



**HAL**  
open science

# Les chercheur×se×s en laboratoire et leurs archives : représentations et pratiques dans les sciences du végétal

Margot Georges

## ► To cite this version:

Margot Georges. Les chercheur×se×s en laboratoire et leurs archives : représentations et pratiques dans les sciences du végétal. Histoire. Université d'Angers, 2022. Français. NNT : 2022ANGE0037 . tel-03937148

**HAL Id: tel-03937148**

**<https://theses.hal.science/tel-03937148>**

Submitted on 13 Jan 2023

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

# THÈSE DE DOCTORAT DE

L'UNIVERSITÉ D'ANGERS

ÉCOLE DOCTORALE N° 604  
*Sociétés, Temps, Territoires*  
Spécialité : Archivistique

Par

**Margot GEORGES**

**Les chercheur·se·s en laboratoire et leurs archives.  
Représentations et pratiques dans les sciences du végétal**

Thèse présentée et soutenue à Angers, le 7 avril 2022  
Unité de recherche : Temos – Temps, Mondes, Sociétés (CNRS UMR 9016)

## Rapporteurs avant soutenance :

Sabine Mas                                      Professeure, Université de Montréal  
Johanna Wilhelmina Smit                  Professeure, Université de São Paulo

## Composition du Jury :

Président :	Stéphane Tirard	Professeur, Université de Nantes
Examineurs :	Sabine Mas	Professeure, Université de Montréal
	Cristiana Pavie	Maîtresse de conférences, Université d'Angers
	Johanna Wilhelmina Smit	Professeure, Université de São Paulo
	Stéphane Tirard	Professeur, Université de Nantes
	Marc Villar	Directeur de recherche, Inrae - Centre d'Orléans
Dir. de thèse :	Patrice Marcilloux	Professeur, Université d'Angers

## Invitée

Bénédicte Grailles (co-encadrante)

Maîtresse de conférences, Université d'Angers



Margot GEORGES

*Mémoire présenté en vue de l'obtention du  
grade de Docteur·e en archivistique de l'Université d'Angers.*

*École doctorale n° 604 Sociétés, Temps, Territoires  
Temos – Temps, Mondes, Sociétés (CNRS UMR 9016)*

**Les chercheur·se·s en laboratoire et leurs archives.  
Représentations et pratiques dans les sciences du végétal**

**JURY**

<b>Rapporteuses</b>	<b>Sabine Mas</b> , Professeure, Université de Montréal <b>Johanna Wilhelmina Smit</b> , Professeure, Université de São Paulo
<b>Examineur·rice·s</b>	<b>Cristiana Pavie</b> , Maîtresse de conférences, Université d'Angers <b>Stéphane Tirard</b> , Professeur, Université de Nantes <b>Marc Villar</b> , Directeur de recherche, Inrae - Centre d'Orléans
<b>Directeur·rice·s de thèse</b>	<b>Patrice Marcilloux</b> , Professeur, Université d'Angers <b>Bénédicte Grailles</b> , Maîtresse de conférences, Université d'Angers

Thèse présentée et soutenue à Angers, le 7 avril 2022



# REMERCIEMENTS

Ce parcours de thèse fut un parcours de vie avec des rencontres et des échanges. Vous êtes nombreux et nombreuses à nous avoir aidée, soutenue, portée parfois. Vous êtes nombreux et nombreuses à avoir permis à cette thèse de naître et de parvenir à son terme. Nous tenons donc à vous remercier, chacun et chacune d'entre vous, du fond du cœur.

Nos remerciements vont en premier lieu à nos directeur et directrice de recherche, Patrice Marcilloux et Bénédicte Grailles, qui ont cru en nous et nous ont montré la route, nous ont aidée et soutenue, bref, qui ont consacré, pour la réalisation de ce doctorat, du temps et de l'énergie sans donner l'impression de les compter.

Nous souhaitons également remercier Cristiana Pavia et Stéphane Tirard pour le soutien et les conseils prodigués. Leur concours nous semble avoir dépassé le seul cadre de la participation à un comité de suivi de thèse.

Ce travail de recherche a été rendu possible grâce à la contribution de nombreuses personnes du monde de la recherche en sciences du végétal, et notamment tous les chercheurs et toutes les chercheuses qui ont pris du temps pour répondre à notre questionnaire et toutes les personnes ressources qui se sont mobilisées pour que celui-ci puisse être diffusé. Qu'ils et elles en soient remerciés. Notre reconnaissance va en particulier à Florian Gauthier, Véronique Jorge, Brigitte Musch, Marie Pégard, Gilles Pilates et Marc Villar qui ont accepté de tester le questionnaire. Nous sommes également reconnaissante à tous les témoins interrogés pour mener à bien ce travail de recherche et en particulier à ceux et celles qui peuplent ce mémoire : Julie Bourbeillon, Valentin Changenet, Fabien Chardon, Jérémy Clotault, Bertrand Dubreucq, Rozenn Le Hir, Sophie Nadot, Thierry Rouxel, Ivan Sache, Philippe Simoneau.

Le monde des archives a aussi été mis à contribution et nous savons gré à tous et toutes les archivistes qui nous ont aidée et qui ont répondu à nos questions. Nous remercions également les membres de la section Aurore pour les journées d'études enrichissantes et les débats passionnants qui ont alimenté notre réflexion.

Nous exprimons aussi toute notre gratitude aux personnes qui ont consacré du temps et de l'énergie à relire ce mémoire : Pascal, Margot, Maïlys, Cécile, Danièle, Paul ; et à ceux et celles qui nous ont hébergée et nourrie pour nous permettre d'avancer : Hélène, Patrick, Charlotte, Milo, Louise, Lucile, Tom, Christian, Véro, Amélie, Pascal, Florence.

Nous remercions également les désormais docteur-e-s avec qui nous avons partagé un bout de chemin : Damien, Charly, Adélaïde et surtout Magalie, soutien sans faille de notre première rencontre à aujourd'hui. Merci Magalie.

Il y a enfin des personnes qui ont rendu notre quotidien heureux en dehors de la thèse et qui nous ont témoigné autant que nécessaire du soutien et de la bienveillance. Nous souhaitons leur exprimer notre reconnaissance, en particulier :

nos collègues avec qui nous avons apprécié de travailler et qui prennent encore des nouvelles malgré notre indisponibilité : Otis, Maryvonne, Philippe, Morgan, Anne-Marie, Fily, Natacha, Maxence, Yves, Marleyne, Catherine, Isabelle et tous ceux et celles que nous ne citons pas mais qui nous ont régulièrement encouragée. Nous adressons des remerciements particuliers à notre directrice actuelle pour sa compréhension face à ces derniers mois compliqués.

nos amies et en particulier : Amélie, Cécile, Charlène, Claire, Justine, Lucile, Maïlys, Margot, Marion, Mélanie et Pauline. Notre famille et tout particulièrement : Pascal, Florence, Maude, Léo, Guillonne, Florentin, Sabrina, Déborah, Manon et Anaëlle.

Hary et Diego, je vous dois beaucoup. Ces lignes ne peuvent exprimer la reconnaissance que je vous témoigne.



# Sommaire

<b>SOMMAIRE</b> .....	<b>5</b>
<b>TABLE DES SIGLES ET ACRONYMES</b> .....	<b>7</b>
<b>INTRODUCTION</b> .....	<b>9</b>
<b>CONVENTIONS</b> .....	<b>43</b>
<b>CHAPITRE 1 – CE QUE SONT LES ARCHIVES POUR LES CHERCHEUR·SE·S EN SCIENCES DU VÉGÉTAL</b> .....	<b>45</b>
1. Une place dans le temps et dans l’espace .....	46
2. Des utilités théoriques .....	74
3. Images et imaginaires d’archives .....	104
<b>CHAPITRE 2 – LES ARCHIVES SAISIES PAR LES CHERCHEUR·SE·S EN SCIENCES DU VÉGÉTAL</b> .....	<b>139</b>
1. Les sciences du végétal .....	140
2. Être chercheur·se .....	176
3. Caractérisation culturelle d’une profession .....	207
<b>CHAPITRE 3 – LES ARCHIVES DANS L’ÉCOSYSTÈME INFORMATIONNEL ET DOCUMENTAIRE DES CHERCHEUR·SE·S EN SCIENCES DU VÉGÉTAL</b> .....	<b>245</b>
1. Documents et données .....	247
2. Circuits documentaires .....	284
3. Acteur·rice·s extérieurs : les archivistes ? .....	316
<b>CHAPITRE 4 – ARCHIVISTES ET CHERCHEUR·SE·S EN SCIENCES DU VÉGÉTAL : DIALOGUE IMPOSSIBLE ?</b> .....	<b>345</b>
1. Distance et proximité des définitions des archives .....	346
2. Accords et désaccords sur l’évaluation des documents .....	376
3. Des modes d’attachement aux archives irréconciliables ? .....	407
<b>CONCLUSION</b> .....	<b>437</b>
<b>ANNEXES</b> .....	<b>449</b>
<b>BIBLIOGRAPHIE</b> .....	<b>587</b>
<b>SOURCES</b> .....	<b>619</b>
<b>TABLE DES ILLUSTRATIONS</b> .....	<b>629</b>
<b>TABLE DES MATIÈRES</b> .....	<b>637</b>





## Table des sigles et acronymes

AAF	Association des archivistes français
Aéres	Agence d'évaluation de la recherche et de l'enseignement supérieur
Anses	Agence nationale de sécurité sanitaire de l'alimentation, de l'environnement et du travail
Apa	Association pour l'autobiographie et pour le patrimoine autobiographique
Arisc	Archives issues des sciences contemporaines (projet de recherche CNRS)
ARN	Acide ribonucléique
BIOGER-CPP	Biologie et gestion des risques en agriculture - Champignons pathogènes des plantes
BnF	Bibliothèque nationale de France
CESCO	Centre d'écologie et de sciences de la conservation
Cevipof	Centre de recherches politiques de Sciences Po
CHSCT	Comité d'hygiène, de sécurité des conditions de travail
Cnam	Conservatoire national des arts et métiers - Musée des arts et métiers
Cnil	Commission nationale informatique et libertés
CNRS	Centre national de la recherche scientifique
CRB	Centre de ressources biologiques
DoRANum	Données de la recherche Apprentissage numérique
DPO	Délégué·e à la protection des données
DUA	Durée d'utilité administrative
Ecosys	Écologie fonctionnelle et écotoxicologie des agroécosystèmes
ED Egaal	École doctorale « Écologie, Géosciences, Agronomie, Alimentation »
ED Seve	École doctorale « Sciences du végétal : du gène à l'écosystème »
ED Venam	École doctorale « Végétal, Environnement, Nutrition, Agroalimentaire, Mer »
ENS	École nationale supérieure
EPHE	École pratique des hautes études
EPSCP	Établissement public à caractère scientifique, culturel et professionnel
EPST	Établissement public à caractère scientifique et technologique
Esa	École supérieure d'agriculture
Ese	Écologie, systématique, évolution
GIE	Groupement d'intérêt économique
GQE Le Moulon	Génétique quantitative et évolution - Le Moulon
Hcéres	Haut Conseil de l'évaluation de la recherche et de l'enseignement supérieur
Ibens	Institut de biologie de l'École normale supérieure
IBPC	Institut de biologie physico-chimique
IEES	Institut d'écologie et des sciences de l'environnement de Paris

Ifop	Institut français d'opinion publique
IFR Quasav	Institut fédératif de recherche « qualité et santé des végétaux »
IJPB	Institut Jean-Pierre Bourgin
Imec	Institut Mémoires de l'édition contemporaine
Inra	Institut national de la recherche agronomique
Inrae	Institut national de recherche pour l'agriculture, l'alimentation et l'environnement
Inserm	Institut national de la santé et de la recherche médicale
IPSS	Institut des sciences des plantes de Paris-Saclay
IRD	Institut de recherche pour le développement
IRHS	Institut en recherche horticole et semences
Irstea	Institut national de recherche en sciences et technologies pour l'environnement et l'agriculture
Isaar (CPF)	Norme internationale sur les notices d'autorité utilisées pour les archives relatives aux collectivités, aux personnes ou aux familles
Isad (G)	Norme générale et internationale de description archivistique
Isyeb	Institut de systématique, évolution, biodiversité
ITA	Institut technique agricole
LBMCE	Biologie moléculaire et cellulaire des eucaryotes
LBPV	Laboratoire de biologie et pathologie végétales
Lerass	Laboratoire d'études et de recherches appliquées en sciences sociales
Leva	Laboratoire d'écophysiologie végétale et agroécologie
LSV – BVO	Unité de bactériologie, virologie et OGM du laboratoire de santé des végétaux
MaIAGE	Mathématiques et informatique appliquées, du génome à l'environnement
MNHN	Muséum national d'histoire naturelle
NSPP	Ne se prononce pas
OAI	Open archives initiative
Ofis	Office français de l'intégrité scientifique
Patstec	Programme national de sauvegarde du patrimoine scientifique et technique contemporain
PMMC	Physiologie membranaire et moléculaire du chloroplaste
RGPD	Règlement européen sur la protection des données
RIC	Records in Context
RMT	Réseau mixte technologique
Snes	Station nationale d'essai des semences
Sonass	Substances d'origine naturelle et analogues structuraux
UMR	Unité mixte de recherche
UMT	Unité mixte technologique
Urgi	Unité de recherche génomique-Info

# Introduction

« Saisir l'ensemble des difficultés liées aux archives nécessiterait de prendre en compte tous les acteurs qui leur sont liés »<sup>1</sup>.

Elle résonne comme une formule magique sans cesse psalmodiée depuis les bancs des masters d'archivistique, elle introduit les guides d'archivage, initie les formations des services versants, justifie la pratique archivistique française. La définition légale des archives en France n'est jamais bien loin d'un·e archiviste : « les archives sont les documents, y compris les données, produits ou reçus... »<sup>2</sup>. Non, nous dit un chercheur, « déjà, il faudrait changer le mot car les archives c'est trop vieux »<sup>3</sup>. Tout commence pour nous par le désir d'aller au fond des choses, de comprendre jusqu'au bout ce que sont les archives, c'est-à-dire, au-delà de leur définition du code du patrimoine et au-delà de ce que génère la pratique archivistique. Comprendre pourquoi les archives sont au cœur de représentations sociales si différentes. Mais aussi pourquoi et comment cet objet, présent dans le quotidien de toute personne évoluant dans une société de l'écrit, ne fait pas consensus, ni dans sa définition, ni dans ses usages. La volonté également de s'extraire de la pratique professionnelle, de prendre de la hauteur et de comprendre les interlocuteur·rice·s avec lesquels nous travaillons. Et comme notre compréhension du monde et d'autrui passe aussi par la tentation de se mettre à la place de l'autre pour voir le monde de son point de vue, l'envie était enfin de faire ce voyage, et de regarder l'objet archives depuis les yeux d'autrui, depuis les yeux de personnes produisant des archives dans le cadre de leur activité, et plus particulièrement, dans le cadre de leurs recherches.

Se poser la question des représentations des archives par les chercheur·se·s en sciences du végétal, c'est se positionner à la croisée de plusieurs courants de recherche et disciplines. Il y a d'abord les archives de la recherche qui ont fait l'objet d'une préoccupation ancienne et d'un intérêt croissant en France depuis les années 1980. Cela a donné lieu à la mise en place de véritables programmes de recherche sur le sujet qui ont notamment trouvé une forme de prolongement dans la soutenance, en 2019, d'un travail doctoral considérable sur l'utilisation des archives dans la recherche biomédicale, mettant en exergue l'existence d'une véritable culture des archives en épidémiologie et en génétiques

---

<sup>1</sup> Etienne Anheim, Olivier Poncet, « Fabrique des archives, fabrique de l'histoire », *Revue de synthèse*, vol. 125, n° 1, 2004, p. 4.

<sup>2</sup> Article 211-1 du *Code du Patrimoine*.

<sup>3</sup> Entretien téléphonique avec Marc Villar, directeur de recherche à l'Inra et directeur de l'unité mixte de recherche Biologie intégrée pour la valorisation de la diversité des arbres et de la forêt (12 octobre 2015).

des populations<sup>4</sup>. Travailler sur les archives de la recherche, c'est aussi inscrire sa réflexion dans une discipline : l'archivistique, et dans l'un de ses courants, l'archivistique sociale, dont la spécificité est l'attention particulière qu'elle porte à toutes les formes d'interactions entre archives et société<sup>5</sup>.

Les archives de la recherche nourrissent, en France, la curiosité de différentes catégories de personnes et institutions, qui les regardent et les analysent différemment. Commençons par les institutions archivistiques. Si Charles Braibant, alors directeur des Archives nationales, crée, en 1949, la sous série AB XIX consacrée aux « papiers d'érudits et documents isolés », et si l'on retrouve, tout au long de la deuxième moitié du XX<sup>e</sup> siècle, les traces d'une volonté de rédiger un guide pour l'histoire des sciences et des techniques<sup>6</sup>, il faut toutefois attendre la fin des années 1980 pour que cette question émerge comme un sujet à part entière, avec la rédaction, par des conservateur·rice·s des Archives nationales, de rapports sur les archives d'organismes de recherche<sup>7</sup>. C'est en 1995 que la direction des Archives de France et les Archives nationales publient un ouvrage sur les archives de la recherche : *Les archives personnelles des scientifiques*<sup>8</sup>, qui poursuit l'objectif de donner aux détenteurs et détenteuses d'archives scientifiques les outils pour traiter ces fonds de manière conforme aux principes archivistiques. Les grandes étapes de la prise en charge d'un fonds d'archives y sont décrites : collecte, classement, analyse et rédaction des instruments de recherche, utilisation d'outils informatiques, conservation et communication des archives. Il s'agit en fait d'un manuel général pour la gestion et le traitement d'archives, mais spécifiquement adapté à la prise en charge d'archives de chercheur·se·s. En 1996, Guy Braibant, dans son rapport au Premier ministre sur les archives en France, consacre spécifiquement une page à la question des archives scientifiques<sup>9</sup>. Il pose le constat d'un retard considérable dans ce domaine, notamment en comparaison des pays anglo-saxons, et invite à la mise en place d'une collecte des fonds plus active. À cette époque est d'ailleurs signée une convention entre

---

<sup>4</sup> Magalie Moysan, *Usages d'archives et pratiques d'archivage dans la recherche biomédicale de 1968 à 2006. L'exemple de l'épidémiologie de la génétique*, thèse de doctorat en archivistique, sous la direction de Patrice Marcilloux, Université d'Angers, 2019, 772 p.

<sup>5</sup> Bénédicte Grailles, P. Marcilloux, « Pour une archivistique sociale : esquisse d'un bilan de dix ans de recherche en archivistique à l'Université d'Angers », *Archives*, vol. 49, n° 1-2, 2020, p. 37-56.

<sup>6</sup> Guy Beaujouan, « La Préparation d'un Guide de l'histoire des sciences dans les archives de la région parisienne », *Human implications of scientific advance. Proceedings of the XVth international congress of the history of science, Edinburgh, 9-19th August 1977*, Edimbourg, 1978, p. 381-387. G. Beaujouan, « Los archivos y la historia de las ciencias y técnicas (experiencias dentro y fuera de Francia) », dans *Estudios sobre historia de la ciencia y de la técnica : IV Congreso de la Sociedad Española de historia de las Ciencias y de la Técnicas (Vol I)*, Valladolid, Consejería de Cultura y Bienestar Social, 1988, p. 97-103. G. Beaujouan, « L'exploitation des archives scientifiques. Précédentes expériences et nouveau départ », *La Gazette des archives*, n° 145, 1989, p. 103-105.

<sup>7</sup> Bruno Galland, *Les archives de l'Institut national de la Recherche Agronomique, Rapport pour les Archives nationales*, Paris, Archives nationales, 1989. Nicolas Georges, Mireille Jean, *Les archives du CIRAD, rapport de mission*, 1994.

<sup>8</sup> Thérèse Charmasson, Christiane Demeulenaere-Douyère, Catherine Gaziello, Denise Ogilvie, *Les archives personnelles des scientifiques : classement et conservation*, Paris, Archives nationales, Paris, 1995, 97 p.

<sup>9</sup> Guy Braibant, « Les archives scientifiques », dans *Les archives en France. Rapport au Premier ministre*, Paris, La Documentation française, 1996, p. 35.

le Centre national de la recherche scientifique (CNRS) et le ministère de la Culture pour la réalisation d'un programme de recherche sur les archives scientifiques, sur lequel nous reviendrons. Dans ces guides et rapports, l'expression « archives scientifiques » regroupe en réalité trois ensembles : les archives de tutelle des établissements de recherche et d'enseignement supérieur, les archives propres des établissements eux-mêmes et les archives personnelles des scientifiques. Cette catégorisation, issue des travaux de Thérèse Charmasson<sup>10</sup>, devait être par la suite largement mobilisée et utilisée par les archivistes exerçant dans l'enseignement supérieur et la recherche. En termes de réglementation, il faut attendre 2006 pour qu'une circulaire concerne spécifiquement les archives des universités<sup>11</sup>, puis 2007 pour la publication d'une instruction sur le traitement et la conservation des archives des délégations du CNRS et des archives des unités de recherche et de service<sup>12</sup>. Si la première ne traite pas des archives issues de l'activité de recherche proprement dite, la deuxième indique des durées de conservation et sorts finaux pour une partie de la production documentaire des laboratoires. Ces différents outils, qui dépassent, par le niveau de détail et de précision, le statut de simples productions professionnelles, s'inscrivent pleinement dans ce que Bruno Delmas appelle l'archivistique descriptive<sup>13</sup>. Leurs auteur·rice·s cherchent à comprendre et décrire la constitution des archives scientifiques. D'ailleurs, c'est également au cours de cette période qu'est réalisé un guide sur les archives des scientifiques des XVII<sup>e</sup>-XX<sup>e</sup> siècle<sup>14</sup>, avec l'ambition de répertorier les fonds de chercheur·se·s conservés sur l'ensemble du territoire français.

À la fin du XX<sup>e</sup> siècle, si les institutions d'enseignement supérieur et de recherche sont donc bien incitées à s'intéresser à leurs archives, le mouvement n'est pas à sens unique, puisque certains établissements montrent déjà de la considération pour leurs archives. Ainsi, entre 1988 et 1996, les archives scientifiques bénéficient d'une première dynamique d'intérêt de la part des établissements qui les produisent. Nous sommes alors cinquante ans après la vague de création de ces organismes de recherche, c'est également le bicentenaire de l'Institut Pasteur en 1987<sup>15</sup>. L'attention des institutions

---

<sup>10</sup> T. Charmasson, « Typologie du patrimoine écrit scientifique et technique », dans *Le Patrimoine écrit scientifique et technique : définition, usages et accessibilité. Actes du colloque, Roanne, 5-6 octobre 1993, colloque organisé par la ville de Roanne, la fédération française de coopération entre bibliothèques, l'agence Rhône-Alpes pour le livre et la documentation*, Roanne, Bibliothèque municipale, 1994, p. 20-30. T. Charmasson, « Archives institutionnelles et archives personnelles », *Les cahiers de l'École nationale du patrimoine*, n° 3, 1999, p. 13-23.

<sup>11</sup> Note DAF-DPACI-RES-2006-008 du 12 septembre 2006 sur les archives des universités.

<sup>12</sup> Instruction DAF-DPACI-RES-2007-002 du 15 janvier 2007 relative au traitement et à la conservation des archives des délégations du CNRS et des archives des unités de recherche et de service.

<sup>13</sup> Bruno Delmas, « Naissance et renaissance de l'archivistique française », *La Gazette des archives*, n° 204, 2006, p. 10-13.

<sup>14</sup> T. Charmasson, *Les archives des scientifiques, XVI<sup>e</sup>-XX<sup>e</sup> siècle : guide des fonds conservés en France*, Paris, Éditions du Comité des travaux historiques et scientifiques, 2008, 629 p.

<sup>15</sup> Stéphane Kraxner, « La conservation des archives : l'exemple de l'Institut Pasteur », Christine Cazenave (sous la dir. de), *Conservation et valorisation du patrimoine des organismes de recherche. FréDoc 2006, 3<sup>ème</sup> formation des réseaux de la documentation, Chaumont-sur-Tharonne, 10-11-12 octobre 2006*, Saint-Étienne, Publications de l'université de Saint-Étienne, 2007, p. 112.

pour leurs archives dans un contexte d'anniversaire permet encore en 2008 un regain de travail sur les archives scientifiques à l'occasion du bicentenaire de l'Université impériale de Paris et des quarante ans de Mai 1968<sup>16</sup>. Les institutions voient alors, dans la gestion de leurs archives, la possibilité de mettre en place des dispositifs de mémoire<sup>17</sup>, s'y ajoutent évidemment des besoins de gestion documentaire et des besoins logistiques – encombrement, déménagement, fusion. Les institutions recrutent alors des archivistes et créent des services d'archives. On assiste à un véritable baby-boom archivistique<sup>18</sup>. Ces archivistes s'organisent, en quelques années seulement, dans un réseau appelé « réseau Aurore » dont la naissance est actée en 2007. En 2010, il devient une section de l'Association des archivistes français<sup>19</sup>. Ce réseau, puis cette section, constituent dans ces années le lieu de prédilection où sont pensées les archives de la recherche et leur gestion par et pour les archivistes. Ainsi, dès 2008, le réseau Aurore organise une journée d'étude sur les enjeux de la professionnalisation de la fonction archives dans l'enseignement supérieur, la recherche et les rectorats. C'est la première d'une longue série de journées d'étude, encore organisées annuellement aujourd'hui, qui interrogent la place des archivistes et proposent des outils pour prendre en compte l'archivage dans le monde de la recherche. Parmi les journées d'étude et conférences organisées par la section Aurore, deux d'entre elles témoignent particulièrement de la manière dont les archivistes de cette section se sont emparés de la question des archives de la recherche, mais également de leur volonté d'ouvrir et de construire des espaces de dialogue sur le sujet. Tout d'abord, la conférence annuelle de la section des universités du Conseil international des Archives a été organisée par la section Aurore à Paris en 2014<sup>20</sup>. Elle portait sur les « archives et données de la recherche » et proposait de prendre la question sous cinq angles : les manières de définir le concept d'archives de la recherche, les outils et méthodes mobilisables pour collecter ces archives, la stratégie adoptable pour les archives électroniques, les façons de préserver les archives de la recherche, et l'utilisation de ces archives comme source. La section a également organisé une journée d'étude en 2016 à Montpellier dont le sujet était « archiver la recherche : responsabilités partagées »<sup>21</sup>, et qui visait à faire dialoguer différents acteur·rice·s liés aux archives de la recherche et à interroger les types de responsabilités, les objets sur lesquels elles portent, et les

---

<sup>16</sup> Fabien Opperman, « Les archives des universités : une question d'actualité », *La Gazette des archives*, n° 231, 2013, p. 19.

<sup>17</sup> S. Kraxner, « La conservation des archives... », *art. cité*, p. 113. Odile Frossard, « Les archives du Commissariat à l'énergie atomique », dans C. Cazenave (sous la dir. de), *Conservation et valorisation*, *op. cit.*, p. 129.

<sup>18</sup> Goulven Le Brech, « Nous ne sommes plus des "fous furieux" », *La Gazette des archives*, n° 231, 2013, p. 7. Charlotte Maday, « Les services d'archives dans les établissements d'enseignement supérieur et recherche : portrait chinois », *La Gazette des archives*, n° 238, 2015, p. 75-83.

<sup>19</sup> Damien Hamard, *Des paléographes aux archivistes : l'association des archivistes français au cœur des réseaux professionnels, 1970-2010*, Rennes, Presses universitaires de Rennes, 2020, p. 177.

<sup>20</sup> ICA SUV 2014 conference, disponible sur <http://icasuv2014.univ-paris-diderot.fr/>, (consulté le 6 février 2022).

<sup>21</sup> *Archiver la recherche : responsabilités partagées. Actes de la journée d'études de la section Aurore – archivistes des universités, rectorats, organismes de recherche et mouvements étudiants – de l'Association des archivistes français du 23 juin 2016*, *La Gazette des archives*, n° 246, 2017, 107 p.

moyens mobilisés. Pour ces deux événements un appel à communication a été largement diffusé et les intervenant·e·s ne se cantonnaient ni à la France, ni aux archivistes. Ces journées ont constitué de véritables moments de discussion et d'ouverture de la profession vers d'autres métiers, mais aussi envers les chercheur·se·s. Par ailleurs, un groupe de travail spécifique sur les archives de la recherche est créé au sein de cette section et produit plusieurs outils. Ce collectif travaille dans un premier temps sur des fiches pratiques pour le traitement d'un vrac d'archives de chercheur·se·s et de laboratoires. Puis, en 2009, il publie un référentiel de gestion des archives de la recherche<sup>22</sup> qui reprend les principales typologies identifiées par le réseau dans les laboratoires et auprès des chercheur·se·s, en leur associant des durées de conservation et des sorts finaux. En 2017, sont produits une définition des données de la recherche selon les archivistes et un support de sensibilisation : « "Je n'ai pas d'archives !" - Sept idées reçues sur les archives de la recherche ». En 2018, c'est une fiche pratique relative à la prise en charge des archives d'une unité mixte de recherche qui est proposée. En 2022, à l'occasion de la publication d'un décret relatif aux exigences de l'intégrité scientifique<sup>23</sup>, l'Association des archivistes français publie même un communiqué de presse insistant sur la place des services d'archives des établissements d'enseignement supérieur et de recherche comme des acteurs majeurs sur ce sujet<sup>24</sup>. Si les institutions posent d'abord la question des archives de la recherche par le biais de leur histoire et de besoins logistiques, la section Aurore se saisit, elle, de cette problématique dans une logique professionnelle archivistique ouverte. Comment traiter ces fonds, combien de temps garder les documents, comment collecter des archives auprès d'un public non administratif, autant de questions auxquelles les archivistes de la section Aurore tentent de répondre tout en constituant des outils opérationnels à destination des professionnels du réseau et en organisant des espaces de réflexion ouverts sur d'autres problématiques. Les travaux de cette section s'inscrivent à la fois dans une archivistique descriptive – car la connaissance des fonds est encore un enjeu – mais aussi dans une archivistique fonctionnelle<sup>25</sup> – qui produit des outils et des méthodes – et, presque, dans une archivistique fondamentale, sans toutefois franchir le pas.

À la croisée entre les volontés des institutions archivistiques et celles des institutions de recherche, nous devons nous arrêter sur deux enquêtes de portées différentes, qui ont particulièrement alimenté nos réflexions. La première est un programme de recherche, qui aurait pu être considéré

---

<sup>22</sup> Section Aurore de l'AAF, *Référentiel de gestion des archives de la recherche*, Paris, AAF, 2009, 14 p.

<sup>23</sup> Décret n° 2021-1572 du 3 décembre 2021 relatif au respect des exigences de l'intégrité scientifique par les établissements publics contribuant au service public de la recherche et les fondations reconnues d'utilité publique ayant pour activité principale la recherche publique.

<sup>24</sup> Association des archivistes français, « Parution d'un décret relatif au respect des exigences de l'intégrité scientifique : l'AAF se félicite », Communiqué de presse du 20 janvier 2022, disponible sur [https://www.archivistes.org/IMG/pdf/communiquede\\_presse\\_aaf\\_pgdef.pdf?9568/d9ec1f9c435e9465b1c781a554614a6ccf1f0c22](https://www.archivistes.org/IMG/pdf/communiquede_presse_aaf_pgdef.pdf?9568/d9ec1f9c435e9465b1c781a554614a6ccf1f0c22), (consulté le 5 février 2022).

<sup>25</sup> B. Delmas, « Naissance et renaissance... », *art. cité*, p. 24-25.



comme fondateur d'une école de pensée sur les archives de la recherche, s'il n'avait pas été progressivement abandonné, et si les thèses qui y étaient développées s'étaient plus et mieux diffusées dans le monde professionnel. Il s'agit d'un programme porté conjointement par le ministère de la Recherche et le CNRS, dans les années 1990 : le programme Arisc – Archives issues de la science contemporaine. Dirigé par Odile Welfelé, alors conservatrice aux Archives nationales et responsable de la mission des Archives nationales au CNRS, ce programme porte sur la production et la conservation des matériaux, documents et objets de la science contemporaine. Une enquête de terrain est menée entre 1994 et 1995, en s'appuyant sur des entretiens et des campagnes photographiques. Le programme devait déboucher sur la mise en place d'expériences pilotes de conservation, dont nous n'avons pas trouvé trace. Il a toutefois donné lieu à la publication de plusieurs articles<sup>26</sup> et a fait date sur l'analyse des cahiers de laboratoire. Il a aussi été l'un des acteurs du dynamisme intellectuel autour des archives de la recherche dans les années 1990, avec l'animation d'un séminaire. Ce programme se positionne comme pionnier dans le cadre d'une archivistique fondamentale, tout en étant connecté aux besoins professionnels. Une deuxième enquête, de moins grande ampleur, est réalisée à l'Institut national de la recherche agronomique (Inra) à la même période par Denis Poupardin, chercheur Inra, accompagné par Mireille Jean, conservatrice aux Archives nationales. Si les objectifs de cette enquête sont totalement opérationnels – définir une politique de collecte et de conservation des archives administratives et scientifiques de l'Inra<sup>27</sup> – la méthodologie adoptée est inspirée du programme Arisc et de nombreux chercheur·se·s, des responsables de directions scientifiques et de directions administratives, des directeur·rice·s et président·e·s de centres et un grand nombre de chef·fe·s d'unités sont rencontrés. Cette enquête aboutit sur la production de deux rapports<sup>28</sup>, d'un article<sup>29</sup>, et sur la proposition d'actions opérationnelles – qui verront ou non le jour dans les années qui suivent. Si l'on revient, avec cette enquête, dans une archivistique fonctionnelle, elle constitue tout de même une appropriation professionnelle du programme Arisc. Ces grandes enquêtes ont également eu pour mérite de donner la parole aux chercheur·se·s sur leurs archives et de souligner les enjeux soulevés par la

---

<sup>26</sup> O. Welfelé, « L'éprouvette archivée. Réflexions sur les archives et les matériaux documentaires issus de la pratique scientifique contemporaine », *La Gazette des archives*, n° 163, 1993, p. 349-358. O. Welfelé, « La souris et l'encrier. Pratiques scientifiques et inscriptions documentaires », *Alliage*, n° 19, 1994, p. 52-57. O. Welfelé, « L'éprouvette archivée (réflexions sur les archives et les matériaux documentaires issus de la pratique scientifique contemporaine) », *Le Patrimoine écrit scientifique et technique*, op. cit., p. 52-64. O. Welfelé, « Quel archivage pour l'information scientifique en ligne ? », dans *Patrimoine et multimédia : le rôle du conservateur, colloque organisé les 23, 24 et 25 octobre 1996 par l'École nationale du Patrimoine à la Bibliothèque nationale de France*, Paris, La Documentation française, 1997, p. 243-254. O. Welfelé, « Quels matériaux pour l'historien de demain. Le devenir des archives scientifiques », *Les cahiers de l'École nationale du patrimoine*, n° 3, 1999, p. 103-126.

<sup>27</sup> Denis Poupardin, *Une politique d'archivage à l'INRA ?*, Rapport de mission, Paris, Inra, 1994, 110 p.

<sup>28</sup> D. Poupardin, *Regards croisés sur les archives de l'Inra. Contribution à l'étude de son futur du passé*, Rapport, Paris, INRA, 1994, 344 p. D. Poupardin, *Une politique d'archivage à l'INRA ?...*, op. cit., 110 p.

<sup>29</sup> M. Jean, D. Poupardin, « Les archives des unités de recherche : le point de vue de l'Institut national de la recherche agronomique », *La Gazette des archives*, n°176, 1997, p. 28-49.

sélection des archives de la recherche. Elles constituent une photographie de la production documentaire aux périodes des enquêtes, laquelle a nécessairement évolué avec le développement de l'informatique. Si l'enquête de l'Inra est restée ancrée dans une démarche professionnelle poursuivant un but opérationnel, le programme Arisc constitue lui, un véritable programme de recherche, qui a permis de collecter et d'analyser des données sur les pratiques archivistiques des chercheur·se·s.

Les archives de la recherche n'intéressent pour autant pas uniquement les archivistes. Paul Leuilliot, historien, s'émouvait ainsi en 1966 de la vente pour quelques francs à des brocanteurs ou des marchands de vieux papiers des dossiers de travail et correspondance de « noms illustres de la Sorbonne »<sup>30</sup>. Depuis la fin des années 1980, du côté de la recherche historique, de nouvelles sources sont mobilisées : les archives d'individus. « Ainsi, de l'histoire des pratiques savantes à l'histoire sociale, le recours à des archives non pas produites par des services de l'État, mais par des individus, des entreprises, ou bien encore des organisations et associations, a été considérable »<sup>31</sup>. Par ailleurs, dans cette deuxième moitié du XX<sup>e</sup> siècle, l'histoire et la philosophie des sciences se structurent en disciplines<sup>32</sup> et tentent d'augmenter leur visibilité dans les formations des scientifiques<sup>33</sup>. Les études des sciences se développent dans de nombreux domaines des sciences humaines et sociales et évoluent vers l'analyse des conditions concrètes dans lesquelles s'effectuent les activités des chercheur·se·s<sup>34</sup>. C'est à cette époque, en 1988, qu'est d'ailleurs créé l'Institut Mémoires de l'édition contemporaine (Imec), association d'intérêt général qui se donne pour objectif de « reconstituer, développer et mettre en valeur le patrimoine des maisons d'édition et des revues de l'époque contemporaine »<sup>35</sup>. Très vite, sont collectés également des fonds d'auteur·rice·s et notamment de chercheur·se·s en sciences humaines et sociales<sup>36</sup>. Des colloques et séminaires sont organisés à l'Imec et participent à ce qu'on pourrait appeler, dans ces années-là, une démarche autoréflexive des sciences humaines et sociales sur les archives de la recherche. Plusieurs publications et rapports sont liés spécifiquement au sujet des archives de la recherche en sciences sociales<sup>37</sup>. Un réseau de recherche

---

<sup>30</sup> Paul Leuilliot, « Problèmes de la recherche : IV. Le gaspillage des archives privées », *Annales. Économies, sociétés, civilisations*, n° 5, 1966, p. 1078.

<sup>31</sup> Philippe Artières, « L'historien face aux archives », *Pouvoirs*, n° 153, 2015, p. 90.

<sup>32</sup> Claude Blanckaert, Loïc Blondiaux, Laurent Loty, Marc Renneville, Nathalie Richard, *L'histoire des sciences de l'homme. Trajectoire, enjeux, questions vives*, Paris, L'Harmattan, 1999, p. 308.

<sup>33</sup> Michel Morange, *À quoi sert l'histoire des sciences ?*, Versailles, Éditions Quæ, 2008, 70 p.

<sup>34</sup> Dominique Pestre, *Introduction aux Science Studies*. Paris, La Découverte, 2006, 128 p.

<sup>35</sup> François Bordes, « L'IMEC, un lieu pour l'histoire », *Histoire@Politique*, n° 18, 2012, p. 199.

<sup>36</sup> F. Bordes, « L'IMEC, un lieu pour l'histoire », *art. cité*, p. 199-208.

<sup>37</sup> Jérôme Fromageau, Serge Wolikow, Marie Cornu, Denis Peschanski (sous la dir. de), *Archives et sciences sociales : aspects juridiques et coopérations scientifiques*, *Journée d'étude, faculté Jean Monnet, Université Paris-Sud, 2004*, Paris, L'Harmattan, 2006, 291 p. *Richesse et diversité : à la découverte des archives des sciences humaines et sociales*, *La Gazette des archives*, n° 212, 2008, 171 p. Bertrand Müller, « Sciences sociales, Archives de la recherche », *Genèses*, n° 63, 2006, 174 p. B. Müller, « Le passé au présent. Tradition, mémoire et histoire dans les sciences sociales », *Les annuelles*, n° 8, 1997, p. 173-190. Roxane Silberman, *Les sciences sociales et leurs données, Rapport pour le compte du ministère de l'Éducation nationale, de la Recherche et de la Technologie*,

est également mis en place<sup>38</sup>. L'ethnologie est particulièrement présente<sup>39</sup> dans la mesure où les ethnologues entretiennent un lien particulier avec leurs archives<sup>40</sup>, un lien qui a été questionné et étudié dans cette discipline. Il est possible de regrouper les travaux sur les archives de la recherche en sciences humaines et sociales en trois axes. Le premier est la volonté de savoir où sont les fonds, de les collecter, de les conserver, de sauver des fonds en perdition, de sensibiliser les chercheurs à l'importance de leur conservation. Un des débouchés de ces travaux est la création, à la fin des années 2010, au sein du Campus Condorcet, d'un centre d'archives de la recherche en sciences humaines et sociales<sup>41</sup>. Le deuxième axe ancre la réflexion sur les archives dans un questionnement épistémologique. « Qu'est-ce qu'une archive de chercheur ? » se demande ainsi Jean François Bert<sup>42</sup> tout en analysant les archives de scientifiques de renom, comme Ferdinand de Saussure et Marcel Mauss. Bertrand Müller pose lui le problème du sens et des enjeux scientifiques soulevés par ces archives<sup>43</sup>. Et dans le dynamisme des années 2010, qui voient archivistes et chercheurs dialoguer sur ce sujet, on se demande comment archiver les savoirs<sup>44</sup>. À la frontière entre le deuxième axe et le troisième, nous observons aussi la constitution d'outils permettant l'usage des archives de la recherche – par leur numérisation par exemple<sup>45</sup> – qui interrogent également ce que sont ces archives de la recherche et la manière de les appréhender<sup>46</sup>. Le troisième axe rejoint ainsi les travaux de la section Aurore et voit la publication, en 2008, d'un numéro de *La Gazette des archives* spécifiquement consacré aux archives des sciences humaines et sociales<sup>47</sup>. Il amène les archivistes dans une réflexion professionnelle sur les archives de

---

Paris, 1999, 83 p. Françoise Cribier, Élise Feller, *Projet de conservation des données qualitatives des sciences sociales, rapport présenté au ministre délégué à la Recherche et aux Nouvelles Technologies*, 2003, 120 p.

<sup>38</sup> ArchiSHS, *Les archives scientifiques des Sciences humaines et sociales*, disponible sur <http://archishs.hypotheses.org/>, (consulté le 6 février 2022). Serge Wolikow, « L'enquête sur les archives de la recherche en sciences humaines et sociales (ARSHS). Premier bilan », *Histoire@Politique*, n° 9, 2009, p. 100.

<sup>39</sup> Catherine Duby, « Compte rendu de la journée d'étude "les Archives de l'ethnographie" », *Gradhiva*, n° 25, 1999, p. 112-114. Marie-Dominique Mouton, « Archives et anthropologie », *Gradhiva*, n° 30-31, 2002, p. 67-72. M.-D. Mouton, « Les ethnologues et leurs archives. Passion, possession et appropriation », *Journal des africanistes*, vol. 78, n° 1-2, 2008, p. 221-233. Antoinette Molinié, M.-D. Mouton, « L'ethnologue aux prises avec ses archives », *Ateliers du LESC*, n° 32, 2008, [en ligne].

<sup>40</sup> Margot Georges, *Les chercheurs en laboratoire et leurs archives, étude d'une représentation des archives. Le cas du laboratoire de Pathologie de la Station nationale d'essai des semences (1993-2011)*, mémoire de première année de master d'archivistique, sous la direction de Bénédicte Grailles, université d'Angers, 2011, p. 15-16.

<sup>41</sup> Campus Condorcet, *Archives*, disponible sur <https://www.campus-condorcet.fr/fr/pour-la-recherche/le-grand-equipement-documentaire/collections-et-archives/archives>, (consulté le 6 février 2022).

<sup>42</sup> Jean-François Bert, *Qu'est-ce qu'une archive de chercheur ?*, Marseille, OpenEdition Press, 2014, 82 p.

<sup>43</sup> B. Müller, « À la recherche des archives de la recherche. Problèmes de sens et enjeux scientifiques », *Genèses*, n° 63, 2006, p. 4-24.

<sup>44</sup> J.-F. Bert, Marc J. Ratcliff, *Frontières d'archives. Recherches, mémoires, savoirs*, Paris, Éditions des archives contemporaines, 2015, 199 p.

<sup>45</sup> Bequali, *Banque d'enquêtes qualitatives en sciences humaines et sociales*, disponible sur <https://bequali.fr/fr/>, (consulté le 6 février 2022).

<sup>46</sup> Sarah Cadorel, Anne Both, « Pour en finir avec l'original ? Des effets du numériques sur les archives scientifiques : le cas de beQuali », dans J.-F. Bert, M. J. Ratcliff, *Frontières d'archives...*, *op. cit.*, p. 157-164.

<sup>47</sup> *Richesse et diversité : à la découverte des archives des sciences humaines et sociales*, *op. cit.*, 171 p.

la recherche de ces domaines, dont les lignes directrices sont : comment les traiter<sup>48</sup>, comment donner accès à ces fonds spécifiques<sup>49</sup>, quelle est la place de l'archiviste dans leur prise en charge<sup>50</sup>. Les archivistes optent, là-encore, pour une réflexion archivistique sur cet objet spécifique<sup>51</sup>. Tous ces travaux sur les archives de la recherche en sciences humaines et sociales ont alimenté notre réflexion sans pour autant constituer une base de comparaison, tant le questionnement de ces disciplines sur leurs archives est spécifique.

Il faut mentionner, par ailleurs, une dernière dimension de l'intérêt que suscitent les archives de la recherche qui apparaît dans les années 2010 au cœur du développement des *sciences studies* ; c'est un axe de recherche qui interroge la patrimonialisation des objets scientifiques<sup>52</sup> et des écrits ordinaires de la recherche<sup>53</sup>, sans pour autant positionner la réflexion sur les archives ni dans une démarche archivistique. Considérés comme des objets intermédiaires<sup>54</sup> les documents issus de l'activité des chercheurs sont analysés comme des « dispositifs matériels participant directement à la production des savoirs »<sup>55</sup>.

Depuis la fin des années 1980 jusque dans les années 2010, on assiste donc à une montée en puissance de la réflexion sur les archives de la recherche que ce soit dans les institutions patrimoniales, dans les institutions d'enseignement supérieur et de recherche ou dans le monde de la recherche lui-même. Dès le début, des archivistes ont mené des travaux pour comprendre cet objet et les spécificités de ces « archives qui n'en étaient pas »<sup>56</sup>. En dehors du programme Arisc, les travaux s'inscrivent essentiellement dans une archivistique descriptive, pour évoluer ensuite vers une archivistique fonctionnelle. Au début des années 2010, le terrain est mûr pour proposer une réflexion plus fondamentale sur ce sujet et notamment du côté des archives des sciences « dures », par opposition

---

<sup>48</sup> G. Le Brech, « Les archives des chercheurs en sciences humaines et sociales : l'exemple du fonds Vidal-Naquet », *La Gazette des archives*, n° 212, 2008, p. 69-77.

<sup>49</sup> S. Cadorel « Archives sur Internet : quels rôles pour l'archiviste ? », *La Gazette des archives*, n° 239, 2015, p. 141-149.

<sup>50</sup> G. Le Brech, « Le savant, le philosophe et l'archiviste », *La Gazette des archives*, n° 233, 2014, p. 117-129.

<sup>51</sup> G. Le Brech, « La réflexivité en archivistique et l'objet "archives de la recherche" », *Archives*, vol. 49, n° 1-2, 2020, p. 123-140. Christophe Labaune, « Deux expériences miroir du Collège de France autour des archives et de leur nom », *La Gazette des archives*, n° 257, p. 203-212.

<sup>52</sup> Catherine Cuenca, *La sauvegarde et la mise en valeur du patrimoine scientifique et technique : une expérience française*, thèse de doctorat en histoire de l'art, sous la direction de Dominique Poulot, Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne, 2014, 417 p. Patstec, *Mission nationale de sauvegarde du patrimoine scientifique et technique contemporain*, disponible sur <http://www.patstec.fr>, (consulté le 6 février 2022). Muriel Lefebvre, *Projet Pastel : Patrimoine scientifique toulousain et environnement local, rapport scientifique*, 2018, 152 p.

<sup>53</sup> M. Lefebvre (sous la dir. de), *Les documents scientifiques informels un patrimoine peu exploré, témoin de la construction des savoirs, rapport de recherche*, 2012, 54 p.

<sup>54</sup> Francis Grossmann, « L'Auteur scientifique. Des rhétoriques aux épistémologies », *Revue d'anthropologie des connaissances*, vol. 4, n° 3, 2010, p. 411.

<sup>55</sup> M. Lefebvre, « Les écrits scientifiques en action. Pluralité des écritures et enjeux mobilisés », *Sciences de la société*, n° 67, 2006, p. 3-15.

<sup>56</sup> Didier Devriese, « Entrelacs autour de Foucault. L'archivistique contemporaine est-elle postmoderne ? », *La Gazette des archives*, n° 233, 2014, p. 28.

aux sciences humaines et sociales qui, elles, font déjà l'objet de plusieurs enquêtes à cette date. C'est dans ce contexte que prend place notre projet de recherche, au côté notamment des travaux de Magalie Moysan sur les usages des archives dans la recherche biomédicale. Les archives de la recherche sont certainement un bel exemple de la manière dont la recherche en archivistique a émergé au cours des trente dernières années. Questionnements professionnels multiformes au départ, la question des archives de la recherche devient ensuite un sujet de recherche à part entière. Ainsi, nous l'avons vu, l'intérêt pour les archives de la recherche émerge de différents endroits et notamment des professionnel·le·s des archives exerçant dans l'enseignement supérieur et la recherche. Cette communauté, structurée à partir de la fin des années 2000 dans un réseau, est le terreau de réflexions, d'échanges et de créations d'outils à destination de la pratique de terrain. De cette émulation professionnelle sortent plusieurs projets de recherche puisque « faire de la recherche en archivistique, c'est essentiellement poser des problèmes propres à la discipline »<sup>57</sup>. Les archives de la recherche sont aussi un exemple de l'extension disciplinaire du champs des archives depuis le droit, l'histoire, les sciences de l'information vers « les arts, la littérature, la muséologie, la philosophie et bien d'autres »<sup>58</sup> avec lesquels l'archivistique doit explorer des échanges.

Nos travaux s'inscrivent également dans une certaine forme de maturité de la recherche en archivistique française. Nous parlons de maturité parce qu'aujourd'hui le questionnement n'est plus de savoir si l'archivistique est une science<sup>59</sup> mais plutôt de comprendre comment se structure cette discipline<sup>60</sup> et comment ses acteur·rice·s s'y insèrent<sup>61</sup>. La question n'est pas non plus de savoir si l'archivistique est, ou non, un objet de recherche<sup>62</sup> ou de quoi elle parle, mais plutôt d'en décrire les différents courants<sup>63</sup> et même les courants émergents<sup>64</sup>. D'ailleurs, depuis les années 2000, le domaine des études archivistiques à travers le monde a connu une croissance sans précédent<sup>65</sup>. Dans les courants identifiés par Carol Couture et Daniel Ducharme<sup>66</sup>, c'est bien dans celui intitulé « archives

---

<sup>57</sup> Barbara Roth-Lochner, François Burgy, « La recherche en archivistique. Entretien avec le professeur Carol Couture », *Archives*, vol. 30, n° 3-4, 1998-1999, p. 6.

<sup>58</sup> Sabine Mas, « La recherche en archivistique revisitée : contexte et résumé des exposés du symposium », *Archives*, vol. 49, n° 1-2, 2020, p. 7-13.

<sup>59</sup> Christian Hottin, « L'archivistique est-elle une science ? Réactions aux journées d'études organisées par l'École des chartes et l'Association des archivistes français à la Sorbonne (salle Louis-Liard) les 30 et 31 janvier 2003 », *Labyrinthe*, n° 16, 2003, p. 99.

<sup>60</sup> Anne Gilliland, Sue MacKemmish, « Building an Infrastructure for Archival Research », *Archival Science*, 2004, n° 4, p. 149-197.

<sup>61</sup> B. Grailles, P. Marcilloux, « Pour une archivistique sociale... », *art. cité*, p. 37-56.

<sup>62</sup> *L'archivistique, objet de recherche ? Explorations en France et à l'international*, *La Gazette des archives*, n° 257, 2020, 252 p.

<sup>63</sup> Carol Couture, Daniel Ducharme, « La recherche en archivistique : un état de la question », *Archives*, vol. 30, n° 3-4, 1998-1999, p. 11-38.

<sup>64</sup> Anne Gilliland, Sue MacKemmish, « Building an Infrastructure... », *art. cité*, p. 152.

<sup>65</sup> A. Gilliland, S. McKemmish, Lau Andrew, *Research in the Archival Multiverse*, Clayton, Monash university publishing, 2017, 1064 p.

<sup>66</sup> C. Couture, D. Ducharme, « La recherche en archivistique... », *art. cité*, p. 14-27.

et société » que s'inscrivent majoritairement nos travaux puisque nous ne prenons pas les archives comme des objets d'histoire mais comme des « enjeux de société »<sup>67</sup>. De fait, nos travaux interrogent les « fonctions archivistiques » et les « milieux d'archives » pour aller vers un courant émergent identifié et appelé par Anne Gilliland et Sue McKemish le courant d'ethnographie de la pratique archivistique (*Ethnography of archival practice*)<sup>68</sup>.

Notre approche s'inscrit aussi dans un courant de recherche qui entend porter une attention profonde à l'autre ainsi qu'à la compréhension fine de ses besoins, de ses compétences et de ses valeurs<sup>69</sup>. Ce courant de recherche lie la question des archives avec celle de la défense des droits humains<sup>70</sup> et reconnaît le lien étroit qui se tissent entre les personnes et leurs archives<sup>71</sup>. En cela, nous considérons que nos recherches s'inscrivent dans le prolongement d'une archivistique postmoderne<sup>72</sup> qui s'intéresse plus aux processus qu'aux archives elles-mêmes et qui permet de penser les archives comme une construction<sup>73</sup>. Nous plaçons nos recherches dans son prolongement, car nous estimons que la mise en avant de la dimension transactionnelle et sociale du document et que la revendication d'un rôle social pour les professionnels des archives<sup>74</sup> dépassent les questionnements de l'archivistique postmoderne plus tournée vers l'évaluation et la sélection des archives<sup>75</sup>. Nous nous situons bien là dans un mouvement de renforcement de la capacité d'écoute de l'archivistique postmoderne aux producteurs de document<sup>76</sup>. Nous ne cherchons pas à produire un discours d'expertise sur la prise en charge de ces archives complexes, mais plutôt à rappeler que l'archiviste n'est jamais le seul à parler d'archives. La nécessité de positionner la recherche en archivistique autour du « pourquoi » des archives est d'ailleurs soulignée depuis une vingtaine d'années<sup>77</sup>. Notre positionnement nous permet

---

<sup>67</sup> C. Hottin, Yann Potin, Amable Sablon du Corail (sous la dir. de), « Archives et enjeux de société », *Culture et Recherche*, n° 129, 2014, 84 p.

<sup>68</sup> A. Gilliland, S. Mckemish, « Building an Infrastructure... », *art. cité*, p. 152.

<sup>69</sup> Belinda Battley, « Co-producing archival research with communication, reflexivity and friendship: crossing the three-wire bridge », *Archival Science*, vol. 17, n° 4, 2017, p. 371-391.

<sup>70</sup> A. Gilliland, S. Mckemish, « The Role of Participatory Archives in Furthering Human Rights, Reconciliation and Recovery », *Atlanti : review for Modern Archival Theory and Practice*, vol. 24, n° 1, 2014, p. 78-88. Joanne Evans, S. Mckemish, Elizabeth Daniels, Gavan McCarthy, « Self-determination and archival autonomy: advocating activism », *Archival Science*, vol. 15, n° 4, 2015, p. 337-368.

<sup>71</sup> P. Marcilloux, *Les ego-archives*, Rennes, Presses universitaires de Rennes, 2013, 250 p.

<sup>72</sup> Terry Cook, « Archival science and postmodernism: new formulations for old concepts », *Archival Science*, vol. 1, n° 1, 2001, p. 3-24.

<sup>73</sup> Anne Klein, *Archive(s), mémoire, art. Éléments pour une archivistique critique*, Québec, Presses de l'université de Laval, 2019, 264 p.

<sup>74</sup> T. Cook, « Mind over matter: towards a new theory for archival appraisal », dans Barbara L. Craig (sous la dir. de), *The archival imagination: essay in honour of Hugh A. Taylor*, Ottawa, Association of Canadian Archivists, 1992, p. 38-70.

<sup>75</sup> P. Marcilloux, « Du document aux données, quelques remarques à propos de l'histoire de la définition légale des archives en France (de 1979 à nos jours) », São Paulo, Associação de Arquivistas de São Paulo, Simpósio Internacional de Arquivos, *Arquivo documento e informação em cenários híbridos*, 5-13 décembre 2020, p. 17. [Texte de la communication communiqué par P. Marcilloux que je remercie].

<sup>76</sup> D. Devriese, « Entrelacs autour de Foucault... », *art. cité*, p. 30.

<sup>77</sup> C. Hottin, « L'archivistique est-elle une science ?... », *art. cité*, p. 101.

également de nous placer « hors du champ de l'archivistique théorique »<sup>78</sup> en considérant les archives comme « un corps suscitant des pratiques » et pouvant être « autre chose qu'un objet de normalisation »<sup>79</sup>. Nous envisageons enfin une « problématisation nouvelle du rapport de la société à ses archives, à ses écrits, à ses traces fonctionnelles »<sup>80</sup>.

Par ailleurs, nos travaux entendent, en outre, interroger le rapport intime des personnes à leurs archives. Ils sont influencés en cela par quelques travaux et publications ponctuelles et diverses. Tout d'abord, les écrits fondateurs pour toute une génération d'historien·ne·s sur l'expérience vécue des archives d'Arlette Farge<sup>81</sup> ont suscité notre intérêt de jeune étudiante en archivistique. C'est la dimension expérientielle des archives qui a retenu toute notre attention dans cet ouvrage. Un aspect que Sylvie Sagnes s'attache également à décrire du côté de la généalogie<sup>82</sup>. Nous avons ensuite découvert les travaux anthropologiques de Valérie Feschet<sup>83</sup> sur la place accordée par des familles de la vallée ubayenne à leurs papiers de famille. Cette autrice montre comment la manière dont les familles s'attachent à leurs archives possède une influence sur leur actes vis-à-vis de ces documents et sur leurs emplacements dans les foyers. Elle décrit ainsi des ensembles d'archives attachés à une mémoire froide, administrative ou chaude, plus émotive<sup>84</sup>. Elle analyse en outre, la visibilité qui est donnée à ces documents selon leurs sujets et selon le nombre de générations qu'ils ont déjà traversées. Pour terminer, c'est aussi tout le courant de recherche sur la dimension émotive des archives porté par l'archivistique québécoise qui a influencé notre démarche. Anne Klein, Sabine Mas, Yvon Lemay ou encore Louise Gagnon-Arguin ont ainsi exploré les émotions que peuvent susciter les archives – que ce soit lorsqu'elles sont inscrites dans des dispositifs artistiques<sup>85</sup>, que l'on mobilise leur pouvoir d'évocation<sup>86</sup>, ou qu'elles soient prises dans une pratique professionnelle<sup>87</sup>. Pareille interrogation auprès des professionnels des archives a d'ailleurs été réitérée en France en 2013 dans le cadre d'une

---

<sup>78</sup> P. Marcilloux, *Les ego-archives*, *op. cit.*, p. 13.

<sup>79</sup> Christian Hottin, « L'archivistique est-elle une science ? ... », *op. cit.*, p. 104.

<sup>80</sup> P. Marcilloux, *Les ego-archives*, *op. cit.*, p. 210.

<sup>81</sup> Arlette Farge, *Le goût de l'archive*, Paris, Ed. du Seuil, 1997, 152 p.

<sup>82</sup> Sylvie Sagnes, « Faire saigner ses racines : archives et généalogie », dans P. Marcilloux (sous la dir. de), *À l'écoute des publics des archives, identités, attentes, réponses*, Angers, Presses de l'Université d'Angers, 2009, p. 69-79.

<sup>83</sup> Valérie Feschet, *Les papiers de famille. Une ethnologie de l'écriture, de la mémoire et des sentiments en Provence alpine*, Aix-en-Provence, Presses de l'Université de Provence, 1998, 245 p.

<sup>84</sup> V. Feschet, « Textes et contextes. Les lieux de la mémoire dans les maisons ubayennes », *Société et représentations*, n° 19, 2005, p. 16

<sup>85</sup> Yvon Lemay, A. Klein, « Mémoire, archives et art contemporain », *Archivaria*, n° 73, 2012, p. 105-134.

<sup>86</sup> Marie-Pierre Boucher, Y. Lemay, « L'émotion ou la face cachée de l'archive », *Archives*, vol. 42, n° 2, 2010-2011, p. 39-52.

<sup>87</sup> Louise Gagnon-Arguin, S. Mas, « Considérations sur la dimension émotive des documents d'archives dans la pratique archivistique : la perception des archivistes », *Archives*, vol. 42, n° 2, 2010-2011, p. 53-64.

recherche intitulée *Les archives support d'émotions ? Le point de vue des archivistes à l'ère du numérique*<sup>88</sup>.

Notre recherche se nourrit aussi des autres courants de recherche de l'archivistique et notamment de ceux qui s'attachent à produire des outils et modèles conceptuels pour comprendre et prendre en charge les archives quels que soient leurs supports. Citons notamment les travaux du groupe de recherche international InterPARES<sup>89</sup> sous la direction de Luciana Duranti, professeure à l'Université de Colombie britannique, qui lie l'archivistique et la diplomatique pour fournir une réflexion théorique sur l'archivage numérique, et plus particulièrement les travaux d'InterPARES 1 et 2 qui ont été traduits en français par l'École des chartes et le service interministériel des Archives de France<sup>90</sup>. Citons également les travaux en archivistique, notamment canadiennes, sous la direction de Louise Gagnon-Arguin, Sabine Mas et Dominique Maurel, portant sur la description des typologies des documents, des dossiers et plus récemment des genres de documents que l'on retrouve dans les organisations. Nous avons notamment mobilisé la notion de genre de documents<sup>91</sup> qui permet de dépasser les approches des archives basées seulement sur les typologies ou les fonds.

Nous faisons ici un sort particulier aux travaux qui ont porté sur les cycles de vie des documents. Gilliane Kern, Sandra Holgado et Michel Cottin identifient quatre groupes de théories et de modèles mobilisés par des chercheur·se·s en archivistique à travers le monde<sup>92</sup> : le groupe des « précurseurs » qui commencent dès les années 1930 à parler de cycle de vie des documents sans pour autant le théoriser ; le groupe des « trois âges » qui prend sa source dans les travaux d'Yves Pérotin<sup>93</sup> et qui admet qu'il existe un âge courant, un âge intermédiaire et un âge définitif pour les documents ; le groupe du « life cycle », essentiellement nord-américain, qui représente un cycle de vie linéaire ; et le groupe du « records continuum », essentiellement australien, qui place ce cycle dans un univers multidimensionnel. Les trois âges ont été beaucoup mobilisés en archivistique française, dans la pratique comme dans la recherche, et en reste pour nous un outil conceptuel pertinent pour la compréhension des archives de la recherche. Pour autant, nous nous sommes également inspirée du

---

<sup>88</sup> Sandy Guibert, *Les archives support d'émotions ? Le point de vue des archivistes à l'ère du numérique*, mémoire de première année de master en archivistique, sous la direction de Bénédicte Grailles, Université d'Angers, 2013, 97 p.

<sup>89</sup> The InterPARES Project, « International Research on Permanent Authentic Records in Electronic Systems », disponible sur : <http://www.interpares.org/>, (consulté le 6 février 2022).

<sup>90</sup> École des chartes, « InterPARES 2 : présentation », disponible sur : <http://elec.enc.sorbonne.fr/interpares2/presentation> (consulté le 6 février 2022).

<sup>91</sup> L. Gagnon-Arguin, S. Mas, Dominique Maurel (sous la dir. de), *Les genres de documents dans les organisations : analyse théorique et pratique*, Québec, Presses de l'université de Québec, 2015, 192 p.

<sup>92</sup> Giliane Kern, Sandra Holgado, Michel Cottin, « Cinquante nuances de cycle de vie. Quelles évolutions possibles ? », *Les Cahiers du numérique*, n° 11, 2015, p. 41-43.

<sup>93</sup> Yves Pérotin, « L'administration et les "trois âges" des Archives », *Seine et Paris*, n° 20, 1961, p 1-4.



*records continuum*. Celui-ci a été modélisé par Frank Upward<sup>94</sup> et articule différentes dimensions des archives :

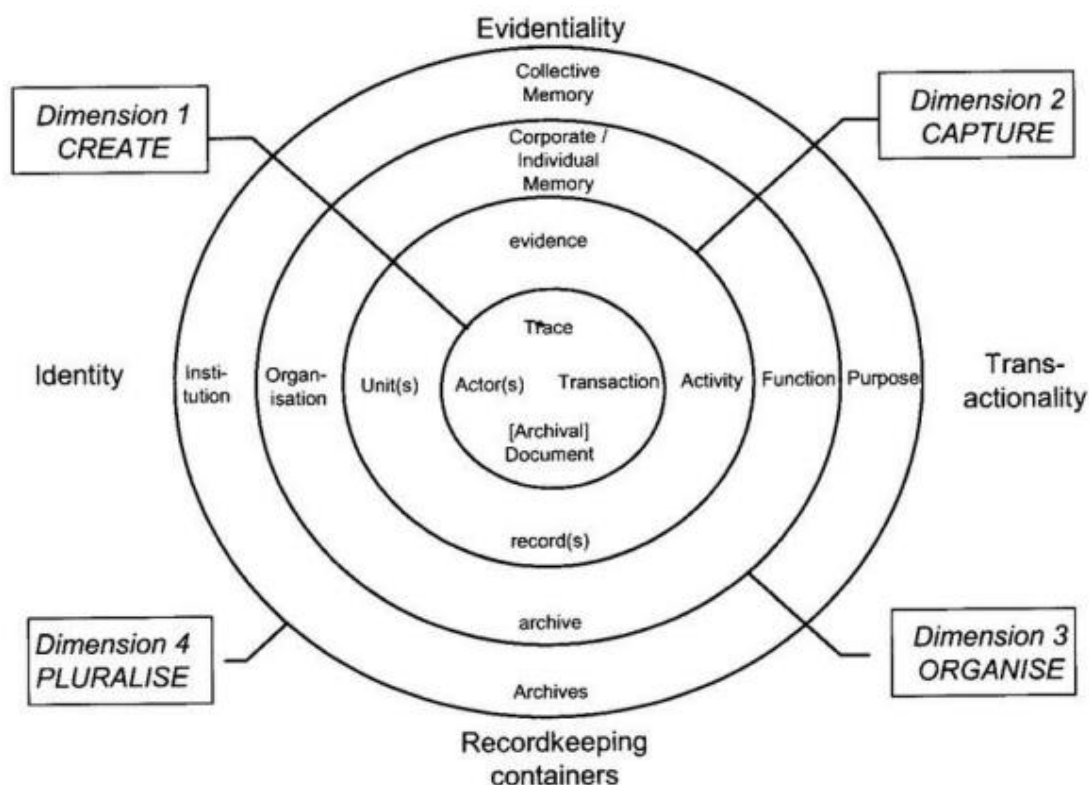


Figure 1 – Représentation schématique du *records continuum* selon Frank Upward<sup>95</sup>

Ce modèle est organisé en quatre cercles concentriques traversés par quatre axes. Le premier axe traite du niveau d'agencement du document – du document aux archives en passant par les dossiers –, le deuxième du caractère et du niveau de preuve – de la trace à la mémoire collective –, le troisième du niveau d'identité – des acteurs à l'institution – et le quatrième du niveau d'activité auquel fait référence la mobilisation du document – de la transaction particulière à l'objectif général. Les cercles représentent eux des actions – création, capture, organisation, pluralisation – qui sont les phases que peut traverser un document. Ces cercles ne sont pas des frontières, et les actions peuvent être réalisées de manière simultanée ou non<sup>96</sup>. Il existe plusieurs manières de confronter ce modèle théorique à la réalité observée. Anne Klein et Yvon Lemay en exposent une critique en se positionnant du point de vue de l'utilisation des archives dans la création artistique<sup>97</sup>, et proposent alors d'enrichir ce modèle

<sup>94</sup> Frank Upward, « Structuring the Records Continuum – Part One : Postcustodial Principles and Properties », *Archives & manuscripts*, n° 24, 1996, p. 268-285.

<sup>95</sup> F. Upward, « Structuring the Records Continuum... », *art. cité*, p. 268-285.

<sup>96</sup> F. Upward, « Structuring the Records Continuum... », *art. cité*, p. 7.

<sup>97</sup> A. Klein, Y. Lemay, « Les archives définitives : un début de parcours Revisiter le cycle de vie et le *Records continuum* », *Archivaria*, n° 77, 2014, p. 77-78.

d'une cinquième dimension qui rend compte de l'exploitation des archives. Magalie Moysan adapte, elle, ce modèle, au regard des usages des archives par les chercheur.se.s en sciences biomédicales, et démontre qu'il y a plutôt un *discontinuum*, « une rupture dans la chaîne de médiation qui intervient au moment de l'archivage »<sup>98</sup>. Elle souligne notamment la difficulté qu'il y a à identifier de manière précise le moment et l'action qui constituent la transformation du document en archives. Adélaïde Laloux, en dernier exemple, s'est attachée aux usages personnels des archives et à leur rôle dans la connaissance de soi. Elle a donc proposé d'incorporer la dimension de la personnalisation<sup>99</sup> comme un nouveau cercle positionné en avant-dernier. Ces adaptations, désormais courantes, du modèle du *records continuum* aux contextes de recherche précis de leurs auteur·rice·s ont inspiré nos propres travaux.

Il y a une dernière spécificité de la recherche en archivistique que nous assumons illustrer, celle du double positionnement professionnelle/chercheuse. Ainsi, nous avons mené ce travail de recherche doctoral en parallèle de plusieurs fonctions. D'abord, en tant qu'archiviste à l'Institut national de la santé et de la recherche médicale (Inserm), adjointe à la responsable du service, puis en tant que responsable du service des archives de l'École pratique des hautes études (EPHE). Dans le cadre de ce deuxième emploi, nous avons participé activement à la création du service des archives du Campus Condorcet spécifiquement dédié à la conservation des archives de la recherche en sciences humaines et sociales. Durant la période 2013-2020, nous avons pris une part significative aux travaux et réflexions de la section Aurore. Depuis 2020, le poste d'archiviste pour une intercommunalité que nous occupons nous a permis d'ouvrir notre réflexion sur un public plus large que les seuls chercheur·se·s et la dimension de producteur est devenue plus forte dans notre recherche. Précisons tout de même que notre terrain de recherche, si proche soit-il de nos fonctions dans l'enseignement supérieur et la recherche, n'a jamais constitué notre terrain d'activité professionnelle. Ce double positionnement est celui de beaucoup de chercheur·se·s en archivistique français et notamment telle qu'elle se pratique à Angers<sup>100</sup> contrairement à ce que l'on peut observer au Canada<sup>101</sup>. Il permet de maintenir un lien fort entre praticien·ne·s et chercheur·se·s<sup>102</sup> et de ne pas établir un mur entre ces deux dimensions de l'archivistique<sup>103</sup>. Nous pensons ainsi, à la suite de Luciana Duranti, que l'archivistique est un système

---

<sup>98</sup> M. Moysan, *Usages d'archives...*, *op. cit.*, p. 520.

<sup>99</sup> Adélaïde Laloux, *Les dossiers individuels de la protection de l'enfance : constitution, conservation, accès*, thèse de doctorat en archivistique, sous la direction de P. Marcilloux et Hervé Rihal, Université d'Angers, 2021, p. 285-288.

<sup>100</sup> B. Grailles, P. Marcilloux, « Pour une archivistique sociale... », *art. cité*, p. 37-56.

<sup>101</sup> S. Mas, « La recherche en archivistique revisitée... », *art. cité*, p. 7-13. Simon Côté-Lapointe, Laure Guitard, Annaëlle Winand, Cécile Gaiffe, « La contribution actuelle de la recherche doctorale en archivistique à l'Université de Montréal », *Archives*, vol. 49, n° 1-2, 2020, p. 57-84.

<sup>102</sup> Barbara Craig, « Archives theory, archival practice, archives history: three solitudes or a trinity? », *Canadian Journal of Information and Library Science*, n° 18, 1993, p. 36-49.

<sup>103</sup> C. Couture, D. Ducharme, « La recherche en archivistique... », *art. cité*, p. 14.

qui allie la théorie, la méthodologie, la pratique et les connaissances universitaires<sup>104</sup>. Pour autant, nous assumons une inscription dans une recherche en archivistique fondamentale qui, si nous avons eu à cœur de transmettre nos connaissances au réseau des archivistes par le biais de plusieurs interventions et articles, reste une réflexion théorique. La posture choisie pour ce travail est donc bien celle de la chercheuse et non de l'archiviste. Aucun fonds d'archives n'a été collecté pendant ce travail, aucun conseil n'a été prodigué. Les chercheur·se·s ayant exprimé un besoin de cette nature ont été dirigés vers les archivistes de leurs structures de rattachement.

Un certain nombre de chercheur·se·s rencontrés nous ont posé une question préalable « et pour vous, c'est quoi les archives ? » Nous avons fait le choix méthodologique de ne pas répondre, de ne pas analyser nos propres représentations et définitions des archives – elles existent forcément – pour laisser l'entière place à ce que pensent les chercheur·se·s. Il faut reconnaître que construire une définition des archives est particulièrement complexe et bloquant dans un travail de recherche, les archives pouvant exister en dehors de l'archivistique et des institutions de conservation<sup>105</sup> et ce terme étant l'objet d'une grande diffusion terminologique<sup>106</sup>. Il aurait pu être facile pour nous de nous abriter derrière la définition légale des archives, largement partagée par la profession, dont la formulation extensive permet d'intégrer dans les archives toute forme de production issue d'une activité dès leur création. Quand, dans les pages qui suivent, il nous est utile de situer pour les lecteur·rice·s les similitudes ou les différences entre les représentations des archives des chercheur·se·s et celles des archivistes, c'est évidemment cette définition que nous mobilisons, complétée par la théorie des trois âges qui a le mérite de distinguer quelque peu les documents dans le temps.

C'est pourtant bien depuis une expérience personnelle que s'est opéré le choix de l'objet d'étude. Une première expérience de recherche en master<sup>107</sup> auprès des chercheur·se·s de la Station nationale d'essai des semences (Snes) avait montré l'intérêt du terrain du végétal : des institutions anciennes régulièrement reconfigurées, des archives cohabitant avec une banque de semences à vocation conservatoire, des retours vers des variétés anciennes pour réactivation ou innovation. Notre recherche porte sur les représentations des archives par les chercheur·se·s en sciences du végétal. Le terrain devait être circonscrit géographiquement pour pouvoir être saisi. Les régions parisiennes et angevines ont été retenues pour la variété des établissements non seulement à l'aune des types de recherche mais aussi dans leur taille, des mastodontes cohabitant avec des structures plus modestes. Deux régions dans lesquelles la recherche en sciences du végétal est, de plus, dynamique et ancienne.

---

<sup>104</sup> Luciana Duranti, « The impact of digital technology on archival science », *Archival Science*, vol. 1, n° 1, 2001, p. 39.

<sup>105</sup> B. Grailles, « "Plis et déplis" : de l'art et des méthodes de la recherche en archivistique », *La Gazette des archives*, n° 257, 2020, p. 41.

<sup>106</sup> P. Marcilloux, *Les ego-archives*, op.cit., p. 54.

<sup>107</sup> M. Georges, *Les chercheurs en laboratoire et leurs archives*, op. cit., 81 p.

Pour que notre positionnement de chercheuse soit complet, il nous a fallu également définir méthodiquement une partie des termes de notre recherche afin de nous départir de nos propres représentations. Plusieurs termes doivent donc d'ores et déjà être précisés de manière opérationnelle avant d'être analysés dans la suite du propos : que recouvrent les sciences du végétal ? Quels chercheur·se·s prenons-nous en compte ? Comment et pourquoi mobilisons-nous les concepts liés aux représentations sociales ?

Félix Le Dantec, cité par Raoul Combe<sup>108</sup> dans son *Histoire de la biologie végétale en France*, affirme en 1915 que « pendant bien longtemps, les études sur les êtres vivants n'ont guère mérité d'être considérées comme formant un chapitre de la *Science*. Le nom plus modeste d'*Histoire naturelle* suffisait ». C'est entre le milieu du XVIII<sup>e</sup> siècle et les années 1860 que l'étude des végétaux acquiert une place parmi les Sciences<sup>109</sup>. La biologie en général est alors reconnue comme telle et des découvertes importantes interviennent<sup>110</sup>. Elle réalise également son autonomie, se détachant des sciences animales<sup>111</sup> et de la médecine<sup>112</sup>. Les spécialistes du végétal sont alors essentiellement des botanistes, mais l'expression « physiologie végétale »<sup>113</sup> est également utilisée<sup>114</sup>. C'est autour des années 1975 qu'apparaît l'utilisation de l'expression « biologie végétale »<sup>115</sup>. Dans notre étude, nous parlerons plus largement de « sciences du végétal ». Que faut-il entendre par cette dénomination ?

De manière générale, les sciences du végétal relèvent des sciences de la vie. Elles s'intéressent à la compréhension et à la description des mécanismes de développement et de fonctionnement des organismes végétaux et à leur rapport avec leur environnement. Nous appellerons « végétal », les êtres vivants chlorophylliens et généralement fixés au sol mais pouvant aussi se développer à la surface de l'eau ou sur d'autres végétaux<sup>116</sup>, doués d'une sensibilité et d'une mobilité extrêmement discrètes, capables de se nourrir principalement ou exclusivement de sels minéraux et par le processus de photosynthèse et dont les cellules sont habituellement limitées par des membranes squelettiques de

---

<sup>108</sup> Raoul Combes, *Histoire de la biologie végétale en France*, Paris, Librairie F. Alcan, 1933, 172 p.

<sup>109</sup> Ernst Mayr, *Qu'est-ce que la biologie ?*, Paris, Bayard, 1998, p. 122. Apparition du mot biologie en 1800.

<sup>110</sup> Christophe Bonneuil, *Mettre en ordre et discipliner les tropiques : les sciences du végétal dans l'empire français, 1870-1940*, Thèse de doctorat en histoire des sciences, sous la direction de Dominique Pestre, Université Paris VII, 1997, p. 18 et 35.

<sup>111</sup> Roseline Rey, « Naissance de la biologie et redistribution des savoirs », *Revue de synthèse*, n°1-2, 1994, p. 191.

<sup>112</sup> Roseline Rey, « Naissance de la biologie... », *art. cité*, p. 172.

<sup>113</sup> Ludovic Frobert, « Théorie cellulaire, science économique et république dans l'œuvre de François-Vincent Raspail autour de 1830 », *Revue d'histoire des sciences*, n° 64, 2011, p. 31.

<sup>114</sup> R. Combes, *Histoire de la biologie...*, *op. cit.*, p. 133.

<sup>115</sup> A. Mayr, *Qu'est-ce que la biologie ?*, *op. cit.*, p. 134.

<sup>116</sup> L'objet de notre étude n'étant pas de donner une définition exhaustive du végétal, pour laquelle nous n'avons aucune compétence, nous nous permettons d'exclure de celle-ci les algues et les champignons.

nature cellulosique<sup>117</sup>. Les végétaux ont « un caractère historique intrinsèque »<sup>118</sup> qu'ils portent au sein de leur « matériel génétique »<sup>119</sup>. Ainsi, on peut y lire leur histoire propre, mais également l'histoire de l'action de l'humain sur la plante<sup>120</sup>. Enfin, les végétaux ont également, en Anjou notamment, une valeur patrimoniale<sup>121</sup>.

Les sciences du végétal peuvent être définies selon plusieurs approches. Premièrement, elles s'intéressent à tous les végétaux, des fleurs aux légumes en passant par les arbres. En Anjou, on observe une focalisation autour du « végétal spécialisé »<sup>122</sup>, c'est-à-dire autour « des productions végétales à haute valeur ajoutée »<sup>123</sup> par opposition aux productions en grandes cultures<sup>124</sup>. Deuxièmement, elles concernent toutes les échelles de recherche, de la molécule à la communauté<sup>125</sup>. « Chaque niveau d'organisation fait l'objet d'une discipline désignée par un nom particulier : la cytologie, l'anatomie, la génétique, la systématique, l'éthologie ou l'écologie, pour n'en mentionner que quelques-unes »<sup>126</sup>. Troisièmement, elles touchent l'ensemble du cycle de vie des végétaux, de la semence à la reproduction ou multiplication en passant par leur santé et leur qualité<sup>127</sup>. Quatrièmement, elles connaissent toutes les temporalités, que ce soit le passé avec la conservation et l'étude d'anciennes variétés, le présent avec l'étude des pathologies végétales ou le futur autour des organismes génétiquement modifiés. Cinquièmement, elles comprennent des recherches à tout niveau d'application – de la plus fondamentale à la plus appliquée. Sixièmement, elles entrent en résonance avec de nombreux champs disciplinaires universitaires, eux-mêmes plus ou moins stabilisés : la

---

<sup>117</sup> Définition du végétal inspirée de celles du *Dictionnaire Larousse*, de l'*Encyclopédie thématique Universalis* (p. 3985) et de l'*Encyclopédie Bordas* (p. 5440).

<sup>118</sup> Plaquette de présentation du colloque « Histoire et sciences du végétal : approches interdisciplinaires », 8-9 décembre 2014, Angers.

<sup>119</sup> Michel Morange, « Introduction », *Colloque Histoire et sciences du végétal : approches interdisciplinaires*, 8-9 décembre 2014, Angers.

<sup>120</sup> Annie Antoine, « Introduction », *Colloque Histoire et sciences du végétal : approches interdisciplinaires*, 8-9 décembre 2014, Angers.

<sup>121</sup> Cristiana Oghina-Pavie, « De l'horticulture au végétal : patrimoine et identité angevine », dans Jean-René Morice, Guy Saupin, Nadine Vivier (sous la dir. de), *Les nouveaux patrimoines en pays de la Loire*, Rennes, Presses universitaires de Rennes, 2013, p. 425-435. Sophie Deraëve, « La valorisation du végétal à Angers : de la ressource au patrimoine ? », *Patrimoine et territoire*, n° 21, 2014, p. 70.

<sup>122</sup> Isabelle Leroux, Paul Muller, Béatrice Plottu, Caroline Widehem, « Innovation ouverte et évolution des business models dans les pôles de compétitivité : le rôle des intermédiaires dans la création variétale végétale », *Revue d'économie industrielle*, n° 146, 2014, p. 129.

<sup>123</sup> Sylvain Amisse, I. Leroux, P. Muller, C. Widehem, « Les réseaux de communauté de pratique dans la dynamique de la gouvernance et territoriale horticole : le cas de l'Anjou », *Géographie, économie, société*, n° 15, 2013, p. 184.

<sup>124</sup> S. Amisse, *Dynamiques de cluster : logiques coévolutives et séquences de proximités, le cas du végétal spécialisé*, Thèse de doctorat en sciences économiques, sous la direction de Camille Baulant, Université d'Angers, 2011, p. 122.

<sup>125</sup> Noël Boemare (et. al.), *La biologie intégrative végétale. Rapport remis à la direction générale INRA*, Paris, INRA, 2005, p. 7.

<sup>126</sup> E. Mayr, *Qu'est-ce que la biologie?*, op. cit., p. 121.

<sup>127</sup> Entretien avec Cécile Abalain, directrice technique du service Innovation R&D de *Végépolys* (22 décembre 2014).

botanique, permettant la description morphologique des plantes et de leur diversité ainsi que leur classification ; la physiologie végétale, consacrée à la compréhension de la croissance, du développement et du fonctionnement normaux et pathologiques des organismes végétaux (comprenant donc également la physiopathologie) ; l'écologie végétale, s'intéressant aux interactions multiples des plantes avec leur environnement et avec les autres organismes vivants ; l'écophysiologie végétale, qui étudie les réponses comportementales et physiologiques des plantes à leur environnement ; la biochimie et la phytochimie des plantes, mettant en évidence les processus métaboliques et énergétiques, ainsi que l'élaboration des structures de la cellule végétale ; et la biologie moléculaire et la génétique des plantes, relevant des mécanismes les plus intimes de leurs hérédité, évolution et spécialisation.

Eu égard à ce qui a été dit précédemment, la définition recoupe une grande partie des filières de Végépolys, un pôle de compétitivité basé en Anjou et rassemblant, depuis 2005, des entreprises, des centres de recherche et de formation autour de projets innovants sur le végétal spécialisé<sup>128</sup> – à savoir : l'horticulture ornementale<sup>129</sup>, qui comprend la culture des fleurs coupées, des jeunes plants de pépinière, des arbustes en conteneur, des plantes en pot et des bulbes ; le maraîchage, qui fait référence à la culture de légumes ; les semences, qui renvoient à la production de graines – et par extension, d'autres organes de reproduction comme les tubercules – destinées à la plantation ; les plantes médicinales et aromatiques, et le tabac<sup>130</sup>. En revanche, notre conception des sciences du végétal n'inclut pas toutes les utilisations des plantes, ni leurs rôles dans l'alimentation ni leurs applications médicales. Les sciences du végétal ainsi entendues concernent donc uniquement la plante vivante et non son utilisation ni sa transformation en tant que matières premières végétales. Cependant, la discipline peut parfois être proche des recherches bioclimatologiques – étude de l'effet du climat sur le développement des êtres vivants –, agronomiques – pratique et compréhension de l'agriculture – et des sciences des sols – évolution et fonctionnement des sols.

Dans les grands organismes de recherche, les sciences du végétal sont rattachées à la biologie végétale (section 23 du CNRS), aux sciences du Vivant (branche d'activités professionnelles A dans le référentiel des emplois-types de la recherche et de l'enseignement supérieur), à la santé des plantes et environnement (département de l'Inra) ou à la physiologie (section 66 du conseil national des universités).

---

<sup>128</sup> Ce pôle de compétitivité fusionne en 2019 avec Céréales Vallée - Nutravita basé à Clermont Ferrand spécialisé dans les grandes cultures pour donner naissance à Vegepolys Valley. Vegepolys Valley, « Qui sommes-nous ? », disponible sur <https://www.vegepolys-valley.eu/le-pole/qui-sommes-nous/>, (consulté le 06/02/2022).

<sup>129</sup> Serge Blondel, Caroline Widehen, « Les producteurs en ornement sont-ils individualistes ? Une étude expérimentale », *Économie rurale*, n° 294-295, 2006, p. 107.

<sup>130</sup> Sylvain Amisse, *Dynamiques de cluster...*, *op. cit.*, p. 122.

Les opérateurs de la recherche en sciences du végétal sont nombreux et de statuts variés. En premier lieu, il existe des organismes publics de recherche tels que l'Inra – devenu Institut national de recherche pour l'agriculture, l'alimentation et l'environnement (Inrae) en 2019 –, le CNRS, ou le Muséum national d'histoire naturelle (MNHN). Il existe également des établissements de recherche et d'enseignement comme les universités (université d'Angers, université de Nantes, université Pierre et Marie Curie, université d'Évry, etc.) ou les écoles (AgroParisTech, École pratique des Hautes Études, École nationale supérieure, École supérieure d'agriculture, etc.). Dans ces structures, la recherche se fait essentiellement au sein d'ensembles appelés unités ou équipes de recherche. Souvent mixtes, ces structures sont la plupart du temps rattachées à plusieurs organismes. En Anjou, un institut fédératif de recherche « qualité et santé des végétaux » (IFR QUASAV) regroupe, depuis 2008, les différents laboratoires et partenaires de recherche sur ce sujet. Au sein de cet IFR, citons notamment la création, en 2012, d'une unité mixte de recherche (UMR) « regroupant la majeure partie des forces de recherche en biologie végétale de la région »<sup>131</sup> : l'institut de recherche en horticulture et semences (IRHS). Dans le privé, la recherche se fait à la fois par le biais de services R&D dans les entreprises, mais également autour de groupements d'intérêts économiques (GIE)<sup>132</sup>. La structuration est de forme amont/pendant/aval (semenciers, machinistes, intrants, multiplicateurs, premières transformations, etc.). Au carrefour du public et du privé, existent des organisations appelées Instituts techniques agricoles (ITA)<sup>133</sup> considérés comme des organismes de recherche appliquée, d'appui technique, d'expérimentation et d'expertise, de formation et d'information. Ils ont une mission opérationnelle d'adaptation au terrain et de réponse aux besoins des filières par la production et la diffusion de références techniques et scientifiques ainsi que d'outils. Dans le même esprit, ont été créés des unités et réseaux mixtes technologiques (UMT et RMT) associant un institut technique et un organisme de recherche ou établissement d'enseignement supérieur. Ces deux types de structures, ITA et UMT, ainsi que toute la recherche privée n'ont pas été inclus dans notre périmètre. La particularité de tous ces opérateurs en Anjou est leur structuration autour du pôle végétal depuis la fin du XX<sup>e</sup> siècle<sup>134</sup>. Celui-ci, devenu Végépolys en 2005, est un tripode incluant les entreprises, la formation et la recherche. Ce contexte régional particulier, permettant une recherche connectée à son application, a d'ailleurs favorisé l'installation des instituts techniques agricoles<sup>135</sup>.

---

<sup>131</sup> INRA, *Accueil IRHS – Accueil*, disponible sur : <http://www6.angers-nantes.inra.fr/irhs> (consulté le 20/02/2015).

<sup>132</sup> I. Leroux, P. Muller, B. Plottu, C. Widehem, « Innovation ouverte et évolution... », *art. cité*, p. 139.

<sup>133</sup> Ministère de l'Agriculture, *Les instituts techniques Agricoles*, disponible sur : <http://agriculture.gouv.fr/Les-instituts-Techniques-Agricoles> (consulté le 20/02/2015).

<sup>134</sup> C. Oghina-Pavie, Louis-Marie Rivière, « L'émergence du pôle végétal angevin (1965-1985) », *Archives d'Anjou*, n° 14, 2010, p. 133-144.

<sup>135</sup> Entretien avec Cécile Abalain, directrice technique du service Innovation R&D de *Végépolys* (22 décembre 2014).

Pour ce qui est des chercheur·se·s, il n'est pas aisé de les définir simplement. De nombreux critères peuvent entrer en ligne de compte : statut, publications, intégration aux équipes de recherche, ressentis personnel ou collectif<sup>136</sup>, niveau d'études, bibliométrie, dépôts de brevets, activité, etc. Cette définition est d'autant plus difficile à établir qu'elle peut varier selon les domaines et lieux de recherche<sup>137</sup>. Bien que « depuis Max Weber et son étude sur le métier de savant<sup>138</sup>, les sociologues et historiens des sciences décrivent en détail l'évolution qui, du XVII<sup>e</sup> au XX<sup>e</sup> siècle, a conduit à une progressive "professionnalisation" »<sup>139</sup>, les chercheur·se·s ne constituent toujours pas une profession précisément organisée<sup>140</sup> et délimitée, comme celles du droit ou de la médecine. Il faut enfin se détacher des représentations sociales communément partagées. Si ces dernières ne véhiculent certes plus les images du clerc médiéval, du savant humaniste, ni même du savant des XVII<sup>e</sup> et XVIII<sup>e</sup> siècles<sup>141</sup>, elles font tout de même référence au modèle du scientifique, comme chercheur·se spécialisé, figure en construction à partir du XIX<sup>e</sup> siècle<sup>142</sup>. Pour les sciences « dures » il faut également se départir de l'image encore bien vivante du « scientifique en blouse blanche devant ses paillasses »<sup>143</sup>, des images de « personnes qui cherchent ressemblant tout à la fois au savant fou et au professeur Nimbus », encore très présentes dans les médias<sup>144</sup>.

Il est néanmoins possible de proposer une définition minimale. Les chercheur·se·s sont des spécialistes travaillant à la conception ou à la création de connaissances, de produits, de procédés, de méthodes ou de systèmes nouveaux et à la gestion des projets concernés<sup>145</sup>. Les principales missions des chercheur·se·s sont ici la production scientifique, la valorisation des résultats, la diffusion de l'information scientifique et la formation par la recherche<sup>146</sup>. Les chercheur·se·s établissent des sujets de recherche, élaborent des protocoles en accord avec leurs équipes, réalisent des expériences, analysent et interprètent des résultats, rédigent et publient des articles, participent et interviennent

---

<sup>136</sup> Terry Shinn, « Hiérarchie des chercheurs et formes des recherches », *Actes de la recherche en Sciences sociales : Recherches sur la recherche*, n° 74, 1988, p. 5.

<sup>137</sup> Pierre-Yves Connan, *Être chercheur au XXI<sup>e</sup> siècle : une identité éclatée dans des univers en concurrence*, Villeneuve d'Ascq, Presses universitaires du Septentrion, 2008, p. 88.

<sup>138</sup> Max Weber, *Le savant et le politique. Une nouvelle traduction*, Paris, La Découverte, 2003, 206 p. (Traduction de deux conférences : *Wissenschaft als Beruf* du 7 novembre 1917 et *Politik als Beruf* du 28 janvier 1919).

<sup>139</sup> Pierre Feyereisen, *et al.*, « La carrière des chercheurs dans les universités de la communauté française », *Courrier hebdomadaire du CRISP*, n° 1823-1824, 2003, p. 5.

<sup>140</sup> Michel Molitor, « La profession scientifique », *Courrier hebdomadaire du CRISP*, n° 620, 1973, p. 1-25.

<sup>141</sup> Laurent Mucchielli, « Du savant au chercheur entrepreneur », *Sciences Humaines*, Hors-série n°31, 2001, p. 32.

<sup>142</sup> L. Mucchielli, « Du savant au chercheur... », *art. cité*, p. 32.

<sup>143</sup> P.-Y. Connan, *Être chercheur au XXI<sup>e</sup>...*, *op. cit.*, p. 60.

<sup>144</sup> P.-Y. Connan, *Être chercheur au XXI<sup>e</sup>...*, *op. cit.*, p. 120.

<sup>145</sup> OCDE, *Manuel Frascati*, OCDE, Paris, 2002, p. 107.

<sup>146</sup> CNRS, « MCPI : métier de chercheur·e, profils et itinéraires », *Les notes de l'observatoire des métiers*, 2007, 11 p.



lors de colloques et séminaires<sup>147</sup>. Par son caractère englobant, cette définition permet de fédérer plusieurs points de vue sur la recherche et de mobiliser les quelques études effectuées sur les « chercheur·se·s ». Certaines sont plutôt tournées vers la recherche universitaire à l'image des travaux Pierre Bourdieu<sup>148</sup>, Marie-Françoise Fave-Bonnet<sup>149</sup> ou Laurence Viry<sup>150</sup>. D'autres considèrent le laboratoire comme unité fédératrice, par exemple dans les travaux de Bruno Latour<sup>151</sup> ou Michel Callon<sup>152</sup>.

Néanmoins, cette définition, trop large, ne suffit pas pour cibler les destinataires de notre enquête. La catégorie des chercheur·se·s recouvre ainsi un grand nombre de professions<sup>153</sup>. Il est donc nécessaire de définir encore plus précisément un ensemble cohérent parmi les acteur·rice·s de la recherche. Une première solution serait de ne considérer que les personnes travaillant pour des organismes ou services ayant une mission principale de recherche – à savoir, les laboratoires de recherche publics ou privés et les secteurs de recherche et développement dans les entreprises. Il est également possible d'envisager de s'appuyer sur un instrument de référence pour les enquêtes sur la recherche et le développement expérimental : le manuel de Frascati<sup>154</sup>. Celui-ci établit une différence entre les chercheur·se·s, les technicien·ne·s et assimilé·e·s et les personnels de soutien à la recherche, appelés ensemble « acteurs de la recherche »<sup>155</sup>. Michel Callon relève également cette tripartition des rôles et place les frontières au niveau des compétences – administratives, scientifiques ou techniques<sup>156</sup>. Les personnels de soutien sont définis dans le manuel comme « les travailleurs, qualifiés ou non, et le personnel de secrétariat et de bureau participant à l'exécution des projets de R-D ou qui sont directement associés à l'exécution de tels projets »<sup>157</sup>. Les technicien·ne·s et assimilé·e·s sont « des personnes dont les tâches principales requièrent des connaissances et une expérience techniques [...]. Ils participent à la R-D en exécutant des tâches scientifiques et techniques faisant intervenir l'application de principes et de méthodes opérationnelles, généralement sous le contrôle de chercheurs. [...] »<sup>158</sup>. Même si ces technicien·ne·s, ingénieur·e·s, personnel·le·s administratifs etc. sont parfois de

---

<sup>147</sup> CNRS, *CNRS- DGDR -DRH : Métier de chercheur*, disponible sur :

<http://www.dgdr.cnrs.fr/drh/metiers/cherch.htm> (consulté le 29 avril 2015).

<sup>148</sup> Pierre Bourdieu, *Homo Academicus*, Paris, les Éditions de Minuit, 1984, 302 p.

<sup>149</sup> Marie-Françoise Fave-Bonnet, *Les enseignants-chercheurs physiciens*, Paris, Institut national de la recherche pédagogique, 1993, 139 p.

<sup>150</sup> Laurence Viry, *Le monde vécu des universitaires ou La République des Égos*, Rennes, Presses universitaires de Rennes, 2006, 359 p.

<sup>151</sup> Bruno Latour, *La science en action. Introduction à la sociologie des sciences*, Paris, La Découverte, 2005, 663 p.

<sup>152</sup> Michel Callon, *La science et ses réseaux. Genèse et circulation des faits scientifiques*, Paris, La Découverte, 1989, 214 p.

<sup>153</sup> P. Feyereisen et al., « La carrière des chercheurs... », *art. cité*, p. 7.

<sup>154</sup> OCDE, *Manuel Frascati*, *op. cit.*, 292 p.

<sup>155</sup> OCDE, *Manuel Frascati*, *op. cit.*, p. 107-109.

<sup>156</sup> Michel Callon, *La science et ses réseaux*, *op. cit.*, p. 11.

<sup>157</sup> OCDE, *Manuel Frascati*, *op. cit.*, p. 109.

<sup>158</sup> OCDE, *Manuel Frascati*, *op. cit.*, p. 108.

réels chercheur·se·s, ce qui est d'ailleurs relevé par l'un de nos témoins<sup>159</sup>, ils et elles peuvent également être plutôt des personnels d'appui à la recherche. Ajoutons qu'une distinction nette définissant un objet d'étude clair et cohérent est nécessaire. Ces deux dernières catégories ne sont donc pas prises en compte dans les pages qui suivent. Pour finir, cette ligne de séparation semble pertinente pour l'étude des représentations des archives car nous avons pu établir par ailleurs qu'elles sont différentes entre ces trois types d'acteur·rice·s de la recherche<sup>160</sup>.

L'étude des représentations sociales nécessite l'analyse d'un ensemble social cohérent. Or, Pierre-Yves Connan affirme que le métier de chercheur·se et le monde de la recherche sont « contrastés et ne constituent pas des univers indifférenciés, au contraire ils sont constitués de sous-ensembles fort disparates »<sup>161</sup>. En restreignant cette étude au sous-ensemble des sciences du végétal, il a été possible de circonscrire un premier groupe dans l'ensemble des personnes répondant à la définition générale énoncée précédemment. Il existe bien sûr encore des sous-groupes différenciés au sein de ce premier ensemble, mais nous présumons que celui-ci peut d'ores et déjà être caractérisé par un système de représentations des archives commun. En tout état de cause, il faut garder à l'esprit le travers dénoncé par Pierre-Yves Connan, à savoir que « définir le chercheur, définir son métier, c'est mobiliser une vision du monde social, une vision de ce que devrait être un chercheur plutôt que ce qu'il est, dans une accumulation de jugements de valeur sur les chercheurs »<sup>162</sup>. Privilégiant les aspects opérationnels, nous avons donc fait le choix d'un critère simple répondant à des exigences pratiques : le critère statutaire utilisé par exemple par le ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche pour produire ses indicateurs<sup>163</sup>. Très imparfait, il nous donne cependant la possibilité de fixer des limites précises à notre réflexion, permettant d'envisager toute la diversité des organismes de rattachement des chercheurs. Seront donc considérés comme chercheur·se·s dans ce travail : les doctorant·e·s et post doctorant·e·s ; en EPST, les chargé·e·s et directeur·rice·s de recherches ; et en université, les enseignant·e·s chercheur·se·s, maître·sse·s de conférences, professeur·e·s des universités et ATER.

Le concept de représentations collectives est évoqué pour la première fois en 1898 par Émile Durkheim, sociologue<sup>164</sup>. Il le définit alors comme une « forme de pensée partagée par une société qui oriente les conduites et définit ce qui est conforme aux normes ou non »<sup>165</sup>. Cette notion entre ensuite

---

<sup>159</sup> Entretien avec Thierry Rouxel, 26 avril 2017.

<sup>160</sup> M. Georges, « Si on conserve, c'est parce que c'est reconnu comme utile ». *Esquisse d'une définition des archives de la recherche*, Communication lors du colloque de la section université du conseil international des Archives, Paris, juillet 2014, 13 p.

<sup>161</sup> P.-Y. Connan, *Être chercheur au XXI<sup>e</sup>...*, *op. cit.*, p. 88.

<sup>162</sup> P.-Y. Connan, *Être chercheur au XXI<sup>e</sup>...*, *op. cit.*, p. 123.

<sup>163</sup> Laurent Perrain, Odile Wolbert, « 34 – Les moyens humains de la recherche et développement », *L'état de l'Enseignement supérieur et de la Recherche*, n° 7, 2014, p. 78.

<sup>164</sup> Émile Durkheim, « Représentations individuelles et représentations collectives », *Revue de métaphysique et de morale*, n° VI, 1898, p. 273-302.

<sup>165</sup> Youcef Aissani, *La psychologie sociale*, Paris, Armand Colin, 2003, p. 77.

en sommeil pendant pratiquement un demi-siècle<sup>166</sup>. « Elle serait même tombée en désuétude sans une école d'historiens, qui en a conservé les traces au cours de recherches effectuées sur les mentalités »<sup>167</sup> : Georges Lefebvre, Marc Bloch, Lucien Febvre, Robert Mandrou, Georges Duby, etc. Dans les années 1960, un nouveau courant de pensée en matière d'histoire aborde les attitudes fondées sur les représentations collectives<sup>168</sup> : Philippe Ariès, Alain Corbin, Georges Vigarello. Et c'est en 1961 qu'elle est reprise, cette fois-ci dans le domaine de la psychologie sociale, par Serge Moscovici dans sa thèse *La psychanalyse, son image et son public*. Ce dernier théorise pour la première fois cette notion<sup>169</sup>. Durant les vingt années qui suivent la publication de cet ouvrage princeps « aucune avancée théorique ou empirique d'importance ne fut réalisée »<sup>170</sup>. C'est seulement dans les années 1980 que l'approche dite structurale des représentations sociales est mise en œuvre par Jean-Claude Abric et Denise Jodelet. Enfin, à partir de la fin des années 1990, les représentations sociales passent d'un statut d'outil de description à celui d'outil d'explication et de compréhension des mécanismes de mise en œuvre ou de transformation<sup>171</sup>.

Cette notion appartient donc au champ disciplinaire de la psychologie sociale – c'est-à-dire à l'étude scientifique des conséquences des processus sociaux et cognitifs sur la manière dont les individus perçoivent, influencent et interagissent avec les autres personnes et les objets – et son étude est dynamique. En témoigne, la tenue bisannuelle de la conférence internationale sur les représentations sociales<sup>172</sup>. Une analyse des sujets traités lors de la conférence de 2006 a montré que les thèmes les plus abordés sont ceux « immédiatement sensibles et pertinents de la vie sociale »<sup>173</sup> – changements sociotechniques d'actualité : environnement, mondialisation, nouvelles technologies, identité nationale et supranationale, etc. ou phénomènes plus fondamentaux : mémoire collective, science et représentations sociales, histoire dans les médias, médias et jeunesse, nourriture, émotions, justice<sup>174</sup>, campagnes médiatiques, etc. Cette même analyse pourrait être faite pour les deux dernières

---

<sup>166</sup> Pierre Mannoni, *Les représentations sociales*, Paris, Presses universitaires de France, 2012, p. 41.

<sup>167</sup> Denise Jodelet (sous le dir. de), *Les représentations sociales*, Paris, Presses universitaires de France, 2012, p. 79.

<sup>168</sup> P. Mannoni, *Les représentations sociales*, *op. cit.*, p. 41.

<sup>169</sup> D. Jodelet, « Représentations sociales : phénomènes, concept et théorie », dans Serge Moscovici, *Psychologie sociale*, Paris, Presses universitaires de France, 2014, p. 363.

<sup>170</sup> Michel-Louis Rouquette, « Contrainte et spécification en psychologie : 3. La représentation de la représentation », *Bulletin de psychologie*, n° 498, 2008, p. 523.

<sup>171</sup> Nicolas Roussiau, Christine Bonardi, *Les représentations sociales. État des lieux et perspectives*, Bruxelles, Mardaga, 2001, p. 21.

<sup>172</sup> La dernière en date : 15<sup>ème</sup> conférence internationale sur les représentations sociales – CIRS 2021, 9-11 septembre 2021, en ligne.

<sup>173</sup> Sylvain Delouvé, « 8<sup>e</sup> conférence internationale sur les représentations sociales. Représentations sociales : média et société (Rome, 28 août-1<sup>er</sup> septembre 2006) », *Bulletin de psychologie*, n° 490, 2007, p. 372.

<sup>174</sup> Pour aller plus loin sur les apports récents de la théorie des représentations sociales à l'étude des questions liées à la justice et l'injustice dans différents contextes sociopolitiques, économiques et sociaux : Juana Juárez Romero, Andreea Ernst-Vintila, « Présentation », *Les cahiers internationaux de Psychologie sociale*, n° 103, 2014, p. 415-420.

conférences. Mais cette notion touche également des domaines plus variés tels que : la philosophie avec les travaux de Michel Foucault sur la folie, la sexualité ou la pénalité ; ou la sociologie, avec les travaux de Norbert Elias sur les mœurs et l'hygiène<sup>175</sup> ; ou encore l'anthropologie, notamment par l'intermédiaire de l'étude des mythes, superstitions et croyances inclus par Lucien Lévy-Bruhl ou Françoise Héritier par exemple<sup>176</sup>. Les représentations sociales sont donc un concept protéiforme très diffusé dans la quasi-totalité des disciplines relevant des sciences humaines et sociales au point parfois d'en perdre une partie de son sens. Michel-Louis Rouquette affirme ainsi que « la notion de représentation sociale s'est aujourd'hui tellement diffusée, elle est devenue à ce point banale pour une grande variété de disciplines, qu'elle n'a plus guère de consistance propre dans son usage commun, et qu'elle se ramène bien souvent à une simple intuition de la pensée naïve »<sup>177</sup>.

Pour éviter ce travers, précisons ce que sont les représentations sociales pour nous. Il est possible de les définir grâce à trois positionnements théoriques ; l'un descriptif : elles sont « une façon de voir » ; le deuxième, conceptuel : elles sont un « ensemble de connaissances, d'attitudes et de croyances concernant un objet » ; et le troisième, opérationnel : elles sont un « ensemble d'éléments cognitifs liés par des relations »<sup>178</sup>. Il s'agit plus généralement d'une « forme de connaissance, socialement élaborée et partagée, ayant une visée pratique et concourant à la construction d'une réalité commune à un ensemble social »<sup>179</sup>. « Les représentations sociales nous guident dans la façon de nommer et définir ensemble les différents aspects de notre réalité de tous les jours, dans la façon de les interpréter, statuer sur eux et, le cas échéant, prendre une position à leur égard et la défendre »<sup>180</sup>. D'après Jean-Claude Abric, les représentations sociales comportent quatre fonctions principales<sup>181</sup>. La première est la fonction de savoir : ces représentations vont, du fait de leur contenu, permettre au sujet à la fois de comprendre et d'expliquer la réalité. La deuxième est la fonction identitaire : ces représentations servent à définir l'identité sociale de chaque individu et ainsi préserve la spécificité des groupes sociaux. La troisième est la fonction d'orientation : ces représentations vont permettre au sujet de produire des attentes vis-à-vis de l'objet. Enfin, la quatrième est la fonction justificatrice : ces représentations peuvent donc aussi intervenir *a posteriori* et ainsi servir à justifier les choix et attitudes des sujets. D'un point de vue structurel, les éléments constitutifs d'une représentation sont hiérarchisés et entretiennent entre eux tout un système de relations<sup>182</sup>. Il existe premièrement un noyau central qui

---

<sup>175</sup> P. Mannoni, *Les représentations sociales, op. cit.*, p. 41.

<sup>176</sup> P. Mannoni, *Les représentations sociales, op. cit.*, p. 44.

<sup>177</sup> M.-L. Rouquette, « Contrainte et spécification en psychologie... », *art. cité*, p. 525.

<sup>178</sup> Claude Flament, Michel-Louis Rouquette, *Anatomie des idées ordinaires. Comment étudier les représentations sociales*, Paris, Armand Colin, 2003, p. 7.

<sup>179</sup> D. Jodelet, *Les représentations sociales, op. cit.*, p. 53.

<sup>180</sup> D. Jodelet, *Les représentations sociales, op. cit.*, p. 47.

<sup>181</sup> Jean-Claude Abric, *Pratiques sociales et représentations*, Paris, Presses universitaires de France, 2001, p. 15-17.

<sup>182</sup> J.-C. Abric, *Pratiques sociales et représentations... op. cit.*, p. 21-36.

constitue la base normative des représentations. La modification des éléments qui constituent ce noyau central entraîne un changement de la représentation. Autour de ce noyau gravitent des éléments périphériques qui lui sont plus ou moins proches. Ces éléments permettent d'adapter la représentation sociale à la réalité ainsi qu'à des évolutions de contexte. Ils sont donc plus souples et permettent d'intégrer des informations, voire des pratiques, différenciées. Les faire évoluer est plus aisé, mais a moins de conséquence sur la représentation.

Les questions auxquelles nous entendons répondre sont de deux ordres. Tout d'abord, nous cherchons à comprendre ce que sont les représentations des archives par les chercheur·se·s en sciences du végétal. C'est-à-dire, comment les chercheur·se·s dans ce domaine définissent les archives et pourquoi ils et elles les définissent ainsi ? Comment ces personnes agissent avec leurs documents ? Comment se situent les archives dans l'ensemble de leur production documentaire ? Ensuite, nous interrogeons les conséquences archivistiques des différentes fonctions des représentations – savoir, identité, orientation, justification. Quel est l'impact de l'identité propre aux chercheur·se·s sur la représentation des archives ? Existe-t-il des différences dans la conception de l'objet « archives » dans différentes catégories de chercheur·se·s ? Celles-ci sont-elles liées à des caractéristiques individuelles – ancienneté, génération, sexe, statut, par exemple ? Quelles fonctions revêtent les archives ? À quel point les représentations observables dans le groupe des chercheur·se·s en sciences du végétal diffèrent de celles de la population générale ? Comment ces chercheur·se·s traitent-ils et elles leurs archives ? Y a-t-il des différences selon les types de documents ou supports des documents ? Une attention particulière sera en outre accordée aux conséquences des changements imposés aux chercheur·se·s sur leur vision des archives. Quelles sont les répercussions sur ces représentations des déménagements, de l'arrivée de l'informatique et de l'informatisation, de la mise en place des systèmes ou certifications qualité, des évolutions législatives, des méthodes d'évaluation des chercheurs, des circuits de financement, des programmes pluridisciplinaires ? Les retombées de l'éventuelle intervention d'un archiviste ou d'un service d'archives doivent aussi être envisagées.

Pour répondre à ces questions nous avons posé cinq hypothèses de recherche qui ont guidé nos enquêtes. Premièrement, nous supposons que les chercheur·se·s possèdent bel et bien des représentations des archives et qu'elles ont des spécificités par rapport à d'autres groupes sociaux. Ainsi, nous supposons que ces personnes connaissent l'objet archives, qu'il est possible de retrouver des éléments du champ de recherche dans les représentations des archives. Pour autant, nous supposons aussi que des éléments communs influent sur ces représentations – âge, ancienneté, hobbies, etc. Deuxièmement, l'environnement informationnel et documentaire des chercheur·se·s évolue, que ce soit par des facteurs extérieurs et généraux comme la généralisation de l'informatique, les évolutions législatives ou la mise en place de système qualité, ou qu'il s'agisse d'évolutions personnelles au cours d'une carrière ou pour donner suite à des évènements. Nous pensons donc que des actions particulières peuvent faire évoluer également les représentations des archives que ce soit

de manière durable ou temporaire – par exemple : l'intervention d'un archiviste, les déménagements ou une opération de communication autour des archives. Troisièmement, nous supposons que tous les documents ne sont pas considérés de la même manière. Ainsi, en fonction des activités dont ces documents sont issus, de leur typologie, de leur date, de leurs supports, il existe une attention particulière ou non des chercheur·se·s pour leur conservation. Nous pensons que ces différences de considération entraînent des conséquences sur ce que les chercheur·se·s pensent être des archives. Quatrièmement, mais cette hypothèse s'est avérée fautive, nous supposons que les archives étaient, pour les chercheur·se·s, des documents ayant subi un processus d'archivage. Nous pensons que ces personnes ne considèrent pas directement les documents qu'elles produisent comme des archives et qu'il existe un processus physique de passage en archives. Dans la formulation de cette hypothèse, nous précisons également que la vision logistique des archives était en accord avec leur perception de celles-ci. Enfin, cinquièmement, nous supposons que les chercheur·se·s ne voient pas spontanément l'utilité de conserver leurs archives, là aussi, nos recherches ont permis de tempérer ce point de vue, mais qu'un dialogue était envisageable sur ce sujet, ce que nous avons néanmoins pu confirmer.

Les choix méthodologiques réalisés pour répondre à ces questionnements et vérifier nos hypothèses s'inscrivent pleinement dans les modes d'investigation et d'expérimentation mobilisées par la recherche en archivistique<sup>183</sup>. Nous avons en effet puisé des méthodes d'enquête et des modèles conceptuels dans plusieurs disciplines des sciences humaines et sociales. Nous avons allié approches qualitative et quantitative. Nous avons posé des hypothèses de recherche pour structurer notre questionnement de départ, mais avons ensuite pris la liberté d'analyser les données de manière inductive suivant la méthode de la théorie ancrée<sup>184</sup> déjà mobilisée dans plusieurs recherches en archivistique<sup>185</sup>. Nous avons donc mixé les méthodes et mobilisé différentes sources d'informations, nous positionnant à la fois pleinement dans une recherche pluridisciplinaire ancrée dans les sciences humaines et sociales<sup>186</sup> mais également dans un mouvement de structuration de ces méthodes de recherche spécifiques à l'archivistique, qui étaient en cours au début de notre période de recherche<sup>187</sup>.

Au-delà des méthodes, nous revendiquons des inspirations dans des disciplines multiples que nous mobilisons tout au long de ce mémoire. Ainsi, l'archivistique s'inscrit dans les sciences humaines et sociales<sup>188</sup> et y puise les concepts et méthodologies dont elle a besoin, pratique pour le moins

---

<sup>183</sup> B. Grailles, « "Plis et déplis"... », *art. cité*, p. 33-49.

<sup>184</sup> Barney Glaser, Anselm Strauss, *The Discovery of Grounded Theory : Strategies for Qualitative Research*, New York, Aldine de Gruyter, 1967, 271 p.

<sup>185</sup> B. Grailles, « "Plis et déplis"... », *art. cité*, p. 33-49.

<sup>186</sup> B. Grailles, P. Marcilloux, « Pour une archivistique sociale... », *art. cité*, p. 47.

<sup>187</sup> B. Roth-Lochner, F. Burgy, « *La recherche en archivistique...* », *art. cité*, p. 7.

<sup>188</sup> B. Grailles, P. Marcilloux, « Pour une archivistique sociale... », *art. cité*, p. 37-56

partagée par d'autres disciplines<sup>189</sup>. Parmi elles, les *Sciences Studies* et particulièrement les travaux de Bruno Latour, Michel Callon ou Dominique Vinck ont marqué notre analyse. Les travaux de François Hartog sur les régimes d'historicité nous ont également accompagnée tout comme ceux d'Anne Both sur la profession d'archiviste. Il convient aussi de mentionner les travaux de Francis Eustache et Bénédicte Desgranges sur la mémoire.

Différentes sources seront mobilisées : un corpus de laboratoires, une enquête par questionnaire, un recueil de témoignages oraux couplé à une observation physique et topographique. Le corpus de laboratoires de recherche en sciences du végétal<sup>190</sup> est composé de 20 unités de recherche dont six en Anjou et les autres en Île-de-France. Ces laboratoires ont été créés entre 1975 et 2015 et existent tous en 2015. Ils connaissent des tailles, des rattachements institutionnels et des statuts variés qui sont étudiés dans le deuxième chapitre de ce mémoire. Ce corpus a été constitué à partir des annuaires des établissements d'enseignement supérieur et de recherche, puis des informations ont été collectées sur les sites Internet des unités elles-mêmes, dans les annuaires des établissements d'enseignement supérieur et de recherche et dans les rapports de l'Agence d'évaluation de la recherche et de l'enseignement supérieur (Aéres) puis du Haut Conseil de l'évaluation de la recherche et de l'enseignement supérieur (Hcéres). Des informations spécifiquement liées à la gestion des archives de ces laboratoires ont été collectées auprès des services d'archives susceptibles d'être intervenus par contact direct par courriel.

Une enquête par questionnaire a été diffusée entre décembre 2015 et avril 2016<sup>191</sup>. Le mode d'administration du questionnaire était indirect grâce à l'utilisation de l'outil Sphinx et d'une publication en ligne. La diffusion a suivi plusieurs canaux : l'envoi d'un courriel à l'ensemble des chercheur·se·s des laboratoires identifiés grâce aux adresses présentes sur les sites Internet et l'intervention dans des réunions d'unité et auprès des directeurs et présidents de centres Inra, qui ont conduit leurs directeur·rice·s d'unité à inciter leurs collègues à répondre à l'enquête. Au total, nous avons pu exploiter 102 réponses. Les répondant·e·s se partagent entre 53 femmes et 49 hommes, 26 personnes de moins de 30 ans, 22 de 31 à 40 ans, 25 de 41 à 50 ans, 26 de 51 à 60 ans et 3 de plus de 61 ans. La répartition par grade est la suivante : 34 doctorant·e·s ou post-doctorant·e·s, 20 chargé·e·s de recherche ou assimilé·e·s, 20 directeur·rice·s de recherche ou assimilé·e·s, 16 maître·sse·s de conférences ou assimilé·e·s et 12 professeur·e·s des universités ou assimilé·e·s. Si la méthode de recueil des données est quantitative, leur analyse est toutefois essentiellement qualitative et les chiffres

---

<sup>189</sup> Frédéric Darbellay (sous la dir. de), *La circulation des savoirs. Interdisciplinarité, concepts nomades, analogies, métaphores*, Berne, Peter Lang, 2012, 245 p.

<sup>190</sup> Annexe 1 – Liste descriptive des laboratoires étudiés.

<sup>191</sup> Annexe 2 – Enquête écrite : questionnaire et données.

qui en sont tirés permettent de donner des colorations statistiques et non une vision représentative affirmée. Nous avons donc quantifié pour connaître et savoir, et non pour agir ou coordonner<sup>192</sup>.

Le questionnaire en lui-même<sup>193</sup> avait pour but de permettre la compréhension de la nature du rapport qui existe entre les chercheur·se·s et leurs archives. Il est composé de trois grandes parties : « les archives », « être chercheur·se·s en sciences du végétal » et « vous », elles-mêmes subdivisées en sous-parties. Premièrement, la partie sur les archives est partagée entre « les archives en général », « les archives dans votre travail » et « l'archiviste ». La partie sur « les archives en général » a pour objet d'interroger la notion d'archives pour les chercheur·se·s. Plusieurs questions permettent d'identifier le champ sémantique des archives. La première est une question ouverte qui lance le questionnaire : sans avoir réfléchi en amont, les répondant·e·s sont invités à donner quatre synonymes du mot archives puis, s'ils et elles le souhaitent, une définition. Deux questions interrogent, en outre, la proximité ou l'éloignement de certains termes des mots "archives" et "archiver". La deuxième question est une échelle d'Osgood. Elle permet de définir quel est le rapport sensible aux archives. Elle peut être mise en relation avec la question 39 qui reproduit la même échelle mais pour le végétal. Enfin, les deux dernières questions de cette partie viennent interroger la conscience que les répondant·e·s ont de produire et conserver des archives dans leur vie privée. Les deux exemples qui sont demandés en précision permettront d'alimenter l'étude du champ lexical des archives. Ensuite, la partie sur « les archives dans votre travail » a pour but d'interroger la place des archives, et plus largement du document, dans le travail des chercheur·se·s et dans leur environnement. Tout d'abord, nous questionnons la place de la production documentaire – documents, données et archives : existence, propriété et ses règles, lieux de conservation. Nous examinons ensuite le passage du document au statut d'archives : quel document doit être conservé sur le long terme et à quel moment il devient archives. Trois questions reviennent en outre sur l'utilisation des archives dans le travail, dont la dernière interroge l'ancienneté des documents mobilisés dans le travail. Les questions 17 à 22 interrogent quant à elles les pratiques liées à l'informatique : rangement et facilité d'accès aux documents sur papier ou informatique, sensation d'informatisation de l'activité, pratiques d'impression et de dématérialisation. Parmi elles, une question plus large permet de comprendre si les chercheur·se·s ont changé leur organisation documentaire au cours de leur carrière et les raisons de ce changement. Outre la place de l'informatique et des archives dans l'activité des chercheur·se·s, ces questions permettent de cerner l'environnement documentaire des chercheur·se·s et leurs facilités à s'y mouvoir. La question 24 s'inscrit également dans cette perspective puisqu'elle interroge l'état dans lequel les chercheur·se·s se sentent lorsqu'ils et elles archivent. Deux questions sur les archives ouvertes viennent clore cette partie, elles permettent de vérifier s'il n'y a pas confusion dans la définition des

---

<sup>192</sup> Olivier Martin, *L'empire des chiffres. Une sociologie de la quantification*, Paris, Armand Colin, 2020, p. 265.

<sup>193</sup> Annexe 2 – Enquête écrite : questionnaire et données.



chercheur·se·s des archives ouvertes et des archives. Pour finir, comprendre les représentations de l'archiviste permet également de comprendre la définition des archives. La question 30, par exemple, permet de préciser encore le champ lexical lié à l'action d'archiver. Il est possible aussi que la connaissance d'un·e archiviste ait des conséquences sur la définition que donnent les chercheur·se·s des archives, les questions 27, 28, 31 et 32 permettent donc d'éclairer les réponses de la partie 1 sous le jour d'une rencontre avec un·e archiviste, de la connaissance du référent archives de l'institution ou des institutions de conservations d'archives. Deux questions permettent enfin d'appréhender le niveau de connaissance du métier d'archiviste. Deuxièmement, la partie « être chercheur·se en sciences du végétal » interroge l'*ethos* des chercheur·se·s en science du végétal et leur rapport à leur objet de recherche pour comprendre ce qui est central pour ces personnes. Elle permet d'expliquer les réponses obtenues dans la première partie. Elle est elle-même subdivisée entre des questions sur le fait d'« être chercheur·se », sur « les sciences du végétal » et sur le rapport des personnes à leur travail. Qu'est-ce qu'être un·e chercheur·se du point de vue des chercheur·se·s interrogés, voici ce à quoi toutes les questions de cette sous-partie permettent de répondre. Comment les chercheur·se·s s'inscrivent dans le temps, quelles sont leurs activités, travaillent-t-ils et elles seuls ou en équipe, quelle forme de reconnaissance utilisent-t-ils et elles et enfin quelle est la place des chercheur·se·s dans la société ? La sous-partie suivante, sur les sciences du végétal, poursuit trois objectifs. Tout d'abord, interroger le rapport émotionnel au végétal des chercheur·se·s pour pouvoir le comparer à celui avec les archives. Ensuite, cerner précisément le domaine de recherche des répondant·e·s pour essayer de comprendre s'il existe des différences marquées dans les représentations au sein des sciences du végétal, qui dépendraient du domaine précis d'activité des chercheur·se·s. Enfin, le rapport à l'histoire des sciences du végétal et de la recherche est interrogé. Une dernière sous-partie revient à nouveau sur l'*ethos* des chercheur·se·s et plus particulièrement sur le rapport qu'ils et elles entretiennent avec leur travail. Est-ce un métier qu'on fait par goût voire par passion ? Travaillent-ils et elles dans un cadre très fixe ? Comment devient-on chercheur·se en sciences du végétal ? L'investissement dans le travail est notamment mesuré avec une question particulière sur la séparation entre vie professionnelle et vie personnelle. La troisième et dernière division du questionnaire est une partie d'identification permettant de replacer les chercheur·se·s dans un contexte socio-économique et socio-culturel large. Elle interroge le besoin de trace des chercheur·se·s, leurs pratiques culturelles et sociales et collecte des informations d'identification générales. Le rapport à la trace et à la transmission est interrogé car ce sont deux notions qui ont une place importante dans la représentation des archives. Les souhaits de laisser ou non une trace ou de transmettre quelque chose, que ce soit sur terre ou dans la discipline, sont plus particulièrement examinés. Trois questions reviennent également sur le goût pour l'écriture sur leur vie ou leur carrière des répondant·e·s et sur l'adéquation entre les archives et leurs parcours. Enfin, une dernière question permet de situer les interrogé·e·s par rapport à leur croyance en l'existence d'un Au-delà, ce qui ne peut manquer d'influer sur le rapport à la trace et à la transmission. La sous-partie

sur les pratiques culturelles et sociales questionne principalement deux éléments : les pratiques culturelles et le rapport à l'informatique et à Internet. La plupart des questions sont les mêmes que celles posées à un important panel de Français-es lors de l'enquête de 2008 sur les pratiques culturelles des Français-es dont les résultats ont pu être comparés pour situer les chercheur·se·s au sein de la population française<sup>194</sup>. Elles permettent également de mesurer le rapport à l'histoire et à la mémoire, avec tout particulièrement une interrogation sur la pratique généalogique, les recherches historiques, ou sur les auteur·rice·s de romans historiques connus. La maîtrise de l'outil informatique en général est examinée, car elle peut entraîner des conséquences dans la gestion documentaire. Enfin, la sous-partie d'identification propre est une partie commune à tout questionnaire. La première question permet de mesurer la conscience qu'ont les personnes interrogées d'être des chercheur·se·s. Viennent ensuite des questions d'ancienneté, de niveau de diplôme, de grade d'emploi, d'âge, de sexe et de nationalité, ainsi que deux questions d'identification de la recherche en cours.

Le questionnaire se terminait par une phrase proposant de participer à l'enquête orale. C'est ainsi que nous avons identifié les dix témoins interrogés dans le cadre de l'enquête orale et de l'observation de l'organisation documentaire des chercheur·se·s<sup>195</sup>. Les entretiens étaient constitués de trois temps aux méthodologies bien distinctes. D'abord, un entretien semi-directif permettait aux chercheur·se·s de décrire leurs activités quotidiennes et la production documentaire qu'elle engendre. Ils et elles pouvaient donner leur définition librement des archives et parler du végétal, notamment de la place qu'il occupe dans leur vie et le lien fait avec les archives. Une question était posée au témoin qui répondait ensuite comme il ou elle le souhaitait, parfois encouragé ou relancé par la collectrice. Une question portait spécifiquement sur les pratiques d'archivage avec une tentative d'utilisation des méthodes de l'entretien d'explicitation<sup>196</sup> qui vise à encourager la parole sur les gestes mis en œuvre par les interrogé·e·s pour réaliser une action. La deuxième partie de l'entretien s'appuyait sur l'analyse des réponses des témoins au questionnaire et avait pour objectif de leur faire préciser leurs réponses. Elle portait sur la différence entre les documents, les données et les archives, sur l'utilisation des archives, sur les changements d'organisation documentaire, sur la place de l'informatique dans les activités, sur la connaissance des archivistes et sur l'inscription des activités dans le temps. Un troisième temps de la rencontre était dédié à l'observation *in situ* de la production documentaire qu'elle soit papier ou numérique. D'ailleurs, le choix était laissé aux témoins : « pour cette dernière partie de notre entretien je vous propose de me montrer directement vos archives ou celles de votre laboratoire ». Si les deux supports n'étaient pas instinctivement présentés, nous questionnions ensuite

---

<sup>194</sup> Ministère de la Culture et de la Communication, *Département des Études de la Prospective et des statistiques - Enquête sur les pratiques culturelles des Français*, disponible sur : <http://www.pratiquesculturelles.culture.gouv.fr/index.php>, (consulté le 17 août 2020).

<sup>195</sup> Annexe 3 - Corpus de témoignages oraux. Annexe 4 - Relevés topographiques des documents sur papier.

<sup>196</sup> Pierre Vermersch, *L'entretien d'explicitation*, Issy-les-Moulineaux, ESF éditeur, 2003, 221 p.

pour voir celui qui n'avait pas été présenté. Pour l'informatique, nous avons également demandé aux témoins de nous montrer les actions réalisées pour l'archivage de telle ou telle typologie dont la conservation avait été considérée comme très importante dans le questionnaire. Même pendant cette observation des documents sur papier et numériques, ce sont toujours les représentations des archives que nous avons essayé d'analyser. Nous n'avons donc pas cherché à comprendre si les témoignages récoltés étaient « vrais » dans le sens qu'ils reflétaient une réalité observable, nous souhaitons plutôt comprendre pourquoi « ce "vrai"-là, qui est parfois faux, est ressenti comme vrai par celui qui veut le faire passer comme tel »<sup>197</sup>. Nous souhaitons bien comprendre la réalité du témoin interrogé et c'est dans cette direction que se sont tournées nos analyses.

Pour confronter ce que disent les chercheur·se·s des archives et ce qu'en disent les archivistes, nous nous appuyons sur la production professionnelle des archivistes, les circulaires, les rapports, mais également les outils créés par la section Aurore – tout particulièrement le référentiel de gestion des archives de la recherche<sup>198</sup>. Nous nous appuyons également sur un corpus comprenant 108 articles rédigés entre 1978 et 2017 par des personnes occupant des fonctions d'archiviste ou se désignant comme tel en France. Le travail de constitution de ce corpus a été réalisé en partenariat avec Magalie Moysan et une analyse commune en a été produite dans une communication destinée à présenter la manière dont les archivistes français·es parlent des chercheur·se·s<sup>199</sup>. La partie du corpus concernant les années 1968-2006 a aussi été analysé par Magalie Moysan dans sa thèse<sup>200</sup>.

Par ailleurs, nous adoptons dès que cela est possible un positionnement comparatiste avec des données disponibles concernant d'autres groupes sociaux. Principalement grâce à la mobilisation de l'enquête sur les pratiques culturelles des Français réalisée par le ministère de la Culture, mais aussi grâce à l'utilisation de sondages d'opinion conservés par le centre de recherches politiques de Sciences Po (Cevipof). Ponctuellement, d'autres études et rapports ministériels sont mobilisés toujours pour situer les chercheur·se·s interrogés par rapport à un ensemble plus large.

Notre propos s'organise en quatre grands chapitres thématiques qui interrogent chacun leur tour les représentations des archives selon un angle de vue différent. Le premier pose les fondations de ces représentations en tentant de produire une définition des archives par les chercheur·se·s en sciences du végétal. Le deuxième interroge la spécificité propre, à la fois à la recherche mais aussi aux sciences du végétal, dans la manière d'appréhender les archives. Le troisième positionne les archives dans l'ensemble de l'écosystème documentaire et informationnel des chercheur·se·s. Le quatrième, enfin,

---

<sup>197</sup> Philippe Artières, A. Farge, P. Laborie, « Témoignage et récit historique », *Sociétés & Représentations*, n° 13, 2002, p. 204.

<sup>198</sup> Section Aurore de l'AAF, *Référentiel de gestion des archives de la recherche*, *op. cit.* 14 p.

<sup>199</sup> M. Georges, M. Moysan, « When French archivists speak about researchers and their archives : a textual analysis », communication présentée lors du *Workshop on scientific archives*, Carnegie Institution, 2018.

<sup>200</sup> M. Moysan, *Usages d'archives...*, *op. cit.*, p. 405-409.

cherche à comprendre les proximités et divergences qui existent entre les représentations des archives par les chercheur·se·s en sciences du végétal et ce qu'en disent les archivistes.

Pour produire une première photographie de ce que sont les archives pour les chercheur·se·s en sciences du végétal, nous analysons directement les définitions qu'ils et elles en donnent. Plusieurs focales sont utilisées, d'abord, l'inscription des archives dans le temps et dans l'espace pour appréhender leur existence en tant qu'objet matériel. Mais nous comprenons que ces deux dimensions ne sont pas les plus caractéristiques des archives et analysons, dans un deuxième temps, les utilités théoriques conférées aux archives. Cet angle de vue nous permet de voyager dans différentes caractéristiques fondamentales ou périphériques des archives – la conservation, le classement, l'utilité potentielle – et de disséquer le rapport entre mémoire et archives. Dans une dernière étape de ce travail définitionnel, nous confrontons les définitions des archives aux stéréotypes rencontrés dans la littérature et analysons les évolutions de cette définition, induite par notre méthodologie de recherche, pour finalement comprendre que les représentations des archives des chercheur·se·s interrogés font jouer entre elles plusieurs définitions. Nous montrons alors qu'il existe des caractéristiques associées aux archives à première vue, mais que cette image s'estompe rapidement pour laisser place à une définition complexe et multifacette des archives.

Pour donner un premier volume à cette définition, nous tentons de comprendre ce que sont les spécificités du métier de chercheur·se et des sciences du végétal. Ce domaine de recherche est ainsi profondément interdisciplinaire et multiforme. La variété des structurations qu'il recouvre en fait un parfait témoin de l'organisation de la recherche française. Elle permet aussi d'interroger, de manière purement archivistique, le niveau de collecte pertinent pour les archives. Le végétal est central dans ce domaine, mais ce n'est pour autant pas un vecteur identitaire pour les chercheur·se·s interrogés. Les liens que les interrogé·e·s tissent entre cet objet et les archives témoignent bien d'une spécificité des sciences du végétal dans l'appréhension des archives. Ce qui marque profondément l'identité, l'*ethos*, des chercheur·se·s interrogés, c'est surtout leur profession : chercheur·se·s. Pourtant, c'est une profession multiforme aux activités variées, parmi lesquelles la recherche à proprement parler, l'expérimentation pour certain·e·s, l'observation pour d'autres, ne prend qu'une part, parfois réduite, du temps d'activité qui est, lui, particulièrement extensif. Nous terminons cette analyse en caractérisant culturellement les chercheur·se·s en sciences du végétal. Nous remarquons ainsi qu'ils et elles montrent des pratiques culturelles plus intenses que la moyenne des Français·es mais pas plus importantes que celles des cadres et professions intellectuelles supérieures, catégorie à laquelle ils et elles émargent. Nous observons des pratiques numériques variées et intenses. Et enfin, l'analyse de l'inscription de ces personnes dans le temps nous permet de sortir d'une image d'un chercheur·se projeté dans le futur pour comprendre que les interrogé·e·s sont fondamentalement inscrits dans le présent.

Continuant notre plongée dans les représentations des archives, c'est l'écosystème informationnel et documentaire des chercheur·se·s interrogés qui nous intéresse dans le troisième

chapitre. Nous confrontons ainsi la place des archives avec celles des documents et des données. Deux objets dont nous cherchons également à comprendre ce qu'ils recouvrent pour les chercheur·se·s. Nous prenons à bras le corps la production documentaire et informationnelle des chercheur·se·s pour la décrire et la caractériser. Nous envisageons aussi la place de l'informatique dans cet environnement. Après avoir posé les bases de cet écosystème, nous en interrogeons les circuits : comment la production documentaire circule dans l'espace et évolue dans le temps, mais aussi quelles sont les pratiques de partage et de réutilisation de cette production et tout particulièrement de ce qui est qualifié d'archives. Dans ces circuits, nous étudions spécifiquement la place de l'archivage et de ce qu'en disent les chercheur·se·s interrogés pour comprendre que le classement, fruit d'une intention, constitue une dimension fondamentale de ce qu'est l'archivage pour les chercheur·se·s interrogés. Enfin, le troisième étage de cet écosystème fait intervenir des acteur·rice·s extérieurs aux seuls chercheur·se·s et parmi ceux et celles-ci, c'est la place des archivistes et de leurs actions qui retient notre attention. Est-ce une profession active dans les laboratoires en sciences du végétal ? Est-elle connue des chercheur·se·s ?

D'ailleurs, notre quatrième et dernier chapitre poursuit cette interrogation en plaçant cette fois les chercheur·se·s et les archivistes dans une position de dialogue. Et c'est leurs deux points de vue qui sont confrontés tout au long de ce dernier chapitre. Un nouveau travail définitionnel permet d'abord de mettre en lumière des usages du terme « archives » non encore analysés, qu'ils soient extérieurs à la définition des archives par les archivistes ou, au contraire, ancrés dans leurs pratiques professionnelles. Ensuite, c'est dans une activité qui constitue le cœur de la profession des archivistes, et en même temps un des nœuds de création des archives par les chercheur·se·s, que nous poursuivons cette confrontation : l'évaluation des documents. Nous analysons les rouages de celle-ci par ces deux groupes sociaux, ses critères ainsi que ses temporalités. Enfin, nous nous interrogeons sur l'apparente irréconciliabilité des chercheur·se·s et des archivistes en comparant leurs modes d'attachement aux archives et leurs cultures métiers et en proposant, pour finir, des pistes de dialogue entre ces deux groupes forcés de coopérer.

## Conventions

Il a été décidé de suivre les conventions suivantes.

Les citations sont mises en exergue dès lors qu'elles excèdent trois lignes, sauf si elles s'insèrent dans une phrase.

Dans les transcriptions d'entretien, tous les mots prononcés par les témoins figurent, mais pour faciliter la lecture, les mots de liaison exprimant des hésitations n'ont pas été reproduits.

Les réponses au questionnaire sont reproduites telles qu'elles ont été saisies par les répondants, donc en respectant l'orthographe de l'auteur·rice.

Les références bibliographiques sont abrégées à partir de leur deuxième apparition.

Les sigles et acronymes sont développés lors de leur première mention et lorsqu'un rappel est nécessaire à la compréhension du contexte. Une table des sigles est disponible au début de ce mémoire.

Les nombres inférieurs à 10 sont écrits en lettres, sauf quand ils désignent un comptage sans unité ou un pourcentage.

La forme masculin·féminin·(pluriel) est utilisée pour les termes qui désignent des personnes. Nous considérons qu'elle englobe toutes les identités de genre quelles qu'elles soient. Nous écrivons, par exemple : chercheur·se·s, historien·ne·s ou répondant·e·s. Les accords sont ensuite construits sur la base du masculin. Les règles de proximité ou de quantité ne sont donc pas respectées dans les accords.

Le terme-concept « producteur » est lui utilisé comme un terme couvrant toutes les identités de genre.

*L'utilisation de · (point médian) peut être gênante pour certaines personnes, nous vous prions de nous en excuser et vous invitons à ne retenir à la lecture que la partie du mot se situant avant ce ·. Par exemple, pour chercheur·se·s, vous pouvez lire « chercheur ».*



# Chapitre 1 – Ce que sont les archives pour les chercheur-se-s en sciences du végétal

« Les archives ne parlent pas tout seules : elles reflètent les intérêts, les espoirs et les craintes de l'utilisateur »<sup>201</sup>

Des « courriers, autographes [...] d'anciens phytopathologistes du début du XX<sup>e</sup> siècle » à « ce qu'il est impératif de conserver *ad vitam aeternam*, et même plus tard » en passant par « le matériel biologique qu'on stocke » ou l'« endroit où on stocke des informations »<sup>202</sup>, les archives existent et revêtent, pour les chercheur-se-s en sciences du végétal interrogés, une définition aux multiples facettes, plus proche de celle donnée par *Wikipédia*<sup>203</sup> que de celle du *Code du Patrimoine*<sup>204</sup> communément partagée par les archivistes.

Patrice Marcilloux a démontré que l'aire sémantique du mot « archives » s'accroît et s'hétérogénéise. Cet enrichissement engendre « l'installation d'une véritable polysémie avec un vrai changement de sens ou métasémie »<sup>205</sup>. Finalement, la définition des archives est extrêmement floue<sup>206</sup> dans notre société. De plus, les institutions de conservation ne sont pas un préalable à l'existence d'archives, les archivistes et l'archivistique ne sont pas les seuls garants de la mise en œuvre de logiques de préservation et, enfin, les usages et logiques d'usages des archives sont variés<sup>207</sup>. Il n'est donc pas surprenant de constater que la recherche en archivistique contemporaine s'intéresse à ces problématiques : que ce soit par l'étude de la définition du périmètre que couvre le mot « archives » ou par celle de leurs places et rôles dans la société<sup>208</sup>.

---

<sup>201</sup> Eric Ketelaar, « (Dé) Construire l'archive », *Matériaux pour l'histoire de notre temps*, n° 82, 2006, p. 65-70.

<sup>202</sup> Entretien avec Thierry Rouxel, 26 avril 2017. Question 1, répondant n°38. Entretien avec Philippe Simoneau, 30 mars 2017. Question 1, n° 63.

<sup>203</sup> « Les archives sont un ensemble de documents conservés pour pouvoir prouver des droits ou témoigner de certaines activités. Par métonymie, elles désignent également le lieu où l'on conserve ces documents (bâtiment ou local de conservation, ou encore l'institution chargée de leur conservation ou de leur gestion) ». Disponible sur : <https://fr.wikipedia.org/wiki/Archives>, (consulté le 16 novembre 2019).

<sup>204</sup> « Les archives sont l'ensemble des documents, y compris les données, quels que soient leur date, leur lieu de conservation, leur forme et leur support, produits ou reçus par toute personne physique ou morale et par tout service ou organisme public ou privé dans l'exercice de leur activité ». Article 211-1 du *Code du Patrimoine*.

<sup>205</sup> Patrice Marcilloux, *Les ego-archives...*, *op. cit.*, p. 54.

<sup>206</sup> Philippe Artières, « Les archives comme objets sociaux », *Lettre du séminaire Arts et Société*, n°85, sans date, disponible sur : <http://www.sciencespo.fr/artsetsocietes/fr/archives/38>, (consulté le 17 novembre 2019).

<sup>207</sup> Bénédicte Grailles, « "Plis et déplis"... », *art. cité*, p. 33-49.

<sup>208</sup> Carol Couture, « La formation et la recherche en archivistique. Éléments révélateurs de l'état de développement de l'archivistique contemporaine. Synthèse d'un projet de recherche », *Archives*, vol. 33, n° 2, 2002, p. 21-51. Patrice Marcilloux, « La recherche en archivistique : une indispensable diversité », *La Gazette des archives*, n°257, 2020, p. 81-88.



Au-delà de ces considérations archivistiques, nous appuyons notre propos sur les méthodes d'analyse des représentations sociales qui se fondent sur le postulat suivant : c'est « la relation sujet-objet qui détermine l'objet lui-même »<sup>209</sup>. Ces représentations ont plusieurs fonctions, la première étant de « comprendre la réalité et l'expliquer »<sup>210</sup>. Il est donc indispensable, pour mener à bien notre recherche, de saisir les sens et l'essence du mot « archives » pour les chercheur·se·s en sciences du végétal.

Quelles sont les définitions que les chercheur·se·s ont des archives ? Quels éléments d'influences est-il possible de mettre en exergue dans cette approche définitionnelle ? Quelles sont les dimensions centrales dans ces représentations et, à l'inverse, quelles sont celles qui semblent moins partagées ? Voici les questions auxquelles ce chapitre entend répondre. Pour ce faire, nous avons interrogé les chercheur·se·s de différentes manières, à l'écrit comme à l'oral, sur leur définition des archives. Ce sont donc les réponses à ces questions qui forment la base de ce chapitre. Pour enrichir notre analyse, nous tentons, dès que la bibliographie est disponible, d'adopter une démarche comparative. Néanmoins, le peu de bibliographie existante et la construction d'un corpus riche de diversités nous invitent aussi à procéder à des comparaisons entre les réponses des chercheur·se·s interrogés en fonction de plusieurs critères de différenciation (âge, sexe, etc.). À partir de ces éléments nous avons analysé plus spécifiquement la place que les chercheur·se·s attribuent aux archives dans le temps et dans l'espace, l'utilité théorique qu'ils et elles leur confèrent et avons finalement essayé de produire une image, ou plutôt des images, de ce que sont les archives pour les chercheur·se·s.

## 1. Une place dans le temps et dans l'espace

Dès la première question de l'enquête écrite, les chercheur·se·s attribuent aux archives une place dans l'espace et le temps. Ainsi, près d'un tiers des mots-clés associés spontanément aux archives par les chercheur·se·s interrogés fait référence à l'une de ces deux dimensions ou aux deux en même temps. Sujets éminemment philosophiques ou ressortissant des sciences physiques, les notions d'espace et de temps sont utilisées ici dans leur sens commun. Elles nous permettent de caractériser l'existence physique et temporelle des archives. Les archives sont des mesures de l'espace et du temps. Leur temporalité en général, leur matérialité et leur localisation, voire leur existence physique fascinent et sont des thèmes centraux de réflexion, tant du point de vue des philosophes, que de celui des usagers et usagères des archives, des théoricien.ne·s ou des praticien.ne·s de l'archivistique. La bibliographie sur ces sujets est donc abondante et le cadre référentiel des chercheur·se·s interrogés,

---

<sup>209</sup> J.-C. Abric, *Pratiques sociales...*, *op. cit.*, p. 12.

<sup>210</sup> J.-C. Abric, *Pratiques sociales...*, *op. cit.*, p. 15.

c'est-à-dire, ce dont ils et elles ont pu avoir connaissance, de près ou de loin, s'appuie sur une partie de ces écrits. Nous en tirons donc quelques axes introductifs.

Tout d'abord, le mot « archives », par son étymologie, s'ancre dans une existence physique, que l'on fasse référence au bas latin – *archivum* signifie « local d'archives, collection d'actes » – au latin classique – *archium* signifie « lieu où l'on conserve les archives » (II<sup>e</sup> siècle) – ou au grec ancien – ἀρχεῖον *archeion* signifie « bâtiment administratif, magistrature ». Jacques Derrida et Michel de Certeau s'appuient sur cette caractéristique. Si le premier les définit comme lieu de « dépôt des documents officiels »<sup>211</sup>, le second leur confère une fonction plus symbolique en tenant l'établissement d'archives comme un préalable à un travail « scientifique »<sup>212</sup>. Pour ces penseurs, le temps des archives est souvent celui du passé. Leurs réflexions sont alimentées par les événements qui ont marqué le XX<sup>e</sup> siècle et la place que la société leur réserve<sup>213</sup>. Mais il est aussi celui du futur et ces auteurs décrivent avec toutes ses complexités l'imbrication de l'espace et du temps pour penser les archives<sup>214</sup>.

Les usager·ère·s des archives, entendus dans un sens large comme les personnes qui utilisent les archives et non comme le public des institutions de conservation d'archives, ont également pris la plume pour définir les archives et les ancrer dans une existence temporelle comme physique. Ils et elles les inscrivent alors bien souvent dans le passé, dans leur contexte de production<sup>215</sup>. Il s'agirait de répondre au « désir anxieux de découvrir le passé depuis l'archive »<sup>216</sup>. Dans les années 1990, apparaît en outre un courant historiographique accordant une place particulière aux archives des individus, écrits du for privé, autobiographies, archives familiales, etc.<sup>217</sup>. Dans ce contexte, les archives sont aussi inscrites dans le passé et le lieu des archives, désormais plus large que les seules institutions de conservation<sup>218</sup>, est plus souvent interrogé. Par ailleurs, pour certain.e.s, les archives ont d'abord une existence physique – « Été comme hiver, elle est glacée »<sup>219</sup>, ainsi commence le célèbre ouvrage d'Arlette Farge – et il n'est pas rare de trouver des références à l'aspect matériel des archives dans les écrits des historien.ne.s. Néanmoins, le numérique<sup>220</sup> et le développement d'Internet et de ses multiples

---

<sup>211</sup> Jacques Derrida, *Mal d'archive, une impression freudienne*, Paris, Éditions Galilée, 1995, p. 12-13.

<sup>212</sup> Michel de Certeau, « L'espace de l'archive ou la perversion du temps », *Traverses*, n° 36, 1986, p. 6.

<sup>213</sup> Bruno Delmas, *La société sans mémoire : propos dissidents sur la politique des archives en France*, Paris, Bourin éditeur, 2006, p. 60.

<sup>214</sup> Serge Margel, *Les archives fantômes, Recherches anthropologiques sur les institutions de la culture*, Paris, Lignes, 2012, 96 p.

<sup>215</sup> P. Artières, « L'historien face aux archives », *Les archives, Pouvoirs*, n° 153, 2015, p. 87.

<sup>216</sup> Marie-Pascale Huglo, « Présentation » dans M.-P. Huglo (sous la dir. de), *Poétiques de l'archive, Protée*, vol. 35, n° 3, 2007, p. 5.

<sup>217</sup> P. Artières, « L'historien face aux archives », *art. cité*, p. 85.

<sup>218</sup> Christian Hottin, « Les lieux de l'archive et le lieu des archives : trois notes critiques parues dans Livraisons d'histoire de l'architecture », p. 6, disponible sur : <https://halshs.archives-ouvertes.fr/halshs-00069562/document>, (consulté le 9 mars 2020).

<sup>219</sup> A. Farge, *Le goût de l'archive, op. cit.*, p. 7.

<sup>220</sup> Frédéric Clavert, Caroline Muller (sous la dir. de), *Le goût de l'archive à l'ère numérique*, [en ligne], disponible sur <http://www.gout-numerique.net/>, (consulté le 12 janvier 2020).

outils sont venus bousculer ces représentations et une littérature abondante est apparue sur les archives au présent, sans existence matérielle :

« Si pour plusieurs, à l'origine de grands chantiers de recueil et de diffusion en ligne des mémoires individuelles et collectives [...] ces possibilités d'enregistrement apparaissent d'abord comme le point de départ de la création de mémoires "nouveau genre", qui juxtaposent des expériences et souvenirs qui, autrement, auraient été condamnés à l'oubli, pour d'autres [...], les dispositifs en question sont plutôt envisagés comme les vecteurs d'une singulière transformation des rapports du présent au passé, voire d'une modification en profondeur de l'expérience sociale »<sup>221</sup>.

Enfin, au-delà de la définition des archives donnée dans le Code du patrimoine, les théoricien.ne.s et praticien.ne.s de l'archivistique, parfois en dialogue avec les usagers et usagères, assignent également aux archives une place dans le temps et dans l'espace. On pense ici aux travaux d'Anne Klein, notamment sa thèse qui vise « une pensée dialectique des archives, c'est-à-dire une approche archivistique qui puisse unir les différentes conceptions des archives en établissant une conception totalisante et dynamique tout à la fois »<sup>222</sup> et à ceux d'Anne Both<sup>223</sup> qui interroge le rapport au temps et à l'espace des archivistes. Nous donnerons donc ici seulement quelques axes qui peuvent curieusement être mis en résonance avec la pensée des chercheur-se-s interrogés<sup>224</sup>. Premièrement, l'inscription des archives dans le temps et dans l'espace par les archivistes a été bousculée par la montée en puissance du numérique. Questionnant à la fois les volumes<sup>225</sup> et les techniques de conservation, cette évolution inscrit les archives dans le futur, leurs futurs. Deuxièmement, plusieurs chercheur-se-s, dont Patrice Marcilloux ou Philippe Artières, soulignent la présence d'un contexte social demandeur<sup>226</sup>, une demande d'archivage qui inscrit les archives dans le présent. Il s'agit, par exemple, de la « mise en archives des réactions post-attentats »<sup>227</sup>. Troisièmement, les professionnel.le-s des archives font face depuis longtemps<sup>228</sup> à la gestion des volumes et des espaces : les archivistes « se

---

<sup>221</sup> Madeleine Pastinelli, « La mémoire et l'oubli dans l'univers de l'archive totale. Ethnographie des rapports au passé dans une communauté de bavardage électronique », *EspaceTemps.net*, 2009, disponible sur : <https://www.espacetemps.net/articles/archive-totale/>, (consulté le 11 mars 2020).

<sup>222</sup> Anne Klein, *Archive(s) : approche dialectique...*, op. cit., p. 8.

<sup>223</sup> A. Both, *Le sens du temps : le quotidien d'un service d'archives départementales*, Toulouse, Anacharsis, 2017, 285 p.

<sup>224</sup> Loin du cadre référentiel des chercheur-se-s interrogés, les travaux de théorisation comme le *records management* ou le *records continuum*, qui témoignent là aussi d'un ancrage des archives dans une certaine temporalité et matérialité, seront abordés dans les chapitres 3 et 4.

<sup>225</sup> Christine Nougaret, *Une stratégie nationale pour la collecte et l'accès aux archives publiques à l'ère numérique, Rapport à Madame Audrey Azoulay, Ministre de la Culture et de la Communication*, 2017, 53 p.

<sup>226</sup> P. Marcilloux, *Les ego-archives*, op.cit., p. 99-180.

<sup>227</sup> Mise en archives des réactions post-attentats : enjeux et perspectives, *La Gazette des archives*, n°250, 2018, 262 p.

<sup>228</sup> Alexis Wilkin, « Gérer les archives, maîtriser l'espace au Moyen Âge. Le cas de la cathédrale Saint-Lambert de Liège », *Revue belge de philologie et d'histoire*, tome 89, fasc. 2, 2011, p. 961-988.

trouve[nt] confronté[s] à la masse »<sup>229</sup> et au « problème de la place »<sup>230</sup>. Et quatrième, dans un mouvement réflexif, les archivistes interrogent et façonnent la fonction des lieux qu'ils et elles occupent et animent<sup>231</sup>.

L'objectif de cette partie n'est donc pas de comprendre ni de démontrer quelles sont les places dans le temps et l'espace des archives en général, mais de faire état de leurs positionnements dans l'espace et le temps pour les chercheur·se·s interrogés. La temporalité est d'ailleurs étendue et les territoires multiformes.

## 1.1. Une temporalité étendue

Nous avons montré, avec Magalie Moysan, que tout comme « le concept métaphysique de temps en général ne peut décrire adéquatement la structure de la trace »<sup>232</sup>, « il ne peut décrire celle des archives »<sup>233</sup>. Assurément, nous n'étions pas les premières à faire ce constat, puisque nous citons, dans l'ordre, Pomian, Derrida, Artières et Marcilloux pour indiquer que les archives sont donc à la fois un « lieu de mémoire »<sup>234</sup> et un « gage d'avenir »<sup>235</sup>, qu'elles sont « porteuse[s] d'un reste de vie, de quelque chose qui aurait échappé au travail du temps »<sup>236</sup> et qu'elles permettent aux individus « de donner du sens à leur parcours de vie »<sup>237</sup>.

En effet, les chercheur·se·s interrogés donnent majoritairement une indication temporelle dans la définition qu'ils et elles proposent des archives. Elle est très hétérogène d'un répondant à un autre et ils et elles mobilisent souvent conjointement plusieurs temporalités à l'intérieur même d'une définition. Le champ sémantique de la temporalité des archives réfère ainsi à la fois à un positionnement dans une chronologie – le passé, le présent et le futur – mais il peut aussi se comprendre en mobilisant les trois dimensions du temps posées par Aristote que sont Aïon, Chronos et Kairos. Si le passé est un point d'entrée dans la définition, le mélange des temps est une constante et c'est finalement le présentisme<sup>238</sup> qui marque fortement la définition des archives des chercheur·se·s interrogés.

---

<sup>229</sup> Anne Both, *Le sens du temps, op. cit.*, p. 81.

<sup>230</sup> Y. Pérotin, « Le grenier de l'Histoire et les récoltes excédentaires », *La Gazette des archives*, n°50, 1965, p. 134.

<sup>231</sup> L. Duranti, « Archives as a place », *Archives and Manuscripts*, vol. 24, n° 2, 1996, p. 242-255.

<sup>232</sup> J. Derrida, *De la grammatologie*, Paris, Les Éditions de minuit, 1967, p. 97.

<sup>233</sup> M. Georges, M. Moysan, « Les archives entre passé et futur : quelle temporalité pour les inscriptions des chercheurs ? », dans Bernard Miège, Nicolas Pélissier, Jean-Claude Domenget (sous la dir. de), *Temps et temporalités en information-communication, Des concepts aux méthodes*, Paris, L'Harmattan, 2017, p. 179-189.

<sup>234</sup> Krzysztof Pomian, « Les archives », dans Pierre Nora, *Les lieux de mémoire*, Paris, Gallimard, 1992, p. 3999.

<sup>235</sup> J. Derrida, *Mal d'archive, op. cit.*, p. 37.

<sup>236</sup> P. Artières, « L'historien face aux archives », *art. cité*, p. 87.

<sup>237</sup> P. Marcilloux, *Les ego-archives, op. cit.*, p. 208.

<sup>238</sup> François Hartog, *Régimes d'historicité. Présentisme et expérience du temps*, Paris, Éditions du Seuil, 2012, 321 p.

### 1.1.1. Le passé comme point d'entrée

Pour les chercheur·se·s interrogés, les archives ne sont ni des « vieilleries sans valeur »<sup>239</sup>, ni des « restes » « que l'on conserve volontairement du passé »<sup>240</sup>. Elles sont pourtant très inscrites dans le temps de ce qui a été. En cela, les chercheur·se·s suivent un présupposé culturel qui veut que les archives soient associées de manière générale au passé.

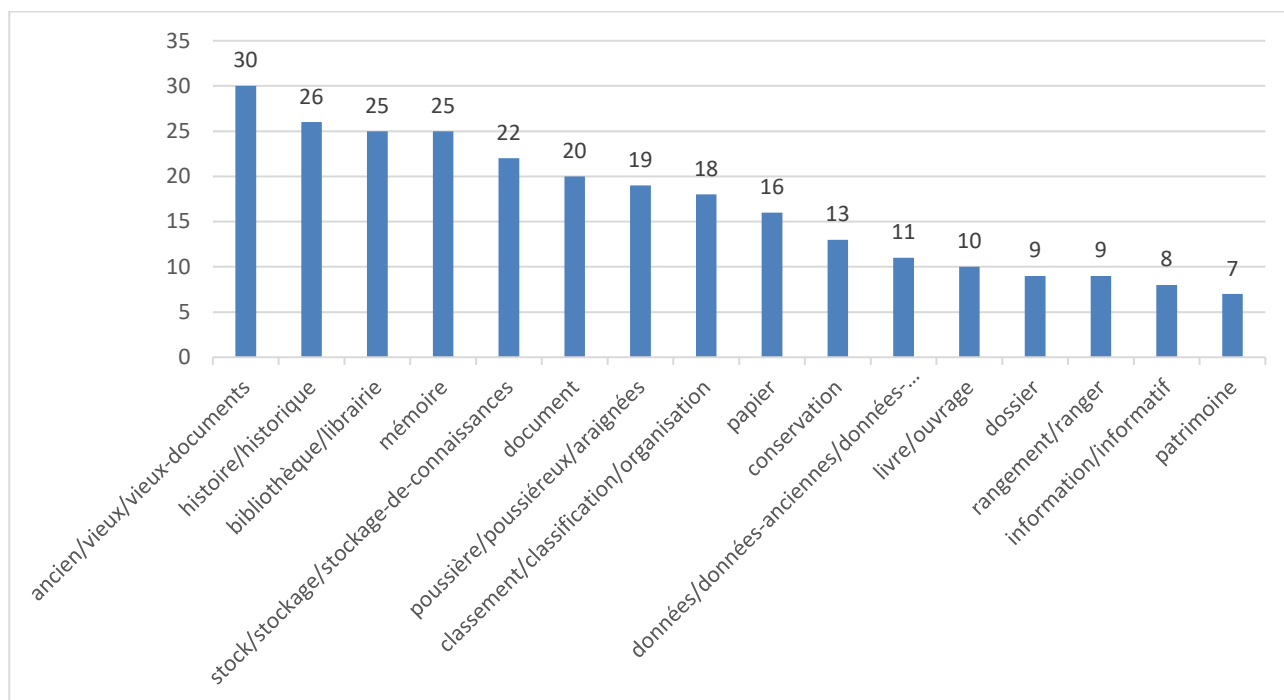


Figure 2 – Nombres des mots-clés les plus associés spontanément aux archives, regroupés par proximité de sens (source : enquête en ligne de décembre 2015 à avril 2016, annexe 2, question n° 1)

Dans les mots-clés qualifiant les archives, donnés spontanément par les chercheur·se·s interrogés, le passé est le temps qui leur est le plus associé. Sur les 403 mots-clés, 117 font ainsi référence au temps dont 106 au passé avec les mots « anciens » (16 occurrences dont une fois « données anciennes ») et « vieux » (15 occurrences dont une fois « vieux documents ») et cinq fois le mot « passé » lui-même. La « mémoire » (25) et l'« histoire » (21) font partie des trois mots-clés les plus souvent cités. En outre, si on regroupe ces mots-clés par ensembles de signifiants proches, les notions d'« ancien » et d'« histoire » prennent la tête du classement, surtout si on leur ajoute les occurrences du terme « passé ». Enfin, et de manière complémentaire, sur une échelle de « vieux » à « récent », 77 répondant·e·s placent le curseur du côté ancien et aucun n'a choisi un positionnement

<sup>239</sup> P. Marcilloux, *Les ego-archives*, op. cit., p. 54.

<sup>240</sup> P. Artières, « Les archives comme objets sociaux », art. cité.

vers le récent. Lorsque les chercheur·se·s donnent une définition du mot « archives », la présence du passé est en revanche plus limitée. Sur 23 définitions ayant une inscription dans le temps, 11 évoquent entre autres le passé. Oralement, les chercheur·se·s utilisent principalement les différentes formes du mot « ancien » et jamais le mot « vieux » pour faire référence au passé, et elles ne sont citées que par trois interviewé·e·s.

L'inscription dans le passé est majoritairement imprécise. Une petite partie des répondant·e·s fait référence à un passé lointain et déconnecté du présent : « on est un peu dépositaires de toute l'histoire de la protection des plantes en France, on a des archives qui sont très anciennes »<sup>241</sup> ou « je sais bien que c'est une vision très biaisée, mais je pense plus à des incunables médiévaux qu'à des témoignages d'un passé récent »<sup>242</sup> ou encore l'utilisation du mot « antiquité » pour qualifier les archives administratives du laboratoire<sup>243</sup>. Une autre partie pense à un passé clairement proche et personnel : « ensemble de documents d'années antérieures à l'année en cours »<sup>244</sup>. Mais la majorité ne positionne pas avec précision l'échelle du passé à laquelle ils et elles font référence : « données du passé », « stock de documents anciens »<sup>245</sup> ou « j'ai quand même une connotation ancienne », « c'est des documents qui vont être plus ou moins anciens », « la trace du travail qui a été fait »<sup>246</sup>.

Cette inscription des archives dans le passé est largement modulée par des facteurs différenciateurs. Ainsi, sur une échelle de « récent » à « vieux », les 31-40 ans et les femmes privilégient une position centrale, ce qui signifie que pour eux et elles, ni « récent » ni « vieux » ne caractérisent les archives. D'ailleurs dans les mots-clés, les femmes préfèrent le terme d'« ancien » à celui de « vieux ». En outre, la présence des mots « ancien » et « mémoire » dans les mots-clés connaît également une modulation par classe d'âge et par sexe. L'âge influe particulièrement sur cette inscription dans le passé. Elle est en effet très présente chez les moins de 30 ans et diminue ensuite. À l'inverse la notion de « mémoire » est moins présente dans les mots-clés des moins de 30 ans que pour les tranches d'âge suivantes.

---

<sup>241</sup> Entretien avec Thierry Rouxel, 26 avril 2017.

<sup>242</sup> Question 1, n° 22.

<sup>243</sup> Entretien avec Julie Bourbeillon, 30 mars 2017.

<sup>244</sup> Question 1, n° 37.

<sup>245</sup> Question 1, n°s 20 et 101.

<sup>246</sup> Entretien avec Valentin Changenet, 24 février 2017. Entretien avec Julie Bourbeillon, 30 mars 2017. Entretien avec Philippe Simoneau, 30 mars 2017.

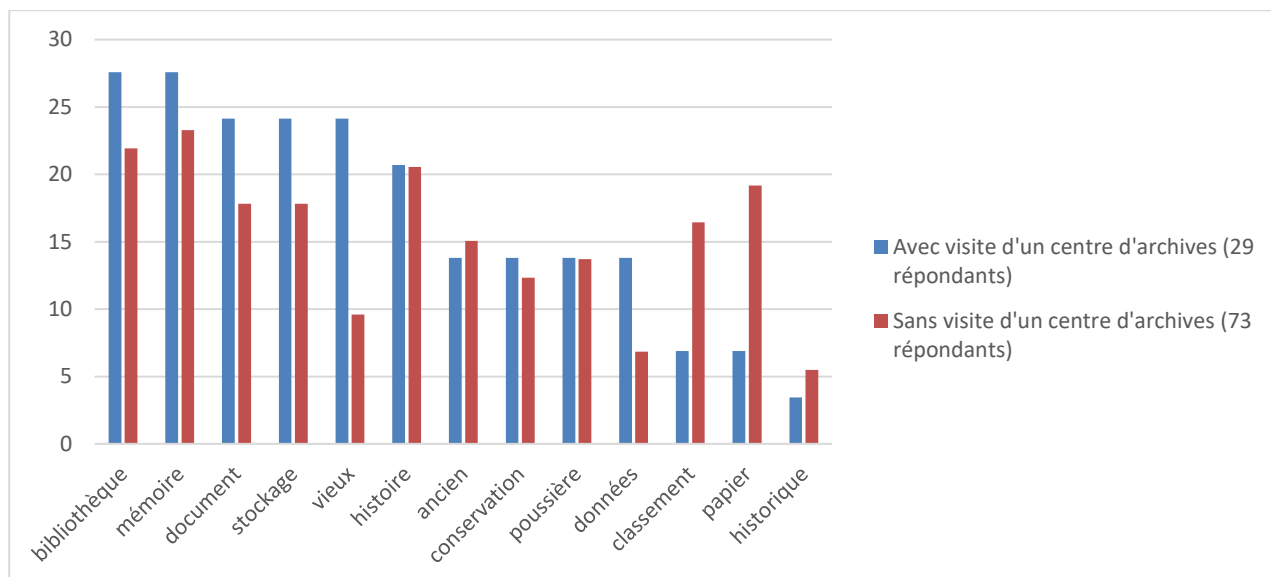


Figure 3 – Comparaison des mots-clés associés spontanément aux archives, sans regroupement par proximité de sens, entre les répondant.e.s étant ou non déjà allés, au cours de leur vie, dans un centre d’archives pour des recherches historiques et généalogiques (source : enquête en ligne de décembre 2015 à avril 2016, annexe 2, questions n<sup>os</sup> 1 et 59)

Enfin, les personnes qui sont déjà allées, au cours de leur vie, dans un centre d’archives pour des recherches historiques et généalogiques<sup>247</sup>, donnent des mots-clés très légèrement plus tournés vers le passé (figure 3). Près de 38 % d’entre elles citent ainsi les mots « ancien », « vieux » ou « vieux-documents », contre 26 % des autres répondant.e.s. La différence pour « mémoire » est de 27 % à 23 %. Néanmoins, le mot « histoire » montre une proportion inverse : 24 % contre 26 % chez les autres.

L’inscription des archives dans une temporalité évolue à mesure de l’enquête. Si elle pouvait être une inscription dans le passé au début, certains chercheur-se.s témoignent de leur changement de point de vue sur cette question :

« Au début j’avais un peu le caractère ancien, historique, qui me venait en tête immédiatement quand on me parlait d’archives » [alors que maintenant, j’ai pris conscience] « que c’était quelque chose de beaucoup plus présent et que c’était même évidemment tourné vers l’avenir »<sup>248</sup>.

La démarche d’enquête elle-même modifie donc l’inscription des archives dans le temps, le seul fait de réfléchir aux questions posées dans l’enquête écrite ou de se préparer à l’entretien a modifié la vision des archives que les chercheur-se.s avaient. L’inscription des archives dans le passé est en

<sup>247</sup> Question 59a.

<sup>248</sup> Entretien avec Valentin Changenet, 24 février 2017.

première ligne dans ce changement. Le glissement d'une réflexion générale vers un questionnement particulier est également l'une des causes de cette évolution.

Le passé est donc un point d'entrée dans les archives, une inscription communément associée, de manière instinctive, par la majorité des interrogés en raison d'un présupposé culturel développé en introduction, mais cette notion disparaît rapidement pour d'autres dès que les chercheur·se·s réfléchissent plus précisément à ce que sont les archives pour eux et elles.

### 1.1.2. Quand les temps se mélangent

Nombreux sont les chercheur·se·s ayant répondu à l'enquête à considérer les archives comme du « passé pour le futur »<sup>249</sup>. Ce constat est encore plus prégnant pour les répondant·e·s à l'enquête orale. Une fois le passé dépassé, les temps se mélangent dans la définition des archives donnée par les chercheur·se·s. Comme pour l'inscription dans le passé, ces temps sont parfois imprécis. Les archives ne s'inscrivent pas seulement dans une chronologie, mais aussi dans des cycles, en tant que succession de phénomènes présentant un caractère de périodicité dans le temps, et des moments, comme espace de temps.

Dans l'enquête par questionnaire, 27 définitions des archives témoignent d'une inscription dans le temps, dix dans le passé uniquement, 11 dans le futur tandis que six allient les deux temporalités. C'est-à-dire : « tout document dont on souhaite une conservation longue, à des fins de traçabilité ou de mémoire des actions passées » ou « ensemble de données relatives aux actes et décisions passées, rangées de façon rationnelle permettant leur utilisation ultérieure. »<sup>250</sup>. Le passé est le temps de la production et le futur celui d'un potentiel usage. Dans l'enquête orale, cette dualité de l'inscription des archives dans le temps se joue plutôt entre présent et futur, mais traduit toujours un temps de la production et un temps de l'usage potentiel : « pour moi les archives c'est des documents dont on n'a plus forcément besoin à court terme mais dont on pourrait avoir besoin à long terme »<sup>251</sup>.

Lorsque les chercheur·se·s associent une temporalité du futur aux archives, ils et elles utilisent les mots « avenir », « futur » mais également « long terme » ou « longue durée ». La distance qui sépare le futur du présent est variée et parfois imprécise : « les archives... c'est l'élément qu'on va souhaiter conserver sur du long terme », « ce qu'il est impératif de conserver *ad vitam aeternam*, et même plus tard » ou « le fait de classer, trier un ensemble de données pour une meilleure accessibilité aux générations futures désirant étudier un sujet (tout type de sujets) »<sup>252</sup>. Par ces notions de long terme et de longue durée, les chercheur·se·s inscrivent en fait les archives dans le temps quantitatif et linéaire, c'est-à-dire Chronos et relie le présent au futur. D'ailleurs, les archives restent utilisées et

---

<sup>249</sup> Question 1, n° 100.

<sup>250</sup> Question 1, n°s 70 et 13.

<sup>251</sup> Entretien avec Rozenn Le Hir, le 21 avril 2017.

<sup>252</sup> Entretien avec Fabien Chardon, le 21 avril 2017. Question 1, n°s 39 et 60.



les chercheur·se·s évoquent souvent le futur des archives par leurs usages : « c'est des documents qu'on conserve, des fois on ne sait pas trop pourquoi...en se disant qu'il ne faut pas les perdre parce que ça servira peut-être à quelqu'un un jour »<sup>253</sup>.

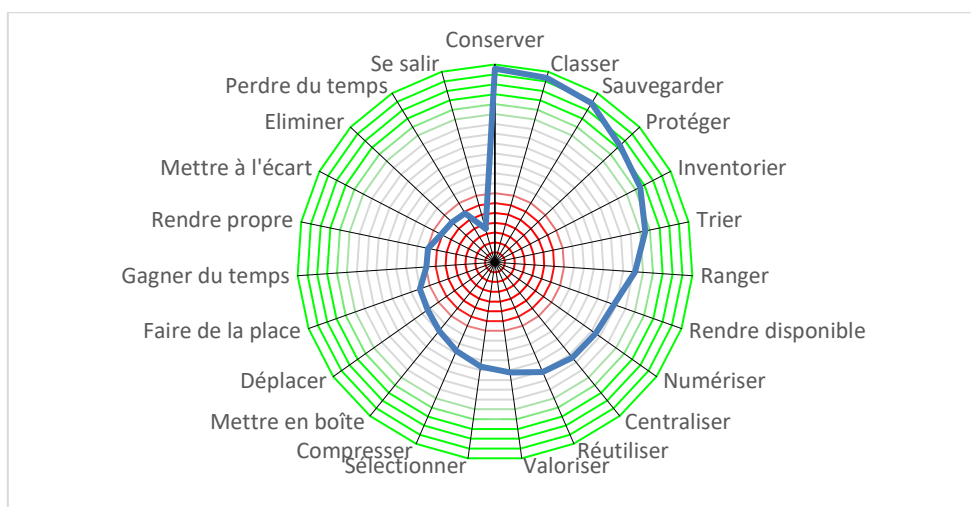


Figure 4 – Proximité et distance sémantique d'une liste de termes proposés en regard du verbe « archiver » (source : enquête en ligne de décembre 2015 à avril 2016, annexe 2, question n° 4)

L'activité d'archivage (figure 4) s'inscrit elle aussi dans un présent tourné vers le futur. D'ailleurs, les chercheur·se·s utilisent souvent la construction « on va... » pour désigner l'action d'archiver, formulation qui témoigne d'un futur proche. Cette expression est le plus souvent suivie de « conserver ». Le choix de ce terme inscrit non plus les archives dans une chronologie, mais dans un cycle, ce qui explique le mélange des temps. L'Àion est le temps comme cycle ou saison, c'est la destinée, les générations, l'éternité, la durée de vie illimitée, il ne connaît pas de bornes. Pour les chercheur·se·s, les archives sont l'Àion, elles peuvent être « oubliées », « mises aux oubliettes », mais non détruites ou éliminées, elles sont conservées, stockées, sauvegardées : leur durée de vie est illimitée. D'ailleurs, l'item lexical « transmission » est également associé aux archives (figure 5) par les chercheur·se·s, marquant d'une certaine manière encore la prégnance d'un futur projeté, illimité.

Néanmoins, lorsqu'on demande aux chercheur·se·s s'il est important de conserver tel ou tel document, ils et elles s'accordent pour ne pas vouloir tout conserver<sup>254</sup>. Par exemple, la majorité d'entre eux et elles considère qu'il n'est pas important de garder les versions préparatoires d'une publication. L'archivage serait donc une cassure du temps. Magalie Moysan le décrit comme faisant suite à une « rupture »<sup>255</sup>. Il est justifié de solliciter ici Kairos, le temps métaphysique, le point de basculement, le

<sup>253</sup> Entretien avec Ivan Sache, le 11 avril 2017.

<sup>254</sup> Question 13.

<sup>255</sup> M. Moysan, *Usages d'archives...*, op. cit., p. 467.

temps « entre » l'avant et l'après, l'occasion à saisir<sup>256</sup>. Nous rejoignons Eric Ketelaar qui, citant Derrida, indique que « les archives ne servent pas simplement à la conservation d'un contenu archivable du présent pour l'avenir. Ce présent et sa relation avec l'avenir sont plutôt *construits* par l'archivalisation et l'archivation »<sup>257</sup>. Pour les chercheur·se·s en sciences du végétal, c'est entre les lignes du discours de ceux et celles interrogés à l'oral, plutôt que dans les mots-clés et définitions recueillis dans l'enquête écrite que Kairos se révèle. Ainsi, les interviewé.e.s associent souvent le mot « archives » à une action : ce qu'on va conserver, ce qu'on va stocker, ce qu'on va garder, etc. Et dans l'enquête écrite, le champ sémantique du mot « archiver » (figure 4) ne laisse pas de place aux notions de gain ou perte de temps mais plutôt à ces mêmes actions : conserver, classer, sauvegarder, protéger. Il y a donc forcément un « moment » à partir duquel s'appliquent ces actions. Ce moment n'est pas caractérisé fortement par une notion de date<sup>258</sup> : d'autres paramètres sont plus importants. Il en est de même pour l'instant où le document change de propriété : le temps n'est pas souvent évoqué comme critère de différenciation<sup>259</sup>. C'est donc bien Kairos en tant qu'occasion qui définit le début de l'action de mise en archives. Cette occasion a des conséquences temporelles mais également spatiales. D'ailleurs, avec Magalie Moysan<sup>260</sup>, nous avons constaté que si « les archives ne se laissent pas envelopper dans un concept de temporalité », c'est aussi parce que le geste d'archivage « mobilise en lui-même diverses temporalités ». Nous relevions également que « la mise en archives n'est [...] pas vécue par les chercheur·se·s comme une rupture temporelle mais plutôt comme un moment, en tant qu'intervalle de temps, de la vie de l'inscription ». Le document reste ensuite utilisé<sup>261</sup>.

Ce mélange des temps tellement caractéristique pourrait avoir plusieurs origines. D'abord, la complexité qu'il y a à définir le temps philosophiquement<sup>262</sup>. C'est-à-dire que le temps lui-même, comme ses composantes (passé, présent, futur), n'est pas un qualifiant fiable. Ensuite, parce que les documents sont plongés dans des temporalités qui se superposent<sup>263</sup> : le temps des chercheur·se·s et de leur recherche, le temps des collections ou ensembles dans lesquels ils prennent place, mais aussi

---

<sup>256</sup> Géraldine Mosna-Savoye, « Qu'est-ce que le Kairos ? », *Le journal de la philo*, 3 mars 2020, disponible sur <https://www.franceculture.fr/emissions/le-journal-de-la-philo/le-journal-de-la-philo-du-mardi-03-mars-2020>, (consulté le 3 mars 2020).

<sup>257</sup> E. Ketelaar, *art. cité*, p. 68.

<sup>258</sup> Question 14.

<sup>259</sup> Question 9.

<sup>260</sup> M. Georges, M. Moysan, « Les archives entre passé et futur... », *art. cité*, p. 179-189.

<sup>261</sup> Question 15.

<sup>262</sup> « Le passé est l'avenir de l'avenir, puisque le futur ne cesse de glisser vers le passé en traversant, fugitivement, le présent. En faire mémoire, c'est aussi l'interroger sur ce qui, en lui, a rendu possible notre présent, voire pourrait être encore gros de possibilités pas encore écloses. Et, à l'inverse, sur les décisions qui pourraient très bien obstruer tout avenir ». Rémi Brague cité en quatrième de couverture par Kristelle Trégo (sous la dir. de), *L'avenir du passé : rencontre autour de Rémi Brague : actes du colloque organisé le 3 juin 2011 à Budapest*, Budapest, Archives Karéline éditions, 227 p.

<sup>263</sup> Cécile Roisin, Florence Sèdes, « Introduction », *Document numérique*, vol. 8, 2004, p. 7. Jean-Paul Metzger, Geneviève Lallich-Boidin, « Temps et documents numériques », *Document numérique*, vol. 8, 2004, p. 11-21.

les différentes temporalités qu'ils consignent. Le numérique, en donnant l'illusion de l'absence de dimension temporelle, a décuplé cette problématique. Et enfin, il y a une difficulté intrinsèque aux archives pour les positionner dans le temps ; en tant que « lieu de mémoire »<sup>264</sup>, elles s'inscrivent dans une temporalité du passé, mais en tant que « gage d'avenir »<sup>265</sup>, elles se projettent vers le futur. Wolsfang Ernst soulignait d'ailleurs que « les archives pourtant ne nous ramènent pas seulement en arrière : elles mettent le présent à l'abri pour l'avenir en transmettant des témoignages et expériences authentiques de l'activité humaine à travers les temps »<sup>266</sup>.

### 1.1.3. Archives et présentisme

Ce mélange des temps nous pousse à nous interroger : les archives sont-elles intemporelles ou bien appartiennent-elles à un temps dominé par la catégorie du présent ?

L'intemporalité se caractérise par une absence de qualification du temps. Or, nous l'avons montré, les chercheur·se·s attribuent des places dans le temps aux archives. D'ailleurs, les trois dimensions du temps proposées par Saint Augustin<sup>267</sup>, que sont la mémoire (présent du passé), l'attention ou perception (présent du présent) et l'attente (présent du futur), se retrouvent bien dans ces définitions. Ainsi, « mémoire » est le mot-clé le plus cité par les chercheur·se·s interrogés. De plus, les chercheur·se·s utilisent majoritairement des formes verbales ancrées dans le présent pour définir les archives, ce qui est le signe de l'attention ou de la perception. Enfin, l'attente est forte puisque les archives sont majoritairement conservées pour leur utilité potentielle. Toutefois, il est vrai, que ni « perdre du temps », ni « gagner du temps » ne sont associés à l'action d'archiver par les chercheur·se·s interrogés (figure 4) et le « manque de temps » est également considéré comme éloigné des archives (figure 5). Cette intemporalité relève plus de l'attention portée aux archives que des archives elles-mêmes.

Le présent est le temps de ce qui existe, de ce qui se produit au moment où l'on parle. François Hartog, explique que, depuis 1989, c'est le présentisme qui caractérise, de manière générale, le rapport au temps de notre société<sup>268</sup>, c'est-à-dire un rapport au temps dominé par la catégorie du présent<sup>269</sup>. Sans préciser encore ce qu'est le rapport au temps des chercheur·se·s ou les nuances qui leur sont propres dans leur régime d'historicité, il convient ici de comprendre la place du présent dans la définition qu'ils et elles donnent des archives. Plusieurs formes de présentisme ont été décrites. D'un côté Zaki

---

<sup>264</sup> K. Pomian, « Les archives », *art. cité*, p. 3999.

<sup>265</sup> J. Derrida, *Mal d'archive*, *op. cit.*, p. 37.

<sup>266</sup> Wolsfang Ernst, *Das Rumoren der Archive. Ordnung aus Unordnung*, Berlin, Merve, 2002, p. 120-122. Cité par Éric Ketelaar, « (Dé) Construire l'archive », *art. cité*, p. 67.

<sup>267</sup> Saint Augustin, *Confessions, Livre XI*, env. 400 de notre ère.

<sup>268</sup> François Hartog, *Régimes d'historicité*, *op. cit.*, 322 p.

<sup>269</sup> Julien Tassel, François Hartog (entretien), « Les usages publics du passé en temps de présentisme », *Sociologies pratiques*, n° 29, 2014, p. 11-17.

Laidi<sup>270</sup> parle d'un présent en rupture avec les autres temporalités que l'on pourrait rapprocher du présentisme fermé (sans passé et sans futur) de François Hartog<sup>271</sup> ; de l'autre, ce dernier expose également un présentisme à horizon ouvert sur le passé et le futur<sup>272</sup>, un présent qui ne serait plus une brèche du temps mais un temps « chronophage » duquel tout part<sup>273</sup>. C'est bien ce présentisme là qui caractérise les archives, les temps se mélangent et convergent finalement vers ce présent : « stockage sur le long terme de données / échantillons pour renseigner l'état présent / passé pour le futur »<sup>274</sup>.

Les passés et futurs associés aux archives sont donc bien souvent tournés vers le présent. Ainsi, seul un chercheur de l'enquête inscrit les archives dans un futur absolu : « ce qu'il est impératif de conserver *ad vitam aeternam*, et même plus tard »<sup>275</sup>. Le passé est plus souvent cité pour lui-même « base de données historique » ou « données du passé »<sup>276</sup>, c'est-à-dire sans être accompagné de notion d'usage au présent, mais son inscription dans le présent existe : « documents classés et conservés qui permettent de retrouver une information ancienne » ou « traces des documents non utilisés à l'heure actuelle »<sup>277</sup>. Les chercheur·se·s interrogés à l'oral ramènent, eux et elles, toujours le passé vers un usage ou non usage présent et utilisent le futur pour y projeter leur action présente. Notons que la possibilité qu'offrent les archives de rassembler des actes dispersés dans le temps n'est jamais mentionnée par les chercheur·se·s interrogés.

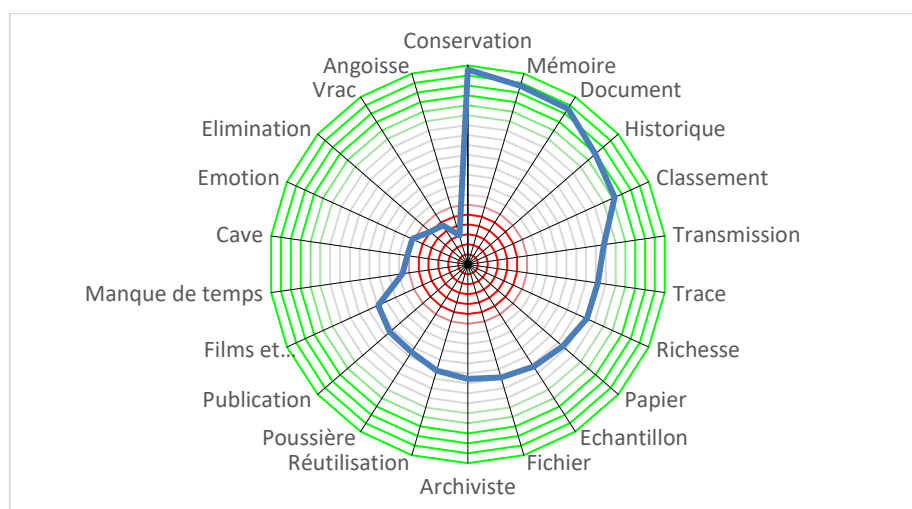


Figure 5 – Proximité et distance sémantique d'une liste de termes proposés en regard du mot « archives » (source : enquête en ligne de décembre 2015 à avril 2016, annexe 2, question n° 3)

<sup>270</sup> Zaki Laidi, *Le sacre du présent*, Paris, Flammarion, 2002, 288 p.

<sup>271</sup> F. Hartog, *Régimes d'historicité*, op. cit., p. 17.

<sup>272</sup> F. Hartog, *Régimes d'historicité*, op. cit., p. 17.

<sup>273</sup> F. Hartog, *Régimes d'historicité*, op. cit., p. 271.

<sup>274</sup> Question 1, n° 100.

<sup>275</sup> Question 1, n° 39.

<sup>276</sup> Question 1, n°s 31 et 20.

<sup>277</sup> Question 1, n°s 7 et 21.

Si le passé et le futur sont tournés vers le présent, nous retrouvons également l'idée que tout part du présent. Lorsque les réponses sont guidées, figures 4 et 5, « conserver », « sauvegarder », « protéger », « conservation » et même « transmission » sont considérés comme ayant une signification proche des mots « archives » et « archiver ». En outre, lorsque la conservation est mobilisée pour définir les archives, elle prend majoritairement le sens de retenir le présent dans le futur ou ramener le passé dans le présent, par exemple : « conserver des informations sur une époque donnée et [...] garder une trace de l'histoire »<sup>278</sup> ou « un truc qui phagocyte toutes les informations possibles et imaginables pour pouvoir tout stocker et faire un peu de rétention »<sup>279</sup>. Les archives ont donc, pour les chercheur·se·s interrogés, une fonction ancrée dans le présent : la rétention, au sens Husserlien du terme, c'est-à-dire dans son sens temporel et non géographique (maintien dans un lieu) ou social (garder pour soi).

S'il n'est pas en rupture avec les autres temporalités, le présent associé aux archives existe tout de même également pour lui-même. Ainsi, pour les chercheur·se·s, la temporalité de création des archives s'identifie au temps social des événements qui ont amené à leur production. Pour en arriver à cette conclusion, nous nous appuyons sur les travaux de Jean-Paul Metzger et Geneviève Lallich-Boidin qui présentent les différences d'inscription dans le temps des journaux et des mémoires. Les premiers relatent les événements au moment où ils ont lieu quand les deuxièmes sont rédigés de manière différée par rapport aux événements<sup>280</sup>. Pour les chercheur·se·s interrogés, les archives ne sont pas créées pour elles-mêmes, elles procèdent ainsi d'une activité première : « [...] produits à des fins diverses pour les activités humaines [...] » ou « traces matérielles des activités de mes pairs »<sup>281</sup>. À ce titre, elles se rapprochent des journaux. Deux typologies pourraient tout de même s'apparenter aux mémoires, les cahiers de laboratoire et les écrits mémoriels. Les premiers ne sont pas considérés ainsi par les chercheur·se·s interrogés. Il s'agit plutôt de consigner, certes pour mémoire, mais sans décalage temporel important, les différentes actions liées à une manipulation. Les deuxièmes, peut-être parce que nous n'avons interrogé que des chercheur·se·s en fonction, ne sont jamais cités dans les mots-clés ou définitions. Dans leur vie privée, les chercheur·se·s disent produire et conserver des archives<sup>282</sup> et parmi elles, on relève quelques écrits personnels. Mais là encore il ne s'agit pas d'écrits mémoriels : un journal est notamment cité.

Lors d'une précédente étude au sein du laboratoire de pathologie des semences de la Station nationale d'essai des semences<sup>283</sup>, nous avons pu constater que les archives de la recherche étaient,

---

<sup>278</sup> Question 1, n° 6.

<sup>279</sup> Entretien avec Valentin Changenet, 24 février 2017.

<sup>280</sup> J.-P. Metzger, G. Lallich-Boidin, « Temps et documents numériques », *art. cité*, p. 16.

<sup>281</sup> Question 1, n°s 35 et 85.

<sup>282</sup> Questions 5 et 6.

<sup>283</sup> M. Georges, *Les chercheurs en laboratoire et leurs archives,...*, *op. cit.*, 81 p.

pour les personnes interrogées : les documents significatifs d'une recherche (protocoles, cahiers de laboratoires, documentation) conservés pour s'y référer lors de nouveaux travaux ainsi que de la documentation utile, présente et consultable (documentation produite ou utilisée pour une recherche, mémoires, thèses). Nous faisons le constat que ces deux définitions inscrivent les archives dans le présent. Les définitions données par les chercheur·se·s interrogés cette fois-ci donnent également une place à l'usage et la notion d'utilité est très présente : « des croquis de dessins que je pourrais réutiliser », « documents stockés et classés de manière à pouvoir être retrouvés facilement et réutilisés ultérieurement »<sup>284</sup>. Le présent associé aux archives par les chercheur·se·s interrogés est plutôt un présent de l'action.

Ce présent surreprésenté peut aussi prendre la forme d'un archivage immédiat et permanent<sup>285</sup>. C'est d'ailleurs la vision des archives qu'ont les archivistes en faisant des documents, des archives dès leur création, idée poussée à son extrême dans la théorie du *records continuum* avec la volonté de penser à tous les usages possibles d'un document dès sa création<sup>286</sup>. Pour 23 des chercheur·se·s interrogés, les documents sont des archives dès leur création et cinq d'entre eux et elles ajoutent un deuxième critère tel que « lorsqu'une nouvelle version du document est disponible » ou « lorsque la recherche est terminée ». Ces 23 chercheur·se·s ne se distinguent pas par les définitions des archives qu'ils et elles donnent. Notons qu'ils et elles sont plus nombreux à être chercheur·se·s qu'enseignant·e·s – chercheur·se·s. Toutefois, de manière générale, en inscrivant les archives dans un présent de l'action, les chercheur·se·s n'accordent qu'une place limitée à cette idée d'archivage immédiat.

Enfin, le présent est aussi le temps choisi pour définir les archives. Ainsi, lorsqu'ils et elles produisent une définition écrite des archives (45 ont été recueillies), les chercheur·se·s ont recours à des constructions grammaticales qui installent ces définitions dans trois nuances de temporalité. 19 sont intemporelles car les chercheur·se·s utilisent une forme non verbale – « stockage des données » – ou un infinitif – « documents susceptibles d'être utilisable [...] » – ou un participe présent – « documents permettant la traçabilité [...] »<sup>287</sup> – ou encore un participe passé utilisé comme un adjectif – « documents ordonnés [...] »<sup>288</sup>. Neuf définitions sont construites avec un participe passé qui ne fait pas office d'adjectif, elles s'inscrivent donc dans un présent passif. Enfin, 17 chercheur·se·s utilisent un verbe conjugué au présent, ces définitions mobilisent alors un présent actif. Si la prédominance du

---

<sup>284</sup> Question 5, répondant n°32 et question 1, n° 34.

<sup>285</sup> Sylvano Santini, « Le présent qui passe. Notes sur le présentisme », *Observatoire de l'imaginaire contemporain*, 2010, disponible sur : <http://oic.uqam.ca/fr/publications/le-present-qui-passe-notes-sur-le-presentisme>, (consulté le 13 avril 2020).

<sup>286</sup> Viviane Frings-Hessami, « la perspective du Continuum des archives illustré par l'exemple d'un document personnel », *Revue électronique suisse de science de l'information (RESSI)*, n°19, 2018, disponible sur : [http://www.ressi.ch/num19/article\\_149](http://www.ressi.ch/num19/article_149), (consulté le 13 avril 2020).

<sup>287</sup> Question 1, n°s 47, 76, 64.

<sup>288</sup> Question 1, n°s 47, 76, 64, 29.

présent, qu'il soit actif ou passif, ancre ces définitions dans l'attention (le présent du présent), il est important de relever que la majorité des chercheur·se·s ont aussi utilisé des constructions passives ou impersonnelles qui visent à rendre ces définitions universelles, impartiales et objectives<sup>289</sup>.

Les archives ne sont donc pas intemporelles, les chercheur·se·s leur associent un présentisme chronophage vers lequel le passé et le futur convergent mais aussi duquel ils et elles partent. Le passé est tout de même parfois mobilisé sans lien avec le présent ce qui n'est pas le cas du futur. Ce présent associé aux archives n'est donc pas en rupture avec les autres temporalités, c'est en fait à partir de lui que les chercheur·se·s cheminent vers le passé ou le futur. Ce présent existe aussi pour lui-même, c'est un présent de l'action mais aussi la temporalité associée aux événements consignés dans les archives. Pourtant ce constat n'aboutit pas à une idée d'archivage immédiat.

Il n'est en fait pas possible d'affecter une place dans la chronologie composée du passé, du présent et du futur aux archives telles que définies par les chercheur·se·s interrogés. Le passé est un point d'entrée, une image de façade qui leur vient directement à l'esprit, mais qui s'estompe au profit du futur dès qu'ils et elles font le geste mental de se poser la question de ce que sont les archives pour eux et elles. Finalement, nous concluons que les archives ne sont pas intemporelles, qu'elles ne s'inscrivent pas dans une rupture du temps, mais que cette difficulté à positionner les archives dans une chronologie est la conséquence d'un présent surreprésenté, chronophage et centrifuge à partir duquel les chercheur·se·s pensent les archives. Au-delà de leur inscription dans le temps chronologique, les archives trouvent aisément une place, pour les chercheur·se·s, dans le temps comme « éternité » ou « cycle » aussi bien que dans le temps métaphysique par l'occasion, le moment, qui est représenté par l'archivage.

## 1.2. Des territoires multiformes

L'inscription des archives dans le temps ne se fait pas sans qualification de leur existence physique. Que l'on veuille les « stocker pour de longues durées », que ce soit un « ensemble de documents conservés et susceptibles d'être exploités dans l'avenir », un « ensemble de documents d'années antérieures à l'année en cours préservés à un endroit défini, classé par thématique et par année » ou encore un « ensemble de données relatives aux actes et décisions passés, rangées de façon rationnelle permettant leur utilisation ultérieure »<sup>290</sup>, la dimension temporelle des archives est presque systématiquement enrichie de précisions quant à leur localisation et leur matérialité.

---

<sup>289</sup> Pierre Bourdieu, « La force du droit. Éléments pour une sociologie du champ juridique », *Actes de la recherche en sciences sociales*, n°64, 1986, p. 5.

<sup>290</sup> Question 1, n°s 10, 74, 37 et 13.

Ainsi, malgré des références non négligeables aux problématiques liées à la dématérialisation dans le discours des chercheur·se·s et malgré la place majeure de l'informatique dans leurs pratiques professionnelles<sup>291</sup>, il est intéressant de relever qu'au sein des termes qui entourent la définition des archives, la matérialité et la localisation physique de celles-ci demeurent présentes. Premièrement, les archives sont parfois considérées comme un lieu en elles-mêmes. Deuxièmement, les chercheur·se·s interrogés précisent des lieux pour les archives en les caractérisant souvent plutôt qu'en leur donnant une place géographique. Troisièmement, les archives ont, pour les chercheur·se·s interrogés, une existence physique qui dépasse leur localisation dans l'espace ; elles ont une existence matérielle.

### 1.2.1. Les archives comme lieu

Tout d'abord, les archives peuvent être entendues, par métonymie, comme le « lieu où l'on conserve des archives »<sup>292</sup>. Dans la suite de notre propos, nous utiliserons l'expression « archives comme lieu » pour le qualifier et le différencier des lieux où sont les archives. Les mots-clés qui y font référence sont principalement les différentes formes de « stock » (23 occurrences). Mais aussi les mots « salle », « rue (des archives) » et « nationales » qui ne sont cités qu'une fois chacun. Les définitions prennent plus souvent les archives comme lieu pour point de départ : « stockage accessible de données, de documents », « lieu de stockage exhaustif d'informations anciennes », « dans le cas d'un lieu : pièce où sont classés des documents dont la fréquence d'utilisation est très faible » ou « les archives en tant qu'endroit où on a voulu conserver quelque chose sur le long terme et où on n'y va pas »<sup>293</sup>.

Ce que l'on constate avant tout c'est que ce lieu est évoqué de manière floue. C'est un « stockage » (6 occurrences dans les définitions), un « endroit » (3), un « lieu » (3), « une réserve » (1). Sa localisation est également souvent approximative, par exemple : « endroit proche ou éloigné du lieu de travail »<sup>294</sup>. Plusieurs angles de description des archives comme lieu apparaissent néanmoins à l'occasion des entretiens. Il s'agit par exemple de l'image que peut se faire un.e chercheur·se lorsqu'il pense aux archives. Valentin Changenet, lorsque sa sœur disait « je vais travailler aux archives aujourd'hui » s'imaginait « des grands rayonnages avec énormément de documents et puis on fouille là-dedans »<sup>295</sup>, il en découle la description des archives suivante : « quelque chose de physique, des bibliothèques, des archives, de la conservation, c'est-à-dire des infrastructures conçues pour permettre la conservation des papiers, [...] de ce matériau »<sup>296</sup>. Ivan Sache se remémore ses

---

<sup>291</sup> Chapitre 3.

<sup>292</sup> P. Marcilloux, *Les ego-archives, op.cit.*, p. 54.

<sup>293</sup> Question 1, n<sup>os</sup> 26, 93 et 88. Entretien avec Julie Bourbeillon, 30 mars 2017.

<sup>294</sup> Question 1, n<sup>o</sup> 57.

<sup>295</sup> Entretien avec Valentin Changenet, 24 février 2017.

<sup>296</sup> Entretien avec Valentin Changenet, 24 février 2017.



débuts de chercheur : « il y avait des dames en tablier gris [...] qui allaient aux archives »<sup>297</sup>. Fabien Chardon possède lui un espace dans une armoire : « un endroit qui est mes archives, papiers, y a que ça, mais pour moi c'est dans le bureau un endroit où c'est mes archives »<sup>298</sup>. Enfin, Thierry Rouxel évoque la pièce au sous-sol où sont conservées des archives historiques : « Oui, alors on a une pièce au sous-sol qui est une salle aux archives qui est un bazar innommable »<sup>299</sup>. D'ailleurs, si les chercheur·se·s rencontrés possèdent, comme Fabien Chardon, des espaces où sont situées leurs archives, peu ont mentionné l'existence d'une pièce dédiée. En plus de la description de Thierry Rouxel citée ci-dessus, seule Julie Bourbeillon décrit un tel espace :

« Au niveau des équipes de stat et informatique on a, on avait, enfin on a un petit local d'archives, où y a plus beaucoup d'archives, 'fin y a des antiquités, mais y a plus vraiment grand-chose qui rentre tout simplement parce que c'est complet »<sup>300</sup>.

L'espace et le temps des archives se rencontrent dans une notion clé : le « stock ». Historiquement, la notion de stock était utilisée en économie dans le sens « d'une somme mise en réserve (1463), puis d'un capital d'argent, de biens ou de valeurs p[ar] opp[osition] aux revenus ou intérêts (1526) »<sup>301</sup>. Par extension, elle désigne une « quantité de quelque chose que l'on conserve pour pouvoir l'utiliser en temps opportun »<sup>302</sup>. Ortolang précise également qu'elle peut avoir une connotation de gros volume mais également de localisation dans le sens : « avoir quelque chose en réserve ». Dans la notion de stock comme dans celle de réserve, ce sont les dimensions matérielle et temporelle des archives qui sont décrites. D'un côté le stock peut être de constitution ancienne ou à usage futur, d'un autre il désigne un lieu où sont entreposées ces données, documents ou autres. Les mots-clés « stockage » et « réserve » font partie des dix mots les plus cités, se partageant la troisième place avec « document » et « histoire ». Il est d'ailleurs tout à fait intéressant de noter que ce dernier terme prend de plus en plus d'importance en fonction de l'âge des répondant·e·s : alors qu'il est peu souvent cité par les moins de 30 ans, il partage la première place avec « donnée » pour les plus de 65 ans. « Stock » et ses déclinaisons sont mobilisés dans 11 définitions et peuvent parfois s'apparenter à un synonyme d'archiver : « quand je stockais mes cahiers de manips, c'était de l'archivage »<sup>303</sup>.

---

<sup>297</sup> Entretien avec Ivan Sache, le 11 avril 2017.

<sup>298</sup> Entretien avec Fabien Chardon, le 21 avril 2017.

<sup>299</sup> Entretien avec Thierry Rouxel, 26 avril 2017.

<sup>300</sup> Entretien avec Julie Bourbeillon, 30 mars 2017.

<sup>301</sup> Centre national de Ressources Textuelles et Lexicales, « Stock : Étymologie de stock », *Ortolang – Outils et ressources pour un traitement optimisé de la langue*, disponible sur : <https://www.cnrtl.fr/etymologie/stock>, (consulté le 24 février 2020).

<sup>302</sup> Centre national de Ressources Textuelles et Lexicales, « Stock : Définition de stock », *Ortolang – Outils et ressources pour un traitement optimisé de la langue*, disponible sur : <https://www.cnrtl.fr/etymologie/stock>, (consulté le 24 février 2020).

<sup>303</sup> Entretien avec Fabien Chardon, le 21 avril 2017.

Les archives comme lieu possèdent deux fonctions particulières qui en colorent la définition. Il s'agit d'abord d'un lieu de conservation, de stockage : « les archives en tant qu'endroit où on a voulu conserver quelque chose sur le long terme », « lieu de stockage exhaustif d'informations anciennes », « des infrastructures conçues pour permettre la conservation des papiers, [...] de ce matériau », « dans le cas d'un lieu : pièce où sont classés des documents dont la fréquence d'utilisation est très faible »<sup>304</sup>. Ensuite, il ressort également que les archives comme lieu sont accessibles et qu'on souhaite y faire des recherches, c'est là leur deuxième fonction : « on fouille là-dedans », « stockage accessible de données, de documents », « documents stockés dans un endroit proche ou éloigné du lieu de travail pour être accessibles aux personnes qui en ont besoin », « elles ont des locaux pour ça [...] où elles vont faire des fouilles archéologiques quand y a besoin »<sup>305</sup>. Mais ces définitions soulignent aussi le fait que ces lieux ne sont pas fréquentés. Il s'agit d'un premier symptôme d'une tension entre utilités potentielles et usages réels.

Par ailleurs, en France, les institutions de conservation des archives sont très structurées et il existe des services d'archives qui assurent la collecte, le classement, la conservation et la communication des archives à tous les niveaux territoriaux de l'administration (archives municipales, communautaires, départementales, régionales et nationales). Des services d'archives opèrent également au niveau des administrations et des opérateurs de l'État et notamment dans les universités et organismes de recherche. En conséquence, il existe de nombreuses entités spécialisées dans la conservation d'archives en France. Étonnamment, les chercheur·se·s mentionnent très peu ces services dans les définitions qu'ils et elles nous donnent des archives. D'un côté il y a une référence aux Archives nationales, une au muséum et une à la « rue des archives » (à Paris) dans les mots-clés et de l'autre des allusions assez floues dans les définitions des archives : « en tant que structure : organisme conservant de tels documents », « j'avais beaucoup de documents style copies d'examens où des mémoires de stage et on nous a dit de les mettre à un endroit et ça a été récupéré par les archives de l'université »<sup>306</sup>. Il n'est pas possible d'expliquer cette quasi-absence par une méconnaissance des institutions par les chercheur·se·s interrogés : une partie de ces personnes connaît les institutions de conservation d'archives<sup>307</sup> et 29 d'entre elles indiquent s'être déjà rendues dans un centre d'archives pour des recherches historiques ou généalogiques au moins une fois au cours de leur vie. Là aussi, il s'agit d'un premier symptôme d'une autre tension interne à la définition : la différence entre les archives et leurs archives. Les premières sont extérieures, souvent historiques et s'inscrivent dans le passé, les

---

<sup>304</sup> Entretien avec Julie Bourbeillon, 30 mars 2017. Question 1, n° 93. Entretien avec Valentin Changenet, 24 février 2017. Question 1, n° 88.

<sup>305</sup> Entretien avec Valentin Changenet, 24 février 2017. Question 1 n°26 et 57. Entretien avec Julie Bourbeillon, 30 mars 2017.

<sup>306</sup> Question 1, n° 35. Entretien avec Philippe Simoneau, 30 mars 2017.

<sup>307</sup> Question 33 : près de 60 % des chercheur·se·s interrogés connaissent au moins de nom les services d'archives départementales et plus de 80 % les Archives nationales.

deuxièmes sont des documents personnels issus de pratiques d'archivage et ne sont que rarement pris en charge par des services d'archives – qu'ils soient historiques ou de proximité.

Chez les chercheur·se·s qu'elle interroge, Magalie Moysan relève que « seuls deux répondants associent les archives à un "lieu" » et que « ce sont surtout les fonctions de "stockage" (sept occurrences) et de "conservation" (neuf occurrences) qui sont mises en avant »<sup>308</sup>. Dans notre domaine, les archives comme lieu sont plus représentées. Elles peuvent constituer un point de départ des définitions mais sont souvent évoquées de manière floue et leur localisation est approximative. Les chercheur·se·s interrogés à l'oral en donnent des images variées : grands rayonnages, dame avec tablier gris, pièce au sous-sol, local, espace dans une armoire, etc. Une notion apparaît centrale et permet de croiser les dimensions physiques et temporelles des archives, il s'agit du « stock ». Les archives comme lieu sont effectivement un lieu de stockage, de conservation, de rétention. Il s'agit également d'un lieu accessible mais pas nécessairement fréquenté. Enfin la dimension institutionnelle des archives comme lieu n'est que très peu présente dans ces définitions.

### 1.2.2. Les lieux des archives

Si les archives comme lieu sont peu mentionnées et décrites, les lieux des archives sont, eux, beaucoup plus présents. C'est-à-dire qu'au sein même de la définition, les chercheur·se·s localisent les archives.

Dans les mots-clés, en troisième position, à égalité avec « mémoire », après « ancien/vieux » et « histoire/historique », c'est la « bibliothèque », avec 25 occurrences, qui est la plus associée aux archives comme lieu de conservation. Si celle-ci est légèrement moins citée par les femmes que par les hommes qui lui préfèrent la notion de stockage, nous ne relevons aucune différence entre les répondant·e·s ayant déjà visité ou non un centre d'archives. Nous avons donc isolé les réponses des chercheur·se·s qui ont cité les mots-clés « bibliothèque » et « librairie » pour créer un sous-corpus « bibliothèque ». Celui-ci se compose par conséquent des mots-clés donnés à côté de « bibliothèque » et « librairie » : des cooccurrences<sup>309</sup>.

---

<sup>308</sup> M. Moysan, *Usages d'archives...*, op. cit., p. 184.

<sup>309</sup> Matthias Tauveron « De la cooccurrence généralisée à la variation du sens lexical », *Corpus*, n° 11, 2012, p. 167-189.

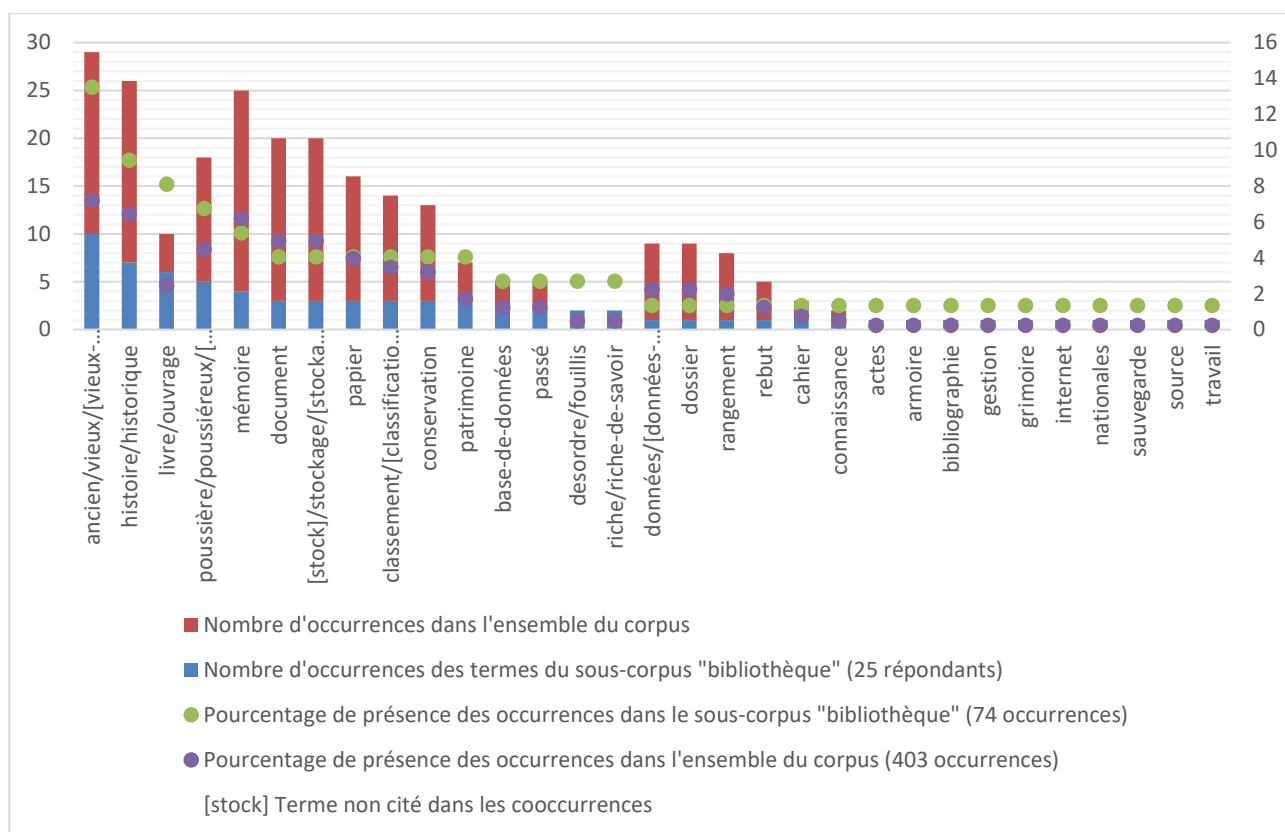


Figure 6 – Sous-corpus « bibliothèque » (chercheur-se-s ayant cité « bibliothèque » ou « librairie » dans les mots-clés) : nombre d’occurrences des mots-clés les plus associés spontanément aux archives regroupés par proximité de sens (source : enquête en ligne de décembre 2015 à avril 2016, annexe 2, question n° 1)

Les chercheur-se-s du sous-corpus « bibliothèque » donnent un ensemble de mots-clés qui inscrivent les archives dans le passé plus clairement que dans le reste du corpus. « Livre » et « ouvrage » sont logiquement plus cités mais le « papier » garde la même importance. En fait, ces chercheur-se-s donnent à voir une définition plus patrimoniale des archives avec des notions plus présentes que dans le corpus complet que sont « histoire », « poussière », « classement », « conservation » et « patrimoine ». À l’inverse, une vision des archives plus proche de la gestion de l’information est peu visible avec des termes moins fréquents que dans le corpus complet : « mémoire », « document », « stockage », « données », « dossier » ou « rangement ».

Si 18 % des Français-es pensent que les archives sont conservées à la Bibliothèque nationale de France<sup>310</sup>, le lien entre bibliothèque et archives que nous venons de décrire, est plus subtil, comme en témoignent les définitions suivantes : « ce n'est pas véritablement des archives, mais quand même à la bibliothèque nationale de France, c'est quand même une forme d'archives, c'est des ouvrages

<sup>310</sup> Emmanuel Roux, « La passion des Français pour leurs archives », *Le Monde*, 6 novembre 2001, p. 32.

anciens »<sup>311</sup> ou « je pratique la bibliothèque et c'est une forme d'archives aussi pour moi »<sup>312</sup> ou encore « ce côté bibliothèque : on engrange des documents, des archives historiques »<sup>313</sup>. Nous pouvons ainsi avancer deux hypothèses pour expliquer cette association. Tout d'abord, parce que les bibliothèques des universités et organismes de recherches pratiquent voire revendiquent des activités d'archivage qui sont souvent connues des chercheur·se·s, par exemple la conservation des mémoires des étudiants : « on va archiver les mémoires des étudiants à la bibliothèque »<sup>314</sup>. La deuxième raison découle de la proximité de sens qu'il y a entre les articles bibliographiques et les archives pour les chercheur·se·s interrogés<sup>315</sup>. Celle-ci prend trois formes différentes : l'utilisation du terme archives pour qualifier des collections d'ouvrage<sup>316</sup>, la considération des publications comme une forme d'archivage<sup>317</sup> et l'analogie faite entre archives et publications anciennes. C'est cette dernière association qui est la plus prégnante lorsqu'on étudie les lieux des archives présents dans la définition donnée par les chercheur·se·s interrogés. Certains chercheur·se·s attribuent un caractère de rareté et de difficulté d'accès aux archives. Notamment, les plus âgés, pour qui la bibliothèque était un passage obligé, car au début de leur carrière « il fallait aller dans les bibliothèques »<sup>318</sup> :

« À Versailles, je crois qu'il y a toujours à l'Inra, il y avait le bâtiment où il y avait la cave là. Ce n'est pas nous qui y allions, quand on voulait des revues de 1890, il y avait des dames en tablier gris qui allaient nous les chercher, qui allaient aux archives. Et donc c'est vrai que vu le type de recherche que je faisais que j'ai beaucoup fréquenté ce milieu »<sup>319</sup>.

Cette fréquentation s'est estompée avec la mise en ligne des ressources. Pour terminer, le mot « bibliothèque » n'est présent que dans les mots-clés, il n'est jamais mentionné dans les définitions. Comme pour l'inscription dans le passé, nous concluons que l'image de la bibliothèque est un point d'entrée dans la représentation des archives.

Les autres lieux restent imprécis, « sous-sol » est cité trois fois, « cave » deux fois, « armoire » et « étagères » le sont une fois chacun. « Grenier » n'est jamais mentionné. Dans la figure 5, seul le mot « cave » a été proposé et il est positionné comme éloigné du mot « archives ». Plus de la moitié des enquêté·e·s (56) le considère ainsi comme étant un des cinq mots les plus éloignés et seulement cinq répondant·e·s lui attribuent une proximité sémantique. Les chercheur·se·s précisent : « qui est classé dans un bâtiment » et « il y a une année pour laquelle on garde toutes les copies et on va ensuite

---

<sup>311</sup> Entretien avec Sophie Nadot, le 24 mars 2017.

<sup>312</sup> Entretien avec Bertrand Dubreucq, le 24 mars 2017.

<sup>313</sup> Entretien avec Rozenn Le Hir, le 21 avril 2017.

<sup>314</sup> Entretien avec Julie Bourbeillon, 30 mars 2017.

<sup>315</sup> Chapitre 3.

<sup>316</sup> P. Marcilloux, *Les ego-archives, op.cit.*, p. 54.

<sup>317</sup> Chapitre 3.

<sup>318</sup> Entretien avec Ivan Sache, le 11 avril 2017.

<sup>319</sup> Entretien avec Ivan Sache, le 11 avril 2017.

mettre ça dans... une cave, je ne sais pas où. Je sais que y a ça », ou bien « c'est dans mon bureau, dans le bureau d'autres personnes, dans des armoires spécifiques pour les cahiers de manip par exemple, on a une grande armoire avec des cahiers de manip anciens »<sup>320</sup>. Si ces lieux ne sont pas décrits précisément, nous relevons donc l'idée que ces archives sont « préservées à un endroit défini » : « Oui, il y a une idée de localisation physique [...] parce que je sais où sont rangés mes cahiers de manip, je sais dans quel ordre ils sont ou même sur l'ordinateur »<sup>321</sup>.

Dans l'enquête orale, où les chercheur·se·s donnent des réponses plus proches de leurs pratiques quotidiennes, l'emplacement numérique des archives est également souvent mentionné quand il s'agit de parler « archives » ou « archivage ». Que ce soit l'espace intranet : « sinon, ce qu'on a fait aussi en termes d'archivage c'est qu'on a, avec plusieurs personnes de l'unité, on a refondu le site Internet de l'unité et en particulier on a mis en place un intranet sur lequel on peut mettre beaucoup de documents »<sup>322</sup> ; le serveur partagé : « à ce niveau-là, c'est loin d'être parfait, en plus parce que on ne pense pas à aller mettre les documents sur le serveur partagé parce que ce serait un vrai moyen d'archivage et souvent, on y pense éventuellement de temps en temps, a posteriori »<sup>323</sup> ; le répertoire personnel : « mon répertoire d'archives »<sup>324</sup> « à un moment ou à un autre mon répertoire "archives" je ne le ferai plus synchroniser entre ma machine et le serveur cloud de l'école et le répertoire, il sera que sur le serveur cloud et puis voilà, parce que je ne peux pas tout garder tout le temps sur ma propre machine »<sup>325</sup> ou l'ordinateur en général : « je pense que maintenant c'est évidemment beaucoup moins le cas et que déjà les informations qu'on génère aujourd'hui sont de plus en plus sous format informatique donc elles sont, de base, stockées sous format informatique »<sup>326</sup>, « ça arrive malgré tout encore parfois qu'on reçoive un courrier important dont on n'a pas eu l'équivalent par mail, et donc dans ces cas-là je vais effectivement le scanner pour l'archiver dans mon ordinateur ».

À défaut d'être localisés précisément, les lieux des archives sont souvent caractérisés. D'abord, ces lieux doivent être accessibles : « il faut que ça reste disponible que ce soit mis de côté peut-être, mais il faut que ça reste disponible et interrogeable » ou « [...] qui est classé dans un bâtiment et disponible en libre-service ou sur demande »<sup>327</sup>. L'accessibilité et leur utilité potentielle sont d'ailleurs deux notions importantes dans la définition que les chercheur·se·s donnent des archives. En même temps, l'espace et le temps se rejoignent dans la pérennité que doit garantir le lieu de conservation :

---

<sup>320</sup> Question 1, n° 33. Entretien avec Jérémy Clotault, le 28 avril 2017. Entretien avec Bertrand Dubreucq, le 24 mars 2017.

<sup>321</sup> Question 1, n° 37. Entretien avec Rozenn Le Hir, le 21 avril 2017.

<sup>322</sup> Entretien avec Thierry Rouxel, 26 avril 2017.

<sup>323</sup> Entretien avec Philippe Simoneau, 30 mars 2017.

<sup>324</sup> Entretien avec Julie Bourbeillon, 30 mars 2017.

<sup>325</sup> Entretien avec Julie Bourbeillon, 30 mars 2017.

<sup>326</sup> Entretien avec Valentin Changenet, 24 février 2017.

<sup>327</sup> Entretien avec Thierry Rouxel, 26 avril 2017. Question 1, n° 33.

« les archives sont des documents (papier, audio, multimédia) que l'on veut stocker pour de longues durées » ou ce sont des « documents mis en conservation »<sup>328</sup>. Terry Cook oppose ces deux fonctions des bâtiments d'archives<sup>329</sup> : conservation pérenne d'un côté et mise à disposition des archives de l'autre. Les chercheur·se·s, eux et elles, ne les opposent pas et les mobilisent parfois conjointement : « documents classés et conservés qui permettent de retrouver une information ancienne »<sup>330</sup>. Enfin, si « en histoire, tout commence avec le geste de *mettre à part* »<sup>331</sup>, ce n'est pas le cas pour les chercheur·se·s interrogés. « Mettre à l'écart » est ainsi considéré par un seul répondant comme proche de l'action d'archiver quand 52 le choisissent parmi les plus éloignés de cette action. « Déplacer » n'est pas plus associé à l'action d'archiver (deux répondant·e·s) mais est moins souvent choisi parmi les termes les plus éloignés (31 répondant·e·s). D'ailleurs la proximité du lieu de conservation des archives n'est pas fondamentale, elle n'est citée qu'une fois dans les définitions : « documents stockés dans un endroit proche ou éloigné du lieu de travail pour être accessible aux personnes qui en ont besoin »<sup>332</sup> et il peut y avoir une différence entre la définition et la réalité : « c'est vrai que dans la pratique, une archive c'est un truc qui est dans un coin et qu'on oublie »<sup>333</sup>. Notons également que les notions de visible et d'invisible sont complètement absentes de ces définitions. En conclusion, les caractéristiques associées à ces localisations mettent l'accent sur l'utilisation des archives qui doit pouvoir se faire. Proches ou éloignées, les lieux des archives garantissent surtout l'accessibilité et la pérennité de celles-ci.

### 1.2.3. De quoi les archives sont faites

L'inscription des archives dans l'espace se fait également par la qualification de leur existence physique, que ce soit leur support, leur volume ou leur aspect matériel.

Les chercheur·se·s interrogés n'accordent pas une place centrale à la forme et au support des archives dans leurs définitions. Ils et elles montrent en effet des difficultés pour les nommer : « chose » est ainsi le mot le plus souvent prononcé, en dehors des mots outils, à proximité du mot « archives » dans l'ensemble des entretiens. Cette difficulté est due à deux ensembles de raisons. Premièrement, parce qu'il y a une dualité entre des supports électronique et papier. Ils sont parfois présentés comme une succession :

---

<sup>328</sup> Question 1, n<sup>os</sup> 10 et 54.

<sup>329</sup> Terry Cook, « Electronic Records, Paper Minds: The revolution in information management and archives in the post-custodial and post-modernist era », *Archives and Manuscripts*, vol. 22, n<sup>o</sup> 2, novembre 1994, p. 314.

<sup>330</sup> Question 1, n<sup>o</sup> 7.

<sup>331</sup> M. de Certeau, « L'espace de l'archive... », *art. cité*, p. 4.

<sup>332</sup> Question 1, n<sup>o</sup> 57.

<sup>333</sup> Entretien avec Thierry Rouxel, 26 avril 2017.

« Avant tout, c'était quand même sous format papier » puis « on a de plus en plus tendance à vouloir numériser les documents qui ont au préalable été stockés sous format papier. Donc à mon avis, ça tend à être de plus en plus quelque chose de numérique »<sup>334</sup>.

Parfois comme deux définitions des archives différentes :

« Les archives c'est un ensemble [...] de documents de nature variée essentiellement écrites, je dirais, ou, graphiques [...]. Ce qui est un peu différent de archive, en termes d'informatique pure, [...] où on va considérer une archive, comme une donnée auquel on n'a pas eu accès depuis un certain temps ou une certaine fréquence d'accès. [...] Donc les archives elles peuvent être physiques ou numériques, de plus en plus numériques »<sup>335</sup>.

Et parfois, pour faire suite à la conclusion de ce chercheur, ces deux supports peuvent être précisés simultanément : « les archives correspondent à un ensemble de documents de différents formats (papier ou numérique) »<sup>336</sup>. Deuxièmement, lorsqu'ils sont mentionnés, les supports sont en fait bien plus larges : « les archives sont des documents (papier, audio, multimédia) », « tout support (documents papier, livre, cd, images, photos...) »<sup>337</sup> ; et incluent souvent le matériel biologique :

« D'une façon générale, c'est tous les documents, mais documents au sens large, parce que ce n'est pas que des documents, soit matériels, soit dématérialisés, c'est aussi, pour moi par exemple, dans la mesure où on travaille quand même sur du matériel biologique, le matériel biologique qu'on stocke, qu'on garde et qui est répertorié, c'est aussi des archives. [...] Donc pour moi c'est tout ce qui est la trace, à la fois la trace du travail qui a été fait, que ce soit la trace écrite [...] ou numérisée, mais aussi le matériel de mesure »<sup>338</sup>.

Dans les mots-clés également, nous relevons une grande diversité de supports : papier (16), dossier (9), livre (9), cahier (3), classeur (2), herbier (2), cahier de labo (1), carton (1), classeur (1), électronique (1), grimoire (1), ouvrage (1), pdf (1), support (1). C'est d'ailleurs une vision communément partagée par les archivistes pour lesquels « ni le mode d'inscription (écrit à la main ou à la machine, peint ou imprimé) ni le support (tablette d'argile, parchemin, papier) ne sont essentiels »<sup>339</sup> et la prise en compte conjointe du papier et de l'électronique dans la définition des archives est une caractéristique partagée par les chercheur·se·s en sciences biomédicales<sup>340</sup>.

Par ailleurs, les références au volume des archives sont disparates dans les mots-clés avec deux mentions de « volume » et une mention de « beaucoup », « énorme », « grand espace occupé », « grandes quantités », « place », « volumineux » et même « libération d'espace ». Le volume est en

---

<sup>334</sup> Entretien avec Valentin Changenet, 24 février 2017.

<sup>335</sup> Entretien avec Bertrand Dubreucq, le 24 mars 2017.

<sup>336</sup> Question 1, n° 1.

<sup>337</sup> Question 1, n°s 31, 43.

<sup>338</sup> Entretien avec Philippe Simoneau, 30 mars 2017.

<sup>339</sup> E. Ketelaar, « (Dé) Construire l'archive », *art. cité*, p. 66.

<sup>340</sup> M. Moysan, *Usages d'archives...*, *op. cit.*, p. 185.



revanche peu abordé dans les définitions. Il s'agit ainsi pour certains répondant·e·s de « données qui s'entassent »<sup>341</sup> ou d'« archives compactées dans mon cas pour gain de place »<sup>342</sup>. Sur une échelle de « léger » à « lourd » les chercheur·se·s attribuent majoritairement le caractère de « lourd » aux archives. Ainsi seulement 15 répondant·e·s choisissent une position centrale et deux le premier échelon du côté de « léger ». L'analyse des mots-clés donnés par ces 17 répondant·e·s montre une définition où l'inscription dans le passé est très faible, où l'électronique prend une place légèrement plus importante que dans le reste du corpus et où le papier, à l'inverse est moins cité. Mais les quelques définitions qu'ils et elles donnent ne permettent pas de pousser l'analyse. En outre, les chercheur·se·s n'expriment globalement pas de sensation d'invasion ou de submersion. S'ils et elles proposent une définition où l'émotion est mise de côté, il est tout de même remarquable que seul un chercheur ait choisi « angoisse » comme l'un des cinq mots les plus proches du mot « archives » quand 83 le considèrent comme parmi les cinq les plus éloignés. Et si Arlette Farge convoque la mer dans sa description des archives<sup>343</sup>, c'est une image qui n'est pas associée aux archives par les chercheur·se·s interrogés. Même si, pour l'un d'entre eux et elles, la noyade est au rendez-vous : « je suis noyé sous les documents »<sup>344</sup>, elle ne concerne pas seulement les archives mais l'ensemble de sa production documentaire.

La sensibilité au volume, n'est en fait pas une préoccupation liée particulièrement aux archives. Mireille Jean et Denis Poupardin le relevaient déjà en 1997 en indiquant que « depuis une vingtaine d'années, l'évolution des technologies a mis à la disposition des chercheurs et techniciens des matériels leur permettant d'obtenir, de plus en plus aisément, toujours plus de données »<sup>345</sup>. Et c'est bien de cela dont les chercheur·se·s témoignent dans leurs réponses : la quantité de données et de documents gérés est énorme et la notion de volume dont ils et elles font part est associée à l'ensemble de leur écosystème documentaire. Nous faisons l'hypothèse que les archives sont une partie seulement de cet écosystème. Les chercheur·se·s disent ainsi générer « des tonnes de données »<sup>346</sup>. Plusieurs d'entre eux et elles soulèvent d'ailleurs le problème du « volume qu'on génère tous les ans »<sup>347</sup>, il s'agit « de données monstrueuses en termes de quantité », « la moindre analyse de génomique génère des téra et des téra de données »<sup>348</sup>. Il s'agit d'une préoccupation plutôt liée au numérique, beaucoup témoignent comme Ivan Sache : « en volume électronique de plus en plus et en volume matériel de

---

<sup>341</sup> Question 1, n° 61.

<sup>342</sup> Question 1, n° 53.

<sup>343</sup> « Celui qui travaille en archives se surprend souvent à évoquer ce voyage en termes de plongée, d'immersion, voire de noyade... la mer est au rendez-vous ». Arlette Farge, *Le goût de l'archive*, op. cit., p. 11.

<sup>344</sup> Entretien avec Ivan Sache, le 11 avril 2017.

<sup>345</sup> M. Jean, D. Poupardin, « Les archives des unités de recherche... », art. cité, p. 44-45.

<sup>346</sup> Entretien avec Philippe Simoneau, 30 mars 2017.

<sup>347</sup> Entretien avec Julie Bourbeillon, 30 mars 2017.

<sup>348</sup> Entretien avec Thierry Rouxel, 26 avril 2017.

moins en moins »<sup>349</sup>. Cette association des archives avec l'idée de masse dépasse donc la seule définition des archives : c'est une problématique qui concerne l'ensemble de leur écosystème documentaire.

À l'opposé, un chercheur soumet l'idée qu'il faudrait un minimum de volume pour que les archives existent :

« Je garde quand même quelques documents officiels qu'on est obligé de garder mais je n'ai pas d'archives pour ça car ils sont si peu nombreux. En gros quand le président me donne sa délégation de signature je la garde quand même, mais ça ne remplit pas mon tiroir alors je n'ai pas besoin d'archives pour ça »<sup>350</sup>.

Quand un autre exprime la même réflexion, mais le formule en termes de temps : « et, je ne sais pas quand, je me suis dit, je commence à avoir des archives, ça fait 4-5 ans que je travaille à l'institut [...] »<sup>351</sup>. Nous n'avons pas demandé aux chercheur·se·s si leurs documents devenaient des archives à partir d'un certain volume mais cette idée ne semble pas être partagée par la majorité d'entre eux et elles car la notion de volume est faiblement mobilisée pour qualifier les archives.

À la lecture de ses définitions, nous sommes saisie par la manière dont les chercheur·se·s écartent la matérialité des archives, contrairement à Arlette Farge qui souligne la matérialité des écrits et leur accorde de l'importance<sup>352</sup>. Ainsi, une fois les lieux, les supports et le volume mis de côté, les propriétés physiques attribuées aux archives sont peu nombreuses. Dans les mots-clés, nous relevons les termes « fragile », « sombre », « couleurs fluos », « désordre », « fouillis », « silencieux », chacun cité une seule fois. Dans les définitions, nous ne relevons pas de terme en rapport avec la matérialité des archives (autre que leurs supports).

---

<sup>349</sup> Entretien avec Ivan Sache, le 11 avril 2017.

<sup>350</sup> Entretien avec Philippe Simoneau, 30 mars 2017.

<sup>351</sup> Entretien avec Fabien Chardon, le 21 avril 2017.

<sup>352</sup> P. Artières, « L'historien face aux archives », *art. cité*, p. 87.

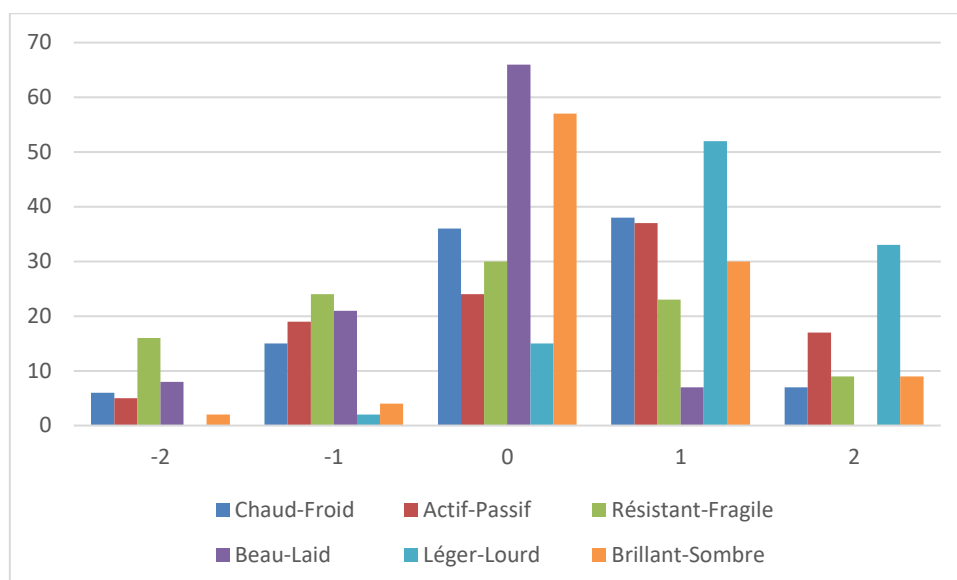


Figure 7 – Matérialité des archives : répartition des positionnements des archives d’un pôle à un autre (ex. *chaud*, -2 ; *froid*, 2) sur les échelles bipolaires chaud-froid, actif-passif, résistant-fragile, beau-laid, léger-lourd et brillant-sombre (source : enquête en ligne de décembre 2015 à avril 2016, annexe 2, question n° 2)

Nous avons interrogé les chercheur·se·s à l’aide de plusieurs échelles de valeur pour savoir comment ils et elles positionnaient les archives. Les échelles en lien avec la matérialité des archives – « chaud-froid », « actif-passif », « résistant-fragile », « beau-laid », « léger-lourd » et « brillant-sombre » – recueillent des réponses plus centrales que les autres, soit qu’elles aient majoritairement été considérées comme inappropriées, soit que les réponses sont réparties à peu près équitablement sur l’échelle comme pour « résistant-fragile ». Le caractère « brillant-sombre » est majoritairement non attribué mais, faisant écho à un mot-clé, il penche plutôt du côté « sombre ». Les archives sont également légèrement plus considérées comme froides et passives. Ces trois caractéristiques nous amènent probablement d’un côté vers une certaine image des lieux de conservation et d’un autre vers le caractère mort des archives : « l’archive pour moi, c’est pas quelque chose de vivant »<sup>353</sup>. Seul le poids des archives se démarque, tant sa relation est proche avec la notion de volume.

L’existence physique des archives est d’abord floue parce que les supports sont très variés. Les chercheur·se·s utilisent souvent le mot « chose » pour désigner des archives qui peuvent être papier ou numérique mais également, sur support photographique, du matériel biologique, etc. Cette existence physique ne se caractérise pas, comme pour d’autres, par une idée de volume énorme. Les archives sont majoritairement considérées comme lourdes, mais si les chercheur·se·s font référence à des gros volumes, ils et elles désignent plutôt l’ensemble de leur production de documents ou de

<sup>353</sup> Entretien avec Fabien Chardon, le 21 avril 2017.

données. Enfin, les textures des archives, leurs matérialités propres ne ressortent pas de ces définitions, les chercheur·se·s interrogés accordent rarement de l'importance à ces dimensions.

Dans les définitions données par les chercheur·se·s interrogés, l'existence physique des archives transparait surtout par la qualification théorique de leur localisation. Celle-ci doit garantir leur accessibilité et leur pérennité pour que les archives puissent être réutilisées. Les archives sont aussi parfois considérées comme des lieux, majoritairement par la mobilisation des différentes formes du mot « stock » qui est un terme à la croisée des dimensions physiques et temporelles des archives. Ces archives comme lieu sont évoquées à grand trait, leur localisation est imprécise, mais elles sont accessibles même si elles ne sont pas forcément fréquentées. Les institutions ne sont quasiment pas présentes dans le corpus analysé. Enfin, les supports des archives, très diversifiés, invitent les chercheur·se·s à préférer le mot « chose » pour les qualifier ; leur volume est plutôt imposant, mais il s'inscrit dans une production documentaire globale gigantesque et leur aspect matériel n'est pas vraiment mobilisé par les chercheur·se·s pour les définir.

Sans conteste, les archives possèdent une place dans l'espace et dans le temps pour les chercheur·se·s interrogés. Un temps étendu qui s'appuie sur un présent chronophage et dont le passé ne constitue qu'une porte d'entrée. Nous faisons ici le même constat que Magalie Moysan qui montre que la définition des archives des chercheur·se·s qu'elle interroge va « à l'encontre de la vision traditionnelle chez les archivistes, selon laquelle les producteurs perçoivent les archives comme des vieux papiers »<sup>354</sup>. Et nous pouvons étayer l'hypothèse que si cette idée existe, c'est qu'elle correspond bien à une toute première image mentale qui pourrait être associée aux archives par de nombreuses personnes. Dans notre cas, cette première apparence est rapidement reléguée au deuxième plan au profit d'une inscription bien plus riche et centrée sur le présent. L'inscription dans l'espace est plus floue. Les lieux sont caractérisés, non pas par leurs adresses géographiques, mais par des qualifications théoriques : ce sont des lieux accessibles qui garantissent la pérennité des archives. Les supports des archives sont divers ce qui les rend difficile à nommer et l'utilisation du mot « chose » est courante pour qualifier les archives. Leur aspect matériel n'est, en outre, pas une caractéristique détaillée par les chercheur·se·s. Ils et elles rejoignent ici les danseur·se·s étudiés par Patrice Marcilloux qui ne lient pas archives et support papier dans leur représentation<sup>355</sup>.

---

<sup>354</sup> M. Moysan, *Usages d'archives...*, *op. cit.*, p. 188.

<sup>355</sup> P. Marcilloux, « Les archives chorégraphiques entre mémoire et création », dans Yann Potin, Paul-Louis Rinuy, Clothilde Rouillier, *Archives en acte. Arts plastiques, danse, performance*, Vincennes, Presses universitaires de Vincennes, 2018, p. 57.

## 2. Des utilités théoriques

Après l'existence physique et temporelle, le deuxième élément qui permet de qualifier un objet est sa fonction. Il convient donc de s'intéresser désormais aux fonctions qui relèvent de la définition des archives. Précisons que, même si les chercheur·se·s indiquent parfois une différence entre les fonctions théoriques qu'ils et elles attribuent aux archives et la pratique qu'ils et elles en ont, cette partie aborde principalement le rôle qui est dévolu aux archives du simple fait de leur existence<sup>356</sup>.

Si la bibliographie est abondante sur le rôle et les fonctions des archives, que ce soit pour les organisations<sup>357</sup>, pour les producteurs d'archives<sup>358</sup>, pour la société<sup>359</sup> ou pour l'individu<sup>360</sup>, elle l'est beaucoup moins sur la question qui précède toute réflexion sur une fonction : celle-ci existe-t-elle ? Il nous a donc paru nécessaire de nous interroger sur ce préalable qui est souvent considéré comme évident. Effectivement, dans le sondage commandé par *Le Monde* en 2001 au sujet des Français·es et des archives, seulement 1 % de ceux·celles-ci ont considéré les archives comme inutiles et personne ne s'est déclaré sans opinion<sup>361</sup>. Pourtant, toute une tradition bibliographique associée aux archives de la recherche indique que les chercheur·se·s sont parfois « dubitatifs sur l'intérêt qu'elles pouvaient avoir pour leurs propres recherches, a fortiori pour celles d'autres personnes »<sup>362</sup>.

Dans notre enquête, « mémoire » est le mot le plus associé spontanément aux archives par les chercheur·se·s interrogés et « conserver » est le deuxième plus cité lorsqu'ils et elles proposent une définition des archives. Ce sont également les deux mots les plus considérés comme à proximité du mot archives dans la sémantique proposée (figure 5). Nous interrogerons donc d'abord le lien que les chercheur·se·s établissent entre utilité et archives par le biais de l'analyse de la place de la conservation, du classement et des utilités potentielles, pour détailler ensuite les fonctions effectivement associées aux archives autour d'une notion clé : la mémoire.

### 2.1. Conserver des archives utiles ?

Les archives sont intrinsèquement utiles pour les chercheur·se·s interrogés. Cette utilité se traduit de différentes manières dans les définitions qu'ils et elles donnent. Nous nous intéresserons donc tout d'abord à la place de la conservation, préalable s'il en est à l'existence des archives, puis nous nous

---

<sup>356</sup> L'usage des archives est analysé dans le chapitre 3.

<sup>357</sup> Daniel Ducharme, « Les archives à quoi ça sert », *Convergence. Le blogue de l'Association des archivistes du Québec*, 2006, disponible sur : <https://archivistesqc.wordpress.com/2014/04/01/les-archives-a-quoi-ca-sert/>, (consulté le 13 avril 2020).

<sup>358</sup> Marie-Anne Chabin, *Archiver, et après ?* Paris, Djakarta Éditions, 2007, 159 p.

<sup>359</sup> B. Delmas, *La société sans mémoire...*, *op. cit.*, p. 13-46.

<sup>360</sup> P. Marcilloux, *Les ego-archives*, *op.cit.*, p. 205.

<sup>361</sup> Sondage effectué par la SOFRES pour *Le Monde* auprès d'un échantillon de 1 000 personnes représentatif de la population âgée de 18 ans et plus, publié dans *Les Français et leurs archives. Actes du colloque au Conseil économique et social*, 5 novembre 2001, Paris, Fayard, 2002, p. 177.

<sup>362</sup> M. Jean, D. Poupardin, « Les archives des unités de recherche... », *art. cité*, 1997, p. 44.

arrêterons un instant sur le concept de classement dans cette définition, sans lequel, nous semble-t-il, les archives pourraient difficilement être utilisées. Enfin, nous analyserons un élément central de cette définition : l'utilité potentielle.

### 2.1.1. Conservées et conserver

Si les archives sont utiles, c'est parce qu'elles ont été conservées et parfois même, si les archives sont archives, c'est aussi parce qu'elles ont été conservées. La notion de conservation tient ainsi une place centrale dans la définition que les chercheur·se·s interrogés donnent des archives. Avec 13 occurrences, « conservation » fait partie des dix mots-clés les plus cités qu'ils soient regroupés ou non. Dans les définitions, quelques mots seulement obtiennent de nombreuses occurrences et parmi eux, « conserver » : à l'écrit, les deux mots les plus cités sont « document » et « conserver », à l'oral, il s'agit de « chose » et « conserver ». En outre, lorsque les réponses sont guidées (figures 4 et 8), « conserver » n'est jamais choisi parmi les cinq mots les plus éloignés de l'action d'archiver. Notons que c'est le seul verbe dans ce cas parmi l'ensemble des 12 termes proposés. Enfin, à l'écrit, les personnes ayant utilisé des vocables en lien avec la conservation ne montrent pas de particularités en termes d'âge, de genre et leur répartition est même représentative des domaines de recherche (objet, échelle, angle de recherche). Nous en concluons que cette association archives/conserver est un élément central des représentations des archives pour les chercheur·se·s interrogés, ce que confirme la lecture des définitions données par les chercheur·se·s interrogés à l'oral.

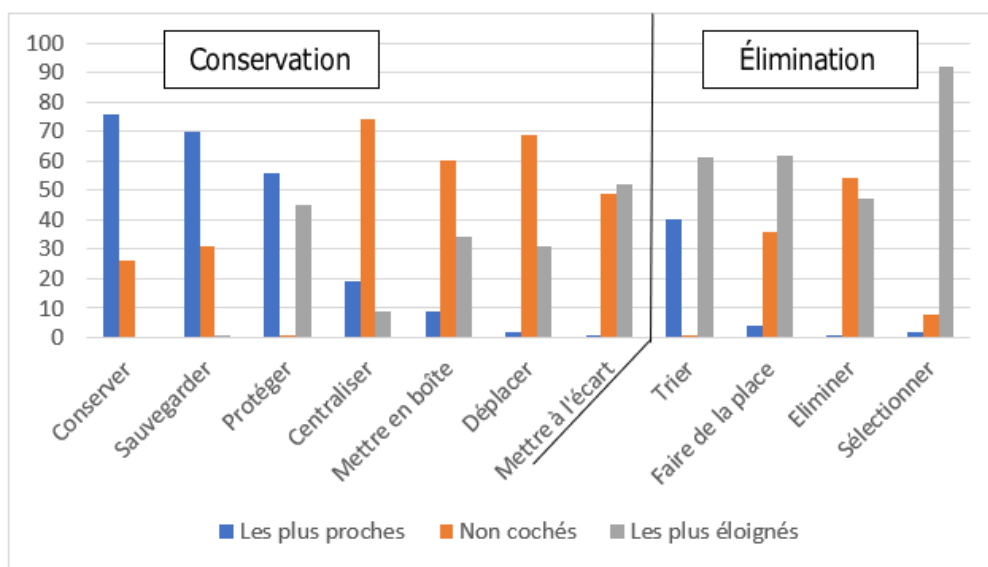


Figure 8 – Conservation et élimination : proximité et distance sémique d'une liste de termes proposés en regard du verbe « archiver » (source : enquête en ligne de décembre 2015 à avril 2016, annexe 2, question n° 4)

« Conserver » recouvre une idée théorique et une réalité matérielle. Cette dernière est moins présente dans ces définitions. Ainsi, les termes se rapportant à l'idée théorique de conservation – « conserver », « sauvegarder » et « protéger » – sont plus souvent associés à l'action d'archiver que ceux faisant référence à des considérations pratiques : « mettre en boîte », « mettre à l'écart », « déplacer » (figure 8). D'ailleurs, les conditionnements sont peu cités par les chercheur·se·s interrogés. Dans les mots-clés, mis à part « dossier », qui est cité neuf fois mais qui pourrait prendre un sens différent notamment dans le contexte numérique, nous relevons : « boîte » (quatre occurrences), « classeur » (2) et « carton » (1).

L'analyse des définitions permet également de dégager trois sens au couple archives/conserver. Le premier correspond au rôle de sauvegarde que possèdent les archives. En conséquence, ce qui composent les archives ce sont les documents, les données ou autres choses qui ne sont pas éliminés. Par exemple : « les archives, pour moi c'est quelque chose qu'on, c'est des documents qu'on conserve. [...] C'est des choses qu'il faut conserver parce que [...] »<sup>363</sup>. Cette idée est très présente dans les réponses obtenues par écrit. Le deuxième sens naît du constat d'une conservation effective pour en déduire une dimension ontologique des archives. Ainsi, « c'est des archives, à partir du moment où c'est gardé et passé » ou « les archives c'est l'élément qu'on va souhaiter conserver sur du long terme » ; ce même témoin précise que « la conservation à long terme des documents forme des archives »<sup>364</sup>. Enfin, le troisième sens représente la fonction de conservation des archives, c'est-à-dire que les archives existent comme contenant informationnel pour conserver quelque chose. Trois répondant·e·s y font référence dans l'enquête écrite en indiquant : « [...] qui permet/tent de conserver des informations [...] »<sup>365</sup>, propos auquel l'un d'entre eux et elles ajoute : « et de garder une trace de l'histoire ». Mais cette fonction est plus présente dans les témoignages recueillis par oral. Par exemple : « les archives pour moi, c'est la conservation de... »<sup>366</sup>. Il s'agit essentiellement de garantir la conservation « des traces » ou « d'informations »<sup>367</sup> dans l'optique de leur utilisation future. Valentin Changenet associe même les archives à une fonction de rétention (dans le temps) des informations. D'ailleurs de manière générale, les différentes formes de « conserver » et ses synonymes sont souvent suivis de la raison pour laquelle cette action est effectuée : « conserver pour ».

---

<sup>363</sup> Entretien avec Ivan Sache, le 11 avril 2017.

<sup>364</sup> Entretien avec Sophie Nadot, le 24 mars 2017. Entretien avec Fabien Chardon, le 21 avril 2017.

<sup>365</sup> Question 1, n<sup>os</sup> 6 et 44.

<sup>366</sup> Entretien avec Valentin Changenet, 24 février 2017.

<sup>367</sup> Entretien avec Ivan Sache, le 11 avril 2017. Entretien avec Valentin Changenet, 24 février 2017.

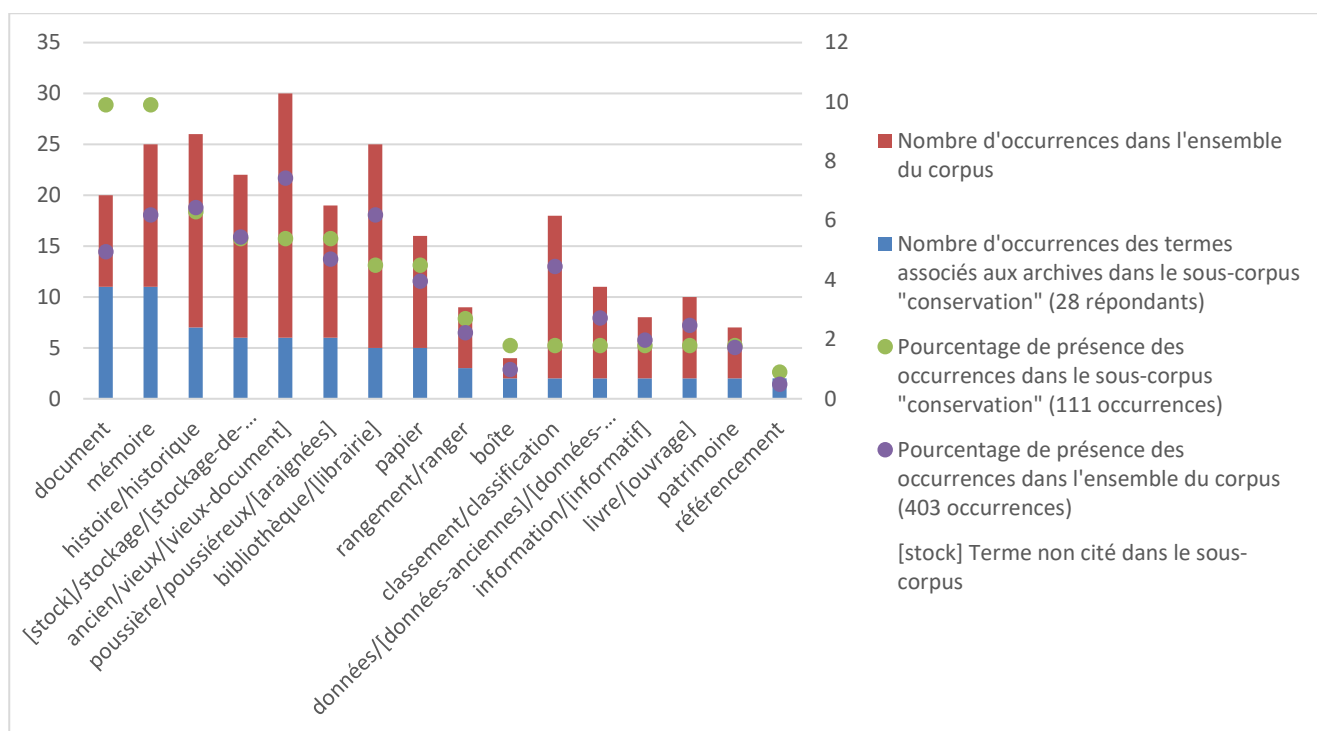


Figure 9 – Sous-corpus "conservation" (chercheur-se-s utilisant les différentes formes et synonymes de conserver – conservation, sauvegarde, préserver, etc. – dans les mots-clés et définitions) : nombre d'occurrences des mots-clés les plus associés spontanément aux archives regroupés par proximité de sens (source : enquête en ligne de décembre 2015 à avril 2016, annexe 2, question n° 1)

En outre, les chercheur-se-s qui ont associé des notions liées à la conservation et archives (figure 9), donnent à voir une définition des archives où la fonction de mémoire prend une place plus importante que dans l'ensemble du corpus et où le document est également plus important. Au contraire, les bibliothèques, l'inscription dans le passé et plus étonnamment la notion de « classement » sont moins présents. Il s'agit donc d'une conservation tournée vers un usage : la mémoire.

En conséquence, la définition que les chercheur-se-s donnent des archives ne laisse que peu de place aux éliminations. Ainsi, les notions liées à la destruction des archives, visibles sur la figure 8, apparaissent comme plutôt éloignées pour les chercheur-se-s de l'action d'archiver. « Trier » obtient une meilleure place, mais la prééminence des notions liées à l'organisation des archives (classer et ranger) nous amène à considérer ce terme dans son sens organisationnel. Les mots-clés et définitions confirment ce constat. Ainsi, deux répondant-e-s seulement font référence aux éliminations par les mots et expressions : « rebut » et « sujet à la destruction ou à la benne »<sup>368</sup>. Le tri apparaît plus souvent et s'il est toujours associé au classement dans les définitions, son sens exact pour les trois

<sup>368</sup> Question 1, n° 2.



occurrences présentes dans les mots-clés n'a pas pu être établi. Il pourrait donc être synonyme d'élimination ce qui ne modifierait tout de même pas notre conclusion : les éliminations ne caractérisent pas les archives pour les chercheur·se·s interrogés.

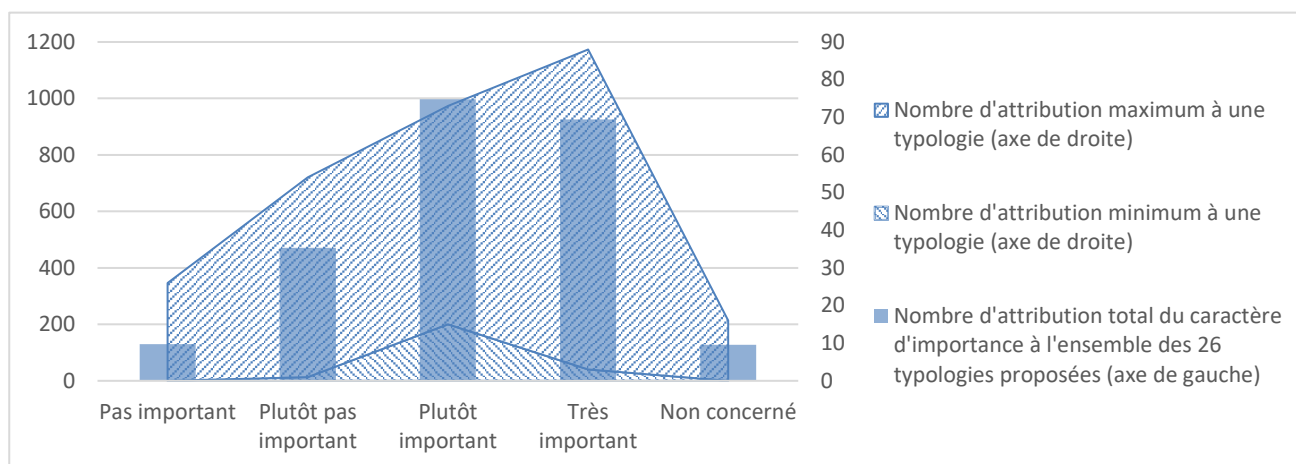


Figure 10 – Comparaison de l'attribution de différents niveaux d'importance dans l'évaluation de la nécessité de conserver 26 typologies documentaires (source : enquête en ligne de décembre 2015 à avril 2016, annexe 2, question n° 13)

D'ailleurs, ces personnes accordent un haut niveau d'importance à la conservation de leurs documents. Ainsi, nous avons interrogé les chercheur·se·s sur l'importance ou non de conserver 26 typologies différentes (figure 10). Les niveaux d'importance positifs ont largement été choisis. En outre, au moins 15 répondant·e·s ont estimé, pour chaque typologie proposée, qu'il était plutôt important de les conserver. La conservation de cinq typologies n'a de plus jamais été considérée comme pas importante.

Pour autant, les chercheur·se·s ne sont pas conservateurs dans le sens où nous n'avons pas observé, dans leurs pratiques documentaires, une survalorisation de la conservation qui serait partagée par la majorité des répondant·e·s. En d'autres termes, nous n'avons pas relevé le moindre symptôme du syndrome de Diogène chez les chercheur·se·s interrogés et rencontrés. Au contraire, les éliminations volontaires de documents sont très présentes dans les entretiens. Par exemple :

« Et puis le jour où on en a marre, on va faire un peu du nettoyage par le vide, parce que ben oui, les copies des étudiants, comme je le disais on va les garder un an ou deux et après y en a plus besoin, il faudrait les jeter, donc quand on a le temps on fait un peu le tour et on bazarde »<sup>369</sup>.

<sup>369</sup> Entretien avec Julie Bourbeillon, 30 mars 2017.

La propension à éliminer des documents est constatée par de nombreux praticien·ne·s ou théoricien·ne·s de l'archivistique en lien avec le monde de la recherche, parmi lesquels Yves Laissus<sup>370</sup> au muséum d'histoire naturelle, Odile Welfel<sup>371</sup> au CNRS ou Mireille Jean et Denis Poupardin<sup>372</sup> à l'Inra et plus récemment Magalie Moysan pour les sciences biomédicales<sup>373</sup>. Selon nous, le caractère flou du lien qui unit les éliminations et les archives connaît deux origines. D'abord et principalement, les chercheur·se·s ont souvent une idée imprécise du moment où leurs documents deviennent des archives et donc de la place de l'action d'élimination dans la vie des documents. Celle-ci peut être complètement déconnectée de l'archivage :

« Du coup ben c'est pas une archive parce qu'en fait j'en ai pas forcément besoin et malgré tout elle est encore là, donc c'est du spam, je ne sais pas, c'est un parasite qui faudrait éliminer. Mais c'est pas des archives pour moi »<sup>374</sup>.

Mais souvent, l'élimination est une des étapes de l'archivage. Les archives peuvent ainsi être : « l'ensemble des documents écrits que l'on conserve même après rangement de son labo ou de son bureau (donc que l'on n'a pas jeté) »<sup>375</sup>. La deuxième origine, relève de la nécessaire utilité des archives. Ainsi, ce qui est conservé est utile, donc ne peut pas être éliminé mais, en même temps, il n'est pas possible de tout garder pour rendre cette utilisation efficace :

« Puis avec cette question aussi de rationalisation de la conservation. C'est aussi quelque chose d'assez proche des archives où la place n'est pas non plus [...] c'est pas dire que le nombre de choses conservées est l'ennemi de l'utilisation qu'on peut en faire parce que je pense qu'on peut conserver peu de choses et mal trier et donc ce sera inutilisable mais on peut conserver beaucoup de choses bien triées, ce qui fait que c'est parfaitement utilisable »<sup>376</sup>.

Les liens entre « archives » et « conserver » sont forts et incontestables. Il n'existe pas d'archives sans conservation et les notions liées aux éliminations sont peu mobilisées par les chercheur·se·s interrogés, cette étape de la vie des documents ayant lieu avant sa transformation en archives. La conservation est essentiellement mobilisée d'un point de vue théorique et nous retenons trois nuances dans l'association de ce terme aux archives : les archives sont les choses qu'on conserve, c'est parce qu'on conserve les archives qu'elles sont archives et enfin les archives ont pour fonction de conserver des choses, des informations par exemple.

---

<sup>370</sup> Yves Laissus, « Les archives scientifiques du Muséum national d'histoire naturelle », *La Gazette des archives*, n° 145, 1989, p. 110.

<sup>371</sup> Odile Welfel, « Organiser le désordre : usages du cahier de laboratoire en physique contemporaine », *Alliage*, n° 37-38, 1998, p. 23-41.

<sup>372</sup> M. Jean, D. Poupardin, « Les archives des unités de recherche... », *art. cité*, 1997, p. 44.

<sup>373</sup> M. Moysan, *Usages d'archives...*, *op. cit.*, p. 473-479.

<sup>374</sup> Entretien avec Jérémy Clotault, le 28 avril 2017.

<sup>375</sup> Question 1, n° 38.

<sup>376</sup> Entretien avec Jérémy Clotault, le 28 avril 2017.

### 2.1.2. « Quand on parle d'archives on parle de boîtes, de classement »<sup>377</sup>

Si les archives doivent pouvoir être utilisées, c'est qu'il est possible de les retrouver, elles doivent donc être classées, voire décrites. Nous ne pouvons cependant pas affirmer ici franchement que si les archives sont des archives, c'est parce qu'elles sont classées.

Les mots-clés réservent une place importante aux notions qui gravitent autour du classement : « classement » (14 occurrences), « classification » (1), « organisation » (3), « rangement » (8), « ranger » (1), « tri » (3), « ramification » (1) auxquels pourrait être ajoutée « rigueur » (1). Le classement est aussi présent dans les définitions. Les formes de « classer » sont citées à six reprises à quoi il faut ajouter « rangement », « organisation » et d'autres termes dont le sens est proche. Par exemple : « rangements organisés de ressources cognitives », « organisation de documentations variées » ou « ensemble de documents classés et indexés »<sup>378</sup>. Le classement est donc évoqué de manière très générale. Un seul répondant précise un mode de classement : « ensemble de documents d'années antérieures à l'année en cours, préservés à un endroit défini, classés par thématique et par année »<sup>379</sup>. L'aspect matériel du classement (« classeur », « pochettes », « boîte », « dossier ») est plus souvent mis en avant que pour la conservation mais reste minoritaire. Cette meilleure représentation est due à la polysémie du mot « dossier » qui est cité sept fois. Si tous les chercheur·se·s ayant associé spontanément archives à dossier n'ont considéré le mot « fichier » comme ni proche, ni éloigné du terme « archives », deux d'entre eux et elles associent d'autres mots-clés liés à l'environnement numérique (« électronique » et « pdf »). Trois autres donnent des mots-clés liés à l'environnement papier (« bibliothèque » et « papier »). Parallèlement, six des occurrences de « dossier » sont associées à des mots-clés liés au classement. Cette notion de classement reliée aux archives est donc plutôt une qualification théorique que l'évocation d'une mise en œuvre pratique.

La notion de classement est mobilisée de manière cohérente par les chercheur·se·s interrogés. Ainsi, sur l'échelle « ordre-désordre », les chercheur·se·s qui ont donné spontanément le mot-clé « classement » considèrent également les archives comme ordonnées. En revanche, si cette échelle est la même pour les hommes et pour les femmes, les premiers citent plus volontiers le classement dans les mots-clés. Ainsi, parmi les 12 premiers mots les plus cités par les répondant·e·s, « classement » est placé en dernier par les femmes alors qu'il arrive en troisième position à égalité avec « stockage » et « histoire » pour les hommes. L'âge n'a pas d'influence sur les réponses. Et étonnamment, le mot-clé « classement » est moins cité par les personnes qui sont déjà allées, au cours de leur vie, dans un centre d'archives pour des recherches historiques et généalogiques<sup>380</sup>. L'analyse

---

<sup>377</sup> Entretien avec Jérémy Clotault, le 28 avril 2017.

<sup>378</sup> Question 1, n<sup>os</sup> 103, 67 et 102.

<sup>379</sup> Question 1, n<sup>o</sup> 37.

<sup>380</sup> Question 59a.

par domaines de recherche (objet, échelle, angle de recherche) ne montre pas de particularité ; néanmoins, dans l'enquête orale, la notion de classement liée aux archives est souvent mise en relation avec la gestion d'échantillons biologiques. Le classement, en plus d'être un point d'entrée pour une partie des répondant·e·s, est donc un élément central et partagé dans les représentations des archives des chercheur·se·s interrogés. D'ailleurs, plus de 80 chercheur·se·s ont positionné les archives du côté de l'ordre sur l'échelle bipolaire « ordre-désordre ».

Si le classement est autant associé aux archives, c'est qu'il répond à un besoin, déjà visible dans la qualification des lieux des archives, celui d'accès et d'utilisation. Les archives sont ainsi des « documents stockés et classés de manière à pouvoir être retrouvés facilement et réutilisés ultérieurement », « une archive c'est stocker de l'information de manière structurée pour qu'on puisse la retrouver et s'en servir un jour ou pas » ou ce sont des « documents classés et conservés qui permettent de retrouver une information ancienne »<sup>381</sup>. Un deuxième élément qui permet de retrouver les archives et de les réutiliser est leur description. Celle-ci tient une place secondaire par rapport au classement, elle est plutôt évoquée de manière sous-jacente ou constitue parfois un manque avéré pour les chercheur·se·s. Les mots-clés en lien avec la description des archives sont « mots-clefs » (1), « référencement » (2), « moteur de recherche » (1). Une définition y fait également référence de manière explicite par la notion d'indexation : « ensemble de documents classés et indexés »<sup>382</sup>.

Pourtant, deux autres termes sont présents dans les mots-clés : « désordre » et « fouillis », chacun cité une fois. Magalie Moysan relève deux significations au classement en lien avec les archives<sup>383</sup> pour les chercheur·se·s qu'elle interroge. D'un côté, ils et elles indiquent que les archives sont « "classées" », comme les chercheur·se·s que nous avons interrogés, d'un autre et à l'inverse, ils et elles jugent leur classement « "erratique" ». Si les chercheur·se·s de notre étude n'ont pas qualifié le classement de leurs archives dans leurs définitions, la tension que souligne Magalie Moysan entre archives classées et réalité du classement des archives existe tout de même.

Cette tension s'exprime tout d'abord dans la différence qui est faite entre la théorie et la pratique. Les archives devraient être classées et structurées voire décrites mais la majorité des chercheur·se·s interrogés à l'oral s'accordent pour dire que ce n'est pas tout le temps le cas. Par exemple :

« Pour moi ce n'est pas le classement qui définit... enfin c'est un peu contraire de ce que je dis... ça nécessiterait de bien classer pour que ça devienne une archive et malgré tout, par la force des choses, c'est mal classé parfois et malgré tout c'est une archive »<sup>384</sup>.

---

<sup>381</sup> Question 1, n° 34. Entretien avec Sophie Nadot, le 24 mars 2017. Question 1, n° 07.

<sup>382</sup> Question 1, n° 101.

<sup>383</sup> M. Moysan, *Usages d'archives...*, *op. cit.*, p. 185.

<sup>384</sup> Entretien avec Jérémie Clotault, le 28 avril 2017.

Ensuite, les chercheur·se·s ne se font pas une idée précise du moment où intervient, dans la vie d'un document, les actions de classement ou de description. Le classement peut être considéré comme un acte fondateur des archives – le fait de classer et/ou de décrire un ensemble de documents le transforme en archives. C'est donc ici le classement lui-même qui donne naissance aux archives : « le fait de classer, trier un ensemble de données pour une meilleure accessibilité aux générations futures désirant étudier un sujet (tout type de sujet) » ou « tri et organisation des documents »<sup>385</sup>. Ce sens se retrouve d'ailleurs autant dans l'environnement papier que numérique :

« À partir du moment où je classe le papier, où je le range, pour moi c'est archivé », « et d'un point de vue informatique c'est exactement de la même manière, je me dis, à partir du moment où je me pose la question de dans quel dossier je vais ranger ce fichier, c'est déjà archivé, même si encore une fois il a vocation à être réouvert deux heures après »<sup>386</sup>.

Mais ce classement peut être aussi une étape dans la vie des archives elles-mêmes – les archives seront classées à un moment ou à un autre. Un chercheur nous indique ainsi :

« Il y a un degré d'archivage qui est plus ou moins abouti et je dirais que ça gagne en valeur, j'augmente la valeur ajoutée de l'archivage »<sup>387</sup>.

Le classement réel des archives pourrait donc être un bonus à leur définition, il pourrait intervenir une fois que les archives sont archives et parfois même bien après :

« On a des archives qui sont très anciennes, y compris des courriers autographes, des choses comme ça d'anciens phytopathologistes du début du XX<sup>e</sup> siècle qui sont très très mal archivées, donc voire pas archivées du tout... Bon, moi quand moi j'ai commencé à travailler on avait une vraie documentaliste qui était vraiment quelqu'un qui était complètement, enfin qu'était capable de classer des archives de.. qui avait vraiment des systèmes très très sophistiqués, des petites fiches, dans les petits, dans les petits [ tiroirs ] avec les petits trous au milieu et tout »<sup>388</sup>.

Dans cette citation, il est également intéressant de relever que des archives pourraient être « mal archivées, voire pas archivées du tout », ce qui explique un certain nombre de contradictions. Il peut y avoir des archives sans l'acte d'archiver et celui-ci ne crée pas forcément des archives. Mobilisons la description des trois âges des archives d'Yves Pérotin<sup>389</sup> pour avancer dans notre analyse. Pour cet auteur, les documents ont un parcours de vie rythmé par quatre étapes dont les trois dernières constituent les trois âges des archives. Le document est d'abord rédigé ou réceptionné par le

---

<sup>385</sup> Question 1, n<sup>os</sup> 60 et 15.

<sup>386</sup> Entretien avec Valentin Changenet, 24 février 2017.

<sup>387</sup> Entretien avec Jérémy Clotault, le 28 avril 2017.

<sup>388</sup> Entretien avec Thierry Rouxel, 26 avril 2017.

<sup>389</sup> Y. Pérotin, « L'administration et les trois âges des archives », *art. cité*, p. 1-4.

producteur<sup>390</sup>. Il entre ensuite dans le premier âge des archives, alors appelées archives courantes. Il est conservé sur les lieux du travail et est utilisé par le producteur qui en est aussi le responsable. Après quelques années, le document entre dans le deuxième âge des archives, appelées archives intermédiaires. Il est conservé dans des dépôts intermédiaires, c'est-à-dire dans un endroit différent de son premier emplacement. Il est utilisé ponctuellement par le producteur qui en est toujours responsable. Enfin, le document entre dans le troisième âge des archives, appelé par l'auteur « archives archivées ». Celles-ci sont conservées dans un service d'archives. Elles sont utilisées à des fins de recherche historique et c'est le service d'archives qui en a la responsabilité. Nous retrouvons donc chez Yves Pérotin cette notion d'archives archivées et par extension, en amont, l'existence d'archives non archivées que partagent certains des chercheur·se·s interrogés.

La mobilisation de cette description des trois âges des archives permet donc d'expliquer la difficulté dont les chercheur·se·s témoignent pour positionner les actions de classement ou de description des archives dans la vie du document. Il s'agit en effet d'une action qui peut avoir lieu à chaque changement d'âge, ce qui n'en fait pas pour autant des archives archivées.

« Mais l'archivage papier, je n'en fais plus. Quand j'en fais c'est pour ranger mon bureau car je trouve qu'il est trop mal rangé et je mets les choses dans les chemises, les chemises je les mets dans une armoire mais ça ne s'appelle pas de l'archivage pour moi, car si vous me demandez 15 jours après ce qu'il y a dans les chemises... je ne sais pas »<sup>391</sup>.

Yves Pérotin utilise également une approche logistique avec l'idée qu'à chaque âge correspond son lieu de conservation. Les chercheur·se·s sont partagés ; pour certains, le classement qui implique un changement de lieu constitue un acte d'archivage, pour d'autres non.

Le classement est donc une image assez spontanément associée aux archives, elle constitue un point d'entrée dans la définition des archives. Mais lorsque les chercheur·se·s se projettent dans la définition de leurs propres archives, la place du classement devient floue : tantôt le geste du classement crée les archives, tantôt les archives existent avant l'opération d'archivage qui, par le classement, voire la description, transformera les archives en archives archivées.

### **2.1.3. L'utilité potentielle au cœur de la définition des archives**

Les archives sont donc, par définition, conservées et classées et ces deux qualificatifs sont tournés vers un même but, l'utilisation future des archives. Nous avons également vu que les lieux des

---

<sup>390</sup> Y. Pérotin utilise, lui, le terme d'administration qu'il oppose aux services d'archives, il mobilise également le terme d'utilisateur. Nous préférons parler de producteur. C'est-à-dire, l'entité qui a rédigé ou reçu les documents (Michel Duchein, « Le "respect des fonds" en archivistique : principes théoriques et problèmes pratiques », *La Gazette des archives*, n°97, 1977, p. 71-96). Le terme de producteur nous apparaît comme un terme plus englobant et il évite la confusion que peut entraîner le terme d'administration dans le contexte de la recherche qui connaît une différence entre administration de la recherche et recherche proprement dite.

<sup>391</sup> Entretien avec Philippe Simoneau, 30 mars 2017.

archives sont décrits comme accessibles car les archives doivent rester disponibles. L'utilité est ainsi un caractère central de la définition que les chercheur·se·s donnent des archives. Nous parlerons bien ici de l'utilité théorique, liée à la définition des archives et non de l'usage réel de celles-ci.

Les notions liées à l'utilité des archives (ou non) ne sont pas très visibles dans les mots-clés associés aux archives, ainsi « utile » (2) et « important » (2) sont contrebalancés par les mots-clés « inutile » (1), « peu utilisé » (1), « inaccessible » (2), « accès-payant » (1). Tous, même s'ils ont le mérite d'avoir été cités, ne regroupent que peu d'occurrences par rapport aux autres caractéristiques étudiées jusqu'à présent. À l'inverse, dans les définitions, les thèmes de l'utilité, de l'utilisation et de l'accès sont plus représentés que ceux de l'organisation, de la description ou de la destruction et même que celui de la conservation, pourtant central. Nous avons interrogé les chercheur·se·s sur l'utilité intrinsèque des archives grâce à une échelle de « utile » à « inutile ». Cette échelle a recueilli des positionnements très marqués vers le pôle de l'utilité : 89 répondant·e·s positionnent les archives de ce côté, contre cinq pour « inutile ». Nous avons interrogé les chercheur·se·s sur l'utilité des archives dans leur travail<sup>392</sup>. Formulée ainsi, la question n'amène que deux fois la réponse « à rien » et seul l'un des deux répondant·e·s garde une cohérence complète dans l'ensemble des questionnements sur l'utilité des archives. Il possède d'ailleurs une vision des archives assez négative (barbant, poussiéreux, inutile, stockage) quand l'ensemble des chercheur·se·s interrogés associent en moyenne un peu plus de quatre utilités aux archives sur les 12 proposées. Lorsque nous leur avons demandé s'ils et elles pourraient avoir besoin d'archives dans leur travail (mises à part les anciennes publications), seulement dix donnent une réponse négative et 16 trouvent l'idée intéressante mais indiquent ne pas y avoir réfléchi. Pour autant, ces répondant·e·s positionnent majoritairement les archives du côté de l'utilité sur l'échelle bipolaire.

L'utilité tient sans conteste une place importante dans l'idée que les chercheur·se·s se font des archives. Pourtant, dans les définitions, l'inutilité des archives est souvent mentionnée : « une pièce dans laquelle on stocke des trucs qui n'ont pas vocation à être revus »<sup>393</sup>, « ça veut dire que c'est des choses qui ne servent pas, donc c'est des archives, hein, probablement, mais c'est des choses que je n'utilise pas et je suis pas certain que la façon dont c'est actuellement stocké me permette de me souvenir de ce qu'il y a dedans »<sup>394</sup>, « c'est archivé c'est à dire que c'est un truc qu'on met de côté et qu'on n'utilise plus »<sup>395</sup>, « stockage de longue durée de données non utilisées ou déjà utilisées » ou « documents [...] conservés sur une durée dépassant leur durée d'usage effectif »<sup>396</sup>. Mais ce qui est le plus caractéristique c'est que tous les chercheur·se·s cités ci-dessus attribuent également un caractère

---

<sup>392</sup> Question 15 : dans votre travail, à quoi vous servent les archives ? (plusieurs réponses possibles).

<sup>393</sup> Entretien avec Valentin Changenet, 24 février 2017.

<sup>394</sup> Entretien avec Jérémy Clotault, le 28 avril 2017.

<sup>395</sup> Entretien avec Thierry Rouxel, 26 avril 2017.

<sup>396</sup> Question 1, n<sup>os</sup> 62 et 35.

d'utilité aux archives et la lecture des définitions permet de voir un balancement permanent entre utilité et inutilité. Pour certains le caractère de l'utilité est discriminant :

« Des archives dans ma vision des choses c'est ce qui doit... [...] c'est des ressources qui sont utiles directement, soit qui pourraient être utiles », « donc si on repart de la définition qu'un archivage c'est ce qui est utile donc c'est ce qui doit se retrouver »<sup>397</sup>.

Ou bien les archives sont éliminées quand elles ne servent plus :

« Une archive c'est stocker de l'information de manière structurée pour qu'on puisse la retrouver et s'en servir un jour ou pas » et « en rangeant, [...] j'ai éliminé plein de choses qui étaient déjà archivées, des anciens classeurs, que je gardais encore en pensant que peut-être ça pourrait me servir et là je me suis vraiment rendu compte que ça ne me servirait plus »<sup>398</sup>.

Pour d'autres, l'utilité est la raison d'être des archives, du moins au départ :

« Les archives, pour moi c'est quelque chose qu'on, c'est des documents qu'on conserve, des fois on ne sait pas trop pourquoi...en se disant qu'il ne faut pas les perdre parce que ça servira peut-être à quelqu'un un jour »<sup>399</sup> ou « les archives, c'est ces documents qui ne vont plus me servir à court terme, qui vont être classés et qui vont potentiellement pouvoir être utilisés après à un autre moment pour, ou ce projet-là ou un autre projet pour montrer à un collègue lors d'une discussion quelque chose sur lequel j'avais terminé mais qui était resté en suspend mais que lui peut peut-être utiliser pour faire autre chose et ainsi de suite »<sup>400</sup>.

Il peut y avoir une nuance entre les archives sur papier et électroniques :

« Les archives c'est un ensemble de, pour moi, de documents de natures variées essentiellement écrites, je dirais, ou, graphiques que je vais conserver pour mémoire ou pour pouvoir prouver quelque chose de façon sécurisée. Ce qui est un peu différent, de « archive » en termes d'informatique pure, ou on a d'autres, ou on va considérer une archive, comme une donnée auquel on n'a pas eu accès depuis un certain temps ou une certaine fréquence d'accès »<sup>401</sup>.

Finalement, ce balancement semble être un paradoxe que certains chercheur·se·s expriment clairement :

« Archiver c'est à dire que c'est un truc qu'on met de côté et qu'on n'utilise plus » et « pour moi, il faut que ça reste disponible que ce soit mis de côté peut-être, mais il faut que ça reste disponible et interrogeable. Si c'est... c'est vrai que dans la pratique, une archive c'est un

---

<sup>397</sup> Entretien avec Jérémy Clotault, le 28 avril 2017.

<sup>398</sup> Entretien avec Sophie Nadot, le 24 mars 2017.

<sup>399</sup> Entretien avec Ivan Sache, le 11 avril 2017.

<sup>400</sup> Entretien avec Rozenn Le Hir, le 21 avril 2017.

<sup>401</sup> Entretien avec Bertrand Dubreucq, le 24 mars 2017.



truc qui est dans un coin et qu'on oublie. Mais... fin non, si c'est inutile ce n'est pas une archive d'une certaine manière »<sup>402</sup>.

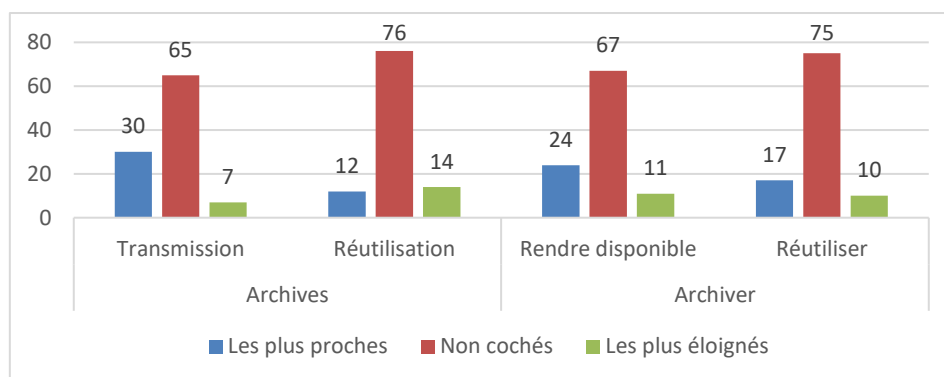


Figure 11 – Réutilisation des archives : proximité et distance sémantique d'une liste de termes proposés en regard des mots « archives » et « archiver » (source : enquête en ligne de décembre 2015 à avril 2016, annexe 2, questions n<sup>os</sup> 3 et 4)

D'ailleurs, les chercheur·se·s interrogés sont peu nombreux à accorder une place aux notions proposées en lien avec l'utilisation des archives à proximité ou à distance des mots « archives » et « archiver ». Parmi ces notions, c'est « transmission » et « rendre disponible » qui sont le plus souvent choisies comme étant à proximité de ces deux termes. Elles témoignent toutes deux d'une utilisation des archives par une autre personne.

Comment expliquer ce paradoxe ? Premièrement, les chercheur·se·s interrogés affirmant majoritairement se servir d'archives dans leur travail et leur attribuant des utilités précises, la piste d'une différence entre théorie et pratique pour l'expliquer doit être écartée. Deuxièmement, nous constatons une modulation des réponses en fonction du grade des répondant·e·s. Ainsi, les répondant·e·s ayant considéré « réutilisation » et « rendre disponible » parmi les mots à proximité d'« archives » et « archiver » sont majoritairement des doctorant·e·s ou des directeur·rice·s de recherche et assimilés. Cette modulation est néanmoins trop faible pour expliquer ce balancement des archives entre utilité et inutilité. Troisièmement, c'est finalement l'absence de rupture d'usage qui semble à l'origine de ce paradoxe. Magalie Moysan constate dans sa thèse, que les chercheur·se·s en sciences biomédicales inscrivent leur geste d'archivage final, c'est-à-dire lorsqu'ils et elles versent réellement leurs archives à un service d'archives, dans un moment de rupture personnelle. Elle précise que ce contexte les amène à constater que leurs documents « ont également atteint un point de rupture, scientifique ou technique, dont l'évaluation est en partie subjective »<sup>403</sup>. Dans notre étude,

<sup>402</sup> Entretien avec Thierry Rouxel, 26 avril 2017.

<sup>403</sup> M. Moysan, *Usages d'archives...*, op. cit., p. 470.

cette idée pourrait se traduire par la recherche d'une rupture d'usage au sein du cycle de vie des documents des chercheur·se·s qui induirait une modification d'utilité. Pour les chercheur·se·s que nous avons interrogés, l'usage d'une inscription évolue au cours du cycle de vie et pour certains chercheur·se·s c'est au sein des étapes de cette évolution que se trouve la naissance des archives<sup>404</sup>. Ainsi, plus de la moitié des répondant·e·s considère que les documents deviennent archives « lorsque la recherche est terminée », plus d'un tiers indiquent que cette transformation peut avoir lieu « lorsqu'une nouvelle version du document est disponible » et enfin, plus d'un quart attribuent cette modification de statut à un changement de rythme d'usage. Il n'est donc pas possible de parler ici de rupture d'usage d'autant que seulement sept répondant·e·s ont indiqué que le document devient archives « lorsqu'il est utilisé pour une autre raison que celle pour laquelle il a été créé ».

Dans la pratique, il n'y a donc pas de rupture mais les chercheur·se·s peuvent modifier leur manière d'utiliser un document. Un relevé de notes de master peut finalement être utile pour un recrutement en doctorat<sup>405</sup> ou :

« Je pense qu'il y a une partie des archives qui ne servent à rien, mais en fait on ne sait jamais parce que ça m'est arrivé d'aller chercher des documents de 2003, 2004 que je ne pensais pas aller chercher, dont je ne pensais pas avoir besoin un jour »<sup>406</sup>.

Et finalement les archives « c'est des ressources qui sont utiles directement, soit qui pourraient être utiles », des « documents susceptibles d'être utilisables dans un avenir plus ou moins proche » ou des « documents que l'on conserve soit par obligation soit au cas où ça re-servirait plus tard mais qu'on oublie souvent pour toujours »<sup>407</sup>. Loin de l'idée d'une impossible réutilisation<sup>408</sup>, les chercheur·se·s mettent ici en avant l'utilité potentielle des archives. Les archives sont conservées parce qu'elles risquent d'être utiles.

L'utilité potentielle des archives est donc leur raison d'être principale. D'ailleurs, d'autres études réalisées sur ce sujet en arrivent à la même conclusion. Premièrement, au sein du laboratoire de pathologie des semences de la Station nationale d'essai des semences, la notion d'utilité était centrale pour les chercheur·se·s interrogés dans leur définition des archives : « si on conserve, c'est que c'est reconnu comme utile »<sup>409</sup>, c'est ainsi que nous résumions cet élément marquant de notre étude. Deuxièmement, Magalie Moysan, à la suite d'une étude de bien plus grande ampleur, fait le même constat pour les chercheur·se·s en biologie médicale. Ceux·celles-ci accordent une place importante à « l'utilité des archives pour l'avenir » et donne des qualificatifs que l'on pourrait tout aussi bien trouver

---

<sup>404</sup> Question 14.

<sup>405</sup> Entretien avec Jérémy Clotault, le 28 avril 2017.

<sup>406</sup> Entretien avec Sophie Nadot, le 24 mars 2017.

<sup>407</sup> Entretien avec Jérémy Clotault, le 28 avril 2017. Question 1, n<sup>os</sup> 77 et 12.

<sup>408</sup> D. Poupardin, *Une politique d'archivage pour l'Inra ?...*, *op. cit.*, p. 45.

<sup>409</sup> M. Georges, « "Si on conserve, c'est parce que c'est reconnu comme utile"... », *com. cit.*

dans notre corpus : « risquent d'être intéressantes pour l'avenir », « l'idée que ça peut resservir », « il y a des archives dans un but » mais aussi « fonction d'usage futur non défini »<sup>410</sup>.

Les archives sont donc intrinsèquement potentiellement utiles pour les chercheur·se·s interrogés. Elles sont conservées pour servir, mais c'est aussi parce qu'elles sont conservées qu'elles sont des archives. En cela, la notion de conservation est centrale dans la définition des archives. La place du classement est plus éloignée. Les archives dégagent en première intention l'image d'objets classés mais, à bien y regarder, elles ne le sont pas tout le temps. En fait, elles devraient l'être pour pouvoir être utilisées.

## 2.2. « Pour mémoire », dans un sens large

Si Eric Ketelaar indique : « les documents d'archives sont pourtant, une conception, toujours virtuelle, qui consiste en l'objet physique et ses relations, liens et informations contextuelles, définis aussi bien par les processus appliqués à leur gestion que par l'objet physique lui-même »<sup>411</sup>, nous ajoutons pour notre part qu'elles sont aussi définies par leurs fonctions. Celles-ci dépassent l'utilité potentielle, qui, nous l'avons montré, est constitutive des archives pour les chercheur·se·s interrogés. Les archives possèdent plusieurs fonctions – information, preuve et histoire en sont les plus connues. Étudiées de manière théorique ou empirique dans la bibliographie, c'est souvent leur ordre d'importance qui différencie les groupes analysés. Nous cherchons pour notre part à définir ce que sont les fonctions présentes dans les définitions des archives que nous donnent les chercheur·se·s interrogés et non celles qu'ils et elles leur attribuent réellement dans leurs pratiques.

De manière générale, « mémoire », avec 25 occurrences, est le mot le plus cité dans les mots-clés et la fonction la plus attribuée aux archives avant « histoire », « information » et « patrimoine ». Plus encore, lorsque les choix de réponses sont guidés, « mémoire » n'est jamais considérée comme éloigné du mot « archives » et a été choisie par 68 répondant·e·s comme étant l'un des mots les plus proches. Le mot « mémoire » est en fait utilisé dans un sens très large. Nous analyserons donc d'abord ce qu'il recouvre réellement, pour ensuite élargir notre propos à l'ensemble des fonctions des archives qui sont en lien avec la mémoire. Une troisième partie nous permettra d'aborder les fonctions des archives qui dépassent la notion de mémoire : des traces à l'oubli.

---

<sup>410</sup> M. Moysan, *Usages d'archives...*, *op. cit.*, p. 190.

<sup>411</sup> Éric Ketelaar, « (Dé) Construire l'archive », *art. cité*, p. 65.

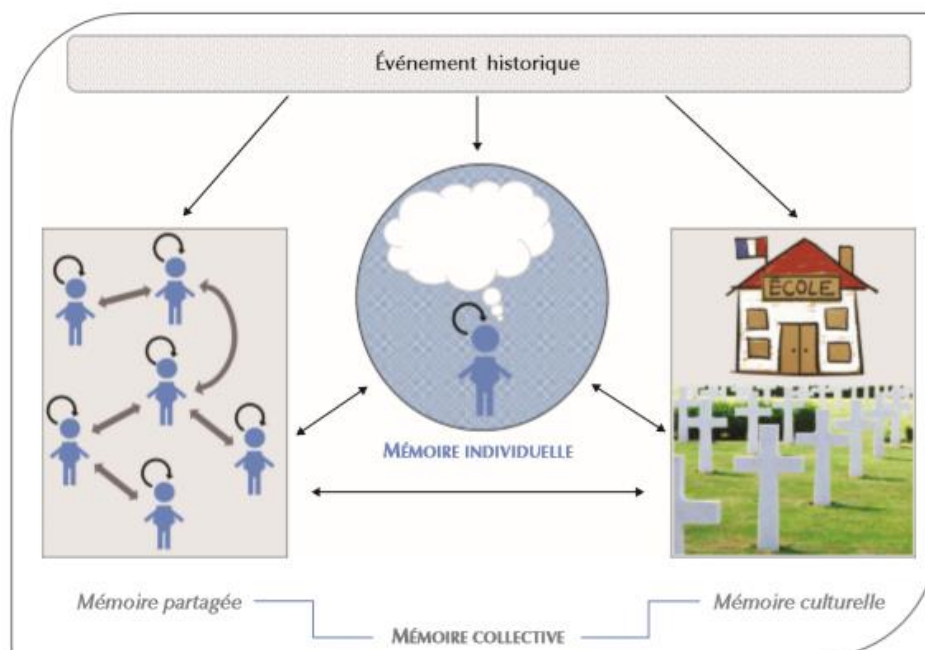
### 2.2.1. La mémoire, mère de toutes les fonctions

Le mot « mémoire » est polysémique et regroupe en lui-même différentes acceptions. Il est d'ailleurs utilisé différemment selon les domaines de recherche<sup>412</sup>. Plutôt synonyme de mémoire individuelle pour les psychologues ou neuroscientifiques, il prend une dimension de mémoire collective ou sociale pour les historiens ou sociologues. Nous avons donc cherché à comprendre les différents sens de la notion de mémoire mobilisés par les chercheur·se·s interrogés pour définir les archives, son échelle, sa profondeur, sa direction et ses usages.

Premièrement, nous avons analysé le caractère individuel ou collectif que recouvre « mémoire » dans les définitions des archives recueillies. Pour cela, nous nous appuyons, d'une part, sur la théorisation de la mémoire issue d'un travail interdisciplinaire entre neuroscientifique, psychologues et historiens, résumé par le schéma suivant :

---

<sup>412</sup> Francis Eustache, Denis Peschanski, « Une mémoire autobiographique collective », *Revue de neuropsychologie*, vol. 11, 2019, p. 17.



Légende :

La mémoire autobiographique, à la frontière entre mémoire individuelle et mémoire collective. La mémoire collective comprend à la fois la mémoire partagée, c'est-à-dire la mémoire d'individus en relation les uns avec les autres, et la mémoire culturelle, formée du grand récit. La mémoire autobiographique se construit au travers des interactions entre les connaissances individuelles préexistantes, stockées dans différents systèmes de mémoire (épisodique, sémantique, etc.), et celles des autres. La mémoire culturelle, s'exprimant et se façonnant dans des moments particuliers comme les commémorations et sous l'effet des médias et de l'éducation, transcende ce partage. Les mécanismes de consolidation/reconsolidation, observés à la fois dans la mémoire individuelle et dans la mémoire collective, présentent un certain nombre de similitudes. Ainsi un événement a plus de chance d'entrer et de perdurer dans la mémoire s'il a un sens et une utilité, au niveau individuel comme au niveau collectif. Les multiples flèches illustrent les interactions constantes entre ces différentes composantes de la mémoire ainsi que son caractère dynamique et reconstructif.

Figure 12 - La mémoire autobiographique, à la frontière entre mémoire individuelle et mémoire collective (source : Carine Malle, Béatrice Desgranges, Denis Peschanski, Francis Eustache, « La force de la mémoire collective dans la mémoire autobiographique », *Revue de neuropsychologie*, vol. 10, 2018, p. 63)

Nous mobilisons également les travaux en archivistique et bibliothéconomie concernant les dons d'archives et de bibliothèques<sup>413</sup> qui ont amené au constat d'une baisse d'importance des mémoires culturelles et collectives au profit des mémoires individuelles et partagées dans le but de redonner du sens à la mémoire autobiographique<sup>414</sup>. Sur l'ensemble de l'enquête que nous avons menée, toutes les formes de mémoires ont été mobilisées mais le trajet se fait en sens inverse par rapport aux donateurs d'archives privées. Ainsi, les archives sont bien associées à une mémoire individuelle, par exemple : « c'est une ressource d'informations dans lequel je peux retourner si j'ai besoin »<sup>415</sup>. Un autre chercheur explique aussi que les archives doivent avoir une utilité pour lui sinon ce ne sont plus des archives ; il attribue la réalisation des autres dimensions de la mémoire à d'autres personnes que lui : « bon, quelque part, c'est bien aussi de se poser la question de garder une trace mais, bon, ça, c'est plutôt les historiens »<sup>416</sup>. Néanmoins, c'est la mémoire partagée qui est la plus présente. Le rôle des archives dans la mémoire partagée est entendu autant dans la transmission chronologique des informations :

« Quand on doit assurer le passage du projet d'un individu à un autre, là y a transmission, il faut forcément que les choses soient correctement archivées pour qu'on puisse continuer le projet »<sup>417</sup>.

que dans le travail linéaire et quotidien :

« Alors, la mise en place des archives, déjà en fait elle est associée au développement du protocole qualité. Donc pour la démarche expérimentale, surtout quand on travaille à plusieurs, on a vraiment besoin régulièrement de vérifier que tout a été fait convenablement et pour vérifier que tout soit fait convenablement, il faut suivre un protocole qualité, en gros c'est ça et puis on y réfléchit de temps en temps »<sup>418</sup>.

Dans notre recherche, la mémoire collective est celle des organisations (établissement, laboratoire, administration, etc.) et la mémoire culturelle est liée à l'histoire plus générale. La première est bien présente dans les définitions et est mobilisée comme une généralité. Par exemple : « documents permettant la traçabilité et la mémoire d'une entreprise, d'une société » ou encore « dans toute

---

<sup>413</sup> Bénédicte Grailles, Patrice Marcilloux, Valérie Neveu, Véronique Sarrazin (sous la dir. de), *Les dons d'archives et de bibliothèques. XIX<sup>e</sup>-XX<sup>e</sup>- siècle. De l'intention à la contrepartie*, Rennes, Presses universitaires de Rennes, 2018, 234 p.

<sup>414</sup> « « Pendant longtemps le document d'archives a été associé à la construction de la mémoire nationale, éventuellement locale ; désormais, avec l'inflexion des travaux historiques vers les "silences de l'histoire" parallèle à l'émergence de revendications de mémoire et d'identités collectives, minoritaires, communautaires, les dons d'archives prennent un nouveau sens : non seulement conserver et transmettre la mémoire du passé mais aussi la construire. Cela vaut aussi pour une mémoire plus personnelle, individuelle ou familiale qu'on ne sait à qui transmettre ». V. Sarrazin, « conclusion », dans B. Grailles, *et. al.*, *Les dons d'archives et de bibliothèques, op. cit.*, p. 197.

<sup>415</sup> Entretien avec Rozenn Le Hir, le 21 avril 2017.

<sup>416</sup> Entretien avec Jérémy Clotault, le 28 avril 2017.

<sup>417</sup> Entretien avec Philippe Simoneau, 30 mars 2017.

<sup>418</sup> Entretien avec Fabien Chardon, le 21 avril 2017.

administration, dans toute entreprise, dans toute organisation on va retrouver avec ce type d'élément »<sup>419</sup>. La mémoire culturelle, très visible dans les mots-clés – « histoire » est citée 21 fois, « historique » cinq fois et « patrimoine » sept fois – s'estompe dans les définitions – une seule y fait référence : « à mon sens, les archives correspondent à un ensemble de documents de différents formats (papier ou numérique), datés, conservés pour mémoire et pour étude, et qui permet de conserver des informations sur une époque donnée et de garder une trace de l'histoire »<sup>420</sup> – et n'est que très peu évoquée par les chercheur·se·s interrogés à l'oral. Ceux·celles-ci y font parfois référence comme un discours qu'on répète, une leçon bien apprise auprès de l'archiviste en poste au sein de l'Université ou de l'organisme de recherche :

« Mais, je sais plus, je crois que pour des gens qui voudraient faire des recherches en SHS et voudraient voir l'évolution, alors soit des pratiques, soit du niveau des étudiants ou des pratiques pédagogiques ou je ne sais pas quoi. On doit conserver les copies de toute... Je ne sais pas, c'est tous les cinq ans par exemple. Il y a une année pour laquelle on garde toutes les copies et on va ensuite mettre ça dans... une cave, je ne sais pas où. Je sais que y a ça »<sup>421</sup>.

Mais le plus souvent, cette mémoire est considérée comme associée à une définition des archives secondaire : « Ça c'est mon cas mais quand je vois les archives d'histoire, c'est inépuisable. Et en fait on peut les relire de plein de manières différentes »<sup>422</sup> ou bien « en fait c'est un peu de culture générale effectivement. Il y avait un peu ce côté archives généalogie qui est revenu, ce côté bibliothèque »<sup>423</sup>. Enfin, la mémoire autobiographique, qui contient « les souvenirs personnels à un individu, qui se sont accumulés au fil de sa vie et qui sont à l'origine de son sentiment d'identité et de continuité »<sup>424</sup>, est surtout visible à l'analyse des archives que les enquêtés disent produire ou conserver dans leur vie personnelle, par exemple : « Archivage de ma vie => photos, souvenirs, etc. »<sup>425</sup>.

Deuxièmement, nous avons analysé la profondeur que recouvre la « mémoire » associée aux archives par les chercheur·se·s interrogés. Nous nous sommes là-aussi appuyée sur les travaux interdisciplinaires sur la mémoire déjà mentionnés<sup>426</sup> qui mobilisent le modèle de Conway<sup>427</sup>. Selon celui-ci, la reconstruction d'un souvenir est possible grâce à la mobilisation de quatre niveaux

---

<sup>419</sup> Question 1, n° 65. Entretien avec Julie Bourbeillon, 30 mars 2017.

<sup>420</sup> Question 1, n° 7.

<sup>421</sup> Entretien avec Jérémy Clotault, le 28 avril 2017.

<sup>422</sup> Entretien avec Sophie Nadot, le 24 mars 2017.

<sup>423</sup> Entretien avec Rozenn Le Hir, le 21 avril 2017.

<sup>424</sup> F. Eustache, B. Desgranges, *Les chemins de la mémoire*, Paris, Le Pommier, 2012, p. 398.

<sup>425</sup> Questions 5 et 6.

<sup>426</sup> C. Malle, B. Desgranges, D. Peschanski, F. Eustache, « La force de la mémoire collective dans la mémoire autobiographique », *art. cité*, p. 60.

<sup>427</sup> Martin A. Conway, Jefferson A. Singer, Angela Tagini, "The Self and Autobiographical Memory: Correspondence and Coherence", *Social Cognition*, n° 22, 2004, p. 491-529.

d'éléments autobiographiques : histoire de vie (par exemple la carrière professionnelle), période de vie, évènements généraux et détails spécifiques d'un évènement. Selon ce modèle, les niveaux de mémoire associés aux archives par les chercheur·se·s interrogés sont les détails spécifiques d'un évènement ou les évènements généraux eux-mêmes. Par exemple :

« Dans mon cahier de manip. Après, ça, c'est vraiment l'archivage au jour le jour [*détail spécifique : description des manipulations*], après des choses plus lointaines, c'est que j'ai déposé des choses à l'ANR<sup>428</sup>, il n'a pas été financé, donc j'ai créé un dossier avec projet 2016 et j'y ai mis tous les documents que j'avais soumis pour archivage [...] je garde l'historique de toutes mes demandes de financement dans un dossier [*évènement général : soumission d'un projet de recherche*] »<sup>429</sup>.

Ici les archives servent à mémoriser un détail spécifique – la description d'une manipulation – et un évènement général – la soumission d'un projet de recherche. Les cours déjà donnés, qui sont des évènements généraux, sont également bien souvent considérés comme des archives. Il faut ainsi pouvoir y revenir ou éviter de proposer de nouveau les mêmes contenus ou exercices aux étudiants<sup>430</sup>. D'ailleurs, pour la majorité des répondant·e·s, dans leur travail, les archives servent à retrouver des résultats, à connaître ce qui a déjà été fait et à vérifier des informations<sup>431</sup>, c'est-à-dire qu'ils et elles mobilisent là encore les archives pour réactiver la mémoire de détails spécifiques ou d'évènements généraux. L'histoire de vie, comme pour la mémoire autobiographique, n'est visible qu'à l'analyse des archives que les chercheur·se·s disent produire ou conserver dans leur vie personnelle. Enfin, la mémoire de périodes de vie est parfois convoquée mais le lien n'est pas direct avec les archives. Ainsi, les chercheur·se·s évoquent parfois leur parcours de doctorant ou bien un poste précédent, mais ils et elles y associent des problématiques documentaires globales et non de gestion des archives spécifiquement.

Troisièmement, la mémoire, comme Janus, possède deux visages, l'un tourné vers le passé et l'autre vers le futur. Tantôt les archives sont la mémoire de ce qui a déjà été fait et tantôt elles sont constituées pour mémoire. L'inscription dans le temps des archives elle-même a déjà été étudiée et nos constats sur l'orientation de la mémoire sont les mêmes que ceux déjà présentés pour la temporalité des archives. Une mémoire qui serait un Janus inversé, les deux visages ne se faisant plus dos, mais face. Ce constat peut donner l'impression que « la contemporanéité absolue de la recherche scientifique limite la mémoire des chercheurs au court terme »<sup>432</sup>. Néanmoins, de notre point de vue

---

<sup>428</sup> L'agence nationale de la recherche (ANR) est une agence qui finance la recherche publique et partenariale en France. Les chercheur·se·s déposent des projets de recherche avec l'objectif d'obtenir un financement.

<sup>429</sup> Entretien avec Bertrand Dubreucq, le 24 mars 2017.

<sup>430</sup> Entretien avec Ivan Sache, le 11 avril 2017.

<sup>431</sup> Question 15.

<sup>432</sup> Jean-Marc Levy-Leblond, « Patrimoine scientifique et recherche », dans *Le Patrimoine écrit scientifique et technique : définition, usages et accessibilité... op. cit.*, p. 39.



cette inversion des deux faces de Janus est plutôt la conséquence de la place considérable que les chercheur·se·s accordent au présent, duquel ils et elles regardent un passé ou un futur qui peuvent tout de même être lointains : « tout document dont on souhaite une conservation longue, à des fins de traçabilité ou de mémoire des actions passées »<sup>433</sup>.

Quatrièmement, la mémoire a plusieurs usages. Ainsi les archives sont conservées soit « pour des raisons légales soit pour des raisons historiques soit, alors pour nous c'est peut-être aussi pour des raisons de communication, et puis pour des raisons de références »<sup>434</sup> ou « parce que ça peut avoir une valeur de preuve, une valeur juridique, une valeur patrimoniale, c'est quelque chose qui a une valeur qui pour moi est un peu immatérielle et donc il faut, puis on doit, conserver des traces »<sup>435</sup>. Ces usages de la mémoire se chevauchent et se confondent avec les fonctions associées aux archives décrites ci-dessous. Il convient de noter ici que ce mot, « mémoire », recouvre non pas seulement la mémoire comme une modalité du rapport avec le passé mais aussi toute une panoplie d'usages.

Le mot « mémoire » associé aux archives par les chercheur·se·s interrogés recouvre donc de nombreuses dimensions. Mémoire partagée ou individuelle principalement, elle sert d'abord à se souvenir de détails d'évènements ou des évènements eux-mêmes. Plongée dans la même temporalité que les archives, la mémoire associée aux archives est inscrite dans le présent et, peut-être parce que ce mot a « envahi l'espace public, souvent pour désigner autre chose que ce qu'il recouvre »<sup>436</sup>, il connaît plusieurs usages qu'il convient de détailler.

### **2.2.2. Les usages de la mémoire et les fonctions des archives : recherche, information, preuve, histoire**

En 2016, avec Magalie Moysan<sup>437</sup>, nous avons analysé l'existence de plusieurs « profils mémoriels » chez les chercheur·se·s en sciences du végétal et en sciences biomédicales. Nous avons ainsi observé qu'ils faisaient appel à trois types de mémoires : une mémoire-usage, une mémoire-preuve et une mémoire-histoire. Le concept de mémoire-usage peut être précisé par la qualification de deux types d'usages différents : ceux spécifiquement liés à la recherche et ceux, plus larges, d'information. Dans les mots-clés, avec 26 occurrences, les notions d'« histoire » et d'« historique » arrivent largement en première position devant « information » et « informatif » (8), « patrimoine » (7), « traçabilité » (3), « connaissance » (2), « preuve » (2) et « ressources » (2). Mais dans les définitions, la notion d'« information », sans précision de lien avec la recherche, est plus souvent mentionnée que celle d'« histoire » (une occurrence). Avec sept occurrences, elle devance

---

<sup>433</sup> Question 1, n° 70.

<sup>434</sup> Entretien avec Julie Bourbeillon, 30 mars 2017.

<sup>435</sup> Entretien avec Ivan Sache, le 11 avril 2017.

<sup>436</sup> Henry Rouso, *Face au passé : essais sur la mémoire contemporaine*, Paris, Belin, 2016, p. 16.

<sup>437</sup> M. Georges, M. Moysan, « Les archives entre passé et futur... », *art. cité*.

également « trace » (3), « ressource » (2), « traçabilité » (2), « obligation », « savoir » et « témoignage ». Cette prépondérance des fonctions d'information voire de preuve sur la fonction d'histoire se retrouve très nettement dans les entretiens, même si toutes sont citées.

Dans la suite, de notre propos, pour en faciliter la compréhension, nous parlerons de fonction théorique des archives, ce qui recoupe à la fois les usages de la fonction de mémoire et les fonctions elles-mêmes, tout ceci restant du registre de la définition et non des usages réels, même s'ils sont parfois mobilisés pour permettre la compréhension du discours.

### a) Mémoire-usage : information et/ou ressources pour la recherche

Lorsque l'on s'appuie sur les définitions, la première fonction théorique attribuée aux archives est celle d'information. Marie-Anne Chabin l'appelle « l'archiver pour agir »<sup>438</sup> et Bruno Delmas la sépare en deux ensembles : le besoin « de gestion » et celui, plus « scientifique », « de connaissance »<sup>439</sup>. Pour notre part, nous constatons une fonction théorique d'information générale et une spécifiquement connectée aux besoins de la recherche. La première est également liée au contenu des archives. Elles sont ainsi « des ressources qui permettent de conserver des informations »<sup>440</sup>, un « endroit où on stocke des informations »<sup>441</sup> et « permettent de retrouver une information ancienne »<sup>442</sup>. D'ailleurs, en lien direct avec le sens premier de mémoire, c'est-à-dire la « liaison qui fournit les moyens de passer d'une idée à une autre et de se rappeler les plus éloignées »<sup>443</sup>, les archives ont une fonction théorique de béquille de la mémoire :

« C'est les cours que je stocke et sur lesquels je peux éventuellement revenir et ça m'arrive, car j'ai toujours des soucis, est-ce que je fais la même chose, pas la même chose, première, deuxième, troisième années »<sup>444</sup>.

Mais de manière générale les archives répondent théoriquement à un besoin d'information. Elles sont ainsi considérées comme un « ensemble de documents conservés pour les besoins de l'administration et du savoir »<sup>445</sup> ou bien « c'est une ressource d'information dans laquelle je peux retourner si j'ai besoin »<sup>446</sup>.

---

<sup>438</sup> Marie-Anne Chabin, *Archiver, et après ?*, op. cit., p. 16-19.

<sup>439</sup> B. Delmas, *La société sans mémoire...* op. cit., pp. 13-45.

<sup>440</sup> Question 1, n° 44.

<sup>441</sup> Question 1, n° 64.

<sup>442</sup> Question 1, n° 7.

<sup>443</sup> Étienne Bonnot de Condillac, *Traité des sensations*, 1754.

<sup>444</sup> Entretien avec Ivan Sache, le 11 avril 2017.

<sup>445</sup> Question 1, n° 69.

<sup>446</sup> Entretien avec Rozenn Le Hir, le 21 avril 2017.

La deuxième fonction théorique des archives est celle de ressource pour la recherche. Au cœur d'un paradoxe dans les usages réels<sup>447</sup>, la « fonction scientifique de l'archive »<sup>448</sup> correspond au besoin des chercheur·se·s de conserver des documents pour assurer la continuité de leurs activités de recherche. Il peut s'agir, comme pour la fonction d'information générale, d'une association avec la notion de ressource : « en tout cas, un cahier de labo [lorsqu'il est bien tenu], c'est une ressource et une archive, sur lequel on peut retrouver des choses qui sont utiles pour la suite »<sup>449</sup>. Mais la fonction la plus associée aux archives dans ce cadre est celle de référence<sup>450</sup>, c'est-à-dire qu'il s'agit de pouvoir s'y reporter ; d'autres parlent plus spécifiquement d'archives bibliographiques<sup>451</sup>. Les archives sont alors considérées comme un socle sur lequel s'appuient les recherches, que ce soit pour un usage présent ou un usage projeté :

« Ce que j'entends par là... [...] on va archiver les mémoires des étudiants à la bibliothèque, parce que, dix ans après, il y a peut-être un étudiant qui va travailler sur le même thème qui va vouloir reconsulter le mémoire des collègues, [...] et qui va peut-être avoir une partie de son mémoire qui va consister en un comparatif avec ce qu'ont fait les collègues dix ans avant, voilà. [...] En tant qu'élément de bibliographie finalement [...]. C'est pouvoir se reporter »<sup>452</sup>.

## **b) Mémoire-preuve**

Très souvent liée à cette mémoire-usage spécifique à la recherche, les chercheur·se·s attribuent une utilité probatoire aux archives. Il s'agit de mobiliser l'utilité juridique des archives<sup>453</sup> et d'archiver « pour se défendre »<sup>454</sup>. La « preuve », la « traçabilité », peu évoquées dans les mots-clés, le sont plutôt dans les définitions, et souvent sans but précis : « pour pouvoir prouver quelque chose de façon sécurisée »<sup>455</sup> ou « à des fins de traçabilité »<sup>456</sup>. Néanmoins, alors qu'en sciences médicales les chercheur·se·s insistent plutôt sur une mémoire juridique en cas de contentieux<sup>457</sup>, les chercheur·se·s en sciences du végétal apparaissent comme plus attachés à la probation des résultats. Nous faisons l'hypothèse que l'encadrement juridique plus léger et les recours contentieux moins nombreux qui existent en sciences du végétal, qui sont essentiellement confrontées à des enjeux sociétaux, par rapport aux sciences biomédicales, qui couvrent des enjeux individuels de personnes humaines, sont

---

<sup>447</sup> Voir Chapitre 3.

<sup>448</sup> Marie Cornu, Jérôme Fromageau, Bertrand Müller, *Archives de la recherche. Problèmes et enjeux de la construction du savoir scientifique*, Paris, L'Harmattan, 2014, p. 10.

<sup>449</sup> Entretien avec Thierry Rouxel, 26 avril 2017.

<sup>450</sup> Entretien avec Julie Bourbeillon, 30 mars 2017.

<sup>451</sup> Entretien avec Bertrand Dubreucq, le 24 mars 2017.

<sup>452</sup> Entretien avec Julie Bourbeillon, 30 mars 2017.

<sup>453</sup> B. Delmas, *La société sans mémoire...*, *op. cit.*, p. 17.

<sup>454</sup> Marie-Anne Chabin, *Archiver, et après ?*, *op. cit.*, p. 19-22.

<sup>455</sup> Entretien avec Bertrand Dubreucq, le 24 mars 2017.

<sup>456</sup> Question 1, n° 70.

<sup>457</sup> M. Moysan, *Usages d'archives...*, *op. cit.*, p. 457-461.

l'une des causes principales de cette différence. D'ailleurs, 40 % des chercheur-se-s disent utiliser les archives pour prouver la valeur scientifique de leurs travaux. Que ce soit dans le processus de recherche lui-même :

« Ben y a un retour dans la science moderne, normalement toute théorie est [...] vérifiable, au sens qu'on peut la contredire donc ça nécessite des fois de revenir en arrière et de voir comment ça a été établi. Donc là si on n'a pas les archives, on est un peu coincé »<sup>458</sup>.

ou pour des contrôles :

« Pour l'expérimentation c'est très clair, tant qu'un résultat n'est pas publié et même maintenant après avec tous les soucis qu'il y a eu, les affaires de fraude, il faut vraiment conserver, archiver, les données brutes, les programmes, tout ce qui donne foi à ce qui a été fait »<sup>459</sup>. « C'est notre seule réelle archive papier qui fait foi en cas de contestation d'article ou de brevet ou quoi que ce soit et c'est la seule chose papier qui soit vraiment organisée »<sup>460</sup>.

### c) Mémoire-histoire

Enfin, en tissant des liens entre passé, présent et futur, ces archives ont une utilité historique ou mémorielle. Il s'agit d'une mémoire-histoire qui se rapproche de l'histoire-mémoire décrite par Pierre Nora comme une mémoire archivistique<sup>461</sup> ou qui est en lien avec la phase documentaire de la mémoire décrite par Paul Ricoeur<sup>462</sup>. Il s'agit aussi de la dimension d'objet patrimonial que revêtent les archives<sup>463</sup>. Cette mémoire-histoire est étudiée par de nombreux philosophes et historien.ne-s dans son rapport et sa différenciation d'avec l'histoire, la tradition<sup>464</sup> ou le patrimoine. Elle recoupe donc à la fois la mémoire collective et culturelle, mais aussi la mémoire autobiographique comme histoire de l'individu.

Dans un contexte où le mot « mémoire » possède de nombreuses significations<sup>465</sup>, ce sont les mots-clés : « histoire » (21 occurrences), « patrimoine » (7) et « historiques » (5) qu'il convient d'analyser. Dans les définitions, les deux premiers termes ne sont mobilisés qu'une fois chacun tandis que le patrimoine n'est pas mentionné. Le temps du passé associé à la mémoire peut être un indice de la présence de cette mémoire-histoire ; par exemple « je pense plus à des incunables médiévaux qu'à des témoignages d'un passé récent »<sup>466</sup>. La qualification englobante de la mémoire « la mémoire d'une

---

<sup>458</sup> Entretien avec Ivan Sache, le 11 avril 2017.

<sup>459</sup> Entretien avec Ivan Sache, le 11 avril 2017.

<sup>460</sup> Entretien avec Bertrand Dubreucq, le 24 mars 2017.

<sup>461</sup> Pierre Nora, *Les lieux de mémoire*, Paris, Gallimard, 1997, p. 30.

<sup>462</sup> Paul Ricoeur, *La mémoire, l'histoire, l'oubli*, Paris, Seuil, 2000, p. 181-230.

<sup>463</sup> B. Grailles, « Les archives sont-elles des objets patrimoniaux ? », *La Gazette des archives*, n°233, 2014, p. 13-45.

<sup>464</sup> Henry Rousso, *Face au passé*, *op. cit.*, 2016, 288 p.

<sup>465</sup> F. Hartog, *Présentisme...*, *op. cit.*, p. 26.

<sup>466</sup> Question 1, n° 23.

entreprise, d'une société »<sup>467</sup> en est un autre indice. Néanmoins ces extrapolations apparaissent vite fragiles. Nous en concluons donc que pour une partie des chercheur·se·s interrogés, l'utilisation de « mémoire » se fait dans le sens de mémoire-histoire et que pour une autre partie, l'histoire est une des fonctions de la mémoire et donc des archives au même titre que la preuve et l'usage.

Pour préciser ces deux emplois du terme « mémoire », nous avons isolé les réponses des chercheur·se·s ayant cité les mots-clés « histoire » et « historique » et ainsi créé un sous-corpus « histoire ».

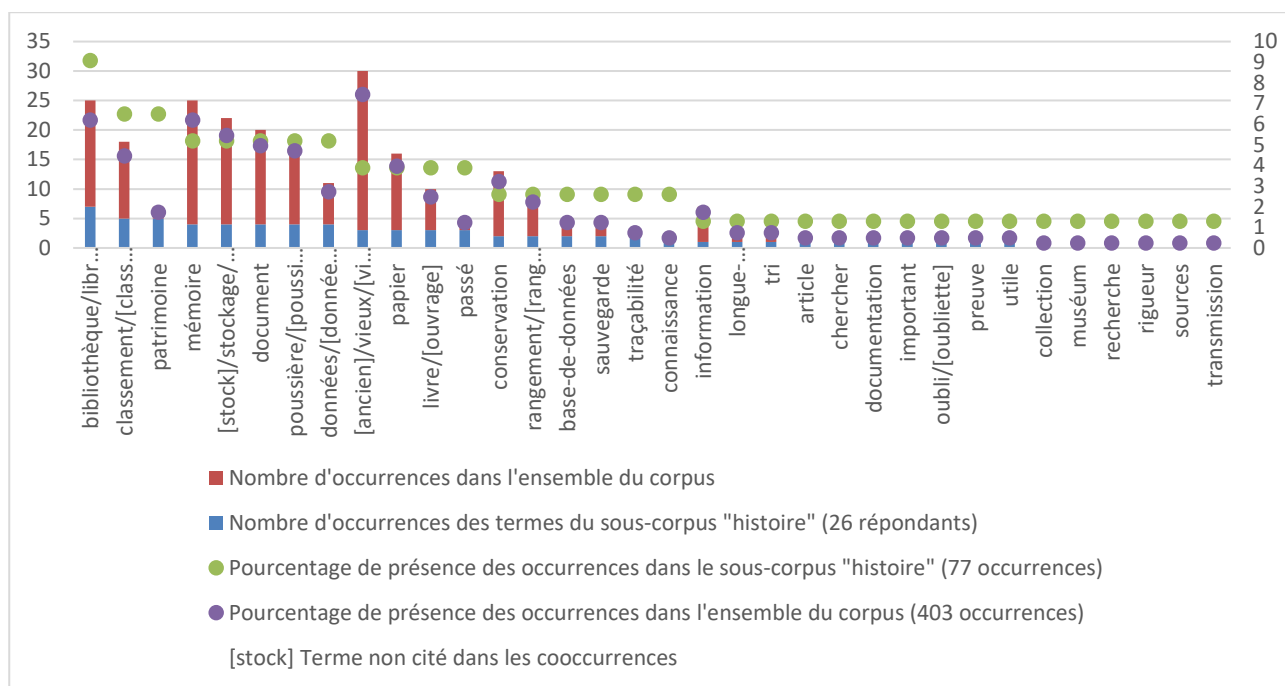


Figure 13 – Sous-corpus « histoire » (chercheur·se·s ayant cité « histoire » ou « historique » dans les mots-clés) : nombre d'occurrences des mots-clés les plus associés spontanément aux archives regroupés par proximité de sens (source : enquête en ligne de décembre 2015 à avril 2016, annexe 2, question n° 1)

D'une part, les personnes qui associent spontanément les archives à l'histoire ont une vision nettement patrimoniale de celles-ci : presque toutes les occurrences de « patrimoine » sont présentes dans ce sous-corpus, la notion de « passé » est préférée à celle d'« ancien » ou de « vieux » et les deux cooccurrences les plus présentes sont « bibliothèque » et « classement ». De plus, le mot « mémoire » représente une moins grande proportion des termes que dans le corpus entier. Une partie des chercheur·se·s associe donc bien les archives à une mémoire-histoire et semble utiliser « mémoire » et « histoire » comme des synonymes. D'autre part, ces chercheur·se·s mobilisent d'autres fonctions

<sup>467</sup> Question 1, n° 65.

des archives : « preuve », « traçabilité », « documentation ». Cette partie des chercheur·se·s, sensible à la dimension historique des archives, leur associe donc d'autres fonctions.

Parmi les 26 chercheur·se·s du sous-corpus « histoire », dix ont précisé une définition des archives. Trois d'entre elles ne permettent pas de dégager une inscription des archives dans le temps, une fait référence à la fois au passé et au futur, deux au passé uniquement et quatre inscrivent les archives dans futur. Les archives ont donc plutôt la fonction de conserver la mémoire pour ensuite pouvoir écrire l'histoire que celle de favoriser la connaissance de l'histoire. Là encore, nous observons une définition déjà tournée vers l'usage comme le souligne également Magalie Moysan<sup>468</sup> qui aboutit à cette conclusion en comparant l'utilisation, par les chercheur·se·s en sciences biomédicales, des termes « mémoire » et « histoire » pour qualifier les archives. Cette comparaison se révèle être impossible dans notre corpus car le mot « mémoire » est mobilisé dans son sens le plus large.

À la Station nationale d'essai des semences, l'ancienneté des agents dans leur poste avait un impact sur cette vision plus ancrée dans la mémoire<sup>469</sup>. Dans notre étude actuelle, ce n'est pas le cas. L'échelle de recherche marque, en revanche, une différence nette. Ainsi, les chercheur·se·s étudiant les plantes entières, groupes de plantes et environnement sont nettement plus représentés parmi les personnes ayant cité « histoire » ou « historique » dans les mots-clés alors que ceux et celles qui étudient les cellules le sont moins. Nous relevons également une surreprésentation de la botanique et des chercheur·se·s travaillant en Île-de-France.

Finalement, comme pour l'inscription dans une temporalité du passé, cette mémoire-histoire est un point d'entrée dans la définition des archives. Elle est présente mais ne constitue qu'une fonction des archives parmi d'autres.

Les archives possèdent donc, par définition, quatre fonctions théoriques pour les chercheur·se·s interrogés. Celle qui est d'abord visible dans les mots-clés et qui constitue un point d'entrée dans la définition, est la fonction de conserver des informations pour pouvoir écrire l'histoire. Arrive ensuite la fonction d'information en général qui représente la raison d'être des archives ; elle est en lien direct avec leur utilité potentielle. Deux dernières fonctions sont associées aux archives de manière plus floue, celle de ressource voire de référence pour la recherche et celle de preuve.

### **2.2.3. Au-delà de la mémoire : de la trace à l'oubli**

Au-delà de la mémoire et de ses usages, deux fonctions ont retenu notre attention pour leur proximité avec les archives : la trace et l'oubli.

---

<sup>468</sup> M. Moysan, *Usages d'archives...*, *op. cit.*, p. 185.

<sup>469</sup> M. Georges, *Les chercheurs en laboratoire et leurs archives...*, *op. cit.*, p. 68-69.

En tant qu'archi-phénomène de la mémoire<sup>470</sup>, la trace a beaucoup de points de convergence avec les archives. D'après Yves Jeanneret<sup>471</sup>, elle connaît trois dimensions ; le régime physique qui renvoie à sa matérialité<sup>472</sup>, un régime technique dans l'enregistrement qui, comme pour les archives, doit pouvoir en garantir la fiabilité<sup>473</sup> et un régime sémiotique dans l'écriture que les archives connaissent en tant que trace écrite, par distinction des traces cérébrales ou mnésique et affectives ou mnémonique<sup>474</sup>. Pourtant, le mot « trace » n'est jamais cité spontanément par les chercheur·se·s comme un mot-clé pour définir les archives. Il est évoqué trois fois dans les définitions et deux chercheur·se·s interrogés à l'oral y font référence. Le mot « traçabilité », évoqué trois fois dans les mots-clés et deux fois dans les définitions, n'est mentionné qu'une fois à l'oral en lien avec les archives. Par ailleurs, 27 répondant·e·s considèrent « trace » comme l'un des cinq mots les plus proches du mot « archives » (quand 11 considèrent ce terme comme éloigné et 65 ne l'ont jamais choisi). L'item « transmission » connaît une proximité plus importante (30 fois parmi les cinq mots les plus proches, sept fois parmi les plus éloignés, 65 fois jamais choisi). Comme pour la mémoire, il convient de s'interroger sur ce que recouvre vraiment cette notion de trace associée aux archives : est-ce un synonyme ? est-ce une fonction ? quelle est son orientation temporelle ?

Premièrement, les archives sont une trace particulière, l'empreinte d'une personne<sup>475</sup> ou ses ego-archives<sup>476</sup> ; dans ce sens, « trace » et « archives » pourraient parfois être synonymes. Quelques chercheur·se·s y font référence : « traces matérielles des activités de mes pairs », « donc pour moi c'est tout ce qui est la trace, à la fois la trace du travail qui a été fait et que ce soit la trace écrite [...] ou numérisée mais aussi le matériel de mesure »<sup>477</sup>. L'une des chercheur·se·s rencontrés explique aussi ce lien en faisant une analogie avec les publications : « mais c'est ce que je te disais tout à l'heure, la seule trace pérenne qu'on laissera c'est les articles. C'est la seule chose qui ne disparaîtra pas. Ça c'est la seule chose qui sera archivée jusqu'à la fin des temps »<sup>478</sup>. Ici « trace » pourrait aussi être synonyme de « témoignage ». Celui-ci, également synonyme de « mémoire archivée »<sup>479</sup>, n'est cité qu'une seule fois : « je sais bien que c'est une vision très biaisée, mais je pense plus à des incunables médiévaux

---

<sup>470</sup> J. Derrida, *De la grammatologie*, op. cit., p. 103.

<sup>471</sup> Yves Jeanneret, « La fabrique de la trace, une entreprise herméneutique », dans Linda Idjeraoui-Ravez, Nicolas Pélissier (sous la dir. de), *Quand les traces communiquent... Culture, patrimoine, médiatisation de la mémoire*, Paris, L'Harmattan, 2014, p. 55.

<sup>472</sup> Jack Goody, *La raison graphique. La domestication de la pensée sauvage*, Paris, Les Éditions de Minuit, 1979, p. 141.

<sup>473</sup> Marie-Anne Chabin, *Archiver, et après ?*, op. cit., p. 75.

<sup>474</sup> « Lieu physique qui abrite le destin de cette sorte de trace que nous avons soigneusement distinguée de la trace cérébrale et de la trace affective, à savoir la trace documentaire ». P. Ricoeur, *La mémoire, l'histoire... op. cit.*, p. 210.

<sup>475</sup> Béatrice Galinon-Melenec, « À la recherche de la trace », *Communication & Organisation*, n°47, 2015, p. 33.

<sup>476</sup> P. Marcilloux, *Les ego-archives*, op. cit., p. 208.

<sup>477</sup> Question 1, n° 85. Entretien avec Philippe Simoneau, 30 mars 2017.

<sup>478</sup> Entretien avec Rozenn Le Hir, le 21 avril 2017.

<sup>479</sup> P. Ricoeur, *La mémoire, l'histoire... op. cit.*, p. 201.

qu'à des témoignages d'un passé récent »<sup>480</sup>. Par ailleurs, 58 répondant·e·s considèrent que leurs archives témoignent de leur parcours (27 estiment le contraire et 17 ne se prononcent pas).

Deuxièmement, la trace, en tant que signe-trace indiquant une interaction présente<sup>481</sup>, est l'une des fonctions des archives et c'est le sens le plus présent dans les définitions recueillies. D'un côté, elle est en lien avec la mémoire : « traces des documents non utilisés à l'heure actuelle » ou « [...] qui permet [...] de garder une trace de l'histoire »<sup>482</sup>. Les archives répondent ainsi à la nécessité de « conserver des traces »<sup>483</sup> dont la responsabilité n'est pas forcément du ressort des chercheur·se·s : « c'est bien aussi de se poser la question de garder une trace mais bon, ça, c'est plutôt les historiens... »<sup>484</sup>. D'un autre côté, elle est en lien avec la preuve : « tout document dont on souhaite une conservation longue, à des fins de traçabilité ou de mémoire des actions passées »<sup>485</sup> dont la responsabilité ou l'origine peuvent aussi être extérieures : « pas moi directement, mais aussi des labellisations, type ISO, type qualitative ont imposé de garder des archives, on a des traçabilités qui nous imposent de garder des traces des interventions sur les machines »<sup>486</sup>.

Troisièmement, comme les archives, la trace a deux faces : « l'une tournée vers l'histoire, le passé et l'autre qui, tournée vers l'interaction présente, devient signal »<sup>487</sup>. Ainsi, d'un côté, la trace est un terme qui « recouvre le fait de postuler qu'une chose déposée dans le passé a été conservée dans le présent »<sup>488</sup> ou bien un « ça a été »<sup>489</sup>. Les chercheur·se·s associent cette signification aux archives quand ils et elles indiquent que ce sont des documents qui permettent « de garder une trace de l'histoire » ou « dont on souhaite une conservation longue, à des fins de traçabilité ou de mémoire des actions passées » ou encore « la trace du travail qui a été fait »<sup>490</sup>. D'un autre côté, en tant que « médiation du passé (absent à l'instant) au présent vers le futur »<sup>491</sup>, le concept de trace associé aux archives se projette également souvent dans le futur. Ce peut être un futur proche avec la fonction de preuve et de traçabilité associées à la trace comme archives, ou un futur absolu dans son sens synonymique avec les archives.

---

<sup>480</sup> Question 1, n° 22.

<sup>481</sup> B. Galinon-Melenec, « À la recherche de la trace », *art. cité*, p. 35.

<sup>482</sup> Question 1, n°s 19 et 6.

<sup>483</sup> Entretien avec Ivan Sache, le 11 avril 2017.

<sup>484</sup> Entretien avec Jérémy Clotault, le 28 avril 2017.

<sup>485</sup> Question 1, n° 70.

<sup>486</sup> Entretien avec Bertrand Dubreucq, le 24 mars 2017.

<sup>487</sup> B. Galinon-Melenec, « À la recherche de la trace », *art. cité*, p. 35.

<sup>488</sup> B. Galinon-Melenec, « À la recherche de la trace », *art. cité*, p. 33.

<sup>489</sup> Roland Barthes, *La chambre claire - note sur la photographie*, Paris, Les cahiers du cinéma, 1980, p. 120.

<sup>490</sup> Question 1, n°s 6 et 70. Entretien avec Philippe Simoneau, 30 mars 2017.

<sup>491</sup> Ioan Dragan, « Sur la conceptualisation de la trace », dans L. Idjéraoui-Ravez, N. Pélissier (sous la dir. de), *Quand les traces communiquent*, *op. cit.*, p. 28.



L'oubli est encore un mot à la « polysémie accablante »<sup>492</sup> mais les chercheur·se·s ne l'associent que très peu aux archives. Il est cité une fois en mot-clé, une fois dans les définitions, à quoi s'ajoute une occurrence du mot « oubliette ». Nous l'avons montré, les archives sont largement associées à la conservation et à la mémoire. L'oubli comme « une atteinte, une faiblesse, une lacune »<sup>493</sup> de la mémoire pourrait être comblé par les archives ; elles auraient par là pour fonction d'éviter l'oubli. Ce n'est pas le sens donné à l'oubli par les chercheur·se·s. Pour cela ils et elles préfèrent une description positive telle que les dénominations « trace » ou « mémoire ». En outre, ni « empreinte », qui pourrait prendre le sens d'une trace impossible à effacer<sup>494</sup>, ni « vestige », qui est le « reste d'un passé révolu »<sup>495</sup> ne sont associés aux archives par les chercheur·se·s interrogés. De même les différentes fonctions de l'oubli dans la mémoire – mémoire empêchée, mémoire manipulée ou oubli commandé pour l'amnistie<sup>496</sup> – ne sont pas visibles dans ces définitions.

En revanche, il y a bien une dimension de l'oubli qui peut être mise en lien avec les archives dans les définitions données par les chercheur·se·s ; il s'agit de l'oubli de réserve. Pour Paul Ricoeur, il existe deux formes d'oubli, l'oubli définitif, « par effacement de trace », et l'« oubli réversible »<sup>497</sup> qui peut être vu comme un oubli inoubliable et qu'il nomme « oubli de réserve ». L'oubli définitif n'est pas du tout associé aux archives par les chercheur·se·s interrogés. Les archives sont conservées et existent par leur fonction de conservation, elles ne sont jamais rapprochées de l'idée d'une élimination de trace. À l'inverse, les archives participent bien de l'oubli de réserve puisqu'elles sont oubliées : « document que l'on conserve soit par obligation soit au cas où ça re-servirait plus tard mais qu'on oublie souvent pour toujours » ou « c'est vrai que dans la pratique, une archive c'est un truc qui est dans un coin et qu'on oublie »<sup>498</sup>. Comme dans les territoires issus de la colonie de Madagascar, les archives peuvent être « entassées, abandonnées, déconsidérées, oubliées, [et finir] par être la proie des insectes, des moisissures, des rongeurs »<sup>499</sup>, mais elles ne peuvent oublier l'information qu'elles possèdent. Un chercheur interrogé par Magalie Moysan lui indiquait d'ailleurs qu'un patient représente une archive de mauvaise qualité « parce qu'il oublie »<sup>500</sup>. Les archives n'oublient pas, ce sont elles qu'on oublie.

La trace est plutôt une fonction des archives qu'un synonyme. Celle-ci sert à répondre aux besoins de preuve et d'information des chercheur·se·s. Elle fait aussi certainement écho à leur attirance pour

---

<sup>492</sup> P. Ricoeur, *La mémoire, l'histoire... op. cit.*, p. 538.

<sup>493</sup> P. Ricoeur, *La mémoire, l'histoire... op. cit.*, p. 537.

<sup>494</sup> B. Galinon-Melenec, « À la recherche de la trace », *art. cité*, p. 33.

<sup>495</sup> Jean Greisch, « Trace et oubli : entre la menace de l'effacement et l'insistance de l'ineffaçable », *Diogène*, n° 201/1, 2003, p. 99.

<sup>496</sup> P. Ricoeur, *La mémoire, l'histoire... op. cit.*, p. 575-589.

<sup>497</sup> P. Ricoeur, *La mémoire, l'histoire... op. cit.*, p. 542-574.

<sup>498</sup> Question 1, n° 12. Entretien avec Thierry Rouxel, 26 avril 2017.

<sup>499</sup> Charly Jollivet, *Archives, archivistique et logiques d'usage dans les territoires issus de la colonie de Madagascar de 1946 à nos jours*, thèse de doctorat en archivistique, sous la direction de P. Marcilloux et B. Grailles, Université d'Angers, 2016, p. 247.

<sup>500</sup> M. Moysan, *Usages d'archives...*, *op. cit.*, p. 240.

la transmission<sup>501</sup>. Comme les archives, la trace se projette à la fois dans le passé et dans le futur. En outre, les archives existent pour éviter l'oubli et si ce mot « oubli » est parfois associé aux archives, il met au jour la fonction d'oubli de réserve à laquelle répondent les archives. La place de la trace et de l'oubli dans la définition que les chercheur·se·s interrogés donnent des archives confirme la notion centrale de l'utilité potentielle.

Les rôles donnés aux archives dans la définition des chercheur·se·s interrogés se construisent autour de la notion de mémoire. Il s'agit d'une mémoire de proximité – partagée ou individuelle, concernant les évènements ou leurs détails et inscrite dans le présent – qui connaît différentes fonctions. On trouve tout d'abord une fonction d'information en général qui pourrait se décliner dans les autres rôles des archives qui sont la mémoire-histoire, la trace, la référence, la preuve et l'oubli de réserve. Ici, comme chez les chercheur·se·s en sciences biomédicales, « la double perception des archives, en tant que trace de la production scientifique mais également source pour leurs recherches »<sup>502</sup> est bien présente. En revanche, il convient de nuancer la centralité de l'activité de recherche dans ces représentations : les archives sont bien, par définition, des traces et des ressources, mais d'un objet flou ou d'un processus non précisé.

En conclusion, nous avons souhaité nous interroger sur le rôle qui est dévolu aux archives du simple fait de leur existence et nous nous sommes rendu compte que l'existence même des archives découle de leurs rôles. L'utilité potentielle des archives est en effet une dimension centrale de la représentation qu'en ont les chercheur·se·s interrogés. En outre, tout comme pour les chercheur·se·s en sciences médicales, « le potentiel d'utilisation des archives est bien perçu »<sup>503</sup>. Les chercheur·se·s attribuent ainsi une gamme de fonctions très large aux archives en utilisant un concept clé, qui devient pour eux et elles un mot valise, celui de mémoire. Les lieux des archives et leurs matérialités n'ont alors aucune importance. Leur temporalité, en revanche, est réaffirmée comme tournée vers le présent.

---

<sup>501</sup> Chapitre 2.

<sup>502</sup> M. Moysan, *Usages d'archives...*, *op. cit.*, p. 184.

<sup>503</sup> M. Moysan, *Usages d'archives...*, *op. cit.*, p. 184.

### 3. Images et imaginaires d'archives

Les archives ont donc, pour les chercheur·se·s interrogés, une existence physique et temporelle ; elles ont aussi des fonctions dont celle, multiforme, de mémoire et surtout une utilité potentielle constitutive. Dans cette dernière partie nous prenons un peu de recul pour donner une vision d'ensemble de ce que sont les archives pour les chercheur·se·s en sciences du végétal.

« L'image d'archives » est souvent sollicitée dans les médias visuels<sup>504</sup>. Il s'agit de photographies ou de séquences de films prises au moment des faits et reconvoquées pour illustrer un propos. Alors quand les chercheur·se·s pensent « archives », comme lorsque l'on recherche « archives » sur le réseau social de partage d'images Pinterest<sup>505</sup>, pourrait apparaître la vision de photographies de couples des années 40, de séquences de départ en vacances dans les années 30, de permis militaire des années 50, de titres de presse des années 80, etc. Ce ne sont pourtant pas ces images-là qui sont convoquées par les chercheur·se·s. Il s'agirait pour eux et elles d'une image plus floue ou en tout cas plus englobante, plus proche, bien que différente, des 50 premiers résultats de la recherche « archives » dans le moteur de recherche image Qwant<sup>506</sup> qui fait majoritairement ressortir des grands rayonnages sur lesquels sont entreposés des boîtes, des liasses, voire des ouvrages.

Dans cette dernière partie, nous nous intéressons donc premièrement aux images et stéréotypes que font naître les archives dans les esprits des chercheur·se·s interrogés en comparaison de ceux partagés dans la population française. Deuxièmement, nous essayons de saisir les représentations que les chercheur·se·s se font de leurs archives, non plus dans une approche thématique, mais dans une réflexion globalisante permettant de donner de la chair aux axes définitionnels établis dans les parties précédentes.

#### 3.1. Distance et proximité des stéréotypes communs

Au gré de nos lectures et de notre recherche, une grande diversité d'images et de définitions nous est apparue comme associée aux archives. Il est tout de même possible de décrire à grands traits une vision des archives commune à notre société française et contemporaine. Celle-ci mobilise des notions contradictoires et des couples d'actions paradoxaux<sup>507</sup>. Ainsi, de manière stéréotypée, les archives « demeurent, pour la plupart [...], un ensemble flou constitué de documents jamais

---

<sup>504</sup> Julie Maeck, Matthias Steinle, « *L'image d'archives* », *une image en devenir*, Rennes, Presses universitaires de Rennes, 2016, 336 p.

<sup>505</sup> « Pinterest », disponible sur : [https://www.pinterest.fr/search/pins/?q=archives&rs=typed&term\\_meta\[\]=archives%7Ctyped](https://www.pinterest.fr/search/pins/?q=archives&rs=typed&term_meta[]=archives%7Ctyped), (consulté le 31 octobre 2020).

<sup>506</sup> « archives – Qwant Recherche », disponible sur : <https://www.qwant.com/?q=archives&t=images>, (consulté le 31 octobre 2020).

<sup>507</sup> Hervé Lemoine, « Conserver, détruire, communiquer, dissimuler... », *Les archives, Pouvoirs*, n°153, 2015, p. 75.

consultés »<sup>508</sup>, poussiéreux et la plupart du temps inutiles et encombrants. Cependant, ceux-ci renferment parfois des secrets<sup>509</sup> inavouables, ils seraient « révélateurs d'un passé et d'une vérité trop longtemps cachés, occultés »<sup>510</sup>. Les archives sont d'ailleurs très présentes dans la culture populaire et, à travers l'analyse de romans, bandes dessinées, films, séries, jeux vidéo, etc., Sonia Dollinger propose une définition des archives « comme des lieux essentiels, lieu de recherche, lieu où l'on trouve ses réponses mais aussi lieu d'enjeux mémoriels et politiques »<sup>511</sup>. Au-delà de ces images stéréotypées, nous assistons ces dernières années à une appropriation massive des archives par la société, ainsi qu'à une sacralisation de l'archive ordinaire<sup>512</sup> :

« Dans une société qui a rêvé, avec l'essor de l'informatique, de "zéro papier", les documents personnels, familiaux, administratifs ou professionnels restent, malgré tout, toujours des biens précieusement préservés. Ils suivent l'individu tout au long de son cycle de vie »<sup>513</sup>.

Et ces archives, connaissent des usages individuels plus intenses :

« Les archives sont de plus en plus utilisées par les individus pour accroître le capital de ressources qui leur permet d'exprimer leurs différences et de les assumer, de donner du sens à leurs expériences personnelles, à leur parcours de vie »<sup>514</sup>.

Il convient donc d'interroger les distances et proximités que les définitions recueillies montrent avec ces stéréotypes et ces évolutions sociétales. Pour cela, nous analysons deux couples de notions contradictoires associées aux archives et mis en avant par Hervé Lemoine<sup>515</sup> alors directeur du service interministériel des archives de France : « vieux papiers poussiéreux ou précieux trésor permettant de multiples découvertes » d'un côté, et « domaine réservé à quelques-uns, plongeant dans des secrets inavouables, ou à l'inverse symbole de transparence démocratique » de l'autre. Les archives ont également été qualifiées de « capital de ressources personnelles » ou de « support d'émotion » ; nous consacrerons donc une troisième partie à comprendre à quel point les archives sont, pour les chercheur·se·s interrogés, des documents chargés d'affect ou s'ils sont au contraire des documents « froids ».

---

<sup>508</sup> Jacques André, « De la preuve à l'histoire : les archives en France », *La Traverse*, n°36, 1985, p. 25.

<sup>509</sup> E. Roux, « la passion des Français pour leurs archives », *art. cité*, p. 32.

<sup>510</sup> Marc-Olivier Baruch, Denis Peschanski, « Pouvoir politique et Archive(s) : question(s) d'actualité », dans J. Fromageau, M. Cornu (sous la dir. de), *Archives et recherche : aspects juridiques et pratiques administratives*, Paris, L'Harmattan, 2003, p. 131.

<sup>511</sup> Sonia Dollinger, « L'image des archives et des archivistes dans la culture populaire, comment se jouer des clichés ? », *Les rendez-vous de l'Histoire*, Blois, 2018.

<sup>512</sup> P. Artières, Annick Arnaud (sous la dir. de), « Lieux d'archive, une nouvelle cartographie de la maison au musée », *Société et représentations*, n° 19, 2005, p. 8.

<sup>513</sup> Anne Monjaret, « Déménager ou les affres des papiers domestiques. Un lieu minimal de l'Archive », *Lieux d'archive, une nouvelle cartographie de la maison au musée, Société et représentations*, n°19, 2005, p. 53.

<sup>514</sup> P. Marcilloux, *Les ego-archives*, *op. cit.*, p. 208.

<sup>515</sup> H. Lemoine, « Conserver, détruire... », *art. cité*, p. 75.

### 3.1.1. Vieux papiers poussiéreux ou précieux trésor permettant de multiples découvertes

À la lecture de l'ensemble des définitions collectées, il est frappant de voir qu'aucune d'entre elles ne fait référence aux vieux papiers poussiéreux ou aux précieux trésors, sauf à projeter une certaine valeur aux incunables médiévaux alors même que le chercheur qui les cite, n'accorde pas de caractère de trésor ou de préciosité dans les mots-clés qu'il donne spontanément (ancien, classement, papier, cave). C'est pourtant dans les mots-clés et grâce aux questionnements fermés qu'il faut aller interroger la place de ces dimensions des archives communément partagées par la population française.

« Vieux » et « papiers » ont déjà fait l'objet d'études dans ce chapitre et nous retiendrons que l'inscription des archives dans le passé est bel et bien un point d'entrée dans la définition des archives. Elle est partagée par une majorité des chercheur-se-s mais est très vite écartée au profit d'autres inscriptions dans le temps et n'est pas considérée comme un critère central dans la définition des archives. Cette inscription dans un temps du passé se fait grâce à l'utilisation de plusieurs qualificatifs parmi lesquels « vieux » et « ancien » sont les plus représentés.

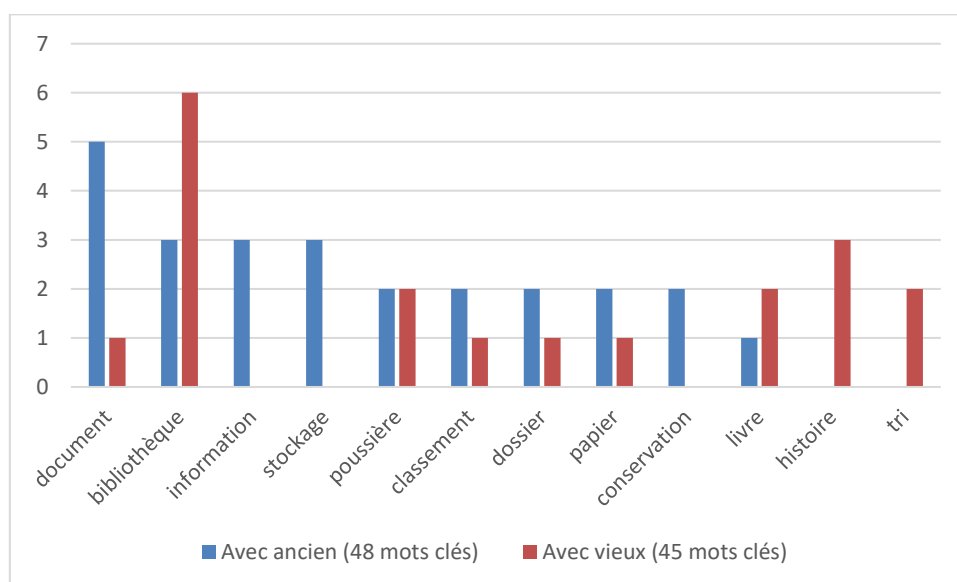


Figure 14 – Comparaison des cooccurrences des mots « ancien » et « vieux » cités au moins deux fois dans les mots-clés les plus associés spontanément aux archives sans regroupement par proximité de sens (source : enquête en ligne de décembre 2015 à avril 2016, annexe 2, question n° 1)

Dans les mots-clés, l'analyse des cooccurrences de « vieux » et « ancien », pourtant synonymes, donne une coloration très nettement différente aux définitions des archives qui leur sont associées. Ceux et celles qui utilisent le terme « vieux » donnent un plus grand nombre de mots-clés différents, que ceux et celles qui utilisent le terme « ancien », et sont également plus nombreux à citer un même terme : « bibliothèque » est ainsi associé pour 40 % d'entre eux et elles aux archives. Au total, c'est une coloration nettement patrimoniale qui ressort de ces cooccurrences. « Ancien », lui, est associé à une

définition tournée vers l'usage et parfois déjà projetée dans le futur. D'ailleurs, dans les définitions, les chercheur·se·s n'utilisent plus qu'« ancien » pour qualifier les archives.

Ces deux termes ne sont jamais accolés au papier : « vieux document » et « données anciennes » sont cités en mots-clés et, dans les définitions, « ancien » qualifie les documents ou les informations. Le mot « papier », quant à lui, est proposé 16 fois comme mot-clé et il apparaît dans quatre définitions. Dans ces dernières, il est soit associé directement à d'autres supports – « papier, audio, multimédia »<sup>516</sup> par exemple – soit comme un support majoritaire, mais pas unique – « documents généralement sur support papiers (sic) »<sup>517</sup>. Le papier n'est donc pas le seul support des archives et n'apparaît pas comme un élément caractéristique de celles-ci. Les archives ont néanmoins bien souvent une existence matérielle, ce qui les amène à être parfois poussiéreuses.

La poussière n'est jamais évoquée dans les définitions des archives mais 19 chercheur·se·s attribuent spontanément « poussière », « poussiéreux » ou « araignées » aux archives et 17 considèrent le mot « poussière » parmi les cinq mots les plus proches du mot archives quand 26 le choisissent parmi les cinq mots les plus éloignés et 59 ne lui attribuent ni proximité, ni éloignement. Un caractère central qui est également majoritairement choisi sur l'échelle bipolaire « propre-sale ». Les variations liées à l'âge, au genre ou à la fréquentation de service d'archives sont insignifiantes et l'analyse des cooccurrences ne permet pas de dégager une particularité vis-à-vis de l'ensemble du corpus. Nous en concluons que si les archives peuvent être poussiéreuses, ce n'est pas la poussière qui fait les archives. Ainsi « se salir », est l'action considérée comme la plus éloignée d'« archiver » par 78 répondant·e·s et seulement une fois comme proche. Dans cette question, il s'agit de la réponse la plus partagée par les chercheur·se·s interrogés. Plus qu'une caractéristique péjorative et non pas son exact contraire<sup>518</sup>, la poussière est très certainement une marque du temps qui passe, une allégorie d'une inscription dans le passé : « si on travaille sur des données historiques, oui, ce sera des vieilles données, mais si on fait de l'archive des données d'il y a six mois ce ne sera pas poussiéreux du tout »<sup>519</sup>.

Ensuite, le papier et le caractère précieux ne s'opposent pas :

« Donc à terme peut être que ce sera intégralement numérique et que le papier c'est que le format physique, ce n'est que pour les choses qui ont un caractère historique peut-être, quelque chose de... une préciosité, un caractère précieux »<sup>520</sup>.

---

<sup>516</sup> Question 1, n° 9.

<sup>517</sup> Question 1, n° 34.

<sup>518</sup> Nicolas Poirier, « "Les archives, c'est l'exact contraire de la poussière". Entretien avec Judith Revel », *La Nouvelle Quinzaine littéraire*, n°1188, 2018, p. 7-9.

<sup>519</sup> Entretien avec Bertrand Dubreucq, le 24 mars 2017.

<sup>520</sup> Entretien avec Valentin Changenet, 24 février 2017.

Les trésors précieux sont très peu présents dans les mots-clés : « précieux » (2), « inestimable » (1) et « trésor » (1) en sont les représentants auxquels on peut ajouter « riches », « richesse » et « riche de savoir » chacun cité une fois. En outre, 71 répondant·e·s n'ont pas choisi « richesse » pour qualifier les archives que ce soit en proximité ou en éloignement de sens.

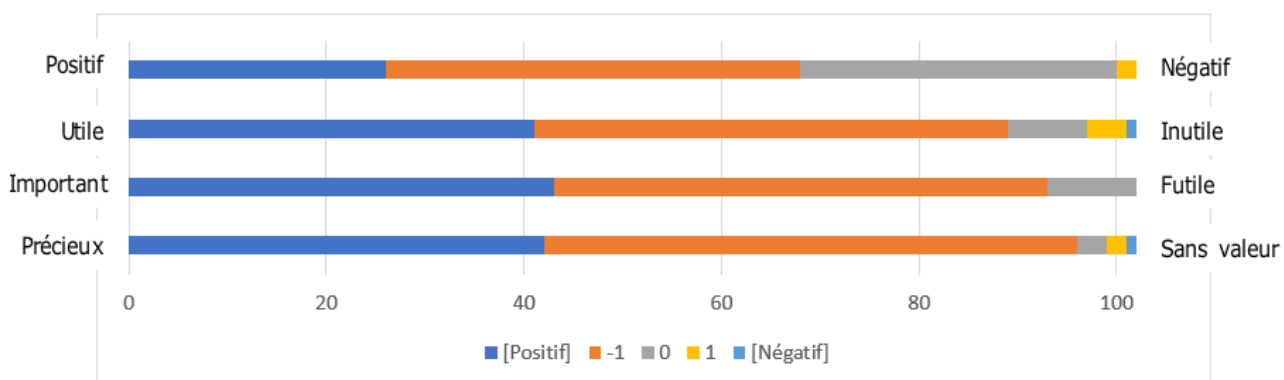


Figure 15 – Valeur des archives : répartition des positionnements des archives sur les échelles bipolaires positif-négatif, utile-inutile, important-futile et précieux-sans valeur (source : enquête en ligne de décembre 2015 à avril 2016, annexe 2, question n° 2)

Mais, comme l'ensemble de la population française<sup>521</sup>, les chercheur·se·s attribuent majoritairement un caractère positif aux archives que ce soit sur l'échelle « positif-négatif », mais également sur celles de l'utilité, de l'importance et de la préciosité (figure 15). Le trésor n'est donc pas l'image que les chercheur·se·s mobilisent pour décrire les archives, mais il n'est pas non plus éloigné de leur définition. Et de fait, si les archives sont conservées parce qu'elles pourraient être utiles, elles connaissent une forme de préciosité.

La richesse pourrait également se traduire par une valeur financière attribuée aux archives. Pascal Even indique ainsi qu'au cours des dernières décennies, les documents d'archives sont devenus des « objets de commerce et de spéculation »<sup>522</sup>. D'un côté, les chercheur·se·s interrogés évoquent très peu cette dimension financière n'en faisant en aucun cas une caractéristique constituante des archives. Un seul chercheur attribue une valeur financière aux archives<sup>523</sup> comme raison de leur conservation et l'unique mot-clé à caractère pécuniaire est « accès-payant ». Cité une fois, il fait plutôt référence aux ressources bibliographiques. Toutefois, des problématiques de coût sont évoquées en lien avec les archives lorsqu'il s'agit d'évaluer s'il vaut mieux archiver une donnée ou refaire une manipulation pour l'obtenir<sup>524</sup>.

<sup>521</sup> E. Roux, « La passion des Français pour leurs archives », *art. cité*, p. 32.

<sup>522</sup> Pascal Even, « Les archives : un marché ? », *Les archives, Pouvoirs*, n° 153, 2015, p. 95.

<sup>523</sup> Entretien avec Valentin Changenet, 24 février 2017.

<sup>524</sup> Voir chapitre 3.

Enfin, les archives possèdent une certaine valeur en conséquence de leur utilité potentielle mais ne s'apparentent pas à des trésors. Dans la même logique, elles ne permettent pas de « multiples découvertes » mais sont considérées comme des ressources. « Riche de savoir » (1), « réserve d'information » (1), « stockage de connaissance » (1), « source » (1), « informatif » (1), « ressource » (2), « connaissance » (2), « documentation » (2) en sont les témoins dans les mots-clés et quelques définitions les désignent clairement comme telles : « rangements organisés de ressources cognitives » ou « les archives sont des ressources qui permettent de conserver des informations et d'y accéder facilement »<sup>525</sup>. Elles ne sont toutefois pas considérées comme des « ressources stratégiques »<sup>526</sup>, les chercheur·se·s leur ayant attribué une utilité potentielle et non effective.

Le vocabulaire de la découverte, de la surprise voire de l'indice ou de l'enquête est également absent de ces définitions. Les chercheur·se·s interrogés attribuent ainsi aux archives le rôle de tracer les évènements plutôt que de les voir comme un potentiel capital de connaissance, d'autant que leur conservation est une action au présent projetée dans le futur. Cette dualité entre document-trace et document-source, que nous relevions aussi avec Magalie Moysan dans une étude commune et comparée<sup>527</sup>, doit donc être dépassée au profit de la différence faite entre mémoire-histoire d'un côté et mémoire-usage et mémoire-preuve de l'autre. D'ailleurs, si certains chercheur·se·s accordent aux archives une fonction de mémoire-histoire, rien n'apparaît dans les définitions concernant les questionnements de l'usage historien des archives, à savoir en premier lieu la fiabilité des archives et leur valeur de témoignage.

Ni vieux papier poussiéreux, ni trésor permettant de multiples découvertes, les archives sont pour les chercheur·se·s interrogés un ensemble de ressources plus ou moins âgées sur des supports variés et leur usage est plutôt potentiel et projeté dans le futur. Denis Poupardin et Mireille Jean indiquent, quant à lui et elle, que les archives sont, pour les chercheur·se·s qu'il et elle ont rencontrés, tantôt des « trésors de guerre », tantôt des « ensemble désordonné de vieilleries dont ils disaient vouloir se débarrasser »<sup>528</sup>. Dans notre étude, les chercheur·se·s ne donnent aucune de ces deux images. La distance temporelle qui sépare nos deux analyses ne permettent pas d'expliquer une telle différence. Celle-ci est plutôt à chercher dans la distinction entre les définitions obtenues à partir de l'étude des représentations d'un objet, ce que nous analysons ici, et celles tirées de l'usage de cet objet

---

<sup>525</sup> Question 1, n<sup>os</sup> 3 et 44.

<sup>526</sup> *Les archives : ressources stratégiques*, 5<sup>e</sup> symposium du groupe interdisciplinaire de recherche en archivistique, Montréal, 2006, disponible sur : <http://gira-archives.org/activites/5e-symposium-2006/>, (consulté le 17 avril 2020).

<sup>527</sup> M. Georges, M. Moysan, « Les archives entre passé et futur... », *art. cité*

<sup>528</sup> M. Jean, D. Poupardin, « Les archives des unités de recherche... », *art. cité*, 1997, p. 44.



que Denis Poupardin et Mireille Jean ont observé<sup>529</sup>. Une différence de point de vue et de vocabulaire pourrait aussi être à l'origine de cette distance<sup>530</sup>.

### 3.1.2. Secrets inavouables ou symbole de transparence démocratique

Si aucune des définitions collectées ne fait référence aux secrets inavouables la notion de transparence démocratique est très large, si elle n'apparaît pas en ces termes dans les discours des chercheur·se·s, certains rapprochements peuvent être réalisés. En fait, c'est une image médiane que les chercheur·se·s associent aux archives en faisant de l'accessibilité une caractéristique principale des archives.

Dans les mots-clés associés spontanément aux archives, cette notion n'est pas du tout représentée ; au contraire, le seul mot cité deux fois est « inaccessible ». La difficulté d'accès et le caractère unique sont effectivement, constitutifs d'une certaine vision des archives :

« C'étaient des archives quand on n'avait pas les pdf, maintenant, avec les pdf, c'est dématérialisé ailleurs. On va les chercher à la demande. Avant c'était des archives, parce qu'on n'avait pas accès au contenu, ou alors c'était cher, enfin c'est encore cher mais c'était cher et peu accessible, et quand on achetait les journaux on les gardait pendant longtemps, donc on avait des collections complètes depuis la création du journal jusqu'à nos jours de toutes les revues et les fonds ont été complètement numérisés et maintenant ils sont accessibles avec notre abonnement INRA, donc c'est typiquement des archives dont on s'est débarrassé, parce qu'elles sont disponibles ailleurs et en plus une version papier comme ça, même s'il y a des thésaurus, c'était moins accessible qu'une version pdf »<sup>531</sup>.

Toutefois un tiers des définitions données à l'écrit fait référence au critère d'accessibilité. Soit directement avec les différentes déclinaisons du mot « accès » (« accessible », « accéder », « accessibilité », *etc.*) mais aussi par l'utilisation des termes « disponible » ou « libre-service », et par sous-entendu avec la mobilisation de « retrouver », « utilisation ultérieure », « consulté », « exploité » ou « utilisable ». Comme nous l'avons déjà démontré, les lieux des archives sont entendus comme accessibles et le caractère d'utilité potentielle est central dans la définition que les chercheur·se·s donnent des archives. Si « rendre disponible » n'est majoritairement pas choisi comme proche ou éloigné de l'action d'archiver c'est que cette notion d'accès est plus complexe qu'il n'y paraît : « le problème de l'accessibilité [...] pour moi est un peu compliqué dans la notion d'archives »<sup>532</sup>. Les archives doivent ainsi être consultables, mais par qui ? La majorité des définitions laissent le champ

---

<sup>529</sup> Voir chapitre 3.

<sup>530</sup> Voir chapitre 4.

<sup>531</sup> Entretien avec Bertrand Dubreucq, le 24 mars 2017.

<sup>532</sup> Entretien avec Thierry Rouxel, 26 avril 2017.

ouvert : « ensemble de documents conservés et susceptibles d'être exploités dans l'avenir », « stockage accessible de données, de documents » ou « documents stockés dans un endroit proche ou éloigné du lieu de travail pour être accessibles aux personnes qui en ont besoin »<sup>533</sup>. Deux répondant·e·s précisent tout de même des utilisateurs et utilisatrices, qui peuvent être la personne elle-même : « archives compactées dans mon cas pour gain de place car accès sporadique »<sup>534</sup> ou les « générations futures désirant étudier un sujet (tout type de sujet) »<sup>535</sup>. Les deux dernières définitions balancent entre mémoire individuelle et mémoire collective quand les premières pourraient être associées à tous les types de mémoire. Il nous semble ici que l'imprécision vient du caractère là-aussi potentiel de l'accès réel. Les archives doivent être disponibles au cas où il serait nécessaire d'y accéder.

Les mots-clés « silencieux » et « sombre » sont ceux qui se rapprochent le plus de « secrets » et ils ne sont cités qu'une seule fois. Au-delà du secret et en écho avec la notion de « ressource », on pourrait aussi imaginer que les archives sont associées à un savoir caché. Nous ne trouvons aucune trace de cette possible définition des archives dans celles que donnent les chercheur·se·s interrogés. Pourtant, dans l'enquête du *Monde* de 2001 sur les Français·es et leurs archives, savoir, secret et vérité obtiennent entre un tiers et un quart des réponses et le sondeur qui en fait l'analyse indique « qu'ils représentent des valeurs fortes »<sup>536</sup>. Il ajoute également que « près de deux tiers des Français·es (62 %) pensent que les archives sont aujourd'hui prises en charge par le ministère de l'Intérieur, ce qui en dit long sur l'association entre archives et secret. Le ministère de l'Intérieur est par définition le lieu du secret pour les Français »<sup>537</sup>. La distance entre cette vision des archives fréquente dans la population française et celle de notre corpus peut trouver trois explications. La première, méthodologique, vient de la distance temporelle qui sépare les deux enquêtes pendant laquelle de nombreux événements ont pu amorcer une évolution du point de vue des citoyens sur les archives. Nous pouvons citer par exemple : les déclarations présidentielles autour de l'affaire Audin depuis 2012, l'inauguration du nouveau bâtiment des Archives nationales à Pierrefitte-sur-Seine le 11 février 2013 accompagnée d'une campagne de communication, le début des débats sur l'ouverture des archives de la guerre d'Algérie en 2014, les collectes d'archives et programmes de recherches en lien avec les attentats de l'année 2015, l'ouverture des archives de la seconde guerre mondiale le 24 décembre 2015 ou encore la publication du règlement européen sur la protection des données le 27 avril 2016, etc. La deuxième découle d'une vision des archives plus extériorisée chez les Français·es que chez les chercheur·se·s interrogés. Ainsi, le secret, qui est associé aux archives par la population française, est

---

<sup>533</sup> Question 1, n<sup>os</sup> 74, 26 et 57.

<sup>534</sup> Question 1, n<sup>o</sup> 53.

<sup>535</sup> Question 1, n<sup>o</sup> 60.

<sup>536</sup> Philippe Méchet, « Intervention lors de la table ronde "les archives, un bien commun" », dans *Les Français et leurs archives*, *op. cit.*, p. 127.

<sup>537</sup> P. Méchet, « Intervention lors de la table ronde... », *art. cité*, p. 131-132.

celui de la gouvernance de l'État<sup>538</sup>. C'est-à-dire, un secret nécessairement relié à des archives appartenant à la sphère institutionnelle plutôt que personnelle. Les chercheur·se·s interrogés affilient, eux et elles, les archives aux mémoires individuelle ou partagée plutôt qu'aux mémoires collective ou culturelle et ils et elles glissent rapidement vers une définition de leurs propres archives. La gestion de leurs archives est de plus très faiblement institutionnalisée. La troisième explication puise son sens dans l'*ethos* des chercheur·se·s interrogés qui sont pris en tension entre le désir de protection concurrentielle de leur recherche et la nécessaire transparence de leurs activités dans une époque de fortes pressions institutionnelles et sociétales pour l'ouverture de la recherche. En conclusion, les secrets inavouables n'ont pas de place dans la définition des archives donnée par les chercheur·se·s interrogés. Celles-ci ne sont pas non plus cachées, en revanche, elles peuvent être « retrouvées » après avoir été perdues ou plutôt oubliées.

La transparence est sans aucun doute un principe qui trouve un écho auprès des chercheur·se·s interrogés. Notre recherche a été réalisée dans un contexte d'institutionnalisation de l'éthique de la recherche<sup>539</sup> avec par exemple la création de l'Office français de l'Intégrité scientifique (Ofis) au sein du Haut comité d'évaluation de la recherche et de l'enseignement supérieur (Hcéres) en 2017. Cette question n'est pas nouvelle puisque, à partir des années 1980, les États et institutions de recherche interviennent pour garantir un comportement adéquat. En outre, 101 répondant·e·s affirment qu'un·e chercheur·se est une personne qui est honnête dans son travail<sup>540</sup>. L'actualité des questions d'intégrité scientifique, d'éthique de la recherche et de transparence constitue donc un élément du cadre référentiel des chercheur·se·s interrogés sans lequel nous ne pouvons pas analyser avec fiabilité le lien entre archives et transparence. Car, en effet, aucun de ces mots, liés à la transparence, n'est présent dans notre corpus : « déontologie », « moral », « intégrité », « transparence », « éthique », « vertu », « honnêteté », « impartialité », « justice », « corruption », « opacité ». En fait, la transparence ne peut se lire qu'à travers la notion de traçabilité, en lien avec la mémoire-preuve, dans ces représentations. Citée trois fois dans les mots-clés, « traçabilité » est également utilisée dans les définitions. Elle peut être assimilée à une fonction des archives parmi d'autres : « tout document dont on souhaite une conservation longue, à des fins de traçabilité ou de mémoire des actions passées » ou « documents permettant la traçabilité et la mémoire d'une entreprise, d'une société »<sup>541</sup> ou à une cause de la constitution d'archives, par exemple, en raison de labellisations qui « ont imposé de garder des

---

<sup>538</sup> Heinz Wisman, « Intervention lors de la table ronde "les archives, représentations et réalités" », dans *Les Français et leurs archives, op. cit.*, p. 71.

<sup>539</sup> Léo Coutellec, « Penser l'indissociabilité de l'éthique de la recherche, de l'intégrité scientifique et de la responsabilité sociale des sciences. Clarification conceptuelle propositions épistémologiques », *Revue d'anthropologie des connaissances*, vol. 13, n° 2, 2019, p. 381.

<sup>540</sup> Question 34.

<sup>541</sup> Question 1, n°s 70 et 65.

archives, on a des traçabilités qui nous imposent de garder des traces des interventions sur les machines »<sup>542</sup> ou, plus proche de la transparence, pour limiter les fraudes :

« des choses qu'il faut conserver parce que ça peut avoir une valeur de preuve, une valeur juridique, une valeur patrimoniale, c'est quelque chose qui a une valeur qui pour moi est un peu immatérielle et donc il faut, puis on doit, conserver des traces. Pour l'expérimentation c'est très clair, tant qu'un résultat n'est pas publié et même maintenant après, avec tous les soucis qu'il y a eu, les affaires de fraude, il faut vraiment conserver, archiver, les données brutes, les programmes, tout ce qui donne foi à ce qui a été fait »<sup>543</sup>.

Deux autres chercheur·se·s évoquent les fraudes scientifiques comme argument de conservation des archives sans pour autant faire référence à une affaire en particulier. Mais les chercheur·se·s n'impliquent pas forcément les archives dans les questions d'éthique de la recherche. Ainsi, 11 chercheur·se·s seulement disent utiliser les archives dans leur travail pour prouver la valeur éthique de leurs recherches, quand 22 disent les utiliser en cas de contrôle ou de problème juridique. Le fait de pouvoir prouver la valeur scientifique des travaux reste également un usage minoritaire des archives mais est tout de même choisi par 35 répondant·e·s.

Si la transparence apparaît avec la notion de traçabilité, la démocratie, elle, est totalement écartée de la définition des archives par les chercheur·se·s. Pourtant les enjeux démocratiques de la science sont là-encore d'actualité dans le quotidien des chercheur·se·s. Certains d'entre eux et elles effectuent des recherches impliquées dans de grands débats sociétaux, par exemple les organismes génétiquement modifiés, d'autres montent des projets associant des acteur·rice·s non-scientifiques issus de la société civile, ils et elles font des sciences participatives<sup>544</sup>. Deux arguments déjà avancés peuvent être mobilisés pour expliquer cette absence. D'une part, les définitions récoltées montrent des archives très faiblement institutionnalisées ; il s'agit plutôt pour les chercheur·se·s de définir leurs archives à eux et à elles. D'autre part, les chercheur·se·s n'impliquent pas les archives dans leur pratique de la démocratie en science. Par extension, d'autres associations sont inexistantes. Les archives ne sont ainsi pas considérées comme des lieux de pouvoir, d'autorité ou de souveraineté et aucun chercheur n'en fait référence comme outil de bonne gestion et de bonne gouvernance. Enfin, nous n'avons pas mesuré le taux de confiance<sup>545</sup> que les chercheur·se·s attribuent aux archives mais la fiabilité des archives n'est pas activement mise en question.

---

<sup>542</sup> Entretien avec Bertrand Dubreucq, le 24 mars 2017.

<sup>543</sup> Entretien avec Ivan Sache, le 11 avril 2017.

<sup>544</sup> François Houllier, Jean-Baptiste Merilhou-Goudard (sous la dir. de), *Sciences participatives en France : états des lieux, bonnes pratiques et recommandations*. Rapport élaboré à la demande des ministres en charge de l'Éducation nationale, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche, 2016, 122 p.

<sup>545</sup> Devan Ray Donaldson, « Trust in Archives- Trust in Digital Archival Content Framework », *Archivaria*, n°88, 2019, p. 50-83.

Là encore les archives ne sont pas considérées comme des secrets inviolables ou les symboles de transparence démocratique. D'abord parce que les chercheur·se·s, qui sont par ailleurs confrontés directement à ces questionnements, n'associent pas les archives à ces problématiques. Ensuite, parce que ces liens entre archives et secrets de l'État, et démocratie, et lieu de pouvoir, etc. sous-entendent une définition des archives extériorisée que les chercheur·se·s ont très peu mobilisée. Pour autant, les archives peuvent être invisibilisées car perdues, plutôt que cachées et elles doivent nécessairement être accessibles pour un potentiel usage ultérieur.

### 3.1.3. Capital de ressources personnelles, supports d'émotions ou documents froids

Les chercheur·se·s donnent des définitions des archives au regard de ce que sont les leurs. En effet, ils et elles ne donnent que peu à voir des archives extérieures, liées à l'État par exemple. Par oral, ils et elles distinguent même les archives produites par les services administratifs du laboratoire des leurs. Par ailleurs, il y a, en France, depuis le milieu du XX<sup>e</sup> siècle, un mouvement de sacralisation des archives ordinaires. D'une part, elles prennent de l'intérêt pour les historiens et les institutions de conservation ; d'autre part, des recherches mettent au jour les liens affectifs ou identitaires que les individus tissent avec elles. En outre, le caractère privé ou public des archives de chercheur·se·s a amené de vifs débats chez les archivistes<sup>546</sup> et il est courant de lire que les chercheur·se·s pensent que leur production documentaire est privée, qu'ils et elles éprouvent donc un certain attachement pour celle-ci. Ces constats nous invitent à nous demander si les chercheur·se·s développent un rapport affectif et/ou émotif avec leurs archives.

Tout d'abord, les archives pourraient être l'endroit où se retrouve conservé « tout de la vie d'un homme : ses rêves, ses utopies, son œuvre, ses chagrins, ses joies, ses espoirs, les tenants et les aboutissants d'une vie de la naissance à la mort »<sup>547</sup>. Les chercheur·se·s ne considèrent pas tous que les archives témoignent de leur parcours. Ils et elles sont 27 à affirmer que ce n'est pas le cas et quatre d'entre eux et elles précisent leur réponse en commentaire. D'une part, les archives peuvent être parcellaires car perdues ou détruites ou bien parce que les activités des chercheur·se·s ne génèrent pas toutes des documents. D'autre part, parce que les articles et publications sont considérés par certains comme les seuls témoins valables de leur parcours scientifique. Ils et elles sont également 17

---

<sup>546</sup> Julien Pomart, « Archives personnelles de chercheurs : quel statut ? », *Archives de la fondation Maison des sciences de l'homme*, 2011, disponible sur : <https://archivesfmsh.hypotheses.org/46>, (consulté le 20 décembre 2020). Raphaëlle Rérolle, « Archives à vendre ou à laisser », *Le Monde*, 2012, disponible sur : [https://www.lemonde.fr/culture/article/2012/12/20/archives-a-vendre-ou-a-laisser\\_1809068\\_3246.html](https://www.lemonde.fr/culture/article/2012/12/20/archives-a-vendre-ou-a-laisser_1809068_3246.html) (consulté le 20 décembre 2020). Jean-François Bert, « Archiver les sciences ou les manières de chercher ? », dans J.-F. Bert, *Qu'est-ce qu'une archive de chercheur ?*, op. cit., [en ligne]. Sylvain Foissey, « L'intervention des juristes dans la constitution, la valorisation et la consultation des archives de la recherche : un soutien constant », *La Gazette des archives*, n°246, 2017, p. 39-50.

<sup>547</sup> Françoise Levie, *L'homme qui voulait classer le monde : Paul Otlet et le Mundaneum*, Bruxelles, Les impressions nouvelles, 2006, p. 12.

à ne pas se prononcer et deux à commenter leur réponse. L'argument avancé est qu'ils et elles ont plusieurs fois détruit leurs archives, soit dans le cadre de changement d'activité, soit par manque de place. En outre, lorsqu'ils et elles considèrent que les archives témoignent de leur parcours – ils et elles sont 58 dont huit à avoir commenté leur réponse – plusieurs chercheur-se-s nuancent leurs réponses en indiquant soit qu'il s'agit d'une partie seulement de leur parcours : « elles sont le reflet de ce qui reste »<sup>548</sup> ; soit que ces documents seront perdus : « elles ne me survivront pas car j'ai peur d'être le seul à en connaître le contenu et à savoir ou chercher telle ou telle information »<sup>549</sup> ; soit qu'elles ne sont pas encore nombreuses : « j'ai peu d'archives, ce qui témoigne d'un parcours encore jeune et pour l'instant peu matérialisé »<sup>550</sup>. Enfin, un répondant seulement commente sa réponse positive en l'argumentant :

« Nous nous permettons de laisser une trace qui pourra (on l'espère) être utile pour les personnes suivantes. Nous sommes payés par l'État et donc par extension par les français. Il me semble juste de laisser une trace et montrer que nous faisons beaucoup de choses grâce à eux »<sup>551</sup>.

Il ne s'agit donc pas d'être l'archiviste de soi-même<sup>552</sup>. Ce n'est pas non plus un acte qui concentre des enjeux personnels et émotionnels forts<sup>553</sup>. Nous relevons plutôt la conscience symbolique de contribuer à un « tout social auquel on se rattache »<sup>554</sup>. Dans tous les cas, les archives sont considérées comme peu représentatives du parcours global des chercheur-se-s.

Pour aller un peu plus loin, nous nous sommes demandée si les chercheur-se-s interrogés s'identifient à leurs archives ou grâce à celles-ci. Du côté professionnel, cette dimension n'est pas du tout perceptible et c'est plutôt dans les exemples d'archives produites ou conservées dans la vie personnelle des répondant-e-s que l'on peut en retrouver des traces. Deux chercheur-se-s évoquent ainsi leurs documents comme le témoignage de leur vie avec l'expression « archivage de ma vie »<sup>555</sup>. L'un précise pourtant des typologies plutôt en lien avec la recherche (échantillons biologiques, résultats) et l'autre des documents plus en lien avec la vie familiale (photographies, souvenirs). C'est aussi dans les typologies évoquées dans le cadre de leur vie personnelle que l'on retrouve le lien entre archives et mémoire autobiographique : « documents familiaux et patrimoniaux », « photos, écrits (anciens cours) », etc. et celui avec le souvenir : « souvenirs », « souvenirs de vacances », « souvenirs stockés

---

<sup>548</sup> Q74, n°68.

<sup>549</sup> Q74, n°28.

<sup>550</sup> Q74, n°2.

<sup>551</sup> Q74, n°79.

<sup>552</sup> C. Hottin, « Compte rendu du colloque *Les Français et leurs archives* », *Labyrinthe*, n°11, Paris, 2002, p. 138.

<sup>553</sup> B. Grailles, « Introduction », dans B. Grailles, *et. al., Les dons d'archives et de bibliothèques. op. cit.*, p. 23.

<sup>554</sup> *Ibid.*

<sup>555</sup> Q5, n°3 et 83.

dans une boîte », « souvenirs personnels »<sup>556</sup>, etc. Cette notion, le souvenir, n'est jamais mobilisée dans les mots-clés ou les définitions écrites et est utilisée une fois dans une définition orale comme synonyme de « me rappeler ». Le souvenir est donc attaché à la vie personnelle et il a une consistance physique difficilement perceptible<sup>557</sup>. Il pourrait être approché de la notion d'héritage. C'est un mot-clé qui est cité une fois. En outre, dans la bibliographie, de nombreux liens sont faits entre la notion d'archives et celle de sanctuaires. D'ailleurs ce lien est présent, certes de manière infime, chez les chercheur·se·s en sciences médicales<sup>558</sup>. Les chercheur·se·s interrogés n'attribuent, eux et elles, aucune sacralité aux archives. Et finalement, ce n'est pas l'idée d'archiver pour s'identifier<sup>559</sup> qu'on retrouve mobilisée à l'oral mais plutôt celle d'attachement aux archives, un lien affectif<sup>560</sup> qui va entraîner la conservation de certains documents et leur transformation en archives :

« il y a des vieux documents que j'ai gardés, soit parce qu'ils sont historiques, soit parce qu'ils ont une attache affective ou sentimentale, ça me rappelle, voilà, c'est des trucs qu'on m'a donné et que j'ai conservé... » [Bertrand Dubreucq], « Je garderai peut-être sentimentalement, moi, un certain nombre de choses pour moi » [Jérémy Clotault], « comme je suis un sentimental les seules choses que je n'ai pas détruites sous forme papier c'est les thèses auxquelles j'ai participé, car j'ai trouvé que c'était faire injure aux doctorants qui avaient travaillé pour ces thèses de les jeter. [...] J'ai pris mon courage à deux mains et j'ai tout jeté » [Philippe Simoneau]<sup>561</sup>.

En outre, dans le discours oral, les chercheur·se·s mobilisent peu d'émotions qualifiées mais expriment des idées générales. Ces émotions ne concernent que peu le contenu des archives pour leur « pouvoir d'évocation du passé »<sup>562</sup> par exemple, mais, là encore, plutôt les liens affectifs que les chercheur·se·s interrogés ont avec tel ou tel document. Il y a bien, pour les chercheur·se·s, des archives « chaudes » et des archives « froides » comme conceptualisées par Valérie Feschet<sup>563</sup>. Les premières sont associées à la mémoire émotive de la vie des personnes, les deuxièmes aux « règles d'alliances et de filiation »<sup>564</sup>. Les premières pourraient être les cahiers de laboratoires, les anciennes thèses, tout ce que l'on garde par affection. Les deuxièmes, le reste, c'est-à-dire ce qu'on garde pour leur utilité potentielle. Au-delà de ce lien affectif, les émotions ne sont pas un point d'entrée dans les définitions recueillies, il est même nécessaire de les analyser attentivement pour en trouver la trace. Nous mettons

---

<sup>556</sup> Questions 5 et 6.

<sup>557</sup> Bénédicte Grailles, « Introduction », *op. cit.*, p. 23.

<sup>558</sup> M. Moysan, *Usages d'archives...*, *op. cit.*, p. 196.

<sup>559</sup> P. Marcilloux, *Les ego-archives*, *op. cit.*, p. 208.

<sup>560</sup> Marika Cifor, Anne J. Gililand, « Affect and the archive, archives and their affects: an introduction to the special issue », *Archival science*, n° 16, 2016, p. 1-6.

<sup>561</sup> Entretien avec Bertrand Dubreucq, le 24 mars 2017. Entretien avec Jérémy Clotault, le 28 avril 2017. Entretien avec Philippe Simoneau, 30 mars 2017.

<sup>562</sup> P. Artières, « L'historien face aux archives », *art. cité*, p. 87

<sup>563</sup> V. Feschet, *Les papiers de famille...*, *op. cit.*, 245 p.

<sup>564</sup> V. Feschet, « Textes et contextes... », *art. cité*, p. 16.

de côté les définitions écrites car elles mobilisent un style qui ne laisse pas de place aux sentiments. Dans les mots-clés, nous relevons une occurrence de « barbant » et une de « émerveillement ». Nous relevons aussi un ensemble complet donnant l'impression d'une charge émotionnelle : « inestimable ; inaccessible ; poussiéreux ; fragile ». À l'inverse, lorsque les réponses sont guidées, les cinq mots qui sont considérés comme les plus éloignés du mot « archives » sont : « cave », « émotion », « élimination », « vrac » et « angoisse ». Ce dernier est même le plus distant. Il est désigné ainsi par la majorité des répondant·e·s (83/102) et de loin puisque « vrac » n'a été choisi que 69 fois. L'angoisse est donc écartée et les émotions ne sont pas conscientisées comme du domaine des archives.

Une définition particulière a attiré notre attention :

« En tant qu'objet : documents généralement sur support papiers (sic), n'ayant pas une visée artistique a priori mais produits à des fins diverses pour les activités humaines, et conservés sur une durée dépassant leur durée d'usage effectif. En tant que structure : organisme conservant de tels documents »<sup>565</sup>.

Pour ce répondant, la visée esthétique n'est pas une composante des archives : les œuvres d'art ne sont pas des archives et les documents ne sont pas produits pour leur beauté. Néanmoins, ce répondant n'exclut pas une utilisation postérieure des archives dans l'art. Il reconnaît ainsi, que les archives peuvent être une source d'émotion<sup>566</sup>. Le caractère esthétique des archives est pourtant peu représenté dans les définitions récoltées.

---

<sup>565</sup> Question 1, n° 35.

<sup>566</sup> Y. Lemay, Marie-Pierre Boucher, « L'émotion ou la face cachée... », *art. cité*, p. 45.



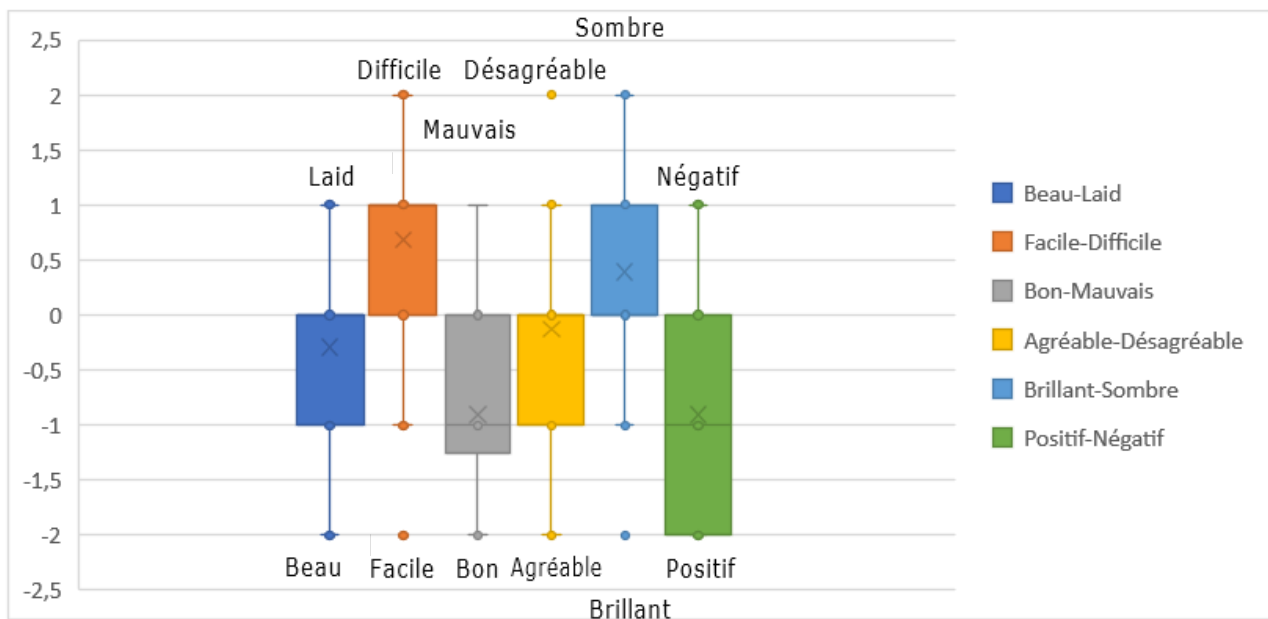


Figure 16 – Émotion et archives : répartition des positionnements des archives sur les échelles bipolaires beau-laid, facile-difficile, bon-mauvais, agréable-désagréable, brillant-sombre et positif-négatif (source : enquête en ligne de décembre 2015 à avril 2016, annexe 2, question n° 2)

Les binômes « beau » – « laid », « brillant » – « sombre » et « agréable » – « désagréable » ne sont pas qualifiés avec une majorité de positionnements centraux. Un mot-clé nous interroge : « couleurs fluo ». Magalie Moysan a rencontré des chercheur·se·s qui auraient pu le proposer. Elle explique ainsi que des pochettes de couleurs sont utilisées pour classer les archives, elle indique que cette méthode « répond à un objectif pratique mais procure aussi un plaisir esthétique »<sup>567</sup> pour les chercheur·se·s qu'elle interroge. Un dernier lien peut être fait entre archives et esthétique par le contenu d'une partie des archives que l'un des chercheur·se·s rencontrés nous présente. Il s'agit de planches de dessin qui représentent des maladies de plantes. Elles ont été produites par le service de protection des plantes de Versailles des années 1930 à 1950. Il indique :

« J'espère bien qu'on va les conserver. C'est à la fois des choses qui ont une valeur artistique, parce que c'est vraiment des choses très impressionnantes en termes de dessin, et en termes historique »<sup>568</sup>.

La valeur artistique de ces documents est donc pour lui une raison de leur conservation.

Une dernière image très ancrée dans les représentations des archives par les chercheur·se·s interrogés, est celle du caractère mort des archives : « Et l'archive pour moi, c'est pas quelque chose de vivant »<sup>569</sup>, « mais qui ne vivent pas ». Cette dimension est particulièrement mise en avant dans la

<sup>567</sup> M. Moysan, *Usages d'archives...*, op. cit., p. 200.

<sup>568</sup> Entretien avec Thierry Rouxel, 26 avril 2017.

<sup>569</sup> Entretien avec Fabien Chardon, le 21 avril 2017.

comparaison entre archives et végétal. Les premières sont mortes, les deuxièmes sont vivants : « les archives et les sources vivantes »<sup>570</sup> ou alors les arbres sont considérés comme des « archives vivantes »<sup>571</sup>, et l'on précise vivante pour ajouter une caractéristique aux archives. Une chercheuse indique même « je ne sais pas si le vivant peut être archivé, enfin si dans les herbiers, mais il devient mort »<sup>572</sup>. Au-delà de l'image froide et terne de la mort, les répondant·e·s associent aussi cette idée avec son caractère inerte, un document en archives « va moins vivre »<sup>573</sup> :

« Et je pense qu'une fois que le document a été exploité à fond, et qu'il a été par exemple publié et qu'on a plus vocation à retravailler dessus on va le transformer sous forme d'archives : on va le déplacer dans les archives »<sup>574</sup>.

« À la mémoire vive, habitée et toujours actuelle, s'opposent ainsi les archives, dépôt préservé d'un passé définitivement clos dont on se souvient par devoir, ou par hantise »<sup>575</sup>. Mireille Jean et Denis Poupardin sont même confrontés directement à cette représentation. Il et elle expliquent :

« L'évocation de la question des archives n'a pas manqué de mettre à jour certains traits de la psychologie des chercheurs ou de leur entourage. Ainsi avons-nous pu observer que les archives étaient souvent associées, dans leur esprit, à l'idée de deuil ou de désolation : "Quand j'ai appris que vous alliez venir regarder nos archives, j'ai cru que vous alliez nous annoncer la fermeture prochaine du laboratoire" »<sup>576</sup>.

Les archives n'apparaissent donc pas comme un capital de ressources personnel mais pas non plus seulement comme des documents froids, même s'ils sont morts. Les archives sont susceptibles de provoquer quelques émotions qui ne peuvent pas être recherchées du côté de leurs usages mais plutôt dans les raisons de leur conservation. C'est donc l'attachement affectif aux archives qui est le plus lisible dans ces définitions. Néanmoins, ces conclusions méritent d'être tempérées car les chercheur·se·s interrogés, du fait de leur métier, leur culture, et l'organisation de notre enquête, n'étaient pas en disposition pour exprimer clairement leurs émotions. De plus, Magalie Moysan relève que les émotions des chercheur·se·s qu'elle rencontre « s'expriment peu dans les définitions mais plus dans l'évocation de leurs expériences »<sup>577</sup>. Contrairement aux chercheur·se·s en sciences biomédicales, qui expriment des émotions souvent inhérentes au pouvoir d'évocation des archives et à leur matérialité, les chercheur·se·s en sciences du végétal expriment, eux et elles, des émotions liées directement à leur production documentaire, qu'elle soit papier ou électronique.

---

<sup>570</sup> Entretien avec Jérémie Clotault, le 28 avril 2017.

<sup>571</sup> Entretien avec Rozenn Le Hir, le 21 avril 2017.

<sup>572</sup> Entretien avec Sophie Nadot, le 24 mars 2017.

<sup>573</sup> Entretien avec Julie Bourbeillon, 30 mars 2017.

<sup>574</sup> Entretien avec Valentin Changenet, 24 février 2017.

<sup>575</sup> M.-P. Huglo, « Présentation », *art. cité*, p. 5.

<sup>576</sup> M. Jean, D. Poupardin, « Les archives des unités de recherche ... », *art. cité*, p. 44.

<sup>577</sup> M. Moysan, *Usages d'archives...*, *op. cit.*, p. 200.

Les représentations des archives par les chercheur·se·s en sciences du végétal apparaissent donc comme éloignées des stéréotypes communs. D'abord, parce que ce sont des stéréotypes et qu'ils sont, de fait, trop généralistes pour s'appliquer à des définitions étudiées finement. Mais aussi, et surtout, parce qu'ils collent à un certain point de vue sur les archives : l'usage d'archives historiques, voire l'usage d'archives historiques issues des activités de l'État pour certaines des images mobilisées. Les archives ne sont donc pas des vieux papiers poussiéreux, ni des trésors permettant de multiples découvertes, ni des secrets inavouables, ni des symboles de transparence démocratique, ni un capital de ressources personnel, ni des documents froids. Ce sont un ensemble de ressources sur supports variés, qui peuvent être perdues et retrouvées, qui sont mortes, mais qui doivent être accessibles pour un potentiel usage ultérieur. Celui-ci est projeté vers le futur, ce qui tempère la vision passéiste des archives. Certains chercheur·se·s développent des liens d'attachement avec certains documents qui deviennent des archives puisqu'ils sont conservés.

### **3.2. Des représentations alimentées par des définitions complémentaires**

Tout au long de notre démonstration, nous avons tantôt montré que les caractéristiques étudiées sont présentes à la fois dans les mots-clés et définitions, qu'elles aient été recueillies par écrit ou par oral, tantôt apporté des nuances entre ces différents modes d'interrogation. Au cours de l'analyse, il nous est apparu que ces disparités dépassent largement les simples variations dues aux particularités méthodologiques de chacun de ces modes de recueil. Ainsi, ils nous ont permis d'un côté d'attribuer des niveaux d'importance à certaines propriétés par rapport à d'autres. Et d'un autre côté, nous avons également remarqué que ces trois modes de recueil donnent chacun à voir une partie de la définition : les mots-clés témoignent globalement d'une image de départ, spontanée, ils se rapprochent de l'image mentale que se font les chercheur·se·s quand ils et elles pensent aux archives. Les définitions recueillies par écrit ont un caractère plus resserré, ce qui est une conséquence méthodologique, elles sont surtout le résultat d'un premier geste réflexif. Quant aux définitions collectées par oral, elles sont l'aboutissement d'un cheminement cognitif plus long et sont marquées par une évolution de la pensée des chercheur·se·s pendant l'enquête.

Au-delà des particularités déjà relevées spécifiquement pour certaines propriétés des archives, nous avons donc souhaité comparer globalement ce que révèle ces trois modes de questionnement de la définition des archives par les chercheur·se·s interrogés. Nous présenterons d'abord chacune des images des archives qui apparaissent grâce à ces trois modes de questionnement pour ensuite en tirer

deux idées : les chercheur·se·s, pour définir leurs archives, adoptent le point de vue du producteur, et finalement, à la fin de leur réflexion, tout est archives.

### 3.2.1. Des définitions qui évoluent

La pensée des chercheur·se·s a évolué au fil de l'enquête et la définition des archives s'en est trouvée enrichie. Il n'y a donc pas de changement d'objet, les chercheur·se·s nous parlent bien constamment d'archives mais derrière ce mot, ils et elles pensent à plusieurs choses et la définition qu'ils et elles mobilisent en premier lieu ne concerne pas l'objet auquel ils et elles pensent à la fin et vice versa. Cette première partie s'attache à présenter chacune des images issues des trois modes de questionnement : recueil de 403 mots-clés dont 125 différents (question 1), de 45 définitions écrites (question 1) et de dix définitions orales – réponses immédiatement données par les interrogé.e·s à la question « que sont pour vous les archives ? » avec intégration des réponses obtenues après précisions ou reformulation de la question mais suppression de celles obtenues après un questionnement supplémentaire.

Nous mobilisons une méthodologie que nous empruntons à la linguistique – l'analyse textométrique<sup>578</sup> – qui consiste à modéliser les relations de cooccurrences dans un corpus. Il est possible d'en retirer deux analyses complémentaires<sup>579</sup>. D'une part, nous pouvons observer une organisation hiérarchique des propos ; certains termes prennent de l'importance car ils sont souvent associés aux autres. Et d'autre part, une organisation modulaire du discours apparaît en fonction de la répartition des termes dans des classes lexicales, toujours en regard avec leurs relations de cooccurrence. Pour réaliser les trois figures qui suivent nous avons utilisé la fonction « analyse de similitude » du logiciel Iramuteq<sup>580</sup> développé au sein du Laboratoire d'Études et de Recherches Appliquées en Sciences Sociales (Lerass) et soutenu par le Labex structurations des mondes sociaux<sup>581</sup>.

---

<sup>578</sup> Émile Née, Mathieu Valette, Jean-Michel Daube, Serge Fleury (sous la dir. de), *JADT 2014. Actes des journées internationales d'analyse des données textuelles*, Paris, Inalco – Sorbonne Nouvelle, 2014, 738 p.

<sup>579</sup> Matthias Tauveron, « De la cooccurrence généralisée... », *art. cité*, p. 167-189.

<sup>580</sup> Iramuteq, disponible sur : <http://www.iramuteq.org/> (consulté le 18 avril 2020).

<sup>581</sup> Paramétrage – Indice : cooccurrence, Présentation : fruchterman reinglod, Type de graphique : statique, Arbre maximum : ok, Texte sur les sommets : ok, Indices sur les arêtes : ok, Arêtes courbées : ok, Communautés : ok, edge.betweenness.community, halo : ok. Seulement les termes apparaissant plus de trois fois sont pris en compte. Le corpus est lémmatisé.

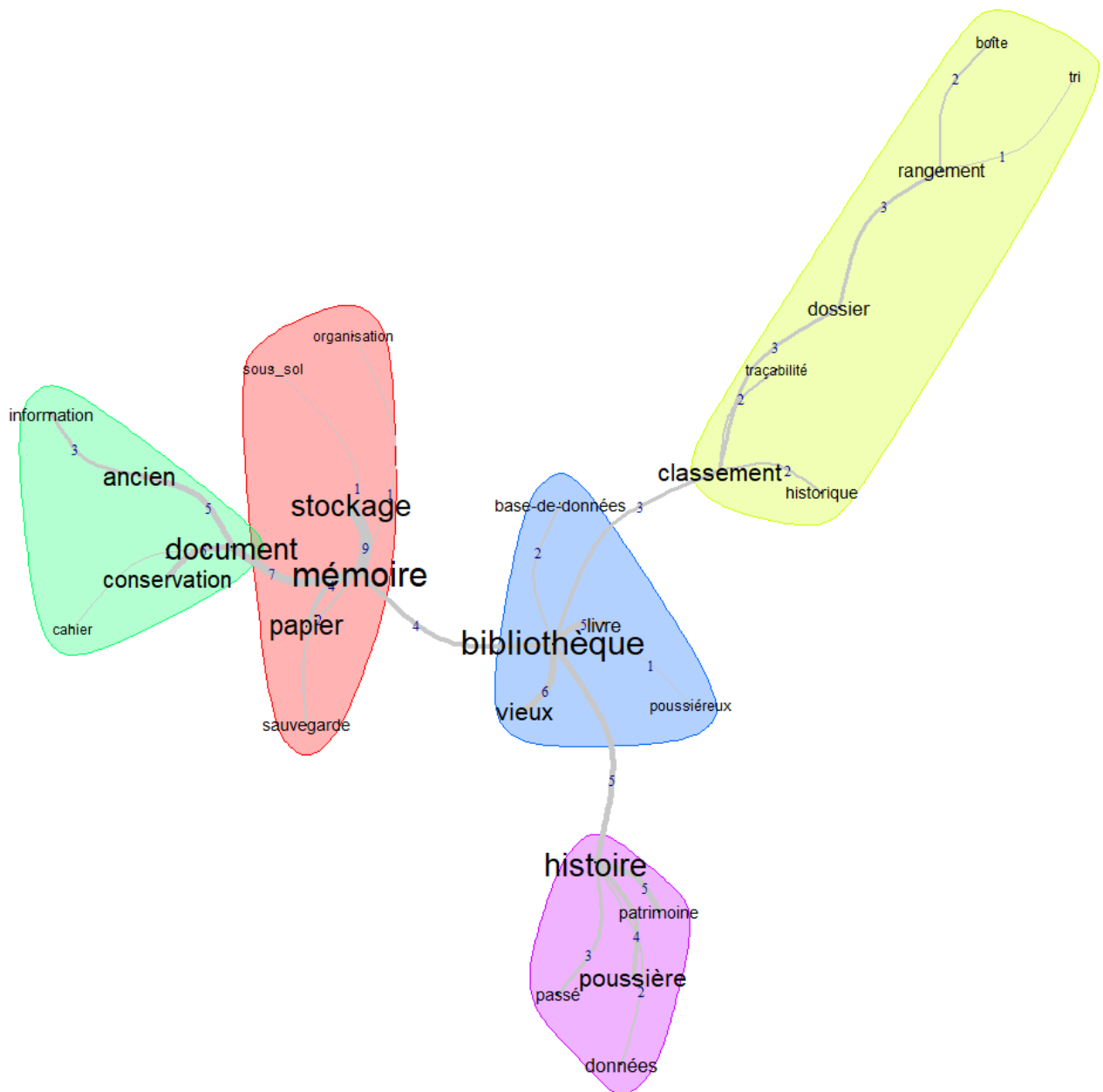


Figure 17 – Arbre de cooccurrences obtenu à partir des mots-clés associés spontanément aux archives – réalisé avec le logiciel Iramuteq (source : enquête en ligne de décembre 2015 à avril 2016, annexe 2, question n° 1)

Cinq ensembles distincts se dessinent dans les mots-clés correspondant à cinq visions différentes mais qui sont toutes reliées les unes aux autres. Deux ensembles centraux apparaissent, l'un autour de « mémoire » (le premier dans la suite du propos, rouge sur la figure) et l'autre autour de « bibliothèque » (le troisième, bleu). Le premier ensemble (rouge) est construit autour du couple stockage/mémoire et est le seul à ne pas s'inscrire dans une temporalité du passé. Il reflète ce que les archivistes français·es appellent les archives intermédiaires, c'est-à-dire les documents qui ont encore une utilité directe pour leur producteur mais à des fréquences d'utilisation basses. Le deuxième

ensemble (vert), qui est en lien direct avec le premier, tourne autour du trinôme document/conservation/ancien. Il s'agit du prolongement du premier ensemble vers ce que nous pourrions appeler les archives définitives décrites du point de vue du producteur. Le troisième ensemble (bleu) a pour cœur le trinôme bibliothèque/vieux/livre. Il témoigne d'une forte association de la notion d'archives avec les bibliothèques, à la fois dans leur fonction de conservation d'ouvrages et documentation obsolète, mais aussi pour leur activité de gestion documentaire, comme en témoigne la présence de « base-de-données ». Les quatrième (rose) et cinquième (jaune) sont des prolongements de cette association archives/bibliothèque, permettant de préciser ces deux causes d'association. Le quatrième (rose) tourne donc autour du couple histoire/patrimoine et donne à voir une définition patrimoniale des archives, les archives historiques observées du point de vue du citoyen. Enfin, le cinquième ensemble (jaune) est polarisé par l'action de classement. Il s'agit là des archives comme partie de l'écosystème documentaire des chercheur·se·s, des archives qui sont utiles et accessibles, tout du moins potentiellement. « Traçabilité » et « historique » témoignent de l'entremêlement des fonctions attribuées à ces archives.

L'étude de l'organisation hiérarchique du corpus appuie cette vision riche des archives et confirme l'importance de certaines de leurs caractéristiques. Les associations les plus représentées sont ainsi stockage/mémoire (9), mémoire/document (7), document/conservation (6) et bibliothèque/vieux (6). Si la quatrième association donne une place à une vision des archives historiques et patrimoniales, les trois premières montrent une définition des archives tournée vers l'usage.

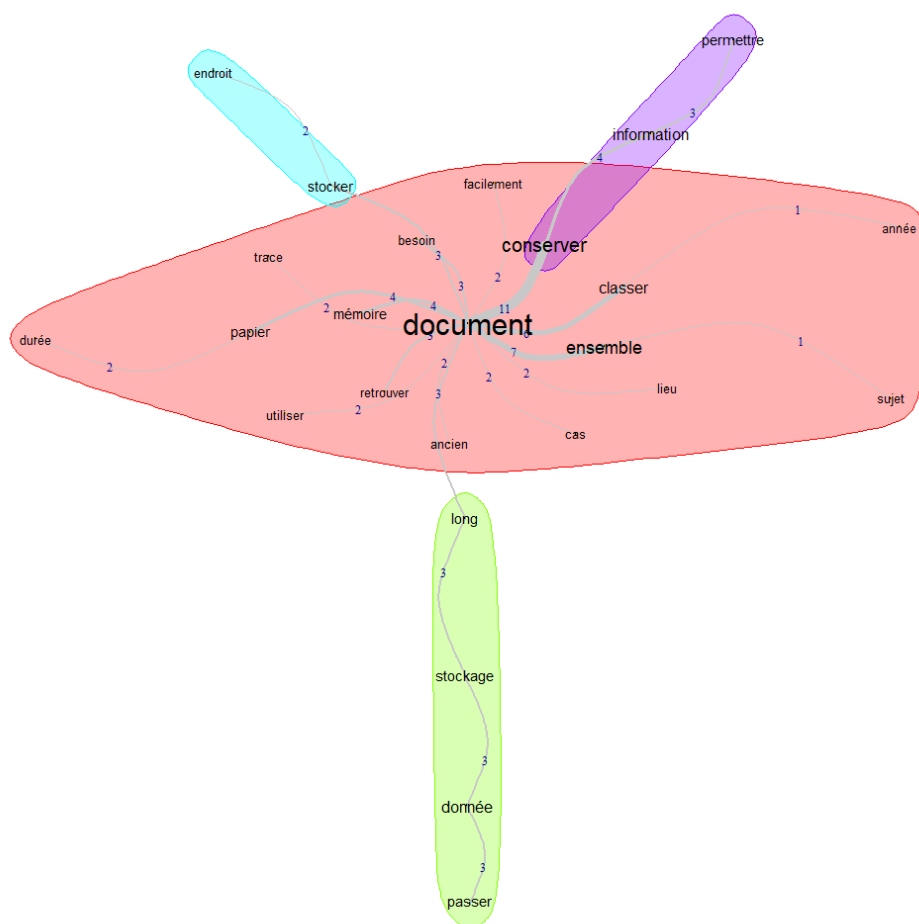


Figure 18 – Arbre de cooccurrences obtenu à partir des définitions des archives – sans inclusion du terme « archives » – réalisé avec le logiciel Iramuteq (source : enquête en ligne de décembre 2015 à avril 2016, annexe 2, question n° 1)

Les définitions recueillies par écrit sont plus resserrées – il s’agit d’une conséquence méthodologique – et sont construites autour d’une notion centrale : le document. Les groupes obtenus sont difficiles à interpréter. D’une part, parce que « document » monopolise les relations de cooccurrence. Et, d’autre part, parce que les groupes ne tiennent pas compte de la grande diversité lexicale du corpus. Ces ensembles permettent tout de même de conclure à l’importance de la conservation et du stockage. Notions auxquelles s’ajoutent parfois une coloration ancienne, parfois une teinte future et parfois une précision de lieu. D’autres notions sont accolées aux documents, à commencer par conserver/conservés (11) et classés/classer (6), que nous avons déjà analysés, et « ensemble » (7). Cité neuf fois dans les définitions, ce terme prend majoritairement le sens d’un « ensemble » de documents, de données, de cahiers qu’il faut conserver. Par exemple « les archives

c'est un ensemble de documents de natures variées [...] »<sup>582</sup>. Ce terme abstrait sert à « désigner le groupement d'éléments divers envisagés sous un point de vue commun en raison de leur coexistence dans un même espace, ou à un même moment, ou en vue d'une même finalité (cohésion, unité) »<sup>583</sup>. L'élément de cohésion ne se situe pas dans les temporalités, les lieux, les supports ou les fonctions qui sont associés aux archives, tant ils sont divers. Cet élément de cohésion peut se retrouver dans les actions, conserver ou classer, qui amènent à la création d'archives. Mais les chercheur·se·s témoignent en fait ici d'une perception spontanée du caractère organique des archives que vient confirmer l'absence de collection dans les définitions et sa citation unique dans les mots-clés. Ils et elles rejoignent ici une conception des archives similaire à celle des archivistes et plus éloignées de celle des bibliothécaires ou des historiens. Ainsi Michel Duchéin, alors conservateur en chef à la direction des archives de France, précise que :

« Le document d'archives — à la différence de l'objet de collection ou du dossier de documentation constitué de pièces hétérogènes de provenances diverses — n'a donc de raison d'être que dans la mesure où il appartient à un *ensemble*. [...] Le document d'archives n'est jamais conçu, au départ, comme un élément isolé. Il a toujours un caractère utilitaire, qui ne peut apparaître clairement que s'il a gardé sa place dans l'ensemble des autres documents qui l'accompagnent »<sup>584</sup>.

Enfin, la vision patrimoniale des archives a complètement disparu et même si elle n'est jamais citée comme telle, c'est l'utilité potentielle des archives qui ressort de ces définitions avec une fonction d'information plus importante que celle de la mémoire ou de la trace.

---

<sup>582</sup> Entretien avec Bertrand Dubreucq, le 24 mars 2017.

<sup>583</sup> Centre national de Ressources Textuelles et Lexicales, « Ensemble : Définition de ensemble », *Ortolang – Outils et ressources pour un traitement optimisé de la langue*, disponible sur : <https://www.cnrtl.fr/definition/ensemble>, (consulté le 18 avril 2020).

<sup>584</sup> M. Duchéin, « Le "respect des fonds" en archivistique... », *art. cité*, p. 75.



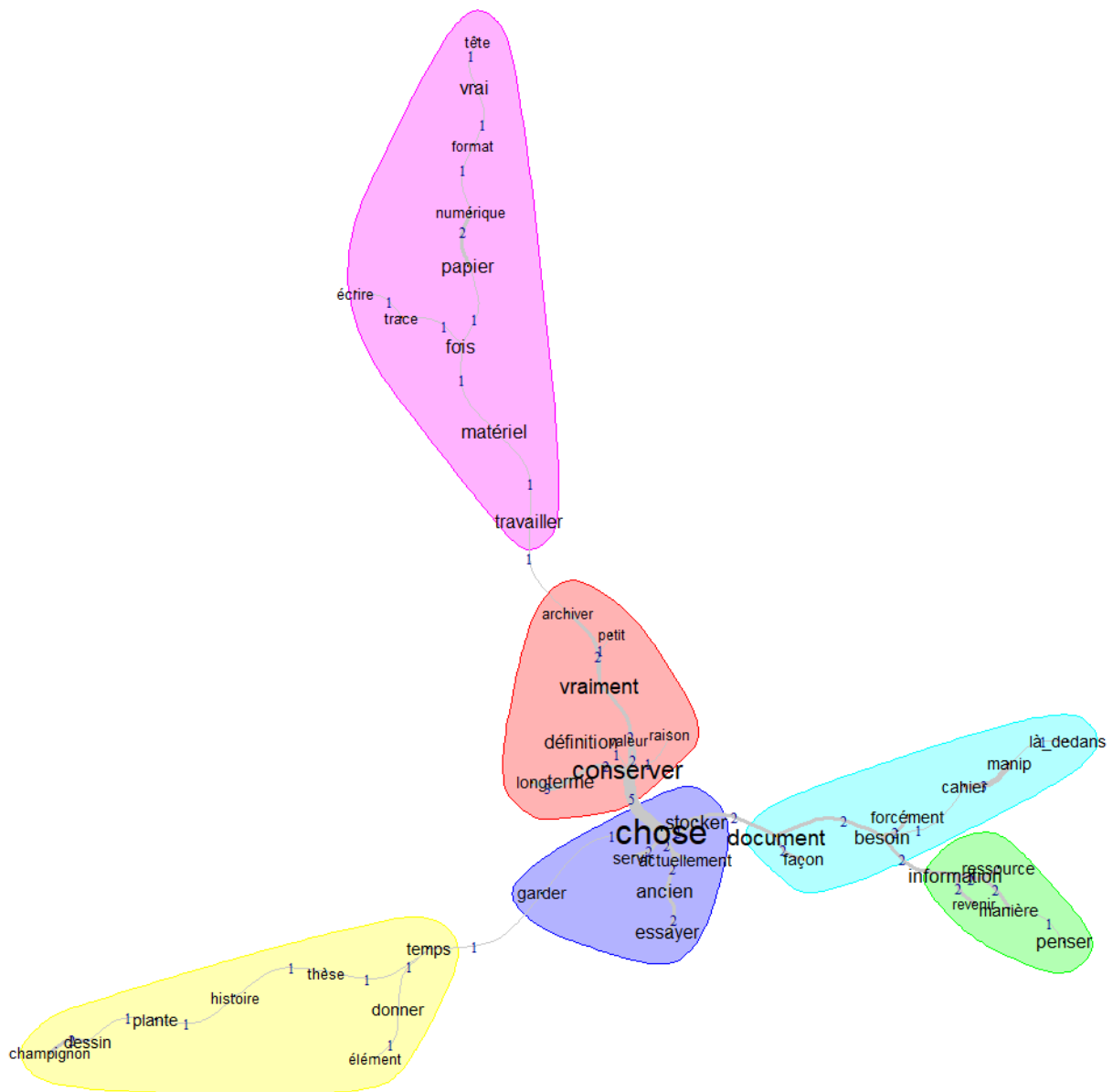


Figure 19 – Arbre de cooccurrences obtenu à partir des définitions des archives – avec exclusion des termes « archives » « aller » et « voir » – réalisé avec le logiciel Iramuteq (source : entretiens auprès de dix chercheur·se·s entre février et avril 2017, annexe 3)

Autour de ce couple central, six ensembles se dégagent. Le premier (violet), construit autour de « chose », témoigne d’une définition des archives ancrée dans la réalité de ce que les chercheur·se·s possèdent comme archives au moment de l’enquête. Le deuxième ensemble (bleu), relié au premier (violet) et prolongé par le troisième (vert), a pour point d’entrée le document. Il rend compte d’une définition proche de celles collectées à l’écrit, dans lesquelles le caractère organique des archives est important, avec une utilité potentielle sous-entendue. Le troisième ensemble (vert) le confirme, il souligne la fonction d’information et la vision des archives comme des ressources. Le quatrième ensemble (jaune) découle également du premier et donne, lui, une coloration historique et extériorisée

aux archives mais il correspond aussi à une seule définition<sup>585</sup>. Le cinquième ensemble (rouge), lui aussi central, montre les archives comme l'aboutissement d'actions déterminées par des causes identifiées. Enfin, le sixième (rose), prolongement du cinquième, réserve une large place aux divers supports des archives. La définition devient donc assez floue et très ouverte. On peut identifier les archives historiques (ensemble jaune) et la fonction première d'information des documents (ensembles bleu et vert), la variété des supports est très visible (ensemble rose) et les deux notions centrales inscrivent les archives dans une production personnelle et présente. Cette définition est désormais complètement ancrée dans la production personnelle des interrogé.e.s.

La définition des archives évolue donc au fil de l'enquête. Les chercheur·se·s proposent d'abord une définition des archives riche qui fait appel à toute la diversité de ce que peut recouvrir le terme d'archives dans le langage courant. Ce premier élan montre une prédominance de la notion d'archives historiques accompagnée d'images significatives de bibliothèque et d'histoire. Mais déjà cette définition est tournée vers l'usage et la mémoire y tient une place importante. Le document polarise les définitions écrites, le caractère organique des archives est également largement mobilisé et l'utilité potentielle prend là encore une place importante, avec des projections d'usage liées à la fonction d'information des archives. Le dernier mouvement rend la définition des archives non plus riche mais large et floue. Le caractère organique des archives, leur utilité potentielle et leurs fonctions de ressource sont les éléments auxquels on peut se raccrocher. Un chercheur présente néanmoins une définition en lien avec les archives historiques mais il s'agit pour les autres d'archives issues de leur production personnelle et présente, dont la première fonction est celle d'information.

### **3.2.2. Une définition du point de vue du producteur**

Les causes d'un changement de point de vue sur les archives, que les archivistes nomment souvent « prise de conscience », sont multiples, que ce soit au niveau individuel ou à l'échelle des organisations. Un déménagement<sup>586</sup>, la mise en place d'un système qualité<sup>587</sup>, le déploiement d'outils informatiques, les actions de sensibilisation, de collecte ou de valorisation réalisées par les archivistes ou autres professionnel·le·s de la gestion documentaire, une valorisation historique de l'organisation et même, dans la recherche, l'évolution de la gestion des données dans les projets de recherche, autant d'actions qui touchent de près ou de loin à la gestion documentaire et qui peuvent modifier le rapport des individu.e.s à leurs archives. Mais ici, la transformation de la définition se fait dans un temps où aucun de ces épisodes n'a pu avoir lieu. Le seul événement qui s'est produit, c'est l'enquête elle-même

---

<sup>585</sup> Entretien avec Thierry Rouxel, 26 avril 2017.

<sup>586</sup> Goulven Le Brech, « Les archives des centres de recherche en sciences humaines et sociales », dans C. Cazenave (sous la dir. de), *Conservation et valorisation du patrimoine des organismes de recherche...*, *op. cit.*, p. 74-75.

<sup>587</sup> Stéphane Kraxner, « La conservation des archives... », *art. cité*, p. 121.

et par conséquent le questionnement qu'elle a induit. Trois chercheur·se·s l'expriment clairement. Pour les deux premier et première, l'enquête les a amenés à nommer archives ou archivage des objets ou pratiques qu'ils et elles ne conscientisaient pas comme tels :

« Je parle d'archives parce que je réfléchis en même temps que vos questions, mais je ne me suis jamais dit... [...] j'archive [enfin peut être que si] », « je ne sais pas si c'était juste, finalement par la discussion qu'on a eu tout à l'heure je m'aperçois qu'on produit des archives nécessairement. On produit des archives, quand on génère des données et qu'on les garde on produit des archives, donc je ne suis plus d'accord avec ce que j'ai dit. Une donnée, pour moi ça devient une archive quand on a cessé d'alimenter, un document, une base de données. On a cessé d'y toucher, ça devient une archive. Donc finalement oui, on produit chacun des archives, peut-être pas des archives collectives »<sup>588</sup>.

C'est une évolution qui ressort fortement des entretiens car les pratiques, que nous pourrions dire être des pratiques d'archivage, ne sont pas tout le temps qualifiées comme telles<sup>589</sup>. Pour le deuxième, l'enquête l'a fait évoluer d'une vision générale à un questionnement particulier :

« Oui, un peu, comme je te disais au début j'avais un peu le caractère ancien, historique, qui me venait en tête immédiatement quand on me parlait d'archives, alors que maintenant, j'ai pris conscience du fait de voir que, toi, tu faisais ce travail-là, qu'il y avait des labos impliqués dans ces thématiques-là, que c'était quelque chose de beaucoup plus présent et que c'était même évidemment tourné vers l'avenir et que tout le travail que, enfin, que les archives n'ont de valeur que si elles vont pouvoir être utilisées dans le présent, dans l'avenir. Donc oui, j'avais peut-être un léger préjugé négatif sur l'archive et le travail en archivistique. Mais en fait je me rends compte que c'est fondamental et qu'on en fait toute la journée sans même s'en rendre compte et que c'est quelque chose qui est résolument tourné vers l'avenir. Je m'en rends compte beaucoup plus maintenant que ce que je pensais avant. C'était peut-être plus parce que je ne me posais pas réellement la question tout simplement. Bon y a un côté péjoratif dans tout ça certes, mais ce n'est pas le fond du message. C'est plus parce que je ne me posais pas la question »<sup>590</sup>.

En passant de cette vision générale à un questionnement particulier, des archives en général à leurs propres archives, la définition prend nécessairement une coloration différente mais il n'y a pas de rupture et ces deux visions continuent d'exister en parallèle dans le discours des chercheur·se·s. D'ailleurs, deux chercheur·se·s associent la vision patrimoniale des archives à une idée de culture générale, par exemple :

---

<sup>588</sup> Entretien avec Jérémy Clotault, le 28 avril 2017. Entretien avec Sophie Nadot, le 24 mars 2017.

<sup>589</sup> Voir chapitre 3.

<sup>590</sup> Entretien avec Valentin Changenet, 24 février 2017.

« en fait c'est un peu de culture générale effectivement. Y avait un peu ce côté archives généalogie qui est revenu, ce côté bibliothèque : on engrange des documents, des archives historiques. C'est plutôt le côté histoire qui pour moi était derrière ce mot finalement »<sup>591</sup>.

Ceci explique à la fois l'évolution de l'inscription des archives dans le temps mais également la présence des différentes dimensions de la mémoire associées aux archives ainsi que des usages variés. Le présent prend donc plus de place au détriment du passé. Les mémoires individuelle et partagée prennent le pas sur les mémoires culturelle, collective et autobiographique. La mémoire des actions ou de leurs détails devient plus importante que la mémoire des grands événements ou des périodes de vie. Les usages s'enrichissent et ceux qui sont en lien direct avec les activités des chercheur·se·s se renforcent. Et, à l'inverse, les représentations des archives sont alimentées par cette nouvelle image des archives qui crée des paradoxes et des tensions que nous avons relevés.

Ces représentations cohabitent d'autant plus que les documents font, eux, le chemin inverse dans leur cycle de vie, c'est-à-dire que si les chercheur·se·s partent d'une définition des archives majoritairement vues comme historiques et extériorisées pour en venir à leur production documentaire, les documents, eux, commencent par être des productions personnelles pour devenir un jour des objets ouverts au monde. Dans les administrations, ils possèdent une valeur primaire en lien direct avec les activités des producteurs pour acquérir ensuite une valeur historique ou patrimoniale en lien avec le reste du monde<sup>592</sup>. Cette évolution de la visibilité du document a également été observée pour les archives de la sphère privée des familles de la vallée de l'Ubaye : « au fur et à mesure des mutations générationnelles, les archives passent du statut de papiers fermés, clos, invisibles, privés, personnels, à un statut de papiers d'identité collective, visibles, ouverts, montrables »<sup>593</sup>. Mais Yves Pérotin précise que l'observateur non avisé ne voit pas le lien entre les documents de l'administration et les archives archivées<sup>594</sup>. Et peu de chercheur·se·s font effectivement le lien entre leurs archives et les archives historiques ; celles-ci seraient d'autres archives. L'un d'entre eux et elles précise tout de même :

« Mais, je sais plus, je crois que pour des gens qui voudraient faire des recherches en SHS et voudraient voir l'évolution, alors soit des pratiques, soit du niveau des étudiants ou des pratiques pédagogiques ou je ne sais pas quoi. On doit conserver les copies de toutes... je ne sais pas, c'est tous les cinq ans par exemple. Il y a une année pour laquelle on garde toutes les copies et on va ensuite mettre ça dans... une cave, je ne sais pas où. Je sais que y a ça »<sup>595</sup>.

---

<sup>591</sup> Entretien avec Rozenn Le Hir, le 21 avril 2017.

<sup>592</sup> Y. Pérotin, « L'administration... », *art. cité*, p. 3-4.

<sup>593</sup> V. Feschet, « Textes et contextes... », *art. cité*, p. 31.

<sup>594</sup> Y. Pérotin, « L'administration... », *art. cité*, p. 1.

<sup>595</sup> Entretien avec Jérémy Clotault, le 28 avril 2017.

Les chercheur·se·s interrogés ont finalement un rapport de producteur avec leurs archives, ils et elles ne sont pas des usagers des services d'archives ni des utilisateurs d'archives historiques, même s'ils et elles font usage de ce qu'ils et elles définissent comme des archives. Ce positionnement vient éclairer plusieurs points que nous avons relevés : l'inscription des archives dans le présent plutôt qu'une vision axée sur le passé, la centralité de la notion d'utilité potentielle, l'attachement affectif à certains documents plutôt que la mise en avant de leur pouvoir d'évocation. Marie-Anne Chabin considère d'ailleurs que l'expression « document d'archives » peut être entendue de deux façons : pour le producteur ou le responsable de l'archivage, il sera un document digne de figurer dans les archives quand il représente un document conservé dans les archives du point de vue de l'utilisateur<sup>596</sup>. Si l'on retrouve peu l'aspect méritoire dans le discours des chercheur·se·s, les archives sont bien les documents « qu'on va conserver » parce qu'ils pourront être utiles plutôt que ceux qui ont été conservés par quelqu'un d'autre. Cette même autrice propose d'ailleurs trois statuts de l'information<sup>597</sup> : le statut de production, celui de trace et celui de source de connaissance. Elle précise que toutes les informations possèdent au moins le premier statut puis acquièrent ou non l'un, l'autre ou les deux statuts suivants, successivement ou concomitamment. Dans les définitions que donnent les chercheur·se·s, ces trois statuts ne sont pas lisibles. Les deux derniers sont, de plus, compris indistinctement dans l'idée d'utilité potentielle des archives.

Par ailleurs, les définitions que les chercheur·se·s donnent des archives trouvent des échos dans les trois âges des archives défini par Yves Pérotin, et ceci même pour les documents électroniques. Une chercheuse explique ainsi :

« Non, mais ça a été un peu ce que je vous disais, de structurer tout ce qui est dossier clos, mais dont j'ai encore besoin qui passe dans le dossier archives et tout ce qui est en cours, que je modifie ou les documents dont je me sers régulièrement, ces documents vont dans dossier en cours »<sup>598</sup>.

Et finalement, il est possible de repérer ces trois âges dans leurs représentations. Les archives historiques réunissent des caractéristiques que nous avons définies comme des points d'entrée, elles sont extérieures et souvent considérées comme du ressort d'autres personnes. Les archives intermédiaires sont les documents et autres choses conservés au cas où ; ce sont elles, finalement, les véritables archives pour les chercheur·se·s. Mais les archives courantes trouvent aussi une place dans leurs discours puisque, nous allons le montrer, à la fin, tout est archives.

---

<sup>596</sup> M.-A. Chabin, « Qu'est-ce qu'un document d'archives », disponible sur : <http://transarchivistique.fr/quest-ce-quun-document-darchives/>, (consulté le 11 décembre 2020).

<sup>597</sup> M.-A. Chabin, *Archiver, et après ?*, op. cit., p. 56-57.

<sup>598</sup> Entretien avec Sophie Nadot, le 24 mars 2017.

Pour aller plus loin, il est possible de positionner ces définitions dans le *Records continuum*<sup>599</sup>, tel que modélisé par Frank Upward<sup>600</sup> et décrit en introduction de la thèse. Parce qu'il « parvient à réunir et à mettre en évidence les divers éléments sur lesquels les étapes du cycle de vie se fondent »<sup>601</sup>, il est tout aussi possible de positionner, dans ce modèle, les différentes définitions des archives recueillies dans notre enquête. Et là encore, au-delà de l'aspect définitionnel, nous voyons que c'est le point de vue du producteur qui est prégnant avec une importance donnée, en dernier ressort, aux cercles centraux du schéma : la création et la captation, la trace et la preuve, les acteurs et actrices et l'unité administrative, le document et les documents d'archives, la transaction et l'activité.

Au départ, nous questionnions l'évolution des définitions au cours de l'enquête et leurs existences parallèles à la fin. Les modifications qui s'opèrent amènent les chercheur·se·s dans un chemin inverse à celui communément décrit des documents : les chercheur·se·s partent d'une vision générale, historique et patrimoniale, pour se questionner sur leurs archives à eux et elles, leur production quotidienne. Finalement, ces trajectoires nous amènent à souligner que les représentations que nous étudions sont celles de producteurs d'archives et non d'utilisateurs par exemple, situation dans laquelle sont le plus souvent positionnées les personnes dont on étudie les définitions des archives.

### 3.2.3. À la fin tout est archives

Les chercheur·se·s s'insèrent dans un mouvement général de diffusion terminologique<sup>602</sup> du mot archives et leur définition des objets concernés est large ; il nous semble même qu'à un moment de la conversation tout serait potentiellement des archives. Nous interrogeons donc ici deux dernières caractéristiques. La première porte sur l'utilisation large et floue de l'action d'« archiver ». La deuxième questionne le caractère exhaustif ou parcellaire des archives pour les chercheur·se·s interrogés.

Au-delà de leur existence par elle-même, les archives pourraient aussi être ce qui a été archivé ou bien ce qui a subi un archivage. Aucun chercheur ne présente sa définition ainsi mais, dans la conversation, ces actions reviennent souvent comme associées aux archives. Et si la définition du mot archives est large, celle de l'archivage et de l'action d'archiver l'est encore plus<sup>603</sup>. Ces deux mots recoupent en effet l'enregistrement, la conservation, le tri et le classement. Ces actions, les chercheur·se·s les effectuent quotidiennement. Finalement, archiver devient le mot pour qualifier la gestion des documents et des données au quotidien, ce que chaque personne devrait mettre en œuvre pour structurer l'information et la conserver sous une forme lisible. Il est alors possible de rencontrer

---

<sup>599</sup> Voir schéma en introduction de la thèse (figure 1).

<sup>600</sup> F. Upward, « Structuring the Records Continuum... », *art. cité*, p. 268-285.

<sup>601</sup> A. Klein, Y. Lemay, « Les archives définitives... », *art. cité*, p. 89.

<sup>602</sup> P. Marcilloux, *Les ego-archives, op.cit.*, p. 54.

<sup>603</sup> Daniel Ducharme, « Principes fondamentaux. Archivage et archivistique », 2017, disponible sur : <https://dducharmepro.wordpress.com/2017/01/16/archivage-et-archivistique/>, (consulté le 10 décembre 2020).

des chercheur·se·s qui n'ont pas d'archives mais qui archivent tous les jours. Nous proposons ici deux exemples de cette extension des archives à un ensemble d'actions larges : l'archivage dans les cahiers de laboratoire et le lien entre les publications et les archives.

Enregistrer des informations, les chercheur·se·s le font souvent dans leurs cahiers de laboratoire. La plupart des chercheur·se·s interrogés en utilise d'ailleurs un. Dans l'enquête écrite, un seul chercheur se dit non concerné. En outre, 97 chercheur·se·s trouvent au moins plutôt important de conserver ce document. À l'oral, un chercheur nous explique que, dans son quotidien, il utilise principalement un cahier de laboratoire : « c'est ma référence »<sup>604</sup> nous dit-il. Un autre précise : « c'est notre seule réelle archive papier qui fait foi en cas de contestation d'article ou de brevet ou quoi que ce soit, et c'est la seule chose papier qui soit vraiment organisée »<sup>605</sup>. Cet outil de travail est très utilisé en début de carrière et moins ensuite ; pourtant les chercheur·se·s gardent l'habitude de travailler avec des cahiers<sup>606</sup> : cahier pour les réunions, cahier spécial pour une activité éditoriale, cahier de recherche<sup>607</sup>, petit cahier pour prendre des notes<sup>608</sup>, etc. viennent compléter les séries de cahiers de laboratoire. Ces derniers sont conservés de manière centralisée dans plusieurs laboratoires ; leur organisation et leur présentation sont souvent codifiées et il est assez clair pour les chercheur·se·s rencontrés que ces documents appartiennent au laboratoire. Le cahier de laboratoire est un sujet qui est abordé spontanément par plusieurs répondant·e·s en lien avec les archives. Nous mettons de côté ici l'idée que le cahier de laboratoire constitue un ensemble d'archives du laboratoire bien identifié pour analyser plutôt l'idée que le cahier de laboratoire est un lieu d'archivage. Ainsi, les chercheur·se·s interrogés associent l'inscription d'informations dans leurs cahiers à une forme d'archivage. Un chercheur explique qu'il imprime les résultats de ses expériences pour pouvoir les coller dans son cahier de laboratoire, c'est à dire « pour archiver dans mon cahier de laboratoire »<sup>609</sup>. Par extension, d'autres cahiers possèdent cette fonction : « des relevés de décisions et des notes qui sont ensuite archivés dans un cahier de direction commun »<sup>610</sup>. C'est ici la fonction d'enregistrement de l'information qui est mise en avant. On remobilise la mémoire des détails d'une action, la mémoire individuelle ou partagée. On voit l'action d'archiver comme une mémoire projetée. L'information est au chaud, sécurisée, décrite et on peut la retrouver facilement pourvu que le cahier soit bien tenu. Toutes ces caractéristiques communes avec les archives font de l'utilisation d'un cahier de laboratoire une forme d'archivage.

Une autre forme d'archivage, pour les chercheur·se·s rencontrés, est la publication d'articles et d'ouvrages. Trois ensembles de caractéristiques les incitent à faire ce rapprochement. Le premier est

---

<sup>604</sup> Entretien avec Valentin Changenet, 24 février 2017.

<sup>605</sup> Entretien avec Bertrand Dubreucq, le 24 mars 2017.

<sup>606</sup> Chapitre 3.

<sup>607</sup> Entretien avec Sophie Nadot, le 24 mars 2017.

<sup>608</sup> Entretien avec Philippe Simoneau, 30 mars 2017.

<sup>609</sup> Entretien avec Valentin Changenet, 24 février 2017.

<sup>610</sup> Entretien avec Thierry Rouxel, 26 avril 2017.

le rôle d'enregistrement et de conservation pour l'avenir des travaux de recherche que revêtent les publications. Celles-ci consacrent des informations vérifiées et uniques et permettent également la mise en mémoire des travaux d'un chercheur, d'une équipe ou d'un laboratoire. Le deuxième ensemble est organisé autour de la fonction d'information des publications, d'un côté, et de leur rareté ou de leur accessibilité difficile, de l'autre. Certains chercheur·se·s indiquent d'ailleurs que les publications ne sont plus des archives depuis l'apparition de base de données en ligne :

« C'était des archives quand on n'avait pas les pdf, maintenant, avec les pdf c'est dématérialisé ailleurs. On va les chercher à la demande. Avant c'était des archives, parce qu'on n'avait pas accès au contenu, ou alors c'était cher, enfin c'est encore cher mais c'était cher et peu accessible, et quand on achetait les journaux on les gardait pendant longtemps, donc on avait des collections complètes depuis la création du journal jusqu'à nos jours de toutes les revues et les fonds ont été complètement numérisés et maintenant ils sont disponibles avec notre abonnement INRA, donc c'est typiquement des archives dont on s'est débarrassé, parce qu'elles sont disponible ailleurs »<sup>611</sup>.

Enfin, le troisième ensemble de caractéristiques concorde avec un point d'entrée dans la définition des archives : « si on considère comme archives tout texte produit dans le passé [...] la partie bibliographique initiale, forcément elle est archives »<sup>612</sup>, « c'est des archives [en parlant des publications], à partir du moment où c'est gardé et passé »<sup>613</sup>.

Si l'action d'archiver est quotidienne, les archives ne sont pour autant pas intégrales. Tout du moins, les définitions balancent entre exhaustivité et échantillon. Notamment parce que si les archives ont un lien fort avec la notion de conservation, archiver, lui, peut vouloir dire conserver pour certains et faire du tri pour d'autres. Ainsi, pour l'un des chercheur·se·s rencontrés, les archives sont d'abord totales :

« Pour moi l'enjeu des archives c'est d'être exhaustif, c'est de réussir à, enfin, [...] je pense plutôt récupérer le maximum de choses et de voir plus tard, plutôt que de sélectionner pour pouvoir stocker un minimum de choses, mais de choses concrètes et intéressantes »<sup>614</sup>.

Mais il conserve l'idée, partagée par d'autres chercheur·se·s, qu'il y a une sélection qui s'opère. « On ne garde que l'essence »<sup>615</sup> indique une chercheuse et un autre définit les archives comme des « échantillons pour renseigner l'état présent »<sup>616</sup>. Les chercheur·se·s rencontrés ne rêvent pas, comme les chercheur·se·s en sciences biomédicales, de disposer d'archives totales<sup>617</sup>. Notamment parce que

---

<sup>611</sup> Entretien avec Bertrand Dubreucq, le 24 mars 2017.

<sup>612</sup> Entretien avec Bertrand Dubreucq, le 24 mars 2017.

<sup>613</sup> Entretien avec Sophie Nadot, le 24 mars 2017.

<sup>614</sup> Entretien avec Valentin Changenet, 24 février 2017.

<sup>615</sup> Entretien avec Rozenn Le Hir, le 21 avril 2017.

<sup>616</sup> Question 1, n° 100.

<sup>617</sup> M. Moysan, *Usages d'archives...*, *op. cit.*, p. 240.



ces personnes se positionnent toujours du point de vue du producteur et non de l'utilisateur. C'est finalement la notion de reste qui ressort : « c'est plutôt de la gestion de ce qui reste »<sup>618</sup>, « et puis l'archive, ben, c'est ce qui va rester »<sup>619</sup>, mais là encore, non du point de vue de l'utilisateur. Il ne s'agit pas, comme l'écrit Arlette Farge, du « reste de vie » dont les archives seraient porteuses et « qui aurait échappé au travail du temps »<sup>620</sup>. Il ne s'agit pas d'un reste du passé mais d'un reste projeté, un reste de sa propre production documentaire, un reste futur.

Finalement, deux raisons philosophiques et générales pourraient pousser les chercheur-se-s à cette idée que tout est archives. Premièrement, dans notre monde contemporain, chacun est conscient « que [son] mode de vie produit des traces »<sup>621</sup>, que « l'humain est un Homme-trace »<sup>622</sup>. Mais, deuxièmement, *toute action exige l'oubli*<sup>623</sup> et avec la conservation d'archives, « il y aurait une possibilité de Salut, un processus d'arrêt de l'oubli »<sup>624</sup>. Finalement les archives contribuent à ce que l'oubli et le pardon se croisent dans un « horizon d'une mémoire apaisée, voire d'un oubli heureux »<sup>625</sup>. Les archives sont des traces que l'on conserve au cas où, comme pour retenir encore un peu l'oubli. Tout est archives, mais les archives ne sont pas tout.

De l'analyse de ce cheminement, nous tirons deux conclusions. La première est que les archives ne sont pas un objet inconnu pour les chercheur-se-s et que l'archivage est bien une de leur pratique. Néanmoins, le vocabulaire des archives n'est pas celui qu'ils et elles mobilisent pour y penser. Si un simple geste réflexif leur permet de changer de définition, c'est parce que les caractéristiques premières qu'ils et elles mobilisent – le passé, la bibliothèque, le classement, la mémoire-histoire, etc. – sont en fait des éléments périphériques de leurs représentations<sup>626</sup>. C'est aussi parce que leur définition est riche et large et permet d'inclure, à la fin, toutes les actions ayant un lien avec la gestion de l'information. En outre, les chercheur-se-s interrogés ne sont pas des utilisateurs d'archives institutionnalisées. Nous en arrivons donc à notre seconde conclusion : les définitions que donnent les chercheur-se-s interrogés sont marquées par leur statut de producteur et ce même lorsque tout devient archives ou que les archives sont un reste. Pour finir, nous apercevons dans ces représentations la notion d'intention liée aux archives qui se confirme dans la description des usages<sup>627</sup>.

---

<sup>618</sup> Entretien avec Fabien Chardon, le 21 avril 2017.

<sup>619</sup> Entretien avec Ivan Sache, le 11 avril 2017.

<sup>620</sup> P. Artières, « L'historien face aux archives », *art. cité*, p. 87.

<sup>621</sup> B. Galinon-Melenec, « À la recherche... », *art. cité*, p. 32.

<sup>622</sup> B. Galinon-Melenec, « À la recherche... », *art. cité*, p. 32.

<sup>623</sup> Friedrich Nietzsche, *Seconde considération intempestive : de l'utilité et de l'inconvénient des études historiques pour la vie (1874)*, Paris, Flammarion, 1988, 187 p.

<sup>624</sup> P. Artières, A. Arnaud, « Lieux d'archive... », *art. cité*, p. 9.

<sup>625</sup> P. Ricoeur, *La mémoire, l'histoire...*, *op. cit.*, p. 536.

<sup>626</sup> J.-C. Abric, *Pratiques sociales...*, *op. cit.*, p. 19-36.

<sup>627</sup> Chapitre 3.

Les définitions que les chercheur·se·s donnent de leurs archives pourraient avoir deux origines principales. D'un côté, leur culture générale les amène à définir les archives à partir de plusieurs images, de stéréotypes présents dans la société française contemporaine. En réalité, les chercheur·se·s se démarquent fortement de ces définitions qui correspondent souvent à une image de façade qui s'estompe rapidement. Ils en substituent un deuxième type qui s'appuie sur leurs propres pratiques et leurs propres sensibilités. Ces définitions apparaissent ou se consolident lorsque le geste réflexif est engagé. Elles montrent un point de vue de producteur sur les archives et peuvent être extrêmement larges. Ainsi, finalement, tout devient archives puisque les archives ne sont plus des documents extérieurs mais des « choses » produites en continu par les chercheur·se·s interrogés ayant une utilité potentielle et résultant d'une intention de conservation.

Les définitions des archives des chercheur·se·s interrogés participent de l'enrichissement de l'aire sémantique des archives<sup>628</sup>. Les archives trouvent d'abord difficilement une place dans le temps chronologique à cause d'un ancrage dans un présent surreprésenté, chronophage et centrifuge. Les archives s'installent plutôt dans le temps comme « éternité » ou cycle ou le temps métaphysique du moment ou de l'occasion. Ensuite, l'existence physique des archives n'est pas mise en avant, les chercheur·se·s utilisant même le terme « chose » pour les désigner tant ils et elles incluent des typologies variées. La localisation est sous-entendue dans les différentes acceptions de « stock » et non dans la mention d'institutions de conservation d'archives qui ne sont pratiquement pas mobilisées. En revanche, les lieux où sont conservés les archives sont qualifiés : ils doivent être accessibles, mais pas forcément fréquentés, et pérennes. Et ceci parce que l'utilité potentielle des archives est l'une des raisons d'être des archives. Il en découle qu'elles devraient être classées ou décrites et qu'elles sont conservées. Le lien entre archives et conservation est d'autant plus fort qu'il traduit en fait trois idées : les archives sont conservées ; c'est parce qu'on les conserve qu'elles sont des archives ; les archives conservent des choses. L'existence même des archives découle donc de leurs rôles, dont le plus cité est celui de « mémoire » qui est, en fait, un mot valise qui recouvre de nombreuses idées. La mémoire associée aux archives est une mémoire de proximité, elle concerne des faits concrets ou des événements, et l'individu en particulier ou son équipe. Les archives permettent aussi un oubli de réserve, c'est-à-dire que l'information est oubliée car elle est conservée quelque part. Dans ces

---

<sup>628</sup> P. Marcilloux, *Les ego-archives, op.cit.*, p. 54.

définitions, les archives sont aussi des traces et des ressources, mais de manière théorique. Ainsi, les objets ou les processus auxquels les archives en tant que traces ou ressources se rattachent ne sont pas décrits. Finalement, la vision des archives que les chercheur·se·s montrent est plutôt éloignée des stéréotypes communs. D'abord, parce que ceux-ci ont été construits à partir d'usages d'archives et non de production. Mais aussi parce que les définitions que les chercheur·se·s donnent des archives évoluent au moment même de l'enquête. « Archiver » devient un mot valise et les archives recouvrent des objets variés. Les chercheur·se·s en sciences du végétal possèdent donc une définition riche et aboutie des archives, tout comme les chercheur·se·s en sciences biomédicales<sup>629</sup>. En revanche, ils et elles se distinguent de ces derniers en n'accordant pas une place particulière à la matérialité des archives mais plutôt à leurs fonctions théoriques.

Cette première approche définitionnelle ne permet pas de mettre en exergue des éléments d'influence. Nous avons ainsi pu montrer que l'âge, le sexe et parfois la fréquentation de services d'archives peuvent nuancer ses représentations – par exemple, la notion de stock est plus utilisée l'âge avançant, l'inscription dans le passé est plutôt le fait des chercheur·se·s les plus jeunes, ou encore le classement est plus associé aux archives par les hommes que par les femmes – mais aucune différence très marquée n'apparaît systématique. D'ailleurs Magalie Moysan<sup>630</sup> relève également que l'âge n'est pas un critère déterminant.

Ces quelques éléments qui nuancent ou non les définitions des archives permettent toutefois d'analyser si les dimensions sur lesquelles ils influent ou non constituent le cœur des représentations ou leur périphérie. Ainsi, les chercheur·se·s en psychologie sociale ont montré que les représentations sociales possèdent un contenu et une structure<sup>631</sup>. Celle-ci est organisée autour d'un noyau central : « l'élément par lequel se crée, ou se transforme, la signification des autres éléments constitutifs de la représentation. [...] L'élément unificateur et stabilisateur de la représentation »<sup>632</sup> ; et d'éléments périphériques : « ils constituent l'essentiel du contenu de la représentation, sa partie la plus accessible, mais aussi la plus vivante et la plus concrète. [...] Ils comprennent des informations retenues, sélectionnées et interprétées, des jugements formulés à propos de l'objet et de son environnement, des stéréotypes et des croyances »<sup>633</sup>. Dans notre analyse nous avons observé une structure tripartite : en plus des éléments centraux et périphériques, nous relevons un ensemble de qualificatifs qui apparaissent comme des portes d'entrée dans la définition mais qui ne sont pourtant pas uniquement des éléments périphériques. Le schéma ci-dessous tente de faire apparaître ces trois ensembles.

---

<sup>629</sup> M. Moysan, *Usages d'archives...*, op. cit., p. 190.

<sup>630</sup> M. Moysan, *Usages d'archives...*, op. cit., p. 197.

<sup>631</sup> J.-C. Abric, *Pratiques sociales...*, op. cit., p. 19.

<sup>632</sup> J.-C. Abric, *Pratiques sociales...*, op. cit., p. 22.

<sup>633</sup> J.-C. Abric, *Pratiques sociales...*, op. cit., p. 25.

Néanmoins il ne peut témoigner de la richesse sémantique associée aux archives par les chercheur·se·s interrogés.

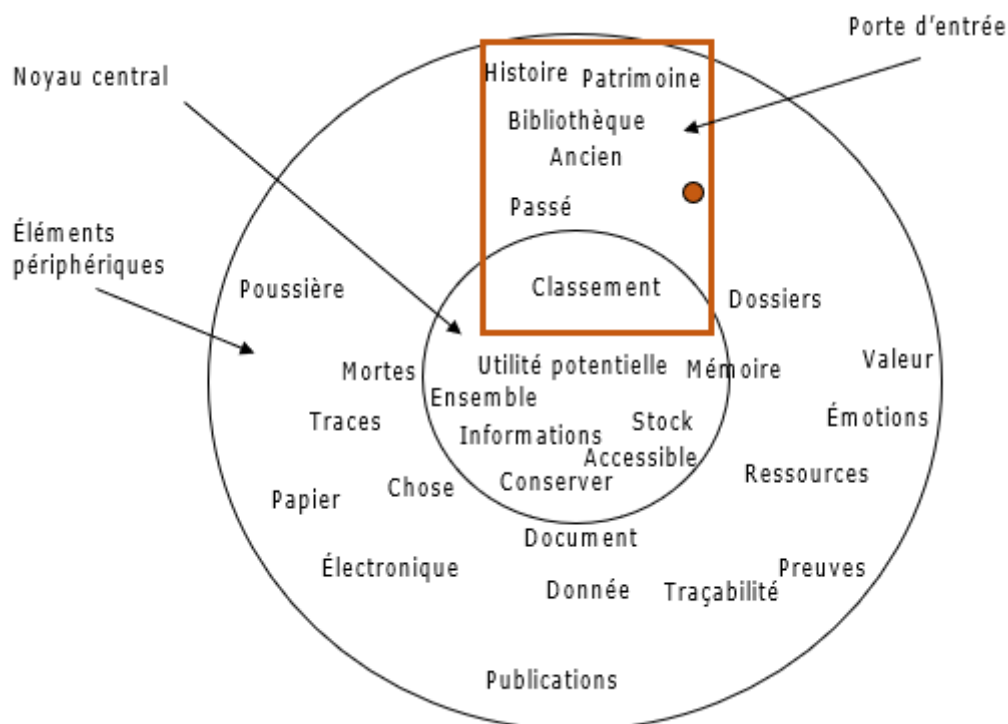


Figure 20 – Structure de la représentation des archives par les chercheur·se·s en sciences du végétal : noyau central, éléments périphériques et porte d’entrée.

Une première entrée dans le discours, par l’analyse quantitative, met en évidence la prééminence de la notion d’ancien : les vieilles choses conservées pour mémoire en bibliothèque font bonne figure. Cependant, le passé est un élément périphérique des représentations, les chercheur·se·s basculent facilement vers une autre vision des archives, et notamment lorsqu’ils et elles passent d’un point de vue général à un questionnement particulier. Plus précisément, les chercheur·se·s inscrivent les archives dans diverses temporalités, que ce soit en fonction des trois bornes chronologiques : passé, présent, futur, ou au regard des autres dimensions du temps que sont Chronos, Kairos et Aïon. L’existence physique est périphérique car les chercheur·se·s prennent en compte conjointement le papier et l’électronique et montrent finalement une conception large des archives qui peut inclure le matériel biologique. Les émotions ne sont pas centrales dans ces définitions mais elles existent tout de même. L’attachement à un document peut être une cause de sa transformation en archives. Enfin, la mémoire est un mot trop polysémique pour être positionné précisément. Mais ce schéma ne représente qu’une partie du paysage en son ensemble, l’œil auquel il manque le corps. Ce corps c’est celui des chercheur·se·s auteur·rice·s de ces représentations, c’est celui qui met en œuvre leurs activités, c’est celui qui inscrit ces représentations dans le fait d’être chercheur·se·s en sciences du végétal.



## Chapitre 2 – Les archives saisies par les chercheur·se·s en sciences du végétal

Les archivistes, les historien·ne·s voire les sociologues<sup>634</sup> analysent les archives des personnes ou des organisations pour les connaître. Ces documents sont alors considérés comme le reflet de leurs activités, de leur histoire ou même de leurs identités<sup>635</sup>. Nous proposons ici le chemin inverse : connaître les chercheur·se·s en sciences du végétal pour comprendre ce que sont leurs archives pour eux et elles en tant que producteurs d'archives. Notre propos se situe donc à la croisée de trois principes qui éclairent notre recherche. Premièrement, les représentations sociales ont une fonction identitaire<sup>636</sup>, c'est-à-dire qu'elles participent à la construction et au renforcement de l'identité d'un groupe. Deuxièmement, et par effet miroir, l'identité d'un groupe permet de comprendre les différentes composantes des représentations sociales d'un objet<sup>637</sup>. Troisièmement, dans un travail purement archivistique, connaître un producteur d'archives est un préalable à la compréhension de ces dernières. Ainsi, lorsqu'un fonds d'archives connaît une prise en charge, quelle qu'en soit la finalité, il est essentiel de savoir qui l'a produit, dans quelles circonstances, dans quels buts, pour qui, quand, comment, etc<sup>638</sup>. Nous partons également du postulat que parfois, notamment avec des producteurs spécifiques comme le sont les chercheur·se·s, cette connaissance est même un préalable à la collecte d'archives.

Pour engager cette analyse, il est nécessaire de se défaire d'une image simplifiée de la science dont on peut parfois relever des traces dans la bibliographie concernant les archives de la recherche :

« L'idée de science est souvent associée à celle d'un monde à part, différencié de la société. L'image du savant isolé, se passionnant pour des choses incompréhensibles ou celle du génie, incarné par Einstein, marque encore notre perception de ce que sont les sciences. La science y semble être une activité mystérieuse et les scientifiques des êtres étranges. Il y aurait une coupure entre les sciences et les autres formes de connaissance »<sup>639</sup>.

Pour ce faire, nous cheminons entre deux perspectives de la sociologie des sciences. D'un côté celle qui se donne pour objet de « comprendre ce que faire de la science veut dire »<sup>640</sup> en général et de l'autre celle qui cherche à comprendre « ce que faire de la science signifie pour les chercheurs eux-

---

<sup>634</sup> Liora Israël, « L'usage des archives en sociologie », dans Serge Paugam (sous la dir. de), *L'enquête sociologique*, Paris, Presses Universitaires de France, 2012, p. 167-185.

<sup>635</sup> P. Marcilloux, *Les ego-archives...*, op. cit., p. 208.

<sup>636</sup> J.-C. Abric, *Pratiques sociales et représentations...*, op. cit. p.16

<sup>637</sup> Valérie Cohen-Scali, Pascal Moliner, « Représentations sociales et identité : des relations complexes et multiples », *L'orientation scolaire et professionnelle*, n° 37/4, 2008, p. 465-482.

<sup>638</sup> Michel Duchéin, « Le "respect des fonds" ... », art. cité, p. 75. De plus, cette logique est le fil conducteur des normes de description archivistique promues par le Conseil international des archives.

<sup>639</sup> Dominique Vinck, *Sciences et société. Sociologie du travail scientifique*, Paris, Armand Colin, 2007, p. 12.

<sup>640</sup> D. Vinck, *Sciences et société...*, op. cit., p. 6.

mêmes »<sup>641</sup>, c'est-à-dire le rapport identitaire des scientifiques à leur métier. Pour comprendre comment la recherche se fait nous disposons d'une solide base bibliographique. Plusieurs points de vue peuvent être choisis et Dominique Vinck les catégorise en cinq écoles<sup>642</sup>. Il y a celle qui se focalise sur la production des connaissances, celle qui étudie la science comme un système d'échanges, celle qui s'attache à comprendre le poids des facteurs sociaux dans le fonctionnement de la recherche, celle qui étudie les pratiques sociotechniques à l'œuvre dans la recherche, et la dernière qui cherche à comprendre comment s'articulent tous les éléments qui amènent à la production d'un énoncé. Comprendre ce que les chercheur·se·s pensent d'eux·elles-mêmes, recouvre à la fois leur rapport identitaire à leurs recherches ou à leurs champs de connaissance, leur *ethos* et les caractéristiques culturelles qu'ils et elles partagent. Notre projet ne vise pas l'exhaustivité. Nous avons ainsi choisi d'analyser les éléments plus particulièrement en lien avec les représentations des archives.

L'enjeu principal de ce chapitre est de comprendre ce que la recherche en sciences du végétal fait aux archives et de repérer les spécificités qui expliquent les définitions que les chercheur·se·s ont des archives. Il s'agira aussi, lorsque cela est possible, de retourner cette question, c'est-à-dire d'examiner ce que nous apprend de leur identité la définition que les chercheur·se·s donnent des archives. Enfin, comprendre ce que font les chercheur·se·s et comment ils et elles s'organisent nous permet aussi de poser un cadre à la modélisation de leur écosystème informationnel et documentaire.

Il s'agira donc de donner, dans un premier temps, le cadre. Comment est organisée la recherche en sciences du végétal, est-ce une discipline ? Quelle est la place du végétal ? Ensuite, nous poserons les bases d'une analyse des chercheur·se·s interrogés du point de vue de l'identité revendiquée, supposée ou décelable. Qu'est-ce qu'être chercheur·se pour eux et elles ? Quelles sont leurs activités ? Comment sont-elles organisées ? Enfin, nous souhaitons donner des éléments de caractérisation culturelle de cette profession : les pratiques culturelles des chercheur·se·s, comparées à celles de l'ensemble de la population française, mais aussi leur rapport au temps et à l'histoire.

## 1. Les sciences du végétal

Valéry Malécot<sup>643</sup> est maître de conférences en botanique à Agrocampus Ouest et au sein de l'institut de recherche en horticulture et semences (IRHS). Il est systématicien, spécialisé sur les végétaux, en particulier les angiospermes ligneuses sauvages ou cultivées et plus particulièrement expert des *Olacaceae s.l.* et du genre *Viburnum*. Il travaille aussi sur la nomenclature botanique en

---

<sup>641</sup> Mélodie Faury, *Parcours de chercheurs. De la pratique de recherche à un discours sur la science : quel rapport identitaire et culturel aux sciences ?*, thèse de doctorat en sciences de l'information et de la communication, sous la dir. de Joëlle Le Marec, École normale supérieure de Lyon, 2012, p. 13.

<sup>642</sup> D. Vinck, *Sciences et société...*, *op. cit.*, p. 8-9.

<sup>643</sup> « Accueil IRHS - Malécot », *Annuaire du personnel*, disponible sur : <https://www6.angers-nantes.inrae.fr/irhs/Contacts-et-Plan-d-acces/Annuaire-du-personnel/Malecot>, (consulté le 12 juin 2020).

général, la reconstruction phylogénétique, l'histoire évolutive et l'histoire de la sélection. Ce chercheur a été mentionné par trois de nos interlocuteur·rice·s comme la personne faisant le lien entre les archives et la recherche en sciences du végétal. « C'est un botaniste qui est constamment en train de gérer des archives parce qu'il travaille sur des herbiers ; il travaille également sur des écrits. Les historiens le considèrent un peu comme un hybride entre un historien et un biologiste »<sup>644</sup>. Il est donc à l'intersection d'une certaine représentation des archives, dont les éléments centraux sont ceux qui constituent les points d'entrée dans la définition – passé, bibliothèque, classement, etc. –, et une certaine définition des sciences du végétal qui serait un retour aux origines quand *βοτανικη* voulait dire « science des plantes »<sup>645</sup>. Mais aujourd'hui la botanique est la « science qui a pour objet l'étude des végétaux »<sup>646</sup>. C'est l'un des domaines qui constituent les sciences du végétal et seulement huit des chercheur·se·s interrogés par écrit<sup>647</sup> ont décidé de s'y rattacher contre 50 en biologie moléculaire et 41 en génétique des plantes. L'objet de cette partie est donc de comprendre ce qui compose les sciences du végétal : comment elles sont organisées et quelle place y tient le végétal. Ces éléments viennent préciser la compréhension des représentations des archives qu'ont les chercheur·se·s interrogés.

### 1.1. Entre discipline et *studies* : un domaine interdisciplinaire

« Régime disciplinaire »<sup>648</sup>, « espace commun de problématisation »<sup>649</sup>, « régime de production des savoirs »<sup>650</sup>, « modes d'investigations et d'expérimentation »<sup>651</sup>, « discipline »<sup>652</sup>, certains de ces mots sont empruntés à l'archivistique ou à l'histoire des sciences car, dans la bibliographie, lorsqu'il s'agit de réfléchir à la scientificité ou à l'existence d'une discipline, celle-ci émerge le plus souvent aux sciences humaines et sociales. Bruno Latour<sup>653</sup> propose une distinction entre science et recherche : d'un côté, la science faite, sûre, objective, froide, sans lien avec la politique et la société, transmise et

---

<sup>644</sup> Entretien avec Jérémy Clotault, le 28 avril 2017.

<sup>645</sup> Centre national de Ressources Textuelles et Lexicales, « Botanique : Étymologie de botanique », *Ortolang – Outils et ressources pour un traitement optimisé de la langue*, disponible sur : <https://www.cnrtl.fr/etymologie/botanique>, (consulté le 12 juin 2020).

<sup>646</sup> Centre national de Ressources Textuelles et Lexicales, « Botanique : Définition de botanique », *Ortolang – Outils et ressources pour un traitement optimisé de la langue*, disponible sur : <https://www.cnrtl.fr/definition/botanique>, (consulté le 12 juin 2020).

<sup>647</sup> Question 40.

<sup>648</sup> P. Marcilloux, « L'archivistique à l'université : quel régime disciplinaire ? », *La Gazette des archives*, n° 226, 2012, p. 297-311.

<sup>649</sup> Cristiana Oghina-Pavie, Stéphane Tirard, « Sciences vs histoire des sciences : aménager un espace pour une problématisation commune », *Journée d'étude Science et Éducation en Bretagne : vers une problématisation commune*, Océanopolis, Brest, 28 mars 2012.

<sup>650</sup> D. Vinck, *Sciences et sociétés...*, *op. cit.*, p. 85.

<sup>651</sup> B. Grailles « "plis et déplis"... », *art. cité*, p. 33.

<sup>652</sup> Jean Boutier, Jean-Claude Passeron, Jacques Revel, *Qu'est-ce qu'une discipline ?*, Paris, Éditions de l'École des hautes études en sciences sociales, 2006, 260 p.

<sup>653</sup> B. Latour, *La science en action. op. cit.*, p. 29. B. Latour, *Le métier de chercheur. Regard d'un anthropologue*, Paris, Editions Quae, 1995, p. 10-14.



enseignée ; de l'autre, la recherche, incertaine et risquée, chaude, liée à la politique et la société, en construction. D'un côté, les interrogations sur la scientificité d'un domaine, de l'autre celles portant sur l'organisation de la recherche liée à ce domaine. C'est cette deuxième problématique que nous souhaitons étudier : l'organisation de la recherche en sciences du végétal.

La première étape veut donner une photographie de ce qu'est la recherche en sciences du végétal : une organisation extrêmement diversifiée qui nous permet de proposer une nouvelle unité de base archivistique. Une deuxième étape propose un pas de côté pour comprendre ce qu'est le régime de production des savoirs de ce domaine. Enfin, la troisième étape nous permettra de situer les sciences du végétal entre une logique disciplinaire et une logique empruntée aux sciences humaines et sociales, celle de *studies* : de fait, les sciences du végétal sont un domaine interdisciplinaire.

### **1.1.1. L'équipe de recherche comme unité de base**

« La plupart des institutions de recherche d'aujourd'hui sont des organisations d'une extraordinaire complexité »<sup>654</sup>. L'analyse des laboratoires de notre corpus nous donne d'abord l'impression d'une grande diversité. Nous choisissons deux points d'analyse intéressants en termes de représentations des archives : les différences d'effectif entre laboratoires et la structuration de leurs affiliations institutionnelles.

Ce foisonnement se ressent donc d'abord dans la taille de chaque laboratoire. Nous considérons cette dernière en fonction du nombre d'employés déclarés sur les sites Internet des laboratoires<sup>655</sup> comprenant donc le personnel temporaire et permanent et tous les types de personnels – recherche, technique et administration. Ainsi construit, notre panel s'échelonne d'équipes-laboratoires (moins de 21 personnes) d'un côté, à des laboratoires-institutions (plus de 200 personnes) de l'autre :

---

<sup>654</sup> Rémi Barré, Bastiaan De Laat, Jacques Theys (sous la dir. de), *Management de la recherche. Enjeux et perspectives*, Louvain-la-Neuve, De Boeck Supérieur, 2007, p. 8.

<sup>655</sup> Annexe 1 – Liste descriptive des laboratoires étudiés.

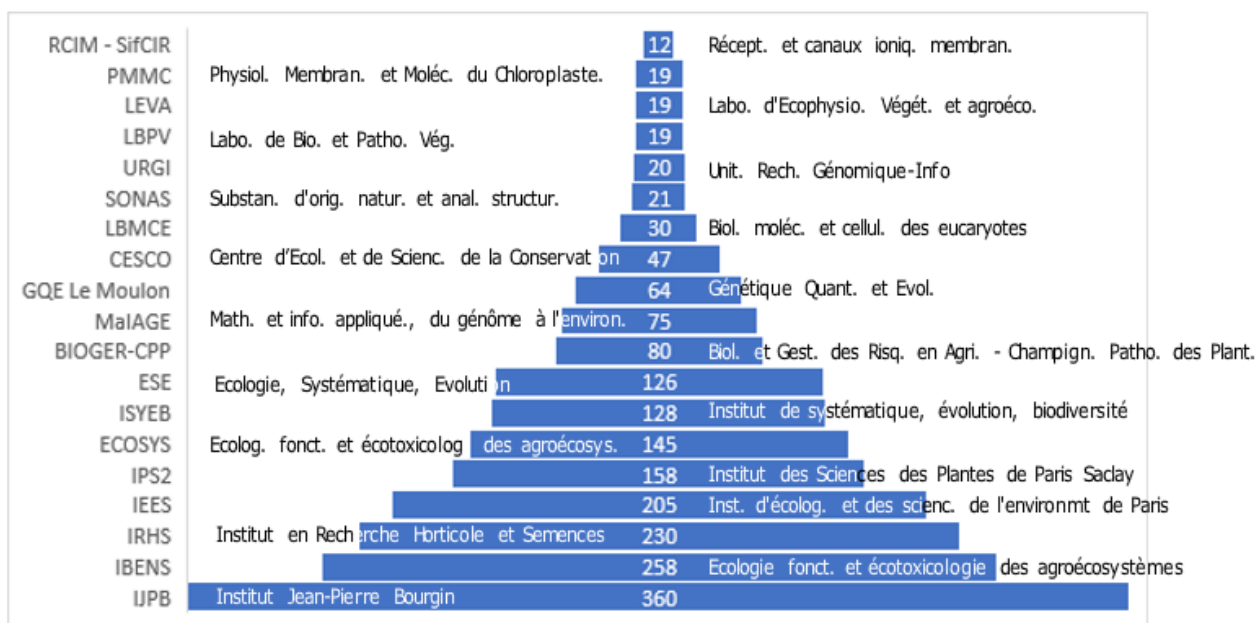


Figure 21 – Nombre d'employé·e·s dans les laboratoires étudiés (source : collecte de données en ligne concernant les laboratoires entre décembre 2015 et avril 2017, annexe 1)

Les équipes-laboratoires n'ont généralement pas de structuration interne en équipes mais déploient entre trois et six thèmes ou axes de recherche. Les laboratoires-institutions sont eux structurés *a minima* par des équipes (13 à 29 équipes) auxquelles s'ajoute majoritairement une structuration par axes, pôles ou départements.

Ces grosses unités possèdent également des plateaux techniques, c'est-à-dire des infrastructures supports pour la recherche. Par exemple, l'IJPB possède une plateforme intitulée « observatoire du végétal »<sup>656</sup>. C'est un ensemble de ressources dédiées au phénotypage multi-niveaux des plantes<sup>657</sup> avec à la fois des surfaces pour la culture et le stockage des graines et des plantes, des équipements lourds – par exemple des microscopes confocaux spectraux ou rapide, des microscopes à épifluorescence ou des microtomes – et des personnels. Ceux-ci sont affiliés à une équipe de recherche et leur travail sur la plateforme est majoritairement dédié à l'équipe – par exemple, 60 % du temps pour les agents de la plateforme de cytologie et imagerie du végétal<sup>658</sup>. Néanmoins, ces plateformes ne sont pas utilisées seulement par les chercheur·se·s de l'institut Jean-Pierre Bourgin (IJPB) puisque des prestations sont proposées à toute personne en faisant la demande : prestations complètes – les agents de la plateforme réalisent l'ensemble des manipulations –, environnées – les

<sup>656</sup> Institut Jean-Pierre Bourgin, disponible sur <https://www-ijpb.versailles.inra.fr/fr/plateformes/Observatoire-du-vegetal.html>, (consulté le 27 mai 2020).

<sup>657</sup> C'est-à-dire l'observation des caractéristiques physiques des plantes à différentes échelles (molécule, cellule, individu, etc.).

<sup>658</sup> Plateforme de Cytologie et Imagerie du Végétal – Présentation, disponible sur : <https://www6.versailles-grignon.inrae.fr/pciv/Prestations>, (consulté le 27 mai 2020).

agents de la plateforme apportent un soutien logistique à l'utilisation des instruments et à la réalisation des manipulations –, ou solos – les outils et espaces sont mis à disposition du demandeur. Elles sont dirigées par des chercheur·se·s de l'IJPB. L'IRHS possède également des plateformes de deux niveaux. Premièrement, une plateforme de phénotypage (Phenotic) rattachée à l'une des équipes de recherche spécialisées dans l'imagerie et trois centres de ressources biologiques eux aussi rattachés à des équipes de recherche de l'IRHS. Deuxièmement, des plateaux techniques mutualisés avec d'autres laboratoires portés par la structure fédérative de recherche Quasav (Qualité et santé du végétal). La plupart des petits laboratoires angevins ont accès à ces plateformes. Outils de travail pour les chercheur·se·s, elles sont aussi très souvent certifiées par des labels qualités et inscrites dans des réseaux nationaux ou internationaux. Les prestations qu'elles permettent de fournir sont une activité parallèle à la recherche. Ces plateformes sont le lieu de créations de documents de la part de différents producteurs. Ici, les fonds d'archives comme les pratiques et logiques documentaires se rencontrent.

Nous avons procédé à une comparaison de certains critères de définition des archives par les chercheur·se·s en fonction de la taille des laboratoires auxquels ils et elles appartiennent : moins de 50 personnes d'un côté, c'est-à-dire neuf individus dans notre enquête, et plus de 200 personnes de l'autre, 40 individus. Il faut déjà noter le déséquilibre de nos deux sous-corpus qui est très visible pour l'analyse de l'environnement sémantique des archives, avec des résultats pour les gros laboratoires très proches des résultats totaux. Nous proposons donc une analyse tempérée sur des données vraiment différenciées. Premièrement, la notion de « transmission » est légèrement plus associée aux archives par les chercheur·se·s évoluant dans des petits laboratoires. Deuxièmement et plus marquant, la propriété des archives n'est pas ressentie de la même façon. Les chercheur·se·s des petits laboratoires s'attribuent plus souvent la propriété des archives et à l'inverse, ce sont les institutions de rattachement qui sont désignées propriétaires des archives par les chercheur·se·s exerçant dans des gros laboratoires. Il semble donc y avoir une certaine proximité entre les chercheur·se·s des petites unités et leurs documents, qui pourraient jouer un rôle dans leur construction identitaire. Les chercheur·se·s des grands laboratoires, eux, maintiennent une distance plus grande avec leur écosystème documentaire malgré un fonctionnement institutionnel complexe et les multiples rattachements que connaissent les unités de recherche.

Les unités de recherche peuvent donc n'être rattachées qu'à une seule tutelle – c'est notamment le cas de l'unité de Bactériologie, Virologie et OGM du Laboratoire de santé des végétaux (LSV-BVO) de l'Agence nationale de sécurité sanitaire de l'alimentation, de l'environnement et du travail (Anses) et du Laboratoire d'Écophysiologie végétale et agroécologie (Leva) de l'École supérieure d'agriculture (Esa) – mais le plus souvent à plusieurs, 2,5 en moyenne dans notre panel. C'est là la deuxième cause de l'impression d'éparpillement que peut donner ce corpus : les laboratoires n'ont pas tous le même nombre de tutelles et celles-ci sont diverses.

En France, la recherche publique est ainsi portée, d'un côté par des établissements publics à caractère scientifique et technologique (EPST) appelés plus couramment organismes de recherche, qui emploient des chercheur·se·s : le CNRS, l'Inra<sup>659</sup>, l'Inserm, l'Institut de recherche pour le développement (IRD), etc. ; et d'un autre côté par des établissements publics à caractère scientifique, culturel et professionnel (EPSCP) qui emploient majoritairement des enseignant·e·s-chercheur·se·s : les universités, l'Institut des sciences et industrie du vivant et de l'environnement (AgroParisTech), le Muséum national d'histoire naturelle (MNHN), l'École pratique des hautes études (EPHE), l'École normale supérieure (ENS), l'Institut supérieur des sciences agronomiques, agroalimentaires, horticoles et du paysage (Agrocampus Ouest), etc. Pour compléter le tableau des tutelles des laboratoires étudiés, il faut ajouter un établissement public à caractère administratif : l'Anses, et une association sous contrat avec l'État : l'ESA.

Les différences observées entre ces tutelles sont nombreuses, en voici quelques exemples. Premièrement, il existe des tutelles généralistes – le CNRS, les universités, etc. – et d'autres spécialisées – l'Inra, AgroParisTech, le MNHN, Agrocampus Ouest et l'ESA en sciences du végétal. Certaines tutelles, comme l'Inserm ou l'IRD, sont également spécialisées mais le végétal n'y occupe pas une place centrale. Deuxièmement, ces établissements ne sont pas tous de même dimension, comme en témoigne le nombre d'unités de recherche qui leur sont associées – de plus de 1 100 pour le CNRS à seulement cinq pour l'ESA<sup>660</sup>. Troisièmement, ils connaissent des implantations territoriales différentes. Le CNRS, l'Inra, l'Inserm, l'EPHE et l'Anses sont des établissements d'envergure nationale dont le siège est en région parisienne quand les autres ont une implantation territoriale. L'IRD est à part avec son envergure internationale et son siège à Marseille. Quatrièmement, en leur sein, les statuts des unités de recherche ne sont pas tous les mêmes ; ce sont principalement des unités mixtes de recherche mais il existe aussi des unités de recherche propres à l'Inra ou des équipes d'accueil propres aux universités et des laboratoires spécifiques à l'ESA et à l'Anses.

Ces tutelles assurent aux laboratoires chacune une partie de leurs besoins pour fonctionner : les personnels, les budgets, les infrastructures. Se côtoient donc au sein de ceux-ci des personnes employées par différents établissements, des procédures variées – par exemple, la gestion des crédits alloués par les différentes tutelles se fait en lien avec chaque tutelle : pour l'une la responsabilité de

---

<sup>659</sup> L'Inra a fusionné le 1<sup>er</sup> janvier 2020 avec l'institut national de recherche en sciences et technologies pour l'environnement et l'agriculture (Irstea) pour devenir l'institut national de recherche pour l'agriculture, l'alimentation et l'environnement (Inrae).

<sup>660</sup> En 2017. CNRS (10 laboratoires dans notre panel) : plus de 1 100, Inra (9) : 184, Université Paris VI (5) : 100, AgroParisTech (5) : 24, Université Paris XI (3) : 78, Université d'Angers (3) : 25, Université Paris VII (2) : 87, MNHN (2) : 16, IRD (2) : 66, Université Paris XII (1) : 32, Inserm (1) : 281, Université d'Evry (1) : 17, EPHE (1) : 46, ENS (1) : 32, Université de Nantes (1) : 44, AgroCampusOuest (1) : 13, ESA (1) : 5, Anses (1) : 11.

conservation d'une facture relève de l'unité, pour l'autre d'une délégation territoriale<sup>661</sup>, etc. – et des outils informatiques différents<sup>662</sup>. Les documents produits pour l'administration d'une unité de recherche suivent donc des processus et des cycles de vie différenciés en fonction des institutions de tutelle. La composition des dossiers et les responsabilités de conservation sont alors fonction de l'institution dont dépend l'action créatrice des documents. D'un point de vue archivistique, en plus de ce fonctionnement complexe, s'ajoute la nécessaire identification du niveau qui permet de penser une entité archivistique cohérente. L'institution de rattachement pourrait être considérée comme productrice des archives au risque d'une dispersion des dossiers d'une même unité de recherche. C'est donc plutôt le laboratoire qui est retenu par les archivistes français-es<sup>663</sup> comme niveau de collecte, mais celui-ci est difficile à mettre en œuvre systématiquement.

Ce parcours institutionnel démontre une grande diversité dans les tutelles, ce qui n'est pas spécifique aux sciences du végétal mais relève plutôt de l'organisation de la recherche en France. Il nous amène à conclure à l'impossibilité de mesurer les particularités qu'engendre chacune des tutelles sur les représentations des archives à partir des données de notre étude. La comparaison est cependant possible entre les répondant·e·s appartenant à un laboratoire ayant une ou deux tutelles et ceux et celles appartenant à un laboratoire ayant trois tutelles ou plus. De cette comparaison, un résultat apparaît intéressant : les répondant·e·s appartenant à un laboratoire avec trois tutelles ou plus désignent un plus grand nombre de propriétaires aux documents, données et archives qu'ils et elles produisent<sup>664</sup>. La conséquence archivistique de cette structuration est la même que pour la première analyse, le niveau archivistique de cohérence reste l'équipe et la tutelle n'est finalement là que pour donner les moyens.

En conclusion, l'histoire des sciences nous apprend qu'au XIX<sup>e</sup> siècle, la recherche agronomique se construit autour de plusieurs figures de praticiens engagés, puisque, sous l'influence d'une chimie de plus en plus présente, le laboratoire devient le « cœur du système de production des savoirs sur l'agriculture »<sup>665</sup>. La sociologie des sciences, elle, a longtemps fonctionné sur un niveau d'analyse individuel en étudiant les personnes en compétition, puis le laboratoire a été considéré comme un modèle d'organisation formant un « niveau intermédiaire d'organisation entre le chercheur et la communauté scientifique »<sup>666</sup>. En archivistique, la prise en charge des archives nécessite de définir à

---

<sup>661</sup> *Référentiel de gestion des archives de la recherche*, Association des archivistes français, Paris, 2012, p. 6. Instruction n° DAF-DPACI-RES-2007-002..., *instruction citée*, p. 14-18.

<sup>662</sup> Entretien avec Julie Bourbeillon, 30 mars 2017. Entretien avec Philippe Simoneau, 30 mars 2017. Entretien avec Jérémy Clotault, le 28 avril 2017.

<sup>663</sup> Instruction n° DAF-DPACI-RES-2007-002..., *instruction citée*, 38 p. Association des archivistes français, *Fiche pratique - La prise en charge des fonds d'archives d'unités mixtes de recherche*, 2017, 3 p.

<sup>664</sup> Question 9.

<sup>665</sup> Nathalie Jas, « Déqualifier le paysan, introniser l'agronome, France 1840-1914 », *Écologie et politique*, n° 31, 2005, p. 46. Jean Cranney, *Inra - 50 ans d'un organisme de recherche*, Paris, Inra, 1996, p. 25.

<sup>666</sup> D. Vinck, *Sciences et sociétés...*, *op. cit.*, p. 106.

quel niveau se situe leur producteur. C'est-à-dire de décider ce qui constitue la structure cohérente dans laquelle les archives doivent être maintenues ensemble<sup>667</sup>, en opposition notamment avec le classement par thématiques. Ici nous nous trouvons confrontés à une difficulté qui est celle d'une différence de niveau de production entre la connaissance elle-même et la gestion administrative d'une partie de la recherche. Le fonctionnement des laboratoires que nous observons, en termes de recherche proprement dite, nous amène à ajouter un niveau intermédiaire et à considérer que l'unité commune et stable dans laquelle évoluent les chercheur·se·s est celle de l'équipe, échelon intervallaire entre l'individu et le laboratoire en son entier. Nous rejoignons ici les conclusions de Catherine Musselin qui considère le laboratoire seulement comme une « structure administrative permettant la gestion des contraintes communes, faisant de l'équipe constituée autour d'un responsable, le lieu de production des savoirs »<sup>668</sup>. Nous pouvons aller plus loin en posant d'abord le constat que cette conception est intériorisée par les chercheur·se·s interrogés qui s'accordent plutôt (29) et totalement (73) pour dire qu'un·e chercheur·se travaille dans une équipe. Celle-ci doit donc être considérée comme un niveau cohérent de production d'archives, essentiellement liées à l'activité de recherche. Le laboratoire, lui, reste tout de même un niveau administratif de gestion, qui archivistiquement, constitue un producteur pour ces documents administratifs.

### 1.1.2. Un domaine de recherche au cœur d'attentes plurielles

La production de connaissances est le cœur de la recherche, sa raison d'être, mais tous les chercheur·se·s, équipes de recherche ou laboratoires ne créent pas les mêmes connaissances pour les mêmes raisons et dans les mêmes conditions. Il existe en effet, des « régimes de production des savoirs »<sup>669</sup> différents. Nous faisons l'hypothèse que ces régimes, parce qu'ils touchent à la fois à l'organisation de la recherche, aux modes de communication entre chercheur·se·s et à leur ancrage dans la société, ont une influence sur les représentations des archives. Pour caractériser ces régimes, nous faisons le choix de nous appuyer sur deux manières de catégoriser la recherche. La première, contestée<sup>670</sup>, est la différence faite entre les recherches fondamentale et appliquée. La deuxième, moins connue, mobilise la notion de recherche finalisée. Ce sont ainsi encore des catégories qui parlent aux chercheur·se·s interrogés et dont les conséquences sur les représentations des archives sont intéressantes.

---

<sup>667</sup> Elio Lodolini, « Respect des fonds et principe de provenance : histoire, théories, pratiques », *La Gazette des archives*, n° 168, 1995, p. 203.

<sup>668</sup> Catherine Musselin, « Structures formelles et capacités d'intégration dans les universités françaises et allemandes », *Revue française de sociologie*, n° 31, 1990, p. 446.

<sup>669</sup> D. Vinck, *Sciences et sociétés...*, *op. cit.*, p. 85.

<sup>670</sup> Jean-Claude Salomon, Patricia Blanchin, Bernard Asselain, « Cette recherche est-elle fondamentale ou est-elle appliquée ? », *Sciences sociales et santé*, n° 4, 1986, p. 133-154.

À partir des années 1950, trois catégories ont donc été proposées pour qualifier les recherches – la recherche fondamentale, la recherche appliquée et le développement<sup>671</sup> – entendues le plus souvent comme les étapes d’une chronologie de l’invention<sup>672</sup>. Nous laisserons de côté le développement. Cette distinction, simple et claire, prend rapidement sa place dans le discours et la pensée de la recherche. Si bien qu’en 2011, Pierre Joliot, dont le parcours de recherche commence dans les années 1950<sup>673</sup>, explique que les chercheur·se·s de sa génération ont connu « une véritable barrière idéologique »<sup>674</sup> entre une recherche fondamentale financée sur des fonds publics et une recherche appliquée essentiellement mise en œuvre par les industries. Aujourd’hui ce modèle a évolué. D’une part, de nouvelles catégories ont vu le jour : recherche finalisée, recherche clinique, recherche translationnelle, etc. et d’autre part, les ensembles de départ se sont transformés et il n’est plus possible de les différencier aussi schématiquement<sup>675</sup>. Néanmoins, la pensée des chercheur·se·s sur leurs activités n’a pas évolué parallèlement, ni celle de la société en général et ces catégories sont encore présentes dans les discours<sup>676</sup>.

La recherche fondamentale est souvent présentée comme une recherche créative dont le seul but est de faire avancer la connaissance. En cela, il apparaît difficile pour certain·e·s de la programmer<sup>677</sup>, puisque c’est une recherche qui ne sait pas ce qu’elle cherche avant de l’avoir trouvé et qui doit modifier son programme devant chaque résultat inattendu. En conséquence, son évaluation devrait se fonder sur l’aspect original et novateur des travaux engagés. La recherche fondamentale n’est théoriquement pas sujette à la concurrence et, son but étant de faire avancer la connaissance, elle se joue sur un plan mondial avec une philosophie de partage des savoirs. En sciences du végétal il peut s’agir, par exemple, d’inventorier l’ensemble des végétaux présents sur un territoire ou bien de caractériser un phénomène précis lié au fonctionnement de l’acide ribonucléique (ARN) ou encore de décoder le génome d’une plante modèle. La recherche appliquée a également pour but de produire de nouvelles connaissances, mais avec une application pratique. Elle s’appuie sur des concepts établis en recherche fondamentale. Si elle nécessite également de la liberté et de la créativité, c’est une recherche

---

<sup>671</sup> J.-C. Salomon, P. Blanchin, B. Asselain, « Cette recherche est-elle... », *art. cité*, p. 133.

<sup>672</sup> Aurélie Cardona, Amélie Lefèvre, Sylvaine Simon, « Les stations expérimentales comme lieux de production des savoirs agronomiques semi-confinés. Enquête dans deux stations INRA engagées dans l’agro-écologie », *Revue d’anthropologie des connaissances*, vol. 12, n° 2, 2018, p. 139-170.

<sup>673</sup> Collège de France, *Biographie – Bioénergétique cellulaire (1981-2002)*, disponible sur : <http://www.college-de-france.fr/site/pierre-joliot/>, (consulté le 26 mai 2020).

<sup>674</sup> Pierre Joliot, « Recherche fondamentale et recherche appliquée », dans Gérard Fussman (sous la dir. de), *La mondialisation de la recherche. Compétition, coopération, restructurations*, Paris, Collège de France, 2011, p. 8.

<sup>675</sup> B. Latour, *Le métier de chercheur...*, *op. cit.*, 95 p.

<sup>676</sup> Philippe Pajot, « Seul un effort supplémentaire de recherche fondamentale permettra de prévenir de nouvelles crises », *LaRecherche.fr*, 10 avril 2020, disponible sur : <https://www.larecherche.fr/covid-19-coronavirus-politique/%C2%AB%C2%A0seul-un-effort-suppl%C3%A9mentaire-de-recherche-fondamentale-permettra>, (consulté le 26 mai 2020).

<sup>677</sup> P. Joliot, « Recherche fondamentale et recherche appliquée... », *art. cité*, p. 8.

plus facilement programmable et évaluable quantitativement. La concurrence y est plus acerbée puisqu'elle aboutit à des connaissances monnayables. En sciences du végétal, il peut s'agir, par exemple, d'étudier les insectes responsables d'invasions biologiques, de chercher des manières de contrer ces invasions, ou encore d'évaluer l'environnement propice pour la culture viticole. Dans ces deux recherches, le rôle de la société reste au second plan, même si elle influence forcément les choix des sujets de recherche<sup>678</sup>.

D'autres catégories sont apparues et passées dans le langage courant dont l'une tient une place importante dans la recherche en sciences du végétal : la recherche finalisée<sup>679</sup>. Telle qu'entendue à l'Inra<sup>680</sup>, principal utilisateur du terme, cette catégorisation transcende la répartition bipartite précédente et fonde son existence sur une recherche en réponse à une demande marchande, privée et/ou sociale. Dans la répartition fondamentale/appliquée, le critère de différenciation est celui de la potentialité de transformation des connaissances en application quotidienne. Ici, ce n'est pas l'aboutissement qui fait la différence, mais l'origine, même si, pour plusieurs chercheur·se·s interrogés, la notion de recherche finalisée peut aussi s'apparenter à une potentielle application de la recherche lointaine dans le temps mais déjà envisagée. Ainsi, la logique scientifique ne préside pas majoritairement aux choix des sujets de recherche même les plus fondamentaux. Les orientations sont issues à la fois de la demande professionnelle et de la demande sociale ou sociétale<sup>681</sup>. D'ailleurs, historiquement, la recherche en sciences du végétal est très liée à la sphère privée, que ce soit pour l'Inra spécifiquement dont l'histoire est « profondément articulée avec les "besoins" d'un "aval" en constante mutation, d'abord dominé par le monde agricole et les planistes<sup>682</sup>, puis de plus en plus par les agro-industries (semencières, agro-chimiques, alimentaires, distribution) »<sup>683</sup>, ou pour la recherche angevine qui est le produit de l'institutionnalisation d'une recherche essentiellement privée<sup>684</sup>.

Pour connaître la manière dont les chercheur·se·s se positionnent par rapport à ces trois catégories de recherche, trois échelles bipolaires paires – c'est-à-dire qu'une position centrale pouvait

---

<sup>678</sup> D. Vinck, *Sciences et sociétés...*, op. cit., p. 160.

<sup>679</sup> L'Inra est souvent décrit comme un organisme de recherche finalisée. *Institut national de la recherche agronomique (INRA) – Ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation*, disponible sur : <https://www.enseignementsup-recherche.gouv.fr/pid25357-cid51595/institut-national-de-la-recherche-agronomique-inra.html?menu=4>, (consulté le 25 mai 2020).

<sup>680</sup> *Contribution au débat national. Quelles questions pour la recherche finalisée à partir de l'exemple de l'Inra*, Inra, 2004, disponible sur : [http://cloegaqui.free.fr/cloeg\\_Downloads/Recherche\\_finalisee\\_INRA.pdf](http://cloegaqui.free.fr/cloeg_Downloads/Recherche_finalisee_INRA.pdf), (consulté le 25 mai 2020).

<sup>681</sup> A. Cardona, A. Lefèvre, S. Simon, « Les stations expérimentales... », art. cité, p. 139-170. [Egizio Valceschini, Bernard Hubert, « Un parcours dans les mondes de la recherche agronomique. L'Inra et le Cirad », \*Histoire de la recherche contemporaine. La revue du Comité pour l'histoire du CNRS\*, t. 3, n° 2, 2014, p. 106-112.](#)

<sup>682</sup> Planistes : organismes en charge de la planification agricole et de sa mise en œuvre.

<sup>683</sup> Christophe Bonneuil, Frédéric Thomas, *Gènes, pouvoir et profit : recherche publique et régimes de production des savoirs de Mendel aux OGM*, Paris, Quae, 2009, p. 12.

<sup>684</sup> Benjamin Buisson, *Le pôle végétal en Pays de la Loire. Histoire d'une synergie territoriale 1965-2005*, thèse de doctorat en histoire, sous la dir. de Yves Denéchère et Cristiana Oghina-Pavie, Université d'Angers, 2016, 763 p.



être choisie – étaient proposées : fondamentale-appliquée, fondamentale-finalisée et finalisée-appliquée.

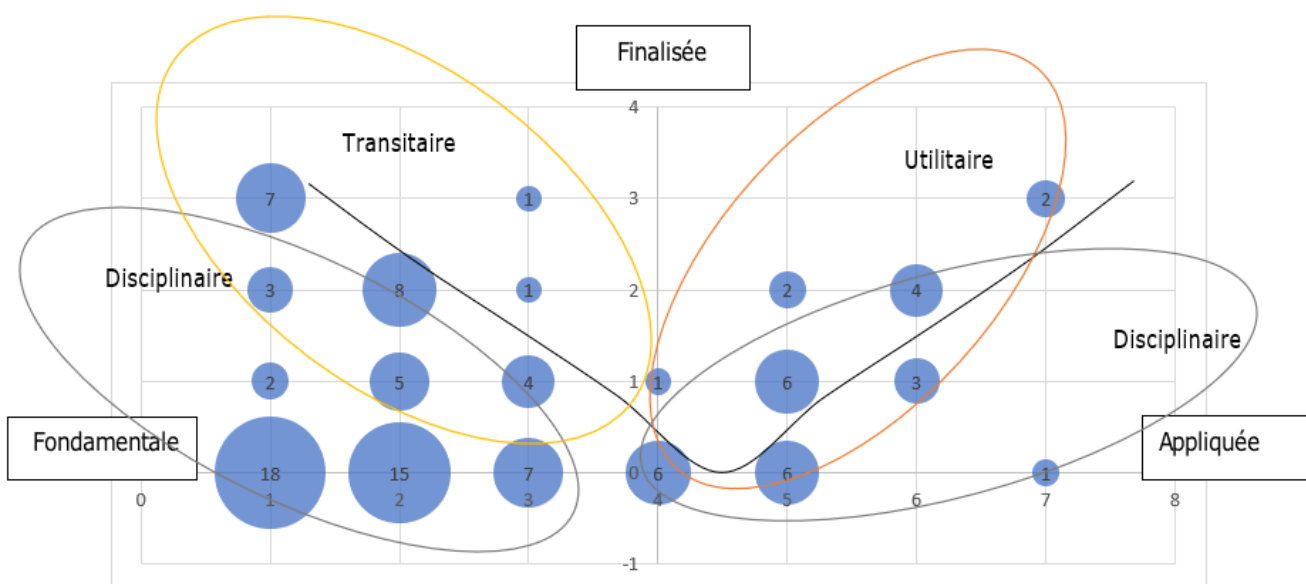


Figure 22 – Régime de production des savoirs à partir du positionnement des chercheur·se·s sur trois échelles fondamentale/appliquée/finalisée (source : enquête en ligne de décembre 2015 à avril 2016, annexe 2, question n° 44)

Seulement six chercheur·se·s ne se sont jamais positionnés sur les échelles et cette figure témoigne que les notions de recherches fondamentales et appliquées parlent aux chercheur·se·s interrogés. Il n'en est pas de même pour la recherche finalisée à laquelle plus de la moitié des répondant·e·s ne s'identifient pas. La ligne en « V » permet de distinguer le nombre de chercheur·se·s qui se disent appartenir plus, moins ou autant aux recherches appliquée ou fondamentale qu'à la recherche finalisée. Les chercheur·se·s interrogés positionnent donc majoritairement les sciences du végétal comme un domaine de recherche fondamentale alors que nous pensions avoir affaire à un domaine si ce n'est appliqué en tout cas finalisé au regard, à la fois de sa construction autour d'un objet de recherche et des enjeux sociétaux qu'il recouvre. Ce déplacement vers la recherche fondamentale des chercheur·se·s interrogés pourrait trouver une origine principale, celle de la posture de recherche, et des raisons secondaires. L'origine principale est identitaire, elle découle du prestige de l'image de la recherche fondamentale, désintéressée, qui travaille uniquement pour l'augmentation de la connaissance quelle qu'elle soit. En conséquence, les chercheur·se·s, même si leurs sujets de recherche peuvent sembler appliqués ou finalisés, prennent une posture de recherche fondamentale en n'accordant pas d'importance à l'issue possible ou réelle de leur recherche. Deux autres raisons, moins partagées, peuvent expliquer ce résultat. La première tient à l'existence de plantes modèles qui ne sont pas des espèces cultivées mais des plantes au fonctionnement relativement simple dont l'étude permet la compréhension de mécanismes qui pourront ensuite être étudiées de manière appliquée, par d'autres.

La deuxième est relative à la méconnaissance de la notion de recherche finalisée qui pourrait caractériser plus de sujets de recherche.

Finalement, les chercheur·se·s interrogés pourraient être répartis entre trois catégories, dont l'une est séparée en deux, en fonction de leur double positionnement sur les échelles « fondamentale/appliquée » et « non finalisée/finalisée » – les ovales sur la figure. Ces quatre ensembles se rapprochent de la catégorisation décrite par Dominique Vinck<sup>685</sup>, à partir notamment des travaux de Terry Shinn<sup>686</sup>, en quatre régimes de production des savoirs – disciplinaire, transitaire, utilitaire ou transversal – prenant en compte les axes de recherche et les marchés de diffusion de produits de la recherche. Le régime disciplinaire est celui utilisé pour organiser la science en France, « les programmes de recherche sont établis suivant les critères du groupe disciplinaire, en se basant sur la qualité de la théorie, la précision expérimentale, la concordance entre théorie et expérience et sur la valeur prédictive des concepts ». En cela, elle regroupe surtout les chercheur·se·s qui ne se reconnaissent peu ou pas beaucoup dans la notion de recherche finalisée, qu'elle soit appliquée ou fondamentale. Nos travaux montrent que ce régime pourrait encore être précisé pour prendre en compte cette dernière différence. Le régime transitaire est pris entre la recherche fondamentale et la sphère économique, donc entre recherche fondamentale et finalisée. Il peut aboutir à la création de nouvelles spécialités disciplinaires ou n'être que temporaire. Avec le régime utilitaire, « les chercheurs s'engagent sur des problèmes liés à la demande économique et sociale », « ils s'efforcent de répondre aux demandes et sollicitations liées à des finalités concrètes ». Ils et elles s'inscrivent donc dans une recherche à la fois appliquée et finalisée. Le quatrième régime de production des savoirs décrit par Dominique Vinck et Terry Shinn est le régime transversal. Il regroupe des chercheur·se·s qui s'attachent à produire des instruments ou des modèles qui seront utilisés par des chercheur·se·s émargeant à d'autres régimes de production des savoirs. Les chercheur·se·s de ce régime ne sont pas attachés à une discipline particulière et travaillent entre les institutions. Ils et elles diffusent leurs travaux tant auprès d'autres chercheur·se·s que dans les milieux industriels, techniques ou administratifs. La répartition des chercheur·se·s, telle que nous l'avons proposée, ne permet pas de faire apparaître ce régime, il pourrait néanmoins regrouper les chercheur·se·s qui travaillent de manière non finalisée et fondamentale sur les plantes modèles.

Nous avons réalisé deux séries de comparaison sur les représentations des archives afin de mesurer d'une part les différences entre recherche fondamentale ou appliquée, et d'autre part celles qui pourraient exister entre recherche finalisée ou non. Premièrement, nous ne notons pas de différence d'utilisation des archives dans le travail entre chercheur·se·s fondamentaux ou appliqués. Les premiers

---

<sup>685</sup> D. Vinck, *Sciences et sociétés...*, *op. cit.*, p. 85.

<sup>686</sup> Terry Shinn (traduit par Pascal Ragouet), « Formes de division du travail scientifique et convergence intellectuelle. La recherche technico-instrumentale », *Revue française de sociologie*, n° 41, 2000, p. 450.

considèrent plus facilement les archives comme appartenant aux citoyen·ne·s français·es (35 %, contre 16 % des chercheur·se·s appliqués). Dans les choix des termes mis à proximité du mot « archives », les chercheur·se·s appliqués choisissent plus souvent la notion de « classement » que l'ensemble du corpus. Dans cette même question, la notion d'« échantillon » est plus souvent choisie à proximité du mot archives par les chercheur·se·s fondamentaux et moins choisie par les chercheur·se·s appliqués, toujours en comparaison de l'ensemble du corpus. Deuxièmement, le caractère finalisé de la recherche n'a que peu de conséquences sur les représentations des archives avec seulement une faible différence sur l'attribution de la propriété des archives : les chercheur·se·s finalisés placent le laboratoire en première position, contre l'institution de rattachement pour les non finalisés et l'ensemble du corpus, et ils et elles choisissent plus souvent les financeurs de la recherche comme propriétaires des archives. Les non finalisés choisissent plus souvent que dans le corpus entier l'institution de rattachement comme propriétaire des archives.

Trois positionnements de recherche – fondamentale, appliquée et finalisée – et trois régimes de production des savoirs – disciplinaire, transitaire et utilitaire – se côtoient donc au sein des sciences du végétal. Ces positions et régimes n'apportent que des nuances faibles dans les représentations des archives et celles-ci concernent essentiellement leur propriété.

### 1.1.3. Un domaine de recherche interdisciplinaire

Le modèle décrit par Dominique Vinck et mobilisé dans la partie précédente se réfère à l'organisation de la recherche autour de disciplines. C'est en effet l'élément de base de la structuration de la recherche en France<sup>687</sup> sur laquelle reposent la plupart des recrutements<sup>688</sup>. Les sciences du végétal sont-elles pour autant une discipline ? Quels liens entretiennent-elles avec le mouvement de structuration de recherches autour d'un objet formulé en « science de - » ou faisant appel au concept, essentiellement utilisé en sciences humaines et sociales, des *studies* ? Finalement, comment s'inscrivent-elles dans cette organisation de la recherche française ?

Les sciences du végétal en tant que domaine de recherche sont l'aboutissement de plusieurs siècles d'existence en lien avec la médecine et la production, par exemple l'agriculture<sup>689</sup>. Au sein du comité national du CNRS<sup>690</sup>, qui existe depuis 1949 et qui donne une image de la manière dont les disciplines ont été pensées et structurées tout au long des XX<sup>e</sup> et XXI<sup>e</sup> siècles en France, c'est la

---

<sup>687</sup> Johan Heilbron, Yves Gingras, « La résilience des disciplines », *Actes de la recherche en sciences sociales*, n° 210, 2015, p. 4-9.

<sup>688</sup> Marie-Françoise Fave-Bonnet, « Les universitaires : une identité professionnelle incertaine », *Hermès*, n° 35, 2003, p. 197.

<sup>689</sup> Joëlle Magnin-Gonze, *Histoire de la Botanique*, Paris, Delachaux et Niestlé, 2015, p. 345-347.

<sup>690</sup> Secrétariat général du comité national, « Les sections et les commissions interdisciplinaires depuis 1949 », 2010, disponible sur : [https://www.cnrs.fr/comitenational/doc/archives/bilan/sections.cid\\_1949-2012.pdf](https://www.cnrs.fr/comitenational/doc/archives/bilan/sections.cid_1949-2012.pdf), (consulté le 6 août 2020).

section 18 « botanique et biologie végétale » qui accueille, dès le début, les sciences du végétal (voir figure 23). Les spécificités de cette section se renforcent en 1967 avec la création d'une section de biologie animale et d'une section de physiologie, dédiée aux humains. C'est en 1976 que l'écologie est séparée dans une section 29. À ce découpage du monde vivant, s'ajoutent mais ne remplacent pas, à partir de 1983, des sections qui concernent des échelles, transverses aux trois règnes. D'abord dans une logique englobante avec les sections « biologie des organismes et biologie du développement » et « biologie des populations et des écosystèmes » par exemple, puis, pour répondre à un découpage plus fin, avec l'ajout de sections concernant spécifiquement les cellules et les molécules. D'ailleurs, plusieurs auteur·rice·s relèvent qu'au cours du XX<sup>e</sup> siècle, les disciplines se spécialisent<sup>691</sup>. Dans les années 2000, le contenu de la section « biologie végétale », qui avait peu à peu été absorbé par les autres sections, s'enrichit à nouveau. La section « biodiversité, évolution et adaptations biologiques : des macromolécules aux communautés » existe toujours et connaît, elle, une croissance depuis sa création. De l'évolution du nom de la section, aujourd'hui « biologie végétale intégrative », nous retiendrons le remplacement du terme « botanique » par « physiologie » en 1967, le remplacement de ce dernier par la « biochimie » en 1983 et sa suppression en 1992 et enfin, en 2004, l'ajout de la notion de recherche intégrative qui place la biologie végétale dans une logique pluridisciplinaire.

---

<sup>691</sup> R. Barré, B. De Laat, J. Theys (sous la dir. de), *Management de la recherche...*, op. cit., p. 9. Yves Gingras, *Histoire des sciences*, Paris, Presses universitaires de France, 2018, p. 119-121.

Dates d'existence	Numéro et noms des sections
1949-1966	Section 18 Botanique et biologie végétale
1967-1975	Section 18 Biologie et physiologie végétales
1976-1982	Section 27 Biologie et physiologie végétales Section 29 Écologie
1983-1991	Section 26 Biochimie et biologies végétales Section 31 Biologie des organismes et biologie du développement Section 32 Biologie des populations et des écosystèmes
1992-2004	Section 27 Biologie végétale Section 30 Diversité biologique, populations, écosystèmes évolution Section 31 Hommes et milieux : évolution, interactions
2005-2012	Section 28 Biologie végétale intégrative Section 29 Biodiversité, évolution et adaptations biologiques : des macromolécules aux communautés Section 31 Hommes et milieux : évolution, interactions

Figure 23 – Les principales sections du CNRS concernant les sciences du végétal et leur évolution (source : Secrétariat général du comité national, « Les sections et les commissions interdisciplinaires depuis 1949 », 2010, 27 p.).

Pour qu'une discipline soit bien installée, en plus d'une structuration institutionnelle<sup>692</sup>, elle doit posséder des réseaux d'échanges et/ou de reproduction<sup>693</sup>. En utilisant le moteur de recherche scanR<sup>694</sup>, nous avons donc extrait les six revues et journaux référencés par cet outil dans lesquels les répondant·e·s de l'enquête orale ont le plus publié. La plus présente est une méga-revue scientifique qui couvre tous les domaines scientifiques : PLOS One<sup>695</sup> dans laquelle quatre des dix répondant·e·s ont écrit en tout six articles. Les suivantes sont *Frontiers in Plant Science*<sup>696</sup>, revue scientifique à comité

<sup>692</sup> Terry Shinn, « Formes de division du travail scientifique... », *art., cit.*, p. 450.

<sup>693</sup> D. Vinck, *Sciences et société...*, *op. cit.*, p. 79.

<sup>694</sup> ScanR est un moteur de recherche qui permet d'explorer le paysage de la recherche et l'innovation en France. scanR décrit et relie entreprises et laboratoires de recherche, auteurs de travaux de recherche (thèses, publications, brevets) et financements publics. ScanR | Moteur de la Recherche et de l'Innovation, disponible sur : <https://scanr.enseignementsup-recherche.gouv.fr/>, (consulté le 6 août 2020).

<sup>695</sup> PLOS ONE: accelerating the publication of peer-reviewed science, disponible sur : <https://journals.plos.org/plosone/>, (consulté le 6 août 2020).

<sup>696</sup> *Frontiers in Plant Science*, disponible sur : <https://www.frontiersin.org/journals/plant-science#> (consulté le 6 août 2020).

de lecture couvrant tous les aspects de la botanique, *New Phytologist*<sup>697</sup>, revue scientifique à comité de lecture couvrant tous les aspects des sciences du végétal du fonctionnement intracellulaire aux évolutions environnementales mondiales, *Journal of experimental Botany*<sup>698</sup>, revue scientifique à comité de lecture couvrant la recherche en biologie des plantes, *Plant Physiology*<sup>699</sup>, revue internationale consacrée à la physiologie, la biochimie, la biologie cellulaire et moléculaire, la génétique, la biophysique et la biologie environnementale des plantes et *Applied and Environmental Microbiology*<sup>700</sup>, une revue scientifique à comité de lecture spécialisée sur la recherche microbienne. Si la première est générale et la dernière n'est pas centrée sur le végétal, nous concluons tout de même qu'il existe des revues qui permettent d'enraciner cette discipline. Il existe aussi des formations, dès la licence, qui prennent l'appellation sciences du végétal. Les laboratoires étudiés émergent à plusieurs écoles doctorales (ED) dont la plus représentée en Île-de-France est l'ED « Sciences du végétal : du gène à l'écosystème » (SEVE). En Anjou, l'école doctorale couvre un champ plus large avec l'ED « Végétal, Environnement, Nutrition, Agroalimentaire, Mer » (VENAM) devenue « Écologie, Géosciences, Agronomie, Alimentation » (EGAAL) en 2017. Une partie des unités de recherche situées en Île-de-France font également partie de l'école universitaire de recherche *Sciences des Plantes de Saclay*<sup>701</sup>. Enfin, au niveau master, il existe des parcours et des formations centrés sur les sciences du végétal. Par exemple, le master Sciences du végétal<sup>702</sup> qui est un parcours mutualisé entre cinq établissements d'enseignement supérieur d'Île-de-France et auquel cinq unités de recherche de notre corpus participent ou encore les masters « biodiversité, écologie et évolution »<sup>703</sup> et « biologie végétale »<sup>704</sup> de l'Université d'Angers notamment. Les sciences du végétal possèdent donc également des formations spécialisées qui les ancrent dans des réseaux d'échange et de reproduction. Pour terminer ce tour

---

<sup>697</sup> *New Phytologist* - Wiley Online Library, disponible sur : <https://nph.onlinelibrary.wiley.com/journal/14698137>, (consulté le 6 aout 2020).

<sup>698</sup> *Journal of Experimental Botany* | Oxford Academic, disponible sur : <https://academic.oup.com/jxb>, (consulté le 6 aout 2020).

<sup>699</sup> *Plant Physiology*, disponible sur : <http://www.plantphysiol.org/>, (consulté le 6 aout 2020).

<sup>700</sup> Home | *Applied and Environmental Microbiology*, disponible sur : <https://aem.asm.org/>, (consulté le 6 aout 2020).

<sup>701</sup> SPS - Saclay Plant Sciences - Présentation, disponible sur : <https://www6.inrae.fr/saclay-plant-sciences/Presentation>, (consulté le 22 décembre 2020).

<sup>702</sup> MASTER Sciences du Végétal - CONTEXTE, disponible sur : <https://www.master-sciences-du-vegetal.fr/CONTEXTE>, (consulté le 22 décembre 2020).

<sup>703</sup> Master Biodiversité, écologie et évolution - UA - Catalogue des formations, disponible sur : <http://formations.univ-angers.fr/fr/offre-de-formation/master-lmd-MLMD/sciences-technologies-sante-04/master-biodiversite-ecologie-et-evolution-IZFLFZFA.html>, (consulté le 22 décembre 2020).

<sup>704</sup> Master Biologie végétale - UA - Catalogue des formations, disponible sur : <http://formations.univ-angers.fr/fr/offre-de-formation/master-lmd-MLMD/sciences-technologies-sante-04/master-biologie-vegetale-IZFLAP3I.html>, (consulté le 22 décembre 2020).

d'horizon, nous citerons deux prix de l'Académie des sciences qui récompensent spécifiquement les chercheur·se·s en sciences du végétal : le prix Georges Morel<sup>705</sup> et le grand prix Pierre et Cyril Grivet<sup>706</sup>.

Malgré l'impression de dispersion, les sciences du végétal ont donc une assise disciplinaire en tant que telle. Cette affirmation se précise dans la manière dont les répondant·e·s envisagent leur sujet de recherche. Quatre questions portaient sur le domaine de recherche, permettant aux répondant·e·s de caractériser : leur domaine (leur discipline en fait), leur échelle (particule, molécule, ..., groupe de plantes, environnements), leur objet (fleurs, légumes, etc.) et le stade du cycle de vie qu'ils et elles abordent (semence, jeune végétal, etc.). Les chercheur·se·s étaient autorisés à donner plusieurs réponses.

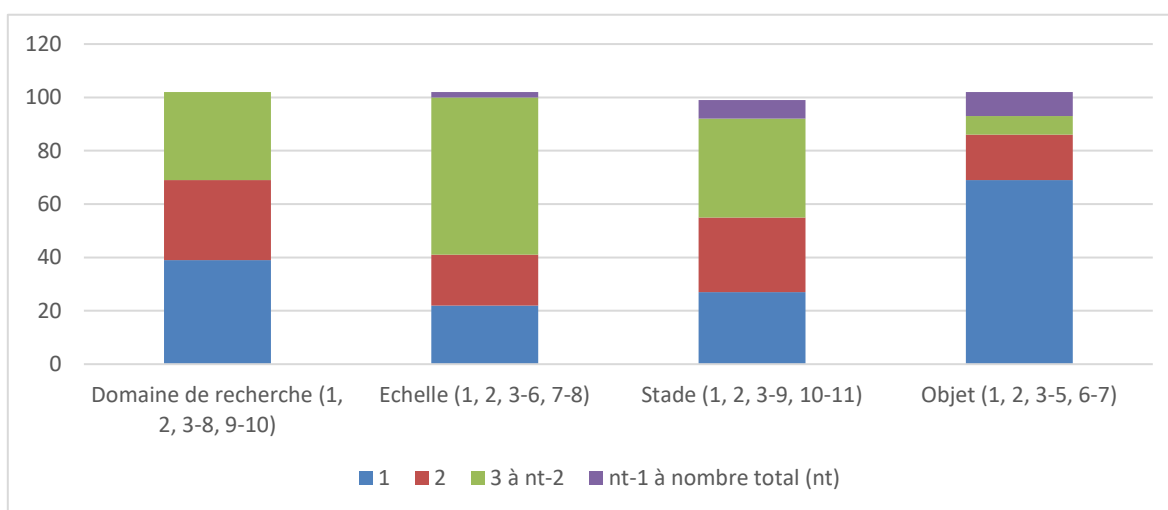


Figure 24 – Qualification de leurs sujets de recherche par les chercheur·se·s : nombre de réponses choisies pour chaque question (source : enquête en ligne de décembre 2015 à avril 2016, annexe 2, questions n<sup>os</sup> 40 à 43)

Les domaines de recherche proposés recoupaient une division disciplinaire non pas axée sur les sciences du végétal, hormis la botanique qui a été choisie par seulement huit répondant·e·s, mais sur des domaines plus larges comme la physiologie, la biochimie, la biologie moléculaire ou la génétique, toutes appliquées au végétal. Les répondant·e·s avaient la possibilité de choisir plusieurs réponses et nous constatons qu'ils et elles ont majoritairement choisi plus de trois domaines de recherche. En fait, pour qualifier précisément leur recherche, c'est l'objet, le type de plante qui a majoritairement été choisi. Ce qui se confirme dans la description précise des projets de recherche.

<sup>705</sup> Prix Georges Morel | Prix en chimie et sciences du vivant | Prix et médailles | Encourager la vie scientifique, disponible sur : <https://www.academie-sciences.fr/fr/Prix-en-chimie-et-sciences-du-vivant/prix-georges-morel.html>, (consulté le 22 décembre 2020).

<sup>706</sup> Grand prix Pierre et Cyril Grivet | Prix en chimie et sciences du vivant | Prix et médailles | Encourager la vie scientifique, disponible sur : <https://www.academie-sciences.fr/fr/Prix-en-chimie-et-sciences-du-vivant/prix-pierre-et-cyril-grivet.html>, (consulté le 22 décembre 2020).

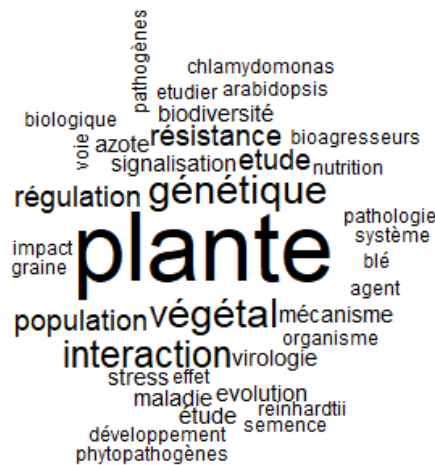


Figure 25 – Nuage de mots réalisé à partir des sujets de recherche indiqués par les chercheur·se·s (source : enquête en ligne de décembre 2015 à avril 2016, annexe 2, question n° 79)

Ainsi, la formulation libre et rapide des sujets de recherche par les chercheur·se·s interrogés par écrit fait ressortir une utilisation partagée du mot « plante », cité par 25 répondant·e·s auxquels on peut ajouter les 36 répondant·e·s qui ont utilisé le mot « végétal », un groupe de plantes (« légumineuse », « arbre fruitier », etc.) ou un nom de plante particulière (« rose », « orchidée », « Arabidopsis », etc.). Les chercheur·se·s en tant qu'individus mobilisent donc majoritairement leur objet de recherche pour décrire leur recherche. Les noms des laboratoires, eux, se situent à un niveau supérieur avec une meilleure représentation des disciplines de recherche, parmi lesquelles « biologie » (4) et « écologie » (3) sont les plus utilisées. C'est d'ailleurs ce caractère central du végétal qui ressort dans les entretiens, plusieurs chercheur·se·s m'indiquent par exemple :

« c'est mon sujet d'étude même si effectivement en tant que généticien je pourrais l'appliquer sur d'autres organismes » [J. Clotault], « même si je fais beaucoup de choses différentes, c'est uniquement tourné sur le végétal » [V. Changenet], « l'IJPB, est une unité qui ne fait que de la biologie végétale, l'une de nos caractéristiques c'est qu'on travaille tous sur des modèles végétaux » [B. Dubreucq], « Pour moi la place du végétal là-dedans, il est essentiel en tant qu'objet d'application » [J. Bourbeillon], « mes sujets de recherche sont des plantes » [I. Sache], « aller de l'ADN vers la plante entière et comment elle résiste à son environnement et comment elle réussit à s'adapter. Ça tu peux le faire avec beaucoup de choses : pas qu'avec le végétal » [R. Le Hir]<sup>707</sup>.

<sup>707</sup> Entretien avec Jérémy Clotault, le 28 avril 2017. Entretien avec Valentin Changenet, 24 février 2017. Entretien avec Bertrand Dubreucq, le 24 mars 2017. Entretien avec Julie Bourbeillon, 30 mars 2017. Entretien avec Ivan Sache, le 11 avril 2017. Entretien avec Rozenn Le Hir, le 21 avril 2017.



Finalement, le végétal prend deux dimensions différentes dans ces témoignages ; il est soit objet de recherche à part entière, soit considéré comme objet d'application de la recherche, mais il reste l'élément central et fondateur du domaine de recherche.

Les sciences du végétal sont-elles pour autant un champ particulier construit autour d'un objet ? Ainsi pensées, elles pourraient être plus proches des *studies* que de la discipline. Les *studies*, ou études, sont des « domaines de savoir interdisciplinaires organisés autour d'une labellisation par l'objet »<sup>708</sup>. C'est un terme essentiellement utilisé en sciences humaines et sociales – par exemple : études de genre, *environmental studies*, *cultural studies* – en parallèle de l'expression « sciences de - » qui structure également des domaines de recherche disciplinaires variés autour d'un objet – par exemple : sciences du patrimoine –. L'objet serait ici, le végétal. Les chercheur·se·s ayant majoritairement choisi plusieurs domaines de recherche dans leur réponse, nous sommes tentés de conclure que les sciences du végétal sont intrinsèquement interdisciplinaires. D'ailleurs, l'écologie, un des champs de recherche compris dans les sciences du végétal, est née des apports de la géographie, de la systématique, du naturalisme, etc. L'écologie est une science interdisciplinaire<sup>709</sup>. Mais l'interdisciplinarité sous-entend l'apport de plusieurs domaines disjoints et il nous semble que certains des domaines représentés, comme la physiologie végétale, la physiopathologie et l'écophysiologie végétale par exemple, ne sont pas suffisamment éloignées et spécifiques pour constituer des domaines différents. En outre, aucun des chercheur·se·s ayant répondu à notre enquête n'a déclaré d'appartenance aux sciences humaines et sociales. Quelques chercheur·se·s en bio-informatique, que nous considérons comme un domaine de recherche clairement différent de la physiologie végétale par exemple, ont toutefois été interrogés et il est intéressant de relever que certain·e·s chercheur·se·s s'intéressent en fait plutôt aux organismes – insectes, champignons, etc. – qui attaquent les végétaux. L'interdisciplinarité est parfois revendiquée par les laboratoires dans leur présentation ; l'IJPB, l'unité Biologie et Gestion des Risques en Agriculture – Champignons Pathogènes des Plantes (BIOGER-CPP) ou l'institut de biologie de l'École normale supérieure (IBENS) parlent ainsi de « pluridisciplinarité »<sup>710</sup> et l'unité Écologie, Systématique, Évolution (ESE) de « programmes transversaux »<sup>711</sup>. Il existe également des projets interdisciplinaires incluant des chercheur·se·s en sciences humaines et sociales, par exemple, FloRHiGe et RosesMonde<sup>712</sup>.

---

<sup>708</sup> Lucas Monteil, Alice Romerio, « Des disciplines aux "studies", Savoirs, trajectoires, politiques », *Revue d'anthropologie des connaissances*, vol. 11 n° 3, 2017, p. 231.

<sup>709</sup> Cédric Gaucherel, *Le quotidien du chercheur. Une chasse aux fantômes ?*, Clermont Ferrand, Quae, 2013, p. 62.

<sup>710</sup> Institut Jean-Pierre Bourgin, disponible sur : <https://www-ijpb.versailles.inra.fr/fr/>, (consulté le 6 aout 2020). BIOGER - Présentation de l'unité, disponible sur : <https://www6.versailles-grignon.inrae.fr/bioger/Page-d-accueil/Presentation-de-l-unite>, (consulté le 6 aout 2020). Le mot du directeur - ENS - Département de biologie, disponible sur : <https://www.biologie.ens.fr/depbio/?article19>, consulté le 6 aout 2020.

<sup>711</sup> Accueil - Laboratoire Écologie, Systématique et Évolution, disponible sur : <https://www.ese.universite-paris-saclay.fr/>, (consulté le 6 aout 2020).

<sup>712</sup> FloRHiGe – Accueil, disponible sur : <https://www6.inrae.fr/florhige>, (consulté le 6 aout 2020). RosesMonde – OpenEdition, disponible sur : <https://www.openedition.org/16129>, (consulté le 6 aout 2020).

Finalement, les sciences du végétal s'intègrent très bien dans l'évolution de la recherche vers une interdisciplinarité qui plonge ses racines dans les années 1920-1930, née de la volonté de certains chercheur·se·s de mobiliser plusieurs disciplines pour résoudre un problème<sup>713</sup>. Elles ne s'apparentent pourtant pas aux *studies* qui mobilisent autour d'un même objet des domaines de recherche plus divers.

La recherche en sciences du végétal donne d'emblée l'impression d'être extrêmement diversifiée. Nous relevons ainsi une multitude de tailles de laboratoires, d'institutions de rattachement, de logiques de recherche, de régimes de production des savoirs et même finalement de disciplines mobilisées. Pourtant, c'est un domaine qui existe avec les caractéristiques d'une discipline, des laboratoires qui s'y raccrochent et des chercheur·se·s qui s'y identifient. C'est finalement un domaine interdisciplinaire institutionnalisé construit autour d'un objet de recherche : le végétal. D'ailleurs, pour l'Anjou, Benjamin Buisson date l'apparition de cette appellation du milieu des années 1980<sup>714</sup>. Pour les représentations des archives, les conséquences de ces variations concernent essentiellement le champ sémantique des archives, qui se trouve nuancé dans certains sous-corpus par des notions mises plus en avant ou en retrait, et l'attribution de la propriété des archives qui n'est pas toujours perçue de la même manière. Les chercheur·se·s appartenant à de gros laboratoires aux multiples tutelles montrent ainsi une plus grande distance avec leurs archives et en attribuent facilement la propriété à plusieurs entités en dehors de leur personne. Pour l'organisation des archives, il convient de retenir que l'équipe de recherche est un échelon qui nous est apparu comme structurant.

## 1.2. Végétal : objet d'étude ou vecteur identitaire ?

Des roses aux pommiers en passant par *Arabidopsis Thaliana* et le blé, c'est donc par leur objet d'étude que les chercheur·se·s caractérisent plus uniformément leurs recherches. 69 répondant·e·s n'ont ainsi donné qu'une seule réponse à la question « sur quels végétaux travaillez-vous ? »<sup>715</sup>. Nous souhaitons donc préciser la place que tient le végétal dans la recherche et dans la vie des chercheur·se·s interrogés, entre simple objet d'étude et vecteur identitaire, toujours en lien avec ce qui construit les représentations des archives.

Le végétal constitue une partie de l'identité des deux régions que nous étudions. En Île-de-France, l'appellation sciences des plantes est utilisée pour une école universitaire de recherche au sein de laquelle se prépare notamment un master en sciences du végétal. Dans cette région, les laboratoires que nous étudions sont principalement implantés dans quatre espaces dont chacun possède son propre

---

<sup>713</sup> J. Heilbron, Y. Gingras, « La résilience... », *art. cité*, p. 5.

<sup>714</sup> B. Buisson, *op. cit.*, p. 460.

<sup>715</sup> Question 42.

rapport avec le végétal. Le plateau de Saclay affiche une identité de recherche de haut niveau dans plusieurs domaines dont les sciences du végétal qui y ont leur place depuis longtemps. Versailles et Thivernal-Grignon constituent le berceau de la recherche institutionnalisée en sciences du végétal, et plusieurs des structures qui existent en Anjou en sont originaires<sup>716</sup>. Enfin, le V<sup>e</sup> arrondissement de Paris est le quartier d'implantation du Muséum d'histoire naturelle. En Anjou, le végétal est clairement une identité<sup>717</sup> et parmi les activités qui s'y réfèrent, les recherches sur ce sujet s'intensifient à partir des années 1970<sup>718</sup>. Le végétal constitue d'ailleurs un élément clé de l'identité de l'université d'Angers dans ses premières années<sup>719</sup>.

Au-delà des institutions et des territoires qui constituent le contexte dans lequel évoluent les chercheur·se·s interrogés, nous nous intéressons plus particulièrement à la place du végétal et à son rôle dans l'identité et le quotidien des chercheur·se·s mais aussi dans leur rapport aux archives. Trois focales ont été choisies. La première permet de faire ressortir certaines spécificités dans les représentations des archives en lien avec certains objets d'études – végétal spécialisé, grande culture, plante modèle et semence. La deuxième cherche à comprendre la nature du lien identitaire qui se tisse entre les chercheur·se·s et le végétal. La troisième propose une plongée dans les comparaisons proposées par les chercheur·se·s entre les archives et le végétal.

### 1.2.1. Quatre objets d'études et quatre nuances d'archives

À l'intérieur même du végétal, trois groupes se démarquent par le nombre de répondant·e·s qui en font partie : l'étude des plantes modèles, celle du végétal spécialisé et celle des grandes cultures. Notons d'emblée que six chercheur·se·s émargent à deux groupes : l'étude des plantes modèles et du végétal spécialisé ou des grandes cultures. Cette répartition nous permet un premier constat, elle ne correspond pas aux filières professionnelles – horticulteur·rice, maraîcher·ère, agronome, etc. – ce qui renforce l'idée d'une certaine autonomie de ces recherches malgré leur forte imbrication dans la société. Cette répartition montre tout de même ses limites, puisque les fleurs peuvent être considérées comme des végétaux spécialisés ou certains légumes comme de la grande culture. Un·e répondant·e a par exemple précisé faire de « l'arboriculture » qui pourrait être classée en fruit, fleur ou forestier. Une analyse plus fine nous permet donc d'ajouter quelques répondant·e·s dans les trois catégories proposées ci-dessus. En outre, si le stade du cycle de vie des végétaux ne permet pas de caractériser précisément les recherches des répondant·e·s, il est en un qui nous intéresse tout de même particulièrement : la semence. Nous l'ajoutons à notre analyse et détaillerons ce choix ci-dessous.

---

<sup>716</sup> B. Buisson, *op. cit.*, p. 224.

<sup>717</sup> B. Buisson, *op. cit.*, p. 5.

<sup>718</sup> B. Buisson, *op. cit.*, p. 222.

<sup>719</sup> Yves Denéchère, Jean-Michel Matz (sous la dir. de), *Histoire de l'université d'Angers du Moyen Âge à nos jours*, Rennes, Presses universitaires de Rennes, 2012, p. 228-230.

Notre propos est donc construit sur ces quatre catégories qui se recoupent partiellement et dont on caractérisera les spécificités, quant à leurs rapports aux archives, en comparaison avec le corpus en son entier.

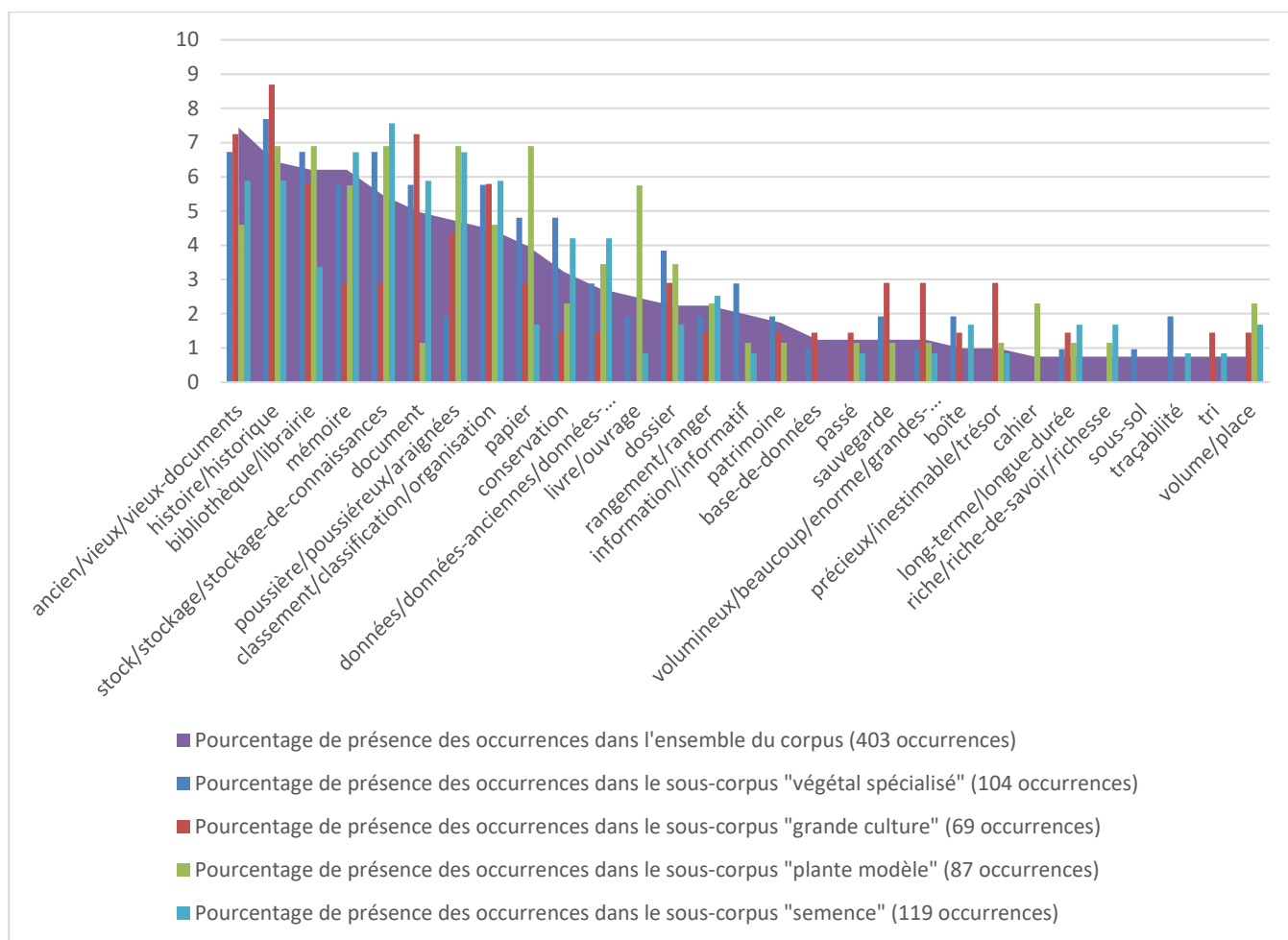


Figure 26 – Comparaison des mots-clés associés spontanément aux archives, regroupés par proximité de sens, entre l'ensemble des répondant·e·s et ceux et celles travaillant spécifiquement en végétal spécialisé, grande culture, plante modèle et sur les semences (source : enquête en ligne de décembre 2015 à avril 2016, annexe 2, questions n<sup>os</sup> 1 et 42 & 43)

Le sous-corpus concernant le végétal spécialisé regroupe 26 répondant·e·s. Il est particulièrement intéressant parce que le végétal spécialisé n'existe pas, du moins, il ne caractérise pas réellement un ensemble de plantes spécifiques. Il est surtout entendu au sein d'un pôle<sup>720</sup> ou comme une filière : « les filières du végétal spécialisé regroupent l'ensemble de la chaîne du secteur végétal – horticole, maraîchère, fruitière, viticole, cidricole, les semences et les plants, les plantes aromatiques

<sup>720</sup> B. Buisson, *op. cit.*, p. 6 et 11.

et médicinales – depuis les filières de l'amont à l'aval en passant par la production »<sup>721</sup>. L'utilisation de ce terme sous-entend<sup>722</sup> une insertion dans un système dont la recherche n'est qu'une brique. Mais une brique fondamentale puisqu'elle constitue la base des activités de production et de création végétales à haute valeur ajoutée<sup>723</sup>. En Anjou, le végétal spécialisé est une identité<sup>724</sup> et sa production « a fait l'objet d'une volonté politique soutenue à partir du milieu des années 1950 des instances tant locales que nationales »<sup>725</sup>, puisant des racines dans un territoire horticole historique<sup>726</sup>. Mais l'Anjou n'a pas l'exclusivité de cet objet de recherche puisque les répondant·e·s localisables sont dix en Île-de-France, contre 11 à Angers. Entre « production agricole »<sup>727</sup> et « "sciences de jardin" et non pas jardinage »<sup>728</sup>, cet objet de recherche est au cœur d'enjeux économiques<sup>729</sup> et sociétaux<sup>730</sup>. Les spécificités de ce sous-corpus en termes de représentation des archives sont minimales. Premièrement, les chercheur·se·s en végétal spécialisé en attribuent plus souvent la propriété à l'État (61 % contre 44 % dans le corpus entier) et aux citoyen·ne·s français·es (46 % contre 31 %). Deuxièmement, la notion d'histoire est plus spontanément associée aux archives que celle de mémoire par rapport à l'ensemble du corpus. Pourtant, le caractère « ancien » ou « vieux » ne représente pas pour eux un élément de qualification des archives. Troisièmement, les chercheur·se·s en végétal spécialisé accordent spontanément aux archives, et plus souvent que dans le corpus entier, des fonctions d'information et plus précisément celle de « retrouver ce qui a déjà été fait »<sup>731</sup>.

Le sous-corpus concernant les grandes cultures regroupe 18 répondant·e·s. Il ne correspond pas non plus à un végétal en particulier mais à un groupe de végétaux : les céréales (avoine, blé, maïs, orge, etc.), les oléagineux (colza, soja, tournesol, etc.), les protéagineux (féveroles, pois, etc.) et quelques racines (pommes de terre, betteraves, etc.), des cultures qui représentent 45,3 % des superficies agricoles utilisées en France en 2018<sup>732</sup>. Comme le végétal spécialisé, les grandes cultures sont à la croisée de fortes demandes du secteur privé et d'enjeux sociétaux tels le développement

---

<sup>721</sup> Ronan Symoneaux, *Objectivation des caractéristiques sensorielles des produits issus des productions végétales spécialisées*, Mémoire présenté pour l'habilitation à diriger des recherches, Université d'Angers, 2018, p. 18.

<sup>722</sup> B. Buisson, *op. cit.*, p. 9.

<sup>723</sup> S. Amisse, *Dynamiques de cluster...*, *op. cit.*, p. 184.

<sup>724</sup> B. Buisson, *op. cit.*, p. 22.

<sup>725</sup> B. Buisson, *op. cit.*, p. 5.

<sup>726</sup> S. Amisse, *Dynamiques de cluster...*, *op. cit.*, p. 192.

<sup>727</sup> B. Buisson, *op. cit.*, p. 18.

<sup>728</sup> C. Oghina-Pavie, « Horticulture et physiologie végétale au début du XIX<sup>e</sup> siècle : un espace de savoir partagé », *Bulletin d'histoire et d'épistémologie des sciences de la vie*, vol. 18, 2011, p. 114.

<sup>729</sup> C. Oghina-Pavie, « Représentation de la diversité des rosiers au XIX<sup>e</sup> siècle », *Bulletin d'histoire et d'épistémologie des sciences de la vie*, vol. 23, 2016, p. 170.

<sup>730</sup> B. Plottu, C. Widehem, « Les attentes sociétales des filières du végétal spécialisé ». *8<sup>e</sup> rencontres du végétal, Compétitivité et efficience des filières du végétal spécialisé*, janvier 2015, Angers, France.

<sup>731</sup> Question 15.

<sup>732</sup> Ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation, Agreste. *La statistique, l'évaluation et la prospective agricole. Mémento 2019. France*, Paris, 2019, p. 5

durable ou les organismes génétiquement modifiés<sup>733</sup>. Ces recherches font partie des objectifs premiers de l'Inra, créé pour « nourrir la France »<sup>734</sup> et plongent leurs racines loin dans l'histoire des sciences<sup>735</sup>. Les spécificités de ce sous-corpus en termes d'archives sont plus importantes, et les différences sont plus marquées que celles qu'engendre sa faible taille. Premièrement, les chercheur·se·s en grande culture attribuent beaucoup plus souvent la propriété des archives aux financeurs de la recherche que dans le corpus total (44 % contre 31 % du corpus entier). Ils et elles sont aussi proportionnellement moins nombreux à s'attribuer la propriété des archives (28 % contre 44 %). Deuxièmement, dans ce sous-corpus, l'histoire prend nettement le pas sur la mémoire, mais le passé est mobilisé au même niveau que dans l'ensemble du corpus. Troisièmement, les notions liées à la conservation et au stockage ne sont pas spontanément associées aux archives par ces chercheur·se·s, au profit d'une vision matérielle des archives : « organisées », « précieuses » et « volumineuses ». Quatrièmement, notons qu'une part plus élevée des personnes de ce sous-corpus affirme utiliser des archives dans leurs activités d'enseignement, alors que la répartition des répondant·e·s par grade ne fait pas apparaître une présence plus importante d'enseignant·e·s-chercheur·se·s.

Le sous-corpus des plantes modèles, regroupe 22 répondant·e·s dont six émargent aussi à l'un des deux sous-corpus précédents. Les organismes modèles sont des organismes vivants, parfois modifiés, qui sont simples d'utilisation et qui offrent des caractéristiques exemplaires permettant d'élargir les résultats à d'autres organismes de la même famille<sup>736</sup>. Sur le plan technique, ces plantes sont donc standardisées, leur génome est entièrement séquencé et, du point de vue de la connaissance, leur étude est sous-tendue par l'idée que les résultats obtenus peuvent être généralisés à d'autres organismes<sup>737</sup>. Ces deux spécificités pourraient avoir des conséquences dans la gestion et les besoins documentaires des chercheur·se·s : d'un côté une notion de partage des connaissances sur un organisme standard et de l'autre une vision généraliste et universelle. Ces caractéristiques n'ont pourtant pas de conséquence franche sur l'attribution de la propriété des archives puisque les chercheur·se·s de ce sous-corpus l'attribuent un peu moins aux laboratoires et à eux·elles-mêmes et un tout petit peu plus souvent aux citoyen·ne·s et aux institutions. Les mots-clés attribués spontanément aux archives sont, eux, tournés vers l'existence physique des archives : « stock », « poussière », « livre », « volume », « bibliothèque ». Enfin, ces chercheur·se·s sont plus nombreux à

---

<sup>733</sup> C. Bonneuil, F. Thomas, *Gènes, pouvoirs et profits... op. cit.*, p. 369-408.

<sup>734</sup> *Comité d'Histoire de l'Inra et du Cirad – INRA*, disponible sur : <https://www6.inrae.fr/comitedhistoire/Histoire-des-Instituts/INRA>, (consulté le 7 août 2020).

<sup>735</sup> Paul Robin, Jean-Paul Aeschlimann, Christian Feller (sous la dir. de), *Histoire et agronomie. Entre ruptures et durée*, Marseille, 2007, 512 p.

<sup>736</sup> Gabriel Gachelin (sous la dir. de), *Les organismes modèles dans la recherche médicale*, Paris, Presses universitaires de France, 2006, 285 p.

<sup>737</sup> Karine Prévot, « Modéliser la symbiose, réflexion sur le concept d'organisme modèle à partir des bactéries du genre *Wolbachia* », *Bulletin d'histoire et d'épistémologie des sciences de la vie*, n° 21, 2014, p. 72-73.

considérer les archives comme un outil de travail. Ils et elles se démarquent également en n'attribuant, ni spontanément, ni dans les questions guidées, une fonction d'information aux archives : « connaître ce qui a déjà été fait » et « vérifier des informations » sont ainsi des fonctions peu souvent choisies dans ce sous-corpus.

Enfin, le sous-corpus des semences regroupe 30 personnes, dont 22 émargent également à un ou deux des trois autres sous-corpus puisqu'il ne s'agit plus d'un groupe de végétaux mais d'un stade particulier du développement. Notons également que seulement deux de ces répondant·e·s indiquent ne travailler que sur des semences et deux autres uniquement sur les semences et les maladies. Nous choisissons cette focale parce que le lien avec les archives nous semble vraiment très fin avec trois perspectives soulignées par Stéphane Tirard<sup>738</sup>, professeur d'épistémologie et d'histoire des sciences, historien de la biologie. Premièrement, la conservation des graines est une activité ancienne qui s'est institutionnalisée au XVIII<sup>e</sup> siècle. Deuxièmement, les semences sont au cœur d'efforts de normalisation. Troisièmement, la conservation des semences dépasse le seul but de sauvegarde mais répond à un désir politique de transformation, voire de recréation du monde. Dans ce sous-corpus, 28 chercheur·se·s, soit la quasi-totalité, ont attribué la propriété des archives à leur institution de rattachement (93 % contre 81 % du corpus entier) ; ils et elles sont également proportionnellement moins nombreux à attribuer cette propriété à l'État ou à eux·elles-mêmes (33 % et 37 % contre 44 % pour les deux dans le corpus entier). Ces chercheur·se·s attribuent spontanément plus souvent la « mémoire » que l'« histoire » aux archives et en ont une vision pragmatique : « stockage », « données », « classement », « organisation » sont plus souvent mobilisés que dans le corpus entier. À l'inverse, la dimension patrimoniale, l'association avec les livres, le papier et la bibliothèque sont nettement moins présents. D'ailleurs, les fonctions des archives sont plus souvent celles de « connaître ce qui a déjà été fait » et « un de vos outils de travail » et les chercheur·se·s de ce sous-corpus sont plus nombreux·ses à indiquer souhaiter utiliser des archives dans leur travail même si ce n'est pas possible en réalité<sup>739</sup>.

Ces quatre sous-corpus font apparaître des variations dans les représentations des archives en fonction de l'objet d'étude des chercheur·se·s interrogés. D'abord, la propriété des archives est attribuée à des entités différentes. Les chercheur·se·s en végétal spécialisé l'octroient légèrement plus souvent aux citoyen·ne·s et à l'État ; ceux et celles qui étudient les plantes modèles aux laboratoires et à eux·elles-mêmes ; les chercheur·se·s qui étudient les grandes cultures se démarquent plus nettement du corpus global et accordent la propriété des archives aux organismes financeurs plus souvent que dans le corpus entier ; ceux et celles qui étudient les semences placent l'institution de

---

<sup>738</sup> Stéphane Tirard, « Conserver et distribuer les graines. Perspectives historiques sur une volonté de transformer ou recréer le monde », 3<sup>e</sup> conférence internationale du programme *Atlantys*, 3 novembre 2017, Nantes.

<sup>739</sup> Questions 15 et 16.

rattachement comme majoritairement propriétaire des archives. Ensuite, des nuances apparaissent dans la définition que les chercheur·se·s donnent des archives. Teintée d'histoire pour les chercheur·se·s en végétal spécialisé et en grande culture, elle donne une place plus grande à la mémoire pour les chercheur·se·s en semences. L'existence physique des archives les caractérise majoritairement pour les chercheur·se·s en plantes modèles et, dans une moindre mesure, pour les chercheur·se·s en grande culture. Enfin, les fonctions des archives sont également différentes selon les objets d'étude. La fonction d'information est élevée pour les chercheur·se·s en végétal spécialisé et sur les semences. Elles sont même considérées comme un outil de travail pour ces dernier·ère·s et par les chercheur·se·s en plantes modèles. Les chercheur·se·s en grande culture se démarquent en indiquant utiliser les archives pour former plus souvent que dans le corpus complet.

### 1.2.2. Une partie remarquée de l'environnement des chercheur·se·s

La centralité du végétal comme objet d'étude est désormais posée et nous amène à nous interroger sur la pertinence de lui conférer une autre dimension : est-elle un vecteur identitaire pour les chercheur·se·s interrogés ?

Lorsque les chercheur·se·s parlent du végétal durant l'enquête, leur première réponse est souvent une définition objective, scientifique, générale et parfois simplifiée :

« C'est une branche de la vie [...] une classe d'organismes vivants. [...] C'est des organismes vivants qui se débrouillent par eux-mêmes, on dit qu'ils sont autotrophes du coup » [V. Changenet], « ce qui a de la chlorophylle... » [B. Dubreucq], « c'est tout ce qui est vert et tout ce qui fait de la photosynthèse, moi j'ai tendance à restreindre le végétal aux plantes terrestres, c'est un peu réducteur [...] donc c'est tout ce qui possède des choses qui ressemblent à une tige, des feuilles et des racines ou des structures apparentées aux racines et qui fait de la photosynthèse, ou qui l'a perdue... [la capacité de faire de la photosynthèse] » [S. Nadot], « l'ensemble des organismes qui appartiennent au règne végétal » [F. Chardon], « c'est un règne [...] [qui] comprend, eh bien toutes les espèces de plantes [...] ça ne veut pas dire toutes les espèces qui font de la photosynthèse parce qu'il y a des espèces qui font de la photosynthèse et qui ne sont pas considérées comme des végétaux, les algues par exemple. Donc voilà, tous les végétaux inférieurs et supérieurs. [...] Donc c'est une des unités d'organisation taxonomique, au sein desquelles on va réunir la grande majorité des plantes qui vivent, enfin toutes les plantes qui vivent sur notre terre » [R. Le Hir]<sup>740</sup>.

---

<sup>740</sup> Entretien avec Valentin Changenet, 24 février 2017. Entretien avec Bertrand Dubreucq, le 24 mars 2017. Entretien avec Sophie Nadot, le 24 mars 2017. Entretien avec Fabien Chardon, le 21 avril 2017. Entretien avec Rozenn Le Hir, le 21 avril 2017.



Ce panel nous montre quand même une disparité dans les définitions de base, par exemple, entre la prise en compte des algues ou non. Le végétal peut donc couvrir un périmètre plus ou moins large suivant les répondant·e·s.

Très vite, les chercheur·se·s arrivent à des qualifications subjectives. Que ce soit sur la place qu'occupe le végétal dans l'environnement :

« pour moi c'est le règne qui va nous entourer, notre environnement, règne majeur de notre environnement »<sup>741</sup>.

dans l'activité humaine :

« le règne végétal c'est une source de la production, source de nourriture, base du rendement agricole [...] indispensable à la vie ». « Si on veut continuer à pouvoir nourrir la planète ce sera plus avec des végétaux qu'avec des animaux »<sup>742</sup>.

dans le temps :

« les végétaux d'abord ce sont des espèces vivantes qui étaient là avant nous, qui j'espère seront là après nous, qui s'en sortent, qui s'adaptent bien mieux que nous »<sup>743</sup>.

ou plus largement :

« Le végétal pour moi [...] c'est la vie parce que ça a été la vie sur terre au départ et puis c'est la vie parce que c'est ce qu'on sera amené à manger "biomasse" si on veut continuer à manger »<sup>744</sup>.

Et finalement, certain·e·s d'entre eux et elles font directement état de leur fascination :

« Et nous quand on a l'impression de faire des choses incroyables, à construire des bâtiments, à discuter entre nous, à faire des interactions humaines, etc. En fait, en fait ça franchement, ça n'a rien d'extraordinaire quoi et les plantes le font vraiment très bien aussi ». « Y' a une fascination aussi sur le végétal pour le fonctionnement des plantes. Pour savoir comment une plante ça fonctionne. Vous imaginez qu'un arbre tient debout, que ça ne bouge pas et que malgré tout ça a résisté à un tas de choses, ça réussit à vivre plus longtemps que nous, que ça peut prendre cette dimension-là, que c'est capable de récupérer de l'énergie dans le sol, c'est fascinant »<sup>745</sup>.

D'ailleurs, dans l'enquête écrite, seulement dix interrogé·e·s n'attribuent aucune place au végétal sur l'échelle bipolaire<sup>746</sup> « précieux » – « sans valeur » et tous les autres choisissent « précieux ». Entre « positif » et « négatif », les avis sont un tout petit peu moins tranchés, avec un « négatif »,

---

<sup>741</sup> Entretien avec Fabien Chardon, le 21 avril 2017.

<sup>742</sup> Entretien avec Bertrand Dubreucq, le 24 mars 2017. Entretien avec Philippe Simoneau, 30 mars 2017.

<sup>743</sup> Entretien avec Philippe Simoneau, 30 mars 2017.

<sup>744</sup> Entretien avec Philippe Simoneau, 30 mars 2017.

<sup>745</sup> Entretien avec Valentin Changenet, 24 février 2017. Entretien avec Jérémy Clotault, le 28 avril 2017.

<sup>746</sup> Question 39.

78 « positifs » et 23 réponses centrales, c'est-à-dire sans avis. Enfin, de « important » à « futile », 92 placent le végétal du côté d'« important ». Tous et toutes ne portent donc pas le même degré d'intérêt pour le végétal et les causes de l'orientation dans ce domaine professionnel le confirment. Celle-ci est rarement liée avec le métier des parents des chercheur-se-s interrogés. Ainsi, seulement 12 répondant-e-s ont des parents qui travaillent au contact du végétal. Mais lorsque ce lien existe, il est exprimé comme une partie de l'identité de la personne :

« Vous voulez remonter loin dans ma vie ? Mes parents sont maraîchers donc le végétal, il y a un côté un peu affectif sur le végétal de ce fait là. Parce que c'est mes origines aussi »<sup>747</sup>.

Ce qui conduit au choix du végétal est majoritairement un goût pour un domaine (pour 64 répondant-e-s) et celui-ci peut être le végétal, par exemple :

« Au départ moi je suis plutôt botaniste de formation, dans la systématique végétale donc c'est donner des noms, ça va avec ce côté un peu, mettre des choses dans des cases. Et puis, au cours de ma jeune carrière j'ai eu plus d'opportunité d'aller vers la recherche comme je fais maintenant, donc je suis partie là-dedans »<sup>748</sup>.

mais aussi une discipline (génétique, biologie, informatique, etc.) :

« au final c'est une sensibilité générale à la biologie qu'on a l'un et l'autre » [T. Rouxel] ou « pour moi la place du végétal là-dedans, il est essentiel en tant qu'objet d'application, c'est-à-dire que dans les cours, ce qu'on va manipuler en programmation, c'est des fichiers qui contiennent des relevés de biodiversité de plantes, dans les cours de bases de données, le support de cours magistral, il se base sur l'exemple d'une jardinerie imaginaire dont on veut faire la base de données » [J. Bourbeillon] « Non, *Arabidopsis* n'est pas un objet chargé d'émotion. Pour moi l'émotion c'est de comprendre un mécanisme que personne d'autre n'a compris avant, et ça je le fais sur la biologie du développement des plantes, ça pourrait être autre chose » [B. Dubreucq]<sup>749</sup>.

ou un agent pathogène :

« Alors mon travail c'est un peu différent car je ne suis pas végétaliste au sens propre du terme, je suis microbiologiste, donc comme je m'intéresse aux bactéries et champignons qui sont des agents néfastes ou bénéfiques pour les plantes, je suis plus intéressé par ce que font ces micro-organismes en interaction avec la plante. Donc je dirais que la plante, elle est secondaire pour moi, au niveau recherche, je focalise beaucoup plus sur le micro-organisme que sur la plante »<sup>750</sup>.

---

<sup>747</sup> Entretien avec Jérémy Clotault, le 28 avril 2017.

<sup>748</sup> Entretien avec Rozenn Le Hir, le 21 avril 2017.

<sup>749</sup> Entretien avec Thierry Rouxel, 26 avril 2017. Entretien avec Julie Bourbeillon, 30 mars 2017. Entretien avec Bertrand Dubreucq, le 24 mars 2017.

<sup>750</sup> Entretien avec Philippe Simoneau, 30 mars 2017.

Même si un des chercheur·se·s précise : « je ne suis pas intéressé par les champignons par exemple, même si je travaille avec »<sup>751</sup>.

Par ailleurs, 32 répondant·e·s indiquent que le choix du végétal est le résultat d'un hasard du cursus scolaire et 26 indiquent qu'il fait suite à une rencontre. Presque tous les chercheur·se·s interrogés à l'oral ont indiqué avoir fait un choix entre le monde animal et le monde végétal pour différentes raisons et dans les entretiens, la formulation des réponses laisse souvent entendre que le monde animal pourrait être communément considéré comme plus intéressant : « le monde du végétal est, à mon avis tout aussi incroyable que le monde de l'animal »<sup>752</sup>. Les chercheur·se·s mettant en avant le choix du végétal sur l'animal donnent trois raisons principales. La première est qu'ils ou elles n'avaient pas envie de travailler sur les animaux<sup>753</sup>. La deuxième tient aux modes de recrutement sur concours des chercheur·se·s, un·e généticien·ne peut donc concourir à la fois sur des postes en animal et en végétal et être finalement retenu sur un poste en végétal<sup>754</sup>, ce qui n'enlève d'ailleurs rien à l'intérêt pour cet objet de recherche. Le troisième est le hasard de la formation qui fait que les méthodes d'enseignement sont plus appréciées dans une matière – en pathologie végétale, par exemple – que dans une autre – entomologie, pourtant domaine de prédilection de départ<sup>755</sup>. Enfin, nous n'avons pas rencontré de chercheur·se·s ayant changé d'objet d'étude au cours de leur carrière même si certains témoignent d'évolutions :

« Je ne sais pas dire si c'est nouveau, si c'est un programme, j'ai l'impression qu'il y a une certaine continuité, il n'y a pas vraiment... bon on change de thématique. Je ne saurais pas définir des ruptures et dire quand j'ai commencé ma carrière je regardais des champignons sous la loupe sur des feuilles et maintenant je regarde des maladies dans des paysages dans des grands endroits, c'est simplement un changement d'échelle, un changement de vision mais ce n'est pas, foncièrement, c'est la même question. C'est pourquoi les maladies se développent sur les plantes et qu'est-ce qu'on peut faire pour les empêcher de se développer ou pour réduire leur développement ? »<sup>756</sup>.

Si le végétal est central pour la majorité des chercheur·se·s interrogés dans leur vie professionnelle, il l'est en revanche moins souvent dans leur vie personnelle. Les chercheur·se·s rencontrés composent ainsi un nuancier partant de « il y en a autour de moi, c'est vital »<sup>757</sup> pour arriver à « alors par contre dans ma vie pas tant que ça, je n'ai pas la main verte, je n'ai pas de plantes, je ne

---

<sup>751</sup> Entretien avec Valentin Changenet, 24 février 2017.

<sup>752</sup> Entretien avec Valentin Changenet, 24 février 2017.

<sup>753</sup> Entretien avec Bertrand Dubreucq, le 24 mars 2017. Entretien avec Rozenn Le Hir, le 21 avril 2017.

<sup>754</sup> Entretien avec Jérémy Clotault, le 28 avril 2017.

<sup>755</sup> Entretien avec Thierry Rouxel, 26 avril 2017.

<sup>756</sup> Entretien avec Ivan Sache, le 11 avril 2017.

<sup>757</sup> Entretien avec Sophie Nadot, le 24 mars 2017.

suis pas non plus botaniste, je suis physiologiste, je n'y connais rien en identification de végétaux »<sup>758</sup>.  
La position centrale de ce nuancier, voire la synthèse des positions observées, pourrait être celle-ci :

« J'ai eu la chance de pouvoir faire ce que je voulais parce que j'aime bien les végétaux ; pour moi c'est une composante essentielle de la biosphère, fonctionnelle, esthétique et patrimoniale. Je plaisante avec ma plate-bande fleurie, au pied de ma fenêtre, mais je suis très content de l'avoir là, et puis à Grignon on est dans le végétal, à Grignon on est à la campagne avec des arbres... je suis urbain mais j'aime beaucoup la campagne et j'aime beaucoup la végétation. Pour moi c'est mon cadre de vie, c'est mon cadre de travail. [...] C'est très paradoxal car je n'ai pas de jardin, je n'ai pas de plantes sur mon balcon, je n'ai pas de plantes d'intérieur. En fait j'ai vue sur un jardin donc j'aime beaucoup les plantes, mais j'en n'ai pas proches. Je ne saurais pas dire pourquoi d'ailleurs. J'aime bien me promener dans la nature »<sup>759</sup>.

Notons tout de même, que les chercheur·se·s interrogés sont plus nombreux à déclarer faire un jardin potager (37 %) ou d'agrément (48 %)<sup>760</sup> que la moyenne des Français·es (19 % et 37 %)<sup>761</sup>. Ils et elles se démarquent également si le périmètre est restreint aux Français·es ayant un diplôme à bac +4 minimum ou aux personnes ayant des professions intellectuelles et supérieures. À l'inverse, les chercheur·se·s interrogés sont moins nombreux à pratiquer la pêche ou la chasse (8 % chez les chercheur·se·s rencontrés, contre 12 % dans la population française totale).

Dans l'environnement des chercheur·se·s il y a donc le végétal mais il y a également nécessairement des inscriptions<sup>762</sup> qui peuvent constituer des archives. Nous avons donc proposé une série de 12 échelles bipolaires aux chercheur·se·s pour qualifier les archives, puis, plus loin, cette même série pour qualifier le végétal. La moyenne des réponses donne le graphique suivant :

---

<sup>758</sup> Entretien avec Valentin Changenet, 24 février 2017.

<sup>759</sup> Entretien avec Ivan Sache, le 11 avril 2017.

<sup>760</sup> Question 63.

<sup>761</sup> Ministère de la Culture et de la Communication, *Département des Études de la Prospective et des statistiques- Enquête sur les pratiques culturelles des Français*, disponible sur : <http://www.pratiquesculturelles.culture.gouv.fr/index.php>, (consulté le 17 août 2020).

<sup>762</sup> B. Latour, Steve Woolgar, *La vie de laboratoire : la production des faits scientifiques*, Paris, La Découverte, 1988, p. 265.

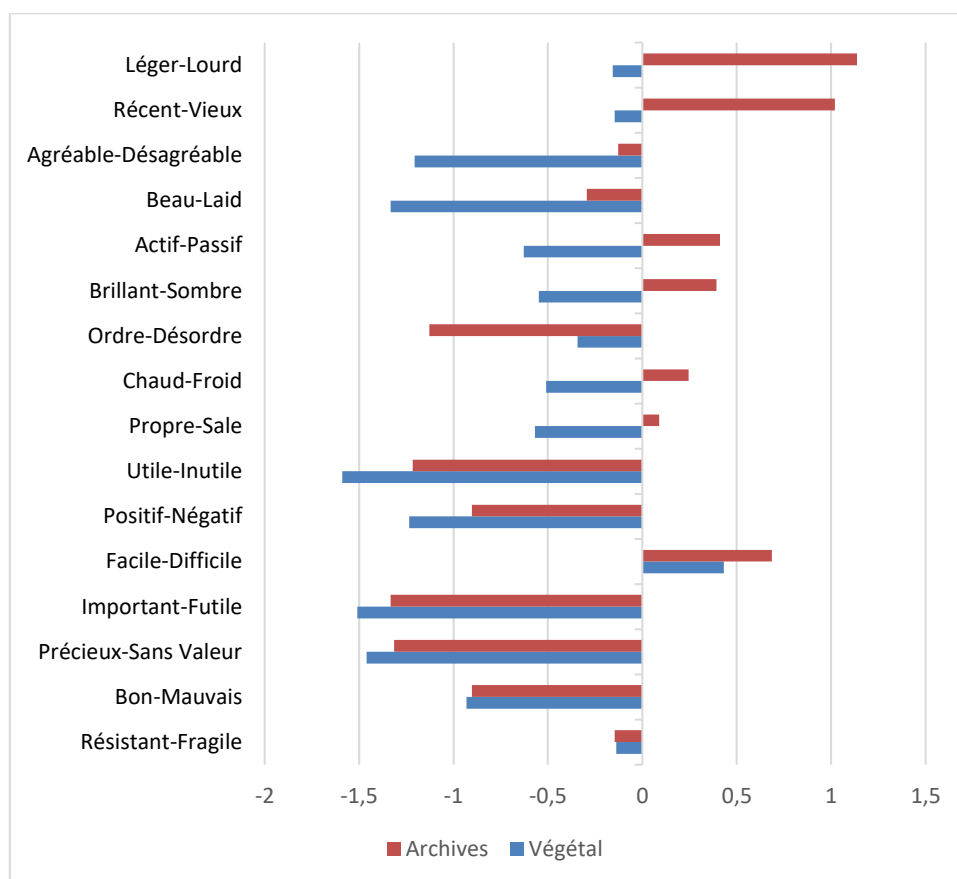


Figure 27 – Qualification des archives et du végétal : comparaison à partir des scores moyens de 12 échelles bipolaires (source : enquête en ligne de décembre 2015 à avril 2016, annexe 2, questions n<sup>os</sup> 2 et 39)

Sept échelles ne sont que peu ou pas différenciées. Le végétal comme les archives est considéré comme « utile », « positif », « difficile », « important », « précieux », « bon » et « résistant ». En complément, le végétal est qualifié de « beau », « chaud », « propre », « brillant » et « agréable » quand ce sont les termes « lourd », « sombre », « ordre » et « vieux » qui sont plutôt choisis pour les archives. Les chercheur·se·s ont une vision plus sensible du végétal et plus physique des archives.

Le végétal constitue donc pour tous et toutes une partie remarquée de leur environnement mais suivant leur domaine de recherche, leur objet d'étude et leurs goûts personnels, la place qu'il occupe est plus ou moins importante. Contrairement aux institutions et aux territoires, les chercheur·se·s ne revendiquent pas le végétal comme une composante de leur identité et, en comparaison des archives, c'est plutôt un rapport sensible au végétal qui les caractérise.

### 1.2.3. Archives et végétal : quels liens ?

« Une équipe internationale de chercheur·se·s est parvenue à faire germer six palmiers dattiers à partir de graines retrouvées sur des sites antiques du sud d'Israël. Âgées de 2 000 ans, elles pourraient livrer de précieuses informations sur la longévité de l'ADN de ces végétaux »<sup>763</sup>.

« On a trouvé, dans des pyramides, des graines de Lotus de 2 000 ans. Une fois que la graine est sèche on peut les remettre dans des bonnes conditions et ça repart »<sup>764</sup>.

Le lien est très facile à faire dans notre esprit entre le végétal et les archives. La réserve mondiale des semences du Svalbard<sup>765</sup> nous évoque directement une des missions des archivistes, la conservation. Les activités des botanistes et des biologistes, chargés de « distinguer les espèces et [de] leur attribuer une place dans la classification »<sup>766</sup>, se rapprochent légèrement des activités de classement, même si la « classification »<sup>767</sup> ressemble plutôt à l'établissement d'un cadre de classement. La numérisation de l'herbier du Muséum<sup>768</sup> représente encore pour nous un point de contact évident entre chercheur·se·s en sciences du végétal et archivistes sur les questions de communication et de valorisation. Par ailleurs, si nous avons fait le lien entre archives et traces dans le premier chapitre, celui entre ces dernières et le végétal a également déjà été étudié<sup>769</sup>. Il ne fallait plus qu'un pas pour envisager les végétaux comme des archives en eux-mêmes, pas que franchissent une partie des chercheur·se·s interrogés en entretien. Notre objectif n'est pas d'emmener les lecteur·rice·s sur un terrain philosophique, mais plutôt de comprendre quels liens les chercheur·se·s interrogés font entre archives et végétal et ainsi faire ressortir quelques éléments des représentations des archives.

D'abord, le végétal est souvent inclus dans la définition des archives par les chercheur·se·s. Le mot « chose », souvent employé à proximité des archives quand les chercheur·se·s interrogés à l'oral en donnent une définition, l'est tout autant lorsqu'ils et elles donnent une définition du végétal. Dans les mots-clés associés aux archives, nous ne trouvons pas beaucoup de mention du végétal :

---

<sup>763</sup> Martine Benoît, « Des palmiers dattiers disparus depuis des siècles ressuscités à partir de graines vieilles de 2000 ans », *Sciences et avenir*, 12 février 2020, disponible sur : [https://www.sciencesetavenir.fr/archeo-paleo/archeologie/des-palmiers-dattiers-disparus-depuis-desbla-siecles-oblant-pousse-a-partir-de-graines-vieilles-de-2-000-ans\\_141451](https://www.sciencesetavenir.fr/archeo-paleo/archeologie/des-palmiers-dattiers-disparus-depuis-desbla-siecles-oblant-pousse-a-partir-de-graines-vieilles-de-2-000-ans_141451), (consulté le 11 août 2020).

<sup>764</sup> Entretien avec Bertrand Dubreucq, le 24 mars 2017.

<sup>765</sup> Chambre forte souterraine construite au nord de la Norvège pour conserver des graines de toutes les cultures vivrières de la planète. *Svalbard Global Seed Vault*, disponible sur : <https://www.regjeringen.no/en/topics/food-fisheries-and-agriculture/svalbard-global-seed-vault/id462220/>, (consulté le 11 août 2020).

<sup>766</sup> S. Tirard, « Classer et nommer les êtres vivants », dans V. Sarrazin, P. Marcilloux, B. Grailles (sous la dir. de), *Classer les archives et les bibliothèques. Mises en ordre et raisons classificatoire*, Rennes, Presses universitaires de Rennes, 2015, p. 111.

<sup>767</sup> C. Oghina-Pavie, « Représentations de la diversité... », *art. cité*, p. 165-170.

<sup>768</sup> Muséum national d'Histoire naturelle, « La numérisation du plus grand herbier du monde ouvre de nouveaux horizons de recherche », disponible sur : <https://www.mnhn.fr/fr/collections/actualites/numerisation-plus-grand-herbier-monde-ouvre-nouveaux-horizons-recherche>, (consulté le 12 août 2020).

<sup>769</sup> C. Oghina-Pavie, Isabelle Trivisani-Moreau, Aude Nuscia Taïbi, *Traces du végétal. Nouvelles recherches sur l'imaginaire*, Rennes, Presses universitaires de Rennes, 2015, 291 p.

« hercier » (deux occurrences) et « échantillon » (1), voire « ramification » (1) en sont les seuls représentants. C'est à l'oral, que les chercheur·se·s incluent certains végétaux dans la définition des archives, soit spontanément lorsqu'ils et elles fournissent une définition des archives<sup>770</sup>, soit lorsqu'on les interroge sur le lien entre végétal et archives :

« Après une archive peut prendre la forme d'un être vivant, d'un organisme. Et c'est vrai qu'on a besoin nous pour travailler, notre objet de travail a besoin d'être archivé et ça peut être un lot de graines, ça peut être un virus, ça peut être une bactérie, ça peut être mais rarement une plante car il faut que ce soit un organe de structure qui puisse survivre, en particulier qui ne bouge pas trop »<sup>771</sup>.

De manière générale, les chercheur·se·s s'insèrent dans un mouvement plus général de diffusion terminologique du mot « archives » qui prend des sens de plus en plus éloignés du sens commun<sup>772</sup>. Mais nous n'observons pas l'« effervescence terminologique »<sup>773</sup> repérée par Patrice Marcilloux chez les danseur·se·s parce que les chercheur·se·s rencontrés ne se sont pas saisis de la question de l'archivage avec la même intensité que les danseur·se·s contemporains. Ces dernier·ère·s considèrent parfois même que les vraies archives sont les danseur·se·s eux·elles·mêmes. De son côté, Magalie Moysan<sup>774</sup> relève que certains chercheur·se·s en science biomédicale rapprochent les humains et les archives en considérant les patient·e·s comme des archives. Mais, selon les termes des interrogé·e·s, ce sont des archives de mauvaise qualité, car les patient·e·s oublient ou meurent. Les chercheur·se·s en sciences du végétal rencontrés associent, eux·elles·aussi, le végétal aux archives et considèrent le végétal comme de meilleures archives.

Ensuite, les chercheur·se·s proposent des rapprochements entre les fonctions des archives et certaines caractéristiques du végétal. Par exemple, la collecte d'informations incluant leur sélection :

« Le végétal, comme tous les êtres vivants, il est régi par un principe qui est fondateur, qui est celui de la théorie de l'évolution et qui ne fait qu'exploiter toutes les erreurs et toutes les réussites du passé pour essayer d'avancer dans une direction qui nous amène vers quelque chose de positif et qui nous adapte vis-à-vis de notre environnement changeant, etc. Et, de ce point de vue-là, les plantes, comme n'importe quel autre être vivant, c'est une illustration d'un énorme, monstrueux travail de collecte d'informations sur des aspects mais qui nous dépassent totalement et alors là pour le coup, on peut vraiment faire un parallèle avec les archives parce que c'est un très très très gros travail de récupération d'informations, de

---

<sup>770</sup> Chapitre 1.

<sup>771</sup> Entretien avec Fabien Chardon, le 21 avril 2017.

<sup>772</sup> P. Marcilloux, *Les ego-archives...*, op. cit., p. 207-208.

<sup>773</sup> P. Marcilloux, « Les archives chorégraphiques... », art. cité, p. 57.

<sup>774</sup> M. Moysan, *Usages d'archives...*, op. cit., p. 240.

traitement d'informations, de sélection des informations intéressantes pour les transmettre et faire en sorte que ce soit ça qui soit utilisé et pas d'autres stratégies un peu bancales »<sup>775</sup>.

Ou la conservation d'informations :

« La graine c'est une forme d'archivage, temporel, de l'information génétique [...] forme de capsule temporelle d'archives vivantes » ou « un ensemble d'individus qui peuvent être conservés, qui sont soit utiles, soit qui peuvent l'être et puis avec cette question aussi de rationalisation de la conservation. C'est aussi quelque chose d'assez proche des archives »<sup>776</sup>.

Ce constat nous invite, au côté de Patrice Marcilloux, à relativiser les archives sur papier<sup>777</sup>. C'est-à-dire que les chercheur·se·s interrogés n'associent pas nécessairement les archives au papier. Chez les danseur·se·s, cette relativisation est liée à la conscience des impossibilités archivistiques de ce support. Chez les chercheur·se·s, elle trouve plutôt son origine dans la diffusion sémantique du mot « archives ».

Le végétal est aussi comparé aux archives pour sa possibilité de témoigner du passé suivant une des deux raisons soulignées par les organisateurs du colloque histoire et sciences du végétal<sup>778</sup> : leur histoire biologique. Nous croisons même dans la bibliographie la mention de « bio-archives »<sup>779</sup>. Les chercheur·se·s interrogés qui font le lien entre archives et dendrochronologie<sup>780</sup> nous disent plus particulièrement :

« On regarde une tranche d'arbre, on regarde le temps, comme pour les archives »<sup>781</sup>, c'est « l'étude des cernes du bois [...] pour] reconstituer des évènements paléoclimatiques en fonction de la structure du bois et de l'évolution au cours du temps »<sup>782</sup>.

Mais ils et elles vont souvent plus loin :

« Quand on regarde les cernes du tronc on peut reconstituer le climat passé selon les cernes de croissance : quand il fait chaud, l'arbre pousse plus vite donc les cercles sont plus espacés. L'arbre c'est typiquement une archive, un arbre qui est là depuis 1 000 ans, si on le coupe on

---

<sup>775</sup> Entretien avec Valentin Changenet, 24 février 2017.

<sup>776</sup> Entretien avec Bertrand Dubreucq, le 24 mars 2017. Entretien avec Jérémy Clotault, le 28 avril 2017.

<sup>777</sup> P. Marcilloux, « Les archives chorégraphiques... », *art. cité*, p. 61.

<sup>778</sup> « Les végétaux sont porteurs d'une double historicité : d'une part en raison de leur histoire biologique (évolution, cycle de reproduction, etc.), d'autre part en raison de leur histoire humaine (études botaniques, sélection, pratiques culturelles, usages, etc.) ». Calenda, « Histoire et sciences du végétal », disponible sur : <https://calenda.org/308474>, (consulté le 17 août 2020).

<sup>779</sup> Sylvia de Cesare, « Les "bioarchives" comme modèles pour l'écologie et les sciences de l'environnement : une perspective épistémologique », *Bulletin d'histoire et d'épistémologie des sciences de la vie*, n° 26, 2019, p. 77-96.

<sup>780</sup> Étude de l'âge des arbres d'après les couches concentriques repérables dans la coupe transversale des troncs. Centre national de Ressources Textuelles et Lexicales, « Dendrochronologie : définition de Dendrochronologie », *Ortolang - Outils et ressources pour un traitement optimisé de la langue*, disponible sur : <https://www.cnrtl.fr/definition/dendrochronologie>, (consulté le 17 août 2020).

<sup>781</sup> Entretien avec Bertrand Dubreucq, le 24 mars 2017.

<sup>782</sup> Entretien avec Rozenn Le Hir, le 21 avril 2017.



va arriver à reconstituer ce qui s'est passé avant. Les restes de végétaux, les pollens, les choses comme ça, ça peut permettre de reconstituer ce que mangeaient nos ancêtres au néolithique, donc pour moi c'est une archive vivante typiquement. Les végétaux fossiles nous disent beaucoup de choses sur ce que mangeaient les dinosaures, etc. Donc il y a un aspect pérennité absolument »<sup>783</sup>.

Ce témoignage du passé que constituent les arbres est encore mobilisé par une autre répondante qui ajoute la notion de réutilisation :

« C'est des échelles qui des fois sur certaines espèces de genévriers, de pins, c'est *pinus longaeva* je crois, qui sont dans les déserts californiens et ainsi de suite, on peut remonter sur 1000 ans, alors, ils peuvent constituer des archives, effectivement, parce qu'ils ont un arc à 200 ans ou 300 ans. Là à côté de chez moi, j'ai un marronnier qui a 500 ans alors quand t'es à côté, tu te dis, il en a vu des choses, cet arbre et il a aussi engrangé dans son évolution et sa croissance, un certain nombre de choses, alors il y a des choses qu'on est capable d'observer maintenant et il y a des choses qu'on n'est pas encore capable de voir. Mais c'est un peu comme l'histoire de la glace dans les pôles. Quand on fait des carottes de glace, on arrive à reconstituer des paléoclimats, avec les arbres on peut faire des choses un peu similaires. À une échelle de temps qui est un petit peu plus réduite, mais encore. Donc oui, pour moi c'est des archives vivantes quelque part, qu'on peut effectivement utiliser pour mieux comprendre ce qui s'est passé et puis peut-être faire des modèles sur ce qui va arriver »<sup>784</sup>.

Finalement, les végétaux sont aussi l'*Aîon*, la durée de vie illimitée :

« Le point commun qui me vient à l'esprit, c'est la notion de durée, parce qu'un arbre, j'exagère un peu mais c'est quasiment immortel, ça peut durer des centaines et centaines d'années, sauf s'il est calciné... ce qui est la même chose d'ailleurs pour les archives [sourire]. Pour moi la première notion que je vois dans archives c'est la durée, quelque chose qui doit durer très longtemps »<sup>785</sup>.

Mais le lien n'est pas toujours évident parce que des éléments centraux des représentations de chacun de ces deux objets se confrontent dans cette comparaison. Ainsi, pour tous et toutes, le végétal est vivant alors que les archives sont mortes :

« Je ne sais pas si le vivant peut être archivé, enfin si, dans les herbiers mais il devient mort »  
*ou bien* « le végétal c'est quand même un être vivant, enfin un organisme vivant, même si on peut avoir des végétaux morts, mais ça reste quand même un organisme vivant dans mon esprit. Et l'archive pour moi, ce n'est pas quelque chose de vivant. C'est plutôt de la gestion de ce qui reste. Même si je conçois bien que quand on travaille avec des archives, pour un

---

<sup>783</sup> Entretien avec Ivan Sache, le 11 avril 2017.

<sup>784</sup> Entretien avec Rozenn Le Hir, le 21 avril 2017.

<sup>785</sup> Entretien avec Philippe Simoneau, 30 mars 2017.

archiviste c'est quelque chose de vivant, ça bouge et ça évolue. Pour moi [...] c'est quelque chose qui doit s'apparenter à quelque chose d'inerte en fait, dans l'esprit de la conservation et ça n'a rien à voir avec un végétal »<sup>786</sup>.

Un autre répondant complète encore cette différence : « l'archive, on s'en occupe, sinon c'est plus une archive, enfin j'ai l'impression. À la limite un arbre il n'a pas besoin de nous pour vivre »<sup>787</sup>. « Actif » caractérise le végétal quand « passif » est attribué aux archives (figure 27). Quand les danseur·se·s n'opposent plus les archives au caractère éphémère du spectacle vivant<sup>788</sup>, les chercheur·se·s interrogés n'ont pas été aussi loin.

Le lien que nous tissons aisément entre végétal et archives existe aussi pour les chercheur·se·s interrogés. D'abord, le végétal est parfois inclus dans la définition des archives puisque les chercheur·se·s n'associent pas nécessairement les archives à un support papier. Ensuite, les chercheur·se·s rapprochent certaines caractéristiques du végétal avec les fonctions qu'ils et elles attribuent aux archives comme la collecte, la sélection et la conservation d'information. Le végétal est aussi vu comme ayant la capacité, comme les archives, de témoigner du passé. Temporellement, il est associé à l'Aïon pour son rapport étroit à l'éternité. Malgré tout, les archives et le végétal s'opposent par leurs caractères mort pour les premières et vivant pour les deuxièmes.

Le végétal tient donc une place centrale dans le quotidien des chercheur·se·s. L'analyse de l'influence de certaines thématiques de recherche sur les définitions des archives nous permet de conclure qu'il existe une corrélation entre ces thématiques et certaines nuances dans les définitions des archives. En outre, plus qu'un objet de recherche, le végétal représente une partie remarquée, appréciée, voire captivante de l'environnement des chercheur·se·s interrogés. En comparaison avec les archives, le rapport des chercheur·se·s avec le végétal est plus sensible. Pour autant, il n'apparaît pas comme une composante de leur identité. À l'inverse, en comparaison avec le végétal, les archives semblent ne pas transporter autant de richesse que ces derniers. Enfin, de nombreux rapprochements sont réalisés entre végétal et archives qui restent pourtant deux objets bien séparés par leurs caractères vivant et mort.

Domaine de recherche interdisciplinaire, les sciences du végétal, en tant qu'activité créatrice de connaissances, émergent ainsi à différents régimes de production des savoirs. L'organisation complexe de la recherche française et les thématiques diverses étudiées par les chercheur·se·s interrogés rendent, de plus, difficile la mise en évidence d'une cohésion, mais elles permettent d'analyser les

---

<sup>786</sup> Entretien avec Sophie Nadot, le 24 mars 2017. Entretien avec Fabien Chardon, le 21 avril 2017.

<sup>787</sup> Entretien avec Fabien Chardon, le 21 avril 2017.

<sup>788</sup> P. Marcilloux, « Les archives chorégraphiques... », *art. cité*, p. 58.

conséquences sur les représentations des archives. Les dissemblances constatées portent essentiellement sur les champs sémantiques et sur l'attribution de la propriété des archives. En outre, il convient de retenir que l'équipe de recherche est l'échelon structurant pour la production de la connaissance. Dans tout cela, il apparaît néanmoins que le végétal, objet de fascination plus que d'identification pour les chercheur·se·s, réunit et structure le domaine. Si le végétal n'est pas un vecteur d'identification il convient de se demander où se situe cet élément de cohésion identitaire.

## 2. Être chercheur·se

Lors de notre recherche de master, nous avons rencontré des personnes que nous considérons comme des chercheur·se·s mais qui affirmaient ne pas en être. La conclusion de notre travail actuel est plus incisive et pourrait sommairement se résumer ainsi : nous avons rencontré des chercheur·se·s qui ne font que très peu de recherches – entendues comme la réalisation d'expériences. Ainsi, les personnes interrogées se considèrent très largement comme des chercheur·se·s – mis à part sept répondant·e·s qui sont tou·te·s doctorant·e·s – et consacrent en moyenne 28 % de leur temps de travail à réaliser des expériences, des manipulations ou du travail de terrain. Ce temps de travail se réduit à moins de 6 % pour les professeur·e·s des universités ou assimilé·e·s. Ce sont donc ces deux aspects que nous interrogeons conjointement dans cette partie : ce qu'être chercheur·se veut dire pour les personnes interrogées, puis ce qu'être chercheur·se veut dire dans les faits, au quotidien.

Si cette partie répond toujours à l'objectif général de connaître et comprendre ce que sont les chercheur·se·s en sciences du végétal, elle se concentre ici sur deux dimensions qui n'ont pourtant pas le même statut dans la pratique archivistique. Ainsi, la seconde – comprendre les activités du producteur, comment elles s'organisent et s'articulent, où elles prennent place, etc. – rejoint le questionnement fondamental d'un·e archiviste surtout s'il ou elle officie dans un contexte de gestion d'archives courantes ou intermédiaires. La première en revanche – comprendre l'identité du producteur – n'a pas encore reçu ses lettres de noblesse dans la pratique archivistique. Les normes de description d'archives définitives actuelles<sup>789</sup> donnent effectivement plutôt une place à l'histoire du producteur et à son organisation, informations qui permettent de comprendre le contexte général de production du fonds d'archives. Les normes encadrant la production documentaire courante et intermédiaire<sup>790</sup> insistent elles aussi sur une compréhension des documents dans leur environnement organisationnel.

---

<sup>789</sup> *ISAD(G) : norme générale et internationale de description archivistique*, Paris, Conseil international des archives, 2000, 93 p. *ISAAR (CPF) : Norme Internationale sur les notices d'autorité utilisées pour les Archives relatives aux collectivités, aux personnes ou aux familles*, Conseil international des archives, Paris, 2004, 70 p. International Council on Archives, *Records in Contexts - Modèle conceptuel*, disponible sur : <https://www.ica.org/fr/records-in-contexts-modele-conceptuel>, (consulté le 10 janvier 2021).

<sup>790</sup> *Information et documentation - Gestion des documents d'activité*, ISO 15489-1, 2016, La-Plaine-Saint-Denis, Association française de normalisation, 2016, 495 p.

Néanmoins, l'importance de l'identité des producteurs dans la pratique archivistique a été mise en lumière par le biais des archives de certaines communautés<sup>791</sup>. D'abord parce qu'elles en ont revendiqué l'existence mais aussi par les usages nouveaux qu'elles nourrissent<sup>792</sup>. La norme *Record in Context*<sup>793</sup> qui est en cours d'expérimentation, semble d'ailleurs prendre en compte cette question avec l'ajout du champ « Demographic Group »<sup>794</sup>. Celui-ci permettra d'identifier un producteur en tant que membre d'un ou plusieurs groupes démographiques particuliers et ainsi de contextualiser les archives décrites.

### 1.1. Une identité propre

Pour éclairer les représentations que les chercheur·se·s interrogés ont des archives, il nous est apparu essentiel de comprendre ce qu'est « être chercheur·se » pour ces personnes. Si l'ensemble de ce chapitre tente de répondre à cette question générale, nous aborderons ici plus spécifiquement l'*ethos* professionnel<sup>795</sup> des chercheur·se·s interrogés. On entend par là, les habitudes et les règles<sup>796</sup>, souvent implicites, qui encadrent à la fois la pratique de la recherche et la manière dont se construisent les relations professionnelles. Si les sciences du végétal montrent des particularités, il est toutefois possible de s'appuyer sur de nombreux travaux sur le sujet concernant d'autres disciplines ou les sciences et la recherche en général. D'ailleurs, l'un des premiers travaux réalisés sur l'*ethos* des scientifiques porte sur l'ensemble des disciplines. Il s'agit des analyses de Robert K. Merton<sup>797</sup>, sociologue des sciences. Cet auteur aboutit aux composantes suivantes : l'universalisme – les énoncés scientifiques et l'attribution de marques de reconnaissance à un savant doivent être soumis à des critères impersonnels établis à l'avance –, le communisme ou le communalisme – les découvertes sont des biens collectifs –, le désintéressement – les productions scientifiques ont un caractère public et contrôlable –, le scepticisme organisé – l'évaluation systématique des productions scientifiques. Ces quatre composantes font particulièrement écho à la manière dont les archivistes envisagent les archives dans leur pratique voire à celle dont les professionnel·le·s de l'information en général conçoivent la gestion

---

<sup>791</sup> B. Grailles, « "Mes archives sont-elles Queer ?" : des demandes d'archivage et de communication spécifiques aux militantes et militants féministes et *queer* », *La Gazette des archives*, n° 255, 2019, p. 107-120. Kirsten Wright, « Archival interventions and the language we use », *Archival Science*, n° 19, 2019, p. 331-348.

<sup>792</sup> P. Marcilloux, *Les ego-archives...*, *op. cit.*, p. 207-210.

<sup>793</sup> International Council on Archives, *Records in Contexts - Ontology*, disponible sur : <https://www.ica.org/fr/records-in-contexts-ontology>, (consulté le 10 janvier 2021).

<sup>794</sup> International Council on Archives, *Records in Contexts Ontology (ICA RiC-O) version 0.1*, disponible sur : <https://www.ica.org/standards/RiC/ontology.html#DemographicGroup>, (consulté le 10 janvier 2021).

<sup>795</sup> Bernard Fusulier, « Le concept d'*ethos*. De ses usages classiques à un usage renouvelé », *Recherches sociologiques et anthropologiques*, n° 42, 2011, p. 104.

<sup>796</sup> Bernard Zarca, « L'*ethos* professionnel des mathématiciens », *Revue française de sociologie*, n° 50, 2009, p. 352.

<sup>797</sup> Robert K. Merton, *The Sociology of Science. Theoretical and Empirical Investigations*, Chicago, University of Chicago Press, 1973, p. 258.

des données<sup>798</sup>. Mais ce modèle s'appuie sur l'étude des sciences des XVII<sup>e</sup>, XVIII<sup>e</sup> et XIX<sup>e</sup> siècle<sup>799</sup> avant le double mouvement de diversification des activités des chercheur·se·s et de croissance considérable de leur nombre<sup>800</sup>. Il faut donc l'appliquer avec mesure aux sciences telles qu'elles se font actuellement. Si nous avons considéré important de développer cette idée ici c'est parce que ce cadre mertonien constitue encore un cadre théorique et structurel<sup>801</sup> qu'il convient de garder en tête, d'autant que certain·e·s auteur·rice·s considèrent que cette éthique scientifique est encore partagée par la grande majorité des chercheur·se·s<sup>802</sup>.

Trois axes nous permettront d'approcher cette identité des chercheur·se·s. Suivant les considérations de Bernard Fusulier, nous avons d'abord estimé que l'*ethos* engendré par une profession se traduit « notamment par un sentiment d'appartenance, par un attachement de l'individu à son travail entendu de façon générale »<sup>803</sup>. C'est donc ce que nous analyserons dans une première partie. Ensuite, c'est la dimension épistémique de l'*ethos* des interrogés et ses liens directs avec les archives qui ont retenu notre attention. Enfin, dans une troisième partie, nous interrogerons ce qu'est la réussite d'un·e chercheur·se pour les répondant·e·s à notre enquête à partir des écrits de Bernard Zarca qui explique que l'on peut :

« repérer un *ethos* professionnel dans les pratiques et les jugements individuels des membres de la profession et dans les pratiques et les jugements collectifs, se cristallisant dans des hiérarchies, de prestige ou de pouvoir, et s'objectivant dans des modes d'organisation des échanges, de contrôle du travail, de distinction de l'excellence, etc »<sup>804</sup>.

### 1.1.1. Un métier de cœur

Les raisons pour lesquelles les répondant·e·s ont décidé de devenir chercheur·se·s sont sensiblement les mêmes que celles qui ont prévalu à leur choix du végétal. Ainsi, ils et elles ne sont que 14 à avoir des parents dans la recherche. Nous notons tout de même une prévalence des femmes parmi ces répondant·e·s (dix femmes et quatre hommes). Cette disparité est également constatée par Bernard Zarca lorsqu'il étudie les parcours professionnels et identitaires des mathématicien·ne·s<sup>805</sup>. Ensuite, 64 répondant·e·s affirment leur goût pour un domaine, 32 mentionnent le hasard du cursus

---

<sup>798</sup> Lionel Maurel, « L'ouverture des données de recherche : un retour aux sources pour l'*Ethos* de la Science ? », *Poethis*, n° 2, 2019, p. 9-10.

<sup>799</sup> Y. Gingras, *Sociologie des sciences...*, op. cit., p. 58.

<sup>800</sup> Christine Musselin, *Les universitaires*, Paris, La Découverte, 2008, p. 23.

<sup>801</sup> Y. Gingras, *Sociologie des sciences...*, op. cit., p. 63.

<sup>802</sup> R. Barré, B. De Laat, J. Theys (sous la dir. de), *Management de la recherche...*, op. cit., p. 18.

<sup>803</sup> B. Fusulier, « Le concept d'*ethos*... », art. cité, p. 97-98.

<sup>804</sup> B. Zarca, « L'*ethos* professionnel... », art. cité, p. 352.

<sup>805</sup> « Les femmes qui deviennent mathématiciennes ont plus d'atouts sociaux que leurs collègues masculins. Elles sont relativement plus souvent issues des milieux socio-professionnels de l'université et de la recherche (19 %, contre 13 %). Leur mère était plus souvent elle-même universitaire ou dans la recherche (10 %, contre 5 %) ». B. Zarca, « Mathématicien : une profession élitare et masculine », *Société contemporaine*, n° 64, 2006, p. 48.

scolaire et enfin 26 indiquent avoir choisi la recherche à la suite d'une rencontre. En revanche, 22 personnes choisissent aussi un rêve d'enfant, signe d'une identification précoce au métier. Si l'âge des répondant·e·s n'a aucune conséquence sur ces résultats, les hommes indiquent plus souvent que les femmes avoir choisi le métier de chercheur·se à la suite d'une rencontre ou parce qu'ils avaient un modèle. D'un autre côté, les enseignant·e·s-chercheur·se·s évoquent plus souvent un rêve d'enfant et les chercheur·se·s le fait qu'ils avaient un modèle.

Tous les chercheur·se·s interrogés aiment leur métier<sup>806</sup> et énoncent plusieurs motivations ; 2,4 en moyenne parmi celles proposées dans le questionnaire. Pour analyser ces motivations, nous nous sommes tout d'abord appuyés sur la pyramide de Maslow<sup>807</sup>, modèle théorique et hiérarchique des besoins humains. D'après Maslow, la satisfaction d'un besoin en fait apparaître d'autres à un niveau plus élevé<sup>808</sup>.

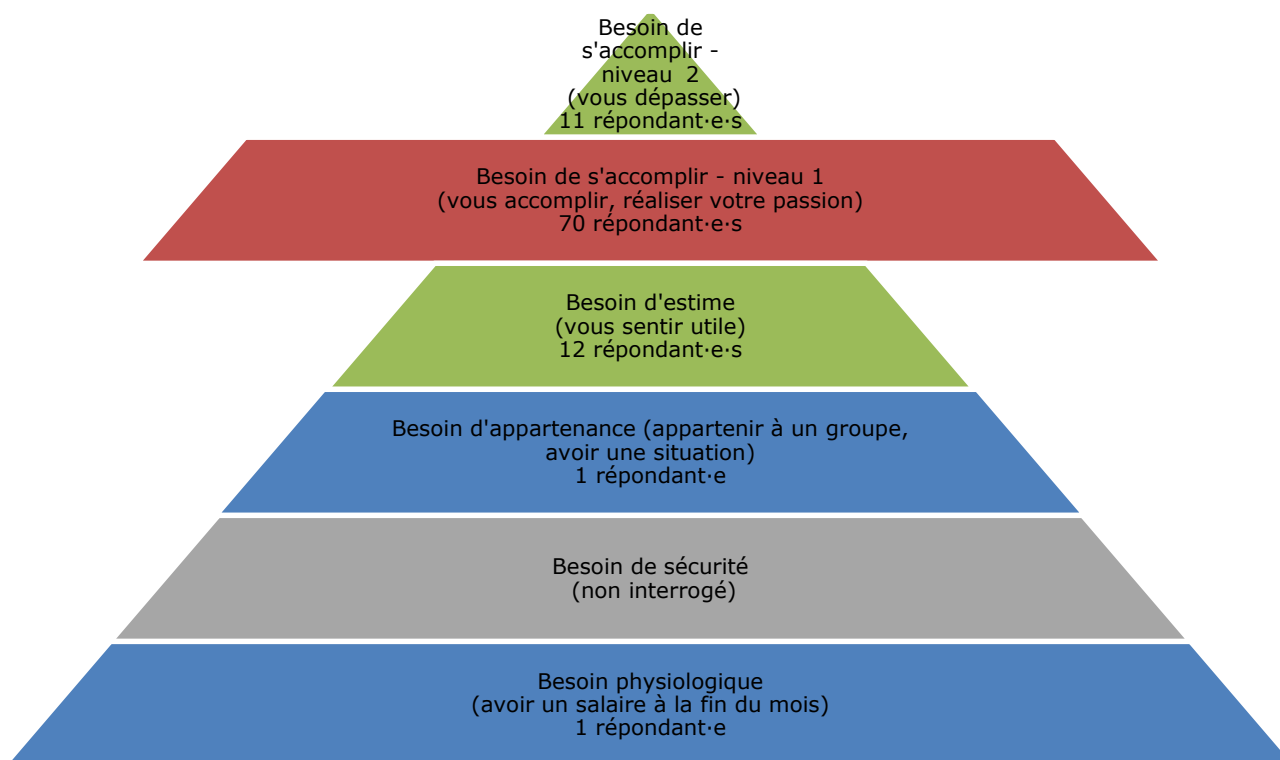


Figure 28 – Les besoins qui motivent les chercheur·se·s dans leur travail : positionnement des répondant·e·s sur une pyramide de Maslow (source : enquête en ligne de décembre 2015 à avril 2016, annexe 2, question n° 48)

<sup>806</sup> Question 47. 7 l'aiment un peu, 49 beaucoup, 42 passionnément, 1 à la folie et 3 ne se prononcent pas.

<sup>807</sup> Abraham Harold Maslow, *Devenir le meilleur de soi-même : besoins fondamentaux, motivation et personnalité*, Paris, Eyrolles 2016, p. 38-136. Traduction de A. H. Maslow, *Motivation and Personality*, New York, Harper and Brother, 1954, 411 p.

<sup>808</sup> Pierre Louart, « Abraham Maslow et Frederick Herzberg : les théories du contenu motivationnel », dans José Allouche (sous la dir. de), *Encyclopédie des ressources humaines*, Paris, Vuibert, 2012, p. 1919-1925.

Pour établir le schéma ci-dessous, nous avons seulement retenu la motivation du niveau hiérarchique le plus élevé parmi les réponses formulées par les chercheur·se·s interrogés. Ils et elles réalisent donc leur métier non pour répondre seulement à leurs besoins physiologiques – au total 36 répondant·e·s ont choisi cette motivation – mais plutôt pour se sentir utile (51), s’accomplir (52) ou réaliser sa passion (49). Se dépasser est en revanche la motivation la moins choisie par les répondant·e·s (11). Quelques disparités de motivation apparaissent en fonction de l’âge des répondant·e·s. L’importance de la motivation du salaire à la fin du mois décroît avec l’âge alors que l’appartenance à un groupe amorce une légère croissance. 62 % des moins de trente ans souhaitent se sentir utiles et 31 % seulement réalisent une passion. Une tendance qui s’inverse pour les 31-50 ans. Se dépasser est une motivation qui trouve plus d’adeptes avant 40 ans. Les enseignant·e·s-chercheur·se·s, en comparaison avec les chercheur·se·s, choisissent moins de motivations différentes et sont moins nombreux à choisir le salaire et l’appartenance à un groupe.

Les chercheur·se·s interrogés s’inscrivent de plus dans des unités de recherche et sont payés par des institutions. D’ailleurs, 57 répondant·e·s indiquent avoir le sentiment d’appartenir à l’institution pour laquelle ils et elles travaillent<sup>809</sup> et 84 répondant·e·s sont plutôt d’accord ou d’accord avec le fait qu’un·e chercheur·se travaille pour son organisme de rattachement<sup>810</sup>. Si nous croisons ces résultats, 50 chercheur·se·s se reconnaissent dans les deux propositions : ces chercheur·se·s travaillent pour leur organisme de rattachement et, individuellement, ils et elles ont l’impression d’appartenir à l’institution qui les emploie. 25 chercheur·se·s ont développé un sentiment d’appartenance mais ne sont pas d’accord pour dire qu’un·e chercheur·se travaille pour son institution de rattachement. Sept considèrent l’inverse et huit sont en désaccord avec les deux affirmations<sup>811</sup>. L’analyse par grade montre que plus de la moitié des doctorant·e·s et post-doctorant·e ou assimilé·e·s ne se sentent pas appartenir à l’institution pour laquelle ils et elles travaillent. À l’inverse, les professeur·e·s d’université ou assimilé·e·s montrent un fort sentiment d’appartenance et les directeur·rice·s de recherche ou assimilé·e·s sont majoritairement d’accord avec les deux propositions.

Au-delà de l’institution, il y a le monde. 61 répondant·e·s considèrent que, pour la bonne marche du monde, l’existence du métier de chercheur·se est indispensable et 34 très important, aucun·e répondant·e n’a choisi « pas important » ou « inutile ». Mais plus nous élargissons le périmètre, plus des « pas d’accord » et « plutôt pas d’accord » apparaissent.

---

<sup>809</sup> Question 57.

<sup>810</sup> Question 34.

<sup>811</sup> 12 chercheur·se·s ont été écartés de l’analyse car ils et elles ne se sont pas prononcés sur l’une des deux questions.

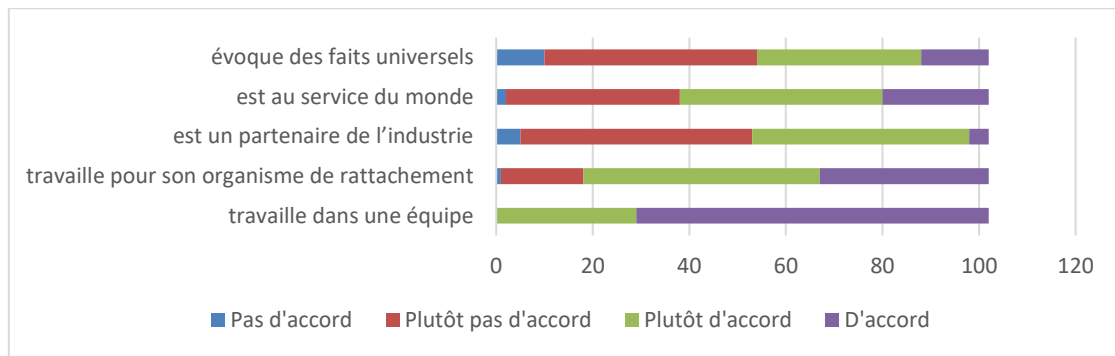


Figure 29 – Rôle et place d'un-e chercheur-se dans la société (source : enquête en ligne de décembre 2015 à avril 2016, annexe 2, question n° 34)

Dans ces échelles, les hommes sont un peu plus nombreux que les femmes à être en désaccord avec le fait d'être « au service du monde » mais la tendance s'inverse pour l'évocation « des faits universels ». Notons, qu'en France, d'après le code de la recherche, « les personnels de la recherche concourent à une mission d'intérêt national »<sup>812</sup>.

De ces motivations, découle un investissement dans le travail important avec un temps de travail hebdomadaire moyen que les chercheur-se-s estiment à un peu plus de 48h pour un minimum de 35 h – durée légale du travail en France, 7 h par jour cinq jours sur sept – et un maximum de 80h – c'est-à-dire plus de 11 h de travail par jour, sept jours sur sept. Les femmes déclarent en moyenne un peu plus de 47 h quand les hommes en déclarent 49. Deux heures de différence qui ne s'expliquent pas que par des variations de présence dans les grades car cette différence fait également écho à ce qui est observé en général<sup>813</sup>.

<sup>812</sup> Article L 411-1, *Code de la recherche*.

<sup>813</sup> Statista, « Graphique : Les femmes travaillent plus que les hommes », disponible sur : <https://fr.statista.com/infographie/13949/heures-travail-en-moyenne-chaque-jour-hommes-femmes/>, (consulté le 11 septembre 2020).



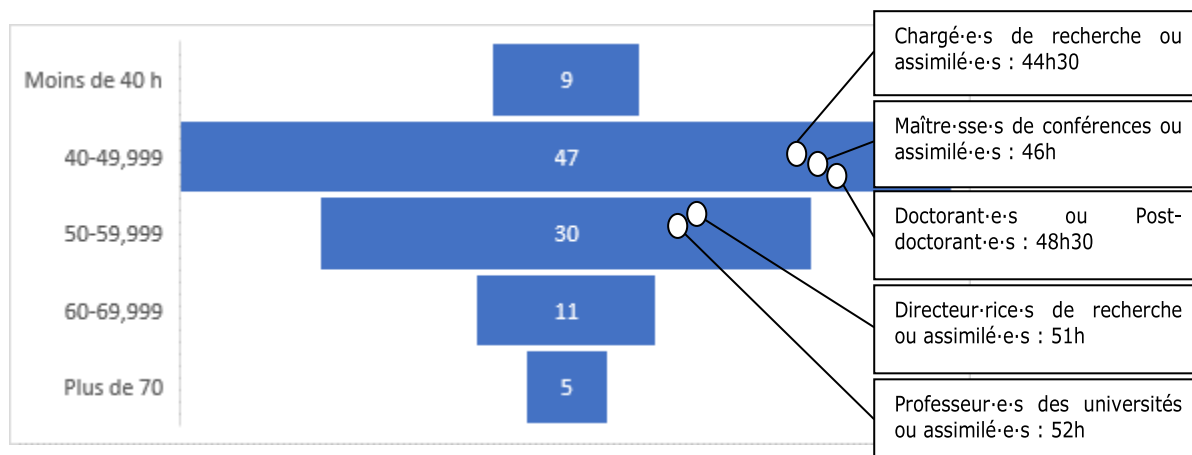


Figure 30 – Temps de travail hebdomadaire (source : enquête en ligne de décembre 2015 à avril 2016, annexe 2, question n° 51)

Un nombre d'heures de travail élevé pourrait avoir une influence sur la vie personnelle ; 22 répondant-e-s considèrent leur vie privée bien séparée de leur vie professionnelle et parmi eux et elles 11 doctorant-e-s ou post-doctorant-e-s et une majorité d'hommes (13). Mais, à l'inverse, seulement 18 répondant-e-s considèrent leurs vies professionnelle et personnelle pas du tout séparées, dix hommes et huit femmes avec une répartition équitable dans les grades. La majorité considère une séparation variable selon les moments. D'ailleurs, ils et elles sont 55 à déclarer travailler en partie depuis leur domicile mais aucun-e chercheur-se, en 2017, ne travaille essentiellement depuis son domicile. La majorité (68) travaille en laboratoire. Le lieu de travail n'est pas totalement corrélé avec la perception d'une séparation entre vie professionnelle et vie personnelle puisque huit répondant-e-s travaillent à la fois depuis leur domicile et au laboratoire mais séparent totalement leurs vies professionnelle et personnelle.

Pourtant, plus de la moitié des interrogé-e-s envisage pour maintenant ou plus tard ou ont envisagé de changer de métier<sup>814</sup> et la bibliographie est prolixie sur le malaise des chercheur-se-s et enseignant-e-s-chercheur-se-s<sup>815</sup>. Plusieurs causes sont évoquées : « perte de prestige »<sup>816</sup>, « sentiment de méconnaissance sociale »<sup>817</sup> ou insatisfaction vis-à-vis de l'image de la profession<sup>818</sup> d'un côté, et diversification des activités avec intensification de la place de l'enseignement de l'autre<sup>819</sup>,

<sup>814</sup> Question 50.

<sup>815</sup> M.-F. Fave-Bonnet, « Conflits de missions et conflits de valeurs : la profession universitaire sous tension », *Connexions*, n° 78, 2002, p. 31-45.

<sup>816</sup> M.-F. Fave-Bonnet, « Les universitaires... », *art. cité*, p. 195.

<sup>817</sup> Jean-Michel Berthelot, Sophie Ponthieux, « Les enseignants-chercheurs de l'enseignement supérieur : revenus professionnels et conditions d'activités », *Documents du CERC (Centre d'études des revenus et des coûts)*, n° 105, 1992, p. 143-152.

<sup>818</sup> M.-F. Fave-Bonnet, « Les universitaires... », *art. cité*, p. 200.

<sup>819</sup> M.-F. Fave-Bonnet, « Le métier d'enseignant-chercheur : des missions contradictoires », *Recherche & formation*, n° 15, 1994, p. 26. Béatrice Galinon-Melenec, « L'enseignant-chercheur au sein d'une situation

activités qui ne sont pas toutes valorisées et valorisables dans les évaluations. Si nous n'avons pas interrogé les chercheur·se·s précisément sur ce point, nous étayons tout de même le constat que les chercheur·se·s ont un attachement fort à leur identité de chercheur·se.

### 2.1.1. La construction de la connaissance

Seulement deux répondant·e·s ne sont pas d'accord avec l'affirmation : « un·e chercheur·se est une personne qui produit de la connaissance ». Ce sont deux doctorant·e·s dont l'un est aussi la personne en désaccord avec l'affirmation « un·e chercheur·se est une personne qui cherche ». L'objectif de cette partie est donc de comprendre la dimension épistémique de l'identité des chercheur·se·s, c'est-à-dire les enjeux auxquels les chercheur·se·s accordent de l'importance ou non autour de la production de la connaissance, comment ils et elles l'évaluent, etc.

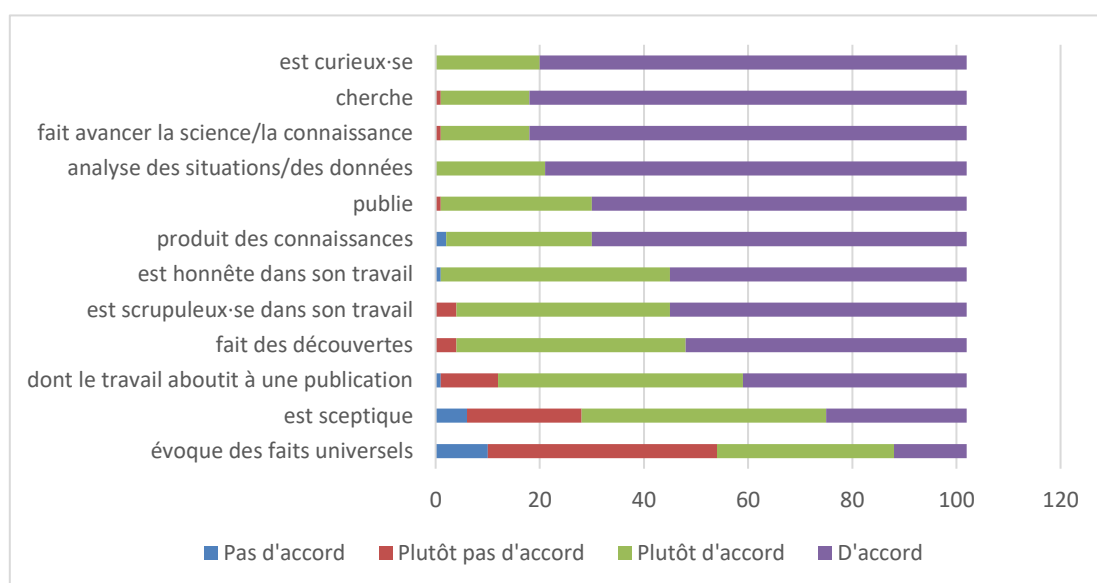


Figure 31 – Rôle et place d'un·e chercheur·se dans la production de la connaissance (source : enquête en ligne de décembre 2015 à avril 2016, annexe 2, question n° 34)

Les chercheur·se·s interrogés s'attribuent deux rôles différents dans la production de la connaissance faisant appel à une distinction que nous avons déjà détaillée entre science et recherche. D'un côté, ils et elles sont en accord avec l'idée qu'un·e chercheur·se cherche, analyse des situations et des données. De l'autre, ils et elles sont aussi en accord avec le fait qu'un·e chercheur·se fait avancer la science/la connaissance, produit des connaissances et fait des découvertes. Les répondant·e·s s'attribuent donc bien un rôle à la fois dans la science en train de se faire et dans celle déjà faite<sup>820</sup>. La limite entre ces deux dimensions de la connaissance est poreuse et évolue selon le point de vue

complexe et contingente » dans Jean Donnay, Marc Romainville, *Enseigner à l'université un métier qui s'apprend*, Bruxelles, de Boeck université, 1996, p. 25. Laurence Viry, *Le monde vécu des universitaires... op. cit.*, p. 202.

<sup>820</sup> B. Latour, *La science en action...*, op. cit., p. 29.

endossé. Si l'on choisit de voir l'activité de recherche comme linéaire dans le temps, il s'agirait alors d'une boucle reliant ces deux dimensions : la recherche s'appuie sur des connaissances établies, erre, trébuche, transpire et aboutit à la mise au point d'un « fait scientifique » sous la forme d'un énoncé littéraire<sup>821</sup> ; lorsqu'un fait est accepté en tant que fait scientifique acquis, il devient une « boîte noire »<sup>822</sup> et rejoint la science. Bruno Latour et François Jacob, notamment, ont modélisé ces deux dimensions. Le premier utilise l'image des deux visages de Janus. L'un regardant en avant et l'autre en arrière. François Jacob, lui, parle de « science de jour » et « science de nuit » : « La science de jour met en jeu des raisonnements qui s'articulent comme des engrenages, des résultats qui ont la force de la certitude. [...] La science de nuit, au contraire, erre à l'aveugle »<sup>823</sup>. C'est plutôt cette deuxième image, qui inscrit ces deux dimensions dans un *continuum*, qui correspond à la manière dont les chercheur·se·s interrogés envisagent leur rôle.

S'il y a un quasi-consensus sur le fait qu'un·e chercheur·se publie, tou·te·s les répondant·e·s, 12 exactement, ne sont cependant pas d'accord avec l'idée que le travail des chercheur·se·s aboutit à une publication. Parmi eux et elles, dix doctorant·e·s. Deux premières hypothèses doivent être écartées. D'abord, l'idée que les doctorant·e·s ne publient pas ne tient pas puisque ces dix doctorant·e·s consacrent jusqu'à 20 % et en moyenne environ 9 % de leur temps de travail à rédiger des publications. Ensuite, parmi ces doctorant·e·s, huit font de la recherche fondamentale : une explication par une recherche tournée vers une application technique ou un brevet doit donc également être écartée. La différence de formulation entre les deux propositions est la notion d'aboutissement ; nous posons donc l'hypothèse que les doctorant·e·s n'étant pas d'accord avec la deuxième proposition voient plutôt l'aboutissement de leur travail à travers leur thèse, voire de leur soutenance, étape à laquelle Laurence Viry donne le statut d'épreuve instituée<sup>824</sup> marquant un point de passage important dans la carrière et la vie d'un chercheur. Car effectivement la publication tient une place prépondérante dans le système de recherche. Au-delà de l'aspect diffusion des savoirs, elle est utilisée comme un outil d'évaluation de la recherche et les chercheur·se·s y accordent beaucoup d'importance.

Certains des chercheur·se·s rencontrés voient aussi leurs recherches aboutir à des brevets. Si c'est une pratique récente pour la création variétale<sup>825</sup>, elle est plus commune pour les autres domaines de recherche. Une partie des chercheur·se·s rencontrés ne pensent pas y avoir affaire un jour et indiquent donc disposer d'une plus grande liberté dans la tenue de leur cahier de laboratoire notamment. Par effet miroir, cette constatation est réaffirmée par un chercheur dont les résultats

---

<sup>821</sup> D. Vinck, *Sociologie de sciences*, Paris, Armand Colin, 1995, p. 172.

<sup>822</sup> B. Latour, *La science en action...*, *op. cit.*, p.152-245.

<sup>823</sup> François Jacob, *La souris, la Mouche et l'Homme*, Paris, Éditions Odile Jacob, 1997, p. 196-199.

<sup>824</sup> L. Viry, *Le monde vécu des universitaires...*, *op. cit.*, p. 17.

<sup>825</sup> Fabien Girard, Christine Noivelle, « Propriété industrielle et biotechnologies végétales : la *Nova Atlantis* », *Revue internationale de droit économique*, n° 28, 2014, p. 61.

peuvent aboutir à un brevet : « [le cahier de manip] c'est notre seule archive papier qui fait foi en cas de contestation de brevet » ; il indique par ailleurs ; « à un moment donné on doit ressortir les cahiers de manip pour retrouver les informations qui nous ont amenés à cette découverte »<sup>826</sup>. Notons donc que pour le dépôt de brevet, ce que nous pourrions appeler des archives est utilisé à la fois au moment du dépôt et ensuite en cas de contestation. D'ailleurs, pour ce chercheur, cette activité, qui est prise en charge par un cabinet, « se base à fond sur les archives ». Mais là, il ne s'agit pas d'archives communicables ou disponibles tant que le brevet n'est pas publié. D'ailleurs, certains chercheur·se·s s'interrogent sur la protection de leurs données brevetables dans le cadre de la science ouverte :

« Après il y a des gens qui se posent la question du problème de la protection intellectuelle parce que si un jour on s'aperçoit qu'avec ces données justement... Bon, admettons que ces données [...] une partie a servi à réaliser une publication et une autre partie qui n'a pas vraiment été valorisée et qu'on s'aperçoive, parce que les choses évoluent, que 4-5 ans après, cette partie-là, on peut aussi la valoriser et peut-être la valoriser soit sous forme de publication mais aussi sous forme d'un brevet ou autre. À partir du moment où on a mis toutes ces données à disposition du public, est-ce qu'on va pouvoir les protéger ? [...] Donc ce n'est pas un problème simple »<sup>827</sup>.

Mais ces chercheur·se·s n'opposent pas brevet et mise à disposition des données en indiquant que celui-ci, au contraire, permet et garantit la diffusion de l'information, mais après un certain temps<sup>828</sup>. Malgré tout, le brevet n'est jamais évoqué comme un moyen d'archivage, à l'inverse des publications et nous n'avons personnellement jamais rencontré de chercheur·se qui ait tenu à archiver ses brevets au même titre que toutes ses séries de publications ou sa documentation. Cette constatation va à l'encontre d'une analyse communément partagée, et que nous avons soutenue dans plusieurs publications, qui explique la confusion entre archives et documentation par l'argument de l'importance du produit de la recherche, la science de jour, au préjudice de la science en train de se faire, la science de nuit<sup>829</sup>. Lorsqu'un fait est accepté en tant que fait scientifique acquis, il y a l'idée que toutes les traces du contexte sociotechnique et historique de sa production sont effacées<sup>830</sup>. En conséquence, les documents en relation avec ces traces sont éliminés et ne deviennent pas des archives. Les chercheur·se·s définiraient alors les archives de la recherche seulement comme l'ensemble des documents finaux produits par la recherche (articles, tirés à parts, posters). Pour expliquer l'importance de la publication dans la définition des archives<sup>831</sup>, l'argument de la mise en avant du produit de la recherche reste vrai pour une partie des chercheur·se·s rencontrés, mais il est nécessaire de

---

<sup>826</sup> Entretien avec Bertrand Dubreucq, le 24 mars 2017.

<sup>827</sup> Entretien avec Philippe Simoneau, 30 mars 2017.

<sup>828</sup> Entretien avec Bertrand Dubreucq, le 24 mars 2017.

<sup>829</sup> François Jacob, *La souris, la Mouche...* op. cit., p. 196-199.

<sup>830</sup> D. Vinck, *Sociologie des sciences...*, op. cit., p. 171.

<sup>831</sup> Chapitre 4.

s'intéresser également au rapprochement que font les chercheur·se·s entre les publications et l'archivage, les publications constituant elles-mêmes pour certain·e·s une forme d'archivage<sup>832</sup>.

Enfin, si, pour l'ensemble des interrogés, les chercheur·se·s sont curieux, ce ne sont pas forcément des personnes sceptiques. La curiosité, nous l'avons bel et bien rencontrée auprès des chercheur·se·s interrogés. Elle pouvait être formulée directement – « je suis quelqu'un de curieux »<sup>833</sup> – où se lire entre les lignes – à propos de la recherche : « le moteur c'est comprendre des nouvelles choses, être le premier à les comprendre »<sup>834</sup> et des archives : « j'ai été aux Archives nationales [...] par curiosité, pour visiter »<sup>835</sup> ou « [comment connaissez-vous les archivistes ?] c'est un peu de culture générale et de la curiosité »<sup>836</sup>. Les chercheur·se·s rencontrés ont d'ailleurs fait preuve de curiosité à propos de notre sujet de recherche pourtant loin de leurs préoccupations habituelles. Le scepticisme est une valeur moins partagée par les interrogés, alors qu'il constitue un des quatre principes du cadre mertonien. Certains chercheur·se·s accordent tout de même plus d'importance au scepticisme, c'est notamment le cas des chercheur·se·s qui indiquent faire de la recherche fondamentale et des personnes ayant une ancienneté supérieure à 10 ans. Dans les entretiens, nous ne rencontrons pas cette dimension mais une action revient souvent : « vérifier ». Vérifier que la recherche qui implique plusieurs personnes se déroule dans les conditions prévues : « quand on travaille à plusieurs, on a vraiment besoin de vérifier que tout a été fait convenablement »<sup>837</sup> ; mais aussi vérifier les informations dont on dispose pour la recherche ou l'enseignement :

« Je suis enseignant avec la responsabilité de ne pas dire n'importe quoi... [...] de vérifier tout ou presque, et notamment les choses que tout le monde raconte, les lieux communs que je répète parce que je les ai entendus, parce que mes collègues l'ont dit, parce que mes enseignants l'ont dit et là des fois j'ai un peu des surprises ; maintenant la plupart des sources sont beaucoup plus accessibles [...] donc mes étudiants peuvent vérifier [...] Et donc là, c'est vrai, je me replonge dans pas mal de choses anciennes et je suis content d'abord de les retrouver et d'y revenir, des choses que peut-être au début de ma carrière j'aurais plutôt négligées en disant, tout le monde le sait c'est du supposé connu, on va quand même pas [...] aller vérifier toutes les informations, notamment ce qui peut paraître le plus évident »<sup>838</sup>.

---

<sup>832</sup> Chapitre 1, partie 3.2.3.

<sup>833</sup> Entretien avec Rozenn Le Hir, le 21 avril 2017.

<sup>834</sup> Entretien avec Bertrand Dubreucq, le 24 mars 2017.

<sup>835</sup> Entretien avec Fabien Chardon, le 21 avril 2017.

<sup>836</sup> Entretien avec Julie Bourbeillon, 30 mars 2017.

<sup>837</sup> Entretien avec Fabien Chardon, le 21 avril 2017.

<sup>838</sup> Entretien avec Ivan Sache, le 11 avril 2017.

Bien sûr, il y a une dimension d'actualité dans ces propos puisque l'interrogé poursuit en parlant de *fact checking*<sup>839</sup> et d'*alternative fact*<sup>840</sup> et en précisant que pour lui ces « phénomènes » ne sont pas réservés à la politique et aux médias. Ils ont toute leur place dans la recherche mais ils témoignent aussi de problématiques auxquelles se confrontent bien des chercheur·se·s : qu'est ce qui fait la preuve ? Comment évalue-t-on la connaissance ? Comment se prémunit-on de la fraude ? Autant de questions qui, si nous ne pouvons pas y répondre en analysant l'identité des chercheur·se·s, peuvent trouver des explications dans la manière dont les chercheur·se·s évaluent leurs propres réussites.

### 2.1.2. Évaluation, excellence, réussite

Se pose donc en dernier lieu la question de ce qui fait que les chercheur·se·s s'admirent, s'estiment ou se méprisent<sup>841</sup>, c'est-à-dire les règles implicites que ces personnes partagent pour se reconnaître, ce qui constitue leur capital symbolique<sup>842</sup> dont Laurence Viry a montré l'importance pour les enseignant·e·s-chercheur·se·s<sup>843</sup>.

Le premier signe de réussite, choisi par 93 des chercheur·se·s interrogés, est la reconnaissance par les pairs. Les critères proposés qui viennent ensuite – le nombre et le prestige des publications – ont, eux, réuni chacun 60 répondant·e·s. Ce critère de réussite est aussi et en conséquence le plus communément partagé quels que soient le grade, l'âge ou le sexe des chercheur·se·s. Cette place centrale des pairs dans l'évaluation de la science est déjà codifiée par Robert K. Merton et plonge donc ses racines dans des traditions anciennes mais dans lesquelles les chercheur·se·s se retrouvent toujours. « *La pertinence et l'excellence des recherches ne peuvent être définies que par les pairs* »<sup>844</sup>. Cette affirmation engendre de multiples conséquences tant dans l'organisation de la recherche – par exemple, pour mettre en œuvre une évaluation par les pairs les comités de sélection et les jurys pour l'évaluation des structures de recherche ou des appels à projet sont composés de chercheur·se·s<sup>845</sup> – que dans la diffusion de la recherche avec l'importance des comités de lecture et de l'activité

---

<sup>839</sup> Laurent Bigot, « Le *fact-checking* ou la réinvention d'une pratique de vérification », *Communication et langages*, n° 192, 2017, p. 131-156.

<sup>840</sup> Nicole A. Cook, *Fake news and alternative facts : information literacy in a post-truth era*, Chicago, ALA éditions, 2018, 48 p. Jean-Christophe Catalon, « "Alternative Facts" ou la version des faits selon l'administration Trump », *La Tribune*, 23 janvier 2017, disponible sur : <https://www.latribune.fr/economie/international/alternative-facts-ou-la-version-des-faits-selon-l-administration-trump-632502.html>, (consulté le 19 septembre 2020).

<sup>841</sup> B. Zarca, « L'ethos professionnel... », *art. cité*, p. 352.

<sup>842</sup> Pierre Bourdieu, *La distinction. Critique sociale du jugement*, Paris, Minuit, 1979, 670 p.

<sup>843</sup> L. Viry, *Le monde vécu des universitaires...*, *op. cit.*, p. 197.

<sup>844</sup> R. Barré, B. De Laat, J. Theys (sous la dir. de), *Management de la recherche...*, *op. cit.*, p. 7-23.

<sup>845</sup> Par exemple, le Hcéres met en œuvre une évaluation par les pairs élargie aux parties prenantes des entités évaluées. Ses comités sont composés de chercheur·se·s et enseignant·e·s-chercheur·se·s, auxquels peuvent être associés des représentant·e·s du monde socio-économique, des ingénieur·e·s et administratif·ve·s et des étudiant·e·s. Hcéres, *Être expert du Hcéres*, disponible sur : <https://www.hceres.fr/fr/etre-expert-du-hceres> (consulté le 15 août 2021).

d'évaluation d'articles scientifiques. Cette caractéristique marque pour nous un réel trait identitaire des chercheur·se·s interrogés.

En dehors de la reconnaissance par les pairs, la réussite n'est pas évaluée de la même manière suivant les grades des chercheur·se·s, ni même selon leur âge ou leur sexe. Que ce soit d'ailleurs en termes de critère de recherche, ou en nombre de critères choisis. Certaines catégories de chercheur·se·s se retrouvant autour de deux critères, les doctorant·e·s par exemple, et d'autres choisissant majoritairement jusqu'à six critères de réussite. Les tableaux de comparaison des critères de réussite par grade et par âge sont disponibles à l'annexe 5<sup>846</sup>. Le graphique suivant permet d'illustrer les différences existantes entre personnes de sexe différent.

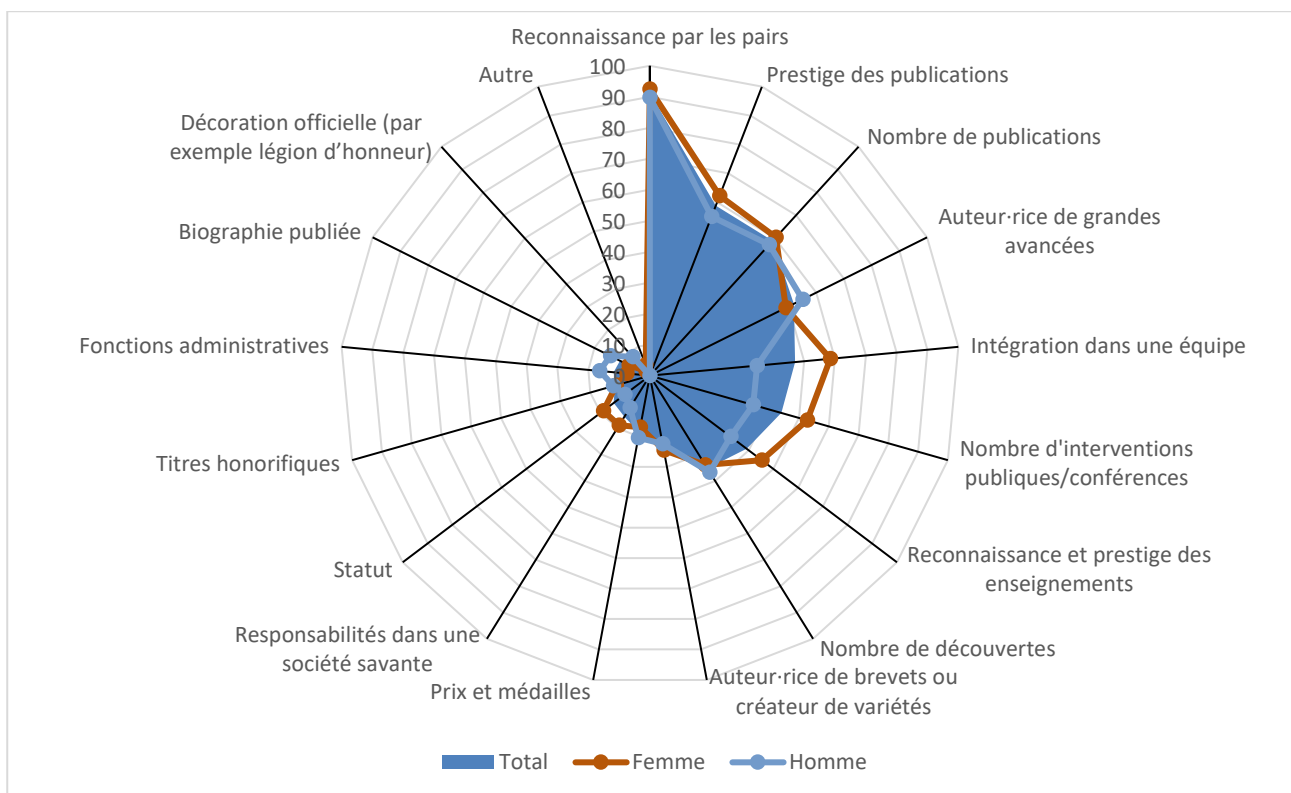


Figure 32 – Comparaison des critères de réussite d'un·e chercheur·se en fonction du sexe (source : enquête en ligne de décembre 2015 à avril 2016, annexe 2, questions n<sup>os</sup> 35 et 85)

De manière générale, les critères les plus choisis sont en lien direct avec la production et la diffusion de la recherche, voire l'enseignement pour les enseignant·e·s-chercheur·se·s. Les critères les moins choisis sont en lien avec les reconnaissances officielles ou institutionnelles – titres honorifiques, prix médailles, décorations officielles – ou la société civile – responsabilité dans une société savante,

<sup>846</sup> Annexe 5 – Analyse croisée des critères de réussite d'un·e chercheur·se en fonction de son grade et de son âge.

biographie publiée – et ceux permettant une valorisation institutionnelle – statut, fonctions administratives.

Les jeunes chercheur·se·s, c'est-à-dire les doctorant·e·s, et dans une certaine mesure certain·e·s chargé·e·s de recherche ou assimilé·e·s et les moins de 30 ans (les 31-40 ans ne partageant pas un regard suffisamment homogène) ont une vision qui est modelée par deux mouvements. Le premier est lié à leur entrée récente dans le monde de la recherche : leur production scientifique est encore faible, voire inexistante. Il n'est donc pas possible pour ces personnes de se raccrocher à celle-ci pour proposer un critère auquel elles peuvent accéder. Intégrer une équipe est donc une première étape. Le deuxième, dû aussi à leur intégration en cours dans le monde de la recherche, fait qu'elles sont imprégnées plus schématiquement de ce qu'est l'identité d'un·e chercheur·se. Pour ces personnes, la place centrale de la reconnaissance par les pairs est donc encore plus prégnante et s'intégrer dans une équipe est aussi une manière d'adhérer au métier de chercheur·se.

Les reconnaissances institutionnelles et officielles sont peu choisies car elles sont rares et concernent une minorité de chercheur·se·s. Yves Gingras explique<sup>847</sup> que, de fait, ces reconnaissances ne peuvent pas être partagées par le plus grand nombre comme des normes de la communauté. En conséquence, d'après lui, les chercheur·se·s se raccrochent à des « formes plus élémentaires, moins prestigieuses mais plus courantes de reconnaissance scientifique », c'est-à-dire la publication d'articles dans une revue reconnue par la communauté. Celle-ci témoigne de plus de l'approbation des pairs, puisqu'avant d'être publié l'article est évalué par d'autres chercheur·se·s. Yves Gingras indique même que « franchir la barrière de la publication est donc une première forme de reconnaissance institutionnelle qui renforce le sens d'appartenance à la communauté scientifique ». Il poursuit en expliquant que « faire partie d'une communauté scientifique c'est, d'abord et avant tout, publier des articles dans les revues établies et non simplement avoir obtenu un diplôme de doctorat dans une discipline donnée ».

Le statut est choisi par 14 % des interrogés, les chargé·e·s de recherche ou assimilé·e·s et les maîtres·se·s de conférences ou assimilé·e·s sont plus nombreux à choisir ce critère, les femmes également. Pour les deux premiers, cette plus grande représentation peut être expliquée par la possibilité que ces personnes ont de changer de statut et certain·e·s des répondant·e·s sont peut-être engagés dans ce processus qui est parfois considéré comme une reconnaissance institutionnelle ou scientifique<sup>848</sup>. De manière générale, le faible score de ce critère pourrait trouver ses origines dans l'un des axes de l'éthique scientifique théorisé par Merton qui veut, qu'en principe, il n'y ait pas de hiérarchie entre les chercheur·se·s, bien que celle-ci puisse exister pour le fonctionnement de la recherche. Mais

---

<sup>847</sup> Y. Gingras, *Sociologie des sciences...*, *op. cit.*, p. 63-65.

<sup>848</sup> Séverine Louvel, Annick Valette, « Les carrières à l'université. Une approche par les modes d'engagement dans la promotion », *Revue d'anthropologie des connaissances*, vol. 8, n° 3, 2014, p. 523-546.



si le statut n'est pas forcément choisi c'est aussi parce qu'il ne traduit pas véritablement la potentielle hiérarchie fonctionnelle : un·e maître·sse de conférences peut être directeur·rice d'UFR ou président·e d'université. Marie-Françoise Bonnet explique d'ailleurs que certains chercheur·se·s s'investissent dans ces activités administratives comme « une solution pour mener une autre carrière »<sup>849</sup>. Elle précise que « cette fuite vers l'extérieur se produit souvent lorsque, localement, il devient difficile d'être reconnu, ou que la poursuite de la carrière incite à passer au niveau national ou international. Ces responsabilités étant subtilement hiérarchisées, les maîtres de conférences qui le désirent peuvent exercer des responsabilités variées, reconnues localement, car nécessaires à la bonne marche de l'université »<sup>850</sup>.

Nous retiendrons donc de cette étude l'importance centrale de l'évaluation par les pairs qui explique en partie et se traduit notamment dans l'importance centrale des publications. Les autres critères de réussites sont fonctions des âge, grade et sexe des répondant·e·s, que ce soit pour le nombre de critères reconnus ou pour l'ordre d'importance qui leur est accordé. Les reconnaissances officielles et institutionnelles sont peu choisies et le statut non plus notamment parce qu'il ne traduit pas les responsabilités prises en charge par les personnes. Globalement, les formes de reconnaissance qui importent aux chercheur·se·s interrogés ne mobilisent pas les archives. Elles sont, de plus, inscrites dans le présent.

Les chercheur·se·s rencontrés aiment leur métier, s'investissent de nombreuses heures pour se dépasser. Ce sont des personnes qui se sentent importantes pour le bon fonctionnement du monde et une partie d'entre elles se place même à son service. La curiosité les anime pour construire des connaissances que chacun·e souhaite sûres, vérifiables et universelles. Le système d'évaluation et de reconnaissance qui régit la recherche est fondé sur l'évaluation par les pairs qui est souvent mobilisé dans les autres formes de reconnaissance. Ces dernières sont considérées différemment suivant l'âge, le grade ou le sexe des répondant·e·s et n'entraînent pas la mobilisation d'archives. L'éthique scientifique décrite par Robert K. Merton trouve écho dans de nombreux traits de l'identité des chercheur·se·s rencontrés mais ne trouve pas de traduction en lien avec les archives.

---

<sup>849</sup> M.-F. Fave-Bonnet, « Les universitaires... », *art. cité*, p. 199.

<sup>850</sup> M.-F. Fave-Bonnet, « Les universitaires... », *art. cité*, p. 199.

## 2.2. Des activités variées

Au départ, un·e chercheur·se est une personne qui cherche, s'informe ou essaie de découvrir<sup>851</sup>. Avant même d'avoir une identité, les chercheur·se·s sont donc définis par leurs activités. Cette partie est, en conséquence, un voyage au cœur des activités des chercheur·se·s interrogés. Elle mobilise une approche pratique et offre différents modes d'entrée. L'approche pratique, avec les yeux d'un archiviste, permet d'apprécier les processus qui régissent les fonctions et les activités des chercheur·se·s interrogés et en propose une description hiérarchisée<sup>852</sup>. Les différents modes d'entrée s'appuient sur la sociologie, l'ethnographie et les sciences de la communication pour enrichir cette description.

L'objectif de cette partie n'est pas de comprendre comment fonctionne la production de la connaissance ni ce que recouvre exclusivement l'activité de recherche. L'approche individuelle choisie pour notre étude nous a effectivement amenée à élargir l'analyse à l'ensemble des activités des chercheur·se·s. D'abord, parce que pour comprendre leurs représentations des archives, il nous fallait connaître l'écosystème documentaire complet dans lequel les chercheur·se·s évoluent. Ensuite, parce que l'activité de recherche n'occupe pas autant d'heures dans l'emploi du temps des personnes rencontrées qu'elle n'a d'importance dans leur construction identitaire. Certains auteur·rice·s relèvent même que la recherche reste la raison d'être des chercheur·se·s, le cœur de leur identité<sup>853</sup>. Cette prise de conscience a néanmoins eu lieu après la collecte de données, certains questionnements sont donc plus approfondis pour la recherche que pour les autres activités.

Deux grands principes sont à l'intersection de l'identité et des activités des chercheur·se·s en général et régissent donc ces dernières. Nous avons observé qu'ils constituent une toile de fond pour comprendre les activités des chercheur·se·s interrogés. Il s'agit d'abord de la libre articulation de l'ensemble des activités.

C'est-à-dire, de la réalisation, « dans une même plage temporelle, d'activités de formes, de nature, voire de temporalités différentes. Cours, suivis de mémoires ou de thèses, construction de dossiers administratifs ou de recherche, préparation d'une communication à un colloque, réunions diverses constituant autant d'activités pouvant se combiner ou se succéder dans un espace temporel restreint, et impliquant à chaque fois de passer d'un

---

<sup>851</sup> Centre national de Ressources Textuelles et Lexicales, « Chercheur : Étymologie de chercheur », *Ortolang – Outils et ressources pour un traitement optimisé de la langue*, disponible sur : <https://www.cnrtl.fr/etymologie/chercheur>, (consulté le 28 septembre 2020).

<sup>852</sup> Groupe métier AAF-ADBS *Records management*, « Comprendre et pratiquer le records management. Analyse de la norme ISO 15489 au regard des pratiques archivistiques françaises », *Documentaliste-Sciences de l'Information*, n° 42, 2005, p. 106-116.

<sup>853</sup> Aubépine Dahan, Vincent Mangematin, « Recherche ou temps perdu ? Vers une intégration des tâches administratives au métier d'enseignant-chercheur », *Annales des Mines – Gérer et comprendre*, n° 102, 2010, p. 18.

registre à l'autre, d'un langage à l'autre, d'un système de références à l'autre, d'un déploiement temporel à l'autre »<sup>854</sup>.

Il s'agit ensuite et pour aller plus loin de la liberté d'action des chercheur·se·s. C'est-à-dire d'un côté l'autonomie de la démarche scientifique qui est garantie par le code de la recherche<sup>855</sup> et qui est un pilier de l'éthique scientifique selon Robert K. Merton<sup>856</sup>. D'un autre côté, et plus largement, les chercheur·se·s gèrent leur temps<sup>857</sup> et leurs enseignements<sup>858</sup> librement : « en dehors de cette obligation de service, il n'existe aucune autre réglementation concernant la présence, l'emploi du temps, le mode et le contenu d'enseignement, les obligations de recherche, etc. »<sup>859</sup>. Nos observations rejoignent celles de Jean-Michel Berthelot et Sophie Ponthieux<sup>860</sup> qui relèvent que cette situation aboutit à un paradoxe ; celui d'un temps à la fois non contraint et surchargé.

Les activités sont donc variées et « chacun s'investit de façon très inégale selon son tempérament, sa discipline, son statut, son sexe, son âge »<sup>861</sup>. En conséquence, il n'existe pas de journée type ou de semaine type pour les chercheur·se·s en général ni même pour les individus rencontrés. Chez ces derniers et dernières, il y a tout de même des événements qui reviennent régulièrement comme le point du lundi matin pour la direction d'un laboratoire<sup>862</sup>, les séminaires hebdomadaires mais auxquels tout le monde n'assiste pas tout le temps et des périodicités pour l'organisation des enseignements. Trois axes ont donc retenu notre attention. Tout d'abord, l'organisation globale des activités, dont l'analyse nous permet de nous interroger sur la place réelle de la recherche dans le quotidien des chercheur·se·s. Ensuite, la description de ces activités pas à pas pour laquelle nous détaillerons plus longuement l'activité de recherche puisqu'elle a été centrale dans notre collecte de données. Enfin, la première partie de ce chapitre ayant mis en lumière l'importance de l'équipe comme échelon institutionnel cohérent pour la gestion des archives, nous allons donc nous interroger sur sa place dans les activités des chercheur·se·s.

---

<sup>854</sup> J.-M. Berthelot, S. Ponthieux, « Les enseignants-chercheurs... », *art. cité*, p. 121-136.

<sup>855</sup> *Code de la Recherche*. Article L. 411-3.

<sup>856</sup> « Dernier principe (et non des moindres), celui de l'autorégulation. La liberté de création scientifique, gage de son efficacité, suppose l'autonomie et l'indépendance des communautés de chercheurs capables de s'autoréguler ; ce qui veut dire que « toute dynamique scientifique ne peut et ne doit être qu'endogène ». R. Barré, B. De Laat, J. Theys (sous la dir. de), *Management de la recherche...*, *op. cit.*, p. 15.

<sup>857</sup> L. Viry, *Le monde vécu des universitaires...*, *op. cit.* p. 203.

<sup>858</sup> Entretien avec Jérémy Clotault, le 28 avril 2017.

<sup>859</sup> M.-F. Fave-Bonnet, « Les universitaires... », *art. cité*, p. 198.

<sup>860</sup> J.-M. Berthelot, S. Ponthieux, « Les enseignants-chercheurs... », *art. cité*, p. 136 à 140.

<sup>861</sup> M.-F. Fave-Bonnet, « Les universitaires... », *art. cité*, p. 199.

<sup>862</sup> Entretien avec Thierry Rouxel, 26 avril 2017.

### 2.2.1. Un·e chercheur·se, est-ce vraiment une personne qui cherche ?

Si Julos Beaucarne déclare dans une célèbre chanson<sup>863</sup> qu'il est facile de trouver des chercheur·se·s qui cherchent, il nous apparaît tout aussi facile de trouver des chercheur·se·s qui ne cherchent pas, ou plus précisément qui ne cherchent pas seulement. Le statut d'enseignant·e-chercheur·se suppose une deuxième activité : l'enseignement. Mais le métier de chercheur·se est bien plus riche et les différentes fonctions et activités, qualifiées par certains d'« accumulation incontrôlable de tâches diverses »<sup>864</sup>, sont pour la plupart effectuées parallèlement et avec des intensités variables en fonction des grades des personnes interrogées. Plusieurs auteur·rice·s soulignent que cette multiplicité des activités, non valorisées ou non prises en compte de la même manière dans les évaluations réelles ou symboliques<sup>865</sup>, crée des tensions et des mal-être dans la profession de chercheur·se<sup>866</sup>. Nous n'avons pas pu mesurer cette dimension. Pour autant, cette diversité ne provoque pas de conflit d'identité chez les personnes interrogées. Ainsi, pour 101 d'entre eux, un·e chercheur·se est une personne qui cherche et 95 affirment être des chercheur·se·s malgré les répartitions décrites ci-après.

---

<sup>863</sup> *L'imagination au pouvoir*. Paroles et musique : Julos Beaucarne.

<sup>864</sup> M.-F. Fave-Bonnet, « Les universitaires... », *art. cité*, p. 198.

<sup>865</sup> M.-F. Fave-Bonnet, « Conflits de missions ... », *art. cité*, p. 31-45.

<sup>866</sup> B. Galinon-Melenec, « L'enseignant-chercheur au sein d'une situation complexe... », *art. cité*, p. 11-31. L. Viry, *Le monde vécu des universitaires...*, *op. cit.*, p. 294-311. M.-F. Fave-Bonnet, « Conflits de missions... », *art. cité*, p. 31-45. A. Dahan, V. Mangematin, « Recherche, ou temps perdu ?... », *art. cité*, p. 14-24.

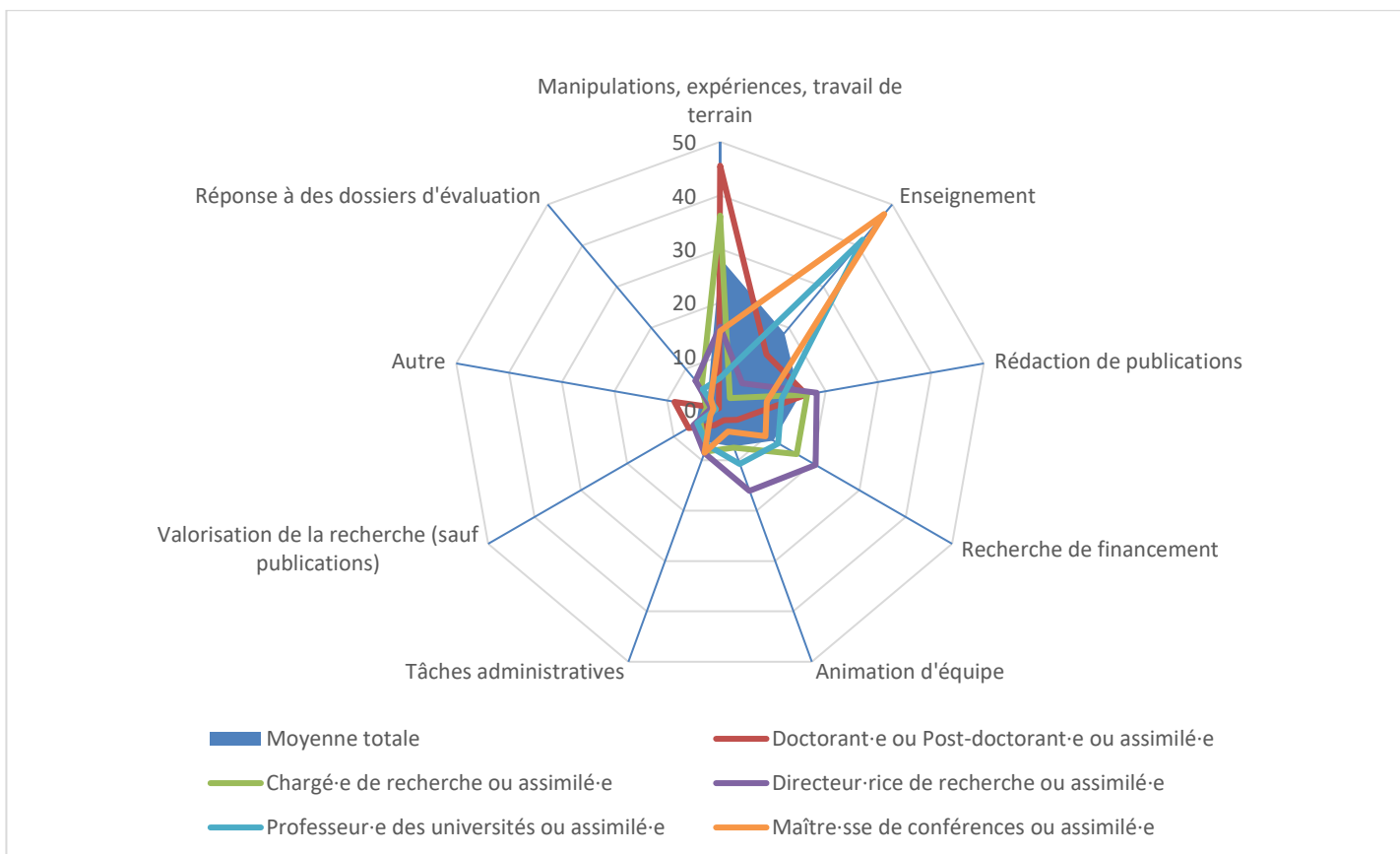


Figure 33 – Comparaison de la répartition du temps de travail par activité en fonction des grades (source : enquête en ligne de décembre 2015 à avril 2016, annexe 2, questions n<sup>os</sup> 37 et 83)

Les catégories présentées sur cette figure donnent une vision schématique des activités des chercheur·se·s, que nous allons enrichir grâce à nos enquêtes. Les chercheur·se·s interrogés s'y sont tout de même retrouvés pour en donner une répartition en pourcentage qui dépassait parfois les 100 %, rejoignant deux constats : les personnes rencontrées mènent plusieurs activités de front souvent enchevêtrées les unes aux autres, et elles consacrent un volume horaire conséquent à leur travail, ce qui peut rendre difficile la répartition du temps sur chaque tâche en moyenne. Sur ce schéma, la moyenne totale apparaît en bleu, les hommes et les femmes, qui n'apparaissent pas sur la figure, montrent une répartition légèrement différente avec, pour les femmes, plus de temps consacré aux manipulations, expériences, travail de terrain et à l'enseignement que la moyenne totale et que les hommes. Ces derniers consacrent un peu moins de temps que la moyenne à ces tâches, et utilisent plus de temps pour rechercher des financements et animer des équipes. Une différence qui pourrait s'expliquer par le fait que, dans notre corpus, plus de la moitié des doctorant·e·s ou assimilé·e·s sont des femmes et que plus de la moitié des directeur·rice·s de recherche ou assimilé·e·s sont des hommes. En effet, la répartition des tâches est extrêmement différente suivant les grades. Ainsi, les enseignant·e·s-chercheur·se·s déclarent une proportion très importante pour l'enseignement. Si elle est en moyenne proche de 50 %, le reste de leurs activités se partagent l'autre moitié de leur temps de travail, et en conséquence leur temps de recherche est beaucoup moins important. En outre, les

personnes qui font le plus de travail de terrain ou de manipulations sont les doctorant·e·s ou assimilé·e·s et les chargé·e·s de recherche ou assimilé·e·s. Nous avons d'ailleurs relevé pendant les entretiens que les directeur·rice·s de recherche ou assimilé·e·s et professeur·e·s d'université ou assimilé·e·s participent à la recherche plutôt dans des rôles d'encadrement, que l'on pourrait retrouver ici sous la dénomination « animation d'équipes ». Enfin, nous remarquons que, mis à part les doctorant·e·s ou assimilé·e·s, l'ensemble des chercheur·se·s utilisent entre 6 et 8 % de leur temps à des tâches administratives.

Si l'on regarde la répartition des tâches en fonction de l'âge des répondant·e·s, c'est-à-dire en considérant qu'il y a une évolution des activités qui pourrait être liée, non seulement aux grades qui évoluent avec l'âge encore, mais aux étapes de la vie, nous remarquons que la répartition du temps de travail progresse vers une égalisation du temps passé à chaque tâche.

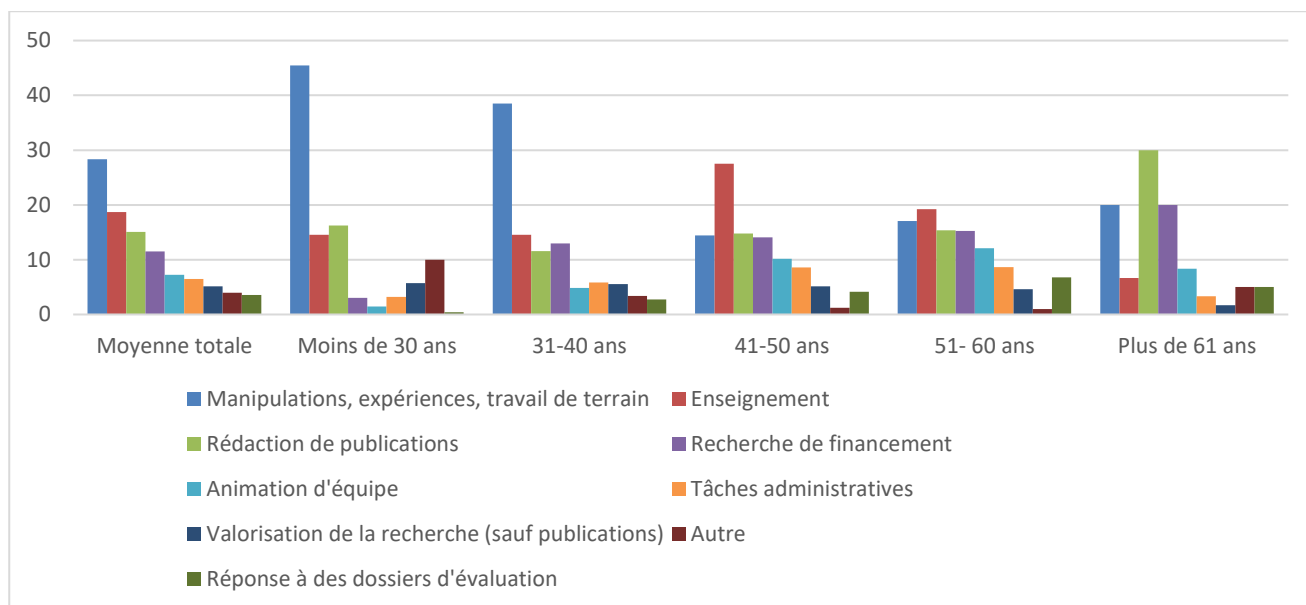


Figure 34 – Comparaison de la répartition du temps de travail par activité en fonction de l'âge (source : enquête en ligne de décembre 2015 à avril 2016, annexe 2, questions n<sup>os</sup> 37 et 84)

La recherche faite sur le terrain a tendance à diminuer, et les tâches administratives et d'encadrement à augmenter. La répartition des activités des moins de trente ans est la même que celle des doctorant·e·s. En revanche, les autres tranches d'âge ne se confondent pas avec les statuts. Ce constat, qui concerne les chercheur·se·s de notre enquête, n'est pas aussi marqué que celui dressé par le Sénat en 2003<sup>867</sup> concernant les personnels des EPST. D'après le rapport du Sénat, il existe ainsi une évolution des activités et de leurs répartitions avec les âges de la vie : « temps de formation, temps de création, temps d'animation et de gestion d'équipes ».

<sup>867</sup> Sénat français, *Rapport de synthèse sur la gestion des personnels des EPST (période 1996-2003)*, octobre 2003, p. 57-60, disponible sur : <https://www.senat.fr/rap/r03-385/r03-3852.html>, (consulté le 10 janvier 2021).

Le temps accordé aux expériences, manipulations et observations de terrain, par les chercheur·se·s interrogés, représente en moyenne moins d'un tiers du temps que ces personnes consacrent à leur travail. D'un côté, le métier de chercheur·se est plus large que la seule activité de recherche. Comme évoqué précédemment, les enseignant·e·s-chercheur·se·s doivent consacrer la moitié de leur temps à l'enseignement. Le code de la recherche précise, de plus, six grandes missions : le développement des connaissances ; leur transfert et leur application dans les entreprises et dans tous les domaines contribuant au progrès de la société ; la diffusion de l'information et de la culture scientifique et technique dans toute la population, et notamment parmi les jeunes ; la participation à la formation initiale et à la formation continue ; l'administration de la recherche ; l'expertise scientifique. Parmi toutes ces missions, le développement des connaissances a la même place que les autres. D'un autre côté, l'activité de recherche est bien plus vaste que les seules expériences de terrain ou équivalents ; elle recoupe souvent des activités ayant pu être indiquées dans d'autres catégories : du projet de recherche à sa valorisation et à la diffusion des résultats, principalement par le biais de publications, les chercheur·se·s recherchent des financements, animent des équipes, rédigent des publications, etc. Même l'enseignement peut être un moyen de valoriser la recherche. L'imbrication de ces activités rend donc compliqué un découpage strict qui d'ailleurs n'est pas repérable dans les discours des chercheur·se·s rencontrés. Dans ceux-ci, seule la différence enseignement et recherche est vraiment claire malgré sa porosité.

Deux critères influent donc sur la répartition des activités des chercheur·se·s : leur statut et leur âge. Ces activités sont diverses et entremêlées. Une première conséquence est que nous avons rencontré des chercheur·se·s très occupés ne disposant pas de temps supplémentaire pour organiser, ranger, classer et éliminer leurs documents. Chaque nouvelle procédure représente une contrainte de temps supplémentaire, d'autant plus importante que certain·e·s chercheur·se·s ont l'impression d'une diminution extrême du temps consacré à faire de la recherche<sup>868</sup>. L'enchevêtrement des activités peut amener une certaine complexité dans l'appréhension archivistique de la production documentaire. Enfin, l'évaluation des documents par les chercheur·se·s peut être marquée par les différences de valeurs réelles ou symboliques des missions dont ils procèdent<sup>869</sup>.

### **2.2.2. Les activités pas à pas**

Sept grandes fonctions couvrent l'ensemble des activités des chercheur·se·s rencontrés : la recherche, la diffusion scientifique, la diffusion dans la société civile, la formation et l'enseignement, la planification et le management de la recherche et de l'enseignement, la gestion des ressources

---

<sup>868</sup> Christoph Eberhard (réalisateur), *La recherche passionnément – Pierre Joliot*, 4 juin 2014, disponible sur : <https://youtu.be/sBkaYRqScnY>, (consulté le 11 janvier 2021).

<sup>869</sup> Chapitre 4.

matérielles et scientifiques, et l'administration de la recherche. Tout comme celles déjà mobilisées ci-dessus, ces catégories sont schématiques et poreuses. Elles ont pourtant comme avantage de permettre une compréhension globale des activités d'un·e chercheur·se et de sérier les documents produits dans le cadre de l'une ou l'autre des activités. Les catégorisations trouvées dans la littérature s'arrêtent la plupart du temps à la répartition enseignement et recherche auxquelles vient souvent s'adjoindre une part d'administratif qui recoupe un ensemble d'activités assez flou. Les archivistes<sup>870</sup> et les qualitiens<sup>871</sup> sont couramment plus précis dans leurs descriptions des activités des laboratoires et s'attachent parfois aux activités des chercheur·se·s en particulier. Pour Alain Rivet, seuls trois processus de réalisation sont à l'œuvre : recherche, formation et prestation de service. De notre côté, nous pensons que ce qu'il nomme « communication interne ou externe » n'est pas un processus de management, mais bien de réalisation et nous avons préféré faire une distinction entre la diffusion scientifique et celle à destination de la société. Le processus de prestation de service, qui existe au niveau du laboratoire, se traduit individuellement par, d'un côté, un travail d'expertise, que nous classons dans la diffusion scientifique à destination de la société civile et d'autre part le management et le travail sur des plateformes qui est pour nous du travail de gestion des ressources matérielle et scientifique.

Commençons par le processus de recherche. Avant de débiter la recherche, il y a l'idée elle-même. Pour les chercheur·se·s interrogés, celle-ci peut apparaître lors de discussions informelles, lors d'une réunion, en pleine nuit ; il est alors nécessaire de la formaliser, de rédiger quelques lignes et quelques réunions seront requises pour sa transformation en projet de recherche<sup>872</sup>. Ce projet est rédigé et quelques chercheur·se·s interrogés indiquent en écrire beaucoup. Certains ne sont pas financés et les idées qui y sont consignées peuvent être remobilisées dans un projet ultérieur<sup>873</sup>. Pour écrire un projet, les interrogés indiquent aussi utiliser beaucoup la bibliographie ; les projets sont construits sur un état de l'art de ce qui a été publié sur la question et parfois des enjeux qu'il soulève<sup>874</sup>. L'idée de départ est enrichie par toutes les informations récoltées dans le travail de renseignements préparatoire au projet<sup>875</sup>. Vient ensuite le temps des collectes de données qui prennent des formes variées suivant le type de recherche et les moyens à disposition. Certains collectent des images,

---

<sup>870</sup> *Tableau de gestion des archives publiques de la maison René-Ginouès*, Maison René-Ginouès, 2011, 36 p. *Référentiel de gestion des archives de la recherche*, Association des archivistes français, Paris, 2012, 14 p. « Recherche », *Tableau de gestion des archives*, Institut national d'études démographiques (INED), 2016, p. 111-117. *Tableau de gestion des documents produits par les laboratoires de recherche*, Bureau des archives de l'université Paris Diderot, 2018, 12 p.

<sup>871</sup> Alain Rivet, « Démarche qualité et organisation de laboratoire : exemple du Centre de recherche sur les macromolécules végétales, Cnrs », dans Claude Granier (sous la dir. de), *La démarche qualité dans la recherche publique et l'enseignement supérieur*, Versailles, Éditions Quæ, 2009, p. 77-87.

<sup>872</sup> Entretien avec Sophie Nadot, le 24 mars 2017.

<sup>873</sup> Entretien avec Bertrand Dubreucq, le 24 mars 2017.

<sup>874</sup> Entretien avec Bertrand Dubreucq, le 24 mars 2017.

<sup>875</sup> Entretien avec Ivan Sache, le 11 avril 2017.



d'autres des données quantitatives, d'autres encore des données qualitatives issues de l'observation de phénomènes. Suivant le statut, l'âge et l'ancienneté, tous et toutes n'ont pas le même mode de collecte ni le même rôle dans celle-ci. Dans notre enquête, un doctorant<sup>876</sup> ou une personne se formant à une nouvelle technique<sup>877</sup> auront plus tendance à s'entourer et à se documenter avant de réaliser une « manip ». Certains chercheur·se·s, qui font des relevés qualitatifs, ayant donc une part de subjectivité, procèdent personnellement aux relevés depuis des dizaines d'années<sup>878</sup>. D'autres encore supervisent essentiellement la collecte des données ou la délèguent à d'autres personnes du laboratoire<sup>879</sup>. Ces données sont souvent consignées dans un cahier de laboratoire. Puis vient le temps de l'analyse des données qui peut se faire via des outils, parfois développés par les chercheur·se·s en personne ou avec l'aide des informaticien·ne·s du laboratoire ou encore en partenariat avec des chercheur·se·s en bio-informatique<sup>880</sup>. Pour les chercheur·se·s interrogés, l'étape d'analyse des données est souvent consignée dans un « cahier de manip » ou alors des fichiers de synthèse sont réalisés avec l'aide d'un logiciel bureautique de création de présentation ; certains chercheur·se·s commencent d'ores et déjà à rédiger le cadre de leur publication. Cette étape marque une première sélection dans les données :

« À partir de ces données, nous on les analyse, on les met en forme, on les traite d'un point de vue statistique ou autre, si c'est des données chiffrées, si c'est des données type photo et bien effectivement, on va faire des sélections, ce qui n'est pas forcément très objectif, on va les analyser pour voir s'il y a des choses intéressantes, éventuellement retourner à l'expérimentation pour reconfirmer ou revérifier des choses »<sup>881</sup>.

Ici se pose déjà la question des données qui ne sont finalement pas utilisées. Tout au long de ces étapes, les chercheur·se·s peuvent présenter leurs problématiques, démarches ou résultats préliminaires à leurs collègues dans des réunions de laboratoire ou autres séminaires.

Lorsque les données sont consolidées et les analyses réalisées, la troisième étape du processus de recherche, chez les chercheur·se·s rencontrés, est celle de la diffusion des résultats sous forme de publications, de conférences ou de valorisation, par brevet par exemple. Pour les deux premières, il y a souvent une phase de soumission pour laquelle les chercheur·se·s rédigent une version résumée de leurs propos, voire une version complète afin de la soumettre à une revue ou au conseil scientifique d'une conférence. En général, le processus de rédaction est long et fait intervenir plusieurs

---

<sup>876</sup> Entretien avec Jérémy Clotault, le 28 avril 2017.

<sup>877</sup> Entretien avec Rozenn Le Hir, le 21 avril 2017.

<sup>878</sup> Entretien avec Thierry Rouxel, 26 avril 2017.

<sup>879</sup> Entretien avec Philippe Simoneau, 30 mars 2017. Entretien avec Jérémy Clotault, le 28 avril 2017.

<sup>880</sup> Entretien avec Fabien Chardon, le 21 avril 2017. Entretien avec Thierry Rouxel, 26 avril 2017. Entretien avec Julie Bourbeillon, 30 mars 2017.

<sup>881</sup> Entretien avec Philippe Simoneau, 30 mars 2017.

personnes<sup>882</sup>. La majorité des interrogé·e·s explique qu'il y a le plus souvent un·e rédacteur·rice principal, fonction qu'un·e doctorant·e se doit de relever, qui rédige la base sur laquelle les autres réagissent :

« Entre le premier brouillon et la version finale qui sera soumise, j'aurai au moins 10 versions. [...] Sur un article, il y a une série d'auteurs. Toujours beaucoup d'auteurs. Les choses qui sont importantes c'est le premier auteur qui est la personne qui a révisé le plus le travail produit et décrit dans l'article. Le dernier auteur c'est la personne qui a dirigé ce travail et souvent ce n'est pas les mêmes. En gros, les plus jeunes sont les premiers et les plus expérimentés sont à la fin. Le directeur de laboratoire est souvent en dernier. [...] Les personnes qui ont participé aux manip vont vérifier que les manip sont bien décrites et que les résultats sont les bons »<sup>883</sup>.

Plusieurs versions d'un même document peuvent donc être conservées par différents rédacteur·rice·s. Et finalement, les archives pourraient être un rouage de la transformation du régime d'auteur·rice dans la recherche. Les chercheur·se·s interrogés n'ont pas tous et toutes le même rôle dans les publications en fonction de leurs grades, ils et elles témoignent souvent de l'évolution qu'ils et elles ont connue. La relecture ou l'encadrement de publication reste l'activité la plus souvent réalisée par les chercheur·se·s ayant le plus d'ancienneté :

« J'ai été beaucoup impliqué dans la rédaction puis le suivi de projets et maintenant plus dans l'aspect plus finalisation en termes de rédaction de publication ». « Souvent en équipe, maintenant j'ai envie de dire, je n'en écris plus beaucoup, à part les chapitres de livres et je suis arrivé à un certain âge où on fait un peu travailler les autres. Enfin, je fais beaucoup de relecture si. Quand je cosigne des publications [...] j'ai fait quelque chose dessus et là c'est beaucoup de la réécriture, de la mise en forme, de la lecture, de l'aménagement »<sup>884</sup>.

Les brevets fonctionnent différemment et c'est souvent un cabinet qui rédige la déclaration d'intention puis la déclaration de brevet, celle-ci intervenant toujours avant la publication qui marque l'antériorité<sup>885</sup>. Les documents concernant un brevet sont donc centralisés par le cabinet.

Souvent liée à l'activité de publication par les chercheur·se·s interrogés, l'activité d'évaluation d'articles et par extension d'évaluation de tous les niveaux de la recherche est évoquée par plusieurs chercheur·se·s. Il s'agit souvent d'évaluer des propositions d'article pour des revues, par le biais de comptes rendus rédigés, mais aussi de siéger dans des jurys d'appel à projets, de recrutement ou d'évaluation du fonctionnement des équipes de recherche, etc. Cette activité forme une base de la vie

---

<sup>882</sup> David Pontille, *Signer ensemble. Contribution et évaluation en sciences*, Paris, Economica, 2016, 208 p. Francis Grossmann, « L'Auteur scientifique... », *art. cité*, p. 410-426.

<sup>883</sup> Entretien avec Fabien Chardon, le 21 avril 2017.

<sup>884</sup> Entretien avec Thierry Rouxel, 26 avril 2017. Entretien avec Ivan Sache, le 11 avril 2017.

<sup>885</sup> Entretien avec Bertrand Dubreucq, le 24 mars 2017.

scientifique puisqu'il s'agit de l'évaluation des pairs, si importante. Là-encore c'est une activité qui évolue avec le temps, les chercheur·se·s ayant plus d'ancienneté signifiant avoir plus de sollicitations que les jeunes chercheur·se·s.

La diffusion de l'information et de la culture scientifique et technique dans toute la population fait partie des fonctions réglementaires des chercheur·se·s<sup>886</sup>. En conséquence, une part de l'activité de valorisation des recherches est à destination de la société civile, que ce soit par la production d'expertise<sup>887</sup> ou par la vulgarisation des résultats<sup>888</sup>. Cette activité est peu décrite par les chercheur·se·s rencontrés, alors même que pour certain·e·s d'entre eux, nous avons trouvé des traces de cette activité : animation d'un jardin botanique, vidéo de présentation des activités d'un chercheur, intervention dans un débat en ligne sur une question de société. Deux hypothèses expliquent la quasi-invisibilité de cette activité. La première est qu'elle ne produit que peu de documents et bien souvent ce ne sont pas les chercheur·se·s qui les conservent personnellement ou en ont besoin, l'invisibilité est donc un biais induit par notre enquête. La deuxième est qu'il s'agit d'une activité récente et encore peu valorisée.

À côté de la recherche, la majorité des chercheur·se·s interrogés a une activité de formation, soit comme activité principale, c'est le cas des enseignant·e·s-chercheur·se·s, soit comme une activité annexe : accueil de stagiaires de master ou de doctorat, participation aux instances des écoles doctorales ou départements des établissements, interventions dans des classes :

« On a toujours en tête qu'une partie de notre mission, mais ce n'est pas principal, c'est une mission de formation. C'est à la fois donner des cours, à l'université, ou alors d'encadrer des stagiaires. J'encadre essentiellement des stagiaires de master 1 ou 2 et des doctorants »<sup>889</sup>.

Il y a donc là une grosse différence entre enseignant·e·s-chercheur·se·s et chercheur·se·s. Néanmoins, certains chercheur·se·s interrogés le soulignent, leur activité d'enseignement ou de formation n'est pas prise en compte dans leurs évaluations. Cette mission peut donc prendre moins de place. Laurence Viry met en exergue cette différence et explique qu'elle peut se faire au détriment de la qualité des enseignements ou une pénalisation des enseignant·e·s-chercheur·se·s qui passent beaucoup de temps pour leur enseignement<sup>890</sup>. Biais cognitif dû à l'organisation de notre questionnement, nous n'avons pas cherché à comprendre comment se concevait un enseignement et nous ne pouvons donc pas

---

<sup>886</sup> Article L 411-1 du *Code de la recherche*.

<sup>887</sup> Laura Maxim, Gérard Arnold (sous la dir. de), « Les chercheurs au cœur de l'expertise », *Hermès*, n° 64, 2012, 208 p. Marc Barbier, Lionel Cauchard, Pierre-Benoît Joly, *et al.*, « Pour une Approche pragmatique, écologique et politique de l'expertise », *Revue d'anthropologie des connaissances*, vol. 7, n° 1, 2013, p. 1-23.

<sup>888</sup> Igor Babou, Joëlle Le Marec, « Les pratiques de communication professionnelle dans les institutions scientifiques. Processus d'autonomisation », *Revue d'anthropologie des connaissances*, vol. 2, n° 1, 2008, p. 115-142.

<sup>889</sup> Entretien avec Fabien Chardon, le 21 avril 2017.

<sup>890</sup> L. Viry, *Le monde vécu des universitaires...*, *op. cit.*, p. 200-201.

détailler cette activité comme celle de la recherche. C'est pourtant bien une activité productrice de documents qui sont souvent connus pour être des archives plus ou moins engageantes : la question de la conservation des copies a par exemple été soulevée dans plusieurs entretiens.

Pour l'enseignement, comme pour la recherche, les chercheur·se·s interrogés utilisent une partie de leur temps à l'organisation générale des activités, à leur planification et à leur direction, que ce soit pour monter des programmes de cours ou pour coordonner la rédaction d'une réponse à un appel à projets par exemple :

« Je coordonne quand même deux projets mais c'est vrai que le travail prend souvent la forme de coordination et de participation à des réunions. [...] C'est beaucoup de réunions pour parler de l'avancée des projets, c'est de la gestion de ressources humaines »<sup>891</sup>.

Là encore, tous les chercheur·se·s interrogés n'ont pas tous le même niveau et les mêmes responsabilités. Un·e doctorant·e organise ses propres activités quand un·e directeur·rice d'unité ou de structure fédérative de recherche consacre l'essentiel de son temps à coordonner des projets.

Ces dernier·ère·s jouent également souvent un rôle de coordination dans la gestion des ressources matérielles et financières. Mais ce ne sont pas les seuls, car, comme nous l'avons expliqué, tous les chercheur·se·s, quel que soit leur statut, peuvent prendre des responsabilités collectives. Par exemple, la direction d'une plateforme<sup>892</sup> dont nous avons déjà décrit le fonctionnement, mais aussi la responsabilité du matériel commun :

« On a aussi des responsabilités collectives pour s'assurer que le laboratoire fonctionne correctement. On a du matériel en commun qu'il faut tenir disponible et qui soit fonctionnel, on a des espaces communs qu'il faut tenir propres. Moi par exemple, ma responsabilité collective c'est d'être responsable du bâtiment. Je m'assure que le fonctionnement est correct dans le bâtiment. [...] Il y a un responsable pour chaque bâtiment et je distribue les responsabilités pour chaque appareil et un référent également pour chaque pièce et c'est indépendant de la structure des équipes »<sup>893</sup>.

Là encore, des documents sont produits et circulent. Ils ne sont pas attachés à un·e chercheur·se en particulier, mais à un collectif qui est celui du lieu.

Enfin, les responsabilités collectives peuvent se situer au niveau de l'administration de la recherche, avec, pour les chercheur·se·s interrogés, la participation à différents conseils, commissions ou comités : comité d'hygiène, de sécurité des conditions de travail (CHSCT), conseil scientifique du laboratoire, de la structure fédérative de recherche, du campus, de l'école doctorale, conseil d'administration de l'université, etc. L'administration de la recherche se compose de très nombreuses

---

<sup>891</sup> Entretien avec Jérémie Clotault, le 28 avril 2017.

<sup>892</sup> Entretien avec Bertrand Dubreucq, le 24 mars 2017.

<sup>893</sup> Entretien avec Fabien Chardon, le 21 avril 2017.

structures dans lesquelles les chercheur·se·s peuvent s'investir quel que soit leur statut. Les chercheur·se·s interrogés sont donc amenés à participer souvent à la marche collective de la recherche. La recherche est-elle pour autant une activité collective et l'équipe a-t-elle autant de sens au niveau individuel ?

### 2.2.3. De l'individu à l'équipe, de l'individu en équipe

La recherche est donc constituée d'individus qui travaillent dans des structures complexes. Chacun·e doit faire ou trouver sa place et suivant l'institution dont il ou elle dépend, son grade, son statut et le bâtiment dans lequel se trouve son activité, cette personne pourra disposer d'un bureau collectif, d'un bureau individuel plus ou moins grand ou de plusieurs bureaux en plus ou non d'un espace de paillasse – chaque cas a été rencontré. Elle disposera également d'un ou plusieurs équipements informatiques personnels ce qui est un changement considérable par rapport au début de l'informatique où ces équipements étaient collectifs<sup>894</sup>. Elle utilisera aussi un ou plusieurs cahiers qui lui sont propres. Par exemple, une partie des chercheur·se·s rencontrés utilisent ou ont utilisé un cahier de laboratoire<sup>895</sup>. Celui-ci est majoritairement présenté comme un outil individuel lié de très près à l'expérimentation. Enfin, elle disposera d'une boîte mail personnelle par laquelle passe la majorité de ses communications écrites.

Les chercheur·se·s rencontrés sont des chercheur·se·s *a minima* en relation avec d'autres, c'est-à-dire des personnes qui communiquent et échangent avec d'autres personnes. Les enseignements sont libres, mais les enseignant·e·s-chercheur·se·s doivent se coordonner pour arrêter un programme. Les idées de recherche naissent souvent d'interactions directes – discussion – ou indirectes – écoute d'une présentation lors d'un séminaire<sup>896</sup>. Ces relations peuvent être formelles ou informelles, écrites ou orales. Chez les enseignant·e·s-chercheur·se·s rencontrés par Laurence Viry les relations informelles peuvent constituer la seule de leurs activités collectives. Il leur est ainsi possible « de passer une année universitaire sans voir [leurs] collègues ailleurs que dans les couloirs ou à la sortie d'une salle de cours »<sup>897</sup>. Pour les chercheur·se·s que nous avons rencontrés, cette affirmation n'est pas vérifiée, tant les relations décrites ci-dessus ont d'importance dans le fonctionnement des laboratoires observés. D'ailleurs, Pierre Joliot affirme un besoin d'équilibre entre deux pôles : « besoin de temps isolés, et de temps de communication, mais de vraie communication. Un scientifique qui s'isole complètement est mort, un qui est toujours en communication est mort aussi, il faut un équilibre »<sup>898</sup>.

---

<sup>894</sup> Entretien avec Ivan Sache, le 11 avril 2017.

<sup>895</sup> Entretien avec Valentin Changenet, 24 février 2017. Entretien avec Fabien Chardon, le 21 avril 2017. Entretien avec Bertrand Dubreucq, le 24 mars 2017. Entretien avec Rozenn Le Hir, le 21 avril 2017. Entretien avec Philippe Simoneau, 30 mars 2017.

<sup>896</sup> Entretien avec Sophie Nadot, le 24 mars 2017.

<sup>897</sup> L. Viry, *Le monde vécu des universitaires...*, op. cit., p. 212.

<sup>898</sup> C. Eberhard (réalisateur), *La recherche passionnément – Pierre Joliot, vidéo cit.*

Au-delà de ces relations peu encadrées, montons d'un cran dans l'échelle du collectif et attachons-nous à un lieu et un temps consacrés à l'échange de flux d'informations entre différents acteur·rice·s : la réunion. Les personnes rencontrées y consacrent plusieurs heures par semaine, 50 % de leur temps pour certain·e·s<sup>899</sup>. Il y a les réunions directement liées à l'activité de recherche, par exemple les séminaires de laboratoire à cadences diverses où les membres du laboratoire sont présents pour présenter leurs projets aux autres. Il y a aussi des réunions d'équipe, une dizaine de personnes<sup>900</sup>, « chacun prenant la parole l'un après l'autre pour dire où il en est dans son projet »<sup>901</sup>, exposer ses problèmes ou signaler des pannes de matériel<sup>902</sup>. Dany, le « technicien qui est chargé de la cohésion de l'ensemble des choses » peut alors prévenir : « "attention, on a dépensé tous les sous, il faut arrêter de dépenser" »<sup>903</sup>. Il y a les réunions qui concernent les projets de recherche, entre personnes impliquées. C'est à ce moment que chacun·e collecte les informations dont il ou elle a besoin pour avancer. Julie Bourbeillon, par exemple, en profite pour demander quelles sont les données du projet, comment elles sont acquises et ce qu'il faut en faire et surtout en quoi son équipe peut être utile dans ce projet<sup>904</sup>. Les réunions concernent aussi l'implication dans l'enseignement ; par exemple, une réunion du conseil de l'école doctorale en lien avec son laboratoire<sup>905</sup> ou une réunion pour coordonner une mention de master. Ainsi, pour arrêter le contenu d'un enseignement, si beaucoup d'échanges ont lieu par mail, il y a aussi plusieurs réunions :

« Et sinon pour la préparation d'enseignements oui, on est tout le temps en réunion en train de discuter. On a vraiment des enseignements très très libres, donc c'est à nous de nous organiser, j'ai envie de dire comme on veut, on est très très libre dans nos contenus. Donc là aussi on a beaucoup de choses à partager, on fait circuler des... on a des circulations de megaoctets de documents »<sup>906</sup>.

Ces réunions, liées à l'enseignement, peuvent être rythmées tout au long de l'année<sup>907</sup> : fin août, il s'agit de finir de caler les emplois du temps et s'assurer que tout est prêt pour la rentrée ; fin décembre, il y a le jury après les examens et le comité de pilotage ; puis fin mars, pour les bilans de mi-stage et à partir du mois de juin, il faut sélectionner les étudiants pour la prochaine année. L'activité administrative et de gestion n'est pas non plus épargnée par cette forme de travail. Des réunions de direction de laboratoire et réunions d'information des directeur·rice·s d'unités ou réunions de direction

---

<sup>899</sup> Entretien avec Philippe Simoneau, 30 mars 2017.

<sup>900</sup> Entretien avec Thierry Rouxel, 26 avril 2017.

<sup>901</sup> Entretien avec Philippe Simoneau, 30 mars 2017.

<sup>902</sup> Entretien avec Rozenn Le Hir, le 21 avril 2017.

<sup>903</sup> Entretien avec Thierry Rouxel, 26 avril 2017.

<sup>904</sup> Entretien avec Julie Bourbeillon, 30 mars 2017.

<sup>905</sup> Entretien avec Rozenn Le Hir, le 21 avril 2017.

<sup>906</sup> Entretien avec Jérémy Clotault, le 28 avril 2017.

<sup>907</sup> Entretien avec Philippe Simoneau, 30 mars 2017.

d'une structure fédérative de recherche ou encore de coordination d'un plateau technique<sup>908</sup> sont inscrites au programme des chercheur·se·s ayant ces charges :

« Typiquement le lundi matin est dédié à une réunion de direction, où on fait le point sur ce qui s'est passé et ce qui nous attend sur les temps à venir ». « En tant que DU [directeur d'unité], on a une fois tous les deux ou trois mois des réunions de DU de centre. Où Laurent Hémidy [président du centre Inra Versailles-Grignon au moment de l'enquête] réunit l'ensemble des DU du centre Versailles Grignon pour donner des informations ponctuelles sur la vie du centre et de l'établissement. Et on a, une fois par semestre, des réunions de DU avec le chef du département, donc avec le département dont on dépend à l'Inra »<sup>909</sup>.

« 1/2 journée de réunion avec l'ensemble des membres du comité de direction de la SFR [structure fédérative de recherche] pour piloter toute la recherche sur le végétal ici à Angers »<sup>910</sup>.

À cela s'ajoutent la participation à d'autres formes de responsabilités collectives comme le CHSCT, des conseils d'enseignant·e·s ou des conseils de gestion des locaux déjà cités.

La recherche se fait aussi en réseau, avec d'autres laboratoires, d'autres collègues que l'on rencontre lors de colloques. Marie-Françoise Fave-Bonnet relève même que, « pour certains universitaires, la participation à des réseaux, à des colloques, à des revues au niveau international a entraîné des recompositions professionnelles et identitaires importantes »<sup>911</sup>. Nous ne pouvons étayer une telle analyse car les chercheur·se·s rencontrés n'ont pas ou peu fait référence à cette activité de réseau. Notons tout de même que certains alimentent des bases de données internationales. Si les chercheur·se·s n'ont pas fait référence à cette activité, nous ne pouvons pas conclure à son inexistence, il s'agit effectivement d'une activité pour laquelle les chercheur·se·s peuvent ne pas gérer de documents ou tout du moins, la production documentaire est conservée dans les messagerie que nous n'avons pas explorées. Son absence est donc la conséquence d'un biais de l'enquête.

Au-delà des nombreuses réunions qui, si elles sont la marque d'un travail qui s'organise collectivement, ne permettent pas de conclure à la structuration de la recherche en équipes, plusieurs signes peuvent être relevés quant à l'existence de celles-ci. Premièrement, la majorité des interrogé·e·s par écrit sont d'accord ou plutôt d'accord pour dire qu'un·e chercheur·se est une personne qui travaille dans une équipe et 77 travaillent en général en équipe. Deuxièmement, l'ensemble des chercheur·se·s interrogés à l'oral ont fait référence à leur équipe de recherche à plusieurs reprises. Qu'ils ou elles soient chercheur·se·s ou enseignant·e·s-chercheur·se·s, c'est leur équipe de recherche qui est leur équipe principale de rattachement parce que bien souvent, les chercheur·se·s émargent à plusieurs

---

<sup>908</sup> Entretien avec Bertrand Dubreucq, le 24 mars 2017.

<sup>909</sup> Entretien avec Thierry Rouxel, 26 avril 2017.

<sup>910</sup> Entretien avec Philippe Simoneau, 30 mars 2017.

<sup>911</sup> M.-F. Fave-Bonnet, « Les universitaires... », *art. cité*, p. 197.

structures collectives<sup>912</sup> : des équipes pédagogiques, des équipes de projets de recherche, des conseils et comités variés, mais une seule équipe de recherche au sein d'un seul laboratoire. Troisièmement, quels que soient leurs niveaux de responsabilité, les chercheur·se·s restent rattaché·e·s à une équipe de recherche et c'est au sein de celle-ci qu'ils et elles effectuent leur travail recherche<sup>913</sup>.

Au sein d'une équipe de recherche, le travail peut être essentiellement collectif ou plus individualisé. Dans certaines équipes chacun·e possède ainsi ses sujets de prédilection :

« Après on a chacune nos sujets de prédilections, qui se recoupent, mais on a tous nos sujets propres. Donc moi je fais une petite unité avec Émilie, mon étudiante. Et Sylvie fait aussi une unité avec son étudiante en thèse et sa postdoc, et les assistants ingénieurs s'occupent plus ou moins de choses redondantes sur nous trois ou pas, ça dépend des moments et des besoins »<sup>914</sup>.

Pour d'autres, la structuration est en cours et les sujets communs émergent progressivement<sup>915</sup>. L'équipe est souvent le lieu de la préparation des publications<sup>916</sup>.

Enfin, au-delà des équipes de recherche, les projets de recherche sont nécessairement collectifs. Chacun·e y a des responsabilités bien définies suivant le niveau de recrutement, du ou de la technicien·ne qui exécute au ou à la chercheur·se qui conçoit<sup>917</sup>. Plusieurs chercheur·se·s indiquent qu'il est nécessaire de s'entourer de plusieurs personnes<sup>918</sup>, pour les monter et, souvent, pour les faire avancer, lorsque la charge d'enseignement occupe déjà une bonne partie du temps de travail par exemple :

« Heureusement que j'ai des collègues, notamment à l'Inra qui suivent pas mal les projets [...]. J'ai un ingénieur qui travaille avec moi, j'ai une postdoc indienne qui va arriver, je travaille aussi avec des techniciens qui sont sur différents projets ici. Et puis avec des collaborateurs climaticiens, historiens, économistes, sociologues »<sup>919</sup>.

En conclusion, nous avons rencontré des individus qui s'inscrivent dans des collectifs. Il peut certes y avoir des nuances personnelles, souvent dues à des traits de caractère, mais les chercheur·se·s sont amenés, sur plusieurs sujets, à collaborer pour arriver à la production et à la transmission de la connaissance : les projets de recherche font majoritairement appel à la participation de plusieurs personnes, les publications sont collectives, les formations découlent d'équipes pédagogiques, etc. Nous ne rejoignons alors pas les observations de Laurence Viry, et avant elle d'Erhard Friedberg et de

---

<sup>912</sup> Entretien avec Sophie Nadot, le 24 mars 2017.

<sup>913</sup> Entretien avec Philippe Simoneau, 30 mars 2017. Entretien avec Thierry Rouxel, 26 avril 2017.

<sup>914</sup> Entretien avec Rozenn Le Hir, le 21 avril 2017.

<sup>915</sup> Entretien avec Julie Bourbeillon, 30 mars 2017.

<sup>916</sup> Entretien avec Valentin Changenet, 24 février 2017. Entretien avec Sophie Nadot, le 24 mars 2017.

<sup>917</sup> Entretien avec Bertrand Dubreucq, le 24 mars 2017.

<sup>918</sup> Entretien avec Fabien Chardon, le 21 avril 2017. Entretien avec Bertrand Dubreucq, le 24 mars 2017.

<sup>919</sup> Entretien avec Jérémy Clotault, le 28 avril 2017.



Christine Musselin<sup>920</sup>, qui dit par exemple « Dieu créa le professeur et Satan son collègue »<sup>921</sup>. Nous ne nions pour autant pas l'existence de « stratégies individuelles de gestion de la carrière »<sup>922</sup> mais elles ne sont pas apparues comme centrales pour les chercheur·se·s interrogés. En revanche, nous rejoignons Dominique Vinck lorsqu'il affirme : « l'histoire des sciences est peuplée de géniaux individus, auteurs de découvertes majeures, mais l'observation rapprochée montre que le travail scientifique est collectif »<sup>923</sup> et Christine Musselin quant à elle explique :

« Le lieu de production pertinent n'est pas le laboratoire mais la petite équipe constituée autour d'un responsable (professeur ou maître de conférences) qui assure la direction scientifique et trouve les financements nécessaires. Par ailleurs, on observe que dès qu'une équipe regroupe un nombre important de personnes, elle tend à se structurer en sous-équipes chapeautées par une "sous-responsable" qui cherche à s'autonomiser du responsable pour constituer son équipe »<sup>924</sup>.

En sciences du végétal, le frein lié à l'appropriation personnelle des archives, soulevé dans la bibliographie en lien avec la collecte d'archives de la recherche, n'est donc pas une difficulté déterminante.

Les activités des chercheur·se·s sont bien plus variées que celles rattachées directement à la recherche. Il y a bien sûr l'enseignement, qui occupe jusqu'à 80 % du temps des personnes interrogées. Il existe aussi toute une série d'activités administratives ou collectives nécessaires au bon fonctionnement de l'ensemble : gestion des bâtiments, des personnes, des moyens, des enseignements, des projets de recherche, etc. Dans la première catégorisation proposée aux chercheur·se·s pour décrire leurs activités, un champ « autre » leur était proposé. Il a été utilisé par huit répondant·e·s qui ont donné plusieurs réponses : quatre ont précisé la participation à diverses réunions, trois ont mentionné le travail bibliographique et deux l'encadrement d'étudiant·e·s. Si l'un des répondant·e·s a fait référence à l'analyse des données, aucun·e n'a mentionné des pratiques d'archivage ou de gestion de documents. Les constats dans l'enquête orale sont un peu différents car la question initiale liait activités et productions documentaires. Mais l'activité d'archivage reste une activité ponctuelle qui n'est pas inscrite dans le quotidien des chercheur·se·s. Par ailleurs, ces activités prennent place dans des collectifs variés et la notion d'équipe apparaît comme structurante.

---

<sup>920</sup> Erhard Friedberg, Christine Musselin, *Le gouvernement des universités : perspectives comparatives*, Paris, L'Harmattan, 1992, 351 p.

<sup>921</sup> L. Viry, *Le monde vécu des universitaires...*, *op. cit.*, p. 197.

<sup>922</sup> E. Friedberg, C. Musselin, *Le gouvernement des universités...*, *op. cit.*, p. 149.

<sup>923</sup> D. Vinck, « La bonne science est-elle un produit collectif ? », *Sciences Humaines*, n° 169, p. 24.

<sup>924</sup> C. Musselin, « Structures formelles... », *art. cité*, p. 445.

Les chercheur·se·s naviguent donc entre deux espaces distincts : leur identité et leurs activités. Ces deux dimensions connaissent des caractéristiques communes ; par exemple, la reconnaissance par les pairs est centrale dans l'identité des chercheur·se·s et les méthodes d'évaluation de la production scientifique s'appuient sur l'évaluation par les pairs, ou bien, les chercheur·se·s disent travailler en équipe et leurs activités sont largement collectives. Ces dimensions possèdent aussi des caractéristiques qui se répondent ; par exemple, la plupart des chercheur·se·s interrogés cherchent à se réaliser dans leur métier, et, dans la réalité, les chercheur·se·s rencontrés sont très investi·e·s dans leur travail, en outre, leurs activités sont variées et peuvent évoluer au cours du temps. Enfin, identités et activités des chercheur·se·s connaissent aussi des caractéristiques qui peuvent paraître opposées ; par exemple, l'activité de recherche est centrale dans l'identité, mais plus souvent délayée dans la pratique. Laurence Viry note d'ailleurs que cette divergence provoque un mal-être chez les enseignant·e·s-chercheur·se·s qu'elle a rencontrés<sup>925</sup>. Si nous avons senti, chez la plupart des interrogés, une contrainte lourde de temps, nous n'avons pas eu l'impression que les répondant·e·s avaient développé ce genre de sentiments. La contrainte de temps pourrait en revanche se traduire par un frein à l'exécution de certaines actions, notamment celles liées à la gestion des archives. En effet, les chercheur·se·s rencontrés témoignent d'une certaine curiosité et, déjà, certaines archives sont citées ; celles en lien avec la gestion des brevets, le rôle d'archivage porté par les publications ou les règles liées à la gestion des copies d'examens. Deux caractéristiques communes à l'identité et aux activités trouvent un écho archivistique. Premièrement, les formes de reconnaissance et les méthodes d'évaluation de la recherche sont inscrites dans le présent et ne mobilisent pas les archives. Deuxièmement, l'équipe se confirme comme un échelon pertinent pour la collecte des archives et le caractère collectif de la recherche en archivistique nous permet d'écarter le frein à la collecte des archives que pourrait constituer l'appropriation personnelle de celles-ci.

### 3. Caractérisation culturelle d'une profession

Nous terminerons ce voyage au cœur de la profession de chercheur·se·s en sciences du végétal par une plongée dans la caractérisation culturelle des chercheur·se·s interrogés. Il s'agit donc de dépasser l'*éthos* professionnel et de mesurer ce que sont leurs traits culturels personnels. D'abord, nous analyserons les pratiques culturelles, c'est-à-dire, en France, la consommation de biens culturels : livre, musique, image animée, sorties, pratiques amateurs. Considérant qu'elles représentent une partie du capital symbolique des chercheur·se·s, nous nous attacherons à ancrer ces pratiques dans le contexte de celles mises en œuvre par les Français·es. Ensuite, parce que l'inscription dans le temps est une composante complexe des représentations des archives, il est nécessaire de comprendre

---

<sup>925</sup> L. Viry, *Le monde vécu des universitaires...*, op. cit., p. 197-199.

également l'inscription dans le temps des auteur·rice·s de ces représentations. Le rapport à l'histoire et au temps en général des interrogé·e·s est donc analysé. Dans ces deux axes, les conséquences du positionnement des interrogé·e·s sur les représentations des archives sont toujours recherchées et détaillées.

### 3.1. Pratiques culturelles

Les pratiques culturelles sont généralement définies comme « l'ensemble des activités de consommation ou de participation liées à la vie intellectuelle et artistique qui engagent des dispositions esthétiques et participent à la définition des styles de vie : lecture, fréquentation des équipements culturels (théâtres, musées, salles de cinéma, salles de concert, etc.), usages des médias audiovisuels, mais aussi pratiques culturelles amateurs »<sup>926</sup>. Leur étude n'est bien sûr qu'une facette des comportements quotidiens mais elle met en lumière la structure de ceux-ci<sup>927</sup>. En outre, qu'ils soient légitimes ou de masse, les comportements culturels sont l'un des « supports privilégiés d'expression des identités individuelles et collectives »<sup>928</sup>. Ils alimentent le capital symbolique des chercheur·se·s non plus dans leur identité professionnelle mais dans la place qu'ils et elles entendent prendre dans la société.

L'analyse de ces pratiques culturelles renvoie à une certaine représentation culturelle de la culture : « une vision occidentale de culture savante, un univers périphérique relevant des intérêts culturels propres à une société donnée »<sup>929</sup>. Mais c'est une culture savante qui se démocratise depuis le début des années soixante tout en restant stratifiée en fonction du niveau de vie et d'éducation<sup>930</sup>. Notre enquête s'est de plus appuyée sur celles réalisées en 2008 et 2018 par Olivier Donnat pour le ministère de la Culture français<sup>931</sup> qui propose une approche large de la culture entendant refléter la « réalité des loisirs culturels des Français, dans toute la diversité des pratiques domestiques et des pratiques de sorties, des pratiques amateurs, des activités liées aux médias ou, plus récemment, au numérique et à l'Internet »<sup>932</sup>.

---

<sup>926</sup> Philippe Coulangeon, *Sociologie des pratiques culturelles*, Paris, La Découverte, 2010, p. 3-4.

<sup>927</sup> Gilles Pronovost, *Temps sociaux et pratiques culturelles*, Québec, Presses de l'Université du Québec, 2005, p. 10.

<sup>928</sup> Xavier Molénat, « Le mélange des genres », *Sciences Humaines*, n° 170, 2006, p. 27. Reprenant les propos de Jan Baetens, « La culture populaire n'existe pas, ou les ambiguïtés des *cultural studies* », *Hermès*, n° 42, 2005, p. 70-77.

<sup>929</sup> G. Pronovost, *Temps sociaux...*, *op. cit.*, p. 12.

<sup>930</sup> G. Pronovost, *Temps sociaux...*, *op. cit.*, p. 27.

<sup>931</sup> Ministère de la Culture et de la Communication, *Département des Études de la Prospective et des statistiques-Enquête sur les pratiques culturelles des Français*, disponible sur : <http://www.pratiquesculturelles.culture.gouv.fr/index.php>, (consulté le 17 août 2020).

<sup>932</sup> P. Coulangeon, « Chapitre 5. Les enquêtes sur les pratiques culturelles et les loisirs », dans Alain Chenu (sous la dir. de), *La France dans les comparaisons internationales. Guide d'accès aux grandes enquêtes statistiques en sciences sociales*, Paris, Presses de Sciences Po, 2011, p. 86.

En 2008, Olivier Donnat pose d'ailleurs le constat d'un renouvellement du rapport des Français-es à la culture<sup>933</sup>. Il décrit ainsi la montée en puissance de la culture d'écran malgré une baisse de consommation de télévision et de radio chez les jeunes. Il relève un renouvellement en profondeur des préférences musicales et cinématographiques, un recul persistant de la lecture et une fréquentation stable des équipements culturels. Il indique enfin que les pratiques culturelles observées sont plus expressives avec des pratiques amateurs plus visibles et qu'elles sont bouleversées par la révolution numérique que connaît la France à cette période.

Notre enquête s'adresse à des chercheur·se·s en sciences du végétal exerçant leur activité au sein de laboratoires français. Très peu de répondant·e·s ne sont pas français·es, mais nous ne pouvons pas conclure à une absence de chercheur·se·s étrangers dans les laboratoires car il s'agit plutôt d'un biais induit par la technique d'enquête. 94 répondant·e·s possèdent donc au moins la nationalité française et ceux et celles ne possédant qu'une nationalité sont tous et toutes européen·ne·s. Trois chercheur·se·s ont une double nationalité, ils et elles sont franco-vietnamien·ne, libanais·e et américain·ne. Cette composition n'est pas représentative de la population française qui est plus diversifiée. Ainsi au 1<sup>er</sup> janvier 2014<sup>934</sup> 8,9 % des Français·es étaient immigrés et 6,4 % étaient de nationalité étrangère. Malgré tout et parce que les chercheur·se·s évoluent en France et sont majoritairement français·es, nous considérons que les données récoltées concernant leurs pratiques culturelles sont comparables à celles de l'ensemble de la population française. De plus, les questionnements choisis sont d'ordre général et l'analyse n'est pas assez fine pour déceler des différences culturelles liée à un pays d'origine. Nous pouvons donc considérer que les écarts constatés ne pourront pas être imputés à ce taux de diversité bas.

Nous avons choisi trois axes d'approche de ces pratiques culturelles. Le premier consiste à situer les pratiques des chercheur·se·s par rapport à la population française. Nous y parlerons de taux de pénétration pour désigner la proportion des personnes ayant réalisé l'activité citée. Le deuxième est une analyse, interne au corpus, des différents niveaux de pratiques culturelles des chercheur·se·s et des conséquences que ceux-ci engendrent sur les définitions des archives. Le troisième aborde plus précisément les pratiques de l'informatique en ligne : les usages d'Internet et des réseaux sociaux.

---

<sup>933</sup> O. Donnat, « Les pratiques culturelles des Français à l'ère numérique. Éléments de synthèse 1997-2008 », *Culture études*, n° 5, 2009, p. 1-12.

<sup>934</sup> Chantal Brutel, « Populations française, étrangère et immigrée en France depuis 2006 », *Insee Focus*, n° 38, 2015, disponible sur : <https://www.insee.fr/fr/statistiques/1410693>, (consulté le 17 août 2020).

### 3.1.1. Par rapport à la population française

Le ministère de la Culture français réalise, depuis 1973 et tous les 7 à 11 ans, des enquêtes sur les pratiques culturelles des Français·es<sup>935</sup> qui permettent de mesurer leurs comportements dans le domaine de la culture et des médias. Ces enquêtes consistent en un sondage auprès d'un échantillon représentatif de la population française métropolitaine âgée de quinze ans et plus avec une méthode d'interrogation en face à face au domicile des personnes interrogées. Les deux dernières ont eu lieu en 2008 et 2018 et ont concerné un échantillon de 5 004 puis 9 234 personnes. L'enquête de 2018 est sensiblement différente de celle de 2008. Ainsi, le questionnaire a été modifié, l'échantillon a été tiré aléatoirement dans une base de sondage de logement – alors que la méthode des quotas avait été utilisée pour les cinq premières éditions – et les habitant·e·s des départements et régions d'Outre-mer ont été inclus. Pour notre analyse, nous nous appuyons donc sur deux jeux de données publiés par le ministère de la Culture : celui de l'enquête de 2008, comparable à nos données grâce à une formulation équivalente des questions, et celui de 2018 qui permet de dresser un cadre de l'évolution des pratiques plus à jour. Les quelques huit ans écoulés entre l'enquête de 2008 et la nôtre ont ainsi notamment vu une nette progression des usages du numérique. Ceux-ci ont pris de nouvelles formes avec, par exemple, l'augmentation de l'utilisation des smartphones – de 17 % de personnes de plus de 12 ans équipées d'un smartphone en France en 2011, ce chiffre passe à 65 % en 2016<sup>936</sup> – ou le développement de l'administration numérique – en 2014, la France est désignée par l'Organisation des Nations Unies comme la nation la plus avancée en Europe et quatrième dans le monde pour l'administration numérique<sup>937</sup>.

Pour comparer les pratiques culturelles des chercheur·se·s interrogés avec celles de la population française de 2008 et 2018, nous avons choisi quatre axes : la fréquentation d'équipements culturels, les pratiques d'activités de loisirs et hobbies, les pratiques de lecture et l'intensité des pratiques d'écran. À chaque fois, nous comparons les données qui peuvent l'être avec l'enquête de 2018 puis avec celles de 2008.

Les données concernant la fréquentation d'équipements culturels par les chercheur·se·s ne sont pas comparables avec celles de l'enquête de 2018 car elles ne sont pas construites de la même manière.

---

<sup>935</sup> Ministère de la Culture, *L'enquête pratiques culturelles*, disponible sur : <https://www.culture.gouv.fr/Sites-thematiques/Etudes-et-statistiques/L-enquete-pratiques-culturelles>, (consulté le 17 août 2020). Ministère de la Culture et de la Communication, *Département des Études de la Prospective et des statistiques- Enquête sur les pratiques culturelles des Français*, disponible sur : <http://www.pratiquesculturelles.culture.gouv.fr/index.php>, (consulté le 17 août 2020).

<sup>936</sup> Statista, *Équipement en smartphone en France 2011-2019*, disponible sur : <https://fr-statista.com/statistiques/531119/taux-de-penetration-du-smartphone-france/>, (consulté le 17 août 2020).

<sup>937</sup> Secrétariat général à la Modernisation de l'action publique, *Dossier de presse : le numérique pour transformer l'État*, 2014, disponible sur : [https://www.gouvernement.fr/sites/default/files/action/piece-jointe/2014/09/dp\\_-\\_transformation\\_numerique\\_-\\_version\\_web.pdf](https://www.gouvernement.fr/sites/default/files/action/piece-jointe/2014/09/dp_-_transformation_numerique_-_version_web.pdf), (consulté le 17 août 2020).

En 2008, le taux de pénétration<sup>938</sup> est nettement supérieur chez les chercheur-se-s interrogés que dans l'ensemble de la population française. En revanche, les chercheur-se-s se rapprochent des comportements observés chez les cadres et les titulaires d'un diplôme d'études supérieures, tout en conservant quelques spécificités, c'est-à-dire une fréquentation plus intense des musées et monuments historiques contre un taux de pénétration plus faible des galeries d'art, des expositions de photographies et des parcs qui placent la médiation scientifique au cœur de leur activité.

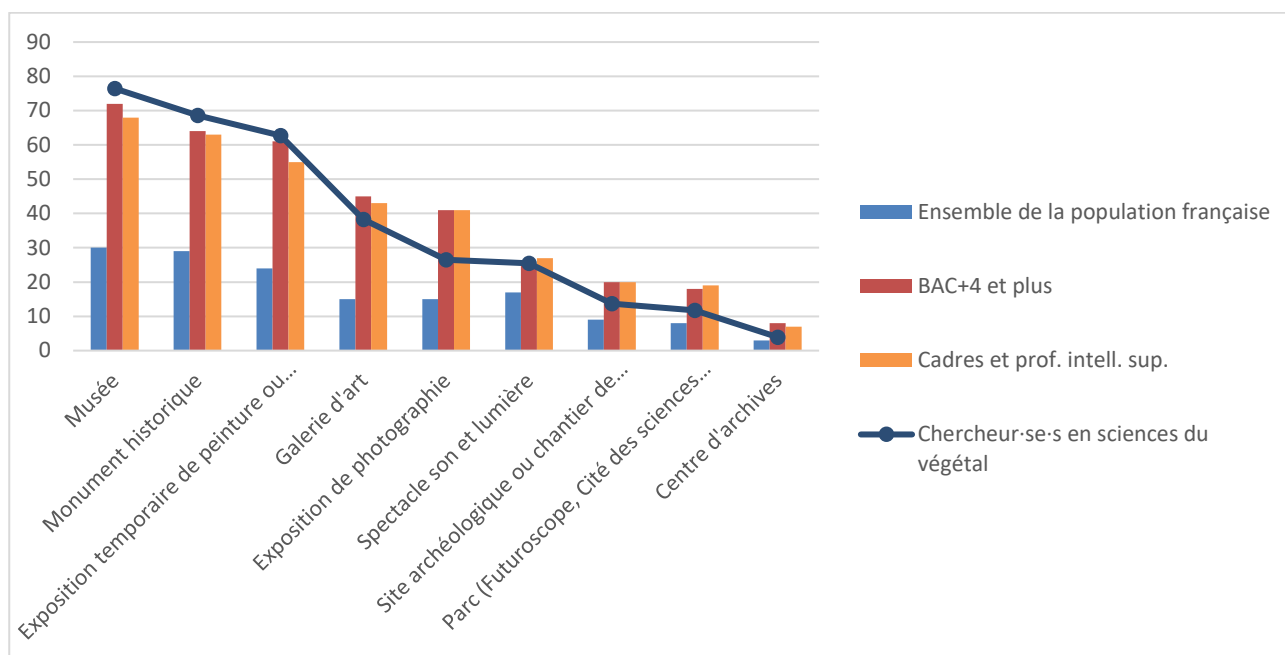


Figure 35 – Fréquentation des équipements culturels dans les 12 derniers mois (sources : enquête en ligne de décembre 2015 à avril 2016, annexe 2, question n° 59b ; enquête du ministère de la Culture sur les pratiques culturelles des Français-es 2008, disponible en ligne, question n° 75b)

La fréquentation de monuments historiques au cours de la dernière année peut être comparée entre 2008, 2018 et notre enquête. Comme pour la plupart des autres équipements culturels, le taux de pénétration est en hausse sur les dix ans pour l'ensemble de la population française, mais plus encore pour les cadres<sup>939</sup> qui passent de 60 % à 65 %, se rapprochant nettement des 67,6 % observés chez les chercheur-se-s interrogés.

Les activités de loisirs ont également une place importante dans la vie des chercheur-se-s, avec un plébiscite pour la cuisine dont le taux de pénétration est bien plus élevé que dans la population française même stratifiée. Nous ne disposons de données de comparaison pour cette question que pour l'année 2008 :

<sup>938</sup> Pour rappel, le taux de pénétration désigne la proportion des personnes ayant réalisé l'activité citée.

<sup>939</sup> Philippe Lombardo, Loup Wolff, *Cinquante ans de pratiques culturelles en France*, Paris, Ministère de la Culture, 2020, p. 65.

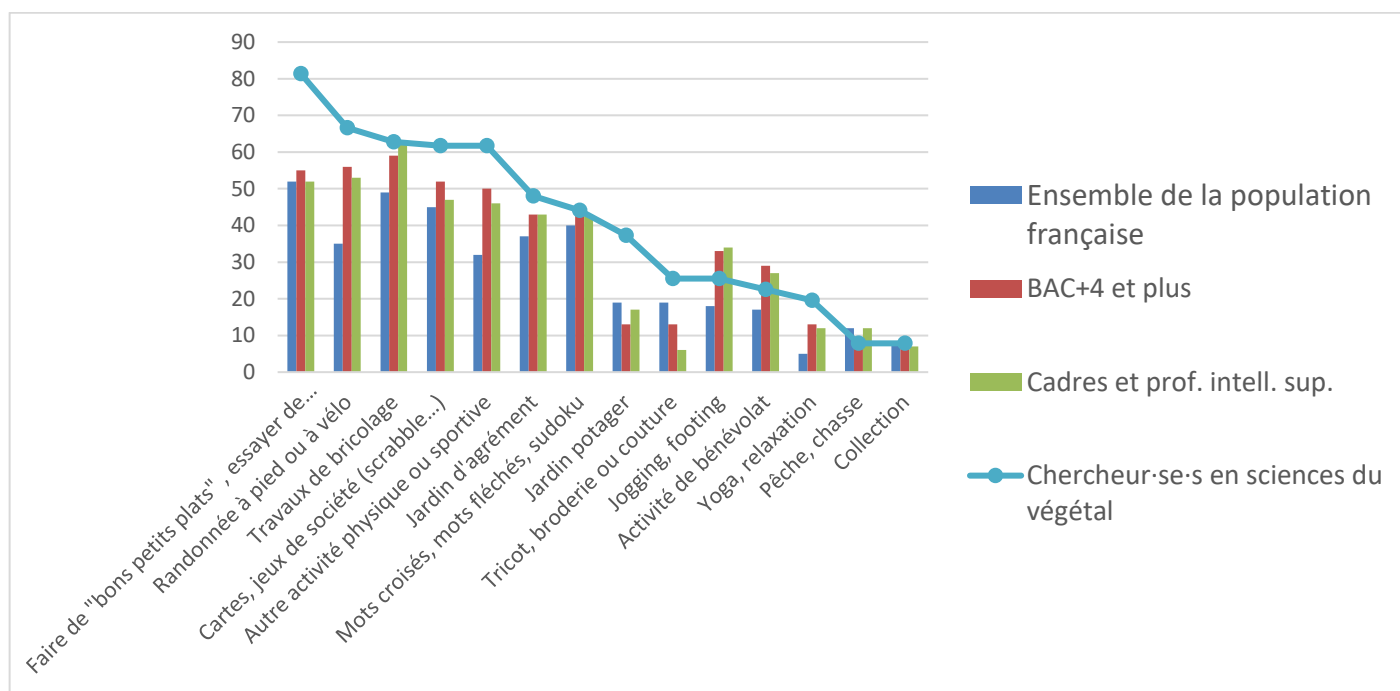


Figure 36 – Pratiques de loisirs dans les 12 derniers mois (sources : enquête en ligne de décembre 2015 à avril 2016, annexe 2, question n° 58 ; enquête du ministère de la Culture sur les pratiques culturelles des Français-es, 2008, disponible en ligne, question n° 4)

Là encore, même si leur taux de pénétration est plus bas, les cadres et les personnes diplômées de l'enseignement supérieur sont les plus proches des chercheur·se·s interrogés. Quant aux hobbies, les données sont très difficilement comparables car ils n'ont pas été sondés de la même manière. Les pratiques amateurs ont un taux de pénétration qui a diminué dans la population française entre 2008 et 2018. Néanmoins, les chercheur·se·s interrogés sont 64 % à avoir un hobby et, en 2008, 64 % des cadres français-es avaient eu une pratique amateur dans les 12 derniers mois. Ce qui est, là encore, nettement au-dessus de la population française pour laquelle ce taux est de 50 % en 2008 pour tomber à 39 % en 2018. Sur ce sujet, Gilles Pronovost constate que « chez les amateurs, le niveau de pratiques culturelles est généralement deux à trois fois supérieur à la moyenne »<sup>940</sup> ; ce n'est pas le cas chez les chercheur·se·s interrogés qui ont, de plus, déjà des pratiques culturelles nettement supérieures à la moyenne française. Enfin, les pratiques amateurs des chercheur·se·s interrogés peuvent se décliner dans les sept catégories suivantes :

<sup>940</sup> G. Pronovost, *Temps sociaux...*, op. cit., p. 19.

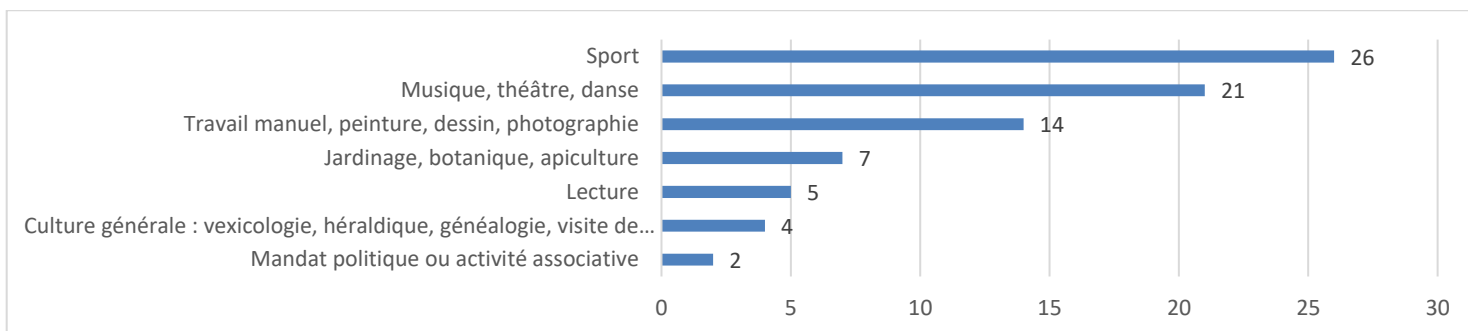


Figure 37 – Répartition thématique des hobbies (source : enquête en ligne de décembre 2015 à avril 2016, annexe 2, question n° 63)

35 chercheur·se·s déclarent donc un hobby créatif mais nos données ne permettent pas d’analyser si leurs recherches sont pour autant plus créatives que les autres<sup>941</sup>. Contrairement aux pratiques culturelles liées à la fréquentation d’institutions, les loisirs créatifs et artistiques sont plus représentés dans ces pratiques amateurs. En outre, les chercheur·se·s interrogés sont peu nombreux à déclarer être impliqués dans la vie citoyenne – bénévolat, association, mandat politique, etc. –. Certes nous ne les avons pas interrogés précisément sur leurs pratiques associatives et politiques, mais ce constat peut déjà s’expliquer par une implication importante dans leur métier qu’ils et elles envisagent comme un service au monde et dans les instances et associations en lien avec leur fonction.

Pour ce qui concerne les pratiques de lecture, le nombre de livres possédés par foyer est beaucoup plus élevé que la moyenne nationale mais il est similaire à celui observé en 2008 pour les cadres et professions intellectuelles supérieures. En termes de lecture, les chercheur·se·s sont à la fois plus nombreux que la population française de 2018 à avoir une pratique de lecture assidue, mais aussi plus nombreux à être de petits lecteur·rice·s. En revanche, seul·e un·e répondant·e n’a pas lu de livre du tout contre 38 % de l’ensemble de la population française de 2018. Là encore, les chercheur·se·s ont des pratiques proches des cadres tout en comptant moins de lecteurs assidus, mais aussi plus de personnes ayant lu au moins un livre. L’écart avec l’enquête de 2008 est plus grand encore, mais les pratiques de lecture sont en baisse constante depuis la première enquête du ministère de la Culture, que ce soit en termes de nombre de lecteur·rice·s assidus ou en termes de nombre de personnes ayant lu au moins un livre. Chez les chercheur·se·s interrogés, les femmes lisent plus d’ouvrages que les hommes et le nombre moyen de livres lus augmente avec l’âge : autour de neuf pour les moins de 30 ans et jusque 31 à partir de 51 ans. Le même constat est dressé pour l’ensemble de la population française : « l’érosion de la lecture chez les femmes étant moins marquée que chez les hommes, une nette féminisation du lectorat s’opère et contribue à transformer son visage : plus souvent masculin et

<sup>941</sup> Robert Root-Bernstein (sous la dir. de), « Arts Foster Scientific Success: Avocations of Nobel, National Academy, Royal Society, and Sigma Xi Members », *Journal of Psychology of Science and Technology*, vol. 1, n° 2, 2008, p. 51-63.



jeune dans les années 1970, il est devenu plus féminin et plus âgé »<sup>942</sup>. Les auteurs de l'étude démontrent également que ce phénomène n'est pas directement lié à l'âge des personnes, mais à leur génération<sup>943</sup>.

Nous avons également interrogé les chercheur·se·s sur leur lecture de romans historiques en dehors de leurs études. Parmi une liste de 45 auteur·rice·s, quatre ont été lu par plus de la moitié des chercheur·se·s interrogés : Émile Zola (72 répondant·e·s), Honoré de Balzac (61), Umberto Eco (60) et Alexandre Dumas (53). La suivante, Marguerite Yourcenar ne récolte que trente-cinq réponses puis Ken Follet et Christian Jacq trente et une. Ces chiffres témoignent à la fois d'un certain intérêt pour les classiques de la littérature du XIX<sup>e</sup> siècle par les chercheur·se·s interrogés mais aussi certainement d'une composante de leur identité : un·e chercheur·se possède de la culture générale classique. La lecture de ces auteur·rice·s classiques augmente avec l'âge. Ainsi 15 % des moins de 30 ans ont lu les trois auteur·rice·s classiques du XIX<sup>e</sup> quand cette proportion rassemble 77 % des 50-61 ans, pour Umberto Eco ces proportions sont de 23 % à 77 % avec une particularité, dû à la contemporanéité de l'auteur : 80 % des 40-51 ans l'ont lu, nous faisons l'hypothèse que ces personnes étaient dans l'âge cible au moment de la parution des grands succès d'Umberto Eco. En termes de grade, l'augmentation est aussi progressive : 23 % des doctorant·e·s ont lu les trois auteur·rice·s classiques du XIX<sup>e</sup> siècle, 40 et 50 % des chargé·e·s de recherche et maitres·sse·s de conférences ou assimilé·e·s et 60 et 67 % des directeur·rice·s de recherche et professeur·e·s des universités ou assimilé·e·s, avec à chaque fois une petite différence entre chercheur·se·s et enseignant·e·s-chercheur·se·s.

Le dernier axe de comparaison concerne la pratique d'écran que nous devons étudier avec précaution puisqu'il est « notoire que le temps consacré à la télévision a tendance à être sous-estimé dans les sondages »<sup>944</sup>. D'ailleurs, les temps déclarés par les chercheur·se·s sont très bas au regard de ceux constatés dans la population française. Entre 2008 et 2018, le visionnage de la télévision a changé. Ainsi, pour la population dans son ensemble, une baisse de consommation est constatée, surtout chez les plus jeunes (15-24 ans et, dans une moindre mesure, les 25-39 ans) : il y a moins de personnes qui regardent la télévision et moins de personnes qui la regardent plus de 20 h par semaine. Mais pour les personnes qui ont fait des études supérieures et pour les cadres, la tendance est différente : avec d'un côté une augmentation des personnes ne regardant pas la télévision et de l'autre une augmentation des personnes en ayant une pratique intensive. Les chercheur·se·s interrogés sont plus nombreux à ne jamais regarder la télévision (23.5 %, contre 6 % de la population française en 2018 et 12 % des cadres) et moins de 10 % la regardent plus de 20h par semaine (contre 40 % de la

---

<sup>942</sup> P. Lombardo, L. Wolff, *Cinquante ans de pratiques culturelles...*, op. cit., p. 31.

<sup>943</sup> « Pour la lecture occasionnelle comme pour la lecture assidue, le décrochage se creuse à partir des générations nées après 1975, avec une proportion de lecteurs historiquement faible pour les générations les plus récentes ». P. Lombardo, L. Wolff, *Cinquante ans de pratiques culturelles...*, op. cit., p. 33-34.

<sup>944</sup> G. Pronovost, *Temps sociaux...*, op. cit., p. 10.

population française en 2018 et 14 % des cadres). La pratique télévisuelle est donc vraiment moindre chez les chercheur·se·s interrogés que dans la population française même stratifiée. Au contraire, la consommation d'ordinateur est très intense. Ainsi, 92 % des interrogé·e·s l'utilisent tous les jours ou presque en dehors du travail contre 37 % en population générale en 2008, 69 % des bac+4 ou plus, et 70 % des cadres. En outre aucun·e chercheur·se interrogé n'utilise jamais l'ordinateur alors que cette fréquence concerne 36 % de la population française en 2018, 6 % des personnes ayant fait des études supérieures et 4 % des cadres.

Des pratiques analysées ci-dessus, nous concluons que les chercheur·se·s interrogés, membres de la catégorie des cadres et professions intellectuelles supérieures, partagent bien les caractéristiques concernant les pratiques culturelles de leur classe sociale. D'ailleurs, nous rejoignons les constats de Philippe Coulangeon qui a analysé les pratiques culturelles des cadres en particulier<sup>945</sup>. Il décrit ainsi un rapport privilégié à la culture « savante », une baisse des pratiques de lecture dans le temps restant toutefois supérieur à la moyenne et une exception télévisuelle plaçant les pratiques des cadres en dessous de la moyenne. Il précise que la distinction sociale ne se traduit plus uniquement dans le type de pratiques culturelles réalisées mais également dans l'éclectisme des goûts et des pratiques. Force est de constater que les chercheur·se·s possèdent effectivement des pratiques culturelles très variées que l'on pourrait qualifier d'omnivores<sup>946</sup>. Les chercheur·se·s interrogés ne montrent donc pas de manière marquée des pratiques culturelles plus intensives que celle de la classe sociale à laquelle ils et elles émargent. Ce constat, mis en regard avec le fait que peu de chercheur·se·s déclarent avoir des parents chercheur·se·s, nous amènent à conclure que le milieu de la recherche en sciences du végétal est ouvert et diversifié et que le recrutement ne se fait pas au sein de communautés que l'on pourrait qualifier d'élites. D'ailleurs, Laurence Viry a montré en 2006 que chez les enseignant·e·s-chercheur·se·s qu'elle étudie, « toutes les origines sociales sont représentées »<sup>947</sup>.

---

<sup>945</sup> Philippe Coulangeon, « Le privilège culturel des cadres », dans Paul Bouffartigue (sous la dir. de), *Cadres, classes moyennes : vers l'éclatement*, Paris, Armand Colin, 2011, p. 187-201

<sup>946</sup> Richard A. Peterson, « Le passage à des goûts omnivores : notions, faits et perspectives », *Sociologie et sociétés*, n° 36, 2004, p. 145-164.

<sup>947</sup> L. Viry, *Le monde vécu des universitaires...*, *op. cit.*, p. 328.

### 3.1.2. Intensité des pratiques et définition des archives

Au sein même de notre corpus, les chercheur·se·s montrent donc des intensités de pratiques culturelles différentes. Nous les avons catégorisées en trois niveaux. Pour calculer la position des répondant·e·s, nous avons écarté les pratiques télévisuelles. Ainsi, regarder la télévision est un loisir qui est négativement corrélé à la pratique des autres activités culturelles, il échappe donc au principe de cumul qui les caractérise<sup>948</sup>. Nous avons alors analysé :

- Le nombre d'équipements culturels visités pendant les 12 derniers mois (moins de 3, de 4 à 6, de 7 à 8) ;
- Le nombre d'activités culturelles réalisées dans les 12 derniers mois (moins de 3, de 4 à 6, plus de 7) ;
- Le nombre de livres possédés par le foyer (moins de 100, entre 100 et 490, plus de 500) ;
- Le nombre de livres lus dans les 12 derniers mois (moins de 9, de 10 à 19, plus de 20 livres) ;
- Le nombre de hobbies (0, 1 et plus de 2).

Nous avons attribué une note, de un à trois pour chaque catégorie puis calculé une moyenne et ajusté en fonction des hobbies et activités culturelles des chercheur·se·s :

- Pratiques culturelles faibles (30 chercheur·se·s) : note moyenne inférieure ou égale à 1,5, ou inférieure à 2,5 mais avec moins de six activités culturelles et pas de hobby.
- Pratiques culturelles moyennes (39 chercheur·se·s) : note moyenne comprise entre 1,5 et 2,5, avec un ou plusieurs hobbies ou plus de sept activités culturelles.
- Pratiques culturelles intensives (33 chercheur·se·s) : note moyenne supérieure ou égale à 2,5, ou supérieure à 1,5 mais avec un ou plusieurs hobbies et plus de sept activités culturelles.

Dans ces trois groupes, les hommes et les femmes sont répartis équitablement. Chez les moins de 30 ans, la majorité a des pratiques culturelles soit faibles, soit intensives. Ensuite, la répartition est plus équitable mais les pratiques culturelles augmentent avec l'âge des chercheur·se·s ; ils et elles sont moins nombreux à avoir des pratiques culturelles faibles et plus à en avoir des intensives. Ceci est une tendance observée dans l'ensemble de la population et qui serait plutôt un fait générationnel<sup>949</sup>.

---

<sup>948</sup> P. Coulangeon, « Le privilège culturel des cadres », *art. cité*, p. 193.

<sup>949</sup> P. Lombardo, L. Wolff, *Cinquante ans de pratiques culturelles...*, *op. cit.*, p. 4.

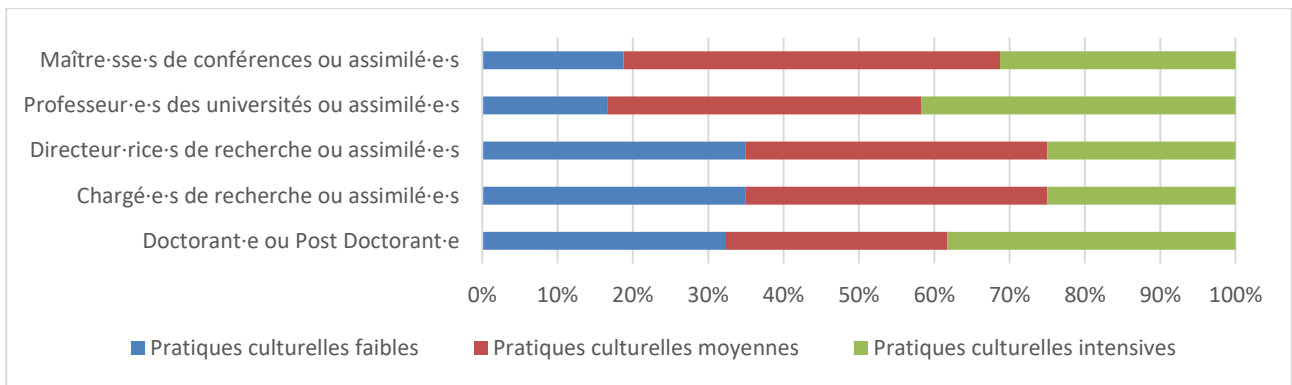


Figure 38 – Comparaison des intensités des pratiques culturelles en fonction des grades (source : enquête en ligne de décembre 2015 à avril 2016, annexe 2, questions n<sup>os</sup> 58, 59b, 61, 62, 63 et 83)

L'analyse de la répartition des grades montre une différence dans le volume des pratiques entre chercheur-se-s et enseignant-e-s-chercheur-se-s. Les universitaires sont ainsi plus nombreux à déclarer des pratiques culturelles intensives ou moyennes. Pour les doctorant-e-s, qui ont majoritairement moins de 30 ans, l'âge et le grade se confondent pour analyser ces volumes de pratiques culturelles : la majorité des doctorant-e-s a ainsi des pratiques culturelles soit faibles, soit intensives.

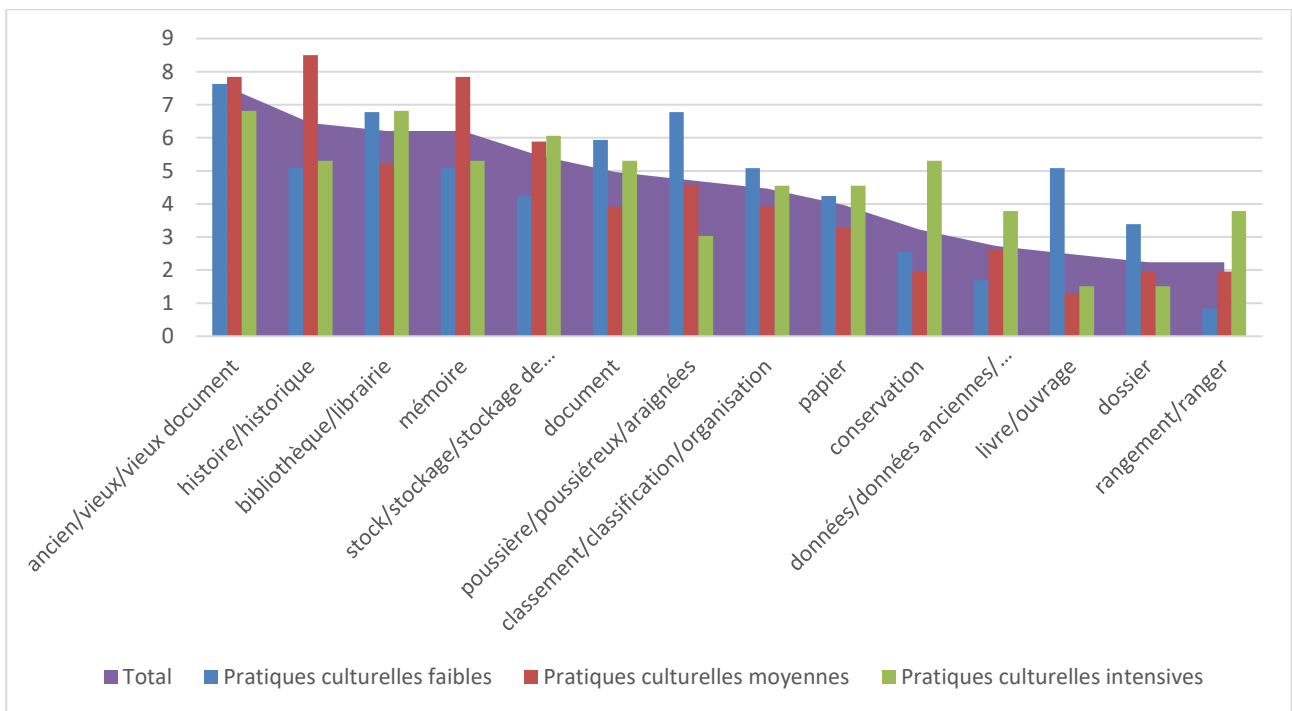


Figure 39 – Comparaison des mots-clés associés spontanément aux archives, regroupés par proximité de sens, en fonction de l'intensité des pratiques culturelles (source : enquête en ligne de décembre 2015 à avril 2016, annexe 2, questions n<sup>os</sup> 1, 58, 59b, 61, 62 et 63)

L'intensité des pratiques culturelles se traduit par des nuances dans la définition des archives. Premièrement, les personnes qui ont des pratiques faibles ont une vision moins typée que les autres.

Dans les mots-clés, la différence est faible. En premier lieu, 67,2 % des mots-clés donnés par les chercheur·se·s qui ont de faibles pratiques culturelles n'apparaissent qu'une fois, quand ce chiffre est de 65,7 % et 65,5 % pour les chercheur·se·s ayant des pratiques culturelles moyennes ou intensives. Ensuite, les mots-clés utilisés cinq fois ou plus représentent seulement 9 % des mots-clés proposés par les personnes ayant des pratiques culturelles faibles, alors qu'ils représentent 14,3 % et 13,1 % pour celles ayant des pratiques moyennes et intensives. Pour l'aire sémantique du mot archives, cette première nuance se précise avec une proximité des archives attribuée au moins une fois à presque tous les mots, sauf « élimination », par les chercheur·se·s ayant des pratiques culturelles faibles.

Deuxièmement, la fréquence de choix des cinq mots les plus proches et des cinq mots les plus éloignés, classe les mêmes mots en tête et en queue de peloton. Seul l'ordre varie. Les chercheur·se·s qui ont des pratiques culturelles faibles ont une vision des archives proche du point d'entrée dans les représentations : ce sont des livres poussiéreux ou bien des publications, le document est souvent associé aux archives tout comme la notion de conservation. « Élimination » est le mot le plus éloigné des archives avant « angoisse », qui lui, a été choisi une fois comme étant à proximité des archives. D'ailleurs le mot « émotion » a lui aussi été choisi comme étant à proximité des archives. Les chercheur·se·s qui décrivent des pratiques culturelles moyennes priorisent la conservation et la mémoire et accordent une place prépondérante à la mémoire et à l'histoire dans les mots-clés. Ces personnes possèdent donc une vision plus patrimoniale des archives à laquelle elles ajoutent une notion de transmission. Les chercheur·se·s qui possèdent des pratiques culturelles intensives ont des résultats plus regroupés et de nombreux mots sont choisis plus de dix fois comme étant les plus proches ou les plus éloignés du mot « archives ». Ces chercheur·se·s accordent une certaine importance au classement des archives et les associent très clairement à la notion de conservation. Ces personnes démontrent un plus grand attachement au papier et construisent leur définition autour de la notion centrale de document.

Troisièmement, en élargissant l'analyse aux actions proches ou éloignées de l'action d'« archiver », il est possible de relever quelques subtiles différences. « Valoriser » comme « réutiliser » ont ainsi majoritairement été choisis comme les termes les plus éloignés par les chercheur·se·s ayant des pratiques culturelles faibles alors qu'ils ne sont plutôt pas choisis par les autres. « Ranger » est plutôt considéré comme éloigné alors que « classer » est le mot le plus proche pour la majorité des personnes ayant déclaré de faibles pratiques culturelles quand « ranger » est l'une des cinq actions considérées comme les plus proches d'« archiver » par les chercheur·se·s ayant des pratiques culturelles moyennes ou intensives.

Terminons par une analyse plus fine d'une des passions ordinaires des Français-es<sup>950</sup> : la généalogie. Patrice Marcilloux<sup>951</sup> précise qu'elle n'est pas qu'un loisir et que ce n'est pas qu'une action tournée vers la compréhension du passé mais également un désir de transmission et une pratique intergénérationnelle. En ce sens, elle se trouve à la croisée des pratiques culturelles et du régime d'historicité. Avec 44 répondant·e·s ayant ou souhaitant faire de la généalogie ou des recherches historiques et 47 ne le souhaitant pas, les chercheur·se·s interrogés se situent dans la moyenne française. Ainsi, un premier sondage, réalisé en 2006 par IPSOS pour le compte de Notrefamille.com<sup>952</sup> concluait que 48 % des Français-es étaient intéressés par la généalogie. Un deuxième sondage, réalisé en 2016 par BVA pour le compte de la Presse régionale<sup>953</sup>, nous apprenait que près d'un·e Français-es sur deux aurait déjà réalisé des recherches généalogiques quelle qu'en soit la nature. La généalogie est une activité en prise directe avec des archives, qu'elles soient matérielles ou disponibles en ligne. D'aucun n'hésite d'ailleurs pas à conclure que si les Français-es connaissent les archives et en mesure la richesse en 2001<sup>954</sup> c'est « grâce aux généalogistes »<sup>955</sup>. Cette conclusion nous pousse donc à nous interroger sur le rôle tenu directement par l'intérêt pour la généalogie ou les recherches historiques dans la définition des archives. Premièrement, les personnes qui montrent de l'intérêt pour ces sujets donnent plus souvent les mêmes mots-clés que les autres. Deuxièmement, dans ces mots-clés, elles mobilisent beaucoup plus les termes « document » et « histoire » alors que ceux et celles qui ne montrent pas d'intérêt pour ces sujets leur préfèrent « stockage » et « historique ». Troisièmement, nous relevons des nuances dans la considération de la proximité ou de la distance de certains mots-clés par rapport au mot « archives » :

---

<sup>950</sup> Christian Bromberger (sous la dir. de), *Passions ordinaires. Du match de football au concours de dictée*, Paris, Bayard, 1998, 544 p.

<sup>951</sup> P. Marcilloux, *Les ego-archives...*, *op. cit.*, p. 67.

<sup>952</sup> Notrefamille.com, « La généalogie est une passion : un Français sur 2 s'y intéresse », *Communiqué de presse du 24 octobre 2006*, documents numériques conservés par le service des archives du centre de recherche politique de Science Po (CEVIPOF). [Nous remercions Odile Gaultier-Voituriez pour son accueil et la mise à disposition de ces documents].

<sup>953</sup> « La mémoire en héritage », *Courrier de l'Ouest*, 5 mars 2016.

<sup>954</sup> Emmanuel Roux, « La passion des Français pour leurs archives », *Le Monde*, 6 novembre 2001, p. 32.

<sup>955</sup> Jean Louis Beaucarnot, « Table ronde : les archives un bien commun », dans *Les Français et leurs archives*, *op. cit.*, p. 150.

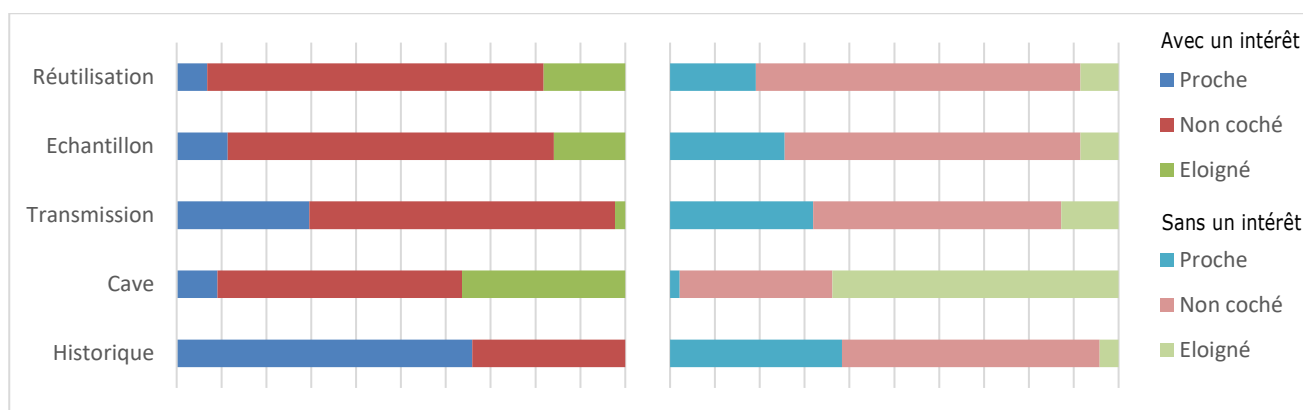


Figure 40 – Comparaison de la proximité et distance sémique d’une liste de termes proposés en regard du mot « archives » en fonction de l’intérêt des répondant·e·s pour la généalogie et les recherches historiques (source : enquête en ligne de décembre 2015 à avril 2016, annexe 2, questions n<sup>os</sup> 3 et 64)

De ces différences, nous retiendrons que la notion d’« historique » est beaucoup plus fortement attribuée aux archives par les personnes ayant une appétence pour la généalogie au contraire de la « cave » qui est clairement plus associée par ceux et celles qui n’en ont pas. En outre, les personnes ayant un intérêt pour la recherche généalogique ou historique considèrent les archives comme exhaustives avec une notion d’échantillon qui leur est moins associée que par ceux et celles qui ne partagent pas cet intérêt.

L’intensité des pratiques culturelles a donc une conséquence sur les définitions des archives des chercheur·se·s interrogés. Ceux et celles présentant des pratiques culturelles intensives ont une vision à la fois plus précise – ils et elles utilisent plus facilement les mêmes termes et ont une plus grande cohérence de réponse – mais sont également plus tournés vers la conservation et l’ordre matériel des documents. Les personnes présentant des pratiques culturelles plus restreintes ont une vision plus stéréotypée des archives et n’associent pas, dans leur définition, les archives avec une idée d’utilisation ultérieure – « réutiliser », « valoriser », « transmission ». La pratique généalogique, à la croisée entre pratique culturelle et intérêt pour l’histoire, joue également un rôle dans les représentations des archives.

### 3.1.3. Des pratiques numériques omnivores

En 2008, les usages du numérique en tant que pratique de masse était un phénomène émergeant<sup>956</sup> ; en 2018, ces usages sont devenus quotidiens et modifient en profondeur les pratiques culturelles<sup>957</sup>. Pourtant les inégalités perdurent et l'illectronisme touche 17 % de la population française en 2019<sup>958</sup>. En sciences du végétal, les chercheur·se·s interrogés maîtrisent l'outil informatique : 90 % d'entre eux et elles utilisent un ordinateur à titre personnel tous les jours ou presque, 91 % se connectent à Internet tous les jours ou presque et 84 % font des recherches documentaires en ligne. En revanche, malgré leur « double origine universitaire »<sup>959</sup>, les réseaux sociaux sont connus mais peu utilisés par les chercheur·se·s.

Ne disposant pas des données de 2018, nous avons tout de même cherché les données comparables avec l'enquête de 2008. Premièrement, nous remarquons que dans notre enquête comme dans celle de 2008, les femmes utilisent moins Internet que les hommes. Ainsi, parmi les huit chercheur·se·s ayant indiqué se connecter à Internet pour un usage personnel, quels que soient le lieu et le mode de connexion et moins de quatre jours par semaine, six sont des femmes. Deuxièmement, certains usages d'Internet n'ont pas été bouleversés par l'intensification des pratiques et sont donc comparables avec ceux collectés dans l'enquête de 2008 – chercher des informations en ligne, envoyer et recevoir des courriels, visiter des blogs ou des sites personnels. D'autres le sont plus difficilement – par exemple, acheter ou commander en ligne, gérer vos affaires personnelles (banque, impôts, payer des factures, ...), participer à des chats ou des forums de discussion, visiter un musée ou une exposition en ligne – mais l'ordre d'apparition des items donnent une idée des différences qui existent entre les chercheur·se·s et le reste de la société française. Ainsi « faire des recherches documentaires ou consulter des bases de données » n'apparaît qu'en cinquième position contre une troisième position pour la population française de 2008 et une deuxième position chez les cadres français·es de 2008. « Communiquer à l'aide d'une messagerie instantanée (Messenger, Skype...) » est un usage également moins partagé par les chercheur·se·s qui se rapprochent alors des pratiques des cadres français·es de 2008. Au contraire « acheter ou commander en ligne » est plus partagé par les cadres et les

---

<sup>956</sup> O. Donnat, « Pratiques culturelles, 1973-2008. Dynamiques générationnelles et pesanteurs sociales », *Culture études*, n° 7, 2011, p. 1.

<sup>957</sup> P. Lombardo, L. Wolff, *Cinquante ans de pratiques culturelles...*, *op. cit.*, p.4.

<sup>958</sup> « Fracture numérique : l'illectronisme touche 17 % de la population », *Vie publique.fr*, 13 novembre 2019, disponible sur : <https://www.vie-publique.fr/en-bref/271657-fracture-numerique-lillelectronisme-touche-17-de-la-population>, (consulté le 17 janvier 2021).

<sup>959</sup> Éric Dagiral, « L'articulation des sociabilités et des savoirs en tension : les réseaux sociaux et l'université », *Transversalités*, n° 116, 2010, p. 31. Dans cet article, l'auteur explique que « d'une part, les modes de communication et la diversité des outils collaboratifs en ligne prennent leur essor dans les pratiques de chercheurs des campus américains au cours des années 1970, avant de s'étendre à d'autres catégories de population à partir des années 1990. D'autre part, bon nombre de sites dits de "réseaux sociaux" s'avèrent être le fait d'étudiants désireux d'intensifier les liens entre pairs ».



chercheur·se·s que par l'ensemble de la population française. Enfin « suivre un enseignement en ligne, une formation », qui est l'usage le moins répandu dans la population française en 2008, est réalisé par près d'un quart des chercheur·se·s interrogés.

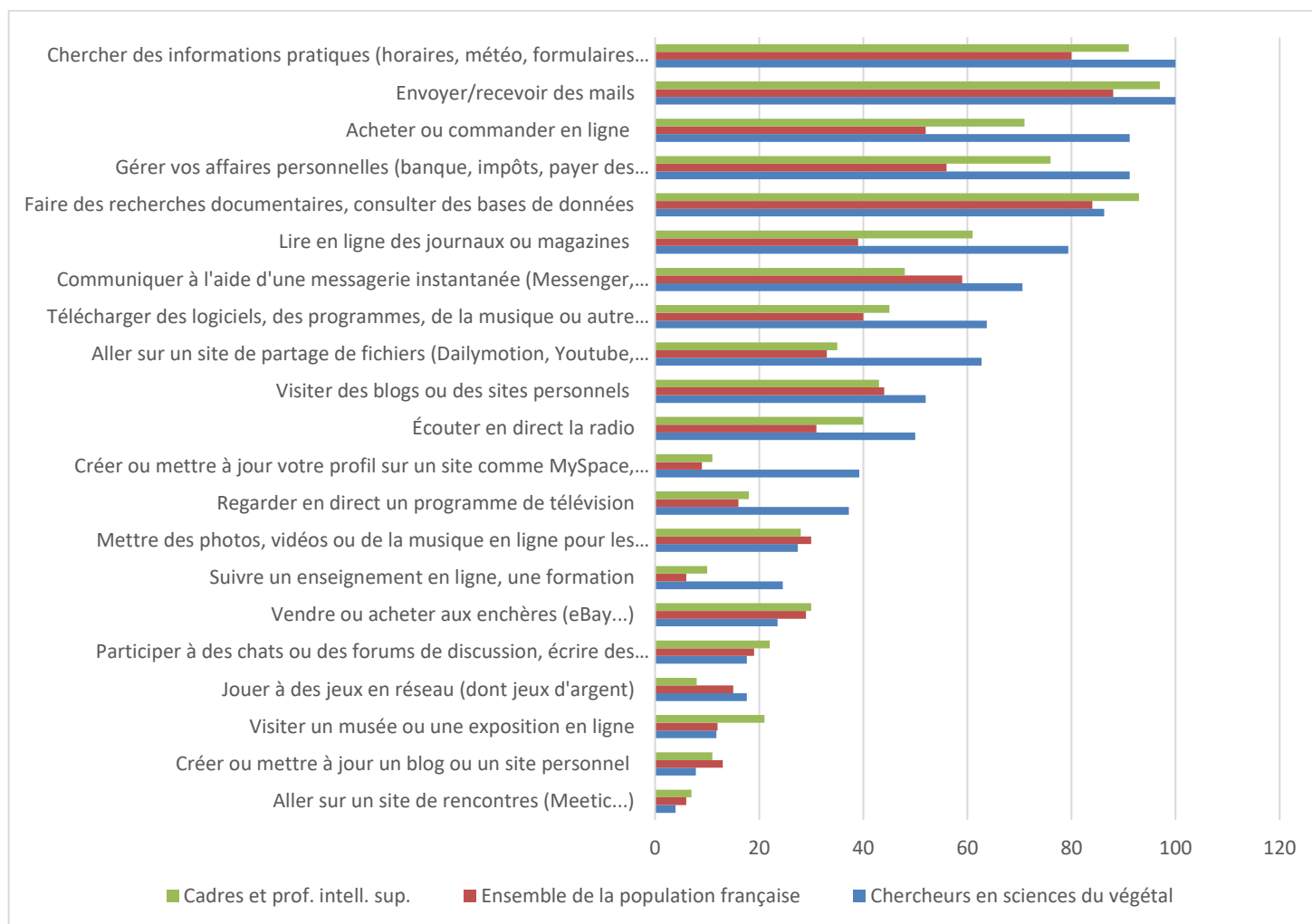


Figure 41 – Usages d’Internet (sources : enquête en ligne de décembre 2015 à avril 2016, annexe 2, question n° 68 ; enquête du ministère de la Culture sur les pratiques culturelles des Français-es, 2008, disponible en ligne, question n° 24)

Les chercheur·se·s choisissent en moyenne dix usages d’Internet dans les items proposés. Huit en choisissent moins de cinq et seize déclarent 14 à 21 usages différents. Tous les chercheur·se·s envoient et reçoivent des courriels et cherchent des informations pratiques sur Internet. Ceux et celles qui déclarent un faible nombre d’usages sont nombreux également à faire des recherches documentaires et à consulter des bases de données. Les usages sont ensuite moins partagés – « gérer vos affaires personnelles », « acheter ou commander en ligne » ou « lire des journaux » sont les plus courants. Ceux et celles qui déclarent plus de 14 usages ont aussi une activité plus regroupée, 100 % gèrent ainsi leurs affaires personnelles en ligne, achètent ou commandent en ligne, lisent en ligne des journaux ou des magazines et téléchargent (logiciels, programmes, musique ou autres). Plus de 80 % font des recherches dans des bases documentaires, communiquent à l’aide d’une messagerie

instantanée, vont sur un site de partage, regardent en direct un programme tv, visitent des blogs, écoutent la radio. Nous relevons donc ici des usages d'Internet tournés soit vers la gestion de la vie courante, soit vers des pratiques culturelles que l'on pourrait qualifier d'élitistes.

L'utilisation des réseaux sociaux n'a pas été interrogée dans les enquêtes sur les pratiques culturelles des Français-es de 2008 et 2018. Nous disposons tout de même d'un socle de comparaison constitué par les résultats d'un sondage réalisé par l'Institut français d'opinion publique<sup>960</sup> (Ifop) dans le cadre de sa série « observatoire des réseaux sociaux » qui semble se terminer en 2013<sup>961</sup>. Cette série d'études permet à l'Ifop de produire une photographie à un instant T mais également de proposer des éléments d'analyse sur l'évolution des pratiques. La comparaison avec notre étude nous pousse à conclure que les rapports que les chercheur·se·s entretiennent avec les réseaux sociaux peuvent être rapprochés de leurs pratiques culturelles. Premièrement, les chercheur·se·s ont une connaissance large des réseaux sociaux, au moins de nom. Par exemple, 53 % des Français-es en 2013 ne connaissent pas LinkedIn alors que tous les chercheur·se·s le connaissent, ou 72 % des Français-es ne connaissent pas Spotify contre 28 % des chercheur·se·s ou encore 84 % des Français-es ne connaissent pas Vimeo contre 41 % des chercheur·se·s. Trois réseaux sociaux font office d'exception : Skyblog qui reste inconnu de 68 % des chercheur·se·s contre 53 % des Français-es, Trombi qui n'est pas connu de 67 % des chercheur·se·s contre 46 % des Français-es et Google Plus que 17 % des chercheur·se·s ne connaissent pas alors que ce chiffre est de 13 % pour la population française de 2013. Deuxièmement, les chercheur·se·s ont une pratique diversifiée des réseaux sociaux. Ainsi, sur une liste de 23 réseaux sociaux, quatre seulement ne comptent pas d'utilisateur·rice·s enregistrés parmi les chercheur·se·s interrogés. Ce sont d'ailleurs des réseaux sociaux très peu connus ou qui n'existent plus depuis l'enquête, pour lesquels 96 à 100 % des chercheur·se·s déclarent ne pas les connaître, les 1 à 4 % indiquant les connaître de nom. Ce sont de plus des réseaux sociaux qui n'ont pas été sondés par l'enquête de l'Ifop de 2013. Troisièmement, malgré cette connaissance large et dans une tendance comparable à leur pratique de la télévision, les chercheur·se·s utilisent peu ces réseaux sociaux. Ainsi, 80 % déclarent être membres d'au moins un réseau social contre 86 % des Français-es en 2013 et, en moyenne, les chercheur·se·s sont membres de 2,6 réseaux sociaux alors qu'un·e internaute serait membre, en moyenne de 4,5 réseaux sociaux en 2013. Facebook est le réseau social qui compte à la fois le plus d'inscrits et le plus d'actifs que ce soit pour les Français-es de 2013 ou pour les chercheur·se·s interrogés. Cependant, observons que 19 % seulement des chercheur·se·s sont actifs sur Facebook contre 59 % des Français-es. Quatrièmement, tout en tenant compte de cette

---

<sup>960</sup> Devenu institut d'études opinion et marketing en France et à l'International (IFOP)

<sup>961</sup> IFOP, *Observatoire des réseaux sociaux 2013*, documents numériques conservés par le service des archives du centre de recherche politique de Science Po (CEVIPOF). [Nous remercions Odile Gaultier-Voituriez pour son accueil et la mise à disposition de ces documents].

observation, après Facebook, les chercheur·se·s ont une plus grande appétence pour les réseaux sociaux plus élitistes puisque ce sont LinkedIn, un réseau professionnel, et Spotify, un réseau de contenus audio (musiques et podcasts), qui sont placés en deuxième et troisième position en termes d'activité alors que les Français·es préfèrent Google Plus et Youtube.

À partir de ces deux ensembles de pratiques de l'informatique en ligne : les usages d'Internet et l'activité sur les réseaux sociaux, nous avons créé trois groupes de chercheur·se·s. Les internautes ponctuels (25 répondant·e·s) n'ont pas de compte sur un réseau social et ont moins de cinq usages d'Internet. Les internautes réguliers (54 répondant·e·s) ont au moins un compte sur un réseau social et/ou entre cinq et 14 usages d'Internet. Et les internautes assidus (23 répondant·e·s) sont actifs sur au moins deux réseaux sociaux et ont plus de 14 usages d'Internet. Ces différences d'intensité des pratiques de l'informatique en ligne ont peu de conséquences sur les définitions des archives, si ce n'est que les internautes assidus sont proportionnellement un peu plus nombreux à associer le mot « fichier » au mot « archives ». Des différences doivent en revanche être relevées dans la définition de l'action d'archiver. « Compresser » est plus souvent choisi comme proche et moins souvent choisi comme éloigné de l'action d'« archiver » par les internautes ponctuels alors que l'inverse peut être relevé pour les internautes réguliers et assidus. Pour l'expliquer, nous posons l'hypothèse que les chercheur·se·s ayant des usages plus intenses de l'informatique en ligne utilisent la fonction de compression, parfois nommée « envoyer vers l'archive », plutôt pour transmettre des documents volumineux. Action qui n'a aucune proximité avec les archives pour les chercheur·se·s interrogés. « Sauvegarder » est plus souvent associé à « archiver » par les internautes ponctuels que par les internautes assidus. Ces dernier·ère·s ayant certainement une pratique de sauvegarde plus importante que les premier·ère·s et s'en faisant donc une idée plus précise. Enfin, le nombre de chercheur·se·s associant « numériser » à « archiver » est proportionnellement plus important chez les internautes assidus et décroît pour les internautes réguliers puis ponctuels. Ces dernier·ère·s n'ont en revanche jamais considéré « numériser » comme éloigné de « archiver » au contraire des deux autres groupes. L'accès à des ressources numérisées en ligne, parfois estampillées « archives », facilite certainement cette association.

Les pratiques de l'informatique en ligne sont donc nombreuses et très variées chez les chercheur·se·s interrogés. L'analyse de leur connaissance des réseaux sociaux nous montre, comme les pratiques culturelles, des chercheur·se·s ayant un large spectre de connaissances et ayant des pratiques là aussi omnivores<sup>962</sup>. Là encore, les chercheur·se·s peuvent être associés aux cadres et professions intellectuelles supérieures et montrent une préférence pour des réseaux sociaux plus élitistes. Les différences d'intensité des pratiques informatiques entraînent des conséquences sur leur

---

<sup>962</sup> Richard A. Peterson, « Le passage à des goûts omnivores... », *art. cité*, p. 145-164.

vision de l'archivage avec une image des archives des chercheur·se·s ayant les plus grosses pratiques d'informatique en ligne plus proche de celle des archivistes, hormis pour la numérisation.

Les pratiques culturelles des chercheur·se·s peuvent donc être assimilées à celles des cadres et professions intellectuelles supérieures que ce soit pour leur intensité ou pour leur diversité et que ce soit en termes de fréquentation d'institutions culturelles, de lectures ou de pratiques informatiques. Pour autant, elles ne sont donc pas supérieures à cette strate de la population française montrant déjà des pratiques plus intensives que la population en générale. Les pratiques d'Internet sont néanmoins plus difficilement comparables au regard de l'évolution rapide de la pénétration de cet outil dans la population française depuis son apparition à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle. L'intensité des pratiques culturelles et numériques présente une influence sur les définitions des archives et notamment, les personnes déclarant de grosses pratiques culturelles et celles ayant une pratique intensive de l'Internet et du numérique donnent une vision plus précise des archives et plus proche de celles des archivistes.

### 3.2. Un rapport au temps resserré sur le présent

Dans les représentations des archives, deux rapports au temps s'expriment : celui qui donne une place aux archives dans le temps, détaillé dans notre premier chapitre et celui des chercheur·se·s interrogés, leur régime d'historicité, objet de la présente réflexion. Le concept de régime d'historicité a été théorisé par François Hartog et peut s'entendre, dans une acception restreinte, comme la façon dont une société traite son passé et l'usage qu'elle en fait<sup>963</sup> et, plus largement, comme « la reconnaissance de la présence simultanée d'une dimension du passé, du présent et du futur, et des différentes manières de concevoir le rapport à ces trois temporalités »<sup>964</sup> dans une société. Pour désigner ce qu'est le régime d'historicité, François Hartog utilise également l'expression de « texture du temps » et même de « texture du présent »<sup>965</sup> qui nous paraît être une image très parlante dans notre contexte.

Pour qualifier le rapport au temps des chercheur·se·s, nous avons d'abord cherché à comprendre leur rapport culturel au passé, à l'histoire notamment, qu'elle soit générale ou spécifique à leur discipline. Nous avons ensuite interrogé leur relation au futur par le biais du rapport à la trace et à la transmission. Nous avons également souhaité analyser ce que disent les chercheur·se·s de l'inscription dans le temps de leurs activités. Quelle place est donnée à chacune des trois étapes de la chronologie :

---

<sup>963</sup> F. Hartog, *Régimes d'historicité...*, op. cit., p. 29.

<sup>964</sup> Pascal Payen, « François HARTOG, *Régimes d'historicité. Présentisme et expériences du temps* », *Anabases*, n° 1, 2005, p. 295-298.

<sup>965</sup> F. Hartog, *Chronos. L'Occident aux prises avec le temps*, Paris, Éditions Gallimard, 2020, p. 10.

passé, présent et futur mais également quelle « texture » prennent ces trois temporalités lorsque les chercheur·se·s les associent à leurs activités. Ces deux niveaux d'analyse constituent ensemble une qualification du régime d'historicité des chercheur·se·s. Ils seront donc mobilisés conjointement dans cette partie qui est structurée par les trois temps de la chronologie : le passé, le présent et le futur.

Pour introduire notre propos, il semble donc nécessaire de prendre un peu de recul et de donner une image transversale à l'ensemble de la chronologie. D'abord, les chercheur·se·s interrogés considèrent en grande partie avoir besoin du passé – 97 répondant·e·s sont plutôt d'accord ou d'accord avec cette affirmation – et regarder vers le futur – 99 répondant·e·s sont plutôt d'accord ou d'accord avec cette affirmation. Au total, seuls huit répondant·e·s ne sont plutôt pas d'accord ou pas d'accord avec l'une des deux affirmations. Notons que les chercheur·se·s affirment plus fermement leur inscription dans le futur que leur besoin du passé – avec une majorité de « d'accord » pour le futur et de « plutôt d'accord » pour le passé. Sur le même principe, les femmes sont plus nuancées que les hommes sur ces deux sujets. Ensuite, 62 chercheur·se·s considèrent que leur activité est majoritairement tournée vers le futur, 36 vers le présent et seulement trois citent le passé. Une deuxième partie de la question permettait aux chercheur·se·s de préciser une ou plusieurs inscriptions secondaires. Le couple présent-futur/futur-présent est le plus mobilisé (61 répondant·e·s) puis vient le mélange des trois temporalités pour 23 répondant·e·s. Aucun·e chercheur·se n'a considéré ses activités seulement orientées vers le passé quand deux et trois chercheur·se·s ont choisi seulement le présent et seulement le futur.

Enfin, rappelons que les temporalités associées aux archives par les chercheur·se·s sont variées et que, même si le passé constitue un point d'entrée dans la définition, un « stéréotype », c'est le présent qui domine l'inscription dans le temps des archives. Un présent chronophage, vers lequel sont tournés le passé et le futur ou duquel ils et elles partent. Un présent qui existe aussi pour lui-même et qui est notamment un présent de l'action. Une définition des archives qui témoigne donc déjà d'un régime d'historicité marqué par le présentisme.

### **3.2.1. Entrons par le passé : l'histoire générale et celle de la discipline**

Le passé est le temps de ce qui a été, le temps de l'histoire, c'est-à-dire, une reconstruction du passé sous son aspect général ou sous des aspects particuliers, mais pas seulement. Interroger le rapport que les chercheur·se·s entretiennent avec le passé nous conduit donc à analyser leur appétence pour l'histoire en général mais aussi la place qui est donnée à l'histoire de leur domaine de recherche et enfin les différentes formes de passés associées à leur activité.

En 2016, selon un sondage BVA réalisé pour la Presse régionale, près de neuf Français·es sur dix déclarent s'intéresser à l'histoire<sup>966</sup>. Les chercheur·se·s interrogés se répartissent entre ceux et celles qui ont un niveau de culture historique de base, ceux et celles qui montrent une sensibilité à l'histoire et ceux et celles qui s'y intéressent activement. Pour établir cette répartition, nous avons compté le nombre d'auteur·trice·s de romans historiques lus par chaque chercheur·se, en dehors de leurs études, sur une liste de 45 auteur·trice·s. Nous avons également pris en compte leur appétence pour la généalogie et les recherches historiques et analysé leur fréquentation des centres d'archives pour des recherches historiques ou généalogiques, des sites archéologiques, des chantiers de fouilles et des monuments historiques. Nous avons alors pu les départager de telle sorte :

- Les chercheur·se·s ayant une culture historique de base (44 répondant·e·s) ont lu moins de 14 auteur·rice·s, n'ont jamais et n'ont pas envie de faire de la généalogie ou des recherches historiques, n'ont jamais fréquenté un des équipements culturels historiques décrit ci-dessus dans leur vie.
- Les chercheur·se·s montrant une sensibilité à l'histoire (35 répondant·e·s) émargent seulement à l'une des pratiques suivantes : avoir lu plus de 15 auteur·rice·s, avoir déjà fait ou eu envie de faire de la généalogie ou des recherches historiques, être déjà allé dans un centre d'archives pour des recherches historiques ou généalogiques.
- Les chercheur·se·s s'intéressant activement à l'histoire (23 répondant·e·s) ont réalisé au moins deux des activités décrites ci-dessus.

Ces trois niveaux de rapport à l'histoire ont des conséquences directes sur les définitions des archives. La première différence entre les chercheur·se·s qui ont une connaissance historique de base et ceux et celles qui s'intéressent activement à l'histoire relève de l'homogénéité des mots-clés proposés. Ainsi, les deuxièmes citent plus souvent les mêmes mots-clés, au premier rang desquels « bibliothèque ». Comme nous l'avions remarqué dans le premier chapitre, ces personnes donnent également plus de mots-clés tournés vers le caractère vieux ou ancien des archives. Les répondant·e·s ayant une culture historique de base donnent plus de mots différents et associent plus souvent que les autres le mot « stockage » aux archives. Par ailleurs, la proximité de certains mots-clés avec les archives est plus ou moins partagée suivant les profils décrits. Il est même possible d'observer une progression de cette association de proximité soit depuis le groupe de répondant·e·s ayant une culture historique de base jusqu'à celui des personnes s'intéressant activement à l'histoire, soit inversement. « Historique » et « conservation » entrent dans le premier mouvement quand « document », « réutilisation », « papier », « fichier » et « publication » s'inscrivent dans le deuxième. Le mot « publication » n'est même jamais considéré comme à proximité du mot « archives » par les personnes s'intéressant activement à l'histoire.

---

<sup>966</sup> « La mémoire en héritage », *art. cité*.

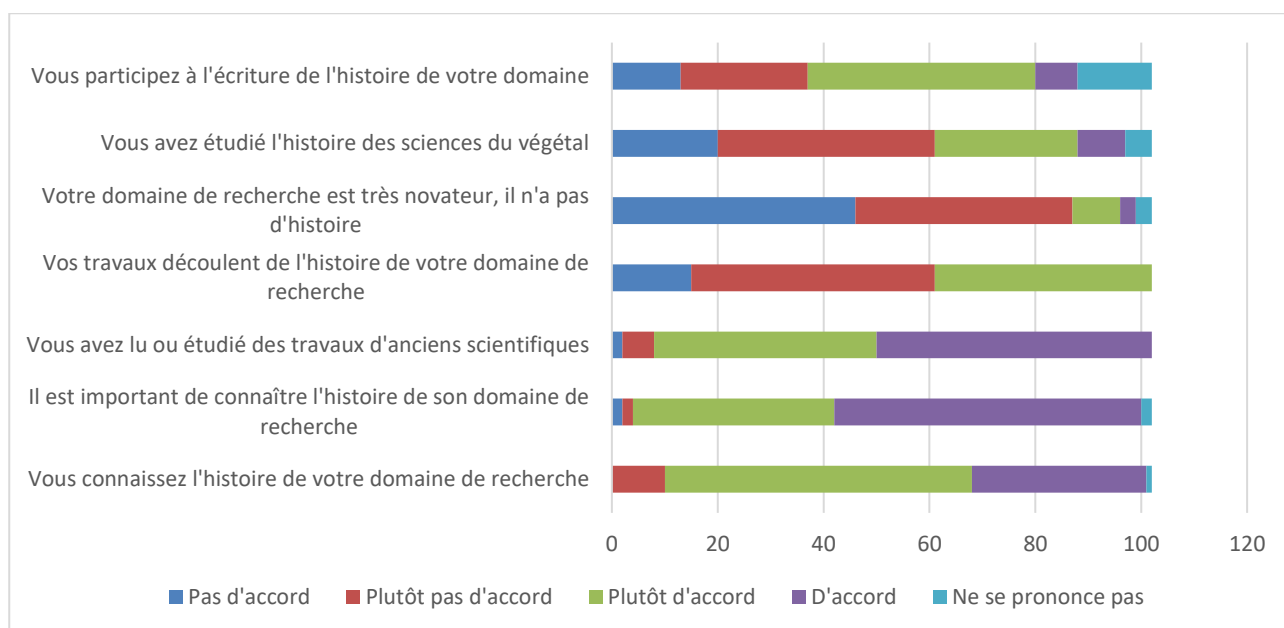


Figure 42 – Rapport à l’histoire des sciences du végétal (source : enquête en ligne de décembre 2015 à avril 2016, annexe 2, question n° 45)

Les chercheur·se·s sont plus sensibles à l’histoire de leurs domaines de recherche mais moins nombreux à s’y intéresser de près. Ainsi, les répondant·e·s affirment en majorité connaître l’histoire de leur domaine de recherche et considèrent d’ailleurs que cette connaissance est importante. Seulement 12 chercheur·se·s disent travailler dans un domaine très novateur qui n’a donc pas d’histoire. Ils et elles affirment majoritairement avoir lu ou étudié des travaux d’anciens scientifiques, mais plus de la moitié d’entre eux et elles n’ont pas étudié l’histoire des sciences du végétal. En revanche, les chercheur·se·s sont moins nombreux à inscrire leurs travaux dans une continuité chronologique, qu’elle soit tournée vers le passé ou vers le futur, par exemple :

« Je pense que tout ça, ça se fonde sur la connaissance du passé parce que ça ne vient pas de nulle part, on a la chance que cette maison ça fait longtemps qu'elle existe et il y a des choses qui évoluent, savoir comment les choses ont évolué d'où ça vient c'est extrêmement important. Donc on est aussi tourné vers le passé, mais pas dans un sens identitaire, à dire c'était mieux avant. [...] Même sur des domaines entièrement nouveaux, il y a des moments... maintenant on fait de la génétique, on peut dire que la découverte de l'ADN c'est vieux, 1960, bon, ça dépend pour qui. Et ben quand même toute la biologie elle est fondée sur Darwin, et Darwin c'est vieux »<sup>967</sup>.

Nous avons également interrogé les chercheur·se·s sur leurs connaissances de travaux scientifiques anciens en proposant une liste de 29 auteurs (parmi lesquels, aucune femme).

<sup>967</sup> Entretien avec Ivan Sache, le 11 avril 2017.

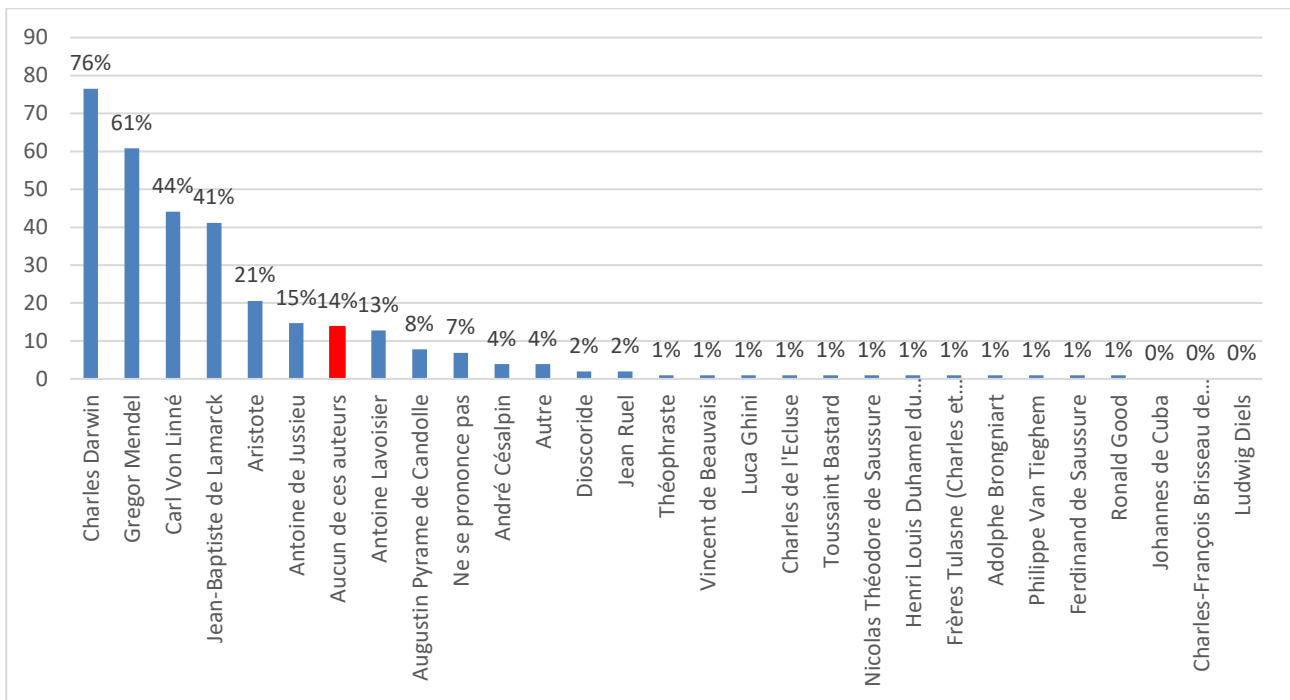


Figure 43 – Lecture et études de travaux scientifiques (source : enquête en ligne de décembre 2015 à avril 2016, annexe 2, question n° 46)

Comme pour la lecture de romans historiques, il est difficile de distinguer les réponses qui relèvent de la réalité et de *l'ethos* : un·e chercheur·se en sciences du végétal se doit certainement d'avoir lu les travaux de Charles Darwin ou Gregor Mendel. Notons tout de même que 14 répondant·e·s ont lu plus de six des auteurs proposés. Parmi ces chercheur·se·s, seulement quatre déclarent avoir une grosse pratique de lecture dans leur vie personnelle (plus de 20 livres par an) et huit ont lu plus de six des auteur·rice·s de romans historiques – dont seulement deux en ont lu plus de 15. D'ailleurs, la sensibilité des chercheur·se·s à l'histoire de leur domaine de recherche et à l'histoire en général n'est pas corrélée.

Pour caractériser la temporalité associée à leur activité, les chercheur·se·s n'accordent pas une grande place au passé. 35 répondant·e·s le citent et l'associent toujours à un autre temps. Seulement trois de ces personnes le choisissent comme la temporalité principale de leurs activités. En outre, nous relevons trois formes de passé différentes dans le discours. Tout d'abord, chez certain·e·s, dont les thématiques de recherche l'impliquent, le passé est une dimension de leur recherche. Une chercheuse nous explique par exemple travailler sur l'histoire évolutive des plantes à fleur à une échelle de temps d'un million d'années : « j'utilise une approche historique de l'évolution. Dans ce sens-là j'essaye de reconstruire le passé de la forme des fleurs »<sup>968</sup>. Un autre chercheur, dont le discours est très ancré dans le présent, nous explique que ses observations actuelles ont « une historicité qui, effectivement,

<sup>968</sup> Entretien avec Sophie Nadot, le 24 mars 2017.



dépend du passé »<sup>969</sup>. Ensuite, le passé le plus cité est celui de la science en train de se faire ; qu'il s'agisse d'un passé récent : « pas tellement le temps de se retourner sur le passé, on le fait de temps en temps quand on veut écrire une synthèse sur des choses qu'on a faites il y a longtemps »<sup>970</sup> ; ou d'un passé plus ancien : « je me base complètement sur ce qui s'est passé il y a 15 ans pour faire ce que je fais aujourd'hui [...] il y a des domaines qui sont relativement récents mais la vie des plantes, ça fait longtemps que c'est étudié »<sup>971</sup>. D'ailleurs, il arrive aux chercheur·se·s de remobiliser des informations anciennes. 43 % des interrogé·e·s affirment ainsi utiliser des documents ou données de plus de dix ans, publications comprises. Enfin, nous avons relevé une troisième forme de passé, très peu évoqué, le passé historique, qui n'est évoqué directement que par une seule chercheuse dont la discipline est plutôt récente :

« C'est surtout ça que j'ai voulu dire, le passé très très ancien il a quand même une obsolescence dans notre discipline. Il a un intérêt d'un point de vue historique mais à part cet intérêt historique, il n'a plus d'intérêt »<sup>972</sup>.

Culturellement les chercheur·se·s montrent donc une certaine connaissance et un attachement à l'histoire en générale et plus encore à l'histoire de leur discipline, pourtant, le passé n'est pas le temps de leur activité et le lien de celle-ci avec l'histoire est souvent ténu. Nous faisons l'hypothèse que cette difficulté est en partie liée au fait que les chercheur·se·s n'évoluent pas dans un temps linéaire mais plutôt dans un temps qui remet régulièrement le présent au centre de l'attention, une chronologie faite de rupture qui empêche un rattachement facile à une histoire linéaire.

### **3.2.2. Un présent qui ne voit plus le passé**

Lorsque nous analysons la recherche en sciences du végétal dans une perspective historique, nous arrivons à deux constats. Premièrement, à tous les niveaux, recherche en général, institutions de rattachement, laboratoires, lieux d'implantation, la recherche en sciences du végétal s'inscrit dans un passé qui peut remonter très loin dans le temps. Mais, deuxièmement, des événements constituent des cassures dans les parcours chronologiques qui empêchent de voir la continuité de l'histoire et réinscrit les chercheur·se·s dans le présent. Après avoir décrit quelques-unes de ces ruptures, nous donnerons la parole aux chercheur·se·s pour comprendre la place que ces personnes donnent au présent dans leurs activités.

---

<sup>969</sup> Entretien avec Jérémy Clotault, le 28 avril 2017.

<sup>970</sup> Entretien avec Thierry Rouxel, 26 avril 2017.

<sup>971</sup> Entretien avec Valentin Changenet, 24 février 2017.

<sup>972</sup> Entretien avec Julie Bourbeillon, 30 mars 2017.

La recherche sur les organismes végétaux existe depuis des siècles<sup>973</sup> mais son histoire institutionnelle est plus récente et les institutions qui font de la recherche en France évoluent régulièrement dans leurs formes et leurs périmètres. À l'heure où nous écrivons ces lignes, l'Inra n'existe plus, il a fusionné le 1<sup>er</sup> janvier 2020 avec l'institut national de recherche en sciences et technologies pour l'environnement et l'agriculture (Irstea) pour créer l'institut national de recherche pour l'agriculture, l'alimentation et l'environnement (Inrae). Les universités Paris VI, VII et XI, auxquelles était rattachée une partie des unités de recherche observées, n'existent plus non plus, elles ont fusionné avec d'autres établissements pour donner naissance à d'autres universités : Sorbonne Université, Université de Paris et Université Paris Saclay. Nous voyons là une première cassure chronologique qui entraîne une perte de l'inscription dans le temps long des institutions.

La deuxième approche que nous choisissons est celle des lieux d'implantation qui portent une double historicité, la leur, et celle de leur utilisation pour la recherche en sciences du végétal. Citons le V<sup>e</sup> arrondissement de Paris, dont les liens avec la recherche en général – quartier latin – et en sciences du végétal en particulier – Museum national d'histoire naturelle –, sont anciens. Poursuivons par le château de Vilvert reconstruit en 1880 sur une propriété riche de plusieurs siècles d'histoire<sup>974</sup> dans lequel est installé le centre Inra de Jouy-en-Josas depuis 1950. Mentionnons ensuite le château de Grignon édifié au XVII<sup>e</sup> siècle<sup>975</sup> qui héberge AgroParisTech et avant lui l'école de Grignon depuis 1826. Citons enfin les jardins du château de Versailles qui accueillent le centre Inra de Versailles-Grignon et avant lui l'Institut national agronomique créé en 1848 et l'École nationale d'horticulture de Versailles créée en 1873. L'histoire de l'Anjou et d'Angers est tout aussi riche. La recherche en sciences du végétal découle ainsi des politiques de développement et de l'aménagement de ce territoire, autour de l'horticulture essentiellement<sup>976</sup>. En revanche, les chercheurs ne s'évaluent pas, comme dans certains centres de recherche franciliens ou parisiens, dans des locaux chargés d'histoire. Ainsi, si, à la fin du Moyen Âge, l'université était présente dans tous les quartiers d'Angers<sup>977</sup>, en 2017, celle-ci est essentiellement installée sur quatre campus angevins<sup>978</sup> dont le campus de Belle-Beille sur lequel elle est implantée depuis la fin des années 70 et le Campus de Saint-Serge dont les bâtiments sont également récents. Cette histoire des lieux, qu'elle soit visible ou non, il est certes possible de ne pas y être sensible du tout. Elle peut également paraître extérieure ou déconnectée de la temporalité des

---

<sup>973</sup> R. Combes, *Histoire de la biologie...*, *op. cit.*, p. 1. J. Magnin-Gonze, *Histoire de la Botanique...*, *op. cit.*, p. 18-19.

<sup>974</sup> Office de tourisme Jouy-en-Josas, « Château de Vilvert », disponible sur : [http://www.jouy-en-josas-tourisme.fr/chateau\\_de\\_vilvert.aspx](http://www.jouy-en-josas-tourisme.fr/chateau_de_vilvert.aspx), (consulté le 12 juin 2020).

<sup>975</sup> Mairie de Thiverval-Grignon, « Un peu d'histoire... », disponible sur : <https://thiverval-grignon.com/un-peu-dhistoire/>, (consulté le 12 juin 2020).

<sup>976</sup> B. Buisson, *op. cit.*, p. 68-75.

<sup>977</sup> Y. Denéchère, J.-M. Matz (sous la dir. de), *Histoire de l'université d'Angers...*, *op. cit.*, p. 60

<sup>978</sup> Université d'Angers, « Plans », disponible sur : <https://www.univ-angers.fr/fr/acces-directs/plans.html>, (consulté le 12 juin 2020).

chercheur·se·s ou des laboratoires qui peuvent aussi être installés dans des locaux récents ou rénovés. Ces localisations connaissent également des ruptures chronologiques car l'implantation des laboratoires n'est pas fixe. Ainsi, de nouveaux bâtiments sont construits pour accueillir les institutions qui grossissent ou qui doivent quitter des locaux qui ne sont plus adaptés à la recherche contemporaine ou dont l'entretien est très coûteux. Certains laboratoires ou institutions<sup>979</sup> sont également transférés dans le cadre de grands projets nationaux comme, par exemple, la création du Campus de Saclay<sup>980</sup> en région parisienne. En déménageant, les liens historiques entre un laboratoire et son bâtiment n'existent plus.

La troisième approche est celle de la généalogie des laboratoires. Ainsi, même si elles sont plus récentes, les unités de recherche ont également subi des changements – modification du nom, fusion, séparation – qui entraînent, là-encore des ruptures donnant l'impression de la nouveauté. La généalogie des unités de recherche est réalisable grâce à l'outil GraFiLabo<sup>981</sup> du CNRS – outil à usage interne mais disponible en ligne qui contient toutes les structures actives du CNRS au moins à partir de 1999 et la quasi-totalité de celles qui ont fermé entre 1989 et 1999 ainsi qu'une dizaine de structures ayant fermées avant 1989 – et à la consultation des rapports d'évaluation de l'Aéres suivi du Hcéres. Ces derniers sont récents mais contiennent un paragraphe sur l'historique de l'unité qui donnent des indices sur l'évolution ancienne de l'unité, ils témoignent également en direct des évolutions de structuration de ces unités. En général, nous avons pu consulter deux rapports distants d'environ quatre ans<sup>982</sup>. Pour les unités de recherche angevines, nous avons également pu nous appuyer sur les travaux de Benjamin Buisson concernant l'histoire du pôle végétal<sup>983</sup>.

---

<sup>979</sup> C. Hottin, « Les Délices du campus ou le douloureux exil », *Histoire de l'éducation*, n° 102, 2004, p. 267-293.

<sup>980</sup> Laurent Rollet, « Peut-on faire l'histoire des pôles scientifiques ? », *Histoire de l'éducation*, n° 122, 2009, p. 93-113. L'implantation de la recherche sur le plateau de Saclay plonge ses racines dans le XIX<sup>e</sup> siècle. Communauté d'agglomération Paris Saclay, « Histoire - Paris Saclay », disponible sur : [www.paris-saclay.com/l-agglo/territoire/histoire-225.html](http://www.paris-saclay.com/l-agglo/territoire/histoire-225.html), (consulté le 12 juin 2020).

<sup>981</sup> CNRS, *Grafilabo*, disponible sur : <https://www2.cnrs.fr/grafilabo/accueil.php>, (consulté le 12 juin 2020).

<sup>982</sup> Liste des rapports Aéres/Hcéres consultés disponible dans l'état des sources.

<sup>983</sup> B. Buisson, *op. cit.*, p. 530.

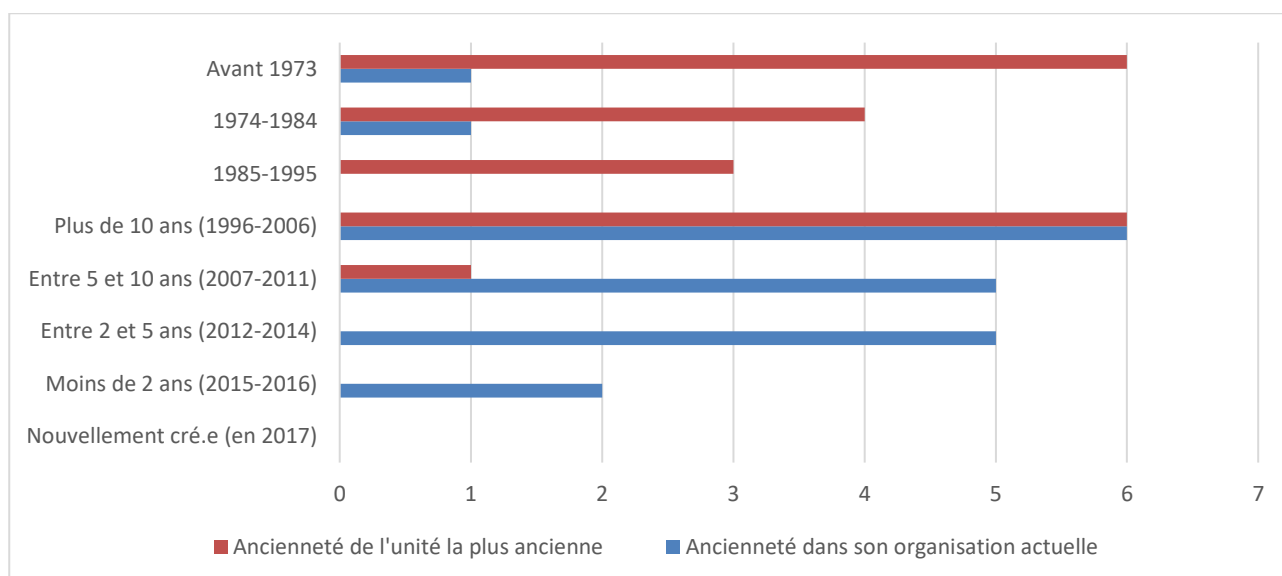


Figure 44 – Ancienneté des unités de recherche étudiées selon leur généalogie et dans leur forme actuelle (source : collecte de données en ligne concernant les laboratoires entre décembre 2015 et avril 2017, annexe 1)

Une seule unité a été créée récemment, en 2010, dans le cadre d'un appel à projets de l'Institut de biologie physico-chimique (IBPC). Il s'agit du laboratoire Biologie moléculaire et cellulaire des eucaryotes. Trois unités n'ont jamais subi de transformation depuis leur création : le laboratoire Récepteurs et canaux ioniques membranaires a été créé en 1971, le laboratoire Génétique Quantitative et Évolution – Le Moulon en 1983 et le Laboratoire d'Écophysiologie végétale et agroécologie en 1998. L'unité qui possède la généalogie la plus ancienne est l'IJPB dont les premiers ascendants ont été créés avant 1946 mais dont la forme actuelle existe seulement depuis 2013. Dans notre corpus, le laboratoire est donc bien « une forme sociotechnique en transformation » qu'il convient de penser « comme un état transitoire »<sup>984</sup>. Les fusions des laboratoires ont des effets contrastés sur l'ancrage des chercheurs·se·s dans le temps. D'un côté, le processus de fusion crée ou renforce le sentiment d'appartenance de certains chercheur·se·s à leur ancien laboratoire<sup>985</sup>. D'un autre côté, les nouveaux chercheur·se·s et peu à peu les anciens également, développent un sentiment d'appartenance à ce nouveau laboratoire. Les nouveaux n'ont pas besoin de connaître l'ancienne structuration et les anciens doivent l'oublier<sup>986</sup>.

Finalement, le présent est de manière générale le temps dans lequel évoluent les chercheur·se·s :

« Ce qui nous intéresse c'est ce qui se passe maintenant, pas ce qui va se passer dans 15 ans » [V. Changenet], « on part de l'observation actuelle » [S. Nadot], « j'avais aussi mis

<sup>984</sup> D. Vinck, Gloria Zarama, « La fusion de laboratoires. Processus de gestion et constitution d'une entité pertinente de l'activité scientifique », *Revue d'anthropologie des connaissances*, n° 2, 2007, p. 274.

<sup>985</sup> D. Vinck, G. Zarama, « La fusion de laboratoires... », *art. cité*, p. 280-286.

<sup>986</sup> D. Vinck, G. Zarama, « La fusion de laboratoires... », *art. cité*, p. 286.

le présent parce que ce qu'on fait c'est dans le présent, par rapport à des questions qu'on se pose dans le présent » [P. Simoneau]<sup>987</sup>.

C'est une temporalité marquée par l'avancement du temps. Elle peut ainsi être exprimée comme un passé immédiat : « tout ce qu'on manipule c'est des données issues du passé, tout ce qu'on fait est toujours dans le passé », « tous les articles qu'on génère et ainsi de suite ils appartiennent au passé dès qu'ils sont publiés »<sup>988</sup>. Et se conjugue également au futur immédiat :

« Le monde de la recherche est tellement fugace ça va tellement vite que ce qu'on génère, ça a une valeur immédiate, c'est évident, ça a une valeur à court terme et après c'est tellement rapide à dépasser » ou « ce qu'on envisage de faire plus tard ou ce qu'on prévoit être le genre de chose qu'on aura besoin de faire »<sup>989</sup>.

L'inscription des chercheur·se·s dans le temps présent peut aussi être exprimée comme un élément de caractérisation de leur identité. Une chercheuse justifie ainsi son inscription dans le présent :

« Je fais de la recherche pour générer de la connaissance. Moi ce qui m'intéresse c'est de générer de la connaissance et de mieux comprendre comment les choses fonctionnent, ce qui me motive c'est vraiment apporter une pierre à la connaissance universelle. [...] Mais je sais qu'on a tous des moteurs différents et on ne fait pas ce métier là pour les mêmes choses »<sup>990</sup>.

Le présent des chercheur·se·s est donc tout aussi chronophage que celui que ces personnes attribuent aux archives ; le passé et le futur convergent vers lui et c'est à partir de lui que les chercheurs·se·s pensent leur chronologie. Structurellement, ce présent est tout de même marqué par des éléments de rupture avec le passé. Les chercheur·se·s évoluent ainsi dans des institutions souvent anciennes mais reconfigurées régulièrement, dans des lieux chargés d'histoire mais dans lesquels leur laboratoire s'est installé récemment et dans des laboratoires dont les origines peuvent être lointaines, mais qui sont en perpétuelle recomposition.

### 3.2.3. Chercheur·se·s, futur et présentisme

Dans le régime moderne d'historicité – qui s'étend schématiquement et environ de 1789 à 1940/1970 – décrit et théorisé par François Hartog, c'est la catégorie du futur qui prédomine. Le temps est alors l'opérateur du Progrès et il accélère<sup>991</sup>. Mais, de la fin des années 1940 aux années 1970, le progrès est remis en cause<sup>992</sup>, le futur perd son statut de « catégorie rectrice » et le présentisme entre

---

<sup>987</sup> Entretien avec Valentin Changenet, 24 février 2017. Entretien avec Sophie Nadot, le 24 mars 2017. Entretien avec Philippe Simoneau, 30 mars 2017.

<sup>988</sup> Entretien avec Bertrand Dubreucq, le 24 mars 2017. Entretien avec Rozenn Le Hir, le 21 avril 2017.

<sup>989</sup> Entretien avec Thierry Rouxel, 26 avril 2017. Entretien avec Julie Bourbeillon, 30 mars 2017.

<sup>990</sup> Entretien avec Rozenn Le Hir, le 21 avril 2017.

<sup>991</sup> F. Hartog, *Chronos. op. cit.*, p. 225-226.

<sup>992</sup> F. Hartog, *Chronos, op. cit.*, p. 263-264.

en scène<sup>993</sup>. De ce régime moderne d'historicité, nous retenons l'importance du progrès qui entretient une relation particulière avec la recherche. D'un côté, la recherche serait source de progrès et de l'autre la connaissance humaine serait en croissance constante<sup>994</sup>. La recherche, qu'elle soit ou non réalisée dans un contexte de présentisme, est donc marquée par l'importance du futur qui a prévalu jusque dans les années 70. D'ailleurs 62 chercheur·se·s ancrent leurs activités majoritairement dans le futur et 37 le choisissent en complément. Nous nous sommes donc d'abord attachée à comprendre ce que sont les textures du futur que les chercheur·se·s associent à leurs activités pour élargir ensuite notre champ de vision vers le rapport culturel des chercheur·se·s aux futurs et à leur volonté d'être présent dans le futur par le biais de la trace et de la transmission.

Le futur, cité donc comme l'un ou le seul temps dans lequel s'inscrivent les activités des chercheur·se·s par 99 répondant·e·s, présente différentes textures. Il peut être, comme le présent, un élément de définition de l'identité des chercheur·se·s. Certains utilisent le futur pour asseoir leur inscription dans le présent :

« Moi je ne fais pas de la recherche pour forcément que ce soit utile à quelqu'un, donc finalement que ce soit utile ou pas [...] j'ai pas forcément cette projection dans le futur d'avoir un impact fort. Si ça en a un tant mieux »<sup>995</sup>.

et d'autres s'inscrivent complètement dans cette temporalité du futur :

« Moi c'est plutôt effectivement le futur. On travaille quand même pour essayer de comprendre ou d'expliquer ou de prédire des choses qui ne sont pas encore arrivées, donc on travaille pour le futur »<sup>996</sup>.

Le futur n'échappe pas non plus à la conscience du temps qui passe :

« Ça s'inscrit aussi dans le futur car mon activité ne va pas s'arrêter là. Non seulement mon activité professionnelle mais aussi la conservation des ressources génétiques que j'étudie »<sup>997</sup>.

Mais le futur est surtout le temps de l'application de l'activité présente. Que ce soit pour l'enseignement – notons que l'analyse croisée des réponses de l'enquête écrite et du statut des répondant·e·s n'a pas abouti à la conclusion d'une plus forte projection vers le futur des enseignant·e·s-chercheur·se·s – :

« Le futur oui, ça c'est vraiment depuis que je suis enseignant car chaque année il y a de nouveaux étudiants, ils ont toujours le même âge. Ils nous poussent, les choses évoluent, [...] je ne les forme pas pour le passé, on forme aussi des citoyens, donc il faut les former

---

<sup>993</sup> F. Hartog, *Chronos, op. cit.*, p. 275.

<sup>994</sup> Jean-Marc Lévy-Leblond, « La science et le progrès, quel rapport ? », dans Dominique Bourg (sous la dir. de), *Peut-on encore croire au progrès ?*, Paris, Presses universitaires de France, 2000, p. 137.

<sup>995</sup> Entretien avec Rozenn Le Hir, le 21 avril 2017.

<sup>996</sup> Entretien avec Philippe Simoneau, 30 mars 2017.

<sup>997</sup> Entretien avec Jérémy Clotault, le 28 avril 2017.

aux enjeux futurs, leur donner les clefs, les compétences les leviers pour qu'ils puissent exercer pas le métier que je faisais il y a trente ans. Avec les doctorants c'est pareil »<sup>998</sup>.

ou pour la recherche :

« Mon sujet est relativement appliqué, mais pas d'application de mes recherches avant 15-20 ans car il y a encore pas mal de choses à faire avant qu'on puisse s'amuser avec les choses que je pourrais potentiellement montrer »<sup>999</sup>.

Il s'agit finalement majoritairement d'un futur également éclairé par le présent. Un futur du présentisme.

Culturellement, les chercheur·se·s ne témoignent pas d'une volonté partagée de laisser une trace de leur passage sur terre ou dans leur domaine scientifique. Ils et elles sont plus nombreux à faire des choses dans l'idée qu'elles perdurent au-delà de leurs vies qu'à souhaiter laisser un écrit sur leur vie ou leur carrière. Ces personnes sont aussi plus nombreuses à être sensibles à la question de la transmission.

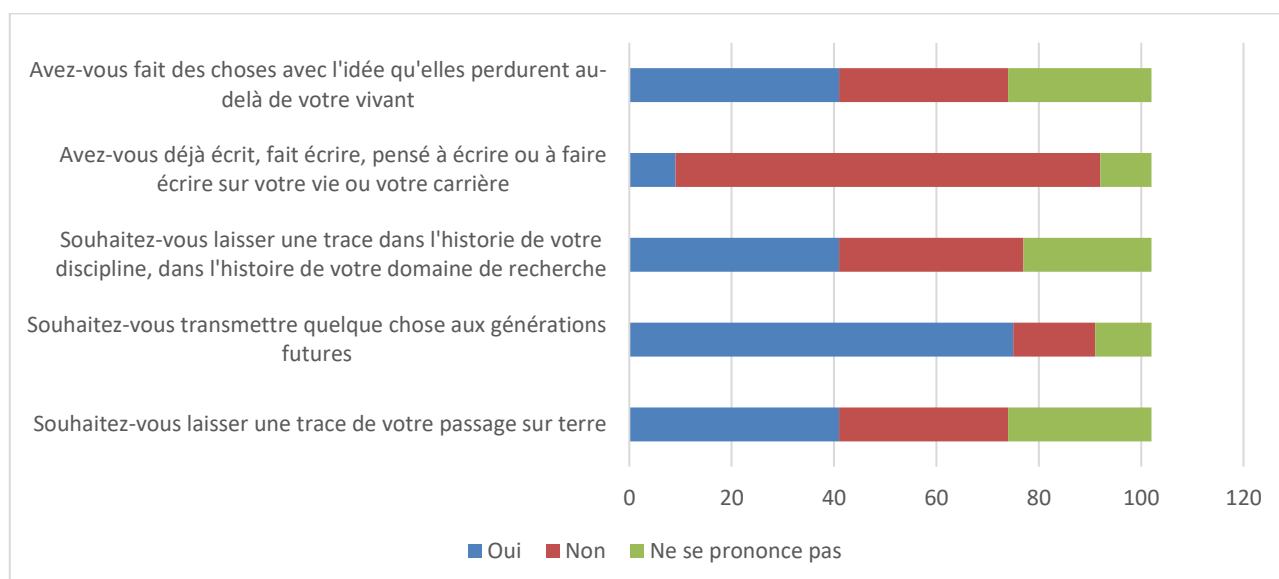


Figure 45 – Rapport à la trace et à la transmission (source : enquête en ligne de décembre 2015 à avril 2016, annexe 2, questions n<sup>os</sup> 70, 71, 72, 73 et 76)

Si l'âge des répondant·e·s n'a pas de répercussion sur ces répartitions, le sexe est différenciant. Ainsi, les femmes sont plus nombreuses à être indécises, sauf sur la question de la transmission. Les hommes constituent la majorité des personnes souhaitant laisser une trace sur terre ou dans l'histoire de la discipline quand les femmes sont plus nombreuses à vouloir transmettre quelque chose aux générations futures. Des constantes genrées qui répondent aux rôles sociaux des hommes et des femmes dans notre société. Quant aux grades, nous relevons que les doctorant·e·s, post-doctorant·e·s, chargé·e·s

<sup>998</sup> Entretien avec Ivan Sache, le 11 avril 2017.

<sup>999</sup> Entretien avec Valentin Changenet, 24 février 2017.

de recherche ou assimilé·e·s et directeur·rice·s de recherche ou assimilé·e·s sont plus nombreux à agir dans la perspective que les choses perdurent au-delà de leur vivant que les enseignant·e·s-chercheur·se·s tous grades confondus.

Dans l'enquête, les chercheur·se·s pouvaient préciser leurs réponses à la question portant sur la volonté de laisser un écrit sur leur vie ou leur carrière. Les personnes qui ont répondu oui à la question, précisent les thèmes de leurs écrits : sur des voyages, sur leur domaine de recherche ou sur le métier qu'elles font ; par exemple, « Des nouvelles. Je trouve beaucoup que la vie d'un laboratoire ressemble à un sit-com et j'ai déjà pas mal fait rire des amis, de la famille avec mes histoires sous forme de mail. On me dit souvent que je devrais essayer de publier »<sup>1000</sup>. D'autres précisent la forme de leurs écrits : poèmes, journalières, mémoires, romans. Et d'autres enfin indiquent pourquoi elles écrivent :

« J'ai toujours aimé écrire. Pour chercher à mieux me connaître. Pour un lien entre science et littérature. "L'impression est pour l'écrivain ce qu'est l'expérimentation pour le savant avec cette différence que chez le savant, le travail de l'intelligence précède et chez l'écrivain vient après." Proust, *Le Temps Retrouvé* », « pour donner de l'espoir aux générations futures : quand on veut on peut ! ;- ) »<sup>1001</sup>.

Les chercheur·se·s qui ont répondu négativement, se répartissent entre les personnes qui n'y voient aucun intérêt, celles qui expliquent ne pas en avoir besoin, celles qui n'en ont pas eu l'idée, et celles qui indiquent être trop jeunes pour cela. Pour certain·e·s, écrire sur sa vie, et même souhaiter vouloir laisser une trace ou transmettre pourrait être signe d'un ego dilaté ou d'une certaine prétention :

« Je n'ai pas la prétention de penser que mon activité laissera une trace aux générations futures ou marquera ma discipline. Si cela devait arriver soit mais de là à la souhaiter...la réussite est une variable complexe mêlant les qualités de la personne, son sujet, la période, du travail et de la chance. Rarement un seul de ces aspects permet de marquer durablement sa discipline. Souvent l'association de toutes (*sic*) l'explique »<sup>1002</sup>.

Pour d'autres, l'intérêt ne réside pas dans leur vie, mais dans leur recherche et le premier lieu des traces qu'ils ou elles laissent sont les publications :

« Ce n'est pas moi qui présente de l'intérêt ce qui serait bien [c'est] si le fruit de mes ou nos recherches font avancer les connaissances et permettent d'améliorer les pratiques ». « Les publications scientifiques sont pour moi une trace suffisante pour un chercheur de mon domaine (sauf chercheur exceptionnel) »<sup>1003</sup>.

Pour d'autres encore, l'intérêt de leur production n'est pas assez fort, qu'ils ou elles soient trop jeunes ou bien que leur recherche, bien que reconnue, ne constitue pas assez de matière à leurs yeux :

---

<sup>1000</sup> Question 73b, n° 10.

<sup>1001</sup> Question 73b, n° 39, 19.

<sup>1002</sup> Question 73c, n° 61.

<sup>1003</sup> Question 73c, n° 24, 69.



« Je pense être considéré comme un plutôt bon chercheur dans ma discipline et avoir contribué à quelques concepts nouveaux. J'espère donc avoir apporté ma pierre à l'édifice mais je ne suis cependant ni Einstein, ni Darwin et je ne pense pas que ni ma carrière, ni les avancées auxquelles j'ai contribué méritent la rédaction d'un livre... »<sup>1004</sup>.

Par ailleurs, Reinhart Koselleck<sup>1005</sup> puis François Hartog<sup>1006</sup> ont montré combien les croyances et pratiques religieuses agissent sur le rapport au temps des sociétés. Si nous n'avons pas interrogé précisément ces éléments dans notre enquête, nous savons qu'une majorité des chercheur·se·s interrogés ne croient pas en l'au-delà : 71 en tout, quand 17 répondant·e·s indiquent ne pas savoir, sept indiquent y croire et sept ne se prononcent pas. La répartition des réponses est sensiblement la même suivant le statut, l'âge et le sexe des répondant·e·s – les femmes marquent seulement une plus grande indécision, elles sont 11 à choisir « ne sais pas » pour six hommes. Pour autant, dans notre corpus, les personnes ayant une croyance en l'au-delà, ne montrent pas de différence notable dans leur rapport à la trace.

---

<sup>1004</sup> Question 73c, n° 28.

<sup>1005</sup> Reinhart Koselleck, *Le futur passé. Contribution à la sémantique des temps historiques*, Patis, Éditions de l'École des hautes études en sciences sociales, 1990, 334 p.

<sup>1006</sup> F. Hartog, *Chronos, op. cit.*, 344 p.

À partir des questions présentées sur la figure 45, avec exclusion de la question sur la volonté de laisser un écrit, nous pouvons répartir les chercheur·se·s interrogés dans six ensembles différents que nous avons conçus pour la présente analyse :

	Trace sur terre	Trace dans la discipline	Quelque chose qui perdure	Transmettre
Délébiles (11 chercheur·se·s)	Non	Non (+1 NSPP)	Non	Non
Indécis·es (11)	NSPP	NSPP (+3 oui)	NSPP	NSPP (+1 non)
Immortalisateur·rice·s généraux (28)	Oui	Oui (+3 NSPP)	Oui	Oui (+ 1 NSPP)
Immortalisateur·rice·s hors discipline (11)	Oui	Non	Oui	Oui
Passeur·se·s (26)	Non/NSPP	Non/NSPP	Non/NSPP	Oui
Passeur·se·s sensibles à la discipline (11)	Non/NSPP	Oui	Non/NSPP	Oui
Inclassables (4)	2 oui + 2 non	3 oui + 1 non	2 oui + 2 non	Non

Figure 46 – Répartition des chercheur·se·s en fonction de leur volonté de laisser une trace ou de transmettre quelque chose (source : enquête en ligne de décembre 2015 à avril 2016, annexe 2, questions n<sup>os</sup> 70, 71, 72 et 76)<sup>1007</sup>

La comparaison avec les groupes réalisés en fonction de l'intérêt pour l'histoire en général et celui pour l'histoire des disciplines des chercheur·se·s est difficile car elle ne porte que sur de tous petits nombres de répondant·e·s – seuls trois ensembles par croisement regroupent entre 10 et 19 chercheur·se·s. Néanmoins, notons que les chercheur·se·s qui sont sensibles à l'histoire en général sont 40 % à se retrouver parmi les passeur·se·s et que les personnes qui pratiquent l'histoire générale sont 48 % des immortalisateur·rice·s généraux. À l'inverse, les personnes qui ont une pratique intensive de l'histoire de leur discipline ne sont que 13 % de d'immortalisateur·rice·s généraux contre 35 % de passeur·se·s. D'ailleurs, ces dernier·ère·s sont majoritairement sensibles à l'histoire en général (54 %). Le plus étonnant étant sûrement qu'aucun·e des immortalisateur·rice·s hors discipline n'émerge au groupe des personnes n'éprouvant pas d'intérêt pour l'histoire de la discipline. C'est-à-dire, que tous les chercheur·se·s de ce groupe s'intéressent à l'histoire de leur discipline.

<sup>1007</sup> NSPP est l'abréviation de « ne se prononce pas ».

En termes d'archives, nous avons comparé les mots clefs choisis comme étant les plus proches du mot archives dans les différents groupes. Les passeur·se·s ne montrent pas de différence avec l'ensemble de la population interrogée quand les immortalisateur·rice·s hors discipline montrent une plus grande originalité. Ces personnes sont ainsi moins nombreuses à associer les archives aux notions de « transmission », de « mémoire » et de « fichier » et associent plus les archives aux termes « classement » et « historique ». Les immortalisateur·rice·s généraux associent beaucoup plus les archives avec la notion de « conservation » et moins avec celle de « document » et même celle de « trace ». Les délébiles associent moins que la population globale les archives aux notions d'« historique » et de « mémoire » mais plus à celles d'« archiviste » et de « fichier ». Enfin les indécis·ses, font une meilleure place au « papier » et associent moins souvent que les autres les archives au « classement », à la « transmission » et à la « richesse ». Les archives sont donc peu considérées comme des traces par les chercheur·se·s qui souhaitent en laisser une. Par ailleurs, les chercheur·se·s qui souhaitent laisser une trace mais pas dans leur discipline ont une vision des archives qui se rapproche tantôt des délébiles et tantôt des immortalisateur·rice·s généraux.

La recherche entretient un lien particulier avec le futur car elle est marquée par la notion de progrès. C'est une temporalité dans laquelle les chercheur·se·s interrogés s'inscrivent d'ailleurs globalement. L'analyse de ce que recouvre le futur pour ces personnes permet de conclure qu'il est essentiellement le temps de l'application de l'activité présente, en cela nous l'avons qualifié de futur du présentisme. Dans le futur, les chercheur·se·s interrogés sont plus nombreux à souhaiter transmettre quelque chose plutôt que de laisser une trace. La plupart des interrogé·e·s n'indiquent pas de velléité d'écrire sur leur vie ou leur carrière, car leur écrits pourraient manquer d'intérêt et cette perspective est dépréciée à cause de son caractère potentiellement prétentieux. Certain·e·s chercheur·se·s précisent qu'ils et elles laissent déjà des écrits par le biais de leurs publications. Enfin, le rapport à la trace est très légèrement coloré par le rapport à l'histoire mais surtout, et malgré la faible association entre « archives » et « trace »<sup>1008</sup>, il nuance les définitions des archives.

Le régime d'historicité des chercheur·se·s interrogés est donc bien celui du présentisme : un présent dominant à partir duquel partent le passé et le futur. Les chercheur·se·s interrogés sont plutôt attachés à l'histoire de leur discipline et un peu à l'histoire en général, mais ne font que peu de lien avec leurs activités quotidiennes. Dans le futur, les chercheur·se·s sont plus nombreux à vouloir transmettre quelque chose que d'y laisser une trace. Et finalement, une personne seulement ne s'est pas prononcée sur son inscription dans le temps et nous avons eu la chance de la compter parmi les

---

<sup>1008</sup> Chapitre 1.

chercheur·se·s interviewés, voici sa réponse : « Il n’y a pas de notion de temps. Je n’ai pas de chronologie... Enfin, il y a une chronologie mais ça n’a pas d’impact »<sup>1009</sup>. Le présentisme des chercheur·se·s montre des spécificités par rapport à celui qu’ils et elles attribuent aux archives et se situe à mi-chemin entre le présentisme fermé (sans passé et sans futur)<sup>1010</sup> ou présentisme en rupture<sup>1011</sup> et présentisme à horizon ouvert sur le passé et le futur<sup>1012</sup> qui caractérise, lui, les archives. Ainsi, il existe une rupture entre le passé et le présent alors que le futur est vu comme une continuité du présent. En 1994, Denis Poupardin<sup>1013</sup> faisait le constat d’un changement de mentalité avec semblait-il un attachement plus important des anciennes générations au passé. En 2014, le tournant générationnel est pris et nos travaux ne montrent pas une nette différence sur la prise en compte des archives par les chercheur·se·s. Si l’inscription dans le temps des personnes permet d’éclairer leurs représentations des archives, il convient donc tout de même de nuancer l’importance du rapport au temps dans la considération des archives : ce n’est pas parce qu’une personne n’attribue pas de valeur au passé qu’elle n’accorde pas d’intérêt aux archives. En outre, les chercheur·se·s ne paraissent pas aussi en opposition avec le passé que ce que constatait Odile Welfelé lors de l’enquête Arisc<sup>1014</sup> mais nous pouvons supposer qu’il existe bien une différence de rapport au passé entre les chercheur·se·s et les archivistes qu’il sera intéressant d’analyser<sup>1015</sup>. En termes de représentations des archives, le rapport au passé montre des similitudes avec les pratiques culturelles. Les chercheur·se·s ayant un rapport plus important à l’histoire montrent ainsi une vision plus précise des archives. La définition des archives est également nuancée par le rapport à la trace et à la transmission entretenu par les chercheur·se·s, néanmoins, l’influence est moins forte puisque les chercheur·se·s n’attribuent pas fondamentalement de proximité entre « trace » et « archives ».

Les chercheur·se·s interrogés montrent donc de réelles caractéristiques culturelles qu’il est possible d’inscrire dans un contexte plus général. Leurs pratiques culturelles sont diversifiées et plus denses que celles de la population française en général. Elles montrent en fait une intensité et une diversité équivalentes, et non supérieures, à celles des Français·es émergeant dans la catégorie des cadres et professions intellectuelles supérieures dont les chercheur·se·s font partie. Ces pratiques, qu’elles soient physiques ou numériques, peuvent être qualifiées d’omnivores. Les chercheurs·se·s s’inscrivent également dans le présentisme décrit par François Hartog comme caractérisant notre

---

<sup>1009</sup> Entretien avec Fabien Chardon, le 21 avril 2017.

<sup>1010</sup> François Hartog, *Régimes d’historicité...*, op. cit., p. 17

<sup>1011</sup> Zaki Laïdi, *Le sacre du présent*, op. cit., 288 p.

<sup>1012</sup> François Hartog, *Régimes d’historicité...*, op. cit., p. 17

<sup>1013</sup> Denis Poupardin, *Une politique d’archivage à l’INRA ?...*, op. cit., p. 62.

<sup>1014</sup> O. Welfelé, « La Souris et l’encrier... », art. cité, p 54.

<sup>1015</sup> Chapitre 4.

société contemporaine. Il s'agit d'un présentisme d'un côté en rupture avec le passé, de l'autre en continuité avec le futur. L'intensité des pratiques culturelles, tout comme l'attachement à l'histoire, la transmission ou le souhait de laisser une trace, ont des conséquences sur les représentations des archives dont on peut tirer plusieurs conclusions. La première, c'est qu'un bon niveau de connaissances culturelles ou une culture historique joue un rôle dans la précision de ce que les chercheur·se·s définissent comme étant des archives. La deuxième c'est que, à l'inverse, l'intérêt pour l'histoire et la trace ou la transmission n'apporte pas un gain d'attachement aux archives qui ne sont pas forcément perçues comme des médiatrices de ces actions.

La recherche en sciences du végétal est un domaine interdisciplinaire autour d'un objet, le végétal. C'est un domaine diversifié en termes de structure mais dans lequel les différents acteur·rice·s institutionnels et les personnes se reconnaissent. Pour autant, le végétal, objet d'identification de certains territoires et institutions, ne constitue qu'un élément, certes souvent apprécié, de l'environnement des chercheur·se·s, voire un objet de fascination, mais non un trait de leur identité. C'est la recherche qui est au cœur de cette identité. Les chercheur·se·s interrogés aiment leur métier et s'y investissent. La notion de service est importante, et ils et elles font montre d'un caractère curieux et du souhait de construire des connaissances fiables. Dans les faits, l'activité de recherche est large et couvre plusieurs actions. Elle est de plus accompagnée d'autres missions, souvent extrêmement chronophages, qui entretiennent parfois des liens poreux avec elle. Une autre composante de l'identité des chercheur·se·s, plus générale, mérite d'être soulignée : leurs caractéristiques culturelles. Leurs pratiques culturelles physiques et numériques sont diversifiées et intenses. Leur rapport au temps est marqué par le présentisme. Les chercheur·se·s interrogés montrent ainsi, d'un côté, un intérêt pour la connaissance de l'histoire, mais qui est en rupture avec le passé proche, et, de l'autre, une posture activement ouverte sur le futur.

Les représentations des archives sont nuancées parfois très faiblement et parfois de manière plus marquée par certaines caractéristiques des chercheur·se·s interrogés sans pour autant que ces variations soient transférables à chacun des interrogé·e·s précisément. Les éléments principaux influant les représentations sont la taille des laboratoires dans lesquels évoluent les chercheur·se·s et le nombre de tutelles dont ils dépendent, les thématiques de recherche, et, dans une moindre mesure, les types de recherche – fondamentales, appliquées, finalisées –, l'intensité des pratiques culturelles physiques et numériques des chercheur·se·s et leur rapport au passé et au futur. Ces caractéristiques peuvent d'abord avoir des conséquences sur la clarté et la concision de la définition des archives. Par exemple, les chercheur·se·s ayant des pratiques culturelles, physiques ou numériques intenses ou un rapport intéressé à l'histoire, montrent des représentations plus précises et plus ramassées autour de notions

clefs. Elles peuvent aussi influencer sur la manière dont les chercheur·se·s mobilisent les archives dans leur travail et sur la manière dont ils envisagent la propriété des archives. Par exemple, les chercheur·se·s évoluant dans de grands laboratoires avec plusieurs tutelles auront plutôt tendance à éloigner la propriété des archives d'eux et elles-mêmes. Elles interfèrent, enfin, dans le champ sémantique associé aux archives et permettent de confirmer la place de certains éléments dans les représentations de celles-ci. Ainsi, ces modulations attestent du caractère périphérique et du rôle de point d'entrée du passé dans la définition des archives. Elles appuient également la place aux marges des notions de mémoire et d'histoire. Pour finir, la comparaison du végétal aux archives et des archives au végétal confirme que les chercheur·se·s interrogés n'associent pas nécessairement les archives au papier. Ce dernier peut d'ailleurs apparaître comme n'étant pas le meilleur support pour fixer l'information.

L'analyse de ce que sont les chercheur·se·s en sciences du végétal nous amène à quatre points d'attention qui ont leur importance dans la pratique archivistique. Premièrement, l'équipe de recherche comptant de quelques personnes à une trentaine et constituant par elle-même un laboratoire ou s'inscrivant dans des structures plus grandes, représente, pour nous, l'échelon intervallaire entre l'individu et le laboratoire suffisamment structurant pour y associer la notion de producteur archivistique. Les chercheur·se·s interrogés se reconnaissent dans cette organisation. Toutefois, elle ne doit pas cacher l'extrême complexité de la structuration de la recherche et des collectifs qui se superposent. Une analyse s'appuyant sur la sociologie des organisations, comme l'ont proposée les intervenant·e·s d'une journée d'étude portant sur la fonction archives et les organisations organisée à Angers en 2008<sup>1016</sup>, pourrait étayer ce constat avec intérêt. L'inscription forte des chercheur·se·s dans un collectif nous invite également à relativiser le frein que pourrait constituer une appropriation personnelle des archives pour leur collecte. Deuxièmement, collectivement toujours, les chercheur·se·s attachent une grande importance à l'évaluation et à la reconnaissance de leurs travaux par leurs pairs. Dans la pratique archivistique, ce trait identitaire pourrait se traduire par l'association des chercheur·se·s lors de l'évaluation des archives de leur équipe. Il invite en tout cas les professionnel·le·s de l'information à s'entourer de chercheur·se·s pour mettre en œuvre leur métier. Il pourrait aussi déboucher sur une réflexion quant à la manière de reconnaître et remercier un·e chercheur·se ou une équipe pour un versement d'archives : un courrier officiel semble ainsi moins efficace qu'une mise en valeur des travaux de recherche dont témoigne le fonds d'archives. Troisièmement, le rapport au temps des chercheur·se·s mérite d'être mis en regard avec celui des archivistes car il n'est finalement pas si coupé du passé. La rupture que nous avons montrée pourrait constituer une difficulté de façade et les

---

<sup>1016</sup> Master 2 Archives, *Université d'Angers : Journée d'étude du 14 mars 2008*, disponible sur : <http://masterproarchives.blogspot.com/2008/02/journee-dtude-du-14-mars-2008.html>, (consulté le 30 janvier 2022).

archivistes devraient pouvoir s'appuyer sur les capacités des chercheurs·se·s à s'ouvrir sur le futur ainsi que sur leur rapport à l'histoire. Quatrièmement, les activités des chercheur·se·s sont variées et perméables, elles se fondent difficilement dans les cases d'une circulaire ou d'un tableau de gestion tels qu'ils sont réalisés en France aujourd'hui. Ce constat nous invite à réfléchir plus avant aux notions de typologies et de dossiers dans les archives et à nous ouvrir à la notion de genre de documents<sup>1017</sup>. En outre, nous remarquons que l'expression « archives de la recherche », largement utilisée chez les archivistes français·es, est finalement plutôt restrictive et qu'elle couvre une grande variété de réalités.

Ce chapitre montre l'importance d'une connaissance identitaire des producteurs pour la prise en charge de leurs archives, toutefois, la maîtrise de leur environnement informationnel et documentaire est tout aussi importante.

---

<sup>1017</sup> L. Gagnon-Arguin, S. Mas, D. Maurel (sous la dir. de), *Les genres de documents...*, *op. cit.*, 192 p.

## Chapitre 3 – Les archives dans l'écosystème informationnel et documentaire des chercheur·se·s en sciences du végétal

D'un côté, les chercheur·se·s génèrent et utilisent des documents et des informations<sup>1018</sup>, en bref de l'écrit, dont Jack Goody a montré qu'il jouait un rôle important dans les modes de pensée<sup>1019</sup>. Ainsi que le relève Françoise Waquet parmi les vecteurs de connaissance des chercheur·se·s qu'elle étudie, ces écrits revêtent des formes multiples<sup>1020</sup>, de l'imprimé au gribouillis en passant par les supports de cours et les écritures en tout genre. De plus, les fonctions de l'écrit sont nombreuses. Éric Guichard montre que l'écrit sert de socle de référence pour les mathématiciens<sup>1021</sup>. Bruno Latour et Steve Woolgar érigent les écrits comme des murs de protection entre les scientifiques et le chaos<sup>1022</sup>. Charlotte Brives, après un terrain de plusieurs mois dans un laboratoire de biologie cellulaire et génétique, montre que même les écrits éphémères contribuent et sont essentiels à la production de faits scientifiques<sup>1023</sup>. Même si, tout comme pour l'État<sup>1024</sup>, il est possible de parler longuement de la recherche sans aborder son environnement documentaire et informationnel, l'écrit tient donc une place importante dans le processus de recherche. D'ailleurs, les chercheur·se·s interrogés sont majoritairement d'accord ou plutôt d'accord avec l'idée qu'un·e chercheur·se est une personne qui produit des documents, des données et des archives<sup>1025</sup>. Tous et toutes indiquent, de plus, produire des données, 80 produisent aussi des documents, mais seulement 49 indiquent produire des archives. D'un autre côté, dans la définition des archives, on trouve parfois la notion de reste. Les archives pourraient donc être une partie survivante d'une production documentaire plus importante ou un reliquat d'information. De plus, que ce soit dans l'environnement documentaire ou dans l'environnement informationnel, les archives coexistent et sont en rapport avec ce qui les précède potentiellement. En conséquence, lorsqu'on aborde le sujet des archives des chercheur·se·s en sciences du végétal, que ce soit par le prisme des archives ou par celui de la recherche, il est nécessaire de

---

<sup>1018</sup> Joëlle Le Marec, Françoise Mairesse, *Enquête sur les pratiques savantes ordinaires : collectionnisme numérique et environnements matériels*, Lormont, Le Bord de l'eau, 2017, p. 5.

<sup>1019</sup> Jack Goody, *La raison graphique... op. cit.*, 274 p.

<sup>1020</sup> Françoise Waquet, *L'ordre matériel du savoir. Comment les savants travaillent XVI<sup>e</sup>-XXI<sup>e</sup> siècles*, Paris, CNRS éditions, 2015, p. 9-10.

<sup>1021</sup> Éric Guichard (sous la dir. de), *Écritures : sur les traces de Jack Goody*, Villeurbanne, Presses de l'Enssib, 2012, p. 8-28.

<sup>1022</sup> B. Latour, S. Woolgar, *La vie de laboratoire, op. cit.*, p. 265.

<sup>1023</sup> Charlotte Brives, « Le rôle des écrits éphémères dans la production des faits scientifiques. La domestication de la levure sauvage », *Langage et société*, n° 127, 2009, p. 71-81.

<sup>1024</sup> Jean-Marc Weller, *Fabriquer des actes d'État. Une ethnographie du travail bureaucratique*, Paris, Economica, 2018, p. 297.

<sup>1025</sup> Question 34.



s'intéresser à l'environnement documentaire et informationnel dans lequel évoluent ces chercheur·se·s et ces archives.

Cet environnement possède plusieurs niveaux d'organisation, il met en jeu différents types d'écrits, différents acteur·rice·s, il s'inscrit dans une temporalité large et s'appuie sur plusieurs outils<sup>1026</sup>. Il est également en évolution, avec le développement du numérique<sup>1027</sup> par exemple, ou, plus récemment, avec celui de la science ouverte<sup>1028</sup>. La métaphore de l'écosystème a déjà été mobilisée pour décrire des environnements informationnels<sup>1029</sup>. Il s'agit d'un ensemble de composantes reliées entre elles dans un système complexe. Ces composantes peuvent elles-mêmes être pensées comme des systèmes propres qu'on peut analyser individuellement ou conjointement<sup>1030</sup>. Empruntée à l'écologie, cette métaphore de l'écosystème nous apparaît donc comme particulièrement appropriée pour qualifier l'environnement documentaire et informationnel des chercheur·se·s.

Pour notre recherche, étudier ces écosystèmes présente deux intérêts majeurs. Le premier s'inscrit dans une perspective purement archivistique, puisque prendre en charge des archives nécessite de documenter l'environnement dans lequel elles ont été produites<sup>1031</sup>. Les archivistes se doivent ainsi d'avoir une vision d'ensemble de la production documentaire d'un producteur pour en extraire au mieux les documents majeurs, mais aussi pour les comprendre. Cette vision d'ensemble est également nécessaire aux archivistes qui interviennent en amont des flux documentaires<sup>1032</sup>. Le deuxième intérêt découle de l'analyse des représentations sociales. Ainsi, deux des fonctions de celles-ci, les fonctions d'orientation et de justification<sup>1033</sup>, mettent en regard les représentations et les pratiques, chacune permettant la compréhension ou la justification de l'autre. La fonction d'orientation guide les comportements et la fonction de justification permet de les expliquer *a posteriori*.

---

<sup>1026</sup> Joël de Rosnay, « Les défis de la communication scientifique à l'ère du numérique », dans Michel Wieviorka (sous la dir. de), *La science en question(s)*, Auxerre, Éditions Sciences Humaines, 2014, p. 155-163.

<sup>1027</sup> Catherine Muller, « Qu'est-ce qu'un document numérique au 21<sup>e</sup> siècle ? Exercice de repérages », en ligne, disponible sur : <https://dilis.hypotheses.org/1429>, (consulté le 25 avril 2021).

<sup>1028</sup> Anne Lehman, « Données ouvertes et redéfinition de la culture de l'information dans les organisations. Vers une culture de la donnée », *Communication & Organisation*, n° 51, 2017, p. 15-26.

<sup>1029</sup> Vincent Liquète, *Des pratiques d'information à la construction de connaissances en contexte : de l'analyse à la modélisation SEPICRI. Sciences de l'information et de la communication*. Mémoire d'habilitation à diriger des recherches, Université de Rouen, 2011, 310 p. Lise Verlaet, « La deuxième révolution des systèmes d'information : vers le constructivisme numérique », *Hermès*, n° 71, p. 249-254. Lyne Da Sylva, Dominique Maurel, Marc Bruyère, Marielle Saint-Germain, Geneviève Gareau, « Écosystème de la gestion de données de recherche et professionnels de l'information : présentation des enjeux, de la méthodologie et des solutions préconisées d'une enquête canadienne », *Études de communication*, n° 52, 2019, p. 51-70.

<sup>1030</sup> L. Da Sylva, D. Maurel, M. Bruyère, M. Saint-Germain, G. Gareau, « Écosystème de la gestion de données de recherche... », *art. cité*, p. 61.

<sup>1031</sup> J. W. Smit, « Arquivologia, ciência da informação e as duas faces de Jano », *Brazilian Journal of Information Science*, n° 11, 2017, p. 6-9.

<sup>1032</sup> Françoise Banat-Berger, « De l'écrit à Internet : comment archive-t-on l'immatériel ? », *Pouvoirs*, n° 153, 2015, p. 118. Groupe métier AAF-ADBS *Records management*, « Comprendre et pratiquer le records management. ... », *art. cité*, p. 106-116.

<sup>1033</sup> J.-C. Abric, *Pratiques sociales...*, *op. cit.*, p. 16-17.

Au-delà de la description de ces écosystèmes documentaires et informationnels, nous nous demandons donc comment les archives s’y inscrivent et quel est le rôle des archivistes. Une première partie nous permet de poser ce que sont les documents et les données pour les chercheur·se·s interrogés : leur définition, leur répartition, leur support. Ce sont ensuite les circuits documentaires qui nous intéressent : les lieux de production et la circulation de l’information, les usages et logiques d’usages et enfin les pratiques d’archivage existantes. Enfin, nous interrogeons la place des archivistes dans cet écosystème. Chacune de ces parties enrichit encore la compréhension des représentations des archives par les chercheur·se·s en sciences du végétal.

## 1. Documents et données

Le socle de l’écosystème informationnel et documentaire des chercheur·se·s est composé de documents et de données. L’objectif de cette partie est donc de décrire ce socle : comprendre ce que sont les données et documents pour les chercheur·se·s, faire le lien entre ces deux concepts et les activités des chercheur·se·s et entre eux, et, enfin, s’interroger sur leur support en adoptant le point de vue de la place de l’informatique dans leurs activités et dans leur définition des archives.

Dans cette partie, nous mobiliserons la notion de genre de documents. La théorie des genres de documents propose de prendre un point de vue décalé sur la production documentaire par rapport à l’habituelle réflexion par typologie et par dossier. En chaussant les lunettes des genres de documents, de nouveaux ensembles documentaires cohérents apparaissent : ce sont des ensembles de documents et/ou de données dont la structure de l’information – la forme – est similaire, qui découlent de pratiques de travail partagées et qui traitent d’un même contenu<sup>1034</sup>. La notion de genre de documents amène donc à penser et catégoriser la production documentaire dans son contexte. En outre, les genres de documents dépassent les informations inscrites sur un support précis ; ainsi des blogs ou des foires aux questions entrent par exemple dans l’analyse des genres de documents<sup>1035</sup>. La mobilisation de ce concept tout au long de cette partie nous permettra d’en évaluer l’intérêt pour comprendre l’écosystème informationnel et documentaire des chercheur·se·s.

### 1.1. Définitions

Dans le premier chapitre de notre thèse, nous nous sommes attachée à comprendre la définition des archives par les chercheur·se·s interrogés. Nous avons montré la place centrale des documents et l’importance, dans une moindre mesure, de la notion de « donnée ». Arrêtons-nous désormais sur ce que sont les documents et les données pour les chercheur·se·s interrogés. Dans la littérature, plusieurs

---

<sup>1034</sup> L. Gagnon-Arguin, S. Mas, D. Maurel (sous la dir. de), *Les genres de documents...*, op. cit., p. 3.

<sup>1035</sup> Aïda Chebbi, « Genres de documents et systèmes d’information web », dans L. Gagnon-Arguin, S. Mas, D. Maurel (sous la dir. de), *Les genres de documents...*, op. cit., p. 114.

travaux tentent de définir ces deux termes et de qualifier leurs liens avec les archives, notamment ceux des collectifs Roger T Pédaque et InterPares. L'arrivée du numérique a favorisé la réflexion sur ce sujet en rendant plus complexes les lignes de démarcation entre ces deux termes. La plupart des ouvrages et des articles s'attachent en conséquence à théoriser ce que sont les documents et les données en général. De notre côté, nous reprenons la même perspective que pour les archives, c'est-à-dire que ce sont les définitions que les chercheur·se·s ont de ces deux objets que nous souhaitons comprendre. À la différence des archives, les documents et données font partie du quotidien conscient des chercheur·se·s<sup>1036</sup>. Bruno Latour et Steve Woolgar assimilent ainsi le laboratoire « à une tribu de lecteurs et d'auteurs »<sup>1037</sup>. En outre, 86 chercheur·se·s interrogés considèrent qu'eux ou elles-mêmes et/ou leur laboratoire produisent des documents et l'intégralité de ces personnes indique produire des données. Elles sont 95 à considérer qu'un·e chercheur·se produit des documents et 100 qu'un·e chercheur·se produit également des données. Dans la définition des archives, c'est le document qui est le plus cité. Commençons donc par cette notion.

### 1.1.1. Documents

Le lien entre documents et archives est indéniable pour les chercheur·se·s interrogés. Avec vingt occurrences, c'est le quatrième mot clef le plus cité dès la première question. Dans les définitions écrites, il polarise tout le reste du vocabulaire et apparaît donc comme une notion centrale. D'ailleurs, l'association des mots « document » et « archives » est courante. Magalie Moysan la repère pour les chercheur·se·s en sciences biomédicales<sup>1038</sup> et elle signale plus largement que cette association est inscrite dans la loi et dans les dictionnaires généraux<sup>1039</sup>. Pour certain·e·s, les archives sont une phase de la vie du document, pour d'autres, dont 23 chercheur·se·s interrogés, les archives le sont dès leur création. C'est d'ailleurs sur ce principe que s'appuie l'archivistique française<sup>1040</sup>. Plusieurs travaux s'attachent alors à définir ce que sont spécifiquement les documents d'archives<sup>1041</sup> puisque ces deux termes, « document » et « archives » n'apparaissent pour autant pas comme des synonymes. Magalie Moysan s'appuie sur l'idée que « les documents figent et procèdent d'une intention, mais [que] c'est l'objectif de conservation qui définit les archives »<sup>1042</sup>. Pour les chercheur·se·s interrogés, les archives

---

<sup>1036</sup> F. Waquet, *L'ordre matériel du savoir...*, op. cit., 359 p.

<sup>1037</sup> B. Latour, S. Woolgar, *La vie de laboratoire*, op. cit., p. 65.

<sup>1038</sup> M. Moysan, *Usages d'archives...*, op. cit., p. 183.

<sup>1039</sup> M. Moysan, *Usages d'archives...*, op. cit., p. 184.

<sup>1040</sup> Article L. 211-1, *Code du patrimoine*.

<sup>1041</sup> Carol Couture, « Le concept de document d'archives à l'aube du troisième millénaire », *Archives*, vol. 27, n° 4, 1996, p. 3-19. Luciana Duranti, Kenneth Thibodeau, « Le concept de document d'archives dans les environnements interactifs, expérientiels et dynamiques : le point de vue d'InterPARES », *Archival Science*, vol. 6, n° 1, 2006, p. 13-68, disponible en français sur : <http://elec.enc.sorbonne.fr/interpares2/annexe2>, (consulté le 28 août 2021).

<sup>1042</sup> M. Moysan, *Usages d'archives...*, op. cit., p. 19.

peuvent procéder d'une conservation active mais également passive, et ce n'est pas la seule action en jeu. Pour plusieurs, les documents qui sont devenus archives ont été classés ou tout du moins regroupés avec d'autres pour constituer un ensemble de documents. Ces personnes n'assignent cependant pas autant de caractéristiques aux documents d'archives qu'InterPARES<sup>1043</sup>. Pour ce collectif, un document d'archives est un document qui possède les caractéristiques suivantes : forme fixe, contenu non modifiable, liens explicites avec d'autres documents d'archives, contexte identifiable, auteur·rice·(s), destinataire(s) et rédacteur·rice·(s) et action à laquelle le document participe.

La première manière dont ce mot, « document », est utilisé par les chercheur·se·s interrogés, est celle d'un mot standard, du langage quotidien, une manière non spécifique de dire « document », comme un objet très général, large et englobant. Dans cet usage, ce terme peut être accompagné de précisions : documents administratifs par exemple, ou documents liés à telle ou telle activité.

Lorsqu'ils et elles s'expriment spécifiquement sur le sujet du document, les chercheur·se·s interrogés sont plus précis. C'est avant tout, pour eux et elles, un lieu d'accueil de l'information, un support de l'écriture ou de la donnée : « un texte a besoin d'être écrit dans un document », « les documents, pour moi, c'est un fichier dans lequel on va mettre ces données [...] c'est un recueil de données »<sup>1044</sup>. Pour les données, le lien est plusieurs fois réaffirmé : « une donnée, on la rentre dans un document », des documents qui sont « des fichiers bruts de résultats », « les données, ce sont les objets qui sont déposés sur les documents »<sup>1045</sup>. D'ailleurs, Jack Goody qualifie le document de « technologie de l'intellect »<sup>1046</sup>. L'information apparaît comme un préalable à l'existence d'un document qui, sans elle, ne peut exister. À l'inverse, le document permet de fixer ou d'enregistrer une information. Cette idée est très visible lorsqu'il s'agit du cahier de laboratoire dans lequel certains chercheur·se·s interrogés enregistrent l'information. Le geste de coller des tableaux, des graphiques, des images, fixe l'information. Cette opération est faite en fin de journée ou au fil de l'eau, pour ne pas oublier l'information, lui assurer sa prévalence. Cette vision rejoint bien la définition archivistique du terme « document » tout court proposé par InterPares comme étant une « information enregistrée, consignée »<sup>1047</sup>.

Au-delà du seul support d'information, le document apparaît même comme un amalgame d'informations de différentes natures. « On peut avoir des documents qui sont des compilations

---

<sup>1043</sup> L. Duranti, K. Thibodeau, « Le concept de document d'archives... », *art. cité*, p. 17.

<sup>1044</sup> Entretien avec Fabien Chardon, le 21 avril 2017. Entretien avec Rozenn Le Hir, le 21 avril 2017.

<sup>1045</sup> Entretien avec Sophie Nadot, le 24 mars 2017. Entretien avec Philippe Simoneau, 30 mars 2017. Entretien avec Fabien Chardon, le 21 avril 2017.

<sup>1046</sup> Jack Goody, *La Logique de l'écriture aux origines des sociétés humaines*, Paris, Armands-Colin, 1986, p. 155.

<sup>1047</sup> Marta Maftai, Ian McAndrew, « InterPARES 1. Filiation des éléments composant la grille d'analyse (pré-InterPARES) : de la diplomatie médiévale à la diplomatie contemporaine », disponible sur : <http://elec.enc.sorbonne.fr/interpares2/interpares1>, (consulté le 28 août 2021).

d'ensembles de données »<sup>1048</sup>, les données deviennent documents quand on commence « à les ordonner, à les mettre en forme, à les faire parler »<sup>1049</sup>, à les analyser<sup>1050</sup>. Les documents sont des données mises en forme<sup>1051</sup> qui peuvent être annotées<sup>1052</sup>. Par l'intermédiaire du document, les données seront découpées, enrichies, critiquées, négociées, etc. : « ce sont des données plus élaborées »<sup>1053</sup>. Les documents permettent aussi de valoriser des résultats<sup>1054</sup>. Ils peuvent être un rapport de travail ou un fichier de synthèse par rapport aux données<sup>1055</sup>. Plusieurs natures d'informations se retrouvent donc consignées dans les documents.

Le document, pour les chercheur·se·s interrogés, n'est pas nécessairement achevé. Ce n'est pas, par définition, un support de connaissances stables, mais ce peut l'être. Il peut y avoir des documents en perpétuelle évolution, par exemple des supports de cours qu'on modifie d'une année à l'autre<sup>1056</sup>. Il existe aussi des documents primaires, des documents intermédiaires et des documents de travail<sup>1057</sup>. D'ailleurs, les versions intermédiaires d'un document pourraient être archivées mais, pour cela, ce doit tout de même être des versions stabilisées<sup>1058</sup>. Le document peut être un espace de co-construction : « on peut travailler à plusieurs sur un même document »<sup>1059</sup>, en différé ou sur une même version<sup>1060</sup>. Les chercheur·se·s interrogés ne partagent donc pas la vision de chercheur·se·s ou collectifs de recherche en sciences de l'information mettant en avant le caractère stable d'un document<sup>1061</sup>.

Le document peut être instable pour les chercheur·se·s interrogés car il est aussi un support de l'interaction. Ainsi, sur un document partagé, il est par exemple possible de discuter de la manière dont on va traiter les données<sup>1062</sup>. Les chercheur·se·s utilisent d'ailleurs le document pour faire circuler de l'information, qu'elle soit administrative – comptes rendus de conseils de laboratoire par exemple<sup>1063</sup> – ou scientifique – communications de données, partages de documents en lien avec des projets de recherche<sup>1064</sup> et publications. Les documents permettent également d'assurer la transmission

---

<sup>1048</sup> Entretien avec Julie Bourbeillon, 30 mars 2017.

<sup>1049</sup> Entretien avec Philippe Simoneau, 30 mars 2017.

<sup>1050</sup> Entretien avec Rozenn Le Hir, le 21 avril 2017.

<sup>1051</sup> Entretien avec Jérémy Clotault, le 28 avril 2017.

<sup>1052</sup> Entretien avec Fabien Chardon, le 21 avril 2017. Entretien avec Bertrand Dubreucq, le 24 mars 2017.

<sup>1053</sup> Entretien avec Ivan Sache, le 11 avril 2017.

<sup>1054</sup> Entretien avec Sophie Nadot, le 24 mars 2017.

<sup>1055</sup> Entretien avec Jérémy Clotault, le 28 avril 2017.

<sup>1056</sup> Entretien avec Julie Bourbeillon, 30 mars 2017.

<sup>1057</sup> Entretien avec Ivan Sache, le 11 avril 2017. Entretien avec Philippe Simoneau, 30 mars 2017. Entretien avec Rozenn Le Hir, le 21 avril 2017.

<sup>1058</sup> Entretien avec Philippe Simoneau, 30 mars 2017.

<sup>1059</sup> Entretien avec Fabien Chardon, le 21 avril 2017.

<sup>1060</sup> Entretien avec Rozenn Le Hir, le 21 avril 2017.

<sup>1061</sup> Cristina Ortega, Gustavo Saldanha, « La notion de document d'Otlet à Meyriat et les propositions néodocumentalistes », *Sciences de la société*, n° 100, 2017, p. 147-158.

<sup>1062</sup> Entretien avec Philippe Simoneau, 30 mars 2017.

<sup>1063</sup> Entretien avec Bertrand Dubreucq, le 24 mars 2017.

<sup>1064</sup> Par exemple : Entretien avec Philippe Simoneau, 30 mars 2017.

d'informations lorsqu'un nouvel individu prend en charge un projet ou lorsqu'il y a un changement de direction d'un laboratoire<sup>1065</sup> ou plus largement, lors de passations individuelles d'informations.

Le document, c'est aussi un lieu où l'on pose les choses : « le document, c'est le lien entre la question biologique, la question de recherche, le protocole opératoire et la donnée »<sup>1066</sup>. On retrouve ici une inscription du document dans le présent qui transcende la double orientation des documents comme source et/ou comme trace<sup>1067</sup>. Pourtant les documents peuvent revêtir ces deux fonctions. Par exemple : « les gens qui m'entourent vont pouvoir me fournir un certain nombre de documents, principalement sous forme de publications scientifiques »<sup>1068</sup>, une partie des chercheur·se·s fondent leur hypothèse en s'appuyant sur des documents<sup>1069</sup>. La fonction de trace n'est pas exclue mais pas non plus revendiquée. Certains documents sont établis pour pouvoir prouver l'antériorité ou la bonne foi d'une recherche, mais le document ne constitue pas une preuve par définition comme on peut l'entendre en diplomatique<sup>1070</sup>.

L'existence du document persiste-t-elle lorsque le lecteur n'est plus là, tout comme le son de la cascade persiste ou non quand il n'y a plus personne pour l'écouter ? Dans plusieurs travaux de recherche sur les documents, ceux-ci se caractérisent par l'existence intrinsèque d'un lecteur : « un document est une relation quaternaire asynchrone entre un auteur, un discours, un support et un lecteur : "L lis un D produit par A sous forme S". [...] Un document sans lecteur n'est pas un document »<sup>1071</sup>. En archivistique, c'est la notion de producteur qui est centrale<sup>1072</sup>. D'ailleurs, pour le collectif Roger T Pédaque, « l'affaire du document n'est ni sa matière, ni sa forme mais son usage »<sup>1073</sup>. Les chercheur·se·s interrogés n'accordent pas de place particulière aux lecteurs, c'est le producteur qui apparaît comme important, mais à ce stade, producteurs et lecteurs sont bien souvent incarnés par une seule et même personne. C'est en fait l'usage que les chercheur·se·s placent en centralité. Le document est en effet créé avec un objectif ou un but, il a un intérêt<sup>1074</sup>. Le document est tourné vers un usage mais l'intentionnalité de communication ne crée pas le document et certains documents sont créés pour eux-mêmes, sans être destinés à être orientés vers autrui.

---

<sup>1065</sup> Entretien avec Thierry Rouxel, 26 avril 2017.

<sup>1066</sup> Entretien avec Bertrand Dubreucq, le 24 mars 2017.

<sup>1067</sup> M.-A. Chabin, « Document trace et document source. La technologie numérique change-t-elle la notion de document ? », *Revue I3 - Information Interaction Intelligence*, 2004, n° 4, p. 141-157.

<sup>1068</sup> Entretien avec Valentin Changenet, 24 février 2017.

<sup>1069</sup> Entretien avec Ivan Sache, le 11 avril 2017.

<sup>1070</sup> Marta Maftai, Ian McAndrew, « InterPARES 1. Filiation des... », *art. cité*.

<sup>1071</sup> J.-P. Metzger, G. Lallich-Boidin, « Temps et documents numériques », *art. cité*, p. 12.

<sup>1072</sup> Marta Maftai, Ian McAndrew, « InterPARES 1. Filiation des... », *art. cité*. M. Duchein, « Le "respect des fonds" en archivistique... », *art. cité*, p. 71-96.

<sup>1073</sup> Michel Melot, « Préface », Roger T. Pédaque, *Le document à la lumière du numérique*, Caen, C&F Éditions, 2006, p. 12.

<sup>1074</sup> Entretien avec Ivan Sache, le 11 avril 2017. Entretien avec Valentin Changenet, 24 février 2017.

Remarquons enfin que les aspects matériels ou formels du document ne sont pas mis en avant dans les définitions des chercheur·se·s. Tout d'abord, les documents ne revêtent pas nécessairement une dimension matérielle : « un texte a besoin d'être écrit dans un document papier ou électronique »<sup>1075</sup>. Toutefois, l'aspect matériel peut constituer une dimension d'attachement au document. Les chercheur·se·s que nous avons interrogés sont de fait plus proches des collectifs qui séparent le contenant/le support et l'information qui y est consignée/le contenu<sup>1076</sup> que de ceux qui considèrent que ces deux éléments sont indissociables pour former un document qui « est donc nécessairement un objet matériel »<sup>1077</sup>. Ensuite, dans les discours des chercheur·se·s rencontrés, le document ne s'intègre pas forcément dans un classement pour exister. Il s'agit d'une étape postérieure. Le document peut être classé, mais ne doit pas forcément l'être. En outre, pour les chercheur·se·s interrogés, il existe des documents formalisés, mais le formalisme ne fait pas le document. Le cahier de laboratoire, par exemple, peut contenir, pour certaines personnes, les principes de son autorité et de sa fiabilité<sup>1078</sup> mais c'est le seul document pour lequel cette caractéristique a été mentionnée lors des entretiens. Enfin, un document comme support peut contenir d'autres documents. Le cahier de laboratoire, par exemple, est cité à plusieurs reprises comme un support de documents :

« C'est sur mon cahier de labo où concrètement, je vais générer le plus de documents que je vais coller [...]. Des petites choses comme ça que j'ai générées dans la journée, ça j'imprime et je colle dans mon cahier de laboratoire » [V. Changenet], « [à l'intérieur des cahiers de laboratoire :] des documents collés » [B. Dubreucq], « tu colles tes documents [dans un cahier de laboratoire] » [R. Le Hir]<sup>1079</sup>.

Le document est une notion centrale dans la définition des archives, c'est un mot du vocabulaire quotidien des chercheur·se·s, un mot qui peut couvrir des réalités variées. Mais lorsqu'on les interroge spécifiquement, les chercheur·se·s expliquent que les documents sont le lieu d'accueil des informations et/ou des données qu'ils peuvent enregistrer. Les informations peuvent être de différentes natures et le document n'est pas nécessairement achevé ou stable. Les documents viennent notamment en support à l'interaction entre chercheur·se·s. Ils sont inscrits dans un présent qui transcende les notions de source et de trace. Ils sont créés pour un usage, et non pour un lecteur. Leur aspect matériel ou formel n'est pas constitutif.

---

<sup>1075</sup> Entretien avec Fabien Chardon, le 21 avril 2017.

<sup>1076</sup> Carol Couture, « Le concept de document d'archives... », *art. cité*, p. 3-19.

<sup>1077</sup> J.-P. Metzger, G. Lallich-Boidin, « Temps et documents numériques », *art. cité*, p. 12.

<sup>1078</sup> Entretien avec Bertrand Dubreucq, le 24 mars 2017.

<sup>1079</sup> Entretien avec Valentin Changenet, 24 février 2017. Entretien avec Bertrand Dubreucq, le 24 mars 2017. Entretien avec Rozenn Le Hir, le 21 avril 2017.

### 1.1.2. Données

Si le lien entre données et archives est moins visible que celui établi entre ces dernières et les documents, il existe pourtant. Dans les mots clefs, « données » est cité neuf fois, à quoi s'ajoutent les occurrences uniques de « données anciennes » et « données stockées » et les cinq mentions de « base de données ». Les définitions permettent de comprendre que les données font partie de ce qu'on archive. Le mot « donnée » est également utilisé, au sein des définitions des archives, comme un synonyme d'informations, par exemple : « le fait de classer, trier un ensemble de données pour une meilleure accessibilité aux générations futures désirant étudier un sujet (tout type de sujet) »<sup>1080</sup>. Les mots « informations » et « données » sont d'ailleurs mobilisés sept fois chacun dans les définitions. Dans celles-ci, l'expression « base de données » n'est utilisée qu'une fois et le qualificatif « historique » lui est accolé. Cette expression fait donc référence au caractère accessible et à la valeur d'information des archives et non pas à l'archivage des bases de données. Les chercheur·se·s interrogés ne considèrent pas les archives comme des données. Au-delà du lien avec les archives, l'ensemble des chercheur·se·s interrogés indiquent produire des données. Nous souhaitons donc savoir ce que sont les données pour eux et elles.

Comme pour le mot « document », il existe une première utilisation du mot « donnée » large et synonyme d'information : « dès lors qu'il y a une information, il y a une donnée », « mes données biblio », « les données sont les objets qui sont déposés sur les documents »<sup>1081</sup>. Mais lorsqu'on les interroge plus précisément sur ce sujet, c'est le terme « résultats » qui apparaît comme étant le terme général le plus proche du mot « donnée » : « je vais produire des résultats », « c'est des données par projet, des résultats par projet »<sup>1082</sup>. Pour terminer avec cette vision générale, notons que le synonyme anglais « data », très utilisé dans certains milieux, notamment avec les expressions « *open data* », « *data center* », etc., n'est que très peu usité par les chercheur·se·s rencontrés.

Lorsqu'ils et elles définissent plus précisément les données, et comme le font la plupart des personnes ou des collectifs qui s'essayent au même exercice<sup>1083</sup>, les chercheur·se·s rencontrés mobilisent des listes d'exemples ou de formes :

« Ce peut être des valeurs en nombre réel, des classes, des nombres entiers, des mesures, des graphes, des images, des paramètres extraits d'images » [J. Bourbeillon], « pour moi les données, c'est des données numériques : des tableaux de chiffres, des valeurs, ça peut être des spectres aussi ou ce genre de choses » [R. Le Hir], « la base, c'est les données ; les

---

<sup>1080</sup> Question 1, n° 59.

<sup>1081</sup> Entretien avec Jérémy Clotault, le 28 avril 2017. Entretien avec Thierry Rouxel, 26 avril 2017. Entretien avec Fabien Chardon, le 21 avril 2017.

<sup>1082</sup> Entretien avec Rozenn Le Hir, le 21 avril 2017. Entretien avec Bertrand Dubreucq, le 24 mars 2017.

<sup>1083</sup> Christine L. Borgman, *Qu'est-ce que le travail scientifique des données ? : big data, little data, no data*, Marseille, OpenEdition Press, 2020, p. 41-42.



données, ça peut être les données brutes : des résultats de séquençage, des résultats de phénotypage, ... » [J. Clotault], « les données typiquement, c'est ce qu'on a vu tout à l'heure, c'est des données de séquences, des choses comme ça » [T. Rouxel], « une donnée, c'est brut, c'est issu d'un appareil, c'est la mesure d'un thermomètre ou c'est la notation que je peux faire quand je regarde des plantes malades, je dis : y a 50 % de plantes qui sont malades, ça c'est une donnée, c'est objectif, c'est arbitraire, c'est issu d'un capteur » [I. Sache]<sup>1084</sup>.

Si le mot « données » est parfois utilisé en opposition au mot « document » pour signifier la différence de support – les premières seraient électroniques et les deuxièmes sur papier – les chercheur-se-s n'attribuent pas de support par définition aux données lorsqu'on les interroge spécifiquement sur ce sujet. Elles peuvent être sur informatique, sur papier, sur bandelette, ce peut être des données photographiques. Ou encore, les données peuvent être générées par une machine, notées à la main et enregistrées ensuite dans un tableur. Dans la citation de Jérémy Clotault ci-dessus on repère l'utilisation du couple « données numériques », cependant, la précision qu'il apporte ensuite, nous permet de comprendre qu'il utilise le mot « numérique » dans le sens de « nombre » et non d'électronique.

Nous relevons l'idée que la donnée vient au monde dans un contexte d'expérience, de manipulation. Elle naît sur une paille, dans un champ. Elle apparaît à proximité d'une éprouvette ou d'une fleur. « C'est ce qui sort d'une expérience », « la donnée, elle est produite par la machine ou l'expérience », « il y a beaucoup de données car beaucoup de réactions »<sup>1085</sup>. Il nous semble parfois que c'est l'objectif premier d'une expérience que de générer des données. L'expérience n'est pas tout le temps un préalable, les données naissent également de l'observation, de la captation, de la mesure ou du calcul. Dans tous les cas, elles font référence à une information à caractère scientifique, issue d'un processus de recherche. Elles pourraient être caractérisées d'objectives ou d'information non interprétée. « Produire » est le terme que nous avons proposé dans l'enquête. C'est un concept ancré dans la culture terminologique des archives qui réserve une place importante aux producteurs<sup>1086</sup> et à la notion de production de documents<sup>1087</sup>. Mais le vocabulaire que les chercheur-se-s adoptent pour désigner cette action qui leur permet d'avoir des données est bien plus large. Dans les entretiens nous relevons ainsi les mots suivants : « générer », « produire », « être produite », « collecter », « être craché », « être livré », « acquérir », « être acquise », « obtenir », « être mesuré », « compter »,

---

<sup>1084</sup> Entretien avec Julie Bourbeillon, 30 mars 2017. Entretien avec Rozenn Le Hir, le 21 avril 2017. Entretien avec Jérémy Clotault, le 28 avril 2017. Entretien avec Thierry Rouxel, 26 avril 2017. Entretien avec Ivan Sache, le 11 avril 2017.

<sup>1085</sup> Entretien avec Valentin Changenet, 24 février 2017. Entretien avec Bertrand Dubreucq, le 24 mars 2017. Entretien avec Rozenn Le Hir, le 21 avril 2017.

<sup>1086</sup> M. Duchain, « Le "respect des fonds" en archivistique... », *art. cité*, p. 71-96.

<sup>1087</sup> Bruno Galland, « La participation de l'archiviste à la recherche historique : un rôle à définir ? », *La Gazette des archives*, n° 204, 2006, p. 226.

« sortir », « être récolté ». À quoi s'ajoute « reconfirmer » et « révérifier ». « Générer » est l'expression la plus utilisée. Dans les discours des chercheur·se·s, le point de départ de la donnée est donc plutôt flou, comme le constate également C. Borgman :

« Il est rare qu'on puisse définir un instant magique où une chose devient une donnée. En général, cela implique un processus par lequel un ou une scientifique reconnaît qu'une observation, un objet, une trace ou une autre entité pourrait servir à mettre en évidence un phénomène, puis recueille, acquiert, représente, analyse et interprète ces entités en tant que données »<sup>1088</sup>.

Il existe plusieurs types de données qui se différencient notamment par la manière dont elles arrivent aux chercheur·se·s, les dispositions nécessaires pour leur conservation, leur coût ou la philosophie de leur collecte. C. Borgman en identifie quatre : données d'observations, données computationnelles, données expérimentales et traces. Ces dernières comprennent les données qui ne se classent pas dans les autres catégories : « Des traces de n'importe quel phénomène ou activité humaine peuvent être traitées comme des données à des fins de recherche [... Elles] ont en commun avec les observations de ne pouvoir être répliquées »<sup>1089</sup>. Chez les chercheur·se·s que nous avons rencontrés, les deux types de données les plus représentées sont les données d'observations (photographies, phénotypages, relevés de biodiversité, etc.) et les données expérimentales (données de séquençage, ADN, génotypages, quantifications, cartographies génétiques, etc.). La frontière entre ces deux types s'avère néanmoins poreuse<sup>1090</sup> car les chercheur·se·s rencontrés font des expérimentations pour obtenir des données d'observation :

« On fait des notations visuelles, par exemple une feuille qui vieillit c'est une feuille qui passe du vert au jaune. On fait des mesures quantitatives, ça peut être au double décimètre, ça peut être pesé (graines produites par la plante), on fait aussi des dosages (protéines par exemple). On fait appel à des machines les plus précises possibles », « on va cultiver des plantes, faire des prélèvements, faire des mesures dessus, récolter des résultats à la fin »<sup>1091</sup>.

Les données computationnelles sont peu utilisées, mis à part les codes générés par les équipes de bio-informatique<sup>1092</sup>. En revanche, les données issues des observations et des expériences sont parfois intégrées dans des modèles informatiques et plusieurs chercheur·se·s travaillent avec des outils informatiques et statistiques<sup>1093</sup>. Enfin, certains utilisent des traces, par exemple pour retrouver

---

<sup>1088</sup> C. L. Borgman, *Qu'est-ce que le travail scientifique des données ?*, op. cit., p. 89.

<sup>1089</sup> C. L. Borgman, *Qu'est-ce que le travail scientifique des données ?*, op. cit., p. 48.

<sup>1090</sup> National Science Board, *Long-Lived Digital Data Collections: Enabling Research and Education in the 21<sup>st</sup> Century*, Arlington, National Science Foundation, 2005, 92 p. Cité par C. L. Borgman, *Qu'est-ce que le travail scientifique des données ?*, op. cit. p. 47.

<sup>1091</sup> Entretien avec Fabien Chardon, le 21 avril 2017.

<sup>1092</sup> Entretien avec Julie Bourbeillon, 30 mars 2017.

<sup>1093</sup> Entretien avec Jérémy Clotault, le 28 avril 2017. Entretien avec Fabien Chardon, le 21 avril 2017.

l'origine d'une pathologie végétale<sup>1094</sup>, mais c'est une pratique de recherche marginale. Ces quatre types de données s'intègrent bien dans la définition des données des chercheur·se·s rencontrés. De manière complémentaire, il existe aussi plusieurs postures de recherche qui ont une incidence sur la place des données dans le processus de recherche. Ainsi, les données peuvent préexister à une recherche : elle est alors effectuée parce qu'on dispose de celles-ci. Ou bien, la recherche est amorcée par la détermination d'une question qui engendre la collecte de données. Ces deux positionnements s'intègrent également dans la définition des données par les chercheur·se·s rencontrés.

Entre ce début flou et une fin qui l'est tout autant, les données connaissent elles-mêmes différents stades, au cours desquels elles restent « données ». La notion de donnée brute est plutôt partagée, elle renferme l'idée que lorsque la donnée existe pour la première fois, elle est brute. Ensuite, elle est travaillée. Certains chercheur·se·s donnent une valeur à cette donnée brute : c'est elle qu'on garde en cas de conflit<sup>1095</sup>, c'est ce qu'il faut archiver pour pouvoir y revenir<sup>1096</sup>, c'est elle qu'on exploite pour avoir un résultat<sup>1097</sup>, c'est en quelque sorte une donnée « objective ». Les ensembles de données brutes peuvent également être prétraités « pour obtenir des tableaux de données manipulables sur lesquels on va réaliser des analyses statistiques »<sup>1098</sup> et qui seront probablement la version qu'il est important de conserver. Les données sont donc ensuite, prétraitées et traitées ou bien préanalysées et analysées, normalisées, documentées ; elles deviennent plus élaborées, plus exploitables.

« Le logiciel te génère un tableau avec toutes les valeurs. Après, ce tableau-là, je le fais transférer sur mon ordinateur par le réseau et je l'utilise dans des feuilles de calcul que j'ai fait moi pour faire les calculs. Et donc je génère des feuilles de calcul Excel avec des listes de valeurs pour toutes mes conditions, toutes mes plantes. Et puis je fais des moyennes, des écarts type puis des graphes que je colle dans mon cahier de manip »<sup>1099</sup>.

Plusieurs chercheur·se·s ont déjà relevé cette évolution des données. Bruno Latour<sup>1100</sup> parle d'inscriptions primaires et secondaires, les deuxièmes permettant la compréhension des premières. C. Borgman, citant notamment un rapport sur la préservation des données numériques de la National Science Foundation des États-Unis, identifie des données « recueillies sous forme "brute" » qui sont « affinées dans des versions successives »<sup>1101</sup>. À un certain moment, les données sont suffisamment traitées pour être inscrites dans le cahier de laboratoire<sup>1102</sup>. Certaines personnes considèrent le cahier

---

<sup>1094</sup> Entretien avec Thierry Rouxel, 26 avril 2017.

<sup>1095</sup> Entretien avec Bertrand Dubreucq, le 24 mars 2017.

<sup>1096</sup> Entretien avec Ivan Sache, le 11 avril 2017.

<sup>1097</sup> Entretien avec Sophie Nadot, le 24 mars 2017.

<sup>1098</sup> Entretien avec Julie Bourbeillon, 30 mars 2017.

<sup>1099</sup> Entretien avec Rozenn Le Hir, le 21 avril 2017.

<sup>1100</sup> B. Latour, *La science en action*, op. cit., p. 560.

<sup>1101</sup> Christine L. Borgman, *Qu'est-ce que le travail scientifique des données ?*, op. cit., p. 47. National Science Board, *Long-Lived Digital Data Collections*, op. cit., p. 19-20. Cité par C. L. Borgman, *Qu'est-ce...*, op. cit. p. 47.

<sup>1102</sup> Entretien avec Valentin Chagnenet, 24 février 2017.

de laboratoire comme une donnée<sup>1103</sup> quand d'autres le voient déjà comme un document. Il y a aussi des données qu'on ne sait pas encore interpréter<sup>1104</sup> et des données qui restent inexploitées car considérées comme des résultats négatifs<sup>1105</sup>. La fin de vie de la donnée est très floue aussi. Il y a ceux et celles pour qui la donnée devient document quand on la traite : « les données restent des données jusqu'à temps qu'on estime que ces données sont solides »<sup>1106</sup>. Et ceux et celles pour qui elle reste donnée *ad vitam aeternam*, tout en évoluant et en alimentant des documents.

Le lien le plus souvent fait entre les données et les documents, c'est que la donnée est déposée, consignée, posée dans le document. Le document est le support des données. Mais celles-ci ne deviennent pas forcément un document, elles peuvent l'alimenter et subsister en tant que telles, dans un fichier de données par exemple. Nous relevons également une utilisation rare du terme de donnée comme synonyme de document « une arborescence pour retrouver ses données »<sup>1107</sup>. Le document peut aussi être présenté comme une « interprétation des données »<sup>1108</sup>, qu'il permet d'enrichir. Ainsi, pour plusieurs chercheur·se·s rencontrés, les données ne peuvent être comprises sans l'information qui les entoure<sup>1109</sup> : « la donnée seule, elle n'est pas compréhensible, il faut qu'elle soit dans un environnement, soit directement ou indirectement associée à un protocole »<sup>1110</sup>. Le cahier de laboratoire et les protocoles permettent de documenter les données, les bases de données également. Pour construire ces dernières, il est nécessaire de comprendre le contexte de création des données : « quel protocole, quel échantillon, etc. »<sup>1111</sup>. Les métadonnées semblent essentielles pour rendre la base de données utilisable<sup>1112</sup>. Ce contexte peut aussi être réuni pour prouver que les données ont été collectées et traitées de façon objective et de bonne foi<sup>1113</sup>. Ainsi, pour les chercheur·se·s interrogés « les données ne sont pas des objets purs ou naturels possédant une essence propre. Elles existent au sein d'un contexte dont elles tirent leur sens »<sup>1114</sup>.

Deux caractéristiques des données ne sont pas considérées comme discriminantes dans la définition des chercheur·se·s interrogés : leur audience et leur valeur. L'audience a été catégorisée en trois ensembles par le rapport de la National Science Foundation<sup>1115</sup> : les ensembles de données de

---

<sup>1103</sup> Entretien avec Philippe Simoneau, 30 mars 2017.

<sup>1104</sup> Entretien avec Philippe Simoneau, 30 mars 2017. Entretien avec Thierry Rouxel, 26 avril 2017.

<sup>1105</sup> Entretien avec Thierry Rouxel, 26 avril 2017.

<sup>1106</sup> Entretien avec Philippe Simoneau, 30 mars 2017.

<sup>1107</sup> Entretien avec Jérémy Clotault, le 28 avril 2017.

<sup>1108</sup> Entretien avec Thierry Rouxel, 26 avril 2017.

<sup>1109</sup> Entretien avec Ivan Sache, le 11 avril 2017.

<sup>1110</sup> Entretien avec Bertrand Dubreucq, le 24 mars 2017.

<sup>1111</sup> Entretien avec Julie Bourbeillon, 30 mars 2017.

<sup>1112</sup> Entretien avec Sophie Nadot, le 24 mars 2017.

<sup>1113</sup> Entretien avec Philippe Simoneau, 30 mars 2017.

<sup>1114</sup> C. L. Borgman, *Qu'est-ce que le travail scientifique des données ?*, op. cit., p. 40

<sup>1115</sup> National Science Board, *Long-Lived Digital Data Collections*, op. cit., p.73-78. C. L. Borgman, *Qu'est-ce..., op. cit.*, p. 48-49.

recherche – c'est-à-dire les résultats d'un ou plusieurs domaines de recherche – , les ensembles de données ressources ou communautaires – ce sont des données structurées avec un standard local ou partagé, mais dans une petite communauté ou un sujet très pointu – et les ensembles de données de référence – qui servent à de vastes communautés, se conforment à des normes solides et sont pérennes. Nous observons bien l'existence de ces trois ensembles de données dans la pratique des chercheur·se·s, en revanche, ils et elles ne font pas de différence entre ces ensembles dans la définition des données. La deuxième caractéristique absente de la définition des données des chercheur·se·s interrogés est leur valeur. Les données sont ainsi considérées à la fois comme précieuses et à protéger mais aussi comme des informations au sein d'une masse d'informations. Elles revêtent clairement une valeur de preuve.

La présence des données dans la définition des archives est plus nuancée que celle des documents. Pourtant, l'ensemble des chercheur·se·s indique en produire. Dans une acception large, le mot « donnée » est utilisé comme un synonyme d'information. Mais lorsque les chercheur·se·s précisent leur pensée, une définition plus précise apparaît. D'abord, à travers les listes d'exemples, nous constatons que les données connaissent plusieurs supports et ne sont pas nécessairement numériques. Elles sont « générées » et évoluent dans un contexte de recherche. Les données les plus souvent citées sont les données expérimentales et d'observation, mais ces catégories sont poreuses et non excluantes. Les données ont une vie et traversent plusieurs stades, elles peuvent devenir documents ou seulement les alimenter. Sur ce point, les visions diffèrent selon les chercheur·se·s. Toutefois, pour être comprises, les données doivent être accompagnées d'autres informations, notamment de contexte. Enfin, deux paramètres de description des données sont absents de ces définitions : leur valeur et leur audience ne sont ainsi pas décrites par les chercheur·se·s.

Les données et documents ont chacun leur place dans la définition des archives des chercheur·se·s interrogés. Les documents sont centraux et polarisants quand les données sont plus discrètes. Ce constat est partagé par Magalie Moysan pour les chercheur·se·s en sciences médicales<sup>1116</sup>. Pour les archivistes français·es, ces deux ensembles constituent la matière de ce qui est archivé, c'est-à-dire, « l'ensemble des documents, y compris les données [...] »<sup>1117</sup> et l'usage des termes « documents », « données » et « archives » est régulièrement débattu<sup>1118</sup>. De manière générale, pour les chercheur·se·s, les données et les documents représentent plutôt les fondations de l'écosystème

---

<sup>1116</sup> M. Moysan, *Usages d'archives...*, op. cit., p. 189.

<sup>1117</sup> Article L. 211-1, *Code du Patrimoine*.

<sup>1118</sup> Françoise Banat-Berger, Christine Nougaret, « Faut-il garder le terme archives ? Des "archives" aux "données" », *La Gazette des archives*, n° 233, 2014, p. 7-18. M.-A. Chabin, *Je pense donc j'archive : l'archive dans la société de l'information*, Paris, L'Harmattan, 2000, 207 p.

documentaire auquel certains chercheur·se·s pourraient ajouter les ressources biologiques. Pourtant, les documents et les données s'enchevêtrent et s'alimentent. Comme pour les chercheur·se·s interrogés par Magalie Moysan<sup>1119</sup>, il n'existe pas une distinction claire entre les deux termes. Les données se révèlent plus proches d'un début et d'une information brute. Les documents apparaissent comme plus avancés et constituent plus souvent une information consolidée. Les données sont plutôt vues comme issues d'un contexte de recherche, le document couvre largement tous les aspects du quotidien. Les chercheur·se·s utilisent des définitions larges et englobantes ; ni les données, ni les documents ne doivent être stables pour exister. Les aspects matériels et relatifs aux contenants sont relégués, ce ne sont pas des caractéristiques fondatrices. Si le « document » ne peut pas constituer un genre en lui-même, la question se pose pour les données. Néanmoins dans les définitions exposées, il est déjà possible de mettre au jour plusieurs genres de données<sup>1120</sup>, que ce soit par la manière dont elles sont collectées (expérimentale, observation, etc.), leur place dans la recherche (si posture inductive ou déductive), ou vis-à-vis de leur niveau d'audience. Les données pourraient donc plutôt être considérées comme un méta-genre ou chaque catégorie de données comme des sous-genres.

## 1.2. Composition : des typologies et des genres

Au-delà d'une définition théorique, les données et documents ont un rôle fonctionnel qui peut évoluer au fil du temps. Au départ, leur production est liée aux activités dont ces objets découlent, ensuite ils évoluent, parfois l'un vers l'autre – des données peuvent par exemple devenir des documents. Les activités des chercheur·se·s sont nombreuses et variées et ne sont pas investies de la même manière ni avec la même intensité par toutes et tous. Elles évoluent au fil de la carrière, en fonction du type d'établissement d'exercice (université, organisme de recherche) et même de manière différenciée entre femmes et hommes<sup>1121</sup>. D'abord, nous présentons donc le T0 de l'existence des documents et données : nous tentons de couvrir l'ensemble de la production documentaire des chercheur·se·s en lien avec leurs activités. Puis, c'est l'évolution dans le temps des données et documents que nous avons souhaité comprendre.

Pour ces deux analyses, nous choisissons de faire appel de manière flexible à des typologies<sup>1122</sup> – rapports, comptes rendus, ordres de mission, etc. –, à des dossiers<sup>1123</sup> – dossiers de recherches, dossiers de publications, dossiers de cours, etc. – ou à des genres<sup>1124</sup> – supports de cours, cahiers de

---

<sup>1119</sup> M. Moysan, *Usages d'archives*, op. cit., p. 189.

<sup>1120</sup> L. Gagnon-Arguin, S. Mas, D. Maurel, *Les genres de documents...*, op. cit., 192 p.

<sup>1121</sup> Chapitre 2.

<sup>1122</sup> L. Gagnon-Arguin, S. Mas, D. Maurel, *Typologie des documents des organisations. De la création à la conservation*, Québec, Presses universitaires du Québec, 2019 (réédition), 479 p.

<sup>1123</sup> L. Gagnon-Arguin, S. Mas, *Typologie des dossiers des organisations. Analyse intégrée dans un contexte analogique et numérique*, Québec, Presses universitaires du Québec, 2011, 232 p.

<sup>1124</sup> L. Gagnon-Arguin, S. Mas, D. Maurel, *Les genres de documents...*, op. cit., 192 p.

laboratoire, courriels, etc. Jean-Marc Weller, dans son enquête ethnographique sur les documents bureaucratiques, s'interroge sur la manière de décrire les écrits administratifs<sup>1125</sup>. Il propose finalement « trois manières de braquer le projecteur sur cet être de papier »<sup>1126</sup> : la première met l'accent sur la matérialité des dossiers en les considérant comme une technologie offrant des vues physiques, logiques et conceptuelles sur une affaire, une situation ou un cas ; la deuxième considère les dossiers comme des actes et montre l'importance des supports intermédiaires ; la troisième « consiste à s'intéresser aux dossiers comme l'objet de pratiques renvoyant à des milieux professionnels, à des contextes politiques, à des stratégies sociales ». Dans cette partie, nous positionnerons notre angle de vue à la croisée des dossiers comme objet et comme acte pour rendre compte des relations et de la répartition entre activité et production documentaire et intégrer l'évolution de celle-ci dans le temps.

### 1.2.1. Du volume horaire au volume documentaire et inversement

Dans le deuxième chapitre, nous avons montré que les chercheur·se·s interrogés réalisent plusieurs activités pour remplir leurs fonctions. Celles-ci peuvent être complémentaires ou sans aucun lien. C'est sur elles que repose l'écosystème informationnel et documentaire et pour elles qu'il est construit. Certains travaux<sup>1127</sup> soulignent d'ailleurs que les chercheur·se·s ne peuvent vivre sans document et que si les documents ont autant d'importance, c'est qu'ils procèdent de leurs activités. Nous avons donc choisi de nous appuyer sur deux mouvements d'analyse pour faire le lien entre ces activités et l'environnement documentaire des chercheur·se·s interrogés. Le premier consiste à comprendre, à partir des activités identifiées dans notre deuxième chapitre, la production documentaire spécifique à chacune d'entre elles. Pour le deuxième, nous nous appuyons sur un travail d'observation cartographique et nous nous basons sur l'existant papier pour aller vers les activités.

#### a) Des activités aux documents

L'activité qui prend le plus de temps, en moyenne, est celle de réalisation de manipulations d'expériences, de travail de terrain – elle compte pour la moitié du temps de travail moyen des personnes interrogées. Nous l'avons vu dans la partie précédente, c'est essentiellement cette activité qui génère des données, données qui sont l'un des piliers de l'écosystème documentaire des chercheur·se·s interrogés. Les expérimentations, les observations et autres produisent donc des données, des fichiers de données, des documents présentant l'analyse de ces données, des protocoles, mais sont également à l'origine de la tenue de cahiers de laboratoire, de la production de brouillons et

---

<sup>1125</sup> J.-M. Weller, *Fabriquer des actes d'État*, op. cit., p. 104

<sup>1126</sup> J.-M. Weller, *Fabriquer des actes d'État*, op. cit. p. 114-124.

<sup>1127</sup> B. Latour, *La science en action*, op. cit., 663 p. Joëlle Le Marec, François Mairesse, *Enquête sur les pratiques savantes ordinaires...*, op. cit., 136 p. B. Latour, S. Woolgar, *La vie de laboratoire*, op. cit., 299 p. F. Waquet, *Parler comme un livre*, op. cit., 427 p.

de notes diverses sur papier comme sur électronique. Notons que Goulven Le Brech relève ces mêmes types de documents pour des chercheur·se·s en sciences humaines et sociales<sup>1128</sup>. La récolte des données n'étant pas toujours réalisée par les personnes qui les analysent, cette activité peut également générer des comptes rendus de réunions, ou tout du moins de la prise de notes sur des cahiers individuels ou encore des échanges de courriels. Les contraintes qui pèsent sur chaque typologie et chaque genre de documents sont de natures variées. Ainsi, si le cahier de laboratoire peut être très encadré avec des normes spécifiques, les notes sont plutôt libres et les données sont plus ou moins structurées en fonction de leur caractère partageable et/ou abouti. Pour certaines personnes, les protocoles sont centraux : elles regroupent ces documents dans des pochettes ou classeurs<sup>1129</sup>. Dans cette activité de terrain, une distinction est opérée à la SNES, en 2011, entre activité de routine et expérimentation à proprement parler<sup>1130</sup>. Chez les chercheur·se·s interrogés, on retrouve cette distinction. L'activité de routine consiste à maintenir des organismes en vie pour pouvoir réaliser des expériences ou les utiliser comme preuve d'une information publiée<sup>1131</sup>. L'activité de recherche permet de générer des données pour les analyser. L'activité de routine entraîne la production de documents souvent formalisés. À la SNES, elle répondait même aux exigences de la norme ISO 9001 dont une partie encadre la production et la gestion des documents dans les organisations. Ce n'est pas le cas pour les personnes rencontrées en 2017 qui côtoient la Qualité plutôt lorsqu'elles dirigent ou fréquentent des plateformes<sup>1132</sup>.

La deuxième activité, l'enseignement, concerne surtout les enseignant·e·s-chercheur·se·s. Ici, ce sont surtout des supports de cours qui sont produits, la plupart du temps des diaporamas, qui sont parfois écrasés d'une année sur l'autre. L'enseignement entraîne également la conservation de copies, de relevés de notes, de rapports de jurys. La participation plus globale de l'ensemble des chercheur·se·s à l'enseignement passe par l'accueil de stagiaires. La production de rapports de stage ou autres mémoires, est une problématique à part entière car, d'un côté, ce sont des documents rapidement obsolètes, et, d'un autre côté, les chercheur·se·s interrogés ressentent parfois des difficultés à les éliminer, par respect du travail effectué par exemple.

Lors de la rédaction d'une publication, ce sont un texte et des illustrations avec de multiples versions préparatoires qui sont produites. À l'époque du papier « une publication générait une demi-étagère »<sup>1133</sup>. Les documents passent dans plusieurs « mains » et sont annotés. La pratique d'édition collaborative en direct est très peu développée. La version définitive est aussi disponible au sein des

---

<sup>1128</sup> G. Le Brech, « Les archives des chercheur·se·s et le don : enjeux symboliques et pratiques archivistiques », dans B. Grailles, *et. al.*, *Les dons d'archives et de bibliothèques. op. cit.*, p. 115.

<sup>1129</sup> Entretien avec Valentin Changenet, 24 février 2017. Entretien avec Rozenn Le Hir, le 21 avril 2017.

<sup>1130</sup> M. Georges, *Les chercheur·se·s en laboratoire et leurs archives, op. cit.*, p. 57-58.

<sup>1131</sup> Entretien avec Fabien Chardon, le 21 avril 2017.

<sup>1132</sup> Chapitre 2.

<sup>1133</sup> Entretien avec Philippe Simoneau, 30 mars 2017.



abonnements numériques des institutions. À côté de la rédaction de publications, les chercheur·se·s rencontrés produisent des évaluations d'articles, communément appelées *reviewing*. Cette activité génère des articles annotés souvent à la main, sur papier. Les annotations sont ensuite transcrites sur ordinateur et le tout est transmis par courriel. Plus largement, il s'agit parfois d'évaluer des projets de recherche ou d'autres types de productions scientifiques et nous savons que les chercheur·se·s sont sollicités pour participer à des évaluations de structures ou de projets de recherche et même de collègues dans le cadre de concours. Néanmoins, ces activités n'ont été qu'effleurées par les personnes rencontrées.

Avant d'être réalisée, la recherche doit être préparée et donne lieu à la création d'un projet de recherche pour lequel il est souvent nécessaire de trouver des financements. Les chercheur·se·s produisent alors un état de l'art qui peut être largement inspiré d'un précédent projet qui n'a pas pu être financé, mais aussi de toutes les publications et données de référence disponibles. Ce projet de recherche est plus ou moins normalisé en fonction du montant demandé et de l'envergure du financeur. Pour les projets européens, les contraintes en termes de gestion documentaire sont importantes. Les chercheur·se·s peuvent souvent s'appuyer sur des ingénieur·e·s projet qui les soutiennent dans le montage du projet, « ces personnes-là demandent aussi d'avoir tous les documents, le document scientifique mais également le document administratif qu'ils archivent de leur côté »<sup>1134</sup>. Les projets de recherche sont des genres de documents qui transcendent l'organisation des équipes de recherche et des établissements, comme les plans de cours analysés par Sabine Mas et Dominique Maurel<sup>1135</sup>.

L'animation d'équipes génère différents documents en fonction de la taille de l'équipe et du niveau de responsabilité. Il peut s'agir seulement de courriels, voire de comptes rendus de réunions, mais il existe aussi des cahiers pour la transmission d'informations entre directeurs et/ou directrices<sup>1136</sup>. L'information passe néanmoins essentiellement par l'oral ne donnant pas lieu à la création de documents.

L'activité de valorisation de la recherche hors publication, par la participation à des congrès ou colloques ou la réalisation de posters, mobilise les mêmes typologies et circuits que la publication. Elle génère en plus un support – texte, diaporama, poster – le plus souvent conservé par les chercheur·se·s. La participation à des conférences engendre également la conservation de dossiers de participation à ces manifestations dont des *abstract book* ainsi que des documents de gestion comme des ordres de mission ou des attestations de participation.

---

<sup>1134</sup> Entretien avec Fabien Chardon, le 21 avril 2017.

<sup>1135</sup> D. Maurel, S. Mas, « Genres de documents et coordination des activités dans les organisations. Analyse de pratiques », L. Gagnon-Arguin, D. Maurel, S. Mas, *Les genres de documents...*, *op. cit.*, p. 89-106.

<sup>1136</sup> Entretien avec Thierry Rouxel, 26 avril 2017.

## b) Des documents aux activités

Repartons dans l'autre sens, c'est-à-dire de l'observation de ce que contiennent les espaces de travail<sup>1137</sup>. Contrairement à ce qui précède, il ne s'agit pas d'être exhaustif, la production électronique étant laissée ici de côté. Mais cette observation tente de mettre au jour des points communs identifiés dans l'organisation documentaire des chercheur·se·s.

Dans les bureaux, nous repérons beaucoup de documentation de plusieurs ordres. Tout d'abord, nous observons des reliquats de bases documentaires, parfois même seulement des traces comme des classeurs vides. Certains font un travail de suppression chaque fois qu'une revue est disponible en ligne<sup>1138</sup>. Ensuite, des collections de livres, formant de petites bibliothèques, demeurent conservées en salle de réunion<sup>1139</sup> mais aussi dans des bureaux<sup>1140</sup>. Elles comprennent majoritairement des ouvrages anciens et des revues non numérisées. Les chercheur·se·s rencontrés montrent une forme d'attachement à ces « belles bibliothèques ». Enfin, à la frontière entre la documentation et la vie scientifique, les documents de participation à des colloques forment un troisième ensemble. Ces mallettes, dossiers du participant, *abstract books*, etc. sont essentiellement conservés pour le souvenir d'y avoir pris part.

Les thèses, mémoires et rapports de stages se retrouvent dans la quasi-totalité des bureaux visités. Cette littérature grise est conservée dans des endroits partagés ou individuels et occupent des linéaires dans tous les laboratoires. Certaines personnes y attachent une valeur sentimentale – elles ne souhaitent pas jeter le travail d'un.e étudiant.e –, alors même qu'une version numérique est également conservée. Deux chercheur·se·s nous montrent des thèses étrangères, suédoises et hollandaises. Elles ont un format spécifique et ressemblent à des livres. Nous ne pouvons exclure qu'elles sont conservées pour leur aspect esthétique et du fait de la difficulté qu'éprouvent certaines personnes à mettre des livres à la poubelle.

Dans plusieurs laboratoires, les cahiers de laboratoire sont conservés dans des espaces partagés ou individuels. Ils sont disposés les uns après les autres et l'un d'eux constitue souvent le document le plus ancien du laboratoire ou de la personne rencontrée. Au-delà de ces cahiers dont la tenue est spécifique, nous observons la présence de cahiers divers dans l'ensemble des bureaux visités.

Souvent une pochette, parfois une boîte ou bien un tiroir contiennent des documents relevant de la vie administrative individuelle des chercheur·se·s – fiches de paie, contrats, dossiers de candidature, etc. Parfois, il s'agit de la seule production individuelle sur papier qui subsiste en plus d'un cahier de notes ou de laboratoire.

---

<sup>1137</sup> Annexe 4 – Relevés topographiques des documents sur papier.

<sup>1138</sup> Entretien avec Ivan Sache, le 11 avril 2017.

<sup>1139</sup> Entretien avec Thierry Rouxel, 26 avril 2017. Entretien avec Fabien Chardon, le 21 avril 2017.

<sup>1140</sup> Entretien avec Ivan Sache, le 11 avril 2017.

Plusieurs chercheur·se·s nous montrent des documents liés à l'enseignement. Il y a des copies qui sont conservées deux ans puis versées dans un service d'archives ou détruites ou « à détruire ». Ce sont aussi des relevés de notes ou des procès-verbaux de jury que les chercheur·se·s gardent pour écrire des lettres de recommandation. Ces documents sont de plus en plus en format numérique.

Même chez les chercheur·se·s les plus jeunes, qui n'ont pas connu le temps où le papier était encore le support majoritaire, nous retrouvons des documents sur papier d'anciens projets : le premier projet de recherche<sup>1141</sup>, la thèse<sup>1142</sup>, un projet de recherche particulièrement apprécié<sup>1143</sup>. La présence de ces documents répond plus à un attachement sentimental qu'à une nécessité scientifique.

Dans les espaces de travail, nous relevons également la présence de documents affichés. À côté des bureaux, ce sont des informations de référence qui peuvent être directement en lien avec la recherche, mais aussi des numéros de téléphone, des procédures ou des emplois du temps. Dans les couloirs, il s'agit souvent d'une mise en valeur des travaux du laboratoire, par le biais de posters, d'affiches ou de photographies.

Enfin, deux chercheur·se·s ont hérité des archives de l'ancien occupant du bureau et/ou titulaire de la chaire. L'un n'a touché à rien, se sentant dépositaire de ce travail et ne sachant qu'en faire. L'autre a fait du tri et s'est débarrassée au fur et à mesure de ce dont elle n'avait plus besoin.

L'analyse par activité et l'observation de terrain se rejoignent et ne soulignent pas de contradiction entre les missions des chercheur·se·s et leur production documentaire. Le papier témoigne encore globalement des activités quotidiennes des chercheur·se·s, même si le volume n'est pas proportionnellement représentatif. Elles permettent tout de même de mettre en lumière la pénétration de l'informatique dans certains pans de la vie professionnelle. Par exemple, pour certains chercheur·se·s, l'activité de recherche en propre ne génère plus, sur papier, que l'éventuel cahier de laboratoire. Il est aussi possible d'entrevoir des évolutions des ensembles documentaires dans le temps. Les copies ne sont que passagères quand certains documents concernant des anciens projets de recherche s'inscrivent dans un temps long.

Il est aussi frappant de relever que la plupart des ensembles documentaires décrits dans la deuxième édition de *Typologie des documents des organisations*<sup>1144</sup> ne se retrouvent pas dans cette présentation. Nous pensons ici aux « documents constitutifs » : statuts, règlements, etc. ; aux « documents de ressources humaines et de relations de travail » : plans des effectifs, grilles d'évaluation des emplois, descriptions de poste, plans de formation, etc. ; « documents comptables et

---

<sup>1141</sup> Entretien avec Sophie Nadot, le 24 mars 2017.

<sup>1142</sup> Entretien avec Rozenn Le Hir, le 21 avril 2017.

<sup>1143</sup> Entretien avec Philippe Simoneau, 30 mars 2017.

<sup>1144</sup> L. Gagnon-Arguin, S. Mas, D. Maurel, *Typologie des documents...*, *op. cit.*, 455 p.

financiers » : bons de commande, bons de livraison, factures, etc. ; « documents juridiques » : actes de procédure, certificats de brevet d'invention, avis d'appel d'offres, etc. ; les documents concernant les « ressources mobilières et immobilières » : plans, devis, titres de propriété, contrats d'entretien, baux, plans de mesures d'urgence, inventaires des biens, etc. ; aux « documents de gestion des ressources informationnelles » : plans de classification, bordereaux de versement, historiques des événements, etc. ; et, dans une moindre mesure aux « documents de direction » : plans stratégiques, politiques, directives, organigrammes, rapports annuels, etc. En fait, les documents concernant le fonctionnement du laboratoire, ne sont pas gérés par les chercheur·se·s eux et elles-mêmes. D'ailleurs, Julie Bourbeillon précise :

« Les quelques documents qui sont vraiment contractuels signés, ce n'est pas nécessairement nous qui les avons. C'est-à-dire [...] les conventions de recherche, [...] même si on est porteur du projet [...]. Nous on a les pdf qui nous sont envoyés, les scans »<sup>1145</sup>.

Finalement, pour la recherche, les chercheur·se·s possèdent essentiellement des documents opérationnels qui alimentent virtuellement un dossier de recherche, au sens d'ensemble « logique et cohérent de données et de documents interdépendants, recueillis au cours de la réalisation des activités d'une organisation »<sup>1146</sup>. Ce dossier de recherche est plus complet si la production documentaire est pensée au niveau d'une équipe ou d'un laboratoire. Nous rejoignons ici les conclusions du chapitre deux sur le niveau à retenir pour la collecte des archives de la recherche.

### 1.2.2. Évolutions dans le temps

Les documents et les données constituant le socle de l'écosystème documentaire des chercheur·se·s connaissent des évolutions dans le temps sur les deux plans abordés ci-dessus. Premièrement, en tant que notion, « document », « donnée » et « archives » possèdent incontestablement des relations d'ordre temporel. Deuxièmement, la présentation, ci-dessus, des documents et données constituant l'environnement documentaire des chercheur·se·s nous a aussi permis de montrer que toutes les typologies et tous les genres de documents n'ont pas le même parcours dans le temps. Ce sont ces deux plans que nous interrogeons successivement pour comprendre l'évolution des données et des documents dans le temps.

Tout d'abord, au niveau des définitions, des liens d'ordre temporel sont tissés entre les documents, les données et les archives. Pour certain·e·s, la donnée est déposée sur un document et les documents conservés sont des archives. Pour d'autres, les données alimentent les documents mais poursuivent leur vie en propre et ce qui est conservé est archives. D'autres encore ont une vision à la

---

<sup>1145</sup> Entretien avec Julie Bourbeillon, 30 mars 2017.

<sup>1146</sup> L. Gagnon-Arguin, S. Mas, D. Maurel, *Typologie des dossiers...*, op. cit., p. 5.

croisée de ces deux idées : les données deviennent des documents mais peuvent être archivées également dès l'état de données. Ces trois visions de l'évolution dans le temps des données et documents, que nous avons appelé évolution linéaire en étapes, évolution parallèle en étapes ou évolution parallèle en point de capture, permettent de répartir les points de vue des chercheur-se-s interrogés. Néanmoins, la conception théorique de certaines personnes se trouve à la croisée des deux ou trois modèles proposés. Le schéma suivant représente donc des points de passage qui peuvent éventuellement être mixés pour témoigner fidèlement d'une définition précise.

	<b>De données à documents</b>	<b>De documents à archives</b>	<b>De données à archives</b>
1/ Évolution linéaire en étapes			
	Données déposées sur les documents, elles peuvent être interprétées, analysées, etc. Elles disparaissent en tant que données.	Rupture ou raréfaction des usages, classement. Ou simple transformation en archives.	
2/ Évolution parallèle en étapes			
	Données annotées, mise en forme, objectivées, interprétés. Lien fait entre données, question de recherche et protocole.	Elimination d'une partie des documents, ce qui est conservé ou ce qui n'est plus alimenté sont des archives.	Elimination d'une partie des données, ce qui est conservé ou ce qui n'est plus alimenté sont des archives.
3/ Évolution parallèle en points de capture			
	Données travaillées jusqu'à devenir solides. Une fois solides, les données sont mises en forme et ordonnées dans un document.	Quand le document ne bouge plus ou qu'il n'est plus alimenté, les documents deviennent des archives	Certaines données deviennent des archives.

Figure 47 – Modélisation de l'évolution dans le temps des documents, des données et des archives en tant que notion.

Dans cette figure :

- Les traits pleins représentent l'intégralité de la production ;
- Les traits en pointillé représentent une partie de la production ;
- Les traits « en tourbillon » indiquent des transformations ou des enrichissements ;
- Les traits se terminant par un point matérialisent des éliminations ;
- Les flèches montrent une continuité dans le temps ;
- Les traits fins verticaux indiquent des moments précis ;
- Les espaces blancs symbolisent un temps où ce qui se passe n'est pas précisé.

Dans le premier chapitre, nous avons montré que l'écoulement du temps ne constitue pas un critère pour la transformation en archives. La temporalité intervient plutôt dans sa dimension d'opportunité qui est également lisible dans ce schéma. Ainsi, c'est plutôt l'intention ou les changements d'usages qui permettent l'évolution temporelle des documents, des données et des archives.

Notre deuxième plan d'analyse s'appuie sur le modèle conceptuel du *records continuum*<sup>1147</sup> utilisé dans sa dimension universelle, c'est-à-dire sans prendre en compte le rôle et la place des institutions de conservation et des archivistes dans l'évolution d'un document. Chaque action, qui fonde les quatre cercles concentriques de ce modèle, est donc entendue indifféremment comme une pratique individuelle ou collective, libre ou répondant à des contraintes institutionnelles. La création se situe au centre, viennent ensuite trois autres actions : la capture dans un système de gestion documentaire, qu'il soit individuel ou collectif, l'organisation des informations au sein d'un dossier et la pluralisation, c'est-à-dire la publication des documents en dehors des espaces documentaires clos des organismes ou des personnes qui les ont créés<sup>1148</sup>. Nous avons choisi cinq typologies et genres de documents – que nous appellerons simplement documents – pour caractériser l'évolution dans le temps des documents et des données en pratique. Les cinq exemples retenus sont donc : les supports de cours, les copies, les cahiers de prises de notes divers, les cahiers de laboratoire et les photographies prises lors d'une observation scientifique. Tous ces documents ont été rencontrés lors des entretiens et ont pour caractéristique commune de pouvoir s'entendre à la fois comme des typologies constitutives d'un dossier mais aussi comme des genres de document à part entière. La transcription de l'évolution dans le temps de ces documents réalisée ici suit une logique d'ordre mais pas de durée et la période considérée est infinie. Quelle que soit la représentation graphique, certains passages se font donc en quelques secondes et d'autres en plusieurs années.

---

<sup>1147</sup> Présenté en introduction de la thèse.

<sup>1148</sup> Viviane Frings-Hessami, « La Perspective du Continuum des archives illustré... », *art. cité*.

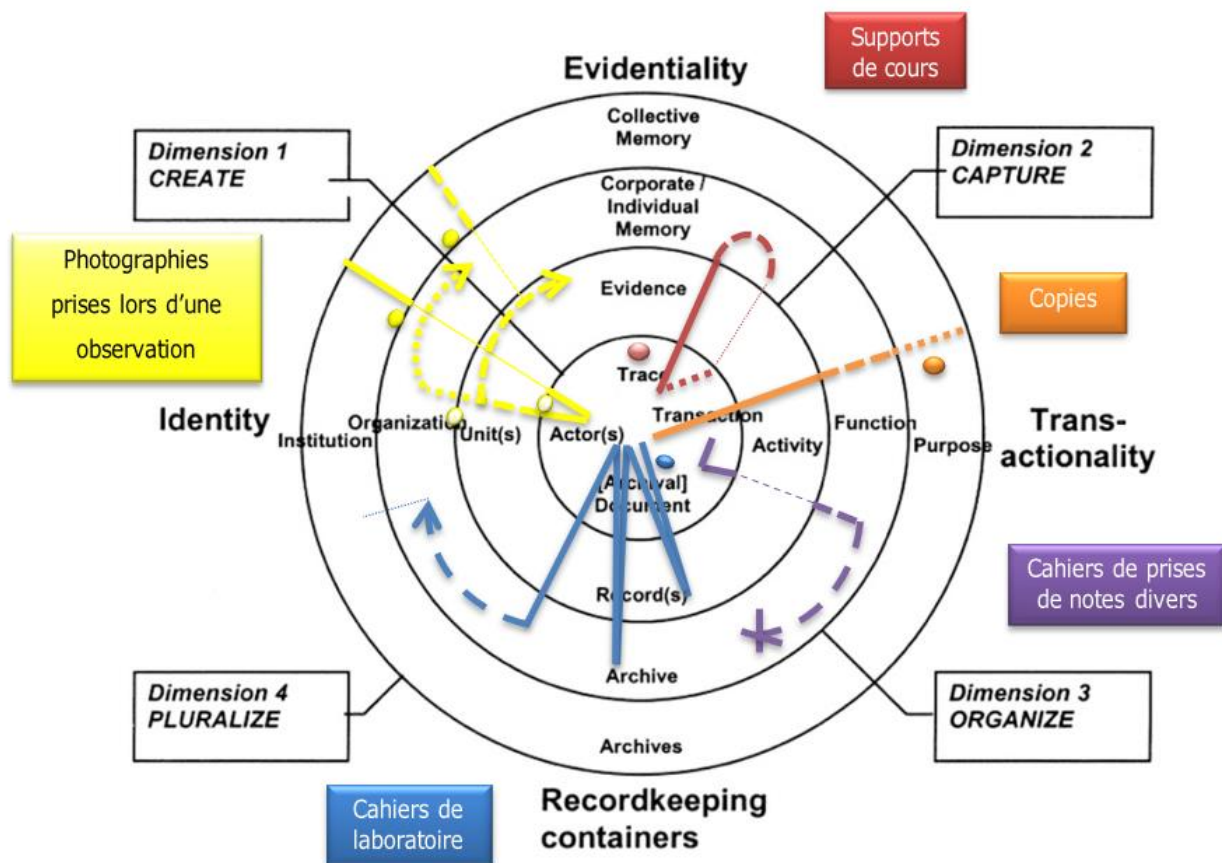


Figure 48 – Modélisation de l'évolution dans le temps de quelques typologies et genres de documents exemplaires

Dans cette figure :

- les points symbolisent le moment où les métadonnées sont ajoutées aux documents ;
- les flèches indiquent que le cycle se poursuit indéfiniment dans le cercle dans lequel se trouve le document. Dans le dernier cercle extérieur, les flèches n'ont pas été dessinées car nous considérons que lorsqu'ils l'atteignent, les documents y restent ;
- à l'inverse, la croix matérialise la fin du cycle par destruction ;
- lorsque le trait est très aminci, les documents ne passent pas par le cercle traversé ;
- les traits en pointillés sont utilisés lorsque des éliminations sont réalisées au stade précédent.

Premièrement, les supports de cours sont créés puis utilisés. Une partie d'entre eux sont conservés par les chercheur·se·s pour leur propre mémoire, pour ne pas refaire la même chose par exemple. Une partie des cours conservés ressort en tant que support pour réaliser le cours de l'année suivante. Le support de cours, souvent en version power point, peut alors être repris et transformé. Lors du retour au point de départ, le cours peut changer de producteur. Une partie des métadonnées associées aux cours – titre, dates, groupe d'élèves concerné, etc. – peut être inscrite dans les documents dès leur création. Deuxièmement, les copies ont une trajectoire encadrée et les règles de conservation sont connues par plusieurs des chercheur·se·s rencontrés. Elles sont créées, puis, pendant



deux ans, elles ont un caractère de preuve, puis, une partie est éliminée. Une partie des chercheur·se·s verse ses copies à un service d'archives, par exemple à l'IRHS, les autres les conservent et les éliminent eux ou elles-mêmes. Troisièmement, les nombreux cahiers de prises de notes rencontrés dans les mains des chercheur·se·s restent longtemps à l'état de création. Au bout d'un moment, ils passent en « mémoire individuelle », sont conservés pour mémoire ou éliminés. Certains cahiers possèdent des métadonnées internes mais elles sont insuffisantes. Ces cahiers n'atteignent pas la mémoire collective. Quatrièmement, les cahiers de laboratoire s'inscrivent tout au long de leur utilisation primaire entre les trois premiers cercles du modèle, en perpétuelle création mais utilisés comme preuve dès le départ et comme mémoire en même temps. En cela, ils se fondent complètement dans la philosophie du *records continuum* qui devrait être pensée en dehors de toute temporalité. Lorsque le cahier de laboratoire est terminé, il est, pour la plupart des chercheur·se·s rencontrés, un document à conserver et potentiellement, utilisé. Dans les laboratoires où la culture du cahier de laboratoire est forte, à l'IJPB par exemple, nous observons des lieux de conservation d'anciens cahiers de laboratoire partagés. En revanche, il n'y a aucune procédure pour organiser et rendre public ces cahiers qui ne passent donc pas en mémoire collective. Les cahiers de laboratoire possèdent des métadonnées internes dès leur création. Cinquièmement, les photographies issues d'une observation scientifique ont des parcours variés en fonction des personnes, des laboratoires, des moyens, des habitudes, etc. Certaines passent en mémoire collective dès leur création puisqu'elles sont déposées dans des bases de données internationales ou sur un site Internet. À l'occasion, elles sont documentées. Certaines photographies sont exploitées avant de passer en mémoire collective par le biais de la publication : elles sont là aussi documentées. D'autres sont créées puis supprimées, ou créées puis exploitées et restent au stade d'exploitation. D'autres enfin sont créées, exploitées et conservées en mémoire individuelle ou du laboratoire. Les points de passage en mémoire collective que nous avons identifiés se font par le biais de diffusion et non d'un archivage.

Ces exemples montrent que les documents et les données évoluent nécessairement dans le temps. Très peu atteignent la conservation en mémoire collective. La plupart sont plutôt bloqués en mémoire individuelle ou du laboratoire. Les copies atteignent la mémoire collective grâce au travail d'un service d'archives local. Pour les photographies, les cas sont plus variés. Certaines sont collectées par des éditeurs, d'autres sont déposées dans des grandes bases de données internationales, d'autres encore sont diffusées sur Internet à la suite d'une initiative individuelle ou de laboratoire. Le passage en mémoire collective est la conséquence d'une volonté de diffusion et non de pérennisation. Si certains travaux<sup>1149</sup> tendent à affirmer qu'il s'agit d'une pratique d'archivage à part entière, nous considérons pour notre part qu'elle est incomplète tant que la pérennisation n'est pas visée. Dans cette

---

<sup>1149</sup> M. J. Ratcliff, « Archives des savoirs concurrentiels et comportement archivistique : le modèle C.R.C.A », dans J.-F. Bert, M. J. Ratcliff (sous la dir. de), *Frontières d'archives...*, op. cit., p. 17-27.

représentation graphique, il est possible de voir apparaître en négatif le rôle des institutions de conservation et de pérennisation qui devraient permettre le passage d'une partie des documents en mémoire collective.

Des données aux archives, certain·e·s chercheur·se·s voient une évolution chronologique quand d'autres soulignent plutôt l'indépendance de ces trois types d'inscription. Thématiquement, les documents et données connaissent des chronologies différenciées en fonction de leur typologie et de l'activité à laquelle ces objets se raccrochent. Ces deux analyses font apparaître une nécessité à penser des points de capture. La première montre qu'une partie des chercheur·se·s les identifie déjà. La deuxième fait apparaître des moments stratégiques pendant lesquels des acteurs extérieurs pourraient intervenir pour permettre le passage d'une partie des documents en mémoire collective sans pour autant briser une évolution dans le temps en cohérence avec les activités et leur organisation. Cette notion de point de capture a déjà été proposée par les auteur·rice·s de « Cinquante nuances de cycle de vie. Quelles évolutions possibles ? »<sup>1150</sup> qui la décrivent comme une évolution récente des modes de pensée des cycles de vie.

L'écosystème documentaire des chercheur·se·s interrogés s'appuie donc sur une production documentaire en lien direct avec leurs activités. Cette analyse permet de relever qu'une partie des documents concernant un projet de recherche ou le fonctionnement d'une équipe de recherche n'est pas présente au niveau des chercheur·se·s, nous invitant donc à privilégier la logique d'une collecte au niveau des équipes de recherche. Données, documents et archives peuvent être considérés comme des stades d'une même inscription. L'évolution à travers ces stades est le fruit d'intentions ou de changements d'usages. L'analyse de ces évolutions pour certaines typologies précises fait apparaître de possibles points de capture et montre qu'il manque des outils de pérennisation dans ces systèmes documentaires.

---

<sup>1150</sup> G. Kern, S. Holgado, M. Cottin, « Cinquante nuances de cycle de vie... », *art. cité*, p. 37-76.

### 1.3. Place de l'informatique

Des deux premières parties, il ressort notamment que le support des documents et données doit être précisé. Nous avons montré que les données ne sont pas nécessairement électroniques et que les documents peuvent être numériques ; ce ne sont donc pas leurs supports qui les différencient. La description de la composition de cet écosystème nous a également permis de repérer des ensembles documentaires spécifiquement sur papier ou électroniques. Dans cette partie, nous avons souhaité prendre cette question sous l'angle de la place de l'informatique. Nous considérons en effet que l'utilisation de l'informatique n'a pas évacué la nécessité de gérer des documents. Ainsi, comme l'explique Jacques Derrida :

« À supposer que la théorie de la cybernétique puisse déloger en elle tous les concepts métaphysiques — et jusqu'à ceux d'âme, de vie, de valeur, de choix, de mémoire — qui servaient naguère à opposer la machine à l'homme, elle devra conserver, jusqu'à ce que son appartenance historico-métaphysique se dénonce aussi, la notion d'écriture, de trace, de gramme ou de graphème »<sup>1151</sup>.

L'approche par le papier nous apprend qu'une partie des chercheur·se·s vit l'informatisation de leur activité comme complète mais que ces personnes conservent pourtant un volume important de documents récents sur papier<sup>1152</sup>. De ce fait, pour comprendre la place de l'informatique dans l'écosystème documentaire et informationnel des chercheur·se·s, nous analyserons d'abord la place que prend l'informatique dans leurs activités et son évolution depuis son apparition. Cette première partie nous permettra aussi d'évoquer les changements qu'apporte l'utilisation de l'informatique dans l'organisation documentaire. Dans une deuxième partie, nous nous intéresserons plus spécifiquement à la part « archives » de cet écosystème documentaire informatique et à ce que l'informatique fait aux représentations des archives.

#### 1.3.1. L'informatique est partout

Les chercheur·se·s interrogés ont une pratique quotidienne de l'informatique et tous et toutes en maîtrisent les fondamentaux. De fait, nous observons une place importante de l'informatique dans les pratiques documentaires et informationnelles des chercheur·se·s. En 1991, Jean-Marc Chaduc expliquait déjà que, dans l'administration française, « l'introduction de l'informatique dans la vie professionnelle date de trente ans, celle de la micro-informatique de dix ans. Affaire de spécialistes au départ [...] elle est devenue plus récemment culture »<sup>1153</sup>. Dans la recherche, ce mouvement a

---

<sup>1151</sup> J. Derrida, *De la grammatologie*, op. cit., p. 19.

<sup>1152</sup> Entretien avec Bertrand Dubreucq, le 24 mars 2017.

<sup>1153</sup> Jean-Marie CHADUC, « L'informatique, levier du changement dans l'organisation », *Réseaux*, n° 49, 1991, p. 121.

commencé plus tôt. En 1994, dans le cadre du programme Arisc, Odile Welfel observait déjà que les nouvelles technologies se superposaient aux techniques traditionnelles d'inscription<sup>1154</sup> ; si les cahiers de laboratoire et de notes étaient encore sur papier, d'importantes modifications étaient en cours dans les étapes intermédiaires à la publication d'un article et la correspondance scientifique était entièrement numérique. Déjà, le potentiel d'utilisation d'Internet pour la recherche bibliographique était mesuré<sup>1155</sup> par les chercheur·se·s. D'ailleurs, la recherche, l'informatique et Internet se développent conjointement dans ces années-là<sup>1156</sup>. Finalement, lors de notre enquête en 2014-2015, plusieurs chercheur·se·s indiquent que l'activité type de leur journée est d'être assis.e devant un ordinateur. Des recherches plus récentes le constatent également<sup>1157</sup>. De nombreuses missions sont réalisées par le biais de l'informatique : l'analyse de données, la communication interpersonnelle, la documentation, la rédaction d'articles, la préparation d'enseignements, etc. Plusieurs chercheur·se·s témoignent de transformations récentes entre le début de leur carrière et le moment de l'enquête. Au début, dans le quotidien, l'ordinateur était utilisé pour faire du traitement de texte<sup>1158</sup> ; il y avait un ordinateur pour dix personnes puis un pour deux<sup>1159</sup> et puis un fixe et maintenant un portable par personne<sup>1160</sup>. Les évolutions ne s'arrêtent pas, elles sont toujours en cours :

« Quand je suis arrivée en 2009, au niveau de l'établissement, on ne nous proposait pas grand-chose au niveau système permettant de sauvegarder des données, qui soit accessible de partout. [...] Maintenant, l'établissement me propose de manière institutionnelle un serveur cloud avec lequel je peux synchroniser ma machine et où je peux accéder aux données à la fois de mon ordi portable mais aussi de mon ordi perso à la maison »<sup>1161</sup>.

Nous allons donc nous intéresser à la place qu'occupe l'informatique dans le quotidien professionnel des chercheur·se·s, dans la manière que ces personnes ont de faire de la recherche et dans leur écosystème informationnel et documentaire.

De manière générale, l'ensemble des chercheur·se·s rencontrés indiquent que l'informatique tient une place importante sinon incontournable dans leur activité :

---

<sup>1154</sup> Arch. CNRS, 960080. Bilan des enquêtes ARISC, février-juin 1994, p. 10-11.

<sup>1155</sup> Arch. CNRS, 960080. Bilan des enquêtes ARISC, février-juin 1994, p. 10. F. Waquet, *L'écriture de la science*, op. cit., p. 60.

<sup>1156</sup> Manuel Castells, *La société en réseaux. L'ère de l'information*, Paris, Fayard, 1998, p. 89.

<sup>1157</sup> Marco Barzman, Mélanie Gerphagnon, Olivier Mora (sous la dir. de), *La transition numérique dans la recherche et l'enseignement supérieur à l'horizon 2040*, Versailles, Éditions Quæ, 2020, 145 p. D. Vinck « Les transformations des sciences en régime numérique », *Hermès*, n° 57, 2010, p. 35-41. F. Waquet, *L'écriture de la science*, op. cit., p. 295-302.

<sup>1158</sup> Entretien avec Ivan Sache, le 11 avril 2017.

<sup>1159</sup> Entretien avec Ivan Sache, le 11 avril 2017.

<sup>1160</sup> F. Waquet, *L'écriture de la science*, op. cit., p. 58.

<sup>1161</sup> Entretien avec Julie Bourbeillon, 30 mars 2017.

« Elle est centrale : c'est tout ! Tout passe par l'ordinateur », « C'est central, on le voit bien dès qu'il y a une panne de dix secondes, dès que le réseau saute, on est tous malades, on ne supporte plus. C'est vital, c'est comme l'air qu'on respire »<sup>1162</sup>.

Trois niveaux d'informatisation permettent de nuancer ces réponses. Neuf chercheur·se·s indiquent travailler uniquement sur ordinateur et 42 ont également l'ensemble de leurs activités informatisées mais impriment quelques documents. L'autre moitié des chercheur·se·s interrogés (51) indique que leurs activités sont en partie informatisées mais que certaines d'entre-elles sont encore sur papier. Dans la pratique, la bureautique est majoritairement utilisée dans les processus de rédaction et le courriel a remplacé la correspondance sur papier. La prise de notes reste encore parfois sur papier, sur des cahiers par exemple. Une partie de la recherche reste gérée sur papier, les chercheur·se·s rencontrés ne disposant pas, par exemple, au moment de l'enquête, de cahiers de laboratoire électroniques. C'était alors un projet à l'étude dans plusieurs organismes de recherche et le besoin d'un tel outil est manifeste : « c'est difficile pour le moment de mélanger des formes écrites papier, des idées et de l'image ou d'autres supports de sortie de machine et donc on est obligé parfois d'utiliser des fichiers intermédiaires »<sup>1163</sup>. L'analyse des données, et parfois même la collecte, sont, elles, largement informatisées. Enfin, l'informatique pénètre juste l'activité d'enseignement des chercheur·se·s rencontrés : les supports de cours sont projetés à partir de diaporamas bureautiques, les personnes interrogées commencent à recevoir les travaux des étudiant·e·s sur les plateformes pédagogiques<sup>1164</sup> et à mettre à disposition leur cours sur ces mêmes plateformes<sup>1165</sup> mais plusieurs tâches liées à l'enseignement restent marquées par la production de papier ou échappent à la médiation numérique.

L'espace documentaire que nous avons observé sur informatique est essentiellement bureautique. D'ailleurs, des outils numériques font encore défaut aux chercheur·se·s, soit qu'ils n'existent pas, soit qu'ils ne sont pas accessibles à l'individu en fonction de son rattachement. Rappelons que les unités de recherche obtiennent leurs moyens de plusieurs tutelles<sup>1166</sup>. Les systèmes informatiques et les choix technologiques ne sont pas nécessairement les mêmes entre ces tutelles et ne dialoguent pas forcément entre eux. Par exemple, une chercheuse souligne qu'il n'est pas possible pour elle de synchroniser son agenda de cours, outil de son université, avec l'agenda partagé de son équipe, outil de son campus. Face au manque d'outils, plusieurs stratégies sont adoptées : dans certains cas, il est nécessaire de faire autrement en se passant de l'outil, dans d'autres le processus reste sur papier et aucune pratique numérique n'est mise en place ou encore, des solutions privées tel

---

<sup>1162</sup> Entretien avec Rozenn Le Hir, le 21 avril 2017. Entretien avec Ivan Sache, le 11 avril 2017.

<sup>1163</sup> Entretien avec Bertrand Dubreucq, le 24 mars 2017.

<sup>1164</sup> Entretien avec Jérémy Clotault, le 28 avril 2017.

<sup>1165</sup> Entretien avec Ivan Sache, le 11 avril 2017.

<sup>1166</sup> Chapitre 2.

Google, Dropbox, etc. sont utilisées. Il est parfois difficile de comprendre si l'outil informatique non disponible est la cause d'une pratique numérique absente ou bien l'inverse. Par exemple, nous n'avons relevé ni pratiques, ni outils spécifiques concernant l'édition collaborative, en direct ou en différée. Enfin, certains outils disponibles laissent une partie des chercheur·se·s distants lorsque les conditions de sécurité de leurs documents et données ne sont pas garanties :

« On a une licence campus Microsoft qui permet d'avoir accès à office en ligne, sauf que le one drive n'est pas privé, on ne peut pas se permettre, en tout cas moi [...], d'utiliser ça car on ne sait pas ce que Microsoft va faire des données »<sup>1167</sup>.

L'informatique a modifié la manière de faire de la recherche. Un des premiers constats, qui pourrait être la cause des autres changements identifiés par les chercheur·se·s interrogés, est le changement de volume et de vitesse<sup>1168</sup>. Les volumes des données augmentent parce qu'on sait générer rapidement de plus en plus de types de données. Les échanges vont aussi plus vite avec les courriels. Les données et informations peuvent être mises en réseau, tout du moins connectées<sup>1169</sup>, et il est possible de travailler « avec le monde entier comme archives »<sup>1170</sup>. Cette évolution amène des changements de relations entre les hypothèses et les données. Les auteur·rice·s de *la transition numérique dans la recherche et l'enseignement supérieur à l'horizon 2040* relèvent même une transformation des objets de recherche<sup>1171</sup>. D'ailleurs, Bernard Zarca observe que « l'ordinateur a changé le rapport des mathématiciens à leurs objets d'étude »<sup>1172</sup>. Un chercheur résume deux constats partagés par d'autres :

« On est beaucoup plus depuis une dizaine d'années, sur la génération globale de l'information sur laquelle on fait le tri après. Avant on était vraiment dans un système différent où, j'allais dire qu'on faisait presque la sélection de ce sur quoi on allait travailler avant et on travaillait sur quelque chose d'assez pointu. Maintenant on a des technologies associées à des traitements de données qui nous permettent de générer très rapidement des masses énormes de données et puis, après, le jeu et la difficulté, c'est de faire le traitement pertinent sur ces bases de données pour aller chercher celles qui sont intéressantes et sur lesquelles on se focalise après »<sup>1173</sup>.

---

<sup>1167</sup> Entretien avec Julie Bourbeillon, 30 mars 2017.

<sup>1168</sup> F. Waquet, *L'écriture de la science*, op. cit., p. 296.

<sup>1169</sup> Lorna Heaton, Florence Millerand, « La mise en base de données de matériaux de recherche en botanique et en écologie. Spécimens, données et métadonnées », *Revue d'anthropologie des connaissances*, vol. 7, n° 4, 2013, p. 885-913.

<sup>1170</sup> Entretien avec Thierry Rouxel, 26 avril 2017.

<sup>1171</sup> M. Barzman, M. Gerphagnon, O. Mora (sous la dir. de), *La transition numérique dans la recherche... op. cit.*, p. 12.

<sup>1172</sup> Bernard Zarca, *L'univers des mathématiciens. L'éthos professionnel des plus rigoureux des scientifiques*, Rennes, Presses universitaires de Rennes, 2012, p. 41.

<sup>1173</sup> Entretien avec Philippe Simoneau, 30 mars 2017.

Ainsi, premièrement, l'ordre de réflexion aux hypothèses et aux données peut avoir évolué. Certaines recherches sont devenues *data driven*<sup>1174</sup>, c'est-à-dire que les hypothèses sont posées et la problématique affinée en fonction des données disponibles ou collectées. L'inverse étant de définir une problématique et des hypothèses, de créer un protocole pour obtenir les données dont on a besoin et d'analyser les données ainsi collectées. Deuxièmement, c'est souvent l'analyse des données qui occupe le plus les chercheur·se·s, plutôt que leur collecte ; certain·e·s s'y consacrent d'ailleurs exclusivement. Par ailleurs, l'informatique a induit des changements dans la nature des données recueillies. Denis Poupardin constate ainsi un privilège conféré au recueil de données sous forme de chiffres aux dépens des informations d'ordre qualitatif<sup>1175</sup>. D'ailleurs, l'un des chercheur·se·s rencontrés indique avoir recommencé à relever ses données sur papier car il s'est aperçu qu'il ne consignait pas nécessairement les mêmes données sur son tableur que sur sa feuille, notamment qu'il n'ajoutait pas de données qualitatives en notes<sup>1176</sup>.

L'échange d'informations constitue l'un des piliers de la recherche scientifique et l'informatique puis Internet, en tant que média, ont fait évoluer les modes d'échanges. Dès les années 1990, l'utilisation du courrier électronique a modifié les modes de communication dans la recherche<sup>1177</sup> et plusieurs travaux en font le constat<sup>1178</sup>. Un chercheur nous explique ainsi qu'avant il fallait envoyer des informations par courrier, et qu'aujourd'hui il est possible de communiquer instantanément avec l'autre bout de la planète<sup>1179</sup>. En recherche biomédicale, Magalie Moysan<sup>1180</sup> a pourtant pu montrer une continuité dans les usages avec le maintien des mêmes réseaux d'échanges, des mêmes sources et des mêmes interlocuteurs et interlocutrices. Pour elle, la différence réside davantage dans la réduction du temps accordé à certaines tâches et dans le gain de performance. Nous posons l'hypothèse qu'il en est de même pour les chercheur·se·s rencontrés.

Chez les chercheur·se·s interrogés, l'informatique et Internet génèrent des réflexions paradoxales à propos de leur influence sur le caractère individuel ou collectif de la recherche. Pour l'un, l'informatique a été une belle aventure collective, mais n'a pourtant pas permis de mettre en place les outils qu'il souhaitait utiliser :

« Non, c'est qu'au tout début, vraiment au tout début, on était une équipe, on était cinq. Donc on avait une base de données commune, on avait eu le rêve d'avoir une documentation

---

<sup>1174</sup> Entretien avec Ivan Sache, le 11 avril 2017.

<sup>1175</sup> D. Poupardin, *Une politique d'archivage à l'INRA ?...*, *op. cit.*, p. 50.

<sup>1176</sup> Entretien avec Thierry Rouxel, 26 avril 2017.

<sup>1177</sup> O. Welfélé, « Quel archivage pour l'information scientifique en ligne ? », *art. cité*, p. 243-254. D. Poupardin, *Une politique d'archivage à l'INRA ?...*, *op. cit.*, p. 28.

<sup>1178</sup> B. Zarca, *L'univers des mathématiciens*, *op. cit.*, p. 41. F. Waquet, *Écriture de la Science*, *op. cit.*, p. 295. Dominique Vinck, « Les transformations des sciences... », *art. cité*, p. 36.

<sup>1179</sup> Entretien avec Ivan Sache, le 11 avril 2017.

<sup>1180</sup> M. Georges, M. Moysan, « Têtes chercheuses et archives à l'ère de l'informatique », *La Gazette des archives*, n° 245, 2017, p. 194-195.

commune, on mettait tout en commun et puis après on s'est rendu compte que l'équipe grossissant, le flux grossissant, c'était plus possible. Donc chacun fait son propre système. Donc le rêve de documentation commune s'est arrêté. À mon grand regret. Mais c'était plus possible techniquement, il a fallu trouver une autre solution »<sup>1181</sup>.

Pour d'autres, dès le début des années 90, le travail de recherche n'est plus l'affaire d'individus isolés<sup>1182</sup>, sauf dans quelques secteurs dont ne font pas partie des sciences du végétal. D'un côté, l'informatique et Internet ont augmenté les possibilités de travail collectif et de partage, avec, par exemple, la production de bases de données ou la facilité des communications. D'un autre côté, les pratiques individuelles sont encore possibles et l'ordinateur est un outil personnel.

L'informatique a également une place et a induit des changements dans l'écosystème informationnel et documentaire des chercheur·se·s interrogés. Cet écosystème reste mixte, entre papier et électronique, et des évolutions sont encore en cours. Au-delà d'un changement de support de l'information, le numérique a modifié les logiques de gestion documentaire. Ainsi, sur les 65 chercheur·se·s qui indiquent avoir modifié leur manière d'organiser leurs documents et leur archivage durant leur carrière, 47 répondant·e·s<sup>1183</sup> invoquent la généralisation de l'informatique comme raison de ce changement. C'est la cause la plus souvent choisie. Les logiques d'organisation documentaire sont différentes en papier et en électronique. Au départ, une partie des chercheur·se·s stockait leurs fichiers électroniques sans classement<sup>1184</sup>. Avec l'augmentation du volume conservé, ces personnes ont dû structurer leurs arborescences. Lors de l'enquête, les chercheur·se·s interrogés avaient la sensation d'avoir des documents mieux rangés sur informatique qu'en papier et surtout d'y retrouver plus facilement une information : 89 chercheur·se·s estiment retrouver facilement leurs documents sur informatique quand 59 affirment la même chose pour le papier, 72 répondant·e·s estiment que leurs documents sont bien rangés en informatique et 45 pour le papier. Certains laboratoires et certaines équipes possèdent des espaces serveur partagés ; si nous n'avons pas interrogé les chercheur·se·s sur la qualité de l'organisation des dossiers et des fichiers dans ces espaces, plusieurs témoins nous ont fait part d'une difficulté à y mettre en place un classement efficace et à le maintenir dans le temps. Par ailleurs, un chercheur explique que s'il y a plus de rationalité<sup>1185</sup> avec l'informatique, en même temps, il constate qu'il garde « beaucoup plus qu'avant » mais avec une plus grande facilité pour retrouver l'information : « en informatique c'est plus facile de faire des recherches par date, par type, mots clefs du titre, mots clefs du contenu. Plus facile de retrouver »<sup>1186</sup>. La réorganisation documentaire

---

<sup>1181</sup> Entretien avec Ivan Sache, le 11 avril 2017.

<sup>1182</sup> Mission des Archives nationales auprès du CNRS, *Programme ARISC : bilan 1995, perspectives et projets 1996*, 4 mars 1996, p. 7-8.

<sup>1183</sup> Question 19.

<sup>1184</sup> Entretien avec Ivan Sache, le 11 avril 2017.

<sup>1185</sup> Entretien avec Bertrand Dubreucq, le 24 mars 2017.

<sup>1186</sup> Entretien avec Bertrand Dubreucq, le 24 mars 2017.



liée au développement de l'informatique est aussi due à l'évolution des pratiques bibliographiques<sup>1187</sup>. Au départ, la documentation était achetée et conservée sur papier par les laboratoires. Les chercheur·se·s possédaient majoritairement des classeurs ou des boîtes de documentation avec de nombreuses photocopies. Aujourd'hui disponible en ligne, la documentation ne suit plus les mêmes schémas d'organisation. Les chercheur·se·s continuent malgré tout à se constituer une bibliothèque numérique personnelle<sup>1188</sup>. Enfin, en informatique, une des grandes différences, c'est la conscience de la possibilité de perdre ses données et ses documents. Expérience que plusieurs chercheur·se·s relatent :

« Et puis, vis-à-vis de la généralisation de l'informatique, je pensais aussi à la nécessité d'avoir des doublons de sauvegarde. Et donc j'ai pensé au fait que je n'arrivais pas à récupérer un certain nombre de données qui étaient sur des disques intermédiaires et donc il faut nécessairement repenser les choses pour aller avec la nouvelle technologie et ça, ce n'est pas forcément évident. Ici on a des contraintes financières et on a besoin d'un espace de stockage énorme avec toutes les données qu'on génère. C'est compliqué. Là, moi, j'ai, car on est à peu près à saturation, j'ai été obligé d'utiliser un disque dur d'un teraoctet personnel pour pouvoir transférer mes données et avoir un doublon quelque part »<sup>1189</sup>.

En conclusion, l'informatique est utilisée dans toutes les activités des chercheur·se·s même si certains documents restent nativement sur papier, par exemple, le cahier de laboratoire. Nous constatons pourtant que les chercheur·se·s n'ont pas à leur disposition des systèmes de gestion documentaire performants, comme des outils de gestion électronique de documents, ni d'outils métier partagés à l'ensemble du monde de la recherche. Malgré tout, le numérique a fait évoluer l'environnement documentaire des chercheur·se·s et leurs pratiques de classement et de gestion des documents.

### **1.3.2. Archives immatérielles : la place du numérique dans la définition des archives**

L'informatique occupe donc une place importante dans le quotidien des chercheur·se·s et implique nécessairement de prendre en compte le versant numérique de leur écosystème documentaire lorsqu'on s'intéresse à celui-ci.

Dans notre premier chapitre, nous avons montré que les caractéristiques physiques des archives, lieux de conservation et dimension matérielle, n'ont que très peu d'importance dans les représentations des archives des chercheur·se·s interrogés. Les lieux de conservation des archives ne sont ainsi pas décrits précisément et les caractéristiques qui leur sont associées s'appliquent aussi bien à des archives physiques que numériques : ils doivent être accessibles, mais pas forcément fréquentés, ni pérennes. Les archives existent avant tout pour leur potentielle réutilisation. En outre, les supports

---

<sup>1187</sup> F. Waquet, *Écriture de la science, op. cit.*, p. 298-300.

<sup>1188</sup> O. Welfel, « Quel archivage pour l'information scientifique en ligne ? », *art. cité*, p. 248.

<sup>1189</sup> Entretien avec Rozenn Le Hir, le 21 avril 2017.

des archives, très diversifiés, invitent les chercheur·se·s à préférer le mot « chose » pour les qualifier ; leur volume est plutôt imposant, mais il s'inscrit dans une production documentaire globale gigantesque et leur aspect matériel n'est pas vraiment mobilisé par les chercheur·se·s pour les définir. Il est malgré tout possible d'analyser la place du numérique dans cette définition et ce qu'elle traduit du numérique dans l'écosystème informationnel et documentaire des chercheur·se·s. Il apparaît d'abord timidement dans les mots clés, avec les mentions : « données » (9), « données anciennes » (1), « données stockées » (1), « base de données » (5), « disque dur » (1), « électronique » (1), « moteur de recherche » (1), « numériser » (1), « PDF » (1). De plus, dans ces réponses, nous ne pouvons pas assurer que le mot « données » est utilisé pour désigner des informations numériques. Dans les définitions écrites, les références à un format possiblement numérique – « données » (7), « base de données » (1), « multimédia » (1), « numérique (1) » – sont également peu nombreuses et parfois ambivalentes quant au support que les chercheur·se·s leur associent. Là encore, le mot « données » ne témoigne pas, de lui-même, d'une idée de support numérique. Dans les définitions où le numérique est clairement nommé, il est associé à d'autres supports :

« Les archives sont des documents (papier, audio, multimédia) que l'on veut stocker pour de longues durées », « [...] un ensemble de documents de différents formats (papier ou numérique) [...] », « Tout support (documents papier, livre, cd, images, photos, ...) contenant une information qui a servi, qui est classée dans un bâtiment et disponible en libre-service ou sur demande »<sup>1190</sup>.

Alors que certaines définitions font exclusivement référence au papier : « pièce où sont classés des documents dont la fréquence d'utilisation est très faible », « généralement sur support papier »<sup>1191</sup>. Dans l'enquête orale, la caractérisation du format est toujours évoquée pour indiquer qu'il n'a pas d'importance, que le papier et le numérique sont autant considérés comme des archives. Pour la majorité des chercheur·se·s interrogés les archives sont tout autant sur papier qu'électroniques et englobent souvent des typologies et supports propres à la recherche, par exemple, du matériel biologique. Une dernière observation étaye ce constat, parmi la liste des mots proposés comme pouvant être à proximité ou, au contraire, éloignés du mot « archives », « papier » et « fichier » n'ont pas été choisis ni pour l'un, ni pour l'autre par 80 et 81 répondant·e·s. La position que le numérique occupe dans les définitions des archives des chercheur·se·s interrogés confirme bel et bien le peu d'importance du support dans ces définitions. Toutefois, même s'il n'a pas d'importance, le numérique y est bien inclus<sup>1192</sup>, par exemple, parmi les archives que les chercheur·se·s interrogés disent produire ou conserver dans leur vie privée<sup>1193</sup>, on relève : « blog », « Facebook », « disque dur ».

---

<sup>1190</sup> Question 1b, n<sup>os</sup> 9, 5, 32.

<sup>1191</sup> Question 1b, n<sup>os</sup> 87, 34.

<sup>1192</sup> M. Georges, M. Moysan, « Têtes chercheuses et archives... », *art. cité*, p. 197-200.

<sup>1193</sup> Questions 5 et 6.

Le lien est beaucoup plus fort lorsqu'on s'intéresse à l'action d'archiver. La proximité ou l'éloignement sémantique du verbe « archiver » et des actions de l'archiviste<sup>1194</sup> laissent une place de choix au numérique, contrairement au papier.

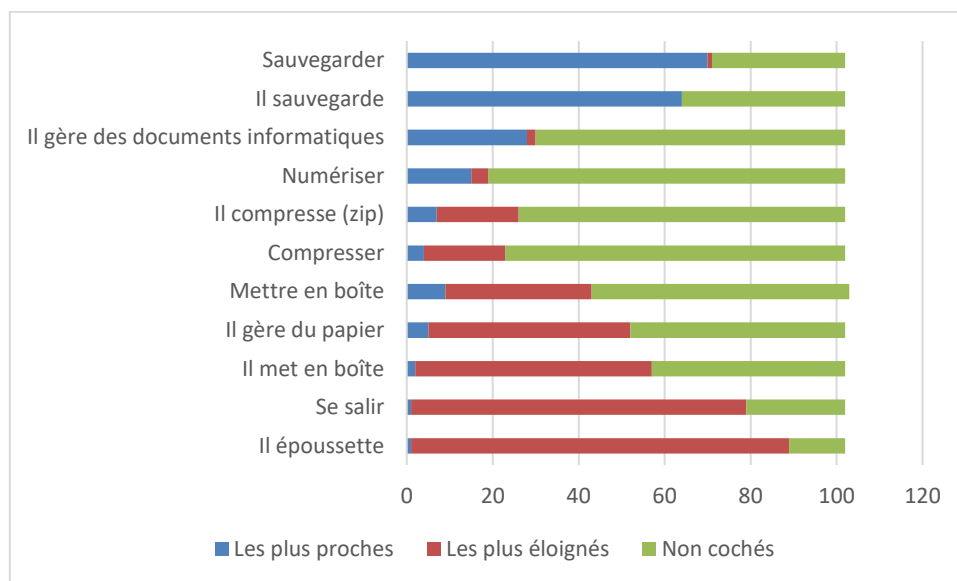


Figure 49 - Proximité et distance sémantique d'une liste de termes ayant rapport avec le numérique proposés en regard du verbe « archiver » et du mot « archiviste » (source : enquête en ligne de décembre 2015 à avril 2016, annexe 2, questions n<sup>os</sup> 4 et 30)

La notion de « sauvegarde » en partie liée à l'univers informatique est parmi les plus proches de l'archivage pour plus de la moitié des répondant·e·s. L'archiviste est aussi plus souvent considéré comme gérant des documents informatiques que des documents sur papier. Le lien entre informatique et l'action d'archiver pourrait être entendu de deux manières. D'un côté, sauvegarder les documents numériques et de l'autre numériser les documents sur papier pour les conserver. Dans cette figure, la première tendance est plus marquée, ce que nous allons confirmer.

La conservation du numérique est une préoccupation réelle pour les chercheur·se·s interrogés. Lorsque le niveau d'importance de conservation d'une série de typologies ou genre de documents est interrogé, conserver les documents numériques apparaît d'ailleurs pour les chercheur·se·s comme plus important que conserver les documents sur papier<sup>1195</sup> : pour les documents sur papier, 28 répondant·e·s choisissent « pas important » ou « plutôt pas important », quand seulement trois font ce choix pour le numérique. À l'inverse pour celui-ci, 47 répondant·e·s considèrent qu'il est « très important » de le conserver quand seulement deux font le même choix pour le papier. Par ailleurs, lorsqu'on leur demande où sont situées leurs archives<sup>1196</sup>, 33 choisissent au moins un support

<sup>1194</sup> Questions 4 et 30.

<sup>1195</sup> Question 13.

<sup>1196</sup> Question 12.

électronique et aucune localisation pour le papier, 55 choisissent les deux et huit choisissent au moins une localisation pour le papier et pas de localisation pour le numérique. Ils et elles sont donc 88 à avoir des archives sous format numérique et près de la moitié des répondant·e·s conserve à la fois des archives sur papier et électroniques. Plusieurs personnes rencontrées ont conscience de la fragilité des documents numériques ayant elles-mêmes subi des pertes de données.

Il apparaît parfois plus naturel pour les chercheur·se·s de réaliser de l'archivage en informatique.

« À la limite, dès que je crée un fichier, je le mets dans un dossier pour qu'il soit rangé et conservé et si je ne l'oublie pas, je le mets aussi dans le dossier partagé. C'est quelque-chose qu'on fait en flux continu. Mais l'archivage papier, je n'en fais plus »<sup>1197</sup>.

Nous avons déjà identifié ce point à la SNES<sup>1198</sup>, lequel avait également été soulevé dans les entretiens menés dans le cadre du programme ARISC du CNRS : « J'archive beaucoup mieux les documents informatiques que les papiers physiques »<sup>1199</sup>. Plusieurs facteurs peuvent expliquer cette différence. D'abord, certains ne donnent pas la même définition à l'action d'archiver en papier ou en électronique :

« Ce qui est un peu différent, de archives en termes d'informatique pure, où on a d'autres, où on va considérer une archive, comme une donnée à laquelle on n'a pas eu accès depuis un certain temps ou une certaine fréquence d'accès »<sup>1200</sup>.

Ensuite, certains outils numériques ont des fonctionnalités proches des représentations des archives : classement, indexation, facilité de recherche, conservation d'informations. Le serveur partagé est par exemple considéré par certaines personnes comme un moyen d'archivage parce qu'il permet d'avoir accès facilement à une information structurée. L'intranet également permet de diffuser des documents définitifs :

« Sinon, ce qu'on a fait aussi en termes d'archivage c'est qu'on a, avec plusieurs personnes de l'unité, on a refondu le site Internet de l'unité et en particulier on a mis en place un intranet sur lequel on peut mettre beaucoup de documents. Il s'agit des documents qui concernent la vie de l'unité, les comptes rendus des conseils, les documents de sécurité, les documents réglementaires des choses comme ça »<sup>1201</sup>.

Nous dressons le même constat à la SNES : la facilité d'accès à l'information rend le numérique plus proche d'une certaine image des archives. Enfin, la facilité avec laquelle l'information numérique peut être recherchée et réutilisée encourage ces pratiques. Les chercheur·se·s remobilisent ainsi plus facilement un document numérique qu'un document sur papier.

---

<sup>1197</sup> Entretien avec Philippe Simoneau, 30 mars 2017.

<sup>1198</sup> Margot Georges, *Les chercheurs en laboratoire et leurs archives... op. cit.*, p. 29 et 72.

<sup>1199</sup> Arch. CNRS, 960080 : archives du programme ARISC. Transcription des entretiens de François Rechenmann (FRE), responsable de l'équipe (entretiens le 6 juin et le 28 août 1995).

<sup>1200</sup> Entretien avec Bertrand Dubreucq, le 24 mars 2017.

<sup>1201</sup> Entretien avec Thierry Rouxel, 26 avril 2017.

Au-delà de cette utilisation courante de l'association d'« archiver » et de l'informatique, quelques chercheur·se·s pensent bien un réel archivage électronique avec des caractéristiques que les archivistes pourraient lui associer et là « on tombe sur le [...] gros problème de l'archivage des documents électroniques ». Julie Bourbeillon, bio-informaticienne, montre une grande précision sur ce sujet que d'autres répondant·e·s effleurent ou pressentent :

« Moi ce que je vois c'est ce qu'on fait actuellement pour beaucoup de choses, c'est éventuellement de la sauvegarde mais pas de l'archivage dans le sens où les différents documents ou éléments qui ont été produits, ils ne sont pas indexés dans un logiciel adapté et on ne peut pas rechercher facilement... »<sup>1202</sup>.

En revanche, dans la pratique, l'archivage électronique réel n'est pas mis en œuvre au moment de nos observations. Plusieurs chercheur·se·s ont mis en place des stratégies personnelles de sauvegarde. Mais personne ne fait mention de moyens spécifiques mis en place dans le laboratoire pour la conservation des données et documents électroniques sur le long terme comme Magalie Moysan a pu l'observer en sciences médicales<sup>1203</sup>.

Denis Poupardin relevait une autre association courante de l'archivage et du numérique qui revient à penser l'archivage du papier par le biais de la numérisation<sup>1204</sup>. Dans notre recherche, il s'agit là encore d'une idée « porte d'entrée », un lieu commun qui se dissipe assez rapidement et seulement quinze chercheur·se·s placent « numériser » en proximité de l'action d'archiver. La majorité ne le choisit pas, il est alors considéré comme ni proche, ni éloigné. Un chercheur nous explique qu'il pense que la majorité des documents sont désormais sous format numérique ou numérisés, pour en faciliter l'accès et la conservation. Il précise que, à terme, le papier pourrait être réservé aux documents qui ont un caractère historique ou précieux<sup>1205</sup>. Enfin, nous n'avons pas eu connaissance de projet de numérisation systématique de documents comme Magalie Moysan a pu l'observer en sciences médicales<sup>1206</sup>. Un chercheur coordonne une opération de numérisation d'anciennes planches de dessins<sup>1207</sup> pour laquelle il obtient des moyens ponctuellement. Cette démarche ne s'inscrit que très partiellement dans son activité de recherche. Les pratiques individuelles de dématérialisation existent tout autant que la rematérialisation : 83 personnes numérisent et 97 impriment. Ce sont des pratiques individuelles très répandues.

L'archivage numérique pour les chercheur·se·s ne saurait donc se limiter aux pratiques de dématérialisation et de rematérialisation. Ces personnes témoignent ainsi d'une vision plus riche,

---

<sup>1202</sup> Entretien avec Julie Bourbeillon, 30 mars 2017.

<sup>1203</sup> M. Georges, M. Moysan, « Têtes chercheuses et archives... », *art. cité*, p. 196-197.

<sup>1204</sup> D. Poupardin, *Une politique d'archivage à l'INRA ?...*, *op. cit.*, p. 19.

<sup>1205</sup> Entretien avec Valentin Changenet, 24 février 2017.

<sup>1206</sup> M. Moysan, *Usages d'archives...*, *op. cit.*, p. 97.

<sup>1207</sup> Entretien avec Thierry Rouxel, 26 avril 2017.

plaçant au centre l'organisation des documents, leur classement dans l'environnement numérique et leur intention de conservation. Pour elles, archiver électroniquement revient vraisemblablement à faire le geste du classement. Une vision riche donc, mais pas complète car elles ne montrent pas toutes une conscience des enjeux de pérennisation et de patrimonialisation que soulève le numérique<sup>1208</sup>. Bruno Bachimont<sup>1209</sup> décrit d'ailleurs la conservation du patrimoine numérique comme un paradoxe. D'un côté, il remarque une tendance à l'accumulation de l'information numérique sauvegardée, de l'autre, il explique que « le jouet de l'instabilité des techniques qui, ne cessant d'évoluer, nous oblige à aborder une préservation active de contenus, que ce soit pour préserver leur accessibilité technique ou leur intelligibilité culturelle »<sup>1210</sup>. Les chercheur·se·s rencontrés s'inscrivent pleinement dans la première affirmation de ce paradoxe. Par ailleurs, l'informatique a peu fait évoluer la définition que les chercheur·se·s donnent des archives, puisque pour ces personnes, le support n'a pas d'importance.

La recherche utilise l'outil informatique depuis plusieurs dizaines d'années. Nous avons donc rencontré des chercheur·se·s qui n'ont pas connu d'activité non ou faiblement informatisée quand d'autres peuvent témoigner de la montée en puissance de cet outil. Aujourd'hui, l'informatique est centrale voire incontournable en sciences du végétal. Toutes les personnes rencontrées mesurent des changements. Ceux-ci se traduisent à différents niveaux sur l'écosystème informationnel et documentaire des chercheur·se·s. Il y a un changement de volume et de vitesse relevé par les interrogés comme dans d'autres études<sup>1211</sup>. Il y a également une transformation des relations entre hypothèses et données. Dans le lien précis que tisse le numérique avec les archives, nous devons écarter l'idée que l'archivage numérique reviendrait à numériser des documents sur papier car cette idée n'est pas partagée par les chercheur·se·s. La dimension numérique des archives est pleinement appréhendée dans les représentations des archives et c'est le classement qui est central pour les chercheur·se·s même lorsqu'il s'agit d'archivage dans le contexte numérique.

Le socle, ou plutôt les fondations de l'écosystème informationnel et documentaire des chercheur·se·s en sciences du végétal interrogés sont donc composées de documents, de données, à quoi nous pouvons ajouter les ressources biologiques. Ces objets sont en lien direct avec les activités

---

<sup>1208</sup> Hélène Bourdeloie, Christine Chevret-Castellani, *L'impossible patrimoine numérique ? Mémoire & traces*, Lormont, Le Bord de l'eau, 2019, 143 p.

<sup>1209</sup> Bruno Bachimont, *Patrimoine et numérique : technique et politique de la mémoire*, Bry-sur-Marne, INA, 2020, p. 251.

<sup>1210</sup> B. Bachimont, *Patrimoine et numérique... op. cit.*, p. 251.

<sup>1211</sup> M. Barzman, M. Gerphagnon, O. Mora (sous la dir. de), *La transition numérique dans la recherche... op. cit.*, p. 12.

des chercheur·se·s interrogés et nous observons qu’il manque, à leur niveau, une partie de la production documentaire d’une recherche. Ce premier constat nous invite à réétayer la logique d’une collecte des archives au niveau des équipes de recherche. Par ailleurs, aujourd’hui l’informatique est centrale dans cet écosystème. Son arrivée et son développement a entraîné des modifications dans la manière de faire de la recherche, avec notamment un changement de volume et de vitesse souvent soulevé par les chercheur·se·s interrogés et une transformation des relations entre hypothèses et données. Le numérique est d’ailleurs totalement intégré par les chercheur·se·s dans leurs définitions des documents et des données et dans leurs représentations des archives. Ces trois objets peuvent être papier comme numérique, ce n’est pas sur cet élément que se fonde la différence entre données et documents et la dimension numérique des archives est pleinement appréhendée par les chercheur·se·s interrogés. Finalement, qu’est ce qui, au-delà des mots, différencie les données, les documents et les archives ? D’abord, il n’existe pas de distinction nette entre les deux premiers. Les documents seraient plus travaillés que les données et celles-ci sont plus associées au seul processus de recherche mais ni les uns, ni les autres n’ont besoin d’être stables pour exister et leurs supports ne sont pas différenciés. Toutefois, les données issues de la recherche pourraient être considérées comme un méta-genre de documents, statut auquel les documents ne peuvent pas prétendre. Ensuite, si on considère ces objets comme les stades d’une même inscription, le passage d’un stade à un autre, et plus particulièrement celui qui mène les données et les documents aux archives, est le fruit d’intentions ou de changements d’usages. Par conséquent, dès ces définitions nous relevons qu’il manque, dans cet écosystème informationnel et documentaire, des outils pour effectuer cette transformation. Ainsi, nous avons pu identifier des points de capture, c’est-à-dire des moments où le passage du statut de données ou de documents au statut d’archives pourrait être mis en œuvre facilement, qui ne sont pourtant pas utilisés.

## 2. Circuits documentaires

Les documents et données constituant le socle de cet écosystème informationnel et documentaire sont en mouvement<sup>1212</sup> et lorsqu’un document ou une donnée circule, il ne fait pas que se déplacer dans l’espace. Il y a des actes d’enrichissement, de redocumentarisation<sup>1213</sup>, de dédoublement par la copie, des tris à l’intérieur des dossiers. Cette deuxième partie interroge donc les circuits qu’empruntent ces documents et données tout au long de leur vie. Leur lieu de production peut être différent de leur lieu de conservation. Les documents et les données peuvent circuler entre plusieurs personnes ou être mobilisés plusieurs fois après leur création. Les pratiques d’archivage peuvent engendrer des déplacements et des réorganisations.

---

<sup>1212</sup> B. Latour, S. Woolgar, *La vie de laboratoire... op. cit.*, p. 35-45.

<sup>1213</sup> R. T. Pedauque, *La redocumentarisation du monde*, Toulouse, Cepaduès, 2007, 213 p.

## 2.1. Lieux de production et circulation

Dans ces circuits, les deux points les plus faciles à cerner sont le départ, les lieux de travail, et l'arrivée, les lieux de conservation. Nous analyserons ces deux lieux dans cette partie pour mesurer s'ils sont distants ou si, finalement, le circuit des documents et des données dans l'espace forme une boucle.

### 2.1.1. Du lit à la paille : les lieux de travail

Les lieux d'exercice des chercheur·se·s sont variés et non contraints par la réglementation<sup>1214</sup>. Ils peuvent être multiples en fonction de la coïncidence ou non de la localisation de la recherche et de celle de l'enseignement, mais aussi de l'endroit où se situe l'objet de recherche. Les chercheur·se·s interrogés travaillent néanmoins dans deux lieux principaux, au laboratoire, en tant qu'institution et à leur domicile.

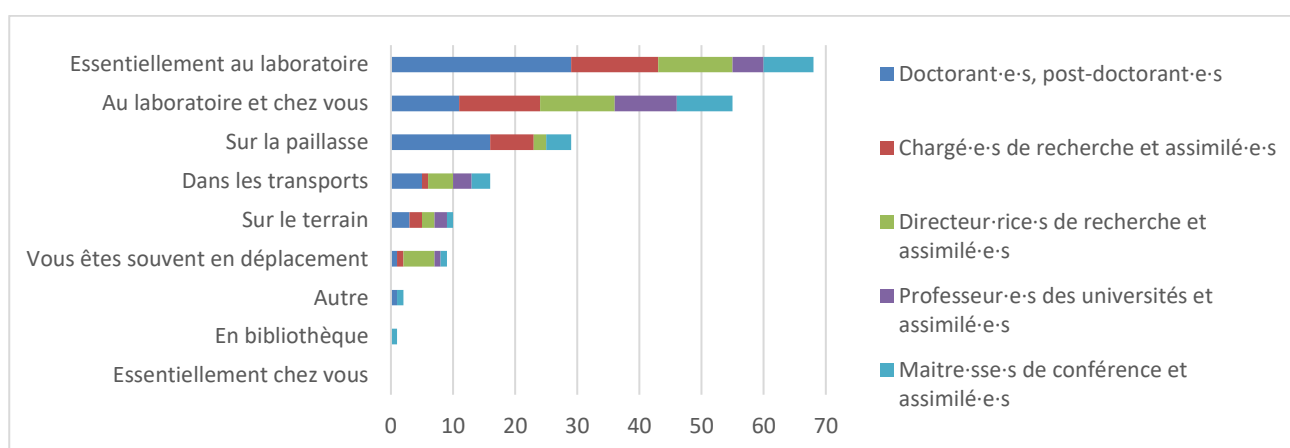


Figure 50 – Lieux de travail des chercheur·se·s en fonction de leur statut et grade (source : enquête en ligne de décembre 2015 à avril 2016, annexe 2, question n° 52)

Les doctorant·e·s travaillent majoritairement au laboratoire alors que les professeur·e·s d'université et assimilé·e·s se partagent quasi intégralement entre le laboratoire et leur domicile. Les doctorant·e·s et, dans une moindre mesure, les chargé·e·s de recherche et assimilé·e·s travaillent plus souvent sur le terrain ou à la paillasse<sup>1215</sup> que les autres chercheur·se·s, ce qui est cohérent avec la répartition déclarée de leurs activités<sup>1216</sup>. Enfin, les directeur·rice·s de recherche et assimilé·e·s sont plus nombreux à dire être souvent en déplacement mais ce cas de figure ne concerne que 9 répondant·e·s.

Dans notre étude, plus de la moitié des répondant·e·s travaillent donc en partie depuis leur domicile. Rappelons que celle-ci a été menée avant la crise sanitaire débutée en 2020 qui a mis en

<sup>1214</sup> M.-F. Fave-Bonnet, « Les universitaires... », *art. cité*, p. 195-202.

<sup>1215</sup> Désigne un espace de travail en laboratoire.

<sup>1216</sup> Chapitre 2.



lumière et encouragé, dans certains domaines, la pratique du télétravail à domicile. En 2012, en France, 16,7 % des travailleur·se·s télétravaillaient<sup>1217</sup>, que ce soit à leur domicile mais aussi en espace de coworking, sur site d'accueil, etc. Un taux qui pouvait atteindre 30 à 35 % dans les pays d'Europe du Nord<sup>1218</sup>. Les chercheur·se·s rencontrés n'emploient pas le terme de « télétravail » et le volume d'heures de travail qu'ils et elles déclarent, 48h hebdomadaire en moyenne, explique par lui-même l'activité professionnelle à la maison. D'ailleurs, dans le discours, travailler à domicile apparaît comme tout à fait logique et normal : « il m'arrive de lire de la bibliographie dans mon lit »<sup>1219</sup>, « l'activité de correction de copies, je le fais souvent le soir, chez moi »<sup>1220</sup>. Quelques chercheur·se·s ont, de plus, des activités de loisir entretenant des liens très étroits avec leur profession. Sophie Nadot, par exemple, exerce une activité de *reviewing* uniquement sur son temps personnel : lorsqu'elle reçoit les manuscrits, elle les lit n'importe où (dans le train, chez elle, etc.), mais « toujours en dehors des horaires de présence » puis, au bout d'un moment, elle écrit son rapport, « toujours le week-end »<sup>1221</sup>. Le travail à domicile est donc une pratique courante, pas nécessairement pensée ou encadrée et toujours complémentaire d'heures de présence sur site. Dans les formes du télétravail, il existe en outre le travail nomade : dans les transports ou dans des lieux de convivialité. Un des chercheur·se·s rencontrés nous indique travailler aussi au bistrot<sup>1222</sup>. C'est d'ailleurs là qu'il nous a reçue pour la présentation de notre recherche quelques mois avant la collecte d'entretiens. Le travail dans les transports concerne 16 personnes et n'est pas réservé à l'Île-de-France.

L'ensemble des chercheur·se·s rencontrés disposent d'un espace défini comme leur bureau. C'est un endroit qui apparaît comme important dans l'activité des chercheur·se·s. Une partie en possède d'ailleurs deux<sup>1223</sup> dans deux lieux différents qui peuvent être seulement distants d'un bâtiment à un autre sur un même campus, mais également sur deux campus différents dans une même ville ou distants de plusieurs kilomètres. Un chercheur nous a accueillie dans un bureau qu'il occupe en alternance avec l'autre directrice du laboratoire, une forme de *flex office* que nous n'avons pas retrouvé chez d'autres. Les bureaux des chercheur·se·s rencontrés varient par leur taille, leur caractère partagé ou non, la présence ou non d'une table de réunion. À Angers, nous n'avons rencontré que des chercheur·se·s occupant seuls au moins un bureau. En Île de France, quatre personnes occupaient des bureaux collectifs et ne disposaient que d'un bureau, une personne utilisait un bureau individuel et

---

<sup>1217</sup> Bruno Mettling, *Transformation numérique et vie au travail. Rapport à l'intention de Mme Myriam El Khomri, ministre du Travail, de l'Emploi, de la Formation professionnelle et du Dialogue Social*, 2015, p. 13.

<sup>1218</sup> Commissariat général à l'égalité des territoires (CGET), *En France, teletravailler.fr*, disponible sur : <http://www.teletravailler.fr/observatoire/en-france>, (consulter le 30 mai 2021).

<sup>1219</sup> Entretien avec Julie Bourbeillon, 30 mars 2017.

<sup>1220</sup> Entretien avec Jérémy Clotault, le 28 avril 2017.

<sup>1221</sup> Entretien avec Sophie Nadot, le 24 mars 2017.

<sup>1222</sup> Entretien avec Ivan Sache, le 11 avril 2017.

<sup>1223</sup> Entretien avec Ivan Sache, le 11 avril 2017. Entretien avec Philippe Simoneau, 30 mars 2017. Entretien avec Thierry Rouxel, 26 avril 2017.

deux possédaient plusieurs bureaux. La pièce la plus petite est celle de Bertrand Dubreuc : 3,6 m<sup>2</sup>. Les autres bureaux vont d'environ 9/10 m<sup>2</sup> à plus de 20 m<sup>2</sup> pour des bureaux partagés. Tous les bureaux disposent de rayonnages ou d'armoires sur et dans lesquels sont conservés des documents en pile ou debout, en classeurs, parfois en boîtes. Toutes et tous ont un espace sur leur bureau pour installer un ordinateur. L'ordinateur peut être fixe ou portable, il peut disposer d'un écran, d'une souris ou d'un clavier supplémentaire. En face, une assise : une chaise, un fauteuil, un tabouret. Une bonne partie du temps de travail est passé à cet endroit.

Une partie des chercheur·se·s<sup>1224</sup> dispose également d'un espace de paillasse individuel dans une pièce spécifiquement conçue pour l'expérimentation. Précisons que toutes les recherches ne nécessitent pas de disposer d'une paillasse. Il y a ceux et celles pour lesquels les terrains et expérimentations se font en serre, en plein champ ou en pleine nature. Il y a aussi ceux et celles pour qui l'ordinateur est le lieu de l'expérimentation, en bio-informatique notamment. Les espaces d'expérimentation visités étaient tous collectifs avec plusieurs paillasses dans une même pièce mais avec une place attribuée à chaque chercheur.se. Le plus souvent, il s'agit de tables avec un plateau en verre d'une hauteur plus élevée qu'un bureau avec parfois un tabouret assis/debout. Autour de cette paillasse se trouvent des rayonnages en hauteur ou des tiroirs en dessous, sur lesquels ou dans lesquels sont disposés des produits, des ustensiles, du matériel biologique et des documents. Toute une série de « non-humains »<sup>1225</sup> qui contribuent à la réalisation de la recherche.

Les chercheur·se·s disposent également d'espaces collectifs ou partagés dans lesquels ils et elles évoluent et interagissent. Il y a les endroits dédiés à l'enseignement, les lieux de conférences ou de colloques, les salles de réunions. Dans ces zones la logique est différente du bureau. Ce sont des fonctions qui sont affectées aux espaces et non des surfaces attribuées à des personnes. Parmi ces lieux, citons les espaces de conservation de matériel biologique qui existent dans certains laboratoires. Ils sont principalement partagés avec d'autres membres du laboratoire et sont parfois gérés par des équipes spécifiques. Certains conservent leur matériel biologique dans des réfrigérateurs et des congélateurs, d'autres dans des armoires. Les tiroirs des salles d'expérimentation regorgent également de matériel biologique, souvent classé, identifié, numéroté, étiqueté. Contrairement aux lieux de conservation des documents, ces espaces de conservation de matériel biologique sont des lieux fréquentés activement par les chercheur·se·s. Enfin, dans ces lieux partagés figurent parfois des collections de revues ou d'ouvrages. Ici, nous ne parlons pas de bibliothèques universitaires, de services ou centres de documentation ni de services d'archives, mais bien de bibliothèques *ad hoc* existantes

---

<sup>1224</sup> Entretien avec Rozenn Le Hir, le 21 avril 2017. Entretien avec Bertrand Dubreucq, le 24 mars 2017. Entretien avec Fabien Chardon, le 21 avril 2017. Entretien avec Valentin Changenet, 24 février 2017.

<sup>1225</sup> Jérôme Lamy, Sébastien Plutniak, « La transparence des institutions. Une ethnographie de la verrerie dans un laboratoire de biologie », *Ethnologie française*, n° 46, 2016, p. 733-746.

ou ayant existé dans plusieurs des laboratoires visités. Là encore, la disponibilité numérique de nombreuses revues a incité les laboratoires et les chercheur·se·s à se débarrasser de linéaires de ressources, mais tout n'est pas disponible numériquement.

Quelle que soit sa localisation physique, le lieu principal de travail des chercheur·se·s se trouve devant l'ordinateur. Ainsi, chaque activité l'y ramène. Il est le lieu du collectif, de l'individuel, de la mutualisation, de la confrontation, même de l'expérimentation, de l'enseignement, de la recherche, des données, des documents, etc. D'ailleurs, dans tous les espaces décrits, nous retrouvons un invariant : l'information. Elle peut être consignée dans un document, circuler sous forme de données, être prise en note dans un cahier, etc. En conséquence, les documents sont aussi omniprésents dans ces lieux de travail. Le travail nomade (travail à domicile, dans les transports, dans plusieurs bureaux, etc.) a deux conséquences sur la gestion documentaire : des impressions nombreuses pour un confort de lecture dans toutes les situations et des migrations fréquentes de documents d'un espace à un autre, et surtout de données des outils de gestion aux ordinateurs, voire des ordinateurs aux disques durs externes pour pouvoir travailler de partout.

### **2.1.2. De l'ordinateur au bureau : les lieux des données et documents**

Nous avons montré l'importance des documents et données dans l'environnement des chercheur·se·s, nous avons décrit leur lieu de travail, nous allons désormais ancrer cet écosystème dans une géographie. Celle des endroits où sont situés les documents, données et archives des chercheur·se·s interrogés.

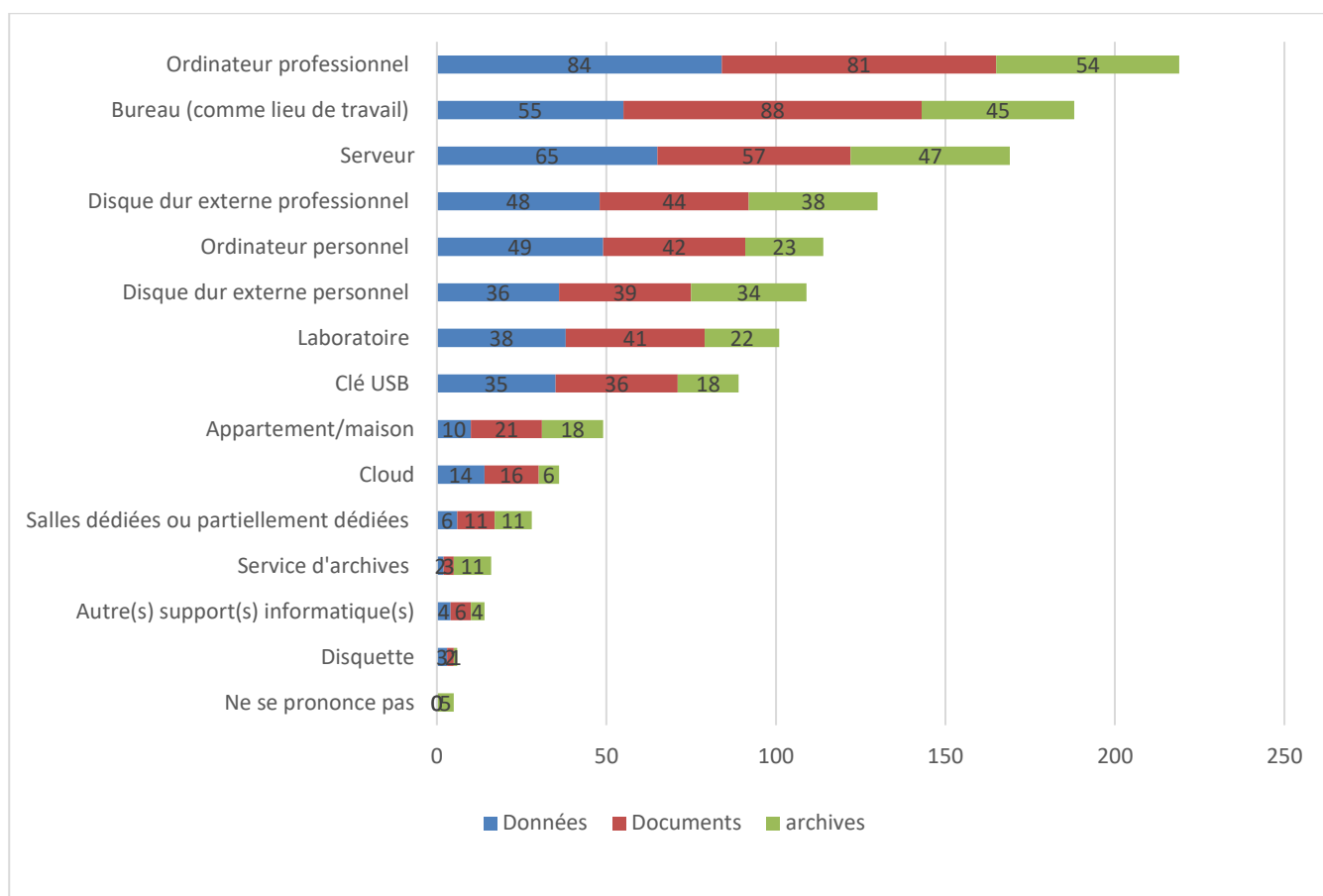


Figure 51 – Lieux de conservation des données, des documents et des archives (source : enquête en ligne de décembre 2015 à avril 2016, annexe 2, questions n<sup>os</sup> 10, 11 et 12)

Lorsqu'on leur demande où sont situés leurs données, leurs documents et leurs archives, les chercheur·se·s choisissent en moyenne quatre à cinq lieux de conservation pour les documents et les données, quand ils et elles en déclarent en moyenne trois pour les archives. L'ordinateur professionnel, qu'il soit portable ou fixe, est l'endroit où le plus de chercheur·se·s déclarent conserver des données et des archives. D'ailleurs, un chercheur indique que depuis qu'il est équipé d'un ordinateur portable, il se balade avec « sa maison sur le dos »<sup>1226</sup>. Pour les documents, c'est le bureau qui est le plus choisi (88). Le lieu d'habitation n'est choisi que par 27 répondant·e·s comme lieu de conservation de données, de documents ou d'archives. L'activité à la maison est ainsi essentiellement numérique ou sur papier de substitution ou bien les documents ne font qu'y passer et leur emplacement final se trouve au bureau.

Le numérique est très présent dans ces lieux de conservation, comme il l'est dans l'écosystème informationnel et documentaire des chercheur·se·s interrogés en général. L'ensemble des chercheur·se·s interrogés attribue au moins un lieu de conservation numérique pour leurs données, documents ou archives. Pour les archives, après l'ordinateur professionnel, c'est le serveur qui arrive

<sup>1226</sup> Entretien avec Ivan Sache, le 11 avril 2017.

en deuxième position, avant même le bureau. Le cloud est peu mobilisé et n'est pas identifié comme un lieu pour les archives. Les disques durs, choisis en tout par 58 répondant·e·s comme des lieux de conservation d'archives, sont plutôt utilisés par les chercheur·se·s rencontrés comme des moyens de sauvegarde répliquative qui sont parfois associés à une pratique d'archivage. À cette question, une partie des répondant·e·s n'a attribué que des lieux de conservation sur support numérique aux données et que des lieux de conservation sur support papier aux documents. Cette différenciation par le support n'est pas visible ailleurs et nous émettons l'hypothèse qu'elle est induite par la place de la question dans le questionnaire et sa formulation.

L'ensemble des chercheur·se·s interrogés ne dispose pas d'une place de travail en laboratoire ce qui explique la plus faible représentation de ce lieu de conservation. Pour ceux et celles qui en ont une, les documents rencontrés sont essentiellement des cahiers de laboratoire qui suivent les chercheur·se·s, des classeurs de protocole et de la documentation, notamment sur les produits et ustensiles.

Enfin, peu de laboratoires disposent d'une salle dédiée ou partiellement dédiée à la conservation de documents, données ou archives dont les chercheur·se·s aient connaissance. Ces espaces peuvent être réservés ou gérés par les gestionnaires administratifs du laboratoire<sup>1227</sup>. En tout, 16 répondant·e·s déclarent conserver des documents, des données ou/et des archives dans des espaces dédiés. Deux chercheur·se·s les choisissent systématiquement, deux les attribuent uniquement aux données – ces personnes font peut-être référence à des espaces de conservation de ressources biologiques –, cinq les utilisent pour conserver des documents uniquement et cinq des archives uniquement. Nous avons visité une salle d'archives<sup>1228</sup>, très encombrée, avec des cartons de déménagement posés sur des rayonnages, des planches de dessins conservées dans des pochettes à dessin, des photographies et du matériel obsolète. Une salle d'archives digne d'un producteur d'archives, contenant essentiellement des documents qui concernent l'administration du laboratoire, mais également de la production scientifique ancienne. Ces lieux de conservation du papier, contrairement à ceux de conservation du matériel biologique, ne sont pas des lieux de travail, ils sont peu fréquentés et parfois difficiles d'accès.

En partant des relevés topographiques des lieux de conservation des documents, données et archives<sup>1229</sup>, nous constatons que la conservation de documents sur papier est essentiellement une activité individuelle tournée vers soi-même. Quelques pratiques relèvent tout de même d'un acte collectif ou partagé. D'abord, il y a la documentation. Aujourd'hui, matériellement, elle représente peu de volume et certainement peu d'usages puisque la documentation sur papier est peu à peu remplacée par des pratiques numériques qui sont, elles, individuelles. Plusieurs chercheur·se·s rencontrés gèrent

---

<sup>1227</sup> Par exemple entretien avec Julie Bourbeillon, 30 mars 2017.

<sup>1228</sup> Entretien avec Thierry Rouxel, 26 avril 2017.

<sup>1229</sup> Annexe 4 – Relevés topographiques des documents sur papier.

leur documentation à partir d'outils comme *Mendeley* ou *End Note*, qui, s'ils peuvent être partagés, ont été présentés comme des outils personnels. Les pratiques collectives de conservation et de partage de la documentation au sein des laboratoires sont donc en voie de disparition et ont été remplacées par des pratiques individuelles attachées à une appartenance institutionnelle qui conditionne l'accès aux abonnements. Ensuite, dans certains laboratoires, les cahiers de laboratoire de personnes parties sont conservés dans des espaces partagés. C'est aussi le cas des thèses et des travaux étudiants comme des rapports de stage ou des mémoires. Enfin, les ressources biologiques sont souvent conservées dans des lieux communs, notamment parce qu'elles demandent des conditions particulières. On relève toutefois des pratiques individuelles au sein de ces lieux de conservation partagés. Les seules archives « archivées »<sup>1230</sup> observées dans notre contexte, étaient bien conservées dans une pièce collective mais à laquelle tout le monde n'avait pas accès. Nous n'avons pas observé de pratiques partagées autour de ces archives.

Valérie Feschet a montré que dans les familles de la vallée de l'Ubaye, ce sont toujours les mêmes lieux qui accueillent les mêmes papiers et que le lieu est symboliquement en harmonie avec la mémoire qui lui est confiée<sup>1231</sup>. La mémoire « froide » rappelle « les règles d'alliances et de filiation »<sup>1232</sup> quand la mémoire « chaude » est « plus émotive, l'individu quittant le rôle mécanique qui lui est assigné par la société »<sup>1233</sup>. Elle explique également que les papiers les plus importants sont conservés dans la chambre principale, sous clé, accessibles au couple de la maison et que d'autres sont conservés sur une étagère murale, et sont accessibles à la famille étendue, aux parentèles proches et aux ami·e·s de passage<sup>1234</sup>. Pour ces familles, il existe une gradation des lieux de conservation de l'invisible au visible, au fur et à mesure des générations « les archives passent du statut de papiers fermés, clos, invisibles, privés, personnels, à un statut de papiers d'identité collective, visibles, ouverts, montrables »<sup>1235</sup>. Nous avons aussi observé, dans une précédente étude<sup>1236</sup>, deux stratégies différentes liées à l'âge des chercheur·se·s composant les équipes : dans l'équipe la plus jeune, les archives étaient centralisées dans des lieux éloignés de la production scientifique quand elles restaient à proximité dans l'équipe la plus âgée. Enfin, nous avons montré que, dans les représentations des archives des chercheur·se·s interrogés, la vision logistique des archives, avec une attention portée aux trois âges, est importante<sup>1237</sup>. Et pourtant, nous ne retrouvons que très peu ces caractéristiques en étudiant les lieux de conservation des données, documents et archives. D'un côté, il n'y a pas d'archives cachées, sous

---

<sup>1230</sup> Entretien avec Thierry Rouxel, 26 avril 2017.

<sup>1231</sup> V. Feschet, « Textes et contextes... », *art. cité*, p. 16.

<sup>1232</sup> V. Feschet, « Textes et contextes... », *art. cité*, p. 16.

<sup>1233</sup> V. Feschet, « Textes et contextes... », *art. cité*, p. 16.

<sup>1234</sup> V. Feschet, *Les papiers de famille...*, *op. cit.*, p. 184.

<sup>1235</sup> V. Feschet, « Textes et contextes... », *art. cité*, p. 31.

<sup>1236</sup> M. Georges, *Les chercheurs en laboratoire et leurs archives...* *op. cit.*, p. 77.

<sup>1237</sup> Chapitre 1.

clé. La salle d'archives « archivées » est bien sous clé, mais n'est pas associée à un discours autour du secret. D'un autre côté, les pratiques de conservation sont essentiellement individuelles et ne sont donc pas tournées vers le partage. Il n'y a pas d'évolution des documents de lieux cachés vers des lieux visibles. En revanche, il existe des lieux individuels et des lieux collectifs. Il n'y a que peu de passage des documents d'un lieu caractérisé à un autre durant son cycle de vie. En outre, la position dans l'espace d'un document ne dit rien de son statut vis-à-vis de la mémoire qu'il alimente voire de sa dimension émotionnelle. Nous constatons là encore un vide : lorsque les documents ne sont plus utilisés par les chercheur·se·s, ils ne possèdent pas de lieux identifiés pour être déposés. Ils restent dans les bureaux, dans les ordinateurs, sur les disques durs ou sont éliminés.

Pour autant, les documents ne sont pas statiques. Nous avons montré qu'il y a des déplacements temporaires de dossiers pour travailler, chez soi par exemple ou en salle de cours. La notion de circulation des documents est complexe à manier dans l'environnement numérique<sup>1238</sup>. Plus que le document, c'est l'information qui circule. Pour faire relire ou circuler un document les chercheur·se·s utilisent le courriel et la pièce jointe qui sera une copie du document qui reste dans son lieu de conservation. Quelques chercheur·se·s indiquent matérialiser un document et l'annoter à la main avec des collègues, et le document circule de bureau à bureau en version papier, mais c'est une pratique à la marge et souvent associée à de la retranscription numérique. Là encore, c'est plutôt l'information qui circule. Par ailleurs, plusieurs chercheur·se·s rencontrés font aussi état d'un changement de lieu lors du passage d'un document d'un statut d'actif et quotidien à un statut de conservation intermédiaire. On passe du bureau à l'armoire ou à l'étagère avec une éventuelle mise en pochette. Une chercheuse rencontrée décrit un système d'organisation numérique dans lequel le document évolue en fonction de son cycle de vie :

Elle possède « un système courant sur Dropbox avec une structure, là c'est très organisé, avec des dossiers thématiques » et « un système d'archives à côté, qui est sur une période définie et je bascule régulièrement, le trop plein de Dropbox, qui est archivable, c'est à dire qui n'est plus touché, je le bascule dans mon dossier d'archives, qui lui est dans un répertoire fixe qui est... que je mets à jour régulièrement avec mes copies ». « Peut-être que tous les 2-3 mois, il y a un dossier que je considère comme étant clos et que je bascule dans mes archives ». « Et puis j'ai un autre dossier que je n'utilise plus du tout, qui va jusqu'à 2009. C'est tout ce que j'ai pu faire avant 2009 et celui-là je ne le touche plus et il est sur ce disque-là »<sup>1239</sup>.

Malgré tout, les documents restent dans le champ individuel et nous n'observons aucune gradation émotionnelle.

---

<sup>1238</sup> Igor Babou, J. Le Marec, « Les pratiques de communication professionnelle... », *art. cité*, p. 115-142.

<sup>1239</sup> Entretien avec Sophie Nadot, le 24 mars 2017.

Les lieux de travail varient selon le grade des chercheur·se·s mais des invariants peuvent être dégagés. D’abord, nous constatons que, chez les chercheur·se·s interrogés, le travail à domicile est une pratique courante et la frontière entre travail personnel et professionnel est parfois floue. Ensuite, le lieu de travail et de la conservation de documents privilégié par les répondant·e·s est le bureau avec, à l’intérieur, l’ordinateur. Quelques chercheur·se·s possèdent également un espace de paillasse. Au quotidien, les chercheur·se·s travaillent essentiellement devant un ordinateur. Les pratiques de conservation de documents, de données et d’archives sont majoritairement individuelles et les lieux de conservation n’informent ni sur la proximité émotionnelle des documents ni sur leur caractère de mémoire collective. Les lieux se partagent plutôt entre ceux dédiés à des pratiques personnelles de conservation de documents, et ceux dédiés à des pratiques collectives et partagées, avec très peu de circulation entre l’un et l’autre. D’ailleurs, lorsqu’il y a circulation, au-delà des documents, ce sont les informations qui circulent. Pour terminer, notons qu’il n’existe pas dans les laboratoires visités, d’espace physique ou numérique institutionnel où pourraient être déposées des archives. Il manque là aussi les outils pour capturer les documents et permettre leur patrimonialisation.

## 2.2. Usage et logiques d’usage

D’abord utilisé en sociologie, puis en sciences de l’information et en bibliothéconomie, la notion de logique d’usage ou de logique de l’usage est désormais mobilisée dans plusieurs travaux en archivistique et sa pertinence n’est plus à démontrer. Elle a ainsi été utilisée pour comprendre l’usage de certaines typologies ou certains ensembles d’archives, par exemple ceux des dossiers individuels d’enfants<sup>1240</sup> ou des archives de la Guerre de 1914-1918<sup>1241</sup>. Elle a été mobilisée pour analyser l’utilisation des archives par différents groupes sociaux, par exemple, par des publics militants<sup>1242</sup>, par des généalogistes<sup>1243</sup> ou par les publics des archives dans l’ancienne colonie de Madagascar<sup>1244</sup>. Enfin, elle a permis de détailler les usages des archives dans des processus, par exemple en recherche

---

<sup>1240</sup> A. Laloux, *Les dossiers individuels de la protection de l’enfance...*, *op. cit.* et particulièrement les pages 106-140.

<sup>1241</sup> P. Marcilloux, « Usages et logiques d’usages des archives de la Grande Guerre : de la preuve à l’individu en passant par l’histoire », dans Yves Kinossian, Jean Luquet, Hélène Maurin, Frédéric Turpin, Denis Varaschin (sous la dir. de), *Les pays de Savoie et la Grande Guerre : quelles sources ?*, Chambéry, Université de Savoie, 2014, p. 11-25.

<sup>1242</sup> B. Grailles, « “Mes archives sont-elles queer ?”... », *art. cité*, p. 107-120. P. Marcilloux, *Les ego-archives*, 250 p.

<sup>1243</sup> B. Grailles, « Ce que la Grande Guerre fait aux archives. De la base de données des morts pour la France aux commémorations du centenaire », dans Andrea Brazzoduro, Ken Daimaru, Fabien Théofilakis (sous la dir. de), *Faire l’histoire des violences en guerre. Annette Becker, un engagement*, Paris, Creaphis Éditions, 2021, p. 393-407.

<sup>1244</sup> C. Jollivet, *Archives, archivistique et logiques d’usages...*, *op. cit.* et particulièrement les pages 259 et 353.



biomédicale<sup>1245</sup>. Cet outil facilite donc l'appréhension fine de l'utilisation des archives par différents groupes sociaux et dans différents contextes en soulignant les logiques en œuvre. Il favorise le dépassement de la vision habituelle des publics des archives en donnant la possibilité d'analyser des usages parfois éloignés de la norme.

Dans notre travail, analyser les usages des archives gérées dans les institutions de conservation d'archives par les chercheur·se·s en sciences du végétal et les observer comme public de ces mêmes institutions se révèle difficile au vu du très faible nombre de ces pratiques. Pourtant, des usages et des logiques d'usage existent et sont à l'œuvre. Il s'agit donc d'abord de comprendre les pratiques de partage et de réutilisation des documents et surtout des données issues des expérimentations. Ensuite, nous analyserons les usages déclarés des archives, c'est-à-dire ce que les chercheur·se·s interrogés disent faire de ce qu'ils et elles appellent des archives.

### 2.2.1. Des pratiques de partage et de réutilisation ?

Si des documents et des données sont produits et/ou conservés, stockés, circulent, etc., c'est qu'ils sont utilisés. Nous avons déjà analysé le lien entre les activités et la production documentaire des chercheur·se·s en nous plaçant dans une logique purement archivistique. C'est-à-dire que nous avons entendu le producteur de documents comme la personne qui le crée, le reçoit ou le prend en charge<sup>1246</sup>. Nous souhaitons interroger ici les usages des documents et données dont un élément diffère de leur contexte de création. D'abord, ces usages peuvent être décalés dans le temps – il s'écoule du temps entre la génération des données et documents et leur utilisation – ou bien, les créateur·rice·s et utilisateur·rice·s sont différents – les données et documents sont générés par d'autres pour soi-même, ce ne sont alors pas vraiment des réutilisations. Ces deux usages mettent en lumière des pratiques de réutilisation et de partage et soulèvent une question chez les chercheur·se·s rencontrés : faut-il maintenir les données, les conserver, les partager ou bien les régénérer au besoin ?

Il convient pour commencer de positionner l'utilisation des données et documents dans le temps. En effet, ces usages peuvent être différés et l'utilisation d'une information de plus de cinq ans ne révèle pas forcément une pratique de réutilisation. De manière générale, lorsqu'on demande aux chercheur·se·s la date des documents qu'ils et elles utilisent, 36 répondant·e·s indiquent utiliser des documents et données de tous les âges, c'est-à-dire de moins de deux mois à plus de dix ans. Un doctorant utilise des données et documents de seulement deux à cinq mois. 13 chercheur·se·s utilisent seulement des données et documents de moins de deux ans, 19 chercheur·se·s utilisent seulement des données et documents de plus de cinq mois et sept chercheur·se·s utilisent seulement des données et

---

<sup>1245</sup> M. Moysan, *Usages d'archives...*, *op. cit.*, et particulièrement les pages 148 à 179.

<sup>1246</sup> Interpares, *Glossaire*, disponible sur : <http://elec.enc.sorbonne.fr/interpares2/glossaire>, (consulté le 06 novembre 2021).

documents de plus de cinq ans. C'est lorsque nous croisons ces réponses avec le grade des répondant·e·s que l'utilisation différée est lisible.

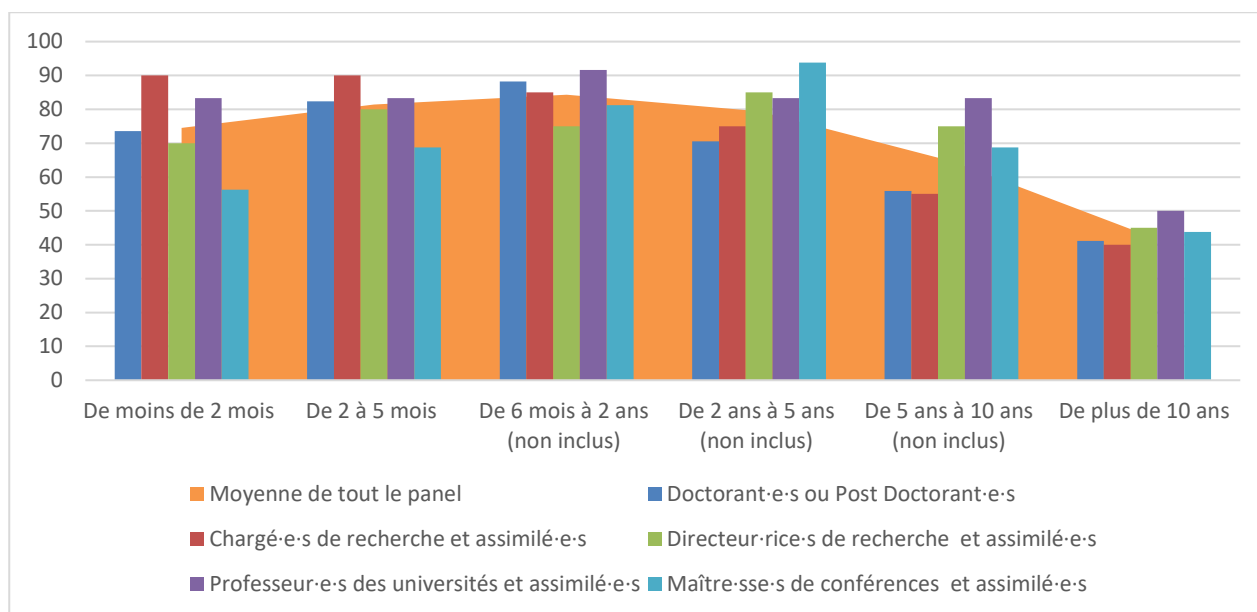


Figure 52 - Comparaison de l'ancienneté des documents et données utilisés par les chercheur·se·s en fonction de leur grade (source : enquête en ligne de décembre 2015 à avril 2016, annexe 2, questions n<sup>os</sup> 23 et 83)

Sur cette figure, nous voyons apparaître clairement les temporalités des parcours de recherche en fonction des grades. Tout d'abord, les doctorant·e·s ou post-doctorant·e·s sont plus nombreux que la moyenne à utiliser des données et documents de six mois à deux ans. Ils et elles sont également un peu au-dessus de la moyenne pour l'utilisation des documents et données de deux à cinq mois et bien en-dessous pour les documents et données datant de plus de deux ans. Un parcours de thèse sur trois ans avec une production des données la première année semble compatible avec ces chiffres. Ensuite, les chargé·e·s de recherche et assimilé·e·s sont les plus représentés dans la catégorie des chercheur·se·s utilisant des données et documents de moins de cinq mois pour décroître ensuite. D'ailleurs, c'est le grade qui apparaît comme l'utilisateur le plus « direct » de ses données<sup>1247</sup>. Les maître·sse·s de conférences et assimilé·e·s ont un parcours en décalé des doctorant·e·s, avec un pic d'utilisation de documents de deux à cinq ans. Deux hypothèses peuvent expliquer ce phénomène. Premièrement, comme certains chargé·e·s de recherche, les maître·sse·s de conférences et assimilé·e·s, poursuivent leurs recherches à partir des données issues de leur thèse. Deuxièmement, l'enseignement prend une part importante du temps de travail des maître·sse·s de conférences et assimilé·e·s<sup>1248</sup> provoquant un allongement de la durée qui s'écoule entre la collecte des données et

<sup>1247</sup> Entretien avec Fabien Chardon, le 21 avril 2017. Entretien avec Rozenn Le Hir, le 21 avril 2017.

<sup>1248</sup> Entretien avec Jérémy Clotault, le 28 avril 2017.

leur utilisation. Enfin, les directeur·rice·s de recherche, professeur·e·s des universités, et assimilé·e·s, ont un profil un peu particulier. Les directeur·rice·s de recherche et assimilé·e·s sont plus nombreux à utiliser des données de plus de deux ans et les professeur·e·s des universités et assimilé·e·s choisissent plus souvent que les autres tous les âges. Nous lisons dans ce constat une conséquence de la direction de recherche – ces personnes sont ainsi au côté des doctorant.e·s et chargé.e·s de recherche –, de l'élargissement des objets de recherche parfois vers un questionnement sur le temps long, mais aussi, certainement, d'une plus grande pratique de réutilisation.

Sans qu'il s'agisse de la réutilisation à proprement parler, les chercheur·se·s utilisent aussi des données générées par d'autres ou génèrent des données pour d'autres. C'est une pratique décrite par plusieurs des chercheur·se·s rencontrés :

« Si c'est moi qui ai en charge la collecte des données, mais que ce n'est pas moi qui vais les analyser ou que c'est pas moi qui, à terme, vais les utiliser, soit les analyser [...] ». « Sachant que le temps de la science est long, très très long. Donc généralement un étudiant fait une manip et pour qu'elle soit valable il faut qu'elle soit dupliquée et donc on la fait une seconde fois et l'étudiant a rarement le temps de refaire la manip, pour les étudiants en master » ou « L'exemple classique que j'ai facilement, c'est que je vais aller rechercher des résultats produits par des stagiaires dans des cahiers de manip. Donc quelques années après, je retourne dans le cahier de manip pour voir les résultats ou voir comment ils ont fait pour produire les données et retrouver les protocoles »<sup>1249</sup>.

Il existe donc une pratique habituelle d'utilisation des données produites par d'autres ou de réutilisation de ses propres données. La réutilisation est alors une suite logique.

« Je revois mes propres données, mais je revois aussi beaucoup de données extérieures. Les bases de données sont pour moi excessivement intéressantes »<sup>1250</sup>.

Nous remarquons d'ailleurs une gradation dans l'ouverture et le partage des données qui sont utilisées par les chercheur·se·s. Il y a d'abord les données qui sont générées par une personne pour elle-même ou pour son équipe restreinte, ses collègues, sur une même recherche :

« [Dans une autre équipe du laboratoire] Dès qu'ils commencent à générer des données, c'est sur un serveur partagé pour que [...] toutes les personnes de l'équipe puissent y avoir accès. Nous on est un peu plus réticents à ça »<sup>1251</sup>.

Il y a aussi les données que les chercheur·se·s partagent au sein d'un même laboratoire mais dans des équipes différentes, ou pour des projets de recherche différents. Ensuite, une partie des données peut

---

<sup>1249</sup> Entretien avec Valentin Changenet, 24 février 2017. Entretien avec Fabien Chardon, le 21 avril 2017. Entretien avec Fabien Chardon, le 21 avril 2017.

<sup>1250</sup> Entretien avec Valentin Changenet, 24 février 2017. Entretien avec Fabien Chardon, le 21 avril 2017.

<sup>1251</sup> Entretien avec Valentin Changenet, 24 février 2017.

être extraite<sup>1252</sup> pour être publiée à l'appui d'un article puisque c'est aujourd'hui une obligation imposée par certaines revues. D'un autre côté, les données ainsi publiées par d'autres chercheur·se·s ou équipes sont utilisées par les chercheur·se·s rencontrés souvent pour faire l'état de l'art d'une question de recherche<sup>1253</sup>. Il y a aussi des données qu'on souhaite mettre à disposition du monde entier, sur Internet, sans inquiétude des usages qui pourraient en être faits – « j'ai pas mis de droits, au contraire ça me fait plaisir si on les réutilise »<sup>1254</sup> –, et sans que ces données aient à répondre à des évaluations par les pairs. Ce chercheur précise d'ailleurs :

« Les données brutes ne sont pas systématiquement publiées, moi j'essaye de les publier systématiquement, car il m'est arrivé plusieurs fois de réinterpréter des résultats à partir de données brutes. Et sachant que je le fais, j'essaye de donner mes résultats bruts pour qu'ils puissent être réinterprétés, car un nouveau regard c'est toujours intéressant. Ça m'est arrivé en fait : de publier un article et deux ans après quelqu'un a republié un article à partir de mes résultats. Juste pour montrer que sa méthode était intéressante. [Question : cette personne là, vous l'aviez rencontré ?] Je ne l'avais pas rencontré, c'est une équipe allemande que je ne connaissais pas. Par contre, après, j'ai pu être en contact pour voir pourquoi ils ont fait ça et pour comprendre ce qu'ils souhaitent faire par la suite »<sup>1255</sup>.

Il existe enfin des données partagées avec le monde entier par le biais de bases de référence, comme les données de séquençage qui alimentent systématiquement une base de données.

« Y' a des choses comme des séquences nucléotidiques d'ADN, celles-là, on les met systématiquement sur les bases de données qui sont disponibles dans le monde entier, et ça, sans avoir publié quoi que ce soit, car on estime que c'est de la connaissance. Et nous même on en tire un tel bénéfice de l'utilisation de ces banques-là, on a tout intérêt à le faire ». « De toute manière, à chaque fois qu'on fait une publi' qui utilise les données de séquence, on est obligé de les mettre dans les bases de données internationales »<sup>1256</sup>.

Toutefois, diffuser les données et les rendre exploitables sont deux sujets différents. Christine Borgman relève d'ailleurs que parmi les chercheur·se·s favorables au partage des données de recherche, peu ont entrepris de les diffuser<sup>1257</sup>. Même le partage au sein d'un même laboratoire demande, si ce n'est une standardisation de leur présentation, au moins une mise en contexte de leur obtention :

« Il y a effectivement tout un travail qui est fait au niveau de l'unité pour avoir des systèmes homogènes d'archivage de ces données de masse, de façon à ce que les gens puissent

---

<sup>1252</sup> Entretien avec Jérémie Clotault, le 28 avril 2017.

<sup>1253</sup> Entretien avec Bertrand Dubreucq, le 24 mars 2017.

<sup>1254</sup> Entretien avec Sophie Nadot, le 24 mars 2017.

<sup>1255</sup> Entretien avec Fabien Chardon, le 21 avril 2017.

<sup>1256</sup> Entretien avec Philippe Simoneau, 30 mars 2017. Entretien avec Thierry Rouxel, 26 avril 2017.

<sup>1257</sup> C. L. Borgman, *Qu'est-ce que le travail scientifique des données ?*, op. cit., p. 253.

travailler sur ces données, donc pas forcément ceux qui les ont générées, mais d'autres et se dire, voilà, moi j'ai besoin pour la compréhension de mon propre projet, ce serait bien que je sache ce qui se passe dans telle autre condition. [...] Mais là, c'est un peu compliqué parce que ça demande à ce que les données soient archivées de façon uniforme et donc il y a tout un travail car il faut se discipliner pour faire ce stockage uniforme, donc mettre en place des outils qui leur permettent que, dès la génération de la donnée, elle soit déjà en forme pour ensuite être stockée et réutilisée par les autres »<sup>1258</sup>.

Le partage des données demande également un tri entre celles qui sont utilisables et celles qui ne le sont pas<sup>1259</sup>. Même si les pratiques de partage de « bases de données » existaient avant l'informatique<sup>1260</sup>, la production de données de référence a augmenté avec l'arrivée de cet outil<sup>1261</sup> qui facilite leur création et leur partage à l'échelle internationale. D'ailleurs, Denis Poupardin explique dans son rapport que « les scientifiques sont incités [...] à participer de plus en plus à des programmes de recherche, dépassant le cadre de leur unité, la coordination des efforts de chacun se traduisant souvent par la mise au point et l'enrichissement de banques de données »<sup>1262</sup>. À l'IRHS comme à BIOGER-CPP, l'apport de l'équipe de bioinformatique est majeur sur ce sujet<sup>1263</sup>.

L'une des problématiques de la réutilisation des données est celle de son intérêt face à leur régénération. C'est une question que se posent plusieurs des chercheur·se·s rencontrés. Au début de la mise en place des grandes bases de données internationales, l'ambition était de conserver et partager des données compliquées et chères à obtenir, comme les données génomiques dans les sciences du vivant. Mais, dès le début des années 2000, les chercheur·se·s font face à la masse et la difficulté n'est plus de se procurer de nouvelles données mais plutôt de réussir à exploiter l'ensemble des données collectées<sup>1264</sup> ou sélectionner celles à analyser. En 2014, Philippe Simoneau confirme : parmi les données collectées, beaucoup ne sont pas utilisées, soit parce qu'elles ne répondent pas à la question de recherche posée soit parce que les équipes ne disposent pas encore des connaissances permettant de les interpréter<sup>1265</sup>. De fait plusieurs chercheur·se·s s'interrogent :

« On se rend compte que le stockage peut commencer à coûter plus cher que la production et donc y a des gens qui commencent à considérer que plutôt que de stocker, que d'archiver, dès lors qu'on n'utilise pas les données on les élimine et si on veut un jour retravailler dessus, ça coûte moins cher et c'est plus efficace de les reproduire que de stocker ». « Maintenant, en particulier avec les données génomiques, il y a énormément d'archivage de données, de

---

<sup>1258</sup> Entretien avec Philippe Simoneau, 30 mars 2017.

<sup>1259</sup> Entretien avec Bertrand Dubreucq, le 24 mars 2017.

<sup>1260</sup> Jean-François Bert, *Une histoire de la fiche érudite*, Villeurbanne, Presses de l'Enssib, 2017, 144 p.

<sup>1261</sup> Entretien avec Ivan Sache, le 11 avril 2017.

<sup>1262</sup> D. Poupardin, *Une politique d'archivage à l'INRA ?...*, *op. cit.* p. 51.

<sup>1263</sup> Entretien avec Philippe Simoneau, 30 mars 2017. Entretien avec Thierry Rouxel, 26 avril 2017.

<sup>1264</sup> M. Jean, D. Poupardin, « Les archives des unités de recherche... », *art. cité*, p. 44-45.

<sup>1265</sup> Entretien avec Philippe Simoneau, 30 mars 2017.

données monstrueuses en termes de quantité et on ne sait pas très bien où on va pour la suite, on peut en arriver à décider un jour, que c'est plus facile de refaire du séquençage à chaque fois que de conserver les données. C'est une grosse question qui se pose avec les données génomiques, en particulier parce que la moindre analyse de génomique génère des téra et des téra de données »<sup>1266</sup>.

La problématique se pose en termes de coût, mais aussi en lien avec l'évolution de la précision des technologies de collecte de données. Dans certains domaines, il est ainsi possible de générer aujourd'hui des données de meilleure qualité qu'auparavant<sup>1267</sup>. Ce questionnement n'est pas nouveau puisque déjà en 2006, le collectif de recherche Interpares le décrivait en lien avec la sphère scientifique mais aussi avec la sphère artistique<sup>1268</sup>. De plus, C. L. Borgman faisait le constat en 2015 qu'il était plus facile d'obtenir des financements pour générer de nouvelles données plutôt que de réanalyser des données existantes<sup>1269</sup>.

Il existe donc des usages des données différés dans le temps qui ne sont pour autant pas nécessairement des réutilisations, soit qu'il y ait du temps qui s'écoule entre la génération des données et leur mobilisation, soit qu'il y ait également un changement d'acteur·rice. D'ailleurs, les chercheur·se·s rencontrés montrent une certaine habitude à la mobilisation de données générées par d'autres, que ce soit par des collègues ou par des chercheur·se·s extérieurs. Nous avons mentionné plus haut, les trois ensembles proposés dans le rapport de la National Science Foundation<sup>1270</sup> – données de recherche, données ressources ou communautaires et données de référence –. Pour notre part, nous observons des données de recherche qui, si elles sont partagées, ne le sont qu'avec l'équipe ; des données communautaires, lorsqu'elles sont partagées au sein de l'ensemble du laboratoire ; et des données de référence de trois ordres : des données venant à l'appui de publications, des données versées dans des bases de référence et des données diffusées sur Internet par les propres moyens des chercheur·se·s. Mais partager les données qu'on produit engage à les décrire et à les standardiser et c'est cette étape qui est certainement la plus difficile à réaliser. Enfin, les chercheur·se·s interrogent la pertinence de conserver des données pour les réutiliser dans un contexte où les coûts de génération des données peuvent être moindre que ceux de leur conservation, et où la qualité des outils de mesure, et donc des données générées, évoluent positivement.

---

<sup>1266</sup> Entretien avec Jérémy Clotault, le 28 avril 2017. Entretien avec Thierry Rouxel, 26 avril 2017.

<sup>1267</sup> Entretien avec Julie Bourbeillon, 30 mars 2017. Entretien avec Bertrand Dubreucq, le 24 mars 2017.

<sup>1268</sup> Yvette Hackett, « Méthodes d'évaluation et de conservation », disponible sur : <http://elec.enc.sorbonne.fr/interpares2/partie4>, (consulté le 16 décembre 2021).

<sup>1269</sup> C. L. Borgman, *Qu'est-ce que le travail scientifique des données ?*, op. cit., p. 32.

<sup>1270</sup> National Science Board, *Long-Lived Digital Data Collections*, op. cit., p.73-78. C. L. Borgman, *Qu'est-ce...*, op. cit., p. 48-49.

### 2.2.2. Usage déclaré des archives

Que ce soit dans les enquêtes sur les publics des services d'archives<sup>1271</sup> ou dans les statistiques officielles des services d'archives<sup>1272</sup> en France, les chercheur·se·s en sciences du végétal, et d'ailleurs plus largement en sciences du vivant<sup>1273</sup>, ne sont pas clairement identifiés dans la catégorisation choisie. Il est possible de les compter parmi les « services producteurs » qui « ont besoin des renseignements techniques ou juridiques qu'elles [les archives] contiennent, et qui permettent une continuité dans l'action »<sup>1274</sup> mais également dans les citoyen·ne·s curieux qualifiés d'« usagers différents, souvent pressés, cherchant une information précise et fiable » qui apparaissent dans les salles de lecture dans les années 2010 en corrélation avec l'augmentation de la demande mémorielle et sociale d'archives<sup>1275</sup>. Les chercheur·se·s auraient donc le choix entre trois usages priorités des archives, d'après ces enquêtes : un usage historique d'abord, puis de preuve et éventuellement d'information.

Cette partie s'appuie sur l'usage déclaré des archives par les chercheur·se·s interrogés en sachant que celles-ci ont un contour flou et que l'exclusion des publications dans le champ des archives n'est pas systématique en fonction des questions. Nous avons d'abord demandé aux chercheur·se·s s'ils et elles avaient besoin d'archives dans leur travail, mis à part les anciennes publications<sup>1276</sup>. 42 répondant·e·s indiquent en utiliser parfois ou souvent et, parmi ces personnes, 15 considèrent que les archives sont des archives dès leur création<sup>1277</sup>. 35 répondant·e·s en utilisent mais rarement. 16 trouvent l'idée intéressante mais n'y ont pas réfléchi, sept n'en utilisent pas et deux n'en voient pas l'intérêt. Quatre chercheur·se·s qui utilisent souvent, parfois ou rarement des archives indiquent qu'une partie d'entre elles n'ont pas été conservées ou ne sont pas accessibles. L'utilisation des archives par les répondant·e·s est donc plutôt modérée.

Dans notre premier chapitre, nous avons montré que l'usage potentiel des archives est central dans les représentations des archives des chercheur·se·s interrogés et que le concept de « mémoire » qui leur est associé est un mot valise. Pour préciser ces réponses, nous avons demandé aux chercheur·se·s à quoi leur servaient les archives dans leur travail.

---

<sup>1271</sup> Service interministériel des Archives de France, *Qui sont les publics des archives ? Enquêtes sur les lecteurs, les internautes et le public des activités culturelles dans les services publics d'archives (2013-2014)*, Ministère de la Culture et de la communication, Paris, 2015, 105 p.

<sup>1272</sup> Service interministériel des Archives de France, *Activité des services d'archives en France : rapports annuels (FranceArchives)*, disponible sur : <https://francearchives.fr/article/37979>, (consulté le 3 janvier 2022).

<sup>1273</sup> M. Georges, M. Moysan, « Archives et chercheurs : comprendre leurs relations pour mieux coopérer », *Comma*, n° 2016, 2018, p. 105-114.

<sup>1274</sup> Vincent Duclert, Sophie Coeuré, *Les archives*, Paris, La Découverte, 2019, p. 77.

<sup>1275</sup> Service interministériel des Archives de France, *Qui sont les publics des archives ?...*, *op. cit.*, p. 7.

<sup>1276</sup> Question 16.

<sup>1277</sup> Question 14.

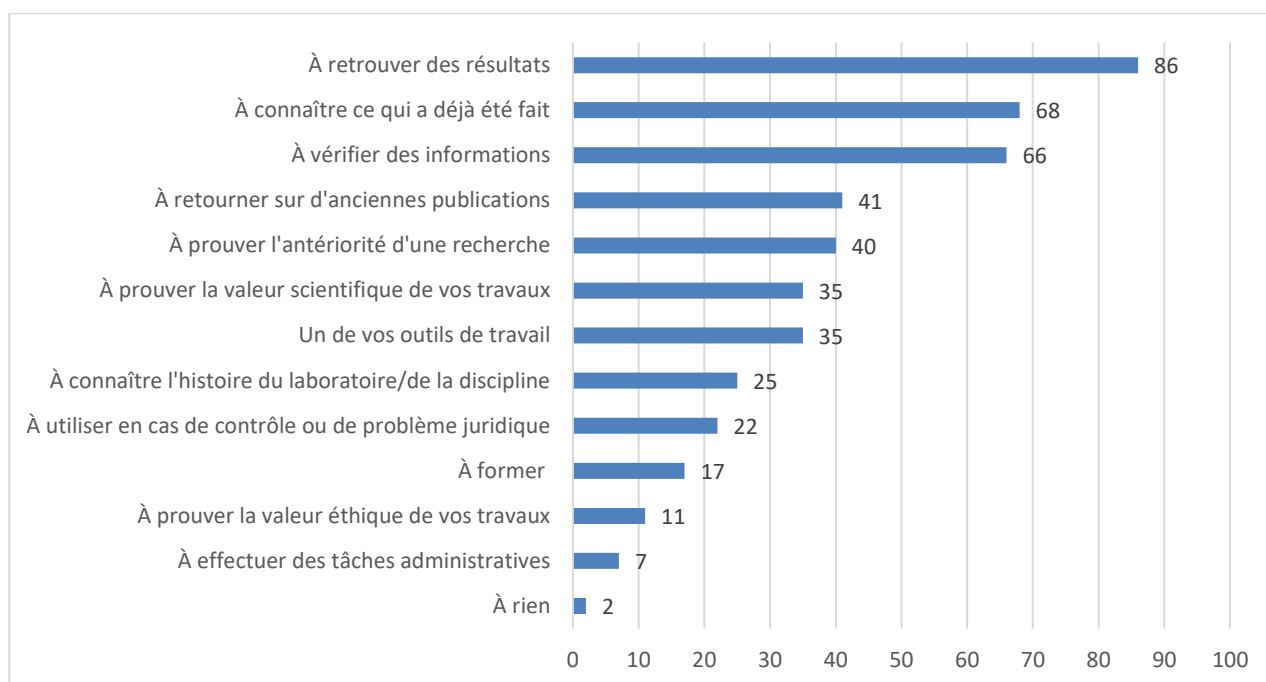


Figure 53 – Rôles déclarés des archives dans le travail des chercheur·se·s (source : enquête en ligne de décembre 2015 à avril 2016, annexe 2, question n° 15)

Les chercheur·se·s accordent donc majoritairement une fonction réelle aux archives puisque seulement deux personnes déclarent qu'elles ne leur servent à rien. La première indique par ailleurs que l'utilisation d'archives dans son travail est une idée intéressante mais qu'elle n'y a pas réfléchi et la deuxième n'en voit pas l'intérêt.

En lien direct avec l'usage potentiel, c'est l'usage informationnel qui prime. Les archives sont ainsi essentiellement mobilisées pour trouver, retrouver ou vérifier une information :

« On a publié cette année des choses dont on est venu chercher dans les cahiers de manip, ici des manip qui avaient été faites à l'époque ou de données qu'on avait stockées mais qu'on ne savait plus comment elles avaient été produites, et on a retrouvé comment elles avaient été produites en revenant chercher dans ces cahiers. Ça c'est vraiment la forme d'archives à long terme minimale et indispensable, tout le reste à la limite on peut s'en dispenser ». « On va archiver les mémoires des étudiants à la bibliothèque, parce que euh, dix ans après, il y a peut-être un étudiant qui va travailler sur le même thème qui va vouloir consulter le mémoire des collègues »<sup>1278</sup>.

Il s'agit parfois même de réutiliser les informations contenues dans les archives, le plus souvent pour répondre à des appels à projets :

« Dans le métier de chercheur, actuellement, c'est d'abord chercheur d'argent, donc on écrit beaucoup de projets et on utilise beaucoup nos archives pour recycler des textes, sans que

<sup>1278</sup> Entretien avec Bertrand Dubreucq, le 24 mars 2017. Entretien avec Julie Bourbeillon, 30 mars 2017.



ça soit du plagiat, pour réécrire d'autres choses. Et là on replonge dans nos archives, si on considère comme archives tout texte produit dans le passé ». « On me sollicite pour présenter nos activités dans un cadre ou un autre : attends, ce projet-là, on l'avait présenté dans un contexte un peu similaire, on va aller rechercher la présentation qu'on avait faite pour réutiliser des éléments »<sup>1279</sup>.

Ce besoin n'est pas nécessairement identifié à l'avance :

« Je pense qu'il y a une partie des archives qui ne servent à rien, mais en fait on ne sait jamais parce que ça m'est arrivé d'aller chercher des documents de 2003, 2004 que je ne pensais pas aller chercher, dont je ne pensais pas avoir besoin un jour »<sup>1280</sup>.

Et, dans le cadre d'une recherche précise, il est rarement mis en œuvre :

« On voit très rarement réutilisation de données anciennes pour des nouveaux travaux, donc c'est vraiment au cas où il y a contestation, mais c'est vraiment rare qu'on réutilise des données anciennes pour de nouvelles recherches »<sup>1281</sup>.

Bruno Delmas, qui a proposé une catégorisation des besoins auxquels répond l'usage d'archives<sup>1282</sup>, décrit deux besoins en lien avec les usages décrits : ceux de « gestion » et de « connaissance ». Il est aussi possible de les rapprocher de la « fonction scientifique de l'archive »<sup>1283</sup> qui correspond au besoin des chercheur·se·s de conserver des documents pour assurer la continuité de leurs activités de recherche. Dans la réalité, ces usages sont faibles. Ils relèvent, là encore, d'une potentialité.

Ensuite, les chercheur·se·s attribuent un usage probatoire aux archives, elles sont ainsi constituées « au cas où », pour répondre à un contrôle. Il s'agit bien là d'archiver « pour se défendre »<sup>1284</sup> ou de mobiliser l'utilité juridique des archives<sup>1285</sup>. Dans notre étude, cette dimension croise l'évaluation des connaissances dans un contexte où les révélations de fraudes scientifiques<sup>1286</sup> secouent régulièrement le monde de la recherche. En témoignent, les affaires que trois chercheur·se·s évoquent d'ailleurs comme argument pour la conservation d'archives. Au demeurant, parmi les usages probatoires des archives, c'est bien la preuve de la valeur scientifique des travaux qui est la plus citée (35 personnes), vient ensuite l'utilisation en cas de problème juridique (22) et, avec seulement 11 répondant·e·s, la preuve de la valeur éthique des travaux. Nous avons d'ailleurs montré dans le premier chapitre que les chercheur·se·s n'associent pas les archives à la transparence. Pour expliquer ce constat, nous formulons l'hypothèse que de nombreux chercheur·se·s interrogés n'ont pas été

---

<sup>1279</sup> Entretien avec Bertrand Dubreucq, le 24 mars 2017. Entretien avec Julie Bourbeillon, 30 mars 2017.

<sup>1280</sup> Entretien avec Sophie Nadot, le 24 mars 2017.

<sup>1281</sup> Entretien avec Bertrand Dubreucq, le 24 mars 2017.

<sup>1282</sup> Bruno Delmas, *La société sans mémoire*, op. cit., p. 13-45.

<sup>1283</sup> M. Cornu, J. Fromageau, B. Müller, *Archives de la recherche... op. cit.*, avant-propos.

<sup>1284</sup> M.-A. Chabin, *Archiver et après ?*, op. cit., 159 p.

<sup>1285</sup> B. Delmas, *La société sans mémoire*, op. cit., p. 17-21.

<sup>1286</sup> Arnold Edward J, « Fraude et mauvaises pratiques dans les publications scientifiques », *Hermès*, n° 70, 2014, p. 197-204.

confrontés directement à une accusation de fraude et donc ne se sont jamais servis de leurs archives pour se défendre. L'utilisation d'archives dans le contexte de fraude relève donc de l'utilité potentielle des archives. L'utilisation réelle d'archives dans les affaires de fraude scientifique n'a pas été analysée, les archivistes contactés sur ce sujet indiquent soit ne pas avoir été associés aux investigations institutionnelles, soit que les archives n'étaient pas conservées. Sur ce sujet, une place centrale est donnée aux publications, c'est par elles que vient la détection du problème et c'est souvent elles qu'on sanctionne : rétractation ou retrait. D'ailleurs, les revues ont augmenté leurs exigences en matière de publication des données, ce qui pourrait avoir pour conséquence un moindre besoin de recours aux archives où devraient être conservées ces données probantes.

L'usage d'archives pour des besoins historiques ou patrimoniaux arrive en dernière position après l'information et la preuve. 25 chercheur·se·s disent que dans leur travail, les archives servent à connaître l'histoire du laboratoire et de la discipline. Il s'agit ici de l'utilité historique ou mémorielle des archives que les chercheur·se·s en sciences du végétal, contrairement à d'autres usagers des archives, ne placent pas en centralité. Ces personnes n'utilisent d'ailleurs pas ou très peu les archives pour s'identifier ou s'enraciner<sup>1287</sup>. Pour autant, nous avons vu dans le premier chapitre qu'elles associent les archives à l'histoire. En fait, souvent, ce ne sont pas les chercheur·se·s en sciences du végétal qui utilisent les archives pour écrire l'histoire du laboratoire et de la discipline. Il y a donc ici une distance normale entre les représentations des archives qui leur donnent une fonction historique et mémorielle et des usages dans le travail des interrogé·e·s distants de cette fonction. Ce sont d'autres acteur·rice·s qui prennent en charge cet usage des archives. Toutefois, les interventions de ces tierces personnes ne sont pas évidentes : elles sont évoquées par peu de chercheur·se·s dans les entretiens et la figure 48 du cycle de vie des documents en *records continuum* fait apparaître ces rôles manquants dans la vie d'un document ou d'une donnée. Précisons pour finir qu'une partie des chercheur·se·s interrogés ont un usage historique des archives par le biais de la généalogie ou des recherches historiques réalisées sur leur temps de loisir.

L'utilisation des archives par les chercheur·se·s interrogés dans le cadre de leur travail est modérée mais la majorité accordent des fonctions réelles aux archives. Le premier usage décrit est l'usage informationnel qui pourrait s'inscrire dans des logiques d'usage documentaire, instrumental et professionnel. Les chercheur·se·s interrogés attribuent également un usage probatoire aux archives mais cet usage reste souvent de l'ordre du potentiel puisque les archives sont peu mobilisées dans les affaires de fraude scientifique et que celles-ci ne touchent pas directement l'ensemble des chercheur·se·s. Enfin, l'usage historique et patrimonial des archives est connu, il est cité par une partie des chercheur·se·s, certaines de ces personnes le mettent en œuvre dans leurs pratiques de loisirs

---

<sup>1287</sup> P. Marcilloux, *Les ego-archives*, op. cit., p. 208. Bruno Delmas, *La société sans mémoire*, op. cit., p. 33-45.

mais c'est essentiellement un usage perçu comme extérieur et parfois même ne concernant pas directement les documents des chercheur·se·s interrogés.

Parmi les personnes rencontrées, si on exclut la bibliographie du périmètre des archives, aucune ne déclare utiliser les archives au début du processus de collecte de données, logique d'usage que Magalie Moysan qualifie de « clef d'entrée »<sup>1288</sup>, aucune ne montre non plus un usage d'archives en complément d'autres données, logique que Magalie Moysan qualifie d'« usage complémentaire »<sup>1289</sup>. Ces deux logiques d'usages peuvent pourtant être associées aux archives dans une vision totalisante de celles-ci, c'est-à-dire si l'on considère toute forme de production documentaire comme des archives dès leur création. Ainsi, les chercheur·se·s interrogés utilisent des données et des documents produits par d'autres et/ou depuis plusieurs années et réutilisent quelquefois des informations. Par ailleurs, une partie des usages d'archives relève encore d'usages potentiels : les chercheur·se·s pourraient avoir besoin des archives pour retrouver une information ou prouver quelque chose. Il est possible de parler de logique d'usage supposée. Cette logique joue un rôle fort dans la constitution et l'évaluation des archives par les chercheur·se·s et s'inscrit bien toujours dans une vision de producteur d'archives.

### 2.3. Quelles pratiques d'archivage existantes ?

Dans cette partie, nous considérons que les archives « archivées » « existent en dehors des institutions de conservation, [et que] des logiques de préservation interviennent même sans archiviste et sans archivistique »<sup>1290</sup>. Toute personne peut être l'actrice de « comportements archivistiques »<sup>1291</sup> débouchant ou non sur la création d'archives « archivées ». Ces logiques ou comportements doivent d'ailleurs être pris en compte par les archivistes qui risquent de compromettre, sinon de détruire, par leur intervention, des stratégies d'archivage existantes. Belinda Battley<sup>1292</sup> a ainsi montré que la prise en charge des archives d'une communauté identifiée par un service d'archives peut entraîner une forme de colonisation des archives par une autre entité en niant les pratiques archivistiques existantes. Cette chercheuse alerte les archivistes sur plusieurs conséquences de ce constat, et notamment celle de faire perdre le lien des communautés avec leurs archives, c'est-à-dire d'empêcher ces communautés de continuer à se servir de leurs archives, même lorsque leurs usages sont (semblent) minimes.

Dans cette partie, nous souhaitons interroger les pratiques d'archivage. À la question, comment vous sentez-vous lorsque vous archivez (figure 54), huit répondant·e·s indiquent ne pas archiver. Par

---

<sup>1288</sup> M. Moysan, *Usages d'archives...*, op. cit., p. 149.

<sup>1289</sup> M. Moysan, *Usages d'archives...*, op. cit., p. 154.

<sup>1290</sup> B. Grailles, « "Plis et déplis"... », art. cité, p. 41.

<sup>1291</sup> Marc J. Ratcliff, « Archives des savoirs concurrentiels et comportement archivistique : le modèle C.R.C.A », dans J.-F. Bert, M. J. Ratcliff (sous la dir. de), *Frontières d'archives : op. cit.*, p. 17-27.

<sup>1292</sup> B. Battley, « Authenticity in places of belonging: community collective memory as a complex, adaptive recordkeeping system », *Archives and Manuscripts*, n° 48, 2020, p. 59-79.

effet miroir, 94 chercheur·se·s associent donc le mot « archiver » à une action mise en œuvre au moins une fois. Les entretiens invitent à nuancer ces chiffres puisque lorsque la discussion est engagée et que les représentations des archives et de l'archivage sont éclaircies, plusieurs témoins indiquent ne pas archiver. Nous nous intéresserons donc en premier lieu à la manière dont les chercheur·se·s vivent ce qu'ils et elles définissent comme de l'archivage, pour présenter, en seconde partie, un geste fortement lié à l'action d'archiver par les chercheur·se·s et sa mise en œuvre dans les environnements papier et numérique : le classement.

### 2.3.1. Comment les chercheur·se·s archivent-ils-elles ?

Pour une même action, ou une même activité, il existe différents niveaux de vécu<sup>1293</sup>. Premièrement, le vécu émotionnel couvre les émotions ressenties par la personne lors de la mise en œuvre de l'activité. Avant 2012, la « dimension émotive »<sup>1294</sup> des archives était peu prise en compte ou consciencisée par les archivistes<sup>1295</sup>. Depuis, les travaux de chercheur·se·s canadien·ne·s<sup>1296</sup> en archivistique et l'analyse fine du rapport des personnes et des communautés à leurs archives<sup>1297</sup> ont fait progresser l'attention portée à ce niveau de vécu des actions archivistiques. Premièrement, certain·e·s archivistes l'intègrent alors dans leurs pratiques<sup>1298</sup> quand d'autres tentent même d'archiver l'émotion<sup>1299</sup>. Deuxièmement, le vécu sensoriel est « l'attention portée aux sensations vécues du corps »<sup>1300</sup>. Ce vécu est assumé par les archivistes<sup>1301</sup> et mobilisé avec moins de pudeur dans la littérature professionnelle<sup>1302</sup>. Troisièmement, le vécu de la pensée est l'image mentale que crée l'activité au moment où elle a lieu ; il s'agit de comprendre ce que l'action veut dire pour la personne qui la réalise. Quatrièmement, le vécu de l'action « concerne la succession des actions élémentaires que le sujet met en œuvre pour atteindre un but »<sup>1303</sup>. Ce dernier vécu peut être approché à l'aide des

---

<sup>1293</sup> P. Vermersch, *L'entretien d'explicitation*, op. cit., p. 38-41.

<sup>1294</sup> Y. Lemay, A. Klein, « Archives et émotions », *Documentation et bibliothèques*, n° 58, 2012, p. 5-16.

<sup>1295</sup> S. Guibert, *Les archives, support d'émotions ?...*, op. cit., 97 p.

<sup>1296</sup> Par exemple, Y. Lemay, M.-P. Boucher, « L'émotion ou la face cachée de l'archive », art. cité, p. 39-52. Y. Lemay, A. Klein, « Archives et émotions », art. cité, p. 5-16. Christine Dufour, A. Klein, S. Mas, « Émouvantes, les archives ? Le point de vue des archivistes français », *La Gazette des archives*, n° 233, 2014, p. 75-90.

<sup>1297</sup> P. Marcilloux, *Les ego-archives*, op. cit., p. 129-156.

<sup>1298</sup> Isabelle Rambaud, « De Descartes à Boltanski, ou petites réflexions sur les principes et usages de l'émotion au pays des archives », *La Gazette des archives*, n° 233, 2014, p. 91-116. A. Klein, C. Dufour, S. Mas, « Émouvantes, les archives ? ... », art. cité, p. 75-90.

<sup>1299</sup> Guillaume Nahon, « Préface. Archiver l'émotion », *La Gazette des archives*, n° 250, 2018, p. 5-8.

<sup>1300</sup> P. Vermersch, *L'entretien d'explicitation*, op. cit., p. 38-41.

<sup>1301</sup> Par exemple, A. Both, *Le sens du temps, ...*, op. cit., p. 112-113.

<sup>1302</sup> Par exemple, Pierre Marot, « La guerre de 1870-1871 et les archives départementales », *La Gazette des archives*, n° 3, 1948, p. 20. Claire Pigné, « Les ressorts symboliques de l'archive », *La Gazette des archives*, n° 192, 2001, p. 241-248. Christophe Diaz, A. Both, « Grands plaisirs et petits privilèges de la généalogie », *La Gazette des archives*, n° 239, 2015, p. 20.

<sup>1303</sup> P. Vermersch, *L'entretien d'explicitation*, op. cit., p. 38-41.

entretiens d'explicitation<sup>1304</sup> que nous avons pratiqués sur une partie du temps d'entretien. De ces quatre niveaux de vécu, nous en analyserons ici trois qui sont présents dans nos données : les émotions, la pensée et l'action.

Le vécu émotionnel peut être approché grâce au graphique ci-dessous qui s'appuie sur une représentation modélisée des émotions :

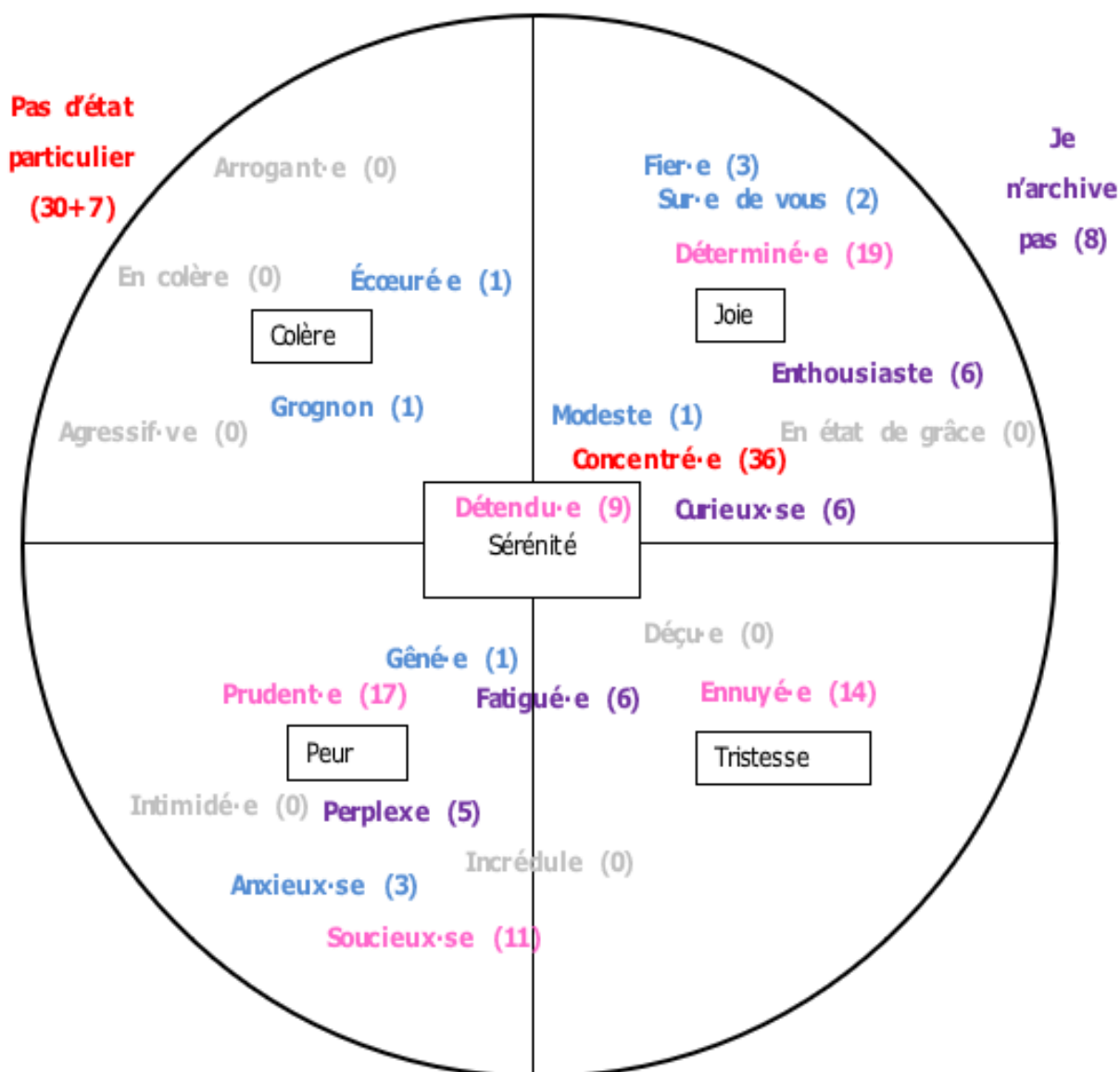


Figure 54 – États émotionnels suscités par l'action d'archiver chez les chercheur·se·s interrogés (source : enquête en ligne de décembre 2015 à avril 2016, annexe 2, question n° 24. Modélisé à partir de Art-mella, *Émotions : enquête et mode d'emploi. Tome 1*, Chollet, Pourpenser éditions, 2016)

Légende (les couleurs sont utilisées pour graduer le nombre de choix) :

gris (0 répondant·e·s), bleu (1 à 3), violet (5 à 8), rose (9 à 19) et rouge (plus de 30 répondant·e·s)

<sup>1304</sup> P. Vermersch, *L'entretien d'explicitation, op. cit.*, 221 p.

Les chercheur·se·s qui archivent peuvent être traversés par une à deux émotions en moyenne. Seulement une personne en choisit cinq ; lorsqu'elle archive, elle ressent un mélange d'émotions plutôt négatives : anxiété, ennui, souci, fatigue et écœurement. 30 répondant·e·s ne ressentent aucune émotion particulière et 34 n'en ressentent qu'une parmi les grands domaines suivants : joie (21), peur (7), tristesse (5), sérénité (1) et colère (0). Les autres répondant·e·s éprouvent plusieurs émotions appartenant à différents registres. Si l'on croise cet état émotionnel avec la pensée de l'action d'archiver on relève quelques particularités. Ainsi, les personnes déclarant se sentir ennuyées et celles ressentant de la détente montrent une plus grande spécificité que les autres. Les premières sont plus nombreuses à associer « inventorier » et « sauvegarder » à l'action d'archiver et à placer « éliminer » comme éloigné de cette action. Quand les deuxièmes sont également plus nombreuses à associer « sauvegarder » auquel elles préfèrent ajouter « classer » plutôt qu'« inventorier ». Les personnes concentrées sont les plus nombreuses et ne montrent qu'une légère particularité, elles associent moins souvent « inventorier » avec l'action d'« archiver ». L'archivage n'est donc pas une source particulière de stress pour la majorité des répondant·e·s et le vécu émotionnel a peu de prise sur la représentation de l'action d'archiver.

À l'oral, nous avons interrogé les chercheur·se·s sur les gestes effectués pendant l'archivage. Nous avons au départ souhaité utiliser la technique des entretiens d'explicitation mais leur mise en œuvre s'est révélée plus complexe qu'imaginée et la question de départ – que faites-vous lorsque vous archivez ?<sup>1305</sup> – amenait elle-même beaucoup d'incertitudes pour les répondant·e·s – qu'est-ce que l'archivage pour moi ? Est-ce que j'archive ?, etc. Les données collectées sont donc hétérogènes et peu comparables les unes aux autres et certaines sont plutôt mobilisées pour comprendre ce qu'est le vécu de la pensée de l'action d'archiver. Néanmoins, voici quelques éléments concernant les actions mises en œuvre proprement dites.

Les éléments déclencheurs d'une activité d'archivage sont de plusieurs ordres. D'abord, il y a quelque chose qu'on voit qui déclenche une réaction : voir des documents mal rangés, voir des dossiers qui n'ont plus bougé depuis longtemps. Il y a aussi la fin de quelque chose, une page qui se tourne : terminer un projet ou une action, finir un cahier de laboratoire. Il peut s'agir également d'une contrainte extérieure : un déménagement ou l'écroulement d'une étagère. Parfois aussi, il y a l'idée que l'archivage commence dès le début, à la création d'un fichier. Deuxième étape, les chercheur·se·s interrogés mettent en œuvre toute une série d'actions qui permettent de comprendre ce qu'est ce document : regarder, ouvrir, lire. L'étape suivante, la troisième, n'est pas tout le temps pratiquée ; elle fait le lien entre l'étape précédente et l'étape suivante et se joue au niveau de la pensée : évaluer,

---

<sup>1305</sup> Cette question a été reformulée pour le confort de la lecture. Une personne qui mène un entretien d'explicitation ne pose pas de question directement. Elle propose une remémoration d'une situation précise et guide la personne interrogée dans la description des actions engagées les unes après les autres.

sélectionner, faire du tri. En fonction du « bilan » réalisé intellectuellement à l'étape trois, ou directement après leur prise de connaissance (étape deux), les documents sont classés, déplacés et/ou conditionnés. Il s'agit de la quatrième étape. Dans le vécu de l'action d'archiver par les chercheur·se·s interrogés, nous relevons que le classement, le déplacement, reste l'action qui cristallise l'archivage ; à l'inverse, la documentarisation ou la mise à disposition d'autres chercheur·se·s n'apparaissent pas. Cette conclusion va à l'encontre du modèle théorique du comportement archivistique proposé par Marc Ratcliff<sup>1306</sup> qui place le « rendu public » comme l'action différenciatrice entre le comportement de recherche et le comportement archivistique. Finalement, nous relevons plutôt des gestes et des intentions avec un usage potentiel là-encore central.

Le vécu de la pensée est particulièrement difficile à toucher du doigt. Ainsi, il peut être inexistant chez des personnes qui ne font pas le lien entre ce qu'elles ont déjà mis en œuvre et l'action d'archiver. Elles ne se sont jamais dit « j'archive » :

« Consciemment, non. Je ne l'ai pas formulé comme ça dans mon esprit, en me disant, je vais l'archiver. Je pense que j'utilise peu le mot archiver. Par contre, j'aurais pu dire, je vais le classer. Ce qui pour moi revient à peu près à la même chose ». « Est-ce que j'ai déjà archivé des choses, en me disant, c'est une archive ? [...] Je l'ai jamais, fin... [...] je serais tenté de répondre non, car je n'ai jamais eu la... enfin j'ai jamais vu la chose en tant que archives, je parle d'archives parce que je réfléchis en même temps que vos questions, mais je ne me suis jamais dit... euh bon j'ai dû peut-être le dire dans le langage un peu familier "j'archive" en me disant que c'est quelque chose auquel je ne vais pas avoir accès tout de suite mais que j'aurai accès un peu plus tard mais pas de façon très active, non. Je vais classer, je mets mes fichiers au bon endroit par exemple. J'ai mis des feuilles dans des pochettes, mais je n'ai pas eu cette idée que j'archivais dans le sens où je l'ai évoqué »<sup>1307</sup>.

« Archiver » peut aussi être extrêmement large, devenant synonyme d'actions plus générales réalisées quotidiennement :

« Et bien je dirais que je le fais tout le temps quoi ! Enfin, je le fais quasiment en permanence. À la limite, dès que je crée un fichier, je le mets dans un dossier pour qu'il soit rangé et conservé et si je ne l'oublie pas, je le mets aussi dans le dossier partagé. C'est quelque chose qu'on fait en flux continu »<sup>1308</sup>.

Nous relevons d'ores et déjà un lien particulier entre l'action d'archiver et celle de classer. La différence entre ces deux actions relève de l'intention. Les documents sont classés dans les archives pour pouvoir être retrouvés et non pour être pérennisés. L'usage potentiel des archives, la logique d'usage supposée est centrale pour déclencher l'intention, ce que confirme le graphique ci-dessous.

---

<sup>1306</sup> M. J. Ratcliff, « Archives des savoirs concurrentiels... », *art. cité.*, p. 17-27.

<sup>1307</sup> Entretien avec Rozenn Le Hir, le 21 avril 2017. Entretien avec Jérémie Clotault, le 28 avril 2017.

<sup>1308</sup> Entretien avec Philippe Simoneau, 30 mars 2017.

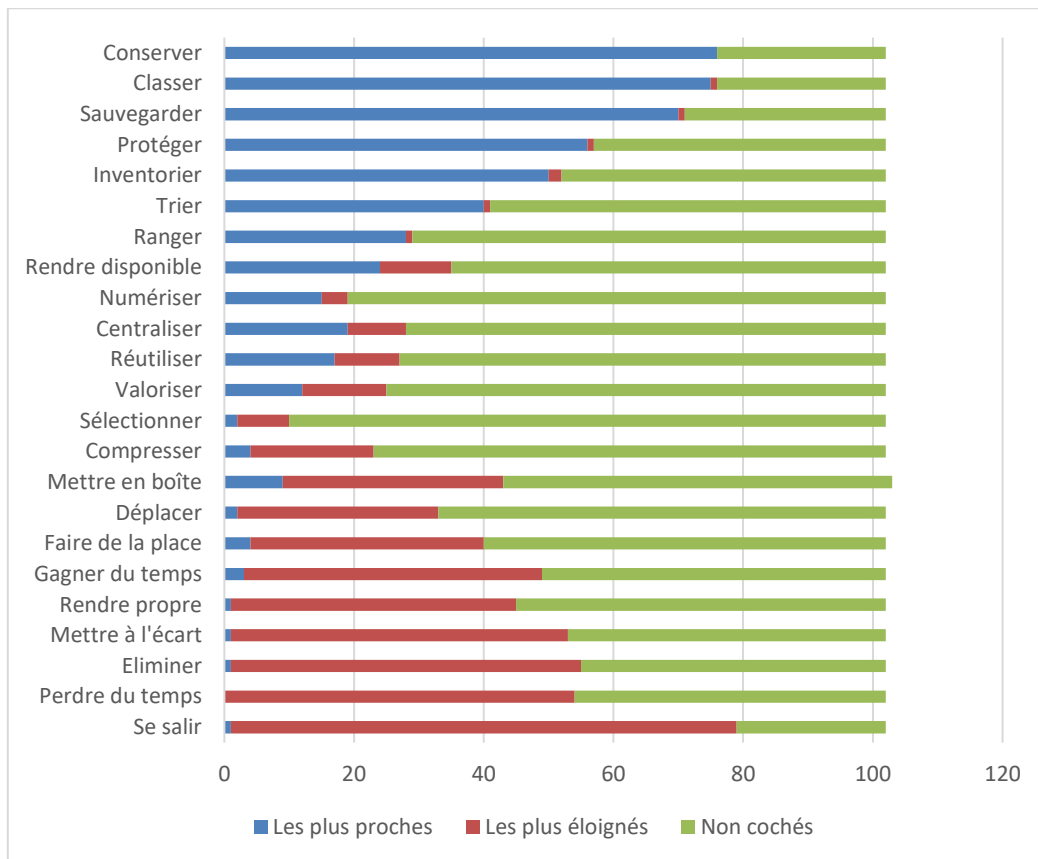


Figure 55 - Proximité et distance sémantique d'une liste de termes proposés en regard du verbe « archiver » (source : enquête en ligne de décembre 2015 à avril 2016, annexe 2, question n° 4)

De manière générale, les chercheur·se·s se font tout de même une idée de ce que représente « archiver » en rapprochant cette action de : « conserver », « classer », « sauvegarder », « protéger » et « inventorier ». « Conserver » est d'ailleurs choisi 76 fois parmi les mots les plus proches et jamais comme le mot le plus éloigné. Les actions considérées comme les plus éloignées sont essentiellement physiques – « se salir », « mettre à l'écart », « rendre propre », « mettre en boîte » – et organisationnelles : « perdre du temps », « éliminer ».

L'archivage est abordé de manière plutôt sereine par la majorité des chercheur·se·s interrogés et le vécu émotionnel n'a d'ailleurs que très peu d'impact sur les représentations de l'action d'archiver. Dans le vécu de l'action, l'usage potentiel des archives est un fil rouge qui est à l'origine des gestes réalisés par les chercheur·se·s rencontrés. Le classement et le déplacement sont plus mobilisés que la documentarisation ou la mise à disposition. Ce qu'on retrouve de manière moins franche dans les représentations de l'action « archiver ». Ainsi, « inventorier », qui relève de la documentarisation, est placé en proximité d'« archiver » quand « mettre à l'écart » et « mettre en boîtes », qui sont des formes de déplacement, sont placés comme éloignés de cette action. De manière générale, que ce soit dans le vécu de l'action ou dans le vécu de la pensée, une action polarise les représentations du geste de l'archivage : le classement.



### 2.3.2. Le classement : un geste central

Lorsqu'il est question d'archivage, le geste de « classer » est donc souvent mobilisé. Il s'agit d'ailleurs d'un paradoxe des représentations des archives par les chercheur·se·s interrogés ; d'un côté les archives ne sont pas nécessairement bien rangées, d'un autre côté, le geste d'archiver est intimement lié à celui du classement. Pour certaines personnes, le geste du classement est un acte fondateur des archives, pour d'autres, il peut intervenir avant ou après, voire en bonus de la transformation en archives. En revanche, lorsqu'on interroge les gestes de l'archivage, le geste de classer des documents est majoritairement mobilisé par les chercheur·se·s interrogés. Pour les archivistes, la notion de classement recouvre des réalités variées, Anne Both indique même que « classer » « se révèle [être] le mot le plus polysémique du monde des archives »<sup>1309</sup>. Il s'agit surtout d'un geste central de la pratique archivistique dont la théorisation est même parfois considérée comme fondatrice de la « science » archivistique<sup>1310</sup>. Dans cette partie, nous étudions donc ce geste précis, celui de classer, et plus précisément les systèmes de classement<sup>1311</sup> mis en place par les chercheur·se·s rencontrés. Deux espaces documentaires distincts apparaissent en termes de classement : l'univers physique, essentiellement constitué de documents sur papier et l'univers numérique contenant principalement des documents bureautiques ou photographiques.

Dans l'espace documentaire physique, chez la plupart des personnes rencontrées, la première organisation qui apparaît distingue les documents qui servent couramment, sur le bureau, et ceux dont on a besoin moins souvent ou ceux plus anciens qui sont rangés dans les armoires ou sur les étagères. Par exemple, l'une des chercheur·se·s rencontrés<sup>1312</sup> a disposé les documents dont elle ne se sert pas sur l'étagère la plus haute. Sur l'étagère qui vient juste en dessous les documents servent un peu plus, mais pas couramment. La troisième étagère s'inscrit toujours dans cette gradation des usages mais peut aussi être divisée en deux. D'un côté, les documents posés à plat, moins utilisés que ceux conservés debout, comme des livres.

Plusieurs chercheur·se·s montrent une organisation par activité – les cours d'un côté, les projets de recherche de l'autre, la documentation également – voire par action – encadrement de travaux, montage de projets, collecte de données, documentation. De manière plus fine, des pochettes sont

---

<sup>1309</sup> A. Both, *Le Sens du temps... op. cit.*, p. 68.

<sup>1310</sup> Clarissa Schmidt, Johanna Smit, « Organização e representação da informação em arquivos: uma análise a partir da função Classificação », dans José Vicente Rodríguez Muñoz, Isidoro Gil Leiva, Pedro Manuel Díaz Ortuño, Francisco Javier Martínez Méndez (sous la dir. de), *Organización del conocimiento: sistemas de información abiertos Congreso Isko España et Congreso Isko España-Portugal*, Murcia, Université de Murcia, 2015, p. 579-583.

<sup>1311</sup> S. Mas, « Nouvelles problématiques de la classification des documents des organismes. À la conquête des espaces personnels d'information numérique », dans Louise Gagnon-Arguin, Marcel Lajeunesse (sous la dir. de), *Panorama de l'archivistique contemporaine. Évolution de la discipline et de la profession. Mélanges offerts à Carol Couture*, Québec, Presses de l'université du Québec, 2015, p. 177-194.

<sup>1312</sup> Entretien avec Rozenn Le Hir, le 21 avril 2017. Annexe 4 – Relevés topographiques des documents sur papier.

souvent constituées par projet. Cette logique peut être couplée avec une organisation documentaire : les rapports de stage ensemble, les thèses ensemble, la documentation de participation à des congrès également, les cahiers de laboratoire en séries chronologiques et enfin les classeurs de protocoles. Une différence peut être relevée entre les classements qui se voient à l'œil nu et ceux qui ne se voient pas. Ainsi, des chercheur·se·s ont un bureau bien rangé avec un classement fin par dossier, les dossiers étant rangés selon leur usage, la place qu'ils prennent, voire leurs caractéristiques physiques.

Il y a enfin chez l'ensemble des chercheur·se·s des documents non classés. La plupart du temps, ce sont des documents courants, mais pas seulement. Parfois il peut aussi s'agir de documents d'âge intermédiaire, « à classer ». Dans l'un des bureaux<sup>1313</sup>, il existe seulement des piles thématiques complétées avec des documents sans lien avec le reste. Dans ce bureau, le seul classement qui apparaît est une coupure chronologique entre ce qui précède un déménagement – les documents produits ou reçus à cette époque sont dans des cartons – et ce qui suit le déménagement – les documents sont disposés alors dans une armoire.

En numérique aussi, les chercheur·se·s ont mis en place des organisations et le terme « archiver » recouvre différentes réalités que les témoins mobilisent successivement. À certains moments, « archiver » veut dire enregistrer un fichier, par exemple reçu par courriel, dans un dossier précis. À d'autres moments, il s'agit de glisser un dossier dans un répertoire « Archives », geste éventuellement accompagné d'un tri, voire d'un reclassement et parfois d'une compression :

« Je trie d'abord, encore une fois, je regarde ce qu'il y a dedans. Justement celui-là il est fini, il va falloir faire du tri parce qu'il y a plein de trucs inutiles, des versions préparatoires à la soumission... Donc je trie et après je zipe, j'essaie de mettre un titre assez explicite pour pouvoir m'y retrouver après »<sup>1314</sup>.

Les dossiers migrent dans le répertoire « archives » quand « ils commencent à être un peu vieux et qu'il y a plus besoin de les manipuler »<sup>1315</sup>. Les documents sont également déplacés sur d'autres supports quand les espaces de conservation courants saturent. Il existe aussi des dossiers clos anciens parfois sauvegardés sur d'autres supports. Par exemple, un dossier « avant 2009 »<sup>1316</sup>. Ces dossiers peuvent être issus d'une récupération de données à la suite d'un changement d'ordinateur ou d'un bug informatique, mais aussi en conséquence de la réorganisation volontaire d'une arborescence. Comme pour le papier, ces classements témoignent d'une logique de macro-organisation par âge. Pour le numérique, il existe aussi des systèmes de dossiers par cycle de vie. Par exemple, un dossier « résultats » dans les répertoires des projets de recherche :

---

<sup>1313</sup> Entretien avec Jérémy Clotault, le 28 avril 2017.

<sup>1314</sup> Entretien avec Ivan Sache, le 11 avril 2017.

<sup>1315</sup> Entretien avec Julie Bourbeillon, 30 mars 2017.

<sup>1316</sup> Entretien avec Sophie Nadot, le 24 mars 2017.

« Donc je vais créer un dossier et y mettre le fichier en question. Tant que c'est en format brut. Une fois que y a quelque chose qui a été maturée et que c'est présenté, par exemple sous forme de power point, là ça va dans le dossier "résultats", qui est un dossier qui est peut-être plus important que les autres »<sup>1317</sup>.

Il existe aussi des dossiers transitoires, dans lesquels les documents sont enregistrés le temps de l'étape du projet pour ensuite être déplacés vers un autre dossier. Par exemple :

« Et puis j'ai aussi un répertoire pour les articles, et ceux qui sont acceptés, c'est organisé par date, par année. Ceux qui sont soumis actuellement, c'est vide [elle n'a pas d'article en cours de soumission] et puis ceux qui sont en cours de rédaction. [...] Ça remonte au fur et à mesure et souvent c'est du coup [...] tout le dossier qui remonte avec les différentes versions et ainsi de suite. Parce qu'il y a des fois des papiers, ceux qui ont été acceptés [...], y a eu plusieurs soumissions dans différents journaux, donc y a un répertoire par journal dans lequel on a soumis avec toutes les versions des figures et ainsi de suite »<sup>1318</sup>.

Il existe donc en numérique des macro-organisations par âge mais aussi des structurations plus fines par cycle de vie.

Les classements sont essentiellement thématiques et les catégories les plus rencontrées sont : « enseignement », « recherche » et « administratif » ou bien « transversal ». Certaines personnes ayant des fonctions spécifiques possèdent également un dossier en lien avec cette fonction, soit au même niveau – par exemple, « publication / bibliographie / directeur d'unité »<sup>1319</sup> – soit en créant un niveau supplémentaire – par exemple, « vice-président / enseignant-chercheur », à l'intérieur de ce deuxième dossier, on retrouve « expertise / enseignement / recherche »<sup>1320</sup>. Deux arborescences ne suivent pas ce modèle et font apparaître dès le premier niveau un grand nombre de dossiers de natures différentes : des thèmes, des actions, des activités, des personnes. Dans les dossiers concernant la recherche, la majorité des chercheur·se·s crée des répertoires par projet ou par manipulation, ce qui peut se traduire, pour les personnes qui dirigent des recherches, par des dossiers dénommés avec des noms de personnes. Cette organisation est parfois aménagée pour prendre en compte les « projets gigognes »<sup>1321</sup> engendrés par les modes de financement de la recherche : certains « méta-projets » financent des plus petits projets. Pour l'enseignement, deux modes d'organisation se retrouvent l'un dans l'autre : d'un côté par année scolaire, de l'autre par niveau et spécialité d'enseignement. Chaque personne adopte une logique personnelle. Une partie des chercheur·se·s rencontrés qui fonctionne d'abord par année, copient l'ensemble du dossier d'une année sur l'autre pour y faire du ménage et

---

<sup>1317</sup> Entretien avec Valentin Changenet, 24 février 2017.

<sup>1318</sup> Entretien avec Rozenn Le Hir, le 21 avril 2017.

<sup>1319</sup> Entretien avec Thierry Rouxel, 26 avril 2017.

<sup>1320</sup> Entretien avec Philippe Simoneau, 30 mars 2017.

<sup>1321</sup> Entretien avec Jérémy Clotault, le 28 avril 2017.

ajouter les documents de l'année en cours. Nous retrouvons ici une forme d'organisation liée au cycle de vie des documents. Les dossiers regroupant les publications ont déjà été cités pour leur caractère évolutif, ils peuvent l'être également pour leur caractère parfois exhaustif : « Ça c'est la version publiée. [...] Depuis... Le premier c'est celui-là, 1995. Donc là ils y sont tous »<sup>1322</sup>. Enfin, ces arborescences ne sont pas exemptes de dossiers « à ranger » et de dossiers « autre ».

Les dossiers que nous venons de décrire sont majoritairement des dossiers avec un accès unique à la personne qui les crée et les alimente. Comme Sabine Mas au Québec, nous observons que les documents numériques sont conservés sur de multiples supports et sont peu souvent accessibles aux autres<sup>1323</sup>. Ces formes d'espaces documentaires personnels numériques peuvent toutefois être conservés, avec restriction des droits d'accès, sur des serveurs partagés avec le reste du laboratoire. Dans certaines unités de recherche, les personnels temporaires possèdent d'ailleurs un dossier sur le serveur partagé qu'elles laissent en l'état lorsqu'elles partent. Sur ces serveurs partagés, en plus ou au-dessus des dossiers « personnels », on peut observer deux types d'organisation, par équipe ou par projet.

Terminons par le classement des courriels. Certains chercheur·se·s<sup>1324</sup> rencontrés utilisent leur boîte de réception de courriels comme outil de gestion documentaire. Les facilités de recherche qu'offre cet outil sont mises en avant. Mais ce n'est pas le cas de tous les chercheur·se·s puisque certaines personnes rencontrées enregistrent systématiquement les documents joints aux courriels dans leurs dossiers et éliminent régulièrement les messages les plus anciens<sup>1325</sup>. Les classements des boîtes de réception des courriels sont pourtant plus sommaires, la logique est majoritairement chronologique avec la création d'une « archive courriel » tous les ans. Les structures sont donc légères, mais certaines personnes mettent en place des logiques de suppression ciblée ou globale. De plus, les sinistres informatiques et les changements de systèmes sont à l'origine de perte totale de l'antériorité :

« On a changé de système de messagerie en 2011 et je n'avais rien dû garder et donc j'ai que les mails depuis 2011 et puis ça suffit amplement et puis un jour je vais virer 2011. D'ailleurs il n'y a pas longtemps j'ai fait plein de ménage là-dedans, j'ai viré plein de trucs. Là aussi, je ne sais pas combien y en a là-dedans... Mais j'ai viré plein plein de choses et je vais continuer petit à petit j'élimine »<sup>1326</sup>.

Ce qui n'empêche pas certains chercheur·se·s de conserver plus de 17 mille messages<sup>1327</sup> sur leur boîte courriels.

---

<sup>1322</sup> Entretien avec Sophie Nadot, le 24 mars 2017.

<sup>1323</sup> S. Mas, « Nouvelles problématiques de la classification... » *art. cité*, p. 180.

<sup>1324</sup> Entretien avec Bertrand Dubreucq, le 24 mars 2017. Entretien avec Thierry Rouxel, 26 avril 2017.

<sup>1325</sup> Entretien avec Philippe Simoneau, 30 mars 2017.

<sup>1326</sup> Entretien avec Sophie Nadot, le 24 mars 2017.

<sup>1327</sup> Entretien avec Bertrand Dubreucq, le 24 mars 2017.

Les classements mis en œuvre par les chercheur·se·s rencontrés, qu'ils soient dans l'environnement papier ou sur informatique, sont tous issus de démarches individuelles. En d'autres termes, personne ne nous a fait part d'un modèle d'organisation documentaire, d'un système de classement ou d'une arborescence type qui aurait pu être fournis par l'organisme de rattachement. Il y a là une place libre pour permettre aux services d'archives d'entrer en relation avec les chercheur·se·s<sup>1328</sup>, même si ceux et celles-ci préfèrent souvent utiliser leurs propres schémas de classification<sup>1329</sup>. Il est possible de relever des différences au niveau individuel concernant les systèmes de classement dans l'environnement papier et ceux appliqués à l'environnement numérique. Par exemple, les personnes ne montrant pas de structure arborescente dans l'environnement physique, ne sont pas toujours les mêmes que celles n'en ayant pas dans l'environnement numérique. Pourtant, d'un point de vue plus général, ces systèmes de classement sont globalement les mêmes avec parfois une traduction des âges des documents et une organisation par grandes activités. D'ailleurs, Magalie Moysan a montré l'importance du classement dans le processus scientifique<sup>1330</sup> mais elle explique aussi que le classement des dossiers individuels est délaissé<sup>1331</sup>. Chez les chercheur·se·s rencontrés, il n'est pas possible de dire que ce classement est délaissé, il s'agit plutôt d'une tâche difficile et astreignante à laquelle les chercheur·se·s se confrontent avec plus ou moins de succès. Par ailleurs, le geste du classement associé à l'archivage peut en fait faire appel à une diversité d'actions bien visibles dans l'environnement numérique. Archiver peut vouloir dire attribuer une place à un fichier dans une arborescence et l'y enregistrer, mais également déplacer un dossier dans un répertoire « archives » et aussi créer un dossier clos sur un support de conservation externe. Enfin, le geste de classer a finalement un rôle différent pour les archivistes et pour les chercheur·se·s. Pour les premiers, connaître l'emplacement d'un document est fondamental pour en comprendre le sens en entier, classer revient à garantir les liens entre les documents en utilisant les informations « de l'extérieur »<sup>1332</sup> – en opposition des informations internes aux documents. Pour les chercheur·se·s, le classement d'un document garantit qu'il pourra être retrouvé mais ces personnes s'appuient aussi sur d'autres outils pour retrouver les informations, par exemple la boîte de réception des courriels. En revanche, dans l'univers papier, le classement est l'unique garantie de pouvoir retrouver un document.

---

<sup>1328</sup> S. Mas, « Nouvelles problématiques de la classification... » *art. cité*, p. 188-191.

<sup>1329</sup> S. Mas, « Caractéristiques de schémas de classification personnels des documents administratifs électroniques : éléments d'analyse et de discussion », *Documentation et bibliothèques*, n° 55, 2009, p. 5-17.

<sup>1330</sup> M. Moysan, *Usages d'archives...*, *op. cit.*, p. 366-370.

<sup>1331</sup> M. Moysan, *Usages d'archives...*, *op. cit.*, p. 374-377.

<sup>1332</sup> C. Schmidt, J. Smit, « Organização e representação da informação em arquivos... », *art. cité*, p. 579-583.

Les chercheur·se·s rencontrés possèdent une idée plutôt vague sur ce qu'est l'archivage. D'abord, ces personnes associent bien une action à l'archivage et l'envisage de manière sereine. Toutefois en discutant avec les chercheur·se·s rencontrés, la notion d'archivage se floute et une partie des répondant·e·s n'est plus tout à fait sûre d'archiver. D'ailleurs, il existe une tension entre les représentations de l'action d'archiver et sa mise en œuvre, notamment par la place qu'accorde chacune de ses dimensions à l'action de classement. Dans tous les cas, c'est l'usage potentiel des archives qui incite les chercheur·se·s à conserver un document plutôt qu'à l'éliminer et c'est la possibilité de cet usage potentiel qui l'incite à classer le document. La plupart des chercheur·se·s rencontrés possèdent des systèmes de classement individuel et cherchent à les faire évoluer pour plus de pertinence et d'efficacité. Nous avons donc décrit des pratiques d'archivage courantes en vue d'un usage dans un futur proche et personnel des documents. Il n'y a pas ici de « processus qui assurent la transformation progressive des traces en archives, [...] de l'écrit quotidien au monument historique »<sup>1333</sup>, pas de « mutation historique de l'espace et du temps »<sup>1334</sup> pourtant tenue comme « la condition formelle de possibilité du geste d'archivage »<sup>1335</sup>, pas de série de rupture qui amène les chercheur·se·s à faire des choix jusqu'à celui de transmettre ses archives<sup>1336</sup>. Nous y voyons, là encore, la conséquence d'une inscription des chercheur·se·s dans le présentisme, dans leur propre action. Peut-être manque-t-il l'action d'un tiers, l'archiviste.

Dans les laboratoires, les données et documents circulent jusqu'à s'arrêter sur l'étagère du haut ou dans un disque dur externe s'ils ne sont pas éliminés. Les chercheur·se·s rencontrés sont nombreux à travailler en partie à domicile, mais le lieu principal de travail et de conservation des documents est leur bureau et, à l'intérieur, leur ordinateur. Les pratiques observées, sont avant tout individuelles et, au-delà du document ou de la donnée, c'est plutôt l'information qui passe dans le collectif. Si l'on ne peut pas écarter que ce constat découle en partie de notre mode d'enquête, tourné vers l'analyse des pratiques individuelles essentiellement, les pratiques collectives de gestion des documents sont tout de même moins présentes que dans les laboratoires observés par Magalie Moysan en sciences biomédicales<sup>1337</sup>. Pour autant, il existe des logiques de partage et de réutilisation des documents et des données. La logique d'usage qu'il est possible de déceler dans les discours et pratiques des chercheur·se·s interrogés est majoritairement une logique d'usage supposée qui joue un rôle majeur dans l'évaluation des archives par les chercheur·se·s. D'ailleurs, des méthodes de préservation

---

<sup>1333</sup> Nathalie Richard, « La mise en archives - histoire et anthropologie des pratiques d'archives », *Histoire des sciences de l'homme*, billet du 26 octobre 2009, disponible sur : <https://sfhsh.hypotheses.org/227>, (consulté le 13 janvier 2020).

<sup>1334</sup> P. Ricoeur, *La mémoire, l'histoire et l'oubli*, op. cit., p. 183.

<sup>1335</sup> P. Ricoeur, *La mémoire, l'histoire et l'oubli*, op. cit., p. 183.

<sup>1336</sup> M. Moysan, *Usages d'archives...*, op. cit., p. 472.

<sup>1337</sup> M. Moysan, *Usages d'archives...*, op. cit., 772 p.

individuelles sont mises en œuvre. Il s'agit le plus souvent de démarches de classement des documents et données dans des systèmes plus ou moins structurés. En fait, c'est un archivage quotidien, une logique de *records management*, qui est observé et non un archivage historique pour lequel il pourrait manquer à la fois des espaces physiques ou numériques dédiés et des acteur·rice·s permettant d'accompagner cette ultime étape des ensembles documentaires.

### 3. Acteur·rice·s extérieurs : les archivistes ?

Le métier de chercheur·se·s est un métier de coopérations, qu'elles soient internes ou externes à une équipe ou une unité de recherche. Michel Callon distingue ainsi le laboratoire restreint – en tant qu'unité de recherche – et le laboratoire étendu qui intègre tous les partenaires et interlocuteur·rice·s plus ou moins rapprochés du laboratoire<sup>1338</sup>. Dans ce réseaux d'acteur·rice·s, nous nous intéressons plus particulièrement à ceux et celles qui interviennent dans l'écosystème informationnel et documentaire des chercheur·se·s, et principalement aux archivistes et aux institutions de conservation.

Ces derniers et dernières n'apparaissent que très faiblement dans les représentations des archives. Dans les mots clés, on relève 25 références à la bibliothèque et la librairie, une mention au muséum, une mention aux Archives nationales, une mention à la rue des archives [à Paris] et aucune référence à la profession d'archiviste. Dans l'enquête écrite, une définition commence par « en tant que structure : organisme conservant de tels documents »<sup>1339</sup>. Les sept autres définitions construites avec un sujet actif – les définitions écrites sont majoritairement construites de manière non verbale ou avec un participe passé – utilise la forme « on », très imprécise, qui semble plutôt se raccrocher aux chercheur·se·s qu'aux archivistes. À l'oral, il est possible de faire le même constat, les institutions de conservation et les archivistes ne sont pas cités dans les définitions des archives. Lorsqu'elles mettent en jeu un sujet actif, ces définitions sont construites avec un « on » et parfois un « je ». Notons tout de même, dans ces définitions, une référence à une documentaliste<sup>1340</sup>.

Dans cette dernière partie nous avons donc souhaité nous interroger sur la place et la connaissance des acteur·rice·s de cet écosystème informationnel et documentaire. Quelle place pour les archivistes dans l'ensemble des acteur·rice·s ? Comment sont-ils et elles perçus par les chercheur·se·s ? Le métier d'archiviste est-il le métier des archives pour les chercheur·se·s interrogés ? Pour cela, nous proposons un premier tour d'horizon des actions menées par les archivistes et par d'autres professions auprès des laboratoires au sujet de leur environnement documentaire et informationnel. Nous nous intéresserons ensuite plus particulièrement à la connaissance que les chercheur·se·s interrogés ont des archivistes et des institutions de conservation d'archives.

---

<sup>1338</sup> M. Callon, *La science et ses réseaux...*, op. cit., 214 p.

<sup>1339</sup> Question 1, n° 34.

<sup>1340</sup> Entretien avec Thierry Rouxel, 26 avril 2017.

### 3.1. Présentation des actions menées auprès des laboratoires pour la gestion des données

La gestion des données, documents et archives des laboratoires et des chercheur·se·s, n'est pas l'exclusivité des chercheur·se·s eux et elles-mêmes ni des archivistes. Le monde de la gestion de l'information en général est riche de différentes familles professionnelles<sup>1341</sup>. Par exemple, pas moins de 11 acteur·rice·s/professions différentes sont identifiées pour l'établissement d'un plan de gestion des données<sup>1342</sup>, c'est-à-dire un « document formalisé explicitant la manière dont seront obtenues, documentées, analysées, disséminées et archivées les données produites au cours et à l'issue d'un processus ou d'un projet de recherche »<sup>1343</sup> demandé notamment par certains organismes de financement comme le programme H2020 de la Commission européenne. Chacun et chacune adoptent des méthodologies et des positionnements différents, sur les sujets et par l'angle qui le concerne. Nous nous intéresserons donc d'abord aux actions menées spécifiquement par les archivistes pour ouvrir ensuite à celles menées par d'autres professions et évaluer les professions les plus côtoyées par les chercheur·se·s interrogés.

#### 3.1.1. Les actions des archivistes

Comme nous l'avons vu en introduction, au début des années 1990 le monde des archives montre un intérêt pour la recherche. Plusieurs audits sont effectués par les Archives nationales et donnent lieu à la rédaction de rapports<sup>1344</sup>, des archivistes sont recrutés ou détachés dans plusieurs organismes de recherche. Deux programmes nous intéressent plus particulièrement. Le programme ARISC au CNRS et l'enquête de Denis Poupardin à l'Inra. Le premier est créé en 1993 et porte sur la production et la conservation des matériaux, documents et objets de la science contemporaine. Il est mené par Odile Welfélé alors conservatrice aux Archives nationales, responsable de la Mission des Archives nationales au CNRS. Il s'appuie sur plusieurs constats<sup>1345</sup> : il n'existe pas de politique de conservation du patrimoine scientifique et pas de lien organique entre les structures de recherche et les institutions patrimoniales, des prises de conscience individuelle ont eu lieu mais pas institutionnelles, enfin, l'informatique prend une place grandissante et joue sur le rapport aux archives. Une enquête de terrain est menée entre 1994 et 1995 donnant lieu à des entretiens et des campagnes photographiques. Le

---

<sup>1341</sup> Éric Leroux, Y. Lemay, Pierrette Bergeron, Christine Dufour, Dominique Gazo, Yves Marcoux, S. Mas, Jean-Michel Salaün, « Les professions et les institutions », dans J.-M. Salaün, Clément Arsenault (sous la dir. de), *Introduction au sciences de l'information*, Montréal, Presses universitaires de Montréal, 2009, p. 15-29.

<sup>1342</sup> Aurore Cartier, Renaud Délémontez, M. Moysan, Nathalie Reymonet, *Réaliser un plan de gestion de données « FAIR » : modèle*, Paris, Université Sorbonne Paris Cité, 2018, p. 9.

<sup>1343</sup> A. Cartier, R. Délémontez, M. Moysan, N. Reymonet, *Réaliser un plan de gestion de données « FAIR »*, *op. cit.*, p. 4.

<sup>1344</sup> D. Poupardin, *Une politique d'archivage à l'INRA ?*, *op. cit.*, p. 25-27. Par exemple, B. Galland, *Les archives de l'Institut National de la Recherche Agronomique*, *op. cit.* N. Georges, M. Jean, *Les archives du CIRAD*, *op. cit.*

<sup>1345</sup> Arch. CNRS, 960080 : document de description du programme ARISC rédigé par O. Welfélé en mai 1996.



programme devait déboucher sur la mise en place d'expériences pilotes de conservation pour « éclairer le chemin de la sauvegarde d'une mémoire de la science contemporaine »<sup>1346</sup> dont nous n'avons pas trouvé trace. La deuxième enquête a lieu à l'Inra, elle est menée par Denis Poupardin, docteur ès sciences économiques et directeur de recherche à l'Inra<sup>1347</sup> sur l'histoire des paysages et des massifs forestiers. Il est accompagné dans son enquête par Mireille Jean conservatrice aux Archives nationales. En 1993, il est chargé, par la direction de l'Inra, de réfléchir à la définition d'une politique de collecte et de conservation des archives administratives et scientifiques de l'Inra<sup>1348</sup>. Il prend lui aussi une position d'ethnologie archivistique<sup>1349</sup> et donne pour objectif à son enquête de « sensibiliser les agents de l'Inra à l'utilité d'une politique cohérente et globale en matière d'archivage » et de « repérer dans la masse confuse des documents qui résultaient de leur activité productive, ceux qui paraissent les plus utiles à conserver »<sup>1350</sup>. Denis Poupardin a lui aussi rencontré de nombreux et nombreuses chercheur·se·s, les responsables de directions scientifiques, de directions administratives, les directeur·rice·s, président·e·s de centres et le plus grands nombre de chef·fe·s d'unités. Plusieurs propositions d'actions<sup>1351</sup> découlent de ce programme, notamment la nomination d'un·e « chef[·fe] de réseau » et la désignation de correspondant·e·s archives qui auraient en charge la collecte et le classement des archives des laboratoires. Cette équipe aurait, elle aussi, eu pour mission de réaliser des versements « pilotes ». Mais nous n'avons pas trouvé trace de leur réalisation. Deux autres propositions ont quant à elles été mises en œuvre. Premièrement, l'organisation d'une collecte orale, avec la mission Archorales. Créée en 1995, elle avait recueilli, en 2006, 310 témoignages<sup>1352</sup> de personnes ayant travaillé à l'Inra sur leurs parcours et sur la réalisation de leur mission dans cette institution. Secondement, la prise en charge du « problème de l'arriéré des archives du siège »<sup>1353</sup> a débouché sur le recrutement de plusieurs archivistes.

Avançons dans le temps. En France, depuis le début des années 2000, des archivistes s'investissent auprès des laboratoires et des chercheur·se·s<sup>1354</sup>, on assiste même sur cette décennie et la suivante, dans l'enseignement supérieur et la recherche, à un « baby-boom archivistique »<sup>1355</sup>. Ces

---

<sup>1346</sup> Arch. CNRS, 960080 : document de description du programme ARISC rédigé par O. Welfelé en mars 1998.

<sup>1347</sup> *Introduction du fonds POUPARDIN (Denis) 711AP, conservé aux Archives nationales*, disponible sur [https://www.siv.archives-nationales.culture.gouv.fr/siv/rechercheconsultation/consultation/pog/consultationPogN3.action?nopId=p-4maum1u1n-1q57b1qf28ke&pogId=FRAN\\_POG\\_05&search=](https://www.siv.archives-nationales.culture.gouv.fr/siv/rechercheconsultation/consultation/pog/consultationPogN3.action?nopId=p-4maum1u1n-1q57b1qf28ke&pogId=FRAN_POG_05&search=), (consulté le 6 janvier 2022).

<sup>1348</sup> D. Poupardin, *Une politique d'archivage à l'INRA ?*, *op. cit.*, p. 2-4.

<sup>1349</sup> D. Poupardin, *Une politique d'archivage à l'INRA ?*, *op. cit.*, p. 25.

<sup>1350</sup> D. Poupardin, *Une politique d'archivage à l'INRA ?*, *op. cit.*, p. 24.

<sup>1351</sup> D. Poupardin, *Une politique d'archivage à l'INRA ?*, *op. cit.*, p. 85-88.

<sup>1352</sup> Denise Grail, Bernard Desbrosses, Christian Galant, « Archorales, une mission et une revue », 2006, disponible sur <http://www7.inra.fr/archorales/>, (consulté le 6 janvier 2022).

<sup>1353</sup> D. Poupardin, *Une politique d'archivage à l'INRA ?*, *op. cit.*, p. 87.

<sup>1354</sup> G. Le Brech, « Le savant, le philosophe et l'archiviste... », *art. cité*, p. 120.

<sup>1355</sup> G. Le Brech, « Nous ne sommes plus des "fous furieux" », *art. cité*, p. 7. C. Maday, « Les services d'archives dans les établissements... », *art. cité*, p. 75-83.

archivistes s'organisent rapidement dans un réseau appelé réseau Aurore, créé en 2007, et dont le nombre de membres croît rapidement<sup>1356</sup>. En 2010, il devient une section de l'Association des archivistes français et fait montre d'une « rapidité inégalée » dans sa construction et sa structuration<sup>1357</sup>. Dès 2008, le réseau Aurore organise une première journée d'étude sur les enjeux de la professionnalisation de la fonction archives dans l'enseignement supérieur, la recherche et les rectorats<sup>1358</sup>, première d'une longue série de journées d'études qui interrogent la place des archivistes et proposent des outils pour prendre en compte l'archivage dans le monde de la recherche. D'ailleurs, dès 2009, le réseau propose un référentiel de gestion des archives de la recherche<sup>1359</sup> qui reprend les principales typologies identifiées par le réseau dans les laboratoires et auprès des chercheur·se·s. Des durées de conservation et des sorts finaux sont proposés en lien avec le peu de dispositions réglementaires disponibles<sup>1360</sup>.

En 2015, nous avons identifié, pour chaque laboratoire étudié<sup>1361</sup>, les différents services ou personnes en charge des archives susceptibles d'être intervenus auprès d'eux. Il s'agissait donc de contacter à la fois les services d'archives définitives – archives départementales, Archives nationales – et les services dans les établissements de tutelle – services d'archives du CNRS, de l'Inra, des universités, etc. Ces services d'archives intermédiaires sont les plus proches des chercheur·se·s, pour autant, la prise en charge des archives des laboratoires n'est pas systématique. La plupart des archivistes contactés consacre ainsi la plus grosse partie de leur temps aux archives de l'administration de leur établissement. Les archives des laboratoires et des chercheur·se·s sont alors prises en charge soit grâce à une volonté croisée de la part des archivistes et de leur organisme ou lorsqu'il y a des événements, par exemple un déménagement. Dès ce niveau intermédiaire, du fait de la construction multi tutelles des laboratoires, il existe un empilement des responsabilités liées à la collecte des archives. Par exemple, l'institut d'écologie et des sciences de l'environnement de Paris, pourrait être démarché par les services d'archives du CNRS, de l'université Pierre et Marie Curie – Paris VI, de l'Inra, de l'IRD, de l'université Paris Diderot – Paris VII ou de l'université Paris-Est Créteil Val de Marne – Paris XII. En réalité, il existait déjà, en 2014, une entente, formalisée depuis<sup>1362</sup>, qui s'appuyait sur l'instruction relative au traitement et à la conservation des unités de recherche du CNRS<sup>1363</sup> et qui

---

<sup>1356</sup> D. Hamard, *Des paléographes aux archivistes*, op. cit., p. 176-178.

<sup>1357</sup> D. Hamard, *Des paléographes aux archivistes*, op. cit., p. 178.

<sup>1358</sup> D. Hamard, *Des paléographes aux archivistes*, op. cit., p. 177.

<sup>1359</sup> Section Aurore de l'AAF, *Référentiel de gestion des archives de la recherche*, op. cit., 14 p.

<sup>1360</sup> Le référentiel s'appuie sur deux instructions : instruction DPACI-RES-2005-003 du 22 février 2005 relative au tri et à la conservation des archives reçues et produites par les services et établissements concourant à l'Éducation nationale, 52 p. Instruction DAF-DPACI-RES-2007-002, *instruction citée*, 38 p.

<sup>1361</sup> Voir la liste dans l'état des sources.

<sup>1362</sup> Section Aurore de l'AAF, *Fiche pratique relative à la prise en charge des archives d'une unité mixte de recherche (UMR)*, 2017, 3 p.

<sup>1363</sup> Instruction DAF-DPACI-RES-2007-002 du 15 janvier 2007... *instruction citée*, 38 p.

attribuait à l'organisme gestionnaire du campus d'implantation des unités de recherche, la responsabilité de la collecte des archives de cette unité. Du côté des archives définitives, les actions sont faibles ou inexistantes. Les services d'archives départementales ne se sont pas emparés des questions de collecte d'archives des laboratoires et les Archives nationales ont majoritairement collecté les archives des tutelles des laboratoires.

Grâce aux réponses des services, nous avons pu catégoriser les actions selon qu'il s'agissait d'actions de collecte – sensibilisation ou formation des producteurs, préparation de versement – de conservation, de gestion des éliminations, qui doivent normalement être soumises au visa de la personne en charge du contrôle scientifique et technique sur l'institution productrice, et de communication ou de valorisation des archives.

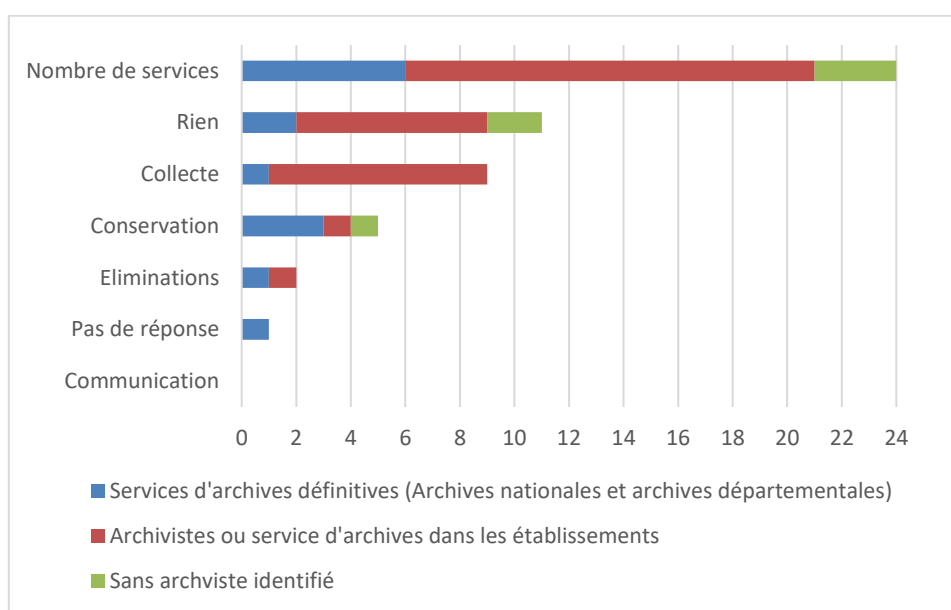


Figure 56 – Actions des services d'archives intermédiaires et définitives auprès des laboratoires en sciences du végétal d'Anjou et d'Île-de-France (source : collecte d'information par courriel auprès des services d'archives d'août à décembre 2015)

Sans surprise quant à la structuration générale du réseau des archives en France, les services d'archives définitives ont surtout un rôle dans la conservation des fonds mais nous n'avons pas identifié d'action de communication ou de valorisation particulière. Les services d'archives intermédiaires sont eux plutôt tournés vers des actions de collecte.

En termes de collecte, seules les archives départementales de Maine-et-Loire indiquent avoir des liens avec certains laboratoires du Campus angevin de Belle-Beille, notamment par le biais de visites conseil. Les services d'archives intermédiaires sont plus proactifs : l'Anses, l'EPHE, l'Inra, l'IRD, l'université Paris Sud-Paris XI, l'université Pierre et Marie Curie-Paris VI, le CNRS et l'université d'Angers indiquent avoir réalisé des actions auprès des laboratoires. Il peut s'agir d'audits, de formations avec parfois une présentation du référentiel réalisé par la section Aurore, de visites de sensibilisation, de

lettres d'appel à versement, de la préparation d'un versement, d'une intervention en réunion de directeurs et directrices de laboratoires ou de la nomination de correspondant·e·s archives. Cette dernière action a été décrite comme sans suite. L'évaluation archivistique est donc réalisée par les services d'archives intermédiaires alors qu'on pourrait s'attendre à ce que ce soit les institutions d'archives définitives qui la porte avec une vision plus globale. Dans l'analyse réalisée avec Magalie Moysan sur le discours des archivistes sur les archives de la recherche<sup>1364</sup> nous notons que l'activité de collecte apparaissait dans les années 1990 dans les travaux étudiants pour exploser ensuite dans les articles des années 2000 et 2010. Nous y voyions l'indice d'une prise en charge active, à cette période, des archives de la recherche.

La mission qui apparaissait le plus dans ces corpus était cependant celle de conservation et une part belle était faite au classement et au traitement des archives dès les années 1990. Dans notre enquête, nous n'avons pourtant trouvé que peu de fonds. Le premier est celui de l'UMR 1191 PMS ayant désormais fusionné avec trois autres unités pour créer l'IRHS. Deux versements ont été réalisés auprès du service des archives de l'université d'Angers<sup>1365</sup>, l'un en 2011 et l'autre en 2015. Le deuxième est un fonds de chercheur conservé par les Archives nationales, le fonds Jean-Pierre Bourgin<sup>1366</sup> qui a donné son nom à l'institut dont plusieurs chercheur·se·s ont répondu à notre enquête. Le troisième est le fonds du laboratoire de botanique<sup>1367</sup> de l'ENS versé par le laboratoire de biologie végétale de l'ENS en 2008. C'est l'un des rares fonds de cette institution à avoir été constitué à partir d'un laboratoire et non d'une personne. Notons tout de même que les services d'archives définitives conservent des archives portant sur les laboratoires de notre étude mais n'émanant pas directement de ceux-ci. Par exemple les archives départementales de l'Essonne conservent trois maquettes, une photographie et un rapport concernant l'institut de biologie des plantes<sup>1368</sup>.

Le contrôle des éliminations n'est pas mis en place systématiquement. Seuls deux services font état d'actions en ce sens ; les archives départementales de Maine-et-Loire ont déjà visé des bordereaux concernant des laboratoires et l'Anses avait mis en place une procédure d'élimination réglementaire, pas nécessairement respectée.

---

<sup>1364</sup> M. Georges, M. Moysan, « When French archivists speak about researchers... », *com. cit.*

<sup>1365</sup> Arch. université d'Angers, 8 LAB, archives du laboratoire PMS.

<sup>1366</sup> Arch. nat., 20060193, fonds Agriculture ; Institut national de la recherche agronomique (INRA). Inventaire disponible sur [https://www.siv.archives-nationales.culture.gouv.fr/siv/rechercheconsultation/consultation/ir/consultationIR.action?irId=FRAN\\_IR\\_02383\\_1&details=false&gotoArchivesNums=false&udId=root&auSeinIR=true](https://www.siv.archives-nationales.culture.gouv.fr/siv/rechercheconsultation/consultation/ir/consultationIR.action?irId=FRAN_IR_02383_1&details=false&gotoArchivesNums=false&udId=root&auSeinIR=true) (consulté le 06 janvier 2022).

<sup>1367</sup> Bibliothèque des Lettres et sciences humaines et sociales de l'ENS, BOT, fonds Botanique. Fiche descriptive disponible sur <http://www.calames.abes.fr/pub/#details?id=FileId-1320>, (consulté le 23 décembre 2021).

<sup>1368</sup> Arch. dép. de l'Essonne, 2Fi/2367 à 2369 ORSAY. Institut de biotechnologie des plantes (maquette), Philippe Gazeau, architecte, Jacques Forte, assistant, Yves Morelle, photographe, s.d. N et B. Dim. 17,5 X 24 (s.d.). Arch. départementales de l'Essonne, 2Fi/3001, PALAISEAU. - Les ânes de l'INRA, au pré, par Fiorella Giovanni, 1984, Coul. Dim. 12,5 x 19 cm (1984). Arch. départementales de l'Essonne, in quarto/679 L'INRA et l'environnement, inventaire des recherches. - Paris : INRA, 1972. - 98 p. ronéot. (1972).

Enfin, aucune des actions décrites par les services n'a trait à l'aspect communication ou valorisation de la recherche. Cet aspect du travail des archivistes était également marginal dans les discours analysés avec Magalie Moysan<sup>1369</sup>. C'est une mission qui relève structurellement plutôt des services d'archives définitives qui disposent de moyens dédiés en faveur de cette mission. Cette absence dans les réponses des archivistes peut aussi être la conséquence d'un oubli car ces actions de communication ou de valorisation ne sont pas destinées directement aux chercheur·se·s en sciences du végétal, ni aux laboratoires, mais plutôt à un public extérieur : citoyen·ne·s, érudit·e·s locaux ou historien·ne·s.

Aux grandes enquêtes des années 1990 ont succédé le recrutement d'archivistes dans les établissements d'enseignement supérieur et de recherche très vite structurés dans un réseau d'entraide professionnel. Pour autant, les actions à destination des archives de la recherche en sciences du végétal restent faibles et la structuration de l'évaluation globale des fonds proposée par le programme Arisc et l'enquête à l'Inra n'a pas été mise en place. La collecte, incluant la formation, la sensibilisation et le conseil est l'activité la plus représentée auprès des laboratoires de notre étude. Elle n'aboutit pas nécessairement sur des entrées de fonds d'archives même si le classement est une activité dont les archivistes font souvent mention dans le corpus. Enfin, les plus actifs sont les services d'archives intermédiaires. Composés d'une à deux personnes, ces services sont fréquemment accaparés par la gestion des archives de l'administration des établissements et mettent en œuvre des actions à destination des chercheur·se·s plutôt de manière ponctuelle.

### 3.1.2. D'autres actions

D'autres acteur·rice·s, d'autres professions interviennent dans les laboratoires, auprès des chercheur·se·s ou dans les projets de recherche. Dans notre contexte, sans volonté d'exclusivité, nous avons identifié des acteur·rice·s, souvent plus présents que les archivistes et décrits les sujets ou problématiques sur lesquelles ils et elles agissent. Nous avons aussi comparé leur visibilité auprès des chercheur·se·s rencontrés.

Les personnes en charge de penser le système informatique qui viendra soutenir les données d'un projet sont les premières actrices que nous avons identifiées comme venant jouer un rôle dans la gestion des données d'un projet de recherche et pouvant donc influencer sur la gestion de ces données. Ce peuvent être des bio-informaticien·ne·s<sup>1370</sup>, des ingénieur·e·s d'étude ou de recherche<sup>1371</sup> ou bien les chercheur·se·s dans un rôle de directeur·rice de plateforme<sup>1372</sup>. D'ailleurs, Julie Bourbeillon, chercheuse en bio-informatique, tient un discours sur la gestion des données qui est proche de ce que

---

<sup>1369</sup> M. Georges, M. Moysan, « When French archivists speak about researchers... », *com. cit.*

<sup>1370</sup> Entretien avec Julie Bourbeillon, 30 mars 2017.

<sup>1371</sup> Entretien avec Thierry Rouxel, 26 avril 2017.

<sup>1372</sup> Notamment Entretien avec Bertrand Dubreucq, le 24 mars 2017.

soutiennent les archivistes. Par ailleurs, les métiers de la gestion de l'information ont dû évoluer pour développer des services relatifs à la gestion des données, et de nouvelles professions ou des évolutions de professions anciennes sont en cours<sup>1373</sup>. Si nous nous plaçons à un niveau plus général, nous avons observé que les chercheur·se·s interrogés disposent d'outils informatiques et d'espaces serveurs mis à disposition par les institutions tutelles des laboratoires. Nous avons déjà évoqué les difficultés posées par le manque d'interopérabilité de ces outils. Il est toutefois important d'identifier les directions des systèmes d'information des institutions de tutelles qui mettent à disposition ces outils comme des acteur·rice·s centraux dans la gestion de l'information des laboratoires. D'autant qu'une intégration des contraintes archivistiques dès la création des systèmes d'information rend le travail plus fluide ensuite.

Revenons dans les laboratoires. Jusqu'à la fin des années 2000, la plupart des laboratoires possédaient des centres de documentation ou *a minima* un poste de documentaliste. Cette fonction n'existe presque plus au sein des laboratoires mais est prise en charge par les services communs de documentation des universités et les directions à l'information scientifique et technique des organismes de recherche. Deux types de professionnel·le·s font principalement fonctionner ces services : les documentalistes et les bibliothécaires. Ecosys, l'un des laboratoires de notre périmètre, possède toujours un poste de documentaliste avec laquelle nous nous sommes entretenue<sup>1374</sup>. Ses missions sont la gestion de deux bibliothèques – achats, catalogages, gestion des prêts, réalisation du prêt entre bibliothèques, etc. –, le suivi des publications et signalements sur Prod Inra, les calculs bibliométriques, l'aide à la publication – mises en relation avec des traducteur·rice·s, formations sur le droit d'auteur et sur l'*open access* – et l'aides aux utilisateur·rice·s – aide sur les logiciels de gestion bibliographique, accès aux ressources en ligne, aide à l'expertise scientifique, synthèse bibliographique, veille. Elle met donc en œuvre une assistance de proximité sur tous les sujets relevant de la documentation utilisée et des articles publiés. Les services communs de documentation des universités et les directions à l'information scientifique et technique prennent eux en charge ces problématiques à grande échelle, au niveau des institutions et donc pour chacune des unités de recherche de ces organismes. Ils sont particulièrement actifs et portent des infrastructures dans le cadre de la science ouverte.

Les acteur·rice·s qui sont à proximité des chercheur·se·s, quand ils et elles existent, sont aussi les personnes en charge de la mise en place de la qualité, appelés des qualicien·ne·s. Leur approche touche la gestion de certains circuits documentaires. Comme nous pouvons le lire dans le témoignage ci-dessous, la qualité ne touche pas toujours l'ensemble des personnes puisqu'elle agit sur des typologies documentaires bien particulières. Néanmoins, certains services qualité s'attèlent à mettre

---

<sup>1373</sup> Dominique Cotte, « L'inflation des données et les évolutions professionnelles », *Documentaliste – Sciences de l'information*, n° 50-3, 2013, p. 42-44.

<sup>1374</sup> Entretien téléphonique informel avec Marina Pavlides, documentaliste du laboratoire ECOSYS (13 octobre 2015).

en place des arborescences uniformisées et non nominatives sur les espaces communs de gestion documentaire.

« Alors, au niveau de l'IRHS, il y a une personne qui est en charge de la qualité, qui donc a commencé à mettre en place des outils de gestion documentaire, fait mettre en place l'outil de gestion documentaire, pour gérer tout ce qui est protocole et compagnie, donc ces choses-là, c'est géré dans l'outil documentaire. Nous dans l'équipe bio-info, on n'a pas jugé nécessaire de mettre nos trucs à nous là-dedans car on travaille avec notre WIKI et c'est quand même plus efficace et plus facile pour nous. Surtout qu'on n'est pas comme les collègues biologistes dans la nécessité de devoir plus que ça faire référence à la version précédente d'une pratique. Les collègues biologistes ont besoin de savoir que tel jeu de données a été acquis avec tel protocole et tel autre avec celui-là, car ça crée une différence qui peut avoir un impact sur les données qui en sortent. Nous, on a pu avoir dit que les choses on les mettait comme ça à un moment, puis on a changé d'avis, bon ce qu'il faut qu'on ait sous la main c'est la version actuelle qui compte »<sup>1375</sup>.

Dans les organismes ou universités on trouve également des ingénieur·e·s projet qui viennent en aide aux chercheur·se·s ou aux équipes pour le montage de leur projet dans le cadre des demandes de financement. Ces personnes sont souvent également plus spécifiquement en charge de la valorisation financière de la recherche et aident les chercheur·se·s ou les équipes à déposer des brevets.

En 2016, un nouvel élan est pris concernant la protection des données à caractère personnel avec la publication du règlement européen sur la protection des données (RGPD) dont la traduction en droit français a généré la nomination d'une personne déléguée à la protection des données (DPO) dans chaque institution, en plus de l'existence depuis 1978 de la Commission nationale informatique et libertés (Cnil). Toutefois, la nomination des DPO a eu lieu après notre enquête et, contrairement aux sciences biomédicales étudiées par Magalie Moysan<sup>1376</sup>, les sciences du végétal ne conduisent qu'à la marge à la gestion de données à caractère personnel ou de réflexion sur l'éthique humaine. Ces questions d'éthique n'ont pas d'impact sur la possibilité de réutiliser ou de diffuser les données dans la grande majorité des projets de recherche en sciences du végétal.

Cette liste est loin d'être exhaustive tant les acteur·rice·s des recherches sont variés. Les institutions elles-mêmes, leurs différentes directions, jouent un rôle dans l'organisation des projets. Elles peuvent se doter de comités. Par exemple, le comité consultatif commun [à l'Inra et au Cirad] d'éthique pour la recherche agronomique a rendu, en 2016, un avis sur les enjeux éthiques et déontologiques du partage et de la gestion des données issues de la recherche<sup>1377</sup>. Des débats sont

---

<sup>1375</sup> Entretien avec Julie Bourbeillon, 30 mars 2017.

<sup>1376</sup> M. Moysan, *Usages d'archives...*, *op. cit.*, p. 104.

<sup>1377</sup> Comité consultatif commun d'éthique pour la recherche agronomique, *Avis 8 sur les enjeux éthiques et déontologiques du partage et de la gestion des données issues de la recherche*, Paris, Inra et Cirad, 2016, 30 p.

aussi portés au sein de ces institutions par leurs employé·e·s. Par exemple, en 2017, « il y a tout un débat à l'Inra sur l'*open data* pour faire rendre disponible l'ensemble des données »<sup>1378</sup> ou bien en 2020 des réflexions collectives à l'Inra sont à l'origine d'une étude prospective sur la transition numérique dans la recherche<sup>1379</sup>, institution qui est depuis plusieurs années engagée dans le développement de la science ouverte<sup>1380</sup>. Les organismes de financement de tout niveau imposent leurs propres contraintes. Par exemple, la Commission européenne a rendu obligatoire la rédaction d'un plan de gestion des données pour la réponse à certains de ses appels à projets en 2014. Les éditeurs scientifiques, les gestionnaires de plateformes, etc. imposent aussi leurs règles en matière de gestion des données. Pour finir ce panorama incomplet, nous pouvons également citer un programme national de sauvegarde du patrimoine scientifique et technique contemporain (Patstec) porté par le musée des arts et métiers (Cnam) chargé de mettre en œuvre des actions pour permettre de sauvegarder et valoriser ledit patrimoine dont la définition du périmètre inclut « les cahiers de laboratoire et autres documents associés »<sup>1381</sup>. Cela étant dit, aucun·e des chercheur·se·s rencontrés ne connaît ce programme.

Nous nous sommes alors interrogée sur les professions que les chercheur·se·s ont réellement rencontrées. Dans leur vie en général ou dans leur travail, les chercheur·se·s interrogés sont trois à n'avoir jamais rencontré aucun des acteur·rice·s proposés ci-dessous. Ils et elles sont de plus cinq à n'en avoir jamais rencontré de manière générale et un à n'en avoir jamais rencontré seulement dans le travail. C'est-à-dire que majoritairement, les chercheur·se·s interrogés sont en interaction avec des personnes identifiées dans des métiers de gestion de l'information voire de gestion des documents.

---

<sup>1378</sup> Entretien avec Bertrand Dubreucq, le 24 mars 2017.

<sup>1379</sup> M. Barzman, M. Gerphagnon, O. Mora (sous la dir. de), *La transition numérique dans la recherche... op. cit.*, p. 9.

<sup>1380</sup> Guillaume Tuloup, *La gestion des données de la recherche agronomique : de la science ouverte à l'histoire des sciences*, mémoire de master en sciences de l'information et des bibliothèques, sous la direction de Clément Oury, Enssib, 2021, 139 p.

<sup>1381</sup> Mission nationale de sauvegarde du patrimoine scientifique et technique contemporain, *Présentation*, disponibles sur : <http://www.patstec.fr>, (consulté le 6 janvier 2022).



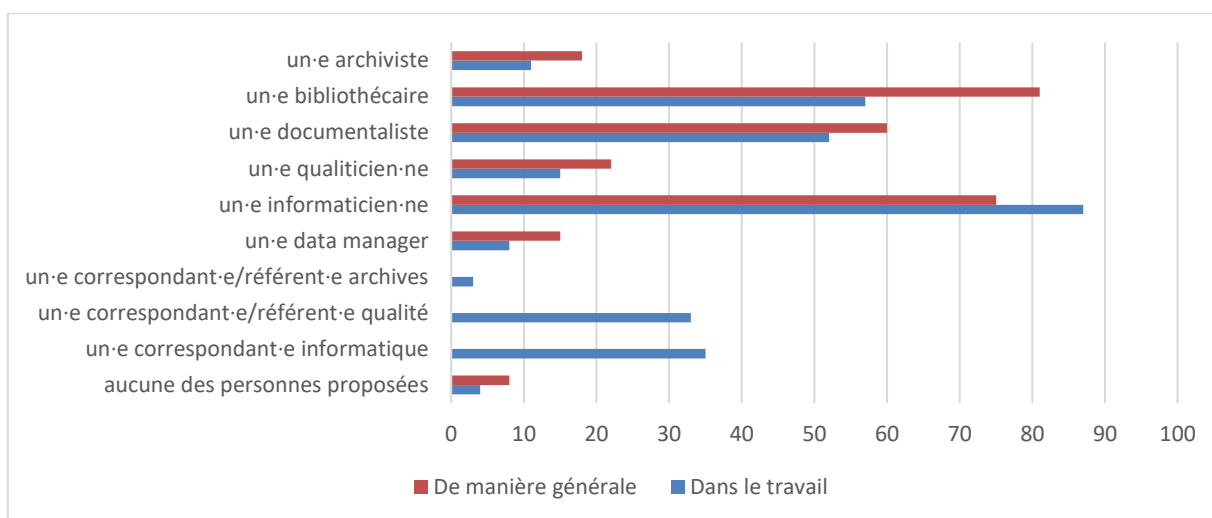


Figure 57 – Nombre de chercheur·se·s ayant rencontré, de manière générale et dans le travail, une liste d’acteur·rice de la gestion documentaire (source : enquête en ligne de décembre 2015 à avril 2016, annexe 2, questions n<sup>os</sup> 27 et 28)

Parmi les propositions soumises aux chercheur·se·s, celle de *data manager* fait référence à des chefs de projet de données, des *data scientist* ou *data analyst*<sup>1382</sup>, un secteur professionnel naissant qui se spécifie tout en prenant des connaissances et des méthodes de travail auprès d’autres acteur·rices : un·e bibliothécaire, un·e archiviste ou un·e documentaliste, peut être *data manager*, un·e informaticien·ne aussi et c’est d’ailleurs aux métiers de l’informatique, voire à ceux du marketing que ce métier est rattaché dans les sites généralistes d’orientation<sup>1383</sup>. C’est un métier qui émerge à la fin des années 2000. Ces nouveaux métiers sont d’abord sollicités par les entreprises<sup>1384</sup> et c’est dans la version III de 2012 du référentiel des emplois-types de la recherche et de l’enseignement supérieur que l’emploi de chargé de traitement des données scientifiques apparaît<sup>1385</sup>. Malgré la relative jeunesse de ce métier, nous notons qu’il est presque aussi connu que celui d’archiviste.

Étonnement l’âge ne joue pas dans la connaissance de ces métiers. On ne relève aucune différence notable pour la connaissance des documentalistes. Pour le côtoiement des bibliothécaires dans le travail une nuance apparaît finement. Ainsi, près de 60 % des personnes en ayant déjà côtoyés

<sup>1382</sup> Dominique Cotte, « Qui (re)travaillera la donnée ? », *Documentaliste-Sciences de l’Information*, n° 50-3, 2013, p. 24-25.

<sup>1383</sup> Onisep, *data manager*, disponible sur <https://www.onisep.fr/Ressources/Univers-Metier/Metiers/data-manager>, (consulté le 06 janvier 2022). Studyrama, Métier Data scientist : missions, formations et salaire, disponible sur <https://www.studyrama.com/formations/fiches-metiers/informatique-electronique-numerique/data-scientist-95079>, (consulté le 06 janvier 2022).

<sup>1384</sup> Souad Odeh, « Les données de la recherche : transformation ou transmission du métier de documentaliste », *I2D - Information, données & documents*, n° 54, 2017, p. 4-7.

<sup>1385</sup> Ministère de l’Enseignement supérieur, de la Recherche et de l’Innovation, *RÉférentiel des Emplois-types de la Recherche et de l’Enseignement Supérieur*, disponible sur <https://data.enseignementsup-recherche.gouv.fr/pages/referens/?flg=fr>, (consulté le 06 janvier 2022).

dans leur travail ont plus de 40 ans et moins de la moitié des moins de 30 ans indiquent en avoir déjà rencontrées. L'appartenance à un laboratoire marque la rencontre ou non d'un·e correspondant·e qualité ou d'un·e qualicien·ne dans le travail ou en général, mais aussi la connaissance d'un·e correspondant·e informatique. Ainsi, les répondant·e·s en ayant rencontré un·e sont principalement issus de l'IJPB (sept répondant·e·s sur les 16 interrogé·e·s appartenant à ce laboratoire) et de l'IRHS (16 répondant·e·s sur les 20 interrogé·e·s) et du LSV-BVO (3/3). Enfin, les 52 personnes qui ont déjà rencontré un ou une correspondant·e informatique, sont principalement issues de l'ISYEB, l'IJPB, l'IBENS, l'IRHS et LSV-BVO des laboratoires qui n'ont a priori pas d'autres points communs que le végétal. Nous en concluons que la mise en place de correspondant·e informatique dans les laboratoires est une pratique assez commune dans la recherche.

Nous avons donc identifié un certain nombre d'acteur·rice·s intervenant dans l'écosystème informationnel et documentaire des chercheur·se·s. Il est intéressant de noter que pour chaque dimension évoquée – informatique, documentation, qualité, gestion des données – il est possible d'identifier à la fois des acteur·rice·s personnels, des professions mais aussi des collectifs souvent institutionnels, que ce soient des directions d'organismes de tutelles ou des comités créés de manière transversale. Globalement, les informaticien·ne·s, les documentalistes, les bibliothécaires et les qualicien·ne·s ont plus souvent traversé la vie professionnelle ou personnelle des chercheur·se·s interrogés que les archivistes et le métier de *data manager*, pourtant plus récent est presque aussi connu que celui-ci.

Sur le terrain de la gestion documentaire, les acteur·rice·s sont nombreux et peuvent parfois apparaître en concurrence. Certaines professions sont plus présentes et/ou mieux identifiées par les chercheur·se·s. Ce n'est pas le cas des archivistes qui ont pourtant gagnés du terrain depuis les grandes enquêtes des années 1990 jusqu'au « baby-boom archivistique » des années 2010. En comparant les modes opératoires des autres professions, nous relevons que, grâce à leur plus grande force de frappe, elles agissent le plus souvent sur deux plans, d'un côté elles mettent en place des actions locales, auprès des laboratoires et des chercheur·se·s, où en intervenant directement dans les projets de recherche et d'un autre, elles ont une action et une influence au niveau institutionnel en transversalité ou comme direction d'un organisme. Reste-t-il une place pour les archivistes ?

« Enfin je veux dire, voilà, j'ai été assez, il y a quelques années, impliquée dans le montage d'un projet régional, où on nous imposait d'avoir un pourcentage du montant du projet qui était consacré à de la pédagogie [...] enfin de la formation, un pourcentage du montant du projet, qui était consacré, à de l'animation de projet. Donc cela veut dire qu'on a deux personnes à temps plein sur la durée du projet qui ont été embauchées pour ça. Quand est-ce qu'on fait de la science ? Enfin je veux dire si on rajoute l'archiviste euh... Ah bah oui mais si on... Enfin, je veux dire c'est des gens qui sont à bac + 5. Si on rajoute, enfin voilà ! Et si

on veut des gens qui sont bons dans ces domaines-là, c'est pas des débutants... ben voilà, attends, quitte à faire quelque chose, autant le faire bien. Si c'est la totalité du budget du projet qui passe là-dedans, on fait plus de science. Donc voilà. Et la mutualisation de ce type de fonction-là entre projets c'est encore quelque chose qui reste difficile parce que les..., pareil, comment est-ce qu'on paye et qu'on pérennise des gens qui font de la gestion de projet, de l'animation de projet, et de la pédagogie, sans être... Enfin voilà, dans le domaine »<sup>1386</sup>.

Pour finir, d'un côté, les archivistes apportent un regard spécifique dans la gestion de cet écosystème informationnel et documentaire. Ainsi, les autres professions agissent sur des outils ou prennent en compte une ou deux sortes de typologie documentaire quand les archivistes, prennent les documents dans leur ensemble et dans le contexte dans lequel ils sont inscrits<sup>1387</sup>. D'un autre côté, leur faible nombre nous pousse à conclure que les archivistes auraient tout intérêt à adosser leurs actions à celles d'autres professions ou à contribuer à des projets plus larges leur permettant de faire entendre les contraintes archivistiques de la gestion documentaire.

### **3.2. La connaissance des archivistes et des institutions de conservation**

Malgré les actions décrites ci-dessus, seulement 11 chercheur·se·s indiquent avoir rencontré un·e archiviste dans leur travail et à la question « connaissez-vous le référent archives de votre institution ? », seulement quatre répondent par l'affirmative. Plus précisément, 13 des chercheur·se·s interrogés indiquent qu'il n'y en pas, 11 ne se prononcent pas et 74 répondent non. Au total, 15 chercheur·se·s connaissent soit un archiviste dans le travail, soit un·e correspondant·e archives, soit le ou la référent·e archives de leur institution. Parmi ces répondant·e·s six peuvent être localisés à Angers (sur 31 répondant·e·s localisés à Angers) et sept en Île-de-France (sur 48). Les actions menées par le service des archives de l'université d'Angers ont donc pour conséquence d'augmenter la visibilité des archivistes. Font-elles évoluer les représentations de cette profession chez les chercheur·se·s interrogés ?

Cette dernière partie est consacrée à l'analyse des représentations du métiers d'archiviste par les chercheur·se·s interrogés ainsi qu'à leur connaissance des institutions de conservation d'archives. Le mot « archiviste » est ancien puisqu'il est attesté dès 1701<sup>1388</sup>. Mais aujourd'hui, il recouvre une

---

<sup>1386</sup> Entretien avec Julie Bourbeillon, 30 mars 2017.

<sup>1387</sup> J. W. Smit, « Arquivologia... », *art. cité*, p. 6-9.

<sup>1388</sup> P. Marcilloux, *Les ego-archives, op. cit.*, p. 22.

variété d'actions ample<sup>1389</sup> et ne cesse de se diversifier<sup>1390</sup>, notamment pour prendre en compte les évolutions numériques<sup>1391</sup> mais aussi en parallèle de la conceptualisation des cycles de vie. Ainsi, « l'application d'un cycle de vie a des impacts [...] sur les rôles et responsabilités de tous les acteurs intervenants dans la gestion de ce cycle (producteurs, professionnels de la gestion documentaire, archivistes, etc.) »<sup>1392</sup>. Cela dit, ce sont les représentations des chercheur-se-s que nous allons tenter de comprendre. C'est-à-dire quelle image les chercheur-se-s ont des archivistes et quel est leur degré de connaissance des institutions de conservation ?

### 3.2.1. L'archivisme et autres qualificatifs : qu'est-ce qu'un archiviste ?

En 2002, Valérie Poinsoffe, alors responsable de la formation en archivistique de l'université d'Angers, expliquait que dans sa pratique « les enseignants gardent les archives, considèrent qu'il s'agit de leurs archives privées et considéreraient comme des fous furieux toute personne qui émettrait l'idée [...] que ces archives puissent être conservées soit aux archives de l'Université, soit dans un autre dépôt d'archives »<sup>1393</sup>. Dix ans plus tard, Goulven Le Brech titrait son introduction du numéro de la Gazette des archives sur les archives des établissements d'enseignement supérieur et de recherche « Nous ne sommes plus des "fous furieux" »<sup>1394</sup> expliquant que les archivistes avaient depuis fait leur place dans cet univers, mouvement que nous avons décrit dans la partie précédente. Nous nous sommes donc intéressée à la manière dont les chercheur-se-s interrogés se représentent le métier d'archiviste et les archivistes en personne et nous pouvons confirmer dès l'abord que les archivistes ne sont pas perçus comme des « fous furieux ».

Globalement, dans l'enquête écrite, les chercheur-se-s semblent plutôt bien identifier ce que sont les archivistes. Nous avons donc demandé aux chercheur-se-s rencontrés la source de leurs connaissances. Celle-ci provient essentiellement d'une base de culture générale construite *a minima* par la présence de cette profession dans des fictions lues ou regardées<sup>1395</sup>. La plupart des chercheur-se-s

---

<sup>1389</sup> *L'archiviste-caméléon, médiateur du quotidien*, *La Gazette des archives*, n° 251, 2018, 193 p.

<sup>1390</sup> Elodie Bouillon, *L'évolution du vocabulaire français des archives, du milieu du XX<sup>e</sup> siècle à aujourd'hui*, mémoire de master en sciences de l'information et des bibliothèques, sous la direction de Céline Guyon, Enssib, 2018, p. 64-65.

<sup>1391</sup> Sandra Holgado Sandra, Amélie Vernusset, « "Petite Poucette" en trans... », *La Gazette des archives*, n° 240, 2015, p. 107-118.

<sup>1392</sup> G. Kern, S. Holgado, M. Cottin, « Cinquante nuances de cycle de vie... », *art. cité*, p. 37-76.

<sup>1393</sup> Valérie Poinsoffe, « Les archives de l'Université d'Angers », *La Gazette des archives*, n° 193, 2002, p. 127.

<sup>1394</sup> Goulven Le Brech, « Nous ne sommes plus des "fous furieux" », *art. cité*, p. 7-10.

<sup>1395</sup> Laurent Ferri, « Le chartiste dans la fiction littéraire (XIX<sup>e</sup> et XX<sup>e</sup> siècles) : une figure ambiguë », *Bibliothèque de l'École des chartes*, n° 159, 2001, p. 615-629. Marc Libert, « L'image de l'archiviste dans la bande dessinée belge », dans Martine Aubry, Isabelle Chave, Vincent Doom, *Archives, archivistes, archivistique dans l'Europe du Nord-Ouest du Moyen-Âge à nos jours : entre gouvernance et mémoire*, Villeneuve d'Ascq, Septentrion, 2007, p. 271-283. Sonia Dollinger, « L'archiviste obscur gardien du secret ou flamboyant communicant ? », communication lors du Forum des archivistes français *archives et transparence, une ambition citoyenne*, Saint-Etienne, 3-5 avril 2019.

font aussi un parallèle avec des professions sœurs, bibliothécaire ou documentaliste, plus fréquemment rencontrées. Une partie conçoit également la profession au regard de ses propres problématiques de gestion documentaire : « manipulant des données pour faire de l'imagerie, j'imagine qu'un archiviste doit faire la même chose dans son domaine de compétence »<sup>1396</sup>. Mais ce n'est pas tout. Les chercheur·se·s peuvent avoir parmi leurs proches une personne effectuant des recherches historiques ou enseignant l'histoire<sup>1397</sup>. Les chercheur·se·s rencontrés connaissent aussi parfois les institutions d'archives locales. Par exemple, une première chercheuse explique :

« Régulièrement, dans le magazine du département les archives départementales locales parlent de ce qu'ils font (expo,...) et on voit quels types de documents ils gèrent et on se rend compte que c'est beaucoup plus large que simplement les simples actes administratifs et ça permet aussi de se construire l'image qu'on a de l'activité »<sup>1398</sup>.

Un autre chercheur indique avoir visité les Archives nationales par curiosité<sup>1399</sup> quand une troisième côtoie ces institutions dans le cadre de ses recherches généalogiques<sup>1400</sup>. Une partie des chercheur·se·s interrogés a également déjà rencontré un·e archiviste ou une personne qui s'intéresse spécifiquement aux archives dans ses recherches. Une image construite à partir d'expériences extérieures qui n'empêche pas une partie des chercheur·se·s de méconnaître la recherche en archivistique et le métier d'archiviste :

« Mes collègues d'ailleurs quand je leur ai dit que tu venais, ils m'ont dit "ah bon, ça existe ?" des gens qui font de la recherche là-dessus ? ». « Bon ça existe même ? Est-ce que c'est même encore un métier ? C'est pas un métier à la mode »<sup>1401</sup>.

Il y a aussi des éléments issus d'une expérience directe de confrontation à l'archivistique et aux archivistes. D'abord, notons que dès la première prise de contact pour notre enquête, les chercheur·se·s ont découvert qu'il existait un doctorat en archivistique ce qui a certainement rehaussé leur considération du métier. À Angers, les chercheur·se·s ont rencontré les archivistes en poste successivement soit lors de la journée des nouveaux arrivants/nouvelles arrivantes, soit lors de réunions de préparation des déménagements ou bien lors d'opérations de sensibilisation de directeur·rice·s d'unité. Dans l'enquête écrite, sur les quatre personnes affirmant connaître le ou la référent·e archives de leur laboratoire, deux sont issues de l'IRHS et si ces personnes ont oublié le nom de l'archiviste rencontré, elles se souviennent du contexte de la rencontre. Les deux autres personnes citées sont une ancienne archiviste du Muséum national d'histoire naturelle et le fondateur du musée du

---

<sup>1396</sup> Entretien avec Bertrand Dubreucq, le 24 mars 2017.

<sup>1397</sup> Entretien avec Valentin Changenet, 24 février 2017. Entretien avec Ivan Sache, le 11 avril 2017.

<sup>1398</sup> Entretien avec Julie Bourbeillon, 30 mars 2017.

<sup>1399</sup> Entretien avec Fabien Chardon, le 21 avril 2017.

<sup>1400</sup> Entretien avec Rozenn Le Hir, le 21 avril 2017.

<sup>1401</sup> Entretien avec Rozenn Le Hir, le 21 avril 2017. Entretien avec Thierry Rouxel, 26 avril 2017.

Vivant, premier musée international sur l'écologie. Une dernière expérience est l'intérêt porté à la campagne de collecte d'archives orale Archorale initiée à l'Inra par Denis Poupardin en 1995<sup>1402</sup> :

« Ah c'est peut-être eux qui ont fait les archives vivantes, les archives orales. Ils ont fait des trucs super... interviewer des chercheur·se·s... c'est vraiment grande classe. C'est des gens que j'ai connus qui sont morts. C'est vraiment, la constitution de l'Inra, la constitution du métier, c'est très précieux justement. C'est les pères fondateurs qui sont interviewés. On peut pas dire : "maintenant ils sont partis, on jette tout" »<sup>1403</sup>.

Pour appréhender les représentations du métier d'archiviste, la première question posée était celle du niveau d'étude estimé par les répondant·e·s pour être archiviste. Celui-ci est plutôt bien cerné. 62 personnes choisissent Bac+2/Bac+3 et 67 indiquent Bac +5. En outre, 19 personnes considèrent que les archivistes peuvent avoir un niveau d'étude supérieur à Bac+5, lors des entretiens, on comprend que l'enquête a créé un biais : « c'était de la déduction. Je connais le milieu universitaire, je connais le milieu de la recherche donc les gens qui font de la recherche sont forcément des docteurs »<sup>1404</sup>. Une partie des répondant·e·s nous a ainsi associée directement avec la profession d'archiviste. En tout cas, l'ensemble des répondant·e·s a conscience qu'il y a une formation pour être archiviste car « pas de formation » et « inférieur au bac » n'ont jamais été choisis. Enfin, peu de répondant·e·s estiment que les archivistes peuvent être issus de la formation continue. Seulement cinq personnes la choisissent et l'associent majoritairement à un Bac+2/Bac+3. Nous savons pourtant qu'une partie des archivistes sont issus de reconversion professionnelle<sup>1405</sup>.

Avec le même système de questionnement que pour le champ sémantique des mots « archives » et « archiver », nous avons demandé aux chercheur·se·s les actions qui leur semblaient les plus proches des activités des archivistes et celles qui leur semblaient les plus éloignées.

---

<sup>1402</sup> Denise Grail, Bernard Desbrosses, Christian Galant, « Archorales... », *art. cité*, 5 p.

<sup>1403</sup> Entretien avec Ivan Sache, le 11 avril 2017.

<sup>1404</sup> Entretien avec Valentin Changenet, 24 février 2017.

<sup>1405</sup> A. Both, *Le Sens du temps*, *op. cit.*, p. 107-140.

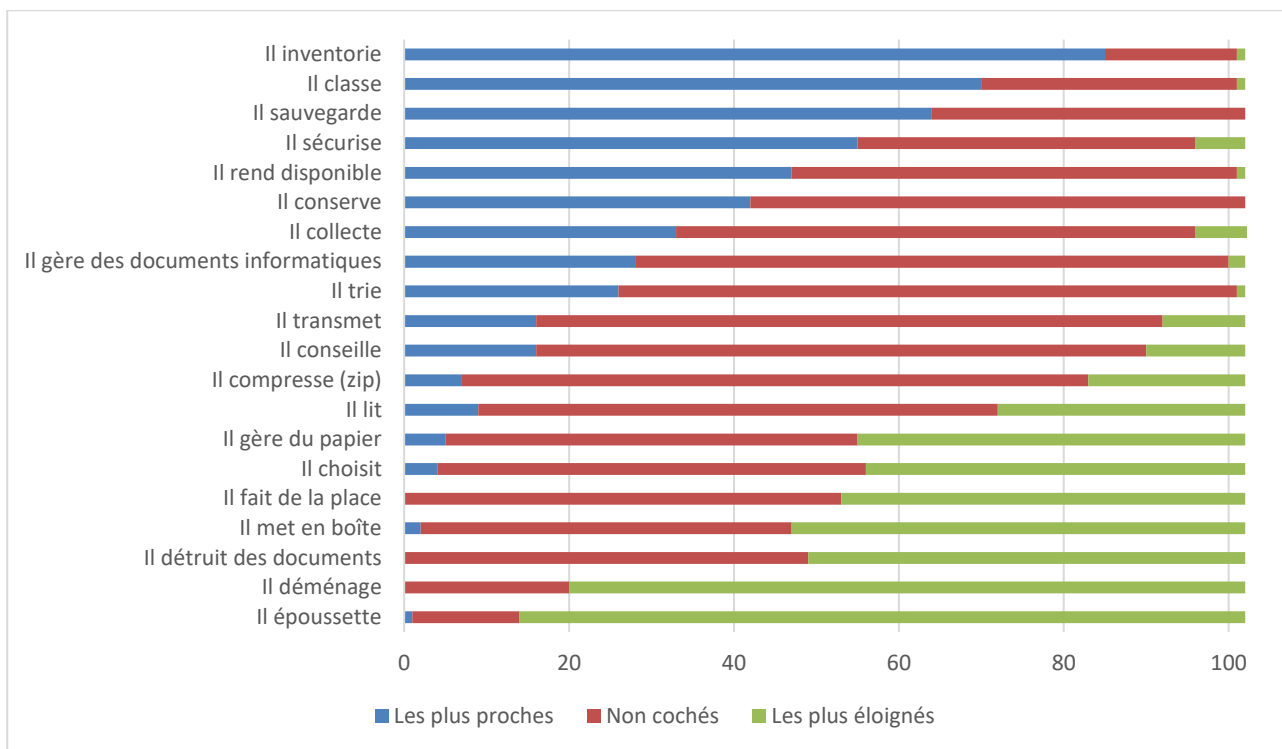


Figure 58 – Les activités des archivistes : des plus proches aux plus éloignées d’après les chercheur·se·s interrogés (source : enquête en ligne de décembre 2015 à avril 2016, annexe 2, questions n° 30)

Pour les chercheur·se·s interrogés, la première fonction des archivistes, est donc d’inventorier et de classer les archives, « organiser l’information pour pouvoir ensuite la retrouver »<sup>1406</sup>. Cette primauté accordée à ces deux actions découle de l’importance du classement dans les représentations de l’archivage et de sa présence paradoxale dans les représentations des archives. Elle relève certainement d’une brèche dans la gestion individuelle des archives par les chercheur·se·s, l’activité que ces personnes n’ont pas le temps ou le courage de réaliser. Par exemple :

« Parce que je n’ai pas ces outils de gestion documentaire qui sont disponibles. Le problème, c’est que plus le temps passe, plus on en a et plus on en a, moins on sera en mesure de reprendre l’ancien pour faire quelque chose de bien. À partir du moment où un outil de ce type-là peut être mis à disposition, les nouvelles choses on va sans doute peut-être s’astreindre à le faire proprement, les anciens trucs... ou alors c’est un temps phénoménal de boulot par les archivistes que de toute façon vu le budget on n’aura jamais les moyens d’employer ou à part peut-être des stagiaires, mais des stagiaires en archivisme c’est pas intéressant pour eux de faire de la saisie »<sup>1407</sup>.

<sup>1406</sup> Entretien avec Sophie Nadot, le 24 mars 2017.

<sup>1407</sup> Entretien avec Julie Bourbeillon, 30 mars 2017.

Toutefois, s'il n'est pas intéressant de ne faire que de l'inventaire pour les archivistes en stage c'est bien que leurs missions sont plus variées. Effectivement, ces personnes sauvegardent, sécurisent, conservent. Même s'il n'est jamais choisi comme éloigné, « il conserve » arrive plus loin dans les activités de l'archiviste que « conserver » en rapport avec « archiver », qui est placé en première position par les répondant-e-s. À l'oral, cette notion de conservation n'est pas vraiment abordée, si ce n'est par un effet miroir de l'élimination :

« L'évolution, notamment sur ces aspects génétiques, c'est de la collecte d'information en permanence, c'est ensuite recombinaison des informations etc. et en éliminer une partie. Donc là c'est un peu particulier, c'est sûr, c'est une démarche qui est assez sélective, là pour le coup c'est : je collecte un maximum et je ne garde que les 20 % qui m'intéressent, donc ce n'est peut-être pas les archives telles qu'elles sont actuellement réalisées dans les labos d'archivistique, je ne sais pas »<sup>1408</sup>.

Nous le relevons dans cette citation et sur le graphique, les archivistes ne sont pas vus comme des personnes qui éliminent pour un métier pourtant en tension constante entre conservation et destruction<sup>1409</sup>. Et d'ailleurs, les actions logistiques comme faire de la place, mettre en boîte, déménager, épousseter sont toujours considérées comme les plus éloignées et non mentionnées dans les entretiens. Elles ne font pas partie de l'image qu'ont les chercheur-se-s interrogés des archivistes. Finalement, sans aller aussi loin que Terry Cook qui affirme qu'il y a actuellement une transformation de l'archivistique et que, dans l'ère à venir, « la conservation d'objets physiques définira la profession beaucoup moins que la compréhension des interrelations conceptuelles entre la création de structures, leur fonction d'animation, systèmes d'information et enregistrements résultants »<sup>1410</sup>, on peut affirmer que les compétences des archivistes pour le classement et l'inventaire sont toutes aussi bien identifiées que celles liées à la conservation.

À l'inverse, le rôle des archivistes dans l'évaluation des documents n'est pas vraiment appréhendé, même si un chercheur affirme : « clairement pour moi ce serait un documentaliste de très haut niveau qui est capable de faire vraiment un archivage raisonné de documents quels qu'ils soient. Mais dans une grosse structure qui en a un vrai besoin »<sup>1411</sup>. Une autre tension trouve une résolution heureuse dans les représentations des chercheur-se-s interrogés, celle qui existe entre les archivistes en tant que collecteurs et conservateurs et en tant que communicants d'archives. La conservation, nous l'avons vu, est bien appréhendée, c'est une image de l'archiviste bien présente dans les médias<sup>1412</sup>

---

<sup>1408</sup> Entretien avec Valentin Changenet, 24 février 2017.

<sup>1409</sup> Hervé Lemoine, « Conserver, détruire,... », *art. cité*, p. 76.

<sup>1410</sup> Terry Cook, « The Concept of the Archival Fonds in the Post-Custodial Era: Theory, Problems and Solutions », *Archivaria*, n° 35, 1993, p. 31.

<sup>1411</sup> Entretien avec Thierry Rouxel, 26 avril 2017.

<sup>1412</sup> Damien Hamard, « Des archivistes et des fonds : images et légitimité de la profession ? », séminaire ALMA *fonds et collections : espaces et outils de régulations sociales ?*, à paraître.



qui pourrait faire partie du bagage culturel des interrogé·e·s. La communication n'est quant à elle pas absente de ces représentations. D'ailleurs, un chercheur rencontré fait le parallèle avec les documentalistes qui lui donnaient accès à d'anciennes revues au début de sa carrière : « quand on voulait des revues de 1890, y avait des dames en tablier gris qui allaient nous les chercher, qui allaient aux archives »<sup>1413</sup>. L'archiviste-conservateur est mieux appréhendé mais l'archiviste-communicant n'est pas écarté.

Derrière ces enjeux – collecte, conservation, communication – c'est aussi la coloration chronologique de la représentation des archivistes qui se dessine. Il y a bien un fond commun de personnes qui associent les archivistes à l'histoire : « Y avait un peu ce côté archives généalogie qui est revenue, ce côté bibliothèque : on engrange des documents, des archives historiques. C'est plutôt le côté histoire qui pour moi était derrière ce mot finalement »<sup>1414</sup>. Mais il y a aussi les personnes qui s'identifient aux activités des archivistes, plaçant cette profession dans le présent de l'action :

« Ben quelqu'un qui gère des archives. [...] Je dirais qu'un archiviste c'est quelqu'un qui a une formation en archivistique et même si je gère des archives euh... je sais pas... je pourrais trouver un parallèle : il m'arrive de faire des figures pour un article mais je ne me considère pas comme un graphiste non plus. C'est dans le cadre de mon activité professionnelle que j'ai une pratique amateur »<sup>1415</sup>.

Cette vision présentiste des archivistes est certainement due à la fois à l'inscription forte des chercheur·se·s interrogés dans le présent<sup>1416</sup> mais aussi à la manière dont nous les avons interrogés, les amenant à réfléchir à ce qu'étaient leurs propres archives et à quitter une représentation passéiste de celles-ci et du même coup des archivistes. C'est peut-être ce même mouvement qui est à l'origine d'une plus grande association des archivistes à la gestion des documents numériques qu'à celle des documents sur papier. Cette inscription dans le présent des archivistes par les chercheur·se·s correspond à un présent de l'action et non un présent qui fait le lien entre passé et futur comme peuvent se définir les archivistes en s'identifiant à Janus<sup>1417</sup>.

Cette brève identification qui permet aux chercheur·se·s de construire leur représentation des archivistes ne doit pas écarter la vision des archivistes comme des acteur·rice·s extérieurs de la recherche, dont on pourrait presque se passer. Une des représentations des archivistes est d'ailleurs complètement extériorisée. Il s'agit des personnes qui travaillent dans des services d'archives :

« Après il y a des structures dans lesquelles on conserve les documents, il doit y avoir des gens qui ont une appellation archiviste et là pour le coup c'est plus dans le concret. Comment

---

<sup>1413</sup> Entretien avec Ivan Sache, le 11 avril 2017.

<sup>1414</sup> Entretien avec Rozenn Le Hir, le 21 avril 2017.

<sup>1415</sup> Entretien avec Jérémy Clotault, le 28 avril 2017.

<sup>1416</sup> Chapitre 2.

<sup>1417</sup> J. W. Smit, « Arquivologia... », *art. cité* p. 9.

on va organiser notre stock, notre espace pour que ce soit compréhensible pour nous et pour les autres. Là, c'est pas de la recherche »<sup>1418</sup>.

Si les chercheur·se·s à l'oral ont pu essayer de se conformer à une image positive et moderne des archivistes pour nous faire plaisir, les réponses écrites viennent tout de même étayer une description des représentations des archivistes par les chercheur·se·s en sciences du végétal proche d'une certaine réalité. Les compétences des archivistes pour le classement, l'inventaire et la conservation des documents et données sont ainsi bien identifiées et l'archiviste-communicant n'est pas écarté des représentations. La profession d'archiviste est inscrite dans son temps avec une association au numérique légèrement plus élevée qu'à la gestion des documents sur papier. Les chercheur·se·s n'ayant pas tous et toutes rencontré d'archiviste, ces représentations puisent également leurs racines dans, à la fois, leur culture générale mais aussi dans une forme d'identification et d'extrapolation de problématiques personnelles. Il est enfin intéressant de noter qu'il existe un décalage entre ce que les chercheur·se·s associent à la notion d'« archiver » et ce qu'ils et elles considèrent comme des actions des archivistes.

### **3.2.2. Méconnaissance des institutions de conservation d'archives**

En France, il existe un réseau d'archives publiques structuré et institutionnalisé à côté duquel d'autres organismes proposent également de conserver des archives. Les chercheur·se·s ont donc accès à différents services d'archives soit en tant qu'utilisateur·ère·s soit en tant que producteurs d'archives. En proposant une liste composée de huit de ces institutions, nous avons essayé de mesurer si les chercheur·se·s interrogés connaissent les institutions de conservation d'archives.

Commençons par décrire brièvement ces huit organismes. Les services d'archives départementales sont des services d'archives historiques constitués d'équipes et de locaux dédiés permettant de conserver des archives mais aussi de les classer, de les restaurer, de les communiquer et de les valoriser. Les directeur·rice·s d'archives départementales exercent un contrôle scientifique et technique sur toutes les archives publiques produites dans leur département. Elles collectent ces archives publiques mais aussi des archives privées. Les Archives nationales possèdent également des équipes et locaux dédiés à la conservation, la communication et la mise en valeur des archives issues du fonctionnement de l'État au niveau national. Elles sont susceptibles d'accueillir des fonds de l'ensemble du territoire, versés, par les sièges des organismes de recherche. Le contrôle scientifique et technique est réalisé par un autre service de l'État. Les Archives nationales accueillent des archives publiques et des archives privées.

---

<sup>1418</sup> Entretien avec Valentin Changenet, 24 février 2017.

Ensuite, l'Académie des sciences et le Muséum national d'histoire naturelle possèdent des services d'archives dit intermédiaires qui collectent, classent, conservent et communiquent des fonds d'archives historiques avant leur versement aux Archives nationales. Ces services peuvent aussi collecter des archives privées qui resteront alors conservées en leur sein. La Bibliothèque nationale de France (BnF) collecte, décrit, conserve et communique le « patrimoine documentaire national »<sup>1419</sup>, elle collecte donc et met à disposition des archives, normalement uniquement des fonds privés.

Enfin, à côté de ces institutions publiques, il existe également quelques organismes privés qui gravitent autour du monde de la recherche ou des sciences du végétal. Celles proposées aux chercheur·se·s sont d'abord l'Institut de la mémoire de l'édition contemporaine (Imec). Il a été créé en 1988 et se donne pour objectif de préserver et mettre en valeur des archives de l'édition, de l'écriture et de la pensée contemporaine<sup>1420</sup>. Les chercheur·se·s ayant un statut d'auteur·rice·s étant donné leur activité de publication déposent parfois leurs fonds à l'Imec. Ensuite, l'association pour l'autobiographie et pour le patrimoine autobiographique (Apa) a été créé en 1992 et collecte, conserve et valorise des textes autobiographiques inédits quel que soit le statut de la personne qui les a produits<sup>1421</sup>. Toute personne produisant ou conservant des écrits autobiographiques peut les déposer à l'Apa. Enfin, Terre des sciences est un centre de culture scientifique, technique et industrielle créé en 1992 par différentes structures d'enseignement supérieur et/ou de recherche d'Angers ainsi que des collectivités locales et des services de l'État. Il développe des actions pour valoriser la culture scientifique, technique et industrielle dans les Pays de la Loire, auprès de tous les publics<sup>1422</sup>. Entre 2004 et 2009, Terre des Sciences porte un programme « Histoire, mémoire et archives du végétal en Anjou » destiné à sensibiliser à la sauvegarde des archives, à collecter des témoignages oraux et à valoriser les archives par le biais d'expositions, de conférences et d'écrits historiques<sup>1423</sup>. Ce programme ne semble pas reconduit les années suivantes. Il a joué un rôle de relais entre les institutions patrimoniales, la recherche universitaire, les acteurs du pôle végétal et le public angevin<sup>1424</sup>.

De tous les organismes présentés, ce sont les grosses institutions publiques qui sont les plus connues des chercheur·se·s interrogés. À l'inverse, 24 chercheur·se·s ont estimé que l'Apa n'existait pas.

---

<sup>1419</sup> Bibliothèque nationale de France, « Missions et organisation de la BnF », disponible sur : <https://www.bnf.fr/fr/missions-et-organisation-de-la-bnf>, (consulté le 7 février 2022).

<sup>1420</sup> Institut mémoires des éditions contemporaines, « Archives », disponible sur : <https://www.imec-archives.com/archives>, (consulté le 7 février 2022).

<sup>1421</sup> Association pour l'autobiographie et le patrimoine autobiographique, « Qui sommes-nous ? », disponible sur : <http://autobiographie.sitapa.org/spip.php?>, (consulté le 7 février 2022).

<sup>1422</sup> Terre des sciences, « Qui sommes-nous ? », disponible sur : <https://www.terre-des-sciences.fr/qui-sommes-nous/>, (consulté le 7 février 2022).

<sup>1423</sup> C. Oghina-Pavie, « De l'horticulture au végétal... », *art. cité*, p. 435.

<sup>1424</sup> C. Oghina-Pavie, « De l'horticulture au végétal... », *art. cité*, p. 435.

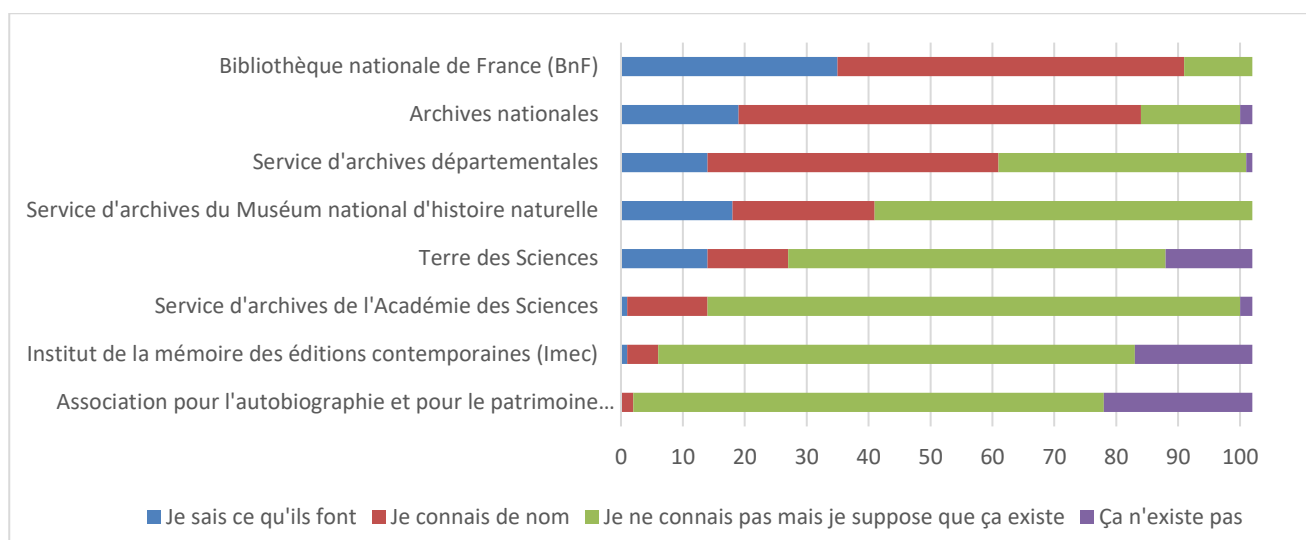


Figure 59 - Taux de connaissance des organismes de conservation d'archives (source : enquête en ligne de décembre 2015 à avril 2016, annexe 2, questions n° 32)

Aucun des chercheur·se·s interrogés ne connaît tous les organismes proposés et cinq répondant·e·s en connaissent au moins six sur les huit. 29 répondant·e·s savent ce que font au moins deux organismes et, à l'inverse, quatre n'en connaissent aucun ou pensent que ça n'existe pas. Globalement, la connaissance de ces institutions est en fait très moyenne mais pas inexistante. Des disparités d'âges, de statuts et d'appartenances géographiques sont à relever. Ainsi, les archives départementales sont légèrement plus connues par les plus anciens (à partir de 41 ans). Du point de vue des statuts, qui entretiennent un certain lien avec l'âge, les archives départementales sont légèrement moins connues des doctorant·e·s, quand presque l'ensemble des maître·sse·s de conférences et professeur·e·s des universités et assimilé·e·s les connaissent. La plus grosse différence apparaît néanmoins sur l'appartenance territoriale. Ainsi, en Île-de-France, la moitié des répondant·e·s connaissent cette institution quand ce taux monte à 71 % pour les répondant·e·s localisables en Anjou. Les proportions ne sont pas inversées pour les Archives nationales, mais les chercheur·se·s situés en Île-de-France sont un peu plus nombreux à les connaître que les répondant·e·s exerçant en Anjou. Une tendance qui se retrouve pour la BnF, tout de même plus connue. L'appartenance territoriale joue aussi un rôle dans la connaissance de Terre des Sciences. Implanté en Anjou, c'est un établissement mieux connu des répondant·e·s dans cette région. Globalement, sur l'âge, les institutions sont de mieux en mieux connues quand on avance dans les classes d'âge avec une nette progression à partir de 41-50 ans. Cette progression est marquée pour tous les organismes, que ce soient pour des institutions très connues comme la BnF (81 % des moins de 30 ans la connaissent, 86 % des 31-40, 92 % des 41-50 et 96 % des 51-60 ans la connaissent) ou pour celles qui ne le sont pas du tout comme l'Imec (aucun des moins de 30 ans le connaît, environ 5 % des 31-50 ans et 8 % des 51-60 ans le connaissent). Et finalement, phénomène tout autant lié à l'âge, ce sont les professeur·e·s des universités et assimilé·e·s et, dans une moindre mesure, les directeur·rice·s de recherche et assimilé·e·s qui sont ceux et celles

qui connaissent le plus les institutions proposées. Les directeur·rice·s et assimilé·e·s de recherche sont toutefois les plus nombreux à connaître le Muséum national d'histoire naturelle et l'Académie des sciences.

Dans le deuxième chapitre, nous avons réparti les chercheur·se·s suivant leur rapport à l'histoire et l'intensité de leurs pratiques culturelles. À chaque fois, nous avons créé trois groupes : les chercheur·se·s ayant une culture historique de base (44 répondant·e·s), les chercheur·se·s montrant une sensibilité à l'histoire (35 répondant·e·s), et les chercheur·se·s s'intéressant activement à l'histoire (23 répondant·e·s), d'un côté, et les chercheur·se·s ayant des pratiques culturelles faibles (30 chercheur·se·s), moyennes (39 chercheur·se·s) ou intensives (33 chercheur·se·s) de l'autre. Croiser la sensibilité à l'histoire et l'intensité des pratiques culturelles avec la connaissance des institutions proposées nous permet de tirer plusieurs enseignements. D'abord, plus les personnes ont un rapport resserré à l'histoire, plus elles connaissent les services d'archives départementales. Ainsi, ces services sont connus en moyenne par 60 % de l'ensemble des chercheur·se·s interrogés et si l'on répartit ces répondant·e·s selon leur niveau d'intérêt pour l'histoire on obtient les résultats suivants : seulement 43 % des personnes ayant une culture historique de base les connaissent, taux de connaissance qui monte à 63 % des personnes sensibles à l'histoire, pour arriver à un taux de 87 %, très éloigné de la moyenne, pour les personnes qui pratiquent l'histoire. Pour les Archives nationales, il n'y a que les personnes qui pratiquent l'histoire qui montrent une spécificité puisqu'elles connaissent toutes cette institution, pour un taux de connaissance global de 82 %. La connaissance de la BnF montre une trajectoire similaire, mais moins marquée, que pour les archives départementales, c'est-à-dire une croissance du taux de connaissance en lien avec la fortification du lien à l'histoire. Pour cette institution, étonnamment, ce sont les personnes qui ont de grosses pratiques culturelles qui ont le plus faible taux de connaissance, à savoir 82 %. Une tendance qui se retrouve pour la connaissance de l'Imec, qu'aucune personne de ce groupe ne connaît, contre 6 % en général. En revanche, le niveau des pratiques culturelles joue un rôle dans la connaissance du Muséum national d'histoire naturel et, dans une moindre mesure, des archives de l'Académie des Sciences. Pour le premier, on passe de 27 % de connaissance pour les personnes ayant des pratiques culturelles peu soutenues à 55 % pour les personnes ayant des pratiques culturelles intenses, la moyenne totale étant à 40 %. Pour le service de l'Académie des Sciences, 7 % des personnes ayant des pratiques culturelles peu soutenues le connaissent contre 18 % des personnes ayant des pratiques culturelles intenses pour une moyenne totale de 14 %. Enfin, Terre des sciences, peu connu, montre un parcours inverse dans les pratiques culturelles et la pratique historique : il connaît un plus fort taux de connaissance chez les personnes ayant des pratiques culturelles peu soutenues (30 %) et celles ayant une pratique de l'histoire (35 %), pour une moyenne totale de 26 %.

Une dernière comparaison a été effectuée pour donner suite aux propos recueillis auprès d'une chercheuse :

« Je l'utilise pas du tout dans mon quotidien professionnel. Après quand on parle d'archives et ainsi de suite, je peux l'utiliser parce qu'on a fait de la généalogie avec ma famille et ainsi de suite et on va regarder dans des archives départementales et ainsi de suite. Donc ce mot il a une résonance, plus pour ça que pour ma vie professionnelle »<sup>1425</sup>.

Les personnes ayant déjà fait ou qui aimerait faire de la généalogie ou des recherches historiques ne montrent pourtant pas une connaissance très supérieure des archives départementales que les autres : 70 % les connaissent contre 60 % des interrogé·e·s. Une faible différence qui peut s'expliquer par la manière dont est formulée la question qui inclut des personnes n'ayant pas encore mis en pratique la recherche généalogique et celles pouvant effectuer des recherches historiques en dehors des archives départementales.

Les institutions de conservation d'archives sont donc peu connues et, par extension, très peu fréquentées par les chercheur·se·s interrogés. De nombreux paramètres influent sur le taux de connaissance : l'âge, le statut, le lieu d'exercice mais aussi l'intensité des pratiques culturelles et le rapport à l'histoire.

Les représentations que construisent les chercheur·se·s interrogés de la profession d'archiviste trouvent leurs fondements dans trois sources d'inspiration : leur culture générale – c'est-à-dire à partir des représentations des archivistes dans les livres, les films, les œuvres d'art, etc. – leur pratique personnelle – c'est-à-dire en extrapolant leur propre vécu des archives – et, enfin, leur connaissance et/ou fréquentation d'archivistes et/ou d'institutions de conservation d'archives. Ces dernières sont tout de même peu connues des chercheur·se·s interrogés et le niveau de connaissance est particulièrement influencé par des caractères différenciateurs comme l'âge, le statut, le profil culturel ou le goût pour l'histoire. Il n'est donc pas possible de caractériser le groupe des chercheur·se·s en sciences du végétal par leurs connaissances et fréquentations de ces institutions tant ces pratiques relèvent de caractéristiques individuelles. Pourtant, leurs représentations des archivistes sont marquées de réalisme. Inscrits dans le présent, gérant tout à la fois des documents sur papier et numériques, ce sont, pour les chercheur·se·s des personnes principalement occupées à classer, inventorier et conserver des documents et des données.

---

<sup>1425</sup> Entretien avec Rozenn Le Hir, le 21 avril 2017.

Le dernier étage de cet écosystème informationnel et documentaire que nous avons souhaité analyser est celui des acteur·rice·s qui interviennent dans sa gestion, en dehors des chercheur·se·s et tout particulièrement les archivistes. Les actions des archivistes peuvent être réalisées par deux types de services, les services d'archives définitives, d'abord, et intermédiaires, ensuite. Les premiers sont peu actifs dans le monde de la recherche en sciences du végétal et leurs actions portent essentiellement sur la conservation de certains fonds historiques. Les deuxièmes sont les plus mobilisés mais leurs actions sont ponctuelles. Il s'agit essentiellement, pour ces services, de sensibiliser, former ou conseiller les chercheur·se·s à la bonne gestion de leurs archives. Notons que le contrôle des éliminations n'est pas réalisé et que l'évaluation des fonds n'est pas portée d'un point de vue global mais revient aux archivistes en poste dans les établissements. D'autres acteur·ice·s interviennent auprès des chercheur·se·s sur le sujet de la gestion des documents et des données. Ce sont souvent des directions qui possèdent des moyens plus importants et montrent un ancrage plus solide dans les institutions. En dehors de notre périmètre, des coopérations fructueuses ont montré tout leur intérêt. À l'inverse le métier d'archiviste est plutôt bien cerné par les chercheur·se·s, il s'agit bien du métier des archives. Les chercheur·se·s tirent leurs connaissances de leurs propres pratiques et besoins, de leur culture générale, de la connaissance d'archivistes et de la connaissance des institutions. Cela dit, ces deux dernières sont faibles. Les institutions de conservation d'archives, en particulier, sont peu connues des chercheur·se·s et cette connaissance très variable en fonction des âges, statut, profil culturel et appétence pour l'histoire.

Si l'on met en regard les actions des archivistes avec ce que pensent les chercheur·se·s des activités des archivistes, nous pouvons remarquer qu'il y a une certaine discordance. Ainsi, les archivistes proposent de la conservation, du conseil et de la formation, quand les chercheur·se·s s'attendent à voir les archivistes faire des classements et des inventaires. Par ailleurs, Odile Welfelé indiquait en 1996 que « garder la mémoire de la science contemporaine doit être une rencontre réussie entre les acteurs de la science et les professionnels de la conservation grâce à l'entremise des institutions dont dépendent les uns et les autres »<sup>1426</sup> : cet échelon institutionnel est peut-être le maillon manquant du côté des archivistes avec une très faible présence des services d'archives définitives. Enfin, il est utile de relever que bien que le métier d'archiviste soit parfois difficile à définir<sup>1427</sup> et que certaines personnes n'osent pas en porter le nom<sup>1428</sup>, les chercheur·se·s en donnent une image assez nette et moderne.

---

<sup>1426</sup> Arch. CNRS, 960080 : document de description du programme ARISC rédigé par O. Welfelé en mai 1996.

<sup>1427</sup> O. Welfelé, « L'éprouvette archivée. Réflexions sur les archives... », *art. cité*, p. 349-358.

<sup>1428</sup> A. Both, Agnès Vatican, « L'archiviste et l'ethnologue. Regards croisés sur une rencontre », *La Gazette des archives*, n° 233, 2014, p. 135-136.

L'environnement documentaire et informationnel des chercheur·se·s mérite donc bien la qualification d'écosystème tant les éléments qui le composent sont variés et interreliés. Les fondations de cet écosystème sont composées de documents, de données et, pour certain·e·s de ressources biologiques. Les documents et les données ne sont pas des objets nettement séparés, ils s'enchevêtrent, s'alimentent et s'enrichissent. Les données sont plus proches d'un début de processus et sont ancrées dans la recherche quand les documents arrivent en chemin pour terminer ce processus et ont une existence qui dépasse largement le seul contexte de la recherche. Ces deux ensembles peuvent donc qualifier parfois le stade d'une même inscription qui pourrait, ensuite, intégrer les archives. Le sens attribué au terme de « données » est toutefois plus restreint que celui qui est conféré au mot « document ». Il est d'ailleurs possible d'en proposer des sous-catégories, que ce soit par rapport à la manière dont les données sont collectées, en fonction de leur place dans la recherche ou encore en fonction de leur degré de traitement. Dans cet écosystème, les supports de l'information sont multiples et l'informatique possède une place centrale. Les documents, données et archives sont donc tout autant sur papier que numériques. Cet écosystème s'établit également dans plusieurs lieux : sur l'ordinateur, dans des disques durs ou sur des serveurs d'un côté, mais aussi dans des bureaux, sur des paillasse ou à la maison d'un autre côté. Ces lieux peuvent être individuels ou collectifs, les documents et données n'étant que peu déplacés de l'un à l'autre ; ce sont en fait les informations qui y circulent. Toutefois, il existe des pratiques de partage avec une certaine gradation, depuis les données qui sont accessibles à l'équipe de recherche seulement jusqu'à celles ouvertes au monde entier par le biais de leur publication, de leur dépôt dans des bases de données internationales ou de leur publication sur Internet. Enfin, c'est un écosystème qui voit intervenir de nombreux acteur·rice·s dépassant les seules équipes de recherche. De nombreuses professions gravitent ainsi autour de la gestion documentaire et informationnelle. Elles sont de tailles et de structurations variées, elles adoptent des angles de vue différents et elles peuvent être actives directement auprès des chercheur·se·s et des laboratoires ou bien au niveau des institutions ou encore en des démarches plus transversales. Parmi elles, les archivistes semblent bien modestes et ont intérêt à placer leurs actions au cœur de démarches coopératives.

Nous souhaitons décrire cet écosystème pour appréhender finement la production documentaire des chercheur·se·s interrogés. Celle-ci est en lien direct avec leurs activités. Toutefois, il manque, à leur niveau, toute une partie des documents concernant une recherche car elle se trouve en fait à l'échelon des équipes de recherche et des laboratoires. Cette production est multisupport et le numérique y tient une place centrale. L'informatique a d'ailleurs induit des changements de volume et de vitesse, elle a aussi modifié les relations entre hypothèses et données. En conséquence, les lieux de production et de conservation des documents, données et archives accordent une place importante à



l'ordinateur. On retrouve également des documents dans les bureaux des chercheur·se·s et auprès de leur éventuelle paillasse. Le travail est souvent nomade ou prend aussi place à domicile. En outre, si les pratiques de conservation sont individuelles, les habitudes de travail sont, elles, souvent collectives. D'ailleurs, les chercheur·se·s sont habitués à utiliser des documents et des données en différé, soit dans le temps – ils et elles utilisent alors des documents ou données générées depuis plusieurs années – soit via les acteur·rice·s – avec la production ou l'utilisation de données pour ou par d'autres personnes. Cette production documentaire est le plus souvent organisée selon des systèmes de classement individuels qui font appel à la fois à l'intensité de l'usage des documents et aux activités qui sont à l'origine de leur production. Le classement des documents, associé à l'observation d'autres techniques de préservation, montrent qu'une partie des chercheur·se·s rencontrés met en œuvre un archivage du quotidien.

Les comportements vis-à-vis des archives expliquent les représentations qu'en ont les chercheurs·se·s et sont justifiés en même temps par celles-ci. Nos observations confirment que le support des archives n'est en rien une caractéristique discriminante. La dimension numérique des archives est, elle, bien appréhendée et ne se résume pas à la numérisation de documents sur papier. Ce sont les intentions et les changements d'usages qui font évoluer les documents et données d'un stade à l'autre de leur vie, la dernière étape pouvant être celle d'archives. Si les fonctions des archives sont bien appréhendées par les chercheur·se·s interrogés, ces dernier·ère·s restent dans un raisonnement lié à la potentialité de l'usage : dans une logique d'usage supposée. D'ailleurs, les lieux de conservation n'informent ni sur la proximité émotionnelle des archives ni sur leurs relations avec la mémoire collective ou patrimoniale. L'usage potentiel reste bien un élément central des représentations des chercheur·se·s. Il explique d'ailleurs la remise en question de la part de certain·e·s de l'intérêt de conserver des données qui pourraient être générées à nouveau à moindre coût et potentiellement avec une meilleure précision des résultats. Il existe une tension entre la représentation de l'action d'archiver et sa mise en œuvre, mais le classement constitue tout de même un geste central de l'archivage. Il est intéressant de relever que lorsqu'on croise classement et action d'archiver dans l'environnement numérique, trois significations apparaissent : attribuer une place à un document dans une arborescence et l'y enregistrer, déplacer un dossier ou un document vers un répertoire « archives », avec ou sans étape de tri, et créer un dossier clos à partir de la production documentaire courante sur un support de conservation externe. Enfin, s'il existe quelques différences entre la manière dont les chercheur·se·s interrogés appréhendent l'action d'archiver et les activités qu'ils et elles attribuent aux archivistes, ce métier est bien considéré comme celui des archives. Les chercheur·se·s donnent d'ailleurs une image assez réaliste des archivistes, ancrés dans le présent, intervenant sur tout support, faisant du classement, de l'inventaire et de la conservation. Ces représentations sont essentiellement issues de leur culture générale et de leurs besoins et pratiques documentaires. En effet, les institutions de conservation d'archives sont, elles, peu connues et lorsqu'elles le sont, cela relève d'intérêts individuels.

Les archives sont donc bien une composante de l'écosystème informationnel et documentaire des chercheur·se·s interrogés et le métier des archives est bien celui des archivistes. Depuis les années 1990, ceux-ci et celles-ci se sont d'ailleurs progressivement fait une place dans l'enseignement supérieur et la recherche en proposant des actions ponctuelles de sensibilisation, de formation et de conseil auprès des chercheur·se·s. Ce sont d'ailleurs essentiellement les services d'archives intermédiaires, et non les services d'archives définitifs, qui se montrent actifs dans cet environnement. Les archivistes restent pour autant moins visibles et moins identifiés que d'autres professions. La discordance entre ce que proposent les archivistes et ce qu'attendent les chercheur·se·s ne peut être le seul argument. Les raisons sont aussi à chercher du côté de la faiblesse des moyens d'action d'une profession qui doit composer avec l'expression parfois impérieuse des besoins des services concourant à l'administration des établissements. Il existe pourtant un espace, une place et même un manque dans cet écosystème que les archivistes pourraient venir occuper ou combler. Nous avons ainsi relevé, tout au long de ce chapitre, l'inexistence d'outils et d'espaces de pérennisation des documents et des données prenant appui sur des moments stratégiques de leur cycle de vie où la rupture nécessaire à l'avènement d'archives historiques pourrait être mise en œuvre. Nous avons qualifié ces moments de points de capture et ces espaces, d'outils de capture. La construction de cet espace/temps de la capture doit cependant nécessairement s'appuyer sur un dialogue entre archivistes et chercheur·se·s. Celui-ci est-il envisageable ?



## Chapitre 4 – Archivistes et chercheur·se·s en sciences du végétal : dialogue impossible ?

Les chercheur·se·s en sciences du végétal interrogés se font une idée de ce que sont les archives et les utilisent même parfois dans leur travail. Ces personnes identifient bien les trois valeurs classiquement reconnues aux archives : l'information, la preuve et l'histoire. Pourtant elles ne collaborent pas souvent avec des archivistes et les services d'archives sont peu connus. Faut-il, à la suite de Bruno Delmas, en conclure une « crise des compétences »<sup>1429</sup> des archivistes ou bien est-ce le signe d'une diminution du rôle des services d'archives publics comme le suggère Patrice Marcilloux<sup>1430</sup> ? Dans notre cas, il semble surtout que les conditions d'une rencontre entre archivistes et chercheur·se·s ne sont pas optimales, que ce soit sur un plan sémantique, pratique ou dialectique.

« Qu'est-ce qu'un archiviste ? » se demande Lucile Perchappe<sup>1431</sup> en introduction de son travail de master sur les goûts et passions des archivistes. « Qui sont les archivistes, que font-ils ? », se demande l'ethnologue Anne Both en étudiant le quotidien d'un service d'archives départementales<sup>1432</sup>. « Comment se structure cette profession ? », se demande enfin Damien Hamard dans sa thèse, en analysant la place et l'évolution de l'Association des archivistes français entre 1970 et 2010<sup>1433</sup>. Nul doute d'affirmer qu'il existe une profession avec des formations spécifiques, des réseaux professionnels, des activités propres et une identité. Mais, c'est une profession aux contours et aux réalités variés. Damien Hamard remarque d'ailleurs qu'en 2010 « en se concentrant exclusivement sur leur technicité [...], les archivistes développent une stratégie d'évitement autour des enjeux relatifs au mandat confié à la profession »<sup>1434</sup> et de préciser que les conceptions historiennes, culturelles et administratives des missions de l'archiviste s'opposent. Pour autant, dans le monde de la recherche, les archivistes constituent un groupe social qui se structure vite. La croissance du nombre de recrutements dans les établissements d'enseignement supérieur et de recherche se produit dans les années 2000 et, dès 2007, ces archivistes s'organisent dans un réseau qui devient la section Aurore de l'AAF en 2010. Or, Damien Hamard a montré l'importance des réseaux professionnels pour fixer des pratiques

---

<sup>1429</sup> B. Delmas, *La société sans mémoire...*, op. cit., p. 127.

<sup>1430</sup> P. Marcilloux, *Les ego-archives*, op. cit., p. 209-210.

<sup>1431</sup> Lucile Perchappe, *L'archiviste en France aujourd'hui, le professionnel et l'individu. Les goûts et passions des archivistes*, Mémoire de première année de master en archivistique, sous la direction de B. Grailles, Université d'Angers, 2019, 158 p.

<sup>1432</sup> A. Both, *Le sens du temps*, op. cit., 285 p.

<sup>1433</sup> D. Hamard, *Des paléographes aux archivistes...*, op. cit., 468 p.

<sup>1434</sup> D. Hamard, *Des paléographes aux archivistes...*, op. cit., p. 377.

professionnelles<sup>1435</sup>, affirmer son métier<sup>1436</sup> et se reconnaître dans une profession<sup>1437</sup>. En somme, c'est au sein de ces réseaux que se consolident les systèmes de représentations.

Ce dernier chapitre se positionne donc au point de rencontre entre archivistes et chercheur·se·s en sciences du végétal. S'agissant des archivistes, deux sources d'information complémentaires sont sollicitées : les livrables produits par la section Aurore et notamment ceux de son groupe de travail sur les archives de la recherche et un corpus de 108 articles rédigés entre 1978 et 2017 par des personnes occupant des fonctions d'archivistes ou se désignant comme tels en France. L'analyse des diplômes des auteur·rice·s de ce corpus montre une relative représentativité par rapport au reste de la profession puisque sur le début de la période ils sont écrits essentiellement par des conservateur·rice·s pour laisser ensuite de plus en plus de place aux personnes issues de formations universitaires<sup>1438</sup>. Cette évolution reflète également l'évolution des diplômes chez les archivistes intervenant dans l'enseignement supérieur et la recherche. Après le temps des grandes enquêtes menées par des conservateur·rice·s, les recrutements se font ainsi plutôt au profit des personnes issues des formations universitaires. Par ailleurs, 57 % des articles s'inscrivent dans une discipline spécifique dont deux articles seulement se réclament des sciences du végétal. Par opposition 43 % des articles concernent l'ensemble de la recherche sans précision disciplinaire. Ce corpus a notamment fait l'objet d'une analyse textométrique grâce à l'utilisation du logiciel Iramuteq. Il comprend 397 125 mots dont 17 774 termes différents.

Ce dernier chapitre cherche donc à mettre en lumière les différences entre systèmes de représentations, besoins et attentes des chercheur·se·s en sciences du végétal d'un côté et archivistes de l'autre. La première partie se place sur le terrain de la sémantique et cherche à comprendre ce qui rassemble ou oppose les chercheur·se·s et les archivistes dans leurs définitions propres des archives. La deuxième partie entre dans la pratique avec une analyse croisée de la manière dont archivistes et chercheur·se·s évaluent les documents. Enfin, la troisième partie adopte une approche dialectique pour analyser les possibilités de cette rencontre entre archivistes et chercheur·se·s en sciences du végétal.

## 1. Distance et proximité des définitions des archives

Les représentations d'un objet sont au cœur des interactions sociales qui l'entourent<sup>1439</sup>. Archivistes et chercheur·se·s confrontent donc leurs définitions lorsqu'ils et elles entrent en interaction et doivent créer un espace définitionnel pour dialoguer tout en conservant leurs représentations qui

---

<sup>1435</sup> D. Hamard, *Des paléographes aux archivistes...*, op. cit., p. 209-234.

<sup>1436</sup> D. Hamard, *Des paléographes aux archivistes...*, op. cit., p. 265-286.

<sup>1437</sup> D. Hamard, *Des paléographes aux archivistes...*, op. cit., p. 349-374.

<sup>1438</sup> Damien Hamard pose un constat similaire sur les auteur·rice·s de *La Gazette des archives*. D. Hamard, *Des paléographes aux archivistes...*, op. cit., p. 214-217.

<sup>1439</sup> Pascal Moliner, Christian Guimelli, *Les représentations sociales*, Grenoble, Presses universitaires de Grenoble, 2015, p. 10.

leur permettent d'affirmer/de confirmer leur identités respectives<sup>1440</sup>. La difficulté est que le mot « archives » « appartient clairement au lexique général, fonds commun à tous les locuteurs, dont l'usage n'est assujéti ni à un temps ni à un lieu ni à un niveau de langue »<sup>1441</sup>. Il ne s'agit donc pas d'un terme technique ni spécialisé réservé à l'archivistique. C'est d'ailleurs un mot qui est utilisé dans d'autres domaines pour désigner des objets qui sont en dehors du champ d'action des archivistes. Ce constat nous conduit à nous intéresser en première partie à la place de ces convergences terminologiques dans la difficulté à construire cet espace définitionnel commun aux archivistes et aux chercheur·se·s. La deuxième partie interroge la capacité d'existence même de cet espace définitionnel.

### 1.1. Convergences terminologiques : flou ou nouvelles proximités ?

Le champ morphosémantique des archives n'est pas réservé aux archivistes et il connaît une utilisation large et relativement ancienne. Ainsi, l'utilisation du mot « archiviste » est attesté depuis 1701, et les autres formes datent de la fin du XIX<sup>e</sup> siècle (archiver, archivistique) et du milieu XX<sup>e</sup> siècle (archivage, préarchivage, archivable)<sup>1442</sup>. Patrice Marcilloux affirme que « l'enrichissement sémantique du mot "archives" trouve son aboutissement dans l'apparition récente de dérivés multiples, à la faveur d'une créativité néologique souvent d'essence littéraire ou philosophique »<sup>1443</sup>. Il explique que « ce dynamisme terminologique va de pair [...] avec une présence éditoriale et médiatique croissante »<sup>1444</sup>. Ces termes font donc l'objet d'une appropriation par différents groupes sociaux qui leur attribuent des définitions précises différentes de celles des archivistes. Nous nous interrogeons alors sur les conséquences de ces utilisations du champ morphosémantique des archives en dehors de l'archivistique sur les représentations des archives par les chercheur·se·s interrogés. Viennent-elles appuyer des éléments de représentation distants de ceux des archivistes où, au contraire, se révèlent-elles comme des leviers de convergence ? Trois définitions précises sont analysées : les archives dans le monde éditorial de la recherche, les archives ouvertes et l'« archive » informatique.

---

<sup>1440</sup> Anne-Marie Mamontoff, « Dynamique de la fonction identitaire des représentations sociales dans le cas d'une rencontre de deux cultures », *Anuario de Psicología*, n° 39-2, 2008, p. 253.

<sup>1441</sup> P. Marcilloux, *Les ego-archives*, op. cit., p. 20.

<sup>1442</sup> P. Marcilloux, *Les ego-archives*, op. cit., p. 22-28.

<sup>1443</sup> P. Marcilloux, *Les ego-archives*, op. cit., p. 26.

<sup>1444</sup> P. Marcilloux, *Les ego-archives*, op. cit., p. 42.

### 1.1.1. Réunion de documents produits, collectionnés ou classés : les archives dans l'édition scientifique

Après 1830, alors que le terme de « revue » est utilisé pour se distinguer du « journal » qui renvoie à la presse d'opinion ou d'information<sup>1445</sup>, plusieurs publications portent le nom « archives de ». Citons par exemple les *Archives de zoologie expérimentale et générale* (1872–1922)<sup>1446</sup>, les *Archives de Médecine expérimentale et d'anatomie pathologique* (1889-1918)<sup>1447</sup> qui prennent la suite des *Archives de physiologie normale et pathologique* fondées en 1879 ou les *Archives d'anatomie Microscopique* (1878-1939)<sup>1448</sup>. Ces revues contiennent des articles scientifiques, des notes sur des publications, des mémoires et des planches d'illustrations. Nous nous demandons donc si ces revues « archives de » ont une spécificité découlant de l'emploi du mot « archives » dans leur titre, d'autant qu'elles appartiennent à la culture commune des chercheur·se·s. Pour cela, nous avons réalisé une analyse qualitative des périodiques titrés « archives de » concernant les sciences du végétal. L'exhaustivité n'a pas été visée et quelques publications consultées relèvent de domaines de recherches voisins. Les publications dépourvues d'une explication de leur programme dans les premiers et derniers numéros, comme celles déjà citées, ont également été écartées. Après une brève contextualisation historique, nous présenterons donc les résultats de cette analyse.

Les publications périodiques à caractère scientifique apparaissent dans la deuxième moitié du XVII<sup>e</sup> siècle<sup>1449</sup>. À partir du XIX<sup>e</sup> siècle, avec l'industrialisation de l'imprimerie, celles-ci touchent un lectorat plus nombreux. La forme éditoriale de la « revue » apparaît alors, dans les milieux qui ont la science pour objet, comme un point de rencontre mais aussi un moyen de convaincre et d'élargir son lectorat<sup>1450</sup>. Au cours du XIX<sup>e</sup> siècle, cette forme éditoriale est perfectionnée et devient le canal privilégié des échanges savants notamment parce qu'elle induit des rendez-vous à intervalles fixes avec les membres d'une communauté de savoir<sup>1451</sup>. Ce modèle permet également de suivre au plus près le progrès rapide des connaissances dans une discipline<sup>1452</sup>. Dans la deuxième moitié du XX<sup>e</sup> siècle, une inflation du nombre de titres est constatée<sup>1453</sup>. Finalement, les revues occupent une place centrale dans l'histoire de la publication scientifique contemporaine<sup>1454</sup>. Dans les études des sciences, ce sont d'ailleurs, encore aujourd'hui, les articles, leur construction et leur circulation qui sont le plus souvent

---

<sup>1445</sup> Valérie Tesnière, *Au bureau de la revue : une histoire de la publication scientifique (XIX<sup>e</sup>-XX<sup>e</sup> siècle)*, Paris, Éditions EHESS, 2021, p. 57.

<sup>1446</sup> Henri De Lacaze Duthiers (sous la dir. de), *Archives de zoologie expérimentale et générale*, n° 1, 1872, 859 p.

<sup>1447</sup> Jean-Martin Charcot (sous la dir. de), *Archives de médecine expérimentale et d'anatomie pathologique*, n° 1, 1889, 886 p.

<sup>1448</sup> *Archives des sciences physiques et naturelles*, n° 1, 1878, 599 p.

<sup>1449</sup> F. Waquet, *Parler comme un livre*, *op. cit.*, p. 41.

<sup>1450</sup> V. Tesnière, *Au bureau de la revue*, *op. cit.*, p. 11.

<sup>1451</sup> V. Tesnière, *Au bureau de la revue*, *op. cit.*, p. 12.

<sup>1452</sup> F. Waquet, *Parler comme un livre*, *op. cit.*, p. 90.

<sup>1453</sup> V. Tesnière, *Au bureau de la revue*, *op. cit.*, p. 9.

<sup>1454</sup> V. Tesnière, *Au bureau de la revue*, *op. cit.*, p. 11.

analysés. Aujourd’hui, la revue est encore vue comme un outil de légitimation ou levier pour la carrière, pour la diffusion d’une pensée ou l’institutionnalisation d’une discipline<sup>1455</sup>. C’est aussi un support éditorial incontournable dans les milieux scientifiques<sup>1456</sup> permettant de faire circuler l’information scientifique. Et, comme Françoise Waquet<sup>1457</sup>, nous faisons le constat qu’une bonne partie des collections de bibliothèques encore conservées dans les laboratoires ou récemment jetées<sup>1458</sup> sont des périodiques. Néanmoins, le développement du numérique et d’Internet ont fait évoluer ce modèle et ce sont les articles qui représentent aujourd’hui l’échelon central de la publication.

Intéressons-nous donc désormais au sens donné au mot « archives » à travers les publications titrées « archives de » en sciences du végétal. Il existe d’abord des publications irrégulières de données issue d’études effectuées sur le terrain. Ces formes de publications existent depuis que l’humain observe et couche par écrit ses observations dans de nombreux domaines et tout particulièrement en astronomie, en botanique, en géologie et en archéologie<sup>1459</sup>. Et, si ce sont des publications périodiques, elles ne s’apparentent pas toujours à la forme éditoriale de la revue<sup>1460</sup>. Un premier exemple est celui des *Archives de l’histoire des insectes*<sup>1461</sup> publiées en allemand de 1781 à 1786 puis traduites en français en 1794 avec la volonté de poursuivre le travail engagé. Le constat sur lequel s’appuie la publication de ces *archives* est qu’il existe une multitude de revues et de livres où les insectes sont décrits et représentés. Le projet engagé est donc la création d’un centre de correspondance destiné à rassembler toutes ces observations et découvertes pour les redistribuer ensuite à toutes et tous par le biais de cette publication<sup>1462</sup>. Les auteur·rice·s avaient pour ambition d’en « faire un répertoire durable, dans lequel les observateurs consigneroient leurs titres aux découvertes et où l’on trouveroit fidèlement la date de chacune »<sup>1463</sup>. Sans que l’on puisse distinguer avec netteté ce qui pourrait découler de la dimension d’archives ou de la dimension d’histoire, nous relevons ici les caractéristiques suivantes : exhaustivité et centralisation, datation et par extension chronologie des découvertes. Un second exemple mobilisable est celui des publications du Museum national d’histoire naturelle. Celles-ci remontent à 1802 et se composent de plusieurs recueils parus sous des titres différents : annales, mémoires, nouvelles annales, archives puis nouvelles archives. Les annales sont des périodiques à caractère scientifique publiés dès le XIX<sup>e</sup> siècle à partir des recueils annuels d’observations, mais aussi des périodiques à caractères littéraire, scientifique ou religieux publiant ou relatant pour un domaine

---

<sup>1455</sup> V. Tesnière, *Au bureau de la revue, op. cit.*, p. 9.

<sup>1456</sup> V. Tesnière, *Au bureau de la revue, op. cit.*, p. 14.

<sup>1457</sup> F. Waquet, *Parler comme un livre, op. cit.*, p. 41

<sup>1458</sup> Entretien avec Bertrand Dubreucq, le 24 mars 2017.

<sup>1459</sup> V. Tesnière, *Au bureau de la revue, op. cit.*, p. 67.

<sup>1460</sup> V. Tesnière, *Au bureau de la revue, op. cit.*, p. 67.

<sup>1461</sup> Jean Gaspar Fuessly, *Archives de l’histoire des insectes*, traduit de l’allemand, 1794, 248 p.

<sup>1462</sup> J.-G. Fuessly, *Archives de l’histoire des insectes, op. cit.*, préface.

<sup>1463</sup> J.-G. Fuessly, *Archives de l’histoire des insectes, op. cit.*, préface.



les travaux remarquables de l'année<sup>1464</sup>. Le programme des annales du muséum est de « présenter au public les découvertes faites dans la science qu'ils cultivent, et la description des objets nouveaux »<sup>1465</sup> ; elles contiennent des textes scientifiques et quelques extraits de documents (correspondance, cours). En 1815, la collection prend le titre de *Mémoires du Muséum d'histoire naturelle* et son programme est de « répandre les richesses » de l'institution<sup>1466</sup>. En 1832, le terme « annales » refait son apparition dans les *Nouvelles annales du Muséum national d'histoire naturelle* et il s'agit toujours de publier périodiquement des recueils avec des observations et des descriptions détaillées des objets les plus intéressants des collections du Muséum<sup>1467</sup>. Les articles doivent décrire des faits avérés et le détail de leurs circonstances, ils ne peuvent contenir « de théorie et de méditations ». C'est en 1839 que la collection est renommée *Archives du Muséum d'histoire naturelle*. Le programme reprend le projet de départ et le précise :

« Publication d'un grand ouvrage périodique où seraient successivement décrits les objets les plus intéressants de ces collections, où seraient enregistrés, avec leurs conséquences, les faits instructifs pour l'histoire naturelle. [...] Nous tâcherons donc que notre publication [...] fasse connaître un grand nombre d'objets intéressants, nouveaux ou [...] mal connus jusqu'ici. [...] Les archives du Muséum ne sont que l'expression fidèle de cette institution vouée à l'observation et à l'expérience, dont elles offrent au public studieux les matériaux et les résultats »<sup>1468</sup>.

En 1865, les *Nouvelles archives du muséum d'histoire naturelle*, qui donnent lieu à des séries dont la septième et dernière couvre la période 1952-1970, se sont éloignées du programme initial et ont diversifié les types de publications diffusés. Cette nouvelle série contient ainsi « un recueil de mémoires inédites et un bulletin contenant des descriptions d'espèces nouvelles ou imparfaitement connues, des rapports sur l'accroissement des collections du Muséum, des extraits de la correspondance des voyageurs de cet établissement, et d'autres pièces analogues »<sup>1469</sup>, l'objectif restant de faire connaître au monde les découvertes, connaissances et richesses du Muséum. Le choix des termes « annales », « mémoires » et « archives » et leur emploi successif ne sont jamais expliqués et encore moins revendiqués dans les préfaces des premiers numéros de chacune des séries. Les caractéristiques de ces publications sont donc de constituer une sorte d'inventaire enrichi d'une partie des collections du Museum. Le dernier stade de cette publication ressemble plus à un état annuel des évènements importants et pourrait avoir une fonction d'enregistrement annuel de l'activité du Museum.

---

<sup>1464</sup> Définition de « Annales » dans le trésor de la langue française informatisé (TLFi), disponible sur <http://atilf.atilf.fr/tlf.htm>, (consulté le 25 janvier 2022).

<sup>1465</sup> *Annales du Muséum national d'histoire naturelle*, n° 1, 1802, p. 8.

<sup>1466</sup> *Mémoires du Muséum d'histoire naturelle*, n° 1, 1815, p. 5.

<sup>1467</sup> *Nouvelles annales du Muséum d'histoire naturelle ou recueil de mémoires*, n° 1, 1832, p. 6-7.

<sup>1468</sup> *Archives du Muséum d'histoire naturelle*, n° 1, 1839, p. 5-8.

<sup>1469</sup> *Nouvelles archives du Muséum d'histoire naturelle*, n° 1, 1865, p. 2.

Une autre forme de publication périodique appelée « archives de » consiste à republier et parfois à traduire « des articles publiés dans divers journaux »<sup>1470</sup> concernant une même thématique. Souvent, des articles originaux, des analyses de publications et/ou des bibliographies commentées accompagnent ces republications. Les *Archives de Botanique*, par exemple, ont ainsi pour programme de former un « répertoire de tous les travaux modernes des botanistes dont elles présenteront un tableau aussi complet et détaillé que possible »<sup>1471</sup>. Nous pouvons aussi citer les *Archives de biologie* dont la préface reste malheureusement très elliptique :

« En fondant nos *Archives* nous avons surtout en vue de combler la lacune que nous venons de signaler [est indiqué préalablement qu'il manque des journaux périodiques où seraient consignés les résultats obtenus dans un domaine, la biologie, qui sont éparses à cette époque]. Le titre que nous donnons à cette publication indique clairement la nature des travaux qu'elle admettra »<sup>1472</sup>.

Les *Archives de parasitologie* présentent un programme similaire<sup>1473</sup>. Enfin, pour les *Archives Slaves de biologie* la traduction est un enjeu central :

« Les travaux des biologistes slaves sont disséminés dans des recueils divers. Leur nombre est considérable, et leur valeur est souvent assez importante pour qu'il ne soit pas permis à un savant de les ignorer. Et cependant, par la force des choses, ces publications restent souvent inconnues. Pour les mémoires en allemand et en français, la dispersion dans le monde savant est rapide et facile [...]. Ils n'ont donc pas besoin de traductions ou d'analyses. [...] Mais quand il s'agit de lire un recueil slave, la difficulté devient extrême. [...] Les *Archives Slaves de Biologie* sont destinées à remédier, au moins en partie, à cet état de choses. Notre but a été, d'abord de permettre aux savants slaves de communiquer leurs recherches dans un journal qui fut tout entier à eux ; en second lieu de procurer aux savants occidentaux un recueil écrit dans une langue qui leur est familière, et où ils pourront trouver l'image fidèle du développement des sciences biologiques dans le monde slave »<sup>1474</sup>.

La caractéristique commune de ces publications est la volonté de réunir dans un même endroit la plus grande partie possible des informations relatives à une même thématique, soit pour en faciliter l'usage, soit pour en faciliter la diffusion, deux faces d'une même action.

Un dernier exemple introduit une ultime nuance. Ainsi, les *Archives d'histoire naturelle* (1925-1935), de la Société nationale d'acclimatation de France est un périodique irrégulier dont l'objectif est de permettre la publication de longs mémoires :

---

<sup>1470</sup> F. Waquet, *Parler comme un livre, op. cit.*, p. 90.

<sup>1471</sup> Jacques-Antoine Guillemin (sous la dir. de), *Archives de botanique ou recueil mensuel de mémoires originaux, d'extraits et analyses bibliographiques, d'annonce et d'avis divers concernant cette science*, n° 1, 1833, p. 6.

<sup>1472</sup> Édouard Van Beneden, Charles Van Bambeke, *Archives de biologie*, n° 1, 1880, p. 11.

<sup>1473</sup> Raphaël Blanchard (sous la dir. de), *Archives de parasitologie*, n° 1, 1898, p. 5-7.

<sup>1474</sup> Maurice Mendelssohn, Charles Richet (sous la dir. de), *Archives slaves de biologie*, n° 1, 1886, p. III.

« Il n'existe pas actuellement en France d'organe permettant l'insertion *in-extenso* et en une seule livraison, de travaux dépassant une certaine importance. Afin de remédier à cet état de choses et d'encourager les naturalistes, la Société d'Acclimatation commence, sous le titre général d'*Archives d'Histoire Naturelle*, la publication de Mémoires originaux intéressant la zoologie ou la botanique, trop considérables pour trouver place dans nos périodiques »<sup>1475</sup>.

Enfin, en 2021, les revues qui utilisent encore le terme d'archives sont anglophones et ne montrent pas de différences avec d'autres revues scientifiques. Il s'agit de *Archives of agronomy and Soil Science*, *Archives of Insect Biochemistry and Physiology*, *Archives of Phytopathology and Plant Protection*, *Archives of Virology*.

Le mot « archives » est donc utilisé comme titre dans des revues qui ont pour objectif de publier ou republier des articles scientifiques dans leur domaine de compétence. Elles ne publient pas de documents d'archives à proprement parler, ni d'inventaire d'archives. Les caractéristiques communes sont la volonté de réunir en une seule publication les informations les plus pertinentes sur une thématique donnée ou de fournir une sorte d'inventaire enrichi dans un domaine ou sur une institution. Le plus souvent, des synthèses sont proposées, ce qui n'est pas sans rappeler le caractère de densité informative mobilisé dans l'évaluation archivistique<sup>1476</sup>. La fiabilité de l'information est aussi recherchée avec la mise en place de processus de relecture et d'acceptation d'articles. Le sens d'archives serait ici celui de : « toute réunion de documents collectionnés ou classés »<sup>1477</sup>. Il côtoierait sans grande distinction les termes de bulletin, de mémoires, de recueil, de journal et d'annales tout en débordant le cadre des seules revues<sup>1478</sup>. Nous observons donc un usage qui témoigne de la diversité de sens du mot archives.

### 1.1.2. Entrepôt de données et de publications : les archives ouvertes

Dans le monde de la recherche, le terme « archive » est également utilisé pour désigner une dimension de ce qu'on nomme désormais largement les « sciences ouvertes ». C'est-à-dire la diffusion, sans entrave, des résultats, des méthodes et des produits de la recherche scientifique grâce à l'utilisation des outils numériques et du web. L'utilisation du terme « archive » apparaît d'abord dans le monde anglophone avec une première base de données destinée à mettre à disposition des articles à une communauté internationale de physiciens qui prend, en 1998, le nom Arxiv.org<sup>1479</sup> (prononcer

---

<sup>1475</sup> Société nationale de protection de la nature, *Bulletin de la Société nationale d'acclimatation de France : revue des sciences naturelles appliquées*, 1925, p. 5.

<sup>1476</sup> C. Couture (sous la dir. de), *Les fonctions de l'archivistique contemporaine*, Québec, Presses de l'université du Québec, 2014, p. 110.

<sup>1477</sup> P. Marcilloux, *Les ego-archives*, *op. cit.*, p. 54.

<sup>1478</sup> V. Tesnière, *Au bureau de la revue*, *op. cit.*, p. 43.

<sup>1479</sup> Hélène Bosc « Archives Ouvertes : quinze ans d'histoire », dans Christine Aubry, Joanna Janik, *Les Archives Ouvertes : enjeux et pratiques*, Paris, ADBS, 2005, p. 29.

« arkaiv », comme « archives » en anglais). Les délais sont alors longs entre la soumission et la publication et l'échange de *preprint* est une pratique répandue<sup>1480</sup>. Au départ, c'est au niveau des laboratoires que les articles reçus sont conservés et mis à disposition, mais lorsque les échanges deviennent numériques, par le biais des courriels, ce sont les personnes qui conservent directement ces documents et les ordinateurs n'ont plus assez de mémoire pour tout gérer<sup>1481</sup>.

À sa création, le site qui deviendra Arxiv.org est bien pensé comme une sorte d'archivage dans un sens proche de la conception des archivistes. Il s'agit ainsi de conserver des articles et de les mettre à disposition du monde entier<sup>1482</sup>. Deux subtilités pourraient éloigner cette définition de celle des archivistes. Premièrement, il n'y a pas de notion consciente ou revendiquée de la pérennisation nécessaire à cette conservation. Secondement, l'objet archivé n'est pas un ensemble de documents constituant un dossier<sup>1483</sup> mais un document seul intégré dans une collection de typologies. Ensuite, les prises de position et appels publics qui accompagnent cet outil, comme, par exemple la proposition subversive de Stevan Harnad<sup>1484</sup> qui invite la communauté scientifique internationale à diffuser gratuitement les textes scientifiques, éloignent radicalement cette pratique d'une gestion des archives comme l'entendent les archivistes pour donner naissance à ce qu'on appelle désormais les archives ouvertes ou *open archives*. D'ailleurs, en 1999, sont rédigés les premiers éléments de l'*open archives initiative* (OAI) – initiative pour les archives ouvertes, parfois également développé sous le nom d'*open access initiative* – qui constituent la base technique des outils d'archives ouvertes existant aujourd'hui. Cette base technique a pour particularité de s'appuyer sur des outils ouverts et interopérables<sup>1485</sup>. En 2000, le CNRS développe une plateforme en ligne interdisciplinaire de signalement ou mise à disposition d'articles : HAL Hyper Articles en Ligne, dont l'adresse est archives-ouvertes.fr. Le mot « archives » accolé à l'adjectif « ouvertes » en français ou « open » en anglais est passé dans le vocabulaire partagé de la communauté scientifique en s'éloignant d'une signification d'archivistes, de l'archivage et des archives.

En 2014, lors de notre enquête, le mouvement appelé plus largement de la science ouverte a muri et s'est structuré<sup>1486</sup>. La loi pour une république numérique, qui devait être promulguée en 2016, est en cours de rédaction avec un processus de contribution citoyenne. La science ouverte commence

---

<sup>1480</sup> F. Waquet, *Parler comme un livre*, op. cit., p. 97.

<sup>1481</sup> Nathaniel Herzberg, « "arXiv", la boîte aux lettres scientifique à l'origine d'une révolution éditoriale », *Le Monde*, 21 août 2019, p. 18.

<sup>1482</sup> N. Herzberg, « "arXiv",... », art. cité, p. 18.

<sup>1483</sup> L. Gagnon-Arguin, S. Mas, *Typologie des dossiers des organisations*, op. cit., 232 p.

<sup>1484</sup> Stevan Harnad, « The Subversive Proposal », dans Ann Okerson, James Joseph O'Donnell, *Scholarly Journals at the Crossroads: A Subversive Proposal for Electronic Publishing*, Washington, Association of Research Libraries, 1995, p. 11-12.

<sup>1485</sup> P. Marcilloux, *Les ego-archives*, op. cit., p. 53.

<sup>1486</sup> Plusieurs déclarations internationales ont permis de préciser les objectifs et enjeux de ce mouvement : de Budapest en 2002, de Berlin en 2003, de l'Alhambra en 2010.

à être médiatisée et dans certains domaines ou dans certaines universités, il est presque impossible de ne pas en avoir entendu parler. Néanmoins, le premier plan national pour la science ouverte (2018) n'est pas encore d'actualité et la loi pour une république numérique n'est pas encore en application. Dans les faits, nous n'avons pas mesuré, ni interrogé les chercheur·se·s sur leurs pratiques en lien avec la science ouverte, mais nous savons que, parmi les dix chercheur·se·s rencontrés, quatre publient<sup>1487</sup> dans une revue de sciences ouvertes : PLOS ONE, *open access publishing*. C'est d'ailleurs la revue dans laquelle les chercheur·se·s rencontrés publient le plus. Lors de notre enquête écrite, les plateformes institutionnelles sont en revanche moins connues ; les deux plateformes d'archives ouvertes Hal et ProdInra proposées conjointement dans le questionnaire sont associées à l'expression « archives ouvertes » par seulement 13 répondant·e·s.

Nous avons donc cherché à comprendre si les chercheur·se·s interrogés connaissent les archives ouvertes et si une confusion existe entre cet objet et les archives dans au sens archivistique du terme. Tout d'abord, 23 chercheur·se·s indiquent ne pas connaître les archives ouvertes. De légères tendances de répartition se dessinent : doctorant·e·s, chargé·e·s de recherche, maître·sse·s de conférences et assimilé·e·s sont un peu plus nombreux à ne pas les connaître que les professeur·e·s, directeur·rice·s de recherche et assimilé·e·s. Les femmes sont plus nombreuses à les méconnaître que les hommes. Ensuite, les chercheur·se·s interrogés ne mélangent globalement pas les fonctions des archives ouvertes, d'un côté, et des archives, de l'autre. Ainsi, premièrement, les trois termes et expressions les plus choisis pour caractériser les archives ouvertes recouvrent bien l'aspect de diffusion des archives ouvertes : « Open access » (63 répondant·e·s), « diffusion » (51) et « réutilisation » (27). Le lien avec les archives ne peut tout de même pas être totalement écarté puisque dix personnes ou moins sélectionnent des termes proches d'une perspective archivistique pour qualifier les archives ouvertes : « conservation » (10), « archives » (10), « archivage » (6) et « classement » (4). Terminons cette caractérisation en précisant que les mots « embargo » et « sélection » ne sont jamais choisis. Deuxièmement, pour la quasi-totalité (76) des 79 chercheur·se·s qui connaissent les archives ouvertes, déposer un document dans une « archive ouverte » est équivalent à le « rendre disponible » et pour plus de la moitié de ces personnes (55), il s'agit de « diffuser gratuitement ». Seulement 29 personnes l'associent à « sauvegarder », 18 à « archiver » et neuf à « classer » – notion de classement dont nous avons montré l'importance dans la définition des archives dans les chapitres précédents. Dans ces réponses, nous remarquons que les chercheur·se·s associent une proximité de sens à ces deux concepts sans pour autant les confondre.

Partons à présent des définitions des archives pour déceler d'éventuelles traces de proximité ou de confusion. Dans les mots clés donnés par les chercheur·se·s lorsqu'ils et elles pensent aux archives,

---

<sup>1487</sup> Par ordre alphabétique : Jérémy Clotault, Rozenn Le Hir, Sophie Nadot, Philippe Simoneau.

aucune mention claire aux archives ouvertes ne peut être relevée mis à part deux occurrences de « référencement ». Ce sont plutôt des termes qui se rapprochent de la notion de publication qui ressortent : deux occurrences de « article » une occurrence de « accès payant », « bibliographie », « internet », « JSTOR » et « publication ». Dans les définitions écrites aucune référence directe aux archives ouvertes n'est observée. En revanche certaines définitions sont très larges et pourraient englober cette démarche : « archives : stockage accessible de données, de documents. Je pense que les archives en sciences sont d'un rudimentaire pitoyable par rapport a ceux du monde littéraire »<sup>1488</sup>.

Qualitativement, deux chercheurs nous ont parlé d'archives ouvertes lors des entretiens. Le premier connaît Hal<sup>1489</sup> et Okina<sup>1490</sup> pour référencer les publications sans y associer le texte en son entier, mais il cite *Arxiv* comme lieu de dépôt des documents :

« Pour les publications scientifiques, il y a également les archives en ligne qui ont été mises en place par l'université. Donc ça aussi je considère que c'est une archive qui est plus une archive bibliographique parce que ce n'est pas forcément l'archivage des... si je ne me trompe pas, je ne pense pas qu'on archive les documents en tant que tel [...] on archive les informations [fait référence à Okina]. [...] Et puis y a tout ce processus d'archivage avec *Arxiv*, [...] archivage d'articles en ligne qui passe par [...] par un processus d'édition différent qui fait que juste on archive un document. Tant qu'il est bien référencé, il peut être archivé »<sup>1491</sup>.

Il est intéressant de relever qu'ici *Arxiv* est vu comme étant en dehors des processus d'évaluation des publications par les pairs ; l'article doit seulement posséder des métadonnées. Le deuxième chercheur souhaite diffuser les données qui viennent en appui aux publications sur ces plateformes d'archives ouvertes car il ne voit pas pourquoi il donnerait « à des éditeurs privés des données publiques »<sup>1492</sup>. Dans son unité de recherche, une équipe a la charge de diffuser toutes les publications de l'unité sur Okina. Cela étant dit, ces deux personnes ne font pas, elle non plus, de confusion marquée entre les archives ouvertes et la conservation d'archives dans une perspective archivistique, il s'agirait plutôt de deux types d'archives différentes.

Patrice Marcilloux a décrit la valeur légitimante accordée au mot « archives » qui peut être à l'origine de l'utilisation de ce terme dans le monde des bibliothèques<sup>1493</sup>. Parallèlement, il explique aussi que dans un contexte de redécoupage des territoires professionnels à l'œuvre depuis la densification des usages du numérique, il est possible d'observer une forme d'annexion terminologique par les

---

<sup>1488</sup> Question 1b, n° 25.

<sup>1489</sup> *Archive ouverte HAL*, disponible sur <https://hal.archives-ouvertes.fr/>, (consulté le 25 janvier 2022). Archive ouverte pluridisciplinaire française destinée au dépôt et à la diffusion d'articles scientifiques et d'autres textes issus de la recherche.

<sup>1490</sup> *Okina - Open Knowledge, Information, Access*, disponible sur <https://okina.univ-angers.fr/>, (consulté le 25 janvier 2022). Archive ouverte institutionnelle de l'université d'Angers.

<sup>1491</sup> Entretien avec Jérémy Clotault, le 28 avril 2017.

<sup>1492</sup> Entretien avec Philippe Simoneau, 30 mars 2017.

<sup>1493</sup> P. Marcilloux, *Les ego-archives*, op. cit., p. 52.

professionnels des bibliothèques<sup>1494</sup>. Il précise que l'apparition et le succès de l'expression « archives ouvertes » est typique de l'appropriation du mot « archives » par des secteurs professionnels proches des archivistes. Il décrit aussi des réelles pratiques d'archivage et d'ailleurs, la gestion des archives de la recherche par les bibliothèques universitaires est un enjeu d'actualité<sup>1495</sup>. Cependant, pour les chercheur·se·s en sciences du végétal, ces manœuvres n'ont que peu de conséquences puisque ces personnes font bien une différence entre les archives ouvertes, d'un côté, et les archives, de l'autre. Il s'agit pour elles, en fait, de deux choses bien différentes.

### 1.1.3. Stockage d'information pour de longues période sans modifications et avec accès peu fréquents

« Mémoire vive, morte, active, annexe, auxiliaire, centrale, rémanente, virtuelle, de masse... Autant d'épithètes variées pour la mémoire dont se joue l'informatique. La vérité pour l'archiviste est que l'informatique a la mémoire courte »<sup>1496</sup>. Dès 1999, le constat est posé : l'informatique fait appel à un terme, celui de « mémoire », dans un sens différent des archivistes. Et cette utilisation ne s'arrête pas là puisque les mots « archive » et « archiver » font également leur entrée dans le vocabulaire informatique. Ce bouillonnement terminologique n'est pas spécifique à ces termes liés à la mémoire et aux archives, mais s'inscrit dans une créativité lexicale propre au développement de cette technologie<sup>1497</sup>. Aujourd'hui, nous repérons d'ailleurs des utilisations courantes du mot « archive » pour désigner des objets numériques : nous pouvons citer les espaces en dur permettant de transférer des courriels – archive .pst depuis Outlook par exemple –, les dossiers compressés – archive .zip ou .rar – ou encore les articles ayant dépassé une certaine ancienneté sur un site Internet ou un blog – « archive annuelle » sur l'outil de publication web WordPress. Patrice Marcilloux explique que « l'évolution la plus récente se fait dans le sens d'une plus large diffusion au prix d'une sorte d'affadissement du sens, le mot devenant un simple synonyme de conserver ou garder »<sup>1498</sup>. En comparant avec l'utilisation des mots « bibliothèque » et « musée », il montre que celle du mot « archives » sur le web et dans la blogosphère est particulièrement répandue<sup>1499</sup>. Il précise aussi que « la famille du mot archives est utilisée en informatique pour désigner tout ce qui touche au stockage des données »<sup>1500</sup>. Il pose même l'hypothèse que ces vocables sont utilisés en informatique car ils véhiculent une tonalité rassurante<sup>1501</sup>.

---

<sup>1494</sup> P. Marcilloux, *Les ego-archives*, op. cit., p. 52-53.

<sup>1495</sup> Cédric Mercier, *Les archives de la recherche : enjeux et perspectives pour les bibliothèques universitaires*, Mémoire de fin d'étude de conservateur des bibliothèques, sous la direction de Lucie Albaret, Enssib, 2020, 196 p.

<sup>1496</sup> Michèle Conchon « Mémoire et informatique : les archives de l'éphémère », *Club de l'Hypermonde*, 1999, disponible sur <http://diccan.com/Hypermonde/Le-club/CRendus/conchon.htm>, (consulté le 19 novembre 2021).

<sup>1497</sup> Sandrine Reboul-Touré, « Les mots et l'internet », *Linx*, n° 52, 2005, p. 193-203.

<sup>1498</sup> P. Marcilloux, *Les ego-archives*, op. cit., p. 23.

<sup>1499</sup> P. Marcilloux, *Les ego-archives*, op. cit., p. 46-47.

<sup>1500</sup> P. Marcilloux, *Les ego-archives*, op. cit., p. 51.

<sup>1501</sup> P. Marcilloux, *Les ego-archives*, op. cit., p. 51.

En parallèle, circulent aussi sur Internet des archives dans une perspective archivistique ; à la fois des documents d'archives sur papier numérisés mais aussi des données, des documents et des genres de documents qu'il faudrait archiver<sup>1502</sup>. D'ailleurs, le domaine de la recherche n'est pas étranger à cette problématique puisque les savoirs sont diffusés en ligne<sup>1503</sup>.

Le lien entre archives et informatique a déjà été analysé avec trois points de vue différents dans les précédents chapitres. Du côté des représentations des archives, les supports sont variés et comprennent l'information numérique, mais ce n'est pas le support qui détermine les archives. Les caractéristiques associées aux systèmes d'archivage – disponibilité, description, structuration, classement – peuvent, elles, rendre le numérique plus proche de la définition des archives. Du côté des pratiques numériques des chercheur·se·s, nous avons montré qu'elles étaient omnivores et soutenues. Les différences d'intensité des pratiques de l'informatique en ligne ont peu de conséquence sur les définitions des archives mais en ont une sur la perception de l'action d'archiver. Ainsi, les chercheur·se·s ayant un usage régulier ou assidu de l'informatique en ligne associent moins à l'action « archiver » des termes liés à l'informatique comme « compresser » ou « sauvegarder ». « Numériser » connaît une caractérisation inverse. Enfin, du côté de la gestion documentaire, la place de l'informatique est centrale. Nous observons que son apparition a fait prendre conscience aux chercheur·se·s d'une plus grande possibilité de perdre leurs dossiers et qu'elle a induit des changements dans leur organisation documentaire. Les chercheur·se·s rencontrés considèrent que leurs documents sont mieux rangés mais surtout qu'ils et elles les retrouvent mieux en informatique et accordent une plus grande place à la conservation des documents numériques plutôt qu'à la numérisation des documents sur papier à des fins de conservation. En numérique, l'action d'« archiver » recouvre en fait trois actions différentes mobilisées successivement par les chercheur·se·s interrogés. Il peut ainsi s'agir : d'enregistrer un document dans le dossier dans lequel il doit être classé, de déplacer un dossier entier dans un endroit différent dans l'arborescence, ou sur un autre support, tout en effectuant éventuellement un tri et un reclassement à l'intérieur, ou, enfin, de conserver, sur un disque dur externe, un dossier clos concernant une période de travail antérieur.

Pour essayer de mesurer si l'informatique a une connotation de conservation et d'archivage pour les chercheur·se·s, nous avons analysé leurs pratiques de matérialisation et de dématérialisation. Notons que, les chercheur·se·s interrogés sont plus nombreux à ne pas numériser (19) qu'à ne pas imprimer (5) et les pratiques d'impression sont plus intenses – 330 choix dans la liste de typologies proposées pour l'impression contre 251 pour la numérisation. Le transfert d'un support vers un autre

---

<sup>1502</sup> Valérie Schafer, « De la Wayback Machine à la bibliothèque : les différents saveurs des archives du web », *La Gazette des archives*, n° 253, p. 95-107.

<sup>1503</sup> Laurence Favier, Widad Mustafa El Hadi (sous la dir. de), *L'archivage numérique des savoirs. Perspectives européennes*, *Les cahiers du numérique*, n° 11, 2015, 166 p.



se joue donc plutôt de l'information numérique vers le papier. Ceci pourrait être un héritage d'une pratique des débuts de l'informatique où l'ordinateur n'était pas utilisé comme un espace de conservation, les capacités de stockage en termes de volume étaient d'ailleurs réduites :

« C'est vrai qu'on a des capacités des moniteurs, y compris les portables qu'on y stocke beaucoup plus de choses que ce qu'on y stockait y a 25 ans. De la même façon on ne stockait quasiment rien sur l'ordinateur, on imprimait quand on avait une imprimante et on stockait la version imprimée »<sup>1504</sup>.

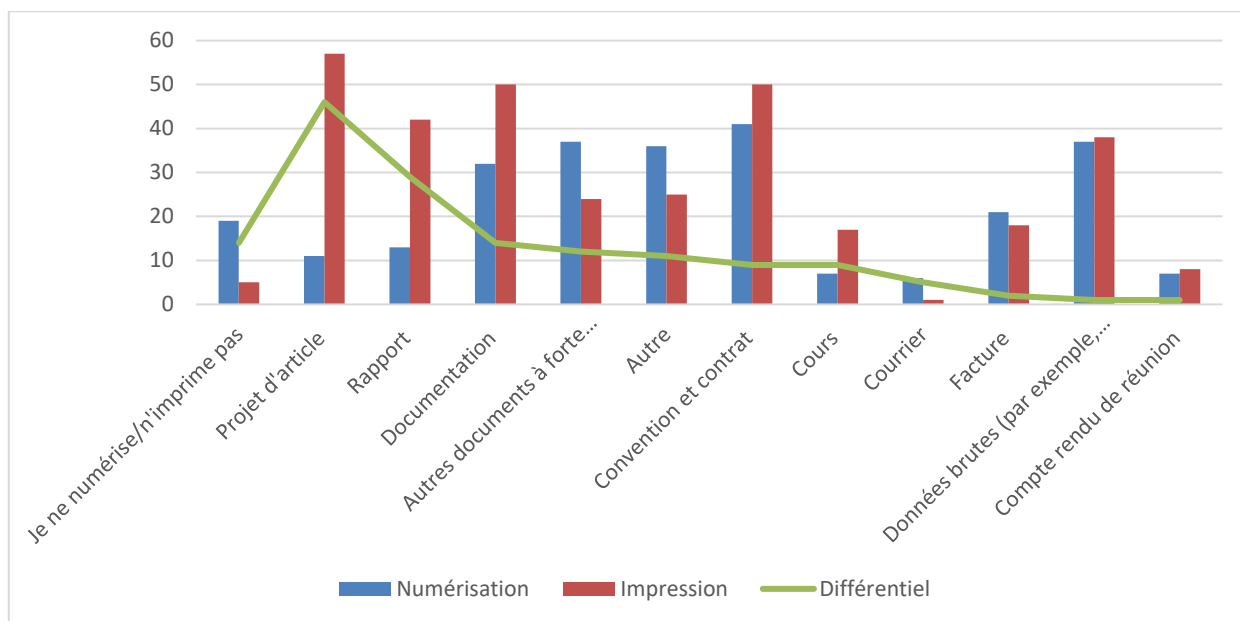


Figure 60 – Pratiques de numérisation et d'impression de certaines typologies (source : enquête en ligne de décembre 2015 à avril 2016, annexe 2, question n<sup>os</sup> 21 et 22)

Les typologies les plus imprimées sont les projets d'articles, la documentation, les conventions et contrats et les rapports. Les arguments mobilisés par les chercheur·se·s rencontrés sont les suivants :

« Alors ça va être : confort de lecture sur les publications, principalement. Ensuite ça peut être pratiqué si j'ai besoin d'avoir le papier sous la main quand je fais ma manip ou quelque chose comme ça. Euh, ça c'est pour les papiers, et puis sinon après tous les résultats, c'est quand je les imprime c'est pour pouvoir les coller dans mon cahier de manip » [Valentin Changenet]. « Parfois c'est pour emmener à une réunion, et puis visuellement j'ai encore du mal à avoir une vue d'ensemble de quelque chose qui sur l'ordinateur » [Sophie Nadot]. « J'aime avoir les documents, les étaler » [Bertand Dubreucq]. « J'avoue que je continue à avoir un petit peu du mal pour ce qui est lecture sur écran des articles scientifiques, de la bibliographie. Pour une autre raison aussi, il m'arrive de lire de la bibliographie dans mon lit

<sup>1504</sup> Entretien avec Philippe Simoneau, 30 mars 2017.

et l'ordinateur portable n'est pas le truc idéal et le téléphone portable c'est trop petit » [Julie Bourbeillon]. « Pour pouvoir annoter, c'est vrai que quand je travaille sur une *review* d'article, en général c'est vrai que j'imprime et c'est beaucoup plus facile pour pouvoir s'y retrouver et comprendre la structure de l'article et pouvoir passer rapidement d'une feuille à l'autre » [Jérémy Clotault]. « Je numérise très peu et j'imprime, si j'imprime aussi mes écrits pour relire. [...] J'ai du mal à me relire, donc je casse l'habitude de vision de l'écriture pour que la relecture se fasse dans des conditions différentes de l'écriture » [Fabien Chardon]. « J'ai aussi tendance à beaucoup imprimer. Je préfère travailler sur papier, pour faire les corrections donc j'ai tendance à pas mal imprimer pour les documents sur lesquels je dois travailler » [Thierry Rouxel]<sup>1505</sup>.

Le confort de lecture ou de relecture est donc majoritairement mis en avant avec les possibilités d'annotation qu'offre le support papier. La capacité à accéder au document sans dispositif est aussi importante, c'est-à-dire, disposer du document sans avoir à passer par un ordinateur ou un autre objet. Enfin, les processus de signature ne sont pas électroniques dans ces laboratoires, les documents sont donc matérialisés pour pouvoir être signés.

Les typologies qui sont le plus numérisées sont les conventions et contrats, les documents à forte valeur légale, les données brutes et d'autres typologies non disponibles dans la liste mais pas précisées par les répondant·e·s. En pratique, les documents sont numérisés pour différentes raison :

« Oui c'est ça, ça arrive malgré tout encore parfois qu'on reçoive un courrier important dont on n'a pas eu l'équivalent par mail, et donc dans ces cas-là je vais effectivement le scanner pour l'archiver dans mon ordinateur. [...] je scanne le truc pour le garder. [...] Je le jette, sauf si c'est un papier important dont seul l'original fait foi » [Philippe Simoneau]. « Souvent ce que je fais c'est que les documents papier que je reçois je les scanne pour les garder sur l'ordinateur, car les papiers volants c'est bien, mais quand ça s'accumule... Je suis un peu une maniaque du rangement, donc c'est vrai que des fois quand il y a trop de choses qui s'accumulent, je n'y vois plus clair donc c'est plus accessible pour moi de regarder sur l'ordinateur. [...] [par ailleurs,] j'étais partie faire une série de manip en Allemagne et du coup j'avais tout noté à la main. C'était une manip où le résultat s'affichait sur le cadran et point barre. Il n'y avait pas d'ordinateur connecté. J'ai scanné le papier pour le mettre dans les données brutes. C'est de moins en moins courant » [Rozenn Le Hir]. « C'est surtout des articles qu'il m'arrive de scanner. [...] Après, si si, pour les préparations de cours y a des

---

<sup>1505</sup> Entretien avec Valentin Changenet, 24 février 2017. Entretien avec Sophie Nadot, le 24 mars 2017. Entretien avec Bertrand Dubreucq, le 24 mars 2017. Entretien avec Julie Bourbeillon, 30 mars 2017. Entretien avec Jérémy Clotault, le 28 avril 2017. Entretien avec Fabien Chardon, le 21 avril 2017. Entretien avec Thierry Rouxel, 26 avril 2017.

illustrations qui sont dans des vieux bouquins, tout n'est pas disponible en ligne » [Ivan Sache]<sup>1506</sup>.

Le principal argument avancé est à mettre en lien avec le fait que les chercheur·se·s interrogés disent retrouver plus facilement une information sur l'ordinateur. De fait, les pratiques de numérisation consistent à enregistrer une information dans un dossier pour pouvoir la retrouver. Cette numérisation peut donner lieu, ou non, à l'élimination de la version papier. Le deuxième argument est celui de la transmission ou de la diffusion d'un document ou d'une illustration. Ainsi, numérisés, les documents peuvent être envoyés par courriel et des illustrations insérées dans un diaporama de cours.

En conclusion, les chercheur·se·s utilisent bien le numérique pour conserver des informations d'autant qu'ils et elles sont nombreux à retrouver plus facilement leurs documents sur leur ordinateur. Néanmoins, les pratiques d'impression et de numérisation décrites ainsi que toutes les observations réalisées dans les précédents chapitres ne nous invitent pas à déduire que les chercheur·se·s interrogés réduisent l'archivage à une simple conservation sur informatique. En témoigne d'ailleurs une précision apportée par plusieurs personnes rencontrées sur le fait qu'elles conservent les documents originaux faisant foi sur papier après leur numérisation. Le collectif InterPares signale pour sa part que « plusieurs entretiens conduits lors des études de cas montrent que, pour de nombreux producteurs d'objets numériques, "les mettre sur le Web" est un moyen d'assurer leur survie sur le long terme »<sup>1507</sup>. Ici, nous n'avons pas pu mesurer la proximité de sens qu'il pourrait y avoir entre l'archivage et la mise en ligne mais c'est une démarche proche de celle que nous avons décrite pour les archives ouvertes. En conséquence, et au regard de ce qui précède, nous déduisons que cette confusion est plutôt relative pour les chercheur·se·s interrogés. Enfin, comme pour les revues « *archives de ...* » ou les archives ouvertes, nous pensons qu'il existe plusieurs usages du terme « archives », ainsi que de l'idée d'archiver, qui sont liés à l'informatique et qui s'éloignent du sens adopté dans une perspective archivistique. Ces usages font partie de la culture commune des chercheur·se·s interrogés. Ils sont néanmoins plus difficiles à différencier dans les représentations des archives puisqu'ils les nourrissent.

Les « *archives de...* » sont des revues que les chercheur·se·s connaissent certainement mais le lien n'est pas consciemment fait entre celles-ci et les archives comme l'entendent les archivistes. L'usage du mot « archives » pour qualifier ces revues ne montre que peu de spécificité. Une recherche de fiabilité, de densité informationnelle, de centralisation de l'information peut toutefois rappeler un peu la notion d'archives. Les archives ouvertes sont plus connues. Au départ, la démarche qu'elles

---

<sup>1506</sup> Entretien avec Philippe Simoneau, 30 mars 2017. Entretien avec Rozenn Le Hir, le 21 avril 2017. Entretien avec Ivan Sache, le 11 avril 2017.

<sup>1507</sup> Y. Hackett, « Méthodes d'évaluation et de conservation... », *art. cité*.

portaient pouvait s'apparenter à de l'archivage mais, très vite, elles deviennent surtout un moyen de diffuser des connaissances scientifiques. Si certains rapprochements avec les archives sont réalisés par les chercheur·se·s, nous ne notons pas de confusion. Enfin, l'« archive » en informatique entretient une relation complexe avec les représentations des archives, elle la nourrit sans pour autant générer de confusion chez les chercheur·se·s. Finalement, pour nous, l'usage du mot « archives » en dehors de l'archivistique n'a que peu d'impact sur les représentations des archives. Tout au plus, son utilisation dans le domaine du numérique vient enrichir ces représentations en constituant peut-être un pont pour la compréhension des problématiques liées à l'archivage. Si les deux premiers exemples, nous semblent distants et séparés des représentations des archives, le dernier apparaît donc comme un possible levier de convergence.

## 1.2. Les archives : de multiples définitions pour un même objet

Au-delà de cette utilisation d'un même mot pour signifier des choses différentes, il existe bien un objet « archives » dont les contours sont imprécis et dépendent des personnes qui y pensent. Comme il existe un objet « table » qui peut avoir différentes formes, couleurs, mais aussi fonctions ou places dans l'espace. Pour une personne c'est un espace de convivialité quand pour une autre c'est un lieu de travail et pour une autre encore un lieu pour poser ses affaires. Ainsi, une même personne ou plusieurs personnes appartenant à un même groupe social peuvent, à l'évocation d'un objet, solliciter plusieurs images et plusieurs définitions de celui-ci<sup>1508</sup>. Il en est donc de même pour les archives qui sont un objet du commun propre à susciter l'imagination conceptuelle. Nous l'avons ainsi décrit dans notre premier chapitre, nombreuses sont les personnes – chercheur·se·s, philosophes, poètes, professionnel·le·s de l'information, etc. – qui se sont intéressées aux archives et à leur définition.

Pour les chercheur·se·s interrogés, plusieurs définitions coexistent. Une première image mentale place les archives dans un temps du passé en lien avec l'histoire, le patrimoine et les bibliothèques. Cette image s'estompe rapidement au profit d'une définition plus opérationnelle pour les personnes interrogées qui accordent une grande importance à l'utilité potentielle des archives, à leur conservation et à leur accessibilité. Autour de ces deux images principales gravite l'idée que les archives sont des données et des documents qui sont morts et qui peuvent être mobilisés comme ressources ou comme preuves. Elles sont autant sur papier qu'électroniques et peuvent inclure du matériel biologique.

Du côté des archivistes, il existe une profession et des dogmes. La définition majoritairement adoptée par les archivistes pour définir les archives est celle du *code du Patrimoine*. Élodie Bouillon indique d'ailleurs que dans les corpus législatif, normatif et professionnel (glossaires et dictionnaire) qu'elle

---

<sup>1508</sup> Willem Doise, « Attitudes et représentations sociales », dans D. Jodelet (sous la dir. de), *Les représentations sociales*, op. cit., p. 240-258.

étudie, la définition « officielle » des archives est « globalement plébiscitée »<sup>1509</sup>. En revanche, elle relève une plus grande diversité de définitions des mots « documents » et « archivage ». Elle souligne enfin que le terme « gestion de l'archivage », traduction française officielle de *records management*, ne pénètre pas la pratique archivistique française. La définition officielle est codifiée dans le *code du Patrimoine*, à l'article L 211-1. Depuis 1979, elle n'a évolué que trois fois démontrant son consensus par une forme de stabilité<sup>1510</sup>. Elle est d'ailleurs partagée par d'autres pays comme le Québec qui l'adopte en 1983, en remplacement d'une définition écrite en 1969<sup>1511</sup> ou le Brésil qui la reprend à son compte en 1991<sup>1512</sup>. Cette définition est pourtant très large. Par exemple, elle inclut tous les documents et données dès leur création. Certain·e·s trouvent que cette grande ouverture présente un « avantage décisif »<sup>1513</sup> plaçant l'archiviste comme garant de la bonne gestion des archives et légitimant son action sur l'ensemble du cycle de vie des documents « de leur naissance à leur éventuelle patrimonialisation »<sup>1514</sup>. D'autres au contraire, souhaitent s'en détacher, ils et elles ne sont plus archivistes, mais gestionnaires du cycle de vie des documents. Ce ne sont plus des archives, mais des documents d'activités<sup>1515</sup>.

Nous interrogeons dans cette partie la capacité d'existence d'un espace définitionnel commun des archives aux chercheur·se·s en sciences du végétal et aux archivistes. Nous allons donc d'abord comparer la manière dont ces deux groupes nomment les archives comme objet, puis comment ils les appréhendent comme processus pour analyser enfin les point de vue qu'ils adoptent et qui les séparent.

### 1.2.1. Nommer les archives

Les chercheur·se·s interrogés produisent et reçoivent des archives qu'ils et elles appellent majoritairement des « documents » et des « données » et rarement des « archives ». Les archivistes n'ont pas la même manière de les nommer. Ainsi, nous allons voir que chez eux et elles, le mot « archives » est central et c'est une précision qui est parfois ajoutée pour qualifier les archives dans le contexte de la recherche. Nous nous sommes donc interrogée sur la manière dont les archivistes en contact avec les chercheur·se·s nomment les archives en nous appuyant sur le corpus d'articles

---

<sup>1509</sup> E. Bouillon, *L'évolution du vocabulaire français des archives*, op. cit., p. 58.

<sup>1510</sup> P. Marcilloux, « Du document aux données,... », com. cit., p. 2.

<sup>1511</sup> L. Gagnon Arguin, *L'archivistique : son histoire, ses acteurs depuis 1960*, Québec, Presses de l'université du Québec, 1992, p. 71.

<sup>1512</sup> Luis Carlos Lopes, « Le Brésil et ses archives. Une étude de l'archivistique brésilienne et les perceptions d'archivistes étrangers », *Archives*, n° 32, 2000-2001, p. 57.

<sup>1513</sup> H. Lemoine, « Conserver, détruire, communiquer, dissimuler... », art. cité, p. 77.

<sup>1514</sup> H. Lemoine, « Conserver, détruire, communiquer, dissimuler... », art. cité, p. 77.

<sup>1515</sup> Certaines personnes traduisent *records management* par « gestion des documents d'activités ». Par exemple *Normalisation et gestion des documents d'activité (records management) : enjeux et nouvelles pratiques pour notre profession*, *La Gazette des archives*, n° 228, 2012, 299 p.

concernant les archives dans le monde de la recherche<sup>1516</sup> tout en le comparant avec le vocabulaire utilisé par les chercheur·se·s.

Dans ce corpus, le mot le plus cité est « archives » avec 5 606 occurrences, dont 51 fois au singulier. Il polarise l'ensemble du vocabulaire, c'est-à-dire que tous les autres termes ont un lien de proximité avec ce mot. Il s'agit donc bien du terme que les archivistes emploient pour qualifier l'objet « archives ». Les termes les plus cités sont ensuite : « recherche » (2 333), « scientifique » (1 964), « fonds » (1 808), « document » (1 688), « service » (1 297), « science » (1075) et « chercheur » (1 053). Si l'on écarte le terme « archives » pour faire apparaître des liens de proximité dans le vocabulaire employé, cinq ensembles de termes peuvent être distingués. Un premier ensemble découle de la description de l'environnement de ces archives. Il se constitue autour du mot « recherche » avec, d'une part, des qualificatifs : « public », « privé », « projet » ; et, d'autre part, des structures : « université », « établissement », « institution », « centre », « laboratoire » ; et, enfin, une association avec l'enseignement, due à l'expression « enseignement supérieur et recherche ». Deux autres ensembles témoignent de sujets archivistiques qui intéressent les auteur·rice·s. L'un autour de « fonds », englobe essentiellement du vocabulaire technique métier : « document », « classement », « dossier », etc. Il contient aussi le mot « chercheur » issu de l'expression « fonds de chercheur » et quelques termes caractéristiques des structures des archives en France : « mission », « ministère », « Archives nationales ». Un vocabulaire technique proche des objets et des structures de niveau étatique. L'autre, autour de « service », reprend aussi des termes techniques archivistiques – « versement », « communication », « gestion » – et des expressions de structuration des services : « bibliothèque », « archiviste », « Institut Pasteur », « CEA » et « archives départementales ». Ici ce sont plutôt des actions qui sont décrites et des structures locales. Enfin, deux ensembles sont issus de l'association courante de termes dans des expressions ou des phrases souvent utilisées dans le corpus. Tout d'abord, les expressions « histoire des sciences » et « sciences sociales » sont les bases d'un premier ensemble qui apparaît autour du mot « science », lui-même souvent associé avec le mot « recherche ». Ensuite, un second ensemble se forme autour du mot « scientifique » ; il est engendré par l'opposition courante entre scientifique et administratif mais aussi par l'utilisation fréquente de la phrase « conservation des archives scientifiques » dans le corpus et enfin par l'association régulière des termes « scientifiques » et « techniques » – « culture scientifique et technique » ou « archives scientifiques et techniques ». En résumé, ces cinq ensembles témoignent de l'utilisation du mot « archives » dans cinq contextes différents : la description de leur environnement de production, deux sujets de réflexions professionnelles autour de la notion de fonds d'archives et des services et, enfin,

---

<sup>1516</sup> Corpus présenté en introduction générale de la thèse.

deux associations issues d'expressions couramment utilisées dans le corpus associant « archives » à « science » et à « scientifique ».

Le mot « archives » est donc central et il est souvent précisé par un autre terme permettant de distinguer ces archives spécifiques auxquelles s'intéressent les archivistes de notre corpus – les archives du monde de la recherche – des archives en général.

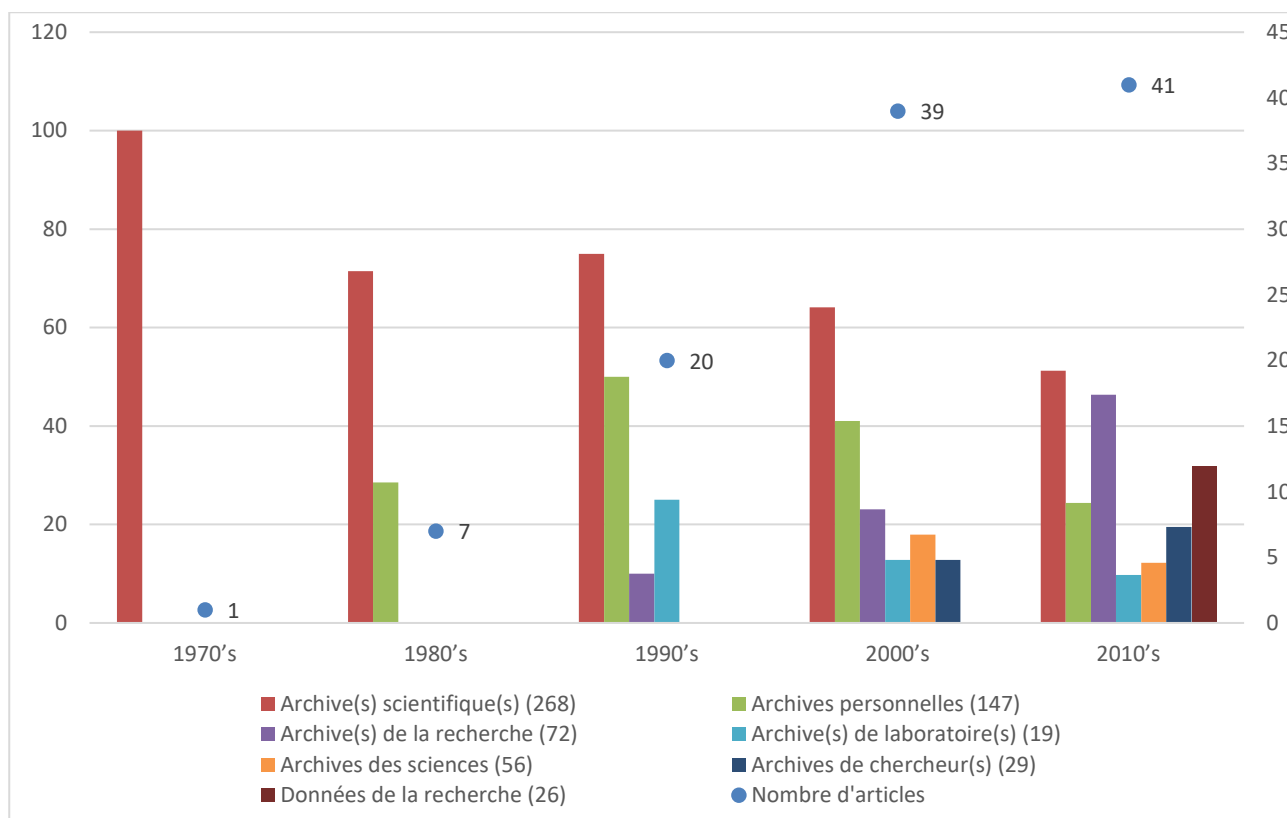


Figure 61 – Qualification des archives dans le contexte de la recherche par les archivistes : pourcentage d'articles utilisant les expressions citées par dizaine d'années (source : corpus d'articles rédigés par des archivistes de l'enseignement supérieur et de la recherche)

*Entre parenthèses le nombre total d'occurrences. Certains articles utilisent plusieurs qualificatifs différents.*

Les documents produits par la recherche sont d'abord appelés « archives scientifiques » par les archivistes. La prédominance de ce terme est très nette puis diminue avec l'apparition de nouvelles expressions. Dans les années 2010, cette formule tend même à être remplacée par « archives de la recherche ». Le qualificatif « archives personnelles » est le deuxième terme utilisé sur la période. Il apparaît dans les années 1980 et culmine dans les années 1990, avant de régresser plus récemment. Cette importance révèle que l'accent est principalement mis par les archivistes sur les chercheur-se-s en tant qu'individu-e et il est possible de supposer que la baisse du terme « archives personnelles » se fait au profit de l'expression « archives de chercheur » qui ne sous-entend pas de propriété personnelle

des archives. Ainsi, à partir des années 2000, des archivistes revendiquent le caractère public des archives de chercheur·se·s<sup>1517</sup>. Le terme « archives de laboratoire » apparaît dans les années 1990 sous la plume d'Odile Welfélé, coordinatrice du programme de recherche Arisc et responsable de la mission des archives du CNRS. Il est peu utilisé ensuite témoignant d'une difficulté des archivistes à penser l'unité des fonds à un niveau plus englobant que celui des individu·e·s/chercheur·se·s. Pour autant, Magalie Moysan a montré que les archives collectées dans le monde de la recherche biomédicale sont essentiellement des fonds d'équipes ou de laboratoires<sup>1518</sup>. Enfin, l'évolution globale du vocabulaire sur la période peut être caractérisée par une diversification. Nous avons ainsi repéré deux termes dans les années 1980 et sept dans les années 2010. La dernière expression apparue est celle de « données de la recherche ».

Ce dernier terme est beaucoup plus proche de la manière dont les chercheur·se·s qualifient leurs archives. Ainsi, pour ces personnes, nous l'avons montré, les archives sont d'abord des documents, des données, mais aussi des ressources biologiques ou tout autre objet conservé pour son utilité potentielle. Dans le corpus, le mot « document » est cité 1 688 fois. La notion de document est peu précise et ce mot est souvent associé aux archives via l'expression « documents d'archives ». Les ensembles de termes qui apparaissent autour du mot « documents » sont en conséquence très proches de ceux déjà décrits pour les archives. Pour les archivistes, comme pour les chercheur·se·s il existe donc une vraie proximité entre les « documents » et les « archives ».

Les ressources biologiques sont évoquées dans quatre articles dont trois posent la question théorique de la place de ces ressources dans l'action des archivistes. Un premier<sup>1519</sup> soulève cette problématique par le biais de la conservation de l'environnement de la production d'archives, c'est-à-dire, le matériel et les expériences elles-mêmes et souligne les difficultés, en termes de moyens matériels et de compétences, que pose cette conservation. Un deuxième explique que le patrimoine écrit et graphique n'est qu'une partie d'un fonds ; il faudrait y ajouter les objets du domaine scientifique parmi lesquels sont inclus le matériel biologique, mais aussi les instruments, etc. pour appréhender le fonds en son ensemble. Il reviendrait à l'archiviste non pas d'assurer la conservation de ces objets, mais de maintenir le lien intellectuel entre toutes ces parties du fonds. Enfin, le troisième<sup>1520</sup> écarte la conservation du matériel biologique comme n'étant pas du ressort des archivistes mais souligne l'importance que revêtent ces collections pour les chercheur·se·s : « les collections de matériel biologique arrivent, avec les publications, en tête des archives de la science mises en avant par les

---

<sup>1517</sup> G. Le Brech, « Le savant, le philosophe et l'archiviste », *art. cité*, p. 120.

<sup>1518</sup> M. Moysan, *Usages d'archives*, *op. cit.*, p. 418-423.

<sup>1519</sup> Christiane Demeulenaere-Douyère, « Le patrimoine scientifique et technique : une réalité complexe » dans Patrice Bret, C. Demeulenaere-Douyère, Liliane Hilaire-Perez, *Des matériaux pour l'histoire : archives et collections scientifiques et techniques du XVIII<sup>e</sup> siècle à nos jours*, Fontenay-aux-Roses, ENS Edition, 2000, p. 57-76.

<sup>1520</sup> M. Jean, D. Poupardin, « Les archives des unités de recherche... », *art. cité*, p. 28-49.



chercheurs »<sup>1521</sup>. Il souligne des problématiques communes à la collecte et à la conservation de ce matériel et des archives. Un seul article<sup>1522</sup> semble inclure le matériel biologique dans les archives par le biais de la présentation d'un herbier contenu dans un fonds à côté de documents sur papier, d'enregistrements audios sur cassettes et vidéos sur bandes. Enfin, à la fin des années 2010, confrontés à la nécessité de faire valoir leur rôle dans la gestion des « données de la recherche », les archivistes produisent leur définition opérationnelle des données de la recherche qui inclut les « spécimens et les matériaux »<sup>1523</sup>.

Moins citées avec seulement 696 occurrences dans notre corpus, les données montrent en revanche plus de spécificités pour les archivistes que les documents. D'abord, elles sont parfois prises dans l'expression « données de la recherche » (26 fois) ou utilisées pour désigner une base de données (88 fois). Lorsqu'elles sont associées aux archives, les expressions les plus courantes sont « archives et données », « données d'archives », « archives constituées de données », « données et documents d'archives », « les archives scientifiques et les données de la recherche ». Et finalement l'utilisation de ce mot couvre trois réalités : les données qui sont archivées, les archives comme données - pour les historiens par exemple - et les données sur les archives. C'est une vision plus riche que celles des chercheur·se·s pour qui les données sont les produits d'une recherche qu'on peut éventuellement archiver. Enfin, trois mots sont aussi souvent en proximité du mot « données » : « archivage », « électronique » et « numérique », les deux derniers pouvant qualifier soit l'archivage, soit les données. Pour les chercheur·se·s, les données peuvent connaître différents supports. Pour les archivistes, il n'est pas si clair que les données puissent être autre chose que numériques. Ainsi, en 2016, le mot « donnée » a été ajouté à la définition légale et réglementaire des archives par l'expression « les documents, y compris les données ». Cet ajout faisait suite à de nombreux débats et voulait souligner l'envergure numérique de la définition des archives<sup>1524</sup>. Dans le paysage archivistique français l'apparition des données est de plus une conséquence de la « reconfiguration épistémologique induite par les big data, sur fond de déconstruction numérique du "document en ressources puis en données" »<sup>1525</sup>. Toutefois, dans le corpus étudié, l'utilisation du mot « donnée » est ancienne et concerne des articles sur toute la période. Enfin et par ailleurs, Patrice Marcilloux souligne deux usages précis du mot données : les données personnelles en lien avec le RGPD et les données de la recherche,

---

<sup>1521</sup> M. Jean, D. Poupardin, « Les archives des unités de recherche... », *art. cité*, p. 43.

<sup>1522</sup> Fabien Bordeles, « Les fonds d'archives personnelles de scientifiques à l'Institut de recherche pour le développement », *La Gazette des archives*, n° 231, 2013, p. 199-213.

<sup>1523</sup> Association des archivistes français, « Définition des données de la recherche », disponible sur <https://www.archivistes.org/Definition-des-donnees-de-la-recherche?connecte=oui>, (consulté le 13 janvier 2022).

<sup>1524</sup> P. Marcilloux, « Du document aux données... », *com. cit.*, p. 2.

<sup>1525</sup> P. Marcilloux, « Du document aux données... », *com. cit.*, p. 9-10. Analysant B. Bachimont, « L'archive et la massification des données : une nouvelle raison numérique », *La Gazette des archives*, n° 245, 2017, p. 27-43.

dont nous avons déjà parlé. La notion de données personnelles apparaît dans seulement trois articles. L'un<sup>1526</sup>, en 2013, fait aussi référence à la réglementation en vigueur sur l'accès aux archives. L'autre<sup>1527</sup>, en 2015, met en avant l'anonymisation des archives pour « limiter les risques liés à la diffusion de données personnelles et sensibles ». Le dernier<sup>1528</sup>, en 2016, dresse une liste des droits attachés aux archives – droit d'auteur, droit à l'image, droit à l'oubli et données personnelles.

Pour les archivistes, point de reniement du mot « archives », il s'agit bien du mot plébiscité pour désigner ce que les chercheur·se·s préfèrent appeler données, documents voire ressources biologiques. Les qualificatifs utilisés pour désigner les archives spécifiquement dans le monde de la recherche montrent une tendance à se diversifier au fil du temps avec, comme dernière apparition, les « données de la recherche ». Cette dernière expression semble plus proche du vocabulaire utilisé par les chercheur·se·s mais elle marque aussi une forme de disparition du mot « archives », sans qu'il soit possible de prédire s'il s'agit d'un épiphénomène ou d'une tendance qui se précisera dans les prochaines années. La notion de document chez les archivistes n'est pas suffisamment séparée du mot archives pour pouvoir être analysée. En revanche, la notion de données révèle des spécificités chez les archivistes. D'un côté, les supports des données sont plus variés pour les chercheur·se·s, de l'autre, les archivistes montrent une vision des données plus riche que celles des chercheur·se·s. Ainsi le mot données couvre trois dimensions : les données qui sont archivées, les archives comme données et les données sur les archives. Et finalement, il est nécessaire pour les archivistes de qualifier les données « de la recherche » pour restreindre la notion de données au monde scientifique. Pour terminer, le statut des ressources biologiques n'est pas clair pour les archivistes. Souvent considérées du domaine des musées, elles posent des questions de conservation spécifiques éloignées de celles des documents sur papier ou numériques.

### 1.2.2. Les archives comme processus

Au-delà du nom associé aux archives pour les désigner, celles-ci s'inscrivent dans un processus et leur dénomination ou leur appréhension peuvent changer au cours du temps. Pour les archivistes français, les termes les plus utilisés sont les archives courantes, les archives intermédiaires et les archives définitives en lien avec la vision logistique du cycle de vie dont nous avons déjà parlé<sup>1529</sup>.

---

<sup>1526</sup> Isabelle Gallois, « Une expérience de collecte mutualisée au Centre de recherche de l'Institut du cerveau et de la moelle épinière », *La Gazette des archives*, n° 231, 2013, p. 133-146.

<sup>1527</sup> S. Cadorel, « Archives sur Internet... », *art. cité*, p. 141-149.

<sup>1528</sup> Odile Gaultier-Voituriez, « Réflexion sur la mise en ligne de données de la recherche : l'exemple d'Archelec, archives électorales françaises de la V<sup>e</sup> République », *La Gazette des archives*, n° 243, 2016, p. 21-27.

<sup>1529</sup> Y. Pérotin, « L'administration et les trois âges des archives », *art. cité*, p. 1-4.

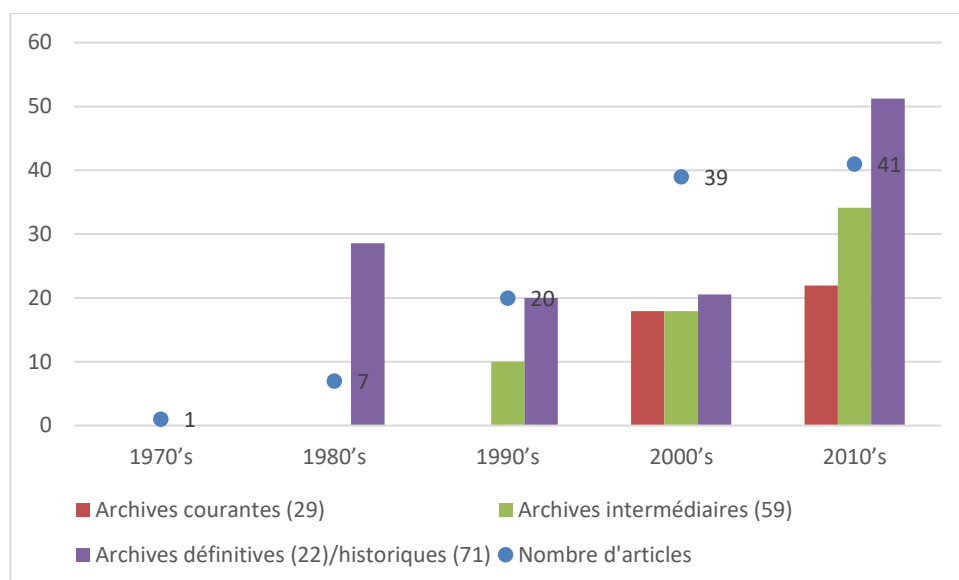


Figure 62 – Qualification des âges des archives par les archivistes : pourcentage d’articles utilisant les expressions citées par dizaine d’années (source : corpus d’articles rédigés par des archivistes de l’enseignement supérieur et de la recherche)

*Entre parenthèses le nombre total d’occurrences. Certains articles utilisent plusieurs qualificatifs différents.*

Dans le corpus des articles c’est la notion d’archives historiques et définitives qui est la plus présente et ce, dès les années 1980. Deux éléments peuvent expliquer cette prééminence. Tout d’abord, le fait qu’une partie des auteur·rice·s abordent les archives principalement par leur dimension patrimoniale. Mais aussi, en conséquence, parce que les articles ont plus souvent pour sujet la prise en charge d’archives historiques qu’une description plus en amont du cycle de vie. Pour les chercheur·se·s rencontrés, la notion d’archives historiques ou définitives est peu abordée dans les entretiens mais n’est toutefois pas absente. En premier lieu, le mot historique est mobilisé comme un nom, un historique ou comme une qualification synonyme d’ancien, d’historique. Il peut même y avoir une idée de témoignage d’un évènement marquant : « Mon dossier de candidature, ça c’est historique ! »<sup>1530</sup>. Nous relevons aussi une définition concordante avec le point de vue des archivistes quand il s’agit d’archives produites par d’autres dans des temps plus anciens :

« Oui, donc ça par exemple, c’est les archives d’une formation de troisième année, de plusieurs formations de troisième année dont je suis maintenant coresponsable donc je suis dépositaire de ces archives historiques et on ne sait pas ce qu’on va en faire d’ailleurs »<sup>1531</sup>.

Ou des archives complètement extérieures à la recherche :

<sup>1530</sup> Entretien avec Jérémy Clotault, le 28 avril 2017.

<sup>1531</sup> Entretien avec Ivan Sache, le 11 avril 2017.

« En fait c'est un peu de culture générale effectivement. Y avait un peu ce côté archives généalogie qui est revenu, ce côté bibliothèque : on engrange des documents, des archives historiques. C'est plutôt le côté histoire qui pour moi était derrière ce mot finalement »<sup>1532</sup>.

Enfin, le qualificatif « historique » est parfois mobilisé pour justifier la conservation de certains documents par les chercheur·se·s : « il y a des vieux documents que j'ai gardés, soit parce qu'ils sont historiques, soit parce que [j'ai une] attache affective »<sup>1533</sup>. Le qualificatif de définitif est plutôt attribué pour qualifier la version d'un document à l'image du mot « intermédiaire ».

Le qualificatif d'archives intermédiaires apparaît dans le courant des années 1990 dans le corpus. Il est souvent accompagné des deux autres qualifications d'âge des archives : « archives courantes et intermédiaires » ou « archives intermédiaires et définitives » et, dans les années 2010, il est généralement utilisé pour désigner les services d'archives des établissements – universités, Inra, Cnrs, etc. – en comparaison avec les services d'archives définitives. Pour les chercheur·se·s rencontrés la notion d'intermédiaire est très majoritairement utilisée pour qualifier l'avancement d'un document, voire d'une recherche – fichiers intermédiaires, versions intermédiaires, rapports intermédiaires, plantes intermédiaires etc. L'un des chercheur·se·s décrit même la pratique de certains de ses collègues qui consiste à créer un cahier de laboratoire intermédiaire sur support numérique, dont les données sont ensuite imprimées pour être collées sur le cahier de laboratoire papier<sup>1534</sup>. Cette notion de support intermédiaire peut également se retrouver lorsqu'il s'agit de conserver des données :

« Et donc j'ai pensé au fait que je n'arrivais pas à récupérer un certain nombre de données qui étaient sur des disques intermédiaires et donc il faut nécessairement repenser les choses pour aller avec la nouvelle technologie et ça c'est pas forcément évident »<sup>1535</sup>.

Enfin, si l'on souhaite retrouver une notion d'intermédiaire proche de celles des archivistes, il faut chercher du côté de la gestion des ressources biologiques. Par exemple : « ben après on a la collection intermédiaire qui est la collection de travail où là, tant que les manip se font effectivement, les champignons sont en culture et son repiqués régulièrement, mais dès que le projet est terminé, c'est fini quoi »<sup>1536</sup>.

La notion d'archives courantes est la plus récente dans le corpus et c'est également la moins diffusée, ce qui paraît normal puisque le champ d'intervention des auteur·rice·s de ce corpus se limite bien souvent aux archives intermédiaires et définitives. Cette notion de documents courants ou d'archives courantes n'est pas du tout présente dans le vocabulaire des chercheur·se·s interrogés. Toutefois, elle peut, là aussi, apparaître du côté de la gestion des ressources biologiques :

---

<sup>1532</sup> Entretien avec Rozenn Le Hir, le 21 avril 2017.

<sup>1533</sup> Entretien avec Bertrand Dubreucq, le 24 mars 2017.

<sup>1534</sup> Entretien avec Bertrand Dubreucq, le 24 mars 2017.

<sup>1535</sup> Entretien avec Rozenn Le Hir, le 21 avril 2017.

<sup>1536</sup> Entretien avec Philippe Simoneau, 30 mars 2017.

« C'est le pendant, en biologie de l'archivage de données qui peut être courant ou à long terme. On peut avoir des choses, des collections, de champignons, de cellules, de graines qui sont amenées à être conservées », « on a les stocks courants de produits, des graines, des semences. Vous voyez, je ne peux pas les conserver longtemps »<sup>1537</sup>.

En lien direct avec ces notions de cycle de vie, nous pouvons également comparer la place de la notion de vivant et de mort dans la définition des archives pour les chercheur·se·s et les archivistes. Nous l'avons montré dans le premier chapitre, les chercheur·se·s sont nombreux à considérer que les documents qui deviennent des archives sont morts. Pour les archivistes auteur·rice·s du corpus, les notions de « mort » et, moins souvent de « vivant », désignent plutôt l'état des producteurs d'archives. Ces adjectifs précisent en deuxième position l'état du matériel biologique. Ce n'est qu'en troisième position qu'ils sont associés aux archives, est c'est l'adjectif « vivantes » qui les qualifie le plus souvent. Par exemple : « comme toute chose vivante, les archives sont imparfaites parfois abondantes parfois lacunaires parfois inexistantes... »<sup>1538</sup>. Nous relevons aussi l'idée que les archives peuvent rester vivantes dans la discipline ou au cœur de la recherche<sup>1539</sup>. Cette idée amène des archivistes à se positionner à la limite entre le vivant et le mort : ce seraient « des passeurs d'archives historiques patrimoniales mais vivantes »<sup>1540</sup>, des archives qui semblent mortes mais qui sont vivantes car réexploitées scientifiquement. La notion de « mortes » n'est, elle, pas mobilisée pour qualifier les archives par les archivistes mais deux publications font état d'une projection de mort sur les archives par les producteurs<sup>1541</sup>.

Le vocabulaire n'est donc pas totalement partagé et ne désigne pas nécessairement les mêmes choses. Néanmoins, une partie des chercheur·se·s par le biais de la gestion des ressources biologiques peut être acclimatée au concept des trois âges appliqué aux archives. Pour autant également, nous avons montré qu'une partie des chercheur·se·s déployait une organisation logistique de ses archives en papier ou en numérique. Les documents courants sont le plus souvent disponibles directement depuis l'ordinateur ou sur le bureau, les documents intermédiaires sont sauvegardés sur des disques durs ou rangés sur des rayonnages. La présence de l'âge historique se discute puisque d'un côté, certaines archives historiques sont indéniablement conservées dans les bureaux, dans les laboratoires,

---

<sup>1537</sup> Entretien avec Bertrand Dubreucq, le 24 mars 2017. Entretien avec Fabien Chardon, le 21 avril 2017.

<sup>1538</sup> O. Welfélé, « Les Archives du CNRS », *La Revue pour l'histoire du CNRS*, n° 14, 2006, [en ligne], disponible sur : <https://journals.openedition.org/histoire-cnrs/1847>, (consulté le 26 janvier 2022).

<sup>1539</sup> M.-D. Mouton, « Archives et bibliothèques. Une nouvelle alliance », dans C. Cazenave, Françoise Girard (sous la dir. de), *Conservation et valorisation du patrimoine...*, *op. cit.*, p. 55-62. M.-D. Mouton, « Dans les archives des ethnologues : la recherche autrement » dans M. Cornu, J. Fromageau, B. Müller, *Archives de la recherche. Problèmes et enjeux...* *op. cit.*, p. 135-145.

<sup>1540</sup> F. Bordelès, « Les fonds d'archives personnelles de scientifiques... », *art. cité*, p. 199-213.

<sup>1541</sup> O. Welfélé, « L'éprouvette archivée (réflexions sur les archives... » », *art. cité*, p. 52-64. D. Ogilvie, « Archives scientifiques : un patrimoine dans tous ses états. L'exemple de l'Institut Pasteur », *La Gazette des archives*, n° 179, 1997, p. 437-453.

par les chercheur·se·s, et d'un autre côté, en appliquant une vision logistiqu e complète, les archives historiques ne peuvent se trouver dans les bureaux des chercheur·se·s et la patrimonialisation des documents se passe difficilement sans l'action d'une personne extérieure éventuellement professionnelle de l'information. Pour terminer, archivistes et chercheur·se·s ne s'entendent pas pour qualifier les archives de mortes ou de vivantes. Les premiers les aiment vivantes même si les producteurs sont morts, les chercheur·se·s les pensent mortes même si les archivistes sont bien vivants.

### 1.2.3. Des définitions des archives orientées par des points de vue

Des archivistes aux chercheur·se·s en sciences du végétal plusieurs éléments différencient les définitions des archives. Il n'y a là rien d'anormal puisque ce sont deux groupes sociaux différents qui construisent donc leurs représentations des objets à partir de normes, d'expériences et de modèles distincts. En cela, leurs positions en tant que producteurs d'une connaissance diffèrent mais peuvent parfois présenter des similitudes et c'est cela que nous interrogeons dans cette partie. Nous nous appuyons pour ce faire sur les travaux sur l'épistémologie de la connaissance situés appelés aussi point de vue<sup>1542</sup> qui démontrent que la connaissance qu'un sujet construit d'un objet dépend de l'intérêt qui amène ce sujet à s'occuper de cet objet<sup>1543</sup>.

Tout d'abord, nous confrontons des définitions qui, bien qu'alimentées par un vécu personnel, trouvent leurs exploitations dans deux mondes professionnels. Pour les chercheur·se·s interrogés, les définitions des archives s'inscrivent très vite dans ce que sont leurs propres archives dans leur quotidien de travail et les analyses que nous avons détaillées tout au long de ce mémoire concernent les chercheur·se·s en sciences du végétal en tant que professionnel·le·s de la recherche dans leur discipline. Archiviste désigne quant à lui, un métier, et même une profession. Elle a évolué depuis les années 1970 jusqu'à aujourd'hui<sup>1544</sup> et certaines personnes travaillant pourtant dans des services d'archives ne s'y identifient pas forcément<sup>1545</sup>. Dans le monde de la recherche, les archivistes constituent un groupe social très vite structuré dans un réseau professionnel ayant une identité forte. Dans ce groupe professionnel d'archivistes du monde de la recherche, il existe bien sûr des nuances liées par exemple à l'environnement de recherche. Notamment, les archivistes travaillant dans des services d'archives définitives, entourés d'autres archivistes et dans une institution totalement dédiée à la conservation d'archives peuvent montrer des différences de points de vue et même de représentations par rapport à des archivistes exerçant dans des services d'archives intermédiaires,

---

<sup>1542</sup> Ludovic Gaussot, « Position sociale, point de vue et connaissance sociologique : rapports sociaux de sexe et connaissance de ces rapports », *Sociologie et sociétés*, vol. 40, n° 2, 2008, p. 190-192.

<sup>1543</sup> Luis J. Prieto, « Le "point de vue" dans les sciences », *Linx*, n° 7, 1995, p. 387-393.

<sup>1544</sup> D. Hamard, *Des paléographes aux archivistes...*, *op. cit.*, 468 p.

<sup>1545</sup> A. Both, A. Vatican, « L'archiviste et l'ethnologue... », *art. cité*, p. 135-136.

souvent de petite taille, inscrits pleinement dans des institutions dont le cœur de métier n'est pas de conserver des archives. Pour autant, ces deux « types » d'archivistes sont confrontés à des producteurs d'archives et, dans notre cas, ce sont effectivement plutôt les services d'archives intermédiaires qui sont potentiellement en contact avec les chercheur·se·s interrogés. Nous confrontons donc deux points de vue professionnels sur les archives : celui de producteurs d'archives et celui de professionnel·le·s de la gestion des archives.

Les sources de ces deux définitions des archives, celle des chercheur·se·s et celle des archivistes, sont aussi bien distinctes. Pour les archivistes, c'est la définition réglementaire des archives qui s'applique en premier lieu<sup>1546</sup>. Elle répond donc au formalisme du droit et constitue un outil pour ceux et celles qui l'utilisent<sup>1547</sup>. Elle use des effets de neutralisation et d'universalisation mobilisés dans le champ juridique<sup>1548</sup> et semble donc être une définition à la fois objective, générale et omni temporelle. Cependant, c'est une définition très large qui est difficile « à investir et à faire [...] vivre dans le cadre d'une pratique quotidienne du métier »<sup>1549</sup>. En conséquence, les archivistes alimentent aussi leurs représentations des archives de leurs propres pratiques professionnelles autour de cet objet. Enfin, ces représentations sont bien sûr nourries également individuellement par la culture générale et les goûts et passions des archivistes. D'autant que c'est une profession qui montre des interactions nombreuses entre vie privée et vie professionnelle en termes de goûts<sup>1550</sup>. Du côté des chercheur·se·s interrogés, nous avons montré qu'il existe deux sources pour leur définition des archives. Premièrement, il s'agit de leur culture générale, alimentée à la fois par les représentations des archives et des archivistes dans la littérature, le cinéma, etc. mais aussi, dans une moindre mesure, par leur fréquentation ou *a minima* leur connaissance des institutions de conservation d'archives. Deuxièmement, et c'est ce déterminant qui prend le pas sur la première, il s'agit de leurs propres pratiques professionnelles. Les chercheur·se·s interrogés glissent ainsi rapidement vers la définition de leurs archives, en extrapolant leurs problématiques de gestion quotidienne de leurs documents, de leurs données, etc.

Les enjeux ne sont nécessairement pas les mêmes et nous nous plaçons ici, en dehors des fonctions des représentations sociales que nous avons détaillées tout au long du mémoire, et qui représentent les raisons principales pour lesquelles toute personne se construit des définitions des objets qui l'entourent. Pour les archivistes, il s'agit d'abord de posséder un outil permettant d'identifier ou plutôt de faire reconnaître les contours de leur intervention. Dans leur définition des archives se

---

<sup>1546</sup> É. Bouillon, *L'évolution du vocabulaire*, op. cit., p. 58.

<sup>1547</sup> Bourdieu, « La force du droit... », art. cité, p. 3.

<sup>1548</sup> Bourdieu, « La force du droit... », art. cité, p. 5.

<sup>1549</sup> P. Marcilloux, « Du document aux données... », com. citée, p. 15.

<sup>1550</sup> L. Perchappe, *L'archiviste en France aujourd'hui, le professionnel et l'individu...*, op. cit., p. 80-81.

joue clairement un « enjeu de professionnalité »<sup>1551</sup>, une quête de légitimité<sup>1552</sup> et une volonté de faire reconnaître les archives comme « processus de production de documents issus d'une activité »<sup>1553</sup> plutôt que comme les seuls documents issus d'une activité, incluant donc tout type de formats et de supports et plaçant l'action des archivistes au début de ce processus. Pour les chercheur·se·s interrogés, nous serions tentée d'indiquer que le seul enjeu présent dans la définition des archives est celui de répondre à notre enquête et donc de contribuer à une recherche doctorale. Les chercheur·se·s ont en fait comme objectif de se construire une définition pour dialoguer avec la personne que nous représentons. Ils et elles n'ont, de plus, pas choisi de s'intéresser à l'archivage et aux archives, comme auraient pu le faire des usager·ère·s des archives<sup>1554</sup>.

Le moment où se placent ces deux groupes sociaux pour observer les archives et ce qu'ils en font les différencient également. Pour les archivistes, les archives le sont dès leur création. Toutefois, leurs pratiques professionnelles alimentent aussi leur représentation et, de ce point de vue, il est plus courant de voir leur intervention après, voire bien après, la création des documents. Dans le référentiel de gestion des archives de la recherche<sup>1555</sup>, les archivistes se positionnent d'ailleurs à deux moments dans le cycle de vie des documents. En premier lieu et principalement, ils et elles se placent comme les services conservant les archives définitives ou historiques : « cet outil doit permettre une gestion efficace des documents par les entités et les personnels qui les produisent et une bonne conservation des archives historiques par les services d'archives compétents »<sup>1556</sup>. Mais aussi, de manière intemporelle, au moment où sont définies les durées pendant lesquelles les documents doivent être conservés *a minima*. Ces durées sont ainsi issues d'une discussion entre les producteurs d'archives et les archivistes tenant compte des contraintes réglementaires<sup>1557</sup>. Pour les chercheur·se·s qui sont les producteurs des documents, c'est de leur utilisation quotidienne que sont tirées leurs représentations, utilisations qui sont d'ailleurs différentes de celles des archivistes.

Les chercheur·se·s interrogés ont ainsi comme action sur les archives de les produire, de les conserver, de les évaluer en fonction d'un usage personnel supposé, de les organiser de manière opérationnelle, et de les utiliser ou de les réutiliser comme sources d'information, pour mémoire, comme exemple ou pour faire valoir un droit. Les archivistes sont plutôt amenés à collecter les archives, à les évaluer dans un contexte global, à les classer en observant le principe de respect des fonds qui

---

<sup>1551</sup> P. Marcilloux, « Du document aux données,... », *com. citée*, p. 6.

<sup>1552</sup> Agnès Dejob, Chloé Moser, « L'archiviste, ce "partenaire particulier"... Revisiter la relation entre l'archiviste et les producteurs et productrices d'archives », *La Gazette des archives*, n° 251, 2018, p. 46.

<sup>1553</sup> Marie Cornu, « *Les archives comme catégorie juridique spéciale* », dans M. Cornu, C. Nougaret, Y. Potin, B. Ricard, N. Wagener, *1979 Genèse d'une loi sur les archives*, Paris, La Documentation française, 2019, p. 295.

<sup>1554</sup> A. Dejob, C. Moser, « L'archiviste, ce "partenaire particulier"... », *art. cité*, p. 44.

<sup>1555</sup> Section Aurore de l'AAF, *Référentiel de gestion des archives de la recherche*, *op. cit.*, 14 p.

<sup>1556</sup> Section Aurore de l'AAF, *Référentiel de gestion des archives de la recherche*, *op. cit.*, p. 2.

<sup>1557</sup> Section Aurore de l'AAF, *Référentiel de gestion des archives de la recherche*, *op. cit.*, p. 3.



visé à garantir que l'organisation du producteur est conservée, à les rechercher à la demande, à les communiquer et à les valoriser.

Ces utilisations étant différentes, les informations présentes dans les archives ne possèdent donc pas toute la même importance pour les archivistes d'un côté et pour les chercheur·se·s de l'autre. Johanna Wilhelmina Smit a proposé de catégoriser les informations qui coexistent dans les archives en quatre ensembles :

- « 1. les informations contenues dans les documents ;
2. l'information produite par les archives à travers la description et le classement, qui remplit une double fonction : contextualiser les documents en fonction de l'origine et de l'activité dans laquelle ils s'inscrivent et, en même temps, distinguer les documents ou ensembles de documents des autres par la description et le classement. [...] ;
3. les informations produites par les archives pour documenter les transactions effectuées sur les documents de manière à préserver leur authenticité et leur valeur probante ;
4. et, éventuellement, également des informations, également produites par les archives, sur l'histoire de l'organe accumulateur »<sup>1558</sup>.

Le premier ensemble est celui qui est mobilisé le plus largement par les chercheur·se·s. Ainsi l'utilité potentielle des documents porte sur les informations qu'ils renferment directement. Pour les archivistes, ce premier ensemble est tout aussi important que les trois suivants. Et leurs actions consistent souvent à renforcer les deuxième et troisième ensembles d'information identifiés ci-dessus.

Cette différence découle certainement d'un des objectifs qui séparent les archivistes et les chercheur·se·s. Ainsi, les premiers visent la pérennisation des documents quand les deuxièmes visent leur utilisation. Il est possible de retrouver cette différence dans les rapports distincts que les archivistes et les chercheur·se·s entretiennent avec le numérique dans leurs définitions des archives. Pour les premiers, il y a un enjeu à se faire reconnaître comme professionnels de l'archivage numérique ; il y a également, dans leurs représentations des archives, une conscience des problématiques spécifiques qu'engage la conservation de ce support. Pour les chercheur·se·s, les archives sont tout autant sur papier que numériques, la question du support ne se pose pas. Les problématiques posées par la conservation nécessaire du dispositif numérique permettant de lire les documents électroniques n'interviennent pas dans leurs représentations, même si, dans la pratique, certain·e·s ont conscience de ces difficultés.

Deux groupes confrontent donc leurs définitions des archives. Des deux côtés, il s'agit de professionnels qui regardent cet objet depuis leur travail et des deux côtés, ces groupes professionnels possèdent une variété de profils en interne. Leurs sources d'informations sont principalement la

---

<sup>1558</sup> C. Schmidt, J. W. Smit, « Organização e representação da informação em arquivos... », *art. citée*, p. 582-583.

pratique professionnelle et, dans une moindre mesure, les représentations des archivistes et des archives dans la culture générale. Pour les archivistes, la définition réglementaire reste centrale. Enfin, ces deux groupes accordent de l'importance au contenu informationnel des archives. Pour autant, les archives n'interviennent pas au même endroit dans la pratique professionnelle et les actions mises en œuvre ainsi que les moments d'intervention de ces deux groupes vis-à-vis de cet objet sont différents. Les niveaux d'information pris en compte ne sont également pas priorisés de la même manière. Ainsi, quand les archivistes cherchent la pérennisation des archives, les chercheur·se·s s'intéressent plutôt à garantir leur potentielle utilisation ou réutilisation. Enfin, les enjeux liés à cette définition sont bien différents, outil de reconnaissance, dans les deux sens du terme – légitimation et identification –, pour les archivistes, il s'agit plutôt, pour les chercheur·se·s, de disposer d'une connaissance permettant d'ouvrir le dialogue.

Dans cette partie, nous interrogeons la possibilité d'un espace définitionnel commun entre archivistes et chercheur·se·s en sciences du végétal. Il apparaît que cet espace est difficile à construire. Les mots utilisés pour désigner les archives ne sont pas les mêmes. « Documents » et « données », sont préférés par les chercheur·se·s quand « archives » est plébiscité par les archivistes. L'expression « données de la recherche » semble néanmoins réunir ces deux communautés même si « donnée » suffirait aux chercheur·se·s qui en ont une définition à la fois plus riche en termes de support mais moins large en termes de contenu que les archivistes. Ce terme ne possède toutefois pas la richesse du mot « archives » ni pour les chercheur·se·s, ni pour les archivistes. En outre, la place des ressources biologiques dans le champ des archives pour les archivistes reste à construire. Ces dernières permettent en tout cas aux chercheur·se·s d'être acclimatés avec la théorie des trois âges des archives sans quoi les termes de « courant », « intermédiaire » et « définitif », dans le sens que leur attribuent les archivistes, n'auraient pas de place dans la perception des circuits documentaires des chercheur·se·s interrogés. Nous pensons qu'il s'agit là d'un indice, certes ténu, de la possible existence de cet espace définitionnel commun. L'analyse des points de vue permet d'éclairer ces divergences à la lumière des sources de la définition, de ses objectifs et de ses enjeux. Elle montre que cet espace définitionnel peut émerger si chercheur·se·s et archivistes se positionnent sur le terrain de la reconnaissance.

La « vigueur terminologique »<sup>1559</sup> dont est porteur le mot « archives », que Patrice Marcilloux date de la fin des années 1960, ne semble pas être une source de difficulté dans la construction d'un espace définitionnel commun aux archivistes et aux chercheur·se·s. Les trois cas étudiés – à savoir

---

<sup>1559</sup> P. Marcilloux, *Les ego-archives*, op. cit., p. 15.

l'utilisation de l'expression *archives de* dans des titres de périodiques scientifiques, l'expression « archive ouverte » et l'utilisation du mot « archives » en informatique – s'inscrivent ainsi à des degrés divers dans le glissement observé par Patrice Marcilloux d'un sens étendu du mot « archives », pour les « archives en informatique », à un vrai changement de sens ou métasémie<sup>1560</sup>, pour les *archives de*, « archive ouverte » prenant une place médiane dans ce mouvement. Ces trois utilisations du mot « archives » font partie de la culture des chercheur·se·s interrogés. Plutôt qu'une difficulté pour la construction d'un espace définitionnel commun, elles sont porteuses d'un enrichissement des représentations des archives et l'utilisation du mot « archives » en informatique peut même être utilisée comme un levier de convergence entre la définition des chercheur·se·s et celle des archivistes. Néanmoins, cet espace définitionnel ne peut s'appuyer que sur de faibles convergences terminologiques. Le concept de « données de la recherche » en est une première. La capacité que les chercheur·se·s ont à penser les cycles de vie des documents comme les archivistes en est une deuxième. La troisième réside fondamentalement dans le besoin que peuvent éprouver archivistes et chercheur·se·s à communiquer et à se comprendre. Faut-il pour autant abandonner le mot « archives » comme se le demandent Françoise Banat-Berger et Christine Nougaret en faisant le constat d'un effacement de la notion d'archives au profit de celle de « données » et d'« information »<sup>1561</sup> ? Nos analyses ne vont pas dans ce sens. Ainsi les termes « données », « informations » ou « documents » souvent proposés pour le remplacer sont tout aussi larges et polysémiques. Le besoin commun entre archivistes et chercheur·se·s étant de construire un espace définitionnel pour pouvoir dialoguer ensuite, l'utilisation d'un terme spécifique avec des dimensions techniques comme celui d'« archives » demeure efficient.

## 2. Accords et désaccords sur l'évaluation des documents

La fonction d'évaluation constitue d'après certain·e·s chercheur·se·s en archivistique, le « nœud dur de la discipline archivistique »<sup>1562</sup>, le « cœur de la profession d'archiviste »<sup>1563</sup>, son défi « le plus préoccupant et le plus incontournable »<sup>1564</sup>. Cette fonction consiste en l'attribution de valeurs à des productions archivistiques. Celles-ci conditionnent ultérieurement la sélection des documents qui, au terme d'une certaine durée, seront conservés ou éliminés. Il existe plusieurs manières d'envisager

---

<sup>1560</sup> P. Marcilloux, *Les ego-archives*, op. cit., p. 54.

<sup>1561</sup> F. Banat-Berger, C. Nougaret, « Faut-il garder le terme archives ?... », art. cité, p. 7-18.

<sup>1562</sup> C. Couture (sous la dir. de), *Les fonctions de l'archivistique...*, op. cit., p. 17.

<sup>1563</sup> Y. Hackett, « Méthodes d'évaluation et de conservation... » art. cité.

<sup>1564</sup> M. Duchain, « Tri, sélection, échantillonnage. À propos de deux manuels et d'une circulaire », *La Gazette des archives*, n° 120, 1983, p. 41-50.

l'évaluation des archives<sup>1565</sup>. L'enseignement supérieur et la recherche n'échappent pas à cette problématique, et la section Aurore en fait d'ailleurs, en 2015, le thème de sa journée d'étude annuelle<sup>1566</sup>.

Dans le corpus des articles rédigés par les archivistes exerçant dans le monde de la recherche, c'est l'activité de « conservation » que l'on retrouve le plus, faisant aussi bien référence aux opérations physiques liées à la conservation qu'à la protection des archives de potentielles éliminations. Néanmoins, au fil des années, cette notion perd en importance alors que le sujet de la sélection fait son apparition pour culminer dans les années 2000 et 2010. Les premières mentions de la sélection concernant les archives de la recherche apparaissent dans le cadre du programme ARISC, dont l'un des objectifs est de « déterminer des méthodes de sélection des matériaux qui ne soient pas exclusives les unes des autres : tranches chronologiques plus ou moins longues, recherches avancées, laboratoires anciens, personnalités reconnues »<sup>1567</sup>. Ce programme n'a pas abouti sur des conclusions précises en la matière, mais on retrouve, dans les articles d'Odile Welfelé, de nombreuses pistes de critères de sélection des fonds, mais pas à l'intérieur de ceux-ci. Mireille Jean et Denis Poupardin, à l'Inra, proposent de leur côté de conserver certains ensembles de typologies<sup>1568</sup> : les archives de l'administration de la recherche, la littérature grise, les cahiers de laboratoire, les photographies et films scientifiques, les collections de matériel biologique vivant ou mort et les recueils de données brutes. À partir de la fin des années 2000, la place n'est plus aux grandes enquêtes, mais plutôt aux expériences de terrain. La sélection est souvent évoquée comme nécessaire en raison des coûts, et notamment ceux liés à la conservation pérenne des données numériques, et en raison des volumes. On sort progressivement de la sélection naturelle, qui fait qu'un service d'archives accepte sans élimination tous les fonds qui arrivent ou qu'il arrive à collecter, puisqu'ils sont peu nombreux et pas forcément représentatifs, pour entrer dans l'ère d'une sélection dirigée : des éliminations sont opérées dans les fonds et l'idée commence à poindre que tous les fonds ne sont pas bons à être conservés. Pour définir ces critères de sélection plusieurs articles s'accordent sur la nécessité pour l'archiviste de s'entourer d'autres professionnel-le-s et notamment du producteur, avec lequel une relation de partenariat ou de négociation est nécessaire pour sélectionner les documents et données qui deviendront archives définitives.

---

<sup>1565</sup> Basma Makhoul Shabou, *Étude sur la définition et la mesure des qualités des archives définitives issues d'une évaluation*, thèse de doctorat en sciences de l'information, sous la direction de L. Gagnon-Arguin, École de bibliothéconomie et des sciences de l'information de Montréal, 2010, p. 38-64.

<sup>1566</sup> *Quel accès, quel traitement pour les documents et données de l'enseignement et de la recherche ? Actes des journées d'études de la section Aurore - Archivistes des universités, rectorats, organismes de recherche et mouvements étudiants - de l'Association des archivistes français des 28 novembre 2014 et 6 novembre 2015, La Gazette des archives*, n° 243, 2016, 217 p.

<sup>1567</sup> O. Welfelé, « Les archives scientifiques en France. Communication faite dans le cadre de la quatrième conférence européenne sur les archives, Lancaster, 13-18 septembre 1994 », *Janus*, n° 2, 1995, p. 52-54.

<sup>1568</sup> M. Jean, D. Poupardin, « Les archives des unités de recherche... », *art. cité*, p. 28-49.

La question de l'auto-sélection des producteurs sur leurs archives, ne laissant pas à l'archiviste l'opportunité d'appliquer ses propres critères, est bien présente dans les articles. Pour Odile Welfelé, « l'objectif de conservation visé par un scientifique est toujours l'usage scientifique »<sup>1569</sup> ; nous ajoutons qu'il peut également s'agir d'une conservation sentimentale. Les archivistes disposent de critères plus variés. Toutefois, la volonté, pour quiconque, de sélectionner les traces est bien naturelle<sup>1570</sup> et les chercheur-se-s que nous avons interrogés ont une opinion sur la valeur de leurs documents. Bruno Latour indique que « lorsque nous pénétrons dans ces nombreux lieux où se collectent des traces stables et mobiles, le premier problème auquel nous voyons les chercheurs confrontés est celui de *s'en débarrasser* »<sup>1571</sup>. Cette opinion diffère d'ailleurs d'une personne à une autre, mais des tendances sont observables. Les chercheur-se-s qui utilisent des archives dans leur travail ont une légère tendance à attribuer plus souvent de l'importance à la conservation des documents que les ceux et celles qui n'en utilisant pas. L'un des chercheur-se-s interrogés parle même de Junk archives en rapport avec la *Junk DNA* en génomique qui désigne des séquences de l'ADN qui ne sont pas traduites en protéines. En français, elles peuvent être appelées ADN poubelle ou ADN satellite :

« Ça me fait penser au Junk BNM en génomique c'est là où y a tout l'ADN. On a des gènes dans le génome et entre les gènes y a plein d'ADN on sait pas pourquoi il est là... Il est là... Et de plus en plus on se rend compte que c'est à un intérêt à la régulation d'autres gènes et c'est ce qu'on appelle... enfin bon on pensait que cet ADN servait à rien et pourtant il est là, l'évolution l'a conservé. Bon l'évolution n'est pas là que pour éliminer ce qui n'est pas utile, parfois ça se conserve par hasard mais c'est un peu ça. On voit que les archives sont entourées de pas mal de Junk document, j'ai trop travaillé l'ADN et je reproduis l'ADN dans mes pratiques et l'évolution, sauf qu'il n'y a pas suffisamment [...] de choses éliminées. Il faudrait que je fasse de la sélection »<sup>1572</sup>.

Cette deuxième partie a donc pour but d'interroger de manière croisée l'évaluation des documents par les chercheur-se-s interrogés d'un côté et par les archivistes de l'autre, et ce afin de mettre en lumière leurs points d'entente ou de discordance. Une première partie nous permettra d'interroger les processus d'évaluation quand la deuxième s'arrêtera sur des exemples précis permettant d'analyser plus précisément les tenants et les aboutissants de certaines divergences.

---

<sup>1569</sup> O. Welfelé, « L'éprouvette archivée (Réflexions...) », *art. cité*, p. 357.

<sup>1570</sup> B. Galinon-Melenec (Béatrice), « À la recherche de la trace », *art. cité*, p. 35.

<sup>1571</sup> B. Latour, *La science en action...*, *op. cit.*, p. 559.

<sup>1572</sup> Entretien avec Jérémy Clotault, le 28 avril 2017.

## 2.1. Des processus d'évaluation différents

Si les propositions de l'enquête ARISC sont axées sur une sélection au niveau des fonds et pensées comme un échantillonnage de niveau haut, les outils qui sont ensuite mis en place par la section Aurore montrent plutôt une conception de la sélection au niveau des dossiers, au cœur des processus de création des documents. Yves Pérotin dénonçait l'attitude de certains archivistes « flairant les dossiers comme les melons et déclarant doctement, le plus souvent sans savoir pourquoi : ceci est intéressant. Cela ne l'est pas »<sup>1573</sup>. Fort heureusement, les archivistes de l'enseignement supérieur et de la recherche se sont accordés sur des typologies et leur sort final dans un référentiel commun de conservation des archives de la recherche<sup>1574</sup>. Publié en 2009, il avait pour objectif « d'améliorer la collecte des archives de la recherche en France »<sup>1575</sup> et de permettre aux laboratoires, aux chercheur·se·s et aux services d'archives de gérer efficacement leurs documents<sup>1576</sup>. En 2019, ce référentiel est adapté<sup>1577</sup> pour être mis en ligne dans une version interrogeable sur la plateforme données de la recherche Apprentissage numérique (DoRANum) portée par le CNRS et le GIS « Réseau Urfist »<sup>1578</sup>. Dans sa version adaptée par DoRANum, qui permet plus facilement de réaliser des comptages, le référentiel décrit 57 dossiers avec 307 typologies précisées. Pour chacun des dossiers et des typologies, une durée d'utilité administrative (DUA), c'est-à-dire la durée minimale pendant laquelle les documents doivent être conservés, est proposée et un sort final est attribué. Dans notre enquête, nous avons pour notre part demandé aux chercheur·se·s le niveau d'importance accordé à la conservation de certains ensembles de documents, typologies ou genres de documents.

À partir de ce référentiel et des réponses apportées par les chercheur·se·s à l'enquête écrite et lors des entretiens, nous menons une analyse croisée de leur manière d'évaluer chaque document, puis des ensembles documentaires et enfin des cycles de vie des documents.

### 2.1.1. L'évaluation des documents

La comparaison des sorts finaux proposés par les archivistes et des niveaux d'importance attribués par les chercheur·se·s aux documents nous permet d'abord de faire ressortir les points de convergence et de divergence entre ces deux groupes.

Dans le référentiel de gestion des archives de la recherche, les sorts finaux présents sont la conservation pour 21 dossiers, le tri pour 20 dossiers – c'est-à-dire la conservation de certaines pièces

---

<sup>1573</sup> Y. Pérotin, « Le grenier de l'Histoire... », *art. cité*, p. 140.

<sup>1574</sup> Section Aurore de l'AAF, *Référentiel de gestion des archives de la recherche*, *op. cit.*, 14 p.

<sup>1575</sup> Section Aurore de l'AAF, *Référentiel de gestion des archives de la recherche*, *op. cit.*, p. 2.

<sup>1576</sup> Section Aurore de l'AAF, *Référentiel de gestion des archives de la recherche*, *op. cit.*, p. 2.

<sup>1577</sup> « Référentiel de gestion des archives de la recherche – DoRANum », disponible sur <https://doranum.fr/stockage-archivage/referentiel-de-gestion-des-archives-de-la-recherche/>, (consulté le 27 janvier 2022).

<sup>1578</sup> « À propos – DoRANum », disponible sur <https://doranum.fr/a-propos/>, (consulté le 27 janvier 2022).

à l'intérieur d'un dossier – et la destruction pour 14 dossiers. À ceci, il faut ajouter deux « au cas par cas » que nous pouvons traduire par une proposition d'échantillonnage. Du côté des chercheur·se·s, une liste de 26 typologies, dossiers ou genres de documents était proposée. Pour chacun, les répondant·e·s devaient indiquer un niveau d'importance de conservation parmi : « pas important », « plutôt pas important », « plutôt important » ou « très important ». Les chercheur·se·s avaient également le choix de se déclarer « non concernés » par l'item proposé. Une majorité de réponses se portent sur la conservation avec 997 « plutôt important » et 926 « très important » de conserver pour 471 « plutôt pas important » et 130 « pas important ». Pour quatre items seulement la conservation est considérée comme « pas importante » ou « plutôt pas importante » par plus de la moitié des chercheur·se·s interrogés, et, à l'inverse, quatre autres items obtiennent plus de 79 fois « très important ».

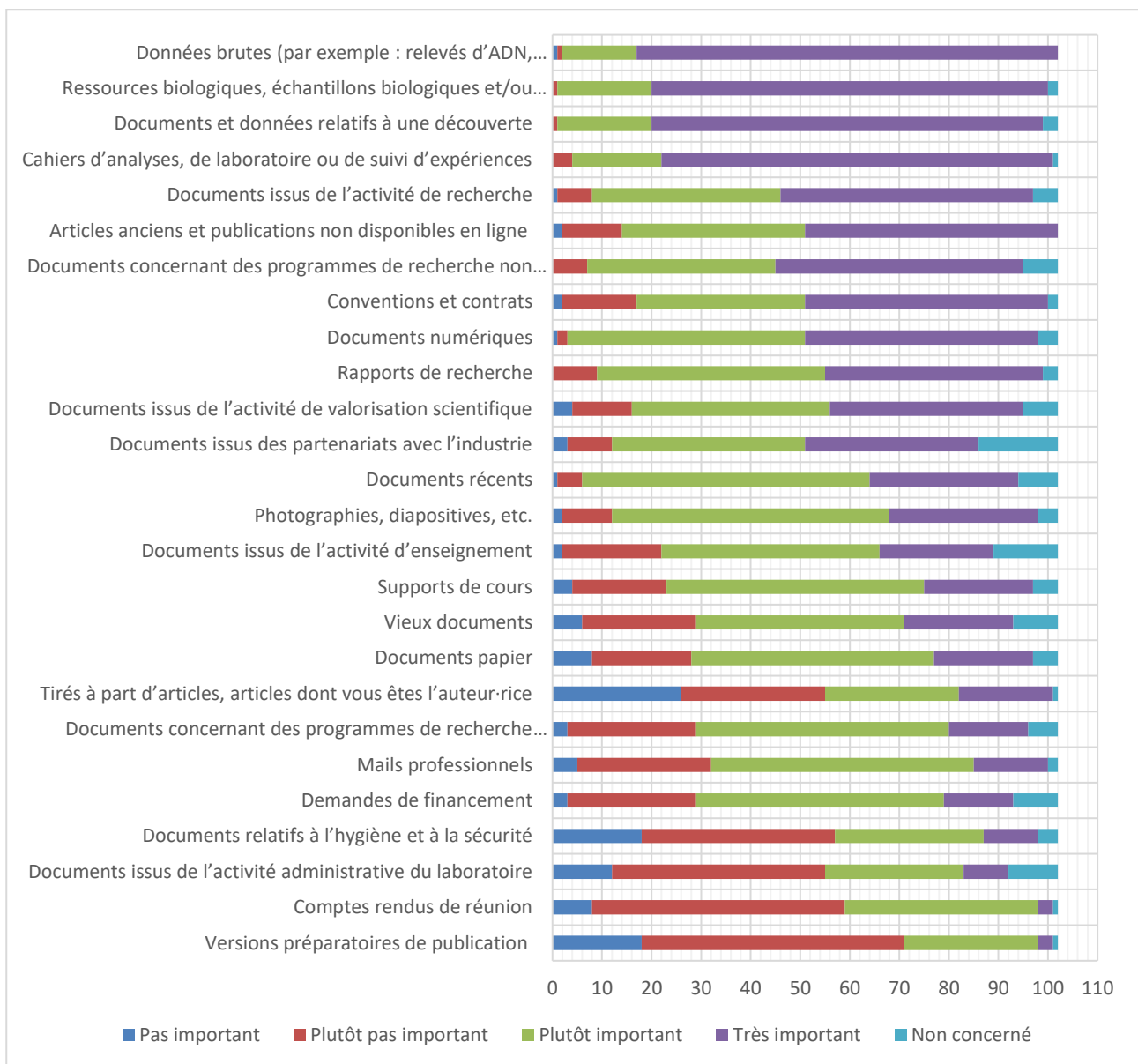


Figure 63 – Niveaux d'importance de la conservation de typologies, de genres de documents et d'ensembles documentaires (source : enquête en ligne de décembre 2015 à avril 2016, annexe 2, question n° 13)

Ces deux outils, le référentiel de gestion des archives de la recherche d'un côté et la liste de documents dont l'importance de conservation est priorisée, ne sont pas comparables directement. Il est tout de même possible de tirer quelques éléments d'analyse sur l'évaluation des documents par les chercheur·se·s d'un côté et les archivistes de l'autre.

Les données brutes sont, en première analyse, les genres de documents dont la conservation est considérée par le plus grand nombre comme très importante. Mais ce résultat est à nuancer à la lumière du débat présenté dans le troisième chapitre sur la pertinence de conserver des données plutôt que de les produire à nouveau, au besoin. La conservation des ressources biologiques est aussi portée par la majorité des chercheur·se·s interrogés à un haut niveau d'importance. Nous avons d'ailleurs observé



différentes stratégie de conservation de ces ressources dans les laboratoires visités. Du côté des archivistes, les données brutes et les ressources biologiques se retrouvent dans la partie « collecte et traitement des données », dans le dossier « typologies du dossier de suivi d'analyse » contenant les typologies suivantes :

« Protocole d'analyse, planning de travail et attribution des ressources, décision du devenir des prélèvements et des données obtenues, données brutes (feuille de paillasse), documentation des données brutes, suivi de l'expérience, suivi des incertitudes, suivi des notices de substances réactives et indicatrices, rapports de travail, feuilles de résultats, comptes rendus de réunions, documents de synthèse »<sup>1579</sup>.

La durée de conservation est la durée de l'étude ou de l'analyse associée et le sort final un tri. Parmi les typologies à conserver, les données brutes sont mentionnées « afin de garder une trace de l'évolution de la réflexion menée dans le cadre de l'étude ». Les ressources biologiques n'apparaissent, elles, que dans les observations faisant état des critères de tri : « s'adresser aux structures compétentes (biothèques ou centres de ressources biologiques [CRB]) pour la conservation des éléments humains ». Nulle autre mention n'est faite de ces ressources dans le référentiel. Celles-ci sont ainsi souvent ignorées des archivistes qui s'occupent d'abord des documents et données sur papier ou numériques. La conservation des « cahiers d'analyses, de laboratoire ou de suivi d'expériences » est majoritairement considérée comme très importante par les chercheur·se·s interrogés. Décliné sous un grand nombre d'appellations et de formes dans le référentiel<sup>1580</sup>, le cahier de laboratoire est également proposé à la conservation après la fin de la recherche par les archivistes. Enfin, les documents et données relatifs à une découverte sont aussi considérés comme importants à conserver. Il n'est pas possible de trouver trace de cet ensemble de documents dans le référentiel, qui n'est pas construit de la sorte. Le seul moment où il aurait pu y être fait mention se trouve lors de la déclinaison des critères de tri. Ce n'est pas le cas. Ce qui différencie une recherche d'une autre dans le référentiel, c'est seulement son caractère financé et donc réalisé ou non.

Du côté des documents les moins importants pour les chercheur·se·s, deux concernent les publications : « versions préparatoires de publication » et « tirés-à-part, articles dont vous êtes l'auteur·rice ». Pour ces deux ensembles, des critères de tri sont proposés dans le référentiel et la priorité est donnée aux produits finis qui portent des annotations scientifiques. Les publications finales sont proposées à la conservation lorsqu'elles participent à la cohérence scientifique d'un dossier. Ensuite, les chercheur·se·s interrogés n'accordent que peu d'importance à la conservation des documents relatifs à l'hygiène et à la sécurité. À l'inverse, dans le référentiel ces documents possèdent une DUA très longue – « durée de vie des bâtiments » – et le tri final donne de l'importance à la

---

<sup>1579</sup> Section Aurore de l'AAF, *Référentiel de gestion des archives de la recherche*, op. cit., p. 9.

<sup>1580</sup> Section Aurore de l'AAF, *Référentiel de gestion des archives de la recherche*, op. cit., p. 9.

correspondance et aux comptes rendus de visites des commissions. Nous relevons donc ici une divergence assez importante. Enfin, deux items ne sont pas comparables avec le référentiel : les « documents issus de l'activité administrative du laboratoire » et les comptes rendus de réunions. Ceci dit, les dossiers proposés à l'élimination dans le référentiel relèvent souvent de l'activité administrative du laboratoire : documents comptables – demandes d'achats, factures, bons de commande, bons de livraison, bons de cession interne, bons d'expédition, ordres de mission –, dossiers du personnel et dossiers de stagiaires, dossiers relatifs à la gestion, à l'entretien et à l'accès aux locaux – plus précisément : petits travaux, nettoyage, contrôles d'accès, surveillance, maintenance des équipements –, dossiers de gestion des consommables et des équipements informatiques. La plupart de ces documents sont en fait conservés ailleurs. Enfin, deux des dossiers proposés à l'élimination dans le référentiel nous ont paru différer de la vision des chercheur·se·s rencontrés. Les premiers sont les registres d'enregistrement des échantillons, souches et prélèvements. La DUA précisée est de « même durée que le dossier d'analyse / de recherche / d'étude associée », soit la durée d'un programme de recherche. Dans les laboratoires visités, la gestion des ressources biologiques est importante et ces tableaux de suivi sont souvent bien renseignés et parfois même intégrés dans des logiques de gestion de la qualité. Ils ne sont pas nécessairement liés à un programme de recherche et le dépassent bien souvent. Le deuxième dossier concerne les programmes ou études non retenus qui sont à conserver cinq ans puis à détruire. Pourtant, nous l'avons vu<sup>1581</sup>, ce sont des documents fréquemment remobilisés par les chercheur·se·s. Cela étant dit, au bout d'un temps, certes plus long, ces documents sont également détruits par les chercheur·se·s.

Au niveau des typologies précisément, on peut relever des divergences et des convergences entre le référentiel de gestion des archives de la recherche et les avis des chercheur·se·s interrogés. De manière générale, les archivistes se montrent à la fois prudents en termes de destruction mais mesurés en termes de conservation avec l'utilisation régulière du sort final « tri » qui consiste à ne conserver qu'une partie des documents d'un dossier. Nous pouvons relever, à ce niveau, deux divergences particulières qui concernent les durées de conservation. Tout d'abord, les données concernant la gestion des ressources biologiques ne sont pas nécessairement liées en sciences du végétal avec des programmes de recherche particuliers, leur DUA ne peut donc pas s'appuyer sur cet élément. Ensuite, les chercheur·se·s conserveraient moins longtemps que les archivistes les documents relatifs à l'hygiène et à la sécurité.

---

<sup>1581</sup> Chapitre 3.

## 2.1.2. Des critères d'évaluation

« Y a un degré d'importance quoi dans les documents. Tout ne se vaut pas »<sup>1582</sup>. Nous avons ainsi détaillé les typologies et genres de documents que les chercheur·se·s souhaitent conserver ou éliminer en comparaison des sorts finaux attribués par les archivistes. Nous nous interrogeons désormais sur l'existence de critères, transcendant les typologies et genres de documents, qui pourraient donner, ou non, de la valeur aux documents. Nous en analyserons trois spécifiquement : les domaines d'activités et les missions dont sont issus les documents, les catégories de connaissance dont ils témoignent et leur ancienneté. Nous adoptons toujours une démarche comparative entre le point de vue des chercheur·se·s et celui des archivistes.

Pour les chercheur·se·s, il existe une première distinction marquée en fonction de l'activité qui a engendré la création des documents. D'abord, de manière brute, la conservation de l'ensemble des documents issus de l'activité de recherche est considérée comme plus importante que celle des documents issus de l'activité administrative du laboratoire. Pour cette dernière activité, plus de la moitié des chercheur·se·s interrogés s'entendent d'ailleurs pour dire que leur conservation n'est plutôt pas importante ou pas importante du tout.

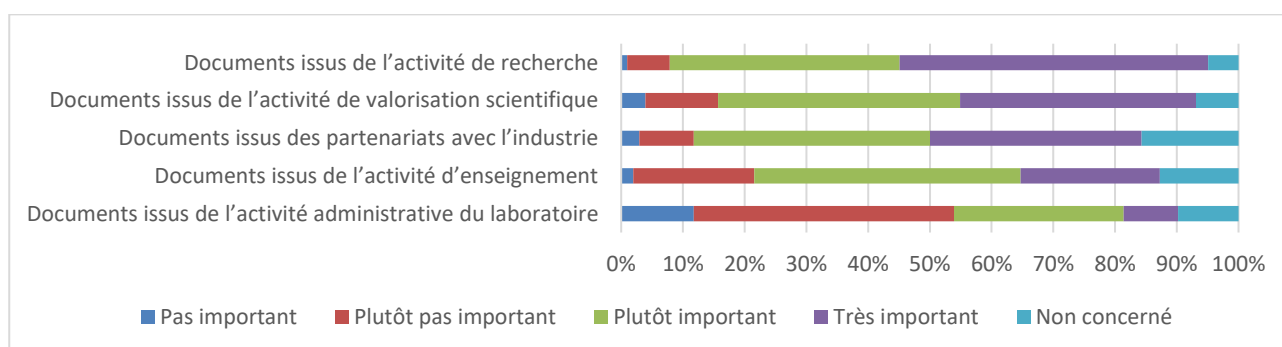


Figure 64 – Niveaux d'importance de la conservation de certains ensembles documentaires par activités d'origine (source : enquête en ligne de décembre 2015 à avril 2016, annexe 2, question n° 13)

Si l'on élargit les items pris en compte dans cette comparaison tout en se conformant aux missions analysées dans notre deuxième chapitre, nous pouvons créer les catégories suivantes : la mission de « manipulations, expériences, travail de terrain » regroupe les documents qui concernent des « programmes de recherche n'ayant pas donné de résultats », les « documents issus de l'activité de recherche », les « cahiers d'analyses, de laboratoire ou de suivi d'expériences », les « documents et données relatifs à une découverte », les « ressources biologiques, échantillons biologiques et/ou

<sup>1582</sup> Entretien avec Valentin Changenet, 24 février 2017.

vivants », les « données brutes (par exemple : relevés d'ADN, phénotypages, relevés de terrain, etc.) » et les « photographies, diapositives, etc. » ; la mission de « valorisation de la recherche (sauf publication) » regroupe les « documents issus de l'activité de valorisation scientifique » et les « rapports de recherche » ; la mission de « recherche de financements » regroupe les « demandes de financement », les « documents issus des partenariats avec l'industrie », les « documents concernant des programmes de recherche non terminés » ; la mission d'« enseignement » regroupe les « supports de cours » et les « documents issus de l'activité d'enseignement » ; la mission de « rédaction de publications » regroupe les « versions préparatoires de publication », les « tirés-à-part d'articles, articles dont vous êtes l'auteur·rice » et les « articles anciens et publications non disponibles en ligne » ; enfin les « autres tâches administratives » regroupent les « comptes rendus de réunions », les « documents issus de l'activité administrative du laboratoire », les « documents relatifs à l'hygiène et à la sécurité » et les « conventions et contrats ».

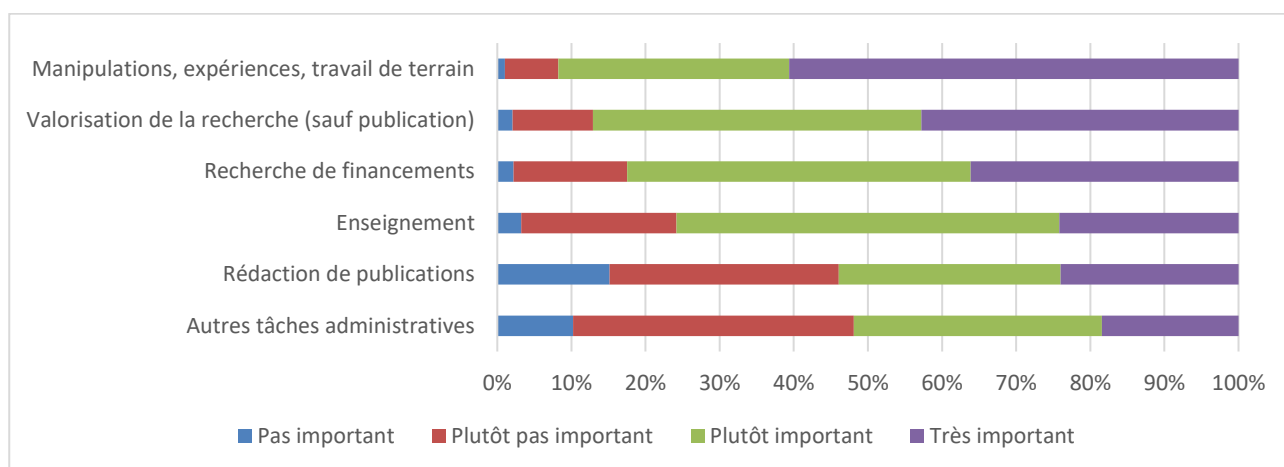


Figure 65 – Niveaux d'importance de la conservation de typologies, genres de documents et ensembles documentaires répartis par missions d'origine (source : enquête en ligne de décembre 2015 à avril 2016, annexe 2, question n° 13)

Là encore, les chercheur·se·s interrogés apportent une plus grande importance à la conservation des documents issus de leurs activités de recherche. C'est d'ailleurs l'activité à laquelle ces personnes s'identifient le plus<sup>1583</sup>. Il est intéressant de relever que cette gradation de l'importance des documents selon les missions n'est pas liée au volume d'heures qui est accordé à chacune d'entre elles. Ainsi, la valorisation de la recherche représente moins de 10 % du temps de travail des interrogé·e·s quels que soient leurs statuts et arrive pourtant en deuxième position lorsqu'on étudie l'importance de conserver les documents qui découlent de cette mission. À l'inverse, la rédaction de publications arrive en

<sup>1583</sup> Chapitre 2.

troisième position des missions les plus chronophages mais la conservation des documents qui en sont issus est plus souvent considérée comme pas importante ou plutôt pas importante.

Du côté des archivistes, une différence est faite entre la « direction et la gestion du laboratoire » – comprenant essentiellement des dossiers de gestion administrative –, les « travaux de recherche scientifique » – contenant la recherche de financements, la réalisation des expériences et la rédaction de publications –, la valorisation – incluant toutes les autres formes de valorisations qu’elles soient financières ou scientifiques – et l’enseignement et la formation. Si l’on compare les sorts finaux de ces quatre catégories, il en ressort que le sort final « destruction » est plus souvent associé aux documents de direction et de gestion du laboratoire. Les documents issus des travaux de recherche scientifique sont peu souvent proposés à l’élimination mais plus souvent au tri comme les documents issus de l’enseignement et de la formation. Enfin, les documents issus de la valorisation de la recherche sont majoritairement considérés comme devant être conservés.

Archivistes et chercheur·se·s se retrouvent donc dans la moindre importance qui est accordée à la conservation des documents administratifs. Et cela certainement parce que le niveau de production de ces documents n’est ni celui des chercheur·se·s, ni celui des laboratoires. Les archivistes collectent ainsi les documents administratifs plutôt au niveau des tutelles. Pour les documents issus de la recherche et de l’enseignement, les archivistes proposent souvent du tri à l’intérieur des dossiers alors que les chercheur·se·s effectuent plutôt ce tri au fil de l’eau.

Par ailleurs, d’après Dominique Vinck<sup>1584</sup>, il existe cinq catégories de connaissances produites au sein d’un laboratoire. Chacune de ces connaissances occupe une place différente suivant le laboratoire observé. La première catégorie est la « connaissance certifiée », celle qui est publiée dans des articles, validée par des pairs, et qui se trouve actuellement au cœur de l’évaluation des chercheur·se·s. Pour les chercheur·se·s, nous associons à cette catégorie de connaissance les « versions préparatoires de publication », les « tirés à part d’articles ou articles dont vous êtes l’auteur·rice·s », les « rapports de recherche », les « articles anciens et publications non disponibles en ligne » et les « documents et données relatifs à une découverte ». Pour les archivistes, nous la rapprochons de la « documentation scientifique » et les « dossiers de publications et de bibliographies ». La deuxième catégorie, « connaissances incorporées et matérialisées », est celle qui est transmise par voie d’enseignement ou par la production de modèles ou d’instruments. Pour les chercheur·se·s, nous la mettons en relation avec les « supports de cours » et les « documents issus de l’activité d’enseignement ». Pour les archivistes, nous estimons qu’elle renvoie aux « dossiers relatifs au développement d’outils ou d’objets spécifiques par l’organisme », les « dossiers concernant l’enseignement dispensé » et ceux concernant « la direction et le suivi de travaux étudiants ». La troisième catégorie est la « culture scientifique ».

---

<sup>1584</sup> D. Vinck, *Sciences et sociétés*, *op. cit.*, p. 108.

Elle se traduit par des activités de vulgarisation scientifique, de participation et des débats publics, etc. Nous l'avons regroupée avec la cinquième catégorie de Dominique Vinck appelée « biens collectifs ». Cette connaissance s'attache à répondre aux objectifs des pouvoirs publics en produisant des connaissances, mais aussi de l'expertise et du conseil. Pour les chercheur·se·s, nous lions ces deux catégories aux « documents issus de l'activité de valorisation scientifique ». Pour les archivistes, nous leur associons les « dossiers de participation ou d'organisation de congrès, colloques, journées d'étude, symposium », les dossiers liés à la « prestation d'analyse, mission de conseil, d'expertise » et les dossiers des « manifestations grand public ». La quatrième catégorie est en lien avec le système économique pour la production d'« innovation ». Pour les chercheur·se·s, il s'agit des « documents issus des partenariats avec l'industrie » et pour les archivistes des dossiers liés à la « valorisation » et à la « gestion de la propriété industrielle et de l'intéressement ».

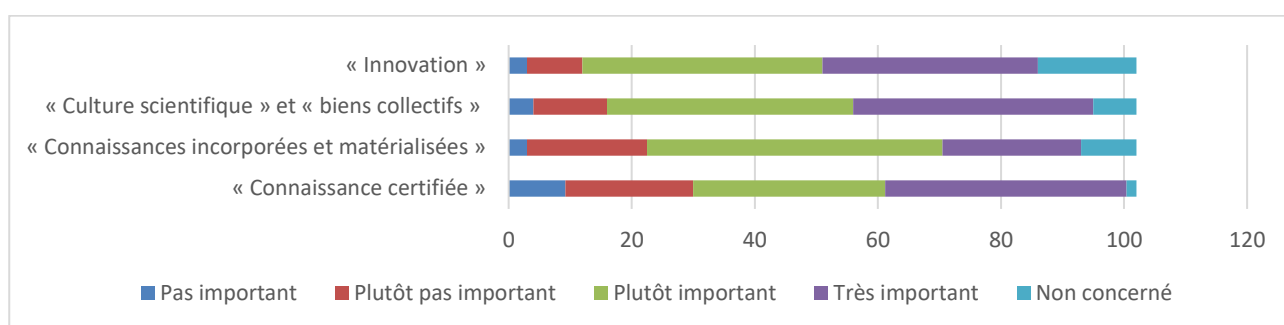


Figure 66 – Niveaux d'importance de la conservation de typologie, genres de documents et ensembles documentaires répartis par catégories de connaissance (source : enquête en ligne de décembre 2015 à avril 2016, annexe 2, question n° 13)

Chez les chercheur·se·s, l'importance de la conservation attribuée aux documents répartis par catégories de connaissance augmente progressivement depuis celle de la « connaissances certifiées » jusqu'à celle de l'« innovation ». La première apparaît comme la moins importante en termes de conservation de documents. Pour la dernière, un plus grand nombre de répondant·e·s n'est pas concerné mais les typologies associées sont tout de même moins souvent catégorisées comme « sans importance de conservation ».

Dans le référentiel des archives de la recherche, le seul dossier faisant un sort aux connaissances appelées « innovation » est à détruire. Néanmoins, l'observation précise que ces dossiers-là ne sont, en fait, pas collectés au niveau des laboratoires. Ils sont donc bien conservés mais par une autre entité. Les documents en lien avec les connaissances certifiées sont, eux, tous « à trier », et ce sont les dossiers concernant la culture scientifique et les biens collectifs qui sont les plus souvent considérés comme devant être conservés.

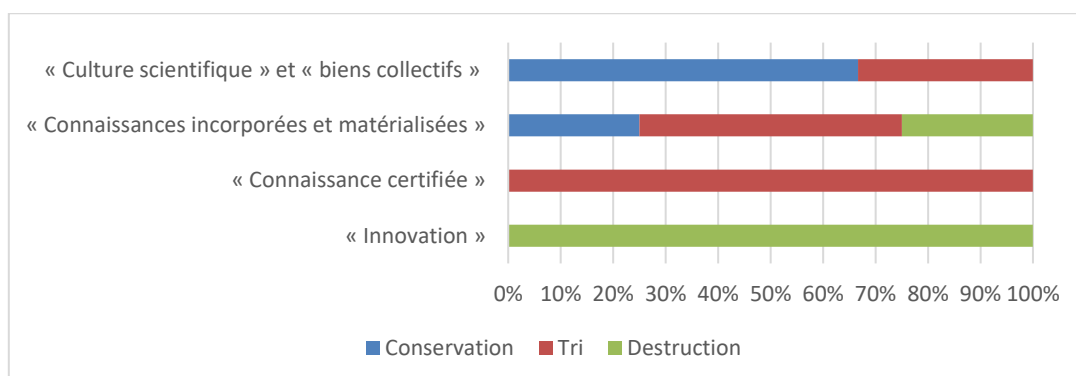


Figure 67 - Conservation, tri ou destruction de dossiers en fonction de leur appartenance à différentes catégories de connaissances selon les archivistes (source : Section Aurore de l'AAF, *Référentiel de gestion des archives de la recherche, op. cit., 14 p.*)

Les archivistes montrent là-encore une plus grande hauteur de vue qui permet d'évaluer l'endroit à partir duquel les informations doivent être conservées. Cela étant dit, archivistes et chercheur-se-s semblent partager une certaine priorisation de la conservation des documents issus de chacune de ces catégories de connaissances.

Pour terminer, ajoutons qu'en archivistique, même si les archives acquièrent cette qualité dès leur création, les documents changent de fonction à mesure qu'ils avancent dans le temps et finalement, c'est lorsqu'ils sont plus anciens qu'ils possèdent potentiellement une valeur historique ou patrimoniale<sup>1585</sup> qui les rend importants. Dans le référentiel de gestion des archives de la recherche<sup>1586</sup>, les durées de conservation des documents avant leur passage en archives définitives, appelées durées d'utilité administrative (DUA), sont assez longues. Ainsi, 39 DUA sur les 57 analysées sont de dix ans ou plus. Elles sont soit directement décrites ainsi : 20 DUA à dix ans, une à 15 ans, deux à 20 ans et une à 25 ans ; soit, 15 font références à des événements longs : « jusqu'au départ de la personne », « durée de la recherche +10 ans », « durée de vie de l'équipement +10 ans », « durée de vie du laboratoire ». Les DUA les plus courtes sont la durée de validité du document (présente quatre fois) et deux (2) et cinq ans (9). Ces 15 DUA les plus courtes aboutissent plus souvent à un sort final « destruction » que dans l'ensemble. À l'inverse, les 15 DUA qui font référence à des événements longs se soldent plus souvent par un sort final de « tri ». Du côté des chercheur-se-s, le point de vue est différent. Un chercheur relève d'ailleurs : « mes archives ont une durée limitée parce que c'est un train roulant donc à certains moments je fais de la place et les vieilles archives vont à la poubelle »<sup>1587</sup>. L'accent est en fait plutôt mis consciemment sur la conservation des documents récents :

<sup>1585</sup> C. Couture, *Les fonctions de l'archivistique contemporaine, op. cit., p. 112.*

<sup>1586</sup> Section Aurore de l'AAF, *Référentiel de gestion des archives de la recherche, op. cit., 14 p.*

<sup>1587</sup> Entretien avec Bertrand Dubreucq, le 24 mars 2017.

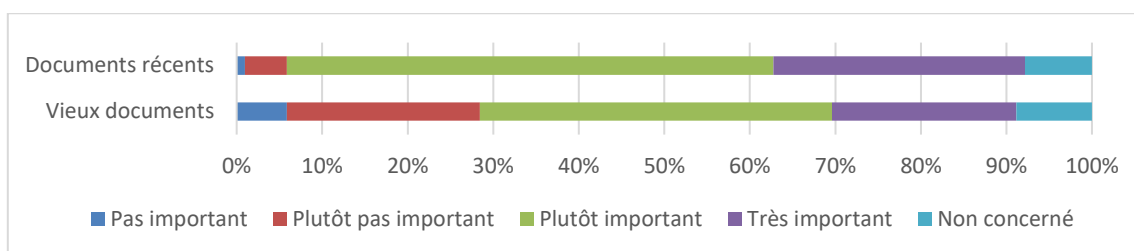


Figure 68 – Niveaux d’importance de la conservation des documents en fonction de leur ancienneté (source : enquête en ligne de décembre 2015 à avril 2016, annexe 2, question n° 13)

Toutefois, les documents anciens retrouvés dans les bureaux des chercheur·se·s rencontrés, témoignent tous d’une attache affective plus forte. Les documents plus anciens qui sont conservés ont donc une valeur différente pour les chercheur·se·s, une valeur affective, alors que les documents récents sont plus fortement rattachés à leur utilité, réelle ou potentielle.

Au-delà des typologies et genres de documents, il existe donc bien des catégories de documents marquées par des évaluations différenciées que ce soit par les archivistes ou par les chercheur·se·s. D’abord, les domaines d’activité et missions dont sont issues les archives ne sont pas tous considérés de la même manière et ce sont les documents issus de l’activité de recherche qui sont globalement mis en avant par les archivistes comme par les chercheur·se·s alors que ceux issus de l’activité administrative sont plutôt dépréciés. Ensuite, parmi les cinq catégories de connaissances proposées par Dominique Vinck, archivistes et chercheur·se·s s’accordent sur la moindre importance accordée aux documents témoignant des connaissances certifiées, au profit de ceux issus de l’innovation pour les chercheur·se·s et de ceux témoignant de la culture scientifique et des biens communs pour les archivistes. Enfin, l’ancienneté des documents joue un rôle important pour les archivistes, pour qui c’est une des bases de l’évaluation, alors que les chercheur·se·s accordent plus d’importance à la conservation des documents récents. De ces comparaisons on peut aussi souligner deux conclusions. Premièrement, les archivistes proposent souvent du tri dans les dossiers après une certaine durée de conservation alors que les chercheur·se·s effectuent ce tri au fil de l’eau. Secondement, analyser les critères d’évaluation des archivistes ne peut se faire sans tenir compte des niveaux auxquels les services collectent les archives. Ainsi, les documents issus de l’activité administrative du laboratoire comme ceux attachés à l’innovation sont plus souvent proposés à la destruction par le référentiel qui s’adresse aux laboratoires et aux chercheur·se·s car les archivistes les collectent par ailleurs, par exemple au niveau des tutelles.



### 2.1.3. Évaluation des cycles de vie

Ce critère d'âge des archives nous amène à nous interroger sur l'évaluation du cycle de vie des documents. Nous l'avons montré dans le premier chapitre, la notion de cycle peut être mobilisée pour comprendre la définition que les chercheur·se·s ont des archives. Tout d'abord, les archives s'inscrivent dans un cycle où le passé, le présent et le futur se mélangent, un cycle qui est rythmé par des moments ou des passages. Ensuite, l'appréhension logistique de la vie des archives nous donne une clef de compréhension de ces définitions. D'ailleurs, à l'intérieur de celles-ci, ce ne sont pas les ruptures d'usage qui constituent le cycle, mais bien des passages souvent liés à des actions telles que le classement ou l'évaluation. Dans la pratique, les documents évoluent dans le temps et nous avons montré dans le troisième chapitre que plusieurs scénarios d'évolutions sont mobilisés par les chercheur·se·s. Ainsi, pour certain·e·s, données, documents et archives sont les phases chronologiques d'une même inscription, pour d'autres ces trois types d'inscriptions montrent une certaine indépendance et seulement une partie des données et des documents deviennent des archives à un moment, sans que ce moment n'ait été encore analysé. L'analyse de l'évolution dans le temps de certaines typologies avec comme base théorique le *records continuum* a enfin montré que les documents et données n'arrivaient que très rarement dans le dernier cercle décrivant l'archivage institutionnel ou, tout du moins, le passage en mémoire collective. Nous avons donc demandé aux chercheur·se·s à quel moment un document devenait « archives ».

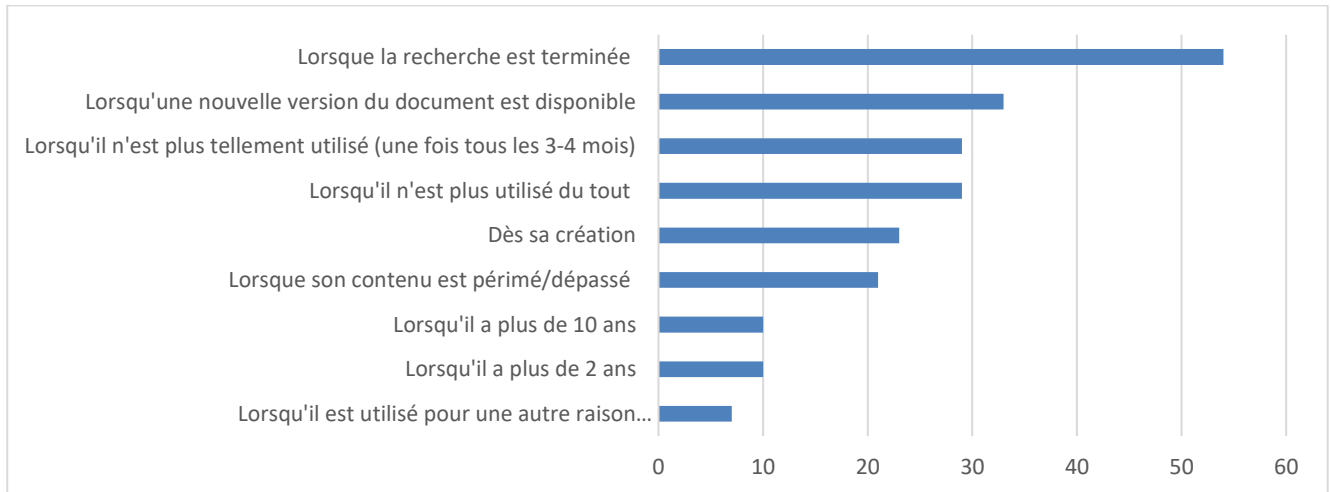


Figure 69 – Moments où le document devient « archives » (source : enquête en ligne de décembre 2015 à avril 2016, annexe 2, question n° 14)

Avec plus de la moitié des répondant·e·s qui la choisissent, la fin d'une recherche est largement considérée comme une phase de transition pour les documents. Chez les archivistes, à savoir, dans le référentiel de gestion des archives de la recherche, la fin d'une recherche ne marque pourtant pas systématiquement la fin d'une DUA. En effet, il faut parfois ajouter dix ans après la fin de celle-ci pour que les documents changent de statut. La validité, deuxième critère choisi par les chercheur·se·s, est,

elle, en revanche, bien identifiée par les archivistes. Notons enfin que 23 chercheur·se·s répondent que les archives le sont dès leur création et 18 de ces répondant·e·s ne donnent qu'une seule réponse. Ce point de vue est tout à fait en phase avec ce que pensent les archivistes. Cinq des répondant·e·s étant issus de l'IRHS, il est possible qu'une partie de ces chercheur·se·s aient été concernés par des actions de sensibilisation par des archivistes. Toutefois, il peut aussi s'agir d'une idée partagée puisque Sandrine Aufray, qui a réalisé une enquête sur les archives du centre de recherche sur les très basses températures, relève que « 44,5 % considèrent en effet qu'un document a valeur d'archives dès sa création et non pas seulement après sa durée d'utilité administrative »<sup>1588</sup>. Cette appréhension de la vie des archives incite à penser les documents comme inscrits dans plusieurs cycles. Enfin, ce qui amène majoritairement à la création d'archives, ce sont, les changements d'usage ou d'utilité des documents : que la recherche soit terminée, qu'une nouvelle version d'un document existe, que le contenu soit périmé ou qu'il soit utilisé pour une autre raison que celle qui a amené sa création. Par exemple :

« Je pense qu'une fois que le document a été exploité à fond, et qu'il a été par exemple publié et qu'on a plus vocation à retravailler dessus on va le transformer sous forme d'archives : on va le déplacer dans les archives »<sup>1589</sup>. « Il y a toute une procédure, une série d'étapes quand on écrit un article avec des versions successives qu'on garde, enfin que moi je garde, des versions sur lesquelles différents intervenants produisent des parties successives. Il y a les versions du manuscrit, les versions des figures, les versions des documents associés et donc ça je garde tous les originaux des photos et des figures. Pour un article je peux avoir un dossier avec, environ parfois 20 à 30 fichiers. Et puis quand l'article est définitivement publié, à ce moment-là je prends le dossier, je ne garde que la version finale de l'article et je l'archive dans mon dossier article publié et j'élimine les versions successives car ça ne sert plus à rien, les originaux des figures, j'ai aussi une base de données d'images et donc elles sont là. J'extrait de cette base les photos qui vont dans l'article et quand l'article est publié je jette cette version intermédiaire »<sup>1590</sup>.

Cette vision est très proche de la théorie des trois âges des archivistes. Elle est complétée par le fait qu'une partie des répondant·e·s lie aussi la transformation en archives à la modification de la fréquence d'accès. Par exemple : « pour moi les archives ça va être des documents qui sont anciens, qui sont très peu utilisés, très peu accédés »<sup>1591</sup>. Ici apparaît aussi le critère de date, mais finalement celui-ci est peu choisi par les chercheur·se·s interrogés. De plus, nous avons montré dans le troisième chapitre

---

<sup>1588</sup> Sandrine Aufray, *Les archives au centre de Recherches sur les Très Basses températures (CRTBT)*, rapport de stage d'application de fin de cycle en archivistique, sous la direction de Pierre Thorel, Université d'Angers, 1995, p. 33.

<sup>1589</sup> Entretien avec Valentin Changenet, 24 février 2017.

<sup>1590</sup> Entretien avec Sophie Nadot, le 24 mars 2017.

<sup>1591</sup> Entretien avec Julie Bourbeillon, 30 mars 2017.

qu'une première strate d'organisation documentaire des chercheur·se·s est en lien, à la fois avec cette fréquence d'accès mais aussi avec le caractère en cours ou terminé d'un dossier.

La notion de cycle de vie est particulièrement pensée, discutée et théorisée par les archivistes et chercheur.e.s en archivistique. Gilliane Kern, Sandra Holgado et Michel Cottin ont ainsi analysé plus de cinquante définitions, théories et représentations du concept de cycle de vie des documents<sup>1592</sup>. L'idée principale est de calquer la vie d'un document à celle d'un organisme biologique : « il naît (phase de production), vit (phase de conservation et d'utilisation) et meurt (sort final) »<sup>1593</sup>. Cette analogie peut inclure ou non la phase d'archivage définitif. Il s'agit donc de définir les étapes de l'existence d'un document de sa création à la mise en œuvre de son sort final, qui peut être « divisé[e] en 2, 3, 4, 5, 8 ou 9 phases, ou vu[e] comme un continuum ». À partir des années 1970, les réflexions sur le cycle de vie s'étaient pour « gérer et contrôler les documents issus du monde numérique, afin de garantir leur intégrité et leur authenticité »<sup>1594</sup>. En plus de l'aspect logistique souvent retenu des trois âges, les auteur·rice·s de « cinquante nuances de cycle de vie » mettent au jour trois grandes manières de décrire les cycles de vie des documents : les trois âges, le *records continuum* et le cycle dans le cycle. Nous avons déjà décrit l'approche logistique d'Yves Pérotin selon laquelle les documents ont un usage qui évolue en fonction de leur utilité administrative, juridique et patrimoniale, entraînant un changement de lieu de conservation à chaque passage. Cette approche trouve un écho dans plusieurs pratiques de gestion documentaire des chercheur.e.s. Le *records continuum* a été décrit en introduction, il intègre une dimension sociale et sociétale forte. Deux adaptations ont été récemment proposées par des chercheuses françaises dans le cadre de leur recherche<sup>1595</sup>. La notion de cycle dans le cycle est proposée par G. Kern, S. Holgado et M. Cottin. Pour ces personnes, les cycles de vie s'articulent ou s'ajoutent à la gestion en propre des documents. Elles voient un vrai défi à « articuler ces différents niveaux et natures de cycles de vie sans faire une usine à gaz et tout en soutenant utilement le travail de tous dans ces différents environnements »<sup>1596</sup>. Elles mettent au jour une notion de point de capture que nous avons mobilisé dans le troisième chapitre. Enfin, elles précisent que le modèle des « trois âges » permet de penser la gestion des documents et données sur un temps long alors que « les modèles de "cycle de vie" et de "continuum" permettent une granularité plus fine, axée sur le document d'activité avec son potentiel d'utilisation historique »<sup>1597</sup>.

---

<sup>1592</sup> G. Kern, S. Holgado, M. Cottin, « Cinquante nuances de cycle de vie... », *art. cité*, p. 37-76.

<sup>1593</sup> G. Kern, S. Holgado, M. Cottin, « Cinquante nuances de cycle de vie... », *art. cité*, p. 39. (Citent les travaux de Ira A. Penn).

<sup>1594</sup> G. Kern, S. Holgado, M. Cottin, « Cinquante nuances de cycle de vie... », *art. cité*, p. 39.

<sup>1595</sup> M. Moysan, *Usages d'archives, op. cit.*, p. 519. A. Laloux, *Les dossiers individuels de la protection de l'enfance...*, *op. cit.*, p. 287.

<sup>1596</sup> G. Kern, S. Holgado, M. Cottin, « Cinquante nuances de cycle de vie... », *art. cité*, p. 65.

<sup>1597</sup> G. Kern, S. Holgado, M. Cottin, « Cinquante nuances de cycle de vie... », *art. cité*, p. 61.

Terminons par les contraintes qui amènent archivistes et chercheur·se·s à réfléchir sur la durée de vie des documents. Pour les chercheur·se·s, deux grands ensembles de contraintes peuvent être mobilisés. Les contraintes de place et de volume, d'un côté, qui les amènent à régulièrement devoir faire un tri dans leur production documentaire qu'elle soit sur papier ou numérique et l'utilité potentielle des documents, de l'autre, qui les engage à conserver tel ou tel document. Pour les archivistes, la première est bien sûr partagée ; il n'est pas possible de tout collecter et de tout conserver, cette affirmation constitue l'un des fondements de l'archivistique. L'utilité potentielle est en revanche détaillée dans un certain nombre de contraintes identifiées dans le référentiel de gestion des archives de la recherche<sup>1598</sup> : les risques de recours juridique, l'intérêt scientifique à moyen et long terme, l'intérêt historique, la réglementation en vigueur et les besoins de certification qualité ou d'accréditation en tant que laboratoire de référence. Les intérêts scientifique et historiques sont les seules contraintes considérées comme devant être fixées « en accord avec les producteurs d'archives scientifiques ».

Finalement, ce qu'on ne sent pas chez les chercheur·se·s interrogés, c'est la notion de césure ou de rupture qui entraîne la transformation d'une trace en source<sup>1599</sup>. Comme lorsque nous avons étudié les pratiques d'archivage<sup>1600</sup>, ce processus de transformation des écrits quotidiens en archives n'apparaît pas dans ces évaluations des cycles de vie. Au contraire, nous relevons plutôt des modifications qui s'inscrivent dans une certaine continuité de la vie des documents. Ceux-ci sont de plus inscrits dans plusieurs cycles. Changements d'usages et d'utilité sont les critères de passages en archives les plus mis en avant par les chercheur·se·s, deux critères qui s'insèrent facilement dans la pratique des trois âges. En revanche, les temps de passage ne sont pas situés au même endroit par les archivistes et les chercheur·se·s et cette analyse nous amène à redonner des arguments en faveur de l'importance de penser des points de capture pour les documents plutôt que des durées d'utilité administrative. Enfin, nous retrouvons ici les différences de « point de vue » identifiés dans la première partie autour des contraintes qui poussent archivistes et chercheur·se·s à évaluer les documents. Une plus grande variété de contraintes est identifiée par les archivistes qui y placent là-encore un enjeu de professionnalité.

Les archivistes comme les chercheur·se·s mettent en place des stratégies d'évaluation des documents. Lorsqu'il s'agit d'évaluer des typologies ou des genres de documents, les archivistes se montrent plus prudents au sujet de l'élimination et plus mesurés en termes de conservation. Pour cette deuxième action, un tri est souvent proposé au sein des dossiers afin de ne conserver qu'une partie

---

<sup>1598</sup> Section Aurore de l'AAF, *Référentiel de gestion des archives de la recherche*, op. cit., p. 3.

<sup>1599</sup> G. Kern, S. Holgado, M. Cottin, « Cinquante nuances de cycle de vie... », art. cité, p. 67.

<sup>1600</sup> Chapitre 3.

précise de ceux-ci. Mis à part les documents concernant l'hygiène et la sécurité, auxquels les chercheur·se·s interrogés n'accordent qu'une moindre importance et que les archivistes souhaitent conserver pendant une longue période, ces évaluations typologiques et par genres montrent tout de même une certaine convergence entre archivistes et chercheur·se·s. Il en est de même lorsque les documents sont envisagés par grands ensembles d'activités et par types de connaissance. Les archives issues de l'activité de recherche sont ainsi mieux perçues que celles issues de l'activité administrative. La conservation des documents en lien avec les connaissances certifiées est moins considérée que celle des documents en lien avec l'innovation pour les chercheur·se·s et la culture scientifique et les biens communs pour les archivistes. En revanche, l'ancienneté des documents n'est pas un critère pour les chercheur·se·s pour qui les documents récents ont plus d'importance, quand elle représente l'un des piliers de l'évaluation des archivistes qui attribuent parfois des durées de conservation assez longues aux documents. Enfin, et dans le prolongement, c'est dans l'évaluation des cycles de vie que la rencontre ne se fait plus. Les « points de vue » sont ici trop éloignés. Les archivistes montrent une plus grande variété d'éléments pris en compte pour établir leur évaluation. La vision des chercheur·se·s invite quant à elle à considérer que les documents peuvent connaître plusieurs cycles de vies marqués par des changements d'usages et d'utilité, ou d'effectivité de l'utilité. Le manque de point de rupture dans ces cycles nous amène à remobiliser la notion de point de capture proposée dans le troisième chapitre qui permettrait d'envisager des moments de transformation d'une partie de la production documentaire en archives.

## 2.2. Trois exemples d'évaluation

Dans leurs travaux sur les genres de documents<sup>1601</sup>, Sabine Mas et Dominique Maurel mobilisent des modèles d'étude du genre notamment celui proposé par Takeshi Yoshioka et Georges Herman<sup>1602</sup>. Celui-ci permet d'analyser six dimensions qui favorisent la compréhension des systèmes de genre en tant que « structure d'organisation et de coordination dans une communauté de discours (et de pratiques) »<sup>1603</sup>. Ces six dimensions sont : pourquoi – par exemple informer, engager, guider, demander, exprimer, décider, proposer, répondre, enregistrer, etc. –, quoi – c'est-à-dire le contenu de l'échange communicationnel –, par qui et pour qui – il s'agit des acteur·rice·s impliqués –, quand – en regard d'un évènement ou d'une période –, où – c'est-à-dire le lieu où les actions de communication

---

<sup>1601</sup> D. Maurel, S. Mas, « Genres de documents et coordination des activités dans les organisations : éléments théoriques », dans L. Gagnon-Arguin, S. Mas, D. Maurel, (sous la dir. de), *Les genres de documents, op. cit.*, p. 69-87. D. Maurel, S. Mas, « Genres de documents et coordination des activités dans les organisations : analyse de pratiques », dans L. Gagnon-Arguin, S. Mas, D. Maurel, (sous la dir. de), *Les genres de documents, op. cit.*, p. 89-106

<sup>1602</sup> Takeshi Yoshioka, Georges Herman, *Coordinating Information Using Genres*, Massachusetts Institute of Technology, 2000, 10 p. disponible sur : <http://ccs.mit.edu/papers/pdf/wp214.pdf> (consulté le 26 janvier 2022).

<sup>1603</sup> D. Maurel, S. Mas, « Genres de documents [...] analyse de pratiques », *art. cité*, p. 93.

prennent place physiquement ou virtuellement – et comment – il s’agit de la forme du document, ses traits physiques et linguistiques.

En utilisant cette grille, Sabine Mas et Dominique Maurel montrent que le plan de cours, qui est un genre de documents utilisés par les enseignant·e·s-chercheur·se·s québécois, s’inscrit « dans un système de genres développé par les enseignants afin de soutenir l’activité d’enseignement »<sup>1604</sup>. De notre côté, nous avons mobilisé cette grille pour continuer de confronter les points de vue des archivistes et des chercheur·se·s sur l’évaluation de certains genres de documents. Elle nous permet d’aller plus loin que la seule interprétation des durées de conservation, sorts finaux et importance données à la conservation en décrivant finement chacun des genres de documents choisis. D’abord, « contrairement à une sorte de fausse rumeur patrimoniale, le cahier de laboratoire existe encore »<sup>1605</sup>, il constitue notre premier cas pratique. Les publications entretiennent un lien particulier avec les archives et l’évaluation des documents qui leur sont reliés montre des contradictions : les dossiers préparatoires aux publications constitueront donc le deuxième. Pour finir, nous nous arrêterons sur une distinction qui nous interpelle entre archives administratives et archives scientifiques : sont-ce des genres ? Des systèmes de genres ? ou une distinction purement arbitraire et inopérante ?

### 2.2.1. Les cahiers de laboratoires

Les cahiers de laboratoire ont fait couler beaucoup d’encre dans le monde des archives de la recherche. D’ailleurs, en analysant les publications de 1968 à 2006 d’archivistes exerçant auprès de chercheur·se·s, Magalie Moysan relève que c’est l’une des trois typologies qui intéressent le plus les auteur·rice·s<sup>1606</sup>. Dans notre corpus d’articles, le mot « cahier » est d’ailleurs cité 373 fois, il faut évidemment écarter d’autres usages, mais les expressions « cahier de laboratoire », « cahier de manipulation » ou « cahier de manip », « cahier d’observation », « cahier d’expérience », « cahier de terrain », « cahier d’expérimentation » sont majoritaires. Nous pouvons y ajouter l’utilisation du mot « carnet », qui apparaît 85 fois avec les expressions « carnet de terrain », « carnet de fouilles », « carnet de laboratoire », « carnet de recherche » ou « carnet d’observation ». Mais ce n’est pas tout, les expressions « journal de terrain » et « journal de bord » complètent ce tour d’horizon. Dans le référentiel, les archivistes ont choisi de résumer ces innombrables dénominations en « cahier ou carnet de laboratoire, cahier ou carnet de terrain »<sup>1607</sup>. Le vocabulaire utilisé par les chercheur·se·s rencontrés est lui plus restreint, avec principalement l’usage des expressions « cahier de laboratoire » et « cahier de labo » auxquels certain·e·s chercheur·se·s préfèrent « cahier de manip », sans qu’une distinction

---

<sup>1604</sup> D. Maurel, S. Mas, « Genres de documents [...] analyse de pratiques », *art. cité*, p. 93.

<sup>1605</sup> O. Welfel, « Les archives scientifiques contemporaines et l’écriture de la science. Le cas du CNRS. Entretien avec Muriel Le Roux », *Genesis*, n° 20, 2003, p. 168.

<sup>1606</sup> M. Moysan, *Usages d’archives*, *op. cit.*, p. 409.

<sup>1607</sup> Section Aurore de l’AAF, *Référentiel de gestion des archives de la recherche*, *op. cit.*, p. 9.

d'âge ou de statut puisse être repérée, contrairement à ce qu'avait pu observer Odile Welfelé dans les années 1990. Elle relevait en effet que ce nom était attribué plus spécifiquement aux cahiers tenus par les techniciens et les ingénieurs<sup>1608</sup>. Nous retenons donc deux ingrédients pour ériger les cahiers de laboratoire comme un genre de document : des noms divers pour qualifier un objet qui présente des similitudes tout en couvrant « des réalités bien diverses selon les disciplines »<sup>1609</sup> et une communauté qui l'utilise. Quelles sont les autres dimensions de ce genre ?

Le cahier de laboratoire, c'est d'abord un objet physique, un cahier sur lequel peuvent être collées des feuilles en tout genre : des graphiques, des tableaux de données brutes ou préanalysées, des protocoles, des photographies, etc. Le geste de coller revient à plusieurs reprises dans les entretiens, le cahier de laboratoire est un document, mais aussi un support de documents.

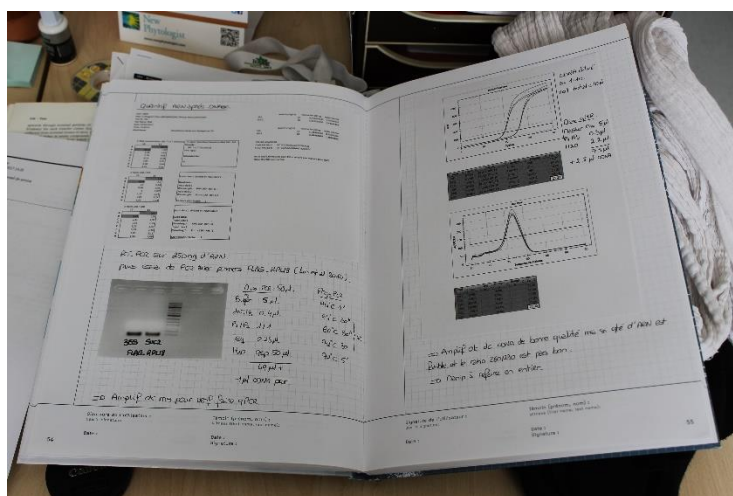


Figure 70 – Alternance de collage et d'écriture dans le cahier de laboratoire d'une doctorante (photographie réalisée pendant l'entretien avec Rozenn Le Hir, le 21 avril 2017)

Pour certain·e·s, c'est le dernier document papier généré par la recherche. Aucun·e des chercheur·se·s rencontrés ne dispose d'un cahier de laboratoire électronique même si certain·e·s témoignent de pratiques hybrides aboutissant à l'impression et au collage de résultats préanalysés par ordinateur dans le cahier physique. Nous n'avons, à l'inverse, pas observé de pratique de numérisation de cahiers de laboratoire. Les cahiers peuvent être tenus avec un certain formalisme, soit personnel, soit institutionnalisé. Généralement, les pages sont numérotées, datées et signées.

---

<sup>1608</sup> O. Welfelé, « Organiser le désordre... », *art. cité*, p. 1.

<sup>1609</sup> O. Welfelé, « Organiser le désordre... », *art. cité*, p. 1.



Figure 71 – Cahier de laboratoire institutionnalisé (photographie réalisée pendant l’entretien avec Bertrand Dubreucq, le 24 mars 2017)

Ce modèle de cahier de laboratoire, rencontré dans plusieurs unités de recherche et distribué par le ministère de l’Enseignement supérieur et de la Recherche, contient tous les éléments nécessaires à son identification et notamment un numéro unique attribué par le fournisseur. Les trois premières pages sont consacrées à l’explication de ce que doit contenir un cahier de laboratoire, comment il doit être tenu et géré. Enfin, en tant qu’objet physique, les cahiers de laboratoire sont, le plus souvent, organisés chronologiquement sur les étagères des chercheur·se·s rencontrés et, plus rarement, par projet.

Deux dimensions des genres de documents, le « par qui/pour qui » et le « quand », ont une traduction complexe dans le cas des cahiers de laboratoire. Ainsi, c’est un document qui s’inscrit dans une pratique avant tout individuelle et quotidienne. Odile Welfelé relève même que les chercheur·se·s qu’elle rencontre affirment souvent que « le cahier de laboratoire est un document très personnel, inutilisable par quelqu’un d’autre que son producteur »<sup>1610</sup>. Pourtant, dans les laboratoires visités, c’est aussi un document qui est conservé longtemps et que l’on retrouve dans les espaces de conservation collectifs. Les informations qui y sont consignées peuvent être remobilisées des années plus tard. Et lorsque nous observons l’évolution des cahiers de laboratoire dans le temps<sup>1611</sup>, nous pouvons affirmer que c’est un objet qui échappe à la dimension temporelle des cycles de vie des archives. C’est ainsi un document qui peut avoir des usages juridiques ou mémoriels en même temps qu’il continue d’être créé.

Quelles informations sont donc consignées dans ces cahiers ? Le cahier de laboratoire institutionnalisé présenté ci-dessus propose la liste suivante : date et intitulé des travaux, description précise des travaux au fur et à mesure de leur avancement, relevés de mesures et des conditions

---

<sup>1610</sup> O. Welfelé, « La souris et l’encrier... », *art. cité*, p 54.

<sup>1611</sup> Chapitre 3.



d'obtention, toute nouvelle hypothèse de travail formulée clairement, liens entre les différentes phases d'une même expérimentation, interprétations, critiques et commentaires sur les manipulations effectuées et sur les résultats obtenus, réflexions visant à modifier les manipulations et/ou améliorer les résultats constatés, référencement des documents associés qui ne peuvent être intégrés au cahier (CDrom, données informatiques...). Les pratiques sont en réalité individuelles et variées, l'information principale et commune étant les résultats d'une expérience. Ceux-ci peuvent être bruts, préanalysés, voire synthétisés. La plupart des laboratoires possèdent également les métadonnées internes qui permettent leur identification. On pourrait dire que c'est un document qui tient tout seul dans le sens où, comme un livre, il contient en lui toutes les informations permettant à la personne qui l'observe de le comprendre et de le contextualiser et ceci contrairement à nombre de documents d'archives qui n'ont de sens que dans leurs fonds.

La dernière dimension de ce genre que nous souhaitons analyser est celle du « pourquoi ». À quoi servent ces cahiers de laboratoire ? La première fonction de ce document est l'enregistrement. Enregistrer les informations relatives à une expérience ou à l'avancée du travail scientifique. Cette fonction est tellement prégnante que certain·e·s répondant·e·s considèrent la consignation d'une information dans le cahier de laboratoire comme un archivage<sup>1612</sup>. C'est donc un document mobilisé pour se souvenir de ce qui a été fait, repréciser un résultat, plusieurs mois, voire plusieurs années après, par exemple, lors de sa publication. C'est aussi un document qui peut être utilisé comme preuve par les chercheur·se·s qui valorisent leurs recherches dans des brevets ou potentiellement par les chercheur·se·s dont les résultats seraient remis en question. Il connaît donc une double fonction d'enregistrement et de ressource. D'ailleurs, Odile Welfelé présente le cahier de laboratoire comme un « outil contenant des références de bases qui ne se retrouvent pas intégralement dans les publications »<sup>1613</sup>. Aujourd'hui, avec la publication des données, cette fonction a perdu de son sens. Enfin, le cahier de laboratoire est parfois présenté comme le support du processus de transformation des données en document. Une vision qui rejoint sa difficile intégration dans des modèles de cycle de vie linéaire.

97 chercheur·se·s considèrent qu'il est plutôt important ou très important de conserver ces cahiers de laboratoire et d'ailleurs, nous avons pu observer des séries de cahiers de laboratoire dans les locaux visités. Cependant, ce constat n'emporte pas leur conservation historique, les chercheur·se·s n'attribuent ainsi pas de valeur patrimoniale à ces documents. Du côté des archivistes et services d'archives, il n'existe pas d'action coordonnée pour organiser la collecte des cahiers de laboratoire et leur mise à disposition. Toutefois, Magalie Moysan a montré que ces cahiers sont collectés dans les

---

<sup>1612</sup> Chapitre 1.

<sup>1613</sup> O. Welfelé, « La souris et l'encrier... », *art. cité*, p. 55.

fonds qu'elle analyse en sciences biomédicales<sup>1614</sup> et qu'il existe une procédure de collecte systématique à l'Institut Pasteur. Le cahier de laboratoire pose en fait un problème de taille pour les archivistes tant sa collecte ciblée pourrait s'apparenter à une pratique de collection en opposition avec la notion de fonds qui sous-tend la pratique archivistique. Pour finir, Odile Welfelé voyait dans le cahier de laboratoire un « objet muséographique » : « le cahier de laboratoire est un support reconnaissable du travail scientifique, un objet distinct et immuable »<sup>1615</sup> ; d'après elle, il symbolise parfaitement la recherche scientifique [...] particulièrement en ce qui touche le travail quotidien<sup>1616</sup>. Nous n'avons pas trouvé trace de cette usage possible du cahiers de laboratoire chez les chercheur·se·s bien que la « beauté » de certains cahiers m'ait été vantée<sup>1617</sup>.

Le cahier de laboratoire tient une place particulière dans le système de genres développés par les chercheur·se·s pour soutenir l'activité de recherche. Objet à la temporalité insaisissable dans un cycle de vie linéaire, document autant que processus, base du travail scientifique tout autant qu'objet patrimonial, document personnel et intime prenant place dans des recherches collectives, ce genre de documents pose en lui-même tous les défis que doivent relever les archivistes pour prendre en charge les archives de la recherche.

### 2.2.2. Les dossiers préparatoires aux publications

Les publications sont une des typologies qui cristallisent les différences d'évaluation entre archivistes et chercheur·se·s et il est même possible de relever des contradictions dans les indices de valeurs que les chercheur·se·s interrogés leur confèrent. Peu importantes pour les archivistes, puisque conservées par ailleurs et diffusées en plusieurs exemplaires, elles représentent, pour les chercheur·se·s interrogés, un point d'entrée dans la définition des archives. Denis Poupardin en conclut même que, pour les chercheur·se·s, « les publications constituent les archives les plus importantes des laboratoires ». Cristiana Pavie, alors stagiaire à l'INRA d'Angers en dresse la description suivante, que l'on retrouve dans plusieurs discours d'archivistes :

« La recherche produit des publications. Elles sont la preuve de l'activité du chercheur, le témoin des expérimentations. À la fin de l'année, une unité de recherche rassemble les articles publiés par ses équipes, elle les classe en fonction du prestige des publications, à comité de lecture ou pas, françaises et étrangères. C'est le principal critère de son évaluation. À la fin d'une carrière, le chercheur aligne ses tirés à part, ses livres, et ses articles et fait l'addition. [...] Ce sont, dans les yeux de tous, les documents essentiels de l'activité de recherche »<sup>1618</sup>.

---

<sup>1614</sup> M. Moysan, *Usages d'archives, op. cit.*, p. 418-423.

<sup>1615</sup> O. Welfelé, « La souris et l'encrier... », *art. cité*, p. 54.

<sup>1616</sup> O. Welfelé, « Organiser le désordre... », *art. cité*, p. 1-2.

<sup>1617</sup> Entretien avec Rozenn Le Hir, le 21 avril 2017.

<sup>1618</sup> C. Pavie, *Les archives du centre INRA d'Angers*, rapport de stage pour l'obtention du DESS « histoire et métiers des archives », sous la dir. de Valérie Poinssotte, Université d'Angers, 2002, p. 43

De son côté, Magalie Moysan<sup>1619</sup> relève que parmi les documents qui sont réellement conservés par les trois types de structure qu'elle étudie, les publications scientifiques font partie des typologies les plus conservées. Et pourtant, dans l'évaluation présentée ci-dessus, leur conservation n'apparaît pas comme la plus importante. Reliées aux connaissances certifiées, elles passent après d'autres types de connaissances, notamment l'innovation. Reliées à l'activité de publication, elles passent après les documents issus des activités de recherche et d'enseignement.

Ce que nous avons déjà montrée dans les précédents chapitres, c'est que les publications partagent des caractéristiques avec les représentations de l'archivage et des archives des chercheur·se·s interrogés. Par exemple, l'action d'archiver partage avec les publications, pour les chercheur·se·s interrogés, la fonction d'enregistrement d'informations vérifiées et uniques d'une manière qui apparaît comme pérenne. D'ailleurs, le réseau Interpares relève dans l'une de ses études que « beaucoup de scientifiques considèrent la publication d'un article dans une revue comme un moyen de conservation, plutôt que d'essayer de préserver les antécédents numériques ayant conduit à l'article publié »<sup>1620</sup>. Ces publications constituent également des sources d'informations notamment d'informations anciennes, c'est-à-dire que, comme les archives, ce sont des ressources. Certaines publications peuvent par ailleurs être rares et difficiles d'accès. Magalie Moysan constate en sciences biomédicales que :

« La publication est donc triplement intégrée dans la catégorie des archives par les chercheurs, en tant que trace, en tant qu'objet scientifiquement dépassé et en tant que source pour l'étude des maladies rares. Utilisée comme une documentation, elle est conservée comme des archives bien que la responsabilité principale de cette conservation soit externalisée à la fin de la période avec le développement d'Internet »<sup>1621</sup>.

Nous avons également expliqué que l'ensemble des chercheur·se·s interrogés produisent des publications qui sont vues comme l'aboutissement d'une recherche ou d'une expérimentation. Ces publications sont attachées au prestige des recherche et des personnes et participent à leur évaluation<sup>1622</sup>. Elles ont enfin un usage probatoire, notamment dans la qualité de la recherche : ce sont elles qu'on analyse en premier pour faire état de fraudes, ce sont elles qu'on retire.

Les publications sont donc au centre d'un désaccord complexe entre archiviste et chercheur·se·s, sans que la position de ces derniers et dernières soit claire. D'un côté, leur conservation n'est pas jugée comme importante, de l'autre ce sont des documents facilement inclus dans la définition des archives et qui sont effectivement souvent conservés. Dans une perspective archivistique, une publication n'existe pas seule, elle est prise dans un processus de préparation qui mène à la production de différents

---

<sup>1619</sup> M. Moysan, *Usages d'archives, op. cit.*, p. 378-381.

<sup>1620</sup> Y. Hackett, « Méthodes d'évaluation et de conservation... », *art. cité*

<sup>1621</sup> M. Moysan, *Usages d'archives, op. cit.*, p. 452.

<sup>1622</sup> Chapitre 2.

documents, eux-mêmes regroupés dans un dossier : le dossier préparatoire à la publication. Ce dossier est un genre de document puisqu'il existe chez l'ensemble des chercheur·se·s mais ne connaît pas la même forme, ni les mêmes acteur·rice·s.

À l'époque du papier « une publication générait une demi-étagère »<sup>1623</sup>. Désormais, chez les personnes rencontrées, ce ne sont que des dossiers informatiques que nous avons pu observer. Nous savons qu'une partie du processus peut néanmoins être papier, il y a toute une pratique d'impression, de relecture, d'échanges, puis de ressaisie et de soumission d'une nouvelle version. Ces différentes versions papier, nous en avons trouvé trace dans des documents qui n'avaient jamais fait l'objet de tri et d'élimination<sup>1624</sup>, mais elles sont, la plupart du temps, éliminées dès leur utilisation terminée. En France, ces dossiers peuvent être en plusieurs langues, notamment en français et en anglais. Différents formats sont contenus dans ces dossiers : traitement de texte avec le texte de l'article, éventuellement mis en page, et les illustrations qui peuvent être des tableaux, des schémas, des graphiques ou des photographies. L'information qui y est consignée reprend les idées détaillées dans la publication, les données qui les étayaient et la manière dont ont été produites ces données ainsi que des éléments de leur analyse. Il est possible de retrouver également dans ces dossiers les traces du processus de soumission, à savoir des versions de l'article accompagnés de commentaires réalisés par des pairs : il s'agit de la pratique de *reviewing*.

Paradoxalement, nous avons observé des dossiers de préparation de publication dans des arborescences personnelles et à audience privée alors que le processus de préparation d'une publication est majoritairement partagé chez les chercheur·se·s rencontrés et les articles sont cosignés. Les échanges sont réalisés sur des versions successives de documents, avec parfois des changements de supports. Une fois la publication réalisée, et le processus terminé, ces dossiers restent dans la sphère de l'usage individuel et chacun·e des auteur·rice·s réalise son propre tri et classement.

Ces dossiers sont créés pendant une recherche pour donner suite à une idée ou quand un ensemble de données arrive à maturité. Ils peuvent avoir une durée de vie très longue puisque certains articles sont publiés plusieurs années après le début de leurs rédactions. Ces dossiers peuvent être considérés comme clos lorsque l'article soumis est publié, moment qu'il n'est pas possible de mettre en relation avec la fin de la recherche. À l'inverse des cahiers de laboratoire, l'usage de ce dossier reste le même pendant toute la durée de son cycle de vie. Lorsqu'il est actif, il est alimenté dans l'optique de rédiger une publication. Lorsqu'il est clos il peut être utilisé comme ressource. La clôture du dossier, entraîne souvent, chez les chercheur·se·s interrogés, une phase de tri leur permettant de ne conserver que les versions finales de l'ensemble des documents. Il y a donc chez certain·e·s, une réelle différence

---

<sup>1623</sup> Entretien avec Philippe Simoneau, 30 mars 2017.

<sup>1624</sup> Entretien avec Jérémy Clotault, le 28 avril 2017.

entre le dossier actif et le dossier clos en termes de contenu documentaire et même en termes de positionnement dans l'arborescence.

Le genre des dossiers préparatoires aux publications est en soi un genre bien défini, facile à appréhender pour les chercheur·se·s comme pour les archivistes. Sa composition est plutôt homogène et son cycle de vie facilement approchable. Néanmoins, ce sont des dossiers majoritairement personnels et individuels alors que le processus de rédaction des publications est, lui, collectif. Ce sont aussi des dossiers qui contiennent des documents à la fois sur papier et électroniques. Enfin, ce sont des dossiers dont l'évaluation diffère entre archivistes et chercheur·se·s. Ainsi, les premiers considèrent que le dossier complet doit être conservé après dix ans, sauf les tirés à part et textes publiés ne contenant ni dédicace ni annotations scientifiques et ne participant pas à la cohérence scientifique du dossier<sup>1625</sup>. Les chercheur·se·s rencontrés ont souvent mis en place un processus de gestion de ces dossiers qui consiste à éliminer les documents préparatoires, les versions antérieures, au moment de la publication de l'article. Finalement, les publications et les dossiers préparatoires aux publications sont un exemple d'évaluation différente de la part des chercheur·se·s et des archivistes. Les premiers conserveraient instinctivement plutôt les publications finalisées. Les deuxièmes sont intéressés par le dossier préparatoire qui peut être un dossier fictif dans le sens où les documents le composant sont parfois conservés par différentes personnes et sur différents supports.

### **2.2.3. Archives administratives et archives scientifiques : deux systèmes de genres de documents ?**

Dans le corpus d'articles, nous retrouvons régulièrement l'opposition entre archives administratives et archives scientifiques nous invitant à nous poser la question de ce que recouvrent ces catégories et de savoir si d'autres divisions peuvent enrichir la compréhension des archives des chercheur·se·s en sciences du végétal d'un point de vue archivistique. Nous mobilisons, pour les analyser, la théorie des genres de documents et la grille déjà présentée. Notons d'ores et déjà qu'une « définition opérationnelle du genre passe d'abord par l'identification de la communauté qui l'utilise. Il s'agit ainsi de préciser le contexte qui donne naissance à un genre, afin d'en identifier les critères les plus distinctifs pour leurs usagers »<sup>1626</sup>. Ici, nous nous plaçons du point de vue des archivistes, puisque c'est eux et elles qui catégorisent des ensembles d'archives. Toutefois, nous appréhendons ces catégorisations à partir de la pratique et des productions des chercheur·se·s. Arrêtons-nous également un instant sur une notion complémentaire, celle de dossier<sup>1627</sup>. Cette notion permet de penser la production documentaire d'une action, que les documents soient réunis matériellement ou non. Un

---

<sup>1625</sup> Section Aurore de l'AAF, *Référentiel de gestion des archives de la recherche*, *op. cit.*, p. 11.

<sup>1626</sup> L. Gagnon-Arguin, S. Mas, D. Maurel (sous la dir. de), *Les genres de documents...*, *op. cit.*, p. 63.

<sup>1627</sup> L. Gagnon-Arguin, S. Mas, *Typologie des dossiers...*, *op. cit.*, p. 3-6.

dossier peut être ouvert ou fermé et c'est au fur et à mesure des activités d'une organisation qu'il se constitue. Le dossier n'existe dans son intégralité qu'au moment où l'activité ou l'opération à l'occasion de laquelle il a été créé est terminée. En résumé :

« Le dossier est un ensemble logique et cohérent de données et de documents interdépendants, recueillis au cours de la réalisation des activités d'une organisation, pouvant se retrouver en un ou plusieurs contenants, supports ou lieux et susceptibles de fournir une information complète sur une affaire, un sujet, un événement ou une activité. Il constitue en lui-même une unité d'information définie par le lien unissant les documents qu'il contient »<sup>1628</sup>.

Nous appliquerons donc, dans un premier temps, la grille d'analyse des genres de documents à ces deux ensembles pour en préciser la qualification tout en gardant en tête cette notion de dossier. Nous analyserons ensuite d'autres catégorisations proposées au fil du temps pour évaluer les caractéristiques opérationnelles de ces délimitations.

Parmi les neuf actions proposées par Takeshi Yoshioka et Georges Herman<sup>1629</sup> pour qualifier la raison de création des archives, toutes peuvent être attribuées aux archives administratives. Ainsi, la création de ces documents répond à un système complet de fonctionnement quel que soit le niveau de production des documents – personne, équipe, laboratoire ou établissement de tutelle par exemple. Les acteur·rice·s impliqués dans la création et l'utilisation de ces archives sont tout aussi nombreux puisque ce sont des documents qui concernent l'ensemble des personnes investies dans le fonctionnement de la recherche. D'ailleurs, les dossiers qui peuvent se rattacher à cet ensemble qualifié d'archives administratives se retrouvent bien souvent éclatés entre plusieurs personnes physiques ou même morales. La période de création et le lieu ne sont pas non plus discriminants. La forme des documents pourrait se signaler par un attachement à un certain formalisme, mais nous savons que les archives des secrétariats généraux, ou des cabinets, qui sont des archives administratives, ne montrent pas nécessairement de formalisme ni de caractère sériel comme les dossiers d'inscription d'élèves ou les copies par exemple. C'est plutôt autour du quoi qu'est organisé ce système de genres. Ces documents administratifs ont ainsi pour objectif d'ancrer leur producteurs, quel que soit leur niveau, dans un fonctionnement collectif qui les dépasse. Les archives administratives sont donc un système de genres qui supporte le fonctionnement collectif de la recherche. Les dossiers qui lui sont propres sont souvent gérés par différents acteur·rice·s. Enfin, c'est un système de genres que l'on retrouve à tous les niveaux de production documentaire : personnes, équipes, laboratoires, institution, etc.

Les archives scientifiques montrent des spécificités plus nombreuses bien que les raisons et le moment de leur création restent extrêmement variées tout comme leurs formes, traits physiques et

---

<sup>1628</sup> L. Gagnon-Arguin, S. Mas, *Typologie des dossiers...*, op. cit., p. 5.

<sup>1629</sup> T. Yoshioka, G. Herman, *Coordinating Information Using Genres*, op. cit.

linguistiques. Le contenu de l'échange communicationnel, le quoi, est, lui, resserré sur l'activité de recherche et les acteur·rice·s impliqués dans la création des documents sont également plus spécifiques. Il serait possible de les décrire comme étant l'ensemble des personnes qui prennent part à une recherche. Le lieu de la création des documents peut être varié en termes d'espace mais il est virtuellement situé autour d'une recherche. Finalement, cette qualification témoigne elle aussi d'un système de genres de documents qui supporte, lui, l'activité de recherche. Les dossiers qui lui sont propres peuvent eux-aussi être gérés par différents acteur·rice·s. Toutefois, en sciences du végétal, lorsque le positionnement qui est choisi est celui de l'équipe qui se forme autour d'une recherche, et même autour d'un enseignement, des dossiers apparaissent assez homogènes en termes d'acteur·rice·s.

Ces deux ensembles représentent donc des systèmes de genres associés, pour les archives administratives, à un échange communicationnel axé sur un fonctionnement collectif et, pour les archives scientifiques, à un échange communicationnel centré sur l'activité de recherche. Il s'agit donc de systèmes de genres de périmètres différents dans lesquels une même typologie peut être inscrite. Par exemple, un rapport de recherche est un document issu d'une recherche mais qui inscrit son producteur dans un fonctionnement collectif. À l'inverse, une partie des documents et genres de documents associés au système de genre des archives scientifiques sont totalement exclus du périmètre des archives administratives – par exemple, les données issues d'une recherche. Les acteur·rice·s peuvent aussi être les mêmes, mais cette fois, c'est le système de genres des archives administratives qui témoigne d'une plus grande ouverture. Enfin, ces deux systèmes peuvent être décrits quel que soit le niveau de production choisi : individuel, collectif, institutionnel. L'opposition de ces deux systèmes de genre n'est donc pas opérationnelle mais permet de qualifier deux ensembles documentaires qui ont des spécificités qui ne se recoupent pas toutes.

D'autres catégories ont été proposées pour qualifier différentes archives produites dans l'enseignement supérieur et la recherche. Avec Magalie Moysan, nous avons montré<sup>1630</sup> que les archivistes et étudiant·e·s archivistes utilisent majoritairement les termes « chercheurs » et « laboratoire », suivi de loin par « unités » et « scientifique » pour désigner les producteurs d'archives dans le milieu de la recherche. C'est à partir de 2012 que le terme « laboratoire » explose et il est surtout utilisé dans des travaux sur les archives en sciences du végétal, sciences médicales et archives de la recherche en général. Il est vrai que cette entité est moins prégnante en sciences humaines et sociales. Pourtant les catégorisations dont nous disposons ne valorise pas le niveau du laboratoire.

---

<sup>1630</sup> M. Georges, M. Moysan, « When French archivists speak about researchers... », *com. cit.*.

Thérèse Charmasson<sup>1631</sup> fait la distinction entre trois grands ensembles d'archives des sciences, largement intégrés par la profession : les archives de tutelle des établissements de recherche, celles qui sont propres à des établissements de recherche et d'enseignement scientifiques (incluant les laboratoires et les centres de recherche) et les archives personnelles des scientifiques. Déjà, Denis Poupardin et Mireille Jean proposait une nouvelle catégorie :

« Dans ses directives, la direction générale de l'I.N.R.A. établissait une distinction entre archives « administratives » et archives « scientifiques », cette dernière expression s'appliquant selon toute apparence aux archives issues des laboratoires. [...] Nous nous sommes contentés de distinguer archives de l'administration de la recherche et archives des unités de recherche »<sup>1632</sup>.

Dans sa thèse Magalie Moysan<sup>1633</sup> revient également sur ces délimitations. Elle souligne que Bertrand Müller considère que cette catégorisation met l'accent sur la dimension institutionnelle de la recherche, au détriment de la production scientifique collective<sup>1634</sup>. Ce constat est partagé par Odile Welfélé :

« Les véritables archives scientifiques, où se trouvent-elles finalement ? On peut certes se contenter d'une vision bureaucratique (archives de l'administration de la recherche). Ce serait un moindre mal. Des renseignements importants y sont renfermés et leur conservation, le plus souvent centralisée, est assez facile à organiser. Mais ces documents qui servent à gérer la recherche n'en donnent qu'une vision figée, l'image « officielle » du monde de la recherche qui, s'il les utilise et les produit, les méprise dans le même temps. Car nul n'ignore qu'un rapport d'activité, une demande de financement, voire une publication, sont éperdument optimistes quant au travail accompli et aux réalisations à venir. Il ne s'agit pas d'y raconter comment on travaille réellement, il s'agit de convaincre les organismes et services destinataires pour en obtenir le plus de moyens possibles. On peut aussi décider d'aller là où est la vraie vie scientifique »<sup>1635</sup>.

Magalie Moysan montre qu'une autre catégorisation doit se faire au regard des archives collectées qu'elle étudie. En excluant les archives des tutelles, elle distingue les archives d'administration de la recherche dans les établissements, de celles des laboratoires et centres de recherche et de celles des chercheur·se·s. Elle souligne que « cette catégorisation valorise le laboratoire qui se trouve en majorité sous la tutelle de plusieurs établissements et constitue donc un producteur bien distinct de ces

---

<sup>1631</sup> T. Charmasson, « Les archives des sciences en France : réalisations et projets », dans Sébastien Laurent, (sous la dir. de), *Archives secrètes, secrets d'archives ? Historiens et archivistes face aux archives sensibles*, Paris, CNRS, 2003, p. 150-151.

<sup>1632</sup> M. Jean, D. Poupardin, « Les archives des unités de recherche... », *art. cité*, p. 28.

<sup>1633</sup> M. Moysan, *Usages d'archives*, *op. cit.*, p. 421.

<sup>1634</sup> B. Müller, « Onze thèses sur les archives de la recherche pour une nouvelle politique patrimoniale et scientifique », *Revue de synthèse*, n° 136, 2015, p. 449-476.

<sup>1635</sup> O. Welfélé, « L'éprouvette archivée. Réflexions sur les archives... », *art. cité*, p. 353.



derniers »<sup>1636</sup>. De notre côté, nous avons montré dans le deuxième puis le troisième chapitre que l'échelon observé comme étant le plus cohérent est celui de l'équipe. Parfois équipe et laboratoire sont une même entité, parfois un laboratoire contient plusieurs équipes. Collecter les archives au niveau des équipes permet, selon nous, de disposer de dossiers les plus complets possible et de ne pas individualiser la production des archives.

La distinction entre archives administratives et archives scientifiques, c'est-à-dire la distinction entre deux systèmes de genres aux périmètres différents mais qui se recoupent, ne peut pas constituer une catégorisation des archives de la recherche. Elle est en fait un outil permettant d'appréhender différemment ces ensembles documentaires. Parmi les catégorisations proposées, c'est bien celui du niveau de production qui nous semble le plus opérationnel : tutelles, institutions, laboratoires, équipes, individus. Et, à la suite de Magalie Moysan<sup>1637</sup>, nous remarquons l'importance de la prise en compte des collectifs qui se constituent entre les institutions et les chercheur·se·s : équipes et laboratoires.

L'analyse précise de ces trois cas montre toute la complexité de l'évaluation des documents. Le cahier de laboratoire est un objet singulier et complexe. Les chercheur·se·s montrent un certain attachement à ce document tout en ne mettant pas en œuvre d'actions permettant de garantir sa patrimonialisation. Sa collecte peut de plus s'avérer compliquée parce que son cycle de vie est complexe et parce que ce genre s'inscrit nécessairement dans un fonds plus large et ne peut être collecté seul. Les dossiers préparatoires des publications et les publications elles-mêmes sont un exemple d'une évaluation différenciée par les chercheur·se·s et les archivistes. Ainsi, les premiers gardent plutôt les produits finis quand les deuxièmes préféreraient collecter les dossiers préparatoires. Enfin, les archives administratives et les archives scientifiques sont deux systèmes de genres aux périmètres différents mais partiellement superposés. Utilisées par les archivistes, ce ne sont pas des catégorisations opérationnelles pour les chercheur·se·s. Les notions de niveau de production sont plus appropriées, surtout si l'on parle d'équipe ou de laboratoire.

Chercheur·se·s et archivistes évaluent donc les archives. Les premier·ère·s pour s'inscrire dans une gestion documentaire saine et ne pas manquer de place. Les deuxièmes pour estimer ce qui doit être conservé éternellement. Dans une première vision d'ensemble, nous ne relevons pas de grandes différences d'évaluation des typologies. Les archivistes se montrent souvent plus mesurés en proposant du tri dans les dossiers. Les chercheur·se·s n'accordent que peu d'importance aux dossiers portant sur

---

<sup>1636</sup> M. Moysan, *Usages d'archives, op. cit.*, p. 421.

<sup>1637</sup> M. Moysan, *Usages d'archives, op. cit.*, p. 421.

l'hygiène et la sécurité alors que les archivistes souhaitent les garder longtemps. En première analyse ces divergences paraissent donc faibles, mais, en poursuivant l'analyse et en étudiant des cas particuliers, nous découvrons que les divergences peuvent être subtiles et non sans conséquence. Le dossier préparatoire d'une publication est un bon exemple. Archivistes et chercheur-se-s peuvent ainsi s'entendre sur l'idée de conserver ce dossier après avoir effectué un tri préalable qui ne sera pas le même. Les chercheur-se-s et les archivistes ne partagent pas les mêmes avis mais il manque à l'un-e comme à l'autre une partie des enjeux de cette évaluation. Aux chercheur-se-s, les archivistes apportent le recul et la vision d'ensemble ainsi qu'une vision patrimoniale de la production documentaire. Aux archivistes, les chercheur-se-s procurent la connaissance des documents dans leurs environnements de production. Carol Couture indique que « entre le fait de devoir à tout prix considérer l'origine ou le contexte de création comme la donnée unique dont on doit tenir compte et l'utilisation des archives qui est, pour d'autres, la panacée de l'évaluation, il y a sans aucun doute un juste milieu qui pourrait amener l'archiviste à se préoccuper de l'un et de l'autre »<sup>1638</sup>. Pour nous, ce juste milieu se situe dans le dialogue qu'archiviste et chercheur-se-s réussiront à nouer à ce sujet.

### 3. Des modes d'attachement aux archives irréconciliables ?

Les archives sont des objets-frontières<sup>1639</sup> en tant qu'elles déclenchent plusieurs communautés de pratiques et qu'elles satisfont aux exigences informationnelles de chacune d'entre elles<sup>1640</sup> tout en restant des archives. La création d'objet-frontières est un processus clé dans le développement et le maintien de la cohérence entre les communautés qui se croisent<sup>1641</sup>. En conséquence, les archives sont des objets-frontières entre archivistes et chercheur-se-s, mais, au-delà des pratiques et des exigences informationnelles, se sont aussi les modes d'attachement aux archives qui divergent dans ces deux communautés. Des travaux se sont d'ailleurs intéressés aux réponses psychologiques et physiologiques de ceux et celles qui rencontrent des archives ou mettent en œuvre des processus d'archivage<sup>1642</sup>. D'autres travaux ont montré que cet objet est saisi dans la construction subjective des personnes<sup>1643</sup>.

Dans cette dernière partie nous interrogeons la possibilité d'existence d'un espace de dialogue entre chercheur-se-s et archivistes. D'abord, après avoir analysé les modes d'attachement aux archives,

---

<sup>1638</sup> C. Couture, *Les fonctions de l'archivistique...*, op. cit., p. 112.

<sup>1639</sup> *Retour sur la notion d'objet-frontière*, *Revue d'anthropologie des connaissances*, vol. 4, n° 1, 2010, 250 p.

<sup>1640</sup> Geoffrey C. Bowker, Susan Leigh Star, *Sorting Things Out. Classification and Its Consequences*, Londres, MIT Press, 1999, p. 297 cité par Céline Verchère, Emmanuel Anjembe, « De la difficulté de fabriquer des objets-frontières. Le cas d'un projet de conception exploratoire », *Revue d'anthropologie des connaissances*, vol. 4, n° 1, 2010, p. 39.

<sup>1641</sup> G. C. Bowker, S. Leigh Star, *Sorting Things Out*. op. cit., p. 297 cité par C. Verchère, E. Anjembe, « De la difficulté de fabriquer des objets-frontières... », art. cité, p. 39.

<sup>1642</sup> Marika Cifor, Anne J. Gililand, « Affect and the archive... », art. cité, p. 1-6.

<sup>1643</sup> P. Marcilloux, *Les ego-archives*, op. cit., 250 p. A. Laloux, *Les dossiers individuels de la protection de l'enfance...*, op. cit., p. 47-58.

nous tenterons de comprendre ce qui rapproche ces deux communautés. Puis nous proposerons des pistes pour rendre ce dialogue effectif et utile.

### 3.1. Caractérisation de la différence de nature du rapport aux archives

Les archivistes et les chercheur·se·s n'entretiennent pas le même rapport aux archives. Nous l'avons vu, leurs définitions même de ces objets sont marquées par leurs différences de point de vue. Traces de leur propres activités pour les deuxièmes, ressources patrimonialisables pour les autres, elles génèrent nécessairement des formes d'attachement différentes. En même temps, archivistes et chercheur·se·s en sciences du végétal se retrouvent dans des gestes et des postures : ce ne sont pas deux communautés fondamentalement opposées.

#### 3.1.1. Les modes d'attachement

Les archives et le droit entretiennent une « relation privilégiée »<sup>1644</sup> à propos de laquelle archivistes et chercheur·se·s se confrontent parfois. Ainsi, la propriété des archives de chercheur·se·s est un sujet qui a mobilisé les archivistes, amenant parfois de vifs débats dans la profession. L'idée est assez répandue de dire que les chercheur·se·s considèrent leurs archives comme des objets personnels, privés. Valérie Poinssotte relevait ainsi en 2002 que « les enseignants gardent les archives, considèrent qu'il s'agit de leurs archives privées »<sup>1645</sup> et Goulven Le Brech précise que cette conception « est loin d'être unique, loin s'en faut, elle est au contraire très répandue dans le milieu de la recherche, qu'il s'agisse des sciences de la nature ou des sciences de l'homme »<sup>1646</sup>. Néanmoins cette personnalisation, cette privatisation même des archives par les chercheur·se·s n'existe pas dans tous les domaines de recherche. Magalie Moysan a d'ailleurs montré que la situation est bien différente en sciences biomédicales<sup>1647</sup>. Qu'en est-il pour les chercheur·se·s interrogés ?

Nous avons demandé aux chercheur·se·s à qui appartiennent les documents, données et archives qu'ils ou elles produisent. Les répondant·e·s pouvaient choisir plusieurs réponses :

---

<sup>1644</sup> Hervé Bastien, *Droit des archives*, Paris, La Documentation française, 1996, p. 7.

<sup>1645</sup> V. Poinssotte « Les archives de l'Université d'Angers », *art. cité*, p. 127.

<sup>1646</sup> G. Le Brech, « Les archives des chercheurs et le don : enjeux symboliques et pratiques archivistiques », dans B. Grailles, P. Marciloux, V. Neveu, V. Sarrazin (sous la dir. de), *Les dons d'archives... op. cit.*, p 116.

<sup>1647</sup> M. Moysan, *Usages d'archives, op. cit.*, p. 467-470.

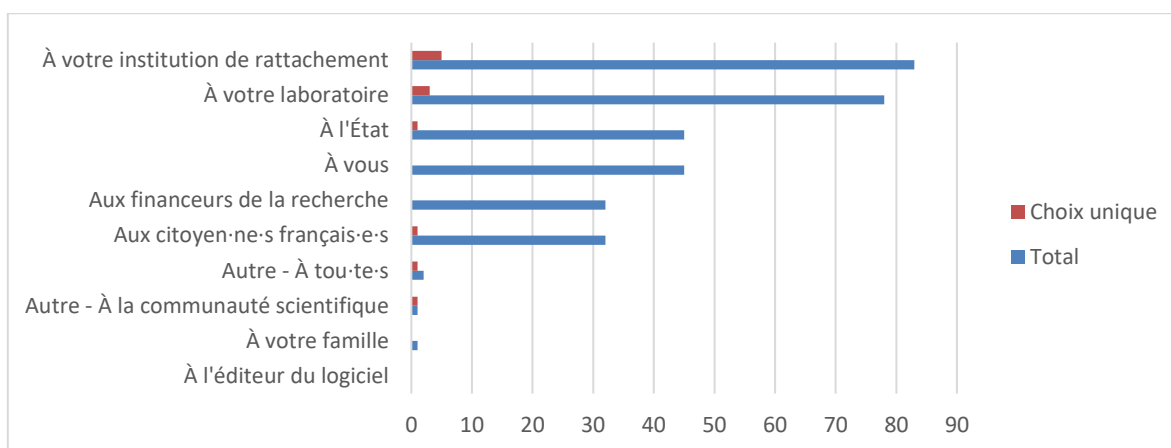


Figure 72 – Attribution par les chercheur·se·s de la propriété des archives, données et documents qu'ils et elles produisent (source : enquête en ligne de décembre 2015 à avril 2016, annexe 2, question n° 9a)

Les chercheur·se·s interrogés choisissent en moyenne trois propriétaires, 12 n'en choisissent qu'un et trois en choisissent six. Sur les 45 personnes qui s'attribuent la propriété des documents, données et archives qu'elles produisent, toutes l'associent un autre propriétaire ; 44 choisissent aussi leur laboratoire et/ou leur institution de rattachement. La quarante-cinquième personne choisit, elle, l'État, les citoyen·ne·s français·e·s et les financeurs de la recherche. Dans notre deuxième chapitre, nous avons montré que ces attributions de propriété étaient fluctuantes en fonction du domaine de recherche et de la taille des laboratoires des chercheur·se·s interrogés. L'attachement par la revendication d'une certaine propriété par les chercheur·se·s est en fait complexe dans les sciences du végétal. Mais une chose est sûre, le réflexe de privatisation des archives n'est pas la règle.

Aux personnes qui attribuent plusieurs propriétaires aux documents, données et archives, c'est-à-dire 90 répondant·e·s, nous avons demandé quel(s) étai(en)t leur(s) critère(s) de différenciation. Là aussi, elles pouvaient en sélectionner plusieurs :

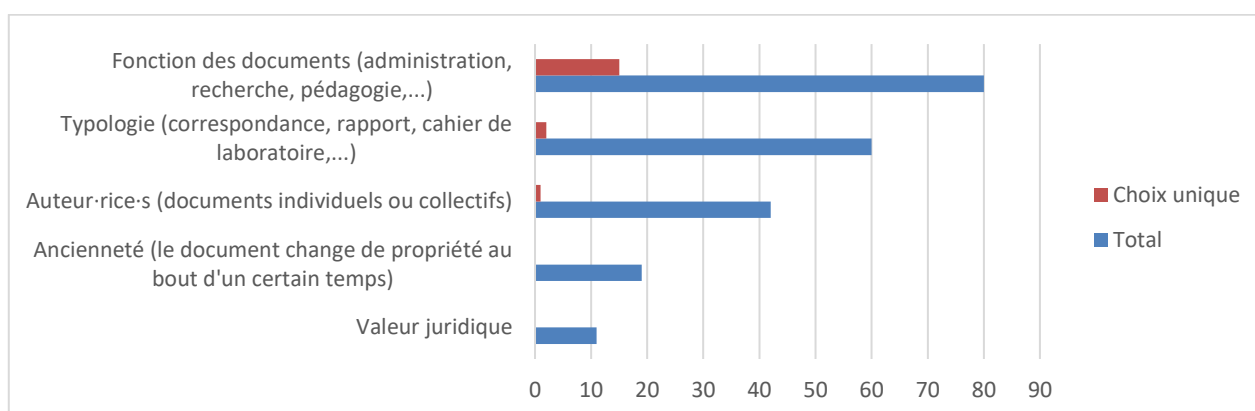


Figure 73 – Critères utilisés par les chercheur·se·s interrogés pour différencier les propriétaires des archives, données et documents qu'ils et elles produisent (source : enquête en ligne de décembre 2015 à avril 2016, annexe 2, question n° 9b)

L'activité à l'origine de la production des documents, données et archives, que nous avons résumée par fonction des documents, est la plus souvent choisie, que ce soit au total ou lorsque les chercheur·se·s ne donnent qu'une seule réponse. 18 répondant·e·s ne choisissent d'ailleurs qu'une seule réponse, quand la moyenne se situe entre deux et trois réponses. Une seule personne choisit les cinq propositions. Notons de plus que la valeur juridique des documents est toujours associée avec leur fonction ou leur typologie. Le caractère individuel ou collectif des documents est élu par près de la moitié des répondant·e·s à cette question, mais seulement une personne ne l'associe pas à un autre critère. Dans les entretiens oraux, c'est la propriété des cahiers de laboratoire qui a été abordée, le plus souvent à l'initiative des répondant·e·s, et parfois celles des données. À chaque fois, il était plutôt clair que le cahier est un outil personnel mais qu'il appartient à l'institution de rattachement, pour certain·e·s, en fait à l'Inra, ou au laboratoire pour d'autres. La propriété des données est souvent attribuée à l'équipe projet qui mène la recherche. Un chercheur a mentionné un travail réalisé dans une équipe particulière sur la propriété des données dans le cadre d'un projet interdisciplinaire concernant également des sciences humaines et sociales. C'est un domaine dans lequel, le statut privé ou public des archives est plus souvent débattu :

« Je sais que pour le projet Roseau par exemple on a signé une charte où était listé tout ce qu'on avait fait avant le projet et à qui ça appartenait et que c'était clair que tout ce qui avait été fait dans Florhige, toutes les connaissances qui avaient été produites dans Florhige qui n'avait pas été encore publiées correspondent, sont [...] en fait la propriété de l'équipe et pas de tout l'ensemble des gens du projet. C'est dans ce cadre-là qu'on a réfléchi un peu à qui sont les données, sinon, c'est pas quelque-chose un peu, des questions que je me pose »<sup>1648</sup>.

Ce chercheur précise aussi qu'il ne s'est en fait jamais posé la question de la propriété de ses documents et données. Il indique avoir toujours transmis à qui le lui demandait les informations requises. Tel est le cas de la plupart des chercheur·se·s interrogés. Notons pour finir que l'idée qu'un document pourrait changer de propriété au bout d'un certain temps n'est pas partagé par les chercheur·se·s interrogés. Pourtant, si l'archivage n'implique pas de transfert de propriété juridique, il implique un transfert de responsabilité qui peut être vécu comme une dépossession, même si le producteur qui verse ses archives n'a pas besoin de s'installer dans la posture du renoncement que doit adopter le donateur privé<sup>1649</sup>.

Ces enjeux de propriété des documents, données et archives dépassent en fait le seul dialogue réglementaire qui peut de plus s'avérer particulièrement complexe<sup>1650</sup>. En effet, les archives de chercheur·se·s se trouvent notamment « à la jonction entre le droit des archives et le droit de la

---

<sup>1648</sup> Entretien avec Jérémie Clotault, le 28 avril 2017.

<sup>1649</sup> B. Grailles, « Quelques réflexions à l'usage des archivistes », dans B. Grailles, P. Marciloux, V. Neveu, V. Sarrazin (sous la dir. de), *Les dons d'archives ...*, op. cit., p. 42.

<sup>1650</sup> C. L. Borgman, *Qu'est-ce que le travail scientifique des données ?*, op. cit., p. 104-106.

propriété intellectuelle », elles sont pour cela « comparables aux archives d'écrivains et d'homme politiques »<sup>1651</sup>. En outre, Laurence Viry a montré qu'il existe, au sein des universités, des « territoires » d'activité dans lesquels les enseignant·e·s chercheur·se·s ne reconnaissent aucune influence légitime, ces territoires deviennent des « lieux de solidarité défensive autour desquels ils sont prêts à se mobiliser en cas d'attaque ou de remise en cause de l'extérieur »<sup>1652</sup>. La gestion des données, des documents et par extension celle des archives, peut probablement constituer l'un de ces territoires. En témoignent les interrogations rencontrées dans un magazine d'un syndicat de l'enseignement supérieur et de la recherche sur la protection des chercheur·se·s dans le cadre de la science ouverte et notamment : « qui protège les chercheurs de la surveillance de l'État ? »<sup>1653</sup>. L'introduction du dossier précise d'ailleurs que les archives et les données « peuvent devenir un prétexte à limiter, quand ce n'est pas menacer, la liberté académique et, par voie de conséquence, les chercheurs qui les exercent »<sup>1654</sup>. L'attachement aux archives, peut donc dépendre aussi d'enjeux politiques et structurels.

Ces attributions de propriété répondent également à un attachement émotionnel aux archives que ce soit de la part des archivistes, qui peuvent être passionnés par un fonds, enjoués par une collecte, agacés par l'état de conservation de certains documents, ou de la part des chercheur·se·s dont l'attachement affectif à certains documents a conditionné leur conservation. Par exemple, Valentin Changenet conserve ses agendas car ils ont une « valeur sentimentale » et Rozenn Le Hirr souhaite garder « sentimentalement » un certain nombre de choses à son départ<sup>1655</sup>, Jérémy Clotault estime qu'un de ses collègues sera « content » quand il lui redonnera des archives qu'il a produites mais dont il a potentiellement oublié l'existence<sup>1656</sup>, Bertrand Dubreucq mobilise l'attache affective comme critère de conservation de documents anciens<sup>1657</sup>, Philippe Simoneau explique « comme je suis un sentimental les seules choses que je n'ai pas détruites sous forme papier c'est les thèses auxquelles j'ai participé, car j'ai trouvé que c'était faire injure aux doctorants qui avaient travaillé pour ces thèses que de les jeter »<sup>1658</sup> et Thierry Rouxel mobilise même la valeur artistique de certaines archives<sup>1659</sup>. Magalie Moysan observe d'ailleurs elle aussi cette « valeur affective » des archives<sup>1660</sup>. Odile Welfelé se place un cran au-dessus et explique qu'il existe une « "interdiction psychologique" du scientifique non primé

---

<sup>1651</sup> G. Le Brech, « Les archives des chercheurs et le don... », *art. cité*, p. 116.

<sup>1652</sup> L. Viry, *Le monde vécu des universitaires... op. cit.*, p. 90.

<sup>1653</sup> Juliette Galonnier, « Penser la protection des chercheurs, de leurs données et de leurs enquêtes à l'heure de la science ouverte », *VRS La vie de la recherche scientifique*, n° 426, 2021, p. 11.

<sup>1654</sup> Laurence Favier, Chantal Pacteau, « Les chercheurs, leurs données et leurs sources : entre ouverture et fermeture », *VRS La vie de la recherche scientifique*, n° 426, 2021, p. 9.

<sup>1655</sup> Entretien avec Valentin Changenet, 24 février 2017. Entretien avec Rozenn Le Hirr, le 21 avril 2017.

<sup>1656</sup> Entretien avec Jérémy Clotault, le 28 avril 2017.

<sup>1657</sup> Entretien avec Bertrand Dubreucq, le 24 mars 2017.

<sup>1658</sup> Entretien avec Philippe Simoneau, 30 mars 2017.

<sup>1659</sup> Entretien avec Thierry Rouxel, 26 avril 2017.

<sup>1660</sup> M. Moysan, *Usages d'archives, op. cit.*, p. 465-466.

[qui] le conduit à refuser de déposer ses documents auprès des services d'archives »<sup>1661</sup>. D'ailleurs, au-delà de l'attachement, les émotions peuvent être génératrices de sens pour les chercheur·se·s<sup>1662</sup>.

L'attachement aux archives répond à un triple mouvement que les chercheur·se·s et les archivistes ne vivent pas avec la même intensité ni de la même façon. Il peut d'abord y avoir un attachement personnel et affectif aux archives. Les archivistes ressentent de l'intérêt, c'est un mot qui est cité 318 fois dans le corpus, les chercheur·se·s conservent certains documents pour leur valeur affective. Pour autant, cet attachement affectif ne débouche pas, pour les chercheur·se·s interrogés sur une privatisation ou une appropriation extrême des documents. Par ailleurs, les archives sont prises structurellement dans des enjeux de pouvoir et d'indépendance. Elles peuvent constituer un territoire de liberté académique pour la défense duquel les chercheur·se·s allient leurs forces. Les chercheur·se·s rencontrés ne paraissent pas s'inscrire dans cette perspective même si les démarches liées à la science ouverte peut les interroger. Enfin, pour les chercheur·se·s interrogés, la propriété des archives, données et documents qu'ils et elles produisent est souvent partagée entre les chercheur·se·s, leur laboratoire et leurs institutions. Pour les archivistes, c'est le service producteur qui est propriétaire de ses archives, mais cette notion est particulièrement floue dans le monde de la recherche.

### 3.1.2. L'archivage qui ne dit pas son nom

Dans leur quotidien, les chercheur·se·s rencontrés mettent en œuvre toute une série de pratiques qui se rapprochent ou pourraient se confondre avec l'activité d'archivage. Parfois, seul un objet les différencie, il s'agit alors de conserver sur le long terme des ressources biologiques. Parfois, seul un ou plusieurs gestes de l'archivage sont réalisés sans que la chaîne soit complète : par exemple, les chercheur·se·s ont des pratiques de classement ou de description.

Nous avons précisé dans le premier chapitre le parallèle que les chercheur·se·s font entre le végétal et les archives et notamment la capacité du végétal à être une archive en lui-même. Le premier exemple d'une pratique pouvant s'apparenter à de l'archivage est celle d'une expérience menée sur le site de l'Inra Versailles Grignon qui nous a été décrite par l'un des interrogés.

« Il y a des cases avec de la terre dedans. Le principe de la manip c'est qu'on est partis du même sol mais chaque année on a mis un engrais différent [dans chaque carré], mais toujours le même [d'une année sur l'autre]. L'idée, c'était de voir l'évolution du sol avec l'impact de l'amendement sur la structure du sol. C'est une vieille manip qui date de 80 ans. En fait, la terre s'est transformée. Vous allez voir, il y a des terres noires, des terres blanches, des terres imperméables, [...]. On a fait des prélèvements chaque année. Et là on a un enregistreur,

---

<sup>1661</sup> O. Welfélé, « Les archives scientifiques contemporaines et l'écriture de la science... », *art. cité*, p. 167.

<sup>1662</sup> Marie Perez, « Émotions et sentiments dans le processus de construction de sens du chercheur. Le cas l'expédition Darwin en Patagonie », *Revue internationale de psychosociologie et de gestion des comportements organisationnels*, vol. 23, n° 55, 2017, p. 297-320.

c'est-à-dire qu'on voit les impacts... On voit par exemple le choc pétrolier en 74, il y a une variation du sol qui est lié à l'atmosphère qui a varié. On voit l'avènement du sans plomb dans l'essence, on voit le nuage de Tchernobyl qu'est passé, etc. Donc ça sert d'enregistreur »<sup>1663</sup>.

Au-delà de l'expérience, il nous semble que ces expérimentations sur le temps long s'inscrivent dans des temporalités similaires à celles des archives. Au-delà de la mémoire du sol, les informations qui sont mobilisées pour faire les analyses ont dû être conservées « 80 ans ».

L'activité qui nous est apparue la plus proche de celle des archivistes est la gestion des ressources biologiques. La conservation voire la collection de ressources biologiques existe depuis plusieurs siècles et couvre une grande diversité de pratiques<sup>1664</sup>. Gérer ces ressources demande un certain nombre de gestes et de connaissances spécifiques que les archivistes reconnaîtront. Il est nécessaire de porter une attention aux conditions de conservation :

« On travaille sur des microorganismes. On a donc des collections de microorganismes. [...] Il y a toute une réflexion sur comment est-ce qu'on stocke ces microorganismes pour qu'ils restent vivants, pour que dans dix ans ou 50 ans on puisse encore travailler dessus » [P. Simoneau]. « On a des herbiers de maladies. [...] Des herbiers de plantes malades comme un herbier normal. C'est dans des petites enveloppes, traitées à l'arsenic, ça date de 1890 » [T. Rouxel]. « On a une collection, on a une chambre spéciale, normalement à 4°C et ainsi de suite, pour conserver des graines mais alors elle est complètement remplie et c'est très compliqué. [...]. Donc souvent, quand on fait du stockage, on les met en sous-sol parce que c'est quand même plus à l'abri de la lumière que là-haut » [R. Le Hir]<sup>1665</sup>.

Il faut également réfléchir à la manière de les identifier et de les décrire :

« Et puis il y a toute une réflexion sur comment est-ce qu'on les codifie pour pouvoir les retrouver, comment on crée une banque de données sur ordinateur pour avoir leur nom, leur collection, leurs caractéristiques, etc. » [P. Simoneau]. « Il y a un nom et une date. Donc avec la date je retrouve la page de mon cahier. De mon cahier, je retrouve très facilement le stock mais du stock c'est plus compliqué de retrouver le cahier, avec la date. Et ça c'est valable aussi pour beaucoup « d'archives » biologiques, de tubes, où j'ai formalisé des étiquettes qui renvoient à un numéro de cahier de manip. Quand je prends un tube, je peux directement retomber sur mes archives, y a un numéro de cahier, la date et la page et on retombe exactement sur ce que j'ai fait tel jour. Tous les gens qui passent dans l'équipe font ça » [B. Dubreucq]<sup>1666</sup>.

---

<sup>1663</sup> Entretien avec Fabien Chardon, le 21 avril 2017.

<sup>1664</sup> Fabien Milanovic, « Les ressources biologiques. Enjeux transversaux de connaissance, socialisation, régulation », *Revue d'anthropologie des connaissances*, vol. 5, n° 2, 2011, p. 189-205.

<sup>1665</sup> Entretien avec Philippe Simoneau, 30 mars 2017. Entretien avec Thierry Rouxel, 26 avril 2017. Entretien avec Rozenn Le Hir, le 21 avril 2017.

<sup>1666</sup> Entretien avec Philippe Simoneau, 30 mars 2017. Entretien avec Bertrand Dubreucq, le 24 mars 2017.



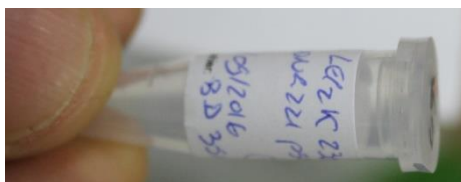


Figure 74 - Tube contenant du matériel biologique étiqueté (photographie réalisée pendant l'entretien avec Bertrand Dubreucq, le 24 mars 2017)

Comme pour ce chercheur, d'autres ont dû mettre en place des systèmes de cotation. Il est aussi nécessaire de classer et d'organiser les ressources :

« Tout ce qui est stockage de graines et ainsi de suite. [...] Par exemple dans ce meuble-là, j'ai trois tiroirs et j'ai organisé effectivement les graines par projet et puis à l'intérieur on a les sachets de graines avec les noms dessus, les dates et ainsi de suite »<sup>1667</sup>.

Ainsi que de les évaluer et d'en éliminer :

Et donc les stocks, les tiroirs que je t'ai montrés avec les stocks de graines c'est des projets, deux d'entre eux c'est des projets terminés et je vais dans pas longtemps trier et ne garder que ce qui a été publié, ce qu'on a pu exploiter, le reste va probablement être jeté, [et les descendre dans l'armoire de conservation] »<sup>1668</sup>.

Un aspect particulier de cette conservation de ressources biologiques est leur mise en banque :

« Et on a besoin de conserver une diversité génétique qui est indispensable quelle que soit l'espèce et dans des banques, il y a des banques qui sont faites pour ça »<sup>1669</sup>.

Il s'agit alors de « verser » les ressources créées dans des banques nationales ou internationales qui ont pour but de conserver ces ressources vivantes mais aussi de garantir leur légitimité<sup>1670</sup>, là où les archivistes pourraient eux et elles parler d'authenticité et d'intégrité. Les gestes mis en œuvre dans la gestion de ces ressources biologiques – décrire, garder le lien entre un ensemble et sa description, être attentif aux conditions de conservation, trier, etc. – se rapprochent donc bien de ceux utilisés dans l'action d'archiver. Nous pouvons faire l'hypothèse que l'usage potentiel est certainement aussi un des éléments déclencheurs de ces gestes.

Une autre activité, liée notamment à la recherche en sciences du végétal, peut être mise en relation avec l'archivage : la classification du vivant. Ce lien de proximité, qui permet d'expliquer

---

<sup>1667</sup> Entretien avec Rozenn Le Hir, le 21 avril 2017.

<sup>1668</sup> Entretien avec Rozenn Le Hir, le 21 avril 2017.

<sup>1669</sup> Entretien avec Fabien Chardon, le 21 avril 2017.

<sup>1670</sup> Stephens Neil, Atkinson Paul, Glasner Peter, « Internationaliser des standards, mettre en banque avec confiance. La mise en banque de cellules souches dans trois systèmes nationaux », *Revue d'anthropologie des connaissances*, vol. 5, n° 2, 2011, p. 260-286.

l'intervention d'un épistémologue des sciences dans un séminaire de recherche en bibliothéconomie et en archivistique<sup>1671</sup>, est tout à fait appréhendé par l'un des chercheur-se-s rencontrés :

« Bon, je l'ai déjà un peu fait avec la génétique, donc effectivement y a aussi la classification quelque part puisque, quand on parle d'archives, on parle de boîtes, de classement, donc voilà, c'est pas fait comme ça : mais on peut imaginer la recherche, l'enseignement, et puis dans l'enseignement j'ai la L1, la L2, la L3 et puis différents modules etc. C'est pareil avec les plantes, on peut très bien imaginer... C'est ce qu'on appelle la taxonomie »<sup>1672</sup>.

Avant même de chercher à mettre en banque, à collectionner, ou à conserver, les chercheur-se-s ont tenté de décrire et de classer. Une activité qui fait appel à une vision « la plus complète possible de la diversité des espèces présentes sur le globe » et qui s'appuie « sur le passé du vivant, pour construire la connaissance de son présent »<sup>1673</sup>. Il s'agissait alors de produire des inventaires en tentant de créer des standards de classification<sup>1674</sup>. Plus récemment l'enjeu a aussi été de mettre les données descriptives en relation dans des bases de données<sup>1675</sup>.

Une dernière pratique entretient des liens de proximité avec l'archivage : la gestion des données. Les chercheur-se-s doivent décrire, documenter, documentariser même. À l'IRHS, lors de notre enquête, la problématique est prise en charge et deux chercheur-se-s en témoignent. D'abord, le directeur, qui emploie le terme d'archivage certainement parce que nous nous entretenons de ce sujet depuis plusieurs minutes et non pas parce qu'il pense diriger une action archivistique :

« Quand on génère comme ça des tonnes de données, on s'intéresse ensuite à ces données avec un contexte bien précis et donc souvent on ne s'intéresse qu'à une partie de ces données et la question c'est *quid* du reste. Donc il y a effectivement tout un travail qui est fait au niveau de l'unité pour avoir des systèmes homogènes d'archivage de ces données de masse, de façon à ce que les gens puissent travailler sur ces données, donc pas forcément ceux qui les ont générées, mais d'autres et se dire, voilà, moi j'ai besoin pour la compréhension de mon propre projet, ce serait bien que je sache ce qui se passe dans telle autre condition, tiens, je sais que les autres ont travaillé là-dessus, j'ai accès à leurs données et je peux finalement, sans les résultats, avoir des pistes pour la compréhension. Mais là c'est un peu compliqué parce que ça demande à ce que les données soient archivées de façon uniforme et donc il y a tout un travail car il faut se discipliner pour faire ce stockage uniforme, donc, mettre en place des outils qui leur permettent que dès la génération de la donnée, elle soit déjà en forme pour ensuite être stockée et réutilisée par les autres »<sup>1676</sup>.

---

<sup>1671</sup> S. Tirard, « Classer et nommer les être vivant », *art. cité*, p. 111-119.

<sup>1672</sup> Entretien avec Jérémy Clotault, le 28 avril 2017.

<sup>1673</sup> S. Tirard, « Classer et nommer les être vivant », *art. cité*, p. 119.

<sup>1674</sup> Émilie-Anne Pépy, « Décrire, nommer, ordonner », *Études rurales*, n° 195, 2015, p. 27-42.

<sup>1675</sup> L. Heaton, F. Millerand, « La mise en bases de données... », *art. cité*, p. 15.

<sup>1676</sup> Entretien avec Philippe Simoneau, 30 mars 2017.

Puis c'est la responsable de l'équipe de recherche en bio-informatique qui est tentée de faire le lien entre ce qu'elle fait et une pratique archivistique. Cependant, cette proximité ne fait pas sens pour elle car elle contrevient à son système de représentation des archives :

« Et par-delà, ça, c'est aussi mener avec eux [les biologistes du laboratoire] [...] des réflexions pour mettre en place des outils pour gérer des données de manière centralisée, de manière efficace, de façon à ce qu'on puisse les réutiliser, qu'on puisse les intégrer. Tout simplement parce que on reste encore trop dans le contexte où, un jeu de données, il a été acquis dans le cadre d'un projet particulier, d'une manip particulière, c'est une personne particulière qui a fait les manip donc les mesures qui ont été faites, elles sont dans un fichier Excel sur sa machine avec une codification qui lui est personnelle. Ce jeu de données-là, il va servir d'appui à une publication et puis c'est fini. Donc c'est un travail qui est en cours dans l'équipe qui est le développement d'un outil de gestion de laboratoire pour gérer l'ensemble des infos. [...] Dans un premier, actuellement, l'outil qui est en production permet d'appuyer d'une part les centres de ressources biologiques qui sont intégrés par les métiers, donc permettre la gestion de tout le matériel biologique qu'ils ont en collection avec les caractérisations associées. [...] Et l'étape suivante dans le développement c'est la gestion des expériences. Donc quelles manip ont été menées, avec quels échantillons, sur quels équipements, dans le cadre de quel projet, et ça a généré quel jeu de données ? C'est des développements en cours pour pouvoir, en un sens aussi faire de l'archivage mais pas vraiment parce qu'on espère que justement ces données-là, elles ne vont pas disparaître dans le cimetière des données des uns et des autres, mais qu'on va pouvoir effectivement les réutiliser, les traiter de manière conjointe et faire des choses intéressantes »<sup>1677</sup>.

Les chercheur·se·s rencontrés mettent donc en œuvre des gestes liés à l'archivage dans des projets de recherche, pour gérer les ressources biologiques et même pour gérer les données qui sont générées par leurs recherches. Ces personnes font face aux mêmes problématiques que les archivistes sans pour autant conscientiser ces gestes comme de l'archivage. Leurs métiers sont-ils donc si opposés ?

### **3.1.3. Des métiers opposés ?**

Les points de vue des chercheur·se·s et des archivistes sur les archives sont bien différenciés. Pour autant, leur métiers sont-ils si différents puisque l'un des axes de convergence de ces points de vue est celui de l'enracinement des représentations et pratiques liées aux archives dans un contexte professionnel, d'autant qu'archivistes de l'enseignement supérieur et de la recherche et chercheur·se·s partagent les mêmes employeurs ? Trois axes nous permettent d'aborder cette question. Le premier s'appuie sur la convergence de ces deux métiers vers la gestion des documents et des données. Le

---

<sup>1677</sup> Entretien avec Julie Bourbeillon, 30 mars 2017.

deuxième interroge le rapport aux temps de ces deux professions. Enfin, le troisième est une ouverture sur les apports de la rencontre entre chercheur·se·s en sciences du végétal et chercheur·se·s d'autres disciplines et notamment en histoire.

D'abord, les chercheur·se·s sont amenés, tout comme les archivistes, à gérer des documents et des données :

« Encore une fois se pose le problème du volume qu'on génère tous les ans et de qui se saisit de ce problème-là. Parce que c'est encore une mission qui s'ajouterait à nos missions à nous, avec les étudiants, tous les ans, juste avec les modules d'informatique, je fais, une soixantaine de projets étudiants. Ça veut dire une soixantaine de machins à enregistrer : c'est le projet de Pierre Paul Jacques, ça parle de tel thème. Rien que pour les projets informatiques, ensuite je fais des trucs en collaboration avec des collègues sur des rapports pour faire des travaux de bureautique, c'est pareil, donc là c'est à chaque fois une vingtaine ou une trentaine de documents »<sup>1678</sup>.

Les chercheur·se·s mettent en place des systèmes de gestion de leurs documents, parfois comme ils et elles le peuvent :

« On n'a pas forcément réfléchi en amont à la manière dont on veut archiver les choses mais on a bien conscience qu'il faut les garder et donc on les garde, mais on construit le système d'archivage au fur et à mesure où on le met en place, ce qui fait qu'il n'est pas... On s'aperçoit vite qu'on aurait mieux fait d'y réfléchir avant. À ce niveau-là, c'est loin d'être parfait, en plus parce que on ne pense pas à aller mettre les documents sur le serveur partagé parce que ce serait un vrai moyen d'archivage et souvent, on y pense éventuellement de temps en temps, a posteriori »<sup>1679</sup>.

Dans ces deux témoignages tout de même, il est possible de relever que les chercheur·se·s pourraient avoir besoin d'aide dans les gestions documentaires décrites. En outre, une autre chercheuse<sup>1680</sup> nous explique avoir construit une base de données. Tout commence par un incident, la panne de son ordinateur qui lui fait perdre toute la structure et les métadonnées qu'elle associe à ses photographies qui constituent une part non négligeable des données qu'elle mobilise dans ses recherches. Devant repartir de zéro, elle construit une nouvelle base de données plus sécurisée et elle en profite pour réfléchir plus précisément à la structure des métadonnées qu'elle associe aux images. Finalement, elle décide d'utiliser un référentiel taxonomique. Cette démarche est assez proche des actions des archivistes et de la réflexion qui est par exemple menée autour de l'indexation des archives. Enfin, la question de l'archivage ou du moins de la pérennisation de certaines informations n'est parfois pas loin du travail des chercheur·se·s :

---

<sup>1678</sup> Entretien avec Julie Bourbeillon, 30 mars 2017.

<sup>1679</sup> Entretien avec Philippe Simoneau, 30 mars 2017.

<sup>1680</sup> Entretien avec Sophie Nadot, le 24 mars 2017.

« Ça vient du fait qu'on s'est posé la question sur l'archive en tant que responsable d'une plateforme d'imagerie numérique. Notion d'archives, durée, accès, temps d'accès à la données »<sup>1681</sup>.

D'ailleurs, Odile Welfelé soulevait que :

« Le problème de la recherche est donc moins, aujourd'hui, de se procurer des données nouvelles que de savoir comment les ordonner et les exploiter : plus que jamais se pose, pour les scientifiques eux-mêmes (et bien avant que la question ne soit posée aux archivistes), le problème de la sélection [...] Toujours est-il qu'en quelques années, la surproduction a succédé à la pénurie de données. Dans ce contexte, vouloir conserver des données anciennes apparaît à bien des scientifiques comme un anachronisme »<sup>1682</sup>.

Tous ces systèmes font des chercheur·se·s des gestionnaires de documents et de données, tout autant que des archivistes. En fait, c'est dans l'intention que se cachent les différences. Les gestes peuvent être les mêmes, les apparences aussi. Mais les chercheur·se·s visent une réutilisation potentielle principalement quand les archivistes ont pour objectifs la pérennisation des documents. Les chercheur·se·s conservent leurs documents selon des critères de pertinence quand les archivistes cherchent à atteindre la représentativité. Il est même possible de retrouver chez les chercheur·se·s une certaine tension caractéristique du métier d'archiviste<sup>1683</sup> entre conserver et détruire et entre fermeture et ouverture.

L'inscription dans le temps des chercheur·se·s et des archivistes constitue notre deuxième point d'attention. En effet, Odile Welfelé souligne une opposition entre ce que sont les chercheur·se·s et ce qu'elle est, c'est-à-dire une archiviste :

« Pour résumer la problématique d'une manière un peu caricaturale deux cultures coexistent et se rencontrent rarement : celle du monde scientifique qui vit dans l'innovation permanente, le regard tourné vers le futur et qui, pour une grande partie, a fait sienne la devise "du passé, faisons table rase" ; et celle des métiers du patrimoine »<sup>1684</sup>.

De notre côté, nous avons montré que les chercheur·se·s interrogés sont plutôt inscrits dans le présent. Un présent chronophage à partir duquel sont regardées les autres temporalités. Le passé n'est pas absent mais parfois en rupture avec le présent des chercheur·se·s. Le futur constitue quant à lui une suite logique du présent. La temporalité dans laquelle s'inscrivent les archivistes semble être la même. Les archivistes se situent ainsi également dans un présent d'où tout part et où tout arrive : « entre le passé et l'avenir »<sup>1685</sup>, tel Janus et ses deux visages, les archivistes identifient et préservent au présent

---

<sup>1681</sup> Entretien avec Bertrand Dubreucq, le 24 mars 2017.

<sup>1682</sup> O. Welfelé, « La souris et l'encrier... », *art. cité*, p. 54.

<sup>1683</sup> H. Lemoine, « Conserver, détruire... », *art. cité*, p. 76.

<sup>1684</sup> O. Welfelé, « La Souris et l'encrier... », *art. cité*, p. 54.

<sup>1685</sup> M. Duchemin, « la profession d'archiviste entre le passé et l'avenir », *La Gazette des archives, Hors-série*, 1992, p. 189-201.

le pont entre le passé et le futur<sup>1686</sup>. Finalement, ce qui différencie archivistes et chercheur·se·s dans leur rapport au temps, ce n'est pas le point de départ, ancré dans le présent, mais plutôt l'étendue de leur regard. Nous avons montré que pour les chercheur·se·s interrogés, la place du présent est chronophage et que c'est un temps vers lequel tout converge. Le regard est certainement plus ouvert pour les archivistes qui ont « l'infini et l'éternité au programme »<sup>1687</sup>. Une autre différence est à relever dans la place des ruptures temporelles que connaissent ces deux professions. Nous savons désormais que, pour les chercheur·se·s, il existe parfois des points de cassure dans le lien entre présent et passé. Les archivistes sont les garants de la continuité du temps malgré ces ruptures et pour cela, c'est plutôt dans le présent qu'ils et elles marquent une rupture en « exclu[an]t les archives, du fait de leur traitement, de leur temporalité afin de les inscrire dans l'éternité »<sup>1688</sup>. Ceci a pour conséquence de placer la rencontre entre archiviste et chercheur·se·s autour des archives dans une expérience de simultané du non-simultané<sup>1689</sup>, c'est-à-dire, que les archives sont bien inscrites dans le même temps chronologique pour ces deux groupes, mais que ce temps chronologique est perçu différemment par les chercheur·se·s et par les archivistes. Pour finir, soulevons une dernière caractéristique qui rapproche archivistes et chercheur·se·s dans leur rapport au temps : l'impossible finitude du travail des archivistes comme celui des chercheur·se·s. Anne Both relève ainsi que « le verbe "finir" prend dans le monde archivistique une toute autre signification : la plupart du temps, il s'agit d'une étape d'une infime partie qui est terminée, mais la notion de finitude est parfaitement inopérante »<sup>1690</sup>. La recherche non plus ne finit jamais.

Un dernier détour nous intéresse mais ne concerne pas directement les archivistes. Il s'agit de la confrontation des chercheur·se·s aux sciences humaines et sociales dans le cadre de projets interdisciplinaires. Nous avons eu la chance de rencontrer un chercheur<sup>1691</sup> qui a travaillé dans le cadre de plusieurs projets de recherche avec des chercheur·se·s d'autres disciplines : des historiens et des épistémologues dans le cadre du projet Florhige, des géographes et sociologues dans le cadre du projet Rosemonde. Concernant le projet Florhige il explique :

« On s'est retrouvé à travailler sur un objet commun qui était les variétés de rosiers et pour lequel on se rendait compte qu'on avait des questions communes. Nous, on est amené à travailler sur des rosiers qu'on va trouver dans des roseraies qui sont des plantes vivantes et pour lesquelles on va essayer de se poser la question : quelles sont les relations entre ces différentes plantes ? Mais on sait très bien que ce ne sont pas des plantes sauvages, mais que ce sont des plantes qui sont issues d'un travail humain de création variétale d'une part

---

<sup>1686</sup> J. W. Smit, « Arquivologia, Ciência da informação... », *op. cit.*, p. 9.

<sup>1687</sup> A. Both, « L'archiviste et la négation du temps », *La Gazette des archives*, n° 226, 2012, p. 63

<sup>1688</sup> L. Perchappe, *op. cit.*, p. 24.

<sup>1689</sup> F. Hartog, *Chronos, op. cit.*, p. 116, 170-171, 324-325.

<sup>1690</sup> A. Both, *Le sens du temps, op. cit.*, p. 275.

<sup>1691</sup> Entretien avec Jérémy Clotault, le 28 avril 2017.

et de conservation également. Et de se poser la question de pourquoi ces plantes sont devant nous, c'est une des questions qui était très importante et justement il y avait à côté ces historiens qui essayaient de comprendre comment l'approche de création variétale se mettait en place, se définissait et c'est là qu'on a réussi à se réunir. Ça nous permettait de pouvoir, à travers deux approches, à travers deux sources différentes que sont les archives et les sources vivantes, de nous permettre de travailler sur la même question. Ce qui était je pense assez intéressant parce que l'interdisciplinarité ce n'est pas toujours aussi liée. Là on n'était pas sur une méthodologie comme c'est le cas avec l'interdisciplinarité que je vis avec les collègues mathématiciens pour lequel on travaille sur un outil, mais ce n'est pas pareil que vraiment sur l'objet. Il y a quand même une différence assez importante »

Le travail commun avec des historiens et des épistémologues a eu plusieurs bénéfices selon ce chercheur :

« Après, moi, ça m'a apporté aussi, j'y ai pris un certain intérêt aux travaux de SHS, bon, il n'y a pas qu'effectivement les travaux historiques, mais je n'avais aucune idée de comment pouvait travailler un historien, je le comprends davantage et c'est vrai qu'avant je n'écoutais pas du tout les émissions sur France Culture, par exemple, ça ne m'intéressait pas trop. Bon maintenant je les écoute beaucoup plus car j'y suis plus sensibilisé, parce que ça m'intéresse beaucoup plus de comprendre les recherches dans ce domaine-là. Ça m'a aussi ouvert l'esprit sur d'autres disciplines alors que je n'étais pas du tout fermé à ces disciplines là, mais ça a ouvert encore plus mon intérêt »<sup>1692</sup>.

Ce dernier exemple nous permet d'affirmer que si les métiers sont différents, les terrains de dialogue existent, d'autant que les chercheur·se·s savent s'ouvrir à d'autres points de vue.

Les métiers de chercheur·se·s et d'archivistes ne sont pas fondamentalement opposés. Les chercheur·se·s, tout comme les archivistes, gèrent des documents et des données et dans ce cadre sont amenés à réfléchir à des problématiques, comme celles de l'indexation ou du classement, qui sont les mêmes que les archivistes. Leur différence d'inscription dans le temps ne peut pas se résumer à une simple différence d'importance chronologique du passé pour les archivistes et du futur pour les chercheur·se·s. Ces deux professions sont en fait ancrées dans le présent avec une vision plus large du côté des archivistes. Si les chercheur·se·s montrent parfois une rupture avec le passé, les archivistes inscrivent cette rupture dans le présent faisant de leur expérience commune des archives une expérience du simultané du non simultané. Pour autant, archivistes et chercheur·se·s se rejoignent dans le caractère infini du travail réalisé. Enfin, le détour par le travail d'un chercheur dans une équipe interdisciplinaire montre un exemple d'enrichissement des pratiques et des intérêts lors de la rencontre avec d'autres professions.

---

<sup>1692</sup> Entretien avec Jérémy Clotault, le 28 avril 2017.

Dans cette partie, nous interrogeons la possibilité d'existence d'un espace de dialogue. D'abord, les modes d'attachement aux archives diffèrent entre archivistes et chercheur·se·s. La propriété n'est pas attribuée de la même façon ni selon les mêmes critères. Les archives ne génèrent pas les mêmes émotions et les enjeux politiques et structurels peuvent placer archivistes et chercheur·se·s en opposition. Mais, les chercheur·se·s montrent, dans leurs pratiques professionnelles, des gestes proches de ceux des archivistes. Et à y regarder de plus près, archivistes et chercheur·se·s ne sont pas deux métiers opposés. La nécessaire gestion des documents et données qu'ils et elles mettent en œuvre les rapprochent. Le caractère infini de leur travail aussi. L'exemple d'une collaboration interdisciplinaire permet d'entrevoir la possibilité d'existence de cet espace de dialogue. Encore faut-il l'habiter avec les bons outils.

### 3.2. Pistes de dialogue

Dans le corpus des articles, le mot « problème » apparaît 236 fois, « problématique » 102 fois, « difficile » 106 fois et « difficulté » 85 fois. Est-il difficile d'établir un dialogue avec les chercheur·se·s au sujet de leurs archives ? Faut-il agir sur les représentations des archives pour les amener vers une image conforme à celle des archivistes ? Voici les questions que nous nous posons au moment de rédiger cette dernière partie. Dans l'ouvrage sur *Les dons d'archives et de bibliothèques*, Magali Lacousse détaille les trois facteurs de succès d'un don d'archives privées et précise qu'ils relèvent davantage de l'humain et de la psychologie que de l'archivistique :

« Le premier est d'établir un bon relationnel. [...] Le second est un intérêt raisonnable et sincère pour les archives proposées en don. À l'archiviste de ne pas se montrer trop avide de récupérer les archives et ne pas donner l'impression au propriétaire de lui arracher ses papiers. [...] Le troisième est la rédaction rapide d'un instrument de recherche. Un traitement rapide par le service d'archives est en effet apprécié du donateur qui voit là une preuve d'efficacité et de compétence [...] »<sup>1693</sup>.

Si ces déterminants apparaissent comme totalement transposables dans le contexte des archives des chercheur·se·s en sciences du végétal, d'autres peuvent leur être adjoints. Après avoir situé la place des représentations sociales dans le rapport que les chercheur·se·s entretiennent avec leurs archives, nous détaillerons l'importance de l'empathie et l'assertivité dans la pratique archivistique pour ensuite présenter des pistes pour rendre le dialogue entre archivistes et chercheur·se·s en sciences du végétal plus aisé.

---

<sup>1693</sup> Magali Lacousse, « Après le don, les relations entre archivistes et donateurs : l'exemple des archives d'entreprises, de presse et d'associations conservées aux Archives nationales », dans B. Grailles *et. al.* (sous la dir. de), *Les dons d'archives et de bibliothèques...*, *op. cit.*, p. 184.



### 3.2.1. Les représentations dans le rapport aux archives

Un producteur connaît différents niveaux d'interaction avec les archives. Il y a bien sûr d'abord l'action de produire les archives qui est le niveau qui le définit. Les actions mises en œuvre par le producteur autour des archives sont cependant plus nombreuses et variées : utilisation, réutilisation, classement, conditionnement, destruction, etc. Les producteurs peuvent aussi s'investir ou s'identifier à leurs archives, c'est-à-dire, développer un rapport émotionnel avec elles<sup>1694</sup>. Les producteurs donnent enfin un sens à leurs archives et une définition de celles-ci. Des chercheur·se·s en archivistique américain·e·s ont même développé la notion d'imaginaires archivistiques réciproques – *reciprocal archival imaginaries* – pour décrire les relations étroites qui se nouent entre des utilisateur·rice·s d'archives, leurs imaginaires et les archives de communauté qu'ils et elles utilisent<sup>1695</sup>. Cette première partie vient donc préciser la place des représentations sociales des archives dans le rapport qu'un producteur entretient avec ses archives en adoptant plusieurs angles d'analyse.

D'abord, il faut avoir en tête que « les représentations sociales nous guident dans la façon de nommer et définir ensemble les différents aspects de notre réalité de tous les jours, dans la façon de les interpréter, statuer sur eux et, le cas échéant, prendre une position à leur égard et la défendre »<sup>1696</sup>. Les différentes fonctions des représentations que nous avons détaillées tout au long de ce mémoire sont<sup>1697</sup> les fonctions de savoir – comprendre et expliquer la réalité –, identitaire – définir l'identité d'un groupe –, d'orientations – guider les comportements pratiques –, et justificatrices – permettre d'argumenter une prise de position ou un comportement *a posteriori*. Les représentations jouent donc un rôle à la fois dans la construction d'une définition des archives pour les producteurs mais elles ont aussi une place dans les actions mises en œuvre autour de cet objet.

Notre deuxième angle de vue est celui du vécu des actions archivistiques. Pierre Vermersh<sup>1698</sup> propose une description du vécu des actions en général sur quatre niveaux. Premièrement, le vécu émotionnel couvre les émotions ressenties par la personne lors de la mise en œuvre de l'activité. Deuxièmement, le vécu sensoriel est « l'attention portée aux sensations vécues du corps »<sup>1699</sup>. Troisièmement, le vécu de la pensée est l'image mentale que crée l'activité au moment où elle a lieu, il s'agit de comprendre ce que l'action veut dire pour la personne qui la réalise. Quatrièmement, le vécu de l'action « concerne la succession des actions élémentaires que le sujet met en œuvre pour atteindre

---

<sup>1694</sup> M. Cifor, A. J. Gililand, « Affect and the archive,... », *art. cité*, p. 1-6. P. Marcilloux, *Les ego-archives, op. cit.*, 250 p.

<sup>1695</sup> Gracen Brilmeyer, Joyce Gabiola, Jimmy Zavala, Michelle Caswell, « Reciprocal Archival Imaginaries. The Shifting Boundaries of "Community" in Community Archives », *Archivaria*, n° 88, 2019, p. 8-48.

<sup>1696</sup> D. Jodelet, « Représentations sociales : un domaine en expansion », dans D. Jodelet (sous la dir. de), *Les représentations sociales*, p. 47.

<sup>1697</sup> J. -C. Abric, *Pratiques sociales et représentations, op. cit.*, p. 15-17.

<sup>1698</sup> P. Vermersch, *L'entretien d'explicitation, op. cit.*, p. 38-41.

<sup>1699</sup> P. Vermersch, *L'entretien d'explicitation, op. cit.*, p. 38-41.

un but »<sup>1700</sup>. Les représentations des archives adoptent deux places différentes par rapport à ces niveaux de vécu en amont et en aval. Ainsi, d'un côté, elles jouent un rôle central dans le vécu de la pensée, puisqu'elles sont largement mobilisées pour construire une action en cohérence avec elles. D'autant qu'elles viendront également justifier, *a posteriori*, les actions mises en place. D'un autre côté, ces représentations sont alimentées par les vécus émotionnel, sensoriel et de l'action. Ce sont ces vécus qui sont susceptibles de les faire évoluer.

Troisièmement, nous prenons un peu de recul pour interroger la place des représentations dans la prise de connaissance des producteurs par les archivistes. En archivistique française, cette connaissance est essentiellement structurelle. Ainsi, les critères de Michel Duchein<sup>1701</sup> pour définir le producteur d'un fonds sont organisationnels, les tableaux de gestion et circulaires mettent en mot les documents produits par ces producteurs au sein des activités qu'ils et elles réalisent et, lorsqu'elles sont accompagnées d'explications, les circulaires décrivent les missions des producteurs, les actions qui en découlent, le cadre juridique qui les encadre et parfois l'évolution de l'organisation du producteur et de ses missions dans le temps. Les normes de description des archives<sup>1702</sup> accordent, elles, de l'importance à l'historique des producteurs, à leur organisation interne, au contenu des fonds, voire aux relations structurelles qui existent entre producteurs<sup>1703</sup>. Ces normes permettent aussi de qualifier le rôle des différents acteur·rice·s qui entourent un fonds d'archives. Lors de la journée d'étude en archivistique d'Angers du 14 mars 2008<sup>1704</sup>, intitulée *La fonction archives et les organisations : entre coopération et stratégies d'intégration*, les intervenant·e·s ont interrogé le positionnement des archivistes face aux besoins des organisations. De cette journée, nous retenons que la pratique archivistique aurait à s'enrichir de la sociologie des organisations pour comprendre les besoins des organisations et s'y adapter. Comprendre les représentations des archives du point de vue des producteurs nous apparaît comme une démarche complémentaire et d'un autre niveau. Il ne s'agit plus d'analyser le fonctionnement d'une organisation, mais de comprendre les rouages des communautés humaines qui l'animent et des relations sociales qu'elle engendre. La prise en compte des cultures archivistiques existantes permettrait d'enrichir cette connaissance des organisations. En quelque sorte, prendre en compte les représentations sociales dans la connaissance des producteurs, c'est accorder

---

<sup>1700</sup> P. Vermersch, *L'entretien d'explicitation*, op. cit., p. 38-41.

<sup>1701</sup> M. Duchein, « Le "respect du fonds"... », art. cité, p. 79-80.

<sup>1702</sup> ISAD(G) : norme générale et internationale de description archivistique... norme citée, 93 p. ISAAR (CPF) : Norme Internationale sur les notices d'autorité utilisées... norme citée, 70 p.

<sup>1703</sup> Le record in contexte (RIC), propose un enrichissement de cette vision et permettra notamment de prendre en compte des informations liées à l'aspect communautaire des producteurs. International Council on Archives, *Records in Contexts - Modèle conceptuel*, norme citée.

<sup>1704</sup> Master 2 Archives, Université d'Angers : Journée d'étude du 14 mars 2008, disponible sur : <http://masterproarchives.blogspot.com/2008/02/journee-d-etude-du-14-mars-2008.html>, (consulté le 30 janvier 2022).

une place à la relation sociale et humaniser la compréhension des producteurs. Il s'agit en tout cas de dépasser leur connaissance structurelle et historique.

Notre quatrième point de vue est celui de la compréhension des liens d'attachement différenciés que les producteurs peuvent avoir avec les archives. En s'intéressant spécifiquement aux donateur·rice·s d'archives et aux liens qu'ils et elles tissent avec elles, Bénédicte Grailles<sup>1705</sup> a montré qu'il existe des différences entre donateur-producteur et donateur-ayant droit à la fois dans le rapport aux documents mais également dans les attentes adressées aux archivistes. Cette distinction met en jeu le rôle des personnes qui confient les archives dans la création des documents. Elle résonne de deux manières avec les représentations que nous avons observées. D'abord, avec la différence que les chercheur·se·s interrogés font entre les archives en général et leurs archives en particulier. Nous avons ainsi montré<sup>1706</sup> que les chercheur·se·s ont une image des archives, que nous avons qualifiée de « porte d'entrée », extériorisée et proche des stéréotypes liées aux archives anciennes. Mais cette image disparaît lorsque le geste réflexif est engagé au profit d'une définition issue de leur propre pratique et donc de leurs archives. Cette même distinction entre producteur et auteur·rice doit être prise en compte lorsque certain·e·s chercheur·se·s ont affaire à des fonds dont ils ou elles héritent que ce soient d'anciens laboratoires<sup>1707</sup> ou de collègues ayant quitté leurs fonctions<sup>1708</sup>. La deuxième manière dont cette distinction fait écho avec notre étude est celle de la différence qui peut être envisagée entre les archives inscrites dans une perspective individuelle et celles qui sont constituées par un collectif. Ainsi, nous avons montré à plusieurs reprises que le niveau de collecte des archives le plus pertinent dans les laboratoires observés est celui de l'équipe. Pour autant, nous avons également montré qu'une partie des dossiers est éclatée dans des arborescences ou des lieux de conservation individuels. Réunir ces deux analyses permet de faire ressortir qu'il pourrait y avoir un espace de collecte et de constitution des dossiers au niveau des équipes qui garantirait leur inscription dans un système documentaire complet créant une distance entre les auteur·rice·s et leurs documents et facilitant ainsi les actions des archivistes.

Une dernière question nous anime : y-a-t-il des spécificités chez les chercheur·se·s en sciences du végétal ? Oui, comme chez tous les producteurs. En tant que groupe social, les chercheur·se·s en sciences du végétal, comme tous les autres groupes sociaux producteurs d'archives, disposent de représentations sociales des archives qui leur sont propres. À cela, il faut ajouter les particularités individuelles des personnes. Dans une étude sur l'interdisciplinarité dans la recherche<sup>1709</sup>, des

---

<sup>1705</sup> B. Grailles, « Quelques réflexions à l'usage des archivistes » dans B. Grailles, *et. al.* (sous la dir. de), *Les dons d'archives et de bibliothèques...*, *op. cit.*, p. 41-43.

<sup>1706</sup> Chapitre 1.

<sup>1707</sup> Entretien avec Thierry Rouxel, 26 avril 2017.

<sup>1708</sup> Entretien avec Ivan Sache, le 11 avril 2017. Entretien avec Jérémy Clotault, le 28 avril 2017.

<sup>1709</sup> Évelyne Brun, Jean-François Ponge, Jean-Claude Lefevre, *Paroles de chercheurs, Environnement et interdisciplinarité*, Paris, éditions Quæ, 2017, 124 p.

chercheur·se·s ont d'ailleurs montré qu'au-delà des identités disciplinaires, ce sont les postures individuelles et leur compatibilité qui garantissent la réussite d'un tel projet. En conséquence, les représentations des archives d'un groupe social éclairent les définitions de ses membres mais ne caractérisent pas pour autant la position précise de chacun d'eux et elles.

Les représentations des archives permettent donc de comprendre les définitions des archives avec lesquelles les producteurs agissent. Elles permettent d'enrichir une vision organisationnelle et historique des producteurs et d'inscrire cette connaissance dans le champ du social et de l'humain. Elles permettent aussi d'individualiser la relation que les archivistes peuvent entretenir avec les chercheur·se·s en donnant un cadre de compréhension du rapport des producteurs à leurs archives. Finalement, elles invitent l'archivistique à laisser une place à la relation sociale.

### 3.2.2. Pour une archivistique empathique et assertive

Les archivistes se mobilisent pour mettre en avant leurs savoir-être<sup>1710</sup>, se positionner dans une forme de médiation<sup>1711</sup> même avec les services producteurs<sup>1712</sup>. Le lien de confiance entre chercheur·se·s en tant que producteurs d'archives et archivistes est décrit comme essentiel<sup>1713</sup>. Enfin, le constat est souvent posé : « l'archiviste obtenait de meilleurs résultats, [...], lorsqu'elle ou il se positionnait en partenaire, à l'écoute, soucieux du réalisme de ses prescriptions, plutôt qu'en pur.e technicien.ne usant d'arguments d'autorité »<sup>1714</sup>. Mais l'archivistique offre-t-elle les outils de ce positionnement assertif et empathique ? Patrice Marcilloux alerte ainsi sur le relatif oubli, par les tenants de l'archivistique postmoderne, des dimensions transactionnelles et sociales des documents y compris numériques et de la responsabilité sociale de l'archivistique<sup>1715</sup>. Bénédicte Grailles montre comment les institutions archivistiques font preuve de violence vis-à-vis de certaines communautés en mobilisant le concept derridien de « violence archivale »<sup>1716</sup>. Belinda Bathley<sup>1717</sup>, que nous avons déjà citée, invite l'archivistique à évoluer vers des méthodes moins invasives en reconnaissant les pratiques organiques des communautés envers leurs archives. Dernier exemple enfin, Kirsten Wright interroge le rôle des archivistes dans la reproduction des structures dominantes par le biais du vocabulaire utilisé pour

---

<sup>1710</sup> Anne-Marie Bailloux, « L'archiviste intermédiaire : le mal nommé », journée d'étude de la section Aurore, vendredi 8 octobre 2021, Bordeaux, disponible sur <https://www.youtube.com/watch?v=voSZA-vKP5Q&t=1256s> (consulté le 30 janvier 2022).

<sup>1711</sup> *L'archiviste-caméléon, médiateur du quotidien*, *La Gazette des archives*, n° 251, 2018, 193 p.

<sup>1712</sup> Marie Bretault, Carole Richou, « Archivons ! Comment (re)mobiliser nos services versants », *La Gazette des archives*, n° 251, 2018, p. 69-82.

<sup>1713</sup> G. Le Brech, « La réflexivité en archivistique... », *art. cité*, p. 123-140.

<sup>1714</sup> A. Dejob, C. Moser « L'archiviste, ce "partenaire particulier"... », *art. cité*, p. 45.

<sup>1715</sup> P. Marcilloux, « Du document aux données,... », *communication citée*, p. 17.

<sup>1716</sup> B. Grailles, « Les archives féministes : de la "violence archivale" à la communauté d'archives ? », *Midi du Centre interuniversitaire d'études québécoises (Cieq)*, 28 janvier 2021.

<sup>1717</sup> B. Bathley, « Authenticity in places of belonging... », *art. cité*, p. 59-79.

décrire les archives<sup>1718</sup>. Notre étude sur les chercheur·se·s en sciences du végétal, en tant que producteurs d'archives, nous invite à proposer la prise en compte de ces problématiques dans les actions de collecte d'archives. Cette activité est ainsi un acte volontaire<sup>1719</sup> de la part des archivistes et c'est un des moments privilégiés de rencontre entre archivistes et chercheur·se·s.

L'empathie est un concept à la mode et presque toutes les disciplines abordent de près ou de loin cette question<sup>1720</sup>. Nous ne comptons plus les manuels, ouvrages, articles de management qui appellent à accorder de l'importance à cette disposition d'esprit dans le management et au sein des organisations. Nous citerons comme unique exemple la carte d'empathie<sup>1721</sup> proposée par Dave Gray<sup>1722</sup> qui permet de détailler les différents niveaux de compréhension et d'action d'une personne. Le concept d'empathie nous semble particulièrement porteur pour la pratique archivistique tant il permet d'accroître la connaissance des producteurs et des organisations. Il s'agit plus précisément de « la disposition à se mettre à la place d'autrui sans jamais s'y confondre »<sup>1723</sup>, c'est-à-dire, la capacité de se représenter les représentations mentales d'autrui, ou plus simplement, la capacité de comprendre l'autre tout en restant soi-même. Deux sortes d'empathie sont souvent distinguées, l'empathie cognitive<sup>1724</sup> qui désigne la capacité à comprendre les pensées et intentions d'autrui, de pouvoir anticiper son comportement, et l'empathie émotionnelle<sup>1725</sup> qui est la capacité à comprendre les émotions d'autrui sans forcément les partager. L'assertivité quant à elle nous semble complémentaire, il s'agit de la capacité à s'exprimer et à défendre ses droits en tenant compte des opinions et requêtes des autres<sup>1726</sup>.

Les auteur·rice·s de l'ouvrage *Les dons d'archives et de bibliothèques. XIX<sup>e</sup>-XX<sup>e</sup> siècle. De l'intention à la contrepartie* replacent le don d'archives et de bibliothèque dans le contexte de l'échange social dans lequel il s'inscrit. Plus largement, le transfert d'archives, quelle que soit la forme juridique qu'il prend – don, dépôt, legs, versement, etc. –, que les archives soient privées ou publiques et que l'action soit encadrée par une politique de collecte ou des procédures internes ou non, est une action qui s'inscrit dans une relation interpersonnelle entre la personne qui transmet les documents et celle qui les reçoit. Dans un échange, il existe nécessairement une équivalence entre ce que chaque personne

---

<sup>1718</sup> K. Wright, « Archival interventions and the language we use », *art. cité*, p. 331-348.

<sup>1719</sup> B. Grailles « Documenter l'histoire ou refléter la société : la collecte en archives départementales depuis les années 1980 », dans *Au bonheur des archives d'Anjou. Mélanges offerts à Elisabeth Verry*, Angers, Association les 4A-EHA - Académie des sciences, belles-lettres et arts d'Angers, 2021, p. 295.

<sup>1720</sup> Omar Zanna, Bertrand Jarry, *Cultiver l'empathie à l'école*, Paris, Dunod, 2019, p. 24.

<sup>1721</sup> Philippe Boukobza, « Actualisation importante de la carte d'empathie », 2017, disponible sur <https://visual-mapping.fr/actualisation-carte-empathie/>, (consulté le 30 janvier 2022).

<sup>1722</sup> Dave Gray, « Updated Empathy Map Canvas », 2017, disponible sur <https://medium.com/the-xplane-collection/updated-empathy-map-canvas-46df22df3c8a>, (consulté le 30 janvier 2022).

<sup>1723</sup> O. Zanna, B. Jarry, *Cultiver l'empathie...*, *op. cit.*, p. 55.

<sup>1724</sup> O. Zanna, B. Jarry, *Cultiver l'empathie...*, *op. cit.*, p. 59.

<sup>1725</sup> O. Zanna, B. Jarry, *Cultiver l'empathie...*, *op. cit.*, p. 58.

<sup>1726</sup> « Assertivité – comportement affirmé », dans Camilo Charron, Nathalie Dumet, Nicolas Guéguen, Alain Lieury, Stéphane Rusinek, *Les 500 mots de la psychologie*, Paris, Dunod, 2020, p. 23-24.

donne et ce qu'elle reçoit même si les choses échangées ne sont pas de même valeur et de même nature. Chacune des personnes reconnaît comme équivalent les objets de l'échange. Que gagnent et que perdent les chercheur·se·s lorsqu'ils ou elles transfèrent leurs archives à un archiviste ? En retour que gagne et que perd l'archiviste en accueillant les archives d'un·e chercheur·se ? L'idée n'est pas d'apporter de réponse à ces questions mais d'inviter l'archivistique à tenir compte de cette dimension dans la collecte d'archives. Goulven Le Brech souligne ainsi que :

« Du don réel au don symbolique, dans la démarche qui va de l'intention de donner ses archives à un service d'archives à la rédaction d'une lettre de don, le chercheur fait bien plus que transmettre un simple bien matériel. Il transmet de fait un ensemble de données sur son travail, sur ses relations, sur les moyens matériels et financiers dont il dispose, mais aussi des archives contenant des informations sur ses doutes, ses échecs, ses petits bricolages méthodologiques, ses incertitudes épistémologiques et autres éléments contingents de la "vie de laboratoire" »<sup>1727</sup>.

Ce constat peut être étendu à de nombreux autres producteurs. Il conclut son chapitre en formulant le vœu que le mot « don » ne soit pas abandonné lorsqu'il s'agit de collecter des archives de chercheur·se·s en lui reconnaissant, outre son sens juridique, une dimension performative « engageant une intention auprès du potentiel donateur du fonds »<sup>1728</sup>. Si nous sommes d'accord avec l'importance qu'il y a à construire avec les chercheur·se·s une relation particulière, nous ne partageons pas l'idée qu'elle ne puisse prendre son sens dans une procédure de versement. Ainsi, plutôt que d'utiliser un terme erroné dans sa dimension juridique, nous préférons inviter la pratique archivistique à investir le rôle social du versement et de la collecte. Pour les dons d'archives privées, Bénédicte Grailles insiste sur l'importance de l'empathie et de la confiance<sup>1729</sup> pour construire une relation individualisée et saine entre donateur·rice et représentant·e·s des institutions. Pourquoi ne pas étendre cette préconisation à la pratique de la collecte d'archives publiques ?

Une des premières pierres de cet échange social apaisé que constitue une collecte d'archives nous semble être la relation construite autour de la définition des archives. Nous l'avons montré, pour les chercheur·se·s en sciences du végétal interrogés, cette définition est complexe, riche et évolutive. Elle répond à des enjeux et des contraintes que l'archiviste doit évaluer et dont il doit tenir compte. La définition mobilisée par les archivistes est, elle, juridique, très large et difficilement appréhendable par des extérieurs à la profession. Définir ensemble et pour chacun et chacune ce que représentent les archives, s'enrichir de la vision de son interlocuteur·rice tout en lui permettant d'enrichir la sienne permettrait aussi de sortir de la confrontation dans laquelle les archives sont souvent prises lorsqu'il

---

<sup>1727</sup> G. Le Brech, « Les archives des chercheurs et le don... », *art. cité*, p. 113-114.

<sup>1728</sup> G. Le Brech, « Les archives des chercheurs et le don... », *art. cité*, p. 122.

<sup>1729</sup> B. Grailles, « Introduction », dans B. Grailles, *et. al.* (sous la dir. de), *Les dons d'archives et de bibliothèques. op. cit.*, p. 24.

s'agit de les définir<sup>1730</sup>. Pour les chercheur·se·s en sciences du végétal, l'archiviste a tout à gagner à les pousser à réfléchir à cette question, leur permettant de dépasser rapidement une porte d'entrée dans la définition qui n'est pas en phase avec l'activité et les besoins de l'archiviste pour rejoindre une vision des archives plus opérationnelle.

Une deuxième pierre serait aussi de savoir accueillir et exprimer les émotions que génère cette activité par chacune des parties. En se confrontant à leurs archives, les chercheur·se·s se heurtent à la trace de leur propre activité. Pour certain·e·s, le passage de l'archiviste serait annonciateur d'une fin prochaine ou tout du moins d'un déménagement ou d'une fermeture d'unité<sup>1731</sup>. Bénédicte Grailles souligne combien le don d'archives est « un acte fort qui concentre enjeux personnels, émotionnels et symboliques »<sup>1732</sup>. Il en est de même pour un producteur dont la personnalisation des documents est forte. En même temps, elle souligne aussi le sentiment que « donner c'est apporter sa pierre à un patrimoine commun »<sup>1733</sup>. Les émotions associées à une collecte d'archives ne sont pas nécessairement négatives. Il existe une satisfaction à contribuer à un tout social lorsqu'elle est comprise. Les archivistes aussi ressentent des émotions<sup>1734</sup>, les exprimer pourrait permettre d'équilibrer la relation.

Une collecte d'archives empathique et assertive nous semble aussi devoir prendre en compte les besoins de chacune des parties. Les archivistes sont d'abord au service de leurs institutions et, par exemple, des chercheur·se·s. Ces professionnel·le·s ont donc pour première mission de répondre aux besoins des producteurs, voire de les aider à identifier leurs besoins archivistiques. D'ailleurs, les chercheur·se·s en sciences du végétal interrogés identifient bien les principales fonctions des archives, et les besoins auxquels elles sont susceptibles de répondre. Ces personnes repèrent cependant moins les besoins auxquels les archivistes, et non les archives, pourraient répondre. Les archivistes aussi ont des besoins qui sont différents de ceux des chercheur·se·s. Par exemple, archivistes et chercheur·se·s n'accordent pas la même importance aux différents niveaux d'informations présents dans les documents, d'autant que les pratiques ne sont pas les mêmes. Au moment de l'archivage, les chercheur·se·s montrent des usages informationnels des archives alors que les archivistes mettent en œuvre des pratiques attachées à la gestion des documents<sup>1735</sup>. Dans le courant du cycle de vie, les pratiques sont inversées : les chercheur·se·s ont plutôt des pratiques de gestion de documents alors que les archivistes s'attachent, à cette période, aux informations qui y sont contenues. Les archivistes doivent agir en tiers de confiance en démontrant qu'ils ou elles ne sont pas concernés par le contenu

---

<sup>1730</sup> C. Hottin, « Compte rendu du colloque *Les Français et leurs archives* », *art. cité*, p. 137.

<sup>1731</sup> D. Poupardin, *Une politique d'archivage à l'INRA ?...*, *op. cit.*, p. 80.

<sup>1732</sup> B. Grailles, « Introduction », *art. cité*, p. 23.

<sup>1733</sup> B. Grailles, « Introduction », *art. cité*, p. 23.

<sup>1734</sup> I. Rambaud, « De Descartes à Boltanski... », *art. cité*, p. 91-116. A. Klein, C. Dufour, S. Mas, « Émouvantes, les archives ?... », *art. cité*, p. 75-90.

<sup>1735</sup> Jean-Daniel Zeller, « Genres documentaires et numérique : dissolution ou résistance ? », dans L. Gagnon-Arguin, S. Mas, D. Maurel (sous la dir. de), *Les genres de documents...*, *op. cit.*, p. 129-144.

des documents, n'ont pas de raison de modifier les documents placés sous leur responsabilité et ne permettront à personne de modifier les documents accidentellement ou délibérément<sup>1736</sup>, ils et elles doivent exprimer clairement leurs besoins professionnels. Ces règles nous apparaissent comme une première garantie d'un contrat commun qui régule l'échange entre archivistes et chercheur·se·s.

Enfin, la collecte est résolument un projet, avec des méthodes, des procédures, des politiques, certes, mais aussi des acteur·rice·s, des enjeux communs ou contradictoires et des pratiques documentaires voire archivistiques déjà existantes. Un projet qui s'insère dans un contexte où les acteur·rice·s ne sont en fait pas uniquement les archivistes et les chercheur·se·s. Si l'archiviste doit tenir compte des obligations légales et morales lorsqu'il ou elle collecte un fonds d'archives, il ou elle doit aussi respecter les différences de nature culturelle ou professionnelle qui le séparent du producteur. Dans un projet, les objectifs sont clairs, ce qui permet à chacun et chacune de savoir où l'on va. Pour répondre à cet objectif, mais aussi pour permettre d'évaluer avec plus de hauteur les archives issues de la recherche qui sont à conserver, un outil existe dans la pratique archivistique : les politiques de collecte qui ont pour but d'énoncer les principes suivis, de les traduire en modalités et en actions et d'assurer la transparence du processus.

### 3.2.3. La place des archives dans la recherche

Finalement, ce travail nous invite à proposer des pistes pour repositionner la gestion des archives dans le monde de la recherche. Les pratiques archivistiques sont souvent descendantes. Les contraintes sont créées par l'État, avec les instructions de tri des archives par exemple, ou par les institutions. Dans le monde de la gestion documentaire, l'ouverture des données de la recherche ou les exigences en matière d'intégrité scientifique sont des exemple d'encadrement descendant. Or, les contraintes archivistiques descendantes ne rencontrent pas nécessairement les pratiques et cultures archivistiques des chercheur·se·s, car elles sont standardisées et, par exemple, « les politiques de gestion, de diffusion et de partage des données occultent la complexité des rôles qu'elles occupent dans la recherche et ignorent largement la diversité des pratiques intradisciplinaires et interdisciplinaires »<sup>1737</sup>. Nous proposons donc dans un premier temps des pistes pour intégrer la gestion des archives dans le quotidien des chercheur·se·s. Ensuite, nous détaillerons les intérêts à construire des politiques de collecte, pour enfin appeler à penser la patrimonialisation des archives comme un geste à part.

Comment repenser la place de la gestion des archives dans l'emploi du temps des chercheur·se·s ? Aubépine Dahan et Vincent Mangematin expliquent que :

---

<sup>1736</sup> « InterPARES propose des concepts innovants », disponibles sur <http://elec.enc.sorbonne.fr/interpares2/innovation>, (consulté le 30 janvier 2022).

<sup>1737</sup> C. L. Borgman, *Qu'est-ce que le travail scientifique des données ?*, op. cit., p. 19.



« L'implication des universitaires dans les tâches administratives est souvent considérée comme un service rendu à la communauté, dans une organisation gérée par ces professionnels que sont les enseignants-chercheurs. Ces activités font l'objet de plaintes récurrentes sur le temps qui leur est dévolu et sont perçues comme du temps perdu : on regrette de "ne plus avoir le temps de faire de la recherche" »<sup>1738</sup>.

Notons en passant que les chercheur·se·s ne sont pas les seuls à déplorer un manque de temps pour les activités « métier » au profit de tâches administratives. Les mêmes auteur·rice·s expliquent ensuite qu'il existe trois types d'activité dont le ressenti est différent : la figure de référence – expérimentations, lecture, bibliographie –, le cœur de métier – direction de doctorant·e·s, projets de recherche – et les activités périphériques – recherche de financement, attribution de financement, autres activités transversales. À première vue, la gestion des archives se trouve dans le dernier ensemble qui peut subir trois modes de rejet : « ça ne sert à rien », « ce n'est pas mon métier » et « je n'en retire aucune reconnaissance ». L'enjeu de l'archiviste serait de contrer ses arguments après les avoir entendus ou de faire accepter la nécessité de bien gérer les archives même en tant qu'activité périphérique. Les auteur·rice·s proposent pour cela d'inscrire l'activité dans une demande du collectif. Cette piste nous semble tout à fait pertinente pour la gestion des archives des chercheur·se·s en sciences du végétal et consisterait à penser les pratiques d'archivage au sein de collectifs pour et par les individus. Par exemple, il pourrait s'agir de collecter les archives d'une équipe ou d'aider à la construction de systèmes documentaires permettant de pérenniser les documents qui doivent l'être à un niveau collectif. Travailler ces systèmes documentaires, favoriser la création de dossiers cohérents, pourrait, en outre, permettre de contrer l'impression de complexité qui pousse les organisations à se désintéresser de leur responsabilité de conservation des archives<sup>1739</sup>. Nous rejoignons ici une des conclusions de Goulven Le Brech :

« Désormais les archivistes se doivent d'intervenir auprès des chercheurs, dans les institutions où ils exercent, à la création même des documents, en usant de diplomatie afin de les inciter à une participation active dans les procédures mises en œuvre : *workflow*, saisie de jeux de métadonnées, etc. Autant de pratiques nouvelles qui peuvent être perçues comme des contraintes pour les chercheurs mais qui favorisent en réalité une véritable collecte proactive et concertée »<sup>1740</sup>.

La deuxième piste que les auteur·rice·s de l'article sur l'intégration des tâches administratives au métier d'enseignant·e-chercheur·se proposent est celle de faire reconnaître l'activité choisie comme étant intégrée dans le cœur de métier. Ce qui reviendrait, dans notre cas, à intégrer l'archiviste comme un acteur·rice dans un projet de recherche. Cette stratégie est déjà engagée par les archivistes dans le

---

<sup>1738</sup> A. Dahan, V. Mangematin, « Recherche ou temps perdu ? ... », *art. cité*, p. 14.

<sup>1739</sup> Y. Hackett, « Méthodes d'évaluation et de conservation... », *art. cité*.

<sup>1740</sup> G. Le Brech, « Les archives des chercheurs et le don... », *art. cité*, p. 122.

monde de la recherche dans le cadre de la gestion des données de la recherche<sup>1741</sup>, par exemple, ou dans leur prise de position active<sup>1742</sup> lors de la parution, en décembre 2021, d'un décret relatif au respect des exigences de l'intégrité scientifique<sup>1743</sup>. Mais les archivistes sont peu nombreux et les moyens de la recherche trop restreints pour les intégrer à l'ensemble des projets de recherche. Les archivistes peuvent donc avoir besoin de chercher des appuis dans d'autres professions et de créer des outils qui permettent d'intégrer facilement la gestion des archives dans les projets de recherche. C'est d'ailleurs, cette stratégie qui a été adoptée par l'archiviste de l'université Paris VII – Paris Diderot, Magalie Moysan, lorsqu'elle a travaillé dans une équipe pluriprofessionnelle à la mise en place d'un plan-type de gestion des données en français, intégrant la dimension archivistique, diffusé et utilisé ensuite par de nombreuses équipes de recherche. C'est aussi certainement l'objectif visé par la publication sur la plateforme DoraNum du référentiel de gestion des archives de la recherche.

L'un des outils dont disposent les archivistes pour inscrire leur action dans un collectif tout en clarifiant leur place dans leur institution est la politique de collecte. Le collectif Interpares la considère d'ailleurs comme un outil de structuration des relations entre les producteurs et les services d'archives<sup>1744</sup>. Denis Poupardin et Mireille Jean constataient d'ailleurs que « l'ambiguïté des scientifiques à propos de leurs archives s'explique, sans doute, par l'absence à ce jour de politique de conservation du patrimoine scientifique dans leur institution »<sup>1745</sup>. Aujourd'hui, la sélection est plutôt réalisée au sein des fonds et découle de l'évaluation des typologies qui les composent. Il semble difficile de construire une politique de collecte concertée au niveau national, ce qui supposerait des comités de concertation inter-établissements. Cependant, l'exercice est réalisable au niveau des institutions qui pourraient se doter d'une politique de collecte des archives issues de leurs collectifs de recherche – équipes, laboratoires, etc. Ces politiques pourraient s'appuyer sur la notion de genre de documents qui permet aux producteurs de naviguer dans le discours et dans les pratiques d'archivage entre des typologies, des supports, des dossiers, etc. Inge Alberts relève ainsi que « si les frontières du document d'archives sont difficiles à cerner, le genre serait un principe rassembleur permettant aux employés d'une organisation de contribuer plus activement aux pratiques archivistiques »<sup>1746</sup>. Elle ajoute que s'appuyer sur la notion de genre facilite la formation des employé·e·s. Elle précise enfin que son étude a démontré

---

<sup>1741</sup> Section Aurore de l'AAF, *Fiche pratique : rôle de l'archiviste dans un projet de gestion des données de la recherche*, Paris, AAF, 2019, 8 p.

<sup>1742</sup> Association des archivistes français, « Parution d'un décret relatif au respect des exigences de l'intégrité scientifique... », *art. cité*.

<sup>1743</sup> Décret n° 2021-1572 du 3 décembre 2021 relatif au respect des exigences de l'intégrité scientifique... *décret cit.*

<sup>1744</sup> L. Duranti, « Structurer les relations entre les producteurs et les services d'archives en charge de la conservation définitive des documents », disponible sur <http://elec.enc.sorbonne.fr/interpares2/partie7>, (consulté le 30 janvier 2022).

<sup>1745</sup> M. Jean, D. Poupardin, « Les archives des unités de recherche... », *art. cité*, p. 44

<sup>1746</sup> Inge Alberts, « Caractérisation du genre des textes administratifs dans les environnements numériques de travail », dans L. Gagnon-Arguin, S. Mas, D. Maurel (sous la dir. de), *Les genres de documents...*, *op. cit.*, p. 65

« le potentiel du genre lorsqu'il s'agit de mieux comprendre le lien entre la structure d'un document et le rôle qu'a rempli ce document au cours des pratiques de travail »<sup>1747</sup>. Ces politiques pourraient également s'attacher à définir des points de capture des documents et des données. C'est-à-dire des moments et des lieux où les documents peuvent être saisis pour intégrer un processus d'archivage. Cette notion de point de capture pourrait être la garantie de ne pas s'inscrire « dans un grand délire collectif »<sup>1748</sup> qui nous pousse à emmagasiner un maximum d'archives pour en faire l'évaluation ensuite, qui pousse aussi à tout considérer comme des archives. Ces politiques pourraient enfin garantir l'offre d'espaces de conservation de documents, données et archives répondant aux attentes des chercheur·se·s, c'est-à-dire des espaces qui garantissent aux chercheur·se·s de retrouver facilement les documents et les données et qui facilitent également leur utilisation. Se prémunir contre les potentielles pertes est aussi important pour les chercheur·se·s interrogés surtout dans le contexte du numérique. Par exemple, la boîte courriel est parfois utilisée pour conserver des documents car elle est identifiée comme un lieu sûr pour la conservation des documents : elle est sauvegardée régulièrement. En outre, certain·e·s chercheur·se·s souhaitent disposer de « serveurs dupliqués sauvegardés toutes les nuits »<sup>1749</sup>. Nous avons d'ailleurs rencontré une chercheuse particulièrement inquiète de ces questions-là qui expliquait vouloir « des données qui sont hébergées en France, dans un contexte non commercial avec garantie de confidentialité »<sup>1750</sup> mais n'en disposait pas au moment de l'enquête : « on ne sait pas ce que *Microsoft* va faire de nos données »<sup>1751</sup>. Ces espaces pourraient également apporter des garanties sur des sujets que les chercheur·se·s n'ont pas forcément abordés mais qui constituent une des plus-value des archivistes : maintien de l'authenticité des documents, sécurisation des accès, facilitation du partage et de la réutilisation en sont des exemples.

Troisièmement, nous proposons de faire de la patrimonialisation un geste à part. Nous avons ainsi constaté dans notre étude que la rupture nécessaire pour transformer les traces en archives n'était pas présente dans les situations observées. Assumer cette rupture c'est aussi pouvoir proposer une définition des archives claire et précise et suffisamment différente de ce que pensent les chercheur·se·s pour la rendre opérationnelle. Assumer cette rupture, c'est également décider ce qui doit être conservé. La revendiquer, c'est enfin créer des espaces physiques et temporels qui le permettent. Odile Welfelé arrivait d'ailleurs à la conclusion que :

« Nous ne croyons pas qu'il suffirait de publier des guides de classement, de diffuser des consignes d'archivage, des durées de conservation de type de documents, pour obtenir

---

<sup>1747</sup> Inge Alberts « Caractérisation du genre des textes administratifs... », *art. cité*, p. 65.

<sup>1748</sup> Jonathan David, « L'impossible patrimoine numérique ? Entretien avec Hélène Bourdeloie et Christine Chevret-Castellani », disponible sur : [https://archivistesqc.wordpress.com/2019/04/15/patrimoines-numeriques/#\\_ftn1](https://archivistesqc.wordpress.com/2019/04/15/patrimoines-numeriques/#_ftn1), (consulté le 30 janvier 2022).

<sup>1749</sup> Entretien avec Bertrand Dubreucq, le 24 mars 2017.

<sup>1750</sup> Entretien avec Julie Bourbeillon, 30 mars 2017.

<sup>1751</sup> Entretien avec Julie Bourbeillon, 30 mars 2017.

facilement et régulièrement des documents intéressant vraiment la vie scientifique dans les laboratoires. Il faut des incitations qui touchent directement les producteurs de ces documents, qui les encouragent fortement à conserver une mémoire de leurs activités et ces incitations doivent être accompagnées des moyens qui permettent de prendre en charge le travail de constitution et d'organisation de cette mémoire »<sup>1752</sup>.

Cette attention donnée au dernier geste de transformation des inscriptions en archives éternelles, qu'il soit réalisé par les archivistes ou par les chercheur·se·s séparément ou conjointement, permet d'assumer pleinement la volonté décrite par Christine Borgman « d'extraire les données des processus scientifiques pour les exploiter à d'autres fins »<sup>1753</sup>.

Ces propositions de natures variées nous semblent partager une caractéristique : chercher un positionnement des archivistes dans la recherche à la fois viable et efficace. Nous l'avons relevé au fil du texte, ces propositions sont parfois mises en œuvre dans certaines institutions ou dans le réseau Aurore mais encore de manière éparse.

Faire évoluer les représentations des chercheur·se·s interrogés nous semble être une tâche ardue et de longue haleine. Ces représentations jouent pourtant un rôle central dans le rapport que ces producteurs entretiennent avec les archives, et leurs archives en particulier, puisqu'elles sont un moteur de leurs actions. Les connaître et les comprendre nous invitent à replacer la relation sociale au cœur d'une pratique archivistique tournée vers les producteurs, une archivistique donnant les moyens de développer la capacité d'appréhender les représentations des producteurs et celle d'énoncer clairement les besoins auxquels les archivistes doivent répondre, en d'autres termes, une archivistique empathique et assertive qui donne des outils pour établir un dialogue sain et serein entre archivistes et producteurs. Plusieurs pistes ont été évoquées pour le monde de la recherche en sciences du végétal parmi lesquelles la rédaction conjointe entre archivistes et producteurs, de politiques de collecte, mais aussi la mise à part, et peut être une certaine mise en valeur, du geste de patrimonialisation des archives.

Les archives sont un objet-frontière autour duquel archivistes et chercheur·se·s en sciences du végétal doivent construire un espace de dialogue. Celui-ci nous semble pouvoir exister malgré des formes d'attachement qui diffèrent et qui peuvent s'opposer quand il s'agit de répondre à des enjeux politiques et structurels. Il nous paraît aussi pouvoir exister parce que ces deux métiers ne sont pas si éloignés, tant la gestion des données et des documents y occupe une place importante. Bien sûr, il existe des différences, les régimes d'historicités, par exemple, ne sont pas les mêmes, faisant de

---

<sup>1752</sup> Mission des Archives nationales auprès du CNRS, *Programme ARISC : bilan 1995,...* op. cit., p. 9.

<sup>1753</sup> C. L. Borgman, *Qu'est-ce que le travail scientifique des données ?*, op. cit., p. 19.

l'expérience des archives un espace de rupture chronologique entre archivistes et chercheur·se·s. Pour autant le travail des archivistes comme celui des chercheur·se·s est infini. Cet espace de dialogue prend selon nous appui sur des outils issus d'une archivistique empathique et assertive qui sait comprendre et se représenter les représentations des producteurs tout en garantissant la satisfaction de ses propres besoins.

Ce chapitre interrogeait les conditions d'une rencontre entre archivistes et chercheur·se·s tant les systèmes de représentations, les besoins et les attentes de ces deux groupes diffèrent. Ainsi, chercheur·se·s et archivistes n'utilisent pas les mêmes mots et ne mobilisent pas les mêmes concepts pour qualifier les archives. En outre, la mobilisation des travaux sur l'épistémologie de la connaissance située montre que les points de vue sont également éloignés. Si l'évaluation des documents par les chercheur·se·s et les archivistes peut à première vue révéler une certaine convergence, l'analyse fine de certains genres de documents montre qu'il existe toutefois des spécificités sur ce sujet. D'ailleurs, le critère d'ancienneté des documents sur lequel se base l'évaluation des archivistes, n'a aucun sens pour les chercheur·se·s. L'évaluation des cycles de vie est également différenciée. Enfin, archivistes et chercheur·se·s montrent encore des divergences parfois contradictoires dans leur attachement aux archives. Pourtant, il nous faut relever aussi des points de convergence. Tout d'abord, sur le plan de la sémantique, l'utilisation du mot « archives » en dehors de l'archivistique n'a que peu de conséquences sur les représentations des archives. Ces utilisations participent de l'extension du sens du mot « archives » ; elles débouchent même sur un changement de sens de ce mot et sont la conséquence du dynamisme terminologique qui l'entoure. En outre, l'utilisation faite du mot « archives » en informatique engendre un enrichissement des représentations des archives des chercheur·se·s interrogés et constitue un possible pont entre archivistes et chercheur·se·s. Autre convergence possible, archivistes et chercheur·se·s n'ont pas des pratiques professionnelles opposées ; ce sont deux professions devant mettre en œuvre des stratégies de gestion de données et de documents. Nous observons même, dans les pratiques propres aux chercheur·se·s des gestes qui font écho au travail des archivistes. En fait, la rencontre ne peut avoir lieu que dans le dialogue. Ce dialogue pourrait faire émerger un espace définitionnel commun qui doit se jouer sur le terrain de la reconnaissance, c'est-à-dire avec l'objectif d'identifier en commun ce que sont les archives. Il pourrait proposer une sélection efficiente répondant aux critères et contraintes des archivistes comme des chercheur·se·s. Enfin, il se cristalliserait autour d'un objet-frontière qui génère des pratiques dans chacune des communautés observées. Ce dialogue ne doit pas avoir pour objectif de faire évoluer les représentations des archives des chercheur·se·s en sciences du végétal car ce mécanisme est complexe et chronophage. Cette ambition serait pourtant séduisante tant ces représentations jouent un rôle central dans le rapport qu'entretiennent ces chercheur·se·s avec les archives. Toutefois, c'est plutôt la qualité de la relation

sociale qui se noue autour d'une action de collecte qui nous semble devoir être visée. En conséquence, nous revendiquons l'importance de développer une archivistique empathique et assertive et proposons quelques outils et actions qui nous semblent appropriés pour améliorer la collecte des archives dans la recherche en sciences du végétal.

Dans la pratique archivistique française, des interrogations voient le jour autour d'un nécessaire abandon des mots « archives » et « archiviste » au profit de termes plus novateurs, plus attirants ou revêtus de modernité. Nous observons d'ailleurs que, dans le monde de la recherche, un mouvement, dépassant les seuls problématiques des archivistes mais auquel les archivistes contribuent activement, s'est structuré autour de la notion de « données de la recherche ». L'absence du mot « archives » dans cette expression sonne-t-elle le glas de l'utilisation de ce terme dans le monde de la recherche ? Nous formons le vœu que cette expression reste une forme de contribution des archivistes à des mouvements plus larges qui structurent la recherche, leur permettant ainsi de porter leur vision spécifique dans le plus grand nombre de projets. La conservation du mot « archives » constitue ainsi pour nous la garantie d'un dialogue possible entre archiviste et chercheur·se·s qui ne peut advenir sans vocable précis. La conservation du mot « archiviste » permet selon nous d'inscrire ces expert·e·s dans une profession identifiable et caractérisable.

Une difficulté réside dans la très grande envergure de la définition des archives majoritairement utilisée par les archivistes. Ceux et celles-ci devront donc montrer une certaine pédagogie et faire usage de précisions dans le dialogue. Toutefois, il ne s'agit pas non plus de dire que les archives ne sont que les documents patrimonialisés. L'analyse des cycles de vie des documents par les chercheur·se·s montre ainsi que les documents sont plongés dans plusieurs cycles marqués par des changements d'usage et d'utilité, ou d'effectivité de l'utilité. Dans ces cycles, il manque un point de rupture permettant d'inscrire les archives dans une conservation éternelle et tournée vers la mémoire collective. Pour nous, ce point de rupture doit être pensé avec la notion de point de capture qui ne positionne plus cette rupture comme une charnière entre âges intermédiaire et définitif.



## Conclusion

Étudier les représentations des archives chez les chercheur·se·s en sciences du végétal permet de poser un regard neuf sur la question des archives de la recherche et sur celle du rapport des producteurs à leurs archives. Ce point de vue, en raison même de la multiplicité des fonctions des représentations, permet d’embrasser plus largement et plus profondément la question du rapport des chercheur·se·s interrogés à leurs archives. Nous avons ainsi pu envisager dans notre premier chapitre ce que sont les archives pour les chercheur·se·s interrogés, d’un point de vue matériel et temporel d’abord, mais aussi au regard de leurs utilités et enfin en analysant le caractère mouvant de cette définition et son rapport avec les stéréotypes communs. Notre deuxième chapitre a permis de progresser dans l’approche du rapport des producteurs à leurs archives en se focalisant sur qui sont les chercheur·se·s en sciences du végétal et sur ce que leur identité fait aux représentations des archives. Il importait de situer disciplinairement les sciences du végétal pour pouvoir préciser ce que font les chercheur·se·s et les caractériser culturellement, notamment dans leur rapport au temps. C’est en mettant à distance tout positionnement archivistiquement préconçu, que le troisième chapitre plonge dans l’écosystème informationnel et documentaire des chercheur·se·s pour en comprendre la composition, les circuits et enfin les acteur·rice·s, y compris les archivistes et les institutions de conservation d’archives. De cette manière, le quatrième chapitre se veut le lieu non pas de la confrontation mais de la mise en relation dialectique des définitions et des pratiques des un·e·s et des autres – chercheur·se·s et archivistes. Notre ambition était ici et pour finir de proposer des éléments destinés à faciliter la construction d’un nouvel espace de dialogue entre archivistes et chercheur·se·s.

Le producteur d’archives est à l’évidence un des acteurs fondamentaux du paysage archivistique : sans lui, les archives ne sont pas. Pour autant, les producteurs n’existent souvent plus dans la pratique archivistique générale, ou bien ils ont perdu le lien avec les archives et n’émargent donc plus à la liste des acteur·rice·s qui se meuvent autour d’un fonds. Mais les archives de la recherche, elles, sont majoritairement peuplées d’archives dites contemporaines et ce n’est pas un hasard si les services d’archives les plus actifs dans le secteur sont des services dits intermédiaires qui s’insèrent donc au cœur des organismes et des institutions. Dans les années 1990 d’ailleurs, la perspective adoptée par les travaux, enquêtes et analyses privilégie celle des archives de la science en train de se faire. Le producteur est donc bien vivant et l’archiviste doit composer avec lui ; nous pouvons même dire qu’il en dépend dans une très grande mesure. Les archives demeurent fondamentalement le résultat des pratiques documentaires et archivistiques initiales du producteur. Il convient donc d’enrichir ou de dépasser une certaine archivistique traditionnelle où la connaissance des producteurs repose principalement sur l’étude de leur organisation, de leurs missions et de leur histoire. Nos travaux



plaident pour une connaissance plus fine de leur culture archivistique et soulignent combien elle peut être profitable pour améliorer la collecte.

Les représentations des archives chez les chercheur·se·s interrogés, enracinées dans leur pratique professionnelle, se révèlent d'ailleurs intimement liées avec leur statut de producteur. Les archives sont inscrites dans le temps de l'activité de recherche – le présent –, c'est l'utilité potentielle qui fonde les archives et il existe une forme d'attachement affectif à certains documents plutôt qu'un attachement à leur pouvoir d'évocation. Au-delà, les chercheur·se·s interrogés ne revendiquent aucune forme de privatisation ni de personnalisation des archives, pourtant souvent évoquée par la littérature archivistique. Ils accordent même souvent une propriété partagée aux documents, données et archives. Plus que cette notion de propriété, dont l'importance doit être relativisée, ils formulent surtout un besoin de garanties quant à une réutilisation possible des documents et données et d'abord même des informations qui y sont consignées. Mais cet usage reste toujours potentiel, parce que les chercheur·se·s interrogés sont des producteurs bien avant d'être des utilisateur·rice·s d'archives. Certes, ils et elles connaissent des usages de données et de documents créés par d'autres ou bien générés depuis plusieurs années et ils et elles mettent en œuvre des pratiques de partage de données par exemple en les publiant adossées à leurs articles, en les versant dans des bases de références ou en les mettant à disposition en ligne, mais les chercheur·se·s interrogés ne manquent pas de mettre en doute l'utilité de conserver des données quand leur régénération est facile et potentiellement moins coûteuse. Dans les laboratoires, il importe finalement assez peu que les espaces de conservation des documents soient essentiellement individuels et que les lieux collectifs avec de la documentation ou des cahiers de laboratoire demeurent rares car les documents circulent peu entre ces deux types d'espaces : c'est l'information qui circule. Force est d'admettre d'ailleurs que la gestion des archives ne s'intègre pas naturellement dans l'emploi du temps des chercheur·se·s interrogés qui ont l'impression de devoir lui consacrer un temps qui ne leur apparaît pas comme légitime ni indispensable. Représentations forgées dans la pratique, définition marquée par le présent et l'utilité potentielle, attachement relatif, impératif de conservation remis en question, archivage écarté du cœur de leurs missions, toutes ces caractéristiques sont en première analyse assez communes à beaucoup de producteurs.

Il reste que les producteurs analysés sont des chercheur·se·s en sciences du végétal. Le végétal, s'il constitue une spécificité remarquable de leur environnement, n'est pas pour les chercheur·se·s interrogés un élément d'identification cardinal. Le cœur de leur identité, leur raison d'être même, relève plutôt de la recherche. Par ailleurs, le milieu des chercheur·se·s en sciences du végétal est un milieu ouvert et diversifié quant à son recrutement. Si les pratiques culturelles observées sont conformes à celles de la catégorie des cadres et professions intellectuelles supérieures, sans s'en distinguer, d'autres caractéristiques leur sont plus spécifiques. Les chercheur·se·s en sciences du végétal sont sensibles à l'évaluation par les pairs, notamment pour mesurer leur réussite professionnelle, mais, à l'inverse, sont

peu touchés par les reconnaissances officielles et institutionnelles. Signalons combien ce type de particularités invite les services d'archives à adapter leur comportement : l'éventuel article d'un pair sur les recherches dont témoigne un fonds d'archives sera plus signifiant et efficace qu'une lettre de remerciement officielle, ou bien l'association des chercheur·se·s à la mise en place de politiques d'évaluation et de sélection des archives apparaît comme essentiel. Dans le même ordre d'idées, les chercheur·se·s interrogés montrent également un fort investissement dans leur travail, un amour pour celui-ci et le sentiment d'être au service de la collectivité. Il convient en outre de considérer que les activités des chercheur·se·s, diversifiées et enchevêtrées, sont productrices de documents qui conduisent mécaniquement et inévitablement les chercheur·se·s en sciences du végétal à déployer des pratiques de gestion documentaire et à mettre en œuvre, presque malgré eux et elles, des comportements archivistiques : classer, décrire, conserver. L'exemple le plus frappant est celui de la gestion des ressources biologiques : les gestes et les manières de faire se révèlent ici très proches de l'activité des archivistes, sans qu'aucune des parties n'en ait véritablement conscience.

Le groupe social des chercheur·se·s en sciences du végétal n'est pourtant pas uniforme et admet au contraire des distinctions d'âge, de grade, de rattachement à des laboratoires plus ou moins gros dépendant de tutelles plus ou moins nombreuses. Il existe aussi plusieurs champs de recherche et des manières différentes de faire de la recherche. Si l'âge et le grade des chercheur·se·s ont de réelles conséquences sur leur rapport à leur métier et sur leurs activités, il est intéressant de noter que ce ne sont pas des critères qui influent visiblement sur les représentations des archives. Plusieurs autres critères ont de plus grandes conséquences. D'abord la configuration du laboratoire dans lequel évoluent les chercheur·se·s : dans les petits laboratoires les chercheur·se·s montrent une plus grande proximité avec leurs archives qu'ils et elles rapprochent plus souvent de l'impératif de transmission, alors que dans les gros laboratoires, l'institution est plus souvent considérée comme propriétaire des archives et les chercheur·se·s montrent une plus grande distance avec leur écosystème documentaire. Les sujets de recherches engendrent également des différences : les groupes de chercheur·se·s en végétal spécialisé, en plantes modèles, en grandes cultures et en semences montrent de véritables spécificités dans les champs sémantiques associés aux archives. En revanche, le type de la recherche poursuivie, appliqué, finalisé ou fondamental, n'influe qu'assez peu. Enfin, des différences apparaissent aussi en lien avec les pratiques culturelles et informationnelles des chercheur·se·s. Le rapport à l'histoire, le rapport à la trace et à la transmission et enfin la densité des pratiques informatiques ont tous une influence sur la perception des archives et celle de l'action d'archiver. Par ailleurs, sur le terrain de la diffusion terminologique des archives et de ses éventuelles conséquences en termes de dilution de sens, nous ne relevons que peu de conséquences, sauf pour les utilisations du terme archives en informatique qui alimentent et enrichissent les représentations des chercheur·se·s.

Analyser et comprendre le positionnement et le fonctionnement des producteurs avec leurs archives, c'est aussi un préalable et une invitation à repenser la place des archivistes dans le rapport

qu'ils et elles entretiennent avec les producteurs surtout lorsque cette relation est inexistante. La connaissance fine que nous avons acquise des chercheur·se·s en sciences du végétal, de leur fonctionnement documentaire et de leur rapport aux archives, nous permet de proposer des pistes pour adapter la posture et le positionnement des archivistes, la manière d'enrichir la pratique archivistique, ses outils et ses arts de faire.

Les institutions de conservation d'archives et les archivistes ne sont évidemment pas un préalable à l'existence d'archives et à la mise en œuvre de logiques de préservation. D'ailleurs, les chercheur·se·s n'associent pas ces institutions dans les définitions qu'ils et elles donnent des archives. Seule la bibliothèque est présente et constitue un point d'entrée, une image de façade des archives. Dans l'environnement que nous avons étudié, la gestion des archives est très faiblement institutionnalisée. Il existe seulement, depuis le milieu des années 2000, des archivistes et même de petits services d'archives au sein d'une bonne partie des établissements d'enseignement supérieur et de recherche. Ces services, souvent accaparés par la gestion des archives des services supports, mettent en œuvre des actions ponctuelles à destination des chercheur·se·s. Les services d'archives définitives sont eux très peu présents sur ce terrain. Ajoutons qu'il existe de nombreuses autres professions qui peuvent parfois apparaître dans un jeu de concurrence que les archivistes n'ont pas les moyens de soutenir. Les documentalistes, bibliothécaires, informaticien·ne·s, etc. interviennent souvent sur deux niveaux : directement auprès des laboratoires et des chercheur·se·s mais aussi au niveau des institutions, plus globalement. Pour autant, même si peu de chercheur·se·s interrogés ont déjà rencontré un·e archiviste, s'ils et elles fréquentent peu les institutions de conservation d'archives et si un décalage existe entre ce que les chercheur·se·s associent à l'action d'archiver et les actions qu'ils et elles attribuent aux archivistes, cette profession est tout de même plutôt bien appréhendée. Les chercheur·se·s semblent d'ailleurs en attendre des classements et des inventaires. En outre, il faut insister sur quelques angles morts et déficits notionnels qui entravent la production d'archives historiques et qui contribuent à gêner la collecte d'archives. Ainsi, les ruptures d'usages des documents et données ne sont pas nettement perçues et il n'existe pas d'outil pour aider à la transformation des documents courants et intermédiaires en archives définitives, ni d'espaces physiques ou numériques pour les capturer. La mobilisation du modèle conceptuel du *records continuum* permet de faire ressortir des moments précis de la vie des documents où ils pourraient être capturés et passer dans le champ de la mémoire collective. Tous ces éléments interrogent la place des archivistes. Notons au passage que notre intervention et notre méthodologie d'enquête en elle-même ont eu des conséquences sur la définition des archives que donnent les chercheur·se·s interrogés. Le geste réflexif qu'elles ont engendré a permis aux interrogé·e·s de dépasser une première vision des archives plutôt stéréotypée et peu opérationnelle pour s'approprier une définition large et plus en accord avec leur pratique. Il nous semble donc qu'un des défis de l'archivistique réside dans sa capacité à construire un espace définitionnel commun avec les producteurs. Il est pour cela nécessaire de se positionner dans le champ de la reconnaissance et

d'adopter une posture empathique, ce qui suppose de s'ouvrir à la compréhension des enjeux spécifiques avec lesquels les chercheur·se·s composent pour construire leur rapport aux archives. La notion de genres de documents peut être mobilisée dans sa dimension pédagogique et opératoire, à la fois pour dialoguer plus facilement avec les chercheur·se·s mais aussi pour mieux appréhender certains ensembles documentaires. Enfin, d'autres pistes peuvent être avancées, comme celle d'inscrire les projets d'archivage dans une démarche collective, ou la mise en place conjointe de politiques de collecte. Le manque d'espace chronologique et physique permettant la transformation des documents en archives historiques nous invite à accorder une place plus grande à la notion de point de capture dans la pensée du cycle de vie des documents.

Plus précisément, la pratique archivistique fait appel à une compréhension et une distinction de différents niveaux de production des documents. De ceux-ci découlent les notions de fonds et de sous-fonds qui sont les ensembles d'archives qui seront maintenus de manière cohérente dans les institutions archivistiques. À première vue, cette notion peut paraître simple : par exemple, une institution produit un fonds et ses grandes directions des sous-fonds. Dans le monde de la recherche la situation est beaucoup plus complexe puisque les institutions sont les tutelles des laboratoires, mais que les laboratoires peuvent dépendre de plusieurs attaches. Elles sont aussi les employeurs des chercheur·se·s qui sont parfois considérés comme producteurs malgré l'empilement des structures productrices d'archives auxquelles ils et elles appartiennent. D'ailleurs, en sciences du végétal, l'organisation de ces structures est très diversifiée. Il existe ainsi, par exemple, des équipes-laboratoires, qui fonctionnent avec moins de 21 personnes, et des laboratoires institutions, composés de plusieurs équipes. Certains laboratoires ne relèvent que d'une ou deux tutelles quand d'autres en ont cinq. Par surcroît, en analysant la production documentaire des chercheur·se·s, on constate qu'il manque, à leur niveau, toute une partie des documents attendus pour la gestion et la mise en œuvre d'un projet de recherche. Les chercheur·se·s gèrent en fait essentiellement les documents opérationnels d'une recherche. En conséquence, même si nous avons observé des systèmes de gestion documentaire individuels, il apparaît que la possibilité d'existence d'un dossier concernant la réalisation d'un projet de recherche se situe au niveau des équipes. Les chercheur·se·s en sciences du végétal travaillant essentiellement en équipe, il paraît logique et plus efficace pour les archivistes d'inscrire la gestion des archives dans un collectif. Le niveau de collecte des archives qui semble donc le plus pertinent dans la recherche en sciences du végétal est bien celui de l'équipe de recherche. Elle-même s'inscrit dans un laboratoire ou constitue le laboratoire qui peut être considéré comme le niveau de producteur le plus haut. Les chercheur·se·s appartiennent à ces équipes et les archives qu'ils et elles gèrent et génèrent constituent plutôt des séries organiques de ces fonds ou sous-fonds d'équipes. En plus de cette proposition pour favoriser un niveau de collecte cohérent, ces niveaux de production sont apparus sous deux autres jours différents dans notre travail. Premièrement, nous avons montré que c'est cette structuration qui permet le mieux de catégoriser les archives de la recherche en sciences du végétal : institutions,

laboratoires, équipes, chercheur·se·s – plutôt que d'utiliser la distinction archives scientifiques/archives administratives par exemple. Secondement, ils peuvent être utiles pour penser l'échantillonnage des archives de la recherche. Ainsi, alors qu'Odile Welfélé préconisait une sélection au niveau des équipes de recherche ou des projets, la pratique développée aujourd'hui est le tri au sein des dossiers quel que soit le niveau de production, quel que soit le niveau de granularité et suppose une vigilance constante sur toutes les reconfigurations quelle que soit l'échelle.

La dernière conséquence sur la pratique archivistique que notre travail permet de mettre en lumière est celle de la place de la définition légale des archives. D'un côté, la définition que les chercheur·se·s interrogés ont des archives s'inscrit dans un mouvement général de diffusion terminologique du mot, celui-ci étant parfois utilisé de manière large et floue. Ce phénomène ne peut pas vraiment être contrecarré par la définition légale des archives, très large et couvrant toute forme de production documentaire dès sa création. Des réflexions et des interrogations ont pu se faire jour sur la nécessité d'abandonner le mot « archives » au profit de termes plus en phase avec le langage des producteurs : « documents », « données » et même dans notre cas « données de la recherche ». D'après nos observations, pour permettre l'existence d'un espace de dialogue entre archivistes et chercheur·se·s et précisément parce que les archives sont un objet frontière, il nous semble à la fois nécessaire de conserver un terme formel, « archives », mais aussi de le définir plus précisément. La théorie des trois âges des archives est d'ailleurs souvent associée à la présentation de la définition réglementaire, elle possède une dimension pédagogique certaine permettant déjà de différencier les archives historiques et patrimoniales des archives courantes et intermédiaires qui ne font pas intervenir les archivistes et les producteurs ni au même moment, ni de la même manière. Si la définition légale permet de poser un cadre réglementaire, elle ne peut donc pour autant pas constituer une base de discussion suffisante entre archivistes et producteurs. Les archivistes doivent alors adapter leur vision et leur discours aux chercheur·se·s en sciences du végétal et clarifier ce que sont pour eux et elles les archives avant d'entrer en dialogue avec eux et elles.

C'est la raison pour laquelle ce travail accorde une place centrale à la définition des archives par les chercheur·se·s en sciences du végétal. Son analyse permet d'enrichir l'appréhension archivistique de ce que sont les archives car définir les archives n'est pas chose aisée. Elle permet aussi de comprendre le fonctionnement des chercheur·se·s en sciences du végétal. Enfin, les axes définitionnels qui ont été analysés sont remobilisables sur d'autres terrains et pourraient permettre une compréhension plus rapide des représentations.

Entre données, documents et ressources biologiques, les archives sont, pour les chercheur·se·s interrogés des « choses » aux supports variés. Nous avons montré que les données et documents, et pour certain·e·s les ressources biologiques, constituent le socle de l'écosystème informationnel et documentaire des chercheur·se·s interrogés. Le lien entre ce socle et les archives existe bien dans la définition de celles-ci. Le « document » est un mot du vocabulaire quotidien des chercheur·se·s et

recouvre lui aussi des réalités variées. Il représente plus spécifiquement un lieu d'accueil des informations et/ou données de différentes natures et pas nécessairement stables. Le mot « document » est polarisant dans les définitions écrites des archives des chercheur·se·s ; le document est une notion centrale de la définition des archives. Les données entretiennent un lien plus nuancé avec les archives. Pouvant être synonymes d'information, elles sont totalement liées au contexte de recherche par les chercheur·se·s, contrairement aux archivistes qui précisent « données de la recherche » pour les désigner. En outre, ce n'est pas l'existence physique des archives qui les détermine. L'indifférence aux supports caractérise d'ailleurs également la définition que donnent les chercheur·se·s interrogés des documents et des données. Ce détachement nous invite à relativiser les archives sur papier tant les chercheur·se·s interrogés intègrent d'autres supports à leur définition, et notamment le numérique. L'informatique occupe d'ailleurs une place centrale dans les pratiques de recherche observées, une place qui a évolué au cours du temps et qui a fait évoluer les pratiques informationnelles et documentaires. Les interrogé·e·s relèvent ainsi un changement de volume et de vitesse tout comme une transformation des relations entre hypothèses et données. Pour certaines activités, le support papier n'existe quasiment plus. Par exemple, pour certains chercheur·se·s, l'activité de recherche en propre ne génère plus, sur papier, que l'éventuel cahier de laboratoire. La pratique informatique occupe également une place importante dans les pratiques culturelles des chercheur·se·s. Ils et elles témoignent de pratiques larges et diversifiées dans l'environnement numérique, comme dans l'environnement physique. Pour caractériser le lien précis que tisse le numérique avec les archives pour les chercheur·se·s interrogés, nous devons écarter l'idée que l'archivage numérique reviendrait à numériser des documents sur papier. Pour autant, ces chercheur·se·s utilisent bien le numérique pour conserver des informations, d'autant qu'ils et elles retrouvent plus facilement leurs documents sur leur ordinateur. La dimension numérique des archives est en fait pleinement appréhendée dans les représentations des archives et celles-ci sont nourries par la pratique informatique des chercheur·se·s interrogés. Les archives ne sont donc pas définies par leur existence physique ni par le numérique, bien qu'il occupe une place importante à la fois dans le quotidien de travail, mais aussi dans la vie culturelle des chercheur·se·s interrogés.

Ensuite, lorsqu'on parle d'archives, il est difficile de ne pas s'intéresser à la chronologie. Pour comprendre les représentations des archives, il nous a donc semblé éclairant de comprendre le rapport au temps des chercheur·se·s. Le régime d'historicité des chercheur·se·s interrogés est celui du présentisme. Le présent y est dominant et le passé et le futur en découlent. Plus précisément, il s'agit d'un présentisme en rupture avec le passé et ouvert sur le futur. Celui-ci est vu comme une continuité du présent et les chercheur·se·s interrogés sont plus nombreux à vouloir transmettre quelque chose qu'à souhaiter laisser une trace. Pour ce qui est du passé, les chercheur·se·s interrogés sont plutôt attachés à l'histoire de leur discipline et un peu à l'histoire en général. Ils et elles en démontrent d'ailleurs une certaine connaissance. Pour autant, c'est un passé en rupture que nous avons observé.

Ainsi, les chercheur·se·s évoluent dans des institutions souvent anciennes mais reconfigurées régulièrement, dans des lieux chargés d'histoire mais dans lesquels leur laboratoire s'est installé récemment et dans des laboratoires dont les origines peuvent parfois être lointaines, mais qui sont en perpétuelle recomposition. Le lien entre passé et activité quotidienne n'est pas tissé par les chercheur·se·s interrogés. Cette rupture est d'ailleurs l'un des points de divergence avec le régime d'historicité des archivistes qui s'attachent eux et elles à recréer ce lien brisé ou à le maintenir en vie. La rupture temporelle engendrée par l'activité des archivistes se joue plutôt au présent pour sortir les archives d'une chronologie finie. L'infini du travail à réaliser caractérise néanmoins ces deux professions. Si ce régime d'historicité ne préjuge pas de l'intérêt que les chercheur·se·s portent aux archives, c'est-à-dire, que ce n'est pas parce qu'une personne n'attribue pas de valeur au passé qu'elle n'accorde pas d'intérêt aux archives, il éclaire tout de même la manière dont les chercheur·se·s inscrivent les archives dans le temps. Les documents sont plongés dans des temporalités qui se superposent : le temps des chercheur·se·s et de leur recherche, le temps des collections ou ensembles dans lesquels ils prennent place, mais aussi les différentes temporalités qu'ils consignent. Pour les chercheur·se·s interrogés, les documents sont inscrits dans un présent qui transcende les notions de source et de trace. Pour les archives, le temps n'est donc pas un critère déterminant. Si le passé est un point d'entrée, une inscription dans le temps communément associée aux archives de manière instinctive, finalement c'est bien le présent vers lequel tout converge et duquel tout part qui qualifie le mieux les archives dans les représentations observées.

Les aspects matériels et temporels ne sont donc pas centraux dans ces représentations. Ce qui fonde véritablement les archives, c'est leur utilité potentielle. Les chercheur·se·s interrogés accordent toute une gamme de fonctions aux archives allant de l'utilité pour l'histoire, à la preuve, en passant par l'information et la référence. Ils et elles associent couramment le mot « mémoire » aux archives en l'utilisant comme un mot-valise. Mémoire de proximité, partagée ou individuelle, elle sert d'abord à se souvenir de détails d'évènements ou des évènements eux-mêmes, elle est elle-aussi inscrite dans le présent. Mais ces fonctions jouent un rôle bien précis puisque c'est sur elles que repose l'existence même des archives. Comme les documents, qui sont créés pour un usage et non pour un·e lecteur·rice, les archives deviennent archives grâce à une intention. L'analyse même des logiques d'usage rejoint cette constatation puisque celle que l'on rencontre le plus souvent est la logique d'usage supposée. Cet usage potentiel joue donc un rôle majeur dans l'évaluation des archives. Que ce soit au niveau de la définition ou au niveau de l'action, l'usage est donc principalement potentiel ou supposé. Sur le plan théorique, comme sur le plan pratique, il engage le geste de création des archives pour les chercheur·se·s interrogés.

Cette utilité potentielle est à l'origine des comportements archivistiques observés. Ceux-ci prennent place en dehors de la pratique archivistique institutionnelle et ne respectent parfois pas les principes et théories archivistiques. Ils permettent toutefois, là encore, d'enrichir la compréhension des

archives, d'élargir notre champ de vision sur ceux-ci et parfois d'identifier ceux qui manquent. Nous affirmons même que c'est par l'analyse de comportements archivistiques extérieurs à la pratique archivistique que celle-ci peut trouver des pistes d'évolution et d'amélioration. Cette analyse permet aussi d'esquisser des espaces disponibles pour les archivistes et les institutions archivistiques.

L'utilité potentielle déclenche les gestes de l'archivage et l'un d'entre eux, qui lui est intimement associé parce qu'il est une garantie de son existence, est celui du classement. Dans les définitions, le classement tient une place paradoxale ; d'un côté les archives ne sont pas nécessairement bien rangées, mais d'un autre côté, le geste d'archiver est intimement lié à celui du classement. Sur le terrain, que ce soit dans le vécu de l'action ou de la pensée, le classement polarise les gestes de l'archivage. Dans l'environnement numérique, l'action de classement recouvre toutefois plusieurs réalités : archiver peut vouloir dire attribuer une place à un fichier dans une arborescence et l'y enregistrer, mais également déplacer un dossier dans un répertoire « archives » et aussi créer un dossier clos sur un support de conservation externe. Dans la réalité, les pratiques de classement observées sont issues de démarches individuelles et les systèmes de classement sont globalement les mêmes que ce soit dans l'environnement papier ou dans l'environnement numérique. Ces logiques s'appuient d'un côté sur l'âge des archives, dans un sens archivistique, la fréquence d'utilisation et de l'autre sur une logique par activité.

Les archives tissent aussi une relation particulière avec la notion de conservation pour les chercheur·se·s interrogés. Pour être des archives, elles ont dû être conservées, mais les archives c'est aussi ce que l'on conserve et la conservation est enfin parfois présentée comme une fonction des archives. Dans la pratique, les archives procèdent d'une intention de conservation et les chercheur·se·s mettent donc en œuvre des stratégies d'évaluation des documents. Cette évaluation peut être marquée par les différences de valeurs réelles ou symboliques des missions dont ils procèdent. Ainsi, une plus grande importance est accordée aux documents issus de la recherche et de l'enseignement et, au contraire, l'intention de conservation des documents issues des activités administratives des chercheur·se·s est plus faible. Dans l'échange que les archivistes et les chercheur·se·s peuvent construire, cette dimension est importante et nous remarquons que, généralement, l'évaluation n'est pas foncièrement divergente. Mais cette proximité tendancielle ne doit pas effacer les dissemblances qui se cachent dans les détails. Ainsi, par exemple, chercheur·se·s et archivistes paraissent au premier abord s'entendre pour ne pas accorder une grande importance aux archives liées à l'activité de publication et aux connaissances certifiées. Mais lorsqu'on étudie plus précisément les pièces qui composent le dossier préparatoire à une publication, on relève une différence nette entre les pièces conservées par les archivistes, les documents préparatoires, et celles conservées par les chercheur·se·s préférant le produit fini. L'intention de conservation d'un document, et donc sa transformation en archives, mais aussi son évaluation, dépendent de plus parfois de facteurs individuels liés à



l'attachement affectif aux documents. Les archives n'apparaissent pour autant pas comme un capital de ressources personnelles.

Enfin, analyser les représentations des archives par les chercheur·se·s en sciences du végétal, nous a permis de réévaluer les notions de cycles de vie des documents. C'est une notion qui intervient à presque tous les niveaux : définition, pratique et confrontation avec les archivistes. La première approche théorique dont nous avons confirmé la traduction effective par l'observation de terrain et les entretiens, est celle des trois âges. Dès les définitions des archives, il est possible, en filigrane des propos des chercheur·se·s, de reconnaître ce modèle. Les archives historiques réunissent des caractéristiques que nous avons définies comme des points d'entrée, elles sont extérieures et souvent considérées comme du ressort d'autres personnes. Les archives intermédiaires sont les documents et autres éléments conservés au cas où ; ce sont elles, finalement, les véritables archives pour les chercheur·se·s. Mais les archives courantes trouvent aussi une place dans leurs discours puisqu'à la fin, tout est archives. Les systèmes de classement observés peuvent aussi être mis en relation avec cette vision des archives et, dans les laboratoires, les données et documents circulent jusqu'à s'arrêter sur l'étagère du haut ou dans un disque dur externe s'ils ne sont pas éliminés. D'ailleurs, par le biais de la gestion des ressources biologiques, une partie des chercheur·se·s est même familiarisée avec les adjectifs utilisés par les archivistes : courant, intermédiaire et définitif. La présence d'archives définitives ou historiques se discute pourtant, puisque nous ne retrouvons pas la trace de la rupture nécessaire à la patrimonialisation des documents. Cette absence est confirmée même si on change de paradigme de cycle.

En effet, une autre façon d'appréhender ces cycles de vie se retrouve dans la manière dont les chercheur·se·s décrivent l'enchaînement ou la vie parallèle des données, documents et archives. Les chercheur·se·s introduisent une distinction entre trois grandes catégories : les données brutes, les données travaillées, les documents décrivant les modalités de production des données brutes et de consignation des résultats. La catégorie la plus extensive et dont le périmètre est le plus large est la deuxième. Elle s'ouvre dès que les données sont travaillées et solidifiées, inclut tous les modes d'analyse et de contextualisation de ces données et on peut être tenté de la pousser jusqu'à la production des articles et publications scientifiques. Cette appréhension d'un cycle de vie scientifique n'est pas superposable à la théorie des trois âges mobilisée pour théoriser la mise en archives. En effet, une partie des chercheur·se·s considère ainsi que les données sont déposées sur les documents puis qu'une partie des documents deviennent des archives. Une autre, estime que les données enrichies ou travaillées deviennent des documents, la partie conservée des données et des documents sont des archives. Enfin, une dernière partie des chercheur·se·s, pense qu'une fois que les données sont bien travaillées, une fois qu'elles sont solides, elles deviennent des documents. Le document devient lui-même archives lorsqu'il est stable et certaines données deviennent des archives. Mais finalement, lorsque nous observons les cycles de vie réels des documents, notamment en utilisant l'outil que

représente le *records continuum*, nous remarquons que les documents connaissent plusieurs cycles de vie imbriqués. Certaines typologies sont passagères et répondent facilement aux contraintes des trois âges, d'autres, comme les cahiers de laboratoire peuvent s'inscrire dans les trois âges en même temps. Ajoutons que ce ne sont pas seulement trois âges que nous pouvons observer, mais bien plus, tout en nuancant l'existence de phases de transition nettes puisque les modifications observées admettent une forme de continuité de la vie des documents. De plus, les documents sont inscrits dans plusieurs cycles. Changements d'usages et d'utilité sont les critères de passage en archives les plus mis en avant par les chercheur·se·s, deux critères qui se glissent facilement dans la pratique des trois âges. En revanche, les temps de passage ne sont pas situés au même endroit par les archivistes et les chercheur·se·s. Notre travail permet de proposer deux apports pour enrichir l'appréhension des cycles de vie. Tout d'abord, la définition de points de capture. Cette notion de points de capture a déjà été proposée, de manière impressionniste, pour repenser les cycles de vie et adapter ce concept aux modes de production et d'échange informationnels actuels. Nous affirmons ici clairement sa pertinence. Les points de capture permettent de définir la conjonction d'un moment, d'un lieu et d'acteur·rice·s pour saisir les documents dans leur espace de production afin de permettre leur inscription en mémoire collective. Il ne s'agit plus ici d'attendre que le document ait terminé son cycle de vie, il ne s'agit pas de déterminer des durées d'utilité administrative mais plutôt de repérer le moment stratégique permettant sa pérennisation. Le deuxième apport est en lien avec ce premier. Nous observons chez les chercheur·se·s en sciences du végétal interrogés l'absence d'une rupture qui permettrait la transformation de traces en sources. Cette cassure reste défailante lorsque les pratiques d'archivage des chercheur·se·s sont observées mais aussi lorsque leurs critères d'évaluation des documents sont confrontés avec ceux des archivistes. Le point de capture est une des solutions pour enfanter cette rupture.

Des solutions s'ouvrent donc concrètement aux archivistes pour améliorer la qualité et la pertinence de la collecte, d'autant que des leviers se dégagent en appui des représentations des chercheur·se·s. Ainsi l'évaluation archivistique des archives de recherche gagnerait à s'adosser aux grandes catégories de documents telles que les chercheur·se·s les perçoivent – données brutes, données travaillées, modélisation des expériences – et aux genres des documents. L'usage de ces classes serait opérant pour attribuer des valeurs définitives et penser la sélection définitive. Un autre point facilitateur est l'absence d'obstacles pour considérer de la même manière l'information matérialisée sur un support physique et l'information dématérialisée. Une plateforme commune peut aussi être dégagée autour des notions de classement, d'indexation, de description et de contextualisation, qui sont des tâches partagées entre les chercheur·se·s et archivistes. Elles ne sont certes pas identiques, elles ne se déploient pas dans les mêmes cadres référentiels mais, pour autant, elles possèdent suffisamment de caractéristiques communes pour permettre un dialogue pro-actif. Enfin, l'archiviste pourra aussi s'adosser à un éthos spécifique, qui privilégie le sens du collectif. Sensibiliser en utilisant l'arme de la postérité paraît peu efficace dans ce contexte. En revanche, recourir

à l'argument de l'intérêt public améliorera la réception de son discours. Si les chercheur·se·s en végétal constituent certainement des producteurs d'archives singuliers par bien des aspects, l'ensemble de ces recommandations, notamment les points de capture et l'identification des leviers, paraît devoir être pertinent plus généralement dans le monde de la recherche.

## **Annexes**

<b>Annexe 1 – Liste descriptive des laboratoires étudiés .....</b>	<b>451</b>
<b>Annexe 2 – Enquête écrite : questionnaire et données .....</b>	<b>463</b>
<b>Annexe 3 – Corpus de témoignages oraux.....</b>	<b>533</b>
<b>Annexe 4 – Relevés topographiques des documents sur papier .....</b>	<b>559</b>
<b>Annexe 5 – Analyse croisée des critères de réussite d'un·e chercheur·se en fonction de son grade et de son âge.....</b>	<b>585</b>



## Annexe 1 – Liste descriptive des laboratoires étudiés

Sont recensés les laboratoires de recherche en sciences du végétal en Anjou et en Île-de-France. Il est composé de 20 unités de recherche dont six en Anjou. Ces laboratoires ont été créés entre 1975 et 2015 et existaient tous en 2015. La liste a été établie à partir des annuaires des établissements d'enseignement supérieur et de recherche. L'exhaustivité a été visée.

Les informations ont été collectées sur les sites Internet des unités, les annuaires des établissements d'enseignement supérieur et de recherche, les rapports de l'Agence d'évaluation de la recherche et de l'enseignement supérieur (Aéres) puis du Haut Conseil de l'évaluation de la recherche et de l'enseignement supérieur (Hcéres) et grâce à l'outil GraFiLabo<sup>1754</sup> du CNRS qui permet de visualiser les données issues de deux bases de gestion des unités de recherche du CNRS, à savoir RESEDA et LABINTEL. Cet outil contient toutes les structures actives du CNRS au moins à partir de 1999 et la quasi-totalité de celles qui ont fermées entre 1989 et 1999 ainsi qu'une dizaine de structures ayant fermées avant 1989. Les adresses des sites Internet ont été réactualisées en janvier 2022.

Nom de la structure (développé)	Écologie, Systématique, Évolution
Nom de la structure (sigle)	ESE
Numéro d'unité	UMR 8079
Date de création sous ce nom	2002
Année la plus ancienne de création de la première équipe	1968
Existence d'entités préexistantes	Oui
Fusion, modifications des thèmes de recherche, changement de nom	Changement de nom et de statut
Rattachements académiques	CNRS, université Paris XI, AgroParisTech
Nombre d'institutions de rattachement	3
Rattachée au CNRS	Oui
Rattachée à l'Inra	Non
Ville d'implantation	Orsay
Région	Île-de-France
Nombre d'employé·e·s	126
Nombre de chercheur·se·s	94
Site Internet (janvier 2022)	<a href="https://www.ese.universite-paris-saclay.fr/">https://www.ese.universite-paris-saclay.fr/</a>

<sup>1754</sup> CNRS, *Grafilabo*, disponible sur : <https://www2.cnrs.fr/grafilabo/accueil.php>, (consulté le 9 février 2022).

Nom de la structure (développé)	Institut des Sciences des Plantes de Paris Saclay
Nom de la structure (sigle)	IPS2
Numéro d'unité	UMR 9213/1403
Date de création sous ce nom	2015
Année la plus ancienne de création de la première équipe	1985
Existence d'entités préexistantes	Oui
Fusion, modifications des thèmes de recherche, changement de nom	Fusion
Rattachements académiques	CNRS, université Paris XI, Inra, université d'Évry, université Paris VII
Nombre d'institutions de rattachement	5
Rattachée au CNRS	Oui
Rattachée à l'Inra	Non
Ville d'implantation	Gif-sur-Yvette
Région	Île-de-France
Nombre d'employé-e-s	158
Nombre de chercheur-se-s	50
Site Internet (janvier 2022)	<a href="https://ips2.u-psud.fr/fr/index.html">https://ips2.u-psud.fr/fr/index.html</a>

Nom de la structure (développé)	Génétique Quantitative et Evolution - Le Moulon
Nom de la structure (sigle)	GQE Le Moulon
Numéro d'unité	UMR 320/8120
Date de création sous ce nom	1983
Année la plus ancienne de création de la première équipe	
Existence d'entités préexistantes	Non
Fusion, modifications des thèmes de recherche, changement de nom	
Rattachements académiques	INRA, université Paris XI, CNRS, AgroParisTech
Nombre d'institutions de rattachement	4
Rattachée au CNRS	Oui
Rattachée à l'Inra	Oui
Ville d'implantation	Gif-sur-Yvette
Région	Île-de-France
Nombre d'employé-e-s	64
Nombre de chercheur-se-s	27
Site Internet (janvier 2022)	<a href="http://moulon.inra.fr/">http://moulon.inra.fr/</a>

Nom de la structure (développé)	Institut de systématique, évolution, biodiversité
Nom de la structure (sigle)	ISYEB
Numéro d'unité	UMR 7205
Date de création sous ce nom	2014
Année la plus ancienne de création de la première équipe	2005
Existence d'entités préexistantes	Oui
Fusion, modifications des thèmes de recherche, changement de nom	Fusion/Changement de nom
Rattachements académiques	CNRS, université Paris VI, Museum national d'histoire naturelle, EPHE, IRD
Nombre d'institutions de rattachement	5
Rattachée au CNRS	Oui
Rattachée à l'Inra	Non
Ville d'implantation	Paris
Région	Île-de-France
Nombre d'employé·e·s	128
Nombre de chercheur·se·s	80
Site Internet (janvier 2022)	<a href="http://isyeb.mnhn.fr/fr">http://isyeb.mnhn.fr/fr</a>

Nom de la structure (développé)	Physiologie Membranaire et Moléculaire du Chloroplaste
Nom de la structure (sigle)	PMMC
Numéro d'unité	UMR 7141
Date de création sous ce nom	2005
Année la plus ancienne de création de la première équipe	1960
Existence d'entités préexistantes	Oui
Fusion, modifications des thèmes de recherche, changement de nom	Changement de nom et de statut
Rattachements académiques	CNRS, université Paris VI
Nombre d'institutions de rattachement	2
Rattachée au CNRS	Oui
Rattachée à l'Inra	Non
Ville d'implantation	Paris
Région	Île-de-France
Nombre d'employé·e·s	19
Nombre de chercheur·se·s	9
Site Internet (janvier 2022)	



Nom de la structure (développé)	Biologie moléculaire et cellulaire des eucaryotes
Nom de la structure (sigle)	LBMCE
Numéro d'unité	UMR8226
Date de création sous ce nom	2010
Année la plus ancienne de création de la première équipe	
Existence d'entités préexistantes	Non
Fusion, modifications des thèmes de recherche, changement de nom	Création en réponse à un appel à projet de l'IBPC
Rattachements académiques	CNRS, université Paris VI
Nombre d'institutions de rattachement	2
Rattachée au CNRS	Oui
Rattachée à l'Inra	Non
Ville d'implantation	Paris
Région	Île-de-France
Nombre d'employé-e-s	30
Nombre de chercheur-se-s	20
Site Internet (janvier 2022)	<a href="http://lbmce.ibpc.fr/fr/notre-laboratoire/">http://lbmce.ibpc.fr/fr/notre-laboratoire/</a>

Nom de la structure (développé)	Institut Jean-Pierre Bourgin
Nom de la structure (sigle)	IJPB
Numéro d'unité	UMR 1318/ERL3559
Date de création sous ce nom	2013
Année la plus ancienne de création de la première équipe	[avant 1946]
Existence d'entités préexistantes	Oui
Fusion, modifications des thèmes de recherche, changement de nom	Changement de statut avec fusion de laboratoires déjà regroupés
Rattachements académiques	Inra, AgroParisTech, CNRS
Nombre d'institutions de rattachement	3
Rattachée au CNRS	Oui
Rattachée à l'Inra	Oui
Ville d'implantation	Versailles
Région	Île-de-France
Nombre d'employé-e-s	360
Nombre de chercheur-se-s	250
Site Internet (janvier 2022)	<a href="https://ijpb.versailles.inrae.fr/">https://ijpb.versailles.inrae.fr/</a>

Nom de la structure (développé)	Biologie et Gestion des Risques en Agriculture - Champignons Pathogènes des Plantes
Nom de la structure (sigle)	BIOGER-CPP
Numéro d'unité	UMR1290
Date de création sous ce nom	2007
Année la plus ancienne de création de la première équipe	NT
Existence d'entités préexistantes	Oui
Fusion, modifications des thèmes de recherche, changement de nom	Fusion
Rattachements académiques	Inra, AgroParisTech
Nombre d'institutions de rattachement	2
Rattachée au CNRS	Non
Rattachée à l'Inra	Oui
Ville d'implantation	Thiverval-Grignon
Région	Île-de-France
Nombre d'employé·e·s	80
Nombre de chercheur·se·s	40
Site Internet (janvier 2022)	<a href="https://www6.versailles-grignon.inrae.fr/bioger/">https://www6.versailles-grignon.inrae.fr/bioger/</a>

Nom de la structure (développé)	Centre d'Écologie et de Sciences de la Conservation
Nom de la structure (sigle)	CESCO
Numéro d'unité	UMR 7204
Date de création sous ce nom	2009
Année la plus ancienne de création de la première équipe	2002
Existence d'entités préexistantes	Oui
Fusion, modifications des thèmes de recherche, changement de nom	Changement de nom et de statut
Rattachements académiques	CNRS, Museum national d'histoire naturelle, université Paris VI
Nombre d'institutions de rattachement	3
Rattachée au CNRS	Oui
Rattachée à l'Inra	Non
Ville d'implantation	Paris
Région	Île-de-France
Nombre d'employé·e·s	47
Nombre de chercheur·se·s	21
Site Internet (janvier 2022)	<a href="http://cesco.mnhn.fr/fr">http://cesco.mnhn.fr/fr</a>

Nom de la structure (développé)	Unité de recherche Génomique-Info
Nom de la structure (sigle)	URGI
Numéro d'unité	UR1164
Date de création sous ce nom	2002
Année la plus ancienne de création de la première équipe	2000
Existence d'entités préexistantes	Oui
Fusion, modifications des thèmes de recherche, changement de nom	Une plateforme support qui devient unité de recherche
Rattachements académiques	Inra
Nombre d'institutions de rattachement	1
Rattachée au CNRS	Non
Rattachée à l'Inra	Oui
Ville d'implantation	Versailles
Région	Île-de-France
Nombre d'employé-e-s	20
Nombre de chercheur-se-s	NT
Site Internet (janvier 2022)	<a href="https://urgi.versailles.inra.fr/">https://urgi.versailles.inra.fr/</a>

Nom de la structure (développé)	Institut de biologie de l'ENS
Nom de la structure (sigle)	IBENS
Numéro d'unité	UMR CNRS 8197, Inserm 1024
Date de création sous ce nom	2010
Année la plus ancienne de création de la première équipe	1978
Existence d'entités préexistantes	Oui
Fusion, modifications des thèmes de recherche, changement de nom	Fusion
Rattachements académiques	CNRS, Inserm, ENS
Nombre d'institutions de rattachement	3
Rattachée au CNRS	Oui
Rattachée à l'Inra	Non
Ville d'implantation	Paris
Région	Île-de-France
Nombre d'employé-e-s	258
Nombre de chercheur-se-s	194
Site Internet (janvier 2022)	<a href="https://www.ibens.ens.fr/">https://www.ibens.ens.fr/</a>

Nom de la structure (développé)	Institut d'écologie et des sciences de l'environnement de Paris
Nom de la structure (sigle)	IEES
Numéro d'unité	UMR 7618/UPMC 113/INRA 1392/IRD 242/PVII 113
Date de création sous ce nom	2014
Année la plus ancienne de création de la première équipe	1976
Existence d'entités préexistantes	Oui
Fusion, modifications des thèmes de recherche, changement de nom	Fusion
Rattachements académiques	CNRS, université Paris VI, Inra, IRD, université Paris VII, université Paris XII
Nombre d'institutions de rattachement	6
Rattachée au CNRS	Oui
Rattachée à l'Inra	Oui
Ville d'implantation	X
Région	Île-de-France
Nombre d'employé·e·s	205
Nombre de chercheur·se·s	97
Site Internet (janvier 2022)	<a href="https://iees-paris.fr/">https://iees-paris.fr/</a>

Nom de la structure (développé)	Mathématiques et informatique appliquées, du génome à l'environnement
Nom de la structure (sigle)	MaIAGE
Numéro d'unité	UR1404
Date de création sous ce nom	2015
Année la plus ancienne de création de la première équipe	2000
Existence d'entités préexistantes	Oui
Fusion, modifications des thèmes de recherche, changement de nom	Fusion
Rattachements académiques	Inra
Nombre d'institutions de rattachement	1
Rattachée au CNRS	Non
Rattachée à l'Inra	Oui
Ville d'implantation	Jouy-en-Josas
Région	Île-de-France
Nombre d'employé·e·s	75
Nombre de chercheur·se·s	45
Site Internet (janvier 2022)	<a href="https://maiage.inrae.fr/">https://maiage.inrae.fr/</a>

Nom de la structure (développé)	Écologie fonctionnelle et écotoxicologie des agroécosystèmes
Nom de la structure (sigle)	ECOSYS
Numéro d'unité	UMR1402
Date de création sous ce nom	2014
Année la plus ancienne de création de la première équipe	Avant 2000
Existence d'entités préexistantes	Oui
Fusion, modifications des thèmes de recherche, changement de nom	Fusion
Rattachements académiques	Inra, AgroParisTech
Nombre d'institutions de rattachement	2
Rattachée au CNRS	Non
Rattachée à l'Inra	Oui
Ville d'implantation	Thiverval-Grignon
Région	Île-de-France
Nombre d'employé-e-s	145
Nombre de chercheur-se-s	NT
Site Internet (janvier 2022)	<a href="https://www6.versailles-grignon.inrae.fr/ecosys">https://www6.versailles-grignon.inrae.fr/ecosys</a>

Nom de la structure (développé)	Unité de Bactériologie, Virologie et OGM du Laboratoire de santé des végétaux
Nom de la structure (sigle)	LSV – BVO
Numéro d'unité	Sans numéro
Date de création sous ce nom	2011
Année la plus ancienne de création de la première équipe	Avant 1995
Existence d'entités préexistantes	Oui
Fusion, modifications des thèmes de recherche, changement de nom	Intégration à l'agence
Rattachements académiques	Anses
Nombre d'institutions de rattachement	1
Rattachée au CNRS	Non
Rattachée à l'Inra	Non
Ville d'implantation	Angers
Région	Anjou
Nombre d'employé-e-s	NT
Nombre de chercheur-se-s	NT
Site Internet (janvier 2022)	<a href="https://www.anses.fr/fr/content/unit%C3%A9-bact%C3%A9riologie-virologie-ogm-bvo-site-d%E2%80%99angers-du-laboratoire-de-la-sant%C3%A9-des-v%C3%A9g%C3%A9taux">https://www.anses.fr/fr/content/unit%C3%A9-bact%C3%A9riologie-virologie-ogm-bvo-site-d%E2%80%99angers-du-laboratoire-de-la-sant%C3%A9-des-v%C3%A9g%C3%A9taux</a>

Nom de la structure (développé)	Laboratoire d'écophysiologie végétale et agroécologie
Nom de la structure (sigle)	LEVA
Numéro d'unité	USC 1432
Date de création sous ce nom	1998
Année la plus ancienne de création de la première équipe	
Existence d'entités préexistantes	Non
Fusion, modifications des thèmes de recherche, changement de nom	
Rattachements académiques	Esa
Nombre d'institutions de rattachement	1
Rattachée au CNRS	Non
Rattachée à l'Inra	Non
Ville d'implantation	Angers
Région	Anjou
Nombre d'employé·e·s	19
Nombre de chercheur·se·s	12
Site Internet (janvier 2022)	<a href="https://www.groupe-esa.com/recherche/la-recherche-a-lesa/nos-unites-de-recherche/unite-de-recherche-legumineuses-ecophysiologie-vegetale-agroecologie-leva/">https://www.groupe-esa.com/recherche/la-recherche-a-lesa/nos-unites-de-recherche/unite-de-recherche-legumineuses-ecophysiologie-vegetale-agroecologie-leva/</a>

Nom de la structure (développé)	Institut en Recherche Horticole et Semences
Nom de la structure (sigle)	IRHS
Numéro d'unité	UMR1345
Date de création sous ce nom	2012
Année la plus ancienne de création de la première équipe	NT
Existence d'entités préexistantes	Oui
Fusion, modifications des thèmes de recherche, changement de nom	Fusion
Rattachements académiques	Inra, AgroCampus Ouest, université d'Angers
Nombre d'institutions de rattachement	3
Rattachée au CNRS	Non
Rattachée à l'Inra	Oui
Ville d'implantation	Beaucouzé
Région	Anjou
Nombre d'employé·e·s	230
Nombre de chercheur·se·s	105 ( ?)
Site Internet (janvier 2022)	<a href="https://www6.angers-nantes.inrae.fr/irhs">https://www6.angers-nantes.inrae.fr/irhs</a>

Nom de la structure (développé)	Laboratoire de Biologie et Pathologie Végétales
Nom de la structure (sigle)	LBPV
Numéro d'unité	EA 1157
Date de création sous ce nom	2006
Année la plus ancienne de création de la première équipe	Avant 1980
Existence d'entités préexistantes	Oui
Fusion, modifications des thèmes de recherche, changement de nom	Changement de nom et réduction du périmètre
Rattachements académiques	Université de Nantes
Nombre d'institutions de rattachement	1
Rattachée au CNRS	Non
Rattachée à l'Inra	Non
Ville d'implantation	Saint-Père-en-Retz
Région	Anjou
Nombre d'employé·e·s	19
Nombre de chercheur·se·s	14
Site Internet (janvier 2022)	<a href="https://lbpv.univ-nantes.fr/">https://lbpv.univ-nantes.fr/</a>

Nom de la structure (développé)	Substances d'origine naturelle et analogues structuraux
Nom de la structure (sigle)	SONAS
Numéro d'unité	EA 921
Date de création sous ce nom	2001
Année la plus ancienne de création de la première équipe	1992
Existence d'entités préexistantes	Oui
Fusion, modifications des thèmes de recherche, changement de nom	Changement de statut et évolution du périmètre de recherche
Rattachements académiques	Université d'Angers
Nombre d'institutions de rattachement	1
Rattachée au CNRS	Non
Rattachée à l'Inra	Non
Ville d'implantation	Angers
Région	Anjou
Nombre d'employé·e·s	21
Nombre de chercheur·se·s	19
Site Internet (janvier 2022)	<a href="https://www.univ-angers.fr/fr/recherche/laboratoires/vegetal-environnement/sonas.html">https://www.univ-angers.fr/fr/recherche/laboratoires/vegetal-environnement/sonas.html</a>

Nom de la structure (développé)	Récepteurs et canaux ioniques membranaires
Nom de la structure (sigle)	RCIM – SifCIR
Numéro d'unité	USC Inra 2023/ EA2647
Date de création sous ce nom	1971
Année la plus ancienne de création de la première équipe	
Existence d'entités préexistantes	Non
Fusion, modifications des thèmes de recherche, changement de nom	
Rattachements académiques	Inra, université d'Angers
Nombre d'institutions de rattachement	2
Rattachée au CNRS	Non
Rattachée à l'Inra	Oui
Ville d'implantation	Angers
Région	Anjou
Nombre d'employé-e-s	22
Nombre de chercheur-se-s	12
Site Internet (janvier 2022)	<a href="https://www6.angers-nantes.inrae.fr/sifcir">https://www6.angers-nantes.inrae.fr/sifcir</a>





## Annexe 2 – Enquête écrite : questionnaire et données

Le questionnaire est divisé en trois grandes parties qui ont pour but d'interroger premièrement, le rapport à la notion d'archives, deuxièmement, l'éthos des chercheur·se·s et enfin, d'identifier culturellement et socialement les répondant·e·s.

Sa construction s'appuie sur des hypothèses posées à partir de la bibliographie, de notre recherche préalable à la station nationale d'essai des semences et de nos connaissances professionnelles. Les questions portant sur les pratiques culturelles des chercheur·se·s sont directement reprises de l'enquête Pratiques culturelles du ministère de la Culture<sup>1755</sup> permettant de disposer d'éléments de comparaison.

Le questionnaire a été testé par 6 chercheur·se·s<sup>1756</sup> de statuts différents du centre Inra Orléans-Tours et plus précisément des laboratoires Amélioration, Génétique et Physiologie Forestières (AGPF) et Arbres et Réponses aux Contraintes Hydriques et Environnementales (ARCHE) et du Conservatoire Génétique des Arbres Forestiers (CGAF). Cette phase de test a engendré des ajustements, notamment sur l'ordre des questions et sur l'utilisation de certains termes. Saisi sur le logiciel SphinxOnline, le questionnaire a été mis à disposition sur Internet de décembre 2015 à avril 2016. Il a été diffusé par courriel aux personnes ressources et présenté lors de réunions regroupant des chercheur·se·s de différents laboratoires.

Lorsque cela était possible et pertinent, les réponses aux questions fermées étaient présentées dans un ordre aléatoire. Les questions concernées sont signalées par la mention « ORDRE ALEATOIRE ».

### Questionnaire diffusé

#### Les chercheurs en Sciences du végétal et leurs archives

*Attention, certaines questions peuvent vous déstabiliser. Elles font appel à votre ressenti, à de l'intuitif ou à des émotions. Répondez-y spontanément, la première réponse qui vous vient à l'esprit est la bonne.*

##### a) A/ Les archives

###### Les archives en général (en dehors de votre travail)

---

<sup>1755</sup> Ministère de la Culture et de la Communication, *Département des Études de la Prospective et des statistiques-Enquête sur les pratiques culturelles des Français*, disponible sur : <http://www.pratiquesculturelles.culture.gouv.fr/index.php>, (consulté le 17 août 2020).

<sup>1756</sup> Nous remercions ces chercheur·se·s pour leur accueil et leur contribution.

1. Pour commencer, donnez 4 mots qui vous viennent à l'esprit quand on vous dit « archives » :  
 Commentaire libre (donnez, si vous le souhaitez, une définition du mot « archives »)

2. Pensez au mot « archives ». Associez-vous à ce mot plutôt l'adjectif « Chaud » ou l'adjectif « Froid » ? Situez votre impression sur l'échelle bipolaire suivante : plus la case choisie est proche d'un pôle, plus vous associez l'adjectif le caractérisant au mot « archives » ; si aucun des deux adjectifs ne caractérise, pour vous, le mot « archives », choisissez la case du milieu.

Chaud 

--	--	--	--	--

 Froid

Même question pour les adjectifs suivants :

Inutile	<table border="1" style="width: 100%; height: 20px;"><tr><td style="width: 20%;"></td><td style="width: 20%;"></td><td style="width: 20%;"></td><td style="width: 20%;"></td><td style="width: 20%;"></td></tr></table>						Utile
Ordre	<table border="1" style="width: 100%; height: 20px;"><tr><td style="width: 20%;"></td><td style="width: 20%;"></td><td style="width: 20%;"></td><td style="width: 20%;"></td><td style="width: 20%;"></td></tr></table>						Désordre
Lourd	<table border="1" style="width: 100%; height: 20px;"><tr><td style="width: 20%;"></td><td style="width: 20%;"></td><td style="width: 20%;"></td><td style="width: 20%;"></td><td style="width: 20%;"></td></tr></table>						Léger
Résistant	<table border="1" style="width: 100%; height: 20px;"><tr><td style="width: 20%;"></td><td style="width: 20%;"></td><td style="width: 20%;"></td><td style="width: 20%;"></td><td style="width: 20%;"></td></tr></table>						Fragile
Beau	<table border="1" style="width: 100%; height: 20px;"><tr><td style="width: 20%;"></td><td style="width: 20%;"></td><td style="width: 20%;"></td><td style="width: 20%;"></td><td style="width: 20%;"></td></tr></table>						Laid
Difficile	<table border="1" style="width: 100%; height: 20px;"><tr><td style="width: 20%;"></td><td style="width: 20%;"></td><td style="width: 20%;"></td><td style="width: 20%;"></td><td style="width: 20%;"></td></tr></table>						Facile
Futile	<table border="1" style="width: 100%; height: 20px;"><tr><td style="width: 20%;"></td><td style="width: 20%;"></td><td style="width: 20%;"></td><td style="width: 20%;"></td><td style="width: 20%;"></td></tr></table>						Important
Brillant	<table border="1" style="width: 100%; height: 20px;"><tr><td style="width: 20%;"></td><td style="width: 20%;"></td><td style="width: 20%;"></td><td style="width: 20%;"></td><td style="width: 20%;"></td></tr></table>						Sombre
Négatif	<table border="1" style="width: 100%; height: 20px;"><tr><td style="width: 20%;"></td><td style="width: 20%;"></td><td style="width: 20%;"></td><td style="width: 20%;"></td><td style="width: 20%;"></td></tr></table>						Positif
Actif	<table border="1" style="width: 100%; height: 20px;"><tr><td style="width: 20%;"></td><td style="width: 20%;"></td><td style="width: 20%;"></td><td style="width: 20%;"></td><td style="width: 20%;"></td></tr></table>						Passif
Sale	<table border="1" style="width: 100%; height: 20px;"><tr><td style="width: 20%;"></td><td style="width: 20%;"></td><td style="width: 20%;"></td><td style="width: 20%;"></td><td style="width: 20%;"></td></tr></table>						Propre
Bon	<table border="1" style="width: 100%; height: 20px;"><tr><td style="width: 20%;"></td><td style="width: 20%;"></td><td style="width: 20%;"></td><td style="width: 20%;"></td><td style="width: 20%;"></td></tr></table>						Mauvais
Vieux	<table border="1" style="width: 100%; height: 20px;"><tr><td style="width: 20%;"></td><td style="width: 20%;"></td><td style="width: 20%;"></td><td style="width: 20%;"></td><td style="width: 20%;"></td></tr></table>						Récent
Agréable	<table border="1" style="width: 100%; height: 20px;"><tr><td style="width: 20%;"></td><td style="width: 20%;"></td><td style="width: 20%;"></td><td style="width: 20%;"></td><td style="width: 20%;"></td></tr></table>						Désagréable
Sans valeur	<table border="1" style="width: 100%; height: 20px;"><tr><td style="width: 20%;"></td><td style="width: 20%;"></td><td style="width: 20%;"></td><td style="width: 20%;"></td><td style="width: 20%;"></td></tr></table>						Précieux

3. Dans la liste de mots suivante, cochez les 5 mots les plus proches, pour vous, du mot « archives » et les 5 mots les plus éloignés, pour vous, du mot « archives »

	5 mots les plus proches	5 mots les plus éloignés
Document		
Poussière		
Historique		
Classement		
Trace		
Films et photographies		
Vrac		
Réutilisation		
Archiviste		
Papier		
Angoisse		
Echantillons, ressources ou spécimen végétal		
Mémoire		
Fichier		
Transmission		
Cave		
Elimination		
Emotion		
Publication		
Manque de temps		
Conservation		
Richesse		

4. Dans la liste de mots suivante, cochez les 5 verbes les plus proches, pour vous, du verbe « archiver » et les 5 verbes les plus éloignés, pour vous, du verbe « archiver »

	5 verbes les plus proches	5 verbes les plus éloignés
Classer		
Déplacer		
Mettre en boîte		
Perdre du temps		
Trier		
Rendre disponible		
Conserver		
Se salir		
Inventorier		
Mettre à l'écart		
Protéger		
Eliminer		
Centraliser		
Compresser		
Rendre propre		
Sélectionner		
Réutiliser		
Faire de la place		
Valoriser		
Sauvegarder		
Ranger		
Numériser		
Gagner du temps		

5. Dans votre vie privée, diriez-vous que vous produisez des archives ? (une seule réponse possible)

Oui       Non       Ne se prononce pas

→ Si oui, pouvez-vous citer deux exemples ?

6. Dans votre vie privée, diriez-vous que vous conservez des archives ? (une seule réponse possible)

Oui       Non       Ne se prononce pas

→ Si oui, pouvez-vous citer deux exemples ?

### **Les archives dans votre travail**

7. Selon vous, dans le cadre de vos recherches, diriez-vous que vous produisez (plusieurs réponses possibles) :

- des documents       des données       des archives  
 Aucune de ces propositions

8. Selon vous, diriez-vous que votre laboratoire produit (plusieurs réponses possibles) :

- des documents       des données       des archives  
 Aucune de ces propositions

9. Dans la mesure où vous produisez des documents, des données ou des archives, diriez-vous qu'ils appartiennent (plusieurs réponses possibles) :

- À vous    À votre institution de rattachement    À votre laboratoire  
 À l'Etat       Aux citoyens français       Aux financeurs de la recherche  
 À l'éditeur du logiciel       À votre famille       Autre : précisez.

9b. (Si plusieurs réponses ont été choisies à la question 9a) Quel(s) critère(s) de différenciation utilisez-vous ? (plusieurs réponses possibles)

- Fonction des documents (administration, recherche, pédagogie,...)  
 Typologie (correspondance, rapport, cahier de laboratoire,...)  
 Auteurs (documents individuels ou collectifs)  
 Ancienneté (le document change de propriété au bout d'un certain temps)  
 Valeur juridique  
 Autre : précisez.

ORDRE ALEATOIRE/10. Où sont situés vos documents ? (plusieurs réponses possibles)

- Bureau (comme lieu de travail)       Laboratoire
- Appartement/maison    Salles dédiées ou partiellement dédiées
- Service d'archives                       Ordinateur personnel
- Ordinateur professionnel                       Disque dur externe personnel
- Disque dur externe professionnel                       Disquette
- Clé USB       Cloud  Serveur
- Autre(s) support(s) informatique(s)
- Autre : précisez                       Ne se prononce pas

ORDRE ALEATOIRE/11. Où sont situées vos données ? (plusieurs réponses possibles)

- Bureau (comme lieu de travail)       Laboratoire
- Appartement/maison    Salles dédiées ou partiellement dédiées
- Service d'archives                       Ordinateur personnel
- Ordinateur professionnel                       Disque dur externe personnel
- Disque dur externe professionnel                       Disquette
- Clé USB       Cloud  Serveur
- Autre(s) support(s) informatique(s)
- Autre : précisez                       Ne se prononce pas

ORDRE ALEATOIRE/12. Où sont situées vos archives ? (plusieurs réponses possibles)

- Bureau (comme lieu de travail)       Laboratoire
- Appartement/maison    Salles dédiées ou partiellement dédiées
- Service d'archives                       Ordinateur personnel
- Ordinateur professionnel                       Disque dur externe personnel
- Disque dur externe professionnel                       Disquette
- Clé USB       Cloud  Serveur
- Autre(s) support(s) informatique(s)
- Autre : précisez                       Ne se prononce pas

13. Pour les catégories suivantes, quel est le degré d'importance à les conserver sur le long terme : pas important, plutôt pas important, plutôt important, très important ?

	Pas important	Plutôt pas important	Plutôt important	Très important	Non concerné
Cahiers d'analyses, de laboratoire ou de suivi d'expériences					
Rapports de recherche					
Comptes rendus de réunion					
Demandes de financement					
Données brutes (par exemple : relevés d'ADN, phénotypages, relevés de terrain, etc.)					
Tirés à part d'articles, articles dont vous êtes l'auteur					
Articles anciens et publication non disponible en ligne					
Versions préparatoires de publication					
Photographies, diapositives, etc.					
Documents et données relatifs à une découverte					
Documents relatifs à l'hygiène et à la sécurité					
Supports de cours					
Conventions et contrats					
Mails professionnels					
Ressources biologiques, échantillons biologiques et/ou vivants					
Documents concernant des programmes de recherche non terminés					
Documents concernant des programmes de recherche n'ayant pas donné de résultats					
Documents numériques					
Documents papier					
Vieux documents					
Documents récents					
Documents issus de l'activité administrative du laboratoire					
Documents issus de l'activité de recherche					
Documents issus de l'activité de valorisation scientifique					
Documents issus de l'activité d'enseignement					
Documents issus des partenariats avec l'industrie					

→ Autre (précisez le niveau d'importance entre parenthèses)



14. Pour vous, à quel moment un document devient « archives » ? (plusieurs réponses possibles).

- Lorsqu'il n'est plus utilisé du tout
- Lorsqu'il n'est plus tellement utilisé (une fois tous les 3-4 mois)
- Dès sa création
- Lorsqu'il a plus de 2 ans
- Lorsqu'il a plus de 10 ans
- Lorsque son contenu est périmé/dépassé
- Lorsque la recherche est terminée
- Lorsqu'une nouvelle version du document est disponible
- Lorsqu'il est utilisé pour une autre raison que celle pour laquelle il a été créé
- Ne se prononce pas
- Autre : précisez.

15. Dans votre travail, à quoi vous servent les archives ? (plusieurs réponses possibles)

- À rien
- À connaître ce qui a déjà été fait
- À retrouver des résultats
- À connaître l'histoire du laboratoire/de la discipline
- À prouver l'antériorité d'une recherche
- Un de vos outils de travail
- À vérifier des informations
- À effectuer des tâches administratives
- À former
- À utiliser en cas de contrôle ou de problème juridique
- À retourner sur des anciennes publications
- À prouver la valeur éthique de vos travaux
- À prouver la valeur scientifique de vos travaux
- Autre : précisez.

16. Mises à part les anciennes publications, diriez-vous que vous pourriez avoir besoin d'archives dans votre travail ? (plusieurs réponses possibles)

- Oui, j'en utilise parfois ou souvent
- Oui, j'en utilise mais rarement
- Oui, mais elles ne sont pas accessibles
- Oui, mais elles n'ont pas été conservées
- Idée intéressante mais je n'y ai pas réfléchi
- Non, je n'en utilise pas
- Non, je n'en vois pas l'intérêt

17. Diriez-vous que vos documents sont bien rangés (une seule réponse possible) :

\* Sur informatique :     Oui             Non             Ne se prononce pas

\* Documents papier :  Oui             Non             Ne se prononce pas

18. Diriez-vous que vous retrouvez vos documents facilement (une seule réponse possible) :

\* Sur informatique :     Oui             Non             Ne se prononce pas

\* Documents papier :  Oui             Non             Ne se prononce pas

19. Diriez-vous que vous avez changé votre manière d'organiser vos documents et leur archivage durant votre carrière ? (une seule réponse possible)

Oui             Non             Ne se prononce pas

→ Si oui, pourquoi ? (plusieurs réponses possibles)

- Suite à un changement d'organisation du laboratoire
- Suite à un déménagement
- Suite à la généralisation de l'informatique
- Suite à l'évolution des méthodes d'évaluation de la recherche
- Suite à l'évolution des méthodes de financement
- Suite à des évolutions législatives
- Suite à la mise en place d'un système qualité
- Suite au passage d'un archiviste ou d'un documentaliste
- Suite à une formation à la gestion des documents ou archives
- Suite à des règles imposées par votre employeur
- Autre : précisez

20. Diriez-vous que votre activité est informatisée aujourd'hui ? (une seule réponse possible)

Oui, entièrement, je ne travaille que sur ordinateur

Oui, entièrement, mais j'imprime quelques documents

Oui, en partie, certaines activités sont encore sur support papier

Non, je ne traite que mon courrier par informatique

Non, je n'utilise pas d'ordinateur ou autres supports informatiques (tablette, smartphone,...)

21. Si vous imprimez, quels sont les documents que vous imprimez ? (plusieurs réponses possibles)

- Je n'imprime pas
- Documentation
- Données brutes (par exemple, relevés d'ADN, phénotypages, relevés de terrain, etc.)
- Projet d'article
- Rapport
- Courrier
- Compte rendu de réunion
- Convention et contrat
- Autres documents à forte valeur légale
- Facture
- Cours
- Autre : précisez

22. Si vous numérisez, scannez ou photographiez, quels sont les documents concernés ? (plusieurs réponses possibles)

- Je n'imprime pas
- Documentation
- Données brutes (par exemple, relevés d'ADN, phénotypages, relevés de terrain, etc.)
- Projet d'article
- Rapport
- Courrier
- Compte rendu de réunion
- Convention et contrat
- Autres documents à forte valeur légale
- Facture
- Cours
- Autre : précisez

23. Dans votre travail, diriez-vous que vous utilisez des documents et données datant : (plusieurs réponses possibles)

- De moins de 2 mois
- De 2 à 5 mois
- De 6 mois à 2 ans (non inclus)
- De 2 ans à 5 ans (non inclus)
- De 5 ans à 10 ans (non inclus)
- De plus de 10 ans

24. Dans quel(s) état(s) vous sentez-vous quand vous archivez ? (plusieurs réponses possibles)

- Je n'archive pas
- Agressif
- Concentré
- Anxieux
- Modeste
- Arrogant
- En état de grâce
- Ennuyé
- Prudent
- Gêné
- Sur de vous
- Grognon
- Curieux
- En colère
- Intimidé
- Incrédule
- Déterminé
- Déçu
- Perplexe
- Soucieux
- Fier
- Fatigué
- Enthousiaste
- Écœuré
- Détendu
- Pas d'état particulier

25. Dans la liste des mots suivants, lesquels se rapprochent, selon vous, le plus l'expression « archive ouverte » ? (plusieurs réponses possibles)

- Je ne connais pas
- Archivage     Publication     Conservation     *Open access*     Mémoire
- Valorisation scientifique     Diffusion     Archives     Embargo
- Classement     Portail     HAL/ProdInra     Richesse     Réutilisation
- Sauvegarde     Sélection

26. (Si « je ne connais pas » n'est pas choisi à la question 25) Diriez-vous que déposer un document dans une « archive ouverte » c'est : (plusieurs réponses possibles)

- Archiver     Rendre disponible     Diffuser gratuitement
- Faire prendre de la valeur     Faire perdre de la valeur     Centraliser     Classer
- Gagner du temps     Perdre du temps     Sélectionner     Faire de la place
- Protéger     Sauvegarder     Editer

### **L'archiviste**

27. Dans votre travail, avez-vous déjà rencontré : (plusieurs réponses possibles)

- un·e archiviste     un·e bibliothécaire     un·e documentaliste
- un·e informaticien·ne     un·e data manager     un·e qualitatifien·ne
- un·e correspondant·e/référent·e archives
- un·e correspondant·e/référent·e qualité
- un·e correspondant·e informatique
- aucune des personnes proposées

28. De manière générale, avez-vous déjà rencontré : (plusieurs réponses possibles)

- un·e archiviste     un·e bibliothécaire     un·e documentaliste
- un·e informaticien·ne     un·e data manager     un·e qualitatifien·ne
- aucune des personnes proposées

29. Il existe des personnes dont le métier est de gérer les archives, ce sont des archivistes. Selon vous, quel est leur niveau d'études ? (plusieurs réponses possibles)

- Pas de formation spécifique
- Formation continue
- Inférieur au Bac
- Bac
- Bac + 2/Bac +3
- Bac + 5
- Supérieur à Bac + 5

30. Dans la liste de mots suivante, cochez les 5 actions les plus significatives, pour vous, de l'activité d'un archiviste et les 5 actions les moins significatives, pour vous, de l'activité d'un archiviste.

	5 actions les plus significatives	5 actions les moins significatives
Il classe		
Il époussette		
Il conserve		
Il inventorie		
Il transmet		
Il fait de la place		
Il lit		
Il sauvegarde		
Il conseille		
Il détruit des documents		
Il met en boîte		
Il collecte		
Il compresse (zip)		
Il trie		
Il sécurise		
Il gère du papier		
Il rend disponible		
Il gère des documents informatiques		
Il déménage		
Il choisit		

31. Connaissez-vous le référent archives de votre institution ? (une seule réponse possible)

Oui  Non  Il n'y en a pas  Ne se prononce pas

→ Si oui lequel ? Donnez le nom de la personne ou du service :

32. Connaissez-vous les institutions, organismes ou services suivants ?

	Ça n'existe pas	Je ne connais pas mais je suppose que ça existe	Je connais de nom	Je sais ce qu'ils font
Services d'archives départementales				
Archives nationales				
Service d'archives de l'Académie des Sciences				
Service d'archives du Muséum national d'histoire naturelle				
Bibliothèque nationale de France (BnF)				
Institut de la mémoire des éditions contemporaines (IMEC)				
Terre des Sciences				
Association pour l'autobiographie et pour le patrimoine autobiographique (APA)				

## b) B/ Être chercheur en Sciences du végétal

### Être chercheur

33. Diriez-vous que votre activité est majoritairement tournée vers : (une seule réponse possible)

Le passé  Le présent  Le futur  Ne se prononce pas

Et également vers : (plusieurs réponses possibles)

Le passé  Le présent  Le futur  Ne se prononce pas

34. Selon vous, un chercheur est une personne qui...

	Pas d' accord	Plutôt pas d' accord	Plutôt d' accord	D' accord
cherche				
travaille dans une équipe				
fait avancer la Science/la Connaissance				
publie				
fait des découvertes				
donne des conférences				
est un partenaire de l'industrie				
cherche des financements				
analyse des situations/des données				
est au service du Monde				
évoque des faits universels				
est sceptique				
a besoin du passé				
regarde le futur				
dont le travail aboutit à une publication				
produit des connaissances				
produit des documents				
produit des données				
produit des archives				
est honnête dans son travail				
est scrupuleux dans son travail				
est curieux				
travaille pour son organisme de rattachement				

35. Pour vous, comment peut-on mesurer la réussite d'un chercheur ? (plusieurs réponses possibles)

- Prix et médailles
- Nombre de publications
- Prestige des publications
- Décoration officielle (par exemple légion d'honneur)
- Biographie publiée
- Fonctions administratives
- Statut
- Nombre d'interventions publiques/conférences
- Reconnaissance et prestige des enseignements
- Intégration dans une équipe
- Nombre de découvertes
- Reconnaissance par les pairs
- Auteur de grandes avancées
- Auteur de brevets ou créateur de variétés
- Responsabilités dans une société savantes
- Titres honorifiques
- Autre : précisez

36. Diriez-vous que, pour la bonne marche du monde, l'existence du métier de chercheur est (une seule réponse possible) :

- Indispensable
- Très importante
- Importante
- Moyennement importante
- Pas importante
- Inutile
- Ne se prononce pas

37. Pour chacune de ces activités, pouvez-vous estimer approximativement le pourcentage de temps que vous y passez dans une année ? Indiquer 0 si vous ne réalisez pas une activité

Manipulations, expériences, travail de terrain :

Recherche de financement :

Valorisation de la recherche (sauf publications) :

Rédaction de publications :

Enseignement :

Réponse à des dossiers d'évaluation :

Animation d'équipe :

Autres tâches administratives :

Autre :

38. En général, vous travaillez ? (une seule réponse possible)

- seul.e
- en équipe
- Ne se prononce pas



## Les Sciences du végétal

39. Pensez au mot « végétal ». Associez-vous à ce mot plutôt l'adjectif « Chaud » ou l'adjectif « Froid » ? Situez votre impression sur l'échelle bipolaire suivante : plus la case choisie est proche d'un pôle, plus vous associez l'adjectif le caractérisant au mot « végétal » ; si aucun des deux adjectifs ne caractérise, pour vous, le mot « archives », choisissez la case du milieu.

Chaud 

--	--	--	--	--

 Froid

Même question pour les adjectifs suivants :

Inutile	<table border="1" style="display: inline-table; vertical-align: middle;"><tr><td style="width: 20px; height: 20px;"></td><td style="width: 20px; height: 20px;"></td><td style="width: 20px; height: 20px;"></td><td style="width: 20px; height: 20px;"></td><td style="width: 20px; height: 20px;"></td></tr></table>						Utile
Ordre	<table border="1" style="display: inline-table; vertical-align: middle;"><tr><td style="width: 20px; height: 20px;"></td><td style="width: 20px; height: 20px;"></td><td style="width: 20px; height: 20px;"></td><td style="width: 20px; height: 20px;"></td><td style="width: 20px; height: 20px;"></td></tr></table>						Désordre
Lourd	<table border="1" style="display: inline-table; vertical-align: middle;"><tr><td style="width: 20px; height: 20px;"></td><td style="width: 20px; height: 20px;"></td><td style="width: 20px; height: 20px;"></td><td style="width: 20px; height: 20px;"></td><td style="width: 20px; height: 20px;"></td></tr></table>						Léger
Résistant	<table border="1" style="display: inline-table; vertical-align: middle;"><tr><td style="width: 20px; height: 20px;"></td><td style="width: 20px; height: 20px;"></td><td style="width: 20px; height: 20px;"></td><td style="width: 20px; height: 20px;"></td><td style="width: 20px; height: 20px;"></td></tr></table>						Fragile
Difficile	<table border="1" style="display: inline-table; vertical-align: middle;"><tr><td style="width: 20px; height: 20px;"></td><td style="width: 20px; height: 20px;"></td><td style="width: 20px; height: 20px;"></td><td style="width: 20px; height: 20px;"></td><td style="width: 20px; height: 20px;"></td></tr></table>						Facile
Beau	<table border="1" style="display: inline-table; vertical-align: middle;"><tr><td style="width: 20px; height: 20px;"></td><td style="width: 20px; height: 20px;"></td><td style="width: 20px; height: 20px;"></td><td style="width: 20px; height: 20px;"></td><td style="width: 20px; height: 20px;"></td></tr></table>						Laid
Futile	<table border="1" style="display: inline-table; vertical-align: middle;"><tr><td style="width: 20px; height: 20px;"></td><td style="width: 20px; height: 20px;"></td><td style="width: 20px; height: 20px;"></td><td style="width: 20px; height: 20px;"></td><td style="width: 20px; height: 20px;"></td></tr></table>						Important
Brillant	<table border="1" style="display: inline-table; vertical-align: middle;"><tr><td style="width: 20px; height: 20px;"></td><td style="width: 20px; height: 20px;"></td><td style="width: 20px; height: 20px;"></td><td style="width: 20px; height: 20px;"></td><td style="width: 20px; height: 20px;"></td></tr></table>						Sombre
Négatif	<table border="1" style="display: inline-table; vertical-align: middle;"><tr><td style="width: 20px; height: 20px;"></td><td style="width: 20px; height: 20px;"></td><td style="width: 20px; height: 20px;"></td><td style="width: 20px; height: 20px;"></td><td style="width: 20px; height: 20px;"></td></tr></table>						Positif
Actif	<table border="1" style="display: inline-table; vertical-align: middle;"><tr><td style="width: 20px; height: 20px;"></td><td style="width: 20px; height: 20px;"></td><td style="width: 20px; height: 20px;"></td><td style="width: 20px; height: 20px;"></td><td style="width: 20px; height: 20px;"></td></tr></table>						Passif
Sale	<table border="1" style="display: inline-table; vertical-align: middle;"><tr><td style="width: 20px; height: 20px;"></td><td style="width: 20px; height: 20px;"></td><td style="width: 20px; height: 20px;"></td><td style="width: 20px; height: 20px;"></td><td style="width: 20px; height: 20px;"></td></tr></table>						Propre
Bon	<table border="1" style="display: inline-table; vertical-align: middle;"><tr><td style="width: 20px; height: 20px;"></td><td style="width: 20px; height: 20px;"></td><td style="width: 20px; height: 20px;"></td><td style="width: 20px; height: 20px;"></td><td style="width: 20px; height: 20px;"></td></tr></table>						Mauvais
Vieux	<table border="1" style="display: inline-table; vertical-align: middle;"><tr><td style="width: 20px; height: 20px;"></td><td style="width: 20px; height: 20px;"></td><td style="width: 20px; height: 20px;"></td><td style="width: 20px; height: 20px;"></td><td style="width: 20px; height: 20px;"></td></tr></table>						Récent
Agréable	<table border="1" style="display: inline-table; vertical-align: middle;"><tr><td style="width: 20px; height: 20px;"></td><td style="width: 20px; height: 20px;"></td><td style="width: 20px; height: 20px;"></td><td style="width: 20px; height: 20px;"></td><td style="width: 20px; height: 20px;"></td></tr></table>						Désagréable
Sans valeur	<table border="1" style="display: inline-table; vertical-align: middle;"><tr><td style="width: 20px; height: 20px;"></td><td style="width: 20px; height: 20px;"></td><td style="width: 20px; height: 20px;"></td><td style="width: 20px; height: 20px;"></td><td style="width: 20px; height: 20px;"></td></tr></table>						Précieux

40. Quel est votre domaine de recherche ? (plusieurs réponses possibles)

- Botanique   
  Physiologie végétale   
  Physiopathologie   
  Ecologie végétale  
 Ecophysiologie végétale   
  Biochimie   
  Phytochimie  
 Biologie moléculaire   
  Génétique des plantes   
  Autre : précisez.

41. Quelle est votre échelle de recherche ? (plusieurs réponses possibles)

- Particule   
  Molécule   
  Cellule   
  Groupe de cellules invisibles à l'œil nu  
 Partie de plante   
  Plante entière   
  Groupe de plantes   
  Environnement  
 Autre : précisez

42. Sur quels végétaux travaillez-vous ? (plusieurs réponses possibles)

- Fleur    Légume    Fruit    Ornement    Végétal spécialisé  
 Grande culture    Forestier    Autre : précisez

43. À quel moment du cycle de vie de la plante interviennent vos recherches ? (plusieurs réponses possibles)

- Semence    Jeune végétal    Germination    Végétal adulte  
 Floraison    Vieillessement    Dissémination    Migration  
 Reproduction    Fécondation    Maladie    Autre : précisez

44. Vos recherches sont-elles plutôt fondamentales, finalisées ou appliquées ? Positionnez votre sentiment sur ces trois échelles.

	1	2	3	4	5	6	7	
Fondamentale								Appliquée
Fondamentale								Finalisée
Finalisée								Appliquée

45. Êtes-vous en accord avec les affirmations suivantes ?

	Pas d' accord	Plutôt pas d' accord	Plutôt d' accord	D' accord	Ne se prononce pas
Vous connaissez l'histoire de votre domaine de recherche					
Il est important de connaître l'histoire de son domaine de recherche					
Vous avez lu ou étudié des travaux d'anciens scientifiques					
Vos travaux découlent de l'histoire de votre domaine de recherche					
Votre domaine de recherche est très novateur, il n'a pas d'histoire					
Vous avez étudié l'histoire des Sciences du végétal					
Vous participez à l'écriture de l'histoire de votre domaine					

46. Avez-vous lu ou étudié les travaux des scientifiques suivants ? (plusieurs réponses possibles)

- Aristote       Théophraste  Dioscoride    Vincent de Beauvais
- Johannes de Cuba    Luca Ghini    Jean Ruel    André Césalpin
- Charles de l'Ecluse    Carl Von Linné       Antoine de Jussieu    Antoine Lavoisier
- Jean-Baptiste de Lamarck    Charles-François Brisseau de Mirbel
- Toussaint Bastard    Nicolas Théodore de Saussure
- Henri Louis Duhamel du Monceau    Charles Darwin
- Frères Tulasne (Charles et Edmond)  Augustin Pyrame de Candolle
- Gregor Mendel  Adolphe Brongniart       Philippe Van Tieghem
- Ferdinand de Saussure       Ludwig Diels  Ronald Good
- Ne se prononce pas       Autre : précisez

#### **Vous et votre travail**

47. Aimez-vous votre travail ? (une seule réponse possible)

- Un peu       Beaucoup    Passionnément       À la folie       Pas du tout
- Ne se prononce pas

48. Quand vous vous réveillez le matin, vous pensez que vous allez travailler pour : (plusieurs réponses possibles)

- Avoir un salaire à la fin du mois       Avoir une situation
- Appartenir à un groupe       Vous sentir utile
- Vous accomplir       Vous dépasser
- Réaliser votre passion       Ne se prononce pas

49. Avez-vous le sentiment que votre vie professionnelle et votre vie privée sont séparées : (une seule réponse possible)

- Oui, totalement       Pas du tout       C'est variable selon les moments

50. Avez-vous songé à changer de métier ? (une seule réponse possible)

- Oui c'est le cas actuellement
- Non jamais
- Oui à une époque
- Vous l'envisagez pour l'avenir

51. À combien estimez-vous votre temps de travail hebdomadaire total en moyenne ? (réponse libre en heures par semaine)

52. Où travaillez-vous ? (plusieurs réponses possibles)

- Essentiellement au laboratoire
- Au laboratoire et chez vous
- Essentiellement chez vous
- En bibliothèque
- Sur le terrain
- Sur la paillasse
- Dans les transports
- Vous êtes souvent en déplacement
- Autre : précisez

53. Comment avez-vous voulu devenir chercheur ? (plusieurs réponses possibles)

- Rêve d'enfant
- Goût pour un domaine
- Hasard du cursus scolaire
- Conseils d'orientations
- Suite à une rencontre
- Vous aviez un modèle
- Reconversion professionnelle
- Autre : précisez

54. Comment avez-vous choisi les Sciences du végétal ? (plusieurs réponses possibles)

- Rêve d'enfant
- Goût pour un domaine
- Hasard du cursus scolaire
- Conseils d'orientations
- Suite à une rencontre
- Vous aviez un modèle
- Reconversion professionnelle
- Autre : précisez

55. Vos parents travaillaient-ils au contact de la Recherche ? (une seule réponse possible)

- Oui       Non       Ne se prononce pas

56. Vos parents travaillaient-ils au contact du Végétal ? (une seule réponse possible)

- Oui       Non       Ne se prononce pas

57. Avez-vous le sentiment d'appartenir à l'institution pour laquelle vous travaillez ? (une seule réponse possible)

- Oui       Non       Ne se prononce pas

### c) C/ Vous

#### Le besoin de trace

70<sup>1757</sup>. Souhaitez-vous laisser une trace de votre passage sur Terre ? (une seule réponse possible)

Oui       Non       Ne se prononce pas

71. Souhaitez-vous transmettre quelque chose aux générations futures ? (une seule réponse possible)

Oui       Non       Ne se prononce pas

72. Souhaitez-vous laisser une trace dans l'histoire de votre discipline, dans l'histoire de votre domaine de recherche ou dans l'histoire de la Recherche ? (une seule réponse possible)

Oui       Non       Ne se prononce pas

73. Avez-vous déjà écrit, fait écrire, pensé à écrire ou à faire écrire sur votre vie ou votre carrière ? (une seule réponse possible)

Oui       Non       Ne se prononce pas

→ Si oui, sur quoi ?

→ Si non, pourquoi ?

74. Diriez-vous que vos archives témoignent de votre parcours ? (une seule réponse possible)

Oui       Non       Ne se prononce pas

Commentaire libre :

75. Pour évoluer dans votre carrière, il vous a peut-être fallu faire un bilan des travaux réalisés et/ou une présentation de vos différentes activités (par exemple, pour un dossier de concours, pour une habilitation à diriger des recherches (HDR) ou pour un dossier d'évaluation). Diriez-vous que : (plusieurs réponses possibles)

- Vous avez apprécié cet exercice
- Vous avez fait cet exercice parce qu'il le fallait
- Vous n'avez pas aimé cet exercice
- Vous n'avez jamais fait cet exercice
- Ne se prononce pas

---

<sup>1757</sup> Initialement prévues plus loin dans le questionnaire, ces questions ont été présentées aux chercheur·se·s à cette emplacement, le n° des questions n'a toute fois pas été mis à jour.

76. Avez-vous fait des choses avec l'idée qu'elles perdurent au-delà de votre vivant ? (une seule réponse possible)

Oui       Non       Ne se prononce pas

77. Croyez-vous en l'existence d'un Au-delà ? (une seule réponse possible)

Oui       Non       Ne sais pas       Ne se prononce pas

### **Vos pratiques culturelles et sociales**

58. Parmi la liste d'activités suivante, lesquelles avez-vous pratiquées au cours des 12 derniers mois ? (plusieurs réponses possibles)

- Faire du tricot, de la broderie ou de la couture
- Faire des mots croisés, mots fléchés, sudoku
- Faire de « bons plats » ou essayer de nouvelles recettes de cuisine
- Faire vous-même des travaux de bricolage
- Vous occuper d'un jardin potager
- Vous occuper d'un jardin d'agrément (fleurs, pelouse)
- Jouer aux cartes ou à des jeux de société (scrabble...)
- Aller à la pêche ou à la chasse
- Faire une collection
- Avoir une activité de bénévolat
- Faire une randonnée d'au moins une demi-journée à pied ou à vélo
- Faire du yoga ou de la relaxation
- Faire du footing, du jogging
- Pratiquer une autre activité physique ou sportive
- Aucune de ces activités

59.a Parmi la liste suivante d'activités, quelles sont celles qu'il vous est arrivé de faire au moins une fois au cours de votre vie ?

- Aller dans un parc d'attractions comme Disneyland ou Parc Astérix
- Aller dans un parc comme Futuroscope ou Cité des sciences de la Villette
- Aller dans une fête foraine
- Aller dans un zoo ou un parc avec des animaux en liberté
- Voir une exposition temporaire de peinture ou de sculpture
- Voir une exposition de photographie
- Aller dans un centre d'archives pour des recherches historiques ou généalogiques
- Aller dans une galerie d'art
- Assister à un spectacle son et lumière
- Visiter un site archéologique ou un chantier de fouilles
- Visiter un musée
- Visiter un monument historique
- Aucune de ces activités

59.b (Si au moins une activité est choisie à la 59.a) Toujours parmi cette liste, quelles sont celles qu'il vous est arrivé de faire au cours des 12 derniers mois ?

- Aller dans un parc d'attractions comme Disneyland ou Parc Astérix
- Aller dans un parc comme Futuroscope ou Cité des sciences de la Villette
- Aller dans une fête foraine
- Aller dans un zoo ou un parc avec des animaux en liberté
- Voir une exposition temporaire de peinture ou de sculpture
- Voir une exposition de photographie
- Aller dans un centre d'archives pour des recherches historiques ou généalogiques
- Aller dans une galerie d'art
- Assister à un spectacle son et lumière
- Visiter un site archéologique ou un chantier de fouilles
- Visiter un musée
- Visiter un monument historique
- Aucune de ces activités

60. En moyenne combien de temps regardez-vous la télévision au cours de la semaine c'est-à-dire du lundi au vendredi ? (Sans compter émissions enregistrées ou téléchargées)

Et le week-end, c'est-à-dire le samedi et le dimanche ? (toujours sans compter la diffusion à partir de magnétoscope)

61. Environ combien de livres possède-t-on dans votre foyer, sans compter les livres scolaires des enfants ? (Tenir compte des livres professionnels) (une seule réponse possible)

- Zéro    1 à 30    31 à 99    100-199    201-500  
 501-1000    plus de 1000    Ne se prononce pas

62. Au cours des 12 derniers mois, combien de livres avez-vous lus environ, en tenant compte de vos lectures de vacances ? (Sans compter les lectures professionnelles et les livres lus aux enfants) (une seule réponse possible)

- Zéro    1 à 4    5 à 9    10 à 19    20 à 49  
 50 et plus    Ne se prononce pas

63. Diriez-vous qu'aujourd'hui vous avez une passion, un hobby ou un attachement particulier pour une pratique de loisirs ? (une seule réponse possible)

- Oui    Non    Ne se prononce pas  
→ Si oui, précisez :

64. Avez-vous déjà ou aimeriez-vous faire de la généalogie ou des recherches historiques ? (une seule réponse possible)

- Oui    Non    Ne se prononce pas

65. Parmi ces auteurs, lequel/lesquels avez-vous déjà lu(s) (en dehors de vos études) ? (plusieurs réponses possibles)

- |   |   |  |
|---|---|--|
| <input type="checkbox"/> Jean-Claude Ameisen  | <input type="checkbox"/> Isabel Allende         | <input type="checkbox"/> Honoré De Balzac    |
| <input type="checkbox"/> Juliette Benzoni     | <input type="checkbox"/> Françoise Bourdon      | <input type="checkbox"/> Jeanne Bourin       |
| <input type="checkbox"/> Mireille Calmel      | <input type="checkbox"/> Françoise Chandernagor | <input type="checkbox"/> Sophie Chauveau     |
| <input type="checkbox"/> Tracy Chevalier      | <input type="checkbox"/> Frédéric Couderc       | <input type="checkbox"/> Benedetta Craveri   |
| <input type="checkbox"/> Lorant Deutsch       | <input type="checkbox"/> Maurice Druon          | <input type="checkbox"/> Alexandre Dumas     |
| <input type="checkbox"/> Umberto Eco          | <input type="checkbox"/> Michel Folco           | <input type="checkbox"/> Ken Follett         |
| <input type="checkbox"/> Max Gallo            | <input type="checkbox"/> Pauline Gedge          | <input type="checkbox"/> Eric Giacometti     |
| <input type="checkbox"/> Henri Gougaud        | <input type="checkbox"/> Christian Jacq         | <input type="checkbox"/> Andrea H. Japp      |
| <input type="checkbox"/> Alexandra Lapierre   | <input type="checkbox"/> Henri Loevenbruck      | <input type="checkbox"/> Frédéric Lenoir     |
| <input type="checkbox"/> Amin Maalouf         | <input type="checkbox"/> Eric Marchal           | <input type="checkbox"/> Robert Merle        |
| <input type="checkbox"/> Jules Michelet       | <input type="checkbox"/> Elsa Osorio            | <input type="checkbox"/> Jean-François Parot |
| <input type="checkbox"/> Jacques Ravenne      | <input type="checkbox"/> Jean-Christophe Rufin  | <input type="checkbox"/> Paolo Rumiz         |
| <input type="checkbox"/> Walter Scott         | <input type="checkbox"/> Henryk Sienkiewicz     | <input type="checkbox"/> Jean Teulé          |
| <input type="checkbox"/> Chantal Thomas       | <input type="checkbox"/> Yvon Toussaint         | <input type="checkbox"/> Henri Troyat        |
| <input type="checkbox"/> Tim Willocks         | <input type="checkbox"/> Marguerite Yourcenar   | <input type="checkbox"/> Emile Zola          |
| <input type="checkbox"/> Aucun de ces auteurs |   |  |

66. Personnellement, à quelle fréquence utilisez-vous un ordinateur chez vous ou ailleurs ? (Sans compter les utilisations professionnelles) (une seule réponse possible)

- |  |  |
|--|--|
| <input type="radio"/> Tous les jours ou presque        | <input type="radio"/> 3 ou 4 jours par semaine     |
| <input type="radio"/> environ 1 ou 2 jours par semaine | <input type="radio"/> environ 1 à 3 jours par mois |
| <input type="radio"/> Plus rarement                    |  |

67. Personnellement (toujours sans compter les utilisations professionnelles), au cours des 12 derniers mois, à quelle fréquence vous êtes-vous connecté à Internet, quels que soient le lieu et le mode de votre connexion ? (une seule réponse possible)

- |  |  |
|--|--|
| <input type="radio"/> Tous les jours ou presque                      | <input type="radio"/> 3 ou 4 jours par semaine     |
| <input type="radio"/> Environ 1 ou 2 jours par semaine               | <input type="radio"/> Environ 1 à 3 jours par mois |
| <input type="radio"/> Quelques fois au cours des 12 derniers mois    |  |
| <input type="radio"/> Pas de connexion au cours des 12 derniers mois |  |



68. Parmi les usages suivants d'Internet, quels sont ceux que vous avez faits ? (plusieurs réponses possibles)

- Envoyer/recevoir des mails
- Communiquer à l'aide d'une messagerie instantanée (Messenger, Skype, etc.)
- Faire des recherches documentaires, consulter des bases de données
- Regarder en direct un programme de télévision
- Écouter en direct la radio
- Lire en ligne des journaux ou magazines
- Visiter des blogs ou des sites personnels
- Chercher des informations pratiques (horaires, météo, formulaires administratifs, comparatifs de prix, etc.)
- Gérer vos affaires personnelles (banque, impôts, payer des factures, etc.)
- Suivre un enseignement en ligne, une formation
- Vendre ou acheter aux enchères (eBay, etc.)
- Acheter ou commander en ligne
- Télécharger des logiciels, des programmes, de la musique ou autre chose
- Aller sur un site de partage de fichiers (Dailymotion, Youtube, eMule, etc.)
- Jouer à des jeux en réseau (dont jeux d'argent)
- Participer à des chats ou des forums de discussion, écrire des commentaires
- Aller sur un site de rencontres (Meetic, etc.)
- Créer ou mettre à jour votre profil sur un site comme MySpace, Facebook, etc.
- Créer ou mettre à jour un blog ou un site personnel
- Mettre des photos, vidéos ou de la musique en ligne pour les partager avec des proches ou non
- Visiter un musée ou une exposition en ligne
- Aucun
- Autre : précisez

69. Parmi les sites suivants, les connaissez-vous, y êtes-vous inscrit ?

	Je ne connais pas	Je connais de nom	Je connais bien	J' ai un compte	Je suis actif sur ce site
Facebook					
Twitter					
Google Plus					
Tumblr					
Pheed					
Medium					
Skyblog					
TSU					
Bubblenews					
Linkedin					
Viadeo					
Copain d'avant					
Trombi					
Pinterest					
Instagram					
Flickr					
Youtube					
Dailymotion					
Vimeo					
Spotify					
Deezer					
Myspace					
SnapChat					

### Identification

Question 70 à 77 déplacées après la question 57, dans la partie « Le besoin de trace ».

78. Êtes-vous chercheur ? (une seule réponse possible)

Oui       Non

79. Sujet de recherche actuel :

80. Laboratoire et équipe d'appartenance :

81. Quelle est votre ancienneté dans le laboratoire ? (une seule réponse possible)

Nouvellement arrivé·e                       Moins de 2 ans                       Entre 2 et 5 ans

Entre 5 et 10 ans                       Plus de 10 ans

82. Quel est votre niveau de diplôme le plus élevé ? (une seule réponse possible)

Bac +3 ou moins                       Bac+4                       Bac +5                       Bac + 8 ou plus

Autre : précisez

83. Quel est votre grade d'emploi ? (une seule réponse possible)

Ingénieur                       Doctorant ou Post Doctorant

Chargé de recherche ou équivalent                       Directeur de recherche ou équivalent

Professeur des universités                       Maître de conférences

Autre : précisez

84. Quel est votre âge ? (une seule réponse possible)

Moins de 30 ans                       31-40 ans                       41-50 ans                       51- 60 ans                       Plus de 61 ans

85. Quel est votre sexe ? (une seule réponse possible)

Homme                       Femme                       Ne se prononce pas

86. Quelle(s) nationalité(s) avez-vous eue(s) dans votre vie ?

#### **d) Conclusion :**

87. Souhaitez-vous participer à l'enquête orale ?

Oui                       Non

88. Avez-vous besoin d'aide pour la gestion de vos archives ?

Oui                       Non

89. Souhaitez-vous être informé.e de l'évolution de cette étude ?

Oui                       Non

90. Si vous avez répondu oui à l'une de ces trois questions je vous remercie de m'indiquer votre adresse mail.

*Je vous remercie pour vos réponses et me tiens à votre disposition pour tout renseignement complémentaire (margot.georges@laposte.net).*

## Données

Pour chaque question, nous mettons à disposition les résultats à plat sous forme du nombre de répondant·e·s ayant choisi les réponses proposées. Les réponses libres sont présentées de deux manières : soit les réponses sont transcrites, sans modification de forme, par ordre alphabétique dans une liste à puce, soit elles sont regroupées et un nombre de répondant·e·s est indiqué. Les réponses à la question 79, question ouverte sur le sujet de recherche des chercheur·se·s interrogés, n'ont pas été retranscrites ici.

### Question 1

Pour commencer, donnez 4 mots qui vous viennent à l'esprit quand on vous dit « archives » :

Mot	Nombre d'occurrences	Mot	Nombre d'occurrences	Mot	Nombre d'occurrences
Mémoire	25	Bibliothèque	24	Histoire	21
Document	20	Stockage	20	Papier	16
Ancien	15	Classement	14	Poussière	14
Vieux	14	Conservation	13	Données	9
Dossier	9	Livre	9	Rangement	8
Information	7	Patrimoine	7	Base de données	5
Historique	5	Passé	5	Sauvegarde	5
Boîte	4	Poussiéreux	4	Cahier	3
Organisation	3	Sous-sol	3	Traçabilité	3
Tri	3	Article	2	Cave	2
Chercher	2	Classeur	2	Connaissance	2
Documentation	2	Herbier	2	Important	2
Inaccessible	2	Long-terme	2	Précieux	2
Preuve	2	Référencement	2	Ressource	2
Temps	2	Utile	2	Volume	2
Accès-payant	1	Actes	1	Administratifs	1
Araignées	1	À-retrouver	1	Armoire	1
Barbant	1	Beaucoup	1	Bibliographie	1
Cahier de labo	1	Cartons	1	Classification	1
Collection	1	Confus	1	Couleurs fluos	1
Désordre	1	Disque-dur	1	Données anciennes	1
Données stockées	1	Durabilité	1	Échantillon	1
Écriture	1	Électronique	1	Émerveillement	1
Énorme	1	Enregistrement	1	Essentiel	1
Étagère	1	Fouillis	1	Fragile	1
Gestion	1	Grand espace occupé	1	Grandes quantités	1
Grimoire	1	Héritage	1	Ina	1
Inestimable	1	Informatif	1	Internet	1

Inutile	1	Jstor	1	Légal	1
Libération d'espace	1	Librairie	1	Longue durée	1
Moteur de recherche	1	Mots-clefs	1	Muséum	1
Nationales	1	Numériser	1	Oubli	1
Oubliette	1	Ouvrage	1	Pdf	1
Peu utilisé	1	Place	1	Publication	1
Quantité	1	Ramification	1	Ranger	1
Rebut	1	Recherche	1	Réserve	1
Réserve d'informations	1	Riche	1	Riche de savoir	1
Richesse	1	Rigueur	1	Rue (des archives)	1
Salle	1	Silencieux	1	Sombre	1
Sources	1	Stock	1	Stockage de connaissances	1
Support	1	Transmission	1	Travail	1
Trésor	1	Vieux documents	1	Volumineux	1

Commentaire libre (donnez, si vous le souhaitez, une définition du mot « archives »)

- A mon sens, les archives correspondent à un ensemble de documents de différents formats (papier ou numérique), datés, conservés pour mémoire et pour étude, et qui permet de conserver des informations sur une époque donnée et de garder une trace de l'histoire.
- Archives = traces des documents non utilisés à l'heure actuelle
- archives compactées dans mon cas pour gain de place car accès sporadique
- Archives: documents classés et conservés qui permettent de retrouver une information ancienne
- Archives: stockage accessible de données, de documents. Je pense que les archives en sciences sont d'un rudimentaire pitoyable par rapport à ceux du monde littéraire.
- Banque de documents que l'on doit conserver pour un temps défini ou non, et retrouver facilement.
- Base de données historique
- ce qu'il est impératif de conserver ad vitam aeternam, et même plus tard
- Dans le cas d'un lieu: pièce où sont classés des documents dont la fréquence d'utilisation est très faible
- Document mis en conservation
- document ou dossier contenant des informations peu utilisées mais conservées pour mémoire.
- document que l'on conserve soit par obligation soit au cas où ça re-servirait plus tard mais qu'on oublie souvent pour toujours
- Documents ordonnés pour un stockage long terme.
- documents permettant la traçabilité et la mémoire d'une entreprise, d'une société.
- documents stockés dans un endroit proche ou éloigné du lieu de travail pour être accessible aux personnes qui en ont besoin
- Documents stockés et classés de manière à pouvoir être retrouvés facilement et réutilisés ultérieurement.
- documents susceptibles d'être utilisable dans un avenir plus ou moins proche
- Données du passé
- Données qui s'entassent

- en tant qu'objet : documents généralement sur support papiers, n'ayant pas une visée artistique a priori mais produits à des fins diverses pour les activités humaines, et conservés sur une durée dépassant leur durée d'usage effectif en tant que structure : organisme conservant de tels documents
- endroit où on stocke des informations
- Ensemble de documents conservés pour les besoins de l'administration et du savoir
- ensemble de documents classés et indexés.
- Ensemble de documents conservés et susceptibles d'être exploités dans l'avenir
- Ensemble de documents d'années antérieures à l'année en cours, préservés à un endroit défini, classé par thématique et par année.
- Ensemble de données relatives aux actes et décisions passés, rangées de façon rationnelle permettant leur utilisation ultérieure.
- Ensemble des documents conservés en vue d'être consultés si besoin.
- Je sais bien que c'est une vision très biaisée, mais je pense plus à des incunables médiévaux qu'à des témoignages d'un passé récent.
- Le fait de classer, trier un ensemble de données pour une meilleure accessibilité aux générations futures désirent étudier un sujet (tout type de sujet).
- L'ensemble des documents écrits que l'on conserve même après rangement de son labo ou de son bureau (donc que l'on a pas jeté)
- Les archives sont des documents (papier, audio, multimédia) que l'on veut stocker pour de longues durées.
- Les archives sont des documents ou productions que l'on conserve.
- Les archives sont des ressources qui permettent de conserver des informations et d'y accéder facilement.
- Lieu de stockage exhaustif d'informations anciennes
- Organisation de documentations variées
- rangements organisés de ressources cognitives
- Stock de documents anciens
- stockage de longue durée de données non utilisées ou déjà utilisées
- stockage des données
- stockage sur le long terme de données / échantillons pour renseigner l'état présent / passé pour le futur
- Sujet à la destruction ou à la benne
- Tout document dont on souhaite une conservation longue, à des fins de traçabilité ou de mémoire des actions passées
- Tout support (documents papier, livre, cd, images, photos...) contenant une information qui a servi, qui est classé dans un bâtiment et disponible en libre service ou sur demande.
- Traces matérielles des activités de mes pairs
- Tri et organisation des documents

## Question 2

Pensez au mot « archives ». Associez-vous à ce mot plutôt l'adjectif « Chaud » ou l'adjectif « Froid » ? Situez votre impression sur l'échelle bipolaire suivante : plus la case choisie est proche d'un pôle, plus vous associez l'adjectif le caractérisant au mot « archives » ; si aucun des deux adjectifs ne caractérise, pour vous, le mot « archives », choisissez la case du milieu.

	-2	-1	0	1	2
Chaud-Froid	6	15	36	38	7
Actif-Passif	5	19	24	37	17
Ordre-Désordre	49	33	8	8	4
Léger-Lourd	0	2	15	52	33
Résistant-Fragile	16	24	30	23	9
Récent-Vieux	0	0	25	50	27
Important-Futile	43	50	9	0	0
Beau-Laid	8	21	66	7	0
Facile-Difficile	1	3	35	51	12
Bon-Mauvais	25	43	33	1	0
Propre-Sale	3	17	53	26	3
Agréable-Désagréable	10	16	55	19	2
Brillant-Sombre	2	4	57	30	9
Positif-Négatif	26	42	32	2	0
Précieux-Sans Valeur	42	54	3	2	1
Utile-Inutile	41	48	8	4	1

### Question 3

Dans la liste de mots suivante, cochez les 5 mots les plus proches, pour vous, du mot « archives » et les 5 mots les plus éloignés, pour vous, du mot « archives ».

	Les plus proches	Les plus éloignés	Non cochés
Document	67	0	35
Poussière	17	26	59
Historique	54	2	46
Classement	50	5	47
Trace	27	11	65
Films et photographies	1	14	87
Vrac	3	69	30
Réutilisation	12	14	76
Archiviste	11	9	82
Papier	17	5	80
Angoisse	1	83	18
Echantillon	20	12	70
Mémoire	68	0	34
Fichier	13	8	81
Transmission	30	7	65
Cave	5	56	41
Elimination	0	62	40
Emotion	3	54	45
Publication	8	17	77
Manque de temps	3	49	50
Conservation	76	0	26
Richesse	24	7	71

### Question 4

Dans la liste de mots suivante, cochez les 5 verbes les plus proches, pour vous, du verbe « archiver » et les 5 verbes les plus éloignés, pour vous, du verbe « archiver ».

	Les plus proches	Les plus éloignés	Non cochés
Classer	75	1	26
Déplacer	2	31	69
Mettre en boîte	9	34	60
Perdre du temps	0	54	48
Trier	40	1	61
Rendre disponible	24	11	67
Conserver	76	0	26



Se salir	1	78	23
Inventorier	50	2	50
Mettre à l'écart	1	52	49
Protéger	56	1	45
Éliminer	1	54	47
Centraliser	19	9	74
Compresser	4	19	79
Rendre propre	1	44	57
Sélectionner	2	8	92
Réutiliser	17	10	75
Faire de la place	4	36	62
Valoriser	12	13	77
Sauvegarder	70	1	31
Ranger	28	1	73
Numériser	15	4	83
Gagner du temps	3	46	53

### Question 5

Dans votre vie privée, diriez-vous que vous produisez des archives ? (une seule réponse possible)

Oui	74
Non	25
Ne se prononce pas	3

→ Si oui, pouvez-vous citer deux exemples ?

Papiers administratifs	45
Photographie, film	41
Journal, écrits personnels, blog, croquis, dessins, Facebook	8
Lettre, correspondance	5
Factures	5
Souvenir	5
Actions : classement, conservation, stocker,	3
Résultats, jeux de données	2
Manuscrits de thèses et/ou articles scientifiques	2
Cours (ancien)	2
Objet	2
Agenda	2
Sauvegardes	2
Ma vie	2
Documents officiels	2
Échantillons biologiques	1
Rotation potager	1
Documents médicaux	1

Livre	1
Dessin des enfants	1
Musique	1
Cave	1
Données personnelles	1
Boîte	1
Fonds de quelqu'un d'autre	1
Documents patrimoniaux	1
Documents familiaux	1

### Question 6

Dans votre vie privée, diriez-vous que vous conservez des archives ? (une seule réponse possible)

Oui	85
Non	12
Ne se prononce pas	5

→ Si oui, pouvez-vous citer deux exemples ?

Papiers administratifs	47
Photographie, film	40
Pas de différence avec les documents produits (question 5)	31
Idem	10
Lettre, correspondance	8
Documents familiaux	6
Factures	5
Bibliothèque, littérature scientifique, livre	5
Actions : classement, conservation, stocker, sélection	4
Cours (ancien)	3
Dessin et autres liés aux enfants	3
Journal, écrits personnels, blog, croquis, dessins, Facebook	2
Sauvegardes	2
Souvenir	2
Archives familiales	1
Résultats, jeux de données	1
Objet	1
Agenda	1
Documents importants	1
Musique	1
Boîte, disque dur, classeur	1
Fonds de quelqu'un d'autre	1
Pour mémoire	1
Les papiers que l'on garde à l'échelle d'une vie	1

### Question 7

Selon vous, dans le cadre de vos recherches, diriez-vous que vous produisez (plusieurs réponses possibles)

des documents	80
des données	102
des archives	49
Aucune de ses propositions	0

### Question 8

Selon vous, diriez-vous que votre laboratoire produit (plusieurs réponses possibles) :

des documents	83
des données	99
des archives	63
Aucune de ses propositions	0

### Question 9a

Dans la mesure où vous produisez des documents, des données ou des archives, diriez-vous qu'ils appartiennent (plusieurs réponses possibles) :

À vous	45
À votre institution de rattachement	83
À votre laboratoire	78
À l'État	45
Aux citoyens français	32
Aux financeurs de la recherche	32
À l'éditeur du logiciel	0
À votre famille	1

Autres :

- À tous, si ils sont rendus publiques
- A tous
- À la communauté scientifique

### Question 9b

(si plusieurs réponses sont données à la question 9a : 88 répondants)

Quel(s) critère(s) de différenciation utilisez-vous ? (plusieurs réponses possibles)

Fonction des documents (administration, recherche, pédagogie,...)	80
Typologie (correspondance, rapport, cahier de laboratoire,...)	60
Auteurs (documents individuels ou collectifs)	42
Ancienneté (le document change de propriété au bout d'un certain temps)	19
Valeur juridique	11

Autres :

- Support : échantillon d'herbier, doc manuscrit, doc informatique
- Sujet

### Question 10

Où sont situés vos documents ? (plusieurs réponses possibles)

Bureau (comme lieu de travail)	88
Disque dur externe personnel	39
Clé USB	36
Disque dur externe professionnel	44
Service d'archives	3
Laboratoire	41
Ordinateur personnel	42
Salles dédiées ou partiellement dédiées	11
Ordinateur professionnel	81
Appartement/maison	21
Disquette	2
Cloud	16
Serveur	57
Autre(s) support(s) informatique(s)	6
Ne se prononce pas	0

### Question 11

Où sont situées vos données ? (plusieurs réponses possibles)

Bureau (comme lieu de travail)	55
Disque dur externe personnel	36
Clé USB	35
Disque dur externe professionnel	48
Service d'archives	2
Laboratoire	38
Ordinateur personnel	49
Salles dédiées ou partiellement dédiées	6
Ordinateur professionnel	84
Appartement/maison	10
Disquette	3
Cloud	14
Serveur	65
Autre(s) support(s) informatique(s)	4
Ne se prononce pas	0

### Question 12

Où sont situées vos archives ? (plusieurs réponses possibles)

Bureau (comme lieu de travail)	45
Disque dur externe personnel	34
Clé USB	18
Disque dur externe professionnel	38
Service d'archives	11
Laboratoire	22
Ordinateur personnel	23
Salles dédiées ou partiellement dédiées	11
Ordinateur professionnel	54
Appartement/maison	18
Disquette	1
Cloud	6
Serveur	47
Autre(s) support(s) informatique(s)	4
Ne se prononce pas	5

### Question 13

Pour les catégories suivantes, quel est le degré d'importance à les conserver sur le long terme : pas important, plutôt pas important, plutôt important, très important ?

	Pas important	Plutôt pas important	Plutôt important	Très important	Non concerné
Versions préparatoires de publication	18	53	27	3	1
Comptes rendus de réunion	8	51	39	3	1
Documents issus de l'activité administrative du laboratoire	12	43	28	9	10
Documents relatifs à l'hygiène et à la sécurité	18	39	30	11	4
Demandes de financement	3	26	50	14	9
Mails professionnels	5	27	53	15	2
Documents concernant des programmes de recherche n'ayant pas donné de résultats	3	26	51	16	6
Tirés à part d'articles, articles dont vous êtes l'auteur	26	29	27	19	1
Documents papier	8	20	49	20	5
Vieux documents	6	23	42	22	9
Supports de cours	4	19	52	22	5
Documents issus de l'activité d'enseignement	2	20	44	23	13
Photographies, diapositives, etc.	2	10	56	30	4
Documents récents	1	5	58	30	8
Documents issus des partenariats avec l'industrie	3	9	39	35	16
Documents issus de l'activité de valorisation scientifique	4	12	40	39	7
Rapports de recherche	0	9	46	44	3
Documents numériques	1	2	48	47	4
Conventions et contrats	2	15	34	49	2
Documents concernant des programmes de recherche non terminés	0	7	38	50	7
Articles anciens et publication non disponible en ligne	2	12	37	51	0
Documents issus de l'activité de recherche	1	7	38	51	5
Cahiers d'analyses, de laboratoire ou de suivi d'expériences	0	4	18	79	1
Documents et données relatifs à une découverte	0	1	19	79	3
Ressources biologiques, échantillons biologiques et/ou vivants	0	1	19	80	2
Données brutes (par exemple : relevés d'ADN, phénotypes, relevés de terrain, etc.)	1	1	15	85	0

### Question 14

Pour vous, à quel moment un document devient « archives » ? (plusieurs réponses possibles).

Lorsqu'il n'est plus utilisé du tout	29
Lorsqu'il n'est plus tellement utilisé (une fois tous les 3-4 mois)	29
Dès sa création	23
Lorsqu'il a plus de 2 ans	10
Lorsqu'il a plus de 10 ans	10
Lorsque son contenu est périmé/dépassé	21
Lorsque la recherche est terminée	54
Lorsqu'une nouvelle version du document est disponible	33
Lorsqu'il est utilisé pour une autre raison que celle pour laquelle il a été créé	7
Ne se prononce pas	2
Autre	2

→ Autre :

- Lorsqu'il n'est plus utilisé du tout
- Le moment où un certain projet est fini, les données sont archivées. Les données peuvent désormais être utiles pour d'autres projets plus tard.

### Question 15

Dans votre travail, à quoi vous servent les archives ? (plusieurs réponses possibles)

À rien	2
À connaître ce qui a déjà été fait	68
À retrouver des résultats	86
À connaître l'histoire du laboratoire/de la discipline	25
À prouver l'antériorité d'une recherche	40
Un de vos outils de travail	35
À vérifier des informations	66
À effectuer des tâches administratives	7
À former	17
À utiliser en cas de contrôle ou de problème juridique	22
À retourner sur des anciennes publications	41
À prouver la valeur éthique de vos travaux	11
À prouver la valeur scientifique de vos travaux	35

### Question 16

Mises à part les anciennes publications, diriez-vous que vous pourriez avoir besoin d'archives dans votre travail ? (plusieurs réponses possibles)

Oui, j'en utilise parfois ou souvent	42
Oui, j'en utilise mais rarement	35
Oui, mais elles ne sont pas accessibles	3
Oui, mais elles n'ont pas été conservées	3
Idée intéressante mais je n'y ai pas réfléchi	16
Non, je n'en utilise pas	9
Non, je n'en vois pas l'intérêt	2

### Question 17

Diriez-vous que vos documents sont bien rangés (une seule réponse possible) :

	Sur informatique	Sur papier
Oui	72	45
Non	27	51
Ne se prononce pas	3	6

### Question 18

Diriez-vous que vous retrouvez vos documents facilement (une seule réponse possible) :

	Sur informatique	Sur papier
Oui	89	59
Non	12	40
Ne se prononce pas	1	3

### Question 19

Diriez-vous que vous avez changé votre manière d'organiser vos documents et leur archivage durant votre carrière ? (une seule réponse possible)

Oui	65
Non	31
Ne se prononce pas	6



→ Si oui, pourquoi ? (plusieurs réponses possibles)

Suite à la généralisation de l'informatique	47
Suite à l'évolution des méthodes d'évaluation de la recherche	4
Suite à l'évolution des méthodes de financement	4
Suite à un changement d'organisation du laboratoire	11
Suite à un déménagement	18
Suite à des règles imposées par votre employeur	4
Suite à des évolutions législatives	0
Suite à la mise en place d'un système qualité	4
Suite à une formation à la gestion des documents ou archives	1
Suite au passage d'un archiviste ou d'un documentaliste	0
Autre	14

### Question 20

Diriez-vous que votre activité est informatisée aujourd'hui ? (une seule réponse possible)

Oui, entièrement, je ne travaille que sur ordinateur	9
Oui, entièrement, mais j'imprime quelques documents	42
Oui, en partie, certaines activités sont encore sur support papier	51
Non, je ne traite que mon courrier par informatique	0
Non, je n'utilise par d'ordinateur ou autre supports informatiques (tablette, smartphone,...)	0

### Question 21

Si vous imprimez, quels sont les documents que vous imprimez ? (plusieurs réponses possibles)

Je n'imprime pas	5
Documentation	45
Données brutes (par exemple, relevés d'ADN, phénotypages, relevés de terrain, etc.)	37
Projet d'article	57
Rapport	42
Courrier	1
Compte rendu de réunion	8
Convention et contrat	50
Autres documents à forte valeur légale	24
Facture	18
Cours	16
Autre	32

→ Autre

- Tout document en cours de rédaction pour correction ou à reviewer (articles, rapports...), les présentations powerpoint, bons de commandes
- Résultats d'analyse de données brutes
- Articles, documents liés à l'activité de laboratoire (modes opératoires, protocoles expérimentaux...)
- Articles scientifiques
- Je n'imprime pas pour archiver, mais soit une version de travail (version en cours d'un document que j'écris ou document à évaluer, dans les deux cas pour gribouillages) soit un document à fournir en format papier à quelqu'un ou à une administration.
- Document pour une tâche qui nécessiterait deux écrans
- Articles scientifiques
- Articles à lire
- Articles scientifiques

### Question 22

Si vous numérisez, scannez ou photographiez, quels sont les documents concernés ? (plusieurs réponses possibles)

Je ne numérise pas	19
Documentation	31
Données brutes (par exemple, relevés d'ADN, phénotypages, relevés de terrain, etc.)	36
Projet d'article	11
Rapport	13
Courrier	6
Compte rendu de réunion	7
Convention et contrat	41
Autres documents à forte valeur légale	36
Facture	20
Cours	7
Autre	43

→ Autre

- Bons de commande
- Cahier de manip
- Chapitre de livre
- Documents personnels
- Documents scientifique (système de comptage), photos numériques
- Je numérise peu car la plupart des résultats expérimentaux obtenus sont déjà sous forme numérique
- Je numérise très peu (seulement quand document important à conserver et uniquement disponible en format papier)

### Question 23

Dans votre travail, diriez-vous que vous utilisez des documents et données datant : (plusieurs réponses possibles)

De moins de 2 mois	76
De 2 à 5 mois	83
De 6 mois à 2 ans (non inclus)	86
De 2 ans à 5 ans (non inclus)	81
De 5 ans à 10 ans (non inclus)	66
De plus de 10 ans	44

### Question 24

Dans quel(s) état(s) vous sentez-vous quand vous archivez ? (plusieurs réponses possibles)

Je n'archive pas	8
Agressif.ve	0
Concentré.e	36
Anxieux.se	3
Modeste	1
Arrogant	0
En état de grâce	0
Ennuyé.e	14
Prudent.e	17
Gêné.e	1
Sur.e de vous	2
Grognon	1
Curieux.se	6
En colère	0
Intimidé	0
Incrédule	0
Déterminé.e	19
Déçu.e	0
Perplexe	5
Soucieux.se	11
Fier.e	3
Fatigué.e	6
Enthousiaste	6
Écœuré.e	1
Détendu.e	9
Pas d'état particulier	37

### Question 25

Dans la liste des mots suivants, lesquels se rapprochent, selon vous, le plus l'expression « archive ouverte » ? (plusieurs réponses possibles)

Je ne connais pas	23
Archivage	6
Publication	19
Conservation	10
<i>Open access</i>	63
Mémoire	16
Valorisation scientifique	21
Diffusion	52
Archives	10
Embargo	0
Classement	4
Portail	23
HAL/ProdInra	13
Richesse	12
Réutilisation	27
Sauvegarde	14
Sélection	0

### Question 26

(Si « je ne connais pas » non coché à la question 25. 79 répondants)

Diriez-vous que déposer un document dans une « archive ouverte » c'est : (plusieurs réponses possibles)

Archiver	18
Rendre disponible	76
Diffuser gratuitement	55
Faire prendre de la valeur	19
Faire perdre de la valeur	1
Centraliser	17
Classer	9
Gagner du temps	11
Perdre du temps	1
Sélectionner	0
Faire de la place	0
Protéger	11
Sauvegarder	29
Éditer	3

### Question 27

Dans votre travail, avez-vous déjà rencontré : (plusieurs réponses possibles)

Un.e archiviste	11
Un.e bibliothécaire	57
Un.e documentaliste	52
Un.e qualiticien.ne	15
Un.e informaticien.ne	87
Un.e data manager	8
Un.e correspondant.e/référent.e archives	3
Un.e correspondant.e/référent.e qualité	33
Un.e correspondant.e informatique	35
Aucune des personnes proposées	4

### Question 28

De manière générale, avez-vous déjà rencontré : (plusieurs réponses possibles)

Un.e archiviste	18
Un.e bibliothécaire	81
Un.e documentaliste	60
Un.e qualiticien.ne	22
Un.e informaticien.ne	75
Un.e data manager	15
Un.e correspondant.e/référent.e archives	0
Un.e correspondant.e/référent.e qualité	0
Un.e correspondant.e informatique	0
Aucune des personnes proposées	8

### Question 29

Il existe des personnes dont le métier est de gérer les archives, ce sont des archivistes. Selon vous, quel est leur niveau d'études ? (plusieurs réponses possibles)

Pas de formation spécifique	0
Formation continue	5
Inférieur au Bac	0
Bac	2
Bac + 2/Bac +3	62
Bac + 5	67
Supérieur à Bac + 5	19

### Question 30

Dans la liste de mots suivante, cochez les 5 actions les plus significatives, pour vous, de l'activité d'un archiviste et les 5 actions les moins significatives, pour vous, de l'activité d'un archiviste.

	5 actions les plus significatives	5 actions les moins significatives	Non cochés
Il classe	70	1	31
Il époussette	1	88	13
Il conserve	42	0	60
Il inventorie	85	1	16
Il transmet	16	10	76
Il fait de la place	0	49	53
Il lit	9	30	63
Il sauvegarde	64	0	38
Il conseille	16	12	74
Il détruit des documents	0	53	49
Il met en boîte	2	55	45
Il collecte	33	7	63
Il compresse (zip)	7	19	76
Il trie	26	1	75
Il sécurise	55	6	41
Il gère du papier	5	47	50
Il rend disponible	47	1	54
Il gère des documents informatiques	28	2	72
Il déménage	0	82	20
Il choisit	4	46	52

### Question 31

Connaissez-vous le référent archives de votre institution ? (une seule réponse possible)

Oui	4
Non	74
Il n'y en a pas	13
Ne se prononce pas	11

→ Si oui lequel ? Donnez le nom de la personne ou du service :

- Je l'ai rencontré lors d'un déménagement du laboratoire mais je ne sais plus son nom
- Laurent Gervereau
- Oublié. Rencontré en 2011, lors d'une réunion de nouvel arrivant.
- Véronique Roy

### Question 32

Connaissez-vous les institutions, organismes ou services suivants ?

	Ça n'existe pas	Je ne connais pas mais je suppose que ça existe	Je connais de nom	Je sais ce qu' ils font
Services d'archives départementales	1	40	47	14
Archives nationales	2	16	65	19
Service d'archives de l'Académie des Sciences	2	86	13	1
Service d'archives du Muséum national d'histoire naturelle	0	61	23	18
Bibliothèque nationale de France (BnF)	0	11	56	35
Institut de la mémoire des éditions contemporaines (IMEC)	19	77	5	1
Terre des Sciences	14	61	13	14
Association pour l'autobiographie et pour le patrimoine autobiographique (APA)	24	76	2	0

### Question 33

Diriez-vous que votre activité est majoritairement tournée vers : (une seule réponse possible)

Le passé	3
Le présent	36
Le futur	62
Ne se prononce pas	1

Et également vers : (plusieurs réponses possibles)

Le passé	32
Le présent	55
Le futur	37
Ne se prononce pas	4

Temporalités choisies en cumulant les deux questions

Passé	0
Présent	2
Futur	3
Passé-Présent	4
Passé-Futur	8
Présent-Futur	61
Passé-Présent-Futur	23
Ne se prononce pas	1

### Question 34

Selon vous, un chercheur est une personne qui...

	Pas d' accord	Plutôt pas d' accord	Plutôt d' accord	D' accord
cherche	0	1	17	84
travaille dans une équipe	0	0	29	73
fait avancer la Science/la Connaissance	0	1	17	84
publie	0	1	29	72
fait des découvertes	0	4	44	54
donne des conférences	0	10	44	48
est un partenaire de l'industrie	5	48	45	4
cherche des financements	1	4	37	60
analyse des situations/des données	0	0	21	81
est au service du Monde	2	36	42	22
évoque des faits universels	10	44	34	14
est sceptique	6	22	47	27
à besoin du passé	1	4	52	45
regarde le futur	1	2	47	52
dont le travail aboutit à une publication	1	11	47	43



produit des connaissances	2	0	28	72
produit des documents	0	7	38	57
produit des données	0	2	33	67
produit des archives	0	9	47	46
est honnête dans son travail	1	0	44	57
est scrupuleux dans son travail	0	4	41	57
est curieux	0	0	20	82
travaille pour son organisme de rattachement	1	17	49	35

### Question 35

Pour vous, comment peut-on mesurer la réussite d'un chercheur ? (plusieurs réponses possibles)

Prix et médailles	19
Nombre de publications	60
Prestige des publications	60
Décoration officielle (par exemple légion d'honneur)	5
Biographie publiée	11
Fonctions administratives	12
Statut	15
Nombre d'interventions publiques/conférences	45
Reconnaissance et prestige des enseignements	40
Intégration dans une équipe	48
Nombre de découvertes	36
Reconnaissance par les pairs	93
Auteur de grandes avancées	53
Auteur de brevets ou créateur de variétés	24
Responsabilités dans une société savantes	16
Titres honorifiques	12
Autre	2

→ Autres :

- Je ne crois pas que la "réussite" soit un élément mesurable ou qu'il soit pertinent de mesurer. Dans la recherche, chacun apporte sa pierre à l'édifice et les éléments que vous évoquez ne sont que des marqueurs de la médiatisation de certaines découvertes qui n'auraient pas pu être faites sans tous les anonymes ayant contribué au sujet.
- Interagit avec la société (journée découverte etc)

### Question 36

Diriez-vous que, pour la bonne marche du monde, l'existence du métier de chercheur est (une seule réponse possible) :

Indispensable	61
Très importante	34
Importante	5
Moyennement importante	2
Pas importante	0
Inutile	0
Ne se prononce pas	0

### Question 37

Pour chacune de ces activités, pouvez-vous estimer approximativement le pourcentage de temps que vous y passez dans une année ? Indiquer 0 si vous ne réalisez pas une activité

	Moyenne totale
Manipulations, expériences, travail de terrain	28,35580994
Enseignement	18,67846195
Rédaction de publications	15,05169289
Recherche de financement	11,50011318
Animation d'équipe	7,252220589
Tâches administratives	6,467180647
Valorisation de la recherche (sauf publications)	5,135707598
Autre	3,980018727
Réponse à des dossiers d'évaluation	3,578794481

### Question 38

En général, vous travaillez ? (une seule réponse possible)

Seul·e	23
en équipe	77
Ne se prononce pas	2

### Question 39

Pensez au mot « végétal ». Associez-vous à ce mot plutôt l'adjectif « Chaud » ou l'adjectif « Froid » ? Situez votre impression sur l'échelle bipolaire suivante : plus la case choisie est proche d'un pôle, plus vous associez l'adjectif le caractérisant au mot « végétal » ; si aucun des deux adjectifs ne caractérise, pour vous, le mot « archives », choisissez la case du milieu.

	-2	-1	0	1	2
Chaud-Froid	18	26	49	8	1
Actif-Passif	23	31	38	7	3
Ordre-Désordre	14	23	51	12	2
Léger-Heavy	5	21	65	7	4
Résistant-Fragile	6	26	50	16	4
Récent-Vieux	6	13	76	4	3
Important-Futile	64	28	9	0	1
Beau-Laid	47	43	11	1	0
Facile-Difficile	1	4	61	22	14
Bon-Mauvais	28	42	30	1	1
Propre-Sale	15	29	57	1	0
Agréable-Désagréable	39	47	15	0	1
Brillant-Sombre	19	19	63	1	0
Positif-Négatif	49	29	23	1	0
Précieux-Sans Valeur	57	35	10	0	0
Utile-Inutile	64	34	4	0	0

### Question 40

Quel est votre domaine de recherche ? (plusieurs réponses possibles)

Botanique	8
Physiologie végétale	36
Physiopathologie	13
Écologie végétale	12
Écophysiologie végétale	11
Biochimie	15
Phytochimie	0
Biologie moléculaire	50
Génétique des plantes	41
Autre :	23
• Phytopathologie	7
• Génomique	1

• Interactions plantes/micro-organismes et plantes/pathogène	2
• Microbiologie végétale	4
• Biologie cellulaire végétale	1
• Bio-informatique	2
• Épигénétique	1
• Protection des plantes contre les insectes/entomologie	2
• Développement végétal	3
• Évaluation environnementale	1
• Génétique des populations	1
• Modélisation	1
• Épidémiologie	1

### Question 41

Quelle est votre échelle de recherche ? (plusieurs réponses possibles)

Particule	1
Molécule	54
Cellule	57
Groupe de cellules invisibles à l'œil nu	21
Partie de plante	54
Plante entière	60
Groupe de plantes	34
Environnement	24
Autre :	3
• Bactérie	2
• Insecte	1

### Question 42

Sur quels végétaux travaillez-vous ? (plusieurs réponses possibles)

Fleur	11
Légume	15
Fruit	16
Ornement	9
Végétal spécialisé	32
Grande culture	24
Forestier	9
Autre :	44
• Plante modèle	22
• Sans précision	2
• Écosystèmes et populations naturelles de plantes	1
• Herbiers marins	1
• Arboriculture	1
• Insectes	1
• Bryophyte ( <i>Physcomitrella patens</i> ) / Algues	5
• Vigne	1
• Pollen	1
• Sauvage tropical et tempéré	1
• Graines	3
• Fougère/mousse	1
• Biodiversité en général/échelle globale	2
• Plante parasite	1

### Question 43

À quel moment du cycle de vie de la plante interviennent vos recherches ? (plusieurs réponses possibles)

Semence	30
Jeune végétal	52
Germination	21
Végétal adulte	60
Floraison	24
Vieillesse	16
Dissémination	13
Migration	6
Reproduction	21
Fécondation	13
Maladie	29
Autre :	10
• Sans précision	1
• Tout le cycle	5
• Plantes greffées	1

• Photosynthèse	1
• Symbiose	1
• Systématique et évolution	1

#### Question 44

Vos recherches sont-elles plutôt fondamentales, finalisées ou appliquées ? Positionnez votre sentiment sur ces trois échelles.

	1	2	3	4	5	6	7	
Fondamentale	30	28	13	7	14	7	3	Appliquée
Fondamentale	21	22	15	21	15	5	3	Finalisée
Finalisée	8	15	10	48	12	6	3	Appliquée

#### Question 45

Êtes-vous en accord avec les affirmations suivantes ?

	Pas d' accord	Plutôt pas d' accord	Plutôt d' accord	D' accord	Ne se prononce pas
Vous connaissez l'histoire de votre domaine de recherche	0	10	58	33	1
Il est important de connaître l'histoire de son domaine de recherche	2	2	38	58	2
Vous avez lu ou étudié des travaux d'anciens scientifiques	2	6	42	52	0
Vos travaux découlent de l'histoire de votre domaine de recherche	15	46	41	0	0
Votre domaine de recherche est très novateur, il n'a pas d'histoire	46	41	9	3	3
Vous avez étudié l'histoire des Sciences du végétal	20	41	27	9	5
Vous participez à l'écriture de l'histoire de votre domaine	13	24	43	8	14

## Question 46

Avez-vous lu ou étudié les travaux des scientifiques suivants ? (plusieurs réponses possibles)

Aristote	21
Théophraste	1
Dioscoride	2
Vincent de Beauvais	1
Johannes de Cuba	0
Luca Ghini	1
Jean Ruel	2
André Césalpin	4
Charles de l'Ecluse	1
Carl Von Linné	45
Antoine de Jussieu	15
Antoine Lavoisier	13
Jean-Baptiste de Lamarck	42
Charles-François Brisseau de Mirbel	0
Toussaint Bastard	1
Nicolas Théodore de Saussure	1
Henri Louis Duhamel du Monceau	1
Charles Darwin	78
Frères Tulasne (Charles et Edmond)	1
Augustin Pyrame de Candolle	8
Gregor Mendel	62
Adolphe Brongniart	1
Philippe Van Tieghem	1
Ferdinand de Saussure	1
Ludwig Diels	0
Ronald Good	1
Ne se prononce pas	7
Aucun de ces auteurs	14
Autre :	4
• Rostand, Sagan, pour les médiatisés.	1
• Watson et Crick	1
• Pline l'Ancien	1

### Question 47

Aimez-vous votre travail ? (une seule réponse possible)

Un peu	7
Beaucoup	49
Passionnément	42
À la folie	1
Pas du tout	0
Ne se prononce pas	3

### Question 48

Quand vous vous réveillez le matin, vous pensez que vous allez travailler pour : (plusieurs réponses possibles)

Avoir un salaire à la fin du mois	36
Avoir une situation	15
Appartenir à un groupe	24
Vous sentir utile	52
Vous accomplir	53
Vous dépasser	11
Réaliser votre passion	50
Ne se prononce pas	7

### Question 49

Avez-vous le sentiment que votre vie professionnelle et votre vie privée sont séparées : (une seule réponse possible)

Oui, totalement	22
C'est variable selon les moments	62
Pas du tout	18

### Question 50

Avez-vous songé à changer de métier ? (une seule réponse possible)

Oui c'est le cas actuellement	11
Non jamais	44
Oui à une époque	31
Vous l'envisagez pour l'avenir	16



### Question 51

À combien estimez-vous votre temps de travail hebdomadaire total en moyenne ? (réponse libre en heures par semaine)

Moins de 40 h	9
40-49,999	47
50-59,999	30
60-69,999	11
Plus de 70	5

### Question 52

Où travaillez-vous ? (plusieurs réponses possibles)

	Total
Essentiellement au laboratoire	68
Au laboratoire et chez vous	55
Essentiellement chez vous	0
En bibliothèque	1
Sur le terrain	10
Sur la paillasse	29
Dans les transports	16
Vous êtes souvent en déplacement	9
Autre :	2

- En salle de classe
- Bureau et salle de cours

### Question 53

Comment avez-vous voulu devenir chercheur ? (plusieurs réponses possibles)

Rêve d'enfant	22
Goût pour un domaine	62
Hasard du cursus scolaire	33
Conseils d'orientations	0
Suite à une rencontre	18
Vous aviez un modèle	8
Reconversion professionnelle	2
Autre	5

- Envie de me dépasser et produire de nouvelles connaissances sans pour autant que ce soit un rêve d'enfant...
- Pendant mes études universitaires
- Progressivement, sans moment "clé"
- Suite logique du cursus universitaire
- Test de mes capacités à poursuivre le cursus scolaire

### Question 54

Comment avez-vous choisi les Sciences du végétal ? (plusieurs réponses possibles)

Rêve d'enfant	0
Goût pour un domaine	64
Hasard du cursus scolaire	32
Conseils d'orientations	0
Suite à une rencontre	26
Vous aviez un modèle	4
Reconversion professionnelle	1
Autre	4

- Au départ pour éviter la biologie animale, puis la botanique est devenue une passion pendant ma thèse.
- Hasard d'une rencontre scientifique
- Hors de question que je travaille sur les animaux
- Pas choisies en tant que tel, mais plutôt parce que les plantes permettent des études plus difficilement réalisables avec d'autres espèces

### Question 55

Vos parents travaillaient-ils au contact de la Recherche ? (une seule réponse possible)

Oui	14
Non	88
Ne se prononce pas	0

### Question 56

Vos parents travaillaient-ils au contact du Végétal ? (une seule réponse possible)

Oui	12
Non	89
Ne se prononce pas	1

### Question 57

Avez-vous le sentiment d'appartenir à l'institution pour laquelle vous travaillez ? (une seule réponse possible)

Oui	57
Non	33
Ne se prononce pas	12

### Question 70<sup>1758</sup>

Souhaitez-vous laisser une trace de votre passage sur Terre ? (une seule réponse possible)

Oui	41
Non	33
Ne se prononce pas	28

### Question 71

Souhaitez-vous transmettre quelque chose aux générations futures ? (une seule réponse possible)

Oui	75
Non	16
Ne se prononce pas	11

### Question 72

Souhaitez-vous laisser une trace dans l'histoire de votre discipline, dans l'histoire de votre domaine de recherche ou dans l'histoire de la Recherche ? (une seule réponse possible)

Oui	41
Non	36
Ne se prononce pas	25

---

<sup>1758</sup> Initialement prévues plus loin dans le questionnaire, ces questions ont été présentées aux chercheur-se-s à cet emplacement, le numéro des questions n'a toutefois pas été mis à jour.

### Question 73

Avez-vous déjà écrit, fait écrire, pensé à écrire ou à faire écrire sur votre vie ou votre carrière ?

(une seule réponse possible)

Oui	9
Non	83
Ne se prononce pas	10

→ Si oui, sur quoi ?

- Des nouvelles. Je trouve beaucoup que la vie d'un laboratoire ressemble à un sit-com et j'ai déjà pas mal fait rire des amis, de la famille avec mes histoires sous forme de mail. On me dit souvent que je devrais essayer de publier.
- Être entrepreneur de soi
- J'ai toujours aimé écrire. Pour chercher à mieux me connaître. Pour un lien entre science et littérature. "L'impression est pour l'écrivain ce qu'est l'expérimentation pour le savant avec cette différence que chez le savant, le travail de l'intelligence précède et chez l'écrivain vient après." Proust, Le Temps Retrouvé.
- Mémoires
- Poèmes, journalières, rêve d'écrire de romans...
- Pour donner de l'espoir aux générations futures : quand on veut on peut ! ;-)
- Sur le quotidien du métier de chercheur
- Sur un voyage, sur mon domaine de recherche
- Un blog de voyage privé/prof

→ Si non, pourquoi ?

Pas d'intérêt	43
Pas eu l'idée	5
Trop jeune	15
Pas besoin	16
Autres	5

- Trop égocentrique comme démarche, ça n'est pas le propos de la recherche
- Si ça peut devenir utile, pourquoi pas mais je n'ai aucune envie particulière de me mettre en avant. Trop de gens qui ne le méritent pas se mettent en avant et racontent leurs vies. Je ne veux pas que mon histoire se retrouve entre Nabilla et la success story du gars qui a le plus de like sur Facebook.
- Quelques résumés de ma carrière et de mon activité rédigés à la demande des organisateurs de congrès en amont de conférences invitées
- Pas eu le temps
- Les archivistes ont déjà assez de travail comme ça

## Question 74

Diriez-vous que vos archives témoignent de votre parcours ? (une seule réponse possible)

Oui	58
Non	27
Ne se prononce pas	17

Commentaire libre :

- Elles sont très parcellaires et seront probablement perdues (peu après mon départ).
- Elles témoignent de mon activité, de mes intérêts.
- En partie seulement (c'est à dire ce qui peut être archivé).
- Il ne reste pas grand-chose de mes archives, ayant plusieurs fois changé d'activité j'ai dû faire le vide.
- J'ai détruit il y a quelques temps des archives (cahiers de manip) qui dataient du début de ma carrière et "encombraient" le local où je les avais entreposées.
- J'ai peu d'archives, ce qui témoigne d'un parcours encore jeune et pour l'instant peu matérialisé
- Je conserve certaines archives sans valeur professionnelles sous forme papier. Les archives professionnelles importantes sont dans mon ordi + un disque dur externe.
- Nous nous permettons de laisser une trace qui pourra (on l'espère) être utile pour les personnes suivantes. Nous sommes payés par l'État et donc par extension par les français. Il me semble juste de laisser une trace et montrer que nous faisons beaucoup de chose grâce à eux.
- On fait beaucoup de chose qui ne sont pas conservées sous forme d'archive
- Oui en quelque sorte. Elle sont le reflet de ce qui reste, mais n'en représente qu'une petite partie
- Oui mais en partie seulement
- Pour les publications oui, mais pas pour les autres parties de ma vie professionnelle.
- Seuls les articles témoignent de votre parcours professionnel.
- Toutefois, comme beaucoup d'archives de collègues scientifiques plus âgés et récemment partis à la retraite, elles ne me survivront pas car j'ai peur d'être le seul à en connaître le contenu et à savoir ou chercher telle ou telle information.

## Question 75

Pour évoluer dans votre carrière, il vous a peut-être fallu faire un bilan des travaux réalisés et/ou une présentation de vos différentes activités (par exemple, pour un dossier de concours, pour une habilitation à diriger des recherches (HDR) ou pour un dossier d'évaluation). Diriez-vous que : (plusieurs réponses possibles)

Vous avez apprécié cet exercice	43
Vous avez fait cet exercice parce qu'il le fallait	55
Vous n'avez pas aimé cet exercice	6
Vous n'avez jamais fait cet exercice	12
Ne se prononce pas	7

### Question 76

Avez-vous fait des choses avec l'idée qu'elles perdurent au-delà de votre vivant ? (une seule réponse possible)

Oui	41
Non	33
Ne se prononce pas	28

### Question 77

Croyez-vous en l'existence d'un Au-delà ? (une seule réponse possible)

Oui	7
Non	71
Ne se prononce pas	7
Ne sais pas	17

### Question 58

Parmi la liste d'activités suivante, lesquelles avez-vous pratiquées au cours des 12 derniers mois ? (plusieurs réponses possibles)

Faire du tricot, de la broderie ou de la couture	26
Faire des mots croisés, mots fléchés, sudoku	45
Faire de " bons plats " ou essayer de nouvelles recettes de cuisine	83
Faire vous-même des travaux de bricolage	64
Vous occuper d'un jardin potager	38
Vous occuper d'un jardin d'agrément (fleurs, pelouse)	49
Jouer aux cartes ou à des jeux de société (scrabble...)	63
Aller à la pêche ou à la chasse	8
Faire une collection	8
Avoir une activité de bénévolat	23
Faire une randonnée d'au moins une demi-journée à pied ou à vélo	68
Faire du yoga ou de la relaxation	20
Faire du footing, du jogging	26
Pratiquer une autre activité physique ou sportive	63
Aucune de ces activités	0

### Question 59a

Parmi la liste suivante d'activités, quelles sont celles qu'il vous est arrivé de faire au moins une fois au cours de votre vie ?

Aller dans un parc d'attractions comme Disneyland ou Parc Astérix	12
Aller dans un parc comme Futuroscope ou Cité des sciences de la Villette	12
Aller dans une fête foraine	20
Aller dans un zoo ou un parc avec des animaux en liberté	39
Voir une exposition temporaire de peinture ou de sculpture	64
Voir une exposition de photographie	27
Aller dans un centre d'archives pour des recherches historiques ou généalogiques	4
Aller dans une galerie d'art	39
Assister à un spectacle son et lumière	26
Visiter un site archéologique ou un chantier de fouilles	14
Visiter un musée	78
Visiter un monument historique	70
Aucune de ces activités	7

### Question 59b

Toujours parmi cette liste, quelles sont celles qu'il vous est arrivé de faire au cours des 12 derniers mois ?

Aller dans un parc d'attractions comme Disneyland ou Parc Astérix	12
Aller dans un parc comme Futuroscope ou Cité des sciences de la Villette	12
Aller dans une fête foraine	20
Aller dans un zoo ou un parc avec des animaux en liberté	39
Voir une exposition temporaire de peinture ou de sculpture	64
Voir une exposition de photographie	27
Aller dans un centre d'archives pour des recherches historiques ou généalogiques	4
Aller dans une galerie d'art	39
Assister à un spectacle son et lumière	26
Visiter un site archéologique ou un chantier de fouilles	14
Visiter un musée	78
Visiter un monument historique	70
Aucune de ces activités	7

### Question 60

En moyenne combien de temps regardez-vous la télévision au cours de la semaine c'est-à-dire du lundi au vendredi ? (Sans compter émissions enregistrées ou téléchargées)

Pas du tout	28
moins de 10 heures	63
de 10 à moins de 15 heures	7
de 15 à moins de 20 heures	2
de 20 à moins de 30 heures	1
30 heures et plus	1

Et le week-end, c'est-à-dire le samedi et le dimanche ? (toujours sans compter la diffusion à partir de magnétoscope)

Pas du tout	26
moins de 10 heures	74
de 10 à moins de 15 heures	2
de 15 à moins de 20 heures	0
de 20 à moins de 30 heures	0
30 heures et plus	0

### Question 61

Environ combien de livres possède-t-on dans votre foyer, sans compter les livres scolaires des enfants ? (Tenir compte des livres professionnels) (une seule réponse possible)

0	1
1 à 30	9
31 à 99	17
100-199	21
201-500	24
501-1000	24
plus de 1000	6
Ne se prononce pas	0

### Question 62

Au cours des 12 derniers mois, combien de livres avez-vous lus environ, en tenant compte de vos lectures de vacances ? (Sans compter les lectures professionnelles et les livres lus aux enfants) (une seule réponse possible)

0	1
1 à 4	28
5 à 9	28
10 à 19	22
20 à 49	17
50 et plus	5
Ne se prononce pas	1

### Question 63

Diriez-vous qu'aujourd'hui vous avez une passion, un hobby ou un attachement particulier pour une pratique de loisirs ? (une seule réponse possible)

Oui	65
Non	30
Ne se prononce pas	7



→ Si oui, précisez :

Mandat politique ou activité associative	2
Culture générale : vexicologie, héraldique, généalogie, visite de musée, cinéma	4
Lecture	5
Jardinage, botanique, apiculture	7
Travail manuel, peinture, dessin, photographie	14
Musique, théâtre, danse	21
Sport	26

### Question 64

Avez-vous déjà ou aimeriez-vous faire de la généalogie ou des recherches historiques ? (une seule réponse possible)

Oui	44
Non	47
Ne se prononce pas	11

### Question 65

Parmi ces auteurs, lequel/lesquels avez-vous déjà lu(s) (en dehors de vos études) ? (plusieurs réponses possibles)

Jean-Claude Ameisen	16	Michel Folco	3	Jean-François Parot	6
Isabel Allende	16	Ken Follett	32	Jacques Ravenne	1
Honoré De Balzac	62	Max Gallo	17	Jean-Christophe Rufin	20
Juliette Benzoni	5	Pauline Gedge	2	Paolo Rumiz	0
Françoise Bourdon	3	Eric Giacometti	3	Walter Scott	12
Jeanne Bourin	17	Henri Gougaud	5	Henryk Sienkiewicz	1
Mireille Calmel	5	Christian Jacq	32	Jean Teulé	18
Françoise Chandernagor	12	Andrea H. Japp	6	Chantal Thomas	2
Sophie Chauveau	2	Alexandra Lapierre	3	Yvon Toussaint	0
Tracy Chevalier	13	Henri Loevenbruck	5	Henri Troyat	25
Frédéric Couderc	2	Frédéric Lonoir	0	Tim Willocks	1
Benedetta Craveri	0	Amin Maalouf	23	Marguerite Yourcenar	36
Lorànt Deutsch	9	Eric Marchal	0	Emile Zola	73
Maurice Druon	16	Robert Merle	29	Aucun de ces auteurs	9
Alexandre Dumas	54	Jules Michelet	7		
Umberto Eco	61	Elsa Osorio	0		

### Question 66

Personnellement, à quelle fréquence utilisez-vous un ordinateur chez vous ou ailleurs ? (Sans compter les utilisations professionnelles) (une seule réponse possible)

Tous les jours ou presque	92
3 ou 4 jours par semaine	4
environ 1 ou 2 jours par semaine	5
environ 1 à 3 jours par mois	0
Plus rarement	1

### Question 67

Personnellement (toujours sans compter les utilisations professionnelles), au cours des 12 derniers mois, à quelle fréquence vous êtes-vous connecté à Internet, quels que soient le lieu et le mode de votre connexion ? (une seule réponse possible)

Tous les jours ou presque	94
3 ou 4 jours par semaine	5
Environ 1 ou 2 jours par semaine	3
Environ 1 à 3 jours par mois	0
Quelques fois au cours des 12 derniers mois	0
Pas de connexion au cours des 12 derniers mois	0

### Question 68

Parmi les usages suivants d'Internet, quels sont ceux que vous avez faits ? (plusieurs réponses possibles)

Envoyer/recevoir des mails	102
Communiquer à l'aide d'une messagerie instantanée (Messenger, Skype...)	72
Faire des recherches documentaires, consulter des bases de données	88
Regarder en direct un programme de télévision	38
Écouter en direct la radio	51
Lire en ligne des journaux ou magazines	81
Visiter des blogs ou des sites personnels	53
Chercher des informations pratiques (horaires, météo, formulaires administratifs, comparatifs de prix, etc.)	102
Gérer vos affaires personnelles (banque, impôts, payer des factures...)	93
Suivre un enseignement en ligne, une formation	25
Vendre ou acheter aux enchères (eBay...)	24
Acheter ou commander en ligne	93
Télécharger des logiciels, des programmes, de la musique ou autre chose	65
Aller sur un site de partage de fichiers (Dailymotion, Youtube, eMule,...)	64
Jouer à des jeux en réseau (dont jeux d'argent)	18
Participer à des chats ou des forums de discussion, écrire des commentaires	18
Aller sur un site de rencontres (Meetic...)	4
Créer ou mettre à jour votre profil sur un site comme MySpace, Facebook, etc.	40

Créer ou mettre à jour un blog ou un site personnel	8
Mettre des photos, vidéos ou de la musique en ligne pour les partager avec des proches ou non	28
Visiter un musée ou une exposition en ligne	12
Aucun	0

### Question 69

Parmi les sites suivants, les connaissez-vous, y êtes-vous inscrit ?

	Je ne connais pas	Je connais de nom	Je connais bien	J' ai un compte	Je suis actif sur ce site
Facebook	0	36	11	36	19
Twitter	0	65	20	14	3
Google Plus	17	51	9	24	1
Tumblr	45	45	11	1	0
Pheed	97	5	0	0	0
Medium	96	6	0	0	0
Skyblog	69	24	8	1	0
TSU	100	2	0	0	0
Bubblenews	98	4	0	0	0
Linkedin	0	41	10	44	7
Viadeo	33	42	15	11	1
Copain d'avant	9	64	13	16	0
Trombi	68	27	4	3	0
Pinterest	52	32	10	7	1
Instagram	9	75	16	0	2
Flickr	47	43	8	3	1
Youtube	0	16	65	17	4
Dailymotion	6	29	62	4	1
Vimeo	42	36	21	3	0
Spotify	29	47	15	6	5
Deezer	14	32	30	23	3
Myspace	32	55	13	2	0
SnapChat	30	61	9	1	1

Question 70 à 77 déplacées après la question 57, dans la partie « Le besoin de trace ».

### Question 78

Êtes-vous chercheur ? (une seule réponse possible)

Oui	95
Non	7

### Question 80

Laboratoire et équipe d'appartenance :

BIOGER-CPP	2
ISYEB	3
IJPB	16
I2BC	3
IPS2	7
ESE	6
IBPC	3
IBENS	3
BOREA	1
CESCO	1
APCE	1
LBMCE	1
IEES	1
IRHS	20
LEVA	4
RCIM	2
GRAPPE	1
LSV-BVO	3
LBPV	1
Ne se prononce pas	10
Autres	12

### Question 81

Quelle est votre ancienneté dans le laboratoire ? (une seule réponse possible)

Nouvellement arrivé.e	11
Moins de 2 ans	16
Entre 2 et 5 ans	23
Entre 5 et 10 ans	8
Plus de 10 ans	44

### Question 82

Quel est votre niveau de diplôme le plus élevé ? (une seule réponse possible)

Bac +5	19
Bac + 8 ou plus	87
Autre	0

### Question 83

Quel est votre grade d'emploi ? (une seule réponse possible)

Doctorant ou Post Doctorant	34
Chargé de recherche ou équivalent	20
Directeur de recherche ou équivalent	20
Professeur des universités	12
Maître de conférences	16
Autre	0

### Question 84

Quel est votre âge ? (une seule réponse possible)

Moins de 30 ans	26
31-40 ans	22
41-50 ans	25
51- 60 ans	26
Plus de 61 ans	3

### Question 85

Quel est votre sexe ? (une seule réponse possible)

Hommes	49
Femmes	53

### Question 86

Quelle(s) nationalité(s) avez-vous eue(s) dans votre vie ?

Française	94
USA	1
Italienne	1
Autrichienne	1
Britannique	1
Allemande	3
Libanaise	1
Belge	1
Vietnamienne	1
Néerlandaise	1
Ne se prononce pas	1



## Annexe 3 – Corpus de témoignages oraux

### Introduction méthodologique

L'objectif était de collecter 10 témoignages de chercheur·se·s en sciences du végétal de profils variés. Les témoins ont été repérés grâce à l'enquête écrite à la fin de laquelle il était possible de se déclarer prêt·e à participer à l'enquête orale.

Plusieurs formes de conduite d'entretien ont été choisies pour collecter l'ensemble des informations permettant d'éclairer notre sujet. Une première partie est en mode semi-directif permettant à la fois de préciser les questions sur lesquelles nous souhaitons entendre les témoins tout en leur laissant un espace pour s'exprimer librement sur ces sujets. Dans cette première partie, nous avons également proposé au témoin une phase d'explicitation qui est une technique d'entretien qui permet la mise en mots du vécu d'une action passée<sup>1759</sup>. Cette technique amène le témoin à verbaliser les détails d'une action et non de son vécu émotionnel, sensoriel ou de la pensée. Elle s'appuie sur la remémoration d'une action ou d'un événement précis. Une deuxième partie est plus directive, elle s'adosse aux réponses des témoins au questionnaire écrit et leur permet de les préciser. Le troisième temps de la rencontre combine des séquences d'observation et des explications orales. Nous avons pu ainsi cartographier les lieux d'archivage des témoins tout en bénéficiant de leur contextualisation verbale, puis, les témoins ont accepté de simuler la manière dont ils et elles archivent sur informatique sous notre regard.

L'entretien repose sur une grille conçue préalablement et adaptée à chaque témoin. À l'intérieur de chaque partie, l'ordre des questions suivait une certaine logique mais a parfois été adapté en fonction des réponses du témoin.

Ces entretiens ont fait l'objet d'un enregistrement audio et les observations ont permis de collecter des photographies. Il était demandé au témoin de réserver 2h pour cet entretien, mais la plupart n'ont duré qu'une heure et demie. Le témoin était informé dès la prise de contact de la nécessité de l'enregistrement et de son encadrement juridique. Un contrat de communication a ainsi été établi pour chacune des personnes interrogées assurant la sécurité juridique de l'exploitation des entretiens dans la thèse mais aussi permettant leur dépôt au sein d'une institution de conservation et leur mise à disposition pour d'autres recherches.

---

<sup>1759</sup> Pierre Vermersch, *Explicitation et phénoménologie : vers une psychophénoménologie*, Paris, Presses universitaires de France, 2012, p. 1.



## Modèle de contrat de communication



### CONTRAT DE COMMUNICATION



Dans le cadre de la collecte de témoignages oraux constituant une part du projet de recherche de doctorat sur les représentations des archives par les chercheurs en sciences du végétal, réalisée par Margot Georges, doctorante à l'université d'Angers au sein du CERHIO (FRE2004), sous la direction de Patrice Marcilloux, professeur d'archivistique et de Bénédicte Grailles, maîtresse de conférences en archivistique à l'université d'Angers, je soussigné :

NOM Prénom :

ADRESSE.....

.....

TELEPHONE.....

1- Accepte de confier mon témoignage à Margot GEORGES, doctorante en archivistique à l'Université d'Angers le 24/02/2017.

2- Autorise le CERHIO, puis l'institution en charge de la conservation du témoignage, à mettre en consultation l'entretien au profit des chercheurs dans les conditions précisées ci-dessous : *(au choix)*

J'autorise une consultation libre et sans délai des entretiens.

Je sou mets la consultation des entretiens à un délai de .....années à compter de ce jour, délai à l'issue duquel la consultation des entretiens et la publication d'extraits, sous quelque forme que ce soit, sont libres de toute restriction.

Des dérogations individuelles sont possibles, sur mon autorisation écrite ou celle de mes ayants droits, à savoir M. / M<sup>me</sup> (*nom, adresse, tél*) :

.....

Je ne permets la consultation des entretiens que sous réserve de mon autorisation écrite.

3- Accepte la reproduction des enregistrements des entretiens en vue d'assurer leur conservation. En revanche, toute reproduction destinée à des usages extérieurs au besoin de conservation de tout ou partie de mon témoignage sera soumise à mon autorisation écrite.

4- Cède l'intégralité de mes droits d'auteur sur les enregistrements, en cas d'exploitation gratuite et autorisée. Toutefois, l'exploitation commerciale de tout ou partie des enregistrements sera soumise à mon autorisation écrite et pourra faire l'objet d'une rémunération entre moi-même, ou mes ayants droits, le collecteur, ou ses ayants droits et le diffuseur.

Fait à \_\_\_\_\_, le \_\_\_\_\_, en trois exemplaires

Signature

## Guide d'entretien

Annonce : Nous sommes le *jour/mois/année*, il est ... heures, en présence de Margot GEORGES, doctorante en archivistique à l'Université d'Angers et au CERHIO-Angers, pour recueillir le témoignage de M. /Mme. Z, titre.

### Partie 1 : Entretien semi-directif (environ 20 minutes)

<b>Intro : pouvez-vous vous présenter en quelques mots ?</b>	
<b>1.1. Pouvez-vous me décrire une semaine-type de travail en essayant de me dire à chaque fois quel document vous produisez ou utilisez (ne vous inquiétez pas je vous le rappellerai)</b>	
Semaine type de travail	<i>Planning, programme, répartition</i>
Travail seul ou en équipe	<i>Organisation du travail dans le labo, collaboration</i>
Répartitions des documents par activités	<i>Type de documents, volume, supports</i>
Volume de documents et données	<i>Nombre, place, nombre de mail</i>
Normalisation des documents	<i>Règles, normes, bonnes pratiques</i>
Système qualité (+ apports)	<i>Certification, ISO 9001, modification, changement, encadrement des pratiques documentaires</i>
Pratiques d'échanges et de partages	<i>Outils collaboratifs, circulation des connaissances</i>
<b>1.2. Pouvez m'expliquer ce que sont pour vous les archives ?</b>	
<b>1.2.1. Définition</b>	
Définition libre	
Idées pour relance ou précisions :	
Localisation	<i>Où, rangement, situation, position, support, stockage</i>
Temporalité	<i>Vieux, présent, passé, futur, histoire, mémoire, trace</i>
Typologies	<i>Sortes, statuts, catégories, données, information, document, base de données</i>
Rôle	<i>Fonction, intérêt, utilité, inutilité, attentes</i>
Action	<i>Retrouver, organiser, ranger, classer, stocker,</i>
Problèmes	<i>Questionnements, interrogation, besoin d'aide, désemparé</i>
Mots liés aux représentations	<ul style="list-style-type: none"> <li>- très proches : <i>lourd, vieux, ordre</i></li> <li>- plutôt proche : <i>difficile, agréable, important, beau sale, bon, précieux</i></li> <li>- mitigé : <i>utile, résistant, positif</i></li> </ul>
<b>1.2.2 Pratiques d'archivage : explicitation</b>	
<b>Je vous propose de vous remémorer votre dernière situation d'archivage, vous l'avez bien en tête ? Est-ce que vous pourriez me décrire ce que vous avez fait ?</b>	
Moment	<i>Contexte, évènement, fait, circonstance</i>

Processus	<i>Localisation, conditionnement, classement, supports, propriétaire, normes, procédures, éliminations</i>
<b>1.3. Pourriez-vous me parler du végétal ?</b>	
Place dans le travail	<i>Objet de recherche, choix, type,</i>
Place dans la vie	<i>Goût, passion, hobby, loisirs</i>
Quelles émotions ils procurent	<i>Emois, effets, sensations, sentiments</i>
Comparaison avec les archives	<i>Différences, similitudes</i>

## Partie 2 : Précisions sur les réponses au questionnaire (40 minutes)

<b>Je vous propose maintenant de reprendre quelques-unes des questions du questionnaire pour que vous puissiez me donner quelques précisions qualitatives.</b>	
<b>2.1. Q7 et 8<sup>1760</sup> : quelle(s) différence(s) faites-vous entre « documents », « données » et « archives » ?</b>	
<b>2.2. Q 16<sup>1761</sup> : vous dites [que vous utilisez/ que vous n'utilisez pas/etc], pouvez-vous préciser ?</b>	
Utilisation (regarder réponse à la Q15 <sup>1762</sup> )	
Accès	
Domaine d'activité concerné	
Quel type d'archives	
Si non, pourquoi ?	
<b>2.3. Q 19<sup>1763</sup> : si réponse [oui], vous rappelez-vous en quoi ont consisté ces changements ?</b>	
Evolution des pratiques d'archivage (cause des évolutions)	<i>Variation, mutation, transformation</i>
<b>2.4. Pour l'informatique, quelle est la place de l'informatique dans vos activités ?</b>	
Evolution de l'informatique dans le temps (Q19)	<i>Sensation d'évolution, changements, modification, environnement informatique actuel</i>
Pourquoi des pratiques de changements de supports des documents (Précisions Q21 et 22 <sup>1764</sup> )	<i>Dématérialisation, rematérialisation, impression, numérisation</i>
<b>2.5. Q27 à 32<sup>1765</sup> : Vous semblez [ne pas/ne pas trop/ /bien/ très bien/] connaître les archivistes, dans quel contexte en avez-vous rencontré ?</b>	
Contexte de rencontre	

<sup>1760</sup> Q7 et 8 : Selon vous, dans le cadre de vos recherches, diriez-vous que vous produisez.../Selon vous, diriez-vous que votre laboratoire produit... : des documents, des données, des archives.

<sup>1761</sup> Q16 : Mises à part les anciennes publications, diriez-vous que vous pourriez avoir besoin d'archive dans votre travail ? – Oui, j'en utilise parfois ou souvent – Oui, j'en utilise mais rarement – Oui, mais elles ne sont pas accessibles - Oui, mais elles n'ont pas été conservés – Idée intéressante mais je n'y ai pas réfléchi – Non, je n'en utilise pas – Non, je n'en vois pas l'intérêt.

<sup>1762</sup> Question 15 : Dans votre travail, à quoi vous servent les archives ? (choix multiples)

<sup>1763</sup> Question 19 : Diriez-vous que vous avez changé votre manière d'organiser vos documents et leur archivage durant votre carrière ? Si oui Pourquoi ? (question à choix multiples)

<sup>1764</sup> Questions 21 et 22 : Si vous imprimez ou numérisez, quels sont les documents concernés ? (Questions à choix multiples)

<sup>1765</sup> Questions 27 à 32 : questions sur la connaissance des archivistes.

	Quel type de relation	
	Pour quelle activité	
	<b>2.6. Q33<sup>1766</sup> Pourriez-vous me préciser l'inscription de vos activités dans le temps. Vous avez répondu [réponse]</b>	

### Partie 3 : Cartographie (30 à 60 minutes)

Pour cette dernière partie de notre entretien je vous propose de me montrer directement vos archives ou celles de votre laboratoire. Il s'agit bien sûr de ne voir que les dossiers et non leur contenu.

Laisser libre choix à l'interlocuteur de choisir ses archives sur papier ou informatiques.

Si la personne veut commencer par l'informatique, lui laisser montrer rapidement, puis : « je pensais aux archives physiques, en avez-vous ? Y-en-a-t-il dans le laboratoire ? »

#### 3.1. Observations physiques

Puis-je prendre des photographies s'il-vous-plaît ? (dans tous les cas, faire des plans).

	<b>Circuits documentaires</b>	<i>Quotidien documentaire</i>
	Répartitions géographiques des documents	<i>Par âge, par activité, par propriété</i>
	Conditions de conservation des documents	<i>Conditionnement, sécurité</i>

#### 3.3. Observations informatiques

Pour finir notre entretien, je vous propose une rapide mise en situation :

REPARTIR DES REPONSES A LA QUESTION 13<sup>1767</sup> : *choisir trois typologies considérées comme très importantes.* :

Pour chaque typologie : qu'allez-vous faire pour l'archiver, pouvez-vous éventuellement me montrer ?

Annonce : L'entretien est terminé, merci de votre témoignage. Il est \_\_h\_\_min.

<sup>1766</sup> Question 33 : Diriez-vous que votre activité est majoritairement tournée vers : passé, présent, futur. Et également vers...

<sup>1767</sup> Pour les catégories suivantes, quel est le degré d'importance à les conserver sur le long terme : pas important, plutôt pas important, plutôt important, très important ?

## Témoignages

Au total, 10 témoignages ont été collectés entre février et avril 2017 par nos soins et dans les bureaux des témoins, pour un total de 16 heures 29 minutes et 23 secondes d'enregistrement. Les témoins interrogés sont :

NOM Prénom	Grade	Age	Ancienneté	Localisation
BOURBEILLON Julie	Maîtresse de conférences	31-40 ans	De 2 à 5 ans	Maine-et-Loire
CHANGENET Valentin	Doctorant	Moins de 30 ans	Moins de 2 ans	Île-de-France
CHARDON Fabien	Chargé de recherches	31-40 ans	Plus de 10 ans	Île-de-France
CLOTAULT Jérémy	Maître de conférences	31-40 ans	De 2 à 5 ans	Maine-et-Loire
DUBREUCQ Bertrand	Directeur de recherches	41-50 ans	Plus de 10 ans	Île-de-France
LE HIR Rozenn	Chargée de recherches	31-40 ans	De 2 à 5 ans	Île-de-France
NADOT Sophie	Professeure des universités	41-50 ans	Plus de 10 ans	Île-de-France
ROUXEL Thierry	Directeur de recherches	51-60 ans	Plus de 10 ans	Île-de-France
SACHE Ivan	Professeur des universités	51-60 ans	Plus de 10 ans	Île-de-France
SIMONEAU Philippe	Professeur des universités	51-60 ans	Plus de 10 ans	Maine-et-Loire

Les témoins sont présentés par ordre alphabétique. Les fiches ci-dessous reprennent des éléments de contexte, la communicabilité conférée par les témoins à leurs entretiens, quelques repères biographiques succincts, un résumé de leur définition des archives et un inventaire chrono-thématique des deux premières parties des entretiens. La troisième partie des entretiens, les observations, ne se prêtait pas à l'exercice de l'inventaire chrono thématique succinct. Elle n'est donc intégrée aux inventaires que par la mention de « relevé topographique des documents sur papier et observation de l'organisation numérique ». Un extrait du détail de cette troisième partie d'entretien est présenté dans l'annexe 4 - *Relevés topographiques des documents sur papier*.

### Fiche de témoignage de Julie Bourbeillon

#### Contexte

**Date et lieu :** le 30 mars 2017 à Angers.

**Durée de l'entretien :** 2 heures 1 minute et 37 secondes.

#### Communicabilité

La témoin a autorisé le transfert de l'enregistrement audio dans un service d'archives ou dans un laboratoire, à des fins de conservation et de recherche. Sa consultation est libre et immédiate.

## Repères biographiques

**Statut :** maîtresse de conférences en Informatique.

**Rattachements :**

- Agrocampus Ouest – Centre d'Angers, département Statistique et informatique.
- Institut de recherche en horticulture et semences (IRHS), équipe Imagerie pour l'Horticulture et le Phénotypage (ImHorPhen).

**Recherches :** accompagnement des biologistes tout au long du cycle de vie des données scientifiques par le développement de méthodes et outils à destination de scientifiques non informaticiens.

## Inventaire chrono-thématique

Chronométrage	Sujets
00'25	Présentation personnelle
01'48	Ses activités d'enseignement
05'34	Ses activités institutionnelles
08'25	Ses activités de recherche
18'36	Ses activités de valorisation de la recherche
22'11	Ses activités administratives
24'42	Le maintien technique des outils créés et mis à disposition des équipes de recherche
28'08	Les outils informatiques bureautiques (dont outils collaboratifs) mis à disposition par ses tutelles
35'18	Sa définition des archives
40'17	Sa manière de penser l'archivage des rapports étudiants et des codes qu'elle crée
49'50	La qualité dans son laboratoire
52'50	Sa manière d'archiver les informations sur support électronique
58'39	Sa manière d'archiver les informations sur support papier
1'01'40	Sa non-utilisation des cahiers de laboratoire
1'03'29	La place du végétal dans ses activités
1'10'19	La gestion des données dans un contexte de recherche
1'13'21	Les différences entre données, documents et archives
1'21'08	Son utilisation des archives
1'22'53	La manière dont son organisation documentaire a changé

1'25'07	Ses pratiques de dématérialisation et de rematérialisation
1'28'21	Sa connaissance et sa vision des archivistes
1'30'28	L'inscription de ses activités dans le temps
1'32'16	Relevé topographique des documents sur papier et observation de l'organisation numérique
02'01'34	Fin

## Résumé de sa définition des archives

Julie Bourbeillon<sup>1768</sup> considère comme des archives, de manière globale, « *les documents qui vont être plus ou moins anciens mais qui ne vivent pas, dans le sens où on ne va pas en avoir un besoin rapide et immédiat, on ne va pas avoir besoin de les modifier, on ne va pas avoir besoin nécessairement de beaucoup les échanger mais on a besoin et envie de les conserver soit pour des raisons légales soit pour des raisons historiques* » mais également pour « *des raisons de communication, et puis pour des raisons de références* ». C'est-à-dire, pour pouvoir se reporter à des travaux antérieurs. Les archives se retrouvent « *dans toute administration, dans toute entreprise, dans toute organisation* ». « *Les équipes administratives archivent ce qu'elles doivent de manière légale archiver et donc elles ont des locaux pour ça [...] c'est leur bazar où elles vont faire des fouilles archéologiques* » quand il y a un besoin ou un contrôle. L'équipe de recherche, elle, dispose d'un « *petit local d'archives, où il y a plus beaucoup d'archives, enfin il y a des antiquités* ». Néanmoins ce que produisent les chercheurs-se-s devient « *de plus en plus dématérialisé donc les documents papier on a ce qui trainent dans nos bureaux et puis le jour où on en a marre on fait le nettoyage par le vide* ». Julie Bourbeillon s'inquiète du « *gros problème de l'archivage des documents électroniques* ».

## Fiche de témoignage de Valentin Changenet

### Contexte

**Date et lieu :** 24 février 2017 à Orsay.

**Durée de l'entretien :** 1 heure 29 minutes et 17 secondes.

### Communicabilité

Le témoin a autorisé le transfert de l'enregistrement audio dans un service d'archives ou dans un laboratoire, à des fins de conservation et de recherche. Sa consultation est libre et immédiate.

---

<sup>1768</sup> À partir de 35'18.

## Repères biographiques

**Statut :** doctorant en biologie en deuxième année et enseignant.

**Rattachements :**

- Institut des Sciences des Plantes de Paris – Saclay (IPS2). Département Interactions Plantes Microorganismes et Réseaux.
- Université Paris Sud.
- École doctorale n° 567, Sciences du végétal : du gène à l'écosystème.

**Recherches :** fusariose des épis de blé.

## Inventaire chrono-thématique

Chronométrage	Sujets
00'21	Présentation personnelle
01'10	Ses activités de recherche et notamment son utilisation des cahiers de laboratoire
12'09	Ses pratiques de partage sur informatique et d'utilisation d'outils de travail collaboratif
13'17	Ses activités de valorisation de la recherche
16'40	Ses activités d'enseignement
19'06	Le financement de ses recherches
21'10	Sa définition des archives
28'55	Sa manière d'archiver les informations essentiellement sur papier
36'30	La place du végétal dans sa vie et dans ses activités
39'31	Comparaison archives et végétal
43'06	Les différences entre données, documents et archives
45'43	Son utilisation des archives
47'56	La manière dont son organisation documentaire a changé
49'58	Ses pratiques de dématérialisation et de rematérialisation
50'47	La place de l'informatique dans sa manière de travailler
53'26	Sa connaissance et sa vision des archivistes
57'34	L'inscription de ses activités dans le temps
1'00'28	Relevé topographique des documents sur papier et observation de l'organisation numérique
1'29'16	Fin



## Définition des archives

Pour Valentin Changenet<sup>1769</sup>, une connotation ancienne est associée aux archives, il se rappelle sa sœur qui a fait une thèse en histoire et il l'imaginait aller dans un lieu avec « *des grands rayonnages avec énormément de documents et puis on fouille là-dedans* ». L'enquête a fait évoluer son point de vue sur la question, mais il a tout de même « *un peu de mal à concevoir ça comme quelque-chose d'actuel et qui se construit dans le présent* ». Les archives sont pour lui « *la conservation de l'intégralité ou du maximum d'informations sous quelques formes qu'elles soient et peu importe la manière dont elles ont été générées* ». Elles devraient être exhaustives et « *phagocyter toute l'information possible et imaginable* ». Il faudrait « *plutôt récupérer le maximum de choses et voir plus tard plutôt que de sélectionner pour pouvoir stocker un minimum de choses, mais de choses concrètes et intéressantes* ». « *Pour ensuite pouvoir piocher dedans* ». Pour lui, dans l'ensemble des informations archivées, « *il y a peut-être 80 % de choses qui ne servent strictement à rien qui ne seront plus jamais consultées mais qu'on a conservé parce qu'on avait cette méthodologie-là, et 20 % de choses qui ont une valeur intrinsèque* » – parce que « *le contenu est important* », « *parce qu'il retrace un évènement historique* », ou bien parce que ces documents ont une valeur financière. « *Avant tout c'était quand même sous format papier* » avec « *des infrastructures conçues pour permettre la conservation des papiers* ». « *Maintenant, c'est évidemment beaucoup moins le cas. [...] Les informations qu'on génère aujourd'hui sont de plus en plus sous format informatique donc elles sont, de base, stockées sous format informatique, et qu'en plus de ça on a à mon avis de plus en plus une tendance à vouloir numériser les documents qui ont, au préalable, été stockés sous format papier* ». Il indique enfin qu'à terme le papier sera peut-être réservé à ce qui a un caractère historique ou précieux.

## Fiche de témoignage de Fabien Chardon

### Contexte

**Date et lieu :** 21 avril 2017, à Versailles.

**Durée de l'entretien :** 1 heure 42 minutes et 4 secondes.

**Évènement :** panne de l'enregistreur entre 1h04'14 et 1h08'25.

### Communicabilité

Le témoin a autorisé le transfert de l'enregistrement audio dans un service d'archives ou dans un laboratoire, à des fins de conservation et de recherche. Sa consultation est libre et immédiate.

---

<sup>1769</sup> À partir de 21'10.

## Repères biographiques

**Statut :** chargé de recherche en génétique des plantes.

**Rattachements :**

- Institut Jean-Pierre Bourgin (IJPB) – Équipe Senescence, Autophagy, Nutrient recycling and Nitrogen Use efficiency (Saturne).
- Institut national de recherche agronomique (Inra).

**Recherches :** utilisation par les plantes de leurs propres ressources azotées pour leur croissance.

## Inventaire chrono-thématique

Chronométrage	Sujets
00'18	Présentation personnelle et précision sur ses recherches
03'35	Ses activités de recherche versant expérimentation
12'57	Ses activités de recherche versant informatique
16'30	Ses activités de recherche versant administratif et relationnel (dont activités de valorisation de la recherche et de recherche de financement)
31'41	Diffusion et réutilisation des données
33'12	Activité de formation par l'accueil de stagiaires
35'37	L'utilisation de cahiers de laboratoire dans son laboratoire
40'03	La manière de rédiger un projet de recherche et sa gestion des ressources bibliographiques
45'55	Ses responsabilités collectives
50'44	Le maintien en vie du matériel biologique
1'03'27	Sa définition des archives
1'04'14	Interruption : panne de l'enregistreur
1'08'25	Reprise Sa définition des archives
1'10'42	Sa manière d'archiver
1'11'58	La place du végétal dans sa vie et dans ses activités
1'13'50	Comparaison archives et végétal
1'19'45	Les différences entre données, documents et archives
1'21'38	Son utilisation des archives
1'23'29	L'utilisation de serveurs partagés
1'24'35	Ses pratiques de dématérialisation et de rematérialisation
1'26'10	Sa connaissance et sa vision des archivistes
1'28'11	L'inscription de ses activités dans le temps

1'29'04	Relevé topographique des documents sur papier et observation de l'organisation numérique
1'42'04	Fin

## Définition des archives

Fabien Chardon<sup>1770</sup> définit les archives comme « *l'élément qu'on va souhaiter conserver sur du long terme* ». Ce peut être aussi bien du matériel vivant, électronique ou papier. Pour lui, on sait dès le départ que ce sont des archives, par exemple il a « *toujours considéré le cahier de manip comme une archive dès le départ* ». Il associe les archives au protocole qualité car en démarche expérimentale « *on a vraiment besoin régulièrement de vérifier que tout a été fait convenablement* ». Il gère par exemple un grand nombre d'échantillons qu'il doit pouvoir tracer : « *je m'assure toujours que l'étiquette de départ d'une graine ou de la semence suive tout le long du processus même si je transforme mes échantillons en les fractionnant, etc. Il faut que je m'assure qu'il y a toujours le lien entre mon numéro de plante et puis mon résultat final* ». Enfin, c'est au bout de 4-5 ans de travail à l'institut qu'il s'est dit « *on continue à travailler de manière structurée donc je fais ma hiérarchie de documents et mon archivage avec une procédure systématisée, après, je n'ai pas cherché à l'optimiser, j'ai cherché à ce qu'elle me convienne, mais surtout que ça soit systématisé* ».

## Fiche de témoignage de JérémY Clotault

### Contexte

**Date et lieu :** 28 avril 2017 à Beaucouzé.

**Durée de l'entretien :** 1 heure 58 minutes et 57 secondes.

### Communicabilité

Le témoin a autorisé le transfert de l'enregistrement audio dans un service d'archives ou dans un laboratoire, à des fins de conservation et de recherche. Sa consultation est libre et immédiate.

### Repères biographiques

**Statut :** maître de conférences en génétique des plantes.

**Rattachements :**

- Université d'Angers, faculté des sciences.

---

<sup>1770</sup> À partir de 1'03'27.

- Institut de recherche en horticulture et semences (IRHS), équipe Génétique et Diversité des plantes Ornementales (GDO).

**Recherches :** diversité génétique et évolution des espèces cultivées.

### Inventaire chrono-thématique

Chronométrage	Sujets
00'19	Présentation personnelle
01'28	Ses activités en général
03'08	Ses activités d'enseignement
11'45	Ses activités de recherche
19'06	Ses activités de valorisation de la recherche
20'30	Sa participation à des projets interdisciplinaires avec des historien·ne·s (Florhige et Rosemonde)
28'05	Ses activités de recherche
29'52	Sa définition des archives
39'32	Sa manière d'archiver
43'22	La place du végétal dans ses activités et dans sa vie
45'35	Comparaison archives et végétal
47'19	Les différences entre données, documents et archives
51'04	Son utilisation des archives
55'30	La manière dont son organisation documentaire a changé
56'35	La place de l'informatique dans ses activités
58'38	Ses pratiques de dématérialisation et de rematérialisation
1h01'04	Sa connaissance et sa vision des archivistes
1h04'35	L'inscription de ses activités dans le temps
1'06'14	Relevé topographique des documents sur papier et observation de l'organisation numérique
1'58'57	Fin

## Définition des archives

Pour Jérémy Clotault<sup>1771</sup> les archives ce sont d'abord « *des choses qu'on garde* », « *qui sont destinées à être gardées* » et « *qui ne servent pas* » au quotidien. De plus, ce qu'il conserve sans en avoir besoin ne sont pas des archives, plutôt « *un parasite qu'il faudrait éliminer* ». Pour lui, toute la difficulté réside dans la définition a priori de ce qui peut être utile à soi-même ou à quelqu'un d'autre plus tard : « *qu'est ce qui va réellement servir ?* ». En outre, « *l'ennemi de la conservation efficace des données [...] c'est les choses faites à la va-vite* ». Pour lui, « *ce n'est pas le classement qui définit [les archives]* » mais « *la question de la classification* » tient une place importante dans son discours : « *c'est utile [seulement] si on peut la retrouver* », « *ça nécessiterait de bien classer pour que ça devienne une archive et malgré tout par la force des choses c'est mal classé parfois et malgré tout c'est une archive* ». Enfin, les archives peuvent avoir « *différents formats : format papier, format numérique* ». Pour lui, les archives ont également un rôle à tenir et un document peut ne plus être une archive pour lui, mais l'être pour les historiens : « *après, quelque part, c'est bien de se poser la question de garder une trace mais bon ça c'est plutôt les historiens* ».

## Fiche de témoignage de Bertrand Dubreucq

### Contexte

**Date et lieu :** 24 mars 2017 à Versailles.

**Durée de l'entretien :** 1 heure 38 minutes et 8 secondes.

### Communicabilité

Le témoin a autorisé le transfert de l'enregistrement audio dans un service d'archives ou dans un laboratoire, à des fins de conservation et de recherche. Sa consultation est libre et immédiate.

### Repères biographiques

**Statut :** directeur de recherche en génétique moléculaire de la graine.

#### Rattachements :

- Institut Jean-Pierre Bourgin (IJPB) – Équipe développement et qualité des graines. Responsable scientifique de la plateforme de Cytologie et Imagerie Végétale.
- Institut national de recherche agronomique (Inra).

**Recherches :** remplissage du grain et son contrôle notamment chez *Arabidopsis thaliana*.

---

<sup>1771</sup> À partir de 29'52.

## Inventaire chrono-thématique

<b>Chronométrage</b>	<b>Sujets</b>
00'18	Présentation personnelle
00'43	Ses activités en général
02'35	Ses activités de recherche
08'25	Ses activités d'enseignement
08'54	Sa définition des archives
13'18	Digression : la place des cahiers de laboratoire dans ses recherches et dans son laboratoire
16'20	Sa définition des archives
19'43	Sa manière d'archiver
23'24	La place du végétal dans ses activités
26'38	Comparaison archives et végétal
29'31	Les différences entre données, documents et archives
32'32	Son utilisation des archives
36'54	Le fonctionnement des brevets et ses conséquences sur l'utilisation et la réutilisation des données
40'38	Ses activités de recherche
41'52	La manière dont son organisation documentaire a changé en conséquence des évolutions dues à l'informatique
45'04	Sa gestion des mails
46'23	Sa projection sur son départ en retraite
48'48	La manière dont son organisation documentaire a changé (autres causes)
52'01	La place de l'informatique dans ses activités
56'13	Sa connaissance et sa vision des archivistes
58'13	L'inscription de ses activités dans le temps
1'00'28	Relevé topographique des documents sur papier et observation de l'organisation numérique
1'38'07	Fin

## Définition des archives

Bertrand Dubreucq<sup>1772</sup> nous indique que « *les archives c'est un ensemble [...] de documents de nature variée essentiellement écrites, je dirais, ou, graphiques que je vais conserver pour mémoire ou pour pouvoir prouver quelque-chose de façon sécurisée* ». Mais il différencie archives physiques et archives numériques, et ces dernières deviennent prépondérantes : « *en termes d'informatique pure [...] on va considérer une archive, comme une donnée auquel on n'a pas eu accès depuis un certain temps ou une certaine fréquence d'accès* ». Formellement, il n'y a pour lui pas de différence entre papier et électronique « *pratiquement, il y en a une grande* » : « *un ensemble d'archives pdf on peut faire « rechercher », alors que dans une archive papier on sort l'archive et on la consulte* ». Le numérique c'est aussi plus pratique, plus disponible, « *gain de place* », malgré le problème de conservation dans le temps. Les archives ont pour lui une durée de vie, « *c'est un train roulant* », elles peuvent être éliminées si elles ne sont plus intéressantes : « *mes vieilles archives vont à la poubelle* ». Il s'agit en priorité de faire de la place car il n'y en a pas. En outre, il considère les journaux scientifiques non disponibles en ligne comme des archives car leur accès est difficile et cher. Enfin, il considère l'action d'écrire dans son cahier de manip comme une opération d'archivage.

## Fiche de témoignage de Rozenn Le Hir

### Contexte

**Date et lieu** : 21 avril 2017 à Versailles.

**Durée de l'entretien** : 1 heure 27 minutes et 23 secondes.

### Communicabilité

La témoin a autorisé le transfert de l'enregistrement audio dans un service d'archives ou dans un laboratoire, à des fins de conservation et de recherche. Sa consultation est libre et immédiate.

### Repères biographiques

**Statut** : chargée de recherche

**Rattachements** :

- Institut Jean-Pierre Bourgin (IJPB) – Équipe Carbone, Allocation, Transport Signalisation.
- Institut national de recherche agronomique (Inra).

**Recherches** : allocation carbonée chez les Plantes.

---

<sup>1772</sup> À partir de 8'54.

## Inventaire chrono-thématique

<b>Chronométrage</b>	<b>Sujets</b>
00'16	Présentation personnelle
05'56	Ses activités administratives
10'15	Ses activités de recherche
12'59	Ses activités de formation
17'27	Ses activités de recherche et sa gestion des données
20'39	Son utilisation de cahiers de laboratoire
25'46	Ses activités de recherche et sa gestion des données
26'47	Le travail bibliographique
32'26	Ses activités de valorisation de la recherche
35'53	Son utilisation des outils de travail collaboratif et des serveurs partagés
36'02	Le maintien en vie du matériel biologique
39'28	Fonctionnement de son équipe et de son laboratoire et financement de ses recherches
44'31	Sa définition des archives
51'08	Sa manière d'archiver les informations
56'21	La place du végétal dans sa vie et dans ses activités
59'54	Comparaison archives et végétal
1'03'45	Les différences entre données, documents et archives
1'08'00	Son utilisation des archives
1'11'30	La manière dont son organisation documentaire a changé
1'15'57	La place de l'informatique dans ses activités
1'18'14	Ses pratiques de dématérialisation et de rematérialisation
1'20'34	Sa connaissance et sa vision des archivistes
1'22'32	L'inscription de ses activités dans le temps
1'25'29	Relevé topographique des documents sur papier et observation de l'organisation numérique
1'57'22	Fin



## Définition des archives

Pour Rozenn Le Hir<sup>1773</sup>, les archives sont « *des documents dont on n'a pas plus forcément besoin à court terme mais dont on pourrait avoir besoin à long terme* ». Elle va donc les consulter de temps en temps « *mais finalement au quotidien j'en n'ai pas forcément besoin* » et elles pourront aussi être utilisées « *dans 20 ans ou peut-être dans 30 ans* ». Les archives sont pour elle « *une ressource d'informations dans laquelle je peux aller puiser* ». Les archives peuvent être électroniques ou papier, elle ne fait pas la distinction. Certains documents ne sont pour autant pas des archives, par exemple les « *fichiers intermédiaires sur lesquels on ne revient pas forcément [...] parce qu'on aura le fichier de synthèse où il y aura tout ce dont on a besoin et ce sera ce fichier-là qu'on va regarder* ». Néanmoins, après son départ, elle gardera peut-être sentimentalement quelques documents, mais elle n'aura aucune prise sur ce qui restera à l'institut et pense que « *ça partira à la benne. [...] c'est triste mais c'est la réalité* ». « *La seule trace pérenne qu'on laissera c'est les articles. [...] c'est la seule chose qui sera archivée jusqu'à la fin des temps* ».

## Fiche de témoignage de Sophie Nadot

### Contexte

**Date et lieu :** 24 mars 2017 à Orsay.

**Durée de l'entretien :** 1 heure 23 minutes et 14 secondes.

### Communicabilité

La témoin a autorisé le transfert de l'enregistrement audio dans un service d'archives ou dans un laboratoire, à des fins de conservation et de recherche. Sa consultation est libre et immédiate.

### Repères biographiques

**Statut :** professeure des universités en botanique.

#### Rattachements :

- Laboratoire Écologie, Systématique et Évolution (ESE) – Équipe Évolution des Angiospermes.
- Université Paris Sud.

**Recherches :** évolution de la forme des fleurs et du pollen.

---

<sup>1773</sup> À partir de 44'31.

## Inventaire chrono-thématique

Chronométrage	Sujets
00'21	Présentation personnelle
01'28	L'organisation de ses activités
03'55	Ses activités de recherche
04'54	L'utilisation du cahier de laboratoire
05'44	Sa manière d'écrire des articles
07'33	Ses activités d'évaluation de la recherche
09'22	Ses activités d'enseignement
13'49	Le travail en équipe et sa manière de consigner les informations
19'48	Sa définition des archives
29'26	Sa manière d'archiver les informations essentiellement sur support papier
31'44	Sa manière d'archiver les informations essentiellement sur support numérique
38'12	La place du végétal dans sa vie et dans ses activités
39'34	Comparaison archives et végétal
41'54	Sa définition des archives
42'58	Les différences entre données, documents et archives
47'53	Son utilisation des archives
49'56	La manière dont son organisation documentaire a changé
51'06	La place de l'informatique dans sa manière de travailler
54'13	Ses pratiques de dématérialisation et de rematérialisation
57'20	Sa connaissance et sa vision des archivistes
58'54	L'inscription de ses activités dans le temps
1'03'56	Relevé topographique des documents sur papier et observation de l'organisation numérique
1'23'13	Fin

### Définition des archives

Pour Sophie Nadot<sup>1774</sup>, « une archive c'est stocker de l'information de manière structurée pour qu'on puisse la retrouver et s'en servir un jour ou pas ». Ses « systèmes d'archivage » ont « évolué au fil du temps » car « il y a plus de 20 ans, tout était presque entièrement sur papier ». Ses documents

---

<sup>1774</sup> À partir de 19'48.

étaient archivés dans des « classeurs par thème, par cours » dont elle ne se sert plus aujourd'hui. Les archives doivent lui servir : « j'ai encore jeté plein de choses, parce que je les ai gardées pendant longtemps et je sais maintenant que je ne m'en servirai plus », « il y a plein de choses maintenant qu'on peut retrouver sur Internet, de plus en plus, et donc, c'est plus utile, ça ne me servira plus à rien ». Sur informatique, Sophie Nadot possède « un système d'archives à côté, qui est sur une période définie et je bascule régulièrement, le trop plein de dropbox, qui est archivable, c'est à dire qui n'est plus touché, je le bascule dans mon dossier d'archives, qui lui est dans un répertoire fixe [...] que je mets à jour régulièrement avec mes copies ». Ses archives sont « bloquées sur un disque externe ». Celui-ci est alimenté à peu près « tous les 2-3 mois », avec les dossiers qu'elle « considère comme étant clos et que je bascule dans mes archives ». « Et puis j'ai un autre dossier que je n'utilise plus du tout, qui va jusqu'à 2009. C'est tout ce que j'ai pu faire avant 2009 et celui-là je ne le touche plus et il est sur ce disque-là ».

## Fiche de témoignage de Thierry Rouxel

### Contexte

**Date et lieu :** 26 avril 2017 à Thiverval-Grignon.

**Durée de l'entretien :** 1 heure 33 minutes et 48 secondes.

### Communicabilité

Le témoin a autorisé le transfert de l'enregistrement audio dans un service d'archives ou dans un laboratoire, à des fins de conservation et de recherche. Sa consultation est libre et immédiate.

### Repères biographiques

**Statut :** directeur de recherche en biologie végétale et directeur d'unité.

#### Rattachements :

- Unité Biologie et gestion des risques en agriculture (BIOGER).
- Institut national de recherche agronomique (Inra).

**Recherches :** maladies fongiques des plantes de grande culture, principalement le colza.

## Inventaire chrono-thématique

Chronométrage	Sujets
00'21	Présentation personnelle
01'16	L'organisation de ses activités et ses activités de direction
04'39	L'utilisation d'espaces numériques partagés
08'17	L'organisation de ses activités et ses activités de direction
10'34	Ses activités de recherche
21' 59	L'utilisation du cahier de laboratoire dans le laboratoire
23' 34	L'organisation de ses activités
23'55	Les outils informatiques et les données numériques
29'43	Ses activités d'enseignement
30'17	Sa définition des archives
48'09	Sa manière d'archiver les informations
54'09	La place du végétal dans sa vie et dans ses activités
56'11	Comparaison archives et végétal
57'19	Les différences entre données, documents et archives
1'03'56	Sa réutilisation des données et son utilisation des archives
1'08'04	La manière dont son organisation documentaire a changé
1'09'23	La place de l'informatique dans sa manière de travailler
1'11'57	Ses pratiques de dématérialisation et de rematérialisation
1'14'30	Sa connaissance et sa vision des archivistes
1'17'18	L'inscription de ses activités dans le temps
1'19'09	Relevé topographique des documents sur papier et observation de l'organisation numérique
1'33'47	Fin

## Définition des archives

Pour Thierry Rouxel<sup>1775</sup>, les archives ont avant tout une connotation ancienne. Son laboratoire est « *dépositaire de [...] l'histoire de la protection des plantes en France* » et, à ce titre, ils conservent des archives anciennes « *y compris des courriers, autographes [...] d'anciens phytopathologistes du*

---

<sup>1775</sup> À partir de 30'17.

début du XX<sup>e</sup> siècle ». Mais ce sont des archives qu'il considère comme « *mal archivées, voire pas archivées du tout* ». Il montre un attachement à ces « *choses anciennes* » et se bat pour leur conservation notamment dans le cadre du dernier déménagement. Il déplore toutefois que « *beaucoup de choses sont passées à la poubelle* ». Aujourd'hui il lui semble compliqué de gérer cet ensemble. Avant, une documentaliste était présente dans le laboratoire et elle était « *capable de classer des archives* » avec un système « *très sophistiqué : des petites fiches dans des petits [ tiroirs ] avec des petits trous au milieu* ». L'opération qu'il a mis en place est celle de la numérisation de ces documents qui débute par une phase de recensement, en cours. Il reconnaît à ces archives une valeur à la fois artistique et historique. Il englobe dans sa définition des archives les ouvrages anciens « *qui semblent relativement uniques* » et les revues qui ne sont pas disponibles en ligne. Il associe aussi les archives à une pièce au sous-sol « *qui est une salle aux archives qui est un bazar innommable et qui est très mal agencée* ». En outre, le caractère « unique » et l'utilité lui semblent être deux critères importants pour définir les archives. Pour lui, il existe aussi une autre sorte d'archives, plus récente, « *les cahiers de labo, c'est une archive* » car c'est une ressource sur laquelle il revient souvent et parfois pendant longtemps.

## Fiche de témoignage d'Ivan Sache

### Contexte

**Date et lieu :** 11 avril 2017 à Paris.

**Durée de l'entretien :** 1 heure 36 minutes et 18 secondes.

### Communicabilité

Le témoin a autorisé le transfert de l'enregistrement audio dans un service d'archives ou dans un laboratoire, à des fins de conservation et de recherche. Sa consultation est libre et immédiate.

### Repères biographiques

**Statut :** professeur des universités en pathologie végétale et épidémiologie

#### Rattachements :

- AgroParisTech.
- Unité Biologie et gestion des risques en agriculture (BIOGER).
- Institut national de recherche agronomique (Inra).

**Recherches :** épidémiologie des maladies fongiques de plantes de grandes cultures, notamment le blé, le colza, le cacaoyer et l'hévéa.

## Inventaire chrono-thématique

Chronométrage	Sujets
00'19	Présentation personnelle
00'55	L'organisation de ses activités
02'04	Ses activités d'enseignement
03'09	Ses activités de recherche
04'04	L'utilisation du cahier de laboratoire
05'07	Ses activités de tutorat étudiant
06'11	Sa manière de rédiger des publications
07'15	L'utilisation du cahier de laboratoire
08'21	Sa définition des archives
10'33	Sa manière d'archiver les informations
14'09	La place du végétal dans sa vie et dans ses activités
16'17	Comparaison archives et végétal
17'29	Les différences entre données, documents et archives
22'29	Son utilisation des archives
27'13	La manière dont son organisation documentaire a changé
33'44	La place de l'informatique dans sa manière de travailler
38'42	Ses pratiques de dématérialisation et de rematérialisation
42'37	Sa connaissance et sa vision des archivistes
45'35	L'inscription de ses activités dans le temps
51'18	Relevé topographique des documents sur papier et observation de l'organisation numérique
1'36'18	Fin

### Définition des archives

Ivan Sache<sup>1776</sup> définit les archives comme « *les documents qu'on conserve, des fois on ne sait pas trop pourquoi...en se disant qu'il ne faut pas les perdre parce que ça servira peut-être à quelqu'un un jour [...] pas forcément à moi, peut-être dans 100 ans* ». Il y voit une notion de « *finalité* », « *c'est des choses qu'il faut conserver parce que ça peut avoir une valeur de preuve, une valeur juridique, une valeur patrimoniale* », cette valeur « *est un peu immatérielle* », et « *on doit conserver des traces* ».

---

<sup>1776</sup> À partir de 08'21.

« Pour l'expérimentation c'est très clair, tant qu'un résultat n'est pas publié et même maintenant après avec tous les soucis qu'il y a eu, les affaires de fraude, il faut vraiment conserver, archiver, les données brutes, les programmes, tout ce qui donne foi à ce qui a été fait ». Lui aussi a « de moins en moins de papier » et de plus en plus de volume en électronique, et trouve que la version numérique est « plus facile à archiver, à classer ». Mais les archives ne sont pas « associées à un support ».

## Fiche de témoignage de Philippe Simoneau

### Contexte

**Date et lieu :** 30 mars 2017 à Beaucouzé.

**Durée de l'entretien :** 1 heure 38 minutes et 37 secondes.

### Communicabilité

Le témoin a autorisé le transfert de l'enregistrement audio dans un service d'archives ou dans un laboratoire, à des fins de conservation et de recherche. Sa consultation est libre et immédiate.

### Repères biographiques

**Statut :** professeur des universités en microbiologie et vice-président recherche de l'université d'Angers.

#### Rattachements :

- Université d'Angers – faculté des sciences.
- Institut de recherche en horticulture et semences (IRHS) – Équipe Pathologies fongiques des semences (FungiSem).

**Recherches :** adaptation des champignons nécotrophes à leur environnement et impact sur leur cycle infectieux et étiologie de nouvelles maladies fongiques.

### Inventaire chrono-thématique

Chronométrage	Sujets
00'23	Présentation personnelle
01'24	Son activité de direction de la structure fédérative de recherche (SFR) Quasav
06'28	Ses activités d'enseignement
15'59	Ses activités de recherche
21'49	La place des réunions dans son travail
22'20	L'utilisation du cahier de laboratoire
24'01	Le système qualité de l'unité
24'41	Le fonctionnement du serveur partagé de l'unité

26'50	Sa définition des archives
30'00	Sa manière d'archiver les informations
39'34	La place du végétal dans sa vie et dans ses activités
42'37	Comparaison archives et végétal
43'50	Les différences entre données, documents et archives
47'26	Son utilisation des archives
51'52	La manière dont son organisation documentaire a changé
55'51	La gestion du matériel vivant
57'18	La place de l'informatique dans sa manière de travailler
1'04'47	Ses pratiques de dématérialisation et de rematérialisation
1'06'51	Sa connaissance et sa vision des archivistes
1'11'17	L'inscription de ses activités dans le temps
1'12'42	Relevé topographique des documents sur papier et observation de l'organisation numérique
1'38'37	Fin

### Définition des archives

Pour Philippe Simonneau<sup>1777</sup> les archives sont « *tous les documents au sens large* », « *tout ce qui est la trace, la trace du travail qui a été fait et que ce soit la trace écrite ou numérisée mais aussi le matériel de mesure* ». De plus, comme il travaille « *sur du matériel biologique, le matériel biologique qu'on stocke, qu'on garde et qui est répertorié, c'est aussi des archives* ». Ce matériel biologique devient archives dès qu'on le crée, « *pour tout le reste, c'est peut-être un peu moins sûr* » si on considère « *archiver au sens de classer quelque part avec si possible un identifiant* ». L'archivage devrait être anticipé, mais « *on a bien conscience qu'il faut les garder et donc on les garde, mais on construit le système d'archivage au fur et à mesure où on le met en place* ». Il considère le serveur partagé comme un « *vrai moyen d'archivage* ».

---

<sup>1777</sup> À partir de 26'50.





## Annexe 4 – Relevés topographiques des documents sur papier

La troisième partie des entretiens était consacrée au relevé topographique des documents sur papier et à l'observation de l'organisation numérique. Nous avons accompagné nos échanges avec les témoins de prises de vues, systématiquement autorisées par oral dans les enregistrements.

Cette annexe propose de remettre en contexte les typologies documentaires en les situant dans leur environnement. Elle ne constitue pas une image complète de la production documentaire des chercheur·se·s rencontrés, mais un instantané de leur production sur papier et de leur organisation physique.

### Julie Bourbeillon

**Temps consacré au relevé topographique des documents sur papier** : 2 minutes.

**Bureaux** : bureau individuel disposant d'un espace de travail, de plusieurs espaces de rangement et d'une table de réunion. Possède également un bureau partagé dans les locaux de l'IRHS.

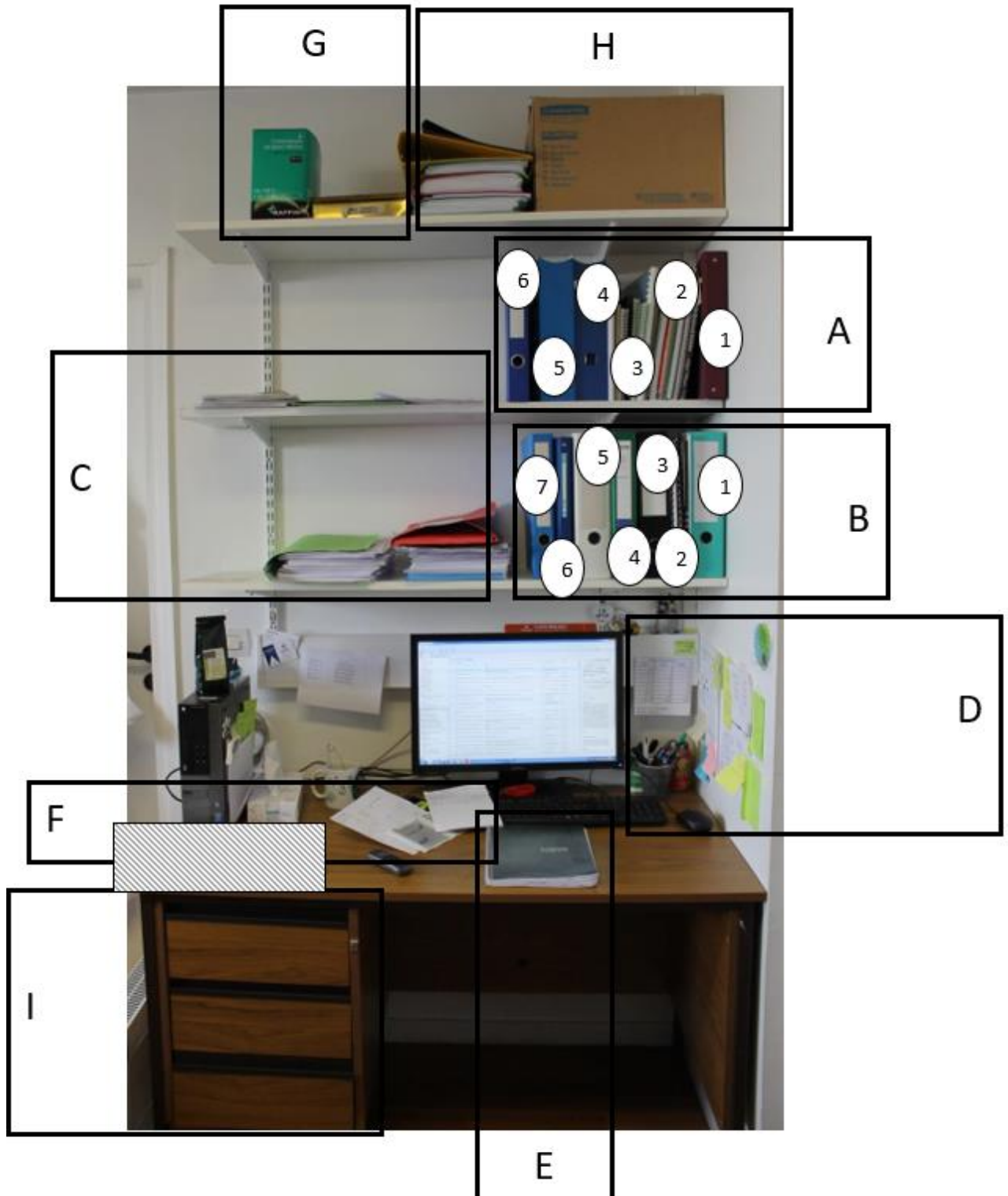


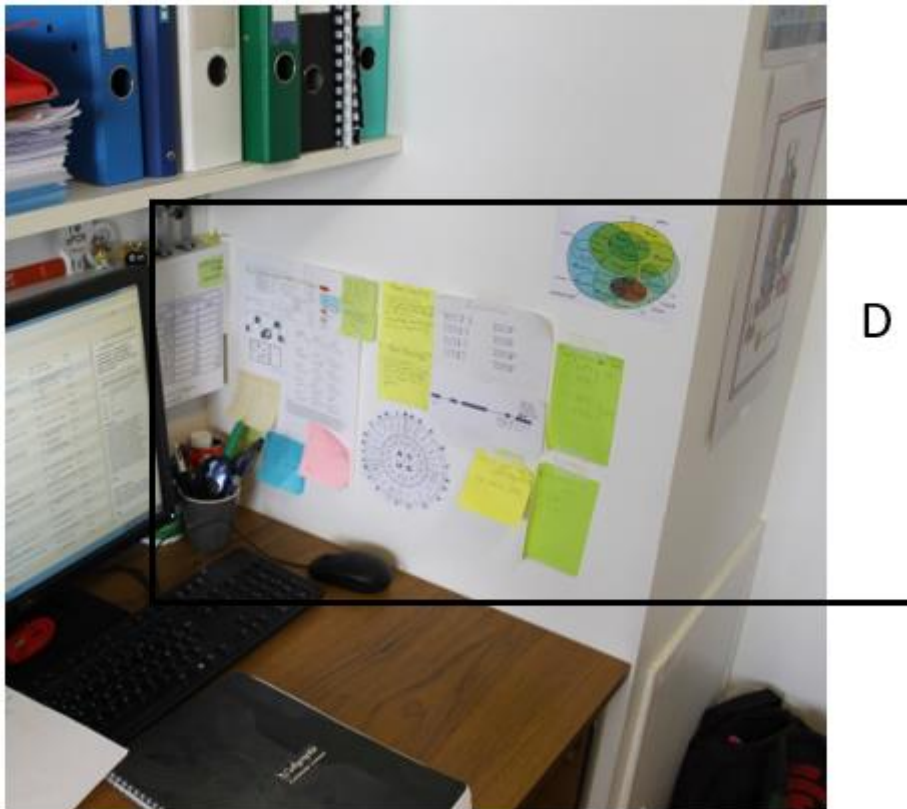
A1	Classeurs bibliographiques.
A2	Travaux personnels, rapports de stage sur papier, version papier d'une revue à laquelle elle a contribué.
B1	Archives de cours n'ayant plus d'utilité et qui seront prochainement détruites.
B2	Ouvrages de référence.
Sur le bureau	Documents en cours dont on ne connaît pas encore le sort final : archivé ou jeté.
Un autre bureau à l'IRHS	Seulement un cahier de prise de note.
Dans un autre placard	Du vieux matériel informatique (« archives pas papier ») pour montrer aux étudiants, de la documentation et quelques restes de l'ancien titulaire (en cours de destruction).
Ce qu'il n'y a plus	Des supports de cours du précédent titulaire, mais finalement très peu utilisés donc jetés.

## Valentin Changenet

**Temps consacré au relevé topographique des documents sur papier** : 21 minutes.

**Bureau** : bureau partagé. Valentin Changenet dispose d'un espace de travail et d'étagères situées au-dessus de celui-ci.





A1	Classeur provenant d'un ancien stagiaire.
A2	Cahiers de laboratoire d'ancien·ne·s doctorant·e·s beaucoup utilisés, cahiers de laboratoire de stagiaires de master ou licence, pas utilisés car les données sont aussi dans son cahier de laboratoire mais conservation par respect pour le travail effectué, cahiers de laboratoire de ses anciens stages dans ce laboratoire, une thèse de référence (dans le laboratoire, tout le monde en a un exemplaire) avec le cahier de laboratoire dont sont issues les données.
A3	Des petits cahiers : <i>abstract book</i> de congrès, cahiers de brouillons, cahiers de réunions (séminaires, réunions d'équipe, etc. - cahier de prise de note) et agenda (valeur sentimentale).
A4	Boîte bleue intitulée « enseignement » remplie de pochettes classées par unités d'enseignement (UE) : power point annotés, photocopiés de cours, listes d'étudiants. Tant qu'il y a de la place, il ne fait pas de tri. Mais il conserve peu de choses sous format papier.
A5	Boîte bleue contenant des documents divers et variés classés dans des pochettes plastiques : documents liés à la demande d'espaces de culture (conservés en cas de problème, toujours le même formulaire avec des informations différentes), données sur papier sur des expériences qui ne le concernent pas, rapports ou présentation de sa thèse

	sous format papier (par exemple, ses rapports à son comité de suivi de thèse), papiers de l'association des doctorants, documents officiels (attestation de formation, autorisation de travail, habilitation, etc.) conservés ici parce qu'il a besoin de les avoir au laboratoire), anciennes fiches brouillons qu'il utilisait dans son ancienne organisation (c'étaient des documents préalables au cahier de laboratoire, maintenant il les jette).
A6	Documents imprimés concernant une formation suivie en ligne (MOOC).
B1, 3, 5	Classeurs de bibliographie, classés par thématique. Mais il a arrêté de les utiliser, il préfère <i>Mendeley</i> .
B2	Rapports de stage personnels, d'anciens stagiaires ou de ses stagiaires.
B4	Petit classeur vert : données générées par d'autres à partir de ses manipulations, désormais les données sont récupérées sous format informatique.
B6	Petit classeur bleu : autre dossier d'enseignement concernant une UE pour laquelle il produit plus de documents, donc sortie de l'autre boîte (A4).
B7	Un classeur bleu : protocoles. Ce classeur est très utilisé : « tous les protocoles sous format brut que j'utilise plus ou moins régulièrement ; j'alimente, je retire, ça bouge tout le temps ». Les protocoles sont très annotés, parfois il écrit sur les pochettes plastiques puis efface ses annotations en utilisant de l'alcool.
C	« Bazar sans nom » : des publications imprimées, des documents « à classer » avec peu d'annotations qui ont été « accumulés au fur et à mesure », des documents qu'il doit ramener chez lui, à classer là encore.
E	Cahier de laboratoire utilisé tous les jours.
F	Photographies générées par des machines, annotées et collées dans le cahier de laboratoire (travail en cours).
H et G	Pas à lui : stock et matériels.
I	Tiroirs : fournitures et feuilles de brouillons.
D	« Des choses dont j'ai besoin de temps en temps, des codes, des informations ».

## Fabien Chardon

**Temps consacré au relevé topographique des documents sur papier** : 18 minutes.

**Bureau** : bureau partagé. Fabien Chardon dispose d'un espace de travail avec quelques tiroirs et des étagères partagés. Il dispose aussi d'un espace de pailasse.



A	Informations de référence.
Sur le bureau	On observe un dictionnaire. Il y a aussi tous les documents courants et des cahiers de manipulations.



Le bureau (pièce) est surtout occupé par les affaires des autres personnes et par des objets ou des stocks de fourniture. Ici, sept classeurs dédiés essentiellement à la bibliographie dont il ne se sert plus. Uniques documents le concernant.



Armoire partagée entre les personnes occupant le bureau, contient essentiellement des cahiers de laboratoires mais aussi quelques ouvrages ou revues et des rapports de stage et mémoires.





Une pièce de congélateur à - 80°C partagée avec l'ensemble du laboratoire. Elle contient des « archives végétales », « archives mortes ». Il existe un système de sécurité avec des congélateurs de secours maintenus vides pour pallier une panne.



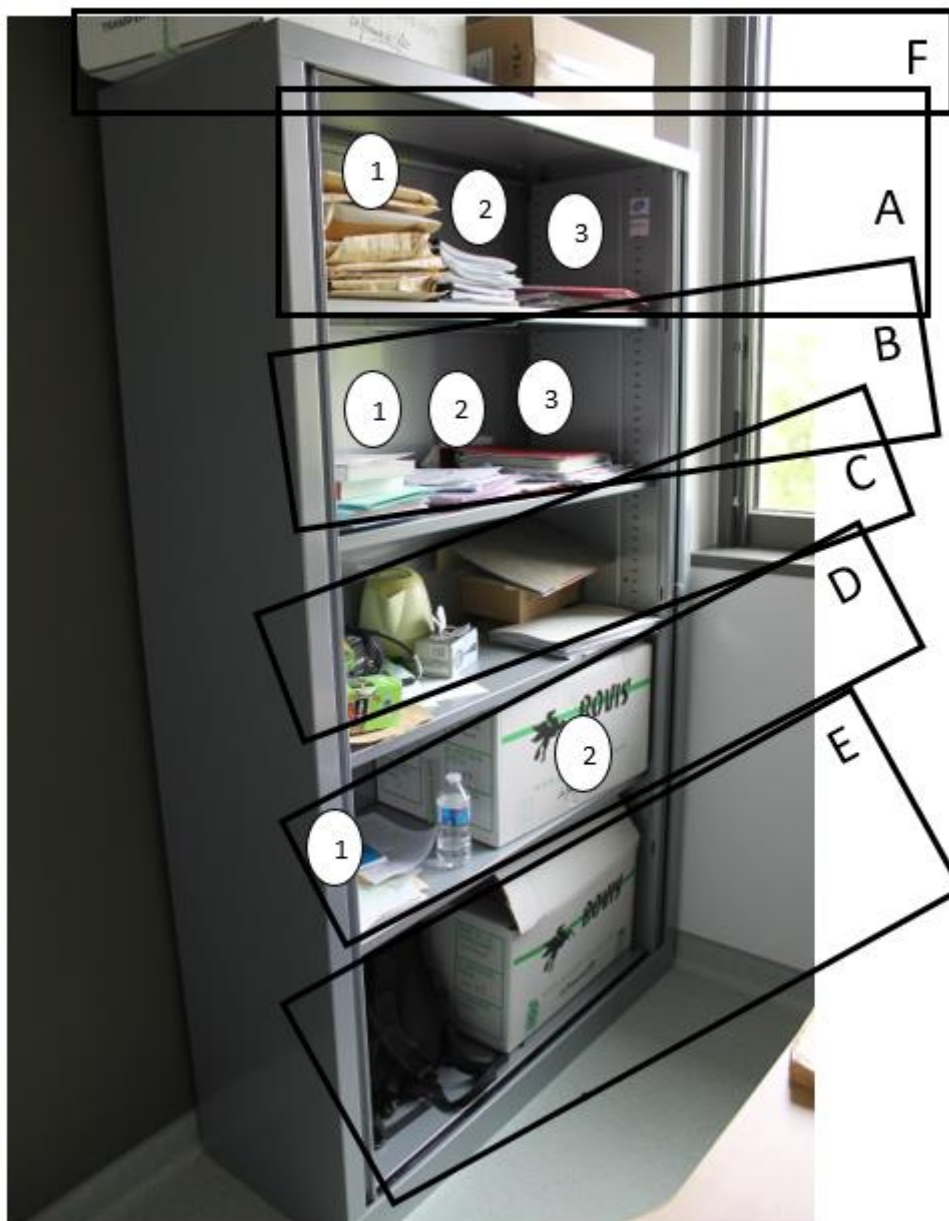
Une salle de réunion, collective, dont les armoires sont remplies d'ouvrages et revues, et de thèses (des années 30 à nos jours).

+ un laboratoire non pris en photo en face du bureau. Il contient notamment des stocks de semences dans des réfrigérateurs à 4 °C, des congélateurs à - 20 °C, et un stock courant de produits.

### Jérémy Clotault

**Temps consacré au relevé topographique des documents sur papier :** 34 minutes.

**Bureau :** bureau individuel disposant d'un bureau et d'une armoire.



A1	Copies d'examen avec sujet et notes. Différentes matières et différentes années. N'a jeté aucune copie car « réglementé par les archivistes », mais devrait commencer à en éliminer.
A2	Rapports de stage reliés, certains sont des archives, d'autres pourraient être jetés.

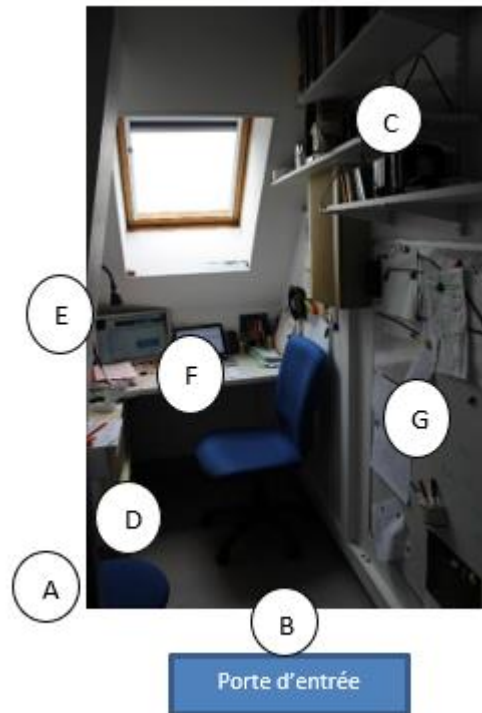
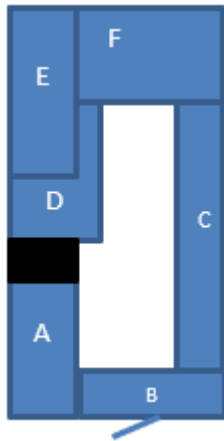
A3	<p>Un ensemble de procès-verbaux d'examens avec des relevés de notes. « C'est des archives », il les réutilise lorsqu'il doit répondre à une demande d'avis sur un étudiant.</p> <p>Des revues : qui ne sont pas des archives pour lui car il ne saurait pas les retrouver si on les lui demandait, et parce qu'elles sont disponibles ailleurs.</p>
B1	<p>Documentation : livres ou articles imprimés, puis mis en pochette. Il les utilise de moins en moins.</p>
B2	<p>Module <i>Amélio</i> du master 1 : informations sur les cours et supports de cours qu'il a imprimés pour pouvoir se rappeler de ce qu'il allait dire. Maintenant, il n'en a plus besoin, il envisage de les jeter car il dispose des fichiers en version numérique.</p> <p>Fiches de paies.</p>
B3	<p>Classeur rouge : corrigés d'exercices de TD qui n'existent pas en version numérique.</p> <p>Mélanges de documents : une documentation technique sur un produit (information difficile à trouver), un rapport de stage sur un sujet en lien direct avec sa recherche (documents un peu hybrides recherche/enseignement)</p> <p>Des documents administratifs : bulletin de paie, avis d'imposition, ordres de missions, arrêté de nomination de maitre de conférences.</p>
D1	<p>Cahiers essentiellement dédiés à la prise de note en réunion, mais il utilise désormais de plus en plus fréquemment son ordinateur. Il n'a pas de règle pour tenir ses cahiers, il ne s'astreint pas à noter l'année, le jour ou un titre. Il est parfois perdu et doit faire preuve de concentration quand il cherche une information. Ces cahiers sont chronologiques, toutes thématiques et activités confondues. Il les consulte notamment lorsqu'il n'y a pas eu de compte rendu diffusé après une réunion.</p> <p>Il ne possède pas de cahiers de laboratoire pour suivre l'analyse des données. Il pense qu'il faudrait en utiliser un. Il trace en revanche ce qui a été fait au niveau informatique, parfois il ajoute un fichier texte pour expliquer ce qu'il a fait. Il indique que ce fichier doit être archivé si l'on veut comprendre l'ensemble.</p>
D2, E & F	<p>Des documents et autres dans des cartons de déménagement qu'il n'a pas sortis depuis le déménagement (deux ans auparavant).</p> <p>De manière synthétique, on retrouve dans ces cartons, en vrac :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Général : <ul style="list-style-type: none"> <li>- Documentation administrative (annuaires internes, présentation du laboratoire)</li> <li>- Documents préparatoires à des réunions</li> <li>- Agendas</li> <li>- Feuilles de paie</li> <li>- Dossier de candidature au poste actuel</li> <li>- Fournitures (dont copies vierges, câbles de connexion, bouteille, cadeau d'un collègue chinois)</li> <li>- Dossiers pour des recrutements</li> </ul> </li> </ul>

- Courrier reçu
- Documents imprimés tout au long du travail
  
- Enseignement
  - Documentation pédagogique (livret de formation, plaquette d'une entreprise pour visite pédagogique)
  - Relevés de notes d'étudiants
  - Procès-verbaux d'examen
  - Rapports de stages (versions intermédiaires ou définitives, annotés ou non)
  - Comptes rendus de TP
  - Cours d'un collègue
  - Exercices pour étudiants
  
- Recherche
  - Documentation technique (notice d'utilisation d'un produit, architecture du système Linux) et scientifique (revues, livres, articles imprimés, programme de colloque, etc.)
  - Rapports pour des comités de suivi de thèses
  - Versions intermédiaires de description de projet
  - Versions intermédiaires d'articles
  - Articles reviewés
  - Fiches individuelles d'exposition aux agents chimiques dangereux

## Bertrand Dubreucq

**Temps consacré au relevé topographique des documents sur papier :** 28 minutes.

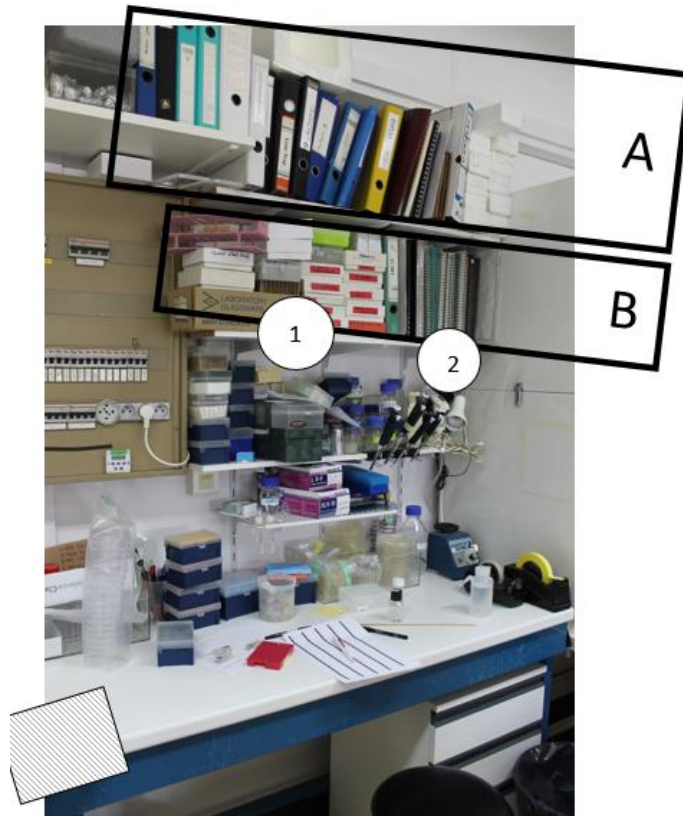
**Bureau :** bureau individuel (inférieur à 4m<sup>2</sup>), disposant d'un bureau avec des étagères et des meubles à tiroirs. Dispose aussi d'un espace de paillassse.



A1 et 2	Thèses ou rapports. Ce sont des documents qu'il possède aussi pour 70% d'entre eux sous forme numérique. Il les conserve car ce sont des étudiants qu'il encadrerait ou des thèses dont il a été membre du jury. Valeur sentimentale.
A3 et 4	Documents pour des projets, par thème, par projet dans des pochettes.
B	Données et résultats (photos, bilans, séquences de données, des choses livrées par des fabricants ou les fournisseurs) classés par projet : « des vieilles données par projet qui sont des données sur papier », « des données d'avant l'avancée du numérique avec encore des diapos ». Ces documents n'ont pas été numérisés.
C	Dictionnaires et thèses en format hollandais (ressemblent à des livres)



D	Avant, il n'y avait ici que de la bibliographie dont il s'est débarrassé. Désormais il s'agit de stockage de documents concernant des projets, par projet. Ce sont des documents dont il a une version numérique également. Contient également des documents relatifs à sa carrière (avis et rapports d'évaluation, rapports d'activités, etc.) dont il n'a pas nécessairement la version numérique.
E	Documents de travail au jour le jour : cahiers de réunions, cahiers de manipulations.
F	Documents venant en appui de l'activité quotidienne en cours, qui passeront ensuite en pochette dans l'emplacement E.



Espace de paillasse

A & B2	Ses cahiers de laboratoire des dix dernières années, protocoles, documents concernant sa thèse.
B1	Ressources biologiques soigneusement identifiées.



Armoire de cahiers de laboratoire commune à tout le laboratoire

+ Pièce avec des congélateurs à - 80 °C

Pour stocker du matériel pour de courtes périodes et archiver des choses (souches de bactérie, par exemple) pour de longues périodes.

+ Un centre de conservation des graines pour conserver les semences sur de longues périodes.

### Rozenn Le Hir

**Temps consacré au relevé topographique des documents sur papier :** 15 minutes.

**Bureau :** bureau partagé. Rozenn Le Hir dispose d'un espace de travail et d'un espace sur les étagères partagées. Elle dispose également d'un espace de paillasse.



A	Ce dont elle se sert le moins. Relatif à sa thèse essentiellement, mais aussi de son post-doctorat en Suède (tous les classeurs et quelques cahiers de manipulations). Il y a également des cahiers d'ancien·ne·s collaborateur·rice·s dont les projets sont terminés.
B1	D'autres cahiers de manipulations de Suède et ses rapports de Deug et de licence.
B2	Cahiers de manipulation actuels.
B3	Ouvrages et thèses suédoises (format petit livre).
Sur le bureau	Désordre apparent. Ce dont elle se sert au quotidien. Il y a son cahier de manipulations actuel, des documents divers concernant sa recherche en cours et notamment de la documentation.





Dans les trois tiroirs, les graines sont organisées par projet. À l'intérieur des tiroirs, les graines sont conservées dans des sachets sur lesquels sont inscrits quelques informations dont leur nom et les dates.

Le classeur vert sur la paillasse : classeur de protocole structuré par thème.

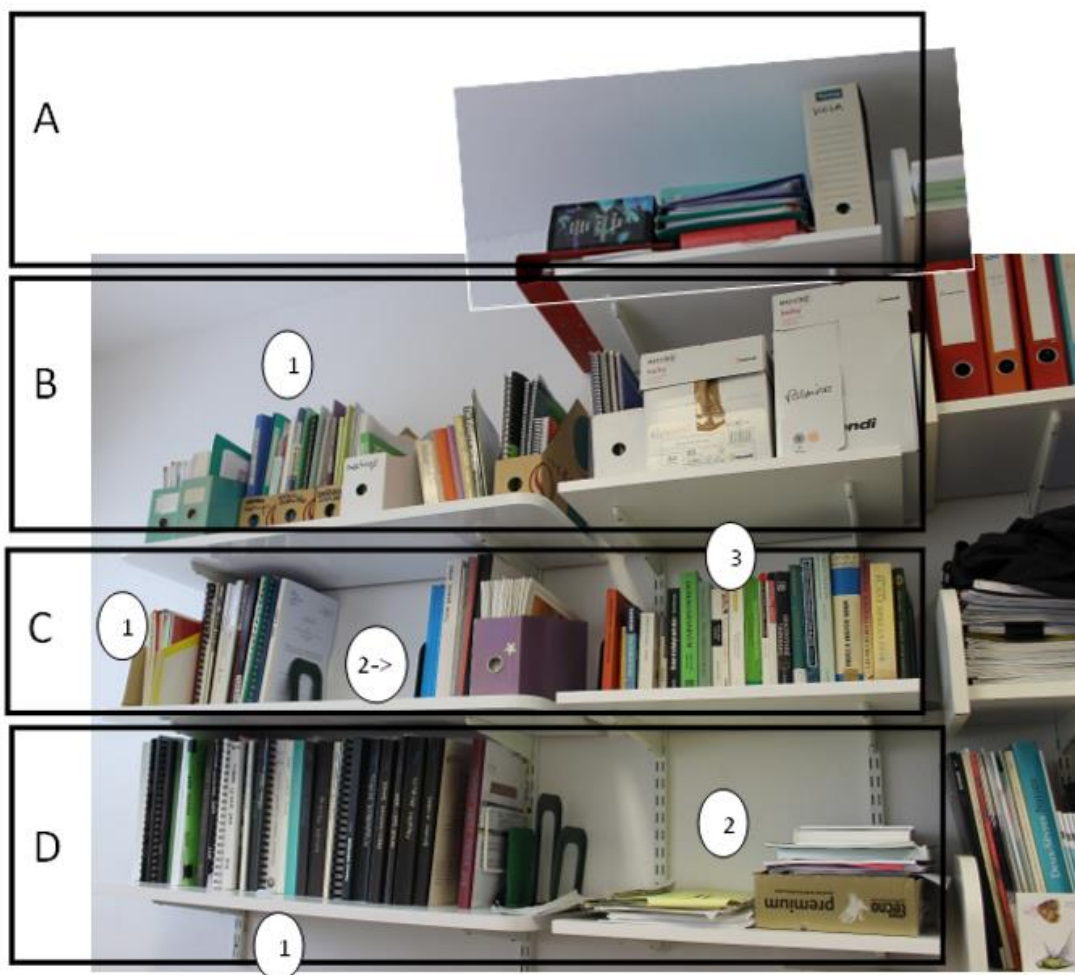
Hors photographie, un congélateur à  $-20\text{ }^{\circ}\text{C}$ . Elle y conserve des boîtes dont le contenu est identifié. Un tiroir pour les choses transitoires, un tiroir pour les projets en cours et un tiroir pour les projets terminés.

+ en bas (sous-sol), une armoire avec des grandes boîtes qui sert à stocker des graines qui ne sont pas utilisées depuis longtemps. Les graines sont identifiées grâce à un numéro qui fait référence à un fichier tenu en interne.

## Sophie Nadot

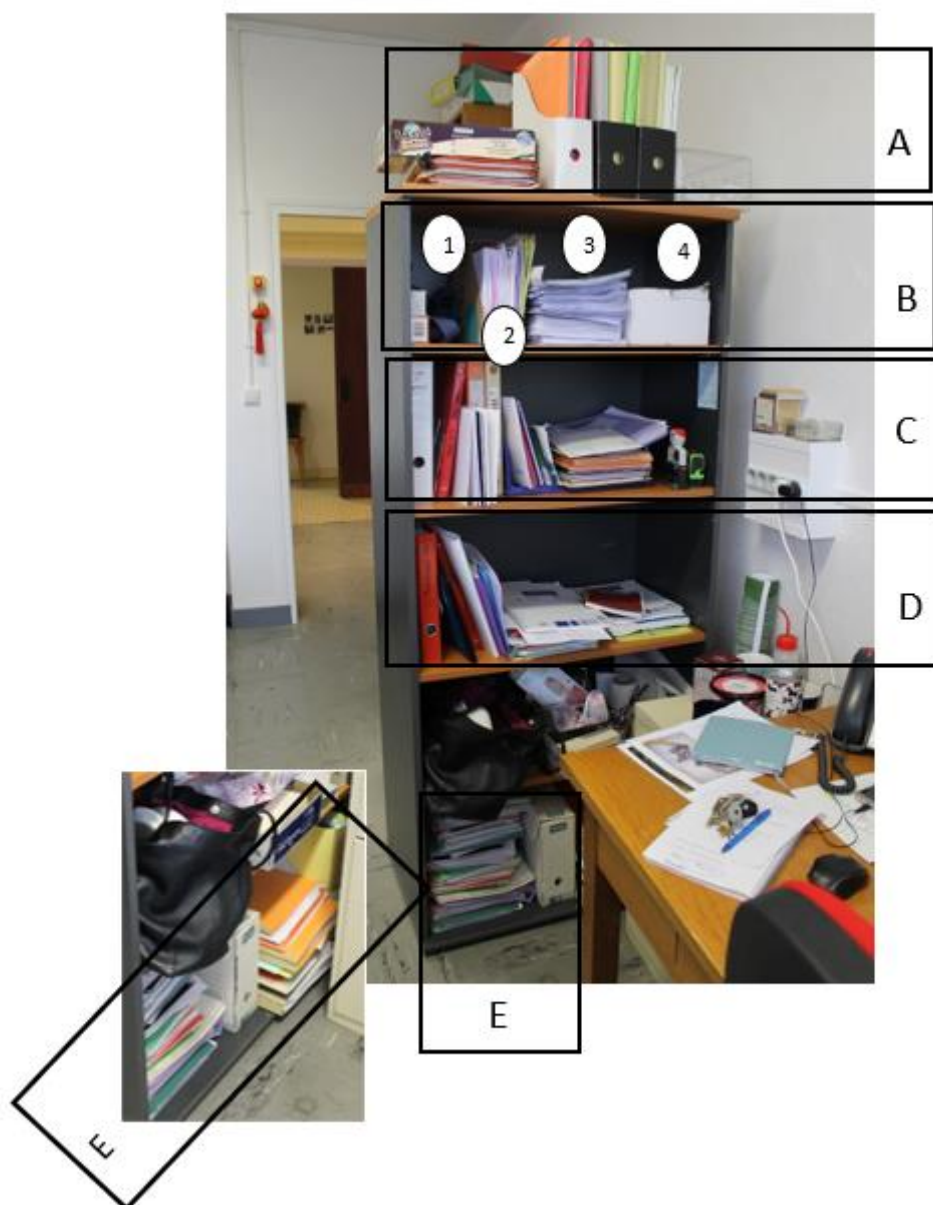
**Temps consacré au relevé topographique des documents sur papier** : 8 minutes.

**Bureau** : bureau partagé. Sophie Nadot dispose d'un espace de travail, d'étagères et d'une armoire.



A	Premier projet de recherche sur lequel elle a travaillé en intégrant le laboratoire. À l'époque, l'essentiel de la production documentaire était sur papier.
B1	Documents de colloques. Elle les garde pour se souvenir de là où elle est allée, mais ça ne lui sert à rien, elle pense les jeter dans peu de temps.
B2	Échantillons de feuilles de palmier (« plus ou moins des archives » parce qu'elle ne pense pas qu'elle s'en resservira).
C2	Travaux d'étudiant·e·s qu'elle a encadrés : dans la boîte, des rapports de stage, à côté les thèses.
C2	Revue au format papier auxquelles elle a été abonnée qu'elle souhaite conserver
C3	Ouvrages

D1	Thèses qu'elle a évaluées depuis 2005. Ordre chronologique de droite à gauche. Elle les utilise parfois pour retrouver une information ou pour donner comme exemple à ses étudiants.
D2	Fournitures.



A & E	Documentation (articles imprimés en majorité), pas organisée.
B2	Documents servant pour l'établissement de lettres de recommandation (relevés de notes, procès-verbaux des années précédentes). Elle dispose maintenant d'une copie de ces documents sur informatique.
B3	Copies d'examens. Elle les garde pendant deux ans, puis les jette.
C & D	Documents courants.

## Thierry Rouxel

**Temps consacré au relevé topographique des documents sur papier** : 10 minutes.

**Bureau** : bureau individuel. Bureau de direction partagé.

Nous n'avons pas pu visiter le bureau de recherche de Thierry Rouxel. Et n'avons donc pas vu les documents qui y étaient conservés. Le bureau dans lequel nous avons été reçu était un bureau de direction partagé avec la co-directrice du laboratoire. Nous avons en revanche visité deux espaces de conservation d'archives.

Quelques informations :

- Quelques cahiers de manip de l'époque de son post-doctorat se trouvent dans son bureau de recherche
- Aucun document scientifique n'est conservé dans le bureau de direction, sauf cas exceptionnel et temporaire
- Utilise un même ordinateur dans les deux bureaux.

## Salles de réunion





Deux salles de réunion contiennent de grandes bibliothèques qui abritent des revues transférées lors du déménagement. Les revues qui faisaient doublons avec celles déjà présentes ont été éliminées. Certaines remontent à 1914. Une liste de l'ensemble des revues et de leur bulletinage est disponible dans la bibliothèque et sur intranet, avec un système de cotation.

## Salle d'archives



Contient :

- Des thèses,
- Des revues scientifiques et journaux,
- Des archives administratives (gestion financière, RH, etc.),
- Des dessins, photographies et diapositives issus des activités de recherche,
- Du stockage de matériel.

Normalement des listes ont été établies au moment du déménagement.



Les archives photographiques ont été produites par le service de détermination des pathologies. Diapositives de symptômes de maladie sur de nombreuses espèces végétales. Normalement tout a été numérisé mais pas forcément mis en ligne.



Des cartons à dessin où sont conservés des planches de dessin (pieds de tomates, pommes de terre malades, etc). Ces dessins appartenaient à la station centrale de pathologie végétale.

À l'époque, ces dessins étaient référencés mais la liste n'a pas été retrouvée. Un travail d'inventaire et de numérisation est en cours de réalisation quand il trouve des moyens pour embaucher des personnes pour le faire.

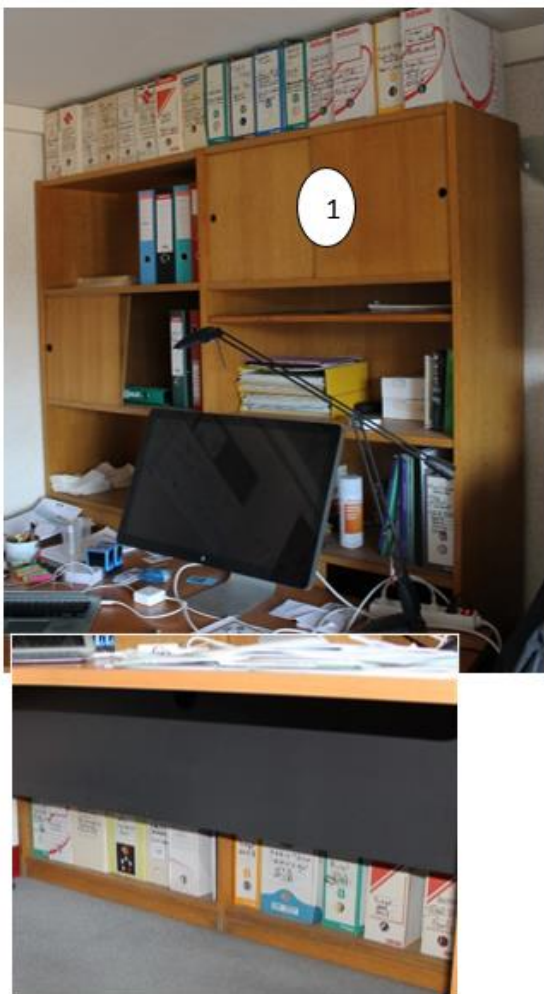
## Ivan Sache

**Temps consacré au relevé topographique des documents sur papier** : 13 minutes.

**Bureau** : bureau individuel disposant d'un espace de travail et d'armoires. Il dispose d'un autre bureau à Grignon. Il travaille également chez lui et il a « un bureau annexe au café d'en face où il m'arrive de travailler, mais là-bas j'ai pas d'archives ».



1	Thèses et vieux manuscrits de thèses de personnes « ayant plus de soixante ans, et dont certains ont des fonctions de direction à l'Inra ou une carrière renommée ». Il indique que c'est un concentré de savoir impressionnant.
2	Bulletins de salaire, conventions de stages, rapports de stages.
3	Copies.



- Archives de l'ancienne occupante du bureau et ancienne titulaire de la chaire qu'occupe Ivan Sache aujourd'hui qui est partie dans une autre université dans le sud de la France. Il estime être dépositaire de ces archives avec le co-responsable de la formation. Il pense qu'il doit les conserver mais ne sait pas trop pourquoi ni comment. (1 : agenda et rapports confidentiels ne pouvant être pris en photographie).
- Ouvrages et revues. Notamment ceux de l'ancienne bibliothèque de Pathologie végétale. Les plus récents sont achetés par AgroParisTech. Du côté de l'Inra il existe une bibliothèque en ligne où sont référencés les ouvrages conservés par les laboratoires. À AgroParisTech il semble que non.
- Fournitures.

## À Grignon :

- Les thèses et les mémoires.
- Les agendas.
- Les documents concernant les cours de première année.
- Ses archives de recherche.



## Philippe Simoneau

**Temps consacré au relevé topographique des documents sur papier :** 6 minutes.

**Bureau :** bureau individuel disposant d'un espace de travail, d'une table de réunion et d'une armoire. Dispose d'un bureau à la présidence de l'université.



A	Une collection de champignons morts (valeur sentimentale). Conservée par suite d'un projet de recherche qu'il avait particulièrement apprécié.
B, C, D1	Thèses qu'il a encadrées ou dont il a été jury et quelques rapports de stages effectués dans le laboratoire qu'il a trouvé important.
D2	Tirés à part, souvenirs de l'époque où il recevait des tirés à part.

E et F	Documents non classés qui ne sont pas des archives. Posés tel quel après le déménagement, non classés par manque de temps. Un carton restant à déballer. Philippe Simoneau indique ne plus produire que quelques documents sur papier, cette armoire n'est plus alimentée.
Un bureau à la présidence	Il n'y conserve pas de documents. En revanche, il y a dans ce bureau beaucoup d'archives des prédécesseur·e·s dont il n'a pas besoin.



## Annexe 5 – Analyse croisée des critères de réussite d'un-e chercheur-se en fonction de son grade et de son âge

Doctorant-e-s ou Post Doctorant-e-s	Chargé-e-s de recherche ou assimilé-e-s	Directeur-ric-e-s de recherche ou assimilé-e-s	Maître-sse-s de conférences ou assimilé-e-s	Professeur-re-s des universités ou assimilé-e-s
Intégration dans une équipe (53%)	Nombre des publications (75%)	Prestige des publications (80%)	Prestige des publications (81%)	Nombre des publications (67%)
Auteur de grandes avancées (44%)	Prestige des publications (65%)	Auteur de grandes avancées (80%)	Nombre des publications (75%)	Reconnaissance et prestige des enseignements (67%)
	Intégration dans une équipe (55%)	Nombre des publications (65%)	Reconnaissance et prestige des enseignements (56%)	Nombre d'interventions publiques/conférences (58%)
	Auteur de grandes avancées (55%)	Nombre d'interventions publiques/conférences (65%)	Auteur de grandes avancées (50%)	Intégration dans une équipe (58%)
	Nombre de découvertes (55%)			
	Nombre d'interventions publiques/conférences (50%)			

Figure 75 – Comparaison des critères de réussite d'un-e chercheur-se en fonction du grade (source : enquête en ligne de décembre 2015 à avril 2016, annexe 2, questions n<sup>os</sup> 35 et 83)

Moins de 30 ans	31-40 ans	41-50 ans	51-60 ans	Plus de 61 ans (attention, seulement 3 répondant·e·s)
Intégration dans une équipe (58%)	Nombre de publications (45%)	Nombre de publications (92%) – supérieur à la reconnaissance par les pairs	Auteur de grandes avancées (73%)	Prestige des publications (100%)
Prestige des publications (50%)	Auteur de grandes avancées (45%)	Prestige des publications (80%)	Nombre d'interventions publiques/conférences (65%)	Auteur de grandes avancées (100%)
Auteur de grandes avancées (50%)	Intégration dans une équipe (45%)	Reconnaissance et prestige des enseignements (52%)	Prestige des publications (61%)	Nombre de publications (67%)
			Nombre de publications (54%)	Auteur de brevets ou créateur de variétés (67%)
			Intégration dans une équipe (50%)	
			Nombre de découvertes (50%)	

Figure 76 – Comparaison des critères de réussite d'un·e chercheur·se en fonction de l'âge (source : enquête en ligne de décembre 2015 à avril 2016, annexe 2, questions n<sup>os</sup> 35 et 84)

# Bibliographie

## Cadres référentiels

### Généralités

BOUKOBZA (Philippe), « Actualisation importante de la carte d'empathie », 2017, disponible sur <https://visual-mapping.fr/actualisation-carte-empathie/>, (consulté le 30 janvier 2022).

BOURDIEU (Pierre), « La force du droit. Éléments pour une sociologie du champ juridique », *Actes de la recherche en sciences sociales*, n° 64, 1986, p. 3-19.

CHARRON (Camilo), DUMET (Nathalie), GUÉGUEN (Nicolas), LIEURY (Alain), RUSINEK (Stéphane), *Les 500 mots de la psychologie*, Paris, Dunod, 2020, p. 23-24

FUSULIER (Bernard), « Le concept d'ethos. De ses usages classiques à un usage renouvelé », *Recherches sociologiques et anthropologiques*, n° 42, 2011, p. 97-109.

GAUSSOT (Ludovic), « Position sociale, point de vue et connaissance sociologique : rapports sociaux de sexe et connaissance de ces rapports », *Sociologie et sociétés*, vol. 40, n° 2, 2008, p. 181-198.

GLASER (Barney), STRAUSS (Anselm), *The Discovery of Grounded Theory : Strategies for Qualitative Research*, New York, Aldine de Gruyter, 1967, 271 p.

GRAY (Dave), « Updated Empathy Map Canvas », 2017, disponible sur <https://medium.com/the-xplane-collection/updated-empathy-map-canvas-46df22df3c8a>, (consulté le 30 janvier 2022).

LEHMANS (Anne), « Données ouvertes et redéfinition de la culture de l'information dans les organisations. Vers une culture de la donnée », *Communication & Organisation* n° 51, 2017, p. 15-26

LOUART (Pierre), « Abraham Maslow et Frederick Herzberg : les théories du contenu motivationnel », dans José Allouche (sous la dir. de), *Encyclopédie des ressources humaines*, Paris, Vuibert, 2012, p. 1919-1925.

MARTIN (Olivier), *L'empire des chiffres. Une sociologie de la quantification*, Paris, Armand Colin, 2020, 298 p.

MASLOW (Abraham Harold), *Devenir le meilleur de soi-même : besoins fondamentaux, motivation et personnalité*, Paris, Eyrolles, 2016, 383 p. Traduction de A. H. Maslow, *Motivation and Personality*, New York, Harper and Brother, 1954, 411 p.

METTLING (Bruno), *Transformation numérique et vie au travail. Rapport à l'intention de Mme Myriam El Khomri, Ministre du Travail, de l'Emploi, de la Formation Professionnelle et du Dialogue Social*, 2015, 69 p.

NORA (Pierre), *Les lieux de mémoire*, Paris, Gallimard, 1992, 3 tomes, 4751 p.

PRIETO (Luis J.), « Le "point de vue" dans les sciences », *Linx*, n° 7, 1995, p. 387-393.

REBOUL-TOURÉ (Sandrine), « Les mots et l'internet », *Linx*, n° 52, 2005, p. 193-203.

*Retour sur la notion d'objet-frontière, Revue d'anthropologie des connaissances*, vol. 4, n° 1, 2010, 250 p.

VERCHÈRE (Céline), ANJEMBE (Emmanuel), « De la difficulté de fabriquer des objets-frontières. Le cas d'un projet de conception exploratoire », *Revue d'anthropologie des connaissances*, vol. 4, n° 1, 2010, p. 36-64.

ZANNA (Omar), JARRY (Bertrand), *Cultiver l'empathie à l'école*, Paris, Dunod, 2019, 188 p.

## Les représentations sociales

ABRIC (Jean-Claude), *Pratiques sociales et représentations*, Paris, Presses universitaires de France, 1994, 252 p.

AÏSSANI (Youssef), *La psychologie sociale*, Paris, Armand Colin, 2003, 222 p.

BONARDI (Christine), ROUSSIAU (Nicolas), *Les représentations sociales. État des lieux et perspectives*, Bruxelles, Mardaga, 2001, 250 p.

COHEN-SCALI (Valérie), MOLINER (Pascal), « Représentations sociales et identité : des relations complexes et multiples », *L'orientation scolaire et professionnelle*, n° 37-4, 2008, p. 465-482.

DELOUVÉE (Sylvain), « 8<sup>e</sup> conférence internationale sur les représentations sociales. Représentations sociales : média et société (Rome, 28 août-1<sup>er</sup> septembre 2006) », *Bulletin de psychologie*, n° 490, 2007, p. 371-373.

DURKHEIM (Émile), « Représentations individuelles et représentations collectives », *Revue de métaphysique et de morale*, n° VI, 1898, p. 273-302.

JODELET (Denise) (sous la dir. de), *Les représentations sociales*, Paris, Presses universitaires de France, 1989, 447 p.

MAMONTOFF (Anne-Marie), « Dynamique de la fonction identitaire des représentations sociales dans le cas d'une rencontre de deux cultures », *Anuario de Psicología*, n° 39-2, 2008, p. 249-268.

MANNONI (Pierre), *Les représentations sociales*, Paris, Presses universitaires de France, 2012, 125 p.

MOLINER (Pascal), GUIMELLI (Christian), *Les représentations sociales : fondements théoriques et développements récents*, Grenoble, Presses universitaires de Grenoble, 2015, 139 p.

MOSCOVICI (Serge), *Psychologie sociale*, Paris, Presses universitaires de France, 2014, 618 p.

ROMERO (Juana Juárez), ERNST-VINTILA (Andrea), « Présentation », *Les cahiers internationaux de Psychologie sociale*, n° 103, 2014, p. 415-420.

ROUQUETTE (Michel-Louis), FLAMENT (Claude), *Anatomie des idées ordinaires. Comment étudier les représentations sociales*, Paris, Armand Colin, 2003, 175 p.

ROUQUETTE (Michel-Louis), « Contrainte et spécification en psychologie : 3. La représentation de la représentation », *Bulletin de psychologie*, n° 498, 2008, p. 521-530.

## Traces, mémoire, temps

- BARTHES (Roland), *La chambre claire - note sur la photographie*, Paris, Les cahiers du cinéma, 1980, 192 p.
- CASTELLS (Manuel), *La société en réseaux. L'ère de l'information*, Paris, Fayard, 1998, 613 p.
- CERTEAU (Michel de), « L'espace de l'archive ou la perversion du temps », *Traverses*, n° 36, 1986, p. 4-6.
- CONWAY (Martin A.), SINGER (Jefferson A.), TAGINI (Angela), "The Self and Autobiographical Memory: Correspondence and Coherence", *Social Cognition*, n° 22, 2004, p. 491-529.
- DERRIDA (Jacques), *De la grammatologie*, Paris, Les Éditions de minuit, 1967, 445 p.
- EUSTACHE (Francis), DESGRANGES (Béatrice), *Les chemins de la mémoire*, Paris, Le Pommier, 2012, 528 p.
- EUSTACHE (Francis), PESCHANSKI (Denis), « Une mémoire autobiographique collective », *Revue de neuropsychologie*, n° 11, 2019, p. 16-19.
- GALINON-MELENEC (Béatrice), « À la recherche de la trace », *Communication & Organisation*, n° 47, 2015, p. 31-48.
- GOODY (Jack), *La raison graphique. La domestication de la pensée sauvage*, Paris, Les Éditions de Minuit, 1978, 274 p.
- GOODY (Jack), *La Logique de l'écriture aux origines des sociétés humaines*, Paris, Armands-Colin, 1986, 197 p.
- GREISCH (Jean), « Trace et oubli : entre la menace de l'effacement et l'insistance de l'ineffaçable », *Diogène*, n° 201/1, mars 2003, p. 82-106.
- GUICHARD (Éric) (sous la dir. de), *Écritures : sur les traces de Jack Goody*, Villeurbanne, Presses de l'Enssib, 2012, 237 p.
- HARTOG (François), *Régimes d'historicité. Présentisme et expérience du temps*, Paris, Éditions du Seuil, 2012, 321 p.
- HARTOG (François), *Chronos. L'occident aux prises avec le temps*, Paris, Gallimard, 2020, 344 p.
- IDJÉRAOUI-RAVEZ (Linda), PÉLISSIER (Nicolas), *Quand les traces communiquent...Culture, patrimoine, médiatisation de la mémoire*, Paris, L'Harmattan, 2014, 247 p.
- KOSELLECK (Reinhart), *Le futur passé. Contribution à la sémantique des temps historiques*, Paris, Éditions de l'École des hautes études en sciences sociales, 1990, 334 p.
- LAÏDI (Zaki), *Le sacre du présent*, Paris, Flammarion, 2002, 288 p.
- MALLE (Carine), DESGRANGES (Béatrice), PESCHANSKI (Denis), EUSTACHE (Francis), « La force de la mémoire collective dans la mémoire autobiographique », *Revue de neuropsychologie*, n° 10, 2018, p. 59-64.



MOSNA-SAVOYE (Géraldine), « Qu'est-ce que le Kairos ? », *Le journal de la philo*, 3 mars 2020, disponible sur <https://www.franceculture.fr/emissions/le-journal-de-la-philo/le-journal-de-la-philo-du-mardi-03-mars-2020>, (consulté le 3 mars 2020).

NIETZSCHE (Friedrich), *Seconde considération intempestive : de l'utilité et de l'inconvénient des études historiques pour la vie (1874)*, Paris, Flammarion, 1988, 187 p. [première édition en allemand, Leipzig, 1874]

PASTINELLI (Madeleine), « La mémoire et l'oubli dans l'univers de l'archive totale. Ethnographie des rapports au passé dans une communauté de bavardage électronique », *EspaceTemps.net*, 2009, disponible sur : <https://www.espacetemps.net/articles/archive-totale/>, (consulté le 11 mars 2020).

PAYEN (Pascal), « François HARTOG, Régimes d'historicité. Présentisme et expériences du temps », *Anabases*, n° 1, 2005, p. 295-298.

RICOEUR (Paul), *La mémoire, l'histoire, l'oubli*, Paris, Éditions du Seuil, 2000, 675 p.

ROISIN (Cécile), SÈDES (Florence) (sous la dir. de), *Temps et documents, Document numérique*, n° 8, 2004, p. 7-9.

ROUSSO (Henry), *Face au passé : essais sur la mémoire contemporaine*, Paris, Belin, 2016, 326 p.

SANTINI (Sylvano), « Le présent qui passe. Notes sur le présentisme », *Observatoire de l'imaginaire contemporain*, 2010, disponible sur : <http://oic.uqam.ca/fr/publications/le-present-qui-passe-notes-sur-le-presentisme>, (consulté le 13 avril 2020).

TASSEL (Julien), HARTOG (François) (entretien), « Les usages publics du passé en temps de présentisme », *Sociologies pratiques*, n° 29, 2014, p. 11-17.

TRÉGO (Kristelle) (sous la dir. de), *L'avenir du passé : rencontre autour de Rémi Brague. Actes du colloque organisé le 3 juin 2011 à Budapest*, Budapest, Archives Karéline éditions, 2013, 227 p.

## Publications à caractère statistique

Sont rassemblées ici les publications à caractère statistique utilisées en comparaisons de nos données.

BRUTEL (Chantal), « Populations française, étrangère et immigrée en France depuis 2006 », *Insee Focus*, n° 38, 2015, disponible sur : <https://www.insee.fr/statistiques/1410693>, (consulté le 17 août 2020).

Commissariat général à l'égalité des territoires (CGET), *En France | teletravailler.fr*, disponible sur : <http://www.teletravailler.fr/observatoire/en-france>, (consulté le 30 mai 2021).

« Fracture numérique : l'illectronisme touche 17% de la population », *Vie publique.fr*, 13 novembre 2019, disponible sur : <https://www.vie-publique.fr/en-bref/271657-fracture-numerique-lillelectronisme-touche-17-de-la-population>, (consulté le 17 janvier 2021).

IFOP, *Observatoire des réseaux sociaux 2013*, documents numériques conservés par le service des archives du centre de recherche politique de Science Po (CEVIPOF).

« La mémoire en héritage », *Courrier de l'Ouest*, 5 mars 2016.

Ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation, Agreste. *La statistique, l'évaluation et la prospective agricole. Mémento 2019. France*, Paris, 2019, p. 5

Ministère de la Culture et de la Communication, *Département des Études de la Prospective et des statistiques- Enquête sur les pratiques culturelles des Français*, disponible sur : <http://www.pratiquesculturelles.culture.gouv.fr/index.php>, (consulté le 17 août 2020).

Ministère de la Culture, *L'enquête pratiques culturelles*, disponible sur : <https://www.culture.gouv.fr/Sites-thematiques/Etudes-et-statistiques/L-enquete-pratiques-culturelles>, (consulté le 17 août 2020).

Notrefamille.com, « La généalogie est une passion : un Français sur 2 s'y intéresse », *Communiqué de presse du 24 octobre 2006*, documents numériques conservés par le service des archives du centre de recherche politique de Science Po (CEVIPOF).

Sénat français, *Rapport de synthèse sur la gestion des personnels des EPST (période 1996-2003)*, octobre 2003, p. 57-60, disponible sur : <https://www.senat.fr/rap/r03-385/r03-3852.html>, (consulté le 10 janvier 2021).

Sondage effectué par la SOFRES pour *Le Monde* auprès d'un échantillon de 1000 personnes représentatifs de la population âgée de 18 ans et plus, publié dans *Les Français et leurs archives. Actes du colloque au Conseil économique et social*, 5 novembre 2001, Paris, Fayard, 2002.

Statista, « Graphique : Les femmes travaillent plus que les hommes », disponible sur : <https://fr.statista.com/infographie/13949/heures-travail-en-moyenne-chaque-jour-hommes-femmes/>, (consulté le 11 septembre 2020).

Statista, *Équipement en smartphone en France 2011-2019*, disponible sur : <https://fr.statista.com/statistiques/531119/taux-de-penetration-du-smartphone-france/>, (consulté le 17 août 2020).

## Les chercheur-se-s et la recherche

### Généralités

BARBIER (Marc), CAUCHARD (Lionel), JOLY (Pierre-Benoît), *et al.*, « Pour une approche pragmatique, écologique et politique de l'expertise », *Revue d'anthropologie des connaissances*, vol. 7 n° 1, 2013, p. 1-23.

BARRÉ (Rémi), LAAT (Bastiaan De), THEYS (Jacques) (sous la dir. de), *Management de la recherche. Enjeux et perspectives*, Louvain-la-Neuve, De Boeck Supérieur, 2007, 387 p.

BLANCKAERT (Claude), BLONDIAUX (Loïc), LOTY (Laurent), RENNEVILLE (Marc), RICHARD (Nathalie), *L'histoire des sciences de l'homme. Trajectoire, enjeux, questions vives*, Paris, L'Harmattan, 1999, 308 p.

BOUTIER (Jean), PASSERON (Jean-Claude), REVEL (Jacques), *Qu'est-ce qu'une discipline ?*, Paris, Éditions de l'École des hautes études en sciences sociales, 2006, 260 p.

BRUN (Évelyne), PONGE (Jean-François), LEFEUVRE (Jean-Claude), *Paroles de chercheurs, Environnement et interdisciplinarité*, Paris, éditions Quæ, 2017, 124 p.

CALLON (Michel), *La science et ses réseaux. Genèse et circulation des faits scientifiques*, Paris, Édition la Découverte, 1988, 214 p.

- Collège de France, *Biographie - Bioénergétique cellulaire (1981-2002)*, disponible sur : <http://www.college-de-france.fr/site/pierre-joliot/>, (consulté le 26 mai 2020).
- Contribution au débat national. Quelles questions pour la recherche finalisée à partir de l'exemple de l'Inra*, Inra, 2004, disponible sur : [http://cloegaqui.free.fr/cloeg\\_Downloads/Recherche\\_finalisee\\_INRA.pdf](http://cloegaqui.free.fr/cloeg_Downloads/Recherche_finalisee_INRA.pdf), (consulté le 25 mai 2020).
- DARBELLAY (Frédéric) (sous la dir. de), *La circulation des savoirs. Interdisciplinarité, concepts nomades, analogies, métaphores*, Berne, Peter Lang, 2012, 245 p.
- FRIEDBERG (Erhard), MUSSELIN (Christine), *Le gouvernement des universités : perspectives comparatives*, Paris, L'Harmattan, 1992, 351 p.
- GROSSMANN (Francis), « L'Auteur scientifique. Des rhétoriques aux épistémologies », *Revue d'anthropologie des connaissances*, vol 4 n° 3, 2010, p. 410-426.
- HEILBRON (Johan), GINGRAS (Yves), « La résilience des disciplines », *Actes de la recherche en sciences sociales*, n° 210, 2015, p. 4-9.
- HOTTIN (Christian), « Les Délices du campus ou le douloureux exil », *Histoire de l'éducation*, n° 102, 2004, p. 267-293.
- HOULLIER (François), MERILHOU-GOUDARD (Jean-Baptiste) (sous la dir. de), *Sciences participatives en France : états des lieux, bonnes pratiques et recommandations. Rapport élaboré à la demande des ministres en charge de l'Éducation nationale, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche*, 2016, 122 p.
- JOLIOT (Pierre), « Recherche fondamentale et recherche appliquée », dans FUSSMAN (Gérard) (sous la dir. de), *La mondialisation de la recherche. Compétition, coopération, restructurations*, Paris, Collège de France, 2011, p. 8-11.
- LATOUR (Bruno), WOOLGAR (Steve), *La vie de laboratoire. La production des faits scientifiques*, Paris, La Découverte, 1988, 299 p.
- LATOUR (Bruno), *La science en action. Introduction à la sociologie des sciences*, Paris, Éditions la Découverte, 2005, 663 p.
- LEFEBVRE (Olivier) (sous la dir. de), « Les moyens humains de la recherche et développement », *L'état de l'Enseignement supérieur et de la Recherche*, n° 7, Paris, Ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche, 2013, 115 p.
- LÉVY-LEBLOND (Jean-Marc), « La science et le progrès, quel rapport ? », dans BOURG (Dominique) (sous la dir.), *Peut-on encore croire au progrès ?*, Paris, Presses universitaires de France, 2000, p. 137-156.
- L'imagination au pouvoir. Paroles et musique* : Julos Beaucarne.
- MILANOVIC (Fabien), « Les ressources biologiques. Enjeux transversaux de connaissance, socialisation, régulation », *Revue d'anthropologie des connaissances*, vol. 5, n° 2, 2011, p. 189-205.
- Ministère de l'Agriculture, *Les instituts techniques Agricoles*, disponible sur : <http://agriculture.gouv.fr/Les-instituts-Techniques-Agricoles> (consulté le 20/02/2015).
- MONTEIL (Lucas), ROMERIO (Alice), « Des disciplines aux "studies", Savoirs, trajectoires, politiques », *Revue d'anthropologie des connaissances*, vol. 11 n° 3, 2017, p. 231-244.

MUSSELIN (Catherine), « Structures formelles et capacités d'intégration dans les universités françaises et allemandes », *Revue française de sociologie*, n° 31, 1990, p. 439-461.

OCDE, *Manuel Frascati*, Paris, OCDE, 2002, 292 p.

PAJOT (Philippe), « Seul un effort supplémentaire de recherche fondamentale permettra de prévenir de nouvelles crises », *LaRecherche.fr*, 10 avril 2020, disponibles sur : <https://www.larecherche.fr/covid-19-coronavirus-politique/%C2%AB%C2%A0seul-un-effort-suppl%C3%A9mentaire-de-recherche-fondamentale-permettra>, (consulté le 26 mai 2020).

PÉPY (Émilie-Anne), « Décrire, nommer, ordonner », *Études rurales*, n° 195, 2015, p. 27-42.

PONTILLE (David), *Signer ensemble. Contribution et évaluation en sciences*, Paris, Economica, 2016, 208 p.

ROOT-BERNSTEIN (Robert) (sous la dir.), « Arts Foster Scientific Success: Avocations of Nobel, National Academy, Royal Society, and Sigma Xi Members », *Journal of Psychology of Science and Technology*, vol 1, n° 2, 2008, p. 51-63.

SALOMON (Jean-Claude), BLANCHIN (Patricia), ASSELAIN (Bernard), « Cette recherche est-elle fondamentale ou est-elle appliquée ? », *Sciences sociales et santé*, n° 4, 1986, p. 133-154.

Secrétariat général du comité national [du CNRS], « Les sections et les commissions interdisciplinaires depuis 1949 », 2010, disponible sur : [https://www.cnrs.fr/comitenational/doc/archives/bilan/sections.cid\\_1949-2012.pdf](https://www.cnrs.fr/comitenational/doc/archives/bilan/sections.cid_1949-2012.pdf), (consulté le 6 août 2020).

SHINN (Terry), « Hiérarchie des chercheurs et formes des recherches », *Actes de la recherche en Sciences sociales : Recherches sur la recherche*, vol. 74, 1988, p. 2-22.

SHINN (Terry), « Formes de division du travail scientifique et convergence intellectuelle. La recherche technico-instrumentale », *Revue française de sociologie*, n° 41-3, 2000, p. 447-473. [Traduit par Pascal Ragouet]

STEPHENS (Neil), ATKINSON Paul, GLASNER Peter, « Internationaliser des standards, mettre en banque avec confiance. La mise en banque de cellules souches dans trois systèmes nationaux », *Revue d'anthropologie des connaissances*, vol. 5, n° 2, 2011, p. 260-286.

VINCK (Dominique), *Sociologie des sciences*, Paris, Armand Colin, 1995, 292 p.

VINCK (Dominique), « La bonne science est-elle un produit collectif ? », *Sciences Humaines*, 2006, n° 169, p. 24.

VINCK (Dominique), *Sciences et société. Sociologie du travail scientifique*, Paris, Armand Colin, 2007, 302 p.

VINCK (Dominique), ZARAMA (Gloria), « La fusion de laboratoires. Processus de gestion et constitution d'une entité pertinente de l'activité scientifique », *Revue d'anthropologie des connaissances*, n° 2, 2007, p. 267-296.

VINCK (Dominique), « Les transformation des sciences en régime numérique », *Hermès*, n° 57, 2010, p. 35-41

WEBER (Max), *Le savant et le politique. Une nouvelle traduction. Traduction de deux conférences : Wissenschaft als Beruf du 7 novembre 1917 et Politik als Beruf du 28 janvier 1919*, Paris, La Découverte, 1959, 206 p.

WHITLEY (Richard), « The organization of scientific work in 'configurational' and 'restricted' sciences : a study of three research laboratories », *International journal of sociology*, Spring Summer, 1978, p. 95-112.

WIEVIORKA (Michel) (sous la dir. de), *La science en question(s)*, Auxerre, Éditions Sciences Humaines, 2014, 304 p.

WOOLGAR (Steve), « Time and documents in researcher interaction : some ways of making out what is happening in experimental science. Paper presented at the conference on Communciation in Scientific Research », *Human Studies*, vol. 11, n° 2/3, 1981, p. 171-200.

## Être chercheur.se.s

BARNES (Barry), DOLBY (RGA), « The scientific ethos: a deviant viewpoint », *Archives European Journal of Sociology*, n° 1, 1970, p. 3-25.

BERTHELOT (Jean-Michel), PONTHEUX (Sophie), « Les enseignants-chercheurs de l'enseignement supérieur : revenus professionnels et conditions d'activités », *Documents du CERC (Centre d'études des revenus et des coûts)*, n° 105, 1992, 190 p.

BOURDIEU (Pierre), *Homo Academicus*, Paris, les Éditions de Minuit, 1984, 302 p.

CNRS, *MCPI : métier de chercheur-e, profils et itinéraires, Les notes de l'observatoire des métiers*, Paris, Direction des ressources humaines du CNRS, 2007, 11 p.

CNRS, « Métier de chercheur », disponible sur : <http://www.dgdr.cnrs.fr/drh/metiers/cherch.htm> (consulté le 29 avril 2015).

CONNAN (Pierre-Yves), *Être chercheur au XXI<sup>e</sup> siècle : une identité éclatée dans des univers en concurrence*, Villeneuve d'Ascq, Presses universitaires du Septentrion, 2008, 204 p.

COSTA DE BEAUREGARD (Olivier), *Le temps des physiciens*, Saint-Étienne, Aubin, 1996, 314 p.

COUTELLEC (Léo), « Penser l'indissociabilité de l'éthique de la recherche, de l'intégrité scientifique et de la responsabilité sociale des sciences. Clarification conceptuelle propositions épistémologiques », *Revue d'anthropologie des connaissances*, vol. 13, n° 2, 2019, p. 381-398.

DAHAN (Aubépine), MANGEMATIN (Vincent), « Recherche ou temps perdu ? Vers une intégration des tâches administratives au métier d'enseignant-chercheur », *Annales des Mines - Gérer et comprendre*, n° 102, 2010, p. 14-24.

EBERHARD (Christoph) (réalisateur), *La recherche passionnément - Pierre Joliot*, 4 juin 2014, disponible sur : <https://youtu.be/sBkaYRqScnY>, (consulté le 11 janvier 2021).

FAURY (Mélodie), *Parcours de chercheurs. De la pratique de recherche à un discours sur la science : quel rapport identitaire et culturel aux sciences ?*, thèse en sciences de l'information et de la communication, sous la dir. de Joëlle Le Marec, École normale supérieure de Lyon, 2012, 375 p.

FAVE-BONNET (Marie-Françoise), *Les enseignants-chercheurs physiciens*, Paris, Institut national de la recherche pédagogique, 1993, 139 p.

- FAVE-BONNET (Marie-Françoise), « Le métier d'enseignant-chercheur : des missions contradictoires », *Recherche & formation*, n° 15, 1994, p. 11-34.
- FAVE-BONNET (Marie-Françoise), « Conflits de missions et conflits de valeurs : la profession universitaire sous tension », *Connexions*, n° 78, 2002, p. 31-45.
- FAVE-BONNET (Marie-Françoise), « Les universitaires : une identité professionnelle incertaine », *Hermès*, n° 35, 2003, p. 195-202.
- FEYEREISEN (Pierre), *et al.*, « La carrière des chercheurs dans les universités de la communauté française », *Courrier hebdomadaire du CRISP*, n° 1823-1824, 2003, p. 5-62.
- GALINON-MELENEC (Béatrice), « L'enseignant-chercheur au sein d'une situation complexe et contingente » dans Jean Donnay, Marc Romainville, *Enseigner à l'université un métier qui s'apprend*, Éditions de Boeck, 1996, p. 11-31.
- GAUCHEREL (Cédric), *Le quotidien du chercheur. Une chasse aux fantômes ?*, Clermont Ferrand, Quae, 2013, 95 p.
- GAULEJAC (Vincent de), LECOMTE (Clarisse) (sous le dir. de), *Itinéraires de chercheurs. Histoires de vies et choix théoriques en sciences sociales*, Paris, L'Harmattan, 2014, 272 p.
- JACOB (François), *La souris, la mouche et l'homme*, Paris, Éditions Odile Jacob, 1997, 236 p.
- LATOURET (Bruno), *Le métier de chercheur. Regard d'un anthropologue*, Paris, Editions Quae, 1995, 95 p.
- LOUVEL (Séverine), VALETTE (Annick), « Les carrières à l'université. Une approche par les modes d'engagement dans la promotion », *Revue d'anthropologie des connaissances*, vol. 8, n° 3, 2014, p. 523-546.
- MAXIM (Laura), ARNOLD (Gérard) (sous la dir. de), *Les chercheurs au cœur de l'expertise*, Hermès, n° 64, 2012, 208 p.
- MERTON (Robert), *The Sociologie of Science. Theoretical and Empirical Investigations*, Chicago, University of Chicago Press, 1973, 605 p.
- MOLITOR (Michel), « La profession scientifique », *Courrier hebdomadaire du CRISP*, n° 620, 1973, p. 1-25.
- MUCCHIELLI (Laurent), « Du savant au chercheur entrepreneur », *Sciences Humaines*, Hors-série n° 31, 2000-2001, p. 32-35.
- MUSSELIN (Christine), *Les universitaires*, Paris, La découverte, 2008, 119 p.
- PEREZ (Marie), « Émotions et sentiments dans le processus de construction de sens du chercheur. Le cas l'expédition Darwin en Patagonie », *Revue internationale de psychosociologie et de gestion des comportements organisationnels*, vol. 23, n° 55, 2017, p. 297-320.
- VIRY (Laurence), *Le monde vécu des universitaires ou la République des égos*, Rennes, Presses universitaires de Rennes, 2006, 359 p.
- ZARCA (Bernard), « Mathématicien : une profession élitaire et masculine », *Société contemporaine*, n° 64, 2006, p. 41-65.

ZARCA (Bernard), « L'ethos professionnel des mathématiciens », *Revue française de sociologie*, n° 50, 2009, p. 351-384.

ZARCA (Bernard), *L'univers des mathématiciens. L'éthos professionnel des plus rigoureux des scientifiques*, Rennes, Presses universitaires de Rennes, 2012, 361 p.

Hcéres, *Être expert du Hcéres*, disponible sur : <https://www.hceres.fr/fr/etre-expert-du-hceres> (consulté le 15 août 2021).

Ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation, *RÉférentiel des Emplois-types de la Recherche et de l'Enseignement Supérieur*, disponible sur <https://data.enseignementsup-recherche.gouv.fr/pages/referens/?flq=fr>, (consulté le 06 janvier 2022).

## La recherche en sciences du végétal

AMISSE (Sylvain), *Dynamiques de cluster : logiques coévolutives et séquences de proximités, le cas du végétal spécialisé*, Thèse de doctorat sous la direction de Camille Baulant, Angers, Université d'Angers, 2011, 220 p.

AMISSE (Sylvain), LEROUX (Isabelle), MULLER (Paul), WIDEHEM (Caroline), « Les réseaux de communauté de pratique dans la dynamique de la gouvernance et territoriale horticole : le cas de l'Anjou », *Géographie, économie, société*, vol. 15, 2013, p. 183-203.

BLONDEL (Serge), WIDEHEN (Caroline), « Les producteurs en ornement sont-ils individualistes ? Une étude expérimentale », *Économie rurale*, n° 294-295, 2006, p. 107-116.

BOEMARE (Noël), et al., *La biologie intégrative végétale, Rapport remis à la direction générale INRA*, Paris, INRA, 2005, 43 p.

BONNEUIL (Christophe), *Mettre en ordre et discipliner les tropiques : les sciences du végétal dans l'empire français, 1870-1940*, Thèse de doctorat sous la direction de Dominique Pestre, Université Paris VII, 1997, 563 p.

BONNEUIL (Christophe), THOMAS (Frédéric), *Gènes, pouvoir et profit : recherche publique et régimes de production des savoirs de Mendel aux OGM*, Paris, Quae, 2009, 619 p.

BUISSON (Benjamin), *Le pôle végétal en Pays de la Loire. Histoire d'un synergisme territoriale 1965-2005*, thèse de doctorat en histoire, sous la dir. de Yves Denéchère et Cristiana Oghina-Pavie, Université d'Angers, 2016, 763 p.

CARDONA (Aurélien), Lefèvre (Amélie), SIMON (Sylvaine), « Les stations expérimentales comme lieux de production des savoirs agronomiques semi-confinés. Enquête dans deux stations INRA engagées dans l'agro-écologie », *Revue d'anthropologie des connaissances*, vol. 12, n° 2, 2018, p. 139-170.

CESARE (Sylvia de), « Les "bioarchives" comme modèles pour l'écologie et les sciences de l'environnement : une perspective épistémologique », *Bulletin d'histoire et d'épistémologie des sciences de la vie*, n° 26, 2019, p. 77-96.

*Colloque Histoire et sciences du végétal : approches interdisciplinaires*, 8-9 décembre 2014, Angers.

COMBES (Raoul), *Histoire de la biologie végétale en France*, Paris, Librairie F. Alcan, 1933, 172 p.

Comité d'Histoire de l'Inra et du Cirad - INRA, disponible sur : <https://www6.inrae.fr/comitedhistoire/Histoire-des-Instituts/INRA>, (consulté le 7 août 2020).

- CRANNEY (Jean), *Inra – 50 ans d'un organisme de recherche*, Paris, Inra, 1996, 526 p.
- DENÉCHÈRE (Yves), MATZ (Jean-Michel) (sous la dir. de), *Histoire de l'université d'Angers du Moyen Âge à nos jours*, Rennes, Presses universitaires de Rennes, 2012, 328 p.
- DERAËVE (Sophie), « La valorisation du végétal à Angers : de la ressource au patrimoine ? », *Patrimoine et territoire*, n° 21, 2014, p. 69-81.
- FROBERT (Ludovic), « Théorie cellulaire, science économique et république dans l'œuvre de François-Vincent Raspail autour de 1830 », *Revue d'histoire des sciences*, t. 64, 2011, p. 27-58.
- GACHELIN (Gabriel) (sous la dir. de), *Les organismes modèles dans la recherche médicale*, Paris, Presses universitaires de France, 2006, 285 p.
- GIRARD (Fabien), NOIVELLE (Christine), « Propriété industrielle et biotechnologies végétales : la Nova Atlantis », *Revue internationale de droit économique*, n° 28, 2014, p. 59-109.
- JAS (Nathalie), « Déqualifier le paysan, introniser l'agronome, France 1840-1914 », *Écologie et politique*, n° 31, 2005, p. 45-55.
- LEROUX (Isabelle), MULLER (Paul), PLOTTU (Béatrice), WIDEHEM (Caroline), « Innovation ouverte et évolution des business models dans les pôles de compétitivité : le rôle des intermédiaires dans la création variétale végétale », *Revue d'économie industrielle*, n° 146, 2014, p. 115-151.
- MAGNIN-GONZE (Joëlle), *Histoire de la Botanique*, Paris, Delachaux et Niestlé, 2015, 379 p.
- MAYR (Ernst), *Qu'est-ce que la biologie ?*, Paris, Fayard, 1998, 344 p.
- OGHINA-PAVIE (Cristiana), RIVIÈRE (Louise-Marie), « L'émergence du pôle végétal angevin (1965-1985) », *Archives d'Anjou – Mélange d'histoire et d'archéologie angevines*, n° 14, 2010, p. 133-144.
- OGHINA-PAVIE (Cristiana), « Horticulture et physiologie végétale au début du XIX<sup>e</sup> siècle : un espace de savoir partagé », *Bulletin d'histoire et d'épistémologie des sciences de la vie*, vol. 18, 2011, p. 113-129.
- OGHINA-PAVIE (Cristiana), « De l'horticulture au végétal : patrimoine et identité angevine », dans MORICE (Jean-René), SAUPIN (Guy), VIVIER (Nadine) (sous la dir. de), *Les nouveaux patrimoines en pays de la Loire*, Rennes, Presses universitaires de Rennes, 2013, p. 425-236.
- OGHINA-PAVIE (Cristiana), TRIVISANI-MOREAU (Isabelle), NUSCIA TAÏBI (Aude), *Traces du végétal. Nouvelles recherches sur l'imaginaire*, Rennes, Presses universitaires de Rennes, 2015, 291 p.
- OGHINA-PAVIE (Cristiana), « Représentation de la diversité des rosiers au XIX<sup>e</sup> siècle », *Bulletin d'histoire et d'épistémologie des sciences de la vie*, vol. 23, 2016, p. 153-171.
- PRÉVOT (Karine), « Modéliser la symbiose, réflexion sur le concept d'organisme modèle à partir des bactéries du genre Wolbachia », *Bulletin d'histoire et d'épistémologie des sciences de la vie*, n° 21, 2014, p. 71-86.
- PLOTTU (Béatrice), WIDEHEM (Caroline), « Les attentes sociétales des filières du végétal spécialisé ». *8<sup>e</sup> rencontres du végétal, Compétitivité et efficacité des filières du végétal spécialisé*, janvier 2015, Angers, France.



REY (Roseline), « Naissance de la biologie et redistribution des savoirs », *Revue de synthèse*, n° 1-2, 1994, p. 167-197.

ROBIN (Paul), AESCHLIMANN (Jean-Paul), FELLER (Christian) (sous la dir. de), *Histoire et agronomie. Entre ruptures et durée*, Marseille, 2007, 512 p.

SYMONEAUX (Ronan), *Objectivation des caractéristiques sensorielles des produits issus des productions végétales spécialisées*, Mémoire présenté pour l'habilitation à diriger des recherches, Université d'Angers, 2018, 100 p.

VALCESCHINI (Egizio), HUBERT (Bernard), « Un parcours dans les mondes de la recherche agronomique. L'Inra et le Cirad », *Histoire de la recherche contemporaine. La revue du Comité pour l'histoire du CNRS*, t. 3 n° 2, 2014, p. 106-112.

Vegepolys Valley, « Qui sommes-nous ? », disponible sur <https://www.vegepolys-valley.eu/le-pole/qui-sommes-nous/>, (consulté le 06/02/2022).

## Science, mémoire et histoire dans la recherche

BENOÎT (Martine), « Des palmiers dattiers disparus depuis des siècles ressuscités à partir de graines vieilles de 2000 ans », *Sciences et avenir*, 12 février 2020, disponible sur : [https://www.sciencesetavenir.fr/archeo-paleo/archeologie/des-palmiers-dattiers-disparus-depuis-desbla-siecles-oblant-pousse-a-partir-de-graines-vieilles-de-2-000-ans\\_141451](https://www.sciencesetavenir.fr/archeo-paleo/archeologie/des-palmiers-dattiers-disparus-depuis-desbla-siecles-oblant-pousse-a-partir-de-graines-vieilles-de-2-000-ans_141451), (consulté le 11 aout 2020).

GINGRAS (Yves), *Histoire des sciences*, Paris, Presses universitaires de France, 2018, 127 p.

LEVIE (Françoise), *L'homme qui voulait classer le monde : Paul Otlet et le Mundaneum*, Bruxelles, Les impressions nouvelles, 2006, 351 p.

MORANGE (Michel), *A quoi sert l'histoire des Sciences ?*, Versailles, Quae, 2008, 70 p.

Muséum national d'Histoire naturelle, « La numérisation du plus grand herbier du monde ouvre de nouveaux horizons de recherche », disponible sur : <https://www.mnhn.fr/fr/collections/actualites/numerisation-plus-grand-herbier-monde-ouvre-nouveaux-horizons-recherche>, (consulté le 12 aout 2020).

OGHINA-PAVIE (Cristiana), TIRARD (Stéphane), « Sciences vs histoire des sciences : aménager un espace pour une problématisation commune », *Journée d'étude Science et Éducation en Bretagne : vers une problématisation commune*, Océanopolis, Brest, 28 mars 2012.

PESTRE (Dominique), *Introduction aux Science Studies*. Paris, La Découverte, 2006, 128 p.

ROLLET (Laurent), « Peut-on faire l'histoire des pôles scientifiques ? », *Histoire de l'éducation*, n° 122, 2009, p. 93-113.

*Svalbard Global Seed Vault*, disponible sur : <https://www.regjeringen.no/en/topics/food-fisheries-and-agriculture/svalbard-global-seed-vault/id462220/>, (consulté le 11 aout 2020).

TIRARD (Stéphane), « Conserver et distribuer les graines. Perspectives historiques sur une volonté de transformer ou recréer le monde », 3<sup>e</sup> conférence internationale du programme *Atlantys*, 3 novembre 2017, Nantes.

## Écosystème documentaire et informationnel

« À propos – DoRANum », disponible sur <https://doranum.fr/a-propos/>, (consulté le 27 janvier 2022).

Association pour l'autobiographie et le patrimoine autobiographique, « Qui sommes-nous ? », disponible sur : <http://autobiographie.sitapa.org/spip.php?>, (consulté le 7 février 2022).

AUBRY (Christine), JANIK (Joanna), *Les Archives Ouvertes : enjeux et pratiques*, Paris, ADBS, 2005, 332 p.

BABOU (Igor), LE MAREC (Joëlle), « Les pratiques de communication professionnelle dans les institutions scientifiques. Processus d'autonomisation », *Revue d'anthropologie des connaissances*, n° 2, 2008, p. 115-142.

BARZMAN (Marco), GERPHAGNON (Mélanie), MORA (Olivier) (sous la dir. de), *La transition numérique dans la recherche et l'enseignement supérieur à l'horizon 2040*, Versailles, Éditions Quæ, 2020, 145 p.

Bibliothèque nationale de France, « Missions et organisation de la BnF », disponible sur : <https://www.bnf.fr/fr/missions-et-organisation-de-la-bnf>, (consulté le 7 février 2022).

BIGOT (Laurent), « Le *fact-checking* ou la réinvention d'une pratique de vérification », *Communication et langages*, n° 192, 2017, p. 131-156.

BORGMAN (Christine L.), *Qu'est-ce que le travail scientifique des données ? : big data, little data, no data*, Marseille, OpenEdition Press, 2020, 420 p.

BRIVES (Charlotte), « Le rôle des écrits éphémères dans la production des faits scientifiques. La domestication de la levure sauvage », *Langage et société*, n° 127, 2009, p. 71-81.

CARTIER (Aurore), DÉLÉMONTEZ (Renaud), MOYSAN (Magalie), REYMONET (Nathalie), *Réaliser un plan de gestion de données « FAIR » : modèle*, Paris, Université Sorbonne Paris Cité, 2018, 33 p.

CATALON (Jean-Christophe), « "Alternative Facts" ou la version des faits selon l'administration Trump », *La Tribune*, 23/01/2017, disponible sur : <https://www.latribune.fr/economie/international/alternative-facts-ou-la-version-des-faits-selon-l-administration-trump-632502.html>, (consulté le 19/09/2020).

COOK (Nicole A.), *Fake news and alternative facts : information literacy in a post-truth era*, Chicago, ALA éditions, 2018, 48 p.

DA SYLVA (Lyne), MAUREL (Dominique), BRUYÈRE (Marc), SAINT-GERMAIN (Marielle), GAREAU (Geneviève), « Écosystème de la gestion de données de recherche et professionnels de l'information : présentation des enjeux, de la méthodologie et des solutions préconisées d'une enquête canadienne », *Études de communication*, n° 52, 2019, p. 51-70.

DAGIRAL (Éric), « L'articulation des sociabilités et des savoirs en tension : les réseaux sociaux et l'université », *Transversalités*, n° 116, 2010, p. 31-44.

EDWARD (Arnold J.), « Fraude et mauvaises pratiques dans les publications scientifiques », *Hermès*, n° 70, 2014, p. 197-204.

FAVIER (Laurence), PACTEAU (Chantal), « Les chercheurs, leurs données et leurs sources : entre ouverture et fermeture », *VRS La vie de la recherche scientifique*, n° 426, 2021, p. 9.

GALONNIER (Juliette), « Penser la protection des chercheurs, de leurs données et de leurs enquêtes à l'heure de la science ouverte », *VRS La vie de la recherche scientifique*, n° 426, 2021, p. 10-12.

GRANIER (Claude) (sous la dir. de), *La démarche qualité dans la recherche publique et l'enseignement supérieur*, Versailles, Éditions Quæ, 2009, 375 p.

HARNAD (Stevan), « The Subversive Proposal », dans OKERSON (Ann), O'DONNELL (James Joseph), *Scholarly Journals at the Crossroads: A Subversive Proposal for Electronic Publishing*, Washington, Association of Research Libraries, 1995, p. 11-12.

HEATON (Lorna), MILLERAND (Florence), « La mise en base de données de matériaux de recherche en botanique et en écologie. Spécimens, données et métadonnées », *Revue d'anthropologie des connaissances*, vol. 7, n° 4, 2013, p. 885-913.

HERZBERG (Nathaniel), « "arXiv", la boîte aux lettres scientifique à l'origine d'une révolution éditoriale », *Le Monde*, 21 août 2019, p. 18.

Institut mémoires des éditions contemporaines, « Archives », disponible sur : <https://www.imec-archives.com/archives>, (consulté le 7 février 2022).

LAMY (Jérôme), PLUTNIAK (Sébastien), « La transparence des institutions. Une ethnographie de la verrerie dans un laboratoire de biologie », *Ethnologie française*, n° 46, 2016, p. 733-746.

LE MAREC (Joëlle), MAIRESSE (Françoise), *Enquête sur les pratiques savantes ordinaires : collectionnisme numérique et environnements matériels*, Lormont, Le Bord de l'eau, 2017, 136 p.

LEFEBVRE (Muriel), « Les écrits scientifiques en action. Pluralité des écritures et enjeux mobilisés », *Sciences de la société*, n° 67, 2006, p. 3-15.

LEFEBVRE (Muriel) (sous la dir. de), *Les documents scientifiques informels un patrimoine peu exploré, témoin de la construction des savoirs, rapport de recherche*, 2012, 54 p.

LEFEBVRE (Muriel), *Projet Pastel : Patrimoine scientifique toulousain et environnement local, rapport scientifique*, 2018, 152 p.

LIQUÈTE (Vincent), *Des pratiques d'information à la construction de connaissances en contexte : de l'analyse à la modélisation SEPICRI. Sciences de l'information et de la communication, mémoire d'habilitation à diriger des recherches*, Université de Rouen, 2011, 310 p.

MAUREL (Lionel), « L'Ouverture des données de recherche : un retour aux sources pour l'Ethos de la Science ? », *Polethis*, n° 2, 2019, p. 9-10.

Mission nationale de sauvegarde du patrimoine scientifique et technique contemporain, *Présentation*, disponibles sur : <http://www.patstec.fr>, (consulté le 6 janvier 2022).

National Science Board, *Long-Lived Digital Data Collections: Enabling Research and Education in the 21<sup>st</sup> Century*, Arlington, National Science Foundation, 2005, 92 p.

Okina - Open Knowledge, Information, Access, disponible sur <https://okina.univ-angers.fr/>, (consulté le 25 janvier 2022).

Patstec, *Mission nationale de sauvegarde du patrimoine scientifique et technique contemporain*, disponible sur <http://www.patstec.fr>, (consulté le 6 février 2022).

Terre des sciences, « Qui sommes-nous ? », disponible sur : <https://www.terre-des-sciences.fr/qui-sommes-nous/>, (consulté le 7 février 2022).

TESNIÈRE (Valérie), *Au bureau de la revue : une histoire de la publication scientifique (XIX<sup>e</sup>-XX<sup>e</sup> siècle)*, Paris, Éditions EHESS, 2021, 412 p.

VERLAET (Lise), « La deuxième révolution des systèmes d'information : vers le constructivisme numérique », *Hermès, La Revue*, n° 71, p. 249-254.

WAQUET (Françoise), *L'ordre matériel du savoir. Comment les savants travaillent XVI<sup>e</sup>-XXI<sup>e</sup> siècles*, Paris, CNRS éditions, 2015, 359 p.

## Archives et archivistique

### Généralités

ANHEIM (Etienne), PONCET (Olivier), « Fabrique des archives, fabrique de l'histoire », *Revue de synthèse*, vol. 125, n° 1, 2004, p. 1-14.

AUBRY (Martine), CHAVE (Isabelle), DOOM (Vincent) (sous la dir. de), *Archives, archivistes, archivistique dans l'Europe du Nord-Ouest du Moyen Âge à nos jours*, Villeneuve d'Ascq, Septentrion, 2007, 327 p.

BACHIMONT (Bruno), « L'archive et la massification des données : une nouvelle raison numérique », *La Gazette des archives*, n° 245, 2017, p. 27-43.

BACHIMONT (Bruno), *Patrimoine et numérique : technique et politique de la mémoire*, Bry-sur-Marne, INA, 2020, 246 p.

BAILLOUX (Anne-Marie), « L'archiviste intermédiaire : le mal nommé », journée d'étude de la section Aurore, vendredi 8 octobre 2021, Bordeaux, disponible sur <https://www.youtube.com/watch?v=voSzA-vKP5Q&t=1256s> (consulté le 30 janvier 2022).

BANAT-BERGER (Françoise), NOUGARET (Christine), « Faut-il garder le terme archives ? Des "archives" aux "données" », *La Gazette des archives*, n° 233, 2014, p. 7-18.

BASTIEN (Hervé), *Droit des archives*, Paris, La Documentation française, 1996, 192 p.

BOTH (Anne), « L'archiviste et la négation du temps », *La Gazette des archives*, n° 226, 2012, p. 61-70.

BOTH (Anne), *Le sens du temps : le quotidien d'un service d'archives départementales*, Toulouse, Anacharsis, 2017, 285 p.

BOUILLON (Elodie), *L'évolution du vocabulaire français des archives, du milieu du XX<sup>e</sup> siècle à aujourd'hui*, mémoire de master en sciences de l'information et des bibliothèques, sous la direction de Céline Guyon, Enssib, 2018, 82 p.

BOURDELOIE (Hélène), CHEVRET-CASTELLANI (Christine), *L'impossible patrimoine numérique ? Mémoire & traces*, Lormont, Le Bord de l'eau, 2019, 143 p.

BRETAULT (Marie), RICHOU (Carole), « Archivons ! Comment (re)mobiliser nos services versants », *La Gazette des archives*, n° 251, 2018, p. 69-82.

- CHABIN (Marie-Anne), *Je pense donc j'archive : l'archive dans la société de l'information*, Paris, L'Harmattan, 2000, 207 p.
- CHABIN (Marie-Anne), « Document trace et document source. La technologie numérique change-t-elle la notion de document ? », *Revue I3 - Information Interaction Intelligence*, n° 4, 2004, p. 141-157
- CHABIN (Marie-Anne), *Archiver, et après ?* Paris, Djakarta Éditions, 2007, 159 p.
- CHABIN (Marie-Anne), « Qu'est-ce qu'un document d'archives », disponible sur : <http://transarchivistique.fr/quest-ce-quun-document-darchives/>, (consulté le 11 décembre 2020).
- CHADUC (Jean-Marie), « L'informatique, levier du changement dans l'organisation », *Réseaux*, n° 49, 1991, p. 119-127.
- Comité consultatif commun d'éthique pour la recherche agronomique, *Avis 8 sur les enjeux éthiques et déontologiques du partage et de la gestion des données issues de la recherche*, Paris, Inra et Cirad, 2016, 30 p.
- CONCHON (Michèle), « Mémoire et informatique : les archives de l'éphémère », *Club de l'Hypermonde*, 1999, disponible sur <http://diccan.com/Hypermonde/Le-club/CRendus/conchon.htm>, (consulté le 19/11/2021).
- COOK (Terry), « Electronic Records, Paper Minds: The revolution in information management and archives in the post-custodial and post-modernist era », *Archives and Manuscripts*, vol. 22, n° 2, Novembre 1994, p. 300-328.
- CORNU (Marie), NOUGARET (Christine), POTIN (Yann), RICARD (Bruno), WAGENER (Noé) (sous la dir. de), *1979 Genèse d'une loi sur les archives*, Paris, La Documentation FRANÇAISE, 2019, 731 p.
- COTTE (Dominique), « L'inflation des données et les évolutions professionnelles », *Documentaliste - Sciences de l'information*, n° 50-3, 2013, p. 42-59.
- COTTE (Dominique), « Qui (re)travaillera la donnée ? », *Documentaliste-Sciences de l'Information*, n° 50-3, 2013, p. 24-25.
- COUTURE (Carol) (sous la dir. de), *Les fonctions de l'archivistique contemporaine*, Sainte-Foy, Presses de l'université du Québec, 1999, 559 p.
- DAVID (Jonathan), « L'impossible patrimoine numérique ? Entretien avec Hélène Bourdeloie et Christine Chevret-Castellani », disponible sur : [https://archivistesqc.wordpress.com/2019/04/15/patrimoines-numeriques/#\\_ftn1](https://archivistesqc.wordpress.com/2019/04/15/patrimoines-numeriques/#_ftn1), (consulté le 30 janvier 2022).
- DEJOB (Agnès), MOSER (Chloé), « L'archiviste, ce "partenaire particulier"... Revisiter la relation entre l'archiviste et les producteurs et productrices d'archives », *La Gazette des archives*, n° 251, 2018, p. 39-53.
- DELMAS (Bruno), *La société sans mémoire : propos dissidents sur la politique des archives en France*, Paris, Bourin éditeur, 2006, 200 p.
- DONALDSON (Devan Ray), « Trust in Archives - Trust in Digital Archival Content Framework », *Archivaria*, n° 88, 2019, p. 50-83.

DUCHARME (Daniel), « Les archives à quoi ça sert », *Convergence. Le blogue de l'Association des archivistes du Québec*, 2006, disponible sur : <https://archivistesqc.wordpress.com/2014/04/01/les-archives-a-quoi-ca-sert/>, (consulté le 13 avril 2020).

DUCHEIN (Michel), « La profession d'archiviste entre le passé et l'avenir », *La Gazette des archives, Hors-série*, 1992, p. 189-201.

DUCLERT (Vincent), COEURÉ (Sophie), *Les archives*, Paris, La Découverte, 2019, 126 p.

École des chartes, « InterPARES 2 : présentation », disponible sur : <http://elec.enc.sorbonne.fr/interpares2/presentation> (consulté le 6 février 2022).

ERNST (Wolfgang), *Das Rumoren der Archive. Ordnung aus Unordnung*, Berlin, Merve, 2002, 144 p.

FAVIER (Laurence), EL HADI (Widad Mustafa) (sous la dir. de), *L'archivage numérique des savoirs. Perspectives européennes, Les cahiers du numérique*, n° 11, 2015, 166 p.

GALLAND (Bruno), « La participation de l'archiviste à la recherche historique : un rôle à définir ? », *La Gazette des archives*, n° 204, 2006, p. 211-232.

GRAILLES (Bénédicte), « Ce que la Grande Guerre fait aux archives. De la base de données des morts pour la France aux commémorations du centenaire », dans Andrea Brazzoduro, Ken Daimaru, Fabien Théofilakis (sous la dir. de), *Faire l'histoire des violences en guerre. Annette Becker, un engagement*, Paris, Creaphis Éditions, 2021, p. 393-407.

GRAILLES (Bénédicte), « Documenter l'histoire ou refléter la société : la collecte en archives départementales depuis les années 1980 », dans *Au bonheur des archives d'Anjou. Mélanges offerts à Elisabeth Verry*, Angers, Association les 4A-EHA - Académie des sciences, belles-lettres et arts d'Angers, 2021, p. 295-304.

Groupe métier AAF-ADBS *Records management*, « Comprendre et pratiquer le records management. Analyse de la norme ISO 15489 au regard des pratiques archivistiques françaises », *Documentaliste-Sciences de l'Information*, n° 42, 2005, p. 106-116.

HAMARD (Damien), *Des paléographes aux archivistes : l'association des archivistes français au cœur des réseaux professionnels, 1970-2010*, Rennes, Presses universitaires de Rennes, 2020, 468 p.

HOLGADO (Sandra), (VERNUSSET) Amélie, « "Petite Poucette" en trans... », *La Gazette des archives*, n° 240, 2015, p. 107-118.

HOTTIN (Christian), « Les lieux de l'archive et le lieu des archives : trois notes critiques parues dans Livraisons d'histoire de l'architecture », disponible sur : <https://halshs.archives-ouvertes.fr/halshs-00069562/document>, p. 6, (consulté le 09 mars 2020).

Interpares, *Glossaire*, disponible sur : <http://elec.enc.sorbonne.fr/interpares2/glossaire>, (consulté le 6 novembre 2021).

« InterPARES propose des concepts innovants », disponibles sur <http://elec.enc.sorbonne.fr/interpares2/innovation>, (consulté le 30 janvier 2022).

ISRAËL (Liora), « L'usage des archives en sociologie », dans Serge Paugam (sous la dir. de), *L'enquête sociologique*, Paris, Presses Universitaires de France, 2012, p. 167-185.

JOLLIVET (Charly), *Archives, archivistique et logiques d'usage dans les territoires issus de la colonie de Madagascar de 1946 à nos jours*, thèse de doctorat en archivistique, sous la direction de Patrice Marcilloux et Bénédicte Grailles, Université d'Angers, 2016, 511 p.

*L'archiviste-caméléon, médiateur du quotidien*, *La Gazette des archives*, n° 251, 2018, 193 p.

LOPES (Luis Carlos), « Le Brésil et ses archives. Une étude de l'archivistique brésilienne et les perceptions d'archivistes étrangers », *Archives*, n° 32, 2000-2001, p. 49-67.

MAFTEI (Marta), MCANDREW (Ian), « InterPARES 1. Filiation des éléments composant la grille d'analyse (pré-InterPARES) : de la diplomatie médiévale à la diplomatie contemporaine », disponible sur : <http://elec.enc.sorbonne.fr/interpares2/interpares1>, (consulté le 28 août 2021).

MARCILLOUX (Patrice), « Usages et logiques d'usages des archives de la Grande Guerre : de la preuve à l'individu en passant par l'histoire », dans KINOSSIAN (Yves), LUQUET (Jean), MAURIN (Hélène), TURPIN (Frédéric), VARASCHIN (Denis) (sous la dir. de), *Les pays de Savoie et la Grande Guerre : quelles sources ?*, Chambéry, Université de Savoie, 2014, p. 11-25.

MARCILLOUX (Patrice) (sous la dir. de), *À l'écoute des publics des archives, identités, attentes, réponses*, Angers, Presses de l'Université d'Angers, 2009, p. 69-79.

MAROT (Pierre), « La guerre de 1870-1871 et les archives départementales », *La Gazette des archives*, n° 3, 1948, p. 14-22.

MAS (Sabine), « Caractéristiques de schémas de classification personnels des documents administratifs électroniques : éléments d'analyse et de discussion », *Documentation et bibliothèques*, n° 55, 2009, p. 5-17.

Master 2 Archives, Université d'Angers : *Journée d'étude du 14 mars 2008*, disponible sur : <http://masterproarchives.blogspot.com/2008/02/journee-dtude-du-14-mars-2008.html>, (consulté le 30 janvier 2022).

*Mise en archives des réactions post-attentats : enjeux et perspectives*, *La Gazette des archives*, n° 250, 2018, 262 p.

MULLER (Catherine), « Qu'est-ce qu'un document numérique au 21<sup>e</sup> siècle ? Exercice de repérages », en ligne, disponible sur : <https://dlis.hypotheses.org/1429>, (consulté le 25 avril 2021).

*Normalisation et gestion des documents d'activité (records management) : enjeux et nouvelles pratiques pour notre profession*, *La Gazette des archives*, n° 228, 2012, 299 p.

NOUGARET (Christine), *Une stratégie nationale pour la collecte et l'accès aux archives publiques à l'ère numérique, Rapport à Madame Audrey Azoulay, Ministre de la Culture et de la Communication*, 2017, 53 p.

ORTEGA (Cristina), SALDANHA (Gustavo), « La notion de document d'Otlet à Meyriat et les propositions néodocumentalistes », *Sciences de la société*, n° 100, 2017, p. 147-158.

PÉDAUQUE (Roger T.), *Le document à la lumière du numérique*, Caen, C&F Éditions, 2006, 218 p.

PÉDAUQUE (Roger T.), *La redocumentarisation du monde*, Toulouse, Cepaduès, 2007, 213 p.

PERCHAPPE (Lucile), *L'archiviste en France aujourd'hui, le professionnel et l'individu. Les goûts et passions des archivistes*, mémoire de master 1 en archivistique sous la direction de Bénédicte Grailles, Université d'Angers, 2019, 158 p.

PÉROTIN (Yves), « Le grenier de l'Histoire et les récoltes excédentaires », *La Gazette des archives*, n° 50, 1965, p. 131-143.

RICHARD (Nathalie), « La mise en archives - histoire et anthropologie des pratiques d'archives », *Histoire des sciences de l'Homme*, billet du 26 octobre 2009, disponible sur : <http://sfhsh.hypotheses.org/227>, (consulté le 16 mai 2016).

SALAÜN (Jean-Michel), ARSENAULT (Clément) (sous la dir. de), *Introduction au sciences de l'information*, Montréal, Presses universitaires de Montréal, 2009, 235 p.

SCHAFER (Valérie), « De la Wayback Machine à la bibliothèque : les différents saveurs des archives du web », *La Gazette des archives*, n° 253, p. 95-107.

Service interministériel des Archives de France, *Activité des services d'archives en France : rapports annuels (FranceArchives)*, disponible sur : <https://francearchives.fr/article/37979>, (consulté le 3 janvier 2022).

Service interministériel des Archives de France, *Qui sont les publics des archives ? Enquêtes sur les lecteurs, les internautes et le public des activités culturelles dans les services publics d'archives (2013-2014)*, Ministère de la Culture et de la communication, Paris, 2015, 105 p.

SMIT (Johanna Wilhelmina), « Arquivologia, ciência da informação e as duas faces de Jano », *Brazilian Journal of Information Science*, n° 11, 2017, p. 6-9.

The InterPARES Project, « International Research on Permanent Authentic Records in Electronic Systems », disponible sur : <http://www.interpares.org/>, (consulté le 6 février 2022).

WELLER (Jean-Marc), *Fabriquer des actes d'Etat. Une ethnographie du travail bureaucratique*, Paris, Economica, 2018, 313 p.

## Recherches en archivistique

BATTLE (Belinda), « Co-producing archival research with communication, reflexivity and friendship: crossing the three-wire bridge », *Archival Science*, vol. 17, n° 4, 2017, p. 371-391.

COOK (Terry), « Archival science and postmodernism: new formulations for old concepts », *Archival Science*, vol. 1, n° 1, 2001, p. 3-24.

CÔTÉ-LAPOINTE (Simon), GUITARD (Laure), WINAND (Annaëlle), GAÏFFE (Cécile), « La contribution actuelle de la recherche doctorale en archivistique à l'Université de Montréal », *Archives*, vol. 49, n° 1-2, 2020, p. 57-84.

COUTURE (Carol), DUCHARME (Daniel), « La recherche en archivistique : un état de la question », *Archives*, vol. 30, n° 3-4, 1998-1999, p. 11-38.

COUTURE (Carol), « La formation et la recherche en archivistique. Éléments révélateurs de l'état de développement de l'archivistique contemporaine. Synthèse d'un projet de recherche », *Archives*, vol. 33, n° 2, 2002, p. 21-51.

CRAIG (Barbara), « Archives theory, archival practice, archives history: three solitudes or a trinity? », *Canadian Journal of Information and Library Science*, n° 18, 1993, p. 36-49.

DELMAS (Bruno), « Naissance et renaissance de l'archivistique française », *La Gazette des archives*, n° 204, 2006, p. 5-32.



DEVRIESE (Didier), « Entrelacs autour de Foucault. L'archivistique contemporaine est-elle postmoderne ? », *La Gazette des archives*, n° 233, 2014, p. 19-30.

DURANTI (Luciana), « The impact of digital technology on archival science », *Archival Science*, vol. 1, n° 1, 2001, p. 39-55.

EVANS (Joanne), MCKEMMISH (Sue), DANIELS (Elizabeth), MCCARTHY (Gavan), « Self-determination and archival autonomy: advocating activism », *Archival Science*, vol. 15, n° 4, 2015, p. 337-368.

GAGNON-ARGUIN (Louise), *L'archivistique : son histoire, ses acteurs depuis 1960*, Québec, Presses de l'université du Québec, 1992, 229 p.

GAGNON-ARGUIN (Louise), LAJEUNESSE (Marcel) (sous la dir. de), *Panorama de l'archivistique contemporaine. Évolution de la discipline et de la profession. Mélanges offerts à Carol Couture*, Québec, Presses de l'Université du Québec, 2015, 332 p.

Gérard Naud. *Un archiviste de notre temps*. *La Gazette des archives*, n° 226, 2012, 311 p.

GILLILAND (Anne), MACKEMMISH (Sue), « Building an Infrastructure for Archival Research », *Archival Science*, n° 4, 2004, p. 149-197.

GILLILAND (Anne), MACKEMMISH (Sue), « The Role of Participatory Archives in Furthering Human Rights, Reconciliation and Recovery », *Atlanti : review for Modern Archival Theory and Practice*, vol. 24, n° 1, 2014, p. 78-88.

GILLILAND (Anne), MACKEMMISH (Sue), LAU (Andrew), *Research in the Archival Multiverse*, Clayton, Monash university publishing, 2017, 1064 p.

GRAILLES (Bénédicte), « "Plis et déplis" : de l'art et des méthodes de la recherche en archivistique », *La Gazette des archives*, n° 257, 2020, p. 33-49.

GRAILLES (Bénédicte), MARCILLOUX (Patrice), « Pour une archivistique sociale : esquisse d'un bilan de dix ans de recherche en archivistique à l'Université d'Angers », *Archives*, vol. 49, n° 1-2, 2020, p. 37-56.

HOTTIN (Christian), « L'archivistique est-elle une science ? Réactions aux journées d'études organisées par l'École des chartes et l'Association des archivistes français à la Sorbonne (salle Louis-Liard) les 30 et 31 janvier 2003 », *Labyrinthe*, n° 16, 2003, p. 99-105.

HOTTIN (Christian), POTIN (Yann), SABLON DU CORAIL (Amable) (sous la dir. de), « Archives et enjeux de société », *Culture et Recherche*, n° 129, 2014, 84 p.

*L'archivistique, objet de recherche ? Explorations en France et à l'international*, *La Gazette des archives*, n° 257, 2020, 252 p.

« L'archivistique est-elle une science », *journées d'études organisées par l'École des chartes et l'Association des archivistes français*, 30-31 janvier 2003.

« La recherche en archivistique : qu'en est-il aujourd'hui ? », *journées d'études organisées par les étudiants du master en archivistique d'Angers*, 3 février 2017, disponible sur : <https://alma.hypotheses.org/2021>, (consulté le 11 février 2022).

« La recherche en archivistique », *journées d'études organisées par les étudiants du master en archivistique d'Angers*, 2001.

MARCILLOUX (Patrice), « L'archivistique à l'université : quel régime disciplinaire ? », *La Gazette des archives*, n° 226, 2012, p. 297-311.

MARCILLOUX (Patrice), « La recherche en archivistique : une indispensable diversité », *La Gazette des archives*, n° 257, 2020, p. 81-88.

MAS (Sabine), « La recherche en archivistique revisitée : contexte et résumé des exposés du symposium », *Archives*, vol. 49, n° 1-2, 2020, p. 7-13.

ROTH-LOCHNER (Barbara), BURGUY (François), « La recherche en archivistique. Entretien avec le professeur Carol Couture », *Archives*, vol. 30, n° 3-4, 1998-1999, p. 5-9.

ROUSSEAU (Jean-Yves), COUTURE (Carole), *Les fondements de la discipline archivistique*, Sainte Foy, Presses de l'université du Québec, 1994, 348 p.

SCHMIDT (Clarissa), SMIT (Johanna Wilhelmina), « Organização e representação da informação em arquivos: uma análise a partir da função Classificação », dans VICENTE (José), MUÑOZ (Rodríguez), LEIVA (Isidoro Gil), DÍAZ ORTUÑO (Pedro Manuel), MARTÍNEZ MÉNDEZ (Francisco Javier) (sous la dir. de), *Organización del conocimiento: sistemas de información abiertos Congreso Isko España et Congreso Isko España-Portugal*, Murcia, Université de Murcia, 2015, p. 579-588.

## Principes et pratiques archivistiques

COOK (Terry), « The Concept of the Archival Fonds in the Post-Custodial Era: Theory, Problems and Solutions », *Archivaria*, n° 35, 1993, p. 24-37.

COUTURE (Carol), « Le concept de document d'archives à l'aube du troisième millénaire », *Archives*, vol. 27 n° 4, 1996, p. 3-19.

DUCHARME (Daniel), « Principes fondamentaux. Archivage et archivistique », 2017, disponible sur : <https://dducharmepro.wordpress.com/2017/01/16/archivage-et-archivistique/>, (consulté le 10 décembre 2020).

DUCHEIN (Michel), « Le "respect des fonds" en archivistique : principes théoriques et problèmes pratiques », *La Gazette des archives*, n° 97, 1977, p. 71-96

DUCHEIN (Michel), « Tri, sélection, échantillonnage. À propos de deux manuels et d'une circulaire », *La Gazette des archives*, n° 120, 1983, p. 41-50.

DURANTI (Luciana), THIBODEAU (Kenneth), « Le concept de document d'archives dans les environnements interactifs, expérientiels et dynamiques : le point de vue d'InterPARES », *Archival Science*, vol. 6, n° 1, 2006, p. 13-68, disponible en français sur : <http://elec.enc.sorbonne.fr/interpares2/annexe2>, (consulté le 28 août 2021).

DURANTI (Luciana), « Partie 7 – Structurer les relations entre les producteurs et les services d'archives en charge de la conservation définitive des documents », disponible sur <http://elec.enc.sorbonne.fr/interpares2/partie7>, (consulté le 30 janvier 2022).

FRINGS-HESSAMI (Viviane), « la perspective du Continuum des archives illustré par l'exemple d'un document personnel », *Revue électronique suisse de science de l'information (RESSI)*, n° 19, 2018, disponible sur : [http://www.ressi.ch/num19/article\\_149](http://www.ressi.ch/num19/article_149), (consulté le 13 avril 2020).

GAGNON-ARGUIN (Louise), MAS (Sabine), *Typologie des dossiers des organisations. Analyse intégrée dans un contexte analogique et numérique*, Québec, Presses universitaires du Québec, 2011, 232 p.

GAGNON-ARGUIN (Louise), MAS (Sabine), MAUREL (Dominique) (sous la dir. de), *Les genres de documents dans les organisations : analyse théorique et pratique*, Québec, Presses de l'Université de Québec, 2015, 192 p.

GAGNON-ARGUIN (Louise), MAS (Sabine), MAUREL (Dominique), *Typologie des documents des organisations. De la création à la conservation*, Québec, Presses universitaires du Québec, 2019 (réédition), 479 p.

HACKETT (Yvette), « Méthodes d'évaluation et de conservation », disponible sur : <http://elec.enc.sorbonne.fr/interpares2/partie4>, (consulté le 16 décembre 2021).

KERN (Gilliane), HOLGADO (Sandra), COTTIN (Michel), « Cinquante nuances de cycle de vie. Quelles évolutions possibles ? », *Les Cahiers du numérique*, n° 11, 2015, p. 37-76.

KLEIN (Anne), LEMAY (Yvon), « Les archives définitives : un début de parcours. Revisiter le cycle de vie et le *records continuum* », *Archivaria*, n° 77, 2014, p. 73-102.

LODOLINI (Elio), « Respect des fonds et principe de provenance : histoire, théories, pratiques », *La Gazette des archives*, n° 168, 1995, p. 201-212.

PÉROTIN (Yves), « L'administration et les trois âges des archives », *Seine et Paris*, n° 20, 1961, p. 1-4.

SARRAZIN (Véronique), MARCILLOUX (Patrice), GRAILLES (Bénédicte) (sous la dir. de), *Classer les archives et les bibliothèques. Mises en ordre et raisons classificatoire*, Rennes, Presses universitaires de Rennes, 2015, 244 p.

MAKHLOUF SHABOU (Basma), *Étude sur la définition et la mesure des qualités des archives définitives issues d'une évaluation*, thèse de doctorat en sciences de l'information, sous la direction de Louise Gagnon-Arguin, École de bibliothéconomie et des sciences de l'information de Montréal, 2010, 329 p.

MARCILLOUX (Patrice), « Du document aux données, quelques remarques à propos de l'histoire de la définition légale des archives en France (de 1979 à nos jours) », São Paulo, Associação de Arquivistas de São Paulo, Simpósio Internacional de Arquivos, *Arquivo documento e informação em cenários híbridos*, 5-13 décembre 2020, 18 p. [Texte de la communication communiqué par P. Marcilloux que je remercie].

UPWARD (Frank), « Structuring the Records Continuum – Part One : Postcustodial Principles and Properties », *Archives & manuscripts*, n° 24, 1996, p. 268-285.

YOSHIOKA (Takeshi), HERMAN (Georges), *Coordinating Information Using Genres*, Massachusetts Institute of Technology, 2000, 10 p. disponible sur : <http://ccs.mit.edu/papers/pdf/wp214.pdf>, (consulté le 26 janvier 2022).

## Définitions, représentations et rapports aux archives

ANDRÉ (Jacques), « De la preuve à l'histoire. Les archives en France », *Traverses*, n° 36, 1986, p. 25-33.

- ARTIÈRES (Philippe), FARGE (Arlette), LABORIE (Pierre), « Témoignage et récit historique », *Sociétés & Représentations*, n° 13, 2002, p. 199-206.
- ARTIÈRES (Philippe), ARNAUD (Annick) (sous la dir. de), *Lieux d'archive, une nouvelle cartographie de la maison au musée, Société et représentations*, n° 19, 2005, 337 p.
- ARTIÈRES (Philippe), « Les archives comme objets sociaux », *Lettre du séminaire Arts et Société*, n° 85, sans date, disponible sur : <http://www.sciencespo.fr/artsetsocietes/fr/archives/38>, (consulté le 17 novembre 2019).
- BARUCH (Marc-Olivier), PESCHANSKI (Denis), « Pouvoir politique et Archive(s) : question(s) d'actualité », dans FROMAGEAU (Jérôme) & CORNU (Marie) (sous la dir. de), *Archives et recherche : aspects juridiques et pratiques administratives*, Paris, L'Harmattan, 2003, p. 123-144.
- BATTLE (Belinda), « Authenticity in places of belonging: community collective memory as a complex, adaptive recordkeeping system », *Archives and Manuscripts*, n° 48, 2020, p. 59-79.
- BOTH (Anne), VATICAN (Agnès), « L'archiviste et l'ethnologue. Regards croisés sur une rencontre », *La Gazette des archives*, n° 233, 2014, p. 131-139.
- BRILMEYER (Gracen), GABIOLA (Joyce), ZAVALA (Jimmy), CASWELL (Michelle), « Reciprocal Archival Imaginaries. The Shifting Boundaries of "Community" in Community Archives », *Archivaria*, n° 88, 2019, p. 8-48.
- CIFOR (Marika), GILILAND (Anne J.), « Affect and the archive, archives and their affects: an introduction to the special issue », *Archival science*, n° 16, 2016, p. 1-6.
- CLAVERT (Frédéric), MULLER (Caroline) (sous la dir. de), *Le goût de l'archive à l'ère numérique*, en ligne, disponible sur <http://www.gout-numerique.net/>, (consulté le 12 janvier 2020).
- CRAIG (Barbara L.) (sous la dir. de), *The archival imagination: essay in honour of Hugh A. Taylor*, Ottawa, Association of Canadian Archivists, 1992, 263 p.
- DERRIDA (Jacques), *Le Mal d'archive, une impression freudienne*, Paris, Éditions Galilée, 1995, 154 p.
- DIAZ (Christophe), BOTH (Anne), « Grands plaisirs et petits privilèges de la généalogie », *La Gazette des archives*, n° 239, 2015, p. 11-20.
- DOLLINGER (Sonia), « L'image des archives et des archivistes dans la culture populaire, comment se jouer des clichés ? », *Les rendez-vous de l'Histoire*, Blois, 2018.
- DOLLINGER (Sonia), « L'archiviste obscur gardien du secret ou flamboyant communicant ? », communication lors du Forum des archivistes français *archives et transparence, une ambition citoyenne*, Saint-Etienne, 3-5 avril 2019.
- DUFOUR (Christine), KLEIN (Anne), MAS (Sabine), « Émouvantes, les archives ? Le point de vue des archivistes français », *La Gazette des archives*, n° 233, 2014, p. 75-90.
- DURANTI (Luciana), « Archives as a place », *Archives and Manuscripts*, vol. 24, n° 2, 1996, p. 242-255.
- FARGE (Arlette), *Le goût de l'archive*, Paris, Éditions du Seuil, 1997, 152 p.
- FERRI (Laurent), « Le chartiste dans la fiction littéraire (XIX<sup>e</sup> et XX<sup>e</sup> siècles) : une figure ambiguë », *Bibliothèque de l'École des chartes*, n° 159, 2001, p. 615-629.

- FESCHET (Valérie), « "Petites mains" ou rituels domestiques ? Le rangement des papiers de famille en Provence alpine », *Ethnologie française*, n° 2, 1996, p. 289-301.
- FESCHET (Valérie), *Les papiers de famille. Une ethnologie de l'écriture, de la mémoire et des sentiments en Provence alpine*, Aix-en-Provence, Presses de l'Université de Provence, 1998, 245 p.
- FESCHET (Valérie), « Textes et contextes. Les lieux de la mémoire dans les maisons ubayennes », *Société et représentations*, n° 19, avril 2005, p. 15-32.
- GEORGES (Margot), MOYSAN (Magalie), « Les archives entre passé et futur : quelle temporalité pour les inscriptions des chercheurs ? », dans MIÈGE (Bernard), PÉLISSIER (Nicolas), DOMENGET (Jean-Claude) (sous la dir. de), *Temps et temporalités en information-communication, Des concepts aux méthodes*, Paris, L'Harmattan, 2017, p. 179-189.
- GEORGES (Margot), MOYSAN (Magalie), « Têtes chercheuses et archives à l'ère de l'informatique », *La Gazette des archives*, n° 245, 2017, p. 191-201.
- GEORGES (Margot), MOYSAN (Magalie), « Archives et chercheurs : comprendre leurs relations pour mieux coopérer », *Comma*, n° 2016, 2018, p. 105-114.
- GRAILLES (Bénédicte), « Les archives sont-elles des objets patrimoniaux ? », *La Gazette des archives*, n° 233, 2014, p. 31-45.
- GRAILLES (Bénédicte), MARCILLOUX (Patrice), NEVEU (Valérie), SARRAZIN (Véronique) (sous la dir. de), *Les dons d'archives et de bibliothèques. XIX<sup>e</sup>-XX<sup>e</sup>- siècle. De l'intention à la contrepartie*, Rennes, Presses universitaires de Rennes, 2018, 234 p.
- GRAILLES (Bénédicte), « "Mes archives sont-elles Queer ?" : des demandes d'archivage et de communication spécifiques aux militantes et militants féministes et queer », *La Gazette des archives*, n° 255, 2019, p. 107-120.
- GRAILLES (Bénédicte), « Les archives féministes : de la "violence archivale" à la communauté d'archives ? », *Midi du Centre interuniversitaire d'études québécoises (Cieq)*, 28 janvier 2021.
- GUIBERT (Sandy), *Les archives support d'émotions ? Le point de vue des archivistes à l'ère du numérique*, mémoire de première année de master en archivistique, sous la direction de Bénédicte Grailles, Université d'Angers, 2013, 97 p.
- HAMARD (Damien), « Des archivistes et des fonds : images et légitimité de la profession ? », séminaire ALMA *fonds et collections : espaces et outils de régulations sociales ?*, à paraître.
- HOTTIN (Christian), « Compte rendu du colloque *Les Français et leurs archives* », *Labyrinthe*, n° 11, Paris, 2002, p. 135-138.
- HUGLO (Marie-Pascale) (sous la dir. de), *Poétiques de l'archive, Protée*, vol. 35 n° 3, 2007, p. 5-10.
- KETELAAR (Éric), « (Dé) Construire l'archive », *Matériaux pour l'histoire de notre temps*, n° 82, 2006, p. 65-70.
- KLEIN (Anne), *Archive(s) : approche dialectique et exploitation artistique*, Québec, Presses de l'université de Laval, 2019, 264 p.
- LALOUX (Adélaïde), *Les dossiers individuels de la protection de l'enfance : constitution, conservation, accès*, thèse de doctorat en archivistique, sous la direction de Patrice Marcilloux et Hervé Rihal, Université d'Angers, 2021, 729 p.

- LEMAY (Yvon), BOUCHER (Marie-Pierre), « L'émotion ou la face cachée de l'archive », *Archives*, vol. 42, n° 2, 2010-2011, p. 39-52.
- LEMAY (Yvon), KLEIN (Anne), « Mémoire, archives et art contemporain », *Archivaria*, n° 73, 2012, p. 105-134.
- LEMAY (Yvon), KLEIN (Anne), « Archives et émotions », *Documentation et bibliothèques*, n° 58, 2012, p. 5-16.
- Les archives : ressources stratégiques*, 5<sup>e</sup> symposium du groupe interdisciplinaire de recherche en archivistique, Montréal, 2006, disponible sur : <http://gira-archives.org/activites/5e-symposium-2006/>, (consulté le 17 avril 2020).
- Les archives, Pouvoirs*, n° 153, 2015, 192 p.
- Les Français et leurs archives. Actes du colloque au Conseil économique et social*, 5 novembre 2001, Paris, Fayard, 2002, 227 p.
- MAECK (Julie), STEINLE (Matthias), « L'image d'archives », *une image en devenir*, Rennes, Presses universitaires de Rennes, 2016, 336 p.
- MARCILLOUX (Patrice), *Les ego-archives*, Rennes, Presses universitaires de Rennes, 2013, 250 p.
- MARCILLOUX (Patrice), « Les archives chorégraphiques entre mémoire et création », dans POTIN (Yann), RINUY (Paul-Louis), ROUILLIER (Clothilde), *Archives en acte. Arts plastiques, danse, performance*, Vincennes, Presses universitaires de Vincennes, 2018, p. 55-65.
- MARGEL (Serge), *Les archives fantômes, Recherches anthropologiques sur les institutions de la culture*, Paris, Lignes, 2012, 96 p.
- MAS (Sabine), GAGNON-ARGUIN (Louise), « Considérations sur la dimension émotive des documents d'archives dans la pratique archivistique : la perception des archivistes », *Archives*, vol. 42, n° 2, 2010-2011, p. 53-64.
- NAHON (Guillaume), « Préface. Archiver l'émotion », *La Gazette des archives*, n° 250, 2018, p. 5-8.
- PIGNÉ (Claire), « Les ressorts symboliques de l'archive », *La Gazette des archives*, n° 192, 2001, p. 241-248.
- POIRIER (Nicolas), « "Les archives, c'est l'exact contraire de la poussière". Entretien avec Judith Revel », *La Nouvelle Quinzaine littéraire*, n° 1188, 2018, p. 7-9.
- RAMBAUD (Isabelle), « De Descartes à Boltanski, ou petites réflexions sur les principes et usages de l'émotion au pays des archives », *La Gazette des archives*, n° 233, 2014, p. 91-116.
- ROUX (Emmanuel de), « La passion des français pour leur mémoire individuelle et collective », *Le Monde*, Paris, 6 novembre 2001, p. 32-33.
- WRIGHT (Kirsten), « Archival interventions and the language we use », *Archival Science*, n° 19, 2019, p. 331-348.

## Archives de la recherche

ArchiSHS, *Les archives scientifiques des Sciences humaines et sociales*, disponible sur <http://archishs.hypotheses.org/>, (consulté le 6 février 2022).

*Archiver la recherche : responsabilités partagées. Actes de la journée d'études de la section Aurore – archivistes des universités, rectorats, organismes de recherche et mouvements étudiants – de l'Association des archivistes français du 23 juin 2016*, *La Gazette des archives*, n° 246, 2017, 107 p.

AUFRAY (Sandrine), *Les archives au centre de Recherches sur les Très Basses températures (CRTBT), Stage d'application de fin de cycle*, avril-juillet 1995, Rapport sous la direction de Pierre Thorel, Angers, 1995, 44 p.

BEAUJOUAN (Guy), « La Préparation d'un Guide de l'histoire des sciences dans les archives de la région parisienne », *Human implications of scientific advance. Proceedings of the XVth international congress of the history of science, Edinburgh, 9-19th August 1977*, Edimbourg, 1978, p. 381-387.

BEAUJOUAN (Guy), « Los archivos y la historia de las ciencias y técnicas (experiencias dentro y fuera de Francia) », dans *Estudios sobre historia de la ciencia y de la técnica : IV Congreso de la Sociedad Espanola de historia de las Ciencias y de la Técnicas (Vol I)*, Valladolid, Consejería de Cultura y Bienestar Social, 1988, p. 97-103.

BEAUJOUAN (Guy), « L'exploitation des archives scientifiques. Précédentes expériences et nouveau départ », *La Gazette des archives*, n° 145, 1989, p. 103-105.

Bequali, *Banque d'enquêtes qualitatives en sciences humaines et sociales*, disponible sur <https://bequali.fr/fr/>, (consulté le 6 février 2022).

BERT (Jean-François), *Qu'est-ce qu'une archive de chercheur ?*, Marseille, OpenEdition Press, 2014, 82 p.

BERT (Jean-François), RATCLIFF (Marc) (sous la dir. de), *Frontières d'archives. Recherches, mémoires, savoirs*, Paris, Éditions des Archives contemporaines, 2015, 199 p.

BERT (Jean-François), *Une histoire de la fiche érudite*, Villeurbanne, Presses de l'Enssib, 2017, 144 p.

BORDELES (Fabien), « Les fonds d'archives personnelles de scientifiques à l'Institut de recherche pour le développement », *La Gazette des archives*, n° 231, 2013, p. 199-213.

BORDES (François), « L'IMEC, un lieu pour l'histoire », *Histoire@Politique*, n° 18, 2012, p. 199-208.

BRAIBANT (Guy), « Les archives scientifiques », dans *Les archives en France. Rapport au Premier ministre*, Paris, La Documentation française, 1996, p. 35.

BRET (Patrice), DEMEULENAERE-DOUYÈRE (Christiane), PÉREZ (Liliane), *Des matériaux pour l'histoire : archives et collections scientifiques et techniques du XVIII<sup>e</sup> siècle à nos jours*, Fontenay-aux-Roses, ENS Édition, 2000, 99 p.

CADOREL (Sarah), « Archives sur Internet : quels rôles pour l'archiviste ? », *La Gazette des archives*, n° 239, 2015, p. 141-149.

Campus Condorcet, *Archives*, disponible sur <https://www.campus-condorcet.fr/fr/pour-la-recherche/le-grand-equipement-documentaire/collections-et-archives/archives>, (consulté le 6 février 2022).

CAZENAVE (Christine) (sous la dir. de), *Conservation et valorisation du patrimoine des organismes de recherche. FréDoc 2006, 3<sup>ème</sup> formation des réseaux de la documentation, Chaumont-sur-Tharonne, 10-11-12 octobre 2006*, Saint-Étienne, Publications de l'université de Saint-Étienne, 2007, 170 p.

CHARMASSON (Thérèse), DEMEULENAERE-DOUYÈRE (Christiane), GAZIELLO (Catherine), OGILVIE (Denise), *Les archives personnelles des scientifiques : classement et conservation*, Paris, Archives nationales, 1995, 97 p.

CHARMASSON (Thérèse), « Les archives des sciences en France réalisations et projets », dans LAURENT (Sébastien) (sous la dir.), *Archives "secrètes", secret d'archives ? L'historien et l'archiviste face aux archives sensibles*, Paris, CNRS éditions, 2003, p. 149-164.

CHARMASSON (Thérèse) (sous la dir. de), *Les archives des scientifiques, XVI<sup>e</sup>-XX<sup>e</sup> siècle : guide des fonds conservés en France*, Paris, Éditions du Comité des travaux historiques et scientifiques, 2008, 629 p.

CORNU (Marie), FROMAGEAU (Jérôme), MÜLLER (Bertrand), *Archives de la recherche. Problèmes et enjeux de la construction du savoir scientifique*, Paris, L'Harmattan, 2014, 205 p.

CRIBIER (Françoise), FELLER (Élise), *Projet de conservation des données qualitatives des sciences sociales, au Ministère délégué à la Recherche et aux nouvelles technologies*, Paris, ministère délégué à la Recherche et aux Nouvelles Technologies, 2003, 120 p.

CUENCA (Catherine), *La sauvegarde et la mise en valeur du patrimoine scientifique et technique : une expérience française*, thèse de doctorat en histoire de l'art, sous la direction de Dominique Poulot, Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne, 2014, 417 p.

DUBY (Catherine), « Compte rendu de la journée d'étude "les Archives de l'ethnographie" », *Gradhiva*, n° 25, 1999, p. 112-114.

FROMAGEAU (Jérôme), WOLIKOW (Serge), CORNU (Marie), PESCHANSKI (Denis) (sous la dir. de), *Archives et sciences sociales : aspects juridiques et coopérations scientifiques*, Journée d'étude, faculté Jean Monnet, Université Paris-Sud, 2004, Paris, L'Harmattan, 2006, 291 p.

GALLAND (Bruno), *Les archives de l'Institut national de la Recherche Agronomique, Rapport pour les Archives nationales*, Paris, Archives nationales, 1989.

GALLOIS (Isabelle), « Une expérience de collecte mutualisée au Centre de recherche de l'Institut du cerveau et de la moelle épinière », *La Gazette des archives*, n° 231, 2013, p. 133-146.

GAULTIER-VOITURIEZ (Odile), « Réflexion sur la mise en ligne de données de la recherche : l'exemple d'Archelec, archives électorales françaises de la V<sup>e</sup> République », *La Gazette des archives*, n° 243, 2016, p. 21-27.

GEORGES (Margot), *Les chercheurs en laboratoire et leurs archives, étude d'une représentation des archives. Le cas du laboratoire de Pathologie de la Station nationale d'essai des semences (1993 - 2011)*, mémoire de première année de master d'archivistique sous la direction de Bénédicte Grailles, université d'Angers, 2011, 81 p.

GEORGES (Margot), MOYSAN (Magalie), « When French archivists speak about researchers and their archives: a textual analysis », communication présentée lors du *Workshop on scientific archives*, Carnegie Institution, 2018.



GEORGES (Margot), « "Si on conserve, c'est parce que c'est reconnu comme utile". Esquisse d'une définition des archives de la recherche », *colloque Archiver la recherche. Pourquoi ? Comment ?*, section Aurore de l'AAF – ICA, Paris, 7-10 juillet 2014, 13 p.

GEORGES (Nicolas), JEAN (Mireille), *Les archives du CIRAD, rapport de mission*, 1994.

GRAIL (Denise), DESBROSSES (Bernard), GALANT (Christian), « Archorales, une mission et une revue », 2006, disponible sur <http://www7.inra.fr/archorales/>, (consulté le 06 janvier 2022).

ICA SUV 2014 conference, disponible sur <http://icasuv2014.univ-paris-diderot.fr/>, (consulté le 6 février 2022).

*Introduction du fonds POUPARDIN (Denis) 711AP, conservé aux Archives nationales*, disponible sur [https://www.siv.archives-nationales.culture.gouv.fr/siv/rechercheconsultation/consultation/pog/consultationPogN3.action?nopId=p-4maum1u1n-1q57b1lqf28ke&pogId=FRAN\\_POG\\_05&search=](https://www.siv.archives-nationales.culture.gouv.fr/siv/rechercheconsultation/consultation/pog/consultationPogN3.action?nopId=p-4maum1u1n-1q57b1lqf28ke&pogId=FRAN_POG_05&search=), (consulté le 06 janvier 2022).

JEAN (Mireille), POUPARDIN (Denis), « Les archives des unités de recherche : le point de vue de l'Institut national de la recherche agronomique », *La Gazette des archives*, n° 176, 1997, p. 28-49.

LABAUNE (Christophe), « Deux expériences miroir du Collège de France autour des archives et de leur nom », *La Gazette des archives*, n° 257, p. 203-212.

LE BRECH (Goulven), « Les archives des chercheurs en sciences humaines et sociales : l'exemple du fonds Vidal-Naquet », *La Gazette des archives*, n° 212, 2008, p. 69-77.

LE BRECH (Goulven), « Nous ne sommes plus des "fous furieux" », *La Gazette des archives*, n° 231, 2013, p. 7-10.

LE BRECH (Goulven), « Le savant, le philosophe et l'archiviste : regards croisés », *La Gazette des archives*, n° 233, 2014, p. 117-129.

LE BRECH (Goulven), « La réflexivité en archivistique et l'objet "archives de la recherche" », *Archives*, vol. 49, n° 1-2, 2020, p. 123-140.

*Le Patrimoine écrit scientifique et technique : définition, usages et accessibilité. Actes du colloque, Roanne, 5-6 octobre 1993, colloque organisé par la ville de Roanne, la fédération française de coopération entre bibliothèques, l'agence Rhône-Alpes pour le livre et la documentation*, Roanne, Bibliothèque municipale, 1994, 152 p.

LEUILLIOT (Paul), « Problèmes de la recherche : IV. Le gaspillage des archives privées », *Annales. Économies, sociétés, civilisations*, n° 5, 1966, p. 1078-1081.

MADAY (Charlotte), « Les services d'archives dans les établissements d'enseignement supérieur et recherche : portrait chinois », *La Gazette des archives*, n° 238, 2015, p. 75-83.

MERCIER (Cédric), *Les archives de la recherche : enjeux et perspectives pour les bibliothèques universitaires*, Mémoire de fin d'étude de conservateur des bibliothèques, sous la direction de Lucie Albaret, Enssib, 2020, 196 p.

MOLINIÉ (Antoinette), MOUTON (Marie-Dominique) (sous la dir.), « L'ethnologue aux prises avec ses archives », *Ateliers du LESC*, n° 32, 2008, [en ligne], disponible sur : <http://journals.openedition.org/ateliers/1093>, (consulté le 11 février 2022).

- MOUTON (Marie-Dominique), « Archives et anthropologie », *Gradhiva*, n° 30&31, 2001-2002, p. 67-72.
- MOUTON (Marie-Dominique), « Les ethnologues et leurs archives. Passion, possession et appropriation », *Journal des africanistes*, vol. 78, n° 1&2, 2008, p. 221-233.
- MOYSAN (Magalie), *Usages d'archives et pratiques d'archivage dans la recherche biomédicale de 1968 à 2006. L'exemple de l'épidémiologie de la génétique*, thèse de doctorat en archivistique, sous la direction de Patrice Marcilloux, Université d'Angers, 2019, 772 p.
- MÜLLER (Bertrand), « Le passé au présent. Tradition, mémoire et histoire dans les sciences sociales », *Les annuelles*, n° 8, 1997, p. 173-190.
- MÜLLER (Bertrand), « À la recherche des archives de la recherche. Problèmes de sens et enjeux scientifiques », *Genèses*, n° 63, 2006, p. 4-24.
- MÜLLER (Bertrand), « Sciences sociales, Archives de la recherche », *Genèses*, n° 63, 2006, 174 p.
- MÜLLER (Bertrand), « Onze thèses sur les archives de la recherche pour une nouvelle politique patrimoniale et scientifique », *Revue de synthèse*, n° 136, 2015, p. 449-476.
- ODEH (Souad), « Les données de la recherche : transformation ou transmission du métier de documentaliste », *I2D - Information, données & documents*, n° 54, 2017, p. 4-7
- OGILVIE (Denise), « Archives scientifiques : un patrimoine dans tous ses états. L'exemple de l'Institut Pasteur », *La Gazette des archives*, n° 179, 1997, p. 437-453.
- OPPERMAN (Fabien), « Les archives des universités : une question d'actualité », *La Gazette des archives*, n° 231, 2013, p. 13-24.
- PAVIE (Cristiana), *Les archives du centre INRA d'Angers*, rapport de stage pour l'obtention du DESS « histoire et métiers des archives », sous la direction de Valérie Poinssotte, Université d'Angers, 2002, 200 p.
- POINSOTTE (Valérie), « Les archives de l'Université d'Angers », *La Gazette des archives*, n° 193, 2002, p. 123-127.
- POMART (Julien), « Archives personnelles de chercheurs : quel statut ? », *Archives de la fondation Maison des sciences de l'homme*, 2011, disponible sur : <https://archivesfmsh.hypotheses.org/46>, (consulté le 20 décembre 2020).
- POUPARDIN (Denis), *Regards croisés sur les archives de l'Inra. Contribution à l'étude de son futur du passé, Rapport*, Paris, INRA, 1994, 344 p.
- POUPARDIN (Denis), *Une politique d'archivage à l'INRA ?*, *Rapport de mission*, Paris, Inra, 1994, 110 p.
- Quel accès, quel traitement pour les documents et données de l'enseignement et de la recherche ? Actes des journées d'études de la section Aurore - Archivistes des universités, rectorats, organismes de recherche et mouvements étudiants - de l'Association des archivistes français des 28 novembre 2014 et 6 novembre 2015*, *La Gazette des archives*, n° 243, 2016, 217 p.
- RÉROLLE (Raphaëlle), « Archives à vendre ou à laisser », *Le Monde*, 2012, disponible sur : [https://www.lemonde.fr/culture/article/2012/12/20/archives-a-vendre-ou-a-laisser\\_1809068\\_3246.html](https://www.lemonde.fr/culture/article/2012/12/20/archives-a-vendre-ou-a-laisser_1809068_3246.html) (consulté le 20 décembre 2020).

*Richesse et diversité : à la découverte des archives des sciences humaines et sociales*, *La Gazette des archives*, n° 212, AAF, 2008-4, 171 p.

*Sciences et archives contemporaines : actes des journées d'études organisées par l'École nationale du patrimoine*, Paris, 20-22 novembre 1996, *Les cahiers de l'École nationale du patrimoine*, n° 3, 1999, 144 p.

SILBERMAN (Roxane), *Les sciences sociales et leurs données*, Pour le compte du ministère de l'Éducation nationale, de la recherche et de la technologie, Paris, Ministère de l'Éducation nationale, de la recherche et de la technologie, 1999, 83 p.

TULOUP (Guillaume), *La gestion des données de la recherche agronomique : de la science ouverte à l'histoire des sciences*, mémoire de master sciences de l'information et des bibliothèques sous la direction de Clément Oury, Enssib, 2021, 139 p.

WELFELÉ (Odile), « L'éprouvette archivée. Réflexions sur les archives et les matériaux documentaires issus de la pratique scientifique contemporaine », *La Gazette des archives*, n° 163, 1993, p. 349-358.

WELFELÉ (Odile), « La Souris et l'encrier. Pratiques scientifiques et inscriptions documentaires », *Alliage*, n° 19, 1994, p. 52-57.

WELFELÉ (Odile), « Les archives scientifiques en France. Communication faite dans le cadre de la quatrième conférence européenne sur les archives, Lancaster, 13-18 septembre 1994 », *Janus*, n° 2, 1995, p. 52-54.

WELFELÉ (Odile), « Quel archivage pour l'information scientifique en ligne ? », École nationale du patrimoine, *Patrimoine et multimédia : le rôle du conservateur, colloque organisé les 23, 24 et 25 octobre 1996 par l'École nationale du Patrimoine à la Bibliothèque nationale de France*, Paris, la Documentation française, 1997, p. 243-254.

WELFELÉ (Odile), « Organiser le désordre : usages du cahier de laboratoire en physique contemporaine », *Alliage*, n° 37-38, 1998, 15 p.

WELFELÉ (Odile), « Les archives scientifiques contemporaines et l'écriture de la science. Le cas du CNRS. Entretien avec Muriel Le Roux », *Genesis*, n° 20, 2003, p. 167-176.

WELFELÉ (Odile), « Les Archives du CNRS », *La Revue pour l'histoire du CNRS*, n° 14, 2006, [en ligne], disponible sur : <https://journals.openedition.org/histoire-cnrs/1847>, (consulté le 26 janvier 2022).

WOLIKOW (Serge), « L'enquête sur les archives de la recherche en sciences humaines et sociales (ARSHS). Premier bilan », *Histoire@Politique*, n° 9, 2009, p. 100.

## Pratiques culturelles

BAETENS (Jan), « La culture populaire n'existe pas, ou les ambiguïtés des *cultural studies* », *Hermès*, n° 42, 2005, p. 70-77.

BOURDIEU (Pierre), *La distinction. Critique sociale du jugement*, Paris, Minuit, 1979, 670 p.

BROMBERGER (Christian) (sous la dir. de), *Passions ordinaires. Du match de football au concours de dictée*, Paris, Bayard, 1998, 544 p.

- COULANGEON (Philippe), *Sociologie des pratiques culturelles*, Paris, La Découverte, 2010, 125 p.
- COULANGEON (Philippe), « Les enquêtes sur les pratiques culturelles et les loisirs », dans CHENU (Alain) (sous la dir. de), *La France dans les comparaisons internationales. Guide d'accès aux grandes enquêtes statistiques en sciences sociales*, Paris, Presses de Sciences Po, 2011, p. 85-101.
- COULANGEON (Philippe), « Le privilège culturel des cadres », dans Paul Bouffartigue (sous la dir. de), *Cadres, classes moyennes : vers l'éclatement*, Paris, Armand Colin, 2011, p. 187-201.
- DONNAT (Olivier), « Les pratiques culturelles des Français à l'ère numérique. Éléments de synthèse 1997-2008 », *Culture études*, n° 5, 2009, p. 1-12.
- DONNAT (Olivier), « Pratiques culturelles, 1973-2008. Dynamiques générationnelles et pesanteurs sociales », *Culture études*, n° 7, 2011, p. 1-36.
- LOMBARDO (Philippe), WOLFF (Loup), *Cinquante ans de pratiques culturelles en France*, Paris, Ministère de la Culture, 2020, 92 p.
- MOLÉNAT (Xavier), « Le mélange des genres », *Sciences Humaines*, n° 170, 2006, p. 27.
- PETERSON (Richard A.), « Le passage à des goûts omnivores : notions, faits et perspectives », *Sociologie et sociétés*, n° 36, 2004, p. 145-164.
- PRONOVOST (Gilles), *Temps sociaux et pratiques culturelles*, Québec, Presses de l'Université du Québec, 2005, 180 p.
- Secrétariat général à la Modernisation de l'action publique, *Dossier de presse : le numérique pour transformer l'État*, 2014, disponible sur : [https://www.gouvernement.fr/sites/default/files/action/piece-jointe/2014/09/dp\\_-\\_transformation\\_numerique\\_-\\_version\\_web.pdf](https://www.gouvernement.fr/sites/default/files/action/piece-jointe/2014/09/dp_-_transformation_numerique_-_version_web.pdf), (consulté le 17/08/2020).

## Méthodologie

- BARDIN (Laurence), *L'analyse de contenu*, Paris, Presses universitaires de France, 2003, 291 p.
- BERTHIER (Nicole), *Les techniques d'enquête, méthodes et exercices corrigés*, Paris, Armand Colin, 2010, 350 p.
- BLANCHET (Alain), GOTMAN (Anne), *L'enquête et ses méthodes : l'entretien*, Paris, Nathan, 1992, 128 p.
- CHAUCHAT (Hélène), *Exercices corrigés. Méthodes d'enquête en psychosociologie*, Paris, Dunod, 1996, 200 p.
- DESCAMPS (Florence), *L'historien, l'archiviste et le magnétophone : de la constitution de la source orale à son exploitation*, Paris, Comité pour l'histoire économique et financière de la France, 2001, 864 p.
- JAVEAU (Claude), *L'enquête par questionnaire : manuel à l'usage du praticien*, Gembloux, Éditions de l'université de Bruxelles, 1990, 158 p.

LENOBLE Catherine, *Collecter la mémoire de l'autre. Une sociologie des faiseurs de mémoire, Maîtrise Arts et Culture, IUP Ingénierie culturelle et touristique*, Lille, Université Charles de Gaulle, Lille 3, 2004, 62 p.

LESERVOISIER (Olivier), VIDAL (Laurent), *L'anthropologie face à ses objets, nouveaux contextes ethnographiques*, Paris, Éditions des Archives contemporaines, 2007, 295 p.

MARTIN (Olivier), *L'analyse des données quantitatives*, Paris, Armand Colin, 2009, 126 p.

MÉRY (Stéphane), « L'utilisation du différenciateur sémantique en sociologie pour appréhender des facteurs agissant sur le choix des pratiques sportives », *Bulletin de méthodologie sociologique*, n° 98, 1998, p. 40-59.

NÉE (Émile), VALETTE (Mathieu), DAUBE (Jean-Michel), FLEURY (Serge) (sous la dir. de), *JADT 2014. Actes des journées internationales d'analyse des données textuelles*, Paris, Inalco - Sorbonne Nouvelle, 2014, 738 p.

POZZO DI BORGO (Cécile), RUDELLE (Odile), VAISSE (Maurice), « Le témoignage oral : choix des témoins, conduite de l'entretien », dans *Les nouvelles archives. Formation et collecte. Actes du XXVIII<sup>e</sup> congrès national des Archivistes français, Paris, 29 septembre - 1<sup>er</sup> octobre 1986*, Paris, Archives Nationales, 1987, p. 194-197.

SINGLY (François de), *L'enquête et ses méthodes. Le questionnaire*, Paris, Armand Colin, 2012, 124 p.

TAUVERON (Matthias), « De la cooccurrence généralisée à la variation du sens lexical », *Corpus*, n° 11, 2012, p. 167-189.

VERMERSCH (Pierre), *L'entretien d'explicitation*, Issy-les-Moulineaux, ESF éditeur, 2003, 221 p.

VERMERSCH (Pierre), *Explicitation et phénoménologie : vers une psychophénoménologie*, Paris, Presses universitaires de France, 2012, 456 p.

## Sources

Notre travail s'appuie sur différents recueils de données croisant différentes méthodes disciplinaires : des enquêtes, l'observation de fonds d'archives chez le producteur, le recensement de fonds d'archives définitives, l'analyse de sources imprimées. Il a fallu préalablement délimiter le corpus d'institutions et laboratoires retenus.

## Recensement des unités, organismes de recherche ou assimilés et projets de recherche

Pour construire le corpus présenté en annexe 1, les sites Internet des établissements de recherche, des écoles doctorales, des formations et des campus ont été systématiquement consultés. Un certain nombre sont cités dans la thèse :

### Outils transversaux

CNRS, *Grafilabo*, disponible sur : <https://www2.cnrs.fr/grafilabo/accueil.php>, (consulté le 12 juin 2020).

ScanR | Moteur de la Recherche et de l'Innovation, disponible sur : <https://scanr.enseignementsup-recherche.gouv.fr/>, (consulté le 6 aout 2020).

### Laboratoires et structures de recherche

*Institut de recherche en horticulture et semences*, disponible sur : <https://www6.angers-nantes.inrae.fr/irhs/>, (consulté le 12 juin 2020).

*Institut Jean-Pierre Bourgin*, disponible sur : <https://www-ijpb.versailles.inra.fr/fr/>, (consulté le 6 aout 2020).

*Plateforme de Cytologie et Imagerie du Végétal - Présentation*, disponible sur : <https://www6.versailles-grignon.inrae.fr/pciv/Prestations>, (consulté le 27 mai 2020).

*SPS - Saclay Plant Sciences - Présentation*, disponible sur : <https://www6.inrae.fr/saclay-plant-sciences/Presentation>, (consulté le 22 décembre 2020).

*BIOGER - Présentation de l'unité*, disponible sur : <https://www6.versailles-grignon.inrae.fr/bioger/Page-d-accueil/Presentation-de-l-unite>, (consulté le 6 aout 2020).

*Le mot du directeur - ENS - Département de biologie*, disponible sur : <https://www.biologie.ens.fr/depbio/?article19>, (consulté le 6 aout 2020).

*Accueil - Laboratoire Écologie, Systématique et Évolution*, disponible sur : <https://www.es.e.universite-paris-saclay.fr/>, (consulté le 6 aout 2020).

## Formations

*Master Sciences du Végétal – CONTEXTE*, disponible sur : <https://www.master-sciences-du-vegetal.fr/CONTEXTE>, (consulté le 22 décembre 2020).

*Master Biodiversité, écologie et évolution - UA - Catalogue des formations*, disponible sur : <http://formations.univ-angers.fr/fr/offre-de-formation/master-lmd-MLMD/sciences-technologies-sante-04/master-biodiversite-ecologie-et-evolution-IZFLFZFA.html>, (consulté le 22 décembre 2020).

*Master Biologie végétale - UA - Catalogue des formations*, disponible sur : <http://formations.univ-angers.fr/fr/offre-de-formation/master-lmd-MLMD/sciences-technologies-sante-04/master-biologie-vegetale-IZFLAP3I.html>, (consulté le 22 décembre 2020).

## Prix

*Prix Georges Morel | Prix en chimie et sciences du vivant | Prix et médailles | Encourager la vie scientifique*, disponible sur : <https://www.academie-sciences.fr/fr/Prix-en-chimie-et-sciences-du-vivant/prix-georges-morel.html>, (consulté le 22 décembre 2020).

*Grand prix Pierre et Cyril Grivet | Prix en chimie et sciences du vivant | Prix et médailles | Encourager la vie scientifique*, disponible sur : <https://www.academie-sciences.fr/fr/Prix-en-chimie-et-sciences-du-vivant/prix-pierre-et-cyril-grivet.html>, (consulté le 22 décembre 2020).

## Projets de recherche

*FloRHiGe – Accueil*, disponible sur : <https://www6.inrae.fr/florhige>, (consulté le 6 aout 2020).

*RosesMonde – OpenEdition*, disponible sur : <https://www.openedition.org/16129>, (consulté le 6 aout 2020).

## Enquêtes

Trois enquêtes ont été menées conjointement et/ou successivement.

### Enquête par voie de questionnaire

Le questionnaire a été administré de décembre 2015 à avril 2016 via le logiciel d'enquête SphynxOnline et la plateforme sécurisée mise à disposition par l'université d'Angers (<http://enquetes.univ-angers.fr/>), garantissant la sécurité et la confidentialité des données. Il a obtenu 102 réponses exploitables.

### Présentation détaillée du questionnaire et des résultats en annexe 2.

## Entretiens

Les 15 entretiens ont été menés en deux temps : une première phase exploratoire entre 2014 et 2016 et une seconde phase dont les personnes-ressources ont été identifiées grâce au questionnaire administré en 2015-2016, en 2017.

### Entretiens exploratoires avec des acteur-riche-s de la recherche en sciences du végétal

Cécile Abalain, directrice technique du service Innovation R&D de *Végépolys*, le 22 décembre 2014.

Marc Villar, directeur de recherche à l'Inra et directeur de l'unité mixte de recherche Biologie intégrée pour la valorisation de la diversité des arbres et de la forêt, le 12 octobre 2015.

Marina Pavlides, documentaliste du laboratoire ECOSYS, le 13 octobre 2015.

Ivan Sache, professeur de pathologie végétale et Épidémiologie, AgroParisTech, le 26 novembre 2015.

Michel Dron, professeur de biologie et pathologie végétale, Université Paris sud-Orsay, le 3 février 2016.

### Entretiens avec des chercheur-se-s des institutions angevines ou d'Île-de-France

Entretien avec Valentin Changenet, 24 février 2017.

Entretien avec Julie Bourbeillon, 30 mars 2017.

Entretien avec Fabien Chardon, le 21 avril 2017.

Entretien avec Jérémy Clotault, le 28 avril 2017.

Entretien avec Bertrand Dubreucq, le 24 mars 2017.

Entretien avec Rozenn Le Hir, le 21 avril 2017.

Entretien avec Sophie Nadot, le 24 mars 2017.

Entretien avec Thierry Rouxel, 26 avril 2017.

Entretien avec Ivan Sache, le 11 avril 2017.

Entretien avec Philippe Simoneau, 30 mars 2017.

### **Présentation détaillée des témoins et inventaires chrono-thématiques en annexe 3.**

### Enquête auprès de services d'archives

Une cartographie des services d'archives et archivistes susceptibles d'être intervenus auprès des laboratoires de notre corpus a été réalisée et un contact par courriel systématiquement établi. Quelques entretiens ont également été réalisés.

Notre demande portait sur deux sujets :

- La description des actions archivistiques menées auprès des laboratoires listés ;
- Le signalement des éventuels fonds ou versements d'archives correspondant à nos critères.



Une liste personnalisée des laboratoires, extraite de notre corpus, était annexée à la demande ainsi qu'une brève explication de notre projet de recherche.

**Les services d'archives contactés sont les suivants :**

- Archives nationales
- Archives départementales de Loire-Atlantique (sans réponse), Maine-et-Loire, Yveline, Essonne, Seine-Saint-Denis
- Archives de Paris
- Archives d'établissement : Agro-Campus Ouest, AgroParisTech, Anses, CNRS, ENS, EPHE, Inra, Inserm, IRD, MNHN.
- Archives d'université : Angers, Nantes, Paris VI, Paris VII, Paris XI, Paris XII, Évry.

## Fonds d'archives

Notre recherche n'avait pas vocation à analyser et à s'appuyer sur les archives définitives, celles qui entrent dans le réseau des archives publiques, notamment nationales ou départementales après sélection, mais sur celles qu'on a longtemps appelé les archives en formation. Nous avons cependant souhaité avoir une vue globale des fonds conservés à titre historique à côté de l'observation précise des fonds détenus par nos témoins.

### Observation directe

Les archives qui ont retenues toute notre attention sont celles que nous avons pu observer auprès des chercheur·se·s que nous avons rencontrés. Ainsi, une partie du temps d'entretien a été consacré à la présentation des documents papier comme numériques des chercheur·se·s et à la visite des bureaux et des laboratoires.

L'annexe 3 décrit la méthodologie et l'annexe 4 propose une remise en contexte des typologies observées en les situant dans leur environnement.

### Instruments de recherche

Pour recenser les fonds historiques collectés, nous avons utilisé différents guides de sources, catalogues et répertoires. Nous avons cherché si les laboratoires de notre corpus avaient réalisé des versements dans des institutions patrimoniales. Ces fonds, très peu nombreux, ont seulement été repérés. Ils nous ont permis d'avoir une idée des archives conservées par les institutions. Ces fonds n'ont pas été consultés.

## **Guides**

CHARMASSON (Thérèse), Les archives des scientifiques, XVI<sup>e</sup>-XX<sup>e</sup> siècle. Guide des fonds conservés en France, Paris, Éditions du CTHS, 2006, 628 p.

MISSION DES ARCHIVES DU MINISTÈRE DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR ET DE LA RECHERCHE, *Les mémoires de la Recherche. État des versements*, 2010, 302 p.

## **Bases de données et catalogues en ligne**

Archives nationales : salle des inventaires virtuelles.

Catalogue en ligne des archives et des manuscrits de l'enseignement supérieur (Calames).

## **Instruments de recherche analytiques**

Archives départementales du Maine-et-Loire : inventaires et bordereaux de versements.

## **Cartographie des fonds historiques/définitifs**

### **Archives nationales**

20060193 Fonds Agriculture ; Institut national de la recherche agronomique (INRA).

### **Archives départementales de l'Essonne**

2Fi/2367 à 2369 ORSAY. Institut de biotechnologie des plantes (maquette), Philippe Gazeau, architecte, Jacques Forte, assistant, Yves Morelle, photographe, s.d. N et B. Dim. 17,5 X 24 (s.d.).

2Fi/3001 PALAISEAU. - Les ânes de l'INRA, au pré, par Fiorella Giovanni, 1984, Coul. Dim. 12,5 x 19 cm (1984).

Inquarto/679 L'INRA et l'environnement, inventaire des recherches. - Paris : INRA, 1972. - 98 p. ronéot. (1972).

### **Université d'Angers**

8 LAB Archives du laboratoire PMS

### **Bibliothèque des Lettres et sciences humaines et sociales de l'ENS**

BOT Fonds Botanique.

## Sources imprimées

Elles nous ont permis d'éclairer le contexte juridique et réglementaire, d'approcher le fonctionnement des laboratoires via les rapports d'évaluation et de constituer un corpus de revues de référence.

### Lois, règlements, circulaires et instructions

*Code de la recherche*

*Code du patrimoine*

Instruction DPACI-RES-2005-003 du 22 février 2005 relative au tri et à la conservation des archives reçues et produites par les services et établissements concourant à l'Éducation nationale.

Circulaire DAF-DPACI-RES-2006-008 du 12 septembre 2006 sur les archives des universités.

Instruction DAF-DPACI-RES-2007-002 du 15 janvier 2007 relative au traitement et à la conservation des archives des délégations du CNRS et des archives des unités de recherche et de service.

Décret n° 2021-1572 du 3 décembre 2021 relatif au respect des exigences de l'intégrité scientifique par les établissements publics contribuant au service public de la recherche et les fondations reconnues d'utilité publique ayant pour activité principale la recherche publique.

### Rapports d'évaluation de l'Aéres et du Hcéres

<b>Sigle du laboratoire</b>	<b>Année(s) du ou des rapport(s)</b>
Bioger-CPP	2009, 2014
Cesco	2013, 2018
Ecosys	2014
Ese	2009, 2014
GQE-Le Moulons	2014
Ibens	2014, 2018
IEES	2013, 2018
IJPB	2014, 2019
IPS2	2014
IRHS	2011, 2016
Isyeb	2013, 2018
LBMCE	2018
LBPV	2011, 2016
Leva	2011, 2016
Maiage	2014
PMMC	2012, 2018
RCIM	2011, 2016

Sonas	2011, 2016
Urgi	2014

## Revues en sciences du végétal

### Revues récentes

*Frontiers in Plant Science*, disponible sur : <https://www.frontiersin.org/journals/plant-science/> (consulté le 6 aout 2020).

*Home | Applied and Environmental Microbiology*, disponible sur : <https://aem.asm.org/>, (consulté le 6 aout 2020).

*Journal of Experimental Botany | Oxford Academic*, disponible sur : <https://academic.oup.com/jxb>, (consulté le 6 aout 2020).

*New Phytologist - Wiley Online Library*, disponible sur <https://nph.onlinelibrary.wiley.com/journal/14698137>, (consulté le 6 aout 2020).

*Plant Physiology*, disponible sur : <http://www.plantphysiol.org/>, (consulté le 6 aout 2020).

*PLOS ONE: accelerating the publication of peer-reviewed science*, disponible sur : <https://journals.plos.org/plosone/>, (consulté le 6 aout 2020).

### Revues anciennes

Jean Gaspar Fuessly, *Archives de l'histoire des insectes*, traduit de l'allemand, 1794, 248 p.

*Annales du Muséum national d'histoire naturelle*, n° 1, 1802, 508 p.

*Mémoires du Muséum d'histoire naturelle*, n° 1, 1815, 492 p.

*Nouvelles annales du Muséum d'histoire naturelle ou recueil de mémoires*, n° 1, 1832, 476 p.

*Archives du Muséum d'histoire naturelle*, n° 1, 1839, 464 p.

Jacques-Antoine Guillemin (sous la dir. de), *Archives de botanique ou recueil mensuel de mémoires originaux, d'extraits et analyses bibliographiques, d'annonce et d'avis divers concernant cette science*, n° 1, 1833, 1 160 p.

*Nouvelles archives du Muséum d'histoire naturelle*, n° 1, 1865, 453 p.

Henri De Lacaze Duthiers (sous la dir. de), *Archives de zoologie expérimentale et générale*, n° 1, 1872, 859 p.

*Archives des sciences physiques et naturelles*, n° 1, 1878, 599 p.

Édouard Van Beneden, Charles Van Bambeke, *Archives de biologie*, n° 1, 1880, 736 p.

Maurice Mendelssohn, Charles Richet (sous la dir. de), *Archives slaves de biologie*, n° 1, 1886, 724 p.

Jean-Martin Charcot (sous la dir. de), *Archives de médecine expérimentale et d'anatomie pathologique*, n° 1, 1889, 886 p.

Raphaël Blanchard (sous la dir. de), *Archives de parasitologie*, n° 1, 1898, 639 p.

Société nationale de protection de la nature, *Bulletin de la Société nationale d'acclimatation de France : revue des sciences naturelles appliquées*, 1925, 240 p.

## Sources de la pratique archivistique

L'objectif était, d'une part, d'appréhender le cadre référentiel dans lequel se déploie l'activité de l'archiviste, d'autre part, d'analyser la perception que la profession se fait de l'activité de recherche.

### Normes et concept archivistiques

*ISAD(G) : norme générale et internationale de description archivistique*, Paris, Conseil international des archives, 2000, 93 p.

*ISAAR (CPF) : Norme Internationale sur les notices d'autorité utilisées pour les Archives relatives aux collectivités, aux personnes ou aux familles*, Conseil international des archives, Paris, 2004, 70 p.  
*Information et documentation - Gestion des documents d'activité*, ISO 15489-1, 2016, La-Plaine-Saint-Denis, Association française de normalisation, 2016, 495 p.

International Council on Archives, *Records in Contexts - Ontology*, disponible sur : <https://www.ica.org/fr/records-in-contexts-ontology>, (consulté le 10 janvier 2021).

International Council on Archives, *Records in Contexts Ontology (ICA RiC-O) version 0.1*, disponible sur : <https://www.ica.org/standards/RiC/ontology.html#DemographicGroup>, (consulté le 10 janvier 2021).

International Council on Archives, *Records in Contexts - Modèle conceptuel*, disponible sur : <https://www.ica.org/fr/records-in-contexts-modele-conceptuel>, (consulté le 10 janvier 2021).

### Enquête Arisc

Les documents produits par l'enquête Arisc sont conservés par le service des archives du CNRS sous le n°960080.

Nous avons plus particulièrement mobilisé :

- Bilan des enquêtes ARISC, février-juin 1994
- Document de description du programme ARISC rédigé par Odile Welfel en mai 1996.
- Mission des Archives nationales auprès du CNRS, *Programme ARISC : bilan 1995, perspective et projets 1996*, 4 mars 1996, 40 p.
- Transcription des entretiens de François Rechenmann (FRE), responsable de l'équipe (entretiens le 6 juin et le 28 août 1995).

## Outils réalisés par les archivistes à destination des chercheur.se.s

### Tableaux de gestion produits par des services d'archives

« Recherche », *Tableau de gestion des archives*, Institut national d'études démographiques (INED), 2016, p. 111-117.

*Tableau de gestion des documents produits par les laboratoires de recherche*, Bureau des archives de l'université Paris Diderot, 2018, 12 p.

*Tableau de gestion des archives publiques de la maison René-Ginouvé*, Maison René-Ginouvé, 2011, 36 p.

### Outils collectifs produits par la section Aurore de l'AAF

*Fiche pratique : traiter un vrac d'archives de laboratoire*, 2011, 4 p.

*Fiche pratique : traiter un vrac d'archives de chercheur*, 2011, 4 p.

*Référentiel de gestion des archives de la recherche*, Association des archivistes français, Paris, 2012, 14 p. [Mis en ligne en 2020 grâce à un partenariat avec la plateforme DoraNum <https://doranum.fr/stockage-archivage/referentiel-de-gestion-des-archives-de-la-recherche/>]

*Définition des données de la recherche*, 2016, 1 p.

*Journée d'études « Archiver la recherche : responsabilités partagées »*, 23 juin 2016. Actes publiés dans *La Gazette des archives*, n° 246, 2017, 107 p.

*Fiche pratique relative à la prise en charge des archives d'une unité mixte de recherche (UMR)*, 2017, 3 p.

Support de sensibilisation : « "Je n'ai pas d'archives !" - Sept idées reçues sur les archives de la recherche », 2017 (une brochure et une affiche, en français et en anglais).

*Fiche pratique : rôle de l'archiviste dans un projet de gestion des données de la recherche*, 2019, 8 p.

*Communiqué de presse « parution d'un décret relatif au respect des exigences de l'intégrité scientifique l'AAF se félicite »*, 2022, 2 p.



## Table des illustrations

Figure 1 – Représentation schématique du <i>records continuum</i> selon Frank Upward .....	22
Figure 2 – Nombres des mots-clés les plus associés spontanément aux archives, regroupés par proximité de sens (source : enquête en ligne de décembre 2015 à avril 2016, annexe 2, question n° 1) .....	50
Figure 3 – Comparaison des mots-clés associés spontanément aux archives, sans regroupement par proximité de sens, entre les répondant·e·s étant ou non déjà allés, au cours de leur vie, dans un centre d'archives pour des recherches historiques et généalogiques (source : enquête en ligne de décembre 2015 à avril 2016, annexe 2, questions n°s 1 et 59).....	52
Figure 4 – Proximité et distance sémantique d'une liste de termes proposés en regard du verbe « archiver » (source : enquête en ligne de décembre 2015 à avril 2016, annexe 2, question n° 4)..	54
Figure 5 – Proximité et distance sémantique d'une liste de termes proposés en regard du mot « archives » (source : enquête en ligne de décembre 2015 à avril 2016, annexe 2, question n° 3)..	57
Figure 6 – Sous-corpus « bibliothèque » (chercheur·se·s ayant cité « bibliothèque » ou « librairie » dans les mots-clés) : nombre d'occurrences des mots-clés les plus associés spontanément aux archives regroupés par proximité de sens (source : enquête en ligne de décembre 2015 à avril 2016, annexe 2, question n° 1).....	65
Figure 7 – Matérialité des archives : répartition des positionnements des archives d'un pôle à un autre ( <i>ex. chaud, -2 ; froid, 2</i> ) sur les échelles bipolaires chaud-froid, actif-passif, résistant-fragile, beau-laid, léger-lourd et brillant-sombre (source : enquête en ligne de décembre 2015 à avril 2016, annexe 2, question n° 2).....	72
Figure 8 – Conservation et élimination : proximité et distance sémique d'une liste de termes proposés en regard du verbe « archiver » (source : enquête en ligne de décembre 2015 à avril 2016, annexe 2, question n° 4).....	75
Figure 9 – Sous-corpus "conservation" (chercheur·se·s utilisant les différentes formes et synonymes de conserver – conservation, sauvegarde, préserver, etc. – dans les mots-clés et définitions) : nombre d'occurrences des mots-clés les plus associés spontanément aux archives regroupés par proximité de sens (source : enquête en ligne de décembre 2015 à avril 2016, annexe 2, question n° 1) .....	77
Figure 10 – Comparaison de l'attribution de différents niveaux d'importance dans l'évaluation de la nécessité de conserver 26 typologies documentaires (source : enquête en ligne de décembre 2015 à avril 2016, annexe 2, question n° 13).....	78



Figure 11 – Réutilisation des archives : proximité et distance sémantique d’une liste de termes proposés en regard des mots « archives » et « archiver » (source : enquête en ligne de décembre 2015 à avril 2016, annexe 2, questions n <sup>os</sup> 3 et 4) .....	86
Figure 12 – La mémoire autobiographique, à la frontière entre mémoire individuelle et mémoire collective (source : Carine Malle, Béatrice Desgranges, Denis Peschanski, Francis Eustache, « La force de la mémoire collective dans la mémoire autobiographique », <i>Revue de neuropsychologie</i> , vol. 10, 2018, p. 63) .....	90
Figure 13 – Sous-corpus « histoire » (chercheur·se·s ayant cité « histoire » ou « historique » dans les mots-clés) : nombre d’occurrences des mots-clés les plus associés spontanément aux archives regroupés par proximité de sens (source : enquête en ligne de décembre 2015 à avril 2016, annexe 2, question n <sup>o</sup> 1).....	98
Figure 14 – Comparaison des cooccurrences des mots « ancien » et « vieux » cités au moins deux fois dans les mots-clés les plus associés spontanément aux archives sans regroupement par proximité de sens (source : enquête en ligne de décembre 2015 à avril 2016, annexe 2, question n <sup>o</sup> 1) .....	106
Figure 15 – Valeur des archives : répartition des positionnements des archives sur les échelles bipolaires positif-négatif, utile-inutile, important-futile et précieux-sans valeur (source : enquête en ligne de décembre 2015 à avril 2016, annexe 2, question n <sup>o</sup> 2) .....	108
Figure 16 – Émotion et archives : répartition des positionnements des archives sur les échelles bipolaires beau-laid, facile-difficile, bon-mauvais, agréable-désagréable, brillant-sombre et positif-négatif (source : enquête en ligne de décembre 2015 à avril 2016, annexe 2, question n <sup>o</sup> 2) .....	118
Figure 17 – Arbre de cooccurrences obtenu à partir des mots-clés associés spontanément aux archives – réalisé avec le logiciel Iramuteq (source : enquête en ligne de décembre 2015 à avril 2016, annexe 2, question n <sup>o</sup> 1).....	122
Figure 18 – Arbre de cooccurrences obtenu à partir des définitions des archives – sans inclusion du terme « archives » – réalisé avec le logiciel Iramuteq (source : enquête en ligne de décembre 2015 à avril 2016, annexe 2, question n <sup>o</sup> 1).....	124
Figure 19 – Arbre de cooccurrences obtenu à partir des définitions des archives – avec exclusion des termes « archives » « aller » et « voir » – réalisé avec le logiciel Iramuteq (source : entretiens auprès de dix chercheur·se·s entre février et avril 2017, annexe 3) .....	126
Figure 20 – Structure de la représentation des archives par les chercheur·se·s en sciences du végétal : noyau central, éléments périphériques et porte d’entrée. ....	137
Figure 21 – Nombre d’employé·e·s dans les laboratoires étudiés (source : collecte de données en ligne concernant les laboratoires entre décembre 2015 et avril 2017, annexe 1).....	143

Figure 22 – Régime de production des savoirs à partir du positionnement des chercheur·se·s sur trois échelles fondamentale/appliquée/finalisée (source : enquête en ligne de décembre 2015 à avril 2016, annexe 2, question n° 44).....	150
Figure 23 – Les principales sections du CNRS concernant les sciences du végétal et leur évolution (source : Secrétariat général du comité national, « Les sections et les commissions interdisciplinaires depuis 1949 », 2010, 27 p.).....	154
Figure 24 – Qualification de leurs sujets de recherche par les chercheur·se·s : nombre de réponses choisies pour chaque question (source : enquête en ligne de décembre 2015 à avril 2016, annexe 2, questions n°s 40 à 43).....	156
Figure 25 – Nuage de mots réalisé à partir des sujets de recherche indiqués par les chercheur·se·s (source : enquête en ligne de décembre 2015 à avril 2016, annexe 2, question n° 79).....	157
Figure 26 – Comparaison des mots-clés associés spontanément aux archives, regroupés par proximité de sens, entre l'ensemble des répondant·e·s et ceux et celles travaillant spécifiquement en végétal spécialisé, grande culture, plante modèle et sur les semences (source : enquête en ligne de décembre 2015 à avril 2016, annexe 2, questions n°s 1 et 42 & 43).....	161
Figure 27 – Qualification des archives et du végétal : comparaison à partir des scores moyens de 12 échelles bipolaires (source : enquête en ligne de décembre 2015 à avril 2016, annexe 2, questions n°s 2 et 39).....	170
Figure 28 – Les besoins qui motivent les chercheur·se·s dans leur travail : positionnement des répondant·e·s sur une pyramide de Maslow (source : enquête en ligne de décembre 2015 à avril 2016, annexe 2, question n° 48).....	179
Figure 29 – Rôle et place d'un·e chercheur·se dans la société (source : enquête en ligne de décembre 2015 à avril 2016, annexe 2, question n° 34).....	181
Figure 30 – Temps de travail hebdomadaire (source : enquête en ligne de décembre 2015 à avril 2016, annexe 2, question n° 51).....	182
Figure 31 – Rôle et place d'un·e chercheur·se dans la production de la connaissance (source : enquête en ligne de décembre 2015 à avril 2016, annexe 2, question n° 34).....	183
Figure 32 – Comparaison des critères de réussite d'un·e chercheur·se en fonction du sexe (source : enquête en ligne de décembre 2015 à avril 2016, annexe 2, questions n°s 35 et 85).....	188
Figure 33 – Comparaison de la répartition du temps de travail par activité en fonction des grades (source : enquête en ligne de décembre 2015 à avril 2016, annexe 2, questions n°s 37 et 83).....	194
Figure 34 – Comparaison de la répartition du temps de travail par activité en fonction de l'âge (source : enquête en ligne de décembre 2015 à avril 2016, annexe 2, questions n°s 37 et 84).....	195

Figure 35 – Fréquentation des équipements culturels dans les 12 derniers mois (sources : enquête en ligne de décembre 2015 à avril 2016, annexe 2, question n° 59b ; enquête du ministère de la Culture sur les pratiques culturelles des Français-es 2008, disponible en ligne, question n° 75b).....	211
Figure 36 – Pratiques de loisirs dans les 12 derniers mois (sources : enquête en ligne de décembre 2015 à avril 2016, annexe 2, question n° 58 ; enquête du ministère de la Culture sur les pratiques culturelles des Français-es, 2008, disponible en ligne, question n° 4).....	212
Figure 37 – Répartition thématique des hobbies (source : enquête en ligne de décembre 2015 à avril 2016, annexe 2, question n° 63).....	213
Figure 38 – Comparaison des intensités des pratiques culturelles en fonction des grades (source : enquête en ligne de décembre 2015 à avril 2016, annexe 2, questions n°s 58, 59b, 61, 62, 63 et 83) .....	217
Figure 39 – Comparaison des mots-clés associés spontanément aux archives, regroupés par proximité de sens, en fonction de l'intensité des pratiques culturelles (source : enquête en ligne de décembre 2015 à avril 2016, annexe 2, questions n°s 1, 58, 59b, 61, 62 et 63) .....	217
Figure 40 – Comparaison de la proximité et distance sémique d'une liste de termes proposés en regard du mot « archives » en fonction de l'intérêt des répondant·e·s pour la généalogie et les recherches historiques (source : enquête en ligne de décembre 2015 à avril 2016, annexe 2, questions n°s 3 et 64) .....	220
Figure 41 – Usages d'Internet (sources : enquête en ligne de décembre 2015 à avril 2016, annexe 2, question n° 68 ; enquête du ministère de la Culture sur les pratiques culturelles des Français-es, 2008, disponible en ligne, question n° 24).....	222
Figure 42 – Rapport à l'histoire des sciences du végétal (source : enquête en ligne de décembre 2015 à avril 2016, annexe 2, question n° 45) .....	228
Figure 43 – Lecture et études de travaux scientifiques (source : enquête en ligne de décembre 2015 à avril 2016, annexe 2, question n° 46).....	229
Figure 44 – Ancienneté des unités de recherche étudiées selon leur généalogie et dans leur forme actuelle (source : collecte de données en ligne concernant les laboratoires entre décembre 2015 et avril 2017, annexe 1) .....	233
Figure 45 – Rapport à la trace et à la transmission (source : enquête en ligne de décembre 2015 à avril 2016, annexe 2, questions n°s 70, 71, 72, 73 et 76) .....	236
Figure 46 – Répartition des chercheur·se·s en fonction de leur volonté de laisser une trace ou de transmettre quelque chose (source : enquête en ligne de décembre 2015 à avril 2016, annexe 2, questions n°s 70, 71, 72 et 76).....	239

Figure 47 – Modélisation de l'évolution dans le temps des documents, des données et des archives en tant que notion. ....	267
Figure 48 – Modélisation de l'évolution dans le temps de quelques typologies et genres de documents exemplaires.....	269
Figure 49 - Proximité et distance sémantique d'une liste de termes ayant rapport avec le numérique proposés en regard du verbe « archiver » et du mot « archiviste » (source : enquête en ligne de décembre 2015 à avril 2016, annexe 2, questions n <sup>os</sup> 4 et 30).....	280
Figure 50 – Lieux de travail des chercheur·se·s en fonction de leur statut et grade (source : enquête en ligne de décembre 2015 à avril 2016, annexe 2, question n° 52).....	285
Figure 51 – Lieux de conservation des données, des documents et des archives (source : enquête en ligne de décembre 2015 à avril 2016, annexe 2, questions n <sup>os</sup> 10, 11 et 12).....	289
Figure 52 - Comparaison de l'ancienneté des documents et données utilisés par les chercheur·se·s en fonction de leur grade (source : enquête en ligne de décembre 2015 à avril 2016, annexe 2, questions n <sup>os</sup> 23 et 83).....	295
Figure 53 – Rôles déclarés des archives dans le travail des chercheur·se·s (source : enquête en ligne de décembre 2015 à avril 2016, annexe 2, question n° 15).....	301
Figure 54 – États émotionnels suscités par l'action d'archiver chez les chercheur·se·s interrogés (source : enquête en ligne de décembre 2015 à avril 2016, annexe 2, question n° 24. Modélisé à partir de Art-mella, <i>Émotions : enquête et mode d'emploi. Tome 1</i> , Chollet, Pourpenser éditions, 2016)	306
Figure 55 - Proximité et distance sémantique d'une liste de termes proposés en regard du verbe « archiver » (source : enquête en ligne de décembre 2015 à avril 2016, annexe 2, question n° 4)	309
Figure 56 – Actions des services d'archives intermédiaires et définitives auprès des laboratoires en sciences du végétal d'Anjou et d'Île-de-France (source : collecte d'information par courriel auprès des services d'archives d'aout à décembre 2015).....	320
Figure 57 – Nombre de chercheur·se·s ayant rencontré, de manière générale et dans le travail, une liste d'acteur·rice de la gestion documentaire (source : enquête en ligne de décembre 2015 à avril 2016, annexe 2, questions n <sup>os</sup> 27 et 28).....	326
Figure 58 – Les activités des archivistes : des plus proches aux plus éloignées d'après les chercheur·se·s interrogés (source : enquête en ligne de décembre 2015 à avril 2016, annexe 2, questions n° 30)	332
Figure 59 - Taux de connaissance des organismes de conservation d'archives (source : enquête en ligne de décembre 2015 à avril 2016, annexe 2, questions n° 32).....	337

Figure 60 – Pratiques de numérisation et d’impression de certaines typologies (source : enquête en ligne de décembre 2015 à avril 2016, annexe 2, question n <sup>os</sup> 21 et 22) .....	358
Figure 61 – Qualification des archives dans le contexte de la recherche par les archivistes : pourcentage d’articles utilisant les expressions citées par dizaine d’années (source : corpus d’articles rédigés par des archivistes de l’enseignement supérieur et de la recherche) .....	364
Figure 62 – Qualification des âges des archives par les archivistes : pourcentage d’articles utilisant les expressions citées par dizaine d’années (source : corpus d’articles rédigés par des archivistes de l’enseignement supérieur et de la recherche) .....	368
Figure 63 – Niveaux d’importance de la conservation de typologies, de genres de documents et d’ensembles documentaires (source : enquête en ligne de décembre 2015 à avril 2016, annexe 2, question n <sup>o</sup> 13).....	381
Figure 64 – Niveaux d’importance de la conservation de certains ensembles documentaires par activités d’origine (source : enquête en ligne de décembre 2015 à avril 2016, annexe 2, question n <sup>o</sup> 13) ...	384
Figure 65 – Niveaux d’importance de la conservation de typologies, genres de documents et ensembles documentaires répartis par missions d’origine (source : enquête en ligne de décembre 2015 à avril 2016, annexe 2, question n <sup>o</sup> 13).....	385
Figure 66 – Niveaux d’importance de la conservation de typologie, genres de documents et ensembles documentaires répartis par catégories de connaissance (source : enquête en ligne de décembre 2015 à avril 2016, annexe 2, question n <sup>o</sup> 13) .....	387
Figure 67 - Conservation, tri ou destruction de dossiers en fonction de leur appartenance à différentes catégories de connaissances selon les archivistes (source : Section Aurore de l’AAF, <i>Référentiel de gestion des archives de la recherche, op. cit., 14 p.</i> ) .....	388
Figure 68 – Niveaux d’importance de la conservation des documents en fonction de leur ancienneté (source : enquête en ligne de décembre 2015 à avril 2016, annexe 2, question n <sup>o</sup> 13) .....	389
Figure 69 – Moments où le document devient « archives » (source : enquête en ligne de décembre 2015 à avril 2016, annexe 2, question n <sup>o</sup> 14) .....	390
Figure 70 – Alternance de collage et d’écriture dans le cahier de laboratoire d’une doctorante (photographie réalisée pendant l’entretien avec Rozenn Le Hir, le 21 avril 2017) .....	396
Figure 71 – Cahier de laboratoire institutionnalisé (photographie réalisée pendant l’entretien avec Bertrand Dubreucq, le 24 mars 2017) .....	397
Figure 72 – Attribution par les chercheur·se·s de la propriété des archives, données et documents qu’ils et elles produisent (source : enquête en ligne de décembre 2015 à avril 2016, annexe 2, question n <sup>o</sup> 9a) .....	409

Figure 73 – Critères utilisés par les chercheur·se·s interrogés pour différencier les propriétaires des archives, données et documents qu'ils et elles produisent (source : enquête en ligne de décembre 2015 à avril 2016, annexe 2, question n° 9b) .....	409
Figure 74 - Tube contenant du matériel biologique étiqueté (photographie réalisée pendant l'entretien avec Bertrand Dubreucq, le 24 mars 2017) .....	414
Figure 75 – Comparaison des critères de réussite d'un·e chercheur·se en fonction du grade (source : enquête en ligne de décembre 2015 à avril 2016, annexe 2, questions n <sup>os</sup> 35 et 83) .....	585
Figure 76 – Comparaison des critères de réussite d'un·e chercheur·se en fonction de l'âge (source : enquête en ligne de décembre 2015 à avril 2016, annexe 2, questions n <sup>os</sup> 35 et 84) .....	586



# Table des matières

<b>SOMMAIRE</b> .....	<b>5</b>
<b>TABLE DES SIGLES ET ACRONYMES</b> .....	<b>7</b>
<b>INTRODUCTION</b> .....	<b>9</b>
<b>CONVENTIONS</b> .....	<b>43</b>
<b>CHAPITRE 1 – CE QUE SONT LES ARCHIVES POUR LES CHERCHEUR·SE·S EN SCIENCES DU VÉGÉTAL</b> .....	<b>45</b>
<b>1. Une place dans le temps et dans l’espace</b> .....	<b>46</b>
<b>1.1. Une temporalité étendue</b> .....	<b>49</b>
1.1.1. Le passé comme point d’entrée .....	50
1.1.2. Quand les temps se mélangent .....	53
1.1.3. Archives et présentisme .....	56
<b>1.2. Des territoires multiformes</b> .....	<b>60</b>
1.2.1. Les archives comme lieu .....	61
1.2.2. Les lieux des archives .....	64
1.2.3. De quoi les archives sont faites .....	68
<b>2. Des utilités théoriques</b> .....	<b>74</b>
<b>2.1. Conserver des archives utiles ?</b> .....	<b>74</b>
2.1.1. Conservées et conserver .....	75
2.1.2. « Quand on parle d’archives on parle de boîtes, de classement » .....	80
2.1.3. L’utilité potentielle au cœur de la définition des archives .....	83
<b>2.2. « Pour mémoire », dans un sens large</b> .....	<b>88</b>
2.2.1. La mémoire, mère de toutes les fonctions .....	89
2.2.2. Les usages de la mémoire et les fonctions des archives : recherche, information, preuve, histoire .....	94
2.2.3. Au-delà de la mémoire : de la trace à l’oubli .....	99
<b>3. Images et imaginaires d’archives</b> .....	<b>104</b>
<b>3.1. Distance et proximité des stéréotypes communs</b> .....	<b>104</b>
3.1.1. Vieux papiers poussiéreux ou précieux trésor permettant de multiples découvertes .....	106
3.1.2. Secrets inviolables ou symbole de transparence démocratique .....	110
3.1.3. Capital de ressources personnelles, supports d’émotions ou documents froids .....	114
<b>3.2. Des représentations alimentées par des définitions complémentaires</b> .....	<b>120</b>
3.2.1. Des définitions qui évoluent .....	121
3.2.2. Une définition du point de vue du producteur .....	127
3.2.3. À la fin tout est archives .....	131
<b>CHAPITRE 2 – LES ARCHIVES SAISIES PAR LES CHERCHEUR·SE·S EN SCIENCES DU VÉGÉTAL</b> .....	<b>139</b>
<b>1. Les sciences du végétal</b> .....	<b>140</b>
<b>1.1. Entre discipline et <i>studies</i> : un domaine interdisciplinaire</b> .....	<b>141</b>
1.1.1. L’équipe de recherche comme unité de base .....	142
1.1.2. Un domaine de recherche au cœur d’attentes plurielles .....	147
1.1.3. Un domaine de recherche interdisciplinaire .....	152
<b>1.2. Végétal : objet d’étude ou vecteur identitaire ?</b> .....	<b>159</b>
1.2.1. Quatre objets d’études et quatre nuances d’archives .....	160
1.2.2. Une partie remarquable de l’environnement des chercheur·se·s .....	165
1.2.3. Archives et végétal : quels liens ? .....	171
<b>2. Être chercheur·se</b> .....	<b>176</b>
<b>1.1. Une identité propre</b> .....	<b>177</b>



1.1.1.	Un métier de cœur.....	178
2.1.1.	La construction de la connaissance .....	183
2.1.2.	Évaluation, excellence, réussite .....	187
<b>2.2.</b>	<b>Des activités variées.....</b>	<b>191</b>
2.2.1.	Un·e chercheur·se, est-ce vraiment une personne qui cherche ?.....	193
2.2.2.	Les activités pas à pas .....	196
2.2.3.	De l'individu à l'équipe, de l'individu en équipe .....	202
<b>3.</b>	<b>Caractérisation culturelle d'une profession .....</b>	<b>207</b>
<b>3.1.</b>	<b>Pratiques culturelles.....</b>	<b>208</b>
3.1.1.	Par rapport à la population française .....	210
3.1.2.	Intensité des pratiques et définition des archives.....	216
3.1.3.	Des pratiques numériques omnivores .....	221
<b>3.2.</b>	<b>Un rapport au temps resserré sur le présent .....</b>	<b>225</b>
3.2.1.	Entrons par le passé : l'histoire générale et celle de la discipline.....	226
3.2.2.	Un présent qui ne voit plus le passé .....	230
3.2.3.	Chercheur·se·s, futur et présentisme .....	234
<b>CHAPITRE 3 – LES ARCHIVES DANS L'ÉCOSYSTÈME INFORMATIONNEL ET DOCUMENTAIRE DES CHERCHEUR·SE·S EN SCIENCES DU VÉGÉTAL .....</b>		<b>245</b>
<b>1.</b>	<b>Documents et données .....</b>	<b>247</b>
<b>1.1.</b>	<b>Définitions .....</b>	<b>247</b>
1.1.1.	Documents .....	248
1.1.2.	Données.....	253
<b>1.2.</b>	<b>Composition : des typologies et des genres .....</b>	<b>259</b>
1.2.1.	Du volume horaire au volume documentaire et inversement .....	260
1.2.2.	Évolutions dans le temps .....	265
<b>1.3.</b>	<b>Place de l'informatique .....</b>	<b>272</b>
1.3.1.	L'informatique est partout.....	272
1.3.2.	Archives immatérielles : la place du numérique dans la définition des archives.....	278
<b>2.</b>	<b>Circuits documentaires .....</b>	<b>284</b>
<b>2.1.</b>	<b>Lieux de production et circulation .....</b>	<b>285</b>
2.1.1.	Du lit à la pailleasse : les lieux de travail.....	285
2.1.2.	De l'ordinateur au bureau : les lieux des données et documents .....	288
<b>2.2.</b>	<b>Usage et logiques d'usage .....</b>	<b>293</b>
2.2.1.	Des pratiques de partage et de réutilisation ?.....	294
2.2.2.	Usage déclaré des archives .....	300
<b>2.3.</b>	<b>Quelles pratiques d'archivage existantes ?.....</b>	<b>304</b>
2.3.1.	Comment les chercheur·se·s archivent-ils·elles ? .....	305
2.3.2.	Le classement : un geste central .....	310
<b>3.</b>	<b>Acteur·rice·s extérieurs : les archivistes ? .....</b>	<b>316</b>
<b>3.1.</b>	<b>Présentation des actions menées auprès des laboratoires pour la gestion des données.....</b>	<b>317</b>
3.1.1.	Les actions des archivistes .....	317
3.1.2.	D'autres actions .....	322
<b>3.2.</b>	<b>La connaissance des archivistes et des institutions de conservation .....</b>	<b>328</b>
3.2.1.	L'archivisme et autres qualificatifs : qu'est-ce qu'un archiviste ?.....	329
3.2.2.	Méconnaissance des institutions de conservation d'archives .....	335
<b>CHAPITRE 4 – ARCHIVISTES ET CHERCHEUR·SE·S EN SCIENCES DU VÉGÉTAL : DIALOGUE IMPOSSIBLE ? .....</b>		<b>345</b>
<b>1.</b>	<b>Distance et proximité des définitions des archives .....</b>	<b>346</b>
<b>1.1.</b>	<b>Convergences terminologiques : flou ou nouvelles proximités ?.....</b>	<b>347</b>
1.1.1.	Réunion de documents produits, collectionnés ou classés : les archives dans l'édition scientifique.....	348

1.1.2.	Entrepôt de données et de publications : les archives ouvertes.....	352
1.1.3.	Stockage d'information pour de longues période sans modifications et avec accès peu fréquents .....	356
<b>1.2.</b>	<b>Les archives : de multiples définitions pour un même objet .....</b>	<b>361</b>
1.2.1.	Nommer les archives.....	362
1.2.2.	Les archives comme processus.....	367
1.2.3.	Des définitions des archives orientées par des points de vue .....	371
<b>2.</b>	<b>Accords et désaccords sur l'évaluation des documents .....</b>	<b>376</b>
<b>2.1.</b>	<b>Des processus d'évaluation différents .....</b>	<b>379</b>
2.1.1.	L'évaluation des documents .....	379
2.1.2.	Des critères d'évaluation .....	384
2.1.3.	Évaluation des cycles de vie.....	390
<b>2.2.</b>	<b>Trois exemples d'évaluation .....</b>	<b>394</b>
2.2.1.	Les cahiers de laboratoires.....	395
2.2.2.	Les dossiers préparatoires aux publications.....	399
2.2.3.	Archives administratives et archives scientifiques : deux systèmes de genres de documents ? 402	
<b>3.</b>	<b>Des modes d'attachement aux archives irréconciliables ? .....</b>	<b>407</b>
<b>3.1.</b>	<b>Caractérisation de la différence de nature du rapport aux archives.....</b>	<b>408</b>
3.1.1.	Les modes d'attachement .....	408
3.1.2.	L'archivage qui ne dit pas son nom .....	412
3.1.3.	Des métiers opposés ? .....	416
<b>3.2.</b>	<b>Pistes de dialogue .....</b>	<b>421</b>
3.2.1.	Les représentations dans le rapport aux archives.....	422
3.2.2.	Pour une archivistique empathique et assertive .....	425
3.2.3.	La place des archives dans la recherche .....	429
	<b>CONCLUSION.....</b>	<b>437</b>
	<b>ANNEXES .....</b>	<b>449</b>
	<b>Annexe 1 – Liste descriptive des laboratoires étudiés .....</b>	<b>451</b>
	<b>Annexe 2 – Enquête écrite : questionnaire et données.....</b>	<b>463</b>
	<b>Annexe 3 – Corpus de témoignages oraux.....</b>	<b>533</b>
	<b>Annexe 4 – Relevés topographiques des documents sur papier .....</b>	<b>559</b>
	<b>Annexe 5 – Analyse croisée des critères de réussite d'un-e chercheur-se en fonction de son grade et de son âge.....</b>	<b>585</b>
	<b>BIBLIOGRAPHIE .....</b>	<b>587</b>
	<b>SOURCES .....</b>	<b>619</b>
	<b>TABLE DES ILLUSTRATIONS .....</b>	<b>629</b>
	<b>TABLE DES MATIÈRES.....</b>	<b>637</b>





---

**Titre :** Les chercheur·se·s en laboratoire et leurs archives. Représentations et pratiques dans les sciences du végétal

**Mots clés :** archives, archivistique, mise en archives, représentations sociales, pratiques professionnelles, végétal, recherche

**Résumé :** En France, depuis les années 1980, les archives de la recherche ont fait l'objet d'une attention certes croissante de la part des archivistes mais dans un contexte principalement professionnel. Parallèlement, dans la recherche en archivistique, la place des archives dans la société et leur valeur pour les individus constituent un courant de recherche émergent mais qui s'attache très peu aux producteurs d'archives. Ce travail se situe à la rencontre de ces deux voies d'approche en croisant l'étude des représentations des archives chez leurs producteurs et celle des problématiques liées aux archives de la recherche. Les sciences du végétal forment un terrain heuristique, notamment parce qu'il existe un fort attachement des chercheur·se·s à leur objet d'étude : le végétal, considéré par certains comme « une archive » à part entière.

Enquêtes quantitative et qualitative permettent d'adopter plusieurs perspectives sur les perceptions des archives par les chercheur·se·s en sciences du végétal et de faire dialoguer ces représentations avec la pratique archivistique. Ce travail analyse également la place que les archives occupent dans le quotidien des chercheur·se·s et ce qu'elles permettent de comprendre de leur comportement.

Mettant en valeur des pratiques ordinaires d'archivage dans un univers contraint, cette thèse interroge le rôle des archivistes dans l'opération de mise en archives, avec d'autant plus d'acuité que les archivistes formés y sont rares. Plus largement, elle démontre l'importance qu'il y a, en archivistique théorique comme appliquée, à mieux prendre en considération la grande diversité de représentations que les archives peuvent nourrir ou susciter.

---

**Title :** Laboratory Researchers and their records and archives. Social representations and practices in Plant Sciences

**Keywords :** records, archives, archival science, archiving, social representations, professional practices, Plant, research

**Abstract :** In France, since the 1980s, research archives have indeed been the object of increasing attention from archivists, but mainly in professional context. At the same time, in the field of archival research, the role of archives in society and their value for individuals constitute an emerging line of research, but one that pays very little attention to the producers of records/archives. This work combines these two approaches by intersecting the study of the representations of archives among their producers and that of the issues raised by research archives. The plant sciences are a heuristic field, notably because there is a strong attachment of researchers to their object of study: the plant, considered by some as a full-blown "archive".

Quantitative and qualitative studies make it possible to adopt several different perspectives on plant science researchers' perceptions of archives and to bring these representations in dialogue with archival practice. This work also analyzes the place that archives occupy in the researchers' daily life and what they allow us to understand about their behavior.

By highlighting common practices of archiving in a constrained universe, this thesis questions the role of archivists in the archiving operation, with all the more acuity since they rarely involve trained archivists. More broadly, it demonstrates the importance, in both theoretical and applied archival science, of paying closer attention to the great diversity of representations that records can provide or generate.